

Rev. J. P. Morro, C.S.B.  
May 1, 1965





Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from  
University of Toronto





GRAMMAIRE

DES

LANGUES ROMANES

---

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

---

GRAMMAIRE  
DES  
LANGUES ROMANES

PAR  
W. MEYER-LÜBKE  
Professeur à l'Université de Vienne

---

TRADUCTION FRANÇAISE

PAR  
AUGUSTE DOUTREPONT ET GEORGES DOUTREPONT  
Professeur à l'Université de Liège      Professeur à l'Université de Louvain

---

Ogni nuovo avanzamento ridonda in  
nuovo onore dei maestri che ci hanno  
aperto e spianato la via ardua e buona.  
G. J. ASCOLI.

TOME TROISIÈME : SYNTAXE

---

PARIS  
H. WELTER, ÉDITEUR  
4, RUE BERNARD-PALISSY, 4  
1900  
—  
LEIPZIG : H. WELTER, SALOMONSTRASSE, 16



JUL 20 1965

26579



## AVANT-PROPOS

---

Le dernier volume de cette grammaire romane paraît plus tard et surtout avec des proportions plus étendues que je ne l'aurais désiré moi-même. Mais ici la tâche était à tous égards plus ardue que dans les deux autres parties; il était plus difficile de rassembler les matériaux, plus difficile de les grouper, plus difficile de les traiter. Qu'il nous soit donc permis de donner, sur ce dernier point seulement, quelques mots d'explication. Mon but était avant tout d'exposer le développement de la langue et non son emploi à telle ou telle époque; aussi ai-je porté plus particulièrement mon attention sur les phénomènes qui nous en montrent les modifications diverses, qui nous enseignent quelles sont les voies que suit la langue pour arriver à prendre, au cours des siècles, une physionomie entièrement nouvelle. Sous ce rapport, il va de soi que j'ai tenu compte autant que possible de l'évolution historique de la langue; en revanche, je dois dire que je n'ai pas toujours ou que même très souvent je n'ai pas du tout distingué si les façons de parler que j'emprunte à des textes anciens sont encore aujourd'hui ou ne sont plus en usage. Ce départ, d'autres livres le font à suffisance et, comme je l'ai dit, il n'était aucunement dans mes intentions. Ensuite, en ce qui concerne la place à accorder au latin, là aussi je me suis borné autant que faire se pouvait. Sans doute, ce serait une entreprise méritoire que de rechercher jusque dans les détails, en se servant des nombreux textes provenant de l'époque impériale, les phénomènes transmis par le latin au roman, et certainement les débuts de bien des phénomènes en apparence

points, et il n'est guère possible de se soustraire entièrement à la suggestion du texte consulté et de conserver toujours une orthographe une fois adoptée, surtout en des choses qui ne frappent pas l'oreille. Et j'ai fait personnellement l'expérience que l'oreille exerce une influence, même quand on se borne à penser, car en réalité on entend d'abord, on ne lit pas la langue : en effet, il m'est arrivé entre autres de noter *ke* même en italien par *que*, et peut-être ne l'ai-je pas toujours corrigé. — J'adresse ici mes meilleurs remerciements à M. le Prof. M. Friedwagner et à M. le Dr E. Herzog, qui m'ont patiemment aidé dans la correction des épreuves.

- (viii) Si désirable que soit une table des matières et des mots, je ne l'ai pas ajoutée au présent volume, parce qu'il paraîtra dans le courant de l'année 1900 une table générale des trois volumes, et je profiterai de l'occasion pour apporter aussi un grand nombre de corrections aux t. I et II. Si je puis ainsi laisser espérer dans un avenir très prochain un complément nécessaire à ce travail, il en est autrement pour deux autres que voici. À plusieurs reprises, j'ai renvoyé le lecteur à des développements complémentaires sur l'étude des mots ou sur la stylistique. Le premier travail, j'ai bien le dessein de l'écrire, mais je crains d'en garder le plan par devers moi si longtemps qu'en fin de compte je ne pourrai plus m'en séparer et que je l'emporterai dans la tombe; quant à la stylistique, je l'abandonne à d'autres. Pour cette dernière étude, il ne peut pas être question de rassembler dans des casiers munis d'étiquettes à belles dénominations grecques des exemples empruntés à toutes les langues romanes; la stylistique est l'étude de la langue comme art; pour la traiter, il faut posséder le sens artistique, le talent de se pénétrer des sentiments des autres à un degré où il ne m'est pas donné d'atteindre. D'autant plus heureux serais-je si ce travail était entrepris par quelqu'un qui possédât les aptitudes requises pour ce genre d'études.

Vienne, 15 octobre 1899.

W. MEYER-LÜBKE.

Cf. I, p. XI-XIX et II, p. VII-XV.

- About, Rom. Br. H. = About, Le roman d'un brave homme (XIX).
- Afr. Lied. = Altfranzösische Lieder, hg. von E. Mätzner.
- Albig. = La Chanson de la Croisade contre les Albigeois (c. XIII), p. p. P. Meyer, 1875.
- Aleixo = A Vida de São Aleixo (f. XIII), dans la Rev. Lus. I, 334 à 339.
- Alexandre = Fragment d'Alexandre d'Albéric de Brianchon (XII).
- Alfieri, Vita (XVIII).
- Alixand. = Li Romans d'Alixandre (XIII), p. p. H. Michelant, 1846.
- Amadis = Amadis de Gaula (XIV), p. p. Pascual de Gayangos, 1874.
- Amorim, Am. Patr. = Gomes de Amorim, O Amor da Patria (XIX).
- Annunzio, Tr. M. = Gabriele d'Annunzio, Il Trionfo della Morte (XIX).
- An. rat. = Dialogus animae et rationis (XII), Romania V, 274.
- Appel, C. = Provenzalische Chrestomathie von K. Appel, 1895.
- Appoll. = El libro de Apollonio (XIII), ed. Janer.
- Arioste, Rol. = Arioste, Le Roland furieux; Cass. = La Cassaria; Supp. = I Suppositi (c. XVI).
- Arn. Dan. = Arnaut Daniel (f. XII), edito da U. Canello, 1883.
- Asprem. = Aspremont, dans le Fierabras de Bekker.
- Athis = Athis und Prophilias (XIII), hg. von E. Weber, 1881.
- Auberée = (XIII), hg. von G. Ebeling, 1896.
- Aye d'Av. = Aye d'Avignon (XIII), p. p. Guessard et Meyer, 1861.
- Aym. Narb. = Aymeri de Narbonne (XIII), p. p. L. Demaison, 1887.
- Baif = Les œuvres de L. Baif (xv) (m. XVI), p. p. Marty-Laveaux.
- Barl. Jos. = Barlaam und

- Josaphat (XIII), hg. von H. Zotenberg und P. Meyer, 1864.
- Barrili, Notte Comm. = Barrili, La notte d'un commendatore (XIX).
- Basile = Lo cunto de li cunti di Giambattista Basile (f. XVI), ed. di B. Croce, 1891.
- Basile = Legende sau basmele românilor de P. Ispirescu, 1882.
- Bast. Bouill. = Li Bastars de Bouillon (XIV), p. p. A. Scheler, 1877.
- B. Comm. = Bueves de Comarchis (f. XIII), p. p. A. Scheler, 1877.
- B. d'A. = Les Batailles d'Aleschans dans Guillaume d'Orange, p. p. Jonckbloet.
- Belli = I sonetti romaneschi di G. Belli (XIX), p. da L. Morandi, 1896.
- Berni, Rol. = Berni, Le Roland amoureux (I. XVI).
- Bibl. IV = Biblioteca di tradizioni popolari da G. Pitré, 1876.
- B. Lat. = Li livres de tresor p. Brunetto Latini (m. XIII), p. p. Chabaille, 1863.
- Brut = Le roman de Brut par Wace (m. XII), p. p. Le Roux de Lincy, 1836.
- Brut M. = le Brut de Munich (XIII), hg. von Hofmann und Vollmöller, 1877.
- Buen. Prov. = Los buenos Proverbios dans Kunst, Mitteilungen aus dem Escorial, 1880.
- Caballero, Cuentos = Cuentos Andaluces, ed. Brockhaus; Gav. = La Gaviota, ed. Brockhaus; Nov. = Cuatro Novelas (XIX), ed. Brockhaus.
- Caderas, N. R. = Nouvas Rimas (XIX).
- Calderon, Pr. C. = Calderon, El principe constante; Mag. prod. = El Magico prodigioso; Vida Sueño = La vida es sueño (m. XVII).
- Cânt. Mold. = Cântece Moldovenești de E. D. O. Sevastos, 1888.
- Capranica, Ol. Pamf. = Donna Olimpia Pamfili (XIX).
- Castiglione, Courtis. = Le Courtisan (c. XVI).
- Caton = Die altvenezianische Übersetzung der Sprüche des Dionysius Cato (XIII), hg. von A. Tobler, 1883.
- Caton = Deux traductions en haut engadinois du XVI<sup>e</sup> siècle, p. p. J. Ulrich, Romania XXVI, 208.
- Cavalcanti = Le rime di G. Cavalcanti (XIII), ed. P. Ercole, 1885.
- C. Baena = El cancionero de Juan Alfonso de Baena (XV), p. p. F. Michel, 1860.
- Ccy = Li Romans dou Chastelain de Coucy (f. XIII), p. p. Crapelet, 1829.
- Célest. = La Celestina von Fernando de Rojas (f. XV) dans Lemcke.
- Cellini = Vita (I. XVI), ed. Bianchi, 1861.
- Célt. = Ojéa Célticos, Cuentos y leyendas de Galicia, 1883.
- Cerv., Pers. = Cervantès, Persiles (2. XVI).

- Chans. XV<sup>e</sup> = Chansons du xv<sup>e</sup> siècle, p. p. G. Paris, 1875.
- Charr. Nîmes = Li charrois de Nymes, p. p. Jonckblœt, 1834.
- Chast. S. Gilles = Zwei altfranzösische Dichtungen (XIII), hg. von O. Schultz-Gora, 1899.
- Ch. Saisn. = La chanson des Saxons (XIII), p. p. Michel, 1839.
- Chol. = Œuvres du Seigneur de Cholière (XVI), ed. 1879.
- Cid = El poema del Cid (XII), hg. von K. Vollmöller, 1879.
- Clar. Var. = F. Pulgar, Claros Varones de Castilla (c. XVI) dans Lemcke.
- Cleop. Pér. = Ortega Munilla, Cleopatra Pérez (XIX).
- Cligès = Cliges von Chrestien von Troyes (2. XII), hg. von W. Færster, 1884.
- C. M. Adv. = Les comptes du Monde Adventureux (XVI), p. p. F. Franck, 1878.
- C. N. N. = Les Cent Nouvelles Nouvelles (XV), p. p. P. Lacroix, 1884.
- Coloma, Pequeñ. = L. Coloma, Pequeñeces (XIX).
- Comm. = Commines, d'après A. Stimming : Die Syntax des Commines, Zs. I, 191-221, 489-509.
- Cour. Ren. = Le Couronnement de Renard (f. XIII), p. p. Méon, 1876.
- Cov. Viv. = Li covenans Vivien (XIII), p. p. Jonckblœt, 1854.
- Cron. Imp. = La cronica deli Imperadori (XIV) dans l'Arch. Glott. III, 171-243.
- Cron. Rim. = La cronica rimada del Cid (XIV), hg. von F. Michel, 1846.
- Daurel = Daurel et Beton, p. p. P. Meyer, 1870.
- De Marchi, Giac. id. = Giacomo l'Idealista (XIX).
- Denis = Das Liederbuch des Königs Denis von Portugal (XIV), hg. von H. E. Lang, 1895.
- Des Pér. = Des Périers, Contes ou nouvelles récréations (XVI), p. p. A. Lacroix.
- Diät. = Provenzalische Diätik, hg. von H. Suchier, 1896.
- Diniz, Pup. = Diniz, As Pupilas do senhor reitor (XIX), ed. Brockhaus.
- Doine = Doine si strigature din Ardeal, p. Jarnik et Barseanu, 1885.
- Dol. = Li romans de Dolopathos (XIII), p. p. Brunet et Montaiglon, 1856.
- Doon = Doon de Mayence (XIII), p. p. Rey, 1859.
- Elie = Elie de S. Gille (XIII), hg. von W. Færster, 1876.
- Enf. Og. = Les enfances Ogier (f. XIII), p. p. Scheler, 1874.
- Érec = Erec von Chrestien von Troyes, hg. von W. Færster, 1890.
- Escoufle = L'Escoufle, roman d'aventure (c. XIII), p. p. H. Michelant et P. Meyer, 1894.
- Eufr. = A vida da santa Eufrosina (XIV) dans la Romania XI, 357.
- Ev. Nic. = Das Evangelium Nicodemi (XIV) dans S., D. I, p. 1 sqq.

- Fail = Les propos rustiques de Noel du Fail (XVI), p. p. Borderie, 1878.
- Farina, Cap. B. = Capelli Biondi (XIX).
- F. Candie = Le roman de Foulque de Candie (XII), p. p. Tarbé, 1860.
- Ferg. = Fergus (XIII), hg. von E. Martin, 1872.
- Ferruggia, Fasc. = Fascino (XIX).
- Fiabe = Fiabe e racconti siciliani, ed. Pittré, 1885.
- (xvii) Finamore = Tradizioni popolari abruzzesi raccolte da G. Finamore. 1885.
- Fiorav. = Il libro delle storie di Fioravante (m. XV), 1872.
- Fogazzaro, Picc. Mondo = Piccolo mondo antico (XIX).
- Fr. Ger. = P. Isla, Historia del famoso predicador Fray Gerundio (c. XVIII), p. p. Lidforss, 1885.
- Froissart, Poés. = Poésies (XIV), p. p. Scheler, 1870.
- Galdos, L. Roch — La familia de Leon Roch, 1876; Fort. Jac. = Fortunata y Jacinta, 1878.
- Gar. Loh. = Garin le Loherain (XII), p. p. P. Paris, 1836.
- Garnier, Corn. = R. Garnier, Cornélie (XVI), hg. von W. Fœrster, 1881.
- Garret, A., D. Br. = Almeida Garret, Dona Branca, 1850.
- Gaster = M. Gaster, Chrestomathie Roumaine, 1891.
- Gaufr. = Gaufrey (XIII), p. p. F. Guessard et P. Chabaille, 1857.
- G. Born. = Guiraut de Borneill.
- G. Bourg. = Gui de Bourgogne (XIII), p. p. J. Guessard et H. Michelant, 1859.
- G. Coinsy = Les Miracles de la Sainte Vierge... p. Gautier de Coinsy (c. XIII), p. p. Poquet, 1857.
- G. Dole = Le Roman de Guillaume de Dole (c. XIII), p. p. G. Servois, 1893.
- G. Figueira = Guillem Figueira, hg. von E. Levy, 1881.
- Gir. Rouss. = Le roman envers de Girart de Roussillon, p. p. Mignard, 1858.
- Giulani, Del Volg. Tosc. = Giuliani, Delizie del Volgar toscano, 1880.
- G. Pal. = Guillaume de Palerme (f. XII), p. p. H. Michelant, 1876.
- Graal = A historia dos cavaleiros da mesa redonda e da demanda do Santo Graal (XIV), hg. von R. von Reinhardtstöttner, 1887.
- Guill. d'Angl. = Guillaume d'Angleterre de Chrestien de Troyes, p. p. F. Michel, 1840.
- G. Viane = Gérard de Viane dans le Fierabras de Bekker.
- Gloss. Berg. = Altbergamaskische Sprachdenkmäler, hg. von J. E. Lorck, 1893.
- Goldoni, Cur. acc. = Un curioso accidente; Loc. = La Locandiera; Vent. = Il ventaglio.
- H., Alexis = De Saint Alexis (XIII), hg. von Herz, 1879.
- Hept. = L'Héptaméron de la

- Reine de Navarre (XVI), p. p. F. Franck, 1873-74.
- Hita = El libro de cantares del Arcipreste de Hita (XIV), p. p. Janer.
- H. Val. = Histoire de l'empereur Henri p. Henri de Valenciennes (c. XIII), p. p. de Wailly, 1872.
- Ille = Ille et Galeron de Gautier d'Arras (2. XII), hg. von W. Fœrster, 1891.
- J. Bodel, Congés = Les congés de J. Bodel (f. XIII), p. p. G. Raynaud, Romania IX, 216.
- J. Condé = Dis et contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean de Condé (XIV), p. p. Scheler, 1866.
- J. Journi = Le dime de penitence par J. de Journi (XIII), hg. von Breymann, 1874.
- Jodelle, Cléop. = Cléopâtre; Eug. = Eugène (2. XVI), ed. Marty-Laveaux.
- Jord. Fant. = La chronique de Jordan Fantosme (XII), ed. F. Michel, 1844.
- J. Tuin = Li hystore de Julius Cesar von J. de Tuin, hg. von F. Settegast, 1881.
- Kath. = Altveronesische Katharinenlegende, hg. von A. Mussafia, 1874.
- Lasca = Le cene di Antonfrancesco Grazzini detto il Lasca p. c. d. C. Verzone, 1890.
- L. Ccy = Die Lieder des Kastellans von Coucy, hg. von Fath, 1884.
- Lemcke = Handbuch der spanischen Nationalliteratur.
- Leop. = Leopardi, Opere, ed. Brockhaus.
- Leys = Las Leys d'Amors, p. p. Gatien-Arnould, 1841.
- Lus. = As Lusiadas de Luis de Camoëns.
- Mach., Disc. = Machiavel, Discorsi sopra la prima deca di T. Livio; Hist. = Istorie Fiorentine (1. XVI).
- Mahn, Biogr. = Biographien der Troubadour, 2. Aufl., 1880; Ged. = Gedichte der Troubadour.
- Mairet, Silv. = J. de Mairet, Silvanire (c. XVII), hg. von R. Otto, 1892.
- Manek. = Œuvres poétiques de Philippe de Remi (XIII), p. p. H. Suchier, 1884.
- Märch. = Surselvische Märchen, hg. von C. Decurtins, Zs. XII, 126.
- Mar. Eg. = La vida de S. Maria Egipciaca (XIII), ed. Janer.
- Mark. Rome = le roman de Marke de Rome, hg. von J. Alton, 1892.
- Mén. Reims = Récits d'un ménestrel de Reims (2. XIII), p. p. de Wailly, 1876.
- Mend., Laz. = Mendoza, Vida de Lazarillo de Tormes (XVI).
- Méon = Nouveau recueil de fabliaux et contes, p. p. Méon, 1823.
- Mér. = Meraugis de Portlesguez (XIII), hg. von M. Friedwagner, 1897.
- M. France, G. = Les lais de

- Marie de France (XII), hg. von Warnke, 1885; Guigemar; Fabl. = Les Fables, hg. von Warnke, 1897.
- Mir. N. D. = Miracles de Nostre Dame, p. p. Paris et Robert, 1876.
- Mistral, N. = Nerto; P. R. = le Poème du Rhône.
- M. N. D. = Miracles de Notre Dame en provençal, p. p. J. Ulrich, Romania VIII, 12.
- Monast. = Herculano, O Monasticon, ed. Brockhaus.
- Mon. Guill. pr. = Le Moniage Guillaume, Prosaversion, hg. von Cloetta, H. A. 95.
- Mont. = Montaigne, Essais.
- Mont., Fabl. = Recueil général et complet des fabliaux, p. p. Montaiglon, 1872.
- Nov. = Le cento novele antiche (XII), ed. Biagi, 1880.
- (xix) Nov. ej. = Cervantès, Novelas ejemplares (2. XVI), ed. Brockhaus.
- Og. Dan. = La chevalerie Ogier de Danemarche (XIII), p. p. P. Paris, 1842.
- Otin. = Otinel (XIII), p. p. F. Guessard et H. Michelant, 1859.
- Paç. Nin. = Os Senhores do Paço da Ninaes (XIX).
- Par. Duch. = Parisé la Duchesse (XIII), p. p. Guessard et Larchey, 1860.
- Parth. = Parthonopæus de Blois (XII), p. p. Crapelet, 1834.
- Pateg = Das Spruchgedicht des Girard Pateg (XIII), hg. von A. Tobler, 1885.
- Patr. = Juan Manuel, El libro de Patronio (1. XIV).
- Patrañ. = Juan de Timoneda, El Patrañuelo (c. XVI).
- Pellico, Pris. = Pellico, Le mie prigioni (XIX).
- Percev. = Chrestien de Troyes, Perceval le Gallois, p. p. Potvin, 1865.
- Phys. = Il Physiologus rumeno, ed. Gaster, Arch. Glott. X, 273.
- Pr. Jean = Lettre du Prêtre Jean dans S., D. I, 341.
- Pr. d'Or. = La Prise d'Orange, p. p. Jonckblœt.
- Pulci, Morg. = Il Morgante Maggiore.
- P. Vid. = Peire Vidal, hg. von K. Bartsch, 1870.
- Queiroz, Cr. Padre = O Crime do Padre Amaro.
- R., Alexis = La vie de S. Alexis (XIII), dans la Romania VIII, 163.
- R., Alisc. = Aliscans (XII), hg. von G. Rolin, 1894.
- R. Cambr. = Raoul de Cambrai, p. p. Meyer et Longnon, 1892.
- R. Chr. = Eine atladinische Reimchronik, hg. von C. Decurtins, Zs. VIII, 332.
- R. Charr. = Li Roman de la Charrete, p. p. Jonckblœt, 1824.
- R. Clary = Robert de Clary, la Prise de Constantinople (c. XIII), p. p. Hopf, 1873.
- Rom. Cast. = Romancero Castellano, ed. Depping, 1844.
- Rom. Cid = El romancero del Cid, p. p. C. Michaelis.



- Rom. Past. = Altfranzösische Romanzen und Pastourellen, hg. von K. Bartsch.
- Rom. Port. = Romanceiro Portuguez, p. Hardung, 1877.
- Rose = Le roman de la Rose, p. p. Michel, 1864.
- Ruteb. = Poésies de Rutebeuf (2. XIII), hg. von A. Kressner, 1885.
- Saisn., voy. Chans. Saisn.
- Serao, Add. Am. = Addio Amore.
- Serc. = Nouvelle inedita di Giovanni Sercambi (XIV), p. c. di R. Renier, 1889.
- Serm. lim. = Sermons limousins (XIII), p. p. Armitage, 1881.
- Serm. poitev. = Sermons écrits en poitevin (XIII), p. p. A. Boucherie, 1873.
- S. Graal = Le Roman du Saint Graal, p. p. F. Michel, 1841.
- Siège Barb. = Le siège de Barbastre, hg. von A. Keller, 1875.
- Silva = Silva de romances viejos, p. p. J. Grimm.
- Sperani, Rom. Morte = Il romanzo della morte.
- S. Reue = Sünders Reue (Le Repentir du Pécheur) dans S., D. I, 214.
- Stat. Sils = Gemeindestatut von Sils vom Jahre 1573, hg. von G. Caviezel, Zs. XI, 118.
- S. Thom. = La vie de S. Thomas (2. XII), hg. von Bekker, 1838.
- Stóries = Stóries e Chiánties Ladines dal Dr. G. Alton, 1895.
- Strig., voy. Doine.
- Sup., voy. Caton.
- S. Ulr. = Vie de S. Ulrich, p. p. C. Decurtins, Romania XIII, 71.
- Sus. = Susanna, oberengadinisches Drama (XVI), hg. von J. Ulrich, 1886.
- Tasse, Jér. = Tasse, La Jérusalem délivrée (2. XVI).
- Testi lomb. = Testi lombardi dans l'Arch. Glott. VII, 1.
- Testi liguri = Testi liguri dans l'Arch. Glott. XIV, 1.
- Testi vegl. = Testi veglioti dans l'Arch. Glott. IX, 115.
- Thaon Ph., Best. = Le Bestiaire de Ph. de Thaon (XII), p. p. Wright.
- Tob. = La vie de Tobie (c. XIII), hg. von Reinsch, 1879.
- Trad. abr., voy. Finamore.
- Trist. = Tristan (XII), p. p. Michel, 1835.
- Trist. ricc. = Il Tristano riccardiano (XIII), ed. G. Parodi, 1896.
- Troie = Benoît de Sainte-More et le roman de Troie (2. XII) p. Joly, 1870.
- Trouv. Belges = Trouvères Belges, p. p. A. Scheler.
- Trueba, H. Cid = Las Hijas del Cid (XIX), ed. Brockhaus.
- Turpin = La Chronique dite de Turpin, p. p. Wulff, 1881.
- Uc Brun. = Der Troubadour Uc Brunec, hg. von C. Appel dans Tobl.-Abhandl., 45 sqq.
- J. Valera, Com. Mend. = El comendador Mendoza; Pep.

- Jim. = Pepita Jimenez (XIX).
- Verga, Nov. = Nouvelle 1889; Vita Campi = Vita dei Campi, 1880.
- Viadi = Cudisch dilg Viadi da Jerusalem, p.p. C. Decurtins (XVIII), Arch. Glott. VII, 151 sq.
- Villeh. = La conquête de Constantinople par G. de Villehardouin (c. XIII), p. p. de Wailly, 1872.
- Weig., Arom. = A. Weigand, Die Aromunen, Band 2, Leipzig 1893.
- Ys. Lyon = Lyoner Ysopet (XIII), hg. von W. Færster, 1882.
- A. Tobler* : Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik 1876, 1894.
- A. Bello* : R. J. Cuervo, Gramática de la lengua castellana, 6<sup>a</sup> ed. 1898 = C.-B.
- Cuervo* : Diccionario de construcción y régimen de la lengua castellana I, II = C., D.
- David* : Syntax des Italienischen im Trecento, 1886.
- Étienne* : Grammaire de l'ancienne langue française, 1894.
- Haase* : Französische Syntax des xvii. Jahrhunderts.
- Littre* : Dictionnaire de la langue française = L.
- Lücking* : Französische Grammatik, 1885 = Lück.
- Mätzner* : Französische Syntax; Französische Grammatik, 2. Aufl., 1877.
- Petrocchi* : Dizionario universale della lingua italiana = P.
- Philippide* : Gramatică elementare a limbii romine, 1897.
- Tiktin* : Rumänisch-Deutsches Wörterbuch = T., W.
- Vocabolario degli accademici della Crusca = Cr.
- Vockeradt* : Lehrbuch der italienischen Sprache, 1875 = V.
- Wiggers* : Spanische Grammatik, 1860.
- I. F. = Indogermanische Forschungen.
- Mod. lang. ass. = Publications of the modern languages association of America.
- Mod. lang. notes = Modern languages notes.
- R. F. = Romanische Forschungen.
- Rum. Jb. = Jahresbericht des rumänischen Instituts zu Leipzig.
- Tobl. Abhandl. = Abhandlungen, Herrn Prof. A. Tobler dargebracht 1894.

## INTRODUCTION

---

§ 1. La première partie de la grammaire a été consacrée à l'étude des sons en eux-mêmes, la deuxième à celle des mots considérés dans les éléments formels qui les constituent; la troisième aura pour objet d'exposer les combinaisons des mots entre eux. Elle aura donc à montrer quels sont les mots susceptibles d'être ainsi combinés, comment s'opère leur groupement (par des procédés flexionnels ou par des mots spéciaux?), quelle est leur place respective et leur accentuation. Il n'y a pas de délimitation bien tranchée entre la matière de cette partie et celle des deux précédentes. Déjà il a fallu s'occuper des combinaisons des mots entre eux (I, § 611-634), vu que le changement phonétique d'un mot en liaison est autre en bien des cas que lorsqu'il est isolé; il existe encore plus de rapports intimes entre maint chapitre de la deuxième partie et ce qui doit être discuté dans la troisième : c'est ainsi, p. ex., qu'on peut considérer le franç. *chanterai* comme une forme flexionnelle, alors que l'histoire de la langue enseigne que *chanterai* a été à l'origine la combinaison d'un verbe avec un infinitif, c.-à-d. un groupe de mots. Puis il a été exposé (II, § 542) qu'entre les mots composés et les mots combinés ou, pour employer une dénomination plus exacte, les groupes de mots il se produit un déplacement continuél au profit des premiers, de sorte qu'en un certain sens les phénomènes qui vont maintenant être examinés, constituent l'introduction à l'étude de ceux qui ont été discutés plus haut. Mais en même temps ils sont aussi infiniment plus variés, et bien des faits qui précédemment étaient rares et exceptionnels, apparaissent ici avec fréquence et régularité.

- (2) § 2. Il y a encore une autre partie de l'étude grammaticale à laquelle la syntaxe touche de si près qu'il n'est pas facile de tracer entre elles une séparation : il s'agit de la lexicologie, du contenu du dictionnaire. Toutes deux, syntaxe et lexique, s'occupent p. ex. des prépositions, des adverbes, des conjonctions, mais c'est d'un point de vue différent qu'elles les envisagent. Le dictionnaire énumère les diverses significations du mot en lui-même en se fondant sur des considérations d'ordre historique ou logique ou psychologique ; la syntaxe au contraire part des mots combinés entre eux : elle devra donc examiner à trois places absolument distinctes les expressions *la mare au diable*, *fidèle à ses principes*, *parler à quelqu'un*, à savoir la première au chapitre consacré aux groupements formés de deux substantifs (§ 239), la deuxième à celui qui traite de l'association du substantif et de l'adjectif (§ 254), la troisième dans l'exposé des compléments que régissent les verbes (§ 350). C'est ainsi que l'ital. *più nomini* (plusieurs hommes) rentrera dans une autre catégorie de faits que *più bello*, etc. (§ 133 et 138). Mais, si la syntaxe sépare l'une de l'autre des choses que le lexique réunit, l'inverse arrive aussi : c'est ainsi qu'en franç., syntaxiquement, *la fille de Pierre* et *la fille à Pierre* sont étroitement apparentés, tandis qu'au point de vue lexicographique ils sont complètement distincts, même si l'on classe les mots autrement que dans l'ordre alphabétique habituel. Ceci doit montrer à l'évidence en quoi consiste la différence entre la grammaire ou plus exactement la syntaxe et le dictionnaire : l'une et l'autre traitent la même matière, mais le dictionnaire s'occupe avant tout du mot et de sa signification, considère le mot comme une chose isolée, dont il expose les divers modes d'emploi en tenant compte des significations qu'il peut adopter ; la syntaxe au contraire a pour point de départ le groupe de mots, dont elle étudie la structure : elle distinguera donc dans les catégories de mots entre les vocables susceptibles de former un groupement et les simples éléments copulatifs, mais elle ne pourra pas détacher ces derniers pour les traiter isolément.

§ 3. Mais l'exposé de ces rapports formels ne sera pas le seul objet du troisième volume ; il en aura encore un autre, non

moins important, auquel il a déjà été fait allusion I, p. 3, à savoir l'étude de la signification des désinences flexionnelles examinées dans le deuxième volume et des groupes de mots qui seront étudiés dans celui-ci. Et ici, en ce qui concerne ces derniers, il n'est pas possible d'établir une distinction rigoureuse entre l'examen de leur forme et celui de leur sens : il est même nécessaire de les réunir, et cela pour les motifs suivants. Du point de vue formel, on ne voit aucune différence en ital. entre *casa* (maison) et *canta* (il chante) : ce sont l'un et l'autre des mots simples, avec lesquels en tous cas l'étude des groupes de mots n'a rien à voir. Mais, sous le rapport de la signification, ils sont entièrement différents : *casa* est un mot ; dans le discours parlé il ne se rencontre pas ainsi seul ou du moins c'est rare ; c'est plutôt l'indication d'une idée détachée de la texture du discours par quelqu'un qui réfléchit sur la langue ou qui n'en possède pas encore le maniement. Au contraire *canta* est une expression complète en soi, que peut employer celui même qui parle parfaitement la langue, sans y ajouter quoi que ce soit ; c'est, pour le désigner par une expression empruntée à la logique, une proposition. Or, comme bien des groupes de mots, peut-être même la plupart et en tous cas les plus importants d'entre eux, sont des propositions, on a même nommé la syntaxe tout simplement étude de la proposition, désignation contre laquelle on ne pourrait rien objecter si elle n'excluait l'examen de toute une série de groupes, comme p. ex. ceux qui ont déjà été cités : *la mare au diable*, *la fille de Pierre*, *fidèle à ses principes*, etc. Toutefois on peut en apparence remédier à cet inconvénient en distinguant entre « groupes de mots » et « propositions », c.-à-d. en comprenant parmi ceux-là les groupes qui, comme ceux qui viennent d'être cités, ne forment pas proposition, et parmi celles-ci des expressions comme le franç. *Poiseau chante*, *la vie est belle*, *il aime sa patrie* et autres semblables. Mais alors, que deviennent les propositions ayant la forme de l'ital. *canta*, pour n'en pas citer d'autres tout aussi simples ? C'est ainsi qu'on tombe dans une nouvelle contradiction ; mais aussi n'en peut-il absolument pas être autrement, car le groupe de mots est une chose exclusivement formelle, et la proposition une chose exclusivement abstraite. Cependant,

- au point de vue pratique, il est très utile de pouvoir diviser cette matière si vaste et si variée en deux ou mieux encore en trois parties : 1° le groupe de mots, 2° la proposition, 3° le groupe de propositions, et il serait difficile de trouver une division quelconque plus simple. Aussi peut-on bien risquer ce
- (4) léger accroc à la stricte logique, c.-à-d. après avoir étudié le groupe de mots, discuter en premier lieu dans la proposition, non pas, comme la logique l'exigerait, des formations qui, comparées au groupe de mots, seraient à peu près aussi étendues que le groupe de mots par rapport au mot, mais s'occuper d'abord de formations beaucoup plus simples que n'importe quel groupe de mots.

Sur ce qui appartient à la syntaxe et ce qui doit en être exclu, il y a pour certains points une grande diversité de vues, et même on peut concevoir de façon très différente le mode d'exposition et la distribution intrinsèque de la matière. Cp. sur cette question G. GRÖBER dans son *Grundriss I*, 212 sqq., et J. RIES : *Was ist Syntax?* Marbourg 1894, où notamment la distinction entre forme et signification est examinée avec beaucoup de pénétration.

---

**LES MOTS À FLEXION**

---

§ 4. Dans l'exposé de la flexion, les mots ont été divisés en cinq classes : substantif, adjectif, nom de nombre, pronom, verbe ; les trois premières sont très étroitement unies entre elles ; au contraire, la quatrième, malgré bien des points de contact avec celles-là, suit pourtant une voie particulière, et la cinquième, bien que parfois elle entre aussi en contact avec les autres (qu'on se rappelle l'ital. *eglino amano* II, p. 108), occupe une place tout à fait à part. Mais, si l'on considère la chose du point de vue de la signification, on obtient une division quelque peu différente, en ce sens qu'on peut réunir le substantif et l'adjectif, à cause de leurs rapports intimes, sous la rubrique générale du nom et leur adjoindre aussi l'infinitif employé comme substantif verbal et le participe comme adjectif verbal. Car, en réalité, c'est un phénomène tout à fait ordinaire que le passage complet de l'infinitif et du participe du système verbal dans le système nominal (v. II, § 392, 395). Aux noms de nombre se rattachent par leur signification plusieurs des mots que leur forme a fait attribuer au pronom (II, § 567-571). On arrive ainsi à distribuer la matière ; mais il n'est pas facile d'y déterminer ce qui fera l'objet du deuxième et du troisième chapitre ; c'est même jusqu'à un certain point impossible, car la matière pour la plus grande partie est précisément la même ; la seule différence, c'est le point de vue où l'on se place pour l'examiner. Maintenant, est-ce dans le premier ou dans le deuxième de ces chapitres qu'il faut traiter en détail ce qui est commun à tous deux ? Cela dépend tout d'abord de

- (6) raisons d'opportunité. Plus encore que dans les premières parties de la grammaire, on constate ici non seulement que la langue est un organisme qui se modifie, mais surtout que la répartition de l'ensemble des phénomènes linguistiques en différentes catégories, telle que l'admet le grammairien, est une chose essentiellement étrangère à la langue; que celle-ci possède de nombreuses formes (et qu'elle ne cesse d'en créer de nouvelles) qui appartiennent à deux catégories ou qui se tiennent entre deux, puis qui passent de l'une à l'autre, etc. Mais, comme il ne peut embrasser le tout à la fois dans son exposé, force est bien au grammairien de recourir à une division plus ou moins arbitraire; et d'autre part, précisément parce que cette division est arbitraire, il est impossible de formuler aucune règle fixe sur la manière de la déterminer.

## A. LE NOM

§ 5. Si l'on prend pour base l'emploi de leurs formes flexionnelles, l'ensemble illimité des noms se partage d'abord en deux classes, qui sont ordinairement distinguées entre elles sous les rubriques SUBSTANTIF et ADJECTIF et qui se différencient principalement l'une de l'autre en trois points : les substantifs n'ont en général qu'un seul genre, sont ou masculins ou féminins; les adjectifs en ont deux : ital. *cavallo m.*, *rosa f.*, *buono buona*. Les substantifs, lorsqu'ils se joignent à d'autres substantifs pour les déterminer, veulent que leur rapport réciproque soit exprimé formellement par l'un ou l'autre déterminatif; il n'en est pas de même des adjectifs : a.-franç. *li rois* (le roi), mais *la fille le roi* (la fille du roi), ital. *il re*, *la figlia del re*, mais aucune distinction en ital. entre *bello* et *bello studio*. Enfin le substantif implique toujours un ensemble d'idées; l'adjectif au contraire n'en comprend qu'une seule, et dans ce cas, que cette idée unique soit réellement simple ou seulement conçue comme telle, la chose reste naturellement indifférente. S'il est vrai que ces trois caractères différentiels sont assez manifestes pour permettre dans chaque cas particulier de décider si un mot est adjectif ou substantif, ils ne sont pourtant pas de telle nature



qu'ils restent immuablement fixes. En ce qui concerne le premier, il a été montré (II, § 58-63) que le roman a hérité du latin toute une série d'adjectifs à genres non distingués; sans doute, plusieurs langues montrent une propension évidente à introduire aussi parmi eux la distinction entre les genres, mais en français c'est précisément aussi la tendance inverse qui apparaît, à savoir, quand la différence phonétique entre les deux genres est trop considérable, d'y introduire une assimilation qui supprime toute distinction : franç. mod. *louche* m., f. à côté de l'a.-franç. *lois*, *lousche*. En ce qui a rapport au second point, qu'un substantif puisse ou non s'unir directement à un autre, c'est uniquement une affaire d'habitude, qui tient aux usages de la langue; en soi il est très possible que, dans des conditions déterminées, un individu néglige la modification formelle; alors, s'il est en cela imité par d'autres, c.-à-d. si une tournure occasionnelle devient habituelle, la limite est de nouveau franchie. Ainsi, p. ex., lorsque Fogazzaro parle d'un *lavoro cane* (Picc. Mondo 49), il n'est pas douteux que *lavoro di cane* serait l'expression strictement grammaticale; mais l'écrivain se contente de juxtaposer simplement les deux idées, et par là *cane* acquiert, dans l'expression et dans la pensée, la valeur d'un adjectif (cf. là-dessus le § 120 sqq). Enfin, en ce qui concerne la différence psychologique entre adjectif et substantif, il faut dire que, étant même donnée une expression qui évoque originairement un ensemble d'idées, l'une d'elles en particulier peut en être détachée et être prise seule en considération; inversement, une expression qui ne contient qu'une seule idée, peut en recevoir d'autres qu'on lui attribue, qui la complètent, sans que le terme linguistique nécessaire à leur expression soit réellement revêtu de la forme d'un mot spécial : cf. d'une part l'exemple cité plus haut *lavoro cane* (un travail de chien), d'autre part le franç. *la capitale* au sens de *la ville capitale* et autr. sembl. Il s'ensuit donc qu'une grammaire historique surtout, plus encore que celle d'une seule époque, doit aussi relever toutes sortes d'exemples d'adjectifs devenus substantifs et de substantifs devenus adjectifs, question qui a déjà été traitée II, § 391, 394. Des mots qui se prêtent avec une facilité toute particulière à ce transfert d'une classe dans l'autre, ce sont ceux qui désignent

- (8) des personnes, comme le franç. *voisin* et *la ville voisine*, *ami* et *une maison amie*; on peut même se demander s'ils n'ont pas été primitivement de purs adjectifs, auxquels a été adjoit un substantif comme *homme*, *femme* et autr. sembl., mais avec lesquels le substantif, étant donné qu'il s'entendait de lui-même, pouvait plus facilement et d'une manière plus générale qu'en d'autres cas être supprimé, ce qui semble rapprocher les mots en question des substantifs. Aussi les a-t-on nommés non sans raison SUBSTANTIFS ATTRIBUTIFS ou tout simplement SUBSTANTIFS-ADJECTIFS (Cf. § 120 sqq.).

§ 6. Le latin distingue dans le nom trois accidents : genre, nombre et cas. Le genre, à part quelques exceptions, n'a qu'une valeur formelle : c'est pourquoi il a pu être étudié presque entier dans II, § 58 sqq., 362 sqq.; il ne prendra qu'une place restreinte dans l'étude de la construction (§ 132, 224); dans celle de la signification, il n'y a pas lieu de s'en occuper davantage. Quant aux cas, on peut avec autant de raison les étudier ici déjà que dans la syntaxe proprement dite, et s'il est vrai qu'il faudrait plutôt chercher dans cette dernière partie leur véritable place, ils seront cependant soumis ici à discussion, parce que leur développement historique, c.-à-d. la manière dont le système à cinq cas du latin se comporte dans sa SIGNIFICATION vis-à-vis du cas unique du roman, ressort de ce chapitre. C'est ici que doit se placer toute entière l'étude du nombre. Mais les langues modernes ont encore introduit une distinction nouvelle dans l'emploi du substantif, à savoir la séparation de la forme absolue *père* d'avec la forme déterminée *le père* et l'indéterminée *un père*, et en fait on ne peut pas nier qu'en roumain particulièrement, parce que l'article y suit le substantif (la remarque est moins absolue pour les autres langues), l'article a beaucoup d'analogie avec les éléments flexionnels; il n'est même pas loin de pouvoir être considéré comme tel. D'autre part le choix entre les trois formes, notamment entre l'absolue et la déterminée, dépend très souvent de la position syntaxique du mot. On dit en franç. *Dieu*, mais *le bon Dieu*; *la paix*, mais *paix et miséricorde*; en roum. *omul* (l'homme, cas sujet), mais *pre om* (cas régime); toutefois l'article reparait dans *bre omul ce cunosoc*

(l'homme (régime) que je connais) etc., et l'on pourrait déjà s'autoriser de cela pour introduire dans la syntaxe l'étude de l'article. L'observation acquiert encore plus de force si l'on se place au point de vue historique, c'est-à-dire si l'on considère que cet *omul*, où l'on ne sent aujourd'hui qu'un mot unique, était à l'origine un groupe de mots : *homo ille*. Donc, sans préjudice de ce que peut requérir un exposé basé uniquement et en première ligne sur l'état actuel d'une langue particulière, l'article défini sera considéré comme résultant de la combinaison d'un substantif et d'un pronom, l'indéfini comme résultant de celle d'un substantif et d'un nom de nombre. Le seul inconvénient de cette manière de procéder, c'est que les cas où l'article ne figure pas et avant tout l'opposition entre les trois formes ne ressortent pas avec autant de netteté lorsque chacune d'elles est étudiée à une place différente. Un troisième procédé d'exposition possible aussi serait de montrer, à propos de la signification des pronoms ou du nom de nombre, quand et jusqu'à quel point les particules en question s'affaiblissent en articles, et une grammaire qui place en toute première ligne l'étude de la signification, devrait en réalité procéder ainsi. Mais, comme la raison qui, dans l'exposé de l'histoire des cas, nous a fait accorder la préférence à la signification, ne subsiste pas pour l'article, le présent livre, qui cherche partout à prendre la forme de la syntaxe comme point de départ, s'écartera aussi peu que possible de ce DERNIER principe fondamental. Ensuite, pour finir, resteront encore les rares débris des degrés de comparaison des adjectifs. (9)

### I. Substantif et Adjectif

§ 7. Le passage du substantif à l'adjectif suppose toujours un emploi attributif ou prédicatif du premier : il ne devra par conséquent être étudié qu'au § 122 sqq. ; mais la substantification des adjectifs s'accomplit sans avoir égard à leur position syntaxique : c'est pourquoi aussi elle a déjà été brièvement examinée au t. II, § 391. Aux faits mentionnés là, ce n'est que dans un certain sens qu'on peut encore ajouter ici de nouveaux développements. Dans des cas comme le franç. *la capitale*, un

(10) substantif a réellement existé autrefois à côté de l'adjectif; dans d'autres comme le franç. *le bon* (l'homme bon), il en existe un au moins dans la pensée, seulement il ne s'exprime pas; mais le cas n'est pas le même quand *le bon* est employé au sens de « la bonté », *le froid* au sens de « la froidure ». Ici, au contraire, ce qui proprement ne devrait être qu'un caractère observé dans un objet, est désigné tout à fait directement comme une chose existante. Dans ce cas on peut encore distinguer diverses nuances. On peut exprimer par l'adjectif substantifié à quel degré une propriété s'observe dans un corps : ital. *bisogna vedere quant' è per il largo, misurò quattro passi in largo e cinque in lungo* (Neera, Sogno 58); a.-franç. *la ou l'aigue avoit plus de le* (Clig. 1490); franç. mod. *la soirée m'a paru d'un long* (Zola, Assomm. 131), *elles ont un capiteux, un charme, un je ne sais quoi tout particulier* (Maupassant, Mais. Tellier 256); prov. *e'l flum creg aquela nuit de III pes d'aut* (Appel, C. 121, 50). Mais l'adjectif substantifié peut également exprimer l'intensité avec laquelle une propriété se manifeste dans un objet déterminé : ital. *l'azzurro tenero del cielo* (Neera, Sogno 33); *Mària aveva un segno rosso, di un rosso vivo* (94); franç. *j'avais conscience de l'irréremédiable de cet anéantissement* (Loti, Fleurs d'ennui 4), *l'odieux de ma présence* (Bourget, Disc. 237), *la fatigue et la marche avaient comme émoussé l'aigu de ses ennuis* (Huysmans, En ménage 29), etc. Enfin il peut encore, sans cette restriction, s'employer directement dans le sens d'un substantif verbal abstrait : ital. *il freddo* (le froid, la froidure), *era stato tutto il giorno un caldo* (chaleur) *soffocante* (Neera, Sogno 92), *per suo utile* (à son avantage), *il gran secco* (sécheresse) *della giornata* (De Marchi, Giac. id. 6); franç. *l froid, le sérieux*; prov. *creis en aut* (hauteur) *e en amplesa* (P. Joh. 617), etc. Dans l'ensemble le français étend cet emploi plus loin que l'italien, et dans ces derniers temps surtout ce mode de substantification y a pris une très large extension.

Cf. A. TOBLER, *Beiträge II*, 160-178, à qui sont empruntés la distinction des trois cas étudiés et les exemples français.

§ 8. Dans ce mode de substantification, le substantif en italien et en français est identique au masculin de l'adjectif, et même il en était déjà ainsi en vieux français, comme le prouvent

je ne dirai pas *toz voz buens* (Ch. Lyon 6408), *voirs est que je ne me fains mie* (3650) etc.; l'ESPAGNOL au contraire possède une forme spéciale, car il fait une distinction entre *el bueno* (l'homme bon) et *lo bueno* (la chose bonne). Il est vrai que cette distinction n'est pas absolument rigoureuse; et même, que le phénomène soit individuel ou régional, il semble souvent se produire un empiètement de *el* sur *lo*. Déjà dans l'ancienne langue on lit *nin saben qual es el blando menos de saber qual es el aspero* (Buen. Prov. 17), où *lo* serait de règle; et puis Jovellanos p. ex. manifeste une certaine prédilection pour *el*; et, si Bello (§ 58) écrit : « *dicese substantivamente el sublime, el ridiculo, el patético, el necesario, el superfluo, el sumo posible* » et y joint cette observation : « *pero estas locuciones son excepcionales, y es preciso irse con tiento en ellas* », cela prouve bien qu'il s'agit d'une élimination graduelle de *lo* par *el* qui n'a pas encore pénétré complètement dans la langue écrite. En somme, il va sans dire que le neutre trouve encore aujourd'hui son emploi quand une qualité est envisagée abstractivement, comme une chose indépendante : cf. *veia lo ridiculo y lo cómico en todo* (J. Valera, Com. Mend. 4), *mezclar lo divino con lo humano* (D. Q. II, 6), *governar lo temporal y lo eterno* (J. Valera, Com. Mend. 122) etc., puis *lo último de tu pensamiento* (D. Q. II, 7), *en lo mejor de esta Andalusia* (I, 24), *lo mas áspero de la montaña, todo lo descubierto de la tierra* (I, 10), *lo trémulo de la voz* (J. Valera, Com. Mend. 138) etc., ensuite *lo diabólico, lo abominable es mi inclinacion á tu tio* (J. Valera, Com. Mend. 217). Particulièrement fréquente est la relation établie entre l'adjectif neutre et une proposition relative sub-séquente : *que es (era, estaba)*; cf. *del sol y de lo grande que es* (J. Valera, Com. Mend. 151), *se habló del niño Fadriquez y de lo crecido que estaba* (6), *á pesar de lo mundano, empío y antireligioso que era don Fadrique* (146), ensuite avec un sujet féminin ou avec un pluriel *lo orgullosa que estoy* (115), *segundo lo preocupada que estaba* (222), *por lo atrasada que se encontraba* (Caball., Nov. 280), *todo lo bellas, todo lo seductoras que puedan ser* (J. Valera, Pepita 205), *llamaban en él la atencion los ojos por lo dulces, la boca por lo triste* (Coloma, Pequeñ. I, 362). Ce qui se produit dans tous ces cas et dans beaucoup

d'autres, c'est que l'adjectif prend la place d'un substantif abstrait ou qu'il tire du substantif, en le résumant, ce qui lui ressemble sous le rapport de la qualité : cf. encore *lo alto* au sens de « la partie la plus haute de », p. ex. *lo mas alto ae la isla* (Nov. ej. 56) et autr. sembl. Or si, à côté de cela, on dit *el blanco de la uña*, cela ne doit pas être contraire à la règle, car dans ce cas *el blanco* aurait le sens concret de « un point blanc dans l'ongle », et c'est ainsi que, dans la double expression *el blanco* et *lo blanco de los ojos*, peut se trouver la différence entre une conception plus abstraite et une plus concrète. (12) Mais il y a lieu de s'étonner quand Cervantès écrit *este niño con quien habeis mostrado el estremo de vuestra caridad* (Nov. ej. 179), explicable peut-être par le fait qu'on lit quelques lignes plus bas : *los estremos de la gala y de la bizarría estaban en él todos juntos* et *con tantos estremos de hermosura* (52), de sorte donc que *estremo* n'est absolument plus considéré comme un adjectif; *el estremo* est plutôt un pur substantif. Il y a équivalence absolue du masculin avec le neutre dans des exemples comme *el interior del libro*, *el vacío de su corazón* (le vide de son cœur) et autr. sembl. D'un autre côté *lo* apparaît parfois quand l'adjectif employé substantivement désigne directement une chose : cf. *dos tragos de lo añejo* (deux coups de vieux vin, D. Q. II, 3), où en effet *añejo* se trouve évidemment pour *vino añejo*. Ce fait est d'autant plus frappant que, là précisément où l'adjectif adopte la nature du substantif, c'est uniquement *el* qu'on emploie : cf. *el frío* (le froid), *el pasado* (le temps passé) par opposition à *lo pasado* (ce qui est passé).

Cf. A. TOBLER, Beitrage II, 184-191, où l'auteur reconnaît également « une certaine hésitation dans les habitudes de la langue ». Le portugais, dans l'emploi de l'article, ne distingue pas entre masculin et neutre; les adjectifs substantifiés y sont exclusivement traités comme des masculins : cf. *tudo o que sento e todo o insensibil* (Lus. I, 65).

§ 9. Il y a encore un autre point de contact entre le substantif et l'adjectif, c'est-à-dire qu'un SUBSTANTIF UNI À LA PRÉPOSITION *de* peut recevoir tout à fait la valeur d'un adjectif. Un exemple classique en a déjà été mentionné au t. II, p. 618 : *débonnaire*, qui est à présent, même dans sa forme, devenu adjectif,

mais qui représente proprement *de bon aire* et qui, dans l'ancienne langue, avait pour pendant *de put aire*; cf. en prov. *la plus de bell aire* (Flamenca 117). La formation est un peu différente dans le norm. *dōrible* (II, § 408), où l'expression qui adopte une signification adjectivale, *d'heure*, a reçu également un suffixe adjectif. En somme, les langues romanes affectionnent bien plus vivement que l'allemand et même que le latin cette façon de remplacer les adjectifs par des périphrases; c'est ainsi notamment qu'elles ont complètement délaissé les adjectifs de matière, de sorte qu'à un lat. *corona aurea* elles opposent en (13) roum. *cunună din aur*, en ital. *corona d'oro*, en franç. *couronne d'or*, en esp. *corona de oro*, en port. *corôa de ouro*, usage dont on peut déjà montrer les commencements dans la langue populaire de Rome à l'époque impériale. Pour les indications d'âge et pour désigner des qualités plus abstraites, *de* est également préféré : en ital. *un uomo di quarant' anni*, franç. *un homme de quarante ans*, esp. *un hombre de cuarenta años*, port. *um homem de quarenta annos*; en ital. *uomo di merito, di valore, di talento*, franç. *homme de mérite, de courage*, esp. *hombre de pecho, de mérito*, etc. Puis c'est aussi de là que vient, dans les premiers temps surtout, l'emploi si fréquent de combinaisons comme l'ital. *questa mi sembra più bella e di maggior valuta* (Nov. 8), *pochi e di picciolo conto* (Leop. 128), l'a.-franz. *les plus sages de la cité et de plus grant nobileté* (Thèb. 8203), le prov. *rey o duc cuit o marques valer o d'aussor paratge* (Uc Brun. 2, 55), l'esp. *rico y de gran linage* (Amadis 12 b), *era falso y de relumbron* (J. Valera, Com. Mend. 125). C'est encore ici qu'il faut placer l'ital. *uno d'assai cittadino* (Sacch. 68), *una d'assai femmina* (Lasca 127, 17), *un uomo dabbene*, puis *non sarà di disturbo* (De Marchi, Giac. id. 10), le franç. *cet achat d'hier au soir* (Bourget, Id. trag. 132), l'esp. *todas las rosas de por ahí* (J. Valera, Com. Mend. 31). Cf. encore d'autres exemples semblables au § 251.

## II. Les Adjectifs Verbaux

§ 10. Les participes appartiennent aussi bien au système verbal qu'au système nominal : considérés dans leurs formes, on a l'habitude de les étudier (bien que peut-être on puisse

contester la légitimité de ce procédé) au chapitre de la conjugaison; mais, envisagés dans leur signification, ils ont beaucoup plus de points de contact avec le nom qu'avec le verbe. Des quatre formes latines *cantans*, *cantatus*, *cantandus* et *cantaturus*, les deux premières ont seules persisté, tandis que la troisième n'a laissé que de rares débris pétrifiés (II, § 512) et que la quatrième a disparu sans laisser de trace. Sans doute le participe futur passif lat. *cantandus* et le gérondif *cantandi*, -o etc. sont une seule et même forme, et l'ablatif de cette dernière est demeuré en roman; mais cet ablatif est une forme qui reste toujours invariable, quels que soient le genre et le nombre du mot qui s'y rapporte, lequel est variable : il est donc dépourvu (14) précisément des caractères formels les plus essentiels des adjectifs, ce qui ne permet pas de le considérer comme un adjectif verbal. Il ne reste donc que le participe en -t et le participe en -nt, pour employer les dénominations les plus exactes, car celles de participe passé et participe présent, généralement usitées, éveillent des idées inexactes.

### 1. Le Participe en -t

§ 11. Les participes formés de thèmes verbaux à l'aide de -tus (-sus) sont originairement des adjectifs qui représentent une action comme une qualité ou une caractéristique inhérente à l'objet : *homo potus* est un homme chez qui, au moment où il est désigné comme *potus*, l'action de boire est caractéristique, par conséquent un buveur ou un homme qui a bu ou un homme qui aime à boire; *caro cocta* est de la viande à laquelle on reconnaît le caractère d'un objet qui est ou a été soumis à la cuisson, etc. Si donc ces adjectifs n'expriment d'abord aucun rapport déterminé ni avec n'importe quel temps, ni non plus avec l'actif ou le passif, ils pouvaient cependant dégager facilement une signification passée et, quand le sens du verbe le permettait, une signification passive : cf. *cenatus* (qui a mangé), *ausus* (qui a osé), *praeteritus* (passé), *profectus* (parti), *consultus* (expérimenté), *nupta* (mariée), *sol occasus* (le soleil couché), *placitus* (qui plaît, agréable), *scitus* (qui sait, expérimenté), *tacitus* (qui se tait, discret); puis alors *cantatum* (ce qui est



chanté), *jactatus* (jeté), etc. Comme en beaucoup de cas le verbe auquel ils appartiennent est un déponent (*proficiscor* à côté de *profectus*), les grammairiens ont pris l'habitude de considérer le sens actif comme une particularité des déponents et, partant de là, ils ont même inventé les semi-déponents : *gaudeo*, *gavisus sum*. Mais le nombre des formes en *-t* qui ne présentent pas strictement la signification à la fois passée et passive, est assez considérable pour montrer que pareille théorie ne correspond pas à la réalité des faits, mais plutôt que le participe en *-t* a eu d'abord et de tout temps en latin un sens général qui, selon l'emploi et la signification du verbe, répondait tantôt mieux à l'expression passive, tantôt mieux à l'active. Si l'on peut parler d'un développement plus intense de l'idée passive, c'est uniquement en tant que les verbes qui possèdent un passif, peuvent aussi, sans aucune restriction, former un participe en *-t*, ce qui n'est pas le cas avec les verbes purement actifs : cf. *cantatus*, *jactus*, *doctus*, *profectus*, mais pas de *ventus* (venu) et autr. sembl. (15)

§ 12. Or le roman continue cet état de choses du latin, et cela non seulement en conservant la signification dépourvue de valeur temporelle, mais en outre en faisant toujours plus complètement abstraction de la tendance assez nettement prononcée à l'expression du passif : toutefois, en compensation, il exprime avec d'autant plus de précision l'idée de l'action accomplie. Il est vrai que l'ital. *cantato*, comme le lat. *cantatus*, signifie « chanté » au sens passif, mais après cela l'italien dit aussi *venuto* « venu », c.-à-d. « quelqu'un qui est venu », tandis que le latin s'élève tout au plus jusqu'à un *ventum est*. Si, dans la période romane, tout verbe donné peut, quelle que soit sa signification, former un participe en *-t*, cette différence fondamentale entre le latin et le roman doit être en rapport avec la disparition du passif. En effet, aussi longtemps que *cantatur* subsistait, *cantatus est* pouvait exprimer une certaine opposition avec lui; on pouvait se figurer que *cantatus est* se trouve avec *cantatur* dans le même rapport que *cantavi* avec *cantat*. Ainsi, p. ex., s'il est vrai que l'expression *jacta est alca* n'avait d'abord d'autre sens que « le dé est jeté », il s'y trouve

cependant la notion claire d'une action terminée au moment présent, précisément comme *jecit* au sens de parfait-présent exprime aussi une action terminée au moment présent. Or, comme le passif ne possédait pas de forme correspondante à *jecit*, *jacta est* n'adopta pas seulement cette signification facilement explicable et d'ailleurs justifiée; il fut alors également employé pour le parfait historique et reçut d'après le contexte les trois sens : le dé est jeté, fut jeté, a été jeté. Il va de soi qu'à la longue cette situation devait changer; bientôt même, dans les cas où il s'agissait d'exprimer le passé, *fuit* prit la place de *est*, et *jactus* conserva son ancienne acception, qui n'était pas proprement passive. Or ce changement entraînait aussi la possibilité de créer une forme nouvelle : *ventus*, et en effet cela se fit aussi d'autant plus facilement que, dans beaucoup de cas précisément, la signification était encore plus générale : cf. *ausus*, *profectus*, *fisus* etc. Les rapports avec le part. en *-nt* seront étudiés au § 15.

Cf. K. BRÜGMANN, *Die mit dem Suffix -to gebildeten Partizipien im Verbalssystem des Lateinischen und des Umbrisch-Oskischen*, I. F. V. 89-152.

§ 13. La signification plus générale s'observe encore en roman dans les exemples qui vont suivre. ROUMAIN : *om băut* (un homme qui a bu), *măncat* et *cinat* (qui a mangé), *oi păscute* (agneaux qui ont pâture), *vacă fatală* (vache qui a vélé), *scolar răspuns* (écolier qui a répondu) etc. dans une proportion très étendue, ensuite *ăiurat* (qui rôde), *adormit* (endormi), en a.-roum. *ajunat* (qui jeûne, jeûneur), *temut* (craintif) Cod. Schei. 32, 18, et encore aujourd'hui *crezut* (crédule), *înțelept* (intelligent; le part. actuel est *înțeleș*), *tăcut* (qui se tait, discret), *plăcut* (qui plaît, agréable). — ITALIEN : *accorto* (prudent), *ardito* (hardi), *attentato* (attentif, sage), *avveduto* (avisé), *simulato* (dissimulé), *inteso* (attentif), *fidato* (intime), *finto* (feint, rusé), *smemorato* (qui a perdu la mémoire, étourdi), *pentito* (repenti), *ragionato* (raisonnable), *riposato* (reposé, tranquille), *saputo* (qui sait, expérimenté), *sentito* (prudent). — FRANÇAIS : *dissimulé*, *entendu*, *juré*, *parjuré*, *osé*, *recru*, *repenti*, *renié*, *raisonné*; les exemples sont beaucoup plus nombreux

dans l'ancienne langue : *araisnié* (causeur), *celé* (qui cèle, caché), *conëu* (qui connaît, savant), *decëu* (qui déçoit, trompeur), *dessëu* (qui ne sait pas, déraisonnable), *forfait* (qui a forfait), *feoné* (qui a mis bas), *menti* (très menteur), *passé* (qui a dépassé), *pensé* (qui pense, réfléchi), *mescrëu* (mécréant), *porvëu* (qui pourvoit, prévoyant), *porpensé* (qui pense, réfléchi), *sorfait* (impertinent), *taisi* (qui se tait, silencieux), *tres-sué* (en sueur). Il en est de même en provençal, où il pourra suffire de citer *issernit* (prudent), *saput* (qui sait, entendu), *disnat* (qui a diné, rassasié : *e dejus e disnat* Appel, C. 97, 18).

— ESPAGNOL : *admirado* (qui admire, étonné), *agradecido* (reconnaissant), *atentado* (avisé), *atrevido* (hardi), *bebido* (qui a bu, ivre), *bien hablado* (éloquent), *callado* (discret, silencieux), *cansado* (importun), *creído* (crédule) et *descreído* (incrédule), *disimulado* et  *fingido* (dissimulé, feint), *encarecido* (qui enchérit, pressant), *dormido* (endormi, dormant), *entendido* (entendu), *fiado* (fidèle, confiant), *desconfiado* (défiant), *leído* (qui a beaucoup lu), *escribido* (qui a beaucoup écrit : *es mi señora muy principal, muy honesta, muy recogida, muy discreta, muy leída y muy escribida* Nov. ej. 377), *menosconsiderado* (inconsidéré), *mirado* (circonspect), *olvidado* (oublieux), *osado* (osé), *arrepentido* (repenti), *pesado* (de poids, important), *prevenido* (qui prévient, prévoyant), *porfiado* (entêté), *presumido* (qui présume, présomp-tueux), *razonado* (raisonnable), *reposado* (reposé, calme), *sabido* (qui sait, expérimenté), *sufrido* (qui souffre, endurant), *valido* (valable), *sentido* (sensible, susceptible), et de plus en a.-esp. *acordado* (prévoyant), *errado* (Berceo, S. Mill. 100 : qui erre, égaré), *membrado* (réfléchi), puis avec un sens manifeste de parfait : *cenado, comido* et en a.-esp. *yantado, la parida* (Berceo, Mil. 536 : l'accouchée). Cf. encore *la familia de Soles continuaba comunicada con sus vecinos* (J. Valera, Com. Mend. 168). — PORTUGAIS : *callado, esquecido* (oublieux), *lembrado* (réfléchi), *o somno carregado* (Lus. 6, 40), *errado* (Graal 47 : qui erre, se trompe), etc.

Pour l'ancien français, cf. A. TOBLER, Beitr. I, 122 à 134, où l'on trouvera d'autres indications bibliographiques. La distinction qui y est établie entre les participes de verbes réfléchis et de non-réfléchis n'a pas été reprise ici, parce que, comme on le voit par le latin, le

sens du participe est tout à fait indépendant du complément que régit le verbe. Selon W. FÖRSTER (note au Chev. II esp. 11494), le sens actif se serait d'abord introduit dans des expressions telles que *mesfaiz me sui*; et puis, comme, en même temps que *mesfaiz me sui*, on pouvait dire aussi *mesfaiz sui*, le participe d'autres verbes non-réfléchis aurait, lui aussi, pris le sens actif; mais cette explication suppose que le phénomène est seulement d'origine française et ne remonte pas déjà au latin; de plus, elle est contredite par le développement historique du français, qui enseigne que le pronom réfléchi, au lieu d'être tombé dans *mesfaiz sui*, s'est au contraire introduit par analogie dans *mesfaiz me sui*.

(18) § 14. Nous avons déjà montré (II, § 395) par une série d'exemples que les participes peuvent finalement devenir de purs adjectifs; aussi la seule question à résoudre ici est celle de savoir quand ce cas se présente, en d'autres termes où se trouve la ligne de démarcation entre l'adjectif et le participe. On pourrait être tenté d'abord de la chercher dans le fait que le rapport temporel marqué par le participe est le caractère essentiel qui en fait un élément du verbe; mais un regard jeté sur les § 11-13 suffit à montrer le peu de fondement de cette explication. Que l'on considère son origine première ou son emploi à n'importe quelle époque du développement latino-roman, la valeur temporelle n'est pas un élément essentiel de nos participes; au contraire, elle y a toujours été introduite par le contexte uniquement, et si parfois elle a pris une certaine prépondérance, jamais elle n'est arrivée à dominer définitivement. Et d'autre part, supposé même que l'idée de temps soit essentielle aux participes, ils pourraient néanmoins, tout en la conservant, devenir des adjectifs, parce qu'il est tout à fait inexact de dénier aux adjectifs proprement dits la propriété d'exprimer des rapports temporels. Pareille supposition est déjà contredite par le fait attesté au t. II, p. 416, que des adjectifs peuvent parfois être employés comme participes; mais avant tout il y a cette considération que les adjectifs aussi possèdent un sens temporel bien prononcé, ainsi qu'il ressort clairement en franç. d'une comparaison entre *la grande armée* et *l'armée victorieuse*. En effet, la première de ces expressions se rapporte au présent : « la grande armée » est celle qui est grande à l'époque où se transporte celui qui parle, tandis que la seconde se rapporte à un moment passé : « l'armée victorieuse » est celle qui a

remporté une victoire. L'adjectif *victorieux* a donc, dans ce cas, tout juste la même valeur de prétérit que le participe *vaincu* dans *l'armée vaincue*. Il y a encore d'autres cas où les adjectifs expriment souvent une distinction entre les moments de la durée : ils contiennent donc quelque chose de ce qui caractérise le verbe ; ainsi *immortel* indique le futur : quelqu'un qui ne mourra pas, etc. Si donc on peut dire que les participes indiquent plus souvent et plus clairement que les adjectifs un moment déterminé de la durée, cependant, comme il ne s'agit précisément que d'une différence quantitative, on ne peut pas invoquer l'absence ou la présence de l'idée de temps comme un caractère différentiel du participe et de l'adjectif. C'est aussi un signe diacritique de pure apparence que la possibilité pour le participe de recevoir un régime. On dit en esp. *callar alguna cosa* et *habiendo callado a. c.*, mais on ne peut pas dire *un hombre callado a. c.* Dès lors, on serait autorisé à conclure que le participe est entièrement passé à l'état d'adjectif lorsqu'il ne peut plus recevoir un régime comme le verbe. Incontestablement, cela est exact ; seulement, ce critère fait défaut dans bien des cas, soit que les verbes en question n'aient par nature aucun complément, soit qu'ils l'introduisent avec *de*, comme p. ex. l'esp. *olvidarse* (oublier). Il y a encore un autre point, relatif à la forme : nous devons voir des adjectifs, et non des participes, dans l'ital. *stretto*, franç. *étroit* etc., car c'est *strinto*, *étréint* qu'on a fait servir comme participes ou, pour mieux dire, dans les cas où le participe, venant à s'unir à *esse*, *habere* etc., se trouve étroitement en rapport avec des formes du verbe à un mode personnel, il se modèle alors sur celles-là ; ainsi, comme on dit en ital. *stringe, strinse ed ha stretto*, on en arrive facilement à dire *strinto* au lieu de *stretto*, tandis que, dans *la strada stretta*, *strinto* ne peut pas s'introduire, du moins sans difficulté. Mais avec cela l'on n'est pas encore au bout de toutes les difficultés, car le toscan populaire emploie très couramment *strinto* précisément, à la place de *stretto*. Une dernière différence à signaler, c'est que le participe renferme l'idée d'action, l'adjectif celle de propriété : on peut donc dire que le transfert du participe aux adjectifs est accompli lorsque le dernier sens l'emporte. Naturellement,

nous ne tenons absolument aucun compte de la manière dont ces adjectifs sont rendus en d'autres langues. Si les Allemands traduisent p. ex. le franç. *osé* tantôt par « *gewagt* » (qui est osé), tantôt par « *verwegen* » (téméraire), ce n'est pas une raison pour dire que le franç. *osé* soit une fois participe, une autre fois adjectif; tout ce qu'on peut affirmer, c'est que dans ce cas le français ne connaît pas une distinction que l'on fait en allemand.

## 2. Le Participe en *-nt*

§ 15. Il y a deux formes de participes dont la valeur phonétique est à peu près identique et qui même, en français, se sont entièrement ou presque entièrement confondues : ce sont le participe présent *cantante* et le gérondif *cantando*. Dans leurs fonctions aussi, elles se touchent de fort près : on peut même dire que, dès l'époque antéromane, la dernière avait pris de plus en plus la place de la première, celle-ci n'ayant conservé une existence plus ou moins artificielle que dans un nombre restreint d'exemples où elle a la valeur d'un adjectif. A l'origine, le participe en *-nt* exprimait la durée; sa signification était purement active. Tandis que *legit* peut signifier « il commence à lire, il a coutume de lire, il lit pendant quelque temps, il lit en ce moment » et par conséquent désigne une action inchoative, itérative, durable ou momentanée, il ne s'attache à *legens* que l'idée de durée « pendant la lecture », comme on le voit notamment (20) aussi dans les langues slaves, qui distinguent des autres verbes ceux qui marquent la durée : elles tirent uniquement de ceux-ci leur participe en *-nt*. Ainsi se trouve marquée la différence entre *tacens* et le *tacitus* étudié au § 11 : tous deux peuvent signifier la même chose, en ce sens que *tacitus* PEUT aussi, le cas échéant, désigner comme une propriété durable un caractère spécifique exprimé par l'idée verbale. Mais, ce qui dans *tacitus* n'est qu'un sens possible entre beaucoup d'autres, et par conséquent non-inhérent au groupe phonétique *-to-*, est dans *tacens* le sens unique ou, tout au moins, le sens original et de beaucoup le plus fréquent. Il existe encore une autre différence essentielle entre les deux formes : le participe en *-t* est en dehors des rela-

tions de temps et s'unit, par conséquent, au simple thème verbal; au contraire, le participe en *-nt* marquant la durée, on ne le conçoit d'abord que joint à des formes temporelles ayant le même caractère, c'est-à-dire aux formes d'imparfaits, tandis que par son sens il se trouve exclu du domaine des parfaits (§ 101 sqq.); il en résulte qu'il se combine avec le radical du présent et, par conséquent, qu'on ne dit pas seulement *cantans* comme *cantatus*, mais aussi *stringens*, bien qu'on ait à côté *strictus*. Mais, si la nature de son emploi assure au participe en *-nt* une étroite corrélation avec le verbe, en revanche elle augmente d'autant pour lui le danger d'être complètement supplanté par une forme rivale, et de fait cette élimination s'est produite, favorisée par cette tendance de la langue à remplacer la tournure adjectivale par une tournure adverbiale. Exemple : une phrase telle que *Catonem vidi in bibliotheca sedentem* (j'ai vu Caton dans la bibliothèque dans la position d'un homme assis) devient en italien *vidi Catone sedendo in biblioteca* (j'ai vu Caton alors qu'il était assis dans la bibliothèque). Cette complète altération de sens devait ou bien causer la perte de l'adjectif verbal, ou bien aussi l'entraîner hors de sa sphère et le faire passer au rang d'adjectif. En réalité, c'est la dernière alternative qui s'est réalisée, et le plus souvent comme suit : le participe, ayant subi une certaine modification de sens, a par suite perdu presque toute attache avec le verbe; plus rarement, c'est parce que la forme du participe diffère beaucoup de celle du verbe, comme dans *puissant* (II, § 517), que cette modification s'est produite. Mais la différence principale consiste surtout en ce que l'idée de durée disparaît graduellement, et que le sens de durée limitée est remplacé par celui de caractère désormais permanent. Ainsi, par le franç. *un excellent homme*, on entend non pas un homme qui excelle pendant le moment où l'on énonce quelque chose sur son compte, mais un homme à qui cette qualité est toujours inhérente. Au contraire, dans la phrase latine précitée, *legentem* n'a d'autre durée que celle de *vidi*; à la rigueur il se rapporte encore aussi à l'instant où *vidi* a été prononcé, mais il ne le dépasse pas. Cette extension de sens des participes en *-nt* peut encore se prouver aussi d'une autre façon : parfois, en effet, à l'instar des participes en *-t*, ils peuvent se borner à indiquer

d'une façon tout à fait générale qu'une action est la marque distinctive d'un individu, de sorte que par là ils prennent directement un sens passif. L'équivalence des deux groupes de formes saute aux yeux rien qu'à voir l'allemand traduire par le participe passé « *ausgezeichnet* » l'ital. *eccellente*, franç. *excellent*. A tout prendre, il est vrai, le nombre des exemples paraît assez restreint, et il n'y a guère que le français qui semble en posséder, car l'ital. *un mio conoscente* (une de mes connaissances) signifie au fond : quelqu'un qui me connaît, et *pagare a pronti contanti* (payer comptant) ainsi que *denari paganti* (argent comptant) pourraient bien être simplement la traduction des termes français correspondants. Mais le français, lui, en offre des exemples dans tous les temps, autrefois comme aujourd'hui. Ainsi il traduit le lat. *notum fecisti* par *feis conosant* (An. rat. 14, 3) et la locution correspondante *faire entendant* (faire savoir) est assez fréquente; *dieus mescreans* (Enf. Og. 5888 : un dieu auquel il ne faut pas croire), *prisant* (estimé ou estimable), *voiant* (voyant = visible), *buvant* (potable), sans tenir compte de verbes unipersonnels comme *chaut me* (il me chaut, m'importe), *chaland* (intéressé), *poise me* (il me pèse, peine), *pesant* (peiné) etc. Le franç. mod. connaît encore *une ville passante*, *argent comptant*, *carte payante*, *prix coittant*, *chemin bien roulant* et quelques autres locutions. Si même, comme on le voit par le premier des exemples précités, où le participe en *-nt* rend directement un lat. *notum*, on peut dans l'un ou l'autre cas remplacer le participe en *-nt* par celui en *-t*, en général il n'en subsiste pas moins entre eux deux une démarcation assez nette : c'est ce que prouve à l'évidence notamment une comparaison entre *buvant* et le roum., *bebido* esp. etc. mentionné au § 13 : l'un signifie « potable », l'autre « ivre » ou « rassasié de boisson »; de même l'a.-franç. *doutant* veut dire « redoutable », tandis que le roum. *temut* a le sens de « craintif ». Donc, les adjectifs verbaux en *-nte* représentent l'action en ce qu'elle a de caractéristique par rapport à celui qui parle; ceux en *-to* la représentent ainsi par rapport à l'être caractérisé par l'adjectif; chez les premiers, ce sens est primitif; chez les seconds, il n'est que secondaire : il provient de l'idée de durée dans le passé et date d'une époque où les formes, se détachant

(22)



du système verbal et devenant d'un usage moins fréquent, admettent aussi dans leur sens une certaine imprécision. En ce qui concerne, indépendamment de cela, l'emploi des adjectifs en *-nte*, on s'en rapportera aux prescriptions formulées par les grammairiens pour déterminer quels sont les verbes ainsi employés, prescriptions que d'ailleurs l'usage courant ne respecte guère; voyez en effet, en Italie p. ex., outre Leopardi (qui, lui, a dû subir l'influence du latin), Mathilde Serao, qui fait de nos jours un emploi assez fréquent de ces adjectifs : cf. *quella filosofia così amara, così dura... così trapelante l'egoismo e la crudeltà* (Serao, Ad. Am. 73), *la luce divampante delle fiamelle a gas* (76), *il gran pianerottolo vivido di luce, brulicante di gente, la quale ascendeva pian piano, già tranquillizzata, già assorbente... il piacere dello spettacolo, pregustando quello che avrebbe avuto nella sala* (76), *le signore, formanti un quadro di stoffe seriche* (77), *la fittissima platea nereggiante* (77), *sembrava una statua, sgorgante della linea netta di quell'abito* (78), *esse erano dissimiglianti* (78), *i capelli formanti un nimbo* (78), *era apparso Cesare Dias, portante sul viso bello... la fittizia eccitazione delle sue serate* (80), *grida strazianti di cuori angosciati* (81), etc.

On trouvera, sous ce titre caractéristique : *Partizipia präsentis mit Ausartung des Sinnes* (Participes du présent à sens dégénéré), de plus nombreux exemples pour le vieux français chez A. TOBLER, Beitr. I, 32-44; ajoutez-y les observations de A. STIMMING, Zs. X, 552 sq. Malgré l'étroite parenté du sens de quelques-uns de ces participes avec le participe futur passif latin, on ne peut pas songer à chercher celui-ci dans ceux-là : c'est ce qui résulte déjà de ce fait invoqué à bon droit par A. Tobler, qu'on ne rencontre jamais une finale féminine *-ande*; mais nous ne pourrions pas même admettre que, par une sorte de méprise (*-nte* et *-ndu* ayant dû se confondre en français sous la forme *-nt*), *-nt* = *-nte* ait usurpé dans quelques cas la fonction de *-nt* = *-ndu*, car *-ndu* selon toute apparence avait péri depuis longtemps quand *-nt* adopta cette signification nouvelle.

### III. L'Infinitif

(23)

§ 16. L'infinitif latin est une forme invariable qui a pour base le radical du présent, et qui marque l'action sans aucune notion accessoire de personne et de temps, c.-à-d. d'une manière purement abstraite. Ce qui le différencie surtout des noms abstraits

verbaux proprement dits, c'est l'absence de flexion et, par conséquent, une fidélité plus grande à son sens fondamental, une incorporation plus solide au système verbal; les noms abstraits verbaux à flexion, au contraire, suivant l'observation faite au t. II, § 401, manifestent une tendance très prononcée à prendre des significations concrètes. Il est vrai que, même en latin, l'infinitif dans son emploi syntaxique présente une intime affinité avec le nom, en ce sens qu'il peut remplir les fonctions de sujet et de régime ou recevoir un possessif : *tuum cantare* (ton chant); mais cependant cet emploi reste toujours borné aux deux cas non-fléchis même au neutre : *cantare*, employé comme nominatif et comme accusatif, répond à *mare*, tandis qu'on ne lui a pas donné de gén. *cantaris* pour faire pendant au gén. *maris*. Mais ensuite la réduction progressive des cas à deux ou même à un seul, qui s'est opérée au cours du développement bas-latin et roman, a fait disparaître la séparation que la différence des formes avait élevée entre l'infinitif et le substantif. Dès lors un rapprochement, voire même une fusion complète pouvait s'accomplir sans peine, et en réalité, comme nous l'avons déjà dit au t. II, § 392, elle s'est produite dans une proportion considérable. Or, par le fait même, l'infinitif acquérait aussi la faculté de prendre un sens concret, ce qui paraît dans certains cas s'être produit très tôt, notamment p. ex. dans *bibere* (l'action de boire, la boisson), car l'ital. *abbeverare*, le franç. *abreuver* doivent remonter à un primitif *adbiberare*, datant du latin déjà et tiré de l'infinitif; de même dans *vivere* (le fait de vivre, la subsistance), qui reçoit alors un pluriel : en ital. *i viveri*, franç. *les vivres*, esp. *los viveres*, port. *os viveres*. Toutefois, si l'on excepte le roumain, aucune des langues romanes n'a été jusqu'à détacher entièrement l'infinitif du système verbal; au contraire, en ce qui concerne la syntaxe, une preuve de sa valeur verbale se trouve notamment dans son union encore fréquente avec le pronom personnel, et non avec le possessif; ainsi l'on dit en ital. *il vederti*, en esp. *el venir yo* etc. En revanche, l'assimilation de l'infinitif au substantif en roman est manifestement attestée par le fait qu'on n'y distingue pas si l'être ou l'objet auquel une action se rapporte, exécute cette action ou bien la subit, c.-à-d. qu'il n'y a pas de différence en franç. entre *ce vin*

*est prêt à boire et je suis prêt à boire.* Cf. encore l'ital. *ti udivo lodare*, ce qui peut vouloir dire : « j'ai entendu que tu louais » et « j'ai entendu que tu étais loué », franç. *je l'ai laissé chercher*, esp. *le hizo prender*, l'ital. *è da lodare*, franç. *il est à louer*, esp. *es de alabar*, l'ital. *buono da mangiare*, franç. *bon à manger*, esp. *bueno de comer*, l'a.-franz. *murs ne citez n'i est remes a fraindre* (Rol. 5), *en ton pooir somes a destruire et a mal traitier* (Chev. II esp. 2074), *ainçois voil estre rois que la teste couper* (G. Bourg. 232), le prov. *non l'aguessas adug en aquesta islla fera morir a mala mort e donar a serpentz* (Appel, C. 8, 102), autant de cas où le latin, s'il avait dû se servir de la construction infinitive, aurait eu recours à l'infinitif passif.

§ 17. Une place spéciale revient au PORTUGAIS pour la distinction qu'il établit entre l'infinitif fléchi et le non-fléchi ou, pour mieux dire, entre l'infinitif personnel et l'impersonnel (II, § 128); et l'on peut dire d'une façon générale que le premier a plutôt un caractère verbal, l'autre un caractère nominal. En ce qui concerne leurs sphères d'emploi respectives, l'infinitif personnel remplit d'abord et surtout le rôle de sujet, ce qui arrive particulièrement lorsqu'il importe que le sujet de l'infinitif soit exprimé. Une phrase telle que *basta ser dominante* n'est pas suffisamment claire en ce qu'elle n'indique pas qui est « dominant ». Or, l'usage roman permet de rendre cette idée par le pronom-sujet : *basta ser eu dominante* ou *ser tu dominante* etc. Mais, comme en d'autres cas *ser (eu)* a pour correspondant un *seres (tu)*, il arriva, comme nous l'avons déjà dit dans la Morphologie, qu'ici aussi, au lieu ou à côté de *ser tu* à la deuxième personne, on adopta *seres* et même *seres tu*, qui paraît encore mieux correspondre à *ser eu*. Originellement restreint aux phrases où le sujet de l'infinitif différerait de celui du verbe à un mode personnel, et n'était exprimé nulle part ailleurs, l'infinitif personnel acquit ensuite une extension graduelle; on l'employa d'abord lorsque son sujet était régime d'un verbe actif : (25) *vimolos morrerem* (nous les vîmes mourir), bien qu'ici *morrer* seul eût complètement suffi; puis on y eut même recours lorsque les deux verbes avaient le même sujet : *podéis comerdes* (vous pouvez manger). Toutefois, dans les derniers cas, chez les écrivains plus châtiés, il faudrait *comer*. En effet, généralement,

avec l'infinitif prépositionnel surtout, les sujets étant les mêmes, on jouit d'une certaine liberté; mais, lorsqu'ils sont différents, c'est chaque fois la forme personnelle qui apparaît; l'a.-port. *e poys que vos deus aguise d'irbi* ne pourrait se rendre aujourd'hui que par *de irdes*.

Cf. H. WERNEKE, *Zur Syntax des portugiesischen Verbuns*, Weimar 1885; R. OTTO, *Der portugiesische Infinitiv bei Camões*, R. F. VI, 299-394; K. MICHAELIS, *Der portugiesische Infinitiv*, R. F. VII, p. 1-74; H. SCHUCHARDT, *Litbl.* 1892, 197-206.

§ 18. Le ROUMAIN, lui aussi, possède deux formes, l'une en *-are*, *-ire* etc., qui s'emploie tout à fait comme un substantif, par conséquent en qualité de sujet, de régime, etc., et sans aucune restriction. Ce qui atteste encore son caractère de pur substantif, c'est qu'à l'instar des autres substantifs verbaux abstraits du roumain, elle prend le genre féminin (II, § 377 et 379). Mais on retrouve encore une trace de son ancienne valeur d'infinitif dans son union fréquente avec *da* : *da de ştire* (Cânt. Mold. 336, faire savoir), *în ştire* (Basmé 147, 29), *la ştire* (Gaster I, 99, 14), puis *la mâncare* (Basmé 262, 30 : à manger), *frumoase la vedearé, şi dulci la gustare* (C. B. I, 347, 6 : belles à voir et bonnes à manger), *o piatră, mică era şi în vedearé, însă nime nu o putea rădică* (C. B. II, 43), en macéd. *easte to alăudare* (Weig., Arom. 29, 11 : est à louer) etc. La seconde forme, en *-á*, *-í* etc., est d'un emploi fort restreint. Abstraction faite de quelques expressions presque pétrifiées et dont le retour fréquent a manifestement assuré le maintien, on ne la trouve qu'unie à la prép. *a*. En cela, le roumain se détache des langues-sœurs, mais offre une certaine conformité avec l'albanais, de sorte qu'on peut admettre une influence illyrienne, qui se serait produite à peu près de la manière suivante. Semblable à d'autres langues anciennes, l'illyrien paraît n'avoir point eu d'infinitif, mais s'être tiré d'affaire au moyen du datif des substantifs verbaux. Puis, à l'époque de la romanisation, quelques types fixes persistèrent seuls, tels que *volo cantare*, en roum. *voïü cãntá*; *possum cantare*, en roum. *poçü cãntá*; *scio cantare*, en roum. *şiiü cãntá*, et *non habeo quod cantare*, en roum. *nu am ce cãntá*; mais, à part cela, on n'a que des emplois correspondants à ceux du latin avec la prép. *ad*. Or, si cette tournure

a pu à son tour introduire aussi l'emploi du type *ad cantare* dans tout le domaine du lat. *cantare*, il semble cependant qu'à une époque ultérieure, mais également préhistorique, quelque autre influence a de nouveau refoulé l'infinitif, c'est-à-dire qu'à « je veux, peux chanter » etc. on a substitué la locution plus explicite « je veux, peux que je chante », en roum. *voïŭ, poŭŭ să cânt*. Par cet usage, le roumain se rattache d'une part à l'italien méridional : cf. le dialecte de Lecce *ulia ku binkia* (il voulait remplir), le calabr. *vuoggyu mu niëŝu* (je veux m'en aller), d'autre part au grec moderne, au serbe, au bulgare et à l'albanais, de sorte qu'on peut croire qu'ils se sont rencontrés dans un emprunt commun, sans que toutefois on puisse dès maintenant déterminer avec certitude de quel peuple est parti le mouvement, si c'est des Bulgares, des Grecs ou des Illyriens.

Pour plus de détails, cf. Abhandl. Tob., 79-112.

#### IV. Le Nombre

§ 19. Le singulier et le pluriel s'opposent l'un à l'autre tout en se complétant : le premier désigne un individu quelconque, le second une pluralité quelconque, détachés d'une quantité illimitée d'êtres semblables : en ital. *l'albero, gli alberi*, en franç. *l'arbre, les arbres*. Mais, s'il est vrai qu'on envisage d'abord dans ces deux sens leur valeur purement numérale, il peut toutefois arriver que l'idée de pluralité s'efface devant celle de quantité, c.-à-d. que l'attention s'attache à la valeur idéologique plutôt qu'à la valeur numérale, et que le pluriel exprime la totalité des êtres de même nature considérés comme un tout, ce qui le fait repasser au singulier : le lat. *folia*, ital. *foglia* (feuilles, feuillage) s'emploient comme pluriels, le franç. *feuille*, esp. *hoja*, port. *folha* (feuillage, feuille) comme singuliers. Le procédé inverse pourrait aussi se présenter : on trouve en effet des exemples de singuliers désignant un assemblage d'individus conçus comme un tout ; mais ensuite la notion de nombre se détache de la valeur idéologique, et le singulier originaire est (27) considéré comme un pluriel. Donc, au point de vue du sens, la délimitation entre les deux nombres n'a rien d'absolu ; et, comme leurs formes ne se distinguent pas non plus partout,

c'est ainsi que s'opèrent ces transferts du pluriel au singulier et du singulier au pluriel dont il a été parlé au t. II, § 54-55 et § 387. Mais la signification propre au singulier et au pluriel n'est pas le seul point dont nous ayons à nous occuper : il y a encore bien des notions dont l'existence ne se manifeste jamais ou presque jamais que dans un seul individu; ce sont les noms propres, les noms de matière, les noms collectifs et les noms abstraits, et d'autres encore qui presque toujours se présentent à l'état collectif; et alors il s'agit de savoir si et à quelles conditions ces substantifs peuvent aussi recevoir les deux nombres.

Cf. L. TOBLER, *Über den Begriff und besondere Bedeutungen des Plurals bei Substantiven*, Zs. Völkerpsych. XIV, 410-434.

### 1. Le Singulier

§ 20. Le SINGULIER peut avoir une valeur absolue, désigner un seul objet sans prendre égard à d'autres de même nature : en ital. *la casa è bella*, franç. *la maison est belle*, esp. *la casa es hermosa*, ou une valeur distributive, en tant que par le seul individu nommé est également désigné tout autre de même espèce : en ital. *l' uomo è un essere dotato di ragione*, franç. *l'homme est un être doué de raison*, esp. *el hombre es un ser dotado de razon*, ou une valeur collective, quand le seul être désigné sert de représentant à toute la classe : en ital. *l' uomo domina la terra*, franç. *l'homme domine la terre*, esp. *el hombre señorea la tierra*. Dans ces deux derniers emplois, ce qui apparaît le plus fréquemment, ce sont surtout des noms de personnes, et alors le roman exige toujours l'article défini (§ 152); cf. p. ex. le lat. *miles* : *ad conducendum ex Peloponneso militem Cleandro misso* (Curtius 3, 1, 1); il a dû en être de même pour *hostis*, dont l'emploi au singulier a facilité en roman la création du sens de « armée » (II, p. 468); en ital. *il concetto che l' artefice ha dell' arte sua e lo scienziato della sua scienza suol esser grande in proporzione contraria al concetto che egli ha del proprio valore nella medesima*; en franç. *les amies de la jeune fille*, (28) *l'homme y (en Cafrerie) paraît si différent, ils sont d'un beau jaune* (Voltaire, L.); en port. *não parecem ao pecador* (Gaal 113). Parmi les noms de choses, on peut citer ici le franç. *le canon* au

sens de « artillerie ». Ensuite, naturellement, les anciens pluriels en *-a* comme le franç. *vaisselle* à côté de *vaisseau*, l'a.-franz. *raime* (ramure) à côté de *rain* (rameau) etc. (v. II, § 54, 55). Comme *arme* a été d'abord un pluriel, il faut également citer ici l'ital. *s'era armato tutto d'arme bianca* (Lasca 26, il s'était complètement armé d'armes blanches = armure blanche).

En revanche, il me semble qu'on doit expliquer autrement l'a.-franz. *degré* (escalier), dont EBELING (note à Auberée 344) donne de nombreux exemples et auquel il prête un sens collectif. Ici il s'agit plutôt d'un de ces cas où l'on a choisi une partie pour désigner le tout, et c'est par un simple hasard si, en l'occurrence, le tout est constitué par une série de parties semblables. La preuve en est que ce mot reste entièrement isolé et qu'on ne peut le rattacher à aucune des autres classes de singuliers à sens collectif.

§ 21. Il existe des rapports très étroits entre les singuliers à sens collectif et les NOMS DE MATIÈRE. On peut souvent constater en latin et en roman qu'on emploie le nom d'un être individuel au singulier alors qu'il s'agit plutôt de la matière dont cet objet unique est composé : aussi, vu la connexité de sens entre la matière et la quantité, peut-on se demander parfois si ce n'est pas tout simplement ce dernier sens qui prédomine. Ainsi Pline dit déjà *lacus piscem suggerit* (Ep. 2, 8, 1 : le lac produit du poisson) et, en écrivant cela, il pense non à l'ensemble des poissons qui vivent dans le lac, mais à la chair des poissons en tant qu'aliment; de même l'ital. dit *un fiume che ha molto pesce*, le prov. *de pan e de peisson li an dat* (Appel 8, 211), le franç. *il a mangé du poisson*; le lat. *pluma* signifie « plume » et « duvet », de même l'ital. *piuma*, franç. *plume*; le lat. *fructus* a pour sens premier « produit », puis il désigne en latin et en roman les divers fruits, et dans cette acception il s'est donné aussi un pluriel collectif : *fructa* (II, p. 77); mais, en même temps, non pas que la signification ancienne ait persisté, mais par suite d'une modification du sens nouveau, il apparaît aussi comme nom de matière : en ital. *coi fiori eterni eterno il frutto dura* (Tasse, Ger. 16, 10), en a.-franz. *bon fruit et bons vins* (G. Dole 1801), en franç. mod. *se lever avant le fruit* (dessert). Voici encore d'autres exemples : en ital. *i peschi vengono meglio dove la ghianda è meglio*, franç. *la nourriture de l'écureuil sont des*

*fruits, des amandes, des noisettes, de la faine et du gland*, esp. *bellota* (glandée); en ital. *noce*, franç. *noyer*, esp. *nogal* (bois de noyer); en ital. *querce*, esp. *roble* (bois de chêne); peut-être faut-il y ajouter l'ital. *faggio*, esp. *haya*, port. *faia* (bois de hêtre); mais, pour ce dernier, à en juger par la forme, il est plus vraisemblable que le phénomène a suivi la voie opposée, et que c'est « bois de hêtre » qui est le sens premier et « hêtre » le nouveau (v. II, § 403). Il y a encore le prov. *al fenestral cubert de palma e de jonc* (Flam. 837), a.-franç. *de jonc, de mantastre et de glai sont totes jonchiees les rues* (Érec 2364 var.); l'ital. *il fiore degli alberi è indice della primavera*, franç. *être en fleur*; l'a.-franç. *verge* (fagotages) etc. En apparence, ces mots sont de même nature que l'ital. *foglia*, a.-franç. *feuille* (feuillage : cf. encore en franç. mod. *il s'en ira avec la feuille*), esp. *hoja*, port. *folha*, et pour le sentiment linguistique des modernes ils doivent aussi être de même conformation. Mais, envisagés dans leur évolution historique, il y a entre *feuille* (feuillage) et *fruit* (production) cette très grande différence que l'un, issu du pluriel latin *folia*, est originairement un pluriel, tandis que l'autre a toujours été un singulier : par conséquent, là l'idée de matière s'est dégagée seulement de celle de quantité et ici de l'idée de pluralité. Toutefois le prov. *fuelh* pourrait être réuni à *fruit*, *fleur* etc. dans *de blancas flors et de vert fuelh* (Uc Brun. I, 4). Des deux sens de ces mots, l'un a son point de départ dans l'adjectif, l'autre dans le pluriel; mais un troisième phénomène est aussi possible, celui que présente l'ancien latin dans le mot déjà cité *fructus* et dont le roman possède, entre autres, les exemples suivants : en esp.-port. *pescado*, le sens originaire étant « l'action de pêcher » ou « le produit de la pêche, le poisson en tant que substance », puis « toute espèce de poissons, du poisson en général », sens qu'a retenu le portugais, tandis que l'esp. *pescado* désigne ensuite aussi un seul poisson; cf. aussi l'esp. *venado* « le produit de la chasse », « venaison, gibier, cerf ». Il faut également ranger ici le franç. *pavé* (assemblage de pavés, pierre à paver), l'obw. *štrom* (le fêtu de paille, Mährch. 19, 3) de *stramen* (paille); au contraire, le roum. *païū* (fêtu de paille) de *palca* a, de nouveau, une tout autre



formation : c'est un singulier refait sur *paie*, qui avait pris une valeur de pluriel collectif (II, § 387).

M. R. LANG, *The Collectiv Singular in Spanish*, Mod. lang. ass. I, 133-148; A. TOBLER, Beitr. II, 39-48. (30)

§ 22. Suivant l'observation déjà faite au § 19, NE DEVRAIENT S'EMPLOYER QU'AU SINGULIER les noms propres, ceux de lieux, de pays, de personnes, puisqu'ils ne désignent qu'un seul être à côté duquel il n'en existe aucun autre entièrement semblable; les noms des objets dont il n'existe qu'un seul exemplaire, comme *sol*, *luna*, *infernum*, *purgatorium*, *paradisus*; les noms de matière, étant donné qu'ils désignent des choses auxquelles l'idée d'unité reste toujours attachée, même quand la matière est décomposée en autant qu'on veut de parcelles distinctes; les noms abstraits, dont l'idée de nombre est absente à l'origine par cela même qu'ils expriment l'existence des choses sans avoir égard à leur caractère d'unité ou de pluralité. Mais aucune de ces classes de mots n'est rigoureusement confinée dans le nombre singulier. C'est encore avec les noms de la seconde que la règle s'observe le mieux, car au moins les trois séjours entre lesquels la croyance catholique répartit les âmes après la mort, sont encore actuellement uniques en leur genre, et de même le soleil et la lune pour les profanes semblent être seuls de leur espèce. Mais l'astronomie a révélé l'existence de plusieurs lunes, et même les poètes vont jusqu'à parler de plusieurs soleils. En outre on emploie aussi *sol* dans un sens étendu, celui de force du soleil, rayon de soleil, d'où vient en effet à l'esp. *soles*, port. *soes* le sens de « rayons de soleil », de même au port. *tufões* celui de « coups de vent » : cf. *os soes ardentes de julho* ou *os tufões regelados de dezembro* (Diniz, Pup. 2), *soes ardentissimos* (67); au surplus, Lucrèce et, parmi les prosateurs, Pline le Jeune emploient déjà *soles* dans le sens de « ardeur du soleil ».

§ 23. Les NOMS DE PAYS sont parfois transférés ailleurs, de telle sorte qu'un nouveau pays adopte la désignation d'un pays immédiatement limitrophe et déjà connu. Ainsi les Romains vinrent aux prises avec les Gaulois d'abord sur la rive droite,

puis sur la rive gauche du Pô, et plus tard aussi au delà des Alpes : ils appliquèrent à toute la région le nom de *Gallia*, distinguant seulement entre *cispadana* et *transpadana*, entre *togata* et *bracata*; mais alors ils purent aussi les comprendre (31) toutes sous la dénomination générale de *Galliae*, et de là vient qu'on dit également en ital. *le Gallie* à côté de *la Gallia*, en franç. *les Gaules* à côté de *la Gaule*, même pour désigner seulement *la Gallia bracata* et sans que l'emploi du pluriel ait encore une raison d'être historique. On expliquera de même l'ital. *le Indie*, franç. *les Indes*, esp. *las Indias*, port. *as Indias* indiquant l'Inde antérieure (Indoustan), et l'Inde postérieure (Indo-Chine); l'esp. *las Americas*, port. *as Americas* désignant l'Amérique du Nord et celle du Sud. Ensuite, si le français dit encore aujourd'hui *les Espagnes* à côté de *l'Espagne*, cet emploi doit s'expliquer par le souvenir des vastes possessions qu'avait jadis ce pays en dehors de l'Europe; quant à l'expression *les Allemagnes*, encore très courante au xvi<sup>e</sup> siècle, elle se comprend facilement aussi par les circonstances historiques d'alors. On s'étonne davantage de rencontrer *les Russies*, *les Flandres* à côté de *la Russie*, *la Flandre*. Mais les deux langues de l'Ouest vont encore plus loin : lorsqu'il existe deux provinces du même nom, elles mettent aussi ces noms de provinces au pluriel : en esp. *las Asturias*, port. *as Asturias*, déjà au xiv<sup>e</sup> siècle (Rom. IX, 438, 6), d'où vient aussi l'ital. *le Asturie*, franç. *les Asturies*; elles le font aussi lorsque celui qui parle a présentes à l'esprit les diverses parties dont se compose toute une contrée : en esp. *las Españas*, *las Andalucias*. Enfin l'on peut encore mentionner ici l'esp. *los mundos* (l'ancien et le nouveau monde). D'autre part cependant, même pour des noms comme *India*, on préfère le singulier dans des expressions telles que l'ital. *canna d'India* (jonc espagnol ou des Indes), *fico d'India* (aloès), *noce d'India* (noix de coco), *pollo d'India*, le franç. *coq d'Inde* (mais en esp. *junquillo de Indias*, *pavo de Indias*) ou dans des comparaisons comme *l'uivo in Toscana è una piccola India*.

§ 24. LES NOMS DE PERSONNES s'emploient au pluriel pour désigner différentes personnes du même nom : en roum. *Can-*

*tacuzeni*, ital. *gli Scipioni*, *le tre Marie*, franç. *les Bourbons*, *les trois Mariés*, esp. *los Escipiones*, *las tres Marias*, port. *os Escipiões*, *as tres Marias*. Il en est de même quand ces noms sont pris dans un sens figuré pour indiquer les œuvres d'artistes et d'écrivains : en ital. *gli Omeri* (les éditions d'Homère), *i Raffaelli della Galleria di Firenze*; franç. *les Racines*, *les Titieus*; esp. *los Virgílios*, *los Murillos*; port. *os Omeros*, *os Murillos*, puis encore lorsqu'au nom de personne s'attache si étroitement l'idée d'une activité déterminée, de qualités déterminées que le nom propre s'emploie tout simplement comme un appellatif et sert à désigner les personnes qui exercent cette activité ou qui possèdent ces qualités : en roum. *Catonii*, ital. *i Catoni*, franç. *les Catons*, esp. *los Catones*, port. *os Catões* dans le sens de « censeurs austères ». Nous avons montré par quelques exemples (II, § 390) de quelle manière les noms propres peuvent ensuite passer ainsi à l'état de simples appellatifs. (32)

Au point de vue linguistique il ne faut accorder aucune valeur aux subtilités des grammairiens français qui prescrivent d'écrire *les Catons* (les hommes semblables à Caton), mais *les deux Caton*, *les deux Corneille*; si elles sont devenues possibles, c'est peut-être uniquement parce que, dans *Katō*, *Kornéi*, il n'y a absolument aucune distinction de nombre. Du reste, le fait qu'en même temps on peut écrire *épître aux Pisons* et *les Gracques*, suffit déjà à établir le peu de fondement de cette règle. Pour plus de détails, cf. E. GROTKAAS, *Beiträge zur Syntax der französischen Eigennamen* 1886; PLATTNER, *Zs. f. Nfr.* III, 440.

§ 25. Les NOMS DE MATIÈRE se mettent au pluriel quand il s'agit de désigner les diverses espèces, les divers gisements, les divers aspects passagers d'une matière, ou bien lorsque le nom de matière est pris dans un sens figuré pour indiquer les objets qui en sont fabriqués. Ainsi déjà le latin dit *arenae* (masses de sable), *frumenta* (céréales). Mais les langues romanes vont beaucoup plus loin : cf. en roum. *lânuri* (différentes espèces de laine) et les exemples déjà cités au t. II, p. 46, *vinuri* (vins) etc.; en ital. *farine* (différentes espèces de farine), *marmi* (de marbres), *vini francesi*, *rene bige*, et aussi *le paglie della seggiola* (De Marchi, Giac. id. 33) etc.; en franç. *des ors*, *des cuivres de différentes couleurs*, *les vins de l'Espagne* etc.; en esp. *buenos vinos*, *las platas* (les produits des diverses mines

d'argent), *paños* (étoffes) etc. ; en port. *boms vinbos, os oros* etc. Ensuite le lat. *pluviae* (ondées), *nives* (chutes de neige), le roum. *ploi*, l'ital. *piogge, stagione delle nevi, fulmini e grandini* (Leop. 138), le franç. *les glaces, les neiges perpétuelles*, l'a.-franç. *tant avous sosfert de pluies et d'orés, de grans fains et de sois et de chaitivetés* (G. Bourg. 1051), *par rusées e par pluies* (IV Liv. 211, 3) pour rendre le lat. *pluviis*, alors que pourtant d'autre part le franç. *rosée, pruine* comme les expressions analogues des langues-sœurs connaissent à peine, dans leur sens propre, l'emploi du pluriel; l'esp. *nieves, lluvias*, le port. *neves, chuvas*; cf. aussi l'esp. *soles*, port. *soes* (p. 31). Enfin nous avons le roum. *alámurî* (ustensiles de laiton), *arginturî* (argenterie), *arâmurî* (ustensiles de cuivre); l'ital. *argenti, ferri, rami*; le franç. *les bronzes, les marbres*; l'esp. *lanas* (les laines), *cobres, platos, hierros*, et aussi *trigos* (les blés), *hazañas dignas de entalarse en bronce, esculpirse en mármoles* (D. Q. I, 2); le port. *cobres*. Si « air » se trouve assez souvent au pluriel (cf. le lat. *aeres locorum salubres aut pestilentes*, le franç. *avez-vous dans les airs entendu quelque bruit* (Rac., Iph. 1, 1 ap. L.), l'esp. *los aires de la Cordillera*, le port. *o que enchia os ares de gritos* (Diniz, Pup. 153), ce doit être parce que la pensée envisage les courants atmosphériques ou bien aussi simplement parce qu'on se représente l'univers infini, non plus comme une unité, mais comme composé de différentes couches. — Enfin il se présente un cas spécial avec l'esp. *polvos* (poudre) à côté de *polvo* (poussière), *polvos brillantes* (poudre brillante), *azules* (bleu de toilette), *de imprenta* (suie pour faire le noir d'imprimerie), le port. *pos* (poudre), en ce sens que *polvos* est originairement un singulier, mais dont l'-s l'a fait prendre pour un pluriel, d'autant plus que sa signification permettrait aussi pareille interprétation (v. II, § 15 et ci-dessous § 31).

§ 26. *Aqua* occupe une place à part. Chez ce nom de matière plus que chez d'autres se manifeste la tendance à passer au pluriel; et la principale raison en est que le renouvellement continu de l'eau courante fait naître, à la place de l'idée d'une de matière, celle d'une quantité illimitée de parcelles distinctes, qui se remplacent sans cesse, par conséquent de parcelles déta-

chées; et l'on pourrait encore invoquer que, dans ce cas plus qu'en d'autres, la présence du phénomène en des lieux différents et les diverses espèces d'eau se présentent à l'esprit. C'est ainsi que le latin connaît *aquae* au sens de « sources », d'où *Aquae Sextiae* etc. (cf. *Aix* II, p. 13), puis le roum. *ape* (l'eau fluviale) : *apele Prutului*, ensuite *spălă in tre ape* (laver à trois eaux), l'ital. *le acque del Tevere, di Corfù*, emploi très fréquent, surtout en parlant de l'eau qui entoure une île, *le acque chete rovinano il ponte, navigare in basse acque* (cf. aussi *spesso è venuto fuoco et acque et sangue dal cielo*, *Serc.* 3, 13), le franç. *les eaux* (sources minérales; jets d'eau), l'esp. *las aguas del Tajo*, le port. *as anguas do rio* (*Rom.* XI, 379), *escassez das aguas* (*Diniz, Pup.* 82 : disette d'eau) etc.

§ 27. Les SUBSTANTIFS ABSTRAITS peuvent passer au pluriel par un double procédé. Tous les noms abstraits accusent une tendance plus ou moins marquée à devenir concrets (cf. p. ex. II, § 401). C'est ainsi que sous les formes ital. *beltà*, franç. *beauté*, esp. *beldad*, port. *beldade* on entend également une belle personne; *vita* en latin déjà signifie aussi « biographie », le roum. *vită* désigne aussi un « être vivant », et de là vient qu'on peut alors dire en ital. *le beltà*, en franç. *les beautés*, en esp. *las beldades*, en port. *as beldades* aussitôt qu'il est question de plusieurs belles personnes, et que le lat. *vitae*, l'ital. *le vite* etc. signifient « biographies », le roum. *vitele* « êtres vivants » : cf. *aduse Dumnezeu câtră Adam toate vitele* (*C. B. I.* 346, 25 : Dieu amena devant Adam tous les êtres vivants). Dans ces cas et tous les autres de même espèce, il n'est donc plus question du pluriel du nom abstrait, mais d'un déplacement de la signification du mot. Le cas est tout différent lorsque l'idée abstraite est représentée comme la manifestation d'une activité, d'une disposition morale, qui peut s'exprimer à plusieurs reprises, ce qui la rend également susceptible de recevoir un pluriel, lorsque donc p. ex. *ira* signifie non « colère », mais « accès de colère ». On pourra toujours, même en ce cas, continuer à y voir un nom abstrait; seulement il y a quelque différence dans la manière de concevoir l'abstraction. En l'occurrence il reste indifférent qu'un état, une action apparaisse de façon identique et successi-

vement ou bien de façon différente et simultanément chez différents individus : *irae* peut donc signifier accès de colère d'un homme à divers moments, mais il peut aussi bien être employé si l'on considère p. ex. la colère divine comme différente de la colère humaine et qu'alors on veut exprimer ensemble les deux acceptions; enfin *irae hominum* peut être la colère de plusieurs hommes. C'est ainsi p. ex. que le latin dit *irae, furores, pavores, odia, gaudia, pallores, omnes avaritiae, siccitates, in cuncta Graecia Archiae adventus celebrabantur* (Cicéron, pro Archia 4), *mortes imperatorum* etc. Il en est de même en roman : cf. le roum. *fri-gurî* (accès de fièvre), *să urăciunî amară aveți* (Gaster I, 10, 18), *și-î pierdea cu groznice morți* (C. B. I, 365, 7 : genres de mort), *văzî rădățile lui* (365, 8), *socoteaste-ți atâta și frumșeție* (366, 16 : ta beauté est aussi précieuse) etc.. l'ital. *le tue disonestà* (Sacch. 85), *avea udito molto delle sue magnanimità* (3), (35) *nelle sue crudeltà avea gran parte di giustizia* (4), *inimici delle virtù* (Lasca 26), *le donne, i cavalieri, l'arme, gli amori, le cortesie, le audaci imprese io canto* (Arioste, Orl. I, 1), *non d'altronde ebbe principio la malvagità degli uomini che dalle loro calamità* (Leop. 122), *i morbi e le calamità* (123), *un infinito genere di altre sventure* (122), *potrei distendermi lungamente sopra le emulazioni, le invidie, le censure acerbe, le calunnie, le parzialità, le pratiche e i maneggi occulti e palesi contra la tua riputazione* (147) et autres exemples fréquents chez cet écrivain, *la luna bagnava dei suoi biancori nivei la campagna* (Seruo, Ad. Am. 169); puis *febbri* (accès de fièvre), ensuite *le nostre morti* (Serc. 351, 11), *le menti degli uomini* (Leop. 128) etc., *le albe, i tramonti, si perdono i sonni* (Barrili, Not. Com. 343); l'A.-FRANÇ. *tantes dolurs a por tei anduredes et tantes fאים et tantes seiz passedes* (Alexis 80 b), *Semans descors, contens et guerres, Mesdis, rancunes et haïnes, Par courrous et par ataines* (Rose 9599), *plus de mil anuis* (2435), *a deu rendi graces et glores* (Brut 5347), *hontes* (Ch. Lyon 4154), *mentir tes leiautez* (Thèb. 1300), *torner en fuies* (G. Bourg. 2009), *en tres tous vos aés* (840), *puis s'arestut et esgarda, Lur dous beautez vit et mira* (Rou III, 549), *ambedui ont fiers les courages* (Brut M. 3568), *amitiés* (démonstrations d'amitié) et autres termes semblables; cet usage est aussi très répandu en franç. moderne, et même on peut faire cette obser-

vation : tandis que les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles étendent plutôt cet emploi plus loin que l'époque antérieure, il se restreint considérablement au siècle philosophique (Voltaire p. ex. blâme *beautés* chez Corneille); en revanche, dans les temps modernes, Chateaubriand et de nos jours Daudet ont fait à leur tour un fréquent usage du pluriel; l'ESP. *hacia las mayores rabias* (Amadis 9 b), *rey que faz tales bondades* (Berceo, Sil. 214), *las voces de tus importunidades* (D. Q. I, 36), *le dieron tantas ansias y bascos con tantos trasudores y desmayos* (17), *las ganas de oir las lecciones* (Valera, Com. Mend. 151), *era hombre poco dado à melancollias* (22), *las mocedades del Cid, imprudencias* (actions imprudentes), *horrores* (objets inspirant l'horreur), *muestras no muy concordés teologías* (Valera, Com. Mend. 151), *Dardan e su amiga tan crueles muertes hobieron* (Amadis 35 a), *miedos de mujeres* (Caballero, Cuentos 12), *mueren de malas muertes* (Hita 222); le PORTUGAIS : *fez grandes amizades* (Rom. IX, 439), *nos meus primeiros amores* (Graal 78), *matavam-no saudades da terra, da familia e as da sua pequena Guida* (Diniz, Pup. 24), *as saudades d'esses dias* (34), *tudo quanto sentia, fosse tristeza, fosse alegria* (79), *envolto nos sabores do mundo* (Graal 113), *iras* (accès de colère), *os sorrisos da sorte* (Diniz, Pup. 40), *thesouros de affectos* (75), *com forças e coragem* (39), *con grandes gemidos e choros* (Aleixo 6, 8), *recebeu-a com bocejos* (Diniz, Pup. 132), *nenhum d'esses odiosinhos* (80), *com medos* (244, dans une crainte continue), *uns ciumes* (152, mouvements de jalousie), *das geadas e dos frios do inverno e das grandes quenturas do sol* (Rom. XI, 377), *em occasiões de colheita* (Diniz, Pup. 2 : à l'occasion de la récolte), *mortes* (Lus. 4, 97) etc. C'est ainsi que l'esp. *parar, tenir mientes*, le port. *meter, ter mentes* également sont employés d'abord et surtout lorsque le sujet est un pluriel : cf. *pararon mientes* (Amadis 32 a), *tenia mientes* (34 a), en port. *metede mentes* (Graal 58), *teve mentes* (Rom. XI, 370). Parfois il y a encore des raisons spéciales. Si l'on dit en esp. *de luengos tiempos acá* (D. Q. I, 16), en port. *ha tempos* (il y a longtemps, autrefois), le pluriel à la rigueur pourrait s'expliquer comme *polvos* (p. 34) ou *pechos* (41), mais il est plus vraisemblable qu'il s'agit d'une analogie d'après le pluriel *años* ou *dias*, c.-à-d. que l'idée abstraite est influencée par des idées concrètes qui lui sont étroitement apparentées. (36)

Cf. pour le français PH. PLATTNER, Zs. f. Nfr. III, 430-438, TH. HAAS, *Die Plurale der Abstrakta im Französischen*, Erlangen 1884. Des exemples tirés de Calderon ont été rassemblés par M. KRENKEL dans son commentaire sur *La Vida es Sueño* I, 179.

## 2. Le Pluriel

§ 28. A l'origine n'y a d'autre différence entre le pluriel et le singulier que leur valeur numérale. Cependant l'ancien pluriel neutre en *-a* du latin a donné naissance, dans une proportion restreinte en Italie, étendue dans le canton des Grisons, à de doubles formes en *-a* avec sens collectif, en *-i* avec signification distributive : en ital. *le membra* (les membres du corps), *i membri* (les membres d'une société). Il en a déjà été parlé au t. II, p. 55-57 ; à ce qui y a été dit il n'y a guère à ajouter, comme nouvel exemple remarquable, que l'ital. *mettemmo le lenzuola bianche* à côté de *due lenzuoli* (Lasca 197, 14 et 184, 15). Mais il peut également arriver qu'un mot élargisse sa signification à l'un des nombres sans que l'autre participe à ce changement d'acception : il en résulte donc qu'un mot au pluriel a un sens autre ou, pour mieux dire, plus d'acceptions qu'au singulier. C'est ainsi que le lat. *littera* signifie « lettre, caractère d'écriture ou d'imprimerie », *litterae* « lettres, caractères » et « lettre, épître » ; l'a.-franç. a aussi *unes lettres* (une lettre, épître), mais en même temps déjà *une lettre* (v. § 33), et en roman l'ital. *lettere*, le franç. *lettres*, l'esp. *letras* veulent dire aussi « littérature, science, belles-lettres ». Même différence en ital. entre *rima* (rime) et *rime*, qui ne désigne pas seulement un nombre quelconque de rimes différentes formant ou non un ensemble, mais encore un recueil de vers qui, par leur contenu ou leur auteur, apparaissent comme un tout homogène : *le rime del Petrarca* (les poésies de Pétrarque) ; en ital. *ferri*, franç. *fers*, esp. *hierros*, port. *ferros* (chaînes) ; en ital. *ajuti* (troupes auxiliaires) ; en ital. *forze*, franç. *forces*, esp. *fuerzas*, port. *forças* (forces militaires) ; en ital. *rovine* (ruines), où l'on voit que les diverses manifestations qu'exprime d'abord le pluriel du nom abstrait, sont considérées comme formant une seule et même chose avec ces objets concrets qui tous ensemble possèdent en



commun la propriété indiquée par le mot abstrait. A côté de l'ital., esp., port. *carne* (viande) on trouve au pluriel *carni*, *carnes* non seulement au sens de « morceaux de viande », « différentes sortes de viande », mais aussi de « chair du corps humain » : en ital. *l'altra era come se le carni e l'ossa fossero state di smeraldo fatte* (Purg. 29, 124), *il fuoco m'inaridiva le carne* (Leop. 175), en esp. *sufriendo vida dura, yaciendo en mal lecho, prendie el omne bueno de sus carnes derecho* (Berceo, Sil. 68), *perder las carnes* (devenir maigre), en port. *arrepiam-se as carnes e o cabelo a mi* (Lus. 5, 40); d'une manière analogue, l'ital. *cuoia*, esp. *cueros* signifie « la peau du corps humain » : en ital. *non capriua nelle cuoia* (Lasca 56), en esp. *en cueros* (tout nu); *cineres* (les cendres humaines) = en ital. *ceneri*, franç. *cedres*, esp. *cenizas*, port. *cinças*; l'ital. *pali*, esp. *palos* = « bâtons » et « coups de bâton »; l'ital. *gotte* = « gouttes » et « goutte, arthrite » (Lasca 11), aujourd'hui *gota* dans le second sens; le franç. a *couche* et *conches*, *gage* et *gages*, *jet* et a.- franç. *jez* (lanière), *arme* et *armes*, et aussi en ital. *armi*, esp.-port. *armas*; l'esp. *pasaportes* = « papiers de légitimation », l'esp.-port. *braga* = « braie », *bragas* « haut-de-chausses, culottes » et « braies », où le rapport est un peu différent en ce que *bragas* à l'origine ne s'emploie qu'au pluriel et signifie « culottes » (§ 31). Enfin, chaque langue possède beaucoup d'autres cas particuliers. (38)

La plupart des grammairiens ont coutume de ranger encore sous la rubrique en partie inexacte « Pluriel différent pour le sens du singulier » toute espèce de phénomènes qui ne rentrent pas dans cette catégorie. Lorsque p. ex. VOCKERADT § 352, 5 réunit *fasto* (faste, magnificence) et *fasti* (fastes, annales), il s'agit là plutôt de deux homonymes qui, sous le rapport étymologique, n'ont rien à faire ensemble; au lieu de *misura* (mesure, mesurage) et *misure* (mesure, instrument à mesurer), il était plus exact de dire *misura* (mesurage, instrument à mesurer), plur. *misure* (instruments à mesurer), etc.

§ 29. Ce n'est pas une pluralité d'êtres identiques, mais seulement d'êtres analogues qu'indique le pluriel dans des cas comme l'ital. *chiamate voi dunque infami i Grisostomi, gli Atanagi, perchè ci lassarono esempi si memorabili di perdono*, le franç. *nous n'aurons plus de Suétons*, l'esp. *Athenas fué madre de los*

*Themistocles, los Pericles, los Demosthenes*, où le pluriel signifie « des hommes comme *Chrysostôme* » etc.

§ 30. Dans la péninsule hispanique, le pluriel des noms d'êtres masculins s'emploie exclusivement pour désigner les êtres appariés : *padres, papás* (père et mère), *tios* (oncle et tante) etc., auxquels on ne peut guère comparer le lat. *parentes*, franç. *parents*, car ce terme au singulier désigne d'abord la mère, puis aussi, il est vrai, le père. A plus forte raison encore en est-il ainsi de l'ital. *genitori*. L'ital. *fanciulli, bambini*, le franç. *enfants* diffèrent aussi de l'usage espagnol : sans doute, ils peuvent signifier « jeune homme et jeune fille », mais ils n'éveillent pas précisément l'idée d'une paire; ils montrent plutôt que la différence sexuelle peut être négligée dans des cas où elle n'est pas d'importance.

§ 31. Bien des idées se présentent en général à celui qui parle comme composées d'une pluralité d'individus; elles apparaissent donc exclusivement ou tout au moins le plus souvent au pluriel, de sorte qu'à côté des mots qui ne s'emploient qu'au singulier, étudiés au § 22, se placent maintenant LES MOTS QUI N'ONT QUE LE PLURIEL. Quelques-uns d'entre eux ont été simplement transmis par le latin : ils n'ont donc besoin d'aucune explication spéciale pour le roman; ce ne sont même en partie que des mots savants : cf. ANNALES, en ital. *annali*, franç. *annales*, esp. *anales*, port. *annaes*; ARMA : en prov. *armas*; (39) BRACAE : en ital. *brache*, franç. *braies*, esp.-port. *bragas*; EXEQUIAE : en ital. *esequie*, franç. *obsèques*, esp.-port. *exequias*; FAUCES : en ital. *fanci*; LACTES : en roum. *lapți*; NAVES : en ital. *navi*; NUPTIAE : en roum. *nunți*, ital. *nozze*, franç. *noces*, esp. *nupcias*; PRIMITIAE : en ital. *primizie*, franç. *prémices*, esp.-port. *primicias*; RENES : en ital. *reni*; TENEBRAE : en ital. *tenebre*, franç. *ténèbres*, esp. *tinieblas*, port. *trevas*; VANNI : en ital. *vanni*, franç. *vans*. Beaucoup d'autres au contraire ne sont nés qu'en roman. En se fondant sur leur signification, on pourrait distinguer d'abord les OBJETS QUI SE COMPOSENT DE DEUX PARTIES SEMBLABLES. Indépendamment de *bracae*, déjà cité, et de ses représentants romans ainsi que des termes à signification plus ou moins analogue : en roum. *îțari, izmene*, ital. *calzoni, mutande*,

*usattini* (bottines), franç. *caleçons*, *culottes*, esp. *calzas*, *calzones*, port. *calções*, *calças* et autr. sembl., il y a surtout lieu d'examiner les noms d'instruments composés de deux parties semblables, donc avant tout « ciseaux » et « tenailles » : en roum. *forfecî*, ital. *forbici*, franç. *forces*; en roum. *mucârî* (mouchettes); en ital. *molle* (pincettes); en franç. *ciseaux*, *mouchettes*, *tenailles*, *pincettes*; en esp. *despabiladeras*, *tenazas*, *tijeras*; en outre en roum. *ochelarî* (lunettes); en ital. *sedili*, lucq. *sovici* (chantier, tin), *occhiali*, *manette* (menottes), *alari* (chenets), *palchi* (chevilles, andouillers); en franç. *besicles*, *lunettes*, *ouïes* (branchies), *dagues*; en esp. *esposas* (menottes), *grillos* (fers aux pieds, entraves), *alforjas* (besace, porte-manteau), *nadaderas* (nageoires, ceinture de natation), *andas* (brancard) de *amites* (les deux brancards de la basterne) etc. De même le franç. *les poumons* (*le poumon* = chaque aile du poumon), esp. *pulmones*, l'esp.-port. *narizes* (nez, proprement fosses nasales) à côté de *nariz* (nez, cf. II, p. 501), ont leur place ici, tandis qu'on hésite à ranger dans la même catégorie l'ital. *baffi*, *basette*, *mostacchi*, le franç. *favoris*, *côtelettes*, l'esp. *barbas*, le port. *bigodes* : en effet, aussi longtemps que ces mots ne désignent pas spécialement les favoris, l'idée d'une véritable pluralité (moustaches, barbiche, favoris) peut se présenter à l'esprit. Pour finir, il y a encore à mentionner dans ce groupe l'idée de « porte ». De même que le lat. *forae*, dans son emploi primitif, devait se rapporter aux deux battants de la porte, ainsi s'explique le roum. *ușă* tiré du lat. *ostia* (II, p. 78), et c'est dans le même sens que le plur. roum. *uși* à son tour paraît aussi être parfois employé (p. ex. Gaster II, 178, 17). Et c'est par un procédé identique que *porta* se rencontre quelquefois au pluriel là où il ne s'agit guère de différentes portes : ainsi Diniz parle de *as portas da casa* (Pup. 64) sans qu'il décrive une maison à plusieurs entrées. (40)

Une place à part revient en espagnol à *pechos*. Si l'on dit en esp. *criar á los pechos* (donner le sein, allaiter), le pluriel ici peut s'expliquer comme un duel; mais, dans l'esp. *caer de pechos* (cheoir sur la poitrine), *echarse á pechos alguna cosa* (prendre à cœur une affaire), *subir á pechos* (grimper), *tomar á pechos* (prendre à cœur), il sera plus exact de voir le mot neutre *pectus*

du latin pris à tort pour un pluriel (v. II, p. 16). Comment faut-il interpréter le port. *metelhe a lança pellos peitos* (Graal 69), *por meo dos peitos* (70)? Il y a lieu d'hésiter, car en même temps *peito* se rencontre souvent.

Or un grand nombre de ces mots se présentent également au singulier, surtout dans les dictionnaires, en partie avec un sens particulier. Ainsi le vieux français connaît *le cisel*, et la langue actuelle parle de *ciseau de la censure*; ainsi, à côté de *tenailles*, on trouve aussi *mors de la tenaille*, *tenaille incisive* pour désigner un instrument de chirurgie, *tenaille* également pour dénommer un poisson. Ou bien, en espagnol, un « gros mangeur » sera appelé *buena tijera* (cf. le franç. *bonne fourchette*); *echar la tijera* signifiera « découper »; *de la prima tijera* voudra dire « de première classe » (cf. l'ital. *di primo cartello*) etc.

§ 32. On peut considérer comme des duels les mots cités jusqu'ici; mais il se présente aussi de véritables PLURIELS. Parmi eux il faut nommer d'abord ceux qui désignent des chaînes de montagnes et des groupes d'îles (archipels) : cf. le lat. ALPES, en roum. *Alpi*, ital. *Alpi*, franç.-esp.-port. *Alpes*; l'ital. *gli Apennini* à côté de *l'Apennino*, *le Cicladi*, *le isole Borromee*; le franç. *les Pyrénées*, *les Antilles*, *les Philippines* (cf. aussi *les Landes*); l'esp. *los Pireneos*, *los Andes* à côté de *el Pireneo*, *las Baleares*, *las Azores*; le port. *os Pireneos*, *as Azores* etc. En fait d'APPELLATIFS, il y aurait à citer p. ex. en roum. *măruntaie*, ital. *intestini*, *budella*. *viscere* (bien qu'on dise aussi *il viscerò*), *frattaglie*, franç. *entrailles*, esp. *entrañas*; en ital. *frasconi*, franç. *broussailles*, esp. *ramujos*; en ital. *i dintorni*, *i pressi* (Barrili, Not. Com. 441), franç. *les environs* (*l'environ D'Aubigné*, Hist. II, p. 480), *les alentours*, esp. *los alrededores*, *las afueras*, port. *os arredores*; en a.-franz. *les estres* (Thèb. 8219, l'extérieur), esp. *los adentros* (l'intérieur); en ital. *le confini*, franç. (41) *les confins*, *les bornes*, esp. *las fronteras*, *los linderos* (Trueba, H. Cid 44); en roum. *crupe* (son), *galite* (volaille), *ițe* (trame du métier à tisser), *schimburi* (lessive); en ital. *maccheroni*, *vermicelli* et autr. sembl., *sarte* (cordages); en franç. *hardes*, *nippes*, *vitreaux*, *semencailles*; en prov. *escac* (Appel, C. 6, 50 : jeu des échecs, échiquier); en esp. *albricias*, *averes* (avoir), *bilas* (char-

pie), *trebedes* (trépied) et quantité d'autres propres à l'une ou à l'autre langue. Quelques mots isolés peuvent encore être l'objet d'une mention spéciale. Déjà les Romains, pour désigner les FESTIVITÉS, aimaient à se servir du pluriel : outre *nuptiae* (p. 40) rappelons *Saturnalia*, *Florealia* etc. Aux représentants romans de *nuptiae* s'ajoute aussi l'esp. *las bodas*, port. *as bodas* et a.-port. *os casamentos* (Rom. XI, 389); il y a encore l'ital. *sponsali*, le franç. *accordailles*, *épousailles*, *fiançailles*, *funérailles*, l'esp. *esponsales*. Parmi les termes concrets, les mots qui désignent l'ARGENT apparaissent souvent au pluriel : en roum. *banî*, obw. *daners* (Sürs. Mährch. 18, 6, Alig 297, 298), *rapps* (Sürs. Mährch. 18, 10); en a.-ital. *danari* plus fréquent que *danajo* : par conséquent c'est aussi de là que vient le singulier *danaro*, forme nouvelle tirée uniquement du pluriel; cf. aussi le proverbe *lavoro fatto danari aspetta*; aujourd'hui on dit habituellement *quattrini*. Ensuite MAISON, COUR, LOGEMENT. Déjà le latin présente *claustra* et semble avoir dit *stabula*, comme on peut l'induire du franç. *étable* (II, p. 78); en outre on a le roum. *palaturî* (cf. *tată, am crescut în palaturî tale* Basme 81, 13, *palaturi-le* 294, 14 à côté de *poarta palatului* 294, 13) et aussi l'ital. *palazzi* (Sacch. 90), esp. *palacios* (D. Q. II, 8), port. *os paços* (Lus. 3, 102, 6, 19, 67), où partout le contexte exclut l'idée de plusieurs palais. De même on trouve très souvent le roum. *casele* au sens de « habitation » alors qu'immédiatement avant ou après il n'est question que d'une seule maison : cf. *la casele Smeului* (Basme 261, 17) à côté de *fată din casă aabei* (261, 16), enfin *curțile părinților* (Gaster II, 69, 1) à côté de *curtea împăratului* (II, 69, 2) et, pour exprimer à son tour la même idée, l'esp. *corrales* : en a.-esp. *ixió luego á ellos fuera de los corrales*, *Mandoles que entrassen dentro á los ostales* (Berceo, Sil. 299). De même le port. *solhares* (résidence) et *telhados* (toit) s'emploient souvent pour ne désigner qu'une seule et unique maison : *enfim chegou João Semana ao lugar, onde se erguiam os seus solares. A egor sandou a aparição dos telhados domesticos* (Diniz, Pup. 89). — Viennent ensuite les HEURES CANONIQUES : (12) en prov. *vespras* (Flam. 914), franç. *les vêpres*, esp. *horas, matines, visperas* et même *á la hora de las Avemarias* (Nov. ej. 10), port. *as trindades*. Ensuite les mots qui désignent la PHY-

SIONOMIE se trouvent souvent au pluriel; ce qui peut avoir déterminé cet emploi, c'est le jeu de la physionomie ou cette considération que la physionomie est constituée par l'ensemble des diverses parties du visage : cf. l'ital. *mostrava belli sembianti* (Nov. 36), *far le vista* (Lasca 33) et souvent, aujourd'hui *far le viste* (Leop. 132), le port. *tomando certas ares de gravidade* (Diniz, Pup. 116) à côté de *un ar de firmeza* (250). L'ital. *far bocchi* aussi (II, § 7) appartient à ce groupe. Enfin il faut également citer nombre de noms abstraits. En ital., *le risa* est plus fréquent que *il riso* : cf. *cascare nelle maggiori risa* (Lasca 56) et même *uno scoppio di risa vive* (Verga, Nov. 154 : un éclat de rire); *voces*, uni à un verbe signifiant « appeler », est beaucoup plus employé que *vox* : ital. *gridar ad alte voci*, a.-franç. *a hautes voix comencent a crier* (R., Alisc. 4059), esp. *gritar á voces*, port. *dar vozes*, et dans les deux cas il a dû s'agir à l'origine d'une manifestation répétée de l'action. Cf. encore l'esp. *burlas* (blagues), *veras* (ardeur), *lucés* : *una madre corta de luzes* (Caballero, Cuentos 5), auquel correspond le franç. *lumières*; l'ital. *pigliar le mosse* (se mettre en mouvement), *star alle mosse* (se contenir), *furar le mosse* (prévenir) à côté de *dar la mossa* (mettre en chemin, donner le branle). Une forme étrange est le roum. *zorile* (aurore); cependant, dans les langues slaves aussi, auxquelles il est emprunté, le mot se trouve souvent au pluriel; mais ensuite apparaît avec le même sens l'esp. *albores*, port. *alvares*. Ici le pluriel est justifié par la diversité des phénomènes; dans les formules de salutation esp. *buenos dias*, *buenas noches*, *buenas tardes* à côté de *buen dia* etc., port. *boms dias*, *boas tardes*, il doit s'expliquer par le fait qu'on s'adresse tout d'abord à plusieurs personnes, c.-à-d. qu'à l'origine il est identique à *los miedos de las mujeres* (p. 37).

Un grand nombre de mots ne se sont introduits dans cette catégorie qu'à la suite d'un développement spécial de leur signification. A côté du lat. *furca*, esp. *horca*, port. *forca* (gibet), on rencontre avec le même sens l'ital. *le forche*, a.-franç. *les fourches*, qui ne semblent pas devoir être expliqués comme les noms d'instruments composés de deux parties semblables et cités p. 40, mais comme désignant à l'origine l'endroit où se trouvaient plusieurs gibets, puis comme ayant été transférés de là à l'objet

lui-même. — Enfin, en ce qui regarde le franç. *les gens*, il faut remarquer qu'en vieux français on dit encore au même sens *la gent*, qu'ici donc l'idée plurielle a provoqué la naissance de la forme plurielle, c.-à-d. la substitution de *les* à *la* et par suite aussi, dans l'écriture, celle de *s* à *t*.

§ 33. Mais on aurait absolument tort d'admettre que l'emploi de ces formes a toujours été borné au pluriel ou qu'il est resté tel. Au contraire on peut observer que nombre de ces pluriels propres au latin ont aujourd'hui passé complètement au singulier, sans la moindre altération de sens : ainsi on dit en lat. *litterae* (la lettre), mais en ital. *la lettera*, franç. *la lettre*, esp. *la letra*, port. *a letra*; en outre FAUCES devient en ital. *foce*, esp. *boz*; MINACIAE en ital. *minaccia*, franç. *menace*, esp. *amenaza*; SCOPAE en ital. *scopa*, a.-franz. *esconve*, esp. *escoba* etc., ou bien à côté de l'a.-ital. *gotte* se trouve, ainsi qu'il a déjà été dit p. 39, l'ital. mod. *gotta* (goutte, arthrite). Mais, autre alternative, ce pluriel peut adopter la forme du singulier avec une acception spéciale : cf. les exemples donnés p. 42 et de plus le franç. *la jeunesse est naturellement emportée, elle a besoin de quelque entrave qui la retienne*, tandis que *entraves* se dit au sens propre; *limite* en astronomie : *la limite septentrionale* ou *la l. méridionale* (les points de l'orbite lunaire qui sont le plus éloignés de l'elliptique); le provincialisme *souhaiter le bon vêpre* etc. Le latin NUPTIAE persiste aussi en roman (v. p. 40), mais cependant certaines langues romanes ont également tiré du pluriel une forme de singulier, et celle du roum. *nuntă* porte au front la marque évidente de cette origine (II, p. 73). En français la grammaire exige *noce* au sens de « célébration d'un mariage », mais la langue semble ne pas toujours s'accorder avec cette exigence : cf. *ma noce prochaine* (Mairet, Silv. 1687); de même en espagnol on a *boda* à côté de *bodas* : *concertar esa boda* (Valera, Com. Mend. 128), *impedir la boda* (154), en vieux portugais *voda* à côté de *vodas* : *foe sem panos de voda aas vodas do rrico homem* (Gaal 117) à côté de *aa voda alo rrico homem sem panos de vodas* (118). Ou bien en esp., en même temps que la forme ordinaire *tinieblas*, Berceo emploie *la tiniebra* (Sil. 395). Ou bien des mots qui ne s'emploient aujourd'hui

(14) qu'au pluriel, avaient autrefois un singulier : ainsi La Fontaine se sert encore de *pleur*, tandis qu'aujourd'hui *pleurs* est seul usité. Donc le nombre des mots qui se rangent sous cette rubrique ne cesse de varier : aussi est-il également impossible de les séparer par une délimitation nette de ceux qui ont été discutés au § 28. A la rigueur on peut dire que l'ital. *rami* au sens de « gravures sur cuivre » est un de ces pluriels, car en fait il n'existe pas de singulier *rame* (la gravure sur cuivre) correspondant. Ou bien si Ferrugia, Fasc. 44, écrit *Perchè le tue credenze non potrebbero esser le mie*, on peut dire encore une fois que *credenze* (croyances) n'a pas de singulier *credenza* (article de foi), et l'on aura ainsi trouvé le point de contact avec le § 28.

§ 34. Donc des liens de tout genre unissent les substantifs qui, en vertu de leur forme ou de leur sens, n'ont qu'un seul nombre, à ceux qui en ont deux, et les premiers, aussitôt qu'ils abandonnent leur sens rigoureux, se rapprochent de plus en plus de ceux-ci, pour finir par s'identifier avec eux. Or on rencontre toute une série de cas où, bien que les deux nombres soient usités, la différence de signification s'est néanmoins presque entièrement effacée. Si *capilli* est plus fréquent que *capillus*, et si en français *cheveu*, au lieu de \**chevel*, présente une forme qui prouve à l'évidence que le pluriel *cheveux* reste profondément fixé dans la mémoire (II, p. 38), cela se comprend facilement ; il en est de même si en prov. *crin* et *crins* se trouvent côte à côte avec une signification presque identique (Flam. 3587 sqq.). Il est déjà plus étonnant qu'en latin, surtout à l'époque ancienne, *cervices* se dise de la nuque d'un seul animal, usage avec lequel s'accorde l'esp. *las cervices de su caballo* (Amadis 18 b) et le prov. *las esquinas* en parlant d'UN SEUL sanglier (Daurel 374). *Caeli et cælum*, employés concurremment en latin, sont à peu près synonymes et, en roman, il n'y a pas seulement le langage biblique qui les connaisse : qu'on compare notamment le roum. *ceriî*, dont l'i renvoie au pluriel *ceri*, et l'esp. *huia cielos y tierra*. Dans le développement de la forme et du sens de *gratia*, le latin joue un grand rôle, mais le lat. *gratias agere* n'empêche pas le singulier ital. *grazia* d'être aussi souvent employé



que le pluriel, le français de dire *grâce à Dieu* (à côté de *grâces au ciel* (Racine, Phèdre 1, 3), Desportes d'écrire un *rendre grace* (iv, 499), pour lequel il est vrai qu'il a été blâmé par Malherbe. De même le synonyme *merci* s'emploie au pluriel : *rendre las merces* (Flam. 462). Le latin possède simultanément *mos* et *mores* : le français conserve *les mœurs*, et d'une manière analogue l'espagnol place *costumbres* à côté de *costumbre*. Pour traduire « conclure la paix », l'ital. *far le paci* (Barrili, Not. Com. 447), a.-esp. *paces*, port. *pazes* (Lus. 1, 94) est aussi fréquent que le singulier *pace*, *paz*. Un exemple plus étonnant que ces cas qui tous s'expliquent facilement, c'est l'esp. *sueños* « songe » (Berceo, Sil. 229, Caza 62) à côté de *entre sueño* (Alej. 82), port. *em sonhos* (Lus. 2, 56, 61). Les langues de l'Ouest présentent encore d'autres exemples : *finés*, en esp. *á finés de febrero* (Caballero, Nov. 1), port. *por fins de agosto* (Diniz, Pup. 1) et l'idée contraire *á entradas de invierno* (Caballero, Nov. 96); en a.-esp. *á las altas mares sobir* (Appoll. 104, 120) à côté de *la mar* (107), auquel s'ajoute encore aujourd'hui *las largas* (le larg(u)e, la haute mer), *los bosques de Cardena* (Trueba, H. Cid. 109), tandis que plus haut il n'était question que de *el bosque*.

PH. PLATTNER, *Über Bildung und Gebrauch des Plurals im Neufrauzösischen*, Zs. f. Nfr. III, 424-453, où sont rassemblées des observations de tout genre, empruntées à l'usage le plus récent, sur l'emploi du pluriel des termes abstraits, des noms propres et des mots qui n'ont que ce nombre.

## V. Les Cas

§ 35. Comme nous l'avons montré II, § 19 sqq., seuls le vieux français, le provençal et le roumain possèdent, pour le nom, des cas exprimés par des formes spéciales; toutes les autres langues, abstraction faite des quelques débris en train de disparaître dans le canton des Grisons (II, § 26), n'ont jamais conservé qu'une seule forme à chaque nombre. Cette grande simplification par rapport au latin s'est accomplie longtemps déjà avant l'apparition des plus anciens monuments linguistiques du roman : aussi son histoire ressort-elle plutôt de la grammaire

latine que de celle du roman. Mais, comme la morphologie romane a eu pour objet de rechercher les traces laissées par les formes des divers cas latins, l'étude des fonctions en roman ne peut pas non plus négliger la question de savoir quel est le rapport idéologique entre l'ital. *anno* et le lat. *annus -i -o -um -o*.

- (46) Donc, dans ce qui va suivre, nous aurons à exposer tout d'abord la fonction du nominatif et du cas oblique en vieux français et en provençal, du datif en roumain, puis à montrer, en prenant pour base les principaux modes d'emploi des cas latins en usage, comment ces types ont été rendus dans les diverses langues romanes.

### 1. Le Nominatif en Français et en Provençal

§ 36. LE NOMINATIF EST COMME EN LATIN LE CAS DU SUJET : le lat. *PUER RIDET, CÆLUM ALTUM EST* devient en a.-franç. *li enfes rit, li cicus est hauz*, en prov. *lo efas ri, lo ceus es auz*. Mais le nominatif se trouve aussi APRÈS LES PRÉPOSITIONS lorsqu'un substantif accompagné d'une préposition apparaît comme sujet ou comme détermination attributive du sujet; en ce cas le contexte l'emporte sur les lois constitutives des groupes de mots. C'est ainsi qu'on peut dire en latin déjà : *ad mille trecenti Carthaginiensium caesi (sunt)* (Tite-Live, 23, 37, 6), *nil praeter salices cassaque canna fuit* (Ovide, Fast. 6, 406) et tout à fait de même en vieux français : *ensamble furent plus de quatre milier* (R. Cambr. 1294), *dusc'a L chevalier s'aprocent d'aus* (Ch. II esp. 9401), *a ce ne porroit ataindre fors uns seus nus* (ibid. 7093) etc., et en provençal : *Tuit li ant otreiat canque lor quis Fors li cons Aimars* (Gir. Ross. ap. Appel, C. 1, 686). Ensuite il faut mentionner *li fel d'anemis li conselle la rage* (Poème mor. 58 b), *li prouz d'on* à côté de *li prouz d'omme* plus ancien (§ 237). Un troisième cas que présentent les anciens parlers de la France, c'est le type représenté par *vo doi frere ki sont tenu a mescreant et a felun* (Aniel 147). Après *soi tenir a, por* et *estre tenuz a, por*, le terme prédicatif peut se trouver au nominatif, car il exprime dans la pensée une propriété attribuée au sujet; on dira donc aussi *que je m'en dui por fos tenir* (Ch. Lyon 477 var.) et de même en sera-t-il avec *avoir a nom* et *soi clamer* : *Erec, li filz Lac ai a*

§ 36. 37. CAS SUJET ET CAS OBLIQUE EN FRANÇ. ET EN PROV. 49  
*nom* (Érec 3880 var.), *chascuns outrez ne se claint* (Ch. Lyon 6313), et avec d'autres verbes réfléchis : *il se santi navrez a mort* (Ch. Lyon 874), *coupables me rent vers vos* (Chev. II esp. 5647). De même en provençal : *eram tenh per enganatz* (P. Vidal 31, 14), *mi tenh a ben menatz* (G. de Born. 47, 93), *al comte qu'a nom n' Ugos* (B. de Born 18, 42), *tals si fenh pros e valens* (P. Card. 41, 46), *cil que se fant connoissedor* (B. de Born 37, 21) etc. (47)

Cf. A. TOBLER, note au Vrai Aniel 147 et Beiträge I, 221-224,  
 A. STIMMING, note à Bertran de Born 1, 6.

## 2. Le Cas Oblique en Français et en Provençal

§ 37. LE CAS OBLIQUE EST LE CAS DE L'OBJET DIRECT : il correspond donc en cet emploi à l'accusatif latin, ce qu'il serait superflu de confirmer par des exemples. En outre, abstraction faite des exceptions citées au § 36, c'est le cas employé APRÈS LES PRÉPOSITIONS : ici il correspond donc à l'accusatif et à l'ablatif latins ; cependant il a déjà été montré (II, p. 29) par un exemple du premier siècle de notre ère que la langue populaire avait une tendance marquée à faire usage de l'accusatif après toutes les prépositions. Ici encore il est inutile de donner des exemples. Puis le cas oblique est usité dans le sens du GÉNITIF latin, mais seulement quand le déterminatif est un nom de personne, un nom propre ou un nom de chose appliqué à une personne : en a.-franç. *la chambre son pedre* (Alex. 15 d), *el nom la virgine* (18 d), *l'onor mon pere* (Aiol 768), *freres sa feme* (Villeh. 91), *en la voluntei le roi* (Mén. R. 52), *la feauté l'empereur* (Villeh. 114, 5 : la fidélité à l'empereur), *en l'ostel le legat* (167) etc. ; en prov. *ses Deu licencia* (Boèce 19), *lo fis Mallio Torquator* (40), *la terra mos enfans* (B. de Born 20, 42) etc. ; cf. encore § 42. Dans cet emploi restreint, mais cependant un peu plus souvent aussi avec les noms d'animaux, le cas oblique se trouve au sens d'un DATIF : en a.-franç. *sagrament que son fradre Karlo jurat* (Serments), *fut presentede Maximien* (Eul. 11), *Deu porofrit le guant* (Rol. 2365), *ne porrés men pere faire honte* (Auc. 10, 67), *li numns Joyuse l'espee fu dunez* (Rol. 2508), *li un les autres dient*

(R., Alisc. 499), *son ceval abati le frain* (Perc. 24445), *foi que devez la vraie croiz* (Ccy 2574) etc.; en prov. *venc Boeci ta granz dolors al cor* (Boèce 41), *Boeci anc no venc e pesat* (67), *demandet Arloy, al cortes dragoman* (Appel, C. 6, 3) etc. Enfin il représente l'ACCUSATIF DE DIMENSION du latin, très rarement au sens de lieu : *la roelle...estoit XII piés lée* (Fl. Bl. 859), plus souvent au sens de temps : *li mien barun, nurrit vus ai lung tens* (Rol. 3374), *quinzainne se sunt reposé* (J. Condé I, 215, 1496); en prov. *Bascol que us a lonex temps amada* (Appel, C. 5, 243), où bien au sens abstrait : en a.-franç. *moult vous ainz grant masse* (Jourd. 2125) etc.

D'autres exemples du cas oblique, au sens du génitif et du datif, de mots qui ne désignent pas proprement des personnes, sont donnés par A. TOBLER, *Beiträge I*, 60 sq., 174 Rem.

§ 38. Mais outre cela le cas oblique français notamment continue l'ABLATIF latin, en partie dans des formules stéréotypées comme le lat. *hac parte* et autr. sembl., en a.-franç. *qu'alez vos ceste part querant* (Érec 165), *il n'a point de mal autre part* (Ch. Lyon 2972) *tutes parz* (S. Thom. 71, 20), *dites quel part vos vorroiz or aler* (Charr. Nîm. 822); le prov. emploie *part* tout simplement comme préposition : *part l'arbre sec* (B. de Born 4, 42 : au delà de, v. § 126); puis en a.-franç. *chez, lez* (près de, § 126); *mon vuel* (suivant ma volonté), en prov. aussi *son talen* (Flam. 39); en a.-franç. *mal gre* (contre le gré de) : *un coup li a doné, sel porte a terre maugré suen* (Ch. Lyon 4493), *il l'auera tot maugre vostre* (Ferg. 158, 33), *maugré l'ainziée seror* (Ch. Lyon 6181), en prov. *mal grat dels fals lauzeugiers* (R. d'Auranga ap. Appel, C. 19, 40), *mal grat d'amor* (R. de Vaqueiras ap. Appel, C. 27, 30) etc.; *merci* (grâce à) : *cist camps est vostre la mercit Dieu* (Rol. 2183), *mes vos la vostre grant merci m'i enorastes* (Ch. Lyon 1012), *par cestui qui, soe merci, m'en a seue anjusque ci* (5947) et rarement *grace* : *le grace Dieu nous avons bien fait* (R. Clary XLIX), en prov. *merce Dieu e ma noyrissa* (Marcabrun ap. Appel, C. 64, 12), *domna, dis el, vostra merce car digatz* (Appel, C. 3, 589); *foi* (par la fidélité, foi) dans les expressions particulièrement fréquentes *foi que doi saint Piere* (Ferg. 158, 32), *foi que doi diu* (Fl. Bl. 1049), *foi que vos devez*

le roi (Ch. Lyon 128), en prov. *Donna, vers es, fe que dei vos* (Appel, C. 3, 465); *escient*, qui n'est pas tout à fait populaire : *mien escient dous cenx anz ad passet* (Rol. 524), en prov. *anc no n vis bellazor mon escien* (G. de Poitou ap. Appel, C. 59, 17). Enfin doivent encore appartenir à cette classe l'a.-franç. *il vint ancontre aus le pas* (Ch. Lyon 4479, au pas), *tot le pas, plus que le pas, chalt pas* (IV Liv. 25), *sun petit pas* (Rol. 2227), le *grant pas* et autr. sembl., puis aussi avec d'autres termes *Deuz de la sale uns veltres avalat, que vint a Carle les galops et les salz* (Rol. 731), *descent a pied, alez i est pleins curs* (2878), *la pucele va l'ambleure vers le chevalier* (Érec 159), *li cuens Guillaumes les enchauce grant erre* (Cour. Louis 2168 var.); le prov. *qu'anc non estey iorn d'Arago que l saut no y volgues ir* (Arnaut Daniel ap. Appel, C. 25, 41), *s'en anet lo gran trot* (Appel, C. 9, 57) etc. Ensuite on trouve le cas oblique avec la même valeur exactement que l'ABLATIF DE TEMPS latin : le lat. *hoc anno* donne en a.-franç., prov. *cest an* et autr. sembl.; *una vice* (une fois) devient en a.-franç. *une foiz*, prov. *una vez*, et de là naît alors mainte autre locution analogue (v. § 52); en revanche, le cas oblique sert plus rarement à rendre l'ABLATIF DE MESURE : cf. par exemple *Li chevaliers ... fu ... plus granz de moi la teste tote* (Ch. Lyon 520), *plus haute fu deus grans pies mesurés* (H. Bord. 10136). En ce qui concerne l'idée de TEMPS, le latin *tertio die ante* est devenu en ancien français *tierz jur devant ço que David revenist* (IV Liv. 114); quant à celle de VALEUR, le traducteur des Dialogues du Pape Grégoire rend le lat. *equum suum duodecim aureis vendidit* par *il vendit son cheval doze besanz* (Dial. Grég. 37, 18), et l'on peut s'exprimer de même avec *vendre*, *acheter* et *coûter* : cf. pour ce dernier *il vosist qu'il fussent tuit ars, si li eust costé mil mars* (Ch. Lyon 1277). Ainsi s'exprime alors aussi le prov. : *Catola, anc de ren non fo pres un pas* (Appel, C. 85, 45), *l'avia vendut XXX d. d'argent* (116, 59). Enfin il faut citer les locutions correspondant à l'ABLATIF ABSOLU du latin et propres surtout au langage épique; elles se composent d'un substantif et d'un participe ou adjectif, et s'attachent au sujet ou au régime avec une valeur de prédicat : *Païen chevalchent Halbercs vestuz et lur brunies dublées, Healmes lacies et ceintes lur espées* (Rol. 710), *Erec chevauche lance droite* (Érec 747), *toz nus*

*pies et en lange m'en irai outre mer* (Ren. Mont. 337, 8) etc.; en prov. *la reine au moster en vait pez nuç* (Gir. Ross. ap. Appel, C. I, 551) etc.

Cf. H. NEHRY, *Über den Gebrauch des absoluten Casus obliquus des altfranzösischen Substantivs*, Diss. Berlin 1882.

### 3. Le Datif en Roumain

§ 39. LE DATIF ROUMAIN répond tout d'abord à CELUI DU LATIN; il s'unit donc aux verbes, adjectifs, substantifs pour désigner l'objet auquel on s'intéresse : *dă apă calului* (il donne de l'eau au cheval), *mă închin soarelui* (je m'incline devant le soleil), *folositorii oamenilor* (utile aux hommes), *trebuitorii tuturor* (nécessaire à tous), *dragostia Aretusii* (amour pour Aréthuse) (Gaster II, 178, 19) etc. Ensuite il tient lieu du GÉNITIF POSSESSIF latin : *fica împăratului* (la fille de l'empereur), *casa preotului* (la maison du prêtre), *crăgul lunii* (l'orbite de la lune) (C. B. I, 348, 22), *sfatul necuraților*, *calea păcătoșilor*, *șederile pierzătorilor* (Cod. Schei. I, 1) etc., et de nos jours aussi *țara Franței* (le pays de France) etc. (v. § 217). Enfin il s'emploie également après les prépositions composées : *împotriva leagilor* (contre les lois), *deasupra munților* (sur les montagnes) et de même après *asupra* (sur), *dedereptul* (vis-à-vis), *înaintea* (devant), *înapoia* (derrière), *îndărătul* (derrière), *încontra* (contre), *înjurul* et *jurîmprejurul* (à l'entour), *înlăuntrul* (à l'intérieur de). Il est à remarquer que ces prépositions ont pris tout à fait la forme de substantifs déterminés (ainsi elles se terminent en *-a*, *-ul* au lieu de *-ă*, *-ii*) et que toutes sont des prépositions composées. La construction avec le datif s'explique sans peine pour *înjurul* et *împotriva* par la qualité de substantif de *jur* (cercle) et *potrivă* (inimitié), et il est évident que les autres ont été construites sur ce modèle, ce qui était particulièrement facile pour *încontra*, qui se substitue à *împotriva*. Il est vrai qu'on dit aussi *înainte de* (v. § 247). On s'explique difficilement *stete locului* (Basme 255, 9 : il resta en place), *lăsa locului* (22, 10 : laisser en place), tandis que *acolo locului* (371, 7) rappelle le latin *ibi loci*.

## 4. Comment on a remplacé les cas latins disparus

§ 40. Le GÉNITIF sert à marquer qu'un nom dépend d'un autre : *filia regis* (la fille du roi), *amor patriae* (l'amour de la patrie), *timor mortis* (la crainte de la mort), *classis mille navium* (une flotte de mille vaisseaux), *pondus auri* (une livre d'or), *magnus numerus jumentorum* (un grand nombre de bêtes de somme), *nomen pacis* (le nom de paix), *arbor fici* (figuier). Ce qu'on entend par cette dépendance est chose fort diverse dans les différents cas, mais la langue ne s'en préoccupe généralement pas et se contente tout simplement d'exprimer uniquement l'idée de dépendance. La sémasiologie peut établir une distinction entre un génitif subjectif et un génitif objectif, entre un génitif qualificatif et un génitif de prix etc., mais elle introduit alors dans le génitif une nuance étrangère, qui ne se trouve pas dans sa terminaison, mais bien dans la signification que prennent les deux substantifs en s'unissant. Aussi un exposé purement grammatical n'aura-t-il à s'en occuper que si certaines catégories de significations ont, précisément à cause de leur signification, adopté une forme nouvelle. Le roman ayant en général renoncé au génitif, il n'a subsisté des constructions avec le génitif que des débris tout à fait insignifiants, partie dans des mots composés, considérés aujourd'hui comme des mots simples (v. II, § 545), partie dans des expressions généralement plus ou moins consacrées qui, dans les langues non-flexionnelles, sont constituées par la juxtaposition pure et simple des deux substantifs, le substantif déterminant occupant ordinairement la seconde place, tandis que dans les langues à flexion il se présente au cas oblique, c.-à-d. que, dans certaines limites du moins, il se distingue par la forme du substantif déterminé. A part cela, le génitif a le plus souvent été remplacé par la préposition *de*. Nous pouvons étudier d'abord les cas restés le plus conformes au latin. (51)

§ 41. Le ROUMAIN a coutume de mettre généralement le substantif déterminant au datif : *casa vecinului* (la maison du voisin), *palma mâinei* (la paume de la main), *frîca câinelui* (la

crainte du chien), *în mijlocul Tzarigradului* (au milieu de Constantinople), *mănăstirea Bistriței* (le monastère de Bistritz), *țara Franței* (la terre de France), *riul Prutului* (le fleuve de Pruth), *luna lui Martie* (le mois de mars), *timpul iernei* (le temps d'hiver), *floarea busuiocului* (la fleur de basilic) etc. Toutes ces expressions ne sont pas également anciennes ni également répandues; les dernières notamment sont peu usitées et ne doivent avoir pris naissance que par analogie avec les autres. Quant aux rapports de ce datif avec le génitif latin, dont il remplit la fonction, la question n'est pas absolument claire. Certes *casa vecinului* (au voisin sa maison) n'est pas (52) seulement en soi tout à fait compréhensible et représente même en réalité une locution populaire latine (v. § 45); mais, dans d'autres cas où ce n'est pas un rapport de possession que marque l'association des deux termes, on a peine à découvrir le passage du latin au roumain, et l'on devra plutôt admettre que ce sont les locutions exprimant la possession qui ont déterminé aussi l'emploi du datif quand il s'agissait de marquer une liaison particulièrement étroite. Les rapports du datif avec les périphrases par *de* et *a* seront étudiés aux § 227 sqq.

§ 42. L'ANCIEN FRANÇAIS et l'ANCIEN PROVENÇAL se servent du cas oblique pour rendre le génitif latin, surtout lorsqu'il s'agit d'exprimer un rapport de possession et dans les limites indiquées au § 37 : il en résulte immédiatement que le substantif se trouve généralement au singulier; toutefois, le pluriel n'est pas absolument exclu, ni même parfois un mot auquel s'attache à peine encore l'idée de possession. Donc, outre les exemples déjà cités, nous trouvons *pro deo amur* dans les Serments, *le rei gunfauniers* (Rol. 106, le gonfalonnier du roi), *de roi cort* (Rom. Past. I, 1, 2 : de la cour du roi), *en nom la vraie croiz* (F. Candie 138), *la maisniée Pilat* (S. Thom. 5323), *li dui serjant sun pedre* (Alex. 24), *seur rive mer* (Rom. Past. I, 20 : sur les bords de la mer), *el ventre la baleine* (Siège Barb. 99) etc., et encore au xvi<sup>e</sup> siècle *les asnes leur frères* (Jodelle, Eugène II, 2, 49); en prov. *la molher son senhor* (Appel, C. 5, 55), *lo filh sancta Maria* etc. Ici aussi, le rapport entre le latin et le roman appelle une observation. L'identité



de sens avec le roumain saute immédiatement aux yeux; aussi, déjà pour cela, et pas seulement en se fondant sur ce qui est exposé au § 45, n'y aura-t-il pas d'erreur à admettre que les expressions françaises correspondantes représentent également pour la forme le datif possessif du latin; car, en fait, *deu, roi, pedre* etc. peuvent aussi bien représenter *deo, regi, patri* que *deu, rege, patre*. Il est vrai que le prov. *lo filh sancta Maria* ne représente pas phonétiquement le lat. *sanctae Mariae*; mais, comme les substantifs de la classe en *-a* étaient les seuls où le datif et l'accusatif ne fussent pas identiques, il est bien naturel que, pour eux aussi, l'accusatif ait assumé les fonctions de datif, c.-à-d. p. ex. que *sanct Mari* ait été remplacé par *sancta Maria*. Au surplus, cette tournure a de bonne heure déjà quelque chose de stéréotypé; de plus, dans les plus anciens textes, son emploi n'a rien de rigoureux, et elle disparaît presque entièrement au cours du xv<sup>e</sup> siècle. Toutefois il est à remarquer que, vers 1520, l'éditeur Nyvert de Paris fait encore une distinction entre *le testament maître Fr. Villon* et *le recueil des repues franchises de maître Fr. Villon*: dans le premier cas Villon est l'auteur de l'ouvrage; dans le second il en est l'objet, le héros. Les derniers vestiges qu'on ait de cet emploi, ce sont les noms de maladies notés par Paré, mais dont la plupart doivent aujourd'hui avoir disparu: *mal saint Main* (gale), *mal S. Vitus* (danse de Saint Guy), *fil S. Fiacre* (sarcome), *le feu S. Antoine* (le sphacèle, probablement érysipèle gangreneux), puis *si Dieu plaist* chez Montaigne, peut-être *hôtel Dieu, fête Dieu*, qui ont déjà été mentionnés II, § 546, ensuite *Dieu merci, de par le roi* (de la part du roi), *la [fête] S. Jean* et autr. sembl. Ce doit être également ici qu'il faut signaler cette particularité du wallon de Mons qui ignore encore aujourd'hui l'emploi de *de* avec les noms propres: *l fyeç Pipin* (la fille de Philippine), *el gernyé Kola* (le grenier de Nicolas).

Cf. A. TOBLER, *Beiträge* I, 60 sq., qui observe avec raison que l'a.-franç. (*en*) *hiver tems* reproduit une tournure lat. *hibernum tempus* ou, tout au moins, *hiberni tempus* (locution qui s'est maintenue aussi fidèlement que *lunae dies* etc.) et que c'est seulement sur elle qu'a pris forme (*en*) *esté tems*. Sur *gent painour* et les locutions semblables qui, contrairement à celles qui viennent d'être signalées, renferment un véritable génitif, v. II, § 7.

§ 43. D'une manière encore plus frappante, les exemples correspondants de l'ITALIEN font l'impression de locutions pétrifiées. Dans les premiers temps surtout, on trouve *la dio mercè* (Bocc., Déc. 3, 9), qui est l'équivalent exact de l'a.-franç. *la dieu merci* (Ch. Lyon 5063) et qui pour ce motif pourrait bien être un emprunt au français, ensuite *per la Dio grazia*, qui doit être plus ou moins un latinisme, puis encore aujourd'hui *di notte tempo*, plus exactement même *di notte tempore* chez Giovanni Villani, où il n'y a pas de raison de voir autre chose que *noctis tempus*, *noctis tempore*, sans que rien non plus autorise l'hypothèse que *di* appartient à *notte*, de telle sorte que *di notte tempo* serait l'équivalent de *tempo di notte*. Ici l'on a plutôt affaire à une survivance réelle du génitif latin, et le seul point douteux est de savoir si l'absence de l'-s s'explique par le fait qu'à l'époque de la disparition de l'-s, la jonction des deux mots ne s'était pas encore accomplie ou si *notte tempo* est avec *noctis tempus* dans le même rapport que *ragnatelo* avec *araneae telum* (II, § 545). Il doit aussi se trouver de vrais génitifs dans la locution, inusitée aujourd'hui, formée par l'abréviation *fi* (*figlio*) avec un nom propre : *fi Giovanni*, *fi Ridolfi* etc. A ce phénomène se rattache le procédé de l'ENGADIN qui consiste à désigner les enfants par le nom de leur père : *una filgia Jan Tumin* (R. Chr. 117, une fille de J. T.), *Chrastophlet filg Andrea Tass* (121), *la filgia Jachiam Caspar* (103), *ün filg Jachiam Zuit* (104) etc. Les locutions de l'ancien milanais *li deo servisii* (Bonvesin, E. 64), *da deo parte* (260), *per deo amor* (F. 58), doivent s'expliquer comme *per la deo grazia*.

Sur l'ital. *in casa il medico* et autr. sembl., v. § 125.

§ 44. Abstraction faite de ces restes plus ou moins figés de locutions latines, le roman a coutume d'indiquer presque toujours le rapport de dépendance entre deux substantifs au moyen de la préposition *de*; ainsi le lat. *FILIA REGIS* devient en eng. *la fila del rai*, en franç. *la fille du roi*, en esp. *la hija del rey*, en port. *la filha do rei*; *FOLIUM ROSAE* en roum. *foaie de trandafir*, en eng. *fōla da rōsa*, en ital. *foglio di rosa*, en franç. *feuille de rose*, en esp. *hoja de rosa*, en port. *folha de rosa*. Comment la préposition latine est-elle arrivée à cet emploi? C'est ce qu'on

peut conjecturer avec quelque certitude. En latin, sa fonction essentielle est d'indiquer le lieu d'où quelque chose provient, le point d'où l'on envisage quelque chose, l'objet par rapport auquel on pense, dit ou fait quelque chose. Dans ce dernier sens, il a donc tout spécialement pour fonction de marquer, sans plus, une relation entre deux substantifs : *filia de rege* désigne « une fille par rapport à un roi ». Dans d'autres cas une des autres significations peut aussi se présenter à l'esprit. Celui qui, au lieu de *donum patris*, préfère dire *donum de patre*, désigne manifestement le donateur comme étant le point de départ de l'action; dans *fimbria de veste*, au lieu de *vestis*, la *fimbria* est une partie détachée du vêtement. Il est plus difficile de répondre à cette question : d'où provient et de quand date cette nouvelle tournure? Pour la grande majorité des noms latins, pour ceux de la classe en *-u* et en *-a*, il n'y avait rien dans leur forme qui justifiait l'abandon du génitif et, dans les quelques cas où se produisit une fusion avec le nominatif, la langue pouvait facilement créer par analogie, sur le modèle des autres classes, un génitif muni d'une désinence bien caractérisée. Or, si cela n'est pas arrivé, il faut en chercher l'explication dans certaine tendance que manifeste toujours la langue à exprimer l'idée par une tournure explicite, et elle y arrive beaucoup plus efficacement par la préposition que par une désinence casuelle. Quant à déterminer la date de cet emploi, il est difficile d'arriver à rien de précis. En tous temps, les écrivains latins soigneux ont naturellement préféré le génitif et quand, chez Plaute et d'autres, *de* paraît se rencontrer avec le sens d'un génitif, c'est peut-être qu'en réalité il s'agit d'exprimer un rapport différent de celui qui est rendu par le génitif. On peut tabler davantage sur les locutions traduites du grec : cf. dans la Vulgate *de colentibus gentilibusque multitudo magna* (Act. 17, 4) = τῶν σεβομένων Ἑλλήνων πρὸς πλῆθος; *quam de lege unam apicem cadere* (Luc. 16, 17) = ἡ τοῦ νόμου μίαν κερπίχην πεσεῖν, de sorte qu'on risque vraiment peu de se tromper en supposant que l'emploi de *de* pour le génitif était assez répandu déjà dans le parler populaire des premiers siècles de l'ère chrétienne. Quant à la question de savoir à quelle époque le génitif a complètement disparu de la langue vivante, elle ne

rentre pas dans le cadre d'une grammaire romane, vu qu'on ne trouve absolument aucune trace de son existence durant la période romane.

P. CLAIRIN, *Du génitif latin et de la préposition de*, Paris 1880, a fourni quantité de matériaux précieux, sans toutefois aller au fond de la question. Quant à l'opinion de B. BIANCHI, Arch. Glott. X, 305, 322, qui croit à la survivance du génitif en Italie jusque dans le IX<sup>e</sup> siècle, je la regarde comme non établie par les faits qu'il invoque et d'ailleurs aussi comme invraisemblable.

(56) § 45. Le DATIF est à l'origine un cas verbal qui indique à quel individu s'adresse l'action : aussi s'emploie-t-il plus fréquemment avec des noms de personnes qu'avec des noms de choses. Là où, comme dans *tribunus plebi* à côté de *tribunus plebis*, il sert à unir deux substantifs, il repose sur une tournure plus ancienne et plus explicite, ainsi qu'on le voit par des cas comme *plebi creverant animi* (Tite-Live 2, 27, 7) à côté de *hostium opes animique crevisserent* (Cicéron, Imp. Pomp. 45), *in conspectum venerat hostibus* (Hirtius 8, 27) à côté de *in conspectum hostium veniunt* (8, 29), *obsaepum plebi ad honorem iter* (Tite-Live 4, 25, 12) à côté de *obsaepum iter hostis credens* (44, 8, 7). Or, des deux tournures, la langue populaire a préféré la tournure avec le datif et elle l'emploie même, comme dans la vieille expression *tribunus plebi*, là où le verbe n'est pas formulé ; puis aussi, et c'est la chose importante, lorsque l'un des deux noms se présentait sous la forme du datif, elle les a placés immédiatement à côté l'un de l'autre, de sorte que peu à peu chez les noms de personnes le datif a pris tout à fait le rôle de génitif, comme c'est encore le cas dans le plus ancien roman (v. § 41 sq.). Abstraction faite de ce cas, le datif est donc purement verbal et surtout usité après les verbes signifiant donner ou prendre, écrire ou dire etc., et dans toute espèce de locutions où l'on doit marquer un rapport quelconque d'une personne avec une action ; ou bien, il indique le but d'un acte, auquel cas le substantif est un nom de chose ou un terme abstrait : *receptui canere* (sonner la retraite), *auxilio venire* (venir au secours), *dono dare* (donner en présent), d'où l'on arrive ensuite aussi à la juxtaposition de deux noms : *locus hibernis* (un endroit pour les quartiers d'hiver), *signum receptui*, *honor templo* et autr. sembl. La dis-

inction faite plus haut entre les noms de personnes et ceux de choses a surtout sa raison d'être pour nous en ce qu'elle se prolonge jusque dans le roman. Comme les exemples cités p. 52 et 49 le montrent à l'évidence, beaucoup de noms de personnes au datif se retrouvent en roumain, en vieux français et en provençal, tandis que les noms de choses ne se présentent guère à ce cas qu'en roumain. Le principal moyen d'y suppléer est l'emploi de la préposition *ad*, qui marque originairement le but d'un mouvement et qui, par conséquent, pouvait facilement accompagner surtout des verbes comme *mittere*, *scribere* etc. lorsqu'il s'agissait de désigner une personne comme le but de l'action. Mais ensuite, tandis que s'effaçait la légère différence de sens qui existait entre *mitto epistulam amico* et *mitto epistulam ad amicum*, il en résultait la possibilité d'employer aussi d'abord *dare ad* et finalement *dicere ad aliquem* à côté de *dare*, *dicere alicui*; et puis, grâce sans doute en partie à quelque influence analogique, *ad* finit par assumer en général les fonctions du datif de personne, ce qui arriva d'autant plus facilement qu'il n'y avait pas d'union étroite et immédiate entre le nom et le verbe, comme on le voit clairement dans l'a.-franç. *la roche Spin al deable* (Thèb. 1873), *fiz esteit Ligurge al rei* (2160), le prov. *reis Corbarans de Persa demandet Arloy, al cortes dogroman* (Appel, C. 6, 3); cf. encore § 235. Quant au datif des noms de choses, son remplacement par des prépositions s'est opéré plus tôt et plus complètement par suite de la faculté qu'avait déjà le latin de rendre aussi par une préposition abstraite, *pro* (pour), l'idée abstraite que renferme ce datif; par conséquent, ce qui était nécessaire lorsque *ad* devait remplacer un datif de personne, à savoir le passage du rapport local au rapport figuré, n'était plus à faire. Pour le reste, chaque langue se tire ici d'affaire en partie par des procédés différents.

Cf. pour le latin G. LANDGRAF, *Der Dativus commodi und der Dativus finalis*, Arch. lat. lex. VIII, 39-76.

§ 46. L'ABLATIF latin a comme cas une valeur de locatif ou bien, avec une extension un peu plus considérable, une valeur adverbiale; il résulte ainsi de la fusion de trois cas différents, l'ablatif primitif, l'ablatif locatif et l'ablatif instrumental, le pre-

mier désignant le point de départ, le second le lieu où l'on est, le troisième l'instrument et l'accompagnement. De très bonne heure et d'une façon très complète, les fonctions de l'ancien ablatif ont été reprises par des prépositions. On disait bien *Athenis* (en sortant d'Athènes), *loco movere* (emporter d'un lieu), *excedere vita* (sortir de la vie); mais cependant, en même temps, déjà le latin classique possède aussi *ex*. Ou bien, s'il est vrai qu'avec *liberare*, *vacare*, *solvere*, *privare* etc., avec *liber*, *vacuus* etc., le nom de la chose dont on délivre, dont on se détache, dont on prive etc. est mis à l'ablatif, d'autre part on constate ensuite dès l'origine, surtout lorsque le régime est un nom de personne, l'emploi simultané de *ab*, comme p. ex. dans *liberare ab aliquo* (délivrer de quelqu'un). — Le locatif se maintient un peu mieux. Si l'on fait complètement abstraction des noms de villes, (58) comme *Romae* (à Rome), *Corinthi* (à Corinthe), on voit surtout *loco*, *locis* s'employer fréquemment pour indiquer un lieu déjà mentionné, mais il sert uniquement à préciser davantage l'idée exprimée par le verbe, tandis qu'on a recours à *in* pour désigner un lieu placé dans certaines conditions : ainsi *locis campestribus subsistebant* signifie « ils faisaient halte dans des plaines », *in l. c.* = « ils faisaient halte lorsqu'ils trouvaient des plaines ». Il en est de même quand le locatif marque le temps : à côté de *anno*, *die*, *tempore*, *extrema pueritia*, on rencontre *in pueritia*, ceux-là désignant des moments déterminés, celui-ci étant une expression générale : les années de jeunesse et tout ce qui s'y rattache. Conséquemment, la préposition se présente partout où le substantif s'éloigne du sens purement local ou purement temporel, partout où il prend un sens un peu plus étendu, plus général, figuré, puis elle part de là pour élargir progressivement son emploi, sans arriver pourtant à une victoire complète. Déjà nous avons indiqué ci-dessus, p. 50, que certains types d'ablatifs de lieu et de temps avaient survécu sous la forme du cas oblique de l'ancien français; nous pouvons maintenant dire, en appliquant l'observation à toutes les langues romanes, qu'on peut employer adverbiallement sans préposition les termes désignant des moments déterminés et que cet emploi adverbial a sa source dans le locatif latin exprimé sans préposition. Il s'agit donc ici de cas tels que le roum. *noaptea* (de

nuit), *ziora* (de jour), *sara* (au soir), *dumina* (le dimanche), *acest an* (cette année-ci) etc.; l'ital. *la notte, il giorno, stasera, sabato, quest'anno*; l'esp. *el dia, otro dia, la tarde, lunes, aqueste año*; le port. *o dia* etc. comme dans les autres langues. Enfin, pour ce qui concerne l'INSTRUMENTAL, c'est lui qu'on trouve dans des locutions comme *armis cogere* (forcer par les armes), *equo vehi* (aller à cheval), *artibus instituere* (instruire dans les arts), *abundare aliqua re* (avoir du superflu en quelque chose) et de là *plenus a. re* (rempli de quelque chose), *talento emere* (acheter pour un talent) et de même pour « estimer, mesurer, apprécier, coûter », puis aussi sans verbe : *mea sententia, opinione* (à mon avis). A ces emplois se rattache celui de l'instrumental pour désigner le motif et l'auteur de l'action : *natura tu illi pater es consiliis ego*, et enfin la manière : *hunc librum summa diligentia legi*. Ici aussi la multiplicité des sens devait précisément déterminer (59) de bonne heure l'introduction des prépositions : aussi constatons-nous en réalité que seuls certains mots ou des locutions stéréotypées ont pénétré en roman, et encore, si l'on fait abstraction des purs adverbes en *-mente* (II, § 620), ne les rencontre-t-on guère qu'en français (v. p. 50). Un seul fait mérite ici mention : c'est que l'italien et le français ont conservé sans préposition les indications de valeur avec les verbes exprimant un achat ou une évaluation : en ital. *mercatai 30 soldi questo papero* (Lasca 53), *l'ho comprato venti lire, comperare gran prezzo*, franç. *je l'ai achété vingt francs*; en ital. *vendere cento soldi*, franç. *vendre cent sous*; il en est de même avec *payer*. Ces expressions étant les équivalents exacts des expressions latines correspondantes, il faut bien y voir la continuation directe de celles-ci, surtout que l'ancien français et le provençal les connaissent aussi. Finalement il faut encore mentionner le soi-disant ablatif absolu, c.-à-d. la locution composée d'un nom et d'un participe pour marquer d'abord un rapport de temps : en lat. *quo facto profectus est*, ital. *ciò fatto parti*, franç. *cela fait il partit*, esp. *esto hecho partió*, port. *isto feito partiu*; cette formule absolue s'est donc maintenue; elle a même pris une très large extension (v. § 390). Si nous jetons encore un coup d'œil sur ce qui précède, nous constatons que, partout où il s'agit d'expressions vivantes, de nuances diverses de l'idée, les fonctions de l'ablatif sont reprises

par des prépositions et qu'en revanche les locutions consacrées, figées se sont maintenues et se présentent encore aujourd'hui sous la forme absolue. Ainsi, en tant que cas vivant, l'ablatif a disparu plus tôt encore que le datif.

A cette manière de voir on peut faire une objection. Si le *fatto* cité en dernier lieu représente directement un lat. *facto*, ne devrait-on pas alors, d'après I, § 308, attendre en sarde et dans les dialectes italiens du Centre *fatto* alors qu'en réalité on y dit *fattu*? Sans aucun doute. Mais on peut admettre sans hésiter que l'identité de l'ablatif avec la forme normale du nom dans *notte*, *sera* etc. a aussi, dans les cas où s'offrait une différence, entraîné la disparition de celle-ci. Quant à l'époque où le phénomène s'est produit, on ne saurait pour le moment la déterminer.

(60)

## VI. Le Comparatif

§ 47. Comme nous l'avons déjà dit au t. II, § 65 et 66, le latin *pulchrior* est rendu en roman par une périphrase avec *plus* ou *magis*; parmi les anciens comparatifs, il n'y en a qu'un petit nombre, notamment ceux d'un emploi très fréquent : *mélior*, *pejor*, *minor*, qui se soient conservés, surtout dans les langues littéraires, à l'exception du roumain. Les causes de cette disparition de l'ancien mode de composition des comparatifs ne peuvent pas, ici non plus, tenir à la nature de leur forme, puisque les comparatifs en *-iore* offrent presque toujours avec les positifs en *-u* ou *-e* une dissemblance nette et caractérisée. On ne peut pas davantage invoquer les modifications certes souvent très considérables que la consonne finale du thème a dû subir devant l'*i* du suffixe comparatif puisqu'on aurait pu facilement supprimer les divergences qui auraient dû se produire, par exemple, entre *grato* et *\*gragiore* en italien, entre *gret* et *\*graisour* en ancien français. La seule et unique raison se trouve plutôt dans la tendance à rendre l'expression plus circonstanciée et en même temps plus explicite, tendance qui a introduit d'abord dans la langue populaire *plus* ou *magis bellus* etc., et ces formations nouvelles auront petit à petit fait tomber les anciennes en désuétude. Les débuts de cette tendance remontent jusqu'à la latinité la plus reculée, et même la langue classique emploie constamment la



tournure périphrastique pour les adjectifs en *-eus*, *-ius*, *-uus* : elle dit donc *magis idoneus*, *amplius*, *exiguus* etc. Or il est remarquable qu'en latin déjà et par continuation en roman il s'est également produit un croisement des deux modes de formation : on dit donc *magis (plus) melior*, sans que le sens du simple *melior* en soit aucunement modifié. C'est ainsi qu'on lit déjà chez Plaute *magis stultius* (Stichus 699) etc., et des tournures analogues se rencontrent dans les patois modernes et parfois dans les anciennes langues littéraires, tandis qu'un langage plus raffiné évite naturellement cette accumulation : cf. en prov. *tot lo plus ric e 'l plus melhor* (Appel, C. 9, 8), en a.-esp. *bueno fué en comienzo, a postres mas mejor* (Berceo, Sil. 31), *alguno mas mayor* (20), *los mas mejores que y eran* (Hita 285), *los que son mas mejores* (1200) etc. De même le prov. *yeu soi dels autres pus prims* (Bartsch, Denkm. 5, 20), esp. *mas primero* (Alej. 244) peut être mentionné ici, *primero* étant au point de vue syntaxique l'équivalent d'un comparatif (v. § 245). Il y a encore l'a.-franç. *moins menre* (Ch. II esp. 5821), *plus meilleur*, que Ramus et H. Estienne signalent comme propres à la langue vulgaire ; comme exemples modernes, citons le rom. *è piu mejjo er carnovale* (Belli 1, 9), abruzz. *kkyu meyye* etc. Il est plus rare que les comparatifs tombent jusqu'au rang de simples positifs. Ramus blâme l'emploi de *pire* au sens de *mauvais*, tandis qu'on se demande si, dans l'a.-franç. *tost me torneroit a pis* (Clig. 629), on doit prendre *pis* pour l'équivalent de *mal* ; et de même, dans l'expression consacrée *grant e menour*, celui-ci peut avoir son sens propre. Mais, si l'auteur du Bastart de Bouillon écrit *il l'aront par tamps et horrible et greignour* (189), on peut certes admettre qu'il ne connaît plus l'exacte fonction de ce mot qui lui vient uniquement de la langue des livres et non de celle de la conversation. Un exemple qui prouve que le sentiment du vrai sens de ces derniers comparatifs peut échapper même à des auteurs modernes qui écrivent avec soin, nous est fourni par *una gruta mayor y de mas grande entrada* (J. Valera, Com. Mend. 62) ; dès lors, si l'on trouve aussi *mas malo esforcio* dans le poème en ancien espagnol sur Alexandre (1073), il n'y a là rien qui puisse étonner.

(61)

§ 48. Sur la question des rapports des formes neutres avec les formes à flexion, l'essentiel a été dit II, § 66; il suffit d'y ajouter que l'ancien provençal aussi connaît *li mielhs* (le meilleur). Si nous avons pu là observer un empiètement du neutre, c'est l'inverse qui se présente dans l'ital. *per lo migliore* : cf. *per lo migliore si stette in pace* (Sacch. 84, de guerre lasse il se tint tranquille), *vattene a casa per lo tuo migliore* (68); a.-franç. *li meudres* (Trouv. Belges I, 84, 23 : le meilleur), *pren le meillor* (Mér. 2185); prov. *l'er meillor se · us pot vezer* (Appel, C. 3, 375) etc.

Au contraire, dans l'ital. *venendo al peggiore del giuoco* (Sacch. 68), a.-franç. *jou en ai le pior de la bataille* (Alisch. 433), il doit y avoir un substantif masculin sous-entendu (*capo, chief?*), de même qu'on pense à un féminin devant le prov. *chauzetz la melbor* (Appel, C. 96, 1). — Cf. encore D. BEHRENS, Zs. f. Nfr. XVII, 2, 69.

(62)

## B, LES NOMS DE NOMBRE

§ 49. La sémasiologie doit pousser l'étude du sens des noms de nombre un peu plus loin que la morphologie. Cette dernière connaît les noms de nombre cardinaux, qui n'ont conservé en roman que de faibles traces de leur flexion latine (II, § 68-72), les ordinaux (II, § 561), auxquels s'ajoutent encore en latin les distributifs, les multiplicatifs et les proportionnels, que le roman, à de rares vestiges près, a délaissés (II, 562). En regard de ces « noms de nombre définis » se présentent alors les « indéfinis », c.-à-d. les termes « beaucoup », « peu », « quelques-uns », « tous » etc. qui, considérés dans leur forme, peuvent se ranger en partie dans la catégorie élastique des « pronoms indéfinis », mais qui, envisagés dans leur sens et aussi partiellement dans leur forme, se rattachent avec plus de raison aux noms de nombre. Il en résulte que nous avons à étudier le sens des noms de nombre cardinaux et leurs rapports avec les ordinaux, la façon dont on a suppléé les proportionnels latins, la signification des noms de quantité indéterminée.

§ 50. LES NOMS DE NOMBRE CARDINAUX s'emploient fréquemment DANS UN SENS FIGURÉ, c'est-à-dire qu'on se sert d'un nombre

déterminé pour indiquer une quantité indéterminée, grande ou petite : ainsi, lorsqu'il s'agit d'un nombre restreint, on dit en ital. *dir quattro parole, far quattro passi*, en franç. *à quatre pas d'ici, écrire quatre lignes* etc. ; quand il s'agit d'un grand nombre, c'est *cent* qu'on emploie, comme en allemand, etc. Mais cet emploi figuré n'est pas du ressort de la grammaire; il relève plutôt de la stylistique et du dictionnaire. Nous avons montré (II, p. 653) que la locution *duo aut tres*, en piém. *durei*, a pris le sens indéterminé de « quelques-uns »; il faut y ajouter l'expression équivalente en macéd. *ndao* (de *un-duo*). En revanche, l'extension considérable de sens prise par *unus* mérite de fixer l'attention, d'autant plus qu'elle est accompagnée d'une modification dans la forme. Comme *unus* sert à distinguer, dans un nombre quelconque d'individus, un seul d'entre eux sans que toutefois cet individu soit aucunement désigné d'une manière plus précise, on en arrive facilement à indiquer par là un individu quelconque, indéterminé, et rien qu'un, n'importe lequel; en d'autres termes, *unus* prend le sens de *aliquis* et peut alors comme lui recevoir un pluriel. Mais il y a ici deux cas à distinguer. Si c'est un mot n'ayant que le pluriel qu'on doit employer avec cette valeur indéterminée, alors l'ancien français et l'ancien provençal ont l'habitude d'y joindre *un* au pluriel : ainsi en a.-franç. *unes lettres*, prov. *unas letras* (une épître), *unas toalbas* (une serviette), un mot dont les Leys (II, 92) disent expressément que, malgré sa forme plurielle, c'est un singulier par la signification; de même en esp. *unas tijeras* etc. Ajoutez-y ensuite l'a.-franç. *avoit unes grandes joes et un grandisme nes plat et unes grans narines lecs et unes grosses levres plus rouges d'une carbounée et uns grans dens gaumes et laïs* (Auc. 24, 17), *unes bueses* etc., le prov. *us bels estivals* (Flam. 2208), l'esp. *unos bragos, unos zapatos*, le port. *ums braços, umas chinellas* etc., où il s'agit d'objets compris dans une unité, surtout d'objets formant paire. L'autre cas est celui où l'on a un véritable pluriel, tel l'a.-franç. *il sist en l'ombre d'uns pomiers* (Partén. 2364), *unes roches* (Joinv. 314 c) qu'on pourrait à la rigueur traduire par « chaîne de rochers », *il fierent uns cous si grauç* (Mér. 4508); le prov. *Guillems ren als non atendia mais si trobes unas fenestras* (Flam. 1972); l'esp. *unos arboles*

(63)

D. Q. 1, 20), *por unas gradas* (Amadis 16 b), tandis que *unas voces* (12 b) rappelle le *voces* qui ne s'emploie qu'au pluriel (p. 44) de même que le port. *fungia unus ciumes* (Diniz, Pup. 152) se rattache aussi à *ciumes* (p. 37). Enfin *unus* sert dans l'Est et l'Ouest à désigner une quantité indéterminée : en roum. *sint unele femei care o doresc* (il y a quelques femmes qui le désirent), en esp. *unos mercaderes, unas casas*, en port. *ums poucos de datilles* (Rom. XI, 378), *umas poucas de creanças* (Diniz, Pup. 42). Dans tous les cas le sens de *unus* est celui du pronom indéfini, de *aliquis* et de ses représentants, mais il y a cette différence que l'idée d'unité y reste plus fortement attachée, comme au début des contes : en ital. *un rè*, franç. *un roy* etc. (un certain roi); on dit en ital. *un Carlo Spadoni*, en esp. *un Alejandro*, en port. *un Vasco* (un certain...). Cf. encore *unus* avec des noms de nombre au § 187, comme sujet indéterminé au § 92, comme article indéfini aux § 182 sqq.

(64) § 51. Si clairs et si simples que soient à première vue les rapports entre les noms de nombre cardinaux et les ordinaux, on s'aperçoit toutefois, en y regardant de plus près, que les premiers ont envahi tantôt plus, tantôt moins le domaine des derniers. Sous ce rapport, c'est le ROUMAIN qui va le plus loin : à l'exception du représentant de *primus*, il a complètement abandonné les ordinaux et les a remplacés par les cardinaux accompagnés de l'article défini (v. II, § 561). Mais il y a aussi d'autres régions où le même phénomène se présente. Les anciens textes imprimés des GRISONS donnent *ilgs duas, las duas, ilgs tres* etc. pour « le, la deuxième, troisième » : cf. *Papa Nicolaus ils tschun* (C. Mem. 212), et même de nos jours, dans la vallée du Rhin notamment, cette tournure n'a pas disparu. Indépendamment de cela, dans toutes les langues romanes, au contraire du latin, le nombre cardinal est usité pour l'indication des heures, du millésime et du quantième du mois : en ital. *alle tre, nell'anno mille ottocento novantotto, il di sette di settembre*, franç. *à trois heures, l'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le dix avril*, esp. *á las tres, año mil ocho cientos noventa y ocho, á tres dias de marzo* (mais *il primo di settembre, le premier avril, el primero abril*); avec les noms des princes : en franç. *Louis quatorze*, esp. *Leon trece*, mais

en ital. *Pio Nono, Leone decimo terzo*, et en franç. encore chez Marot *Loys douziesme*, chez Montaigne *Charles cinquiesme*; pour l'indication des chapitres : en ital. *capitolo, capo, canto quinto* ou *cinque*, franç. *chapitre cinq* ou *cinquième chapitre*, esp. *el capitulo cinco*. L'espagnol va plus loin encore, surtout à l'époque moderne : cf. *siete vezes lo pensava si le biriere o no y al cabo de las ocho el venablo le arrojó* (Silva 254), *huérfano de madre á los tres años de edad* (Valera, Cap. Mend. 9), *á los tres dias* (Trueba, H. Cid 9, le troisième jour), *á los seis meses de la muerte de doña Blanca* (Valera, Cap. Mend. 229, le sixième mois après la mort de dame B.); et l'on peut en rapprocher le prov. *als XXX jorns* (M., R. 31, 106 : le trentième jour), sic. *sunu inta li 5 misi* (Fiabe 115, je suis au cinquième mois), ital. *alle tre volte* (Nov. 39, à la troisième fois).

Pour plus de détails sur les parlers de l'Obwald, cf. TH. GARTNER, Rätor. Gramm. § 200 à la fin, et pour l'espagnol cette remarque de CUERVO, n. 41 : « el uso de los ordinales va haciendose cada dia menos comun y come son puramente latinicos, de ordinario solo las personas letradas los saben de veinte en adelante ».

§ 52. Aux proportionnels latins correspond, dans les premiers (65) temps surtout, une formation avec *duplus* : en ital. *raddoppiamo in mille doppi* (Lasca 123, 13; Leop. 126), en a.- franç. *a cent doubles* (Guill. d'A. 45), *ving doubles li renderoit* (J. Journi, 584), en prov. *en cen doubles doblatz* (Mahn, Ged. 477, 2), en esp. *tres doubles de loriga tenie Fernando* (Cid 3634), aujourd'hui *con el cuatro doble, al tres doble*, où l'on doit donc remarquer que *doble* est invariable. On emploie de même *tantum* : en ital. *le navi nemiche eran due tante, gli ho dato due tanti di più di quel che costava, ei mi parve tre cotanti che una gatta* (Sacch. 83), en a.- franç. *Et an la pucele revit De san et de biauté cent tanz Que n'ot conté Calogrenanz* (Ch. Lyon 782), *messire Gauvain en a cent tanz plus grant joie que nus* (2286), en prov. *me fatz trop pieitz qu'ella non fai cen tans* (Mahn, Ged. 70, 5), en esp. *seis tantos mais fermosa* (Berceo, Sil. 234) et ici également avec *tanto* invariable : *dos tanto de lo que el ha mandado* (Appoll. 500), *quebrantaba al cuerpo mas que solie diez tanto* (Berceo, Sil. 614), emploi qui se trouve encore en espagnol actuel : *en el cuatro tanto* (quadruple), en port. *dous tanto mais claro* (Grael 17). —

Pour les ADVERBES NUMÉRAUX, il existe un très grand nombre de périphrases, composées d'un substantif non déterminé, originellement à l'ablatif (§ 38), et du nom de nombre cardinal approprié. Le plus répandu est le lat. *vice* : en obw. *vetš*, ital. *vece*, franç. *fois*, esp.-port. *vez*, puis le dérivé a.-franç. *foiice*, prov.-esp.-port. *veyada*. On emploie aussi en ital. *volta* : *tre volte* (trois fois), *fiata*, dont l'origine n'est pas tout à fait sûre, en a.-franç. *voie* (chemin), *heure* (temps) : *il li rendent en une heure plus qu'en cinc cens n'a por aus fet* (G. Coinc. 600, 304), *tour*, *coup*, *bout* (choc), *saut* etc. Dans les patois il y a p. ex. à mentionner le vionn. *yadzε*, qui correspond pour la forme au franç. *voyage*.

Cf. A. TOBLER, Beitr. I, 148-159 et H. MORF, Littbl. 1887, 218.

§ 53. Parmi les « DÉSIGNATIONS NUMÉRIQUES GÉNÉRALES » il faut comprendre les expressions qui signifient « beaucoup, peu, tous, assez, quelques-uns, maints » et autr. sembl., c.-à-d. les représentants du lat. *multus*, *paucus*, *omnis*, *satis* etc. Et ici il y a d'abord à rechercher jusqu'à quel point les termes latins ont persisté ou ont été remplacés par d'autres, et jusqu'à quel point (66) leur signification s'est modifiée : il faut donc aussi examiner surtout comment ils se comportent pour le nombre, tandis que la question de savoir quelles sont, parmi ces désignations, celles qui sont employées substantivement ou adverbialement et celles qui le sont adjectivement, ressort de la syntaxe (§ 139 sqq.). Le lat. *multus* est demeuré partout : en roum. *mult*, ital. *molto*, a.-franç. *mout*, esp. *mucho*, port. *muito*; seul le français moderne l'a abandonné depuis le xvi<sup>e</sup> siècle et y a suppléé par des tournures comme *beaucoup*, *force* ou par *bien*; dans le canton des Grisons, c'est *blear* tiré de *plerique* qui a pris sa place. Sous le rapport de la signification, il y a lieu de noter que, dans les langues de l'Ouest surtout, *multus* s'emploie au singulier pour désigner des individus lorsqu'on a en vue une pluralité d'individus de cette espèce. Déjà en latin on dit *multus hostis* (maint ennemi, beaucoup d'ennemis); toutefois, dans cet exemple, il s'agit peut-être d'un emploi particulier, non de *multus*, mais de *hostis*, comme on l'a montré p. 28 pour les représentants romans de ce mot. De même l'ital. *voi*

*avete fatta molta strada* (De Marchi, Giac. id. 89) signifie non pas « nombreux chemins, beaucoup de chemins », mais « beaucoup de chemin ». Mais on aperçoit clairement un emploi nouveau de *multus* dans le prov. *monta lagrem'a beguda* (Flam. 1411), *mont ergueil e mouta menassa l'aven del gilos a suffrir* (1352), l'esp. *avie mucha cabeza echada en el prado* (Alej. 977), *fablaba mucha palabra loca* (Berceo, Sil. 293), *mucha dueña andaban* (Berceo, S. Mill. 374), façon de parler encore en usage aujourd'hui, le port. *quem quizer viver bem n'este mundo, faz a vista grossa a muita consa* (Diniz, Pup. 69). *Paucus* aussi a généralement persisté : en ital. *poco*, franç. *peu*, esp. *poco*, port. *ponco*; seul le roumain l'a remplacé par *puțin*, qui proprement veut dire « petit », et le même transfert d'un mot signifiant extension dans l'espace à la désignation de la quantité se rencontre en provençal, où *petit* se présente aussi à côté de *pauc* : *tan cuiava saber d'amor e tan petit en sai* (Appel, C. 17, 9), *em petit d'ora* (3, 292) etc. Les débuts d'un changement de sens de *paucus* analogue à celui qui a été observé dans *multus*, se trouvent peut-être dans des cas comme *con due o tre spilloni d'argento appuntati nella poca treccia dei capelli* (De Marchi, Giac. id. 14); toutefois ici l'emploi de *poco* se comprend encore facilement en tant que *treccia* se rapproche beaucoup d'un nom de matière. *Tantus* a pris la place de *tot*, de telle sorte donc que nous avons ici dans toutes les langues romanes un phénomène (67) qui, pour l'idée de « peu », ne s'est accompli que sur une partie de leur domaine; au surplus, le mot a dans l'Ouest les mêmes destinées que *multus* : en esp. *tanta mula* (Cid 1966), *con tanta preguntilla* (J. Valera, Com. Mend. 106, avec une si grande manie de questionner). Mais, ce qui est remarquable, l'a.-franç. et prov. *tant* a également ce sens : *la veïssiez tant chevalier plurer* (Rol. 349), *tant hume mort* (1623), *il voit tant chemin* (Mér. 2529), en prov. *anc mais tant enemic ieu a Dieu non auxic* (Appel, C. 76, 33). — *Omnis* n'a laissé de faibles traces qu'en Italie (II, p. 652-3). Bien que *ogni* repose très vraisemblablement et *ogna* indubitablement sur le pluriel latin, les deux formes ne s'emploient jamais qu'au singulier : *ogni uomo* (tout homme), *ogni volta* (chaque fois), en a.-mil. *omnia di* (Bonv., A 95), *omia peccator* (J 141) etc.; ce n'est qu'exceptionnelle-

ment qu'on trouve en ancien italien *ogni altri peccati* et autr. sembl. ; quant à *Ognissanti* (Toussaint), c'est naturellement un latinisme. Le passage du pluriel au singulier doit être interprété tout à fait de la même façon que celui qui vient d'être observé pour *multus* et *tantus*. L'idée de pluralité contenue dans *multus*, *omnis* est d'abord unie à un singulier grammatical avec les noms de matière et les collectifs ; et alors, avec les noms de choses aussi, le singulier peut persister ou s'introduire lorsqu'on doit attirer spécialement l'attention sur chaque individu, lorsqu'on veut indiquer qu'on considère en particulier chacun des objets qui tous ensemble sont *multi*, *omnes*. C'est la voie opposée qu'a suivie *totus*, qui en bas latin déjà élimine *omnis*, en développant de l'idée de totalité celle d'universalité : *totum aurum* (l'or tout entier, tout l'or). Il est vrai que l'emploi adverbial semble avoir exercé quelque influence sur ce développement (v. § 320). — Quant aux représentants de *satis*, il faut seulement remarquer que *adsatis* : en ital. *assai*, franç. *assez*, esp. *asaz*, a exclusivement en italien, très souvent en vieux français le sens de « beaucoup », et qu'en ital. *abbastanza* exprime l'idée de « assez ». — Avec les mots qui désignent un nombre indéterminé plus restreint, avec « quelques-uns », « beaucoup, maints », la situation est tout à fait caractéristique. L'ITALIEN possède ici *qualche*, exclusivement singulier, et *parecchi*, presque uniquement pluriel. Le premier, qu'il soit formé de *eccu aliquid* ou de *quale quid*, est proprement un neutre indéfini, qui tire de l'idée indéfinie sa valeur numérale, puis s'unit aussi à des substantifs, tout en révélant encore clairement sa nature originelle par sa répugnance pour le pluriel : on dit donc *qualche giorno* (quelque jour ; quelques jours), *da qualche anno* (depuis quelques années) etc. *Parecchio* signifie à l'origine « une petite paire » ; on attend par conséquent un *parecchio di giorni* (une paire de jours). Mais il semble qu'on a dit de bonne heure un *parecchio giorni*, comme *abbastanza cittadini* etc. (§ 139) ; alors on a fait l'accord plus complet, on a laissé de côté le *un* devenu superflu, et l'on a dit simplement *parecchi giorni*. C'est par le même procédé qu'ont été créés le franç. *quelques jours* etc., esp. *algunos dias*, avec cette seule différence que la concordance entre la forme et le sens, qui manque à



l'ital. *qualche giorno*, est ici complète; l'ital. *alcuno*, esp. *alguno* passe aussi parfois par le même développement : cf. *ei non mi pare fuor di proposito addurre alcuno esempio . . . e quantunque ne siano molti, nondimeno voglio esser contento a questi* (Mach., Disc. 1, 13), où le contexte montre clairement qu'il s'agit, non d'un exemple « quelconque », mais de « quelques-uns » ou « l'un ou l'autre »; *avevano usato gli Dei visitare alcuna volta le proprie fatture* (Leop. 128, l'une ou l'autre fois), puis tout simplement *alcuna volta* (Lasca 195, 24 : à plusieurs reprises); en esp. *Dios li de paraiso, ca bien lo merció, alguna missa disso que tanto nol valió* (Berceo, Mil. 587), *algun dia doy palos* (Célest. 67 b) etc. Les autres expressions mentionnées II, § 571 n'ont ici besoin d'aucune explication nouvelle.

Pour *tantus*, cf. aussi A. TOBLER, Beitr. II, 41-42.

### C. LES PRONOMS

§ 54. Étant donnée la grande variété des pronoms dans leurs formes et leur flexion, l'étude de leur emploi exige aussi un espace assez étendu. Il est vrai qu'il y a ici bien des choses à écarter. Ce qui différencie avant tout le roman du latin, c'est la distinction profondément marquée, chez le pronom personnel et chez le possessif, entre formes atones et toniques, (69) mais précisément cette distinction est si intimement liée avec la formation et l'accentuation des groupes de mots et de la proposition qu'il sera plus régulier de la discuter seulement dans les chapitres ultérieurs. De même il ne faut pas séparer l'étude des interrogatifs et des relatifs de celle des propositions qu'ils introduisent. La place où l'article sera traité, a déjà été indiquée à la p. 9. L'emploi du pronom personnel au nominatif, au datif et à l'accusatif ne diffère pas, dans l'ensemble, de celui du nom (p. 47 sqq.) et, comme cette déclinaison ne soulève pas de questions aussi importantes que celle du nom, son emploi ne prête non plus à aucune observation. On pourrait se demander si des déplacements de signification comme celui qu'on a dans le franç. *vous* se rapportant à UNE SEULE PERSONNE, intéressent le pronom ou le verbe. Comme le franç. *vous*

*chantez* a ou du moins peut avoir pour correspondant en ital. *cantate*, sans que le pronom soit absolument nécessaire, on incline plutôt à traiter cette question dans l'étude du verbe. Il est vrai qu'on peut dire qu'à un *vous chantez* correspond aussi *je vous cherche, j'ai été chez vous* etc., et qu'on peut se fonder là-dessus pour parler d'un changement spécial de signification du pronom. Mais, comme il est impossible de traiter à deux places distinctes ces deux phénomènes si étroitement apparentés et déterminés l'un par l'autre, et que d'un autre côté leur point de départ se trouve dans le verbe, ils ont été renvoyés aussi à l'étude du verbe (v. § 82 sq.). Cela étant, il reste encore la permutation des cas des pronoms personnels, le rapport du pronom de la troisième personne avec le réfléchi d'un côté, avec les démonstratifs d'autre part, le rapport entre possessif et personnel et les différentes acceptions du possessif, le rapport réciproque entre les divers démonstratifs, la signification des indéfinis, l'emploi des formes du neutre et la division en formes substantives et adjectives.

(70) Le nombre est assez considérable, pour le français, des recherches spéciales sur les pronoms. Comme, dans la plupart d'entre elles, les points ici distingués sont aussi discutés, celles qui ne se limitent pas à des phénomènes isolés, peuvent être ici mentionnées une fois pour toutes. Ce sont E. GESSNER, *Zur Lehre vom französischen Pronomen*, 1885; G. RADISCH, *Die Pronomina bei Rabelais*, 1878; H. SCHMIDT, *Das Pronomen bei Molière*, 1885; F. JUNG, *Syntax des Pronomens bei Amyot*, 1887; ELSNER, *Über Form und Verwendung des Personalpronomens im Altprovenzalischen*, 1886; E. GESSNER, *Das spanische Personalpronomen*, Zs. XVII, 1-54; *Das spanische Possessiv- und Demonstrativpronomen*, Zs. XVII, 329-354; *Das spanische indefinite Pronomen*, Zs. XIX, 153-169.

## I. Les Cas

§ 55. Comme on l'a montré II, § 74 sqq., toutes les langues romanes font une distinction plus ou moins rigoureusement marquée entre les différents cas; plus accentuée avec le pronom personnel, elle l'est moins avec le démonstratif, le relatif, l'interrogatif et l'indéfini. Pour la forme, abstraction faite de quelques termes insuffisamment expliqués et de l'ital. *loro*,

franç. *leur*, ces cas répondent aux nominatif, accusatif et datif latins; et, pour la fonction aussi, ils se confondent avec leurs correspondants latins en tant que le sujet se trouve au nominatif, le régime à l'accusatif, la personne intéressée au datif; on remarque seulement une extension de l'usage latin en ce que l'accusatif figure aussi après toutes les prépositions et dans une série de formules consacrées qui présentent en latin l'ablatif, et en ce que le datif a usurpé aussi la place du génitif possessif, phénomènes qui tous deux, au moins pour le vieux français et le provençal, ont déjà été signalés à propos du nom (§ 36 sqq.). De nombreux exemples se trouvent au troisième chapitre. — Mais, dans le détail, les diverses langues accusent toutes sortes de modifications et de simplifications tantôt plus, tantôt moins profondes, qui finissent par amener, ici comme ailleurs, la disparition complète des différences casuelles.

§ 56. En ROUMAIN, les trois formes du nominatif, du datif et de l'accusatif ont conservé tout à fait leur emploi primitif : *eu cânt* (je chante), *te crez* (je te crois), *auz pre tine* (je t'entends), *lui am dat cartă* (je lui ai donné une lettre) etc.; toutefois, dans les patois, la forme accentuée du datif tend à disparaître : c'est ainsi qu'en istrique et en macédonien il est toujours précédé de la préposition *a* : macéd. *a mia*, istr. *a mie* etc., et qu'à Meglen les anciennes formes ne continuent à être usitées qu'avec la valeur possessive : *tată-lui* (son père); autrement elles ont été remplacées par *la* avec l'accusatif. Les nominatifs absolus aussi disparaissent : ainsi *tu* a été supplanté par *tine* dans toute la Macédoine, *eu* par *mine* au moins dans la partie septentrionale de ce pays; il est vrai cependant que Vlacho-Livadhion conserve *iou*. On dit donc en macéd. *s no dzîtsém ndao îghîme, dao mine dao tine* (Arom. 19, 5 : que nous nous disons quelques propos plaisants, moi deux, toi deux). On ne sait rien sur la date où l'événement s'est accompli, car on ne peut pas décider si Bojadschi, qui donne *tu* en 1813 dans sa grammaire macédo-valaque, reproduit l'usage de son temps ou s'il voulait le régler; cependant il va de soi en tous cas qu'on ne peut pas songer à une relation avec le phénomène analogue du français et de l'italien septentrional qui sera discuté au § 63.

Dans tout le domaine roumain l'accusatif prend la place du nominatif après *ca* (comme) : *mare ca tine* (grand comme toi), de sorte donc qu'ici comme ailleurs (p. 75) la particule comparative est traitée comme une préposition.

§ 57. EN RHÉTIQUE on dispose également de trois formes pour la première et la deuxième personne du singulier : l'une est usitée comme sujet, l'autre comme régime et après les prépositions; la troisième s'emploie exclusivement en combinaison avec la préposition *a*; le plus souvent même elle est unie à celle-ci dans l'écriture, et elle a en général le sens du datif latin. Ainsi l'on trouve *a mi* en sursilvain, soussilvain et jusque dans la vallée de Domleschg, dans la Judicarie, dans la vallée de Fassa et dans celle de Greden, à Ampezzo, Erto et dans le Frioul, tandis que l'accusatif y est *mei*, *mai*, *me* etc. : cf. en obw. *la rauba k'aud a mi* (la chose qui est à moi), en greden. *dyän dunäs i ä ti* (volontiers je te la donnerais), en frioul. *credilu a mi* (Testi friul. XVII 5 k. 28), mais *cun me* (6) etc. Un changement remarquable a lieu dans l'Engadine et la vallée de Münster : il consiste en ce que *me*, *mai* demeurent après les prépositions, tandis que *amé*, *amái* et de là même *adamé*, qui représente évidemment *ad me*, ne s'emploient pas seulement à la place de *mibi*, mais aussi comme régime direct. Cependant l'ancienne langue offre encore la répartition régulière : cf. en eng. *dy a mi* (Jos. 28, dis-moi), *a ti tuot lg raginam daja udir* (409), *scha tü nun voust crair a mi* (485) à côté de *a me sumaglia* (150), *agiüder eir a me* (282), *dad havair te, bap, et meis frars ingianno* (578), encore aujourd'hui en bas-eng. *sprendra mai e tai* (Tell 102 : sauve-nous, toi et moi), dans la vallée de Münster *vol er mai* (Pitsch 3, 26 : il me veut aussi), mais déjà cependant *a mai bandunada fam bot beada* (157 : moi, abandonnée, rends-moi bientôt heureuse). La forme *mi* paraît même manquer déjà aux plus anciens écrivains de la Basse-Engadine, comme Chiampell. Le transfert du datif à l'accusatif est donc identique à celui que présente à une période antérieure, dans une grande partie du domaine linguistique roman, le remplacement de *me* par *mi* (v. II, p. 102). A la troisième personne du masculin singulier les anciens textes de l'Obwald, surtout ceux de la région catholique, observent

encore une distinction assez marquée entre *el*, *ei* comme sujet neutre et *el* comme sujet et régime masculin au singulier, au pluriel *ei* au nom., *els* à l'acc. : on a donc *ei gli ei* (il est, il y a), *ei era*, *seigi sco ei vegli* (quoi qu'il en soit) et autr. expressions sembl., *ei salven* (ils sauvent) etc. Plus tard, au pluriel aussi, *els* prend la place de *ei*. Ainsi se comporte également l'ancien engadin, qui conserve encore, lui aussi, au moins les traces de l'usage primitif, mais qui ne tarde pas à généraliser l'accusatif. Dans le Tyrol, où il n'y a pas de documents anciens, on constate au singulier l'accusatif, au pluriel le nominatif. En Frioul, on a un tout autre développement. Alors que, dans les Grisons, le datif *lui* ne prolonge que péniblement son existence et qu'on ne peut citer absolument aucun exemple de *lèi* et *loru*, dans la plus grande partie du Frioul *lui*, *lie*, *lor* ont assumé la fonction de nominatif et d'accusatif; et le fait a dû se produire de bonne heure déjà, car les exemples, au moins pour *lui* après les prépositions, remontent jusqu'aux plus anciens textes : cf. *per lui* (Testi friul., a. 1395), *cum luy* (1397) et par analogie *a chulor* (1360). En revanche on ne peut guère admettre un empiètement semblable de *mi*, *ti* jusque sur le nominatif. Il est bien vrai que, dans le document de 1397 qui vient d'être invoqué, on lit *ancora debo dar mi Pauli al det Indri*, mais on y trouve en même temps *Jo Pauli de çuglan son contento*, et l'on a plus tard *io Pauli*, de sorte qu'il ne faut sans doute attacher aucune importance à ce premier exemple. Au contraire, on peut observer la même substitution avec l'interrogatif et le relatif, où *kui* a assumé la fonction de l'ancien *ki*, et cela aussi dans la période primitive déjà. Cf. sur ce point le quatrième chapitre. (73)

§ 58. L'ITALIEN connaît seulement un nominatif et un cas oblique, ce dernier employé comme cas régime direct et après les prépositions : *io*, *me*, *di me* etc. A la première et à la deuxième personne, il se produit rarement des substitutions; cependant le cas oblique au lieu du nominatif est de règle dans l'exclamation : *beata te*, après *come* : *se io fosse come te* (Sach. 86), *grande come me*, où l'on voit que *come* a été assimilé à une préposition, emploi dont on peut rapprocher le calabr. *nuddu l'ama quantu a mmia* (Cant. regg. 6, 6 : personne ne t'aime autant que

moi), dans *è me* (c'est moi) etc. (v. § 308), et aussi *l'altra me stessa* (Ferruggia, Fasc. 177 : l'autre moi-même). Inversement le nominatif peut prendre la place du cas oblique dans la combinaison *tra . . . e : tra egli e il Toso ebbono che fare* (Sacch. 83) et parfois sans doute aussi ailleurs; ainsi Ferruggia dit : *ci aveva molto turbate, Flaminia ed io* (Fasc. 176); cf. le même emploi en espagnol (§ 62). A la troisième personne, au contraire, l'ancien état de choses : nom. *egli, ella*, dat. *lui, lei*, acc. *ello* etc. a disparu de bonne heure. Il est vrai que Dante, Boccace et même Pétrarque emploient encore assez souvent *ello, ella*, plur. *egli, elle* après les prépositions : *sopr'ello* (Dante, Inf. 29, 23), *con ello* (Par. 4, 2), *d'elli* (Inf. 3, 42), *in ello* (Bocc., Thés. 11, 15), *ad ello* (Filostr. 2, 66), *con ella* (Pétr., Tr. Fama 1, 12) etc., et même, pour désigner le simple régime, ces formes ne sont pas étrangères au plus ancien italien : cf. *non veder ello* (Barb., Doc. 282, 10). Mais en même temps *lui, lei, loro* sont déjà les formes habituelles dans les deux cas : cf. *temendo no il più star crucciasse lui che di poco star m'avea monito* (Dante, Inf. 17, 77), *tal colpa a tal martiro lui condanna* (18, 95) etc. Puis, déjà chez Dante, elles apparaissent aussi comme sujet : *se lui fu vile, tutti siamo vili* (Conv. 4, 15), *lei che di e notte fila* (Purg. 21, 25); toutefois elles n'ont pas réussi, jusqu'à ce jour, à éliminer entièrement *egli*, etc. Bien des écrivains emploient *lui* et *egli, lei* et *ella* comme sujet sans aucune distinction : ainsi Cellini, bien qu'il manifeste une certaine prédilection pour *lui*, écrit cependant aussi *ancor egli* (Vita 8); chez quelques modernes, *lui, lei* paraissent être plus indépendants, plus fortement accentués que *egli, ella*; c'est pourquoi M. Serao p. ex. aime à les placer après le verbe : *diceva lei, mormorava lui, concludeva lei, disse lui* à côté de *ella diceva* (Ad. Am. 68), *provò a scherzare, lei* (69), *ricominciò lui* (71), *concluse lui* (74), mais *ella disse* (70), bien qu'elle écrive aussi *chiese ella, esclamò ella*. En même temps que *lui* etc. acquiert cette extension considérable, il perd du terrain d'un autre côté, en ce sens que son emploi comme pur datif, tel qu'on le trouve encore assez souvent chez Dante : cf. *risposi lui* (Inf. 1, 81), *per dar lui esperienza piena* (28, 48) etc., se perd bientôt et n'est plus toléré que dans le langage poétique. En

ce qui concerne *costui, colui*, ils présentent exactement le même mode de développement, sauf qu'ils s'introduisent d'une manière encore plus décidée, chez Dante déjà, comme nominatifs et que leur emploi est plus rare au datif. Au contraire, *altrui* dans les premiers temps reste fidèle à sa fonction latine : *hanno potenza di far altrui male* (Dante, Inf. 2, 89) et souvent; en outre, avec une valeur de possessif : *pregoti che alla mente altrui mi rechi* (6, 89), mais il apparaît aussi comme régime direct : *che mena dritto altrui per ogni calle* (1, 18) et plus rarement après les prépositions, tandis que *altri* est exclusivement employé comme nominatif. Ensuite, au cours des temps, *altrui* devient plus rare comme datif; au contraire, comme possessif, il est encore usité même aujourd'hui; comme cas régime et après les prépositions, il est de règle. Enfin *cui* reste exclusivement borné au cas oblique; *chi* comme relatif le reste au nominatif; comme interrogatif il sert aussi pour le cas oblique. Pour plus de renseignements sur cette question, voyez l'étude de la proposition.

§ 59. Les patois, comme nous l'avons déjà indiqué II, § 75 sq., se comportent en partie fort différemment. Il n'y a que le sarde qui maintienne encore une distinction syntaxique entre *mie* et *me*; ailleurs, pour le cas oblique, on n'a adopté partout qu'UNE SEULE forme, qui repose en partie sur le datif, en partie sur l'accusatif; cependant on a également signalé à Matera (Basilicate) une forme qui se rencontre seulement après les prépositions : *a tek, da tek* à côté du nom. *ti* (de *tu*) et de l'accusatif *te*. Dans l'Italie du Nord le cas oblique de la première et de la deuxième personne a usurpé la place du nominatif, et cela de bonne heure déjà en génois et en lombard : cf. en a.-gén. *e mysi ve digo* (Arch. Glott. XIV 28, 23), *ti lo diray a my* (29, 13), en a.-mil. *tanto sonto eo plu segura, mi e la roba mia* (Bonv., H 167), *sempre staremo mi e le* (Besc. 1912) à côté de *mi eo di quilli tri vitij no posso fi blasmadha* (Bonv., G 166), *plus ont ka tu per numero* (G 22) etc. Dans le plus ancien vénitien, *eo, tu* semblent seuls se rencontrer; c'est le Brandan qui (75) le premier montre en même temps *mi*, qui domine ensuite seul chez le citoyen vénitien Calvo, chez le padouan Ruzante et chez le bellunois Cavassico. De Venise il pénètre aussi dans

le rhétique de l'Istrie. *Ti* partage en général les destinées de *mi*, à part les quelques exceptions signalées II, p. 102-3. Pour l'explication du phénomène, qui sépare nettement l'italien septentrional du rhétique et du toscan, mais le rattache au français, v. § 63. A la troisième personne du singulier, *lui* etc. se présente dès l'origine en milanais comme nominatif et comme cas oblique : cf. *per questa via teniva e lu e la mujer* (Bonv., P 4), *e lor in diverse parte sen van* (92), *accusaran lor miseri* (D 96), *quelu k'era richissimo* (P 75), *tugi quellor ke aravano* (O 107) etc., tandis que c'est à peine si l'ancien génois et l'ancien vénitien connaissent encore cet emploi. Les démonstratifs présentent les mêmes modifications que dans la langue littéraire; les interrogatifs et les relatifs au contraire s'en écartent essentiellement; ainsi *ki* sert de cas oblique au Nord : en a.-mil. *oi sposa mia per ki purissim amor* (Bonv., E 2), *reo companion da ki nom posso partire* (17), en a.-gén. *gay a quello per chi lo figlo de l'omo sera trayo* (Arch. Glott. XIV 29, 1), *Jhesu nazarem a chi fo dito Criste* (31, 45). A l'inverse, *cui* s'emploie au Sud comme nominatif : en a.-sic. *cui jura senza rasuni lu nomu di nostru signuri e per nenti, si illu jura falsu* (L. Viz 6), *cui mitti la manu a l'aratu e riguarda in diretu, non est dignu di lu riami di celu* (228), en sic. mod. *ku si potti ammuccari, s'ammuccau* (Fiabe 108 : celui qui put se cacher, se cacha), en calabr. *mi skyatta ku non voli* (Cant. regg. 1, 4 : qu'il éclate, celui qui ne veut pas).

§ 60. EN FRANÇAIS, le fait le plus caractéristique et le plus important est l'élimination de *jo*, *tu*, *il* par *moi*, *toi*, *lui*, *eux*. Ce phénomène embrasse toute la France du Nord, s'étend à travers la Suisse française, le Dauphiné, la Savoie et les communes vaudoises vers le Piémont, et il se retrouve, comme on l'a vu au paragraphe précédent, dans l'italien du Nord. Le plus ancien exemple doit être *mei et ceste femme feimes cuvenant* (IV Livr. 369); toutefois, pendant toute la période du vieux français, *jou* etc. est la forme habituelle; c'est seulement au XIV<sup>e</sup> siècle qu'il se manifeste un mouvement décisif au profit de *moi*; au XVI<sup>e</sup> *tu* est presque inconnu comme pronom indépendant, tandis qu'on voit pourtant encore apparaître *je*, *il* : cf. *je*,



*dist Picrochole, le prendrai à merci* (Rabelais 1, 33), *je boy comme un templier : et je tamquam sponsus, et moy sicut terra sine aqua* (1, 5), *cependant je qui vous fais ces tant véritables contes* (2, 32), *il seul à tous suffiroit* (3, 19), *il qui par tout le passé a vescu tant saintement en son estat, ne peut estre sans quelque désastre* (3, 36), *il son père* (3, 41), *elle est toute trou, et il de mesme toute cheville* (4, 9), *ilz, toute fois, en un jour mangent leur évesque* (3, 2). Jusqu'aujourd'hui il en est resté un dernier vestige dans l'expression juridique *je soussigné*. Au surplus il n'y a rien à ajouter à ce qui a été dit au deuxième volume. Chez le relatif l'ancienne forme *cui* s'est confondue dans la prononciation avec *qui* : il ne peut donc pas ici être question de l'élimination d'une des formes par l'autre. Une autre limitation des pronoms de la troisième personne, mais qui apparaît seulement en français moderne et qui d'ailleurs n'est pas observée rigoureusement, consiste en ce que, unis à des prépositions, ils ne peuvent se rapporter qu'à des personnes ou à des êtres personnifiés, tandis que, quand il s'agit de choses, c'est *en* (§ 64) ou *y* (§ 65) qu'on emploie. L'ancienne langue, au contraire, ne fait entre *en* et *de lui* etc. qu'une différence d'accentuation.

§ 61. Le PROVENÇAL a des procédés tout différents. Depuis le XIII<sup>e</sup> siècle on y rencontre *tu* comme cas oblique accentué : *aunit as tu e ton linbatge* (Flam. 1172), tandis que *mi* disparaît seulement au XVI<sup>e</sup> siècle au profit de *yeu*. En conformité avec le provençal, le catalan et le vaudois généralisent *tu*, tandis qu'à la première personne celui-là maintient la distinction des deux cas et que celui-ci, selon une remarque déjà faite (p. 77), emploie aussi *mi* comme nominatif. Comme *te* est de beaucoup la forme la plus répandue au cas oblique (II, 102-3), on serait peut-être fondé à supposer que, *te* étant aussi cas oblique atone, cette circonstance aurait facilité ou même déterminé l'introduction de *tu* à la place du *te* tonique. A la troisième personne *lui*, *lieis*, *lor* sont également employés de bonne heure au lieu de *el* etc. après les prépositions ou comme pronoms-régimes accentués : cf. *per lui auriem trastut redemcio* (Boèce 25), *lonbet de lui* (Appel, C. 5, 25), *eu lui refraigni mas dolors* (22, 29), *ieu vuell anar a ton osdal per sanbar lhui* (Brev. 20694), *et el ac voluntat de lieis vezer* (M., B. 34) etc. Mais à côté se trouve aussi *el* : *e Janfres* (77)

*fer el* (Appel, C. 3, 262), *tornarai ves el* (459) etc. Il ne semble pas y avoir de règle pour la répartition de ces formes; bien que certains textes, Flamenca p. ex., aient une préférence particulière pour *lui*, cependant *el* aussi n'y fait jamais entièrement défaut : cf. *de lui* (1791) à côté de *ab el* (1865). Au cours des temps *lui* disparaît complètement : la raison en est peut-être que *el* fut maintenu grâce à son emploi simultané comme nominatif.

§ 62. Dans la péninsule IBÉRIQUE, où dès l'origine les formes étaient peu nombreuses, il n'y a que des changements insignifiants à mentionner. Si *tu* en ANCIEN ESPAGNOL se présente assez souvent après les prépositions (Zs. XVII, 10), il est évident qu'il faut l'attribuer à une influence catalane. Que le nominatif, dans les circonstances étudiées au § 36, puisse aussi figurer après les prépositions, il n'y a là rien d'étonnant : cf. *entre yo y ellas en vuestra merced somos nos* (Cid 2087), *entre mi oficial y yo hicimos este retablo* (Caballero, Cuentos 51) et surtout le plus souvent *entre yo y tu*, sans que le nominatif soit d'ailleurs la règle. En outre, un trait propre à l'espagnol est l'emploi du nominatif après *como* et *que*, même quand les noms des objets comparés sont au cas régime : *caballero tan considerado como yo* (Timoneda, Patr. 160 b), *has tu visto mas valeroso caballero que yo* (D. Q. I, 10), *no tienen mas heredero que yo* (Caball., Nov. 7) etc., ou dans des cas comme *por lo que toca al tio A. y yo* (61). Sans doute, en quelques-uns de ces exemples on pourrait voir des propositions incomplètes où le verbe « être » serait à suppléer; cependant cette interprétation n'est pas admissible pour tous : on dira plutôt que, le régime étant séparé du verbe par un autre substantif, on ne peut pas employer la forme exigée du cas régime, mais bien celle, plus fréquente quand le pronom est tonique, du cas sujet. Ce qui confirme cette explication, c'est que, dans des cas où le rapport entre forme du sujet et forme du régime n'est pas aussi clair, p. ex. lorsqu'il s'agit de *el* et *si*, la forme du régime persiste : *quien demanda las cosas mas altas que si*. A l'inverse on trouve en port. *era melhor que ti* (Rom. IX, 443).

§ 63. Si nous jetons un coup d'œil sur le développement des cas chez les pronoms accentués, nous constatons en premier

lieu, conformément à ce que nous avons observé chez le nom la persistance assez prolongée du datif, la disparition précoce du génitif. Les trois cas sont ensuite réduits presque partout et de bonne heure à deux, le cas sujet et le cas régime, celui-ci étant exprimé tantôt par l'ancien datif, tantôt par l'ancien accusatif. Ce procédé inégal des diverses langues est déjà remarquable; mais il est encore plus étonnant qu'une seule et même langue adopte pour les différentes personnes des cas différents : cf. en franç. *moi* de l'acc. *me* à côté de *lui* venant du dat. *illui*. Peut-être faut-il admettre que, là où le dat. *lui* avait persisté à côté de l'acc. *el*, le premier fut préféré à cause de sa plus grande sonorité, à moins que d'autres influences n'aient à leur tour maintenu *el*, comme c'est le cas en provençal. En ce qui concerne le rapport de *mī* et *mē*, on pourrait dire qu'il se manifesta dans beaucoup de langues un besoin de distinguer aussi dans le langage la catégorie de l'animé de celle de l'inanimé, et cette distinction pouvait s'introduire plus facilement et plus nettement aux première et deuxième personnes, qui en toutes circonstances désignent effectivement des êtres vivants. Or grammaticalement cette distinction fut exprimée de la manière suivante : la personne fut considérée non comme atteinte par une action, mais seulement comme intéressée dans une action; c'est pourquoi l'on choisit non pas la forme de l'accusatif comme cas du régime, mais celle du datif comme cas de l'intérêt. Cependant, tandis que l'italien du Nord, le picard etc. bornaient cette différenciation au pronom, l'espagnol l'étendit aussi au nom (v. § 351). Mais pourquoi le picard se sépare-t-il en ceci du français central? C'est ce qu'on ne peut guère dire avec certitude. Le développement ultérieur est encore plus remarquable, à savoir l'attribution à l'accusatif des fonctions du nominatif dans la majeure partie de la France et dans l'Italie septentrionale. Naturellement on ne peut ni comparer avec ce phénomène ceux qui se produisent chez le nom, ni se prévaloir de ce fait qu'au pluriel également on ne rencontre qu'une seule forme pour les deux cas. L'extension géographique du phénomène fait penser à une influence gauloise, et en réalité les langues celtiques encore vivantes présentent notamment une tournure absolument conforme au franç. *c'est*

(79) *moi*. Mais précisément c'est à peine si *c'est moi* se trouve déjà en vieux français, et d'autre part on dit aussi en italien *io non sono te*, sans que cependant pour cela *te* soit d'ailleurs passé au nominatif.

Cf. encore § 325. L'opinion qui attribue *me* pour *ego* à une influence celtique, a été soutenue particulièrement par C. NIGRA et ASCOLI (v. Arch. Glott. XI, 438).

§ 64. Par rapport aux cas des pronoms atones, il n'y a rien de plus à remarquer ici; mais c'est bien le lieu d'observer que certains ADVERBES peuvent prendre la place des pronoms. Quelques-uns d'entre eux : en ital. *ne* et *ci* (nous), *vi* (vous) ont déjà été signalés II, § 82; sur les formes dialectales, v. II, § 83. En ce qui concerne la signification, voici ce qu'il y a à dire : le lat. INDE == en ital. *ne*, prov.-franç. *en*, a.-esp. jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle *ende* et *dende*, a.-port. *ende* remplace d'abord un pronom dans tous les cas qui sont exprimés par la préposition *de*, comme d'ailleurs en bas latin déjà *inde* pouvait s'employer pour *ex illo*, *ex illis* et pour le génitif partitif : on a donc en ital. *che te ne pare di questo*, *ne ho abbastanza*, en franç. *j'en suis content*, *je m'en souviens*, en prov. *ja per plag que m'en mueva* (Appel, C. 12, 5), *tan bo essemble en laiset entre nos* (Boèce 32), en esp. *fallaria ende asa* (Patr. 387 b, 47), *ca avien ende sabor* (Cid 3547), *so bien end certero* (Berceo, Sil. 753), en port. *vos em fez tam sabedor* (Denis 308); ou bien, lorsqu'il s'agit de personnes, de nos jours il exprime en général un rapport partitif, mais autrefois son emploi était plus étendu : en ital. *che noia mi da costei*, *liberiamocene*, en a.-franç. *noz sommez vostre*, *faire en poez a vo talent* (A. A. 3004), franç. mod. *je ne puis faire mieux que d'en faire ma femme* (Mol., É. d. F. 808), en prov. *tros qu' en veie l'orguel creste abaissar* (Appel, C. 1, 13), en a.-esp. *Hyo las caso a vnestras fijas con vuestro amor : al Criador plega que ayades ende sabor* (2999). Mais l'italien va plus loin et se sert aussi de *ne* pour exprimer n'importe quel autre rapport relatif à la première personne du pluriel : *lo salire omai ne parrà gioco* (Purg. 2, 66) signifie « la montée désormais nous paraîtra un jeu », et par un emploi analogue le pisan remplace *gli*, *le*, *loro* par *ni*. La façon dont ce changement de signification s'est accompli, est difficile à déterminer. Peut-être le pisan représente-t-il un état

de choses plus ancien et faut-il partir de *ne* comme représentant de *loro* dans son emploi originel de génitif ou plutôt de possessif, d'où naquit ensuite facilement son emploi comme datif. Mais, comme un adverbe de ce genre n'était pas attaché à une personne déterminée, il a pu passer d'autant mieux à la première du pluriel que l'initiale *n-* correspondait à celle de *noi* accentué et de l'ancien *no* atone. Un emploi analogue de *unde*, qui est peut-être issu de *inde*, a laissé des traces en ROUMAIN : cf. *el și aș aduse aminte că femea sa era însărcinată și unde îl coprinse un dor de dînsa* (Basmé 60, 15 : il se rappelle que sa femme était enceinte, et c'est pourquoi il en eut pitié).

§ 65. Ensuite, d'une manière absolument analogue, *ibi* et ses représentants, c.-à-d. l'ital. *vi*, *ci*, le franç. *y*, le prov., a.-esp., a.-port. *i*, sont employés dans tous les cas où figure autrement la préposition *ad*; mais, pour le datif pur et simple, il est plus rare : cf. en ital. *ci penso*, franç. *j'y pense*, en ital. *ci risponderò*, franç. *j'y répondrai*, en prov. *tant i pessa* (Boèce 135) et aussi *ni sei vezi no i aun ufert tan* (Appel, C. 88, 11), en a.-esp. *meted y las fes* (Cid 120), *non se si entrare y mas* (220), *crece nos y honra e tierra e onor* (3413) etc., en a.-port. *e elle se outorgou hi bem* (Grael 106). Ici aussi la langue moderne évite de faire rapporter l'adverbe à des noms de personnes; cependant on lit encore chez Molière *ne vous y* (à Élise) *fiex pas beaucoup* (Crit. 3). Ensuite l'ITALIEN a encore introduit l'adverbe dans des cas comme *verrà da noi? Sì, ci verrà. È stato da voi? Sì, vi è stato*; or, comme ici l'on pouvait facilement reconnaître dans *ci*, *vi* des représentants des pronoms personnels, ils s'introduisirent aussi bientôt dans tous les autres cas à la place de *a noi*, *a voi* atones et même de *noi*, *voi*; et alors donc, comme *vi* s'associait facilement par sa forme à *voi*, on put aussi maintenir ainsi entre les deux particules *ci* (ici) et *vi* (là) une distinction perdue ailleurs. Comme nous l'avons déjà remarqué II, § 83, *ci* reçut dans les patois une extension encore plus considérable : ainsi l'on dit p. ex. en sicilien *diriççi* (lui dire), *çiçi dissi* (il lui dit); sur le ge lomb. correspondant, il n'y a non plus rien à ajouter ici.

Faut-il aussi, comme nous l'avons admis au t. II, § 84, citer ici l'a.-franç. et prov. *i* (dans le prov. *loy* = *lo li*)? Cela est douteux (81)

après les objections formulées là-contre par EBELING, Auberée, Obs. sur le vers 655. — L'étymologie de *ge* reste indifférente pour la question de sens; toutefois, pour être complet, on peut signaler ici l'article de C. SALVIONI en faveur de la combinaison ancienne de *ge* avec *vi* (Stud. fil. rom. VII, 195) et celui de P. E. GUARNERIO, qui fait aussi remonter à *ibi* le sarde *bi* (Arch. Glott. XIV, 191, 1).

§ 66. Tout autre est la façon dont, en SICILIEN et en ROUMAIN, les adverbes prennent la place du pronom-régime neutre après les verbes « entendre » et « voir » : cf. en sic. *vittinu akkussì* (Fiabe 108, ils virent cela), *sintennu akkussì* (92, entendant cela) et aussi *dissi akkussì* (110, il dit cela); en roum. *auzi așa* (Basmé 133, il entendit cela) et autr. sembl. Dans tous les cas, il s'agit d'exprimer la manière dont une action s'accomplit, sans nouvelle mention de l'objet précédemment énoncé auquel cette action se rapporte.

## II. Le Pronom Réfléchi

§ 67. C'est seulement à la troisième personne que le latin possède une forme spéciale pour le réfléchi; naturellement, elle n'a pas de nominatif et de plus s'emploie indifféremment pour le singulier et le pluriel. Les langues romanes l'ont conservée, mais en en restreignant sensiblement l'emploi : en effet, elles ne s'en servent plus que pour désigner le sujet de la proposition principale, mais non celui d'une subordonnée. Par conséquent le latin *se occidit* se traduit en roum. par *se ucise*, en ital. par *si uccise*, en franç. par *il se tua*, en esp. par *se mató*, en port. par *se matou*, tandis que dans la phrase *Jugurtha milites obtestatur uti sese regnumque suum ob Romanorum avaritia defendant*, partout aujourd'hui *sese* serait rendu par le pronom personnel, comme du reste l'aurait fait aussi la langue populaire de Rome, qui avait en pareil cas délaissé le réfléchi. Mais, après cela, il faut signaler une répulsion bien marquée à l'égard du réfléchi surtout après les prépositions, c.-à-d. donc lorsque le pronom est tonique : ainsi au lat. *inter se dicebant* répond, il est vrai, en esp.-port. *decían entre sí*, mais en roum. *ziceá într' însii*, en ital. *dicevano fra loro*, en franç. *ils disaient entre eux*. Cette réserve

faite, le ROUMAIN présente une complète équivalence entre *sine* et *el, lui*; en général il préfère ces derniers et ne conserve l'autre que dans des locutions comme *jubirea de sine* (amour-propre), *stăpînirea de sine* (empire sur soi-même) etc. et *își vine în sine* (il revient à lui), *se rapede fără sine* (il sort de ses gonds), *el dela sine a făcut să* (il a par lui-même fait en sorte que).

Mais, ce qui prouve combien peu on a conservé le sentiment de la signification de SINE, c'est qu'on dit aussi : *me-am venit în sine* (je suis revenu à moi), alors que l'expression correcte aurait été *me-am venit în mine*. — L'ITALIEN, surtout dans les premiers temps, emploie *seco* pour *con lui, con lei, con loro* ou bien le joint à eux : *seco lui, seco lei*, de sorte donc qu'ici aussi, mais d'une manière un peu différente, on a complètement perdu l'intelligence du sens réel de *seco* : cf. *stettero seco* (Lasca 29, ils se tinrent avec lui), *furono alle mani seco* (Arioste, Supp. 5, 5 : ils en vinrent aux mains avec eux); on lit même encore chez Leopardi *querelandomi seco* (178) etc. Dans les patois *se* paraît avoir reculé encore davantage : cf. p. ex. en sic. *parrava tra d'iddu* (Fiabe 307, il disait en lui-même) etc. —

Dans les parlers de la FRANCE au moyen âge, *soi, se* est d'abord employé comme en italien, mais de bonne heure et dans une proportion assez étendue apparaît le pronom personnel : cf. déjà dans Eulalie *a lui nos laist venir ou de lui vengier jamais ne li iert sez* (Rol. 1966); en prov. *ab ell es* (Flam. 1885). Mais en même temps le réfléchi persiste, et la conséquence en est que pendant longtemps les deux pronoms ont presque même valeur et qu'on ne compte pas les cas où ils s'emploient l'un pour l'autre. C'est seulement au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles que s'établit la règle actuelle qui restreint l'emploi de *soi* à ne plus représenter que des noms de choses ou un sujet personnel indéterminé, comme *on, aucun, chacun, qui* ou à éviter une amphibologie (*il rapporte tout à soi*); toutefois on rencontre encore assez fréquemment chez Molière des exemples comme *une fille que . . . Un Valère a séduite et fait entrer chez soi* (É. d. M. 926). — EN ESPAGNOL aussi l'on observe parfois des empiètements de *el* : cf. *el vizcaino que así le vió venir contra el* (D. Q. 1, 8), *el hermoso panteon, que estaba construyendo para él* (Clem. 124), et le PORTUGAIS emploie *si* et *comisigo* comme forme

tonique du pronom de politesse : cf. *nem mesmo consigo, supra. D. Josepha* (Queiroz, Cr. A. 73 : pas même avec vous, Madame J.), *não quer que eu me sente ao pé de si* (97, ne puis-je pas m'asseoir auprès de vous) etc.

Sur l'emploi de *se* atone pour *me, te* dans les Grisons, v. § 380.

### III. *Ille* et *Iipse*

§ 68. Chez les grammairiens latins déjà, *ille* est usité comme pronom de la troisième personne, et il s'est conservé dans toutes les langues romanes à l'exception du sarde qui, lui, a confié cette fonction à *ipse*. Sur ce sujet il n'y aurait pas un mot de plus à ajouter si le roumain et l'italien n'offraient aussi, dans une large proportion, l'emploi de cet *ipse* à côté de *ille*. En y regardant de plus près, on constate ici que la concordance des deux langues romanes de l'Est dans la réunion et le croisement de *ille* et *ipse* comme pronom personnel, est purement extérieure, accidentelle; que le roumain combine *ipse* et *ille* pour des raisons et d'une manière tout autres que l'italien, ce qui exclut donc toute idée de rapport historique entre ces deux langues.

§ 69. Dans le plus ancien document linguistique ROUMAIN, dans le Codex Voronețeanus, *el* est seul usité pour le sujet et le régime; après les prépositions on a tantôt *îns* ou *însul*, tantôt *el*; et ces formes se répartissent comme suit : *cu* exige toujours la forme déterminée : *cu-r-însul*; après *la* et *dela* apparaît généralement *dîns*, après *întru* généralement *îns* (*el* apparaît seulement dans des cas isolés); après *spre* et *cătră* l'usage est indécis; *de* n'admet que *el*. Les textes ultérieurs offrent des déplacements dans un sens ou dans l'autre. Il est tout naturel que *pre* introduisant le régime direct (§ 352) conserve d'abord *el*; mais en dehors de cela les autres traductions de la Bible présentent aussi *el*, même après *cu*, et le mettent après *spre* même dans des cas où le Cod. Vor. nous offre *îns*. La forme *cu-n-însul* s'est perdue plus tard, bien que Michael Moxa la connaisse encore : *și i purta cu-n-însul în oaste* (361, 17 : il la porta avec soi dans sa (84) couche), *și mergea și Brutū cu-n-însūi* (356, 37 : Brutus aussi allait avec eux) etc., mais déjà il dit aussi *și mulți Turci periră*



*cu dînsul* (404, 29 : et beaucoup de Turcs périrent avec lui). L'emploi de *dînsul* au cours des temps s'est implanté de plus en plus au point que de nos jours il est presque seul usité après les prépositions et aussi après *pre*; il sert même de sujet, mais alors rarement et uniquement lorsqu'il se rapporte à des êtres vivants, surtout à des personnes. L'ancien *însul* n'est plus employé que dans les combinaisons *înrînsul*, *diînrînsul*, *prinînrînsul*. On est encore allé plus loin en Olympo-Valachie, où *el* ne se rencontre presque plus, tandis qu'au contraire en Istrie et à Meglen il paraît être la forme habituelle même après les prépositions. Quant aux rapports de *îns* et *însul* entre eux, nous avons déjà observé qu'après *cu*, dans les premiers temps, on trouve sans exception la forme la plus longue, et même ailleurs elle prédomine à tel point au début qu'on ne doit pas y voir une combinaison de *îns* avec l'article, mais plutôt *el* ou pour mieux dire le latin *ille* renforcé et d'abord employé avec certaines prépositions. Donc, déjà de très bonne heure, au lieu ou à côté de *cum illo*, on disait aussi *cum ipso illo*, expression où, dans une langue qui postposait *ille* employé comme article, l'accent devait presque nécessairement reculer sur le second membre, bien que peut-être aussi, comme autoriserait à le supposer l'assimilation vocalique dans *cunînsul*, il n'occupât point originairement cette place. Plus tard alors, sous la pression de l'habitude qu'on avait de placer après les prépositions (*cu* excepté) la forme sans *-il* des noms (§ 156), on se servit aussi parfois avec le pronom de *îns*, *însă*, sans que pourtant cette innovation provenant d'un malentendu l'ait emporté; car la langue littéraire aujourd'hui ne permet absolument que *de dînsul*, *de dînsa*, *de dînsîi*, *de dînsele*, *la dînsul* etc.

§ 70. EN ITALIEN la situation est essentiellement différente, bien qu'ici aussi l'on constate une lutte entre *egli* et *esso*. Une première observation à faire, c'est que *ille* comme pronom personnel tonique paraît inconnu aux parlars du Sud de l'Italie centrale, notamment de Naples (mais non de Sicile, de Calabre et de Tarente), des Abruzzes, aux patois des environs de Rome au Nord jusqu'à Ronciglione inclusivement et, dans les premiers temps, aussi de la ville de Rome : d'accord avec le sarde, au

contraire, ils le remplacent par *ipse*, et c'est là ce qui doit expliquer que Mathilde Serao p. ex. fasse à peine une distinction entre *egli* et *esso* : cf. p. ex. *egli la chiamava . . . essa accennava che stava meglio, una lieve luce appariva sulla sua fisonomia, ed ella ricadeva* (Ad. Am. 60), *Anna sapeva che essi erano là* (62), *Pocchìo suo* (de Cesare Dias) *si faceva vitreo e in quel silenzio ella intendeva di essergli spiaciuta. Essa lo sapeva* (67), *egli vide che essa . . . lo guardava* (71), *l'attimo era così bello che la fanciulla, inconscia, pregava perchè esso si arrestasse* (95), *con cui le donne crudelmente avvelenano quelli che esse non amano* (107) etc., avec cette restriction qu'il y a peut-être une préférence un peu plus marquée pour *esso*. Il pourrait y avoir aussi connexité entre ce fait et l'usage opposé des écrivains du Nord et du Sud, qui paraissent éviter *esso*, tel le ferrarais Arioste, le génois Barrili ou, sur un point opposé, le sicilien Verga. Quant aux Florentins, ils ont complètement restreint l'emploi de *egli*, *eglino* aux personnes et, même après les prépositions, ils font rapporter *esso* aux noms de choses, *lui*, *lei* à ceux d'êtres personnifiés. Chez Boccace on rencontre ensuite *esso* usité aussi comme sujet personnel : *essa spesse volte andava a Rustico* (Déc. 3, 10). Mais il faudra encore un certain temps avant que cet usage ne prévale. Ainsi Cellini également restreint généralement l'emploi de *esso* au cas où il suit une préposition, et c'est seulement chez les modernes que *essa* notamment est souvent préféré comme sujet : la raison en est évidemment l'équivoque résultant de l'emploi de *Ella* ou *Lei* comme pronom de politesse (§ 86). Ainsi peut-on, comme dans une phrase de M. Serao citée plus haut, rencontrer tout simplement *egli* et *essa* l'un à côté de l'autre. Il reste surprenant que le cas contraire puisse aussi se constater, p. ex. dans le vieux génois *com esso* (Arch. Glott. XIV 33, 1) en regard de *com ella* (4); il ne l'est pas moins que le Brandan en ancien vénitien emploie souvent *eso*, *esa* comme pronom personnel, usage qui est pourtant tout à fait inconnu à d'autres textes vénitiens anciens ou modernes.

§ 71. L'affaiblissement de sens que l'exposé précédent atteste dans *ille* et *ipse*, s'est également produit à une époque ultérieure pour *cu ille* dans les Grisons, le Nord de l'Italie et vrai-

semblablement ailleurs aussi. C'est ainsi que le rédacteur sursilvain de la *Cuorta Memoria* emploie très souvent *quel* (86) notamment comme régime et après les prépositions : cf. *quels che visitassien devozinsamein la baselgia de Sointg Benedetg a Somvitg u quela gidassien cun almosnas* (209, 26 : ceux qui visitaient dévotement l'église de Saint Benoît à Somvitg ou qui la secouraient de leurs aumônes), *quels de Turitg han garegian agid dals Grischuns e quel era obteniu* (221, 7 : ceux de Zurich ont sollicité l'aide des Grisons et ils l'ont obtenue) et ainsi encore assez souvent ; cf. en outre *in schneider ha voliu ira pil mund entuorn per mirar giu quel* (Sürs. Mährch. 15, 1 : un tailleur voulut aller par le monde pour le connaître), *els ein aber stai pli sperts, ein sigli a mumma els eglis et han cavau quels ad ella ord il tgau* (6, 19 : mais ils ont été plus prompts, ils ont sauté aux yeux de la mère et les lui ont arrachés de la tête). En ce qui concerne le Nord de l'Italie, on peut se borner à signaler que Biondelli écrit même dans le paradigme de la conjugaison : en tur. *kyel a porta*, mond. *kel u porta*, alex. *kul là l porta*, parm. *kol el porta* (il porte), alors qu'au pluriel Turin et Parme conservent *lor*, que Mondovì et Alexandrie adoptent la forme correspondante *kei i porta*, *kul la portu*.

#### IV. Les Pronoms Possessifs

§ 72. L'emploi et le sens des possessifs appellent peu d'observations. A la différence du latin, *suis* n'a plus une valeur purement réfléchie, mais il s'emploie généralement devant une troisième personne, de sorte donc que p. ex. le latin *Deum agnoscis ex operibus ejus* a plutôt pour correspondant en roman l'ital. *conosci Iddio dalle sue opere*, franç. *tu connais Dieu à ses œuvres*, esp. *conoces á Dios á sus obras*. Toutefois le roman aussi préfère souvent au possessif le pronom personnel avec *de*, *a* ou sous la forme du datif, de sorte donc que nos premières recherches doivent porter sur le rapport de ces deux tournures. C'est chose remarquable que le français surtout et moins l'italien accusent une certaine répugnance à établir une relation entre *suis* et des objets inanimés : on dit *cette affaire est délicate*, *le succès en est douteux*, non *son succès* ; et l'italien aussi préfère-

- (87) rait *ne*. Nous avons montré au t. II, § 92 que, pour marquer le rapport avec une pluralité de possesseurs, à côté de *suus* on rencontre *illorum*, en sarde *ipsorum*, et que ces anciens génitifs, quant à la forme aussi, sont souvent assimilés aux pronoms employés comme adjectifs. Mais il reste encore une remarque à faire relativement au sens du rapport de possession, car il se présente à ce propos des particularités de toute espèce.

Pour les rapports entre *suus* et *illorum*, il faut actuellement encore renvoyer à A. TOBLER, Beitr. II, 80-82.

§ 73. C'est le ROUMAIN qui a le moins généralisé la substitution de *suus* à *ejus* et, dans les premiers temps surtout, il ne cesse pas non plus d'hésiter entre *illorum* et *suus*. Une phrase comme *se înkinară lui Adamü ca niște robi domnu său și le puse nume Adamü tuturora, căriiași pre podoaba ei* (C. B. I, 346, 28 : ils s'inclinèrent devant Adam comme des valets devant leur maître et Adam leur donna à tous des noms conformes à leur nature) conserve assez exactement la distinction faite par le latin, mais il en est d'autres où l'on observe l'équivalence complète des deux tournures : *făcî Dumnezeu omul cu mâna lui . . . pre kipul obrazului său* (346, 18 : Dieu fit l'homme avec sa main d'après la forme de son visage), *zise slugelor lui* à côté de *zise slugilor sale* (C. B. II, 147 : il dit à ses valets). Un phénomène remarquable, c'est l'alternance entre *lui* et *său* dans l'exemple suivant : *mai înainte de nașterea lui vazî tată său un vis : că răsări soarele den trupul muierei-lui* (C. B. I, 357, 27 : avant sa naissance son père rêva que le soleil s'élevait du corps de sa femme), où l'on voit que *său* et le premier *lui* se rapportent à un être précité, mais non représenté dans la phrase, et le second *lui* au sujet de la proposition principale. C'est surtout quand il pourrait y avoir équivoque que *lui*, *ei* est usité : *botezâ acel împărat și slugile lui* (C. B. II, 152 : il baptisa cet empereur et les serviteurs de celui-ci); parfois aussi, on ne voit pas de raison réelle à son emploi : *cine va vrea de voia lui* (C. B. I, 362, 10 : celui qui veut de sa propre volonté) etc. Il en est de même au pluriel : *în sfatul lorü nu sosească sufletul mieu și în adunarea lorü nu fie slava mea, că în mânia sa omorâră pre omü și în brăboriia sa cia orbitoare omorâră pre taore, blăste-*

*mată să fie măniia lorū* (Gaster I, 35, 26 : que mon âme ne suive pas leurs conseils, et que ma grandeur ne se confonde pas dans leur compagnie, car dans leur colère ils ont tué des hommes, et dans leur légèreté ils ont aveuglé des bœufs. Mau-dite soit leur colère). (88)

§ 74. Au lieu ou à côté de *suus* etc. les autres langues emploient le pronom personnel avec *de* ou *ad* lorsqu'il importe d'éviter l'ambiguïté de sens de *suus*, lorsque donc le contexte à lui seul n'indique pas si le possesseur est masculin ou féminin alors qu'il est nécessaire de le savoir, ou bien aussi lorsque le rapport de possession doit être mis spécialement en relief. L'ITALIEN se sert de *di Lei*, surtout comme pronom de politesse : *la di Lei bontà* (votre bonté) à côté de *la sua bontà* (sa bonté), sans faire pourtant de cet emploi une règle absolue, ou bien pour appuyer davantage : *per onor di te e per consolazione di lei* (en ton honneur et pour sa consolation), ou bien encore pour éviter l'équivoque : *passando dall'uscio di lei* (Lasca 192, 21). On dit concurremment *centomila pari di lui* (Serc. 396) et *li pari suoi* (Arioste, Cass. 5, 4 : ses pairs). Le FRANÇAIS MODERNE ajoute au possessif le pronom personnel avec *à* pour éviter l'équivoque : *quelques billets de mille francs, tirés de sa bourse à elle*, ou pour appuyer davantage : *son père à lui*. En pareil cas, plus anciennement, la langue recourait à *de* avec le pronom personnel, sans exprimer le possessif : *et si vous voulez avoir la bonne grace d'elle, je vous conseille de vous faire amy et serviteur de lui* (Hept. I, 348). Mais, même sans qu'il y ait pour motif un besoin de clarté, le vieux français et encore les xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles font fréquemment usage de cette construction : cf. *l'anme de lei en pareis seit mise* (Rol. 2934), *se la cortoisie seussent et la grant proesce de lui* (Ch. Lyon 4022), *por le douçor de li et por s'amor* (Auc. 24, 77), *mais se la fille s'esjouissoit de sa portée, la mère d'elle en avoit à cent doubles joyes* (C. N. N. 14, 84), *allez à l'enterrement d'elle* (Rabelais II, 3) etc. — On constate un emploi tout spécialement fréquent de *de elle* etc. en ESPAGNOL et en PORTUGAIS, ce qui s'explique aisément par l'ambiguïté du sens de *su*.

§ 75. L'emploi qui vient d'être étudié du pronom personnel

(89) avec *ad* ou, ce qui revient au même, de la forme du datif de ce même pronom à la place du possessif, a pris en roman une plus large extension qu'en allemand. Mais comme, même dans des cas tels que le port. *vocês perdoem se eu lhes interrompo a conversa* (Diniz, Pup. 248) ou *as duas irmãs, que lhe não sentiram a entrada* (196), le datif continue pourtant à dépendre avant tout du verbe, on ne peut pas encore dire proprement qu'il remplace le pronom possessif de la même manière en quelque sorte que le fait *illorum*. Il n'y a qu'un seul dialecte isolé, le MACÉDONIEN, où cependant le dernier pas se trouve aussi franchi : cf. *fatsa ts din trândăfilă* (Weig., Arom. 12, 4 : ton visage comme une rose), *bagă ñ ts fesea* (13, place-moi ton fez sur la tête), *dada ñ m îngăcea* (13, 8 : ma mère me gronda) etc. Toutefois, à côté de cela, l'ancien pronom s'est conservé : cf. *să ñ yină tu mâhile a meale* (12, 12 : qu'elle vienne dans mes mains), *dă ñ frântea tao* (21, donne-moi ton front) etc. D'ailleurs le valaque aussi ne fait aucune distinction entre *calu-mî* et *calul mîeu* (mon cheval). Cf. encore § 270.

§ 76. Souvent l'emploi du POSSESSIF EST PLÉONASTIQUE, soit que l'idée de possession soit exprimée par *habere*, soit qu'elle le soit par *de* ou *ad* ou le datif possessif; mais il faut faire abstraction complète des cas étudiés au § 74, où il ne peut assurément pas être question de pléonasmе. Nous avons donné dans le paragraphe précédent un exemple du macédonien : pour le reste, cf. le ROUM. *elu ni-i capul nostru* (C. B. II, 122 : il est notre tête à nous), *le se va umplea masa lor de brană* (C. B. I, 354, 22 : leur table à eux va s'emplir de mets). L'ancien ITALIEN affectionne surtout des expressions comme *avea una sua moglie* (Nov. 40), *avea un suo castellano* (35), *avea una sua donna* (Sacch. 84), *aveva un suo unico figliuolo* (Cellini 13), *aveva un suo primo e valoroso capitano* (3, 12) etc.; pourtant on rencontre aussi parfois l'autre tournure : *di tutti i servi le magagne loro racconterai* (Pulci, Driad. 2, 23). En ANCIEN FRANÇAIS les cas sont très rares : cf. entre autres *mais vous . . . n'entendés mie de Yosaphas s'avre et sa vie* (Barl. et Jos. 288, 31), *l'emperur ne dutez mie sa rage et sa grant folie* (Chardry, S. Dorm. 959), *sa proece qu'il avoit* (Ccy 346); le PROVENÇAL

et le CATALAN au contraire en offrent en abondance : *so es d'amor sa dreitura* (Flam. 3203), *de metges lor metgia* (B., D. 222, 13), *de cui vos vuellh comtar sa via* (216, 16), *un dart don om non pot son colp veser* (B., C. 251, 3), *de na Faidid' atretal vuolh sas bellas denz en dos* (B. Born 12, 51) etc. On est allé plus loin encore en ESPAGNOL et en PORTUGAIS : cf. en esp. *antes de la noche en Burgos del entró su carta* (Cid 23), *Felez Munoz so sobrino del Campeador* (741), *del roy el su mandado* (Berceo, Sil. 744), *del gozo cuita es su hermana* (Appoll. 265), *aventurando su vida por salvar la suya del emperador* (Amadis 322 a), *sus padres de Leonisa* (Nov. ej. 56), *habia un su nido* (Cal. 24 b), *un hermano suyo que tenia* (Patrañ. 159 a) etc., en port. *como se fossem seus filhos todos de rei Artur* (Graal 85), *ante seus pees do cavallo de seu irmão* (128), *era um meu soo filho que tiinha* (Aleixo 8, 14) et aussi *de seus pecados que fez* (Graal 111) etc.

Cf. A. TOBLER, Beitr. II, 78-80.

§ 77. La SIGNIFICATION des possessifs jouit en roman comme en latin d'une certaine élasticité. A côté du sens primitif tel qu'on le voit dans le franç. *ma maison* « la maison qui m'appartient » ou « dans laquelle j'habite », *mon peuple* « le peuple auquel j'appartiens », on remarque une série d'acceptions dérivées. Déjà le latin possède et l'on n'a aucune peine à comprendre *mon ami* (quelqu'un qui se montre à mon égard comme ami); il faut seulement observer que les noms de personnes sont loin d'être tous susceptibles d'être unis au possessif. En effet, s'il est vrai qu'on peut dire en obw. *igl miu tarditur* (Alig 52, 76), en a.-franz. *mon traïtor* (Mousk. 9423 : quelqu'un qui me trahit), en revanche c'est à peine si le franç. mod. autorise encore *mon traître*, alors que *son assassin* et autre sembl. ne font aucune difficulté. Rien ne s'oppose à ce qu'on dise en franç. mod. *votre ennemi*, *votre adversaire*, mais on ne pourrait guère risquer aujourd'hui même en poésie *votre rebelle* (Garnier, Juifves 1104). L'ital. *il mio conoscente*, a.-franz. *ses conoissanz* (S. Thom. 2563) n'est pas autrement surprenant, vu l'évolution du sens de ce participe (p. 22). On peut encore y rattacher d'autres participes : en a.-franz. *li rois ert lor bienvoellans* (Mousk. 27122), prov. *vostre bevolen* (Daurel 43), en a.-franz.

(91) *sis obediēz sui* (S. Thom. 5200). On s'étonne davantage de voir avec des participes passés la personne qui agit représentée par le possessif : en a.-franç. *un soen norri* ('Turpin I, 38, 24 : un homme élevé par lui), en franç. mod. *son obligé* (un homme obligé par lui), en a.-esp. *es mucho tu pagada* (Berceo, Sil. 241 : elle est grandement ton obligée), et alors aussi l'idée opposée *era el rey su despagado* (169, le roi était mécontent de lui). On peut se demander si, dans le dernier exemple, on n'a pas affaire à un procédé purement mécanique et analogique. En effet, à l'instar de *la casa del padre* et *la su casa*, *pagado del abad* aurait aussi entraîné *su pagado*; et cette hypothèse est encore plus vraisemblable dans des cas tels que l'ital. *il suo migliore*, *il suo pare* (à côté de *il pare di lui*, p. 91) et le franç. *mon aîné*, *cadet*, *pareil*, etc.

§ 78. C'est d'une manière analogue que le possessif s'unit à des substantifs abstraits pour désigner la personne qui est l'objet de l'action : en obw. *enten miu regiert* (Alig 75, en souvenir de moi), en ital. *le ingiurie nostre* (Tasse, Jér. 4, 12 : les offenses qui nous ont été faites), *per amor mio* (par amour pour moi), en a.-franç. *m'aïe* (R., Alisc. 2397 : l'aide qu'on m'apporte), *por soe amor* (Alex. 34 c : par amour pour lui) et beaucoup d'autres exemples, et même encore en franç. mod. *sans votre respect* (Mol., Crit. 74), *à votre considération* (Sic. 17), *obtenir son pardon*, *mes injures* (Racine, Ath. 552) etc., en prov. *per lur amor* (Flam. 184, par amour pour eux) et aussi *tos dos* (B., C. 133, 35 : les dons que tu as reçus), en esp. *el tu gran deseyo* (Appoll. 253, le grand désir que tu inspires), *con su miedo* (49, par crainte de lui), en port. *Collingwood é grande entusiasta seu* (Amorim, Am. Patr. 299 : C. est grandement enthousiaste de vous), *sus sandades* (le désir qu'il inspire), *dar algumas indicações a seu respeito* (Amorim, Am. Patr. 41) etc. De même l'ital. *sue notizie*, franç. mod. *ses nouvelles*, esp. *nuevas suyas* (nouvelles de lui) se rattache à ce groupe et montre une fois de plus qu'une locution composée de deux substantifs unis par *de* peut être remplacée par une autre avec le possessif, même en des cas où *de* n'a pas précisément le sens possessif. Mais il n'y a pas d'exemple plus caractéristique de cette substitution mécanique d'une expression à une autre que l'emploi simultanément



en esp. de *encontra mia* (contre moi) et *encontra del enemigo* (contre l'ennemi). En revanche, le possessif se trouve pleinement justifié dans l'ital. *invece mia* (à ma place), *suo malgrado*, a.-franç. *maugre suen* (d'après l'interprétation de *maugré* donnée p. 50).

§ 79. Enfin, pour terminer, il reste à signaler une particularité qui jusqu'à maintenant n'a été observée qu'en portugais (92) et en français moderne. On dit en port. *seu ingrato* au sens de « vous ingrat », *seu medroso* « vous poltron » et autr. sembl. : cf. *vá-se d'aquí, seu mata-gente* (Amorim, Am. Patr. 19), *dê cá um abraço, seu diabo. Vossé, seu magrisella do inferno* (20) etc., évidemment encore une fois par analogie avec *o bom do padre* (le bon garçon de père); et le franç. mod. dit de même *sa conversation ne sentait point son curé de village, elle faisait sa petite princesse inaccessible de contes de fées* et autr. sembl.

Cfr. pour § 78 et 79 A. TOBLER, Beitr. II, 69-78, où sont indiqués, pour le français surtout, de nombreux exemples et où se trouve signalée pour la première fois la valeur indiquée au § 79.

## V. Les Pronoms Démonstratifs

§ 80. Parmi les trois pronoms démonstratifs latins, *hic* a complètement disparu; *ille* et *iste*, bien qu'ils aient persisté, ont subi des altérations de sens fondamentales. Il s'y est joint un troisième pronom, *ipse*, qui a considérablement restreint sa fonction de pronom d'identité et même y a souvent tout à fait renoncé; ajoutez-y les formes renforcées : en roum. *acel*, ital. *aquello*, a.-franç. *cil*, esp. *aquella* etc., qui sont mentionnées au t. II, § 564. Parmi les changements de signification, le plus important est la réduction complète de *ille* et partielle de *ipse* au rôle de pronom personnel de la troisième personne (§ 68 sqq.) et d'article (§ 142). La place de *hic* a généralement été usurpée par *iste* et ses composés, celle de *ille* par la forme renforcée *c-ille*, celle de *iste* par *cotesto* en italien, *ese* en espagnol, *esse* en portugais. Puis, plus tard, le français a fait abandon complet de *cel* et, à partir du xiv<sup>e</sup> siècle à peu près, il a eu recours à une tournure nouvelle et compliquée, c'est-à-

dire qu'il a rendu *bic* par *ce . . . ci*, *celui-ci*, *ille* par *ce . . . là*, *celui-là*. Telle est aussi la situation, non seulement dans les patois de la France, mais aussi dans ceux du Nord de l'Italie, dans le romain et d'autres. Dans le détail, voici quel est l'état des choses.

(93) § 81. C'est *ille* qui a perdu le plus de sa force démonstrative, et c'est seulement dans un nombre restreint de locutions plus ou moins consacrées et dans le rôle de déterminatif qu'il présente encore un vestige de sa valeur intégrale de jadis. Ainsi l'on dit en ital. *la notte* (Lasca 196, 26 : cette nuit-là), *entre l'auno* (De Marchi, Giac. id. 51 : cette année-ci, au bout de l'an), en franç. *de la sorte*, *de la façon*, *pour le coup*, *à la fois* etc., en esp. *à la sazón* (en ce moment même), *à la vez* (cette fois, en même temps) : *un temblor que à la vez era cruel y agradable* (Trueba, H. Cid 106); il faut également citer ici l'a.-esp. *della part e della pora las vistas se adobavan* (Cid 1965, de même 2079). Puis, ainsi que nous le disions, il s'emploie comme démonstratif, et alors il y a trois cas à distinguer. En effet, ou bien le pronom représente soit un mot déjà exprimé, mais dont par paresse ou pour des considérations d'ordre esthétique on évite la répétition, soit un mot non-exprimé d'aucune façon, mais facile à suppléer, ou bien il sert d'appui à un pronom relatif : cf. en roum. *istoria Aretusiî și a împăratului Iraklie tatăl său, a lui Jerotokrit și a lui Pezostrat tatalui său biziriului* (Gaster II, 178, 1 : l'histoire d'Aréthuse et celle de l'empereur Héraclius, son père, etc.), *calul său și al amicului său* (son cheval et celui de son ami) etc.; en a.-franç. *Li rois . . . fist trois seiremanz antiers l'ame Uterpandragon son pere et la son fil et la sa mere* (Ch. Lyon 661, il jura par l'âme de son père et par celle de son fils et celle de sa mère), tournure aujourd'hui hors d'usage; en esp. *cuyo resplandor al del mismo sol escurecia* (D. Q. 1, 16) et sous une forme un peu différente : *se imaginò que la hija del ventero la era del señor del castillo* (ibid., il s'imagina que la fille de l'aubergiste était celle du seigneur du château); en port. *sandades da terra, da familia e as da sua pequena Guida* (Diniz, Pup. 24) etc. Le deuxième cas est plus rare : cf. en eng. *ails da Zuotz* (R. Chr. 24 : à ceux de Zuotz), en a.-franç. *li Evruin* (S. Lég. 20, les gens d'É.), *les Fromont* (Jourd. 1059),

en esp. *los del mio Cid* et aussi *el de la triste figura*, en port. *ouve medo que nom fosse dos do seu linhagem* (Gaal 49). Le troisième cas à son tour a son principal domaine à l'Ouest; toutefois cf. aussi en ital. *vivere nel modo che*, en franç. mod. encore chez Molière *il est bienheureux qui peut avoir dix mille écus chez soi* (Av. I, 4), en esp. *en el tiempo que están mas secas las esperanzas* (Nov. ej. 46), en port. *o reitor foi um dos que mais se importou com a preocupação do nosso homem* (Diniz, Pup. 3) et (94) autr. sembl. Comme on le voit, l'italien ne connaît presque pas cette fonction de *ille*.

§ 82. C'est en roumain, en sursilvain et en provençal que *ipse* a le mieux conservé son sens latin : cf. II, p. 648 et le prov. *eps li Satan* (Boèce 18), *el es d'aquel eis parven* (B., C. 82, 13), *per si eys* (Appel, C. 42, 16) etc., puis l'adv. *eissamen* (de même). L'ancien français n'en offre que de rares vestiges : *en es le pas* (aussitôt), *en es cel an* (cette année-là), *en es l'heure* (sur l'heure) et quelques autres (v. § 137). Quant aux points de contact de *ipse* avec le pronom personnel en roumain et en italien, ils ont été signalés aux § 69 et 70. Il nous faut maintenant observer en outre que, en italien, *esso* peut recevoir des acceptions assez variées. Il s'écarte très peu de son sens primitif dans des locutions comme *in essa arte* (Cellini 31, dans cet art même), *in esse opere tale* (37, précisément dans de telles œuvres), *io soglio prendere non piccola ammirazione considerando come tu ci abbi infuso tanta e si ferma e insaziabile avidità del piacere, disgiunta dal quale la nostra vita . . . è cosa imperfetta; e da altre parte abbi ordinato che l'uso di esso piacere sia quasi di tutte le cose umane la più nociva alle forze e alla sanità del corpo* (Leop. 176) etc., où l'on voit que *esso* rappelle toujours quelque chose qui vient d'être énoncé. Le cas est un peu différent dans *chi osserverà bene, vedrà che i nostri difetti e svantaggi non sono ridicoli essi, ma lo studio che noi ponghiamo per occultarli* (Leop. 76 : celui qui observera bien verra que ce ne sont pas nos défauts et faiblesses en eux-mêmes qui sont ridicules, mais bien le soin que nous mettons à les cacher). Ici, comme on le voit, *esso* n'est pas bien éloigné de son sens originaire. — EN ESPAGNOL et en PORTUGAIS *ese*, *esse* est en général équivalent au latin *iste*; on a donc surtout

recours à lui pour marquer un rapport avec la personne interpellée : *esas frutas que dices*, de sorte que son emploi est toujours permis quand l'écrivain s'adresse pour ainsi dire directement à son lecteur; c'est ce qui explique le fréquent usage qu'en font certains auteurs. Dans l'ancien espagnol pourtant, *esse* se rencontre aussi parfois avec une valeur déterminative : *valie mas essi pueblo que la avie vecina* (Berceo, Mil. 320).

- (95) § 83. *Iste* a complètement assumé le rôle de *hic*, mais il n'a persisté jusqu'à nos jours que dans l'Est et l'Ouest. En ROUMAIN sa forme est *ast*, affaiblie en *ăst* dans le parler populaire en Transylvanie; c'est *ist* en Moldavie, *aistu* en Macédoine. L'ancien ITALIEN (p. ex. chez Dante) fait encore de *esto* un assez fréquent emploi, mais la langue littéraire y a renoncé sauf dans *stamane* et *stasera*, tandis que les parlers méridionaux le conservaient. L'ANCIEN PROVENÇAL aussi nous offre souvent *est*, lequel a persisté jusqu'aujourd'hui; en revanche, *ist* au NORD DE LA FRANCE demeure confiné dans les plus anciens monuments, surtout dans ceux de l'Ouest. En ESPAGNOL et en PORTUGAIS, il permute avec *ese*, et l'un ou l'autre s'emploie suivant que le récit prend un tour plus général ou, comme cela résulte du § 82. suivant qu'il s'adresse plus spécialement au lecteur.

§ 84. Les formes RENFORCÉES appellent peu d'observations. Le roum. *acel*, ital. *quello*, a.-franç. *cel*, esp. et port. *aquelle* ont tout à fait repris les fonctions du latin *ille*, mais non sans en avoir souvent affaibli considérablement la valeur comme démonstratif: cf. en ital. *quelli di Roma* (les Romains), *i Fiorentini avevano un esercito grosso in quel di Pisa* (Mach., Disc. 3, 15), *non era quella tutta la verità* (Serao, Ad. Am. 106), *conosceva assai bene la natura umana, quella cattiva e quella buona* (102) etc.; en a.-franç. *cels devant* (Rol. 2976), franç. mod. *ceux de Paris* (les Parisiens), *celles de ma naissance*, et aussi *je joins à ma lettre celle écrite par le prince*; et cette tournure, malgré la réprobation unanime des grammairiens aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> sièc., se rencontre assez souvent. A tout prendre, il est vrai, au XV<sup>e</sup> siècle déjà *celui*, *ceux* ne jouent plus qu'assez rarement le rôle d'adjectifs; *celle* se maintient plus longtemps et se rencontre encore souvent chez Rabelais; mais, au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, il se voit réduit

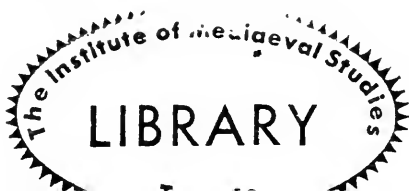
progressivement aux fonctions de déterminatif et, de nos jours, il ne s'emploie guère plus que devant le relatif. Nous avons montré (§ 71 et 142) que la forme renforcée de *ille* finit aussi par devenir pronom personnel et article. — Au sujet des formes renforcées de *iste*, c'est à peine s'il y a quelque observation importante à faire. Elles remplacent le latin *hic*, et il n'y a que le français moderne qui aille plus loin, qui se serve de *ce*, *cel* pour rendre aussi *ille* et qui, suivant une remarque déjà formulée au § 80, exprime les rapports de lieu non au moyen du pronom, mais par des adverbes de lieu spéciaux. Il est à noter que l'ITALIEN, lorsque le possesseur se trouve à distance, emploie l'ancien génitif-datif des deux pronoms au sens possessif : *le colei parole* (Lasca 131, 75), *nelle costoro lingue* (Leop. 125) etc. (96)

## VI. Les Pronoms Indéfinis

§ 85. Relativement au sens des pronoms signalés au t. II, § 567, il ne reste plus à faire que quelques petites observations. Nous pouvons ici conserver l'ordre que nous avons adopté pour en étudier les éléments formels. Comme nous l'avons dit, *ALTER* a pris la place de *alius*. Puis il a, surtout en ITALIEN, généralisé davantage encore sa signification, en ce qu'il sert à désigner directement une personne indéterminée : *ree Meliadus, se ttu fossi sie franco cavaliere e ssi proe come altri ti tiene* (Trist. 3, 22), *molti laccioli, con li quali si crede andare in paradiso, le più volte tirano altrui allo inferno* (Sacch. 109), *che mena dritto altrui per ogni calle* (Inf. 1, 18) etc., où *altri* représente d'abord un autre que celui qui parle, puis n'importe quel autre. Un sens analogue s'observe aussi dans l'emploi de *unus* (v. p. 65). — Abstraction faite des déplacements de sens exposés p. 71, le pronom indéfini ordinaire, en ital. *alcuno* etc., conserve partout sa valeur étymologique; toutefois il présente souvent un sens négatif, et c'est le seul qui ait finalement persisté en français moderne. Mais Molière dit encore *il y en a d'aucunes* (M. I. II, 6), *ce que d'aucuns maris souffrent paisiblement* (É. F. 54); il est vrai que, dans le dernier passage, la seconde édition porte déjà *quelques*. D'un autre côté, *aucun* et son presque

équivalent *auquant* perdent aisément quelque chose de leur sens indéfini et en arrivent, en tant du moins qu'ils peuvent s'unir à l'article, à servir de nom de nombre indéterminé : *li plusor furent en estant et si seoent li alquant* (Durm. 729), où *alquant* ne signifie évidemment plus « quelques, des ... quelconques », mais « les uns », « quelques-uns » ; c'est ainsi qu'on les trouve surtout aussi dans les formules antithétiques comme *li auquant* ou *li aucun ... li autre* (les uns ... les autres) : *adonques descendirent les aucuns de leur chariot* (C. N. (97) N. 6, 41) et autr. sembl. L'esp. *alquanto* aussi présente parfois cette signification : *unas tierras dan vino, en otras dan dineros, en algunas cexera, en alquantas carneros* (Berceo, S. Mill. 466). — *Talis* sert dans toutes les langues à désigner en général des individus laissés dans l'indétermination : « un tel », « un certain », comme en ital. *il tale Eugenio Spadoni*, franç. *Monsieur un tel, un certain Monsieur R.*, esp. *el tal señor O.* ; en ital. *pigliate tale erba*, franç. *prenez telle herbe*, esp. *cojed tal yerba* etc.

§ 86. Dans une proportion assez étendue on rencontre des INDÉFINIS QUI, POUR LA FORME, SONT IDENTIQUES AUX INTERROGATIFS ET AUX RELATIFS. On sait qu'on dit en latin *si quis* (si quelqu'un) et autr. sembl. ; cependant le roman ne semble pas en posséder de trace directe. Mais c'est bien ici qu'il faut ranger le roum. *un ce* (Basme 241), ital. *un chè* (quelque chose), puis l'ital. *fermati tanto o quanto* (Leop. 134), *nè tanto nè quanto, tale e quale* (tel et tel), *nè tale nè quale* (ni l'un ni l'autre), a.-franz. *ne çou ne quoi* (ni ceci ni cela, proprement : ni n'importe quoi), *ne tant ne quant, toutes fois et quantes* (C. N. N. 25), encore aujourd'hui par archaïsme *toutes et quantes fois*, esp. *ovyeron se entramos ya quanto de apartar* (Fern. Gonz. 647), *el gran poder que el avia era muy luengo e muy ancho, e agora es encogido en quanto* (Buen. Prov. 49, 20), *fué de la tristeza ya quanto amansado* (Appoll. 187), *cada qual buscaria armas para se armar* (Hita 1555) etc., encore aujourd'hui *unos cuantos* (quelques-uns), port. *um tanto ou quanto* (Diniz, Pup. 30), et aussi en a.-port. *avia ja quanto de pessar* (Grael 8) etc. Ensuite il faut citer ici l'adverbe *quando* : en roum. *din când in când* (Basme 292, 24), en esp. *andan aquestas tachas las virtudes engañando, peganse quando con ellas* (R. Pal. 380), *de cuando en*



*quando*, en port. *de quando em quando* et *de vez em quando* (de temps en temps). Comment faut-il expliquer cette concordance entre les deux catégories de mots? Par une influence ultérieure et une extension de l'usage latin? Telle est bien l'interprétation qui se présente à l'esprit tout d'abord; mais elle est contestable, pour la raison que l'emploi syntaxique en roman est tout autre qu'en latin: ici il est restreint aux propositions introduites par des conjonctions, et alors *quis* etc. s'attache comme une enclitique à la conjonction; là il se borne ordinairement aux constructions dont le premier membre est un démonstratif. Il s'agit donc d'un phénomène de création romane ou plutôt antéromane, et il y a deux façons de l'expliquer. Dans sa forme complète l'un des exemples précédemment cités serait à peu près *nec tantum nec aliquantum, tantum aut aliquantum*; mais comme, dans les propositions relatives, c'étaient *tantum quantum, talis qualis, tot quot* etc. qui se correspondaient, on adopta la forme la plus courte pour obtenir une tournure uniforme. Toutefois l'a.-franç. *ne çou ne quoi* ne s'accommode guère de cette explication, à moins qu'on ne veuille admettre qu'il a seulement été formé sur le modèle de *ne tant ne quant*. Aussi peut-être est-il plus vraisemblable qu'à l'origine on est en présence d'une proposition relative: « ni tant, ni autant qu'on veut, autant qu'on pense »; seulement, cette proposition relative n'est marquée que par le pronom; étant donnée sa signification générale, elle n'est pas réellement exprimée ou bien l'on n'en a pas même pleinement conscience. C'est par là que le pronom, employé seul, finit par acquérir le sens d'un indéfini. Des cas comme le franç. mod. *des gens tels quels* montrent clairement la fonction primitive de *quel* dans ce genre de constructions. Sur *chi ... chi, quando ... quando* et autr. sembl., cf. encore le § 209.

Faut-il aussi ranger ici l'eng. *qual* dans des cas comme *qual voutas a savair fer dalg bifun Poarta grand ūthal da qual saschin* (Caton 2, 12: savoir quelquefois faire le fou apporte souvent grand profit), *da qual chiantum* (4, 5: de n'importe quel côté)? La réponse est douteuse. Certes, on pourrait expliquer par la nature atone de l'indéfini l'a à côté de l'e dans *quel* (lequel); néanmoins il paraît plus vraisemblable de voir dans *qual* un ital. *qualche* mal compris.

§ 87. Sur la signification et l'emploi des FORMES DU NEUTRE citées au t. II, § 98, voici à peu près ce qu'il y a à dire. Lorsqu'un pronom se rapporte à une proposition précédente ou suivante, ou bien quand il joue le rôle de sujet ou de régime d'un verbe prédicatif (§ 300), alors on choisit en général une forme différente de celle du masculin et du féminin, mais on peut adopter aussi celle du masculin, ce qui arrive ordinairement quand, en vertu du développement phonétique, les deux genres, distincts en latin, ont confondu leurs formes. Ainsi, dans le franç. *êtes-vous mère? Je le suis*, il n'est pas douteux que (99) *le* ne soit, pour le sens et sans doute aussi pour la forme, le représentant d'un lat. *illud* ou *illum* employé comme neutre, comme aussi dans *c'est la mère* le *c'*, issu d'un plus ancien *çou*, provient du neutre *eccē hoc*. De plus amples détails sur ce point seront donnés aux § 400 sqq. Autre exemple : l'ital. *da pertutto*, le franç. *partout, surtout* renferment aussi un neutre, ce que montre à l'évidence, pour *surtout*, la comparaison avec le port. *sōvra tudo*; mais, comme ce *tutto, tout* ne se distingue pas du masculin, il serait oiseux d'introduire des distinctions empruntées à d'autres langues. Toutefois il faut bien accorder une mention spéciale en FRANÇAIS à *çou, ce*. Dans l'ancien temps il semble parfois occuper la place d'un article neutre, notamment quand des expressions adverbiales désignant un lieu doivent être substantifiées : *ce derrière va devant* (Mér. 1102), plus souvent *ce devant derrière*, en outre *ce dessus dessous*, puis avec *cen* pour *ce* (I, p. 556) depuis le xiv<sup>e</sup> siècle : *cen devant derrière, cen dessus dessous*, aujourd'hui par erreur écrit *sens*, comme s'il s'agissait de *sens* = direction. Mais à tout prendre l'emploi de *ce* se restreint de plus en plus. S'il est vrai qu'en vieux français on pouvait l'employer n'importe où, et si *de ce, pour ce, à ce* etc. sont encore tout à fait habituels chez Rabelais, cependant au xv<sup>e</sup> siècle déjà, après les prépositions, il est éliminé par *cela*; il a aussi disparu dans des expressions absolues comme *ce non-obstant, ce disant* etc., où, l'on pouvait encore le rencontrer au xv<sup>e</sup> siècle; il ne continue à se maintenir comme régime que dans *ce dit-on* et autres formules parenthétiques, comme sujet dans *c'est*, tandis qu'autrement *il, le* en position atone, *cela* et l'abréviation vulgaire *ça* en position tonique ont pris sa place.



La forme ital. correspondante *ciò* peut s'employer en général comme sujet, comme régime et après les prépositions; toutefois elle a dans *questo* un concurrent assez puissant. Les pronoms neutres de la péninsule IBERIQUE et des patois de l'ITALIE MÉRIDIONALE ne s'emploient non plus que dans les locutions mentionnées au début; mais, contrairement à ce que l'usage suivi en allemand et en latin pourrait donner à supposer, cet emploi ne s'étend pas aux adjectifs substantifiés : c'est ce que nous avons déjà montré p. 12 par un exemple portugais. La seule chose à noter, c'est que les noms de nombres indéterminés, comme l'esp. *poco*, *mucho*, sont employés neutralement : *poco tengo*, *pero estoy contento con eso*, et non *con ese*, ou bien *mucho me dijeron*, *pero apenas lo tengo presente* et autr. sembl. Il est (100) vrai que, dans le premier exemple, on pourrait considérer *eso* comme représentant, non pas de *poco*, mais de *tener poco*; cependant cette explication ne convient plus au second : en réalité, *mucho* semble plutôt être ici traité comme un neutre.

Cf. pour l'espagnol CUERVO-BELLO § 292-295 et la note 57. Il y cite la remarquable phrase que voici : *solo traigo en mis alforjas un poco de queso, tan duro que pueden descalabrar con ello à un gigante* (D. Quich. 2, 15). On peut ici rapporter *ello* à *poco*; mais on peut également y voir, et peut-être avec plus de fondement, une tendance à distinguer entre êtres personnels et choses, c.-à-d. entre êtres où le sexe est ou n'est pas exprimé par une forme spéciale, et cette distinction se serait produite en premier lieu avec les prépositions. Il en serait résulté un *con ello* dans le même rapport avec *con elle* qu'en allemand « damit » avec « mit ihm ».

§ 88. Souvent aussi un sujet ou un régime, dont celui qui parle ne se fait aucune idée déterminée, est représenté par un PRONOM FÉMININ, et alors on ne peut pas toujours démêler avec certitude si la forme originale est un neutre pluriel ou bien si *causa*, *res* ou un substantif analogue est sous-entendu. C'est le ROUMAIN qui pousse le plus loin cet emploi : en effet, il dit non seulement *el a zis o* (il a dit cela), *mai auzit-ai una ca astă* (as-tu jamais ouï une pareille chose?), mais aussi *toate sint gală* (tout est prêt), *vorbi multe* (dire beaucoup de choses), *să-și cumperc cele trebuitoare* (qu'il achète le nécessaire), où l'on a même le féminin pluriel avec sens indéterminé. — En ITA-

LIEN, il faut ranger ici des expressions comme *la non andrà così, la è così* (Barrili, Nott. Comm. 80), *l'ha fatta bella, te la dico io, me la pagherà caro, vuol farla finita* (Barrili, Nott. Comm. 354), *questi ce n'ha ben fatta una* (Sacch. 32), *chi dicea una e chi un'altra* (Nov. 15), *la dette a gambe* (Lasca 188, 2), *in quella che* (55) etc., en VIEUX FRANÇAIS : *tele li assena* (Doon 5145), où peut-être *colee* est sous-entendu, *ceste vos iert mout chier vandue* (Érec 3569), *d'unes et d'autres orent leur plait tenu* (Tobl., Mitth. 84, 6), et *Joserans en ra une portee* (190, 19) etc., puis l'expression fréquente *estre en grande* (être en grand danger), en franç. mod. *la bailler belle à quelqu'un*, en esp. *el mas diestro la yerra, buena está* (D. Quich. 1, 12 : c'est bon) etc., en port. (101) *ainda será bom, se o tempo nos não pregar alguma* (G. Amorim, Am. Patr. 64), qui s'exprime aussi par *pregar uma peça* (jouer un tour). Parmi les phénomènes dialectaux, on peut se contenter de signaler qu'en vaudois et en dauphinois *la* s'emploie même comme sujet de verbes unipersonnels : *la plou* (il pleut) etc.; cf. § 280.

Pour le vieux français, cf. A. TOBLER, Jahrb. VIII, 338 et Vrai Aniel, remarque sur le vers 2.

§ 89. Une série de formes PRONOMINALES ne s'emploient que SUBSTANTIVEMENT, c.-à-d. d'une manière indépendante et sans être unies à un substantif : en ital. *questi* mais *questo signore*, en franç. *celui-ci* mais *ce monsieur-ci*. En ITALIEN, ce sont les pronoms en *-i* mentionnés au t. II, p. 130, et cette forme en *-i* sert pour les deux genres : *io sono quella che tu fuggi. La Natura? Non altri* (Leop. 164). En outre, en parfaite conformité avec l'observation faite p. 77, *colui, costui, colei* servent aussi comme sujet, tandis que *quegli* ne s'emploie guère comme régime ou après les prépositions. La finale *-i* d'une part, *-o* de l'autre étant insuffisante à marquer la distinction entre le pronom-substantif et le pronom-adjectif, celui-là peut être caractérisé par l'adjonction de *uno* ou *uomo* : *ognuno* à côté de *ogni*, *certuno* à côté de *certo*, *taluno* à côté de *tale*, et aussi en a.-ital. *ognuomo*; cependant il se produit de bonne heure une confusion : *ciascuno* notamment s'emploie dès l'origine comme adjectif. — En VIEUX FRANÇAIS, il faut observer que la forme féminine du

pluriel *cez* (II, p. 133) s'emploie exclusivement comme adjectif, *cestes* exclusivement comme substantif; pour les autres formes, c'est seulement dans les derniers temps que s'établit la distinction des deux classes. Jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle *celle* conserve incontestablement sa valeur adjectivale (v. p. 98); *chaque*, tiré après coup de *chacun*, n'apparaît qu'au xvi<sup>e</sup> siècle, comme adjectif, et rend alors possible la limitation de *chacun* à l'emploi de substantif. Ici aussi, du moins pour *quelqu'un*, la forme masculine peut également être appliquée à une personne féminine. On peut en dire autant de l'esp. *alguien*, port. *alguem*, qui ne distinguent ni le genre, ni le nombre et, dans l'emploi d'adjectifs, ont pour formes respectives *alguno*, *algum*.

## D. LE VERBE

(102)

§ 90. Grâce à ses désinences flexionnelles, le verbe peut exprimer trois choses différentes, à savoir la personne : *canto* (je chante), *cantas* (tu chantes), le temps : *cantat* (il chante), *cantabat* (il chantait) et le degré de la détermination subjective : *cantat* (il chante), *cantet* (qu'il chante), *canta* (chante). L'emploi de la personne, abstraction faite des différents cas d'accord ou de non-accord, n'a rien à voir avec la proposition : nous aurons donc, dans ce qui va suivre, à le discuter en première ligne et dans presque toute son extension. Il en est autrement des deux autres catégories de formes. Très souvent, en effet, le choix des temps et plus encore des modes est subordonné au contexte, notamment quand plusieurs propositions sont placées dans la dépendance l'une de l'autre. Les seules questions qui doivent être déjà traitées ici, ce sont les significations fondamentales des modes et des temps, leur emploi dans la proposition simple et dans le groupe de propositions lorsque ce groupement n'exerce pas d'influence sur eux.

### I. Les Personnes

§ 91. Comme le latin et toutes les langues indo-européennes, le roman distingue trois personnes pour le singulier et trois pour le pluriel; seulement, il est juste d'ajouter que, dans bien

des cas, les développements phonétiques ont plus ou moins effacé les distinctions flexionnelles, qui sont alors exprimées par les pronoms-sujets (cf. II, p. 107 et III, § 334 sqq.). Mais c'est là un phénomène qui relève en partie de la phonétique et de la morphologie, en partie de la syntaxe, et que nous pouvons ici négliger. En revanche, il faut observer que, parmi les langues modernes, plusieurs ont encore créé une forme nouvelle, laquelle se distingue profondément des autres non par la désinence, mais bien par le pronom et par la signification; il s'agit de la 3<sup>e</sup> personne du singulier indéterminée : en franc. *on chante*, qui est vis-à-vis de *il chante* aussi indépendant que *il chante* par rapport à *je chante*. En outre il arrive que les formes du pluriel sont usitées même quand elles se rapportent à UN SEUL SUJET et vice versa, ou que la 3<sup>e</sup> pers. du sing. s'emploie pour s'adresser à quelqu'un. Enfin il existe une nombreuse catégorie de verbes dont on ne forme pas toutes les personnes, tels p. ex. *placere* (plaire), *parere* (paraître), où ce n'est que tout à fait exceptionnellement qu'on emploiera parfois la première personne du singulier, ou bien *pluere* (pleuvoir), où la troisième personne du singulier est seule en usage. Ces derniers verbes, qu'on peut qualifier d'UNIPERSONNELS, doivent être ici l'objet d'une attention particulière.

§ 92. La forme INDÉTERMINÉE s'exprime au moyen de *homo* ou de *unus* ou par le réfléchi ou par la deuxième ou la troisième personne du pluriel; *homo* se trouve surtout au Nord de la France, *unus* dans le canton des Grisons, le réfléchi en Italie, la deuxième personne du pluriel dans le Midi de la France, la troisième en Espagne, en Portugal et en Roumanie. En ce qui concerne le provençal, une comparaison entre l'original et la traduction des poésies de Mistral est instructive : cf. *iè vesias* = *on y voyait* (P. R. 4), *entendias* = *on entendait* (4), *vesès* = *on voit* (4), *couneirias plus* = *on ne distingue plus* (20) etc. Il est évident que nous sommes en présence ici d'une façon animée de conter, où le narrateur s'adresse directement à ses auditeurs. Aussi ne peut-on pas s'étonner si l'ancienne langue épique, rarement celle des romans, se sert également de la deuxième personne du pluriel (surtout, il est vrai, avec

les seuls verbes qui signifient voir et entendre) là où l'usage actuel préférerait l'indéfini *ou* : cf. la formule épique si fréquente *la veïssiēz* (là on aurait pu voir), qui sert à introduire la description d'une bataille ou d'un cortège, ou *si bien s'entresont feru que ne veïstes mieuz* (Mér. 3012) etc. LA TROISIÈME PERSONNE DU PLURIEL est parfois employée en espagnol même alors qu'on ne peut avoir en vue qu'une seule personne : *una vira me han tirado* (Silva 305). Quant à *homo*, il se rencontre dans le NORD DE LA FRANCE dès les plus anciens monuments et plus tôt encore dans le bas-latin de la Gaule, et même on peut constater jusqu'à une époque très reculée la coexistence des formes encore vivantes *on* et *l'on*. A ce sujet les plus anciens textes présentent une divergence remarquable. En effet, tandis que la traduction des IV Livres des Rois ne connaît que *l'um* : *l'um l'apele* (12, 2), *l'um li cuntad* (37, 2), *tut issi frad l'un des boes* (37, 6), et que les Dialogues du pape Grégoire aussi préfèrent de beaucoup *l'om* : *ke l'om por soi fesist orisons* (23, 3), *de la queïle chose doit l'om penseir* (27, 18) etc., dans l'épopée *om* (104) est la forme usuelle : *ço set hum bien* (Rol. 308), *pur sun seigneur deit hum sufrir destreïz* (1010), *bien i poet boem veïr* (Charlem. 442), enfin dans les romans on a côte à côte *l'on* et *on* ou *l'en*, *en* : *la vendeit on le vair, le gris* (Én. 450), *l'en apele cocadrille* (485) etc. Le PROVENÇAL aussi connaît *homo*, surtout dans les premiers temps, et même le Boèce préfère *l'om* : *l'om no · l laiset a salvament annar* (69), *molt val lo bes que l'om fai et jovent* (102), mais *om per veltat non a lo pel chanut* (107), où l'on doit donner à la négation un tout autre sens que dans le premier exemple. Ailleurs, c'est *om* qu'on trouve : *totas res c'om pot menar* (Flam. 385), *ja no · l toc hom trop suau* (2389) etc., *quan fan so don hom los clam croys* (Appel, C. 19, 24), *non . . . sentia ren c'on li fezes entorn* (Appel, C. 119, 68), *e deu hom dire* (Leys II, 224), *cant auria om cercat tot est mon* (Jaufré ap. Appel, C. 3, 116), *so es Ardena, c'om non pot adesmar* (Daurel 368), *so-l plaz don hom la castin* (Uc Brun. 1, 32), très souvent dans les Sermons Limousins (5, 29; 6, 28; 8, 20 etc.). Mais en somme, à l'époque ancienne et moderne, cet emploi de *om* n'est pas bien fréquent; on lui préfère *se* (§ 94) ou bien la troisième *ou*, comme nous l'avons déjà dit, la deuxième

personne du pluriel. En ITALIE, nous observons un état de choses très caractéristique. Tandis que la langue écrite actuelle ne connaît pas *uomo* comme pronom, on peut en trouver d'assez nombreux exemples dans l'ancienne littérature, et nous l'avons aujourd'hui dans deux grands groupes de dialectes, l'un au Nord avec la Lombardie pour centre et l'autre au Sud dans les Abruzzes, à Naples et en Sicile. Il est vrai que, pour l'ancienne langue, il est difficile de dire si l'on n'a pas affaire à des gallicismes; on pourra surtout se demander si, dans des textes qui sont indubitablement traduits du français, on n'est pas en présence d'un emprunt servile au modèle. On trouve donc dans les *Fatti di Cesare* *ma uomo lodarebbe ad uno quello che biasimerebbe ad un altro; quando uno basso uomo misprende, uomo lili torna ad ira* (24), *alcuna legge dice che uomo non uccida cittadino dannato, anzi lo 'nci l'uomo in esilio* (25) etc. Mais chez Dante aussi on lit *non è giusto aver ciò che uom si toglie* (*Inf.* 13, 105), *dal loco ingiù dov' uom s'affibbia il manto* (31, 66), *quanto uom più va su, e men fa male* (*Purg.* 4, 90) etc., et de même (105) Pétrarque et Boccace en présentent des exemples : *uom dice* notamment est fréquent chez ce dernier, de sorte qu'il devait y avoir en italien au moins une tendance qui acquit, grâce peut-être au français, un certain développement dans la langue écrite. En ce qui concerne l'italien du Nord, il a déjà été noté au t. II, p. 187, que *homo cantat* y a même pris la place de la 1<sup>re</sup> personne du pluriel. Le vieux sicilien emploie simultanément *homu* et *l'homu*, mais ici également il reste encore à rechercher de plus près jusqu'à quel point a pu se faire sentir l'influence du français : cf. *ki lu homu non juri ni per lu chelu ni per la terra ni per creatura, ma in bona casuni e rasuni po homu iurari senza peccatu in giudicamentu undi homu adimanda sacramentu di veritati* (*L. Viz.* 5), *et in 20 divi homu intendiri* (11, 3), *in 20 divi lu homu intendiri* (11, 9). Mais, dans les *Bagni di Pozzuoli*, texte en vieux napolitain, on ne peut plus guère songer à pareille action extérieure, et cependant on y lit : *se l'omo avesse pustule* (*Bagni Pozz.* 32), *quando freve assuctigliale* (*le corpora*), *che l'omo è dubitoso de tisco* (165). Dans les Abruzzes enfin il y a alternance entre *l'uomo* et *un uomo* : cf. *l'a l'omendese e l'a l'ome yit addi a lu rre* (*Trad.* 1, 68 : on l'a compris

et l'on a été le dire au roi), *je l'ome va mmette buerr a lu rré* (81, et l'on va faire la guerre au roi), *je l'om aredá nu cavalle cioppe e le l'om aremann a la huerre* (81, et on lui rend un cheval boiteux et on le renvoie à la guerre), *e je l'ome dice* (82, et on lui dit), *et le l'ome porte* (82, et on lui porte) etc., à côté de *n'ome decé* (64, on dit), *tutte n'ome va a la huerre . . . e je n'ome da nu cavalle* (81, chaque homme va à la guerre . . . et on lui donne un cheval), *coma n'ome je pe ccunoŝce le primere, sz n'ome annamuré tutte de la luteme* (83, comment peut-on connaître la première chose si l'on reste tout à fait derrière); cf. encore *che m'aome fatt* (Pap. 60, *che mi hanno fatto*). En ESPAGNOL, l'emploi de *hombre* est restreint aux anciens textes, mais il y est très répandu : cf. *pero aunque ome non goste la pera del peral En estar a la sombra es plaser comunal* (Hita 144), *como guarda omne á su niñita* (Berceo, S. Mill. 52), *nunca conosció omne su par en la sufrençia* (Alex. 6) etc. Il en est de même en PORTUGAIS : *o que homem diz* (Grael 30), *que te homem non pedio* (31), *que per força vos homem mate* (31), *pode homem chegar* (Eufr. 356, 3) et encore chez Camoëns : *por segredos que homem não conhece* (Lus. 3, 69). — On trouve quelques exemples entièrement isolés de *homo* avec la 3<sup>e</sup> personne du pluriel : en a.-franç. *on vairont* (G. Metz 458), en prov. *vermes los quals apellan hom salamandres* (S., D. 352, 19, 2).

Sur *homo cantant*, cf. H. SUCHIER, Rem. au passage cité des Denkmäler, et F. BONNARDOT, note à G. Metz 458.

§ 93. Pour *unus*, le principal domaine est le CANTON DES GRISONS; en effet, on y rencontre souvent le nominatif stéréotypé, en obw. *ins*, qui se trouve donc avec le nom de nombre *in* exactement dans le même rapport qu'en franç. *on* de *homo* avec *homme* de *homine* : cf. en obw. *dapia ch'ins sapi buca segir* (C. Mem. 218, 5 : parce qu'on ne sait pas sûrement), *ins po patertgar* (Sürs. Mährch. 3, 14 : on peut se figurer), *pardagava co ins stopi far* (8, 4 : il prêchait comme on doit le faire), *co savess ins esser leghers cura ch'ins sa ch'igl ei finiu cun ins sin quest mund* (20, 14 : comment peut-on être joyeux quand on sait que c'est fini de soi en ce monde?). Mais, à côté de *ins*, dans

les premiers temps déjà, on trouve aussi *in* : *sche in ha gie schi grond adaig et quitan sco in vul* (Viadi 155, 20 : quand on a même autant de soin et de prévoyance qu'on veut), *cura che in va . . . vesa ins la fossa* (72, 90 : quand on y va, on voit la fosse), *ei ven a vegnir igls gys, sin ils quals in ven a gyr* (Alig 430 : le jour viendra en lequel on dira), en eng. *siin tuott que che iin lg dumandaiva* (R. Chr. 191 : à tout ce qu'on lui demandait), *per amur d'roba . . . s'lascha iin sia conscyentia müder* (595, par amour des richesses on fait taire sa conscience) etc. Ici aussi l'adjonction de *unus* à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel n'est pas incon nue. En se dirigeant vers l'Est, on trouve *un*, *n* à Greden, *an* dans la vallée d'Ampezzo, formes où il faut voir de rechef *unus* plutôt que *homo*. Au contraire Erto à la frontière frioulane et le Frioul paraissent ignorer complètement ce phénomène : aussi est-on tenté d'admettre que l'emploi correspondant de « eins » dans l'allemand du canton des Grisons et du Tyrol n'a pas été sans influence sur les Romans. D'autre part, il se pourrait que l'Italie supérieure aussi n'ignorât pas entièrement l'emploi de *unus* avec ce sens, car De Marchi écrit même dans la langue littéraire : *A vederla in certi istanti uno avrebbe detto che* (Giac. id. 271 : à la voir en certains instants on aurait dit que). De même on trouve en ESPAGNOL des phrases comme *por el alma de Cain que es ruin ventura vivir en Barbadillo, donde vive uno como las bestias salvajes* (Trueba, H. Cid 84), *quando uno piensa* (Galdós, Fort. Jac. I, 9 : quand on pense), en PROVENÇAL *us non o preza sis trada son parent* (Boèce 8) et autr. sembl., qui se rattachent à la signification de *unus* étudiée à la p. 65.

Sur l'emploi de *unus* avec le pluriel en sursilvain, TH. GARTNER donne des indications précises dans sa Rätor. Gramm., § 128.

§ 94. L'emploi du RÉFLÉCHI pour désigner une personne indéterminée est un phénomène principalement ITALIEN, mais en ESPAGNOL aussi il est recherché par un grand nombre d'écrivains. En Toscane on a dit de tout temps *si dice, si picchia, si piantano le vigne* etc., pour lesquels il est superflu de citer des textes ; en français, c'est à peine si l'on peut trouver des exemples assurés, et l'ESPAGNOL emploie généralement la troisième personne du pluriel ; toutefois il se manifeste chez les



écrivains une certaine prédilection pour le réfléchi même dans des cas où il ne remplace pas le passif d'autres langues, et à ce propos il faut observer que, contrairement à l'ordre strictement logique, le verbe reste au singulier et que le nom qui exprime le sujet de l'action adopte la forme du régime passif : cf. *se lo cercó de sólidas murallas* (Trueba, H. Cid 18 : on l'entoura (le cloître) de solides murailles), *que se le acuse* (36, qu'on l'accuse), *á que se me condena* (9), *dicese* (91, on dit), *añadase* (42, qu'on ajoute), *se oyó un espantoso roído* (49), et déjà chez Cervantès *se ofende á Dios* (Nov. ej. 175), et même *muy pocos reynos se halla* (J. Men. 79); de même en port. : *se soa os grandes feitos* (Lus. 2, 103) etc. En italien, pareille tournure est très rare : cf. entre autres *quívì ore nè campane non s'udiva* (Berni, Rol. 67, 54).

§ 95. LA TROISIÈME PERSONNE employée par politesse au lieu de la DEUXIÈME, au SINGULIER comme au PLURIEL, se rencontre en Italie, en Espagne et en Portugal. En italien, le nom de la personne à qui l'on s'adresse est remplacé à l'origine par *vossignoria*, qui peut naturellement à son tour être suppléé par le pronom correspondant : *ella* ou *lei*, forme qui apparaît au xvi<sup>e</sup> siècle et qui s'étend rapidement, au point qu'elle est la seule usitée aujourd'hui dans les classes élevées de la société. — Par un emploi tout à fait identique les Espagnols disent *Usted*, abréviation de *vuestra merced*, et les Portugais *Vossé*. Sur les rapports de cette manière d'adresser la parole avec la deuxième personne du pluriel, v. § 97. Ensuite, on l'a déjà mentionné au t. II, p. 178, cette façon de parler s'emploie généralement au pluriel, dans l'Amérique du Sud, quand on s'adresse à plusieurs personnes : à une forme esp. *cantais* répond donc *ulitée kántan*.

(108)

§ 96. LA SUBSTITUTION DE LA FORME INDÉTERMINÉE À LA PREMIÈRE PERSONNE DU PLURIEL s'explique sans doute par le même désir de s'exprimer avec modestie qui fait aussi remplacer la première personne du singulier par celle du pluriel (§ 97). Son principal domaine est l'Italie du Centre et du Nord, et même on l'y pousse si loin que le tosc. *noi si canta* (avec cette union remarquable, évidemment inspirée par le besoin de clarté, du

pronom de la 1<sup>re</sup> personne du pluriel avec la forme verbale indéterminée) et le lomb. *um kanta* ont complètement éliminé de la langue populaire les anciens pluriels *cantiamo*, *kantam*. Dans les textes littéraires, *um kanta* apparaît déjà chez Bonvesin, bien que cependant encore avec une rareté relative (II, p. 187); *noi si canta*, qui doit aussi être ancien dans la langue du peuple, a été longtemps exclu de la langue écrite et même aujourd'hui n'y a pas encore pris pied comme il faut, mais il apparaît précisément chez des écrivains non-toscans, comme D'Azeglio, B. Sperani, qui imitent fortement le parler toscan : *noi si potrà parlare* (Rom. Mort. 78) et autr. Pour expliquer *noi si canta*, des exemples comme *noi le vite si piantano a majuoli* (Giuliani, Del volg. Tosc. I, 50) sont particulièrement instructifs. Jusqu'à quel point pareille tournure se rencontre-t-elle ailleurs? La recherche est encore à faire. Un *on chante* au sens de *nous chantons* a été signalé en territoire français au t. II, p. 195.

(109) § 97. LA SUBSTITUTION DE LA PREMIÈRE PERSONNE DU PLURIEL À CELLE DU SINGULIER est un fait grammatical général dans tous les temps et sans doute aussi dans toutes les langues quand celui qui parle veut laisser davantage à l'arrière-plan sa personnalité. Cette façon de parler, à laquelle recourent volontiers les écrivains notamment lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes, est du ressort, non de la grammaire, mais de la stylistique. De même, à propos du pluriel de majesté, tel qu'il est employé par les princes à l'instar des Romains et des Byzantins, la grammaire n'a rien à remarquer et, s'il mérite un certain intérêt, c'est uniquement parce qu'il semble avoir été le point de départ de la forme si généralement usitée en ancien roman surtout pour s'adresser à de hauts personnages. En effet la DEUXIÈME PERSONNE DU PLURIEL employée par politesse avec le sens de la DEUXIÈME DU SINGULIER lorsqu'on s'adresse à quelqu'un, est commune à toutes les langues romanes, le roumain excepté; toutefois il est vrai que l'emploi de *vos* au lieu de *tu* est soumis à des fluctuations de toute espèce. Il n'y a que l'espagnol d'Amérique où il ait pénétré jusqu'aux plus basses classes de la société et où il ait, comme on l'a déjà dit au t. II, p. 178, entièrement éliminé l'ancien *tu*. Sinon, la langue des

populations agricoles et des classes inférieures des villes évite plutôt *vos* ou du moins ne s'en sert qu'à l'égard de personnages haut placés, tandis que le contraire a lieu dans les cercles de gens cultivés : *tu* disparaît parfois presque entièrement, même dans les rapports intimes entre gens mariés ou entre parents et enfants. En ITALIEN, l'emploi de *voi* est dans les premiers temps une marque de profond respect. Dante, il est vrai, s'adresse à Virgile en s'écriant : *tu duca, tu signore e tu maestro* (Enf. 2, 140), mais il se sert de *voi* en parlant à Farinata degli Uberti (Enf. 10, 94), à Brunetto Latini (15, 34), à Cacciaguida (Par. 16, 10), à Guido Guinicelli (Purg. 26, 112), à Adrien V (Purg. 19, 131) etc., et cet emploi se maintient encore au XVI<sup>e</sup> siècle. Mais ensuite l'extension de *ella* (§ 95) relègue *voi* dans une sphère un peu plus familière, et aujourd'hui il tient le milieu entre le *tu* amical et le *ella* conventionnel, mais toujours avec cette restriction que, dans le Nord italien, peut-être sous l'influence française, *voi* se maintient plus fermement et est à peu près l'équivalent de *ella*. — En FRANCE, dans le Roland, *vos* a la prédominance, sauf quand on s'adresse à des personnes d'un rang tout à fait inférieur : *Li reis . . . tut le plus maistre* (c.-à-d. cuisinier) *en apelet : bien le me garde* (1819), à des choses personnifiées : *Eh! France dulce, cum boi remendras guaste de bons vassals* (1985), et aux personnes qu'on aime : *tais Oliviers* (1026); au début d'un combat notamment on dit d'abord *vos* (jusqu'à 1335), puis *tu* (1565 sqq.). C'est donc avec *vous* qu'au moyen âge déjà se parlent le plus souvent des égaux, en tant qu'ils appartiennent aux cercles de la cour; l'emploi de *tu* se restreint aux moments d'émotion; c'est ainsi qu'un messager qui apporte une nouvelle inattendue, peut se servir de *tu* même en s'adressant à des personnes haut placées : cf. *Une espie est au duc venue . . . Dus, feit l'espie . . . Or puez feire la fille prandre l'anpereor* (Cligès 3621). On rencontre aussi *tu* pour marquer l'intimité : ainsi la reine dit à Cligès *je l'abandon, Alixandre, le cors l'amie* (Cligès 2342). Dans la société bourgeoise aussi, telle qu'elle apparaît dans les fabliaux, on emploie plus couramment *vos*; seules les classes inférieures se servent uniquement de *tu*. Une particularité du style épique et qui est à peu près étrangère à la lyrique et au roman d'aventures, c'est

(110)

la brusque alternance de *tu* et de *vos* : *de mes dous fiz seras resvigourez quant vos seroiz dou sanc d'euls dous lavez* (A. A. 2949) etc., où l'on doit sans doute voir une contamination de l'ancien *tu* populaire correspondant à la période originaire des anciennes épopées, avec le *vous* mieux approprié au ton de bonne compagnie de l'époque postérieure. Or, tandis qu'au cours du temps *vous* se propage de plus en plus dans la langue usuelle, la poésie lyrique et le drame du XVI<sup>e</sup> siècle, sous l'influence évidente du latin, attestent une prédominance de *tu*. Mais le drame classique préfère *vous*, lequel paraît même avoir presque entièrement éliminé *tu* dans la langue usuelle du grand siècle, tandis qu'aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> *tu* reprend plutôt une certaine extension. — Dans les autres langues romanes également, on rencontre l'alternance prémentionnée de *tu* et de *vos* : cf. en a.-ital. *come l'hanno consigliato coloro con cui in prima vi consigliaste* (Nov. 17), *non mi donate. . . ma pregovi che mi doni* (10), en esp. *Doncela, conviene que jureis; si no seréis muerta. Jurarás de etc.* (Amadis 14 a); *no me cates por amiga vos ni otro* (35 a). Ici aussi, au commencement du discours, sous l'empire d'une émotion, on trouve d'abord le singulier, puis le pluriel : *viejo malo estás en el paso de la muerte e tienes tal costumbre? Si agora pudiesedes tomar armas, probaros-y-a, que érades traidor é así lo sois á Dios é á vuestra anima* (14 b). Inversement, il est vrai, le roi Abies, pendant un repos dans le combat, s'adresse d'abord au Doncel del Mar au pluriel : *Estad y endurecemos nuestros hielmos, e si quisierdes que . . .*, mais ensuite il continue avec *tu* : *como quier que te yo desame mucho, te precio mas*, et dès lors dans le dialogue il conserve le *tu* (22 a). Quand il s'adresse à son serviteur Gandalin, Amadis emploie *amigo* et *tu* (35 b, 37 b), tandis que Gandalin se sert de *vos*. Lorsqu'il s'agit d'objets personifiés, *tu* est plus généralement employé : *ai anillo, como anduviste en aquella mano* (37 a); au contraire, en s'adressant à Dieu, on préfère *vos* : *ay Dios que merced me fariades, si el fuese* (35 b). — Dans le Graal en ANCIEN PORTUGAIS, quand des égaux s'adressent la parole, *vos* est de beaucoup le plus souvent employé; la reine dit même à un « donzell » qui lui apporte la nouvelle de l'arrivée de Galaaz : *dizede nollas* (12), tandis que l'ermite, lui, tutoie le roi Arthur : *rei*

*Artur, eu te trago ho cavaleyro desejado* (11); en outre, pour parler à Dieu, la forme usuelle est *tu*. Les autres particularités appartiennent moins à la grammaire qu'à l'histoire de la civilisation.

Cf. A. MUSSAFIA, Zs. IV, 109-113 et V. SCHLIEBITZ, *Die Person der Anrede in der französischen Sprache*. Diss. Breslau 1886.

§ 98. Les verbes UNIPERSONNELS se partagent en deux classes distinctes, qui se différencient entre elles dans leur développement historique de la manière suivante : l'une n'a presque pas déplacé son domaine depuis le plus ancien latin jusqu'à la période actuelle du développement roman; l'autre, au contraire, accuse nettement une tendance, qui cependant n'est pas, bien entendu, uniforme partout. à passer aux verbes qui ont toutes leurs personnes. Comme type pour la première on peut donner en franç. *il pleut*, pour la seconde *il me souvient une chose* ou *je me souviens d'une chose*. Les deux façons de dire ont ceci de commun que celui qui parle ne tient aucun compte de l'auteur de l'action, qu'il remarque un simple fait, sans se préoccuper de celui qui l'a accompli ou sans pouvoir se le représenter, et qu'il choisit à cet effet la forme du verbe personnel qui est en grammaire la forme la plus indéterminée. Mais il y a cette différence entre les deux classes que les verbes appartenant à la première expriment en vertu de leur signification des activités ou plutôt des accidents pour lesquels il ne semble pas y avoir d'auteurs; ceux de la seconde, au contraire, désignent des événements pour lesquels l'auteur, s'il n'est pas nommé d'abord, est exprimé ou du moins peut l'être après le verbe sous la forme usuelle ou sous une forme spéciale, et qui en outre ont encore un régime direct personnel (§ 390). Au point de vue formel, une autre différence encore entre ces derniers verbes et ceux de la première classe, c'est d'abord (112) qu'à côté de la troisième personne du singulier, ils peuvent aussi avoir la troisième du pluriel. Vis-à-vis d'une expression comme *mi riesce l'impresa* en italien se développe bientôt *mi riescono le imprese*; mais il arrive aussi que le rapport de personne et de chose soit renversé, et qu'on dise *ci riesco*, en franç. *j'y réussis*. On a aussi dénommé les deux espèces de verbes

« impersonnels » ou « sans sujet » ; cependant cette dernière qualification ne convient absolument pas à ceux de la deuxième classe, et la première est inexacte pour toutes deux, car la négation de l'idée « personne » que contient le terme « impersonnel », n'est certes pas le point essentiel. La dénomination de « unipersonnels » a pour la grammaire l'avantage de caractériser un phénomène grammatical dans sa particularité grammaticale.

§ 99. A la première classe des verbes unipersonnels appartiennent tous ceux qui désignent des PHÉNOMÈNES DE LA NATURE au sens le plus étendu de ce terme : tels sont donc en latin *pluit, ninguit, fulgurat* etc., tels en roum *ploae, ninge*, en ital. *piove, nevica, tuona, lampeggia, balena, gela*, en franç. *il pleut, neige, tonne, grésil, gèle*, en esp. *llueve, lloviçna, nieva, truena, graniza, relampaguea, hiela* etc. Ensuite ce sont les expressions qui indiquent le temps ou la température, lesquelles sont tantôt des verbes simples : en a.-franç. *ajorne, anuite, avespre, iverne*, en esp. *amanece, anochece*, en port. *amanhece, anoitece* (il est vrai qu'en même temps le vieux français dit aussi *li jors ajorne*), tantôt des locutions composées comme en ital. *fa giorno, notte, caldo, quindici giorni fa*, en franç. *il fait jour* (en a.-franç. *fait jor* et non *fait jorz*), *nuit, clair, chaud*, en esp. *hace frio, calor, sombra, algunos dias hace*, en port. *faz frio, quinze dias* etc. On constate ici en espagnol, lorsqu'on y dit aussi *hicieron grandes calores* à côté de *hice grandes calores*, un transfert aux verbes personnels. A *facere* se rattache *venire* dans l'ancien roman : en a.-franç. *tant ke vint a la nuit obscure* (Ch. Lyon 4838), en port. *quando veo aa noite* (Gaal 52). Ensuite il faut citer la manière d'exprimer l'existence : en ital. *vi, ci ha*, a.-franç. *a*, franç. mod. *il y a*, esp. *hay*, port. *hai*, enfin un cas où le sujet à l'origine était formulé, mais où il a été omis parce qu'il s'entendait de soi-même : en franç. *il sonne trois heures*, esp. *da las tres*, qui s'exprimait primitivement par *el reloj da las tres*. Il était d'autant plus facile en ce cas de ne pas nommer l'auteur de l'action qu'en indiquant l'heure sonnante on n'énonce le plus souvent qu'une impression qu'on reçoit ; quant à savoir quelle est la cause de cette impression, cela n'a pas d'importance. Mais on peut ensuite aller plus loin et

dire aussi en esp. *dan las tres*, tout à fait comme en ital. *suonano le tre*, qui doit également provenir d'une expression plus ancienne : (*l'orologio*) *suona le tre*. — Quand les verbes ici mentionnés adoptent un sens figuré, quand par conséquent ils changent de signification, il en résulte naturellement aussi pour eux la possibilité de recevoir un sujet déterminé et d'affecter diverses formes. Ainsi l'on dit en ital. *tutte le consolazioni piovan su lui* (Pellico, Pris. 12), en franç. mod. *les bombes pleuvent sur les maisons*, en esp. *sus palabras me bielan* et autr. sembl. Il y a encore d'autres cas où parfois se manifeste au moins une tendance à employer un sujet déterminé. A la vieille tournure française déjà citée *li jors ajorne se rattache tuit li vant se reposerent. Quant Deu ne plot, vanter n'oserent* (Ch. Lyon 453), où il est vrai qu'à la rigueur *vant* est sujet de *oser*, puis de *l'eeve que les nues pluevent* (G. d'Ang. 56) et aujourd'hui *la rivière a gelé*, correspondant à l'ital. *le acque nell'inverno gelano*, esp. *las aguas bielan*. On conçoit aisément que le verbe « geler » précisément occupe une place intermédiaire. S'il est vrai que, pareillement aux autres, il désigne aussi tout d'abord un phénomène atmosphérique, ce phénomène se manifeste pourtant à un degré bien supérieur dans des objets déterminés, lesquels peuvent alors tout aussi bien être considérés comme les auteurs du phénomène.

§ 100. La deuxième classe est sensiblement plus riche et plus intéressante pour l'histoire de la langue. Elle renferme notamment les verbes qui marquent l'émotion, puis ceux qui signifient « manquer », « devoir », « suffire », et en partie aussi les verbes qui signifient « se souvenir » et « oublier ». Parmi les types latins, comme *piget*, *studet*, *libet*, *licet*, *oportet*, *interest* etc., on n'a presque rien conservé; il y a peut-être à citer l'a.-ital. *lece*, a.-franç. *loist* de *licet*, l'ital. *pare*, a.-franç. *pert* de *paret* (qui tous deux peuvent aussi s'employer aux autres personnes, mais avec un sens un peu différent) et *estuet* issu de *est opus* (II, 306-7). D'autant plus abondantes sont les formations nouvelles, qui parfois nous mettent sous les yeux le passage du verbe personnel à l'état d'unipersonnel. C'est ainsi qu'on trouve en a.-franç. *a vostre bianté covan-*

- (114) *droit grauz enors et grauz seignorie* (Érec 3322), où *covenir* est aussi bien personnel que dans *les mors qui a ce appartient e qui a empereriꝝ covient* (Ben., Chron. 41027); mais alors, à côté de pareils exemples, on rencontre aussi *or i covient esgart moult grant* (Athis 1454), *morir m'en vois, il le couvient* (Watr. 213, 442) etc., où l'on voit que *covenir* est unipersonnel et que le sujet primitif devient régime. C'est de la même façon qu'est né, à l'époque préhistorique déjà, l'emploi de *pesat* (cela me pèse, me tourmente) : en roum. *pasă*, ital. *pesa*, a.-franç. *poise*, esp. et port. *pesa*. En outre donc nous avons en ital. *rincesce, breme, duole, cale, giova, bisogna, conviene* (les deux derniers avec de curieuses formes correspondantes dans les patois, v. II, p. 307), *occorre, importa, basta, sembra, fa mestiere, è d'uopo* et autr. sembl.; en a.-franç. *afiert* (il convient), *faut, chaut, besogne, apent*, rarement *dieut, avenir* (advenir) : *quel chose vos est avenu* (Froiss., Poés. II, 225, 174, où la forme du participe atteste que *chose* n'est pas sujet), *grieve, semble, prendre* dans des expressions comme *de la pitié que il l'an prant* (Ch. Lyon 3942; cf. en franç. mod. *il en prit aux uns comme aux autres*); le franç. mod. dit encore *il s'agit de* (où l'on doit peut-être voir une simple traduction de *agitur*), puis *il me fâche* à côté de *je me fâche* (où l'on ne peut décider avec certitude quelle expression est la plus ancienne), *il importe* (*importer* étant encore au xvi<sup>e</sup> siècle le plus souvent personnel); viennent donc ensuite les verbes exprimant le souvenir, comme *souvenir, membrer, ramembrer* : cf. *des sunges qu'ont sungié suvent li suveneit* (Rou 2, 406), *de mon seignor Ivain li manbre* (Ch. Lyon 1260), *ne nos ramembret mie del grant jor del juise* (Juise 8), en prov. *membre vos della mia paraula* (B., C. 13, 42), en esp. *pesa, duele, cumple, membra* et son contraire *obvida*, puis *cabrer* (avoir place : cf. *non les cabie en las plazas*), *place* : *me place con alguna cosa* etc. Un fait important, c'est que le régime indirect peut aussi devenir sujet. Au franç. *je me fâche* à côté de *il me fâche* qui vient d'être cité, se rattache l'a.-franç. *membres vous de nostre espusement* (S. Alex. 226), *les pechieꝝ dont il se sovient* (Ren. 15100), puis (à côté de l'a.-franç. *moi estuet*) l'eng. *štöpl*, (à côté de l'a.-franç. *moi covient*) le frioul. *škueñ*, tous deux avec le sens de « je dois ». A l'a.-franç. *il m'en alast mout malemant*



(Ch. Lyon 6344), franç. mod. *il va autrement* et autr. sembl. se joint la formule de politesse *comment cela va-t-il* et ensuite *comment allez-vous* ainsi que la réponse appropriée *je vais bien*; chez Molière on lit *vous ennuyoit-il* et la réponse *je ne m'ennuie* (115) (Éc. Femm. 464) etc. Cf. encore § 464.

Cf. A. TOBLER, Beitr. I, 176-181 et CH. GEBHARDT, *Zur subjektlosen Konstruktion im Allfranzösischen*, Zs. XX, 27-50.

## II. Les Temps

§ 101. Ce que le latin exprime par les formes temporelles du verbe, ce sont deux choses entièrement différentes, lesquelles sont rendues en d'autres langues de façon différente aussi et qu'il est de la plus grande importance d'examiner séparément pour qu'on puisse en saisir notamment l'évolution historique : le MOMENT DE LA DURÉE ET LA MODALITÉ DE L'ACTION. Par la première de ces expressions, on entend le moment du temps auquel on attribue l'action, c.-à-d. le présent, le passé et le futur. Il n'y a pas d'autre division possible, quand même on regarderait comme une catégorie à part le cas où, en exprimant quelque chose, on n'a en vue absolument aucun moment déterminé : ainsi p. ex. « le ciel est bleu », ce qui n'implique ou du moins ne doit impliquer aucune idée de présent, tandis que dans « le ciel est bleu en ce moment » la constatation porte sur le présent. On ne distingue donc pas dans le verbe, au moins en latin et en roman, entre l'action présente et l'action à moment non-défini; en outre, il n'existe pas non plus de séparation radicale entre les trois moments précités de la durée : c'est ce qu'atteste l'emploi très répandu du présent à la place du futur et celui, un peu moins étendu, du présent au lieu du prétérit. On peut ensuite, à ce même propos, suivant l'indication déjà donnée au § 90, établir encore une distinction entre temps absolu et temps relatif, c.-à-d. entre l'emploi d'un temps en soi et dans ses rapports avec les temps qui précèdent ou qui suivent. Mais en tous cas le moment de la durée exprime quelque chose d'existant en dehors de l'action; au contraire la modalité de l'action

(116) indique les différences dans la manière dont s'accomplit une action : elle apprend donc si une action est durable ou répétée ou momentanée ou inchoative ou accomplie. Le lat. *cantat* renferme donc au moins quatre sens différents : « il chante, sans s'arrêter, pendant un espace de temps déterminé », « il chante à diverses reprises (il a coutume de chanter) », « il chante justement à cette heure », « il commence à chanter » ; quant au prétérit *cantavit*, il a encore un cinquième sens : « il a chanté et en ce moment il ne chante plus ». Pour rendre les diverses modalités de l'action au présent, le latin ne s'est créé que dans une mesure restreinte des moyens divers d'expression : *virere* (verdir) à côté de *virescere* (commencer à verdir), *cantare* (chanter) et *cantitare* (chanter à plusieurs reprises) ; de son côté le roman a délaissé cette différence entre les formes, mais non, il est vrai, sans y substituer une autre distinction (v. § 312 sqq.). En revanche, au prétérit, *cantabat* en latin exprime l'action durable et répétée, *cantavit* l'action momentanée, l'action inchoative et l'action accomplie. Il n'est pas du ressort de la grammaire romane de rechercher la manière dont s'est constituée cette diversité de sens de *cantavit*. À vrai dire, l'hypothèse qui s'offre de suite, c'est que, dans le parfait latin si riche en formes diverses, deux catégories autrefois distinctes de sens et de forme, celle de l'action momentanée-inchoative et celle de l'action accomplie, se sont fondues en une seule ; toutefois cette hypothèse n'exclut point la possibilité qu'une modalité de l'action qui n'avait originairement que le sens d'achèvement, y ait progressivement ajouté aussi celui d'action momentanée et finalement celui d'action inchoative, ce qu'on pourrait confirmer par les exemples à discuter aux § 301 sqq. — Nous avons donc en latin littéraire un présent, un prétérit marquant la durée et, comme on dira maintenant, un autre ne la marquant pas, et un futur. Ensuite il faut encore y ajouter le plus-que-parfait et le futur antérieur, qui sont tous deux des temps relatifs puisqu'aussi leur forme nous ramène à *cantavit*. La langue populaire a perdu le futur, de sorte donc que, parmi les temps non-relatifs, il ne reste pour le roman que le présent et les deux prétérits. Mais à ces cas s'en ajoutent encore quelques-uns où les temps relatifs se sont transformés

en non-relatifs, et c'est naturellement déjà le lieu d'en parler ici. Il subsiste encore quelque doute sur le droit qu'a le futur roman d'entrer dans la série des temps. Si l'on fait entièrement abstraction de l'a.-franç. *iert* (II, p. 398), forme isolée dont on ne peut naturellement pas tenir compte, il est évident que le franç. mod. *il viendr-a* et surtout *il viendr-ait* est aussi bien un temps que p. ex. le lat. *canta-bit*; mais il n'est pas (117) moins certain qu'envisagé du point de vue historique et sous la forme qu'il a encore aujourd'hui en maint endroit, *venire habeo* ne peut pas plus que le franç. mod. *je veux venir, je vais chercher* etc. être considéré comme un temps (v. II, § 112). Dans une grammaire historique on pourra donc ne pas tenir compte, en étudiant les temps, de l'admission parmi eux de cette locution qui est devenue le futur notamment dans la langue littéraire de France et d'Italie. A plus forte raison encore cette observation s'applique-t-elle à *il a chanté*. Certes il est exact que, dans les patois français surtout, le participe ne se modifie pas, qu'on y dit *la let kę zę ekri*, et non *ekrit*; mais pourtant il serait prématuré de vouloir à présent déjà considérer *ilašâté, nužavôsâté* comme des formules invariables analogues au lat. *amavit, amavimus*, car malgré cela on dit encore *il a ri e šâté* (et non *il ari e ašâté*) et encore *a-ti-šâté* (et non *a šâté-ti*) ou *il a byē šâté* etc. Par conséquent, même au point de vue actuel, *il a chanté* est un groupe de mots, et non une forme flexionnelle. Il est vrai qu'avec le temps il peut le devenir; c'est là un point qui ne peut être contesté.

Cf. G. HERBIG, *Aktionsart und Zeitstufe*, I. F. VI, 157-269.

§ 102. Le PRÉSENT s'emploie pour exprimer des actions et des états dont le moment n'est pas déterminé ou bien qui se produisent ou du moins sont censés le faire en présence de celui qui parle; ainsi donc il se dit aussi d'événements qui, en réalité, se sont accomplis à une époque antérieure, mais que le narrateur, dans l'émotion du récit, expose comme actuels; il peut aussi se rapporter à des choses qui se produiront seulement dans un avenir prochain ou éloigné, et cela encore une fois parce que, en les signalant, nous considérons comme s'accomplissant déjà ce qui, d'après nos prévisions, s'accomplira

indubitablement. Le premier, le PRÉSENT HISTORIQUE, a été usité dès l'origine en latin et en roman, notamment lorsqu'il fallait rendre le récit animé, expressif, ainsi plus fréquemment dans l'épopée, le roman et la nouvelle que dans des ouvrages purement historiques. Mais des observations plus détaillées sur ce point sont du ressort de la stylistique, et non de la grammaire. A l'époque latine déjà, le parler populaire a dû faire un emploi tout à fait fréquent du PRÉSENT À LA PLACE DU FUTUR; et ce qui aura le plus contribué à répandre cet usage, c'est la disparition de l'ancien futur en *-b*. Dans les langues littéraires romanes où se sont introduites ces formes nouvelles dont nous venons de dire un mot, le phénomène paraît être plus rare; toutefois, il se peut naturellement qu'ici aussi, dans un cas de forte émotion, on renonce à la tournure plus logique : cf. en a.-franç. *morz est Amiles, li traitres sans foi, A ceste espée qui ci gist delez moi Li coperaï le chief* (A. A. 1225). Il va de soi que, là où le subjonctif est requis, le présent s'emploie aussi pour désigner des événements à venir; car, en dehors de l'hispanoportugais, le nouveau futur n'a pas même de subjonctif : cf. en a.-franç. *de tous les diels est noïens ki fuissent ne ki ja mais soient* (Ch. II esp. 6396). La situation est tout autre dans les patois. Le phénomène qui s'est accompli en latin vulgaire, semble se reproduire ici; ainsi les dialectes de l'Italie méridionale notamment n'offrent presque aucune trace de futur et se contentent du présent : cf. en sic. *Duminica vi fazzu na bella manciata di gnocculi . . . nui stasera arristamu cca cu vassia; quann'è ccbiù notti, nni li quadiamu* (Bibl. IV, 209 : dimanche je vous ferai un bon plat de nouilles. Ce soir nous resterons ici chez vous; quand il fera plus sombre, nous les chaufferons), *dumani a sira vinemu cca e n'allianamu* (211, demain soir nous viendrons ici et nous nous divertirons) etc.; en abruzz. *vedéme in bo che ffa stu pèsce . . . pó rèsse che dduman e ppur accusci* (Trad. abr. I, 87 : voyons un peu ce que fera le poisson. Peut-être que demain ce sera de nouveau ainsi), *dumane se venne lu vuvucc'* (9, demain se vendra le bœuf), *mo te venn* (9, ils te vendront) etc.; souvent on joint *mo* au présent. Ou bien en vaudois on dit *mingu pöi deman* (je mangerai demain), et si dans les textes littéraires on rencontre le futur et que même

il ne soit pas complètement absent des proverbes, toutefois on lit aussi *abriel vëe kum el völe mai aribo aub flur e föla*, qui est traduit par *aprile venga come vuole che maggio arriverà con fiori e foglie* (Arch. Glott. XI, 208) etc.

§ 103. L'IMPARFAIT a généralement peu varié dans ses fonctions. Déjà en latin il exprime avant tout la durée d'une action, (119) d'un état dans le passé et une durée indéterminée plutôt qu'une durée déterminée; aussi le préfère-t-on notamment pour un récit étendu, expressif, pour les descriptions, pour la peinture des habitudes, pour les actions répétées, pour l'exposé des observations, etc. Très fréquemment il exprime aussi la durée relative et, comme tel, il figure souvent dans des groupes de propositions où il s'oppose surtout au parfait (cf. Chap. 4). Ces diverses nuances d'emploi, dont il serait naturellement facile de grossir le nombre, ne demandent aucune autre explication; mais on trouve en revanche d'autant plus étonnant l'imparfait marquant l'effort (*imperfectum conatus*), c.-à-d. l'imparfait employé pour indiquer qu'une action n'est pas réellement accomplie, qu'elle est seulement sur le point de l'être; toutefois, et notamment dans l'exemple si fréquent en lat. *moriebatur*, ital. *moriva*, franç. *il mourait*, esp. *moria* (il allait mourir), il doit s'expliquer par l'idée de durée : « il se mourait lentement », ce qui, par opposition à l'ital. *morì*, franç. *il mourut*, esp. *murió*, pouvait facilement renfermer le sens contraire « il ne mourut pas réellement, il faillit mourir ». Une courte série d'exemples pourra faire connaître ces divers emplois : en lat. *planities erat magna et in ea tumulus terrenus satis grandis. Hic locus aequo fere spatio ab castris Ariovisti et Caesaris aberat* (César, Bell. Gall. 1, 43), *domi militiaeque boni mores colebantur, concordia maxima, minima avaritia erat* (Salluste, Catilina 9), *Catilina maxime adulescentium familiaritates appetebat* (14); en roum. *de ce creștea copilul, d'aceea se făcea mai isteț . . . toate învățăturile . . . el le învăța într o lună, astfel în cât împăratul murea și învia de bucurie. Toată împărăția se făcea . . . nu știu ce avea, că era tot galeș, trist și dus pe gânduri . . . când copilul împlinea cincî-spre-zece ani și împăratul se afla la masă . . . și se chefuiău, se sculă Făt-frumos* (Basmе 2 : plus l'enfant croissait, plus il

devenait éveillé. Toutes les matières d'enseignement, il en vint à bout en un mois, de sorte que l'empereur mourait et ressuscitait de bonheur. Tout l'empire se réjouissait. Quoi qu'il eût, il était calme, triste dans ses pensées. Comme l'enfant accomplissait sa quinzième année, et que l'empereur était à table, et que tous mangeaient, F. se leva), *nu ştia ce măi făcea de bucurie* (127, 31 : elle ne savait pas se tenir de bonheur), *elu l priimi* (120) *la dinsul cu cinste şi-l ţinea ca pre unū feciorū de domnū* (C. B. I, 352, 21 : il le recevait chez lui avec déférence et le traitait comme un fils de seigneur), *şi mergea şi Brutū cu-n-unşii de veselii cu măscărnicii pre cale, şi ducea daruri lu Apolonū; jarū Brutū împlu unū toiagū de galbeni, că era găunosū, şi-lū ducea darū; ei rădea de darul lui Brutū* (356, 37 : et Brutus aussi allait avec eux et les amusait en route de ses plaisanteries, et ils portaient des présents pour Apollon, mais Brutus avait rempli un bâton de pièces d'or, car il était creux, et il le portait comme présent; ils se moquaient du présent de B.), *nu aşteptarăm mult şi iată scorpia venia supărată* (Basme 304, 1 : nous n'attendimes pas longtemps, et voilà que le scorpion devenait peu à peu remuant); en obw. *la muma fuva suenter adina fetg tresta e stueva bargir aschi savens sco ella mirava sin quei affon. Cura ch'il buob ei staus empau da gronds, emparava el adina sia muma . . . mo ella voleva mai dir pertgei* (Sürs. Märch. 2, 3 : la mère était toujours fort triste et devait pleurer chaque fois qu'elle regardait l'enfant. Mais lorsque l'enfant fut devenu un peu plus grand, il interrogeait souvent sa mère, mais elle ne voulait jamais dire pourquoi), *la glient han ris sur de quei e savevan bucca, tgei el maniass* (8, 10 : les gens ont ri de cela et ne savaient ce qu'il pensait), *ils paders vasevan aber bucca Niessegner e savevan bucca cum tgi il buob tshintschava* (8, 25 : les moines ne pouvaient pas voir Notre Seigneur et ne savaient pas avec qui l'enfant parlait), *ci era ina gada in pauper buob, che pertgirava pors. Duront ch'el pertgirava in di ses pors, ei ina uldeuna vegnida tier el* (18, 1 : il était une fois un pauvre enfant qui gardait des porcs. Pendant qu'il gardait un jour ses porcs, une fée vint à lui) etc.; en ital. *lo giorno se n'andava e l'aer bruno Toglieva gli animai che son in terra Dalle fatiche loro; ed io sol uno M' apparecchiava a sostenere la guerra*

(Enf. 2, 1), *il giorno veniva, era una piccola figura d'uomo, e ad onta che la vita all'aria aperta gli avesse abbronzata la pelle, nelle cavità fra il naso e le guancie . . . gli biancheggiava la trasparenza degli asceti ed il profilo che staccavasi con una assoluta assenza di pastosità in una linea d'acciajo, la bocca sottilissima, immateriale gli davano una somiglianza perfetta coi santi. Vestiva una tonaca informe . . . La sua età appariva incerta. Come tutti coloro che sono assorti in un mondo superiore, sembrava sfuggire alle legge* (121)  
*comune della vecchiaja (Neera, Sogno 7), Mi venne in sogno una femmina balba . . . Io la mirava, e come il sol conforta Le fredde membra che la notte aggrava, Così lo sguardo mio le facea scorta La lingua e poscia tutta la drizzava In poco d'ora, e lo smarrito volto Come amor vuol così le colorava (Purg. 19, 7), si misero in via per tornare in Trapani ed andavano ratti quanto potevano (Déc. 4, 7), P'un delli quali, ancor non è molt'anni, Rupp'io per un che dentro vi annegava (Enf. 19, 19); en a.-franç. La sus au cele forteresse n'avoit antrée qu'une sole (Cligès 1970), quant dedanz la tor mise l'orent Es chambres qui soz terre estoient, Adonc la desevelissoient (6220), je cuidoie que il n'eust au amor rien qui buen ne fust (669), nos savions bien que vos estes Aucassins (Auc. 22, 11), apres li vient une altre avisiun : qu'il ert en France, ad Ais, a un perrun, En dous chaeines si teneit un brohun. Devers Ardene veit venir XXX urs . . . (Rol. 2555), Por miauz feire la traïson, L'aloit revisiter sovant Et si li metoit au covant Qu'ele la garroit de son mal Et chascun jor un orinal Li portoit por veoir s'orine (Cligès 5730), anni le vergier ot une ante De flors chargiée et anfoillue, Et par desus iert estandue. Einsi estoient li raim duit Que vers terre pandoient tuit Et pres jusqu'a terre beïsoient Fors la cime don il neïsoient. La cime aloit contre mont droite (Cligès 6402), mes par amor an fin morroit, Se sa dame n'avoit merci De lui, qu'il se moroit por li (Ch. Lyon 6514) etc.; en esp. y el chiquillo abria tantos ojos, arrugaba las cejas, cerraba los puños y se ponía como una grana. Despues Anís le tomaba las manos y las volvia y revolvia (Caballero, Gav. 45), don Quijote y los que con el venian (D. Quich. 1, 61). Et aquel rey vido en sueños una vision siete vegadas, una en pos de otra. E la vision era que dos truchas bermejas venian contra él enfiestas las colas e dos ánales volando en pos d'ellas, e que se le paraban delante*

à una culebra que le saltaba á los piés, et veia otrosí que su cuerpo estaba todo bañado en agua e que estaba en pié encima de un monte blanco. E veia que tenia encima de su cabeza una cosa que semejaba fuego e veia una ave blanca que le picaba en la cabeza con su pico (Cal. 60), un libro donde asentaba la paja y cebada que daba á los arrieros (D. Quich. 1, 13), al punto se oyó una gritería, una confusion y una algarabía de todos los diantres : (122) unos gritaban a, a; otros, e, e . . . el cojo andaba de banco . . . á este le abria mas las mandíbulas, á uno le plegaba los labios, á otro se los descosía (Fr. Ger. 1, 6, 7), de cuando en cuando volvia la cabeza á ver se veia los caballeros y gigantes que su amo nombraba (D. Quich. 1, 92), reinaba en el pueblo la consternacion, porque habian perecido muchos hijos y muchos esposos, las madres y las esposas gritaban por las calles con amargos y dolorosos lamentos. Delante de la puerta de la casa de Chacan habia un grupo de mujeres silenciosas que contemplaban el cadáver del coronel . . . algunos niños en quienes podia mas la curiosidad que el miedo, se habian acercado . . . nadie hablaba en aquella escena (Galdós, Font. 52), lo que no habia de bueno en ello, era que perecian de hambre (D. Q. 1, 76) etc.; en port. n'este momento passava no pateo um dos mais velhos criados da quinta; Daniel chamou-o . . . D'abi a instantes entrava-lhe o homem no quarto (Diniz, Pup. 127), já no largo Oceano navegavam As inquietas ondas apartando; Os ventos brandamente respiravam . . . Da branca escuma os mares se mostravam Cobertos (Lus. 1, 19), aqui se lhe apresenta que subia Tão alto, que tocava á prima esphera, Donde diante varios mundos via (4, 69), em Daniel foi uma lucta do senso intimo que o não deixou repousar. Odiava-se e accusava-se com severidade por haver . . . abusado da confiança de seu irmão; mas, cedo, deixava de ouvir esta voz (Diniz, Pup. 162), sentava-se com familiaridade á cabeceira do jornaleiro doente, elle proprio lhe arrefecia os caldos, lhe temperava os remedios e lh'os ajudava a tomar (56), Clara possuia um genio, com o qual se não davam as apprehensões. Não calculava consequencias. A vida para ella era o presente. Raras vezes lhe lembrava o passado, o futuro não lhe tomava muitos momentos de meditação tambem (80), morria de indigestão esta noite (87) etc. Ces exemples doivent suffire à mettre en lumière l'emploi de l'imparfait dans la proposition



simple. On voit de suite qu'ils renferment tous la même idée fondamentale de durée, d'état, et l'on pourrait aisément établir parmi eux différentes subdivisions selon qu'une action est durable dans sa marche ou dans son résultat, suivant qu'il s'agit d'une simple description ou d'une observation, etc. Cependant, comme partout il est uniquement question de l'emploi déterminé d'un type fondamental toujours identique, il est permis de s'en abstenir ici. Mais en revanche il faut examiner certaines dérogations à la règle fondamentale et quelques tournures particulières isolées. (125)

§ 104. Il est rare que L'IMPARFAIT SE SUBSTITUE AUX TEMPS QUI EXPRIMENT L'ACTION MOMENTANÉE, de manière donc à devenir l'équivalent du parfait. Mais les *cântece moldovenești*, qui présentent aussi d'ailleurs dans l'emploi des temps bien des particularités curieuses, renferment pour le ROUMAIN des exemples incontestables : *iear măicuța greu ofta*, *Lacrămi șiroae varsă*, *Cătră casă apuca*, *La fiica ce-i rămînea*, *care de mîndră ce-iera Ilenița o chema*, *și din gură așa-i grăia* (310, mais la mère soupirait profondément, elle versait des larmes à torrents, elle retournait à la maison près de la fille qui lui restait et qui lui était chère; elle l'appelait petite Hélène et elle lui parlait ainsi); ou bien, après une série de vers où le narrateur s'est servi de la périphrase composée de *habere* et du participe en *-t* et qui est ici très recherchée, soudain l'on trouve *Valenășul cum gusta De inimă-l apuca*, *La pămînt mi să trîncea*, *In țernă mi să svîrcolea Si de moarte să sbătea* (316, lorsque V. en goûtait, il était pris au cœur; il se jetait sur le sol, se roulait par terre et luttait contre la mort), sans qu'on puisse certes dire qu'il s'agit ici plus que dans l'autre cas d'une description, c.-à-d. d'une chose durable. Il semble plutôt qu'en réalité il s'est produit une substitution de fonction. Un phénomène analogue se présente à l'extrême Ouest, en PORTUGAIS, où précisément la poésie des romances emploie de même l'imparfait absolument dans le sens du parfait : *Cavalleiro de malvado De amores a accometia*; *Pegaram de braço a braço*, *Qual de baixo, qual de cima*. *A romeira por mais fraca Logo debaixo cabia*. *No cabir lbe vio á cinta*. *Um punhal que elle trazia*, *Com toda a força*

*o arranca, No coração lh'ò mettia* (Rom. port. 1, 119). Il est possible que dans les deux langues les exigences de la rime n'aient pas été sans influence sur cet emploi.

(124) § 105. Bien plus étendu est l'emploi de l'IMPARFAIT AVEC LA FONCTION DE PRÉSENT, emploi déterminé par le désir de s'exprimer avec discrétion; aussi est-ce la langue des classes inférieures dans leurs relations avec les classes supérieures qui en offre le plus d'exemples. Par ce moyen, en reculant dans le passé une action présente, la personne qui parle veut la faire paraître moins importune. Ainsi s'exprime Renzo dans son embarras : *volevo dire, non intendo dire, cioè volevo dire* (Prom. Sposi 52); ou bien on lit chez Goldoni : *cosa fate voi qui? Veniva in traccia di lei* (Vent. 2, 9), *permettetemi ch'io cerchi il mio servitore e che lo mandi a sospendere l'ordinazion della posta. Erano già ordinati cavalli?* (Cur. Acc. 1, 3); en a.-franç. déjà dans l'Alexis : *o filz, cui ierent mes granz hereditéz, Mes larges terres dont jo aveie asez* (81), et l'on a de même en franç. mod. : *bélas, faut-il que je perde mon père, la seule chose qui me restait au monde* (Molière, M. I. 3, 20), *Quand, voyant l'âne même à son antre accourir : Ah! c'est trop, lui dit-il : je voulais bien mourir, Mais c'est mourir deux fois que souffrir les atteintes* (La Font., Fables 3, 14); en esp. *ya doña Ximena, la mi muger tan complida, Commo a la mi alma yo tanto vos queria* (Cid 278), *pronto aquí, lerdas . . . Donde estabais?* (Am. Tér. 2, 11); en port. *põem em terra os gíolhos e os sentidos Naquelle Deos, que o mundo governava* (Lus. 2, 12), *uma cousa assim! Já agora havia mister d'un senhor abbade ou conego na familia!* (Diniz, Pup. 5) etc.. Ce sont surtout les romances espagnols et portugais qui aiment cet emploi de l'imparfait : en esp. *No lo harás así, buen Cid. Que yo buena lanza habia* (Rom. Cid 47), en port. *levae-me á minha terra, Que isso era o que eu queria* (Rom. port. I, 33). En outre il faut remarquer que ce sont avant tout les auxiliaires du mode qui connaissent l'emploi de l'imparfait de discrétion au lieu du présent : ainsi en ital. *volevo, potevo* « je voulais », « je pouvais » pour « je veux », « je peux », chose toute naturelle, puisque chez ces verbes l'accomplissement de l'action offre précisément un carac-

tère beaucoup plus subjectif, ce qui par conséquent permet aussi d'autant plus d'en atténuer l'expression. En français, du reste, et justement dans ce cas, l'imparfait paraît se faire plus rare depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle.

§ 106. Parmi les IMPARFAITS TYPIQUES, les plus importants sont ceux des VERBES APPELLATIFS et des DÉCLARATIFS. S'il va de soi qu'on dise en roum. *se chemá*, ital. *si chiamava*, franç. *il s'appelait*, esp. *se llamava*, port. *se chamava* au sens de « il portait le nom de », parfois alors on rencontre aussi le prétérit de durée au sens de « il reçut le nom de » ou sans acception réfléchie « il donna le nom de » : cf. en roum. *zidi cetate de o chemá Koniob* (C. B. I, 406, 11 : il bâtit une ville et l'appela K.). Parmi les verbes déclaratifs, on pourra peut-être citer en roumain : *scrise o hártie de o aruncá naintea lu Kesar, în scriptură zicea* (C. B. I, 357, 30 : il écrivit une lettre et la jeta devant César; dans la lettre se trouvait écrit), traduction qui est peut-être la meilleure façon d'exprimer la notion de durée. Le nombre des exemples est plus considérable dans les autres langues : en ital. *ingrata damigella, è questo quello Guiderdone, dicea, che tu mi rendi* (Arioste, Rol. 11, 8), *o vergogna, dicea, che là quel nuro Fra cotant'arme in pace or si riposi* (Tasse, Jér. 18, 73) etc., en a.-franç. *antor li fu la presse espesse Et disoient trestuit a tire : Bien vaingne li rois et li sire Des rois et des seignors del monde* (Ch. Lyon 2368), *la lice lui demande encore une quinzaine : Les petits ne marchaient, disait-elle, qu'à peine* (La Font., Fables 2, 7), en esp. *pero á qué circunstancias debo esta gran favor que usted me ha hecho? decia Lázaro* (Galdós, Font. 177), en port. *aínde é tão novinho, dizia uma mulher* (Diniz, Pup. 66) etc. Particulièrement remarquables sont des exemples comme celui de l'ancien français ou comme le port. *quando esto ouvio o santo homem, lançosse em terra aos pees da santa molher e dizia* (Rom. XI, 371). Si l'emploi du prétérit de durée est très facile à comprendre lorsqu'un verbe déclaratif est inséré dans le discours direct, dans les autres cas cependant il s'explique aussi par le fait que le discours est considéré comme une chose qui s'étend sur un certain espace de temps et qu'ainsi l'action, tout en étant commencée, n'est pas encore terminée.

§ 107. Il est infiniment plus difficile que pour l'imparfait d'exposer le développement des fonctions du PARFAIT. Outre que plus haut (p. 120) nous n'avons pu donner de son emploi qu'une définition négative, ici les choses se compliquent encore davantage par la raison que ce temps a généralement disparu de la langue vivante, que son existence est purement littéraire, ce qui a pour effet naturel de communiquer aisément à son emploi quelque indécision. Nous l'avons déjà constaté au t. II, p. 335 : il s'est presque entièrement perdu notamment dans les patois rhétiques; or la même observation s'applique à la

(126) Vénétie, à la Lombardie, au Piémont, à la Savoie, au Dauphiné, à la Suisse française, au Sud de la Lorraine et à une partie de la Belgique, puis à la Picardie et surtout aussi au parler populaire de Paris, comme le remarquent même des critiques parisiens, p. ex. Jules Lemaitre : « M. Fabre, étant méridional, prodigue, même dans les dialogues familiers, le passé défini. L'abus qu'il fait de ce temps, qui est, à Paris et dans tout le centre, un temps littéraire, contribue encore à donner aux discours de ses prêtres quelque chose de solennel et de tendu » (Rev. pol. litt. 1886, 12). Mais dans les autres régions aussi les modifications si extraordinairement considérables subies par les formes de ce temps, établissent qu'il est assez peu solidement fixé dans la mémoire et notamment qu'il n'est assez fréquemment employé que chez certains verbes ou à certaines personnes. Bien plus, les formes si dissimilaires qui nous sont parvenues et que les altérations phonétiques différencient encore davantage, devraient arriver à s'unifier; or, ce qui frappe surtout, ce n'est pas le phénomène de l'assimilation mais bien plutôt la création des différents types nouveaux, dans une mesure que nous pourrions du reste à peine déterminer, et par un procédé déjà indiqué au t. II, p. 3 et dont nous avons une évidente manifestation dans la préférence accordée à certains verbes et à certaines personnes. Un exposé qui montrerait quels verbes ont, grâce à leur signification, entraîné les autres, quels autres ont été entraînés, hâterait beaucoup sans nul doute l'intelligence des sens de ce temps et de l'évolution de ses formes; mais ici force nous est d'y renoncer. A tout prendre, on peut recon-

naître deux fonctions principales : le parfait désigne un état résultant d'une action antérieure : en lat. *veni* (je suis venu et je suis à présent là) et partant une activité terminée dans le présent : *dixi* (j'ai parlé et maintenant je me tais), ou bien au contraire une action appartenant au passé, mais momentanée par la manière dont elle s'est accomplie. Nous l'avons déjà dit p. 119 : le caractère momentané peut se rapporter à l'action prise en soi ou bien à son commencement ou bien à son achèvement, et c'est ce dernier cas qui fournit la transition au premier des deux sens principaux cité tout d'abord. C'est également par cette idée d'action momentanée que s'explique l'emploi extraordinairement fréquent de cette forme dans la narration; et ici aussi, d'après la position du narrateur à l'égard des événements racontés, d'après le contenu du récit, d'après le degré de l'émotion, il peut se produire ou non une relation avec le présent. Dans le premier cas, nous avons alors un parfait présent, comme dans la forme *cantavi* énoncée en premier lieu; dans le second, c'est un prétérit historique. Ainsi donc de nombreux liens unissent les deux fonctions principales, et — ce qui ne manque pas d'intérêt pour la science du langage — les rapports du prétérit momentané (parfait) avec le parfait présent sont beaucoup plus étroits que ceux du prétérit momentané avec le prétérit de durée (imparfait) : il en a résulté d'abord une identification des deux premiers; ensuite la forme du parfait présent substituée au prétérit momentané, la périphrase formée de *habere* ou *esse* avec le participe en *-t*, assume progressivement aussi les fonctions du prétérit momentané, tandis que le prétérit de durée a persisté jusqu'à nos jours dans toutes les langues romanes sans perdre de sa force; et, sous réserve de l'exception signalée p. 127, il n'a pas subi d'altération de sens ni cédé sa place à aucune autre forme. (127)

Est-ce par hasard que les régions où le parfait a disparu le plus tôt, constituent la frontière en face de l'allemand? Ou bien peut-on supposer que le nombre restreint des formes de prétérit chez les Allemands aurait entraîné chez leurs voisins romans aussi la disparition du parfait? Qu'on n'objecte pas que l'allemand « er kam » (il venait, il vint) remplit les fonctions de *veniebat* et *venit* et « er ist gekommen » (il est venu) celle de *\*venutus est*, que par conséquent cette langue ne pouvait pas occasionner le remplacement de *venit*

par \**venutus est*, car les patois allemands ici en question ne connaissent depuis des siècles aucune forme « ich kam », mais ils disent « ich bin gekommen ». Un fait qui donne plus à réfléchir, c'est qu'en Sardaigne et en Corse ou dans les contes des Abruzzes le parfait est aussi presque inconnu et que, au témoignage de Philippide (Gramm. elem. 333), en Moldavie la forme périphrastique est presque seule usitée, que la Transylvanie n'emploie que le parfait et que, par conséquent, il règne dans la langue littéraire une assez grande confusion.

(128) § 108. Le PARFAIT PRÉSENT est couramment rendu en latin par le parfait : *fuius Troes, fuit Ilium et ingens gloria Teucrorum, ferus omnia Juppiter Argos transtulit* (Én. 2, 325), *vixit* (il a vécu), *dixi* (j'ai dit). Sa corrélation avec le présent favorise singulièrement le développement d'un sens secondaire exprimant une certaine opposition : « j'ai parlé et à présent je ne parle plus » ; c'est ainsi que le parfait peut servir à insister particulièrement sur un fait. Le roman offre des traces encore nombreuses de cet emploi. En ROUMAIN, il est vrai, on aurait peine actuellement à en démêler quelques-unes, sauf peut-être en Transylvanie (Rem. au § 107), et si on lit dans les premiers temps : *și semnă un numărătorii de steale ciasul când va muri și fu așa* (C. B. I, 359, 12 : et un astrologue indiqua l'heure où il mourrait, et il en fut ainsi), *fu* peut être ici un simple narratif et appartient en tout cas plutôt à la catégorie examinée p. 140. En revanche, en ITALIEN, des exemples comme *uno intendeva et altro mi rispose, credea veder Beatrice e vide un sene* (Par. 31, 58), *mi costava assai far tanto sacrificio d'amor proprio, ma li feci* (Pellico, Pris. 78) expriment clairement l'intention d'insister ; *una montagna che si chiamò Ida, ora è diserta come cosa vieta* (Inf. 14, 97), *vissi e regnai, non vivo or più nè regno* (Tasse, Jér. 19, 40) marquent l'opposition avec le présent. Mais, à côté de ces phrases, on en trouve aussi à toutes les époques comme *Chi v'ha guidati o chi vi fu lucerna* (Purg. 1, 43), *l'Olanda è una conquista dell'uomo sul mare, è un paese artificiale, lo fecero gli Olandesi* (De Amicis, Ol. 2) etc. Les grammairiens se sont toujours efforcés d'établir nettement une différence entre ce dernier emploi du parfait et la forme périphrastique, telles que ces formes se présentent côte à côte dans l'exemple tiré de Dante, et ils s'accordent en général à dire que le parfait doit être préféré quand il s'agit d'une action

complètement achevée, tandis que la forme périphrastique indique une prolongation de l'action dans le présent; l'exemple de Dante signifie donc « celui qui vous a guidés et est encore votre guide, et celui qui vous a été un flambeau aussi longtemps que vous avez marché dans l'obscurité ». A cela il faut encore ajouter qu'en somme les exemples de cet emploi se trouvent surtout dans la langue de la haute poésie et chez les écrivains de régions qui ont généralement renoncé à ce temps, p. ex. chez le piémontais De Amicis, de sorte qu'on doit peut-être songer à une action ultérieure de l'usage littéraire latin. EN FRANÇAIS on peut relever de même à toutes les époques des exemples des deux premières classes : *et il dist ke volentiers le feroit, mais non fist* (H. Val. 370), *il fallait de grands efforts en Allemagne pour résister à Marlborough et on les fit* (Voltaire, Louis XIV, 225), *ses amis, et il en eut, n'échappaient pas à ses humeurs* (Sainte-Beuve, Lundis 3, 382) et autr. sembl., ou *ço est de la terre qui fut al rei Flurit* (Rol. 3211), *ne ving pas ci por jugement ainçois i ving por moi combatre* (Mér. 1042), *il fut un temps* (il y a eu un temps), *je l'aimai* (Rac., Andr. 1192 : je l'ai aimé). En revanche la langue moderne ne connaît absolument pas cet emploi au sens du parfait présent pur, et ce n'est que très rarement qu'on le rencontre en vieux français : cf. *nos nel veïmes puis que nos del tornoi partimes* (Cligès 4735), *nos ne venimes mie por vos mal faire, ainz venimes por vos garder* (Villeh. 82). Sous ce rapport, les LANGUES DE L'OUEST sont en opposition directe avec le français : elles conservent absolument les trois types et particulièrement souvent le troisième, à propos duquel il faut encore observer que le portugais lui accorde même une préférence plus marquée que l'espagnol. Ainsi l'on trouve en ESPAGNOL : *como acabó de comer, les hizo de señas que le siguiessen, como lo hicieron* (D. Quich. 1, 24), *tal era el adorno de su persona, que necessariamente debia causar y causó mal efecto* (Caballero, Gav. 193), ensuite *haré que aun él muerto te obedezcan los de todos aquellos que se llamaron sus amigos* (D. Quich. 1, 14), *hubo un tiempo en que la tuve por hija, hoy me quitan su filial cariño y ella consiente* (Am. Tér. 3, 4). d'où l'on en vient à dire *oy vos dix la missa de santa trinidad, Por esso sali de mi tierra y vin vos buscar* (Cid 2370), *en nuestros dias vimos y comunicámos y oímos*

(129)

*al invencible y valeroso caballero D. Belianis de Grecia* (D. Q. 1, 13), *boy perdí, cielos, La esperanza que tenia* (Caldéron, Pr. C. 3, 118), *cuan caro te cuesta el amor que tuviste á tus amos* (Caballero, Gav. 12), *ahora me acuerdo que con el afan de salir de casa, no les di esta mañana el desayuno á estos pobres muchachos* (Celt. 11) etc. Ici aussi les grammairiens se sont efforcés d'établir une délimitation entre *canté* et *he cantado*, mais sans y réussir, car en réalité il n'est guère possible de mettre en doute leur équivalence : cf. notamment des phrases comme *lo que ya fué no puede dejar de haber sido* (J. Valera, Pep. Jim. 108); toutefois il est vrai que, dans ces cinquante dernières années, la formation récente paraît obtenir graduellement la préférence; l'ancienne semble revêtir un caractère toujours plus archaïque et se localiser par conséquent dans le style élevé. Le PORTUGAIS ne s'est pas encore développé jusqu'à ce point : cf. *com taes predicados não lhe podiam escassear aventuras de amores, e não lhe escassearam* (Diniz, Pup. 28), *se visses como elle ficou, quando eu lhe contei tudo; porque eu contei lhe tudo* (247) et puis *que da cidade Armuza, que ali esteve, Ella o nome despois e a gloria teve* (Lus. 10, 103), *houve tempo* (il y eut un temps), enfin donc *e vês aqui se attento ouviste, Te contei tudo quanto me pediste* (Lus. 5, 85), *Olha lá rapariga. Tu anda-me com juiçinho, ouviste?* (Diniz, Pup. 44), *Teve boje muito que fazer, mestre? Está feito. Apenas fiz tres visitas* (69), *que disseste, oh filha dos christãos, que me has proposto* (A. Garret, D. Br. 4, 5) etc.

§ 109. Beaucoup plus fréquente encore est en latin la signification de PRÉTÉRIT HISTORIQUE, qui s'est conservée dans toutes les langues romanes. De même qu'on dit en latin : *Caesar cohortatus suos praelium commisit. Milites e loco superiore pilis missis facile hostium phalangem perfrugerunt; ea disjecta gladiis dstrictis in eos impetum fecerunt* (César, Bell. Gall. 1, 25), on trouve aussi le même usage en roman : cf. en ROUM. *acest Basilie, deaca stătu împărat, scoase pre Photie de în bescearekă și deade scaumul iară lui Ignatie; cercă vistearere și nu află nemica, că vrea să dea leafă curției și nu avea de unde ce tremese pre unde afla avuție împărătească răsipită de Mihail de o strînseră și curînd împlu bisteriile și feace tre feciori . . .*



*feace oaste intaiu Basile la Caraimani, și-l biruiră de periră Greci mulți și puțin de nu perî și împăratul* (C. B. I, 389, 23 : ce B., dès qu'il fut empereur, chassa Ph. de l'église et rendit le siège à I. ; il fouilla le trésor et ne trouva rien de quoi subvenir aux dépenses de la cour, et il n'avait rien, mais il envoya chercher les richesses impériales dispersées de Michel, et on les apporta, et il remplit rapidement le trésor. Et il eut trois enfants . . . B. fit la guerre pour la première fois aux C., et ils le vainquirent, et beaucoup de Grecs périrent, et il s'en fallut de peu que ne périt aussi l'empereur), en ITAL. *essendo per tanto tutti gli animi degli uomini sollevati, occorse che ad un mortoro trovandosi assai de' Cerchi e de' Donati, vennero insieme a parole e da quelle all' armi; dalle quali per allora non nacque altro che tumulti : e tornato ciascuno alle sue case, deliberarono i Cerchi di assaltare i Donati e con gran numero di gente gli andarono a trovare; ma per la virtù di messer Corso furono ributtati e gran parte di loro feriti . . . Questa ragunata e deliberazione fu ai priori notificata e dalla parte avversa, come una congiura contra al viver libero, aggravata, e trovandosi in arme ambedue le parti, i signori, de' quali era in quel tempo Dante, per il consiglio e prudenza sua presero animo, e feciono armare il popolo, al quale molti del contado aggiunsero, e di poi forzarono i capi delle parti a posar le arme, e confinarono messer Corso Donati con molti di parte nera. E per ancora mostrare di essere in questo giudicio neutrali, confinarono alcuni di parte bianca; i quali poco di poi, sotto colore di oneste cagioni, tornarono* (Mach., Hist. 2, 18), en A.-FRANÇ. *Ensi com je vous di exploita Cesar deviers le tiere et deviers le mer, pour cou ke Pompens ne li peust escaper sans bataille, et quant Pompens se piercut ke Cesar se traveilloit en tele maniere pour lui retenir, il pensa de soi tenses encontre cou. Car il fist drechier hautes tors a trois paires d'estages es barges et es droimons, dont il avoit asses au port, et les fist bien bateillier et garnir d'archiers et d'arbalestriers et les fist a forche escoillir fors dou port et burter as nes ke Cesar avoit appareillies, ensi ke vous aves oit, et se combattoient mout souvent* (J. Tuim, Jul. Cés. 36, 17), en FRANÇ. MOD. *Quand la jeune fille se tut, il se contenta de grommeler : Oui . . . Pas toujours drôle, l'existence. Et Perrinette sentait là un peu de pitié. Devant l'Observatoire, elle dit au cocher d'arrêter; car elle*

(131)

demeurait encore rue d'Ulm. Bien qu'il logeât très loin de là, au canal Saint-Martin, le charpentier sacrifia le reste du trajet de l'omnibus, descendit le premier, et, pour aider Perrinette, la prit à deux mains par la taille, l'enleva, leste et robuste, et la déposa sur le sol. Puis, soudainement intimidé, il ôta son feutre (Coppée, Coup. 98), en ESP. *no ha muchos años que de un lugar de Estremadura salió un hidalgo, nacido de padres nobles, el cual como un otro hijo pródigo, por diversas partes de España, Italia y Flandres anduvo gastando así los años como la hacienda; y al fin de muchas peregrinaciones . . . vino á parar á la gran ciudad de Sevilla, donde halló ocasion muy bastante para acabar de consumir lo poco que le quedaba. Viendose pues tan falto de dineros y aun no con muchos amigos, se acogió al remedio á que otros muchos perdidos en aquella ciudad se acogen* (Nov. ej. 185), en PORT. *andei todo o dia livremente pelos paços, mas notei que os bêsteiros e homens d'armas de Viégas me vigiavam os passos. Ao cabir dos trevos guiaram me para o aposento, onde devia passar a noite . . . . Deixaram-me só e senti d'ahi a pouco correr os grossos ferrolhos da porta que dava para as quadras do palacio. Rezei, deitei me, mas não pude dormir . . . Passado un breve instante abriram a porta da minha prisão. Entrou um pagem, e disse-me que podia sair quando bem me aprouvesse* (Monast. I, 204).

§ 110. Le parfait a très souvent une valeur de PRÉTÉRIT INCHOATIF; il y a surtout à noter une série de verbes où cette signification inchoative ressort avec une énergie particulière. Tels sont le lat. *fui* et ses représentants romans : roum. *fuiū*, ital. *fui*, franç. *je fus*, esp. *fui*, port. *fui*; souvent aussi *habui* veut dire « je reçus », *tacui* « je me tus », *sapui* « j'appris », *clamavit* « nomma » (*clamabat* « appelait », v. p. 129), auxquels s'en ajoutent encore beaucoup d'autres dans chaque langue : cf. en ital. *ser Ciappelletto ebbe l'ultima unzione* (Bocc., Déc. 1, 1), *tacque, ciò detto* (Tasse, Jér. 6, 22), *questo concerto aereo, come seppi poi, si ripete ad ogni ora del giorno* (De Amicis, Ol. 64), *vide Margherita e l'amò* (Pierantoni-Mancini, Sul Tev. 7 : il s'en éprit), *sedette* (il s'assit), *stette a letto* (il resta au lit), *si giacque* (il se coucha), *Marchese e Stecchi, li quali avevan sentito che il giudice del podestà fieramente contro a lui pro-*

*cedeva . . . . temettero forte* (Bocc., Déc. 2, 1), *a Pisa ti vidi e a Lucca ti conobbe*, dit-on proverbialement (je te vis à P. et je te connus à L.) etc. Il y a peut-être lieu de s'étonner que *tenni* ne soit pas employé dans le sens de « je saisis ». En FRANÇAIS se présente un état de choses analogue. Déjà dans l'Alexis on lit *fut batiziez si out nom Alexis* (Alex. 7), puis *sur l'herbe vert estut devant sun tref* (Rol. 671 : il se plaça sur le gazon), *si l'ama tant, quant il la vit, Qu'il au fu morz si com au dit* (Cligès 2769), et maintenant *vanta et plut* (Ch. Lyon 805 : et aussitôt il se mit à venter et à pleuvoir) et de même en franç. mod. *j'eus* (je reçus), *je sus* (j'appris), *je connus* (j'éprouvai) etc. En ESPAGNOL : *era un hombre que llamaban Johan, que despues fué sancto* (Patr. 2), *quando el Cid Campeador ovo Peña Cadiella* (Cid 1164), *supe mas que el Cardenio, segun decian, se halló presente* (D. Quich. 1, 29), *el rey calló* (Cal. 786 : le roi se tut), *las primeras buenas nuevas que tuvo el mundo y tuvieron los hombres, fueron las que* (D. Quich. 1, 267), *luego que reinó, usó de gran magnificencia con cientos caballeros* (Clar. Var. 139 : aussitôt qu'il commença à régner), *quando yo pasaba por muerto, mi mujer amó á otro hombre. Yo creo que le amaba desde hace mucho tiempo* (Galdós, L. Roch 3, 224), *se sentó* (il s'assit). PORTUGAIS : *quando esto vio o santo homem Zosimas, maravilhouse e ouve grande prazer* (Rom. XI, 369), *per aquella scriptura ssoube o nome da santa molher e ffoy certo que . . . .* (380), *a esto que el rei dise, nom soube Gualvam que respondese, ca bem sabia que dizia verdade* (Gaal 19), *e a filha del rei Brutos que era muy fremossa cousa, catou muy gram peça Gallaaç e semelhoulbe tam fremoso e tam bem talhado que o amou de coraçom, que nunca amou cousa do mundo tanto que nom partia del os olhos. E quanto o mais catava, mais se pagava del e o mais amava* (74), *lá na leal cidade, donde teve Origem o nome eterno De Portugal* (Lus. 6, 52), *calou-se, fingindo que adormecia* (Diniz, Pup. 163), *Margarida teve um presentimento do que se estava preparando* (192) etc.

Pour cette classe il est peut-être plus difficile que pour beaucoup d'autres de dire jusqu'à quel point c'est justement le commencement de l'action qui doit être exprimé. Les exemples ci-dessus mentionnés pourraient bien être sûrs et incontestables. J. VISING (Frz. Stud. VI,

22 sqq.) cherche à montrer que ce sont en majorité ou exclusivement des parfaits en *-ui* et met ce fait en rapport avec l'augmentation considérable des présents inchoatifs qui s'est produite en bas latin. On aurait eu p. ex. *tacere* et *tacescere*, avec le même parfait *tacuisse*, puis *tacuit* put recevoir le sens de « il commença à se taire », ce qui aurait permis de donner à tous les parfaits en *-ui*, même sans qu'ils eussent en même temps un présent en *-escere*, un sens inchoatif. Partant de là, Vising distingue donc aussi parmi ses exemples ceux qui viennent de parfaits en *-ui* et ceux qui viennent d'autres parfaits. Mais il y a lieu toutefois de se demander si cette division est fondée. Sans doute, l'esp. *calló* peut à la fin être influencé par *tacuit*, car *tacuit* doit bien avoir autrefois existé quelque part à côté de *callaut*; mais d'un côté l'ital. *amò*, franç. *il aima*, esp. *amò*, port. *amou* (il s'éprit) n'est pas contestable, et de l'autre il existe en réalité bien des parf. en *-ui* auxquels on ne peut que difficilement trouver un sens inchoatif. Cette observation s'applique p. ex. à la plupart des exemples cités pour *potuit*, qu'on peut considérer toujours et partout comme des parfaits historiques; de même *creduit* n'a que rarement le sens de « il ajouta foi ». Si l'ital. *giacque* se rend en français, non par *il coucha*, mais uniquement par *il se coucha*, cela tient à la différence qui existe en général entre *coucher* et *se coucher*, c.-à-d. que, *se coucher* étant inchoatif, c'est uniquement *se coucha*, et non *coucha*, qui peut remplir la fonction de prétérit inchoatif. C'est pour ce motif qu'on n'a pas adopté ci-dessus une division basée sur la forme de la conjugaison et que plusieurs des types donnés par Vising ont été négligés.

(134)

§ 111. Il y a maintenant une série de cas où le PARFAIT semble exprimer la DURÉE ou la RÉPÉTITION et se rattache par conséquent au PRÉTÉRIT DE DURÉE. En première ligne il faut citer les verbes qui marquent le séjour : *manere*, *restare*. Étant donnée leur signification, on devrait s'attendre à ne les trouver qu'au prétérit de durée, mais il n'en est pas ainsi; au contraire, il ne manque pas d'exemples où ils se présentent au parfait : cf. en ITAL. *rimase di costui un solo figliuolo, che Annalena sua donna pochi anni davanti gli aveva partorito* (Mach., Hist. 360), *se sai che cosa è amor, ben sai che mesta Restai, di lui pensando notte e giorno* (Arioste, Rol. 13, 9), *rimase lungamente assorto in un'estasi mistica* (Neera, Sogno 4), en A.-FRANÇ. *par force de chevaux s'en vont Cil qui ne mestrent en la place* (Mér. 4250), *la fu e mist jusqu'à la fin* (Rou III, 4582), *la gentil dame au gent cors avenant De lui remest ensainte d'un enfant* (R. Cambr. 38), *e cez en alerent en Damasche e la*

mestrent (IV Livr. 278), *le jor i ot maint chevalier ocis Dont mainte dame remeisent sans maris* (Og. Dan. 7020), *une grant pieces remest la chose ainsi* (R. Cambr. 520), en FRANÇ. MOD. *il en porta un coup terrible entre les deux poumons de l'orateur, qui en resta six mois sur le flanc* (About, Rom. br. H. 13), *le sobriquet de mes semblables lui resta* (27), en ESP. *finco el con sos pobres e con sos compañeros* (Berceo, S. Mill. 238), *ya en este tiempo era muerto el padre de Grisóstomo, y el quedó heredero en mucha cantidad de hacienda* (D. Q. 1, 12), *el cual quedó admirado de lo que al cabrero habia oido* (1, 23) etc., en PORT. *o rapaz fez-se vermelbo como um lacre e não atinou com a resposta. Ficou-se a coçar na cabeça* (Diniz, Pup. 7), *ficou o reitor tendo em subido conceito a Margarida* (39), *assim ficou por muito tempo* (143), *assim como o frade ficou baixo, o outro fez-se alto* (Gomez de Amorim, Am. Patr. 20). L'explication de cet emploi présente une difficulté. Il a déjà été observé que l'idée d'action momentanée peut également exprimer l'achèvement de cette action (p. 119); plusieurs des exemples du vieux français notamment peuvent être interprétés comme tels; dans d'autres, le commencement d'un état est non moins clairement exprimé, comme dans la phrase empruntée à l'Arioste, et il faudra dans la plupart des cas admettre à l'origine la dernière fonction. L'action entre donc dans un nouveau stade où elle demeure. Or, comme l'idée d'arrêt est déjà comprise dans la signification du verbe, il n'est pas besoin de l'exprimer une seconde fois par la flexion; au contraire on peut exprimer simultanément, avec une finesse inconnue à d'autres verbes, le commencement de l'action et l'arrêt qui y fait suite.

§ 112. Le SENS ITÉRATIF apparaît dans des phrases comme en ITAL. *Molte fiata già, frate, addivenne Che, per fuggir periglio, contro a grato Si fe di quel che far non si convenne* (Par. 4, 100), *infinita volte avvenne* (Bocc., Déc. 1, Intr.), *invitò poi più volte Lucia* (Manzoni, Pr. Sp. 265) etc., en FRANÇ. *sovent le virent e li pedre e la medre* (Alexis 48), *trois fois nous geterent le feu gregois celi soir et le nous lancierent quatre fois à l'arbalestre à tour* (Joinv. 136), *plusieurs fois il dit tout haut* (Maupassant, Bel-Ami 67), *elle murmura deux ou trois fois de suite* (231) etc., en ESP.

*muchas veces le aconteció á mi señor tio estarse leyendo en estos desalmados libros* (D. Q. 1, 5), *varias veces me habló aparte de su caridad* (Pep. Jim. 36), *lo pensé mil veces* etc., en PORT. *dizeilhe que tambem dos Portuguezes Alguns traidores bouve algumas vezes* (Lus. 4, 33), *raras vezes mostrou recordar-se d'aquellas suas affeições de creança* (Diniz, Pup. 72), *a D. Leocadia esta manbã provavelmente abriu a bocca tres vezes ou espirrou duas* (94) etc. Dans tous ces exemples la répétition est rendue par une expression adverbiale plus ou moins déterminée, et par ce moyen l'action elle-même se présente comme momentanée. Il est possible, mais on ne peut pas le démontrer, qu'à l'origine le parfait s'employait uniquement quand il y avait détermination exacte, comme avec *due volte* etc., mais non avec *molte volte*. En tout cas il est remarquable qu'en italien avec *ogni volta* le prétérit de durée est de règle, qu'en français moderne d'après la règle formelle des grammairiens *il arriva* et *il arrivait quelquefois*, *mainte fois*, *souvent* sont absolument équivalents, qu'en portugais le prétérit de durée ne s'emploie qu'avec *muitas vezes*, et non avec *tres vezes* etc.

(136)

§ 113. Lorsqu'un fait est fixé dans le passé sans qu'on tienne compte de ses rapports avec le présent et sans qu'il soit important pour le contexte de savoir s'il s'agit d'une action momentanée ou d'un état durable, le latin et le roman primitif préfèrent le parfait; plus tard, au contraire, le roman préfère le prétérit de durée. Il s'agit notamment de *fuit* (il était, il y avait). Chez Apulée on lit *fuit in illo conventiculo matrona quaedam pollens et opulens* (10, 19), et conformément à cela on lit en ital. *già è buon tempo passato che di Babilonia fu un Soldano, il quale ebbe nome Beminedab* (Bocc., Déc. 2, 7), *Ruggier si messe in via, Guidando Bradamante a Vallombrosa, così fu nominata una badia Ricca e bella* (Arioste, Rol. 22, 36); en a.-franç. *Eist de la nef et vait edrant a Rome, Vait par les rues dont il ia bien fut cointes* (Alexis 43), *Blancandrins fut des plus saives paiens* (Rol. 24), *Li chastiaus sist an un pui haut* (Cligès 1256), *je li dirai, fait cil qui plus fu emparlés des autres* (Auc. 18, 24), *en la ville de Valenciennes eut nagnères ung notable bourgeois . . . lequel entre les autres fut renommé de large et discrète prudence. Et entre ses*

louables vertuz celle de libéralité ne fut pas la maindre (C. N. N. 1, 41) et cet emploi se répète à l'infini en vieux français; en esp. *El buen Don Fernando par fue de emperador* (Cron. Rim. 758), *lo estorbó una maravillosa vision . . . que improvisamente se les ofrecio á los ojos y fué que . . .* (D. Q. 1, 14), *hubo en esta tierra un salteador de caminos* (Caballero, Gav. 34), *Don Juan Rubeña miró con interés el rostro del joven, fué una mirada del observador* (Cleop. Per. 127); en port. *um rei, por nome Affonso, foi na Hespanha* (Lus. 3, 23), *encontrara n-se na ponte e travaram então um dialogo em prosa, que foi a confirmação de quanto, em verso, tinham dito já* (Diniz, Pup. 32). Mais le même Apulée qui dit *fuit*, commence l'épisode de l'Amour et Psyché par ces mots : *erant in quadam civitate rex et regina* (4, 28); tel est aussi en roman le début habituel des contes : en roum. *era un om* (C. B. 1, 358, 11), *ci-că era odată un rădăoiu bătrân* (Gaster II, 348), en obw. *ina gada fuva ei in pauper um en in vitget* (Sürs. Märch. 1, 1) ou *ina gada er ei in bab che haveva treis fepls* (4, 1), en ital. *ci era un rè ed una regina*, en franç. *il y avait un roi et une reine*, en esp. *havia un rey y una reina* etc. Il y a une différence très nettement marquée entre le français ancien et le moderne; la langue du moyen âge emploie le parfait dans une proportion qui ne serait plus possible aujourd'hui; en effet ce n'est pas généralement le prétérit de durée qui figure dans le récit, même lorsqu'il s'agit de descriptions, de tableaux : cf. *Cliges qui ce ot et escote Sist sor Morel, s'ot armëure Plus noire que more mëure, Noire fu s'armëure tote* (Cligès 4662), et des exemples de ce genre se présentent à chaque pas dans l'ancienne littérature. Il faut voir ici un phénomène stylistique plutôt que grammatical. L'ancienne littérature française, qui s'efforce plus de raconter des faits que de décrire des objets, offre aussi, sous la forme grammaticale d'un fait passager, des choses qui exigent proprement la forme indiquant l'état durable. Et il n'en va pas autrement avec les exemples tirés des autres langues, comme cela résulte aussi notamment de ce fait que, du moment qu'on adopte la langue populaire, qui préfère le procédé commode de la description, p. ex. dans le conte, c'est toujours et partout le prétérit de durée qui apparaît.

(137)

§ 114. C'est à dessein que, dans notre exposé, nous avons

jusqu'ici complètement négligé le RHÉTO-ROMAN. Comme nous l'avons déjà remarqué au t. II, § 268, dans le canton des Grisons le parfait est dès le début d'un emploi assez restreint et de nos jours presque entièrement inconnu à la langue parlée, ou bien, là où il est employé, il a pris à peu près la même valeur que le prétérit de durée. Dans la période primitive, les deux temps sont distingués de la même manière que dans les langues-sœurs. Cf. p. ex. *cur Pilatus udè quei plaid e vaseva* (Alig 404 : quand P. entendit cette parole et remarquait), *scha tumevan a schenan* (507, ils craignaient et dirent), *lura fo* (138) *Judas . . . ius . . . a schet* (8, là fut Judas et il dit), *sees juvenals aber manen a vegnenan ent'igl Marcan ad anflanen sco el ha giu gig ad els ad han parigian la paschgia* (26, mais ses disciples allèrent et vinrent dans le bourg et trouvèrent tout comme il le leur avait dit et ils ont préparé la pâque), où l'on doit noter, il est vrai, dans le dernier exemple le passage au parfait périphrastique. Mais dans d'autres textes, p. ex. dans le Viadi de Jerusalem, la Cuorta Memoria, dans la Chronique rimée et même dans le Barlaam, le parfait est presque introuvable. Aussi la question est-elle douteuse (elle aurait besoin d'être spécialement étudiée avec attention) de savoir si, dans les œuvres traduites qui présentent le parfait, il ne provient peut-être pas uniquement d'une imitation servile de l'original ou si, comme c'est le cas en réalité chez Alig, les auteurs ne sont pas originaires de régions qui ont conservé ce temps.

Cf. pour les §§ 103-114 J. VISING, *Die realen Tempora der Vergangenheit im Französischen und den übrigen romanischen Sprachen*, Fr. Stud. VI 3, VII 2, travail dont les développements ont servi de base principale à l'exposé ci-dessus et auquel aussi la plupart des exemples ont été empruntés. On y trouve notées les autres indications bibliographiques, de même que toute espèce de particularités dans lesquelles il n'était pas possible d'entrer ici, pas plus que dans la discussion de bien des distinctions, trop détaillées, établies par Vising. S'il montre à différentes reprises comment, au cours du développement roman, l'importance respective des deux temps, au point de vue de leur emploi, se déplace au profit du prétérit de durée, on ne peut cependant pas se baser là-dessus pour conclure à une extension de sa sphère d'emploi : tout ce qu'on peut admettre, c'est un changement partiel dans les habitudes stylistiques des écrivains. Mais la cause principale est l'extension de *habeo cantatum*, qui assume de plus en



plus les fonctions de *cantavi*. L'étude des rapports entre *cantabam* et *cantavi*, notamment aussi au point de vue de la grammaire française, a donné lieu à beaucoup de discussions : outre les indications fournies par Vising, cf. encore TH. KALEPKY, Zs. XVIII, 498-510, qui donne lui-même une explication en partie nouvelle, mais difficile à justifier historiquement. Se fonder, comme il le fait p. 500, sur *tout le jour il demeura muet* ou *La France entière haletait au début de cette démente qui dura jusqu'après la Commune* pour attribuer au parfait le sens de la durée, ne me paraît pas possible après ce qui a été dit p. 138; et je ne peux pas approuver davantage Kalepky lorsqu'il conclut de *comment avez-vous eu cet argent que avoir* a, dans toutes ses formes, le double sens de « posséder » et de « recevoir ». En admettant même qu'il en fût ainsi en français moderne, il aurait néanmoins fallu démontrer d'abord que ce double sens a existé dès l'origine et qu'il n'a pas p. ex. été emprunté à *j'eus* pour être transporté aux autres temps. (139)

§ 115. Le PLUS-QUE-PARFAIT latin est surtout un temps relatif, qui n'a sa raison d'être que dans un groupe de propositions. Mais cependant il se trouve en latin déjà des exemples où il a presque entièrement la valeur du parfait : *jamne exta cocta sunt? quot agnis fuerat?* (Plaute, Stich. 251), et le même fait se produit en roman. Les rares cas du VIEUX FRANÇAIS spécialement présentent absolument une valeur de parfait : *bucna pulcella fut Eulalia, bel auret cors* (Eul. 2), *ad une spe de li roveret tolir lo chief* (22), *ne vos sai dire com il s'en firet liez* (Alexis 25 e); même chose en prov. : *foran ab lui siei comte e siei baro* (Gir. Ross. 649), *aqui agran tant joi que auc n'agro tal* (7184) etc. En espagnol et en portugais aussi l'on trouve des exemples isolés de cette substitution : en esp. *preguntaron al griego, que fue lo que dixiera Por sennas al romano e que le respondiera. Dis yo dixe que es un Dios, el Romano dixo que era Uno e tres personas e tal sennal fesiera* (Hita 49), *un suenno yo sonnara que vos quiero cuntar* (Alex. 904), en port. *agasalhados foram juntamente O Gama e Portuguezes* (Lus. 7, 66). Le sens est en partie celui du parfait proprement dit, en partie celui du parfait historique et celui du prétérit de durée. Or si, en vieux français et en provençal, la substitution de sens peut facilement s'expliquer par la disparition presque générale de la forme et conséquemment par l'affaiblissement considérable du sentiment qui gouvernait son emploi, la chose est moins simple dans l'Ouest :

en effet, le portugais notamment conserve encore le plein emploi du plus-que-parfait comme temps relatif. Si l'on part de la définition du parfait donnée à la p. 131, on peut ne pas considérer le plus-que-parfait comme un temps relatif là où celui qui parle veut indiquer un état passé. Dans une région où *viu* conserve le sens de « il a vu », c.-à-d. « il se trouve dans l'état qui suit l'action de voir », *vira* peut signifier « il se trouvait etc. » et se rapproche ainsi beaucoup de *via* « il se trouvait dans l'état de celui qui voit » ou de *viu* « il aperçut ». Cf. *estando o rei á janella á hora do meio dia Vira entrar uma nau* (Rom. Port. I, 33). Les deux langues de l'Ouest acquièrent ainsi la faculté de s'exprimer avec une finesse inconnue aux autres; toutefois il n'y a plus aujourd'hui que le portugais qui fasse encore usage de ce plus-que-parfait; l'espagnol, lui, ne connaît plus cet emploi que dans la poésie des romances.

Cf. encore K. FOTH, Rom. Stud. II, 254-256; J. VISING, Frz. Stud. VI, 388 sq., 457 sq.

§ 116. Enfin le FUTUR ANTÉRIEUR latin se présente en Roumanie, en Espagne et en Portugal comme forme temporelle des propositions conditionnelles, mais ce n'est pas ici le lieu d'aborder la question; dans le PARLER DE VEGLIA, il apparaît comme FUTUR SIMPLE : cf. *en cal basalca zerme* (Testi Vegl. 7, dans quelle église irons-nous), *metarme join carassaun en tela puarta* (23, nous mettrons un verrou à la porte), *el tiamp se moituro* (33, le temps changera) etc. L'explication de ce phénomène est évidemment la même que celle qui vient précisément d'être donnée pour le plus-que-parfait dans le sens d'un prétérit de durée : *cantabit* exprime une action encore à venir, *cantarit* un état encore à venir tel qu'il résulte de l'accomplissement d'une action. Or, aussitôt que la différence entre l'action et l'état qui en résulte n'est plus marquée, il peut se produire une confusion des deux temps.

Je dois à M. BARTOLI l'indication des formes de Veglia et leur véritable interprétation. Ainsi tombe naturellement ce qui a été dit à ce propos au t. II, p. 153.

## III. Les Modes

§ 117. Le latin distingue trois modes : indicatif, subjonctif et impératif. Celui-ci n'a de forme spéciale partout qu'à la 2<sup>e</sup> p. sing. ; à la deuxième du pluriel, il est identique à l'indicatif en roumain, en italien, en provençal et en vieux français, tandis que le français moderne a recours à l'omission du pronom-sujet (Chap. 3) pour différencier *chantez* comme impératif (141) de *vous chantez*. Une distinction entre l'impératif et l'indicatif a aussi commencé à s'introduire à la première personne du pluriel (v. II, p. 215, à quoi l'on doit ajouter le franç. *chantons* à côté de *nous chantons*). L'impératif est le mode du commandement : il a ainsi conservé sa signification latine et ne l'a modifiée en aucune façon. L'impératif négatif, le prohibitif seront étudiés au chap. 5. L'indicatif présente la simple énonciation. Sur ce mode aussi la syntaxe a peu de chose à nous apprendre. Le seul fait à signaler, c'est qu'il peut quelquefois servir à exprimer aussi un ordre, auquel cas cette signification particulière est indiquée par une intonation particulière. Très souvent, comme on l'a déjà dit au t. II, p. 215, *o* se rencontre en vieux français dans ce sens ; il en est de même en a.-port. : *ouves tu, cavalleryro andante* (Grael 45). Le SUBJONCTIF réclame plus d'attention. Abstraction faite de son emploi dans les groupes de propositions, il exprime la volonté ou le désir ; et dans ce dernier cas le subjonctif peut être impératif ou optatif. Sous le rapport des temps, on constate une simplification encore plus considérable qu'à l'indicatif. En ne tenant pas compte du sarde, il n'est resté qu'un présent et un prétérit ; en d'autres termes, la différence entre les modalités de l'action, qui jouait un si grand rôle à l'indicatif, n'existe pas ici. S'il est vrai que le présent coïncide avec celui du latin, le prétérit est en revanche issu du plus-que-parfait latin. La substitution de temps qui se présente ici, fait penser à celles qui ont été étudiées aux §§ 115 et 116 ; elle semble d'ailleurs s'être accomplie en premier lieu dans la proposition ; c'est pourquoi l'on peut en différer l'examen jusqu'au chapitre 3. Mais il se présente encore d'autres simplifications. En ROUMAIN, le subjonctif présent n'est distinct

de l'indicatif qu'à la troisième personne, ce qui entraîne alors cette conséquence que, partout où il s'agit de différencier le subjonctif de l'indicatif aux première et deuxième personnes, celui-là est caractérisé par la particule *să*. On dit donc *vîndă* (qu'il vende), mais *să vînzî* (que tu vendes) etc. Le point de départ de ce *să* doit naturellement être cherché dans des propositions subordonnées telles p. ex. que *voiû să vînzî* (je veux que tu vendes). Mais alors il put arriver que, sous l'empire de l'émotion, le terme exprimant la volonté fût réprimé et (142) suppléé par un simple geste : on acquérait ainsi la possibilité d'employer aussi *să* pour introduire des propositions simples lorsque ces propositions devaient contenir l'expression d'une volonté; et c'est en effet ce qui est arrivé d'abord là où la langue manquait d'une forme flexionnelle pour distinguer une simple énonciation de l'expression d'une volonté ou d'un désir. Par analogie on dit finalement aussi à la troisième personne *să vîndă* à côté du simple *vîndă*. Le même phénomène se rencontre souvent dans certains patois de l'Italie septentrionale, mais avant tout dans le français moderne, et pour le même motif. En effet, en français aussi, la grande majorité des verbes, ceux de la première classe et un certain nombre de la deuxième comme *offrir* etc., confondent aux deux modes leurs formes du singulier et de la troisième personne du pluriel; de là vient donc qu'ici aussi l'on distingue entre *il chante* et *qu'il chante*, et alors on a par analogie *il vient* et *qu'il vienne*. L'origine de ce *que* est la même que celle du roumain *să*; chronologiquement parlant, il appartient à la période moderne du français; il est plus rare au xvii<sup>e</sup> siècle qu'aujourd'hui : cf. p. ex. chez Molière *me confonde le Ciel* (Dép. Am. 1362) et la tournure fréquente *la peste m'étouffe*; même de nos jours il est encore loin de s'employer exclusivement; au contraire, et notamment dans les propositions optatives où le verbe précède le sujet : *vive le roi*, l'ancienne tournure a persisté.

§ 118. Le SUBJONCTIF de volonté est relativement rare. En latin il apparaît surtout à la première personne du pluriel : *eamus* (allons); emploi continué par le PROVENÇAL et les LANGUES DE L'OUEST : prov. *anem*, esp.-port. *andemos*, tandis

que le franç. *allons* est un indicatif et que l'ital. *andiamo* ne renferme aucune caractéristique modale. A ces cas peuvent se rattacher ceux où le SUBJONCTIF remplace directement un IMPÉRATIF. C'est ce qui arrive à la 3<sup>e</sup> pers. du sing. et du plur., notamment quand la troisième personne est employée pour adresser la parole à quelqu'un (p. 111) : cf. en ital. *venga, vengono*, en esp. *venga Usted*, en port. *venha Vocé*; mais on l'emploie aussi autrement, ainsi pour formuler un ordre : *se ne vadano* (qu'ils s'en aillent), en a.-franz. *se nus i viaut metre defanse*, *Si die or androit ce qu'il panse* (Érec 1791) et de même en espagnol et en portugais; on y prépose *que* en français moderne : *qu'il dise, qu'ils s'en aillent*. En outre il faut attirer l'attention sur quelques verbes qui, en vertu de leur signification, ne pourraient vraiment pas exprimer un ordre direct et à l'aide desquels donc on ne peut formuler que le vœu énergique tel qu'il est renfermé dans le subjonctif; toutefois il est à noter que les langues en ce point se comportent différemment : c'est ainsi qu'en espagnol et en portugais l'analogie formelle l'a emporté sur la signification, c.-à-d. qu'il s'est néanmoins constitué un impératif. Il s'agit des verbes suivants. D'abord *esse* : en ital. *sii siate*, franç. *sois soyez*, prov. *sias siatz*, a.-esp. *tu seas bien venido* (Berceo, Sil. 237), mais en esp. mod. *se sed*, port. *se sede* (v. II, § 219); *habere* : en ital. *abbi abbiate*, franç. *aie ayez*, prov. *ayas ayatz*; *sapere* : en roum. *să știți*, ital. *sappi sappiate*, franç. *sache sachez*, prov. *sapcha sapchatz*, a.-port. *saybhas* (Gaal 14) à côté de *sabe* (22) et avec mélange des deux formes *saibe* (30); *volere* : en ital. *vogli vogliate*, franç. *veuille veuillez*, prov. *vulhas vulhatz*; *posse* : en ital. *possi possiate*, franç. *puisse puissiez*, prov. *poscas poscatz*. A ces cas s'en ajoutent encore isolément quelques autres. On a fréquemment en vieux français *oiez voiez*, de même en prov. *auiatz veiatz*, puis en a.-franz. *sire, de la part Dé Veigniez vos a mon grant besoing* (Ch. Lyon 4402), en prov. *digas* (Flam. 3, 27, 4314) etc., où l'on aura préféré par politesse, en s'adressant à quelqu'un, le subjonctif à l'impératif. Il faut signaler le franç. *veillons sachons* qui, comme *sachez*, se distinguent aujourd'hui de la forme du subjonctif, mais qui cependant, en raison de leur radical, sont originairement des subjonctifs. Au surplus

une certaine hésitation paraît se manifester aussi en français : cf. *ne voles pas ocire les mesages Guion* (G. Bourg. 1133); inversement à l'a.-esp. *seas* se rattache aussi *digasme* (Appoll. 71, dis-moi). Comme dernier cas il faut encore citer les verbes unipersonnels, tels que l'ital. *non ti rincresca*, a.-franç. *ne vos poist* etc., qui doivent à leur tour se mettre au subjonctif parce qu'il n'existe pas de troisième personne à l'impératif. Un emploi très remarquable, bien qu'en somme il soit rare, c'est celui de la 2<sup>e</sup> p. sing. chez des verbes qui forment d'habitude un impératif : cf. p. ex. *Dieus, car m'en conseilles* (Mér. 3502), où le subjonctif de volonté doit être encore une fois une formule plus respectueuse que l'impératif. Dans cet emploi du subjonctif le ROUMAIN semble aller plus loin que les langues-sœurs, notamment à la 2<sup>e</sup> pers. du plur. où, contrairement à ce qui s'est produit dans les autres langues, les trois modes se confondent entièrement. Une forme comme *faceți* peut, d'après (144) l'intonation, présenter une énonciation, un vœu ou un ordre, tandis qu'en ital. *fate*, en franç. *faites* n'ont que la première et la troisième de ces significations. Or, comme la manifestation d'une volonté et un ordre donné se trouvent en opposition formelle avec la simple énonciation, la forme de la première (*să*) est adoptée aussi pour l'ordre là où il s'agit de l'exprimer avec énergie : on dira donc *să faceți cum v-oiți învăța eu și habar să n'aveți* (faites comme je vous l'ordonne, et n'avez pas de souci).

§ 119. Le SUBJONCTIF-OPTATIF jouit comme en latin de l'emploi le plus étendu. Lorsque le désir ne s'applique pas à une réalité, on adopte comme en latin et en allemand le prétérit : ital. *piacesse a Dio*, franç. *plût à Dieu*, esp. *pluguiese a Dios*, port. *prouesse a Deus*. Quand il s'agit d'un désir réalisable, on peut d'après la signification distinguer si la chose désirée est bonne ou mauvaise, et l'on attribuera à la première classe notamment aussi les formules de salutation, et à la seconde, en même temps que l'imprécation, aussi le serment. La première forme et la plus simple se présente dans le lat. *Deus te adjuvet* : en roum. (*să*) *Dumnezeu te ajute*, ital. *Iddio t'ajuti*, a.-franç. *Dieus t'aint*, franç. mod. *Dieu te soit en aide*, esp. *Dios te ayude*, port. *Deus te ajude*; dans l'ital. *sii il benvenuto*, a.-franç. *soies li*

*bien trouvés* (Percev. 5971), esp. *seas bien venido*, port. *seas bem vindo*; il est remarquable que l'esp. dise aussi *seas feliz* (et non *se*; qu'il soit heureux). Ensuite donc, comme exemple d'imprécation : en ital. *maladetta sia l'ora*, franç. *maudite soit l'heure*, esp. *maldecida sea la hora* etc. D'autres nuances se présentent dans les groupements de propositions; ce ne sera donc que plus tard qu'il faudra s'en occuper. Mais dans un certain sens il se trouve une extension du subjonctif-optatif qui doit ici déjà être examinée, et dont les débuts remontent d'ailleurs jusque dans la période latine. Dans une phrase comme le lat. *faciat quid vult*, roum. *să facă ce vor*, ital. *faccia ciò che vuole*, a.-franz. *face çou que li plect* (G. d'Ang. 91, 6), esp. *haga que quiere*, port. *faça que quer*, il y a d'abord un désir. Mais, comme celui qui parle renonce, en le formulant, à exercer une influence directe sur l'accomplissement de l'action, cette circonstance peut facilement faire naître l'idée que l'accomplissement ou le non-accomplissement de cette action lui est indifférent; ce qu'il représente à l'origine comme une chose non-existante, mais pourtant désirable, devient pour lui quelque chose qui peut arriver sans son intervention et finalement qui ne le touche pas autrement. (145)

C'est ici notamment qu'il faut citer aussi le subjonctif d'assentiment ital. *sia*, franç. *soit*, esp. *sea* (j'y consens) et *soit* . . . *soit* etc. (§ 219). Un usage plus singulier est celui qui s'observe dans l'esp. *has leido en historia otro que tenga ni haya tenido mas brio en acometer, mas aliento en el perseverar, mas destreza en el berir, ni mas maña en el derribar? La verdad sea, respondió Sancho, que yo no he leido ninguna historia jamas* (D. Q. 1, 10). Il est manifeste que *sea* tient ici la place de *es* pour donner plus de réserve à l'affirmation; c'est ainsi qu'au lieu d'une affirmation précise on choisit la forme qui sert communément à exprimer le désir, puis la possibilité. En d'autres cas encore on observe souvent dans les LANGUES DE L'OUEST l'introduction dans le sens de cette nuance d'incertitude, phénomène qui, ailleurs, apparaît fréquemment dans les propositions subordonnées : cf. en esp. *talvez eso sea verdad* (Galdós, L. Roch 1, 56), *quizás sea calunnia* (2, 27), en port. *aquella navio é muito superior ao nosso, e talvez seja inimigo* (Gomez de Amorim, Am. Patr. 173), *talvez este homem nos faça bom serviço* (165), *talvez os*

*habitantes d'este palacio novo aqui abaixo me possam dar esclarecimentos* (224). Dans une proportion plus considérable encore c'est le cas en roumain, mais ici il s'explique d'autant mieux que, selon une observation déjà faite, le subjonctif roumain a, même dans les propositions indépendantes, adopté la forme des propositions subordonnées; par conséquent, on y rencontre alors très souvent *să facă* là où les autres langues mettraient, non pas le simple subjonctif, mais une proposition subordonnée au subjonctif. Que ces façons de dire aient leur source première dans le groupe de propositions, c'est ce qui ressort déjà du fait qu'à l'instar du subjonctif de désir et de volonté, elles ne peuvent se passer de *să*. Quelques exemples suffiront à montrer la variété des types. *Ce să vadă* (que peut-on voir?), *ce să zic* (que puis-je dire?), *cel mare se dă după usă și — să tragă să nu tragă?* — *însfîrșit trage zăvorne* (le grand se place derrière la porte et — doit-il, ne doit-il pas? — finalement il retire le verrou), *prin locurile istea e cam greu de călătorit singur. Nu cumva să-ți iasă vrea dihanie ceva înainte și să-ți scurteze cărările* (dans ces contrées il est un peu difficile de voyager seul.

- (146) Quelque animal effrayant pourrait venir à ta rencontre et te barrer le chemin), *ce fel de treabă e asta? Noi să lucrăm și ea să doarmă* (Quelle sorte de travail est cela? Nous devons travailler, et elle peut dormir) etc.

Pour le français cf. notamment F. BISCHOFF, *Der Konjunktif bei Chrestien* 1881, pour le roumain A. PHILIPPIDE, *Gram. elem.* 272-292.

---



## LE GROUPE DE MOTS

---

§ 120. La réunion de deux ou plusieurs mots constitue le groupe de mots. La dépendance réciproque des diverses parties d'un tel groupe ou bien n'est pas exprimée par la forme des mots, ou bien l'un d'eux adopte dans sa forme une modification qui marque cette dépendance, ou bien enfin des particules spéciales s'y ajoutent pour opérer leur réunion. Quant à la relation de sens qui unit les éléments constitutifs du groupe, il faut distinguer si les deux mots sont coordonnés ou si l'un sert à déterminer l'autre. Le premier de ces phénomènes peut être appelé simplement COORDINATION, le second SUBORDINATION. En ce qui concerne les différentes espèces de mots, on peut dire que la coordination présuppose des mots homogènes, la subordination sans particule copulative des mots hétérogènes, la subordination avec particule des mots de l'une aussi bien que de l'autre espèce : ainsi en franç. *le père et la mère, bon et beau, celui-ci et celui-là, avant et après, il rit et il chante; le bon père, trois fils, cette maison, très bien*; en lat. d'une part *pater familiae*, d'autre part *fidelis patriae*. Nous l'avons déjà remarqué précédemment (§ 40), la dernière classe n'a que de très rares représentants en roman; aussi faut-il recourir au latin pour en donner des exemples. On a la subordination de mots homogènes sans particule copulative dans *très bien* et *d'après*, le premier formé par la juxtaposition de deux adverbes, le second par celle de deux prépositions; toutefois il y a à cela des raisons spéciales (v. § 131). A part ce cas, on pourra dire qu'un mot qui, comme le franç. *vainqueur, voisine*, est généralement substantif,

(148) passe aussitôt au rang d'adjectif si on le joint immédiatement à un autre substantif pour le déterminer avec plus de précision : *le peuple vainqueur, la ville voisine*. Si la répartition des groupes de mots en coordonnés et subordonnés a pour base leur signification, en revanche on peut reprendre leur forme comme point de départ pour faire une distinction entre la JUXTAPOSITION et la COPULATION : ainsi d'une part *le père, la mère, le fils; le bon père, trois fils, cette maison, très bien, d'après*, de l'autre *le père et la mère, le père de famille, le mari avec la femme* etc. Enfin il existe un troisième point de vue, qui tient le milieu entre les deux précédents et qui se fonde sur la nature des mots, à savoir la combinaison de mots homogènes : en franç. *le père et la mère, l'amour de la patrie, d'après* et la combinaison de mots hétérogènes : *le bon père, cette maison* etc. Aucun de ces principes n'est susceptible d'une application complètement rigoureuse; toutefois c'est peut-être le second qui permet l'exposé le plus clair. Mais alors, si on le prend pour base, on se heurte encore à la question de savoir si la première place revient à la juxtaposition ou à la copulation. Envisagés au point de vue historique, elles sont toutes deux également anciennes en roman; cependant on ne peut pas contester que le dernier de ces phénomènes ait légèrement empiété sur le domaine du premier; par conséquent, il vaudra mieux lui assigner la seconde place.

## A. JUXTAPOSITION

### I. Mots homogènes

§ 121. Lorsque deux mots de même espèce se trouvent réunis, on peut généralement supposer entre eux un rapport de subordination, et par voie de conséquence (après ce qui vient d'être dit) le plus souvent on peut en induire en roman, dans l'un de ces mots, une modification de sens telle qu'il est alors susceptible d'être attribué tout simplement à une autre classe. C'est notamment le cas lorsque deux substantifs sont juxtaposés. Toutefois il existe plusieurs autres cas où le caractère

propre des deux mots reste bien marqué. C'est d'abord avant tout dans le cas de la juxtaposition appositive, au sujet de laquelle on trouvera des indications détaillées au § 129, puis dans le redoublement (§ 133), enfin dans une énumération de plusieurs membres, où d'ordinaire les deux derniers seulement sont unis au moyen de *et* : en franç. *le soleil, la lune et les étoiles* (§ 224). Toutefois nous allons aussi examiner ici, et non aux § 136 sqq., les exemples donnés en premier lieu du cas où un mot altère son caractère, car il s'agit alors d'une modification de sens occasionnée par le groupement, mais qui ne s'est pas produite ailleurs. Concurrément avec la juxtaposition des substantifs, nous avons à traiter celle des adjectifs. Ici aussi, il y a différents cas à distinguer. Dans le franç. *une jolie petite femme*, les mots *petite femme* peuvent n'exprimer qu'une seule idée, à laquelle vient s'ajouter *jolie*, de sorte donc que *une jolie petite femme* se trouve sur le même rang que *une jolie fille*; en réalité, il ne s'y trouve pas une juxtaposition de deux adjectifs. Mais on peut également dire *une jolie petite femme* ou *une petite jolie femme*, auquel cas on attribue à un substantif deux particularités différentes, sans aucun rapport entre elles. Cependant, comme alors ce n'est plus un groupe formé de deux adjectifs mais bien d'un substantif et de deux adjectifs, il nous faut en renvoyer l'examen au § 139. Mais en même temps il arrive aussi qu'un adjectif sert à préciser davantage le sens d'un second, et cela d'une manière tout autre encore que dans les exemples cités II, § 548. Ensuite, une juxtaposition qui a notamment encore son importance, c'est celle de certaines prépositions.

§ 122. La juxtaposition de DEUX SUBSTANTIFS n'est possible que dans une proportion restreinte, à savoir quand l'un est un nom propre et que l'autre désigne l'espèce à laquelle on rattache celui qui porte ce nom (en lat. *urbs Roma, poeta Vergilius, rex Tarquinius, mons Vesuvius* etc.) ou lorsqu'on ajoute à un autre un substantif qu'on n'envisage pas dans toute son acception, mais seulement dans une particularité spécialement caractéristique, parce qu'on veut représenter cet autre substantif comme possédant également cette particularité : *exercitus victor* etc. Dans ce dernier cas, la limite entre le substantif et

(150) l'adjectif est fort incertaine, et c'est uniquement l'emploi plus ou moins fréquent dans l'un ou dans l'autre sens qui permet de décider quand le substantif est devenu adjectif : c'est ce que nous avons déjà dit et confirmé par des exemples II, p. 483 et III, p. 7. Puis il se présente encore quelques cas isolés, de différentes espèces, notamment de substantifs qui désignent originairement un lieu et qui s'unissent alors sans intermédiaire à un second substantif qui a pour objet d'indiquer avec plus de précision le lieu désigné d'une façon générale par le premier.

§ 123. En ce qui regarde les NOMS PROPRES et les NOMS GÉNÉRIQUES, le roman est un peu moins enclin que le latin à les juxtaposer : comme nous le montrerons au § 231, le lat. *urbs Roma* a pour correspondant en ital. *la città di Roma* etc. Toutefois l'usage latin s'est encore maintenu intégralement dans les titres : en roum. *împăratul Vasilie, prietîn Carol, istoric Lavrentie Topeltin* (Gaster II, 3, 20) etc., en obw. *ilg raig Octavian* etc., en ital. *il rè Umberto, il poeta Ariosto, il medico Secchi, il fratello Luigi, l'amico Carlo*, en franç. *l'empereur Napoléon, le prince Albert, le peintre Meissonnier, le musicien Chopin, mon frère Ives, l'ami Fritz*, en esp. *el rey Alfonso, el poeta Cervantes, el pintor Murillo, su hermano Sancho, el amigo Fernando*, en port. *El-Rei Luis, o poeta Camões, teu irmão Carlos, o amigo João*. Il y a aussi juxtaposition avec *mons* : en ital. *monte Vesuvio*, en franç. *le Mont Cenis*, en esp. *el monte Vesuvio* (à côté de la jonction par *de* qui doit être examinée au § 231) et avec *fluvius* : en roum. *riul Prut*, en ital. *il fiume Tevere*, en franç. *le fleuve Indus*, en esp. *el rio Guadalquivir*, en port. *o rio Douro* etc. Mais alors à ces locutions s'en ajoutent une série de nouvelles, à savoir les dénominations de rues, de maisons et autr. sembl. : en ital. *via Venti Settembre, strada Borgo, via Vittorio Emmanuele, palazzo Doria, villa Ludovisi, giardino Bobboli, piazza Barberini, porta Giovanni, or S. Michele* (I, p. 557), *il palco Acquaviva* etc., en franç. *rue Bonaparte, rue Auber, boulevard Beaumarchais, quai Malaquais, palais Bourbon, hôtel Rambouillet, pont S. Louis, place Maubert, colonne Rambuteau, musée Napoléon, église Notre-Dame* etc., mais en esp. *calle de Toledo, paseo de Atocha, plaza de S. Domingo, glorieta*

de *S. Bernardo* etc. Ces exemples montrent que les langues n'ont pas suivi des voies absolument semblables; aussi reste-t-il quelque doute sur le point de savoir s'il faut aussi expliquer de la même manière les phénomènes en apparence identiques. Si l'on considère que, dans les cas de la seconde catégorie, qui ne s'est formée qu'en roman, le français établit une distinction absolument rigoureuse entre *hôtel Rambouillet* et *hôtel d'Alsace*, entre *rue Bonaparte* et *rue de Seine*, c.-à-d. qu'il ne peut se passer de *de* que devant les noms de personnes, on pourrait bien être tenté de voir dans *hôtel Rambouillet* un vestige et naturellement une extension moderne du phénomène étudié au § 42. Il est vrai que *Alsace* aussi est un mot que l'ancien usage de la langue permettait d'employer sans *de*, mais le rapport entre *hôtel* et *Alsace* n'est pas le même rapport de possession qui existe entre *hôtel* et *Rambouillet*. Autre est l'usage en l'italien, où même dans ce dernier cas l'emploi de *di* est aussi de règle à l'époque ancienne, et où ne se produit pas la même limitation qu'en français. Ici il faut voir dans le nom propre une interprétation, une détermination plus spéciale du substantif, pour l'expression de laquelle une forme expresse semble d'autant plus superflue que le rapport des deux mots n'est pas susceptible de plusieurs interprétations, et qu'au surplus, dans des expressions de l'espèce, on vise à s'exprimer avec la plus grande brièveté possible. Des recherches historiques devraient d'abord montrer combien ces noms d'individus ont gardé de traces de l'ancien usage, en quoi ils répondent à un besoin de concision et dans quelle mesure ils sont une imitation d'un type étranger. — Nous avons une expression totalement isolée, et sans doute un germanisme, dans l'obw. *il meins zercladur* (C. Mem. 217, 28 : le mois où l'on sarcle).

§ 124. Comme on l'a déjà dit, la plupart des ADJECTIFS SUBSTANTIFIÉS sont formés de noms de personnes : ainsi, nous avons en lat. *juvenis* (jeune homme) à côté de *juvenes annos* (jeunes ans), *vindex* (vengeur) à côté de *vindex manus* (main vengeresse), *servus* (esclave) à côté de *servum pecus* (bétail servile), *femina* (femme) à côté de *femina turba* (troupe de femmes), *hospes* (hôte) à côté de *hospita unda* (onde hospita-

lière), tandis que peut-être dans *amicus* (ami) et *amica civitas* (cité amie) et sûrement dans *vicinus* (voisin) et *vicinae urbes* (villes voisines) l'emploi purement attributif, donc adjectif, est le plus ancien, et l'emploi substantif le plus récent. A cette catégorie appartiennent notamment beaucoup de dérivés en *-tor*, *-trix* : *exercitus victor*, *manus victrix*, *bellator equus*, *venator canis*, *civitas peccatrix* et autres. Le roman n'a guère modifié cet état de choses; *amicus* et *vicinus* notamment ont presque partout gardé jusqu'aujourd'hui leur double nature : en ital.

- (152) *amico* et *viso amico*, franç. *ami* et *visage ami*, esp.-port. *amigo* et *viso amigo* et de même en roum. *prieten* et *vis prieten*; en roum. *vecin* et *cetate vecinã*, ital. *vicino* et *città vicina*, franç. *voisin* et *ville voisine*, esp. *vecino* et *ciudad vecina*, port. *vizinho* et *cidade vizinha*. Et pour ce qui concerne les dérivés à thème verbal en *-tore* nous avons déjà fait observer (II, § 490) que le prov. *-aire* et le port *-dor* sont tout simplement devenus des suffixes purement adjectifs. Les autres langues aussi en présentent des exemples de toute espèce : cf. en ital. *un legame apportatore di cattiva fortuna* (De Marchi, Giac. id. 206), en franç. *un air réveur*, *des yeux dominateurs*, *le réveil chanteur* (Zola, Lourdes 154), en esp. *aire amenaçador* (Trueba, H. Cid 115), *el liquido embriagador* (62), *la frialdad razonadora* (Galdós, L. Roch 1, 63) etc.; mais en même temps on en rencontre aussi beaucoup d'autres, et ce ne sont pas seulement des noms de personnes : cf. en ital. *una balossada compagna* (Fogazzaro, Picc. Mondo 197), en franç. *une femme demoiselle* (Molière, G. Dand. 1, 1), *sa mère nourrice*, *un veau trop enfant* (About, R. Br. H. 4), *nous avons un côté Don Quichotte* (Bourget, Id. trag. 107), *la vue gardienne* (Jodelle, Cléop. 521 : le regard vigilant), *un dîner monstre* et cf. encore chez Maïret *et quelque monstre enfin que Thétis ait chez soi*, *Elle n'en aura point de plus monstre que toi* (Silv. 1996), en esp. *tirano poder* (Calderon, Vida Sueño II, 9), *la niña alcuza* (Caballero, Cuentos 6 et un peu plus haut *la niña es una alcuza*), *puerilidades gazmoñas* (Galdós, L. Roch 1, 1), *una borrica modelo por lo grande* (J. Valera, Com. Mend. 117), *el pecador causa del engaño* (108), *entusiasta vocería* (Trueba, H. Cid 26), *esos perros moros* (29), et ceci nous ramène aux cas examinés au t. II, § 394. Bien des mots pré-

sentent de surprenantes hésitations. Comme l'atteste un exemple cité plus haut, le lat. *femina* peut s'employer dans un sens attributif, et dès lors on conçoit facilement une forme *feminus* jointe à des substantifs masculins; c'est ce qu'on observe en effet dans le port. *femeo* et le prov. *feme* : cf. *dos vibros mascle et feme* (Appel, C. 125, 88 : deux petits serpents, un mâle et une femelle). Mais, étant donné que *mascle* employé substantivement signifie aussi « petit homme », il est permis, au moins lorsqu'il est uni à *mascle*, de remplacer également *femma* par *feme* pour désigner une « petite femme » : *amors de mascle ab feme* (Appel, C. 115, 70), *amors de mascle e de feme* (115, 286).

§ 125. À l'époque moderne, et surtout en FRANÇAIS, ces (153) juxtapositions sont particulièrement employées LORSQUE L'IDÉE EXPLICATIVE EST UN COMPOSÉ. Comme mots d'un usage étendu, il n'y a que les désignations de couleurs : en ital. *capelli color d'oro*, *un velo color di rosa*, *seta color viola*, en franç. *des cheveux couleur de feu*, *des yeux couleur du ciel* (Zola, Lourdes 99), *la grande rivière couleur de plomb fondu* (Maupassant, Yvette 105), puis aussi *une toilette feuille morte* (Scribe et Legouvé, Les doigts de fée 2, 1), *deux yeux tabac d'Espagne* (Balzac, Les Employés 20), en port. *cortinas còr de leite*, et l'usage doit être le même en espagnol. Cela fait immédiatement penser à l'ital. *castagno*, franç. *mauve* et autres noms de matière passés sans altération à l'état de noms de couleurs (v. II, p. 484). Il semble que, en désignant la couleur, lorsque celle-ci est exprimée sous la forme d'un substantif et non d'un adjectif, notre sentiment linguistique est tellement frappé par l'idée qualificative qu'il l'unit ensuite aussi, à la manière des adjectifs qualificatifs, au substantif désigné plus exactement par sa couleur, et que tel peut même être le cas lorsqu'au lieu du simple substantif on y ajoute pour plus de clarté le terme *color*, *couleur*. Mais le français moderne, lui, va encore beaucoup plus loin et dit aussi *un coffret genre renaissance* (Bentzon, Am. perd. 50), *un médecin vieux style* (2), *un rire bon enfant*, *le bonheur populaire et pot-au-feu* (Coppée, Coup. 106), *un son raillard et mauvais chien* (Daudet, L Imm. 116) et même *le bébé trois ans à peine*

(Coppée, Coup. 108), ce qui nous conduit aux phénomènes qui seront exposés au § 320.

Cf. A. DARMESTETER, *Mots nouveaux*, 59-62 et TH. KALEPKY, *Zs.* XX, 298.

(154) § 126. Une tout autre classe de locutions composées sans particule est formée par celles où le SUBSTANTIF DÉTERMINÉ contient UNE INDICATION DE LIEU et finit par prendre le sens d'une PRÉPOSITION DE LIEU. Ici il faut d'abord citer l'ital. *in casa la donna* (dans la maison de la femme), *a casa il medico*, *di casa il ruffiano* et le correspondant franç. *chez*, lequel s'en distingue pourtant en ce que de tout temps on le trouve sans préposition et, à cause de sa non-accentuation syntaxique (I, p. 557), dépourvu de sa voyelle finale. Au même rang que lui figure l'a.-franç. *lez* (près, à côté de) de *latus*, prov. *latz*, qui ne continue à s'employer que dans des noms de lieux comme *Plessis-les-Tours* et autre sembl., l'a.-franç. *en coste*, (à côté de) : *en coste la grant tour passa* (Cléom. 4559), *part* : *d'autre part le flun* (de l'autre côté du fleuve), le prov. *costa*, l'a.-esp. *cabo*, esp. mod. *cabe* (près, à côté de, proprement : au bout de) : *cabo un ribero* (Alex. 512), *frente* : *frente la iglesia* (Trueba, H. Cid 8 : en face de l'église). L'explication de ce phénomène soulève de sérieuses difficultés. S'il s'agissait uniquement des langues de la France, on pourrait les résoudre, pour *chez* notamment, en disant que le substantif déterminant est toujours un nom de personne, qu'en conséquence on a pu dès l'abord ne pas exprimer *de* ou *a* (v. p. 49). Ou bien, pour *lez*, on pourrait admettre que, déjà avant qu'eût agi la loi sur les finales et que *de* eût remplacé le génitif, *latus muri* était passé à l'état de locution pétrifiée qui, devenue *lez mur*, faisait en vieux français l'impression d'un substantif au cas régime accompagné d'une préposition. Mais pareille interprétation, abstraction faite de son invraisemblance intrinsèque, ne s'applique pas aux locutions correspondantes en italien et en espagnol, qu'on aurait pourtant quelque difficulté à expliquer d'une manière différente. En effet, l'italien ne dit pas *la casa il medico*, mais uniquement *in*, *a*, *di casa il medico*; de plus, l'ancien français dans cet emploi connaît seulement *en coste*, et non



*coste*, et l'espagnol aussi, dans les locutions de l'espèce, donne tout à fait au mot déterminé une signification de lieu, sans lui prêter le rôle d'un sujet ou d'un régime. Aussi pourra-t-on plutôt dire que les substantifs désignant un lieu, unis ou non à une préposition, peuvent être joints sans intermédiaire à un second substantif à la façon d'une préposition, mais il faut pour cela qu'ils aient tant perdu de leur force que seule l'idée de lieu en général y soit exprimée, et non celle de la chose qui se trouvait originairement contenue dans le substantif. Cette observation s'applique ensuite aussi au napol. *ncoppa le spalle* (Basile I, 31 : sur les épaules), à l'a.-franç. *aval*, *contrevail* (cf. en franç. mod. à *vau-l'eau*) et *amont*, *contremont*.

Si l'on rencontre parfois en vieux français *en chies*, p. ex. *or le puet on trouver en chies Gautier* (A. A. 3373), *en chies un oste vendrons* (155) (Watr. 18, 1260), on ne doit pas y voir une forme plus ancienne et plus complète, mais une juxtaposition de deux prépositions. Il en est de même pour *de chies* (cf. § 132). Nous n'avons pas mentionné ci-dessus l'esp. *hacia*, gal. *cara* (jusqu'à, proprement : en face de) parce qu'il est à peu près hors de doute que leur terminaison cache la préposition *sa*. En effet, si l'on ne peut pas le prouver pour *cara*, en revanche on a peine à expliquer *hacia* autrement que par *hace* (forme première de *haz* venant de *facie*) + *a*, avec changement de l'*e* en hiatus en *i*, comme dans *pesia* (II, p. 213). Sur *a* dans une locution de ce genre, v. § 244.

§ 127. Mais il existe encore d'autres cas. Ainsi l'a.-franç. *a ues*, prov. *a ops*, pour lequel on doit peut-être adopter ici l'explication que nous avons rejetée pour *chez* dans le paragraphe précédent; sur le modèle de *a ues le roi* etc. on dit aussi *a oex la perception del saint espir* (Job 331, 25) pour traduire *ad perceptionem*. Même explication pour *témoin*. Le vieux français disait encore *tesmoin mes voisins*, où *tesmoin* reproduit le lat. *testimonio*, c.-à-d. que c'est un ablatif semblable à ceux de la p. 50, *mes voisins* étant au cas oblique avec un sens possessif. Mais, comme la signification de *tesmoin* « témoignage » s'est développée en celle de « témoin », on a méconnu le rapport des diverses parties du groupe entre elles et, de fait, au xvi<sup>e</sup> siècle on écrit *témoins mes voisins*, tandis que plus tard, conformément aux prescriptions de Vaugelas (Rem. 2, 348), on adopte la graphie phonétique *témoin mes voisins*, qui assimile *témoin*

dans l'écriture aux prépositions. Le cas est différent pour l'ital. *mercè le vostre lettere*, *mercè la mia malattia* (grâce à vos lettres, à ma maladie) ou *si scusava di non poter intervenire, causa la malattia di suo marito* (Ferraggia, Fasc. 227), *non si accorsero, causa il barlume* (Fogazzaro, Picc. Mondo 76) ou *tutte le armi si dovevano consegnare pena la vita* (221). Ces locutions ont manifestement une origine toute différente. C'est dans *causa la malattia* qu'on la distingue le plus clairement : au fond on n'y peut vraiment voir rien autre qu'une sorte de proposition incomplète, ainsi que l'atteste aussi la ponctuation : « elle s'excusait de ne pouvoir intervenir, cause : la maladie de son mari ». Donc, si on lui donnait une forme grammaticale complète, la proposition serait à peu près : « la cause en était la maladie » ; mais la langue se contente de joindre simplement à *causa* sans intermédiaire le substantif renfermant l'explication, parce que cela suffit entièrement pour qu'on comprenne. La même explication peut s'appliquer à *pena*. En revanche, on ne saurait interpréter ainsi *mercè* : son emploi doit être plutôt le résultat d'un malentendu, c.-à-d. que peut-être à l'origine la forme plus pleine *mercede delle vostre lettere* se serait transformée de la manière indiquée I, § 341 en *mercedelle vostre lettere*, puis la coexistence de *mercè* et *mercede* aurait, à côté de *mercedelle vostre lettere*, fait dire aussi *mercèlle vostre lettere*. C'est encore une fois par un autre procédé que s'est produit le vénit. *a mo un gato mamon* (Calmo, Lett. 139 : comme un singe). Ici la complète équivalence de *a mo* avec *come* a eu pour résultat de faire construire comme *come* cet *a mo* où d'ailleurs on ne reconnaissait plus bien un substantif. L'ital. *mercè* a pour équivalent le prov. mod. *gramaci* : *gramaci l'enflus de soun astrado* (Mistral, P. R. 258 : grâce à l'influence de son astre), où la présence de *li* révèle un emprunt au franç. *grand merci* et que l'ignorance devenue complète du sens étymologique aura fait considérer comme une préposition et par conséquent assimiler aux prépositions. Par là nous n'avons probablement pas encore épuisé tous les cas : les patois notamment pourraient encore en offrir de toute espèce. C'est un phénomène remarquable par ex. que le sic. *ntra termini vintottu jorna* (Bibl. IV, 75 : dans le terme de 28 jours) où, par un procédé directement opposé à

l'usage habituel des parlars romans, le terme précis qui détermine un terme général lui est juxtaposé au lieu de lui être uni par *de*.

§ 128. Comme dernière classe il faut enfin citer les cas où un TERME DE QUANTITÉ est joint à un substantif. On dit en ital. *ogni sorta libri*, en franç. *force argent*, en prov. *gaure vegadas*, au lieu de *ogni sorta di libri* etc. Cela tient évidemment à ce que l'idée contenue dans le substantif s'efface entièrement, en tant que qualité propre, devant l'idée de quantité, et la chose a pu arriver d'autant plus facilement que la plupart des autres termes de quantité sont également susceptibles de la double construction : juxtaposition et copulation (v. § 140 et 236 sq.). C'est aussi le lieu de citer l'a.-franç. *maint home*, si *maint* est originellement un substantif (II, p. 653). Une place à part est due au PARLER DES GRISONS qui, incontestablement sous l'influence allemande, va ici très loin : cf. *sia part ierta* (Sürs. Märch. 1, 11 : sa part d'héritage), *in priel panetscha* (1, 30 : un pot de millet), *ina roscha signurs* (9, 86 : une troupe d'hommes), *magliaven da tuttas sorts bunas causas* (20, 41 : ils mangeaient toutes sortes de bonnes choses), *em pau rauba* (1, 2 : un peu d'avoir) etc. (157)

§ 129. Des juxtapositions attributives comme il s'en trouve mentionnées dans les paragraphes précédents, il faut distinguer les APPOSITIVES comme en lat. *Agesilaus rex Spartae*, *Roma caput orbis terrarum*, en roum. *Carol regele Românilor*, en ital. *Umberto, rè d'Italia*, *Roma, capitale del mondo*, en franç. *Charles X, roi de France*, *Rome, la capitale du monde*, en esp. *Alfonso, rey de España*, *Roma, la capital del mundo*, en port. *Dom Luis, rey de Portugal*, *Roma, a capital do mundo*. La différence entre la juxtaposition attributive et l'appositive consiste en ce que, dans la dernière, on choisit toujours comme déterminatif un groupe de mots, une expression composée et que la juxtaposition a beaucoup moins de cohésion, en ce que chacune des deux parties a son accentuation propre; c'est ce qui est marqué dans l'orthographe, comme on l'a vu ci-dessus, au moyen d'une virgule. Étant donnée l'indépendance plus grande des deux parties, il en résulte que l'emploi des substan-

tifs appositifs est moins restreint que celui des attributifs; on dit donc en ital. *Venezia, grande città*, tandis qu'on ne peut pas dire *la città Venezia*, en franç. *la Macédoine, vaste région au nord de la Thessalie et de la mer Égée, avait eu de bonne heure des rois* (Lück.) etc., puis *sans l'humanité, vertu qui comprend toutes les vertus, on ne mériterait guère le nom d'homme* (Lück.), où l'on voit qu'une idée plus étendue se joint en apposition à une idée plus restreinte, tandis qu'une locution attributive comme *la vertu humanité*, encore une fois, serait une impossibilité.

§ 130. Un langage châtié n'admettrait pas une JUXTAPOSITION DE DEUX ADJECTIFS dont l'un précise et détermine l'autre. Veut-on dire que quelque chose est récemment arrivé, largement ouvert ou, pour indiquer la mesure, à demi oublié, que quelqu'un est très content etc., le déterminatif est alors représenté par un adverbe. Mais le parler populaire notamment, qui est un peu plus libre, n'observe pas cette règle; en vertu d'une attraction grammaticale, il emploie plutôt l'adjectif et dans (158) une proportion considérable : cf. en ital. *molti contenti* (Sacch. 24, très contents), *molte belle* (Nov. 62), *mezza sbigottita* (Lasca 132, 19) *bestie megge selvaggie* (Verga, Vit. 22), *tutti pieni* (Lasca 42, tout pleins), *tanta grande alterazione* (Cellini 22, une si grande excitation), *tanta bella disposizione* (22), puis aussi *lunga distesa* (Serao, Ad. Am. 1 : fort étendue), *tutta bella contenta* (Fogazzaro, Picc. Mondo 83); en a.-franz. *demie morte* (Berte 2128), *demie perdue* (Fergus 113, 16), actuellement toujours *demie*, ce qui peut, il est vrai, s'expliquer par l'identification phonétique de *demie* et *demie*; *tout* s'accorde toujours en a.-franz. : *tous apresté* etc., et en franç. mod. aussi l'on dit encore *toute belle* et *tout amère*, où une grammaire un peu plus sensée n'adopterait d'autre orthographe que *tout' amère* et n'enseignerait pas que *tout*, dans ce dernier cas, est invariable, *tante grant dolor* (Benoit, Chron. 6335), *tante grant paine* (Chev. II esp. 10890), *li biaux armés* (Rich. 2544), *bele nee* (Fier. 3092), *chiere achetée* (Watr. 16, 59), *fins bonnis* (B. Comm. 3630), *grans enbrasés* (Alisc. 4378; cf. en franç. mod. *une fenêtre toute grande ouverte, grands malades* ap. Zola, Lourdes 138), *maus graciens estoit* (Cléom. 2934), *li nouvians adoubés* (Enf. Og. 1909; cf. en

franç. mod. *les nouveaux venus, un enfant nouveau-né*), dans le parler populaire *c'est mon plus prochain voisin* etc.; en prov. *li rota moula spessa* (Flam. 425), *ap pauc non caze morta freja* (Flam. 4187); en esp. *todos desnudos, medios muertos, mucha bella estoria* (Alex. 943), *de poca mas edad* et autr. sembl.; en port. *meios mortos* (Lus. 3, 50), *tanta maa aventura* (Gaal 58).

Cf. pour le français A. TOBLER, Beitr. I, 62 à 73, où se trouvent encore plus d'exemples a.-franç., mais où les différents cas sont expliqués de manière différente.

§ 131. Parmi les autres catégories de mots, nous avons déjà discuté (II, § 560 et § 72) la juxtaposition de deux nombres déterminés, comme elle s'observe dans le franç. *dix-sept* et, sous une forme un peu différente, dans l'ital. *amendue* etc. En ce qui concerne les noms de nombre généraux, il suffit peut-être de dire que, entre *totus* et un nombre déterminé, partout sauf en Italie, où l'on a affaire à une copulation (§ 212), c'est une juxtaposition qui s'emploie : cf. en roum. *tuți patru*, franç. *tous quatre*, esp.-port. *todos cuatro*. Une mention revient à la combinaison qui s'opère en français d'un PRONOM PERSONNEL AVEC UN NOM DE NOMBRE ORDINAL : *lui troisième*, mot à mot « lui comme troisième »; déjà l'a.-franç. dit *Pinte qui a la cort venoit soi quinte* (Ren. 279), et il en est de même en provençal. La locution se trouve toujours au cas oblique; c'est donc qu'elle dérive d'un ablatif latin. La juxtaposition de DEUX ADVERBES, telle qu'elle se présente dans *très bien* etc., a pour origine première l'union d'un adverbe et d'un adjectif; c'est donc au § 201 qu'il en faudra parler. En revanche, la juxtaposition de deux PRÉPOSITIONS mérite un examen spécial. La JUXTAPOSITION des prépositions est un procédé de création propre au latin et au roman et qui, dans beaucoup de cas, permet à la langue de s'exprimer avec une rapidité remarquable. Ce qui se produit ici, c'est qu'il se présente à l'esprit de celui qui parle deux idées généralement de temps ou de lieu, lesquelles se rapportent au même objet et qu'on y constate simultanément ou du moins dans une succession ininterrompue. La chose est alors brièvement exprimée de telle sorte que les deux termes qui rendent ce double aspect de l'idée

(159)

sont juxtaposés sans intermédiaire et qu'on n'exprime qu'une seule fois le mot renfermant l'idée qui appartiendrait en propre à chacun d'eux. Les observations formulées à propos des prépositions de lieu et de temps s'appliquent aussi aux ADVERBES correspondants; au reste, en tant que la chose concerne le latin, on a pu avec d'autant plus de raison renoncer à une distinction dans ce sens que la plupart des adverbés de cette catégorie s'offrent aussi dans l'emploi de prépositions. Quant au point de savoir si la juxtaposition s'est produite d'abord dans l'emploi adverbial ou dans celui de préposition, on ne peut se prononcer là-dessus avec certitude; au surplus, c'est bien une question oiseuse puisqu'on trouve aussi juxtaposées telles prépositions qui ne sont jamais adverbés, et certains adverbés avant qu'ils ne soient devenus prépositions. Les débuts de ces juxtapositions remontent loin dans la période latine : c'est ainsi que dans l'*Itala* on lit p. ex. *tollite fratres vestros abante faciem sanctorum*, cas où *ab* indique l'éloignement déterminé par *tollere*, *ante* la position qu'occupe l'objet (ici donc les frères) avant que ne s'introduise l'action de *tollere*. Ce qui est vrai pour ABANTE : en ital. *avanti*, prov. *avans*, franç. *avant*, l'est aussi pour INANTE : en roum. *înainte*, ital. *innanzi*, prov. *enans*, a.-esp. *enante*, DEPOST (de derrière, d'après), p. ex. *de post hunc diem* (d'après ce jour, à partir de ce jour) : en roum. *după*, obw. *davos*, ital. *dopo* (cf. en franç. *depuis*), port. (160) *depos* (Gaal 23) et *depois* (cf. en esp. *después*), DERETRO : en ital. *dietro*, prov. *dereire*, franç. *derrière*, DEFORIS (de hors) : en ital. *difuori*, prov. *defors*, franç. *dehors*, esp. *defuera*, DEINTUS (de dans) : *si quis deintus casa furavit*, puis simplement « dans » : en prov. *dins*, franç. *dans*, DEINTRO : en roum. *dîntru*, ital. *dentro*, esp.-port. *dentro*, DEJUXTA (de près) : en prov. *de josta*, a.-franz. *de joste*, DETRANS (d'au delà de) : en prov., esp. et port. *de tras*, DESUPER (de sur) : en roum. *despre*, ital. *disopra*, prov. *desobra*, a.-franz. *deseuvre*, DEINFRA (de sous) : en prov. *denfra*, DESUBTUS : en roum. *desubt*, ital. *di sotto*, prov. *de sotz*, franç. *dessous*, INCONTRA, d'abord uniquement avec des verbes de séjour comme *stare incontra* : en roum. *încontra*, ital. *incontra*, a.-franz. *encontre*, esp. *encontra*, ADPROPE : a.-ital. *apruovo*, prov. *aprop*, a.-franz. *apruéf*. Ces

formes sont déjà attestées en latin et, comme nous l'avons dit, sont employées en partie comme adverbes, en partie comme prépositions. C'est un fait digne de remarque que, sauf de très rares exceptions, l'une des prép. est *de* ou *ab*, c.-à-d. celle qui répond à la question « d'où », tandis que la seconde indique le lieu « où » l'on est. Il est donc manifeste que la langue a pour objectif de préciser davantage dans les différents cas l'idée générale exprimée par « d'où ». Mais, au cours des siècles, presque partout cette différence entre « où » et « d'où » s'est perdue à son tour, au point que les particules nouvellement formées par juxtaposition s'identifient pour le sens avec les anciennes particules simples. Quant à savoir si l'on peut encore tirer du roman d'autres déductions, la question est douteuse; peut-être faudrait-il tenir compte de *inversus* comme pendant de *incontra* : cf. en ital. *inverso*, prov. et a.-franç. *envers*. De plus, l'a.-esp. *escontra* pourrait bien remonter à un *excontra* au lieu de *contra*.

Cf. K. HAMP, *Die zusammengesetzten Präpositionen im Lateinischen*, Arch. lat. lex. V, 321-368.

§ 132. Or les langues romanes vont encore beaucoup plus loin dans cette voie. Le ROUMAIN présente *din*, qui est issu de *de in* et répond par conséquent au latin *de intus*, mais a complètement adopté la signification de *de* : *și-i goni diin giudecătore* (Cod. Vor. 1, 8 : et il la chassa du palais de justice), *și căzu diin comarnicu diin alu treile podu giosu* (16, 6 : et il tomba d'une chambre du troisième étage); *dela* (de près) : *copii alergău de la sac la bană și de la bană la sac* (Basmé 268, 19 : les enfants couraient du sac à l'argent et de l'argent au sac); *prin* (161) (par, parmi) : *și se nu învățu voi între oameni și prin case* (Cod. Vor. 19, 6 : et que je ne vous enseigne pas parmi les hommes et dans les maisons); *pentru* (pour), plus anciennement *printru* : *vedeți acești, printru elu toată mulțimea Judeiloru supărară-me* (Cod. Vor. 71, 12 : voyez celui-ci; c'est à cause de lui que toute la multitude des Juifs me sollicita), où l'on doit proprement voir *per inter* avec un développement de sens qui n'est pas très clair. Dans presque toutes ou même dans toutes les prépositions mentionnées jusqu'ici, c'est à peine si l'on a encore conscience de la composition; mais il en est autrement

de celles qui vont suivre : *doamne domnul nostru, că miruratu e numele tău prespre tot pământul* (Cod. Schei. 8, 10 : Seigneur, notre Dieu, combien admirable est ton nom par tout le monde), proprement « par sur », *sărăcul e nevoit a cersi pe la casele oamenilor* (T. : le pauvre est forcé de mendier dans les maisons des hommes), *aruncându-se parumbelul în vâsdub acesta ocoli pe d'asupra lumii* (Basmes 276, 1 : la colombe s'élança dans l'air et s'enfuit par-dessus la foule), *si iată mulți se sculară de pre în ostrove și de pre uscat* (C. B. 1,352, 38 : et voilà que beaucoup partirent des îles et de la terre ferme), *cea mă frumoasă împărăteasă de sub soare* (Basmes 3, 1 : la plus belle impératrice qui soit sous le soleil), *îi luă inelul ce avea în degetul cel mic și marama de pe față* (256, 17 : il enleva l'anneau qu'elle avait au petit doigt, et le voile du visage), *întoarce fața ta de cătră păcatele meale* (Cod. Schei. 50, 11 : détourne ta face de mes péchés) etc. En ITALIEN, il faut citer en première ligne *da*. Issu de *de ad*, il veut dire à l'origine « de à » : *viene da casa* signifie donc « il vient de à la maison », *una ragazza da marito* (une jeune fille de celles qui conviennent à un homme). Comme, avec les noms de lieux, on se sert de *a* pour faire ressortir plus nettement le point de départ de quelque chose, *da* reçoit ensuite aussi le sens de séparation d'une manière plus déterminée que *di*, qui est équivoque et décoloré; mais d'autre part il se rapproche à son tour souvent de *de*, et même en vénitien il empiète très largement sur le domaine de celui-ci (v. § 245). Encore une fois, dans *da*, la composition est complètement oubliée; en revanche elle est restée sensible dans *di poi*, forme employée en ancien italien à côté de *dopo* et dans laquelle il faut moins voir une continuation directe du lat. *de post* qu'une juxtaposition récente de l'ital. *di* et ital. *poi*. En outre on doit citer surtout *in su*, qui fait penser au lat. *in super* : *in sulla tavola*, et *di su* : *di sul petto* et aussi *d'insul petto*, et en a.-gén. avec interversion dans l'ordre des termes *su in la testa* (Arch. Glott. XIV, 28, 9), *di tra* : *m'esca di tra piedi* (P.), *di per* : *questo scopo è vile di per se stesso* (V.), *di sotto* : *gli lasciò andare un calzo di sotto la tavola* (P.), *da oltre* : *venire da oltre il Tevere*, *su per* : *boschi che si prolungano su per la montagna* (V.), *per entro* : *una voce per entro*



le fronde *gridò* (Dante, *Purg.* 22, 140), en outre *partiva per alla volta di Marsilia* (Lasca 42) et beaucoup d'autres exemples. Dans les patois, je me borne à mentionner le vén. *daspoi* : *daspoi la morte* (Cron. imp. 55) et aussi le frioul. *despo*, qui évidemment sont identiques à l'esp. *despues* et où l'on doit probablement voir une transformation de *depòst*, qui s'explique par l'équivalence de *de* et *dis* indiquée au t. II, § 603 Rem. — Il y a relativement peu de chose à relever en FRANÇAIS MODERNE, tandis que l'ancienne langue va ici assez loin. Au rapport de *deintus* avec *intus* en latin (p. 164) correspond celui de *dedans* avec *dans*; et de même *de* se place, de la manière indiquée à la fin du § 131, à côté d'autres prépositions dans *dessous*, *dessus*, puis avec une accentuation plus prononcée du sens « d'où » dans *d'outre* : *la gent frauchaise et chil d'outre le Rin* (Eng. Og. 2328), en outre en a.-franç. *devers* : *au dreit n'en iert plus devers mei, ceu saches bien, que devers tei* (Benoît, Chron. 25690) et aussi *dedevers* : *mil en laissent dedevers destre* (19858), *d'entour* : *tous ses chevaliers d'entour lui, dejoste : dejoste le rochier* (G. Viane 1905), *delez* : *deleiz le roi s'est Rollan acoutez* (1227) et *quant le voient gesir dedelez un rochier* (Ch. Sax. II, 90) et aussi *d'encoste*, qui doit trouver place ici si l'on tient compte de l'emploi de *encoste* (p. 158) : *ses armes ot d'encoste lui cochié* (Og. Dan. 9224), *dedesouz* : *lur chevals laissent dedesuz un olive* (Rol. 2705), *dedesus* : *cist aient seignoremment dedesus tei* (Benoît, Chron. 39516); ensuite avec *par*, et d'abord *par de* : *par de treis parz les assaillirent* (27956), et puis *par entre* : *l'ewe que cist unt par entre lur enemis prise* (IV Livr. 213), *par devers* : *Jakemes Blians qui fu nes par devers Blavegnies* (H. Val. 633), *par endroit* : *chascuns ot duel et honte par endroit sa moillier* (Ch. Sax. I, 131), *par delez* : *pres de Fese par delez Oise* (Ccy 1817), *par sus* : *par sus les morz passent li vif* (Benoît, Chron. 5326). Enfin doit encore être cité *apres*, qui a peut-être été influencé dans sa forme par *apruef* (p. 164). De ces nombreux composés, la langue moderne n'a conservé que ceux qui ont été cités en premier lieu : *dessous*, *dessus*, *devers*, *envers*, *après*, ensuite *par dessus*, *par dessous*; en outre elle a créé les nouveaux types *d'après*, *d'entre* et *d'avec*. On voit donc que le français moderne est plutôt antipathique à la juxtaposition de préposi-

tions; mais L'ESPAGNOL ET LE PORTUGAIS l'affectionnent d'autant plus. Dans la période préhistorique déjà, *pro* et *ad* furent réunis, d'où l'esp. *para* issu d'un plus ancien *pora*, port. *para* : cf. en a.-esp. *tornos pora su casa* (Cid 49), *vos conseiastes pora mi muert* (2676), *de Castiella vos ides pora las yentes estranas* (176). Au lat. *depost* répond en a.-esp. *empos*, *apos* et encore aujourd'hui la forme *despues* déjà étudiée à la p. 167; on a encore d'autres composés dans *por entre* : *habiendo andado una buena piezu por entre aquellos castaños* (D. Q. 1, 20), *unos de entre* : *unas casas, de entre las cuales advirtieron que salia el ruido* (ibid.), *de á* : *dos hombres de á caballo, dos de á pié* (D. Q. 1, 22), *dos mozos de á pié* (36), *los quatro de á caballo* (ibid.), *una cortina de gasa con sus listas de encajes, de á seis maravedis la vara* (Fray Ger. I, 1, 4), *de por* : *esta gente va de por fuerza* (D. Q. 1, 22), *de hácia* : *venian de hácia el lado de la espesura* (Trueba, H. Cid 47), *por en* : *alegre por en cosas atales* (Berceo, Sil. 299). De même le port. a *por sobre* : *e eu vos digo que vi asi nadar por sobre a agoa como se fosse madeiro* (Graal 7), *de entre* : *mas Marte . . . De entre os deoses em pé se levantava* (Lus. 1, 36), *de dentro* : *virom, que os ladridos de dentro d'ella saiam* (Graal 59), *de ante* : *partiosse de ante a porta do castello* (127), *para com* : *cheio de saudade e gratidão para com os anctores de seus dias* (Gomez de Amorim, Am. patr. 236), *a senhora Theresa era para com elle d'uma amabilidade monstruosa* (Diniz, Pup. 110), *de plus* en a.-port. *perante* : *este homem foy chamado perante el rey* (Rom. XI, 384), *dentro em* : *dentro em pouco* (Diniz, Pup. 71). Puis sont également à citer ici *apos* : *logo foy alla apos elles* (Graal 7) et *em pos* : *como se corresse em bos elle* (72).

Concernant *au-dessous de* et les autres cas si nombreux où *de* se présente à la seconde place, v. § 269 sqq. On n'a pas cité le franç. *dès* parce qu'il est plus que douteux qu'il provienne de *de ex*. On peut contester que l'ital. *da* soit composé de *de ab*, opinion encore défendue par HAMP, Arch. lat. lex. V, 365 et G. KÖRTING, Handb. d. rom. Phil. 502. Comme il ressort des exemples cités plus haut, jamais deux prépositions de sens identique ou presque identique ne sont unies l'une à l'autre. Mais cependant il y a si peu de différence dans la signification entre *de* et *ab* qu'on pourrait voir dans leur combinaison un simple renforcement de l'idée exprimée par l'un des deux; toutefois jusqu'à présent l'existence de ce genre de renforcements

n'a pas encore été démontrée dans le domaine des prépositions latino-romanes. D'ailleurs le sens aussi ne s'accommode pas de cette explication. Les combinaisons étudiées au § 245, où *da* correspond à un *ad* des autres langues, montrent clairement que *ad* se trouve conservé dans ce *da*, ce que confirment non moins clairement les exemples espagnols de *de á* ci-dessus mentionnés. Mais puisque *da*, pour une partie de ses fonctions, dérive certainement de *de ad*, on ne pourra pas lui attribuer avec Körtling une double origine, si même en d'autres cas (§ 245) cette dérivation n'est pas tout à fait aussi évidente. Dans une proposition comme *vengo da lui* (je viens de lui), on est aussi bien fondé à tirer *a* de *ad* que dans le franç. *je viens de chez lui*, et c'est ainsi que toutes les fonctions de *da* se laissent ramener à *de ad*. Au surplus, puisque le romain ignore entièrement *ab*, *de ab* devrait avoir existé déjà en latin, et alors il aurait sans doute, aussi bien que *abante* etc., laissé des traces dans la littérature. Or il n'y a pas de traces de ce genre : Hamp ne peut signaler qu'un *dab* dans la *lex romana uticensis* (ix<sup>e</sup> siècle), mais ce *dab* naturellement n'est rien autre qu'une fausse latinisation. En dehors de l'Italie, *da* se trouve encore dans le Tyrol. Le roum. *spre*, qu'on fait venir de *exper*, représente plutôt *super* (Zs. XXII, 492-496). Sur l'a.-franz. *enz en la ville*, l'a.-ital. *poi dopo la morte* et autr. combinaisons sembl., v. § 274. Naturellement il faudra bien distinguer, des cas ici traités, ceux où une préposition est unie à un substantif, comme c'est le cas dans le franç. mod. *outré-mer* et autr. sembl. Si l'on dit aujourd'hui *d'outré-mer*, il ne s'agit pas d'une juxtaposition de deux prépositions, mais de l'union d'une préposition avec un substantif qui par hasard est issu de la juxtaposition d'une préposition et d'un substantif.

§ 133. Le REDOUBLEMENT, c.-à-d. la répétition d'un seul et même mot, est une manière de renforcer l'idée qui est surtout propre à l'ITALIE. Bien qu'elle soit particulièrement fréquente (165) avec les adverbes : *piano piano* (tout doucement), d'autres espèces de mots y participent cependant aussi : cf. *il faccione diventò amabile amabile*, *il vocione dolce dolce* (Fogazzaro, Picc. Mondo 13), *diventò rosso rosso* (79), *se nulla nulla sperasse di esser esaudito* (Barrili, Nott. Comm. 21), *una povera artista, quando sia nulla nulla piacente della persona* (233), *tratto tratto sotto i contorcimenti dei margini uscivano in una traccia sanguigna le righe e perfìn le parole dov'era passata l'anima del filosofo* (De Marchi, Giac. id. 295), *fa caldo caldo* etc. Il va de soi que la littérature dialectale présente encore plus d'exemples de ces façons de parler tout à fait populaires : cf. en sic. *na picciotta*

*povira povira* (Fiabe 89 : une pauvre, pauvre femme), *lu tagghia pezza pezza* (92 : il le taille en mille pièces), *lu riuzzu pirò ija spii spii* (Bibl. IV, 195 : le roi cependant cherchait attentivement), *primu primu è chi cci voli un figghiu settimu qualunqui* (193, en tout premier lieu un septième fils est nécessaire) etc., en abruzz. *caccenne caccenne l'acche* (Trad. abr. 2, 5 : tout en puisant l'eau), *tajjenne tajjenne la reccote ze tajjette nu dite* (4, tout en coupant la viande, il se coupa un doigt), tournure fréquente avec le gérondif. En dehors de l'Italie, le redoublement se trouve surtout en PROVENÇAL MODERNE : cf. *eiè fasié plan-plan mouri li veno* (Mistral, P. R. 150 : et la faisait doucement défaillir), *e tau lou pèis, que l'aigo ie treboulon, lèu-lèn que nado* (254, et tel que le poisson dont on a troublé l'eau nage vite), *mai i a pertout si remudo-remudo* (198, mais les vicissitudes sont partout), etc. Il est également en faveur dans le ROUMAIN : cf. *oamenii unblaui cete cete prin cetate* (Basmé 36, 22 : la foule allait lentement, lentement par la cité), *făcu doi feşilogoşeşi cu totului totului de aur* (Basmé 63, 17 : elle accoucha de deux princes entièrement en or), *un codru mare mare* (259, 10 : une grande, grande forêt), *o însofire ce nu-i venea la socoteală de loc de la* (258, 11 : un mariage qui ne lui convenait absolument pas), *smeul nu este tocmai tocmai de temut* (259, 31 : le géant n'est désormais plus à craindre), *când o vâzú lupul, paci paci era să uite pentru ce venise* (78, 7 : quand le loup la vit, il oublia presque pourquoi il était venu), *împăratul vâzând merele, mai mai era să-şi iasă din minţi de bucurie* (74, 14 : l'empereur, en voyant les pommes, faillit perdre l'esprit de joie) etc. Il n'y a pas de différence lorsque le second mot est muni d'un suffixe, comme en lomb. *nöf novent* (II, p. 603), en prov. *lou blound calandre emé l'Angloro tout plan planeto s'eron ramba* (Mistral, P. R. 180 : le blond galant et l'Anglore avec lui tout doucement s'étaient réfugiés), en roum. *petrecca singur singurel* (Basmé 146, 1 : il vivait absolument seul). Il va sans dire qu'on rencontre aussi dans les autres langues des exemples isolés : cf. p. ex. en esp. *os ruego que encaminéis luego luego esta carta* (D. Q. 1, 27), mais ici il s'agit seulement de phénomènes occasionnels.

§ 134. Un genre particulier de redoublement se trouve dans l'ital. *tutto a motto a mottto* (Nov. 17 : tout à fait mot à mot),

*un nomato Saidas vicino del ditto Josafac a muro a muro* (Serc. 326), *a corpo a corpo* (Leop. 132) et aussi *tremo a verga a verga* (Lasca 125, 26), ensuite *a poco a poco* (peu à peu), *a foglio a foglio* (feuille à feuille), *a solo a solo* (seul à seul), *ad ora ad ora* (de temps en temps), *a uno a uno* (un à un), *a due a due* (deux à deux) etc. En pareil cas, les autres langues n'emploient qu'un seul *a* (§ 251); on pourrait donc peut-être admettre que la tournure italienne est le résultat d'une tendance à assimiler entièrement les deux membres, c.-à-d. encore une fois de la préférence accordée au redoublement : *a corpo a corpo* serait donc une modification de la tournure plus ancienne *corpo a corpo*.

§ 135. C'est encore un autre phénomène que ce redoublement du verbe qui est propre au TYROL et au CANTON DES GRISONS : cf. en lad. *temçi me temi* (Stories 17, 103 : craindre je crains) au sens de « je crains beaucoup », *invie per keš inviciel* (201, inviter c'est pourquoi il invite), *mankye ne mankya Fridolin* (217, manquer il ne manque pas Fridolin), *aldi i aldiven* (246, on l'entendait) etc., en bas-eng. *hir vâinal* (il vient certainement), *savair sal er ell, mo nō usē bain* (lui aussi le sait effectivement, mais pas aussi bien), *livrar ka tū na livraš kvešt lavur fris duman, ši* (si tu ne livres pas ce travail pour demain, alors... ). Si l'on considère que l'infinitif dans ces exemples occupe toujours la première place, peut-être pourra-t-on expliquer cette tournure de la manière suivante. Nous devons prendre comme point de départ la question et la réponse prononcées sous l'empire de l'émotion. Ainsi, pour nous en tenir (167) au premier exemple, on raconte quelque chose qui, de l'avis du conteur, pourrait provoquer de la crainte chez un des auditeurs ou chez tous. Un d'entre eux repousse cette pensée en demandant avec indignation : « Craindre?! Je ne crains pas. » En conséquence, à l'origine il devait y avoir une pause entre l'infinitif et le verbe personnel. Plus tard, naturellement, la formule finit par devenir, comme expression de l'intensité d'une action, plus fixe et par conséquent plus générale. Cf. l'Appendice.

Indépendamment de ces phénomènes que nous nous bornons à indiquer, il y en aurait encore à mentionner toute espèce d'autres, à

propos desquels on peut se demander s'ils appartiennent plutôt au domaine de la stylistique ou de la grammaire. Consultez p. ex. ce que A. TOBLER réunit sous le titre de *Asyndetische Paarung von Gegensätzen*, Beitr. 2, 114-150 et les travaux qui y sont cités.

## II. Mots hétérogènes

§ 136. Pour étudier la signification des formes flexionnelles, il n'a pas été besoin de faire une distinction entre adjectif et substantif (v. § 5 sqq.), et l'on a montré au § 124 aussi combien est peu marquée la limite entre les deux classes. Au contraire, dans l'exposé des groupes de mots, on peut adopter cette division, car la différence syntaxique la plus essentielle entre les deux espèces de mots consiste précisément en ce que l'une exige presque toujours la copulation tandis que l'autre se contente en général de la simple juxtaposition. Partant de là, dans la formation des groupes constitués par juxtaposition de mots dissemblables, il y a lieu de considérer le substantif avec un adjectif, avec un nom de nombre, avec un pronom, l'adjectif avec un nom de nombre, avec un pronom, le nom de nombre avec un pronom. Ensuite il faut aussi examiner l'union des adverbes avec des substantifs et des adjectifs. Enfin l'on pourrait même considérer comme un groupe une préposition et un substantif, car au fond le franç. *de famille* peut être, aussi bien que *grande famille* p. ex. ou *la famille* etc., considéré comme une juxtaposition de deux mots différents. Si l'on voulait opposer à cela que *de*, dans *père de famille* p. ex., sert purement et simplement de copule, ce qui exclut tout rapprochement avec *la famille* etc., l'objection est incontestablement fondée, mais (168) elle ne s'applique pas à des combinaisons comme *en ville, au soir* etc., c.-à-d. par conséquent à la plupart des prépositions notamment qui désignent le lieu et le temps. On pourrait alors renvoyer au prochain chapitre *de copulatif* etc., mais traiter ici *en ville* etc., et en réalité on peut invoquer en faveur de pareille séparation plus d'une considération. Si néanmoins elle n'a pas ici été adoptée en ce sens et si l'on a préféré réserver *en ville, au soir* etc. pour le troisième chapitre, la raison en est principalement que le développement historique, les empiè-

tements graduels des prépositions sur les tournures sans préposition ne peuvent être exposés que là dans un tableau en quelque sorte synoptique. — Les combinaisons possibles qui viennent d'être énumérées, sont naturellement loin d'être également fréquentes et également importantes pour la grammaire. C'est ainsi que, si nous laissons de côté les questions d'accord et de non-accord, qui concernent uniformément tous les mots à flexion, il n'y a presque rien à observer sur la combinaison du substantif et de l'adjectif, encore moins sur celle du nom de nombre et du pronom, mais d'autant plus sur celle du pronom et du substantif. Plusieurs combinaisons, autant qu'elles ont en somme besoin d'être mentionnées, comme deux adjectifs avec un substantif ou un pronom avec un adjectif et un substantif, ne l'ont pas été séparément : elles ont été étudiées avec les combinaisons simples auxquelles elles correspondent.

§ 137. Du moment que des mots à flexion peuvent être unis entre eux, l'ACCORD EN GENRE ET EN NOMBRE est requis; ceci n'a pas besoin d'une démonstration spéciale. Il y a cependant quelques EXCEPTIONS qui sont à signaler. C'est seulement au point de vue de la graphie que le franç. *nu-tête* est étonnant à côté de *tête-nue* : cette graphie est phonétique dans *nu*, historique dans *nue*; l'a.-franç. *nue teste* s'est changé en le franç. mod. *nu tête* de la même manière que l'a.-franç. *véraiment* en le franç. mod. *vraiment*, et l'explication est la même pour *minuit* de *mienuit*, *mi-carême* de *mie-carême*, *demi-heure* à côté de *une heure et demie*. Au contraire, il y a une véritable violation de la règle en premier lieu dans l'ital. *che cos' altro* (Barrili, Nott. Comm. 277), *un bel nulla* (39), le prov. *re nascut* (Gir. Ross. 4087), l'a.-port. *algun rem* (F. Sant. 545) et autr. sembl., où le substantif a la signification générale qu'adopte d'ordinaire le masculin issu du neutre latin; c'est pourquoi l'adjectif revêt la forme masculine (cf. sur ce point le § 350). Ensuite il existe une série d'adjectifs qui peuvent s'employer sans flexion. C'est d'abord SOLUS : en a.-ital. *una sol cosa* (Castiglione, Courtis. 1, 121), *una sol volta* (Berni, Rol. 28, 38), *una sol voce* etc., en a.-franç. *de sol la joie de cest non* *Que je sui vostre chevaliers* *Ai ie mont* (Mér. 1158), *mais seul sa fille li oïroit* (Brut 1860),

en esp. *con solo la imaginacion*, et avec le même sens PURUS : *an pur sa gouelle* (Rom. Past. II, 27, 19) à côté de *en pure ma chemise* (A. A. 614). C'est ensuite TOTUS : en sard. *tottu custas cosas naratas* (Arch. Glott. XIII, 6, 14 : toutes ces choses narrées), *sos bandos tottu* (7, 36 : toutes les ordonnances), en obw. *tutt la cuort* (toute la cour), *tutt las caussas* (toutes les choses) etc.; on trouve aussi *tutta*, l'ancien neutre pluriel, en ancien engadin : *cum tuotta seis artikels* (avec tous ses articles) et autr. sembl. Viennent ensuite, mais seulement unis à une préposition, IPSE : en ital. *lungbesso la strada* et les formes correspondantes *sovresso* et *con esso*, en a.-franç. *en es l'heure* à côté de *par esse la chariere* (Ph. Thaon, Comp. 1433); MEDIUS : en ital. *in mezzo l'acqua* (Arioste, Cass. 1, 5), *per mezzo la campagna*, en a.-franç. *en mi la pree*, *par mi l'ost*, en prov. *en mieg la sala* (Appel, C. 3, 293), de même en esp. *en medio*, *por medio*, en port. *em meio*, *por meio*, SUMMUS : en a.-franç. *en som le tertre*, *par som l'aube* (G. Bourg. 281); cf. en obw. *ci sgulaus tochen il pli sisum una plonta* (Sürs. Märch. 20, 34 : il s'est envolé au sommet d'une plante). Enfin reste encore le franç. *plein* dans *il a de l'argent plein la poche*. Le caractère commun de tous ces adjectifs, c'est que, lorsqu'ils se rencontrent avec un substantif déterminé, ils se placent soit derrière le substantif, soit devant l'article et non, comme c'est ailleurs la règle, entre l'article et le substantif (voy. Chap. 6), ce qui donne à penser qu'à l'origine il y avait ici un emploi non pas adjectif, mais adverbial, de sorte donc que l'a.-franç. *seul la fille li otroit* signifie littéralement « qu'il lui octroie seulement la fille » et non « la fille seule ». Plus tard, alors, il s'est produit des modifications fréquentes et de nature variée. Tantôt, en effet, comme pour *solus* en italien, la forme non-fléchie (adverbiale) a persisté même dans la position d'un pur adjectif; tantôt, au contraire, en vertu d'une attraction grammaticale, sans d'ailleurs changer de position, l'adjectif non-fléchi a été remplacé par la forme fléchie : c'est ce qu'on a vu ci-dessus par le franç. *pure* et aussi ce que fait ressortir le rapport du sarde *tottu sas feminas* avec l'ital. *tutte le femmine*. En ce qui concerne le rapport historique entre les deux tournures, la plus ancienne à



tout prendre est la forme non-fléchie : il ne peut subsister quelques doutes que pour l'a.-franç. *es*, car le Comput, ce texte si ancien, contient précisément *es* fléchi. D'autre part il ne faut pas perdre de vue que le mot disparaît de bonne heure en somme de la langue, ce qui rend impossible une extension de la forme fléchie. — Il y a, maintenant, encore d'autres cas. Si le franç. mod. dit *Catherine le Grand*, c'est purement et simplement parce que *le grand* est une formule qui est ajoutée au nom des princes remarquables, sans que celui qui parle se représente avec précision le sens originaire et le rapport grammatical de cette formule avec le nom propre : c'est pourquoi elle reste invariable même quand celui-ci est du féminin. Autre cas : le sic. *poku yorna* doit avoir été déterminé par l'analogie de *du*, *tri*, *kwattru*, *činku*, *ottu* etc. *yorna*. En territoire français il faut ensuite citer encore *feu* et *sauf*. Le premier se présente sous une double forme : *feu ma mère* et *la feuè mère*. Mais au xvii<sup>e</sup> siècle encore on employait *feuè* à la première place aussi, et comme, à l'époque où *feu* non-fléchi apparaît, *feu* et *feuè* s'étaient depuis longtemps confondus dans la prononciation, il ne faut probablement voir dans la différence imposée aujourd'hui entre *feu* fléchi et non fléchi qu'un caprice des grammairiens, et *feu* employé comme féminin ne doit être qu'une graphie phonétique qui a été facilitée par la place qu'il occupe. En ce qui concerne *sauf*, Rabelais emploie encore *sauve* avec les substantifs féminins; d'un autre côté le vieux français connaît déjà *sauf* non-fléchi. Cet adjectif aussi se trouve toujours devant l'article ou le possessif : il en résulta que peu à peu le sentiment de la véritable nature du mot finit par se perdre et qu'ainsi la flexion fut abandonnée, comme dans les cas qui doivent être examinés au § 138.

Cf. H. MORF, Phil. Abhandl. Schweizer-Sidler gewidmet, p. 76-78.

§ 138. En outre il faut étudier le rapport des participes avec le substantif dans les CONSTRUCTIONS PARTICIPIALES ABSOLUES (§ 421). En effet, la règle fondamentale de l'accord, en ITALIEN notamment, est souvent violée. Lorsque Sacchetti dit

(171) *misurate le canne e pagato, il Friolano se ne fa porare il panno* (92), on pourrait justifier ce non-accord en admettant que *pagato* a dans la pensée une valeur tout à fait générale et que le rapport avec *canne* est supprimé à dessein. Mais en somme on peut dire qu'il y a accord quand le nom par rapport au participe joue le rôle de sujet, et non-accord quand il joue celui de régime : cf. *venutane la sera e il Pilucca trovato i compagni* (Lasca 182, 9), *letta e riletta la lettera e molto bene consideratola* (194, 23), *rasciutto le lagrime* (Sacch. 47), *datogli la borsa* (Serc. 39), *libero le gambe* (41), *dimenato la coltella* (Lasca 153, 25), *toltoeci tutta la roba* (155, 32), *fatto della necessità virtù* (91, 14), *trattone pochissime* (Leop. 178) etc. à côté de *colti quelli frutti* (Sacch. 91), *udite le strida* (Lasca 59), *considerate le parole, veduti gli atti* (156, 7), *chiamata la serva* (194, 21) etc. En FRANÇAIS, les principaux cas à examiner sont *excepté, réservé, vu, entendu, oui, attendu, compris, passé, supposé, approuvé*, qui sont invariables devant le substantif et variables après, ensuite *hormis*, forme moderne de *hors mis* et qui maintenant a pris absolument la valeur d'une préposition, et également *ci-joint, ci-inclus*. On peut déjà signaler quelques exemples de l'absence de flexion dans la période la plus récente du vieux français; cependant on peut toujours se demander si, abstraction faite de *compris, hormis* et *ci-joint, ci-inclus*, l'invariabilité graphique n'est pas une conséquence de l'invariabilité phonétique. Mais, en tout cas, il est certain que, grâce à leur position devant l'article, les participes sont descendus de plus en plus au rang de mots apparentés aux prépositions, et c'est grâce à cela qu'ils ont pu se passer de flexion. — Les LANGUES DE L'EST semblent peu riches en phénomènes de ce genre : *excepto, incluso, salvo* en esp. mod. sont peut-être des gallicismes.

§ 139. UN SEUL SUBSTANTIF peut être accompagné de PLUSIEURS adjectifs puisque naturellement on peut à un même mot attribuer à la fois plusieurs propriétés. Sur ce point il n'y a pas lieu d'insister ici davantage parce qu'il est permis de remettre à plus tard la question de la place respective des adjectifs et de leur union possible au moyen de *et*. Mais pourtant il faut encore signaler une particularité. En effet, le franç. *une jolie*

*petite femme* est susceptible d'un double sens : celui qui parle (172) peut appliquer à une femme les deux épithètes *joli* et *petit*, mais il peut aussi considérer *petite femme* comme une seule idée, à laquelle il attribue alors le prédicat *joli*; par conséquent le sens peut être ou bien *une jolie, petite femme* ou bien *une jolie petite-femme*, et dans ce dernier cas *joli* est donc le seul caractère par lequel l'individu désigné se distingue d'autres individus semblables, c.-à-d. appartenant aussi au genre *petite femme*. Il suffit d'avoir signalé cette particularité, qui reparait naturellement dans les autres langues. Au demeurant, c'est par l'examen du contexte qu'on décidera, dans chaque cas spécial qu'on rencontrera, quel est le rapport des deux adjectifs avec le substantif.

§ 140. LES TERMES DE QUANTITÉ INDÉTERMINÉS, dans une proportion moindre les déterminés, sont encore unis par *de* au substantif qu'ils spécifient (§ 236). Toutefois, on peut en même temps recourir aussi à la simple juxtaposition : c'est même absolument la tournure habituelle avec les noms de nombre et naturellement avec les mots de valeur adjectivale, comme *multus*, *paucus* etc. Seulement à ce propos il faut rappeler qu'en vieux français *mout moult*, *poi poie* dans l'emploi d'adjectif sont en somme rares et surtout confinés dans les textes de l'Ouest : c'est ainsi qu'on les trouve chez Benoit, dans le Roman de Thèbes, chez Marie de France etc.; *mout* est aussi dans le Roland : *escuz unt genz de multes cumnissances* (3090). Un fait plus important, c'est que des mots à valeur originairement substantive ou adverbiale apparaissent aussi dans la fonction d'attributifs et adoptent ensuite en partie aussi la forme adjectivale : cf. les exemples, déjà cités à la p. 161, du franç. mod. *force argent*, a.-franç. *maint, mainte*, puis ADSATIS : en ital. *assai tempo, assai terre*, en a.-franç. *pele-rins assez* (Villeh. 44), *assez or et argent* (Froiss. 1, 1, 915), qui se trouve même encore chez Marot, mais plus guère dans la suite, en esp. *asaz tiempo, asaz razones*, qui a disparu de l'usage. Le sens est le même dans l'ital. *abbastanza*, p. ex. *abbastanza cittadini* et autr. sembl., puis dans le roum. *destul*, qui dès le début n'a que la valeur adjectivale. Il y a eu outre

PLUS et MINUS : en ital. *più giorni* (plusieurs jours), *i più uomini* (la plupart des hommes), *meno valore, manco parole*, en esp. *mas tierra, estaban mas tiempo en la ciudad, mas dias, menos sabor, menos palabras* etc., et de même en portugais. L'ital. *nulla bene*, le franç. *rien autre chose* ont peut-être aussi leur place ici, sans compter le pluriel de *mille*, car une tournure (173) lat. comme *quattuor milia hominum* n'a pas pour correspondante en roman la construction avec *de*, mais une simple juxtaposition : en ital. *quattro mila uomini*, franç. *quatre mille hommes*, esp. *cuatro mil hombres*. Avec l'idée de « fois », la juxtaposition s'opère avec une extrême facilité, et elle est suivie d'une identification complète aux adjectifs : en a.-prov. *ganre vegadas, pro vetz* (B., C. 276, 13), en a.-franz. *soventes foiz*, en a.-mail. *sovençe fiadbe* etc.

§ 141. La combinaison du PRONOM et du SUBSTANTIF qui est de beaucoup la plus importante est celle de *ille*, en partie aussi *ipse* ou *eccille*, avec un nom, pour le faire ressortir dans la masse de tous ceux de même nature, pour le représenter comme un objet connu, déterminé. Les débuts de ce phénomène appartiennent déjà au latin, ce qui résulte notamment de la grande concordance de toutes les langues romanes dans l'emploi de nombreux types de la forme déterminée. Mais, d'autre part, il est facile de voir que l'extension actuelle de cet emploi ne s'est accomplie qu'au cours des siècles. En ce qui concerne la répartition des trois pronoms usités comme ARTICLES dans cette fonction, les indications nécessaires sur *ille* et *ipse* ont déjà été données au t. II, § 106. *Cil* est assez fréquent en vieux français, notamment dans l'épopée, bien qu'il ne soit pas non plus étranger au roman d'aventures ; des phrases comme *jo vus ferai cele teste colper* (Voyage Charlemagne 42), *a l'entrée de mai, chelle douche saison que florissent chil pré, chantent chil oisseillon* (Bast. Bouill. 2), *des mes chargent et cuevrent toz cez dois* (Mér. 1269) se rencontrent à chaque pas. Particulièrement probants sont des cas tels que *qui lors veïst cel baiseïs, La joie et cel acoleïs* (Ille 4983), où *cel* et *la* se trouvent sur le même rang. Parmi les patois modernes, ceux de la Picardie surtout paraissent être en train de rempla-

cer le par ce : cf. p. ex. à Démuin *eš tã e ē muvãs* (le temps devient mauvais), *truvé š mügú* (découvrir le pot aux roses), *eš soleil il e kušé* (le soleil est couché), tandis que *la, du, des, de l'* etc. persistent. — En ROUMAIN aussi, *cel* a souvent presque la même valeur que l'article : cf. *ferice de omul ce n'a m̃arge in sfatul celorũ fãrã de liage* (Dosoſteiu I, 1 : heureux l'homme qui n'a pas été au conseil des impies), *cã celor direpți Domnulũ le viade* (I, 25 : les hommes droits, le Seigneur les voit), *den cel d'ĩntãũ pãnã la cel mai de apoĩ* (Gaster II, 70, 4 : depuis le premier jusqu'au dernier), *cel d'al șaptelea* (Basme 258, 9 : le septième) etc., sans tenir aucun compte de *omul cel bun* (§ 158). (174)

§ 142. En tout premier lieu, des noms d'objets qui se rencontrent en un grand nombre d'exemplaires, se sont ensuite attaché *ille* lorsqu'en exprimant quelque chose à propos de l'un d'entre eux on désirait attirer l'attention sur lui, qu'on voulait le faire ressortir comme connu parmi les autres individus semblables et qu'il était de cette manière individualisé vis-à-vis de ceux-ci. Naturellement l'observation peut également s'appliquer à plusieurs individus, de sorte donc que singulier et pluriel de la forme déterminée sont également anciens. Or de là découlent d'abord deux conséquences : la première, en effet, est que le cas régime en vieux français et en provençal, et le substantif, dans les autres langues, lorsqu'il est régime ou précédé d'une préposition, n'admettent pas l'article à l'origine; et la seconde, c'est que les noms d'objets qui ne se rencontrent qu'en un seul exemplaire, par conséquent les noms étudiés p. 31-37 et qui ne s'emploient qu'au singulier, n'ont pas besoin d'une forme déterminée. Telle est en fait la situation, surtout dans les plus anciens textes romans. Mais, au cours des siècles, il se produit par des procédés divers une extension de l'article; peu à peu il conquiert également ces domaines dont il était à l'origine exclus, ce qui s'opère, il est vrai, dans chaque langue par un procédé différent. En effet, comme on le montrera aux § 157 sqq., il s'introduisit aussi, dès les premiers temps, dans les cas qui viennent d'être cités et qui autrement l'excluent, lorsque le mot en question, au lieu de se trouver seul, faisait partie d'un groupe de mots.

Mais de cette façon il perdit graduellement en indépendance; il apparut comme le compagnon permanent du cas sujet, de sorte donc qu'à côté de *ille pater*, dès qu'on n'attachait pas une importance prépondérante au sens purement abstrait de *timor*, à l'idée qu'il exprime, s'introduisit aussi *ille timor*. Il arriva aussi que le nominatif *ille pater* fut d'autant plus facilement doté d'un cas oblique *illu patre* ou prépositionnel *de illu patre* qu'au nominatif indéterminé *pater* correspondait aussi un cas oblique *patre* et un cas prépositionnel *de patre* ou bien qu'au nominatif *ille bonus pater* correspondait un cas oblique *illu bonu patre* et un cas prépositionnel *de illu bonu patre*.

(175) § 143. Voici quels sont à peu près les OBJETS QUI NE SE RENCONTRENT QU'EN UN SEUL EXEMPLAIRE. C'est d'abord, partout et toujours, le NOM DE DIEU : en roum. *Dumnezeu*, ital. *Dio*, franç. *Dieu*, esp. *Dios*, port. *Deus*, tandis que *Christus* est hésitant, c.-à-d. qu'en vieux français p. ex. jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle il est entièrement dépourvu d'article et que même aujourd'hui il n'en est pas encore toujours accompagné. DIABOLUS et les divers mots qui le remplacent (en ital. *nemico*, en a.-franç. *anemi*, *aversier*, *maufé* etc.) présentent généralement l'article, attendu que la religion chrétienne admet d'ailleurs plusieurs diables; toutefois l'a.-franç., prov. *deable* est assez fréquent, et Molière encore connaît l'imprécation *diable emporte*. Ensuite il faut citer quelques personnifications, et avant tout AMOR; ce n'est pas seulement au moyen âge qu'il est généralement considéré comme une personne : cf. notamment encore chez Cervantès *la bandera de amor y de la caballeria* (D. Q. I, 25), NATURA en vieux français jusque pendant le xvii<sup>e</sup> siècle, mais aujourd'hui *la nature* : en ital. *natura vuole che l'anima della mia amante sia invisibile* (Annunzio, Tr. M. 15), en esp. *la vibora no merece ser culpada por la poxona que tiene por habersela dado naturaleza* (D. Q. I, 14), *como si en ella quisiera poner naturaleza un simbolo vivo del eterno y capital dualismo del arte* (Galdós, L. Roch I, 107), FORTUNA : en ital. *tolle ogni altro ben fortuna* (Arioste, Rol. 3, 37), en a.-franç. *or lerai donc fortune corre* (Ruteb. 2, 134) et avec le même sens *se destinée P ainsi consenti* (Mon. Guill. pr. 24, 9), mais au

xvi<sup>e</sup> siècle on a déjà le plus souvent *la Fortune*. PARADIS, PURGATOIRE et ENFER se présentent de préférence avec l'article dans les plus anciens textes romans; cependant le Français Raoul de Houdenc p. ex. l'évite, ainsi que Joinville plus tard, et encore au xv<sup>e</sup> siècle les Cent Nouvelles. Le prov. *Paradis terrenal* dans la lettre du prêtre Jean (S., D. 362 sq.) paraît devoir être simplement considéré comme un nom propre; cette observation s'applique également à *Palacio*, employé dans la nouvelle de Cervantès « *La española inglesa* » pour indiquer le palais du roi d'Angleterre, et à *Palattso*, qui désigne dans le patois de Rome le Vatican. On doit aussi considérer comme spécimen unique l'a.-ital. *Santa Chiesa*, a.-franç. *Sainte Église*, prov. *santa Gleya* (P. Joh. 43, 10). En ce qui concerne le SOLEIL et la LUNE, ce n'est qu'avec le premier et encore rarement que l'article n'est pas exprimé en ancien français et en provençal : en a.-franç. *ains que soliaz soit esconsés* (Durm. 3605), *quant soleilz esclarist* (Voyage Charlemagne 383), *solans leva* (Ccy 1523), en prov. *qu'aïssi com es soleils ses par* (Flam. 534), *soleil vai colgar* (Gir. Ross. 2223); mais, ce qui est étonnant, c'est qu'aujourd'hui encore cette omission est fréquente en Tyrol : cf. *apena fo kyamò s'a Brak soredd levé* (Stor. 17, 362 : à peine le soleil se fut-il levé au-dessus de Brak), *soredd çutia indo fora* (1, 95 : le soleil paraît) etc. Enfin, pour le roumain, à la place de la tournure actuelle *soarele apune* (le soleil se couche), l'existence antérieure de *soare apune* est attestée par la forme empruntée au grec moderne qui en est issue : *surupuni* (le soir vient). Pour finir, citons encore SOMNUS : en prov. *souç l'envida* (Flam. 3706), en esp. *mientras sueño le da dulce reparo* (J. Valera, Com. Mend. 188), MORS : en ital. *mostrando per lo viso agli occhi morte* (Guido Cavalc., canz. 2, 4), en a.-franç. *vienget mort sur els* (P. O. 54, 16), *mort ne loerad tei* (β. 13) etc., FOCUS : en a.-franç. *fus de sa face arst* (P. O. 17, 10), *sis devurerat fus* (20, 9) etc. L'ancien italien *parte Guelfa*, *parte d'imperio* etc. au sens de « le parti des Guelfes, le parti de l'Empire » renferme-t-il un latinisme, ou bien *parte* rentre-t-il dans la classe des noms propres? La question reste encore en suspens.

§ 144. En ce qui regarde les vrais NOMS PROPRES, les NOMS DE PERSONNES sont en général dépourvus d'article, ce qui n'a pas besoin d'être attesté par des exemples. Les exceptions seront examinées au § 150. Mais aux noms propres se rattachent souvent aussi les termes qui signifient « père » et « mère » : ainsi notamment en franç. *maman*, *papa* et aussi *grand'mère te regarde* (Gyp, Mademoiselle Ève 15), en esp. *padre dice* (Caballero, Nov. 68), *voy á ver á madre* (260) etc. Les NOMS DE PEUPLES, au contraire, exigent aujourd'hui toujours l'article au singulier : *le Prussien* (§ 152) comme au pluriel. Il n'en était pas ainsi au moyen âge; au pluriel ils en étaient assez souvent privés : cf. en a.-franz. *Franc s'en irunt en France la lur terre* (Rol. 50), *dient Franceis* (192), *Bretuns qui premerains la tindrent* (Brut M. 69); mais en même temps, dans la prose plus souvent que dans la poésie, on trouve aussi *li Franc* etc., et l'emploi de l'article s'étend à tel point qu'aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles il est de beaucoup prédominant et qu'au XVI<sup>e</sup> il est déjà presque de règle : en prov. *Aragones fan gran dol*, *Catalan e ccl d'Urgel* (B. Born 28, 33), *Rom'als Sarazis faitz vos pauc de dampnatge mas Grecs e Latis metetz e carnalatge* (G. Fig. 2, 43), en esp. *Mores le reçiben* (Cid 712).

(177) § 145. Très variée est la manière dont les langues se comportent avec les noms GÉOGRAPHIQUES. Il n'y a que le ROUMAIN qui fasse un usage absolument rigoureux de l'article, ce qui tient peut-être à ce qu'il n'en connaît pas l'emploi après les prépositions (§ 179), de sorte que le cas prépositionnel se met en opposition formelle avec le cas sujet. Or, comme les noms de pays se présentent avec une fréquence particulière au cas prépositionnel, il en résulte précisément que, lorsqu'ils sont sujets, l'opposition également établie dans les autres catégories de mots entre le cas prépositionnel et le cas sujet, a pu se produire aussi chez eux. Le FRANÇAIS MODERNE observe rigoureusement, lui aussi, l'emploi de l'article au point qu'il y renonce uniquement lorsque le nom de pays est en même temps nom de ville : ainsi *la France*, *l'Angleterre*, *le Portugal*, mais *Naples*, *Venise* etc. Toutefois en vieux français l'usage est encore très indécis. Si l'on rencontre dans le Roland *le Maine*



(2323), c'est un emploi totalement isolé; *France*, qui se présente dans l'épopée un nombre infini de fois, se trouve toujours sans *la*, et c'est aussi le cas pour la plupart des autres noms de pays. C'est seulement au cours du XIII<sup>e</sup> siècle que l'article apparaît progressivement : *Par la Borgoigne venoie* (Pr. d'Or. 186), puis il gagne du terrain et, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, l'emploi en est prescrit par le grammairien Ramus; mais même dans sa période moderne le français offre de fréquentes infractions au précepte des grammairiens; bien plus, Victor Hugo n'a pas craint d'écrire *Vive Allemagne* (Hern. 162). C'est surtout avec les noms de pays peu connus ou de peu d'étendue que règne un certain arbitraire; c'est ainsi que, contrairement à la règle, on dit *le Hanovre*, *le Salzbourg* et inversement *Terre-Neuve*. Pour les autres langues il est encore moins possible de trouver une règle; cependant l'italien montre une prédilection marquée pour l'article : *l'Italia, la Germania, la Svizzera, la Francia, il Messico, il Giappone, il Perù* etc., tandis que les langues de l'Ouest l'évitent plutôt : en esp. *la España* et *España, la Francia, el Perú, la China, el Canadá, el Japon, el Brasil*, mais *Venezuela, Chile, Mejico, Murcia* etc., en port. *Portugal, Castilla* etc., mais *o Egipto* (Rom. XI, 381). Sont à noter en a.-esp. *tierras de Valencia rremanidas en paz* (Cid 1308), *á tierras de Carrion* (2526), *en tierra de Moros* (1346), *en tierra de Carazo* (Berceo, Sil. 187), *en comarca de Silos* (336), *en begas de Carrion* (Cid 3481) et aussi *en rio de Arlanza* (Berceo, Sil. 265).

§ 146. LES NOMS DE LIEUX ET DE VILLES s'emploient généralement sans article lorsqu'ils sont d'origine antéromane ou étrangère : en ital. *Roma, Napoli*, franç. *Paris, Tours*, esp. *Madrid, Toledo*, port. *Lisbõa, Lugo* etc. Seul le ROUMAIN, tout en disant, il est vrai, d'une part *București, Iași*, met d'autre part l'article avec les noms de villes étrangères : *Londonul, Roma* et autr. sembl.; en italien *il Cairo*, dans le français du XVI<sup>e</sup> siècle *le Liège* sont de remarquables exceptions. En espagnol on rencontre *el Cairo, el Ferrol, la Meca, la Coruña, la Habana, la Veracruz*. Il en est tout autrement avec les noms d'origine romane. Dans ce cas, en italien l'article fait généralement (178)

défaut : *Castiglione, Rocca di Papa, Borgo San Sepolcro, Frassineto, Formuzo, Orvieto, Porto Venere* etc., tandis qu'en France son emploi est la règle ordinaire : *l'Isle de France et Lille, Le Blanc-Mesnil, Le Bourg, Le Bourget, Le Coudray, L'église, Le Havre, La Haye, La Rochelle, Lenoirmont, Le Palais, Les Eaux-Bonnes, Les Granges, La Chapelle, La Chaux-de-Fonds, La Ferté* et d'autres à l'infini, à côté desquels il est vrai qu'on voit figurer *Neufchâtel* et beaucoup d'autres, notamment ceux qui sont formés avec *Château*. Comme exemples analogues, on a en espagnol *la Cogolla* (Berceo, Mil. 27, 54, 56), puis *la Cebollera*, en portugais *Oporto*. Cette différence d'emploi notamment entre le français et l'italien ne pourra guère être expliquée qu'après de nouvelles recherches sur les noms de lieux ; toutefois, pour ces cas aussi, les faits examinés au § 179 conduiront vraisemblablement à la solution de l'énigme.

(179) § 147. Les noms d'ILES, de MONTAGNES, de FLEUVES, de MERS ou LACS manifestent une prédilection décidée pour l'article : cf. en ital. *la Sardegna, la Sicilia*, mais *Capri, Ischia, Procida* ; *il Vesuvio, l'Apennino, l'Etna* et ainsi probablement pour tout le reste ; *il Tevere, l'Arno* (mais l'ancien italien préfère *Arno*) etc., *il Trasimeno* ; en a.-franç. le plus souvent pas d'article, mais en franç. mod. *la Sicile, la Sardaigne, la Corse, l'Irlande* etc. à côté de *Malte, Corfon, Madère, Bourbon, Chypre* (au xvii<sup>e</sup> siècle *la Chypre*), *Candie*, antérieurement *la Candie* ; *les Ardennes, les Alpes, le Vésuve, le Mont-Cenis, le Jura, le Parnasse* etc. ; toutefois *Voiture* dit encore *Parnasse est plus grand que Moutmartre* (II, 176), *le Rhône* déjà dans la *Chanson de Roland* (1583), *la Seine, la Gironde, la Loire, la Meuse* et toujours ainsi au xix<sup>e</sup> siècle, tandis que le xviii<sup>e</sup> était encore hésitant, *le Léman, la Méditerranée* ; en esp. *el Caucaso, el Olimpo, el Tamesis* ; en port. *o Apennino, o Séquana, o Garumna, o Betis, a Madeira* etc.

§ 148. A cette catégorie on peut encore rattacher quelques NOMS DE LIEUX COMPOSÉS. On dit en ital. *Porta Romana*, et non *la Porta Romana* : cf. *la diligenza svoltò a destra verso Porta Romana* (Fogazzaro, Picc. Mondo 280), puis *Casa Ribera si era oscurata l'ultima* (159), *il tempo e la moda avevano trasformato*

*villa Caterina* (Serao, A. A. 155), *Palazzo Pitti*. En français, même usage dans *Porte S. Martin*, *Pont S. Louis* (mais le *pont des Arts*) etc. Ici aussi l'italien manifeste une tendance décidée à laisser tomber l'article en élevant au rang de nom propre un appellatif dont le sens est précisé par un nom propre.

§ 149. Comme dernier groupe, il faut enfin citer les noms des DIVISIONS DU TEMPS, c.-à-d. des MOIS, SEMAINES, JOURS, FÊTES, PARTIES DU JOUR, HEURES CANONIQUES. A toutes les époques, avec eux aussi la forme sans article a été la plus usitée; cependant l'article pénètre également petit à petit dans ce domaine : cf. en ital. *febbrajo era stato mite* (S. Farina, Cap. B. 150) à côté de *parte dell'aprile* (181), sans que le contexte permette de supposer qu'une fois le nom est pris dans un sens plus général, l'autre fois dans un sens plus spécial. En VIEUX FRANÇAIS, cf. *au Noel* (Mér. 775) à côté de *à Noel* (843), *quant midis fu passéz* (3077), aujourd'hui *Noël*, *Pentecôte*, *Pâques* en même temps que *la Pâque*, deux formes dont la différenciation est malaisément justifiable. A l'Ouest l'article est le plus souvent absent; pourtant on trouve *el mârtes se presentó en ese mismo palco vestida de blanco con camelias rosas. Ayer estaba . . . con camelias blancas . . . hoy terciopelo negro y camelias rojas* (Coloma, Pequeñ. 275).

Sur le franç. *le dimanche* (chaque dimanche), l'esp. *el lunes* (le lundi), v. § 187. Sur les § 142-149, outre le travail de Grotkass signalé au § 24, cf. encore H. HÜBNER, *Syntaktische Studien über den Artikel bei Eigennamen im Alt- und Neufranzösischen*, Kiel 1892.

§ 150. Lorsqu'ils se trouvent dans les conditions voulues (180) pour recevoir le pluriel, les NOMS PROPRES peuvent également prendre l'article, ce qui arrive donc lorsqu'ils perdent précisément leur nature de nom propre, c.-à-d. de mot ne désignant qu'une seule personne. Ainsi l'on dit donc en ital. *i due Tassi*, en franç. *les Bourbons*, *les Corneille*, en esp. *los Mendozas* etc.; voy. les exemples de la p. 33. Mais à cette observation il s'en ajoute encore d'autres. Où l'on constate les particularités les plus remarquables, c'est en ROUMAIN. On y emploie les noms de personnes en partie avec l'article, en partie sans : *Joan*, *Vasile*, *Gheorgebe*, mais *Toma*, *Socratele*, *Lupul*, *Jancu*,

*Brăteanu, Jonescu* etc. ; ainsi d'un côté les prénoms, de l'autre les noms de famille, sans que la distinction soit absolument stricte. Mais, au datif, les premiers apparaissent aussi précédés de l'article : *lui Joan, lui Vasile* et les seconds prennent soit la forme *Lupului, Tomei, Brăteanului*, soit *lui Lupul* etc. ; anciennement et de nos jours encore on a dans les dialectes *lu Joan* etc. Aux noms propres se rattachent les noms de parenté : *boul lui fiu meu* (le bœuf de mon fils), puis en vieux roumain *Dumnezeu, împărat, voda* et même des noms de femmes : *lui Ana* et autr. sembl. Si l'emploi de l'article avec les noms de famille fait penser à l'usage italien dont nous allons bientôt parler, il est au contraire absolument évident que *lui* a la valeur d'un signe casuel ou, pour mieux dire, d'un terme copulatif, c.-à-d. qu'il ne détache plus un nom propre de la série des noms semblables, mais qu'il indique le rapport grammatical dans lequel ce nom se trouve avec le substantif précédent ; par conséquent, d'après la terminologie courante, *lui* est une préposition. L'ITALIEN va plus loin en ce qu'il prépose l'article au nom de famille des personnalités connues : *l'Alighieri, il Tasso, l'Ariosto, il Gœthe*, mais *Dante Alighieri* (ou simplement aussi *Dante*), *Torquato Tasso, Lodovico Ariosto, Wolfgang Gœthe* etc. Au contraire, comme ce sont en réalité des prénoms, on dit naturellement *Omero, Cesare* etc. Les autres langues imitent l'usage italien pour les noms d'Italiens : on dit donc en franç. *l'Arioste*, en esp. *el Ariosto*, en port. *o Ariosto*, sans en faire d'ailleurs une règle absolue, car le français actuel ne dit que *Pétrarque*, et d'autre part on trouve *le Dante*, en esp. *el Dante*, ce qui est tout simplement fautif. Donc, en italien, le nom de famille est dépouillé de son individualité (181) et désigne aussi bien toute une série plus ou moins considérable d'individus de même espèce, de même que *casa* représente toute une série plus ou moins considérable d'objets de même espèce. S'agit-il alors, parmi ces individus de même espèce, d'en détacher un qui est connu, déterminé, le nom propre adopte la forme déterminée ; mais, si l'on y ajoute le prénom, il reçoit par là cette détermination spéciale, et conséquemment l'article est superflu. Ce qui étonne, c'est que cet usage soit restreint à l'Italie ; toutefois le fait peut dépendre

de la manière différente dont le nom de famille s'y est formé. En effet tous les noms de famille italiens, ou du moins une grande partie, sont originairement des pluriels : cf. *Cosimo dei Medici*, *Francesco de Sanctis* et beaucoup d'autres, surtout dans les premiers temps; cette particularité entraîna la possibilité et presque la nécessité de faire connaître par le prénom un membre isolé de la famille ou bien de l'individualiser précisément par la forme déterminée du nom propre. De cet emploi se distingue essentiellement l'usage FRANÇAIS et ESPAGNOL qui consiste à préposer l'article au nom de famille, notamment des femmes mariées; cf. en franç., quand il s'agit de femmes célèbres surtout : *la Champmêlé, une ancienne actrice de l'Opéra comique*, *la Darimat*, *la Du Parc*, mais aussi d'ailleurs : *c'est celui qui épousa la Villain-Isenghien, dont il a eu le comte de Solre qui épousa la Bournonville* (S. Sim. 6, 499), *Tu l'es fiée aux discours de la Chailot* (Rouss. 6, 77), *mais cela est vrai, petite, dit la Montmichel* (V. Hugo, N.-D. VII, 1) etc., en esp. *la González*, *la Osorio* etc., ce qui doit s'expliquer par l'impossibilité qu'il y avait de désigner autrement le sexe de la personne, qu'il était important de connaître dans ce cas. Enfin, quant aux PRÉNOMS, la règle du langage courant en ITALIE est de n'adjoindre l'article qu'à ceux de femmes : *vengo, gridò Janu alla Nedda* (Verga, Vita Campi 21), *la Nedda si fece rossa* (33) etc.; le PORTUGAIS ne connaît pas cette limitation : cf. *Pedro aproximou-se d'ella. Nunca mais, murmurou-lhe a rapariga ao ouvido, tornes a fazer uma destas, Pedro. Tambem não sei como a Guida vos deixou entrar assim. Eu lh'ò direi. Ora vamos Clara, disse Pedro, auxiliando a na tarefa da régã, não vás agora ralbar com a Margarida que mais embaraçada ficou ella ainda do que tu. Sim?!... A Margarida é outra cousa. O snr. Daniel não fallou ainda com a Margarida? continuou Clara.... O Pedro que diga. Pedro fez um signal de assentimento* (Diniz, Pup. 78). Dans quelle mesure les autres langues sont-elles d'accord avec celles-ci? C'est ce qu'il reste encore à chercher. Le prénom est donc tout à fait descendu au rang des appellatifs ou, pour être plus exact, la forme déterminée du nom propre devient si bien, dans l'énonciation, la forme normale qu'elle se présente alors aussi dans des mots qui sont

de leur nature déjà déterminés. Or, grâce à cette particularité, ces mots à leur tour se divisent aussi, quant à la forme, en deux catégories psychologiques particulièrement importantes, l'apostrophe et l'énonciation : conformément au § 176, *Pedro* en tant qu'apostrophe s'oppose nettement à *o Pedro* qui s'emploie dans l'énonciation, tout justement comme, dans *Poeta* et *o Poeta* etc., l'apostrophe et l'énonciation se distinguent aussi dans la forme. On ne voit pas clairement pour quel motif l'italien fait ici une distinction entre noms masculins et noms féminins.

Cf. pour le roumain l'étude approfondie de E. BACMEISTER, Rum. Jb. IV, 39-50.

§ 151. N'ayant à l'origine que le singulier, les SUBSTANTIFS ABSTRAITS ne sont pas munis de l'article en ancien roman. Et, en réalité, c'est ainsi qu'on lit en roum. *nedereptate nu scăzu de calea lui* (Cod. Schei. 54, 12 : l'injustice ne s'est pas retirée de son chemin), *vine blănzie spre noi* (89, 10 : il vint de la douceur sur nous), *toarnă reu vrăjmaşilor miei* (53, 7 : l'injustice retourne contre mes ennemis), *copere ruşire faţa me* (68, 8 : la honte couvre ma face) etc., en ital. *giustizia mosse il mio alto fattore* (Dante, Enf. 3, 4), *pietà mi vinse* (5, 72), *consuetudine è una seconda natura* (Giusti, Prov. 17), *affezione accieca ragione* (19) etc., en a.-franç. *crieme de mort chäit sur mei* (P. O. 54, 4), *purquei amez vus vanitet et querez menceunge* (4, 3), *cesse de ire e deguerpis de furur* (36, 8), *li tuen oil veient oeltez* (16, 3) et ainsi encore au XVI<sup>e</sup> siècle : cf. *faisant justice à vertus succder* (Rab. 3, 1), *comme vertu est de tous . . . estimée, aussi meschanceté est tost cognue et suspecte* (1, 47), en esp. *moviolos piadat* (Berceo, Sil. 593), *non le prendie talento* (9), *a algunos envidia lis tomaba* (25), *mas en los clerigos ovo envidia a nacer* (S. Mill. 100), *pusieron en su lengua virtud de prophecia* (Sil. 260), *oraba por los enfermos que diese sanidat,* (183) *a los encaptivados que diese enguedat* (Berceo, Sil. 76), *con aiuda del Criador* (Cid 2503), *assil prende sabor* (3228), *verdad digo* (2954), *espantada de mudanza tau siipita* (Amadis 2 a), *por ganar en los cielos alegria complida* (Berceo, Sil. 61) etc.

Même si les noms abstraits se trouvent au pluriel, ils

peuvent conserver la forme absolue : *richeises si vus abundant, ne voilez le cuer aposer* (P. O. 61, 10). Mais, contrairement à l'ancien usage du roman, on constate au cours des temps une extension toujours plus considérable de la forme déterminée, de sorte qu'en français moderne p. ex. les traductions des psautiers, dans les passages ci-dessus mentionnés, présentent toujours les noms abstraits avec *le, la*. Il faut y voir, non pas un changement dans la conception des noms abstraits (pour une raison qu'on ne discernerait absolument pas), mais plutôt un phénomène analogue à celui qui a déjà été exposé p. 187, à savoir que la forme déterminée s'est élevée au rang de forme normale du nom propre.

§ 152. Une place spéciale est due aux NOMS INDIQUANT LA MATIÈRE ET L'ESPÈCE. Nous avons dit p. 28 que fréquemment le singulier d'un substantif sert à désigner toute l'espèce, ou bien que le nom d'un seul individu s'emploie pour représenter la matière d'où il est tiré (p. 29). Dans les deux cas, on ne devait pas attendre d'article et, en fait, le roman primitif offre le plus souvent la forme non pourvue d'article : cf. *quant que deus fist pur hume* (Ph. Thaon, Comp. 2002), *leuns en mainte guise Mutes bestes justise* (Best. 13), *furmi n'ad d'orge cure* (482), *muguet i ot et par desus Jonchent violete novele* (Mér. 4718), en prov. *pluvier vieu de pur aire* (B., C. 335, 42). Cette tournure s'est maintenue jusque dans le xvi<sup>e</sup> siècle, où Rabelais dit (uniquement, il est vrai, avec des noms étrangers) *leur est contraire plus que le rouseau à la fougère, que le presle aux faulcheurs, que orobanche aux pois chiches* (3, 51); mais de bonne heure déjà l'article aussi s'emploie concurremment. Déjà dans le Bestiaire de Philippe de Thaon l'on en rencontre quelques cas, comme *li singe par figure, Si cum dit escripture, Ceo qu'il vait contrefait* (928), en prov. *la pantera a tan dous ale e tan be flairan que to'otra bestia* (B., C. 336, 15); dans le Bestiaire toscan-vénitien, l'article est de règle et il en est ainsi de nos jours dans toutes les langues : en ital. *l'oro è il metallo più prezioso*, en franç. *l'homme est un mam-mifère*, *le plomb est un métal aisé à fondre*, en esp. *el oro es el metal más prezioso*; cf. encore les exemples donnés aux § 20

et 21 et le franç. *entre la poire et le fromage* (About, Rom. Br. H. 209). Pour l'explication, v. § 186.

§ 153. Outre les diverses espèces de substantifs, il y a d'autres catégories de mots qui peuvent s'unir à l'article et prendre ainsi la qualité de substantifs. Ceux qui se présentent tout d'abord et dans la plus forte proportion, sont les adjectifs : en ital. *il buono* (l'homme bon ; la bonne chose), *la buona* (la bonne). A ce propos, il n'y a presque rien à remarquer sinon qu'en l'occurrence, dans une mesure qu'il reste encore à déterminer plus exactement, le ROUMAIN, en dépit de ce qui sera dit au § 177, conserve l'article même après les prépositions : *maî se întoarse în dreapta, maî la stânga* (Basmé 255, 2 : il se tourna tantôt à droite, tantôt à gauche). De même tout NOM DE NOMBRE CARDINAL et tout NOM DE NOMBRE ORDINAL peut recevoir l'article : en ital. *i tre* (les trois) en tant qu'il s'agit de trois êtres déterminés et déjà nommés. La seule particularité remarquable, c'est que l'article est également employé quand un nombre cité ou non est divisé en deux parties ou bien quand d'un nombre plus grand on soustrait un plus petit : en ital. *perdette delle dodici parti le diece* (Nov. 18), *elle non sanno delle sette volte le sei quello che si vogliono* (Bocc., Déc. 3, 4) et aussi *questo era più che i due terzi del tutto* (Alfieri ap. V.), en a.- franç. *li doi nain vienent flajolant Et li troi vienent tot chantant* (Durn. 10033), usage conservé encore en franç. mod. : *des trois les deux sont morts* (Corneille, Hor. 995) à côté de *cing pompes, dont trois apparteniaient à la ville et deux à la fabrique* (About, Rom. Br. H. 50), ensuite *un vaste bâtiment brûlait sur les trois quarts de sa longueur* (ibid.), en esp. *cuatro zagales, los dos criados y los dos amigos mios* (D. Q. 1, 23), *no haber podido enseñar más que à las dos terceras partes de la colonia española* (Coloma, Peq. 217). Au reste, pour l'article avec les noms de nombre, cf. § 173. Enfin l'on peut encore une fois rappeler ici que la plupart des langues accompagnent, dans une mesure illimitée, l'infinif de l'article et l'assimilent ainsi aux substantifs (cf. II, § 392 ; III, § 16).

(185) § 154. Après avoir ci-dessus déterminé quels sont les mots et classes de mots qui prennent l'article, nous rencontrons



maintenant cette autre question : à quels groupes de mots se joint-il ou, pour être plus exact, dans quelle mesure la réunion de plusieurs mots en un groupe exige-t-elle l'emploi ou le non-emploi de l'article ? On peut ici distinguer entre combinaison copulative et attributive et, dans ce dernier cas, entre juxtaposition et copulation. Il y a lieu d'examiner la réunion de substantifs entre eux et avec des adjectifs, des noms de nombre et des pronoms, les substantifs dans l'exclamation, employés comme prédicats, comme régimes, après des prépositions et après des adverbes de comparaison. Indépendamment de ces groupes généraux, il y aurait encore mainte particularité à mentionner. L'ital. *il dopo pranzo, conferire con voi il da farsi* (V.), *Arnoldo li scoperse il perchè ruppe col padre suo* (V.), l'a.-franç. *li fors du sens* (Mér. 745), le franç. mod. *sans souci du qu'en dira-t-on*, l'esp. *el adonde voy es la guerra*, voilà quelques exemples qu'il serait facile de multiplier et qui montrent la voie qui conduit aux combinaisons examinées au t. II, p. 617 sqq., p. 627 sqq.

§ 155. Avec la COMBINAISON COPULATIVE de deux substantifs ou avec leur JUXTAPOSITION IMMÉDIATE, s'ils se confondent dans une seule idée générale, on a coutume de ne pas employer l'article. On dit donc en roum. *ceriu și țară*, en ital. *cielo e terra*, franç. *ciel et terre*, esp. *cielo y tierra*, port. *ceo e terra*; en roum. *vară și iernă*, ital. *estate e inverno*, franç. *été et hiver*, esp. *estio y invierno*, port. *estio e inverno* etc. Il est à remarquer qu'ici aussi l'on constate au cours des temps un progrès de la forme pourvue d'article; c'est ainsi qu'à l'expression *ciel et terre* fréquente dans le Psautier d'Oxford la traduction moderne oppose *les cieux et la terre*, ou que là où la langue se contentait anciennement de *crieme et tremblur vindrent sur mei* (P. O. 54, 5), aujourd'hui elle dit *la crainte et le tremblement* etc. Au surplus, le français moderne, plus que les autres langues, paraît avoir ici renoncé à l'usage ancien. Une autre observation à faire, c'est que partout on recourt à la forme déterminée lorsqu'il s'agit, non d'une accumulation, mais d'une énumération; ainsi dans des cas comme le roum. *soarele, luna, stelele sînt trupuri cerești* (le soleil, la lune, les étoiles sont des corps célestes), l'ital. *le chiese, i palazzi, le piazze publiche, le*

(186) *piramidi . . . tutto le dirà che ella è in Roma*, où l'accumulation ne se manifeste qu'après coup au moyen de *tutto*. Il est vrai qu'il existe encore des exceptions d'un autre genre. C'est ainsi qu'on trouve assez souvent, en ancien français et en provençal notamment, des combinaisons de l'espèce qui ne présentent l'article qu'avec le second mot. Ainsi on lit déjà dans les Psautiers d'Oxford et de Cambridge (è 1) : *caval e le muntedur degeta en la mer*, tandis que la traduction lorraine, qui est plus récente, rend plus symétriquement le même texte par *il ait et cheval et chevauchour geteit dedens la meir*. Au besoin l'on pourrait expliquer la première traduction par « cheval et le cavalier qui le montait », et il en est de même avec le prov. *eu soi vera viz e · l meus paer es lo coutivadre* (Év. S. Jean 15, 1), sans qu'on puisse toutefois donner la même interprétation au prov. *e veus ostals e las maisons* (Flam. 1908), à l'a.-franç. *bouce et les iex entrebaisoient* (Chev. II esp. 12047), *Normant et li Breton unt le rei tant mené* (Rou II, 2130) etc. On ne peut s'empêcher de voir ici un compromis entre deux tournures également possibles. Celui qui parle commence comme s'il voulait unir étroitement deux ou plusieurs termes, mais il abandonne ensuite son idée première et recourt à la forme de l'énumération.

D'autres exemples de l'emploi de l'article uniquement avec le second substantif sont fournis par EBELING, Tobl. Abhandl. 342. Au contraire, que l'article puisse figurer devant le premier et manquer au second, c'est ce qui ne me paraît pas vraisemblable et en tout cas n'est pas prouvé par les exemples que cite Ebeling. Sur l'esp. *él rey y reina* et autr. sembl., v. § 226.

§ 156. Un cas spécial d'union copulative nous est offert par *unus et alter* (l'un et l'autre). Il est à remarquer que très souvent le second terme seul est pourvu de l'article : en obw. *ne in ne l'auter vuleven* (Sürs. Märch. 19, 2 : ni l'un ni l'autre ne voulait), en ital. *annunziava il viaggio di uno, il matrimonio dell'altro* (Seriao, Ad. Am. 66), en a.-franç. *en un leu . . . en l'autre* (Enéas 1425), *vos l'amez a une part et je a l'autre* (Mér. 628), en esp. *en una man y en la otra* (Trueba, H. Cid 26), *una lloraba, la otra parecia consolarla* (Coloma, Pequeñ. 234), en port. *hum e o outro corno* (Lus. 2, 72), *chamam hums Mafamede*

*e os outros Sanct-Jago* (3, 113). Mais, en même temps et, il est vrai, uniquement en français moderne, l'article se rencontre aussi devant les deux termes : cf. déjà en a.-franç. *li uns le mostre a l'autre* (Enéas 716), ou bien c'est le contraire, notamment dans l'Ouest : en esp. *alzados uno contro otro* (Amadis 35 b), *dos señoras sentadas á uno y otro lado de la chiminea* (Coloma, Pequeñ. 234), en port. *pequenos episodios corroboraram, em una e outra, estes sentimentos* (Diniz, Pup. 34). Même absence d'article dans la copulation subordonnante, surtout donc dans le cas où il y a réciprocité. En obw. figure, exactement modelée sur l'allemand « einander » (l'un l'autre), la locution *in gliauter*, donc sans qu'il y ait copulation : cf. *doveits era vos lavar in gliauter els vos peis* (Alig 57 : vous devez aussi vous laver les uns aux autres vos pieds), *vos tanejas char in gliauter* (109, tenez-vous chers les uns les autres), mais pourtant on trouve aussi *schenan els in anconter gliauter* (453, ils se disaient les uns aux autres), *els han partgiu in cun gliauter mia vestgiadira* (455, ils ont partagé entre eux mes vêtements), en port. *começaramse a catar uns aos outros* (Gaal 17), *as mulheres que umas ás outras faziam esta mesma observação* (Diniz, Pup. 66), mais en esp. *los unos á los otros non se querien asperar* (Appoll. 153) et même en roumain, malgré ce qui sera dit au § 177, *ăş luară zioa bună unul de la altul* (Basnie 275, 3 : ils prirent congé les uns des autres).

(187)

§ 157. Les COMBINAISONS ATTRIBUTIVES exigent l'article avec le terme déterminé, que cette détermination soit alors formée par une juxtaposition ou par une copulation avec *de* ou par toute une proposition. Donc, pour ne citer que des cas où autrement l'article fait défaut, on dit en roum. *Dumnezeu* mais *dumnezeu cel bun* (§ 158), *din ostrov* (de l'île, § 179) mais *din ostrovul acel, sări în curte* (il se rendit à la cour) mais *sări în curtea împăratului* (il se rendit à la cour de l'empereur), *in grădină* (au jardin) mais *în grădina ce avea* (au jardin qu'il avait), en ital. *il buono Dio, il divino amore, il Dio dei christiani*, en franç. *le bon Dieu, le grand Molière* et autr. sembl., en a.-franç. *en terre* (§ 179) mais *en la terre des vivanz* (P. O. 26, 19), *le quel descendit en barbe, la barbe Aaron* (132, 2) et

autr. sembl., en esp. *el dios todo-poderoso* etc. L'article annonce donc ici la présence d'un autre déterminatif, même dans *le bon Dieu* etc., tournures qui n'ont dû se former que par analogie avec des cas comme *Philippe le Bon* etc. sous l'influence de la place habituellement occupée par *bon*. A la rigueur, il est vrai, on pourrait admettre que, dans la combinaison de l'article avec (188) *bon dieu*, l'idée d'unité contenue dans le nom propre a été effacée par l'adjectif qui le qualifie; quand on dit *bon dieu*, on a encore devant l'esprit un autre, un *mauvais dieu*, ce qui provoque ensuite l'adjonction de l'article à *dieu* employé pour désigner un être dont il existe plusieurs représentants. Mais pareille explication est invraisemblable en soi et, indépendamment d'autres considérations, elle va à l'encontre des exemples de substantifs accompagnés de prépositions que présentent le vieux français et le roumain. Lorsqu'on entre dans les détails, on constate alors des particularités de toute espèce.

§ 158. Une place toute spéciale est due au ROUMAIN. En effet, à côté de la tournure originaire *omul bun* (l'homme bon), il emploie tout aussi bien *omul cel bun* et d'une manière analogue *fata cea mare* (la grande fille), *frații miei cea jubiți* (mes frères bien-aimés), ou bien *omul ăl bun*, où *ăl* est issu de *ille*, ou bien *tatal mieu cela nevăzutul* (C. B. II, 32 : mon invisible père). S'il est vrai qu'on peut traduire par « mon père, l'invisible » cette dernière expression dans laquelle *-a* donne à *cela* une valeur de véritable démonstratif, et l'assimiler aux phénomènes qui seront étudiés au § 252, et s'il est vrai qu'au début les autres aussi sont de même origine, il est cependant à remarquer qu'en roumain une combinaison qui servait d'abord à mettre un terme en évidence et qui remplaçait directement la juxtaposition par une énumération, a fini par prendre un sens si général et conséquemment par perdre tant de sa force qu'elle a l'air d'être une espèce particulière de juxtaposition. Une tournure plus étonnante encore est celle qu'on rencontre déjà dans certains textes anciens et même de nos jours, bien que rarement, dans la langue populaire : *omul cel bunul*, à propos de laquelle il faut observer que, chez Coresi, elle ne se rencontre guère que si la forme tonique *cela* porte sur l'adjectif, c.-à-d.

quand l'indépendance des deux mots est aussi grande que possible : *omul, acela bunul*, en quelque sorte « l'homme, celui-là, le bon ». Les faits sont encore plus caractéristiques lorsqu'un substantif est uni à un possessif, à un nom de nombre ou à un second substantif mis au datif (§ 229 sqq.). En regard de *fratele meu* (mon frère, § 166) figure *un frate al meu*; en regard de *frumosul tău condei* (ta belle plume) on trouve aussi *al tau frumos condei* et pareillement au fém. *a*, au plur. *ai ale*. On a de même alors *un prieten al tatălui* (un ami du père), *cumnatele cele tinere ale acestui domn* (les jeunes belles-sœurs de ce monsieur); en d'autres termes *al* etc. s'emploie toujours lorsque le déterminatif n'est pas immédiatement précédé de l'article postposé au déterminé. Mais en toutes circonstances *al* accompagne le nom de nombre : *rîndul al doilea* (la deuxième série), *pagina a doua* (la deuxième page). Dans cet *al* il faut naturellement voir le déterminatif lat. *ille*, ce qu'attestent notamment des exemples comme *mirosul brazilor și al florilor* (le parfum des sapins et celui des fleurs), qui sont à rapprocher directement de ceux qui ont été examinés à la p. 96. De plus, les patois de la Moldavie et le macédonien ont remplacé *al* variable par *a* invariable, ce qu'a même fait le macédonien dans des cas comme *nyellu a nyeu* (mon agneau), *cânticlu a xenilor* (le chant des étrangers) et autr. sembl., où le valaque n'aurait pas employé son *al*. Cette particularité et le fait que *ille* n'a pris que dans cette fonction la forme *al* (sinon, il devient *el* ou s'affaiblit en *ăl*), établissent que cet *al* doit être considéré comme un croisement de *a* (du lat. *ad*) avec *el* (du lat. *illu*), mais aussi que de bonne heure on a méconnu sa véritable origine et qu'alors *al* a également servi dans des combinaisons où *a* ne se justifie absolument d'aucune façon. Sont intéressants des exemples comme *voiu să văzu sufletele oamenilor dreptiloru și a păcătoșiloru* (Gaster I, 2, 24 : je veux voir les âmes des hommes justes et celles des méchants). Conformément à ce qui a été dit à la p. 96, on peut dire *sufletele oamenilor dreptiloru și păcătoșiloru* ou *dreptilor și ale păcătoșiloru*. La tournure ci-dessus coïncide avec la première des deux tournures possibles et ne s'en distingue que par l'*a*, qui joue ici le même rôle exactement que dans l'a.-franç. *la roche Spin al deable* (p. 59). Mais, comme

*a*, surtout lorsqu'il se rapportait à un mot féminin, était identique au déterminatif féminin atone, il a pu arriver, par suite du croisement entre des tournures différentes, ou bien que *a* prit aussi la place de *äl*, comme en moldave et en macédonien, ou bien que *a* combiné avec *äl* se changeât en *al*, comme en valaque.

(190)

Le double emploi de l'article sépare jusqu'à un certain point le roumain de l'albanais. Cf. B. P. HASDEU, *Le type syntactique homophile ille-bonus*, Arch. Glott. III, 420-441 et C. B. II, 609 à 687; pour *al*, TIKTIN Wb. 38, E. BACMEISTER. Rum. Jb. 54-74; ce dernier, se rangeant à l'avis de Manguuca, Nadejde et Hasdeu, admet l'influence de la prép. *a* et l'établit par d'anciens exemples.

§ 159. Si nous passons maintenant aux phénomènes communs à toutes les langues romanes, nous aurons tout d'abord deux observations à formuler sur la combinaison des NOMS PROPRES avec un ADJECTIF. Contrairement à la règle générale, l'article fait défaut devant *sanctus*, surtout lorsqu'il s'agit des saints du christianisme : en obw. *Soingt Sigisbert, Sointgia Genoveva*, en ital. *S. Giovanni, Sa. Maria*, franç. *Saint Jean, Sainte Marie*, esp. *San Juan, Santa Maria*, port. *São João, Santa Maria*. A cette catégorie encore se rattache aussi l'exemple déjà mentionné à la p. 181 : en ital. *santa Chiesa*, prov. *santa Gleya*, a.-franz. *sainte Église*, mais on ne doit plus considérer comme nom propre l'ital. *la santa Vergine*, franç. *la sainte Vierge*, esp. *la santa Virgen*, port. *a santa Virgem*, et le roumain en toute occurrence dit *sfântul Pavel, Sfânta Vinere*. Un phénomène absolument identique se rencontre ensuite dans l'a.-franz. *se c'estoit bele Aude, qui tant a cler le vis* (G. Bourg. 274), *li rois prist bele Andain* (4012), *Tristrans morut por bele Iseut amer* (H. Bord. 6808) etc., mais on trouve plus souvent *la belle Aude* etc. Dans les deux cas, ce qui a dû se produire, c'est que la forme de l'apostrophe, particulièrement fréquente ici (§ 174), a servi aussi pour l'énonciation. Une seconde observation à faire, c'est que, surtout dans les premiers temps, conformément à l'indication déjà donnée brièvement à la p. 193, lorsque l'adjectif vient après le nom propre, on lui prépose l'article : cf. *Anseis li fiers* (Rol. 105), *Oliviers li pruz e li gentilz* (176), *clere Espagne la bele* (59), *Richars*

*li Biaus, Martin Le Franc; June la facheuse* (Rab. 3, 50), *Neron le truant* (4, 26), *le pàys de Hircanie la sauvage* (1, 8); cf. également *si fut uns sire de Rome la citet* (Alexis 3), *en France le regnet* (Rol. 694), usage qui ne s'est conservé que dans *Charles le Chauve, Louis le Débonnaire, Philippe le Bel* et les noms de famille *Legrand, Leroux* etc. Le même emploi s'observe dans les langues-sœurs, où il a persisté jusqu'à nos jours : cf. en ital. *Genova la superba, Venezia la bella*, en esp. *Sevilla la actual* (Caballero, Nov. 19), *Ferdinando el Católico* etc. Cela étant, si l'on trouve en même temps en ital. *Alessandro magno*, esp. *Alejandro magno*, franç. *Charlemagne*, il faut y voir un latinisme, ce que confirme d'ailleurs la forme *magno* (I, p. 23).

§ 160. Les TERMES QUI DÉSIGNENT DES TITRES, lorsqu'on les unit à des noms propres, se comportent de façon diverse. En ITALIEN on dit *papa Giulio, fra Giovanni, suora Agata, don Rodrigo, donna Ottavia, monna Gigi, madonna Laura, maestro Ludovico*, mais *lo re Filippo* (Serc. 357, 361), *a governo del re Filippo, nella mente del re Filippo* (357), *lo re don Alfonso* (361) à côté de *tornamo a re Filippo* (362), *la venuta di re Filippo* (362); on dit aussi de nos jours *il rè Umberto* et plus ordinairement *rè Umberto, l'imperatore Francesco Giuseppe, il conte Nigra* etc. Ce sont donc surtout les titres ecclésiastiques qui ne tolèrent devant eux aucun article, et il faut peut-être admettre que cette situation exceptionnelle s'explique moins par leur fréquent emploi dans l'apostrophe que par la puissante influence exercée sur eux par le latin. Autre est l'usage suivi avec *don, donna*. Le premier a perdu aujourd'hui son indépendance, et même l'ancien italien ne s'en sert que rarement. Mais, outre la forme ital. *don, donna*, il y a aussi l'a.-franz. *dan Alexis, dame Beatris*, le prov. *en Alfos, na Biairis*, l'esp. *don Alonso, doña Ximena*, le port. *dom Alfonso, donna Maria*, lesquels présentent ce titre sous une forme abrégée qui atteste qu'il s'appuie entièrement sur le nom propre (I, p. 557); il en découle que, déjà en latin vulgaire, peut-être encore avant la constitution de l'article, *domnu, donna* joint au nom propre était tombé au rang d'une particule à peu près dépourvue de signification, n'exprimant plus qu'une certaine politesse et qui dès

lors ne possédait naturellement plus la faculté d'attirer l'article à soi. Si l'on a hésité pour *re*, la cause en est peut-être qu'il n'y a qu'UN SEUL roi en Italie, ce qui a pu aisément faire passer *re*, surtout lorsqu'il était joint à un nom propre, dans la classe des mots désignant un être unique. — En ce qui concerne le FRANÇAIS, la règle est d'omettre l'article non seulement dans l'apostrophe, mais encore avec *messire*, *monsieur*, *monseigneur*, *madame*, *mademoiselle*, donc avec les titres unis au possessif; et même ils sont tellement indépendants qu'ils ne suppriment pas l'emploi de l'article avec les appellatifs. Ensuite il faut encore citer *maître*, puis les titres étrangers *dom*, *mylord* etc. De même *dame*, *sire*, *frère*, *sœur*, anciennement comme aujourd'hui, rejettent presque toujours l'article, bien que Voltaire n'ait pas craint de dire *le frère Hardouin* (18, 428). A cette réserve près, l'article est de règle dans tous les temps : *li emperere Carles* (192) (Rol. 16), *le roi Louis-Philippe*, *le pape Léon XIII* etc.; toutefois, pour *roi*, *duc*, *cuens*, *pape*, *prestre* etc., la vieille langue montre une grande indécision. L'usage est absolument identique dans les langues de l'Ouest; on dit donc en esp. *el emperador Alejandro*, *el señor Cuervo*, *la señora condesa*, mais *Don Juan Tenorio*, *fray Gerundio* etc.; cependant l'a.-esp. dit aussi *el cuerpo de señor San Vicent* (Berceo, Sil. 271).

§ 161. Il est un autre cas spécial où le roman, en opposition notamment avec l'allemand, préfère employer l'article devant un groupe composé d'un adjectif et d'un substantif; c'est le cas où ce groupe désigne des QUALITÉS INTELLECTUELLES OU LA MANIÈRE D'ÊTRE DES PARTIES DU CORPS, plus rarement DES PARTIES CONSTITUTIVES DE CHOSES MATÉRIELLES : ainsi p. ex. en roum. *avea căpăstrul aurit* (Basmé 76, 32 : il avait un licou d'or), *o pasărede aur cu ciocul de diamant* (114, 1 : un oiseau d'or avec une crête de diamant), en ital. *avere i capelli biondi*, *venne con la testa alta*, en franç. *avoir les cheveux noirs*, en prov. *an los pes ben formatz e an lo cap breu e las hawrelhas agudas e l'esquina e la coba covinent* (S., D. 357, 14), en esp. *tener los cabellos negros*, *recibir con los brazos abiertos*, en port. *haver os cabelos negros* etc. L'adjectif est originairement prédicatif, comme le prouve à toute évidence le fait qu'il n'est



jamais placé entre l'article et le substantif; mais il peut bien aussi précéder l'article ou le verbe : cf. en ital. *un abete che alta avea la cima* (Arioste, Rol. 4, 14), en prov. *lo cap te tremblant* (Boèce 116), en esp. *tenia delicado el juicio*, en port. *sereno o tempo tens* (Lus. 2, 61). Mais, en même temps, on trouve aussi une tournure correspondante sans article, surtout dans les premiers temps : en a.-franç. *bele auret cors, bellezour anima* (Eul. 2), *cors unt gaillarz e fieres cuntences, Les chiefs fluriz e les barbes unt blanches, osbercs vestuz e lur brunies dublaines* (Rol. 3086), où l'on voit que les deux constructions figurent côte à côte, en prov. *corps ac bo e pro* (Boèce 98), en esp. *avie cuerpo feroso* (Berceo, Sil. 128), encore aujourd'hui en ital. *L'Anna a rigore non è bella ma aggraziata e piacente, ha bella persona, aria gentile, un' incarnato pieno di freschezza, la fronte spaziosa, i capelli neri, le ciglia grandi e bene inarcate, occhi vivi e parlanti, il naso piuttosto aquilino, solo il labbro inferiore troppo sporgente* (V.), en franç. *avoir bonne mémoire*. Comme cette dernière tournure appartient plutôt à l'ancien temps qu'à la (193) période moderne, on peut fort bien y voir un dernier vestige de l'époque où il n'y avait absolument pas d'article; l'introduction de l'article serait due à une limitation de l'idée occasionnée par la détermination prédicative qui suit. Lorsque nous voulons caractériser dans un être une de ses parties par la propriété qui la distingue, cette partie nous apparaît non plus comme générale, mais comme spéciale, ne se rencontrant en rapport avec l'être en question que dans la propriété qu'il s'agit d'énoncer : *ha capelli neri* pourrait en fin de compte signifier aussi « il a, tient, possède quelques cheveux noirs », tandis que *ha i capelli neri* signifie « les cheveux (c.-à-d. ceux que je lui vois), il les a noirs ».

§ 162. Enfin une COMBINAISON particulièrement intéressante est celle DE L'ARTICLE AVEC LE COMPARATIF OU AVEC SON REPRÉSENTANT : en roum. *omul cel mai bun, fata cea mai frumoasă*, ital. *il miglior uomo, la più bella fanciulla*, franç. *le meilleur homme, la plus belle fille*, esp. *el mejor hombre, la más hermosa rapaza*, port. *o melhor homem, a mas ferosa menina*, exemples remarquables en ce que par leur signification ils équivalent au superlatif allemand et latin. A la même classe

appartient naturellement aussi le port. *é defeito da muita gente* (Diniz, Pup. 134 : c'est un défaut de la plupart des gens). A la longue, l'article devient alors, dans cette combinaison, surtout en français, un élément si essentiel du groupe formé par l'adjectif uni à l'adverbe de comparaison qu'on l'y adjoint même lorsque l'adjectif vient après le substantif déjà muni de l'article : à côté de *l'homme plus fort* on dit *l'homme le plus fort*; cf. en a.-franç. déjà *li cuens li plus cortois* (Mér. 3454), où cette tournure est encore rare, il est vrai, tandis que d'ailleurs l'ancienne forme se trouve encore chez Corneille : *les forces plus pressantes* (Hor. 1731), Molière : *mes efforts plus puissants* (Ét. 1889) etc.; de même en ital. *l'uomo il più forte* et *un motivo il più ridiculo*, en esp. *un valle el más secreto* et de même en portugais, bien qu'on n'y dise pas *el hombre el más fuerte*, mais bien *el hombre más fuerte*; ensuite on a naturellement l'article (§ 164) lorsqu'il y a apposition : en ital. *Londra, la più grande città dell' Europa*, franç. *Londres, la plus grande ville de l'Europe*, esp. *Londres, la más populosa ciudad de Europa*. A ces phénomènes s'en rattache alors un autre que L'ITALIEN seul possède et que les exemples suivants feront connaître tout d'abord. Arioste dit *non si potrebbe scegliere il più avaro* (Cass. 1, 3 : on ne pourrait pas choisir un plus avare), puis *vedesti mai il più chiaro vino* (3, 4), *vedeste voi mai il più audace ladro di costui* (4, 5), *il più bel caso di questo non accadde mai* (Supp. 5, 7), *la più ribalda cosa non si vidde mai* (Lasca 193, 21) etc. Le degré de comparaison le plus élevé possible est donc exprimé par une affirmation de non-existence et cela, à l'opposé de l'usage ordinairement suivi (§ 198), en faisant porter l'affirmation non sur l'espèce entière, mais sur un seul individu qui en est détaché et qui est présenté comme celui qui possède à un degré plus élevé la propriété qui distingue la classe entière. En ce qui concerne les cas qui sont communs à toutes les langues romanes, il va de soi qu'on ne peut pas avoir recours, pour les expliquer, à une signification spéciale de l'article, ce qui ressort déjà, indépendamment d'autres considérations, du fait que le franç. *mon meilleur ami* correspond aussi en latin à *optimus amicus meus*, en allemand à *mein bester Freund*. Voici quelle est plutôt la vraie explication. Lorsqu'on veut indiquer qu'un être possède

une propriété à un degré plus élevé qu'un autre, on l'exprime d'abord par le *plus* (*magis*) placé devant l'adjectif qualificatif (*plus beau*); ensuite, première alternative, le terme de comparaison qui possède donc seulement dans la proportion habituelle la propriété en question, est introduit sous une des formes qui seront étudiées au § 277 (*cette jeune fille est plus belle que sa sœur*); ou bien, on peut renoncer à cette comparaison directe et faire ressortir simplement l'être qu'on veut mettre en relief par l'emploi de l'article, qui a la propriété d'individualiser (*c'est la plus belle fille*). Les langues romanes disposent ici de moyens beaucoup plus simples que l'allemand ou le latin, qui doivent selon la tournure recourir à deux formes dérivées différentes. Dans les rares cas où le comparatif allemand, par un emploi évidemment non-primitif, est dépourvu de second terme et peut être uni à l'article, il se confond avec le superlatif apparent du français : ainsi à l'Allem. « das Bessere ist der Feind des Guten » correspond en franç. *le mieux est l'ennemi du bien*; cependant il s'agit ici d'une particularité, non de la tournure romane, mais de la tournure allemande.

§ 163. LES NOMS DE NOMBRE CARDINAUX en combinaison (195) avec des SUBSTANTIFS dédaignent en général l'article, à moins qu'ils n'indiquent quelque chose de connu : en franç. *trois amis*, mais *les trois amis*. Fait à noter, l'article apparaît avec les nombres fractionnaires : cf. les exemples donnés p. 190 et le franç. *il pleure les trois quarts du jour* (Rab. 4, 29). Mais ensuite on a, surtout dans les indications d'âge, en ital. *non passano i quarant'anni di vita, ai quattordici anni* (à quatorze ans), en esp. *antes de cumplir yo los catorce años*, en port. *a felicidade de se achar capitão de fragata aos trinta e dois annos* (Gomez de Amorim, Am. Patr. 46); l'italien dit aussi d'ailleurs : *l'ho detto le mille volte* et par analogie *le tante volte*. Les noms de nombre cardinaux accompagnés de l'article adoptent la signification des ordinaux; c'est ce que nous avons montré à la p. 66 déjà par différents exemples; pour le roumain, voy. encore p. 195. Les ORDINAUX sont traités comme des adjectifs; on doit cependant, pour les premiers temps, constater une exception, dont il sera question au § 173. Il suffira de men-

tionner ici qu'en vieux français l'on disait *Philippes li tierz*, *Loois li huitismes* etc. et qu'encore aujourd'hui l'espagnol dit *Alfonso el onceno*, le roumain *Henric al patrulea*. Or, si l'on rencontre en même temps l'ital. *Leone decimo terzo*, franç. mod. *François premier*, *Louis dix-huit*, esp. *Alfonso onceno*, et si l'on y rattache en outre l'ital. *capitolo terzo*, *libro quarto*, franç. *chapitre deuxième* etc. à côté de l'ital. *il quarto Federigo*, franç. *le deuxième chapitre*, on n'hésitera pas à voir dans l'omission de l'article une influence de la notation graphique : *Leone XIII<sup>o</sup>*, *chapitre II<sup>o</sup>* etc.

(196) § 164. Au sujet de l'APPOSITION, dont nous avons fait ressortir à la p. 161 l'étroite parenté avec l'attribut, il y a peu de chose à dire. Comme l'expression appositive a tout d'abord un caractère général, elle ne tolère naturellement pas l'article : en ital. *Paolo Veronese* signifie originairement, non « Paul, le Véronais », mais « Paul, un Véronais ». Mais, quand il s'agit de faire ressortir aussi le terme apposé comme une chose déterminée, individuelle, l'article apparaît. En ROUMAIN, on fait une distinction rigoureuse entre *cazimir craiñ* (Gaster I, 71, 7 : le roi Casimir) et *cazimir, craiñ leșesc* (I, 69, 34; 70, 2 : C., le roi polonais) ou *Mătițaș, craiñ unguresc* (71, 8), entre *Jrod împăratu* (Math. 2, 1) et *Sultan Mehmet, împăratul turcesc* (Gaster I, 71, 3). Voici des exemples tirés des autres langues, auxquels on pourrait ajouter *Raffaello il divino* etc. (p. 196) : en ital. *Padova, la grande città, la povera donna Violante, la prima moglie del barone* (Verga, Nov. 174), *Grazia, la cameriera della prima moglie del barone* (164), en a.-franç. *Fenice, la feme d'Alis, n'ot onques ausi grant beauté* (Mér. 266), *Bethleem, la mirable cité* (Cour. Louis 723), *cil chevaliers por voir fu Gaus, li fils le roi de Norval* (Chev. II esp. 10842), *Damoisele Amice l'amie Le damoisele de la Gauloie* (Mér. 940), en franç. mod. *la mort de Patrocle, l'ami d'Achille, fit oublier au héros son long ressentiment* (Lück.), *Thésée se fit reconnaître de son père, malgré Médée, la puissante magicienne*, à côté de *Jason gagna l'affection de la fille du roi, Médée, puissante magicienne* (Lück.), en esp. *Valencia, la capital del reino así llamado*, surtout dans l'apostrophe : *Martin Antolinez, el mi fiel vassalo* (Cid 204), *pesame de vos, el conde, Porque así os quieren matar* (Rom. cast. II, 71,

225), puis aussi dans des cas où le sujet se trouve uniquement contenu dans le verbe, au lieu d'être exprimé par un mot spécial : *venides, los vasallos de mio amigo natural* (Cid 1479), usage qu'on trouve aussi dans la poésie des romances : *Conde Claros, conde Claros, El señor de Montalvan, Como habeis hermoso cuerpo* (Rom. cast. II, 71, 53), *veu acá tñ, el cazador* (109) etc., en port. *Albaninba, Albaninba, A filba do conde Alvar* (Rom. port. I, 204).

§ 165. En combinaison, *totus* se comporte autrement que les mots étudiés jusqu'ici. En effet, comme on l'a déjà indiqué à la p. 174, il se tient à l'écart de l'article, c.-à-d. ou bien derrière le substantif déterminé, ce qui est le cas le plus rare, ou bien au contraire devant le nom muni ou dépourvu de l'article. On dit donc soit *totus ille homo* ou *ille homo totus*, soit *totus homo* ou *homo totus*. La raison qui lui fait attribuer cette place particulière sera donnée au Chap. 6; ici il y a une autre question à résoudre, celle de savoir quand on dit *totus ille homo* et quand *totus homo*. Tout d'abord on peut dire par anticipation que le ROUMAIN et le PORTUGAIS ne connaissent que la première tournure : cf. en roum. *totu omulu* (Cod. Vor. 113, 13 : tout homme), même après les prépositions, malgré ce qui sera dit au § 179 : *fără de totu răspunsulu* (12, 4 : sans aucun contredit) (197) et de même aujourd'hui, en port. *todo o homem* (tout homme). Il est possible qu'en roumain on ait affaire à une influence illyrico-albanaise, car l'albanais aussi s'exprime d'une manière tout analogue; quant au portugais, on peut se demander si la minime différence phonétique qu'il y a entre *toda a casa* et *toda casa* ou bien entre *todo o povo* et *todo povo*, différence surtout peu sensible à l'époque où les voyelles finales avaient encore une résonnance plus pleine, n'a pas affaibli la conscience de cette distinction grammaticale. Du reste en vieux portugais on trouve au moins des vestiges de l'usage commun aux autres langues romanes : cf. *armado de todas armas* (Grael 58), *a todas partes* (74), *per todas partes* (Aleixo 3, 8), *insinava a filba a leer e a toda ssabedoyra* (Rom. XI, 358). Mais, pour les autres langues, on peut formuler la règle suivante : l'article s'emploie et s'omet comme ailleurs, sans qu'on tienne compte de *totus*, dont la place, telle que nous venons de la faire con-

naître, ne peut exercer absolument aucune influence sur le choix de l'une ou de l'autre tournure. Cela étant, l'ital. *tutta la città* signifie donc « la ville dans son intégrité », *tutti gli uomini* « les hommes dans leur totalité », « tous les hommes », tandis que *tutta città* veut dire « tout ce qui répond au concept : ville » et de là « toute ville ». Une autre conséquence, c'est que les noms abstraits, dans les premiers temps surtout, s'adjoignent *totus* sans article : cf. p. ex. l'a.-esp. *de toda voluntat* (Berceo, Sil. 10 : de tout cœur), *en buscarti muerte mala metien toda femencia* (Mil. 378), *decimos de la cosa toda certenedat* (444), de même que les collectifs : en ital. *tutta brigata* (Serc. 296), *tutta cristianità* (Fiorav. 370). Mais avec d'autres espèces de mots aussi l'on peut observer que, dans les premiers temps, l'emploi de l'article était encore plus restreint, que la différence de sens qui vient d'être indiquée entre *tutta la città* et *tutta città* ne s'est développée que par degrés : cf. en ital. *la gente venia di tutte parti* (Nov. 36), *essendo la città di Firenze infelice in tutte cose* (Vill. 8, 7), *tutte parte* (Ug., Virg. 133), *domani per tutto di* (Band. Lucch. 1, 34) etc., en a.-franç. *toz jorz* (devenu *toujours* = tous les jours), *toz tens*, *totes voies*, *de totes parz*, usage fréquent avec les substantifs qui sont au pluriel, et même *sor toz chevaliers li plëust Uns suens amis* (Mér. 5136); encore au *xv<sup>e</sup>* siècle on trouve de nombreux exemples : cf. *ainsi sont toutes femmes femmes* (Rab. 3, 32), *tous vrais christians, de tous estats, en tous lieux, en tous temps prient Dieu* (1, 40); toute nuit se trouve chez Corneille et Molière; signalons aussi comme encore usités aujourd'hui *en tous endroits, en tous lieux*, sans faire aucunement état de formules consacrées comme *toujours* et autr. sembl., auxquelles il faut ajouter aussi *la Toussaint*. Une observation particulière est due encore à *totus* avec un NOM DE NOMBRE. Tandis que l'italien recourt à la copulation, on dit en roum. *tustreï, tustpatru*, en a.-franç. et encore aujourd'hui *tous deux*, en esp. *todos tres* et même en ital. parfois *tutti tre*; notons seulement que le français moderne, évidemment par analogie, a aussi créé *tous les deux, tous les trois*, sans que cependant cette tournure ait seule prévalu.

§ 166. Parmi les groupes formés d'un PRONOM et d'un NOM,

il n'y a lieu de s'arrêter qu'aux combinaisons avec les POSSESSIFS et le pronom d'identité. En ce qui regarde les premiers, le ROUMAIN présente *prietinul mieü, casa ta* etc., c.-à-d. qu'il emploie l'article, mais il peut l'omettre avec les noms de parenté : *frate mieü, tatä täü* etc. En RHÉTIQUE on trouve un état de choses très remarquable. Andeer et Oberhalbstein et puis d'autre part le Frioul font encore aujourd'hui usage de l'article; les dialectes tyroliens, l'Engadine et la vallée antérieure du Rhin ne le connaissent pas; les monuments littéraires sont hésitants; Luci Gabriel (1648) l'évite, mais Balzar Alig (1677) écrit dans son *Passional* : *sigl miu temps* (23) à côté de *cun mees juvenals* (23), *dus da sees juvenals* (17), *sees juvenals* (26), *lavar mees peis* (45, 47), *bucca ma els mès peis, sonder era els mauns* (49), *scha jau hai lavau vos peis, scha doverts era vus lavar in gliauter els vos peis* (57), *det als sees juvenals* (69) etc.; l'auteur de la *Cuorta Memoria* dit une fois *tutta la sia vetta* (207), une autre fois *faitg ord lur pfarrer il lur predican* (220, 2); néanmoins ce sont là chez lui des exceptions. Mais Bonifaci, qui est du Domleschg, montre une prédilection marquée pour l'article : cf. *els lur infaunts* (Catéch. 48), *la nossa Giuventütna* (35, 67), *della nossa chbrianevla religiun* (75), *vid ils teas mauns* (120) etc. à côté de *tier seu laud* (82), *eintin noss linguagh* (67), puis *tettla igl castigament da teu Babb et bichia terlaschar igl commendamaint della tia mamma* (115). L'hésitation reparait chez Bifrun, de sorte qu'on pourrait songer avec quelque certitude à une influence exercée par l'italien, mais qui ne se serait pas fait sentir jusqu'au bout.

Cf. TH. GARTNER, Rätor. Gramm. § 118.

§ 167. Pour l'italien, la grammaire prescrit avec les noms de parenté l'omission de l'article au singulier et son emploi au pluriel; avec tous les autres substantifs il se met aux deux nombres : donc *mio padre, tua madre, suo zio*, mais *i miei fratelli, i tuoi genitori, il suo cavallo, la nostra casa* etc. La différence entre *mio fratello* et *la mia casa* peut s'expliquer par l'influence de l'apostrophe, qui permet en effet de dire aussi *Sua Eccellenza, Vostra Maestà* etc.; et, pour justifier *i miei fratelli*, on peut alléguer qu'au pluriel l'emploi de l'apostrophe est beaucoup plus rare, ce

qui rendrait compte ici du maintien de la forme énonciative. La chose est possible; néanmoins cette prescription conserve un certain caractère d'arbitraire, et en fait l'ancienne langue présente notamment toute espèce d'exceptions; et même aujourd'hui l'on dit *scrivere qualche lettera a sue lontane parenti, a sue amiche* (Serao, Ad. Am. 166), *ho avute sue notizie* (j'ai eu de ses nouvelles), où l'auteur a voulu faire ressortir l'idée d'indétermination. En ancien italien il est difficile de trouver une règle. Si l'on y lit *lo tuo padre* (Nov. 17), *lo tuo figliuolo* (27), *allo tuo figliuolo* (16), ces exemples peuvent être la preuve que la forme de l'apostrophe n'a pas encore éliminé celle de l'énonciation. Mais d'autre part, si l'on y trouve en même temps *andò in suo viaggio* (23), *da mia parte* (5; cf. encore aujourd'hui *da parte mia*), *suo isforzo* (31) d'un côté, et de l'autre *innella tua gioventudine* (65), *la loro grande potenza* (46), on pourrait en conclure que le possessif n'exerce absolument aucune influence sur l'adoption de l'article, qu'au contraire il apparaît ici dans les mêmes conditions qu'ailleurs. Cependant on rencontre de plus *mia limosina* (28), *a me sovienne di mia gente, di mio paese* (33), *non l'ho di mio patrimonio* (19), *la contessa A. e sue cameriere* (38), *che suoe case non fossero disfatte* (39), *prender albergo a sua magione* (35), *lo imperadore e suoi cavalieri* (37) et beaucoup d'autres exemples, qui semblent prouver qu'à l'origine le possessif excluait l'emploi de l'article, mais que celui-ci s'introduisit graduellement, ce qui peut-être arriva surtout lorsque le pronom était postposé au substantif : cf. *loro camere* (39) à côté de *le camere loro* (40), *l'amistà nostra* (46), *suo tesoro* (31), *loro tesoro* (32) mais *lo tesoro vostro* (31), *a finire miei giorni* (55) mais *alli sudditi miei* (60) etc. Mais ensuite il s'écoule encore bien du temps avant que l'emploi de l'article ne devienne général : cf. *ubbidiva loro come a suoi liberatori* (Mach., Disc. 1, 2), que l'on pourrait à la rigueur, en recourant au § 196, interpréter par « comme à des gens qui étaient ses libérateurs », *quella è più discosto che con suoi ordini è al tutto fuori del dritto cammino* (ibid.), où *ordini* est alors parfaitement déterminé : « les lois qu'elle a », et Leopardi encore dit *i sussidi che erano in mio potere* (149). Au contraire, il est vrai, *di sua mano* (Lasca 17, de sa propre main), *per suo passatempo* (11),



*per sua scusa* (54) peuvent s'expliquer à leur tour par *di mano*, *per passatempo* etc. Cette lutte entre deux principes, à savoir de n'accorder au pronom aucune influence sur l'article ou de l'unir toujours à celui-ci, semble donc continuer durant tout le développement de la littérature italienne, et même aujourd'hui elle n'est pas encore entièrement terminée. Toutefois des combinaisons telles que *in cor suo*, *per amor mio*, *in casa sua* peuvent être considérées comme des locutions plus ou moins consacrées, et cette explication s'applique également à plusieurs des autres combinaisons d'où l'article est absent : la preuve en est dans l'opposition entre *suo padre* et *il suo papà* (Fogazzaro, Picc. Mondo 265, 272) et dans ce fait qu'avec les noms propres on n'a pas le pronom seul : *la mia Luisa* (72) et non *mia Luisa*. Où l'ancien usage se maintient encore le mieux, c'est avec le prédicat : *egli è mio amico* et dans l'apposition : *Agnese, loro vecchia amica*. Dans les patois, l'emploi de l'article est souvent poussé encore plus loin : cf. l'abruzz. *voj j a la kasa me* à côté du tosc. *vo a casa mia*; seuls les noms de parenté le repoussent, même dans des cas où la langue écrite peut l'employer : cf. l'abruzz. *šorete* à côté du tosc. *il tuo nonno*. Cf. encore § 177.

§ 168. Tandis que le FRANÇAIS MODERNE exclut entièrement l'emploi de l'article avec le possessif atone et ne l'adjoint à la forme accentuée que lorsqu'elle est employée substantivement, tandis donc qu'il dit seulement *mon ami*, mais pas *le mon ami* ni *le mien ami*, l'ancienne langue offre un état de choses essentiellement différent. En effet, la règle générale y est que l'article accompagne les formes accentuées, mais non les atones : cf. *li miens cors* (Alex. 89), *li tuens parentez* (83), *del tuen conseil* (73), *la vostre grant merci* (Chev. Lyon 1980), *au mien cuidier* (87), *au mien esciant* (1290), *la soe merci* (6336) et ainsi durant toute la période du vieux français jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle, où l'on en rencontre encore des exemples chez Rabelais, Montaigne, les poètes de la Pléiade, etc. Si l'on trouve en même temps *soe merci* (Chev. Lyon 123), *mien escient* (4903), ce sont (201) évidemment d'anciennes locutions, qui doivent être expliquées par ce qui sera dit au § 172. Et si l'on a *de vostre enor*, *bians sire chiers*, *Ne fu onques nus chevaliers* *Ne de la vostre cortoisie*, *Lar-*

*gesce estoit la vostre amie Et hardemanz vostre conpainz* (1293), cette singularité s'explique aisément par l'absence de toute différence, au singulier du pronom *nostre, vostre*, entre la forme accentuée et l'atone. Même usage en PROVENÇAL avec les formes du singulier : *del meu amic* (Appel, C. 47, 36), *li teu deu* (6, 74), *la toa arma* (B., C. 11, 3), *la soa ora* (8, 5), *del seu bel cors* (Appel, C. 23, 27) etc., tandis qu'au pluriel l'article est absent : cf. *tuit a plorar repairan mei talant* (Boèce 80), *siei olh* (Appel, C. 4, 243), ce qui doit provenir de ce qu'au pluriel on ne distingue pas entre pronom atone et pronom tonique.

§ 169. En ESPAGNOL, voici la règle qui prévaut depuis le XVI<sup>e</sup> siècle : quand le possessif précède le substantif, il exclut l'emploi de l'article ; il l'exige quand il suit le substantif : *mi casa*, mais *la casa mia*. Il en était autrement dans l'ancienne langue, où l'on employait côte à côte et sans aucune distinction *la mi casa* et *mi casa* : cf. *de los sos ojos tan fuertementre llorando* (Cid 1), *de las sus bocas* (19), *en el nuestro mal vos non ganades nada* (47), *vealo el criador con todos los sos santos* (94) etc. à côté de *esto me an buelto myos enemigos malos* (9), *mas el criador vos vala con todas sus vertudes santas* (48), *dejan so aver en salvo* (133) et de même chez Berceo et encore aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. S'il est vrai que l'hésitation a cessé en espagnol, au moins dans les derniers siècles, en revanche en PORTUGAIS il règne même encore aujourd'hui une grande liberté. Avec les termes de parenté et les noms propres, comme en italien, la forme de l'apostrophe l'a généralement emporté ; cependant on rencontre chez des auteurs modernes *por a sua irmã* (Diniz, Pup. 243) et autr. sembl. Pour l'ancienne langue, cf. *a sua molher* (Aleixo 1, 9), *nos teus anos* (4, 27), *os teus servos* (6, 23), *em na sua mão* (6, 26), *no meu coração* (7, 25), *a minha consolação* (8, 5), *a door da minha alma* (8, 18), *a sua sposa* (8, 18), *os meus olhos* (8, 21), *da sua vida* (5, 19) etc. à côté de *minha alma* (7, 19), *ensignar sua sposa* (2, 14), *em tua casa* (4, 25), *de minha casa* (5, 4), *em sua casa* (5, 6), *em minha casa* (8, 13), *da minha morte* (Graal 89) à côté de *depos sua morte* (Rom. XI, 357) etc.

§ 170. Les REPRÉSENTANTS de *ipse* tolèrent ou même exigent l'adjonction de l'article : en ital. *la stessa cosa*, *il padre stesso* et pareillement en franç. *la même chose*, *le père lui-même*, esp. *la misma cosa*, *el mismo padre*, port. *a mesma cousa*, *o mesmo pay*; cf. pour la place des mots le Chap. 6. Il est d'autant plus remarquable qu'en MOYEN FRANÇAIS l'article puisse être omis : *en même nef* (Garnier, Corn. 835), *par même doute* (Rab. 3, 23) et encore *avec vous en amour je cours même fortune* (Molière, Dép. am. 69), *tout autre n'eût pas fait même chose en ma place* (1205) etc., omission qui ne s'est conservée que dans un autre sens, lorsque *même* ne se rapporte pas à un objet déjà nommé : *des plantes de même espèce*, *ils sont de même couleur* etc. L'omission de l'article rappelle en quelque façon les phénomènes étudiés au § 195, auxquels celui-ci doit sans doute être aussi rattaché.

§ 171. A l'inverse, QUELQUES ADJECTIFS ET NOMS DE NOMBRE REPOUSSENT L'ARTICLE. Parmi eux il faut d'abord citer *dictus*. Tandis que les plus anciens textes ITALIENS offrent toujours l'article : *li detti ambasciadori* (Nov. 14), *la detta brigata* (Sacch. 119) à côté de *detto vescovo*, à partir du xv<sup>e</sup> siècle l'omission de l'article est l'usage ordinaire : *detta città* (Mach., Disc. 1, 13), *detta guardia* (1, 5), *dette controversie* (1, 6), *il priore di detta chiesa* (Lasca 64), *in detta casa* (183, 5) etc.; Cellini connaît les deux emplois : *ditte fabbriche* (3), *detta soma* (30), *in detta casa* (35), *in detto scudo* (12), *a ditto specchio* (10) à côté de *il ditto capitano* (3), *il ditto Cristofano* (5), *la detta sua donna* (7), *avevano a fare del ditto capitano* (3), *del detto vescovo* (35), et de nos jours la langue en est revenue à l'usage le plus ancien. En sursilvain, la locution *dits uvisechs* (Stat. Sil. 1 : lesdits évêques), *ditta taxa* (44) etc. est-elle une imitation italienne ou allemande, ou bien une création spontanée? Ce point peut encore être provisoirement laissé en suspens. L'ESPAGNOL MODERNE se rattache à l'ancien italien : cf. *il valor de dichas lecciones* (J. Valera, Com. Mend. 151), *dicha generosidad* (220) etc.

On pourrait, en vue d'expliquer cet état de choses, faire (203) valoir que *dictus* équivaut pour le sens à un pronom démon-

stratif relatif au passé et que cette signification qu'on lui attribue semble rendre l'article superflu; néanmoins on est frappé notamment de l'hésitation qui règne en italien et qui donne à penser que le latin de la chancellerie et de la procédure, où *dictus* apparaît en effet très souvent, a jusqu'à un certain point influencé la langue vulgaire.

§ 172. LES LOCUTIONS ABSOLUES CONSTITUÉES PAR UN SUBSTANTIF ET UN ADJECTIF OU PARTICIPE ET QUI DÉSIGNENT UNE MANIÈRE D'ÊTRE PROPRE AU SUJET OU AU RÉGIME, PEUVENT SE PASSER DE L'ARTICLE. Il s'agit ici de ces locutions extrêmement fréquentes surtout dans l'ancienne poésie épique et dont on a des exemples dans *Paien chevalchent . . . Halbercs vestuz e lur brunies dublées, Healmes laciez e ceintes lur espées* (Rol. 710), en prov. *testa levada*, en a.-esp. *hinojos fitos sedie el Campeador* (Cid 2030), *rendien gracias a Christo, todas manos alzadas* (Berceo, Mil. 443). Mais en même temps les tournures avec l'article n'ont jamais cessé d'être les plus généralement en usage, de sorte donc que nous avons affaire ici à des simples formules propres à la langue épique, qui se sont constituées et figées dès l'époque où l'article, en dehors du nominatif surtout, n'avait pas encore élargi son emploi.

§ 173. LES NOMS DE NOMBRE aussi, et surtout les quatre premiers ordinaux, ne s'accommodent pas toujours de l'article : cf. en a.-franç. *il viaut estre jusqu'a tierz jor An Broceliande* (Ch. Lyon 696), *terce fiede Deu Samuel apela* (IV Livr. 11), *dedenz quart jour apres* (S. Thom. 2276), en esp. *a tercer dia dados fueron sin falla* (Cid 523), *fasta tercero dia* (Amadis 13 b), *por primera vez* (Trueba, H. Cid 11), *por tercera vez* (J. Valera, Com. Mend. 7), en a.-port. *a quarto dia* (Grael 32). Si tel est l'usage avec *tertius* et *quartus* dans la plupart des exemples, il n'est cependant pas entièrement étranger aux nombres supérieurs : cf. en prov. *a vinten jorn s'en departi Le reis et l'autre atressi* (Flam. 985). Le substantif est presque toujours *dies* ou *vice* et la locution la plus fréquente est *tierz jor*, de sorte qu'on pourrait admettre que, pour une raison quelconque encore à déterminer, la tournure latine s'est plus ou moins fixée avec une valeur adverbiale et qu'à l'époque où l'emploi

de l'article s'est graduellement étendu du nominatif au cas oblique, elle a d'abord continué à se maintenir et a même entraîné avec elle d'autres noms de nombre, jusqu'à ce que donc ce dernier vestige d'un usage plus ancien ait fin par suivre aussi l'analogie des expressions non-consacrées.

Cf. A. TOBLER, *Beiträge* II, 103 et G. EBELING, *Auberée*, note au vers 55.

§ 174. Lorsque le sens d'un SUBSTANTIF EST PLUS NETTEMENT DÉTERMINÉ PAR UN SECOND SUBSTANTIF QUI LUI EST UNI AU MOYEN D'UNE PRÉPOSITION OU QUI SE TROUVE AU DATIF EN ROUMAIN, AU CAS OBLIQUE EN VIEUX FRANÇAIS ET EN PROVENÇAL, il est traité d'ordinaire exactement comme dans les déterminations adjectives. Il n'est pas nécessaire de citer des exemples pour le prouver, mais il y a une série d'exceptions importantes à discuter. On dit en ital. *in onore della Sa. Chiesa, a guisa di barone, per amore della virtù*; Pétrarque a composé des sonnets *in onore* et *in morte di Madonna Laura*; Villani écrit *si accordarono per meglio del Comune* (5, 32); *a casa il medico* sera discuté p. 158, mais on dit aussi *in casa del medico* etc. Les mêmes tournures se présentent dans les autres langues : en a.-franç. *a loi de chevalier, a guise de baron*, en franç. mod. *en face de l'Opéra, en forme de pigeon* et même *en gare de Genève* (Daudet, *Tart. Alp.* 196), en a.-esp. *dieronle sus cartiellas a ley de monaciello* (Berceo, *Sil.* 36), *estabause por poco en ora de ermar* (S. Mill. 185), *a ora de visperas* (Mil. 464), *por consejo del rey* (*Amadis* 21 b) etc. Le caractère commun à tous ces cas et à beaucoup d'autres, c'est que le substantif déterminé est accompagné d'une préposition, c.-à-d. qu'en vertu du précepte énoncé au § 179 il est originairement dépourvu d'article. Or, selon que cette locution prépositionnelle s'est fixée en prenant une valeur adverbiale ou bien, au contraire, qu'elle a repris son indépendance, l'adjonction d'un second substantif laisse telle quelle cette tournure immobilisée ou bien, au contraire, entraîne en dépit de la préposition l'adjonction de l'article au premier substantif. Voici sous ce rapport une phrase instructive : *supe de boca del padre Jacinto y más tarde de los labios del mismo don Fadrique el rescate de Clara* (J. Valera,

(205) Com. Mend. 220), où l'on voit que *de boca* a tout autant le caractère d'une formule que *en boca* dans *esos encomios de Clarita que oigo en boca de Ud.* (123). Dans l'un et l'autre cas il est également possible que les deux substantifs se soient si bien confondus en UNE SEULE idée qu'ils se comportent comme un substantif simple : il en est ainsi pour l'exemple tiré de Tartarin, qu'on doit peut-être décomposer, non *en gare*] *de Genève*, mais *en*] *gare de Genève*. — Par rapport au VIEUX FRANÇAIS il faut encore observer que, si le complément déterminatif est énoncé le premier, l'article est également omis, ce qui n'arrive pas seulement dans des cas comme *a dieu beneïçon* (Gayd. 107), mais aussi dans *deu merci* (R. Ccy 1154 : grâce à Dieu), *chascun pensée fu esprise* (Brut M. 929), *s'anie main puet tenir* (Claris 13433) etc. Il est vrai qu'en même temps on rencontre aussi *la deu merci* (Ch. Lyon 5063), *en la rei prisun* (S. Thom. 1112) et autr. sembl. Déjà à la p. 55 nous avons indiqué que cette tournure a quelque chose de stéréotypé : aussi l'hypothèse la plus simple est-elle peut-être celle qui voit ici des vestiges de l'époque où l'on omettait l'article, vestiges qui ne disparaissent que très lentement devant des tournures qui correspondent à une transformation de la langue où l'expression devient plus raffinée.

Cf. pour l'a.-franç. A. TOBLER, *Beiträge I*, 59 sq.

§ 175. Pour ce qui concerne le déterminatif, on devrait s'attendre, en vertu de ce qui sera dit au § 179, à le trouver sans article, et de fait on dit en roum. *cunună din aur* etc. (p. 13), en ital. *porta di casa*, *mulino da vento*, en franç. *chef de cuisine*, *bateau à vapeur*, en esp. *puerta de casa* etc. (voy. d'autres exemples au § 241). Mais en même temps il existe aussi toute espèce de cas avec l'article, lesquels méritent un rapide examen. Avec les NOMS DE PAYS, voici quelle est en général la règle fondamentale : l'article apparaît quand on veut exprimer une possession complète, un caractère inhérent au pays; il est omis lorsqu'un objet doit recevoir par l'adjonction du nom de pays un qualificatif différentiel; ainsi l'on dit en franç. *l'or d'Espagne* (l'or espagnol) par opposition à *l'or de France* etc., et *l'or de l'Espagne* (l'or qui est extrait ou travaillé

en Espagne, que l'Espagne possède) etc., sans qu'on se préoccupe de savoir s'il existe encore une autre espèce d'or, mais p. ex. par opposition à *l'argent de l'Espagne*. C'est ainsi que dans *l'histoire littéraire de France* l'attention se porte sur DE FRANCE, et que dans *l'histoire littéraire de la France* elle se porte sur l'HISTOIRE LITTÉRAIRE. Il est facile de comprendre qu'une distinction de ce genre ne peut pas être observée d'une façon absolue; au contraire, précisément parce que l'appréciation subjective jouit alors d'un champ plus libre, on rencontre des hésitations de toute espèce. En outre, il faut tenir compte du fait que l'emploi de l'article est encore subordonné à la question subsidiaire de savoir si le nom propre l'adopte ou non lorsqu'il est indépendant. En réalité, par un accord parfait avec l'observation formulée à cet égard p. 182, le vieux français et Montaigne même omettent l'article beaucoup plus souvent encore que la langue actuelle. Mais ensuite l'article se rencontre ailleurs aussi, notamment dans des locutions plus récentes ou peu consistantes : c'est là une analogie évidente avec la forme du cas-sujet, où le substantif accompagné de l'article devient de plus en plus la forme normale. On dit donc en franç. *le dieu de la miséricorde*, puis *de la guerre* et sur ce modèle Montaigne a formé *le nom de foudre de la guerre, de l'État*, et Corneille parle de *raisons de l'État*. Autre cas : à côté de *la cassa di farina* (la caisse de farine), l'italien présente *la cassa della farina* (la caisse à la farine) : dans le premier cas, on a une locution ancienne et fixée; dans le second, on considère l'idée « farine » comme une idée connue : on se la représente donc sous la forme déterminée de *la farina* et c'est ainsi qu'on dit aussi *la cassa della farina*. Parfois la locution sans article est la plus récente. Ainsi l'on dit aujourd'hui *foudre de guerre, raison d'État*; ou bien l'a.-ital. *la corona del ferro* (Villani 3, 26), *in questo anno valse lo stajo del grano soldi sei* (Sim. Tosa, a. 1277) équivalent absolument de nos jours à *la corona di ferro, lo stajo di grano*. Le procédé inverse est plus fréquent : ainsi le franç. *verre à vin* doit être plus ancien que *bouteille au vin*. Dans des cas comme le premier cité, on pourra dire que la tournure la plus ancienne est plus individuelle, plus expressive et l'autre plus abstraite : il est vrai que l'éta-

blissement de l'usage moderne doit avoir aussi été favorisé par l'existence d'une série importante de locutions sans article antérieures à la période historique.

(207) § 176. Dans l'EXCLAMATION et dans l'APOSTROPHE, l'article ne s'emploie d'abord pas : en effet, le nom propre en question désigne une ou plusieurs personnes présentes ou considérées comme telles ou bien en tout cas des êtres personnifiés, qui grâce à leur présence sont suffisamment individualisés pour n'avoir plus besoin d'une détermination spéciale. Quant aux substantifs dans l'exclamation et dans l'apostrophe, ils sont en quelque sorte traités sur le même pied que les noms propres. Il en est si bien ainsi que même les substantifs qui constituent une apposition à un sujet à la troisième personne et qui, conformément au § 164, exigeraient l'article, se présentent sans article lorsque, interrompant pour un instant le simple exposé des faits, on veut donner cours à sa compassion ou à son indignation et qu'on s'adresse à la personne dont on était simplement en train de parler : on a donc en ital. *vengo da' monaci mandato cattivelli* (Pulci, Morg. 1, 41 : je viens envoyé par les moines, les malheureux!), *viva la chiocciola caro animale*, en a.-franç. *mentent fellon losengelour* (Alexandre 29), en esp. *hasta que hablar con ella Envidioso traidor y fementido me vió* (Lope de Vega, Gatom. 6) et d'une manière analogue *desgraciado! quién había de pensar que sus trabajos tuviesen tan triste recompensa* (le malheureux! qui aurait pensé que ses travaux auraient reçu si triste récompense?). — A l'inverse, l'article est usité dans l'exclamation par le FRANÇAIS populaire : cf. déjà chez Baif *le beau fils, Maloint, je te prie Ne dy ne bien ne mal de moy* (4, 237) et de même aujourd'hui *bon jour, la belle; l'ami, crois-moi, il faut rentrer chez toi; allons, pas de flemme, le trainard* (Coppée, Coupable 162); même usage en PROVENÇAL MODERNE : *aro mangen, beven, li fraire* (Mistral, N. 252), *venès, la bello* (98). Ici l'emploi de l'article ne se comprend pas très bien. Sans doute on dit également en ital. *o quella ragazza*, et ici *quella* a évidemment pour mission d'attirer l'attention sur une personne qui probablement se trouve d'abord éloignée. Mais on hésite à attribuer à l'article français



la même signification, car il y a toute apparence que la tournure est récente; en tout cas elle date seulement d'une époque où *le, la*, abstraction faite de quelques locutions plus ou moins consacrées (p. 96), avait perdu depuis longtemps sa valeur fortement démonstrative. L'explication se trouve dans les exemples qu'on rencontre au xv<sup>e</sup> siècle, comme *ne plorés plus, la belle, Car il est trespasé* (Chans. xv<sup>e</sup> s., p. 126, 13), qui appartiennent évidemment à la même catégorie que ceux qui ont été examinés p. 202; seulement on doit admettre, il est vrai, qu'une forme en usage d'abord uniquement dans l'apposition, a plus tard été introduite aussi dans l'exclamation indépendante, chose particulièrement facile avec les adjectifs, puisque l'article élève l'adjectif au rang de substantif (§ 153). — Mais, avec l'infinitif historique, le sujet réapparaît souvent dépourvu d'article, sans doute parce que l'infinitif, dans ce cas, joue le rôle d'un impératif ou plus exactement d'une exclamation : cf. *et bon mary de soy couroucer* (C. N. N. II, 7), *mais soudain je m'advise de mes lardons et les jettois au milieu d'entr'eux* (c.-à-d. les chiens) : *lors chiens d'aller et de s'entrebattre l'un l'autre à belles dents* (Rabelais 2, 14) et encore chez La Fontaine : *grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes, Grenouilles de rentrer en leurs grottes profondes* (Fables 2, 14, 24), où ce n'est plus d'ailleurs qu'une exception, un dernier vestige d'une époque antérieure. (208)

Le vocatif roumain *voinicule* (héros) à côté de *voinicie* pourrait bien, malgré le pluriel *voinicilor*, renfermer non pas l'article, mais un suffixe caressant pris au slave (voy. Zs. XIX, 478).

§ 177. Le prédicat est généralement dépourvu d'article, même quand on ne lui donne pas une valeur générale ou indéterminée (§ 193) : on dit donc en roum. *luá muieri* (prendre pour femme), en ital. *lo clessero in papa, Celestina è figlia d'una nostra povera parente* (De Marchi, Giac. id. 37 : Célestine est fille d'une pauvre parente à nous), en a.-franç. *icil ert frere al rei Marsiliun* (Rol. 880), en franç. *il est fils d'un grand seigneur, choisir pour chef*, en esp. *soy hijo unico* (Nov. ej. 11, je suis fils unique), *todas estas desventuras han sido pena del pecado* (D. Quich. 1, 19 : toutes ces mésaventures ont été la peine du

péché), *así es verdad* (18) à côté de *así es la verdad* (ibid.). On peut se demander avec quelque doute si chaque fois le nom-prédicat est déterminé : ainsi l'ital. *era donna da tener parola* (Verga, Nov. 163) peut non seulement se traduire par « elle était femme à tenir parole », mais aussi par « elle était une femme qui savait tenir parole », de même en franç. pour *je suis assuré que vous serez homme à le prendre comme il faudra* (Molière, Av. 3, 7); moins douteux pourrait bien être en prov. *li reïna non fes semblansa Que mal li fos, pero ben sap Que la manega no i es gap, Car senbals es de drudaria* (Flam. 700); en esp. *digote de aquel que ballaste en la mar, que será flor de los caballeros de su tiempo* (Amadis 7 a), ou bien en roumain le commencement de l'Évangile selon S. Jean : *de începută era cuvânt și cuvântul era cătră dumnezeu și dumnezeu era cuvânt* (Gaster I, 20, 9), *întru acesta viață era și viața era lumină oamenilor, și lumină întru untunearc lumina* (I, 20, 12); en vaud. *czo que fo fait en luy era vita e la vita era luz de li homme e la luz luzic en las tenebras* (Arch. Glott. XI, 103). Mais avant tout l'article s'emploie dans des cas tels que l'ital. *sei la regina* à côté de *sei regina*, le franç. *tu es la reine* à côté de *tu es reine*, l'esp. *eres la reina* à côté de *eres reina*, où l'on voit que la valeur plutôt adjectivale du prédicat détermine son emploi sans article. Il y a peut-être encore à remarquer que le pronom possessif dans l'emploi de prédicat se passe également de l'article : en ital. *questo libro è mio*, esp. *aqueste libro es mio* et de même en a.-franz. *cis pais est vostre* et encore en franç. mod. chez Molière *Trufaldin maintenant vous reconnaît pour sienne* (Ét. 2004), *Monsieur, je suis tout vôtre* (132); en revanche, les patois du Sud de l'Italie placent ici comme partout (p. 207) l'article devant le possessif, et le français moderne, sauf après les prépositions, préfère le pronom personnel avec *à*.

§ 178. Le CAS RÉGIME s'employait originairement sans article; c'est ce qu'attestent encore les nombreuses locutions où le verbe et le cas régime sans article se sont fusionnés de manière à n'exprimer pour ainsi dire qu'une seule idée, mais où l'absence de l'article ne peut pas s'expliquer par cette étroite unité d'idée, ce qui serait en contradiction directe avec les

données historiques : il serait plus exact de dire à ce sujet qu'à l'époque où commença à se perdre l'usage primitif d'employer le cas régime sans article et où l'article acquérait une extension graduelle, l'usage nouveau aura été repoussé par nombre de locutions où l'union du cas régime avec le verbe était particulièrement étroite. Qu'il en ait été ainsi, la preuve nous en est fournie notamment par l'apparition toujours plus fréquente de l'article à mesure qu'on s'approche de l'époque moderne. Ainsi l'on dit en franç. *dire la vérité, perdre le temps, faire la guerre, passer le temps, mettre le feu, ouïr la messe* etc., tandis que Rabelais dans tous ces cas peut encore omettre l'article, et même chez Molière *dire vérité* et *j'ai perdu temps* (Ét. 937) se rencontrent souvent. A l'inverse, en regard du moderne *prendre soin*, trouve-t-on chez Molière *prenez le soin* (Tartufe 1859), on ne doit pas oublier que, dans la tournure habituelle *prendre le soin de q. chose*, l'article se justifie absolument d'après le § 174 et que, dans le passage en question, la proposition est incomplète. Quant à faire une énumération détaillée des diverses locutions usitées dans toutes les langues, il faut y renoncer ici; nous ne pouvons citer que quelques exemples pour éclairer ce que nous venons de dire. En ROUMAIN : *da pîntenî* (donner de l'éperon), *prînde vorbă* (prendre la parole), *da pace* (donner le repos), *da seamă* (rendre compte), *da nume* (donner le nom), *da lapte* (donner du lait), *avea dor* (avoir du chagrin), *avea gând* (penser), *avea grijă* (avoir soin), *avea teamă* (avoir crainte) etc., en ITALIEN : *aver sete, fame, ragione, torto, metter cura, mutar aria, far fuoco* (mais en roum. *face focul*), *far colazione, foce, fronte, migliorare condizione, mutar aspetto, veste, trovar modo, cambiar opinione, maestro, dar campo, colpa, parte, salute, scelta, saper grado, sentir fame* etc., en FRANÇAIS : *avoir pitié, courir risque, demander pardon, faire signe, livrer bataille, mettre fin, porter envie, prendre garde, prêter serment, trouver moyen* etc. et plus souvent encore, comme on l'a déjà dit, dans l'ancienne langue, en ESPAGNOL : *poner manos, adobar cozina* (Cid 2064), *ganar salud, decir verdad, cambiar lugar, hacer burla, fiesta, dar fin, prestar paciencia* etc. et même *besó al rey manos* (Appoll. 163). A considérer les choses dans leur état actuel, on peut distinguer entre ces locutions selon que c'est l'article défini ou l'indéfini

qui est omis, mais peut-être serait-on souvent embarrassé pour se prononcer sur cette distinction. Si l'on se place au point de vue historique, où l'on observe que toutes ou du moins presque toutes ces expressions datent d'une époque où il n'existait absolument aucun article, c.-à-d. qu'on n'a rien supprimé qui existât antérieurement, on renoncera à pareille distinction. Mais il reste encore une série de particularités à signaler. Quand Cervantès dit *puso piernas al costillo de su buena mula* (D. Quich. I, 8) et *por mas que ponía las piernas al caballo, menos le podía mover* (I, 20), on ne peut plus guère admettre qu'une différence historique entre les deux tournures; on peut dire, il est vrai, que la seconde est plus expressive parce que précisément elle n'est pas comme la première une formule et par conséquent n'a rien perdu de sa force. Un autre cas facile à comprendre, c'est la différence que fait l'ital. entre *aver torto* et *chi ha il torto di noi due* (Sacch. 9), entre *darei risposta a questa lettera* (Lasca 194, 9) et *l'altra mattina le fece la risposta* (194, 24), l'esp. entre *hacer burla* et *haced de mí la burla que quisieredes* (D. Quich. I, 20). Appartiennent en outre à cette catégorie les expressions qui ont déjà été examinées en partie à un autre point de vue à la p. 116 : en roum. *se face zioă, noapte*, ital. *si fa giorno, notte*, franç. *il fait* (211) *jour, nuit* et dès lors aussi par analogie en obw. *cur ei fo vegneu gys* (Alig 778, lorsque fut venu le jour), *cur ei fo vegnieu sera* (528, lorsque fut venu le soir), ces dernières se rattachant à leur tour aux phénomènes étudiés au § 177. Enfin il faut encore observer qu'en regard des locutions sans article on pourrait en citer autant avec article; ainsi, pour s'en tenir à l'italien, *far le scuse, le cortesie, le maraviglie, dire le bugie, aver la febbre, chieder l'elemosina, portare il lutto, dar la posta, far la guardia* etc., qu'on peut d'après ce qui vient d'être dit regarder comme plus récentes.

§ 179. Où l'article tarde le plus à s'employer, c'est après les PRÉPOSITIONS. De nos jours encore le ROUMAIN se trouve toujours entièrement au stade primitif, c.-à-d. qu'il emploie côte à côte *focul* (le feu) et *în foc* (au feu), *oraşul* (la ville) et *dîn oraş* (de la ville), *mîna* (la main) et *în mînă* (en main), *plasni*

*din palme* (frapper dans les mains), *de pe soabă* (en bas du poêle), *lângă apă* (le long de l'eau), *la gazdă* (près de l'hôte), *găsi pe fată* (il trouva la fille) etc. Seule la préposition *cu* fait exception en ce que dès l'origine elle s'adjoint le nom dans sa forme de sujet-régime : *cu astrul* (Cod. Schei. 125,4 : avec le vent du Sud), *cu cuvîntul* (Gaster I, 9, 24) etc., et de même aujourd'hui *cu mîna* (Basme 280, 29 : avec la main) etc., ce qui doit peut-être s'expliquer par ce fait qu'avec le *cu* associatif d'abord, dans des cas comme *fratele cu soră* (le frère avec la sœur) et sous l'influence de l'expression équivalente (§ 106) *fratele și sora* (le frère et la sœur), *sora* a pris la place de *soră*. Le SURSILVAIN aussi, bien qu'il n'offre plus un état de choses aussi pur, n'est pas encore beaucoup plus avancé ; pourtant la forme du sujet se fait graduellement jour après les prépositions : cf. *ina fossa sut tiarra* (C. Mem. 214, 10 : une fosse sous terre), *sch'eis el . . . vegnius . . . mes in tiarra* (215, 25 : ainsi fut-il mis en terre), *sinquei seigi il pievel vegnius ord baselgia* (219, 29 : sur quoi soit le peuple venu hors de l'église), *ei semess sin via* (Sûrs. Märch. 1, 2 : il s'est mis en route), *igl advocat vegn en stiva de dertgira* (23, l'avocat vient dans la salle d'audience), *lura prenda el ord sac ina stupenta ura d'aur* (3, 50 : alors il prend hors de sa poche une magnifique montre d'or), *ei lura turnaus giu davos pegna* (4, 27 : alors il sortit de derrière le poêle), *mont la fumitgasa en nuegl* (12, 33 : la servante en allant à l'écurie), *eis ius ora en jert* (14, 19 : il est sorti au jardin), *alluscha ha il cavré tigliau giu il tgau a la femna a mess quel en gagline, las combas sut letg et il tgierp en letg* (11, 14 : alors le berger a coupé la tête à la femme et l'a mise dans le poulailler, les jambes sous le lit et le corps dans le lit) etc. Mais en même temps on rencontre aussi la forme déterminée, et de fait on peut citer tout de suite un exemple où se rencontrent à la fois les deux tournures possibles : *nua ch'il buob ha voliu sestorscher giu per prender il meil tgietschen ord la trucca, ha ella schau dar giu igl uvierchel della trucca ch'il tgau dil buob ei dans en trucca* (6, 9 : lorsque le garçon a voulu se baisser pour prendre la pomme rouge hors de la caisse, elle a laissé tomber le couvercle de la caisse de sorte que la tête du garçon est tombée dans la caisse), mais *encouvrir ord trucca*, tirer hors de la caisse

6, 4), *ils trois schuldaus ein turnai anavos en il marçau* (3, 15 : les trois soldats sont retournés au village) etc. Il en est de même dans le Tyrol : cf. *L. salvan de Pisadu vèghen sun porta* (Stories 1, 452 : on voit l'esprit de la forêt de P. sur la porte), *ste dis intirz sun piè* (123, elle se tient des jours entiers sur les pics) etc. — L'ITALIEN n'est plus soumis à une règle aussi rigoureuse, mais il conserve pourtant de très nombreux vestiges de l'ancienne tournure; après *in* notamment, encore aujourd'hui il emploie rarement l'article : cf. *andare in chiesa, entrare in barca, essere in campagna, rimanere in sella, venire in luce, non vedo quel giornale che in biblioteca, lasciatili in sala se n' andò in camera* (Lasca 143, 11), *era andata a prendere una boccata d'aria in giardino* (Verga, Nov. 160), *prendere in bocca, avere il diavolo in corpo* etc. En revanche, avec *a* il s'en sert plus souvent, bien que des expressions plus ou moins stéréotypées aient encore subsisté : ainsi *a casa, a bottega, a capo al letto* (Arioste, Cass. 4. 2); mais, à cette réserve près, on rencontre généralement *al* : cf. notamment *accompagnare Fausta al mare, in campagna* (Ferruggia, Fascino 76), *in agguato e alla posta* (Lasca 184, 26), *all' osteria o a casa d'amici* (183, 6), *in casa, al teatro, al ballo* (Ferruggia, Fascino 161) etc. Plus rares encore sont les exemples avec *di* : *di casa, uscì di camera* (Lasca 61) ou avec d'autres prépositions : *non solo per bocca ma per gli occhi e per il naso* (Lasca 90, 14) etc. En VIEUX FRANÇAIS, on peut clairement reconnaître, au moins dans quelques textes, l'ancien usage : cf. *sovre païen, en ciel, a ciel* dans Eulalie. Plus importants que ce court document sont le Psautier d'Oxford et celui de Cambridge. Or, dans ce dernier, à côté de *la terre* figure toujours *en terre, sur terre*; *de terre* également y est plus fréquent que *de la terre*, tandis que *à terre* semble à peine s'y rencontrer. Avec d'autres substantifs la règle n'y est pas appliquée avec autant de rigueur; toutefois on peut encore en citer bien des exemples : cf. *le quel descendit en barbe, la barbe d'Aaron* (P. O. 132, 2), *en fosse* (87, 4), *en lac* (27, 1), *de fiens eslevanz le pòvre* (112, 6), *esprise per fou* (P. C. 179, 16 à côté de *li fous* 17, 10), *en pouldre* (P. O. 43, 27), *en veie* (106, 40) etc., substantifs avec lesquels l'article apparaît déjà presque toujours dans le Psautier de Cambridge et en tout cas

dans la traduction moderne des Psaumes. *En terre* et *sur terre* ont encore persisté jusqu'en plein xvi<sup>e</sup> siècle : cf. *pour faire en terre chacun une fosse* (C. N. N. 19), *après m'avoir sur terre enlevé mes honneurs* (Corn., Psyché 1597). En PROVENÇAL comme en français, surtout après *en*, l'article a peine à s'introduire : *en terre* (Serm. lim. 2, 30 et souvent), *mes en croz* (16, 2), *levar en croz* (21, 19), mais *la croz* (16, 15), *venc a la croz* (26, 26), puis *en carcer* (26, 5) à côté de *de la carcer* (26, 7) etc. Dès la période primitive de l'ESPAGNOL aussi, l'état de choses originaire est troublé, bien qu'il ne soit pas possible de le méconnaître entièrement : cf. encore à présent *estar en casa*, *salir de casa*, *dar en tierra*, *firios à tierra* (Cid 3025), *por tierra andidiste* (343), *tornar á poblado* (Berceo, Mil. 115), *prisieron la en ombros* (Sil. 297), *exo pora mercado* (Sil. 190), *en cielo* (Mil. 85), *en infierno* (100), *en cruz sobido* (Sil. 493), *metiose en carrera* (29), *en escuela lo trovó* etc. Mais, à côté de cela, déjà dans les premiers temps on trouve *estando en la cruz* (Cid 357), *cayó en la mar* (Cid 339), *lidiar en el campo* (Cid 3488); cf. aussi en esp. mod. *supe de boca del padre y más tarde de los labios del mismo Don Fadrique* (Valera, Com. Mend. 220). Le portugais en est à peu près au même point.

§ 180. Enfin il faut encore mentionner les substantifs unis aux adverbes de comparaison *quam* et *quomodo*. Il y a d'autant plus de raison de les introduire ici que l'étroite parenté entre ces adverbes et les prépositions s'est également manifestée p. 74 dans leur rapport avec les pronoms personnels. Il est vrai qu'ici nous sommes en présence de faits essentiellement différents de ceux que nous avons examinés au § 179. En effet, aussi bien avec les noms de matière qu'avec les autres substantifs, quand on établissait une comparaison, il semble qu'à l'origine on envisageait le substantif dans son acception toute générale et qu'on n'avait aucunement dans l'esprit un individu isolé ou même un individu nettement déterminé, ce qui prouve une fois de plus que c'est en toute première ligne avec le sujet que l'article a pris corps. Il en résulte que le stade originaire nous est représenté par des phrases comme le roum. *și elu ca măritu eși din celariul său* (Cod. Schei. 18, 6 : et il sortit

(214)

comme un fiancé de sa chambre), *ca lut de cale vetezi ei* (17, 43 : comme la boue de la rue, il les brossa), ital. *muggia come fa mar per tempesta* (Enf. 5, 29), a.-franç. *il ensemment cume espus eisanz de sa chambre* (P. O. 18, 5), *cume palud des places eslaverei els* (17, 46), esp. *como faz buen pastor* (Berceo, Sil. 20) etc. Mais de bonne heure il s'est produit des modifications : pour établir une comparaison, l'on a extrait de toute la série de ses semblables soit un seul individu, soit même, évidemment pour rendre la comparaison plus vivante, un être déterminé, c.-à-d. que la forme indéterminée ou déterminée a supplanté la forme sans article, phénomène qui s'est produit aussi bien avec les noms de choses qu'avec ceux de matière. Dans l'ensemble, chaque langue se comporte ici avec beaucoup de liberté, et l'on peut seulement parler de tendances qui se manifestent plus dans l'une et moins dans l'autre; aussi sera-t-il certes préférable de les traiter chacune à part.

§ 181. Le ROUMAIN offre encore assez souvent la forme sans article dans ses plus anciens monuments, mais cependant elle est loin d'y avoir conservé la prédominance; c'est plutôt la forme déterminée qui est déjà partout la forme habituelle; puis, à une époque plus rapprochée, la forme indéterminée aussi s'emploie concurremment avec elle. Ainsi, dans le passage déjà cité, le Psautier de Coresi écrit *ca uin ginere*; cf. ensuite *uscace ca urcoru vartutea mea* (Cod. Schei. 21, 16 : ma force est sèche comme une cruche), *ca uin urcoru* (Coresi), *eu ca surdu nu auziu si ca mut nu deskiş rostul mieu* (37, 14 : comme un sourd je n'entendis pas et comme un muet je n'ouvris pas ma bouche), *ca un surdu* (Coresi) etc.; voici d'autres cas encore où ces deux textes présentent la forme sans article : *ca maslin* (51, 10 : comme un olivier) *fiu ca de nopte corbu in turru*, *ca pasare ce insingura-se in zidu* (19, 8 : j'étais comme un corbeau la nuit dans la tour, comme un oiseau qui est seul dans la maison), *ca foale in bruma* (113, 83 : comme une outre en hiver), *mai bire e miserearea ta de viaţa* (26, 24 : mieux vaut ta commisération que la vie) etc. Dans le Cod. Schei. on ne rencontre que très rarement la forme indéterminée, et même on peut se demander si, dans la phrase *ratăciu ca o oae pierdută*



(118, 176 : j'errai comme un agneau perdu), *o* n'est pas tout simplement un nom de nombre : « comme un agneau isolé » ; dans les contes et les chants populaires aussi l'on ne trouve que sporadiquement des exemples comme *statornic ca o peatră* (Basmе, 3, 3 : ferme comme une pierre), *roșu ca un trandafir* (Doine 85, 4 : rouge comme une rose), *când creșteam ca ș'un brăduț* : . . . , *ca ș'o nuia* (445, 3, 5) à côté de *ca iarba 'n câmp* (7, quand je croissais comme un jeune sapin, comme une pousse, comme l'herbe au champ). Mais de tout temps on a fait un emploi infiniment plus fréquent de la forme déterminée : *pră mândeaște priin codri ca pasărea* (Cod. Schei. 10, 2 : vole sur les montagnes comme l'oiseau), *păreate-loru ca pulberea înaintea feței vântului* (34, 5 : comme la poussière devant la face du vent), *mai deșiderate de aurul și de pietri curate multe și mai dulci de miarea și stredea* (18, 11 : plus désiré que l'or et beaucoup de pierres précieuses et plus doux que le miel et le rayon de miel), *fu înrema mea ca căra topinduse* (21, 15 : mon âme fondit comme la cire), *fuū ca vasul pierdut* (30, 13 : je fus comme le vase perdu), *topit ai ca painjina sufletul lui* (38, 12 : tu as déchiré comme la toile d'araignée sa colère) etc. ; il n'en va pas autrement aujourd'hui : *pere galbene ca ceara* (Gaster II, 351, 33 : poires jaunes comme la cire), *albă ca laptele* (blanc comme le lait), *limpedă ca viora* (claire comme la violette), *rece ca ghiata* (froid comme la glace), *tremurau ca varga* (Basmе 278, 1 : ils tremblèrent comme la verge), *penele ei străluceau ca oglinda la soare* (297, 19 : ses plumes brillaient comme le miroir au soleil) etc. ; de même dans la chanson populaire : *Fața lui ca trandafirul Trușul lui ca rosmarinul*, *Cum e bradul arătos*, *Așa-î badea de frumos* ; *Cum e bradul nalt din munte Așa-i badea meu de frunte* (Doine, 85, 7 sqq.). Pour expliquer cette particularité, on pourrait invoquer une raison déjà signalée, à savoir le désir de rendre la comparaison plus animée, désir qui se manifeste évidemment par le choix d'un objet sous sa forme déterminée comme second terme. Peut-être cependant la vraie raison est-elle de nature beaucoup plus externe et d'ordre purement grammatical. En effet, comme on employait presque toujours la forme sans article après les prépositions (§ 179), la forme déterminée a pris au

nominatif-accusatif une certaine prépondérance : il en résulte que son emploi dans des comparaisons signifie précisément que le rapport dans lequel se trouve la particule de comparaison avec le substantif pris comme terme de comparaison, n'est pas le même que celui qui existe entre la plupart des prépositions et le substantif régi par elles. En d'autres termes, comme le substantif de comparaison se trouve sur le même pied que celui qui lui est comparé et n'en dépend pas, il revêt aussi la forme des substantifs indépendants.

§ 182. L'ancien usage paraît s'être fidèlement conservé dans quelques patois RHÉTO-ROMANS. Dans les *Stories e Chianties ladines*, on rencontre à chaque pas des phrases comme *gonót da n krep a l'ater sbalè petála šekę kyamuoč lešir* (1, 7 : souvent elle saute d'un rocher à l'autre comme un chamois léger), *šek gran reğina de la gran natura* (39, comme une grande reine de la grande nature), *šekę krestal ločent e Pega tlera* (151, comme un cristal brillant est l'eau claire), *šek gran sason da krep bēh mol se staka* (169, comme une grande pierre se détache d'un rocher bien mou), *šek tlaparèc de bišes sun pastura ad aldi n kyan ladran, ten kolp s'abina* (439, comme un troupeau de brebis au pâturage, lorsqu'il entend un chien aboyer, tout à coup se rassemble), *šek peš te na bariča* (591, comme le poisson dans une barrique), *šekę setú, ke palsa do marena* (661, comme le faucheur, qui se repose après le repas), *con doi salt šekę tigrá* (17, 344, 264 : avec deux sauts comme une tigresse), *plu snel ke titza* (1, 33 : plus rapide qu'une étincelle), *tlera plu ke spide* (1, 296) etc. Plus rares sont des exemples comme *aviša šek n sam d'es* (1, 379 : tout juste comme un essaim d'abeilles), *šekę na saita* (17, 337 : comme un éclair), *inčornis resta iló dut gbei šekę la mort* (12, 339 : ils sont là effrayés, tout pâles comme la mort), *saltan da n sas a l'ater šek no kyora* (1, 284 : sautant d'un rocher à l'autre comme une chèvre), *doblioža ve la šek na ruta* (1, 304 : elle est souple comme une verge), *brum plu ke l čil* (2, 311 : plus bleu que le ciel), *plu ke la nei bel freša blankyes* (1, 314 : plus blanches que la neige bien fraîche) à côté de *i kyaveis šek kyarbon foř* (1, 319 : les cheveux comme du charbon noir) etc.

§ 183. L'ITALIEN se montre dès le début très hésitant. C'est à l'ancienne règle que se conforment p. ex. *com' aquila vola* (Enf. 4, 96), *come cieco va* (Purg. 16, 10), *come abete in alto si digrada* (22, 133), *leggier come penna* (Pulci, Morg. 1, 69), *cheto come olio* (Lasca 56), *a guisa di cavaliere errante* (Nov. 47), *bianca come neve* (Lasca 127, 25), *come folgore indietro ritornato* (Pulci, Morg. 98, 80), *come peregrin riman in via* (21, 31), puis dans les patois : en abruzz. *blange kome llatt e rroşe kome ssange* (Finamore 2, 4), en napol. *manze che lo sole scesse comme a protamiedeco* (Basile 1, 36 : avant que le soleil ne descendît comme un médecin de ville), *u quattro juorne se fece Antuono grasso comm' a Turco, tunno comm' a boye, ardito comm' a gallo, russo comm' a gammaro, verde comm' aglio e chiatto comm' a ballena* (24) etc. Mais en même temps on trouve aussi *bianco come l'avorio, nera a guisa dell' ebano* (Lasca 127, 23), *bianchi come la neve* (126, 21), *chi il volea scorticare come i ranocchi* (Pulci, Morg. 28, 10), *arido come l'esca* (De Marchi, Giac. id. 38) ou bien même *come un ghiaccio nel petto gli sia messo* (Arioste, Rol. 23, 64), *il lago era quieto come un olio* (Fogazzaro, Picc. Mondo 108). C'est surtout dans les comparaisons plus développées, dans les descriptions que l'article a été de bonne heure employé : cf. *come la navicella esce del loco Indietro indietro, si quindi si tolse* (Enf. 17, 100), *come quando dall' acqua o dallo specchio Salta lo raggio all' opposita parte* (Purg. 15, 16) avec *la qual (la viltà) molte fiata l'uomo ingombra Si che d'ourata impresa lo rinvolve Come falso veder bestia quand' ombra* (Enf. 2, 46), *mugghia come fa mar per tempesta* (Enf. 5, 29) etc.

§ 184. Le plus ancien FRANÇAIS, et notamment le Psautier d'Oxford, en est encore au stade primitif; c'est ce qu'attestent, outre les exemples déjà cités p. 222, ceux qui suivent : *que alcune fiede ne ravisset sicume leuns la meie aneme* (P. O. 7, 2), (218) *trespasse el munt sicume passer* (10, 1), *receurent mei sicume leons aprestet a preie e sicum chael de leon habitanz en repostailles* (16, 13), *garde-me sicume purnele de oil* (16, 9), *sicum gaianz* (18, 6), *desirables sor or e pierre mult preciose et plus dulz sur miel et ree* (18, 11), *poseras icels cume furn de fu* (20, 9), *sicum leons ravissanz e ruianz* (21, 13), *sicum eve esbandut sui* (21, 14),

ensement cume cire remetanz (21, 15), ensement cume fain ignement secherunt (36, 2), e forsmerat sicume lumiere la tue justise (36, 6), defisanz sicum fums defirunt (36, 21) etc. Mais bientôt on rencontre ici aussi une des deux autres formes, et seuls les noms de matière restent fidèles à l'ancienne règle; c'est ce qui apparaît nettement surtout dans le Psautier lorrain : cf. *si com li papieire et li prunelle de l'oïl est de ti wardeie* (16, 8), *ainsi com li lyon apparillieit a sa proie et ensi com li jones lioncel qui habite en lien reponu* (16, 12), *comme un fort arc d'arein* (17, 34), *si com la poucieire au vent et com la boe et lou lymon des plaices* (17, 22), *est comme uns espouseiz; . . . comme uns geant* (18, 5), *que font plus a desirrieir et a ameir que nul or ne pierre precieuse et sont moult plus doulz que nul miel* (18, 10), *comme un four de feu ardent* (20, 9), *comme yawe . . . com cyre qui est fondue* (21, 14), *tout ainsi com li mors est laissiez dou cuer, et suis ainsis comme un vaisselz perdu* (30, 12); *ne soiez com li chevaulz et li mules qui n'ont raison* (31, 9); *il soient faiz com la poucieire au vent* (34, 5), *ainsi com foin* (36, 2) etc. Pour le PROVENÇAL, voici des exemples : *era plus savis que abeille* (Flam. 222), *y eron com peissos el mieg de mar* (Appel, C. 117, 15), *semblant a foc* (S., D. 347 VIII 23), *enaissim com porc senglar* (349 XVI 7), *con caus* (26), *mais aissi con la roda del moli* (29, 22), *aissi con las estelas de cel* (Pr. Joh. 60, 18); cf. aussi *an grans bannas e an cap ayssins con ha boc e los huelhs ayssi con lume* (Pr. Joh. 36, 4), *semblans a gruba* (38, 12), *con fa ferre* (47, 8 : comme fait le fer).

(219) § 185. Ce sont les langues de l'Ouest qui montrent le plus de ténacité : cf. chez Berceo *tal era commo plata, mozo casto gradero* (Sil. 44), *qualquiere de los brazos tal como verga tuerta* (294), *sennor sancto Domingo leal escapulado Andaba en la orden commo bien ordenado, Los ojos aprimidos, el capiello tirado, La color amariello commo omne lazrado* (86), *alguna degaña Que sea bien tan pobre commo pobre cabanna* (96), *commo faz buen pastor* (20), *lucie commo estrellas semeiant de lucero* (Mil. 321), *oras tornaba verde, oras tal commo çera* (Sil. 297) et de même *como dueña en parto* (Hita 83), *mas que buey de cabestro* (121), *puis miente come muy gran bellaco* (D. Quich. 1, 24), *la boca sin muelas es como molino sin piedra* (1, 18), *como de pastor que guardaba ganado*

(D. Quich. 1, 23), *como leon sañudo* (Amadis 20 b), *como á pariente* (Caballero, Nov. 32), *todo estaba oscuro como boca de lobo* (Caballero, Cuentos 37), *como mal pajaro* (7); cf. aussi *lo mismo son las piezas de costura en tus manos que cereza en boca de tarasca* (66), *como lepra asquerosa* (J. Valera, Cap. Mend. 218), *tenia encarnadas las orejas como fraile en visita* (132), *desconfiado como buen lugareño* (105), *terco era como mulo gallego* (Caballero, Nov. 281), *cual rayo de luz* (205) etc., mais *bajo de la cortezuela como un rayo* (D. Quich. 1, 18), *temblar como un azogado* (19) et déjà avant cela *amarguear plus que la fuerte calumbre* (Berceo, S. Mill. 113 : être plus amer que la forte suie), *mas blanco que la peñavera* (Hita 7 b) à côté de *mas negra que caldera* (7 a), *blanca cuemo un cristal* (Alex. 1191). Il en est de même en portugais : cf. *vermelho como tomate maduro* (G. de Amorim, Am. Patr. 19), mais aussi en a.-port. *branco como a neve* (Graal 60), *hũu homem mais negro que o pez* (67).

§ 186. Après avoir montré, dans les paragraphes qui précèdent, avec quels mots et dans quels groupes l'article se rencontre, il nous reste encore à examiner de plus près certaines particularités de la SIGNIFICATION pour lesquelles les questions étudiées jusqu'ici et plutôt relatives à la forme, ne nous ont pas laissé de place. Comme il tire son origine d'un pronom démonstratif, l'article aussi est en première ligne démonstratif, et se réfère soit au passé, soit à l'avenir. Celui qui parle peut, d'une masse d'êtres semblables, en détacher un ou plusieurs comme étant déterminés, connus, soit parce qu'ils ont déjà été nommés ou que, bien qu'ils ne l'aient pas encore été, ils ne sont pourtant pas étrangers, nouveaux, mais connus d'une façon générale, soit d'autre part parce qu'on a déjà présente à l'esprit une détermination plus précise qui les distingue en face des autres et qu'on exprimera seulement dans la suite du discours, mais qu'on indique déjà par le fait qu'on exprime le substantif non pas sous la forme indéterminée, mais en y adjoignant précisément un pronom démonstratif. Sous ce rapport, il est instructif d'examiner les cas étudiés p. 211, puis la différence qui existe entre l'adjectif attributif et le prédicatif dans les combinaisons discutées au § 157. Mais dans (220)

quelle mesure un objet peut-il passer pour généralement connu? On ne peut naturellement pas le dire; au reste, cela varie avec les temps et les lieux. C'est dans les cas traités au § 152 qu'on le distingue le mieux, parce que le roman moderne se présente en opposition avec l'ancien. On pourrait peut-être penser qu'on revêt un nom de matière ou d'animal de la forme qui lui permet de paraître comme généralement connu, voulant éveiller ainsi l'idée de la totalité, de l'espèce. Mais on doit en même temps tenir compte de cette tendance déjà signalée au § 151 et qui consiste à employer la forme du nom avec l'article comme étant la forme habituelle, usitée. Pour voir de quelle nature générale est souvent la force rétrospective de l'article, il faut prendre un exemple comme l'a.-franç. *anuît sonja un mout mal songe, que de la paor n'esveillai* (Aub. 487); ici la pensée que le mauvais songe a suscité de la crainte n'est pas exprimée, mais cependant on dit *la paor* et non simplement *paor*; le cas est à rapprocher de ce qui a été exposé p. 192.

§ 187. Mais voici un phénomène remarquable, à savoir une signification DISTRIBUTIVE et puis surtout TEMPORELLE que possède l'article. On dit aujourd'hui en franç. *je le vois deux fois l'an, combien coûte la livre*; il en est de même dans les autres langues et déjà au moyen âge : en a.-franç. *de ses cos vaut li uns seus Des lor toz a mesure deus* (Chev. Lyon 1451 : un seul de ses coups en vaut deux des leurs bien mesurés), en prov. *voil que sia castellana E qu'ieu la veia la semana, O · l mes o l'an una vegada* (Flam. 19). Naturellement la signification distributive ne réside pas tout d'abord dans l'article, mais dans *deux fois* ou *una vegada*; une action se répète tout d'abord « dans l'année », « le jour » dont on parle et qui sont actuels pour l'auditeur. Mais ensuite il s'y joint l'idée que la répétition n'est pas terminée avec le *deux fois*, mais qu'elle se reproduit de même façon aussi souvent que revient le moment indiqué; et c'est ainsi que l'indication du moment ou, dans le second des exemples français donnés, celle de la mesure prend le caractère distributif. Sans doute, on peut dire que la signification propre se trouve dans la combinaison de *deux fois* avec *l'an* etc.; mais il peut ensuite arriver qu'à l'instar de *deux fois le jour*

signifiant « deux fois chaque jour », on emploie simplement dans le même sens *le jour, le soir*. C'est ainsi que nous trouvons dans toutes les langues romanes des substantifs désignant le temps avec l'article dans un sens temporel tandis que, conformément au § 179, les mêmes substantifs après les prépositions temporelles n'ont pas l'article : cf. en roum. *ziua și noaptea* (Cod. Schei. 1, 2) là où Dosofteiu dit sans article *de ză, de noapte*, les versions en vieux français *par jour, par nuit*, en français moderne *jour et nuit*, ce qui est conforme au § 155. Vient ensuite en roum. *demancața* (Cod. Vor. 15, 11 : le lendemain), *seara* (le soir), *sâmbata* (le samedi), en obw. *la sera, la noig, la damaun, la sonda* (C. Mem. 216, 5 : le samedi), en ital. *la notte, la sera, l'altro giorno*, en a.-franç. *l'autrier, l'endemain* : cf. *l'endemain matin cil de Azote truverent Dagon* (IV Livr. 17) et actuellement encore *l'autre jour*, en esp. *el dia* (Cid 2474), *las noches e los dias* (Berceo, Sil. 217 : le jour et la nuit), *la tarde* (le soir) etc. ; il en est de même en portugais. L'usage est différent avec les noms des jours de la semaine. On dit en ital. *partirà lunedì*, franç. *je partirai lundi*, tandis qu'en espagnol on préfère *el lunes* ; on a de même en ital. *domenica passato*, franç. *dimanche passé*, mais en esp. *el domingo pasado*. De plus on omet l'article lorsqu'on ajoute encore au substantif une autre détermination temporelle : en roum. *mieză vară*, ital. *oggi sera*, franç. *demain soir*, esp. *oy dia* à côté de l'obw. *oç il di* (C. Mem. 211, 29).

§ 188. Au § 179 nous avons montré qu'à l'origine après les prépositions il n'y avait pas d'article, mais qu'au cours des siècles l'analogie en a peu à peu introduit l'emploi. Toutefois il subsiste des tournures qui se sont immobilisées, notamment celles qui ont une valeur adverbiale, et ainsi il peut finalement arriver que, dans des locutions prépositionnelles de date récente, lorsqu'on doit exprimer plutôt la manière dont une action s'accomplit, l'article fasse aussi défaut. C'est notamment le cas avec *de*, bien que cependant dans son sens propre *de* apparaisse précisément de bonne heure accompagné de l'article : ainsi en ital. *venire di nave, andare di compagnia*, en esp. *estar de celada, hincar de rodillos* etc. Le franç. *d'où viens-tu* (222)

*avant jour* (Molière, *Amph.* 316), *Madame, on a servi sur table* (Crit. Éc. f. 7) doit sans doute également être rattaché à ce groupe, comme aussi maint autre cas encore dont il sera parlé quand nous étudierons les parties de la proposition dites « compléments adverbiaux ».

§ 189. On peut ensuite soulever la question de savoir si et dans quelle mesure l'article se transforme en ÉLÉMENT FLEXIONNEL, c.-à-d. sert à la langue, en l'absence d'un autre moyen, à marquer certains rapports auxquels, de par sa signification, il est d'abord étranger. En première ligne il faut considérer le GENRE. Que le genre, surtout en français, ne puisse souvent se reconnaître qu'à l'article, c'est un point sur lequel il n'est pas besoin d'insister particulièrement. Mais ce serait naturellement faire tout à fait fausse route que de vouloir expliquer la naissance de l'article par le besoin de distinguer partout le genre; car déjà un pareil besoin ne peut en général se faire sentir que pour le sexe. A ce propos il faut du reste observer que, lorsqu'on désigne les femmes par leur nom de famille, l'article s'emploie de cette manière (voy. p. 187). Il est possible également de rendre compte ainsi de la différence entre l'ital. *sono le cinque*, esp. *son las cinco* et le franç. *il est cinq heures*. En second lieu l'article sert en roumain à désigner les CAS avec les noms propres (v. p. 186). Une troisième remarque qu'on peut faire ici, c'est que l'article différencie le substantif de l'ADJECTIF, un point important pour le roumain surtout (voy. p. 190). Enfin, dernière observation, il faut signaler les débuts de la formation d'un SUPERLATIF organique, tels qu'ils s'offrent notamment dans le franç. *l'homme le plus beau* (voy. p. 200).

§ 190. Finalement il faut encore attirer l'attention sur un point. Il peut arriver qu'un mot uni à l'article soit d'un emploi si prépondérant ou même si exclusif que la forme sans article disparaisse entièrement. C'est le cas p. ex. pour le roum. *împăratul* qui, contrairement à l'observation faite au § 179, se rencontre aussi après les prépositions : *el căuța la împăratul* (Basmé 277, 21). A une époque où, dans l'imagination populaire, il n'existe qu'UN SEUL empereur, des deux formes *împărat* et *împăratul* l'une devient superflue, et c'est la forme du sujet



qui persiste. On peut dire en quelque sorte que *imp̄ratul* a pénétré dans la classe des noms propres. Le cas est le même pour les noms de lieux déjà mentionnés p. 183 : *Lille, La Rochelle, Oporto* etc. ou pour les noms de famille : *Le Brun, Le Sage, Le Roux, Lemaitre, Lefébure* etc. Parmi les appellatifs il faut citer le franç. *lendemain* (p. 229) et au moins quelques-uns des mots signalés au t. I, p. 380. (223)

Pour les § 120-190, cf. Zs. XIX, 305-325, 477-512; A. TOBLER, *Beiträge* 2, 44-47, 96-112; GELLRICH, *Remarques sur l'emploi de l'article en vieux français*, Diss. Leipzig 1881; PLATEN, *Syntaktische Untersuchungen zu Rabelais*, Diss. Leipzig 1890; E. ZANDER, *Études sur l'article dans le français du XVI<sup>e</sup> siècle*, Lund 1893.

§ 191. UNUS joue un rôle analogue à celui de *ille* : il se place donc à côté de l'ital. *uomo* et *l'uomo*, franç. *homme* et *l'homme* etc. pour former une troisième expression : en ital. *un uomo*, franç. *un homme*. Ici aussi, nous avons affaire à un phénomène commun à toutes les langues romanes et dont on peut encore retrouver les débuts chez des écrivains de la basse latinité, comme p. ex. chez Jornandès. Mais cependant la transformation de *unus* en article INDEFINI pourrait bien être plus récente que celle de *ille* en défini, car dans les plus vieux documents italiens il est encore assez rare, et les plus anciens textes roumains, qui apparaissent seulement au XVI<sup>e</sup> siècle, ne le connaissent pas du tout; de nos jours même, il est loin d'être, en espagnol notamment et plus encore en portugais, d'un usage aussi étendu que p. ex. la forme allemande correspondante « ein ». Pour en déterminer le sens, il faut d'abord se demander si l'on doit partir de *unus* pris dans sa valeur propre de nom de nombre ou bien de cette fonction toute générale, indéterminée, qui a été discutée p. 65. La réponse sera fournie purement et simplement au profit du sens numéral par des phrases comme l'a.-franz. *un fil lor donet* (Alexis 6), *et irai un rei querre, dont ai oi parler* (Charlem. 72); toutefois on ne doit pas nier entièrement l'influence exercée par *unus* au sens de *quidam* : cf. *puis icel tens que Deus nos vint salver, Si fust uns sire de Rome la citet* (Alexis 3). On peut donc dire que *unus* détache de toute l'espèce un seul être, un seul objet, qui

- (224) n'est ni présumé connu ni mieux déterminé par la suite. Dès lors la limite entre l'article défini et l'indéfini est assez nettement marquée et, quoi qu'il en soit, dans la plupart des cas facile à reconnaître. En revanche, il est vrai que beaucoup plus souvent la forme indéfinie et la forme sans article ne sont pas restées distinctes dans leur emploi ou, pour mieux dire, elles sont usitées concurremment avec la même valeur; car il peut naturellement arriver très facilement que toute l'espèce soit mise en rapport avec une action aussi bien qu'un seul individu sans détermination plus précise. Alors, dans ces cas indifférents, le choix de la forme sans article ou de l'indéterminée dépend de l'extension que la dernière a déjà en général acquise; anciennement donc, c'est la forme sans article et plus tard, surtout en France et en Italie, c'est l'indéterminée qui a eu la préférence. Pour montrer combien facilement l'article indéfini peut faire défaut en ANCIEN ITALIEN, on a des phrases comme *lo presto Giovanni mandò ricca e nobile ambasciaria* (Nov. 4), *donami cavallo da cavalcare* (10), bien qu'il ne puisse être question que d'UN SEUL cheval, *faccano peschiera e molina di paglia* (14), *possedeo grandissimo reame* (8) à côté de *piacciavi che uno torniamento si faccia* (12), puis *cercate fonte più tranquilla* (Pétr., Sonn. 20), *in suo scambio troverrebbe cosa di che tutto il tempo della vita sua ne starebbe dolente* (Lasca 194, 15) et ainsi encore dans les proverbes : *gran nave vuol grand' acqua, ape morta non fa mele* etc. De même l'ANCIEN FRANÇAIS, qui a plutôt précédé les autres langues dans l'emploi de *un*, présente pourtant aussi des exemples comme *mult bons vassals vus ad lung tens tenue* (Rol. 2310), *d'hume mort me demandes* (3713), *chëu somes an male trape* (Cligès 6472), *encor ai je chi une bone espée et siech sor bon destrier sejourné* (Auc. 10, 21), *a mauvais boir l'abandonna Et a mauvais boir est venus* (Vr. An. 200), *or a d'enfant gën ma femme* (Ruteb. 1, 53), *de coup de glaive le porte a terre* (Cléom. 755), *porchaça grant ost de Comains et de Griex et de Blas* (Villeh. 412), *et sachiez que on le tint a grant miracle, de vile qui ere aprochie de prendre con ere ceste, que il la laissa* (475) etc.; le cas est très fréquent en ESPAGNOL : *ben dicho sea rey que faz tales bondades* (Berceo, Sil. 214), *non semejaba criatura mortal Mes o angel o cosa que era spirtual, Que vivie en ellos en figura carnal* (120), *metieronle en tumba firme*

(294), *pusieron dia sabido* (Hita 40), *cataron dia claro para ir a cazar* (124), *dia vendrá donde veas* (D. Quich. 1, 18); de même (225) *tiempo verná* (Amadis 9 b), *otras razones de padre consejero* (D. Quich. 1, 24), *digno de muy gran castigo* (1, 25), *dieronse priesa por llegar á poblado antes que anochebiese* (1, 10), *habiendo rodeado parte de la montaña* (1, 23), *habrase visto vieja más chilindrosa* (Caballero, Nov. 64), *el jardin que habia transformado en huerto la económica señora doña Braulia* (294), *tuvo madrastra en vez de madre* (J. Valera, Com. Mend. 164), *negra nube de tristeza ofuscaba á menudo el resplandor de su fisionomia* (230), *al llegar á sitio más ancho* (58) et même *vieron* un mancebo gallardo y ricamente aderezado de camino, la espada y daga que traía era un ascua de oro, sombrero con rico cintillo (Nov. ej. 8). Finalement en PORTUGAIS : *exhalou profundo e longo suspiro* (G. de Amorim, Am. Patr. 213), *fez ali rapida oraçãõ* (214), *entrou em terceiro quarto* (217), *tirou do bolso luzente pistola de dois tiros* (219), *ouviu leve ruído* (227), *está lá bandeira franceza e a nossa não se vê* (80) et même *exclamou um marinheiro . . . interrogou outro . . . gritou terceiro . . . apoiou quarto* (201), *da estrada de Braga vinha quarto cavalleiro . . . finalmente entrava ao mesmo tempo um quinto* (252). Il est remarquable et d'ailleurs parfaitement naturel que les expressions désignant une « quantité » repoussent d'ordinaire l'article indéfini : en roum. *atunse se sculá multă multime de Turci* (C. B. 1, 402, 13 : alors surgit une grande multitude de Turcs), en ital. *avevano molta quantità di possessioni* (Cellini 5), *nelle sue crudeltà avea gran parte di giustizia* (Sacch. 3), en a.-franç. *alumer plenté de tortiz* (G. Dole 1797) et de même en franç. mod. *nombre de gens, il y aura foison de fruits cette année, quantité de soldats; force, beaucoup* peuvent également être cités ici ; chez Rabelais *j'aurai plenté de tous biens avec la corne d'abondance* (3, 14), en esp. *sacar cantidad de dineros* (Nov. ej. 258), *la huete llevaba consigo abundancia de viveres* (Trueba, H. Cid 52), *multitud de aves comenzaron á revoltar* (3), *se lanzó al campo muchedumbre de infieles* (53) etc., et de même en portugais. Mais *unus* apparaît naturellement lorsqu'il s'agit d'attirer l'attention sur un seul individu quelconque. Ainsi, quand il énonce une proposition d'une application générale, l'archiprêtre de Hita dit : *quando quier casar ome con dueña*

(226) *ouurada* (87), *ome que mucha falla, fase menos a veces* (92), mais lorsqu'il spécialise : *estando en su coyta dixo un cibdadano Que tomasen un ribaldo* (41) ou bien *así fue que un tiempo una dueña me priso* (67). Ainsi Cervantès, bien qu'il se rappelle peut-être le proverbe latin *varium et mutabile semper femina*, envisage pourtant un être isolé quand il dit *quién hay en el mundo que se pueda alabar que ha penetrado y sabido el confuso pensamiento y condicion mudable de una mujer ?* (D. Quich. I, 27).

§ 192. Il va presque sans dire que, placé dans les mêmes conditions qui déterminent l'omission de l'article défini, l'indéfini ne s'emploie pas davantage, donc avec les substantifs étudiés aux §§ 143 à 152, avec le cas régime (§ 178), après les prépositions (§ 179) etc. ; c'est pourquoi plus haut déjà il n'a pas toujours été distingué si notre sentiment linguistique actuel voulait qu'on sous-entende *ille* ou parfois *unus*. En réalité il peut y avoir doute sur la place à donner à l'ital. *di buono cuore*, franc. *de bon cœur*, a.-esp. *de buen cuer* (Berceo, Sil. 210). Parmi les différentes espèces de substantifs, ce sont particulièrement les noms abstraits qui se prêtent le moins facilement à une distinction ; aussi Leopardi peut-il encore dire *apparisse molto minore varietà* (119), *avranno commune imperio* (128), *in che egli ottenne maggior imperio* (128) etc., tandis qu'en général, il est vrai, quand le nom abstrait est accompagné d'un adjectif, *unus* apparaît ; nous avons donc ici le même état de choses absolument que celui que nous avons constaté à la p. 193. C'est ainsi que Lasca aussi dit *ebbero una grandissima paura* (87, 9), ce qui se présente également dans les autres langues. Chose remarquable, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles le FRANÇAIS déroge à la règle, par une extraordinaire prédilection pour *un* : cf. *le mestayer de la Herissaie ne fu remis et restitué en sa première santé que par une cholère de voir son valet et Jean couper* (du Fail, C. I, 281), *estant enveloppé d'une crainte d'estre descouvert* (C. M. Adv. I, 22), *il s'engendre une crainte et une doute, par laquelle l'on donne aux hommes une deffiance de soy* (Des Pér. 163), *avecq un despit tant contre la maistresse que contre la Damoiselle* (Hept. 2, 27) etc. Le roumain aussi est intéressant lorsqu'il dit *a fi culcat pe cenușă îmi pare desfătare și rasa îmi pare o podoabă* (Gaster 2, 49, 8 : être couché dans la cendre me paraît (un) plaisir et un mauvais

vêtement me paraît une parure), où le terme plus concret (227) *podoabă* requiert l'article, tandis que *desfătare*, qui est purement abstrait, le repousse. Mais, tout aussi bien que les noms abstraits sont susceptibles d'être mis au pluriel (§ 27), on peut également, grâce à *unus*, détacher par la pensée un individu quelconque d'une pluralité. En ce qui a rapport au CAS RÉGIME, on peut dire que les restes de l'ancienne époque où l'article était inconnu, sont encore plus considérables ici qu'au § 178. Ainsi l'on devrait citer en roum. *avea bărbat* (avoir un mari), *da drum* (faire route), *pune nume* (donner un nom); cf. aussi *io cofă albă în mână* (Doine 488, 26 : prends un seau blanc en main) etc., en ital. *correre pericolo*, *dar risposta*, *mover guerra*, *pigliar moglie*, *porre argine*, *prender commiato*, *prender esempio*, *render diletto*, *trovar modo* etc., en franç. *demandeur conseil*, *donner congé*, *entendre plaisanterie*, *faire signe*, *faire tort*, *livrer bataille*, *mettre fin*, *prendre exemple*, *prendre part*, *trouver moyen* etc., en esp. *dar fin*, *hablar palabra*, *buscar conveniencia*, *poner precio*, *tener derecho* etc. Se rangent également ici l'a.-franç. *pięca*, a.-port. *peço ha* (Graal 14), en outre l'esp. *pensando fallar aposentamiento* (Amadis 31 a) et peut-être *tú llevas daga para acreditarte*, *yo llevo espada para defenderte con ella* (D. Quich. 1, 27), quelques lignes plus haut *una daga llevo escondida*. Des hésitations comme celles qui ont été observées à la p. 217, peuvent aussi être constatées ici : à côté de *rendre*, *faire service* on trouve *je te cherchais partout pour te rendre un service* (Molière, Ét. 1152). Et maintenant, pour établir un dernier rapprochement, l'attraction que renferme l'a.-ital. *la cuffia del ferro* (p. 213) a pour pendant le m.-franç. *par un beau jour d'une fête* (Brant., Cap. 2, 362), *je cognois une fille d'un greffier* (Chol. 1, 288) etc. Pour le non-emploi de l'article indéfini après les prépositions, il faut renvoyer surtout aux exemples donnés au § 251.

§ 193. L'APPOSITION et le PRÉDICAT, dans les premiers temps, ne réclament d'abord pas l'emploi de l'article indéfini. Dans des énonciations comme *fut la pucele de molt halt parentet*, *Filie ad un conte de Rome* (Alexis 9) ou *buona pulcella fut Eulalia* (Eul. 1), il ne s'agit pas d'attirer l'attention sur un seul être de la classe des *filies d'un conte* ou des *buones pulcelles*, mais

(228) d'indiquer que *la pucele*, ici *Eulalie*, est douée de la propriété qui appartient à toute la classe, qui est le caractère commun de tous les individus qui la composent. C'est ainsi dès lors que nous trouvons, dans la période ancienne et moderne, une foule d'exemples de ce genre; et même encore de nos jours on enseigne à l'école que l'attribut et le prédicat en roman, à l'opposé de ce qui arrive en allemand, repoussent l'article indéfini. Mais en réalité cependant, pour celui-ci comme pour le défini (p. 215), il existe également une série d'exceptions; même on pourrait dire que le roman moderne est en train de se rapprocher de la règle établie en allemand. Déjà dans l'*Alexis* on lit *dreit à Lalice, une citet molt bele* (17), dans le *Roland D'altra part est Turgis de Turteluse, Cil est uns cuens, si est la citet sue* (917), et de plus *Nicolete est une caitive que j'amenai d'estrange terre* (Auc. 6, 15). Ici subsiste encore une opposition nettement prononcée avec le premier exemple. Il ne s'agit plus alors de rattacher un individu à une classe, mais bien de faire comprendre à l'auditeur ou au lecteur que l'être ou l'objet qui porte le nom qu'on vient d'énoncer, est un individu de telle ou telle classe. Or, comme la langue se sert, dans ces deux cas différents en soi, abstraction faite de l'emploi ou de l'omission de *unus*, d'expressions absolument identiques, il se produit à la longue une extension de *unus*. Nous avons un cas très remarquable dans l'ital. *Livio Andronico uno schiavo greco, Nevio un Campano, Ennio un Magno Greco, Plauto un Umbro, Terenzio schiavo cartaginese furono i primi poeti latini* (V.), où l'absence d'article avec le dernier nom est difficile à justifier; autres exemples : *col venerando Blitz, un vecchio cane* (De Marchi, Giac. id. 6), *noi si passava sotto il portico, un rustico e sgangherato portico colle grosse travi in vista* (13), *la Lisa, sorella di Giacomo, una ragazza lunga, ricca d'ossi* (21), *suo figlio Giacomo, un filosofo di primo ordine* (59), *il buon canonico Ostinelli di Como, un amico fidato della contessa* (122), *con la sua figliuola, una nobile figura* (Fogazzaro, Picc. Mondo 22), *la libertà è un gran tesoro* (Goldoni, Loc. 1, 15), *mi si dirà che sono un buono a nulla* etc.; en franç. *le curé de Saligny, une petite commune de l'Oise* (Zola, Lourdes 59), *l'histoire de Pierre de Rudder, un ouvrier belge* (73), *il publicait simplement sous son nom les travaux*

de Marcel Verdier, un ancien élève de l'école normale (Bourget, Id. trag. 139), ensuite *c'est une pitié que de voir les ruines* (mais chez Rabelais *c'est pitié de voir 2*, ép.), et ainsi toujours après *c'est* suivant le précepte de Vaugelas et de P. Corneille; (229) toutefois *c'est dommage* a persisté; cf. aussi *un hymen qu'on souhaite est chose bientôt faite* (Molière, Dép. Am. 185); en esp. *llegaron á Palingres, una buena villa* (Amadis 19 b), *es un holgazán* (c'est un fainéant), *aquel Maestro Elisabad, que el loco dijo, fué un hombre muy prudente* (D. Quich. 1, 25); en port. *não he premio vil ser conhecido Por um pregão do ninho meu paterno* (Lus. 1, 10) etc.

§ 194. Une combinaison caractéristique est celle des NOMS DE NOMBRE ATTRIBUTIFS avec l'article indéfini, telle qu'on l'a dans l'ital. *largo un tre o quattro metri, potevano essere un cinque o sei cento* et d'une manière un peu différente *mostrava all'aspetto un 35 anni, la strada correva dritto un 60 passi* etc., dans l'espagnol, avec l'article au pluriel (§ 199), *con unos XV a tierras firió* (Cid 399), *unos sesenta*; de même en port. *alugou a casa a Pedro Limbado, que n'ella morava com sua filha e uns tres serviçaes antigos* (G. de Amorim, Am. Patr. 241). Si clair que soit le sens de ces locutions, il n'est pourtant pas très facile de dire comment *uno 35 anni* peut équivaloir à « âgé d'environ 35 ans », car ici l'on ne peut pas invoquer l'intention de détacher un individu des autres de la même classe. Il est probable que le point de départ est le suivant : celui qui parle ne se fait d'abord aucune idée exacte de la quantité à énoncer; c'est pourquoi il recourt à *unus*, qui adopte facilement avec les substantifs, surtout par opposition avec *ille*, le sens secondaire de nombre indéfini, ce qui toutefois ne l'empêche pas de prendre à sa suite un nombre défini. On comprend mieux, parce que le nom de nombre suit le substantif, l'allemand dialectal *cin Meter fünf, sechs* dans le sens de : environ cinq, six mètres.

§ 195. Ensuite il faut citer plusieurs ADJECTIFS QUI EXCLUENT l'emploi de L'ARTICLE INDÉFINI. C'est d'abord ALTER dans le sens de « un autre », non dans celui de « un deuxième », comme en ital. *un'altra lettera* (Lasca 195, 10 : une deuxième lettre). Dans l'ensemble, en italien et en français il n'y a

pas d'usage fixe : cf. en ital. *per altra via* (Lasca 193, 25), *riportare il discorso su altro argomento* (Capranica, Ol. Panf. 3) et aussi *altro amor, altre frondi ed altro lume, altro salir al ciel per altri poggi cerco* (Pétr., Sest. 5), en a.-franç. *altre bataille lor livreç* (Rol. 592), *sel desist altre* (1760), *altre feiz* (IV Livr. 14), *autre ban* [(G. Bourg. 296) etc., d'où l'usage actuel a conservé les locutions consacrées *autrefois, de temps à autre* et encore chez Molière *pour autre sujet* (M. F. 8), en prov. *la via ben sabion car passat n'eron outra ves* (Flam. 1884), *per outra ves* (575); la règle est absolue en espagnol et en portugais : cf. en esp. *tiene otra casa, aderezar algo de cenar por si otros huéspedes viniesen, y no tardó mucho cuando entró otro* (Nov. ej. 255), *con otra manera de contento* (259), en port. *em outro dia* (Graal 88), *outra vez, outro amor* etc. — Il en est de même pour MEDIUS : en ital. *gli fu dato mezzo pane* (Nov. 7), *dorme nell'illusione che mezzo mondo sia stato creato da Dio a servizio e a divertimento dell'altro mezzo* (De Marchi, Giac. id. 237), *di mezza età* (d'âge moyen), mais aussi *verso la mezza notte* (Verga, Nov. 166), en a.-franç. *de demie lieue ne dist ne o ne non* (Sax. 15) et encore chez Rabelais : *avecques un tiercelet d'autour, demye douzaine de hespagnolz et deux levriers* (1, 2), en esp. *media hora* (une demi-heure), *con medio centenar*, en port. *dizendo isto arranca meia espada* (Lus. 4, 19). — Vient ensuite CERTUS : cf. en ital. *dal collo a ciascun pendea una tasca Che avea certo colore e certo segno* (Enf. 17, 55), *per certa guerra* (Sacch. 13), *preso certo mio povero resto di panni* (Cellini 19), *una battaglia di cavalli con certa presura di bandiere* (23) et de même encore aujourd'hui *certo zucchero rosso* (Fogazzaro, Picc. Mondo 259) etc. à côté de *un certo cannone* (Cellini 8), *un certo discepolo* (15), *insieme con un certo giovine* (33), *un certo Meino* (Lasca 183, 8) etc., en franç. *certain cuvier dont on fait certain conte En fera foi* (La Fontaine, L.), *la grille de certain jardin* (Bourget, Id. trag. 100), *je crois encor la voir certain jour de printemps* (Bentzon, Am. perd. 8), *je m'amusai à esquisser une étude historique sur certaine abbaye des environs* (31) à côté de *un certain messagier* (Berte 1595), *les murs étaient déjà élevés à une certaine hauteur* (L.), *un certain rat* (La Fontaine, L.) etc., en esp. *cierto barniz* (J. Valera, Com. Mend. 4), *en cierta ocasion*



(Trueba, H. Cid 39), en port. *sentir certa amargura* (Diniz, Pup. 79), *con certa timidez* (64), *certa noite* (en une certaine nuit) etc., mais en même temps ces deux dernières langues ont aussi *una cierta casa, uma certa casa*. Il est évident que cette aversion pour l'article indéfini marche de pair avec le changement de signification de *certus*; à mesure que celui-ci descend (231) au rôle de pronom indéfini, il est d'autant moins susceptible d'accompagner celui-là.

§ 196. Ensuite il faut mentionner les ADJECTIFS, PRONOMS et ADVERBES DE MANIÈRE, notamment SIMILIS, TALIS, SIC, TANTUM. Eux aussi, ils excluent généralement l'intention de détacher un individu de la classe dont il fait partie; la comparaison porte sur la classe entière: en ital. *simile impresa, perchè siete venuti a simil contesa* (Goldoni, Loc. 1, 4), en franç. *porte pareille vesture en hyver qu'en esté* (Mont. 1, 160), *en pareil jour que cettuy cy* (2, 46), mais on a beaucoup plus souvent *un pareil jour* etc., en esp. *Rodrigo creia que semejante salida era harto arriesgada* (Trueba, H. Cid 74), en port. *similhante vida* (G. de Amorim, Am. Patr. 250); en ital. *questa potrebbe essere tal femmina o figliuola di tal uomo, ch'egli non le vorrebbe aver fatta quella vergogna* (Bocc., Déc. 1, 4), *mi pare in tale battaglia di tavolini, di sedie e di percosse s'impiccolisca assai l'augusto mistero della Vita e della Morte* (Ferruggia, Fasc. 68), en franç. *tiens juge fait le larron pendre, Qui mieux deüst estre pendus* (Rose 5608), *teil haine dont est venue* (Dol. 187), *ne cachez pas un cœur dur et rebelle Sous telle beauté* (J. Marot, L.), proverbiallement *de tel arbre tel fruit*, usage qui reparait parfois aussi en d'autres cas, il est vrai, dans les premiers temps du français moderne: *je vous renvoie vos deux lettres avec mes remarques dont vous ferez tel usage qu'il vous plaira* (Racine, L.), *j'ai telle opinion de sa justice* (Balzac, L.), surtout lorsque *tel* signifie non « ainsi fait », mais « si grand », en esp. *tal cosa, tal hombre*, en ital. *liberar da così fatta seccaggine* (Lasca 58), *a così ricca e potente signora* (Verga, Nov. 178), en franç. *li done cop si grant* (G. Bourg. 3647), *pourquoi est ce que frère Jean a si beau nez* (Rabelais 1, 40) et encore au XVII<sup>e</sup> siècle, où d'après Vaugelas *en si belle compagnie* n'est plus toléré qu'en poésie,

en prov. *tan bo essemble en laiset entre nos* (Boèce 32), *homs tan jovensels* (Flam. 3762) à côté de *eix ne una flairors tan grantz* (Appel, C. 3, 31), en esp. *así se mancha acero tan brioso* *En una sangre helada? Vuelva à la vaina tan lucida espada* (Calderon, Vida Sueño 2, 710), puis aussi *ver doncella de tan buenas partes adornada* (D. Quich. 1, 24), où *tan* ne se rattache pas directement à *doncella*, en port. *a tão incommodo calor* (Diniz, Pup. 83). Pour finir on peut encore mentionner dans cette catégorie l'ital. *a guisa di cavalliere errante* (Nov. 47), (232) l'a.-franç. *a guise d'escuier* (Aiol 7483), en esp. *en manera de arpon* (Hita 46). Mais ici aussi *unus* élargit son emploi. On ne trouve qu'isolément des cas comme l'ital. *tale una domanda* (Serao, Ad. Am.<sup>e</sup> 62), *tale una espressione* (17), qui se rattachent évidemment à *taluno* (§ 89), originairement usité comme substantif. Ce qui est plus fréquent, c'est la complète assimilation des mots en question aux adjectifs : de là l'ital. *avvedutomi d'una tal cosa* (Cellini 1, 6), *vedere uno così spaventoso spettacolo* (Lasca 48), l'a.-franç. *un tel conte m'orra retrere* (Auberée 2) et ainsi dans les langues de l'Ouest également. Il y a peut-être lieu de noter encore que *talís* au sens de « un certain » s'unit en italien à *unus* : *andava accompagnato da un tal Cristoforo, erano smontate alla porta d'un tal palazzo* (Manzoni, Pr. Sp. 32), tandis qu'à l'inverse on dit en français : *un tel trésor était en tel lieu* (La Fontaine, Fabl. 9, 13), *l'idée générale d'orange n'est dans son origine que l'idée de telle orange* (Condillac, L.).

§ 197. A ces observations peuvent encore s'en rattacher quelques autres sur les COMPARAISONS, en vue de compléter celles qui leur ont été consacrées au § 180. Le fait qui est peut-être le plus frappant, c'est que les noms de matière, dans une comparaison, se présentent volontiers unis à *unus*. Indépendamment des exemples mentionnés aux pp. 222 sqq., cf. en a.-franç. *un faldestoed i out d'un olifant* (Rol. 609) à côté de *un faldestoed i ont mis d'olifan* (2653) et *escu d'un os d'olifant* (Cligès 4031), ce qui permet alors de dire aussi *blanche come une noif* et autr. sembl. (cf. le franç. mod. *froid comme un marbre*) et aussi de nos jours encore en esp. *blanco como una leche* (Caballero, Nov. 232), en port. *o rapaz fez se vermelho como un*

*lacre* (Diniz, Pup. 7) et en a.-port. *seus cabellos eram tam brancos como uma neve* (Graal 101) à côté de *leite tam branco como neve* (171). Il faut sans doute admettre que celui qui parle, en faisant cette comparaison, ne pense pas expressément à la matière en général, mais bien à une quantité déterminée et délimitée de cette matière. Mais alors il reste étonnant que ce phénomène se présente dans des langues et des périodes linguistiques où d'ordinaire, précisément dans les comparaisons, on préfère exprimer l'idée générique, c.-à-d. où l'on dit, du moins où l'on peut dire *un cheval plus noir que more* (Mér. 5403), aussi est-il naturel de supposer que l'identité de forme du nom en combinaison avec les adverbes de comparaison, qu'il soit ou non accompagné de *unus*, a fait employer *unus* aussi dans des cas où, en dehors de cette combinaison avec l'adverbe de comparaison, il se rencontre à peine. (233)

§ 198. Enfin l'on peut encore mentionner ici, à cause de sa connexion avec ceux qui précèdent, un phénomène qui ressort à proprement parler du Chapitre 5. Lorsqu'un être se trouve en rapport avec un verbe ACCOMPAGNÉ D'UNE NÉGATION, le roman en général étend le plus souvent la négation à toute la classe, sans la borner à un individu isolé qui représenterait cette classe : cf. en ital. *corda non spinse mai da sè saetta che si corresse* (Enf. 8, 112), *non avea membro che tenesse fermo* (6, 24), *timida pastorella mai si presta non volse piede* (Arioste, Rol. 1, 11), *senza che vedesse passar anima viva* (Verga, Nov. 28) etc., en a.-franç. *ja bons vassals n'en est vifs recrëuz* (Rol. 2088), *ja mar crerez bricon* (220), *cunseilz d'orguill n'est dreiz que a plus munt* (Rol. 228), *femme ne puet tant amer l'oume con li hom fait la femme* (Auc. 14, 18), *si esbabis ne fu mes hom com je sui* (Ruteb. 2, 72), et même encore en franç. mod. avec *jamais* : *jamais homme n'a eu plus de succès avec aussi peu de mérite, jamais tentation plus dangereuse n'assaillit mon cœur* (Lück.), même quand *jamais*, au point de vue d'une logique rigoureuse, n'est pas négatif : *le plus délicieux veston que jamais tailleur complaisant ait coupé* (Bourget, Id. trag. 89), en prov. *meller cavalliers nom pot sener Espaza* (Flam. 30) etc., en esp. *non contradixo omne* (Berceo, Sil. 209), *que armadura que trajese no le aprovecho*

(Amadis 25 b), *ainque no me parece que caballero deba dejar su caballo* (34 b), *no me ha de quedar médico en toda la insula* (D. Quich. 2, 47), *no respondiò D. Quijote palabra* (61), en port. *que lingua d'homem nom podia dezir* (Graal 23), *nunca achei semelhavel a ella* (Rom. XI, 364), *nom ficou pedra sobre pedra* (IX, 439), *não seja creança* (Diniz, Pup. 198). Mais on dit naturellement aussi en ital. *non si vedea un uccello* (Verga, Nov. 28), *non si udiva ronzare nemmen una mosca* (169), en a.-franç. *la soe manantise ne priset mie un gant* (Charlem. 363), en port. *por quanto Boorç dizia, nom dava Lionel uma palha* (Graal 128) etc., lørsqu'on doit indiquer qu'il n'est pas même question d'un seul individu.

(234) § 199. Le PLURIEL DE L'ARTICLE INDÉFINI est soumis aux mêmes règles que celui du nom de nombre *unus* (p. 65). A l'origine il apparaît, en vieux français et en provençal, avec les noms qui ne s'emploient qu'au pluriel, c.-à-d. p. ex. avec *lettres* : on dit *unes lettres* vis-à-vis de *lettres* et *les lettres* dans les mêmes conditions où l'on dit *une maison* au lieu de *maison* ou *la maison*; de même en esp. *unos anteojos*, port. *uns oculos* (une paire de lunettes). Or il serait parfaitement admissible que, tout comme on détache en l'individualisant un être isolé de la classe dont il fait partie, on puisse aussi porter son attention sur plusieurs d'entre eux, et alors c'est par conséquent le pluriel de *unus* qui serait l'expression appropriée. Mais il n'y a que les langues de l'Ouest qui confirment cette hypothèse : cf. en esp. *todos ó los más en sus trajes y compostura parecen unos príncipes* (D. Quich. 2, 11), *cuatro doncellas hermosas como unas flores* (2, 44) etc., en port. *ha humas personas, leo uns libros* etc. Les autres langues se servent du pluriel sans article, usage qui se justifie d'autant mieux que le pluriel, désignant plusieurs individus isolés, se trouve déjà par lui-même en opposition jusqu'à un certain point avec l'idée générique qui les embrasse tous. Mais il arrive aussi qu'on a recours à la prép. *de* au sens partitif : en franç. *je lis des livres, il y a des personnes*, où *de* à son tour possède aussi, il est vrai, la faculté de détacher certains individus. C'est seulement par degrés que cet emploi s'est développé : il est encore assez rare en vieux français;

d'autre part l'italien aussi le connaît, et cela précisément dans les premiers temps. Ce point sera examiné plus au long dans le troisième chapitre.

Pour les §§ 191-199, outre les travaux de Gellrich etc. mentionnés au § 190, cf. encore S. SCHAYER, *Zur Lehre vom Gebrauch des unbestimmten Artikels und des Teilungsartikels im Altfranzösischen und im Neufranzösischen*. Berlin 1887.

§ 200. Parmi les groupes constitués par la juxtaposition de mots à flexion, il nous reste encore une espèce de mots à examiner. Il y a des PRONOMS qui, joints à des substantifs, SE COMPORTEMENT COMME LES ADJECTIFS en ce qu'ils n'emploient pas de particule copulative pour s'unir à un SECOND PRONOM. En première ligne il faut mentionner les POSSESSIFS : cf. en roum. *acest amic al mieu, un mădular al tdu* (un membre à toi), en obw. *in siu casti* (C. Mem. 219, 10 : un sien château), en ital. *un mio amico, questa sua casa, tanti suoi malanni, nessuna vostra parola*, en a.-franç. *un suen escuier apele* (Ch. Lyon 728), *cest mien anelet prendroiz* (1022) etc., en esp. *un mio amigo, ningun poeta nuestro, con mucho dolor suo, tantos amigos tuos* etc.; de même en portugais. Caractéristique est le développement ultérieur en français. Vers la fin du moyen âge, *mien* passe de plus en plus à l'emploi de pur substantif; d'autre part, *mon* est purement adjectif : il en résulte que *un mien ami* etc. tombe peu à peu en désuétude; aussi, en effet, est-il rare chez Garnier et Voiture. Mais d'un autre côté l'on trouve *un mien ami, deux vôtres suppliants, quelque mien ami* etc. chez Rabelais, Montaigne; il y en a des exemples isolés chez Régnier, La Fontaine, Corneille, Racine, Voltaire; l'Académie autorise *un mien frère, un mien parent, une mienne cousine*; Littré signale comme familière l'union de *mien* attributif avec *un, ce, quelque*. Cela étant, il y a toute apparence qu'un emploi déjà en train de disparaître a été raffermi par une influence italienne. — Indépendamment de cela, il y a peut-être encore à citer *talís* dans son sens propre : en ital. *questo tale argomento*, en esp. *esos tales ojos*, port. *eses taes olhos*, tandis qu'en français *tel* a une valeur suffisamment démonstrative pour exclure l'emploi simultané du démonstratif proprement dit.

§ 201. Un dernier phénomène à examiner est la JUXTAPOSITION D'ADVERBES À DES SUBSTANTIFS ET À DES ADJECTIFS. L'adverbe possède une valeur assez générale; celle-ci s'applique à des mots qui, pour la forme et pour la fonction, n'ont presque aucun rapport entre eux, mais que leur absence de flexion surtout dans les langues à flexion, c.-à-d. en roman leur défaut de pluriel et l'impossibilité de les unir à des prépositions, permet de réunir en un groupe. Toutefois, et cela résulte déjà du § 131, ce dernier critérium n'a pas une valeur absolue. Dans l'ensemble on peut distinguer trois grandes classes : les adverbess dérivés d'adjectifs (nous avons donné au t. II, § 619 et 620 les indications indispensables sur leur formation), ceux qui sont dérivés de verbes (à cause de la forme latine d'où ils sont issus, on les appelle gérondifs) et ceux qui marquent le temps, le lieu, le degré, la manière (ils sont de provenance très diverse). Parmi ces trois classes, la première se trouve en rapport si  
(236) intime avec l'adjectif et la seconde avec le verbe qu'elles entrent également dans les combinaisons formées avec des adverbess de la troisième classe qu'admettent les deux classes de mots à flexion qui viennent d'être citées : donc, en français, à côté de *très modeste* on peut placer *très modestement* et, de même qu'on y dit *chanter bien*, on dit aussi *chantant bien*. Au contraire, la première classe peut se joindre, il est vrai, à des adjectifs et à des substantifs, mais rarement à des adverbess dérivés d'adjectifs, à moins qu'il n'y ait entre l'adjectif et l'adverbe, pour la forme et pour le sens, une différence aussi considérable que, p. ex., en français, entre *bon* et *bien* : cf. *bien adroitement* et autr. sembl. Il y a donc lieu d'examiner surtout la juxtaposition des adverbess de la troisième classe aux adjectifs et aux substantifs, et alors on peut distinguer entre les ADVERBES DE QUANTITÉ, qui s'unissent aux ADJECTIFS et aux SUBSTANTIFS ATTRIBUTIFS (p. 8), et les ADVERBES DE TEMPS ET DE LIEU, rarement les ADVERBES DE QUANTITÉ, qui s'emploient dans une proportion plus restreinte comme COMPLÈMENTS ATTRIBUTIFS DES SUBSTANTIFS. Quant à la juxtaposition des gérondifs aux substantifs, elle n'offre pour ainsi dire aucun fait intéressant à signaler.

§ 202. Les ADVERBES DE QUANTITÉ unis à des adjectifs indiquent soit un degré supérieur ou moins élevé, soit un degré

élevé ou inférieur : ils se confondent par conséquent en partie avec les formes qui marquent les degrés de comparaison en latin. En première ligne il faut citer *plus* et *magis*, pour l'emploi respectif desquels nous avons déjà donné les indications essentielles au t. II, § 65. Quant à expliquer leur singulière distribution géographique, la chose est difficile ; en tout cas elle est assez ancienne, car déjà les écrivains chrétiens préfèrent *magis* en Espagne, *plus* en Gaule et en Italie. À *plus* et *magis* s'ajoute encore *melius* : en a.-franç. *dunc prist mulier vaillant et honorede, Des mielz gentils de tote la contrede* (Alexis 4 ; cf. *bien at set anz e mielz* Charlem. 310), en prov. *que per son dreg si combat A mielhs dreg en sa eretat* (B. Born, 14, 67 ; cf. *aitant cum aurs val mais d'azur Val melhs e tant es plus complitz sos pretz* 32, 43), mais tout particulièrement en catalan. Le contraire de *plus* est *minus* : en ital. *meno*, franç. *moins*, esp.-port. *menos* ; en même temps l'ital. dit aussi *manco*. Pour indiquer un degré élevé, on se sert surtout de *multum* : en roum. *mult frumos*, ital. *molto bello*, a.-franç. *mout biaux*, esp. *muy hermoso*, port. *mui formoso*. Seul le français moderne a délaissé *mout* (237) comme adverbe aussi bien que comme adjectif et l'a remplacé par *bien* ou *très*. Une différenciation dans la forme n'a été réalisée que dans les langues de l'Ouest, qui à l'adjectif *mucho* esp., *muito* port. opposent l'adverbe *muy*, *mui*. Au point de vue phonétique, conformément à la règle formulée I, § 483, il faut voir dans l'adverbe une forme employée à l'origine devant les consonnes, opinion que pourrait aussi confirmer l'a.-port. *mui nobres* à côté de *muito alto* (Rom. IX, 438) si l'on n'avait en même temps *mui hourados* ; mais en tout cas la répartition actuelle est différente. En effet, l'espagnol dit *muy lejos*, *muy à la vista*, *muy enfermo*, *muy arrepentido* et au contraire *está enfermo y mucho*, d'autre part *mucho más hermoso*, c.-à-d. que *muy* apparaît seulement quand il y a étroite union entre les deux termes. De même en portugais, quand l'union est moins étroite, c'est *muito* qui s'emploie : *muito a custo* (Diniz, Pup. 103), *exemplo muito para tentar* (106) et même *muito bons dias* (37). En ce qui concerne le FRANÇAIS *très*, on rencontre déjà dans l'Alexis *par penitence s'en pot tres bien salver* (10) à côté de *dreit a Lalice, une citet mult bele* (17). Ensuite

il faut mentionner *forte* : en roum. *foarte*, prov. *fort*, a.-franç. *fort* et encore aujourd'hui *fort riche*; le mold. *tare* (dur, fort) : *tare bătrân* (très vieux); en outre le roum. *prea* : *prea bun* (très bon), où se confondent le lat. *prae* et le slave *prea*; l'obw. *fik* provenant du lat. *ficta* probablement avec la signification primitive de « épais, ferme, dur », donc avec la même valeur fondamentale que les formes précédemment citées, et *zuond*, dont la provenance n'est pas tout à fait claire. A l'Ouest on rencontre *sobre*, qui est à l'origine une préposition : en esp. *de todas las bondades era sobre abundada* (Alex. 1300), *sobre bonos braçeros* (1881), *sobre gent adobada* (Appoll. 485), *era de su sentido en sobra grant fallencia* (Berceo, Sil. 557), où *sobra* au lieu de *sobre* doit peut-être se ranger dans la même catégorie que *mucha bella estoria* (p. 163); cf. sur ce point le § 400. Ensuite il faut mentionner les termes qui expriment la suffisance : en ital. *assai grande*, franç. *assez beau*, esp. *asaz viejo*, à propos desquels on doit observer qu'en italien et en espagnol, en partie aussi en vieux français la signification « jusqu'à suffisance » a dégagé celle de « très, extrêmement ». Même phénomène avec l'esp. *harto* : *harto mejor* (D. Quich. 1, 23), *harto más fuerte* etc. Une quantité excessive, en lat. *nimis*, est exprimée en ital. par *troppo*, en prov. et a.-franç. par *trop*, mot d'origine inconnue, qui du reste a partout, dans l'ancien temps, la simple signification de « très ». Les adverbies de comparaison également aiment à s'unir aux adjectifs pour en renforcer le sens : en ital. *così buono, tanto bello*, franç. *si bon* et aussi en a.-franç. *tant riche*, esp. *tan grande*, port. *tão formoso* etc. L'idée contraire « peu » est rendue par *poco* employé comme adverbe : en ital. *poco cortese*, franç. *peu gentil*, esp. *poco amable* et d'une manière analogue en roum. *puțin*. En même temps l'on emploie *un poco* : en ital. *un poco acerbo*, franç. *un peu amer*, esp. *un poco arrogante y un mucho desdeñoso* (D. Quich. 1, 14), port. *um pouco amargo*; simultanément on trouve aussi en a.-franç. *auques* : *quant il furent d'eus auques pres* (Ben., Chron. 28755), en prov. *e · l segons es savis e bos terriers e alques larcs* (Appel, C. 98, 5), en esp. *algo* : *algo enamorado* (Nov. ej. 17) et en a.-port. *quanto* : *era ja quanto allongado* (Grael 120). Le ROUMAIN exprime cette nuance par *cam* : *un flăcău cam*.



*negriſor* (Doine 66, 8 : un jeune garçon un peu noir), où peut-être il est permis de voir un indéfini *quam*, qui a le sens de *aliquam*; cf. à ce propos le port. *quanto* ci-dessus mentionné et p. 100. Enfin reste l'esp. *demasiado* (démésurément) : *demasiado rico* et dans le même sens l'a.-port. *sobejo* : *era manso sobejo* (Gaal 4). Or à cette série s'ajoutent encore, surtout à l'époque moderne, toute espèce d'adverbes tirés d'adjectifs. Au *forte* etc. qui vient d'être signalé, correspond le franç. *durement* déjà employé dans les IV Livres des Rois, où *erat autem mulier pulchra valde* est traduit par *si fud durement bele* (154); d'Aubigné se moque de *grandement petit* (Fæn. 2, L.). En outre on peut citer ici, pour nous en tenir uniquement au français, *extrêmement élevé*, *divinement belle*, *infiniment obligé*, *puissamment riche*, *la nuit est terriblement noire* (L.), où la signification primitive disparaît tantôt plus, tantôt moins derrière celle du simple renforcement de l'idée. Si *puissamment*, p. ex., s'unit en général à *riche*, c'est évidemment qu'on a encore conscience du sens propre de l'adverbe, bien que d'ailleurs Corneille dise *je sentirais mon mal puissamment soulagé* (Veuve 1525); d'autre part, si *terriblement amoureux* semble révéler un effacement complet du sens de *terrible*, ce pourrait néanmoins être avec une intention raisonnée que Dancourt a choisi précisément cet adverbe lorsqu'il écrivait *un commissaire qui donne sa bourse est terriblement amoureux* (Bourg. de qual. 2, 8 apud L.). Nous devons ici renoncer à approfondir davantage l'étude de cette question; il pourra suffire d'observer encore que certains substantifs également s'unissent dans le même sens, avec une valeur adverbiale, aux adjectifs : cf. en a.-franç. *il l'avoit merveilles chier* (Rich. 2187) ou en prov. *massa* : cf. *massa mais* (Appel, C. 65, 72 : beaucoup plus).

(239)

§ 203. Le GROUPEMENT DE PLUSIEURS ADVERBES est un phénomène qu'on rencontre aussi. D'abord plusieurs des termes comparatifs cités au § 202 peuvent s'unir à *plus* ou *magis* et à *minus* : il est donc permis de dire en ital. *molto più fiero*, *assai più grande*, *poco meno importante*, *assai più poderoso* etc., usage un peu plus restreint en franç. mod. : *bien plus cher* et alors aussi *beaucoup moins beau*, *un peu plus grand*, mais on a cessé de dire

*tres plus* etc., tandis qu'en a.-franç. *la plus tres belle née* (Doon 38), *la tres plus belle creature* (Watr. I, 59), *la tres plus merveilleuse estoire* (Cléom. 89) sont des tournures très fréquentes; en esp. *mucho más agradable* à côté de *el enfermo esta muy mejor, poco menos difícil, asaz más grande*, en port. *mui mais formoso, pouco menos valente*. A noter spécialement l'ital. *vie*, qui se joint uniquement à *più* et aux comparatifs : *vieppiù grande* et autr. locutions sembl. Indépendamment de celles-ci, on doit signaler en VIEUX FRANÇAIS *moult par furent les noces grant* (Cléom. 116), *li rois pour cou trop mieus l'ama* (Emp. Coust. 81; cf. le franç. mod. *par trop mauvais*), en prov. *trop ganre mais* (Appel, C. 9, 13) et autres.

§ 204. Les adverbcs étudiés dans les paragraphes précédents s'unissent non seulement à des adjectifs, mais encore à des substantifs, notamment à des noms de personnes : cf. en a.-franç. *ceste rote Qui de si prodomes est plainne* (Ch. Lyon 2334), franç. mod. *il est si tres homme de bien* (Jodelle, Eug. 2, 3), *je ne le savais si père de famille*, en esp. *muy señor mio*, et aussi en franç. *le plus âne* (La Fontaine, Fabl. 3, 1) et autr. sembl.; ils se joignent en outre à des expressions composées qui jouent le rôle d'adjectif ou d'adverbe : cf. en franç. *si à propos, très en vogue*, en esp. *matérias más llanas y más al alcance de mi inteligencia* (J. Valera, Com. Mend. 142), en port. *o cavaleiro que eu mais de grado veria* (Graal 193) etc. Au contraire, ce n'est pas ici la véritable place de tournures comme l'ital. *egli è più pittore che scultore*, franç. *celui-ci est plus homme que son frère*, parce que l'adverbe, au moins à l'origine, est rapporté au verbe. Cette observation s'applique également au port. *é muito verdade*.

- (240) § 205. Nous avons un phénomène différent dans un emploi attributif de l'adverbe dont l'examen nous permettra de passer ensuite directement à l'étude des adjectifs. Déjà au t. II, p. 484 nous en avons donné quelques exemples. Ajoutons-y en roumain *aşa : aşa gradină* (Basmc 81, 3 : tel jardin), *un aşa pom* (72, 8 : une telle pomme; cf. II, p. 653), tournure avec laquelle concorde exactement le prov. *uno personno ansin* (Mistral, P. R. 90), l'esp. *un hombre así* (Galdós, L. Roch 1, 111), le port.

*projectos asim* (Diniz, Pup. 190), *uma cousa assim* (94). Vient ensuite en obw. *davos* (*de ad post*) = derrière, *la davos part* (la partie postérieure), en ital. *hu assai più scolari, la più gente pensava così*, en esp. *la demas hacienda, somos tan caballeros como vos, el siempre vencedor, la siempre señora mia, el nunca medroso* (D. Quich. 1, 18), puis aussi *la sin par Dulcinea* etc., en port. *o mais tempo*. Le français offre peu d'exemples. Chez les auteurs modernes on trouve parfois *j'ai très faim, j'ai très soif, j'ai si peur* et autr. locutions sembl., où sans doute il faut voir une simple assimilation à *j'ai très froid, j'ai si froid*, nés sous l'influence de *il est très froid, il est si froid*. En d'autres termes : des substantifs au régime direct dépendant du verbe *avoir* et des adjectifs servant de prédicats au verbe *être* s'emploient de la même manière pour exprimer un état physique ou psychique. Si donc la langue possède deux moyens pour rendre le même phénomène psychologique, elle s'efforce pourtant d'arriver à l'uniformité d'expression, c.-à-d. que, là où elle doit indiquer une manifestation particulièrement intense du phénomène en question, elle a recours au même adverbe de comparaison, bien que, à observer rigoureusement la grammaire, il eût fallu des formes différentes, et la raison qui aura déterminé cette uniformisation, c'est que les régimes directs sont aussi des adjectifs substantifiés.

Sur *si* et *très*, cf. A. TOBLER, Zs. 21, 172-175, où notamment le phénomène du français moderne examiné en dernier lieu, est établi avec des exemples de toute espèce à l'appui; il y reçoit d'ailleurs une interprétation un peu différente de celle que nous venons de lui donner.

§ 206. Les ADVERBES de temps et de lieu s'unissent aux substantifs et deviennent alors les équivalents des PRÉPOSITIONS. En latin déjà il n'existe pas de délimitation nettement marquée entre les deux espèces de mots : on dit *quinque diebus post* ou *post quinque dies, quinque diebus ante* et *ante dies quinque* et l'on a l'habitude de considérer *post, ante* dans le premier cas comme adverbess, dans le second comme prépositions. Il en est tout à fait de même en roman, où nous rencontrons une série de mots dont les uns conservent leur position indépendante et se joignent tantôt à un membre de phrase, tantôt à un autre et

sont alors rangés au nombre des adverbes, tantôt se placent devant des substantifs et deviennent alors des prépositions; ou bien nous trouvons d'autres mots que le latin emploie comme adverbes et le roman comme prépositions. En roman bien plus encore qu'en latin, car là s'est perdu le critère que constituaient ici les différents cas, c'est la place des mots qui permet de distinguer si l'on se trouve en face d'un adverbe ou d'une préposition. Voici à peu près les exemples les plus importants à citer; en première ligne on peut énumérer ceux qui sont propres à tout le domaine roman. Lat. FORIS, *foras* (au dehors) : en roum. *fără frică* (sans crainte); en a.-franç. il ne s'emploie qu'avec un verbe accompagné d'une négation : *suz ciel n'ad gent que Carles ait plus chiere, fors cels de France* (Rol. 3031) et de nos jours encore il a le sens de « excepté », mais alors il l'a aussi dans une phrase affirmative : *ils y sont tous allés hors deux ou trois*, puis aussi dans le langage plus familier : *il est logé hors la barrière*; l'ital. ne l'a que dans *S. Paolo fuori le mura*, nom d'une église près de Rome; lat. INTRO : en roum. *întru* (dans), usité anciennement sans restriction, aujourd'hui seulement devant une initiale vocalique, sinon on emploie *în*, en macéd. *tru*, ital. *entro* (au dedans); INTUS : en Italie *ent*, *int* est très répandu, surtout dans le Piémont, la Lombardie et la Venétie : cf. p. ex. *intu li tempi* à Burano (Pap.), abrégé en *t* à Vicence : *tei tempi* (Pap.), puis au Sud par delà l'Apennin à Città di Castello, parfois en vieux siennois, en Ombrie : cf. à Assise *ntoll'artornarsene* (Pap. 531 : au retour); ensuite ici aussi l'on trouve le simple *t*, mais seulement quand il se joint à *ad* : *l'offesa fatta ta sta donna*, en pérous. *le mpulitezze ta gli altri fatte* (Pap. 536); RETRO : en prov. *reire*, a.-franç. *riere*; SUBTUS : en roum. *supt*, ital. *sotto*, franç. *sous*, dont au reste on rencontre déjà des exemples en bas latin; SURSUM : en ital. *su*, prov. et a.-franç. *sus*. Ensuite on peut encore mentionner LONGU : en roum. *lângă* (à côté de), ital. *lungo* et *lungnesso* (le long de, conformément à), en a.-franç. uniquement dans ce dernier sens *lonc la costume* (Érec 1846), *lonc son savoir* (2117) etc., en prov. *lonc*. Parmi les formes spéciales à une seule langue, il faut citer en première ligne le ROUMAIN *la*, qui peu

doit provenir de *illac* (v. § 428), puis *drept* (conformément à) de *directum*. L'ITALIEN nous offre *presso* et *appresso* (auprès de), *intorno* qui garde, il est vrai, le plus souvent sa valeur adverbiale (§ 370), *dietro* sorti de *de retro* (§ 131); le FRANÇAIS a dans les premiers temps *ensemble* (avec), *pres* (presque) : *pres une liwe i ad del Mustier* (S. Thom. 79 a, 13), *apres* (après) au sens actuel, *endroit* (à l'endroit de) et pour marquer le temps « vers » : *de ceo te requert e semunt Chascuns cum pere e sire e rei Et je toz premiers endret mei* (Ben., Chron. 13252), *endroit le cok cantant* (Juise 119), *entour* et *environ*, usités jadis et aujourd'hui, a.-franç. *estiers* (hors de; cf. en a.-gén. *aster*), *soventre* (après, de *sequenter*) : *soentre les fuitis alast* (Brut, 9175), enfin *avec*, qui primitivement n'avait d'autre emploi que celui d'adverbe, emploi qu'il a parfois même encore aujourd'hui, mais qui de bonne heure devient préposition et supplante l'ancien *od*; ajoutez-y le composé de même formation *poruec* (II, § 626), qui joue aussi quelquefois le rôle de préposition : *alés proekes le parkemin* (Emp. Coust. 397). — Pour l'espagnol il faut p. ex. citer *bajo*, *encima*, *entorno*.

§ 207. Ces adverbes n'ont pas tous suivi la même voie pour passer au rang de prépositions. Ceux qui s'expliquent le plus aisément sont en a.-franç. *hors*, *ensemble* et plus tard *avec*. Dans des phrases comme l'a.-franç. *li dis Girarx ala en exil sanz paour, ensemble sa femme* (Gir. Rouss. 11), on distingue encore clairement l'adverbe dans *ensemble* : il exprime une action simultanée de deux êtres sans que le verbe soit répété avec le second, mais la forme de sujet y est ou du moins peut y être maintenue. Or, dans une classe nombreuse de substantifs, l'identité de forme au cas sujet et au cas prépositionnel rendait presque inévitable une altération du rapport qui existe entre *ensemble* et *femme*. Celle-ci s'est produite jusqu'à un certain point dans *vait s'en li reis Willame voc son grant barnage* (Jord. Fant. 630), en ce que *son grant barnage* a revêtu la forme du cas prépositionnel; mais cette altération n'est tout à fait accomplie que quand le mot accompagnant *ensemble*, *avec* ne désigne pas un être animé agissant par lui-même, mais que c'est un terme abstrait ou un nom de chose : cf. *et s'entorna ensemble grant joie de victoire en son chastel* (Gir. Rouss. 59), où l'on

(243) voit qu'il ne peut plus être question d'une action commune, ce qui détruit le rapport de *ensemble* avec le verbe. La chose est un peu plus difficile avec *longo* ou avec *intus*. On dirait qu'ici des tournures différentes s'entrecroisent. Il arrive très couramment qu'un adverbe soit joint à un nom par une préposition correspondante : on dit donc en a.-franç. *enz en la ville*, en ital. *fuori delle mura* (v. § 274). Or, si l'on trouve en même temps dans l'ital. du Nord *ent la villa*, puis en ital. *fuori le mura*, cette différence s'expliquerait comme une sorte d'abréviation, c.-à-d. qu'on serait parti, pour omettre la préposition, des cas multiples dont il sera question dans les § 269 sqq. et où *de* etc. peut s'omettre ou s'employer, puis cette omission aurait également été introduite dans les cas où la préposition est réellement nécessaire. Ou bien on pourrait dire que *intus*, *foris* sont insensiblement descendus au rang de prépositions, de manière qu'on a mis le nom au cas prépositionnel. Une dernière hypothèse est qu'on aurait d'abord employé l'adverbe, puis que, pour l'expliquer, on y aurait ajouté après coup le substantif sous sa forme absolue; ainsi p. ex. *andar lungo* (aller le long) *il fiume* (c'est-à-dire le fleuve). Quant à déterminer laquelle de ces trois voies on a pu suivre dans chaque cas spécial, c'est une question qui réclamerait des recherches approfondies.

Nous n'avons pas mentionné ci-dessus l'ital. *anzi*, a.-franç. *ainz* et franç. *puis* parce qu'on n'en a pas encore déterminé assez exactement l'origine. DIEZ, Gramm. II, 483 Rem., fait à l'étymologie qui tire l'ital. *ent* de *intus* l'objection que ce mot se présente uniquement avec l'article défini, qu'on dit donc *ent la casa*, mais non *ent casa*. Mais ce phénomène peut s'expliquer de diverses manières. Lorsque *ent* précède un mot commençant par une explosive ou par *s*, *n*, *m*, il perd son *t* et par là s'identifie avec *en*; c'est seulement devant les mots commençant par une voyelle ou par *l*, *r*, peut-être par *f*, *v* que les deux prépositions conservent des formes distinctes. Ainsi pourrait-on facilement s'expliquer que *ent* se maintienne précisément devant l'article et disparaisse ailleurs. De plus, nous avons montré au § 179 que les prépositions ne toléraient primitivement aucun article après elles. Si l'on admet la troisième des explications proposées ci-dessus pour l'origine de la préposition *ent*, on peut dire que *la casa* s'est ajouté à *entrar ent* pour l'expliquer, auquel cas la forme avec article se justifie alors absolument. Enfin la forme *intul* invoquée plus haut établit à toute évidence l'inadmissibilité d'une hypothèse qui tire cette préposition de *en-l*.

§ 208. A cette catégorie se rattache une tournure particulière et uniquement ESPAGNOLE qui s'observe dans des cas tels que *vansse Fenares arriba* (Cid 542), *coio Salou ayuso* (577), *creo que fuera bueno que mandaseis doscientos caballeros Henares abajo* (Trueba, H. Cid 30), *andar dos horas bosque adentro* (47), *caminaban Duero abajo* (85) et autr. sembl. Il s'agit donc ici du fait qu'un adverbe désignant le lieu se place derrière un nom de lieu avec le sens que possède ailleurs la préposition. Dans les autres langues, on ne peut guère mentionner d'usage analogue à celui-là et à celui du latin que pour « avant » et « après » avec des déterminations temporelles : cf. en ital. *due ore prima*, *due ore dopo*, en franç. *quelques jours avant*, *cinquante ans après*, où l'on pourrait voir la simple continuation de la tournure latine.

## B. COPULATION

§ 209. La copulation de deux mots s'opère principalement au moyen de prépositions et de conjonctions; quant à la différence, au point de vue de la forme, entre ces deux espèces de mots dans les langues à flexion, elle consiste en ce que les prépositions indiquent le cas du mot associé à un autre, tandis que les conjonctions n'exercent sur le cas aucune action : cf. en lat. *pater cum matre* à côté de *pater et mater*; au point de vue du sens, la différence consiste en ce que, dans le premier cas, le second substantif est subordonné. Dans les langues dépourvues de flexion, la première distinction tombe naturellement, et la seconde semble parfois s'effacer, ainsi notamment dans la copulation avec *cum* donnée en exemple. En effet, dans toutes les langues romanes on peut dire *pater cum matre veniunt*, ce qui ne se différencie donc en rien de *pater et mater veniunt*, mais plutôt atteste une complète assimilation des deux substantifs; en revanche, la tournure également possible *pater cum matre venit* exprime à toute évidence, par le singulier du verbe, la subordination de *cum matre* à *pater*. Dans ces conditions, on pourrait bien soulever la question de savoir si, dans de semblables combinaisons, il subsiste encore entre *et* et *cum* une différence, si *cum* aussi n'indique pas plutôt la simple

- (245) copulation. Que *cum* occupe en réalité, parmi les prépositions, une place à part et se rapproche des conjonctions, c'est ce qu'atteste le roumain (§ 179); dès lors il est bien légitime d'examiner au § 218 la copulation des noms de personnes au moyen de *cum*. Il est vrai que la complète identification avec *et* et *sic* n'est pas encore accomplie, vu qu'au sens d'une conjonction *cum* ne se rencontre qu'avec des noms d'êtres vivants. Les observations qui précèdent sur *cum* s'appliquent encore à plus forte raison à *inter* . . . *et* (§ 217), locution où *inter* ne fait absolument plus l'effet d'une préposition. En général l'étude de la copulation fournit, bien plus encore que les chapitres traités jusqu'ici, l'occasion de constater combien peu solide est la division habituelle des parties du discours. Déjà p. 74 et 75 on a montré que la particule comparative *como* est souvent assimilée à une préposition, c.-à-d. qu'elle exige après elle un pronom au cas prépositionnel. Inversement la préposition espagnole *según* (selon) est traitée comme un adverbe : cf. *según tú yo estoy en pecado mortal porque visto bien* (Galdós, L. Roch I, 152). Comme pour la juxtaposition, il faut aussi pour la copulation distinguer entre coordination et subordination. A la première classe n'appartiennent généralement que des mots de même espèce, c.-à-d. des substantifs s'unissant entre eux ou avec des pronoms, etc. Il faut peut-être observer que, dans la copulation coordinative d'êtres différents, mais appartenant au même genre, les Romains peuvent employer *alter* avec le second membre et les suivants, tandis que les Allemands ne se servent de « *ander* » que lorsqu'il s'agit d'unir le nom d'une espèce particulière à celui du genre : ils disent donc *Gold und andere Metalle* (de l'or et d'autres métaux), alors qu'en ital. on a *l'oro e l'altro argento*, franç. *l'or et l'autre argent*, esp. *el oro y la otra plata*, port. *o ouro e a outra prata*. La répartition de la matière est en somme déterminée par la distinction entre coordination et subordination. Pour cette dernière, il faut en outre considérer si les éléments associés sont de nature identique ou dissemblable.



## I. Coordination

§ 210. La façon la plus simple d'associer des mots homogènes consiste en latin dans l'intercalation de *et* ou dans l'adjonction de *que* au second terme. En roman, *que* a disparu sans laisser de trace; *et* a persisté dans tout le domaine, sauf en Roumanie, sous les formes citées au t. I, § 613; en Roumanie, on l'a remplacé dès l'origine par *și* (de *sic*), c.-à-d. que la coordination y est considérée comme un acte ou un état qui a dû commencer par être de même nature. Nous avons donc :

Lat.	PATER ET MATER	CÆLUM TERRAQUE	BONUS ET PULCHER
Roum.	<i>tață și mamă</i>	<i>ceriū și țară</i>	<i>bun și frumos</i>
Eng.	<i>baþ e mamma</i>	<i>çel e terra</i>	<i>bum e bel</i>
Ital.	<i>padre e madre</i>	<i>cielo e terra</i>	<i>buono e bello</i>
Franç.	<i>père et mère</i>	<i>ciel et terre</i>	<i>bon et beau</i>
Esp.	<i>padre y madre</i>	<i>cielo y tierra</i>	<i>bueno y hermoso</i>
Port.	<i>paý e mãy</i>	<i>ceu e terra</i>	<i>bom e formoso</i>

Lat. RIDET CANTATQUE

Roum. *ride și cântă*

Eng. *ria e kanta*

Ital. *ride e canta*

Franç. *il rit et il chante*

Esp. *rie y canta*

Port. *rie e canta*

C'est un renforcement de ce simple *e* qu'on a dans le prov. mod. *emai*, port. *e mais* (proprement : et de plus, et outre cela), qui a presque la même valeur que *e* : *Eli fasien ana si dono emai si fiho* (Mistral, P. R. 6 : eux faisaient aller leurs dames et leurs filles), *lou gros Tòni emai d'autre* (164 le gros Toni et d'autres) etc., en port. *raios te partem e mais a tua molleza* (Gomez de Amorim, Am. Patr. 250).

§ 211. A côté de cette forme *et* et pour la remplacer, on trouve également au moyen âge, mais dans une proportion restreinte, *ni*, *ne*, qui est à proprement parler une négation. Si l'on fait

abstraction des phrases et périodes négatives (Chap. 5), on constate que l'emploi de cette particule se borne en général à unir deux termes synonymes : cf. en a.-franç. *Joffrois li coissona mult durement, coment ne en quel guise il avoit prise la terre* (Villeh. 29, 143), en prov. *quar Papellatz caniairitz ni leugeira* (Appel, C. 91, 42), *ben aia · l maire que · us portet e que · us noirit ni · us allaitet* (Flam. 1928), en esp. *ved el curso á que es tomado nin los fechos commo van* (C. Baena 1, 143), en port. (247) *uma fonte a mais fremossa nem a mais saborosa* (Graal, 105). Il est à peu près impossible de tracer une ligne de démarcation entre cet emploi de *ni*, *ne* et celui dont il sera question au § 213; toutefois ce serait aller trop loin que de vouloir y faire rentrer également les exemples cités et d'autres analogues.

§ 212. En ce qui concerne les termes unis par copulation, il reste encore quelques observations à formuler. On aime à unir ainsi DEUX DÉMONSTRATIFS, qu'ils soient différents : en ital. *questo e quello*, a.-franç. *cis et cil* ou que le même soit répété : en roum. *ciastă și ciastă veaste* (cette nouvelle-ci et celle-là), en a.-franç. *cist et cestes*, en a.-esp. *d'ella e d'ella parte danse golpes sobejos* (Hita 1091) où, dans l'un comme dans l'autre cas, la valeur de la formule est d'indiquer, sans exception, la totalité des êtres particuliers dont il est question. En somme, on peut poser comme règle fondamentale que seuls sont unis par *et* les mots qui appartiennent à la même classe. L'exception n'est qu'apparente dans des cas comme l'a.-franç. *il ert prisiés et de grant renom* (Villeh. 148, 1), l'esp. *una gruta mayor y de más grande entrada* (J. Valera, Com. Mend. 62), le port. *era conselho prudente e de amigo* (Gomez de Amorim, Am. Patr. 151) ou l'ital. *una cosa biacevole e da ridere* (Lasca 144, 9) : ils sont plutôt une preuve de l'équivalence déjà souvent signalée entre l'adjectif et *de* (en ital. dans certains cas *da*) avec un substantif (cf. p. 13). Mais, à côté de ces cas, il s'en présente d'autres où sont pourtant unis par *et* des mots que leur signification permettrait de faire entrer dans une juxtaposition attributive. D'abord *et* se trouve parfois en ITALIEN entre le terme général *tutto* et une détermination spécifique, c.-à-d. aujourd'hui avec un nom de nombre déterminé : *tutti e due*, *tutti e tre*, mais aussi en a.-ital. *tutto e ciò* (Trist. ricc. 7, 11 etc.), *tutti e quanti* (108, 14);

ensuite il faut peut-être ranger ici *altrettanto*, *altrettale* et finalement *bell' e contento*, *bell' e fatto* etc., où *bello* est à son tour le terme général, *contento* etc. la détermination spécifique. Qu'il s'agisse ici partout de *et*, c'est ce qu'atteste le redoublement de l'initiale du second mot, ce qui est en effet de règle après *et* (I, p. 543). De plus, en espagnol et en portugais, *et* est usité lorsque *multus* et un adjectif s'ajoutent à un substantif pour le qualifier : cf. en esp. *muchas y diversas aves* (beaucoup d'oiseaux divers), en port. *muitos e bons livros* (beaucoup de bons livres). Enfin l'espagnol possède en propre la copulation d'un substantif et d'un adjectif par *et* : *vergüenza y grande seria* (Trueba, H. Cid 74), *lasiima y grande es* (104), *razon y grande teneis* (123), puis *está enfermo y mucho* et autr. sembl. Il est vrai que, dans ce dernier cas, l'adjectif (ou l'adverbe) paraît posséder, grâce à la copulation qui remplace ici l'habituelle juxtaposition attributive, une indépendance plus grande, laquelle a pour but de lui donner du relief, de sorte qu'on peut traduire par « une honte, et une grande encore ». Toutefois on doit se demander si, comme la traduction paraît induire à le croire, *et* possède ici un sens spécial ou si ce cas et les deux autres sont de même nature, car on peut tout aussi bien rendre *tutti e due* par « tous, à savoir deux ». Le caractère commun à tous, c'est qu'un terme plus général (*tutto*, *bello*, *mucho*, un substantif) s'y trouve précisé au moyen d'un terme plus spécifique qui, pour *bello* et *mucho*, appartient à la même classe de mots ou du moins à une classe susceptible d'englober aussi *tutto*, *mucho*; c'est également qu'on choisit à cet effet la tournure grammaticale qui est en usage, non quand deux mots homogènes sont subordonnés, mais lorsqu'ils sont coordonnés. Ainsi, dans *mucho*, l'Espagnol sent plus nettement l'idée adjectivique que l'idée numérale; et, dans *tutto*, l'Italien sent plutôt celle-ci que l'idée d'unité. En revanche, *vergüenza y grande* pourrait bien avoir une raison d'être psychologique différente. Sous l'empire de l'émotion, celui qui parle veut encore ajouter à *vergüenza* un second terme, de sens plus ou moins équivalent, afin de le renforcer; il continue donc avec *y*, mais alors, au lieu du second substantif, il emploie l'adjectif qui exprime un degré élevé de ce sentiment.

(248)

(249)

Sur *tutti e due*, H. MORF (Phil. Abhandl. dédiés à Schweizer-Sidler, 71-79) émet une autre manière de voir : d'après lui, *tutte due* viendrait de *tutta due* et cette dernière expression devrait être décomposée en *tutta* (employé comme pluriel) *due*; mais cette explication ne tient pas compte du redoublement du *d*. L'*e* représente aussi *et* pour H. SCHUCHARDT, Littbl. 1891, 414, H. L. MENGER, Mod. Lang. Notes VII, 495, G. E. PARODI, Trist. ricc. CLXXXII, Rem. Le dernier part du lat. *tutti et singuli*, mais l'explication ne me paraît pas fondée, car ici si l'on associe les deux termes opposés, c'est qu'il faut exprimer tout l'ensemble des individus, ce qui n'est pas le cas avec *tutti e due*. Sur la locution simultanément employée *tutti a due*, je n'ose émettre aucun avis. Il est difficile de voir *ad* dans l'*a*, à cause du sens. L'esp. *ambos a dos* (déjà dans le Cid 2777, 2783) ne peut pas en être rapproché car, au point de vue de la signification, *ambos* est avec *dos* dans un tout autre rapport que *tutti* avec *due*, et justement *ambi a due* ne se présente pas en italien. L'eng. *amanduos*, que Schuchardt fait venir de *ambo ad duo*, peut tirer son *a* de *e*, bien que ce mot soit vraisemblablement un emprunt fait à l'italien.

§ 213. Tandis que *et* est uniquement copulatif, *aut* et ses synonymes *an*, *vel*, *seu* indiquent une alternative. De ces diverses particules, *aut* a persisté presque partout jusqu'à nos jours (v. I, p. 539); en revanche, *seu* ne s'est maintenu qu'en roumain, où il a pris la forme de *său* : on a donc *tata au fiul* ou *tata său fiul*, eng. *il bap u el fił*, ital. *il padre od il figlio*, franç. *le père ou le fils*, esp. *el padre o el hijo*, port. *o pay ou o filho*. Le simple *aut* peut être renforcé par toute espèce d'adverbes, comme en lat. déjà *aut vero*, qui a pour correspondants en ital. *ovvero* et aussi *ovveramente*, *o si veramente* (Cellini 14), puis pour introduire une rectification en ital. *oppure*, plus rarement *ossia*, avec un pluriel *ossiano*, *ovnoi* ou *o voglia*, en franç. *ou bien*, en esp. *ó bien* et aussi en a.-esp. *o siquier* (cf. pour *siquier* § 219), en port. *o bem*. Ce qui est plus remarquable, c'est la substitution de *nec* à *aut* dans les idiomes de la France au moyen âge, substitution moins fréquente en Italie et tout à fait générale aujourd'hui en sursilvain : cf. en a.-franz. *feis le tu por mal de moi, Por haine ne por despit?* (Ch. Lyon 1763), en prov. *e cel que los a mortz ni briatz ni cruichitz Ja no deu tenir terra* (Appel, C. 7, 113 : et celui qui les a tués ou anéantis ou écrasés, ne doit pas avoir de terre; cf. aussi la phrase *revelar sa riqueza ni sos gazanhs folia es* dans les Leys II, 410, à propos

de laquelle on fait, il est vrai, remarquer que *e* ou *o* serait mieux), en a.-ital. *Quanto io di lei parlai nè scrissi Fu breve stilla d'infiniti abissi* (Pétrarque, Sonn. 295); en obw. il est renforcé par *er* (aussi) : *forza che jau mora oꝝ ner damaun* (Barl. 264, 22 : peut-être que je mourrai aujourd'hui ou demain), *sche viess figl veng hauer il soleigl ne il luft* (Oct. 284, 5 : si votre fils aura le soleil ou l'air). Pour le développement du sens, v. § 214.

Pour l'obw., cf. ASCOLI, Arch. Glott. VII, 538, qui prétend aussi que la forme *ne* n'a pu naître à son tour que de *ner*. Sur l'*ui* dans la formule de confession en ancien italien du Sud (Arch. Glott. VII, 129), je n'ose émettre aucun avis. La phonétique s'oppose à ce qu'on le tire de *vel*, qui serait devenu *vi*; mais on ne peut pas d'ailleurs le rattacher sans difficulté à *aut*, de sorte que Ascoli a peut-être raison de le corriger en *ni*. En revanche, il serait permis de considérer l'a.-sicul. *oi* (L. Viz. Virtù, etc.) comme venant de *o* joint à l'*i* de *mai* et *piui*. (250)

§ 214. Lorsqu'on associe deux mots que l'on nie, au lieu de *et* et de la négation avec le second, on emploie *nec* sous les formes signalées au t. I, p. 538-9. Comme en général les verbes seuls sont susceptibles de recevoir une négation, *nec* se borne d'abord à unir deux verbes : le lat. *non possum nec volo* devient en roum. *nu potîū niĉi voîū*, eng. *num pos ni vöŕ*, ital. *non posso ni voglio*, franç. *je ne peux ni ne veux*, esp. *non puedo ni quiero*, port. *não podo nem quero*. Au contraire, lorsqu'il s'agit d'unir une affirmation et une négation, l'italien seul se sert de *ne*; toutes les autres langues décomposent *nec* en ses deux éléments : en ital. *venne nè volle andarsene*, mais en franç. *il vint et ne voulut pas s'en aller*, esp. *vino y no quiso andarse*, bien qu'ici *ni quiso andarse* ne soit pas sans exemple. Mais maintenant, si nous entrons dans le détail, l'emploi de *nec* prête encore à toute espèce d'observations. Lorsque deux sujets ou deux régimes différents se rapportent à un verbe accompagné d'une négation, ils peuvent en provençal et en hispano-portugais être unis par *nec* : en prov. *lo poders ni · l semblans no es en mi*, esp. *en toda mi vida me han sacado diente ni muela* (D. Quich. I, 18), port. *Codro nem Curcio . . . Nem os Decios . . . fizeram tanto* (Lus. 4, 53). Mais, un phénomène plus important, c'est

l'emploi fréquent de *nec* lorsqu'on attendrait logiquement *et*, au point qu'il a même fini par prendre entièrement la place de *et* ou *aut* (v. § 211 et 213). Tel est surtout le cas avec les comparatifs, dans les propositions subordonnées qui dépendent d'un verbe accompagné d'une négation, et dans les phrases interrogatives, qui comme telles occupent une place intermédiaire entre l'affirmation et la négation, enfin après la préposition *sine* qui, elle aussi, renferme le sens d'une négation : cf. en prov. *ans me son tug plus que fraïre ni oncle* (Appel, C. 26, 9), *qui pot dir ne saber, anc no fo cavaliers qui fos tan pros ni tan larcs, ses porta ni ses clau*. Il en est de même en a.-franç. *lors fu plus fiers que liepart ne lion* (B. d'A. 349), (251) *n'i a un seul, tant soit espoentés Ki tiegne vraiment ne foi ne loiautés* (Fier. 20), *Voïr ne seroit pas avenant Que au pié me venist la suer Mon seignor Gauvain a nul fuer Ne sa niece* (Ch. Lyon 3980), *sans barat ni sans tricherie* et autr. sembl. L'espagnol aussi fait un usage analogue de son *ni* : *primero que los ofendas ni agraviés* (Calderon, Vida Sueño I, 310), *los más famosos bechos que se han visto ni verán* (D. Quich. I, 5), *seu añadir ni quitar un tilde* et autr. sembl. Cf. encore Chap. 5.

DIEZ, Grammaire (traduction française) III, 402 et K. APPEL, Chrest. sous le mot *ni*, font encore, à propos de *ni* substitué à *et*, une autre distinction basée sur la nature de la phrase. Mais déjà PERLE (Zs. II, 20 sq.) a remarqué avec raison que pareille distinction n'était pas admissible parce que, en réalité, *ni* a précisément pris sans restriction la place de *et* ou *aut*, sans toutefois les éliminer entièrement. Donc, dans ce qui précède, nous devons nous borner à indiquer les différents points de départ de cette extension.

§ 215. Dans les cas examinés jusqu'ici, une conjonction marquait, par le fait d'être placée entre deux mots, le rapport qui existe entre ces mots ; mais la CONJONCTION PEUT ÉGALEMENT ACCOMPAGNER LE PREMIER MOT AUSSI BIEN QUE LE SECOND, et rendre ainsi plus fortement marquée la copulation ou la disjonction. C'est ainsi que nous avons déjà en latin *et-et* (et-et), *aut-aut* (ou-ou), *nec-nec* (ni-ni). L'usage latin dans son ensemble a persisté jusqu'aujourd'hui en roman, sauf naturellement qu'on a fait choix, pour remplacer *et* et *aut*, des mots cités aux § 210

§ 215. 216. COPULATION AVEC CONJ. RÉPÉTÉE, COMPARAISON 261

et § 211; on dira p. ex. en roum. *fără milă m'aș junghia și pe mine și pe ea* (Doine 124, 3 : sans pitié je m'aurais égorgé et moi et elle), *au ți-i foame au ți-i sete au ți-i dor de codrul verde?* (Doine 264, 3 : ou as-tu faim ou as-tu soif ou as-tu regret de la forêt verte?), *niți călar niți pedestru* (Gaster II, 136, 12 : ni à cheval ni à pied), en ital. *ho già veduto molte sventure e mie ed altrui, o l'amico non lo raccontava o m'è uscito di mente, nè fame nè freddo gli fece perdere il coraggio*, en franç. *satisfaire aux devoirs et de sœur et de femme, il faut ou vaincre ou mourir, ni la faim ni le froid ne lui fit perdre le courage*, en esp. *el motivo o no subsiste hoy o se desestima, brios que me prometen o ya remedio o ya venganza* (Nov. ej. 260), *ni de noche ni de dia*, et il en est de même en portugais. Il faut rappeler, ce qui résulte déjà de ces exemples, que l'espagnol et le portugais modernes n'emploient plus *y-y*, *e-e* et que seuls les vieux écrivains tels que Fra Luis de Léon, Montemayor etc. restent fidèles à l'usage latino-roman. En revanche, la langue de l'ancienne épopée française y recourt avec une prédilection presque fatigante pour nos habitudes actuelles : cf. *s'iert ses escuz et troez et perciez* (Cour. Louis 369), *envers la gent et orgueilleuse et male* (432), *vuelt retourner et ses nés et ses barges* (439), *puis l'en font croiz sor son helme d'acier, contre le cuer et devant et derrier* (597) etc., et d'une manière analogue *tant soit ne fels ne aspres* (401), *n'i demorra ne calice ne chape* (442) etc.

§ 216. On peut également unir deux termes au moyen d'une COMPARAISON : en ital. *Dante come Petrarca*, en franç. *Louis XIV comme Napoléon* avec le sens de « Dante et Pétrarque », « Louis XIV et Napoléon ». La langue qui pousse le plus loin cet emploi, c'est le roumain : il a complètement abandonné *et* au profit de la particule originellement comparative *și* (§ 210). Les autres langues sont plus réservées et sur ce point se comportent parfois de manière assez inégale. A côté du simple *come*, l'ITALIEN emploie également *si-si*, *si e si* ou bien, pour établir une corrélation plus complète, *così-come* : cf. *o quanto m'era ciò caro ad udire, si per colui che il diceva, si per i miei cittadini* (Boccace, V.), *m'apparecchiava a sostenere la guerra sì del cammino e sì della pietate* (Dante, *Enf.* 2, 5), *penté'*

*mi così di quel come degli altri mali* (Purg. 22, 45), *si Luisa che Franco scrivevano* (Fogazzaro, Picc. Mondo 354). En FRANÇAIS, on rencontre surtout *comme* et *ainsi que* : *Bacchus ainsi que Hercule, un fourneau à pétrole était là ainsi que toute une petite batterie de cuisine* (Zola, Lourdes 45), *les deux pères de l'assomption ainsi que l'aumônier* (179) etc., puis *aussi bien que* et *de même que*. En HISPANO-PORTUGAIS, *así-como* a complètement éliminé le lat. *et-et* : en esp. *así los reyes como los súbditos, así yo como Usted, así hombres como caballos*, et aussi *así bien . . . como* : *así bien los reyes como las personas particulares*, en port. *assim na paz como na guerra*, ou simplement *como* : *cobriu Faria de improperios grosseiros bem como os seus compatriotas* (Gomez de Amorim, Am. Patr. 164), et aussi *tanto . . . como* : *tanto elle como ella*. Ainsi qu'on le voit par ces exemples, cette tournure n'est employée que pour unir des noms et des pronoms.

§ 217. Il faut ensuite examiner une façon particulière d'unir entre eux deux substantifs ou pronoms qui est encore actuellement usitée en italien et en espagnol, mais qui fut jadis aussi très recherchée en français et en provençal. Une action ou une manière d'être collective est présentée comme une chose qui se passe entre deux personnes, et l'on place la préposition *inter* devant les deux mots unis entre eux par *et*. En italien et en espagnol, mais rarement en vieux français, lorsque toute l'expression fait office de sujet, elle peut malgré la préposition se mettre au nominatif : cf. *tra per grave angoscia o per paura morte si erano* (Bocc., Déc. 2, 7), *tra per questo e tra per le faccende che in campagna or sono grandissime penso a ricondurmi tra poco in coteste parti* (cf. encore p. 75), en a.-franç. *asez lur at dinet entre or fin e arzent* (Voyage Charlemagne 78), *Sis cenx e seissante homes je perdi en un jor entre morx e nafrex* (Rou 4112), *nos irons el mesage entre mei e Ogier* (R. Mont. 59, 3), *entre Cardroain e s'amie l'eussent en prison menée* (Durm. 10614), en prov. *m'an donat gran trebalh entre n'Azemar e n'Richard* (Appel, C. 66, 10), en esp. *entre oro e plata fallaron tres mil marcos* (Cid 1745), *entre Rrachel e Vidas aparte ixieron amos* (191), *entre yo y ellos en vuestra merced somos nos*



(2097) et de même encore aujourd'hui. En ce qui concerne la signification, il faut observer que cette tournure a une valeur partitive lorsque les substantifs unis par elle se trouvent au pluriel; toutefois ce sens ne réside pas tant dans la tournure en général que dans la valeur spéciale des substantifs qui en sont les éléments constitutifs. C'est ainsi qu'on dit même encore en franç. mod. *entre pièces de cinq francs et pièces de vingt francs, il y avait dans cette bourse deux cents francs*, en ital. *mille e mille mattoni tra cotti e crudi* (De Marchi, Giac. id. 68).

Cf. A. TOBLER, Beitr. I, 223 sq., qui signale un exemple isolé de l'a.-franç. avec le nominatif (il est vrai que cet exemple présente encore d'autres particularités); A. STIMMING, note à Bertram de Born 44, 10. (254)

§ 218. Est également prépositionnelle dès l'origine la tournure, déjà mentionnée p. 253, *pater cum matre* (le père avec la mère), laquelle est en réalité l'équivalent syntaxique de *pater et mater* ou tout au moins en est très rapprochée : cf. des phrases comme *Enea cu cãti notase cumunsul feacerã vraje* (C. B. I, 354, 19 : Enée avec tous ceux qui avaient nagé avec lui, tirèrent au sort), en ital. *Alessandro colli suoi savi asciolseno il cavaliere* (Nov. 11), *io con lui volgemma i nostri passi* (Purg. 17, 64) et souvent en vieil italien, en franç. *Adrastus o l'arcevesque s'en traieient* (Thèb. 2275), *le singe avec le léopard gagnaient de l'argent* (La Fontaine, Fabl. 9, 3), en esp. *el padre con las fijas lloran de corazon* (Cid 2632), *criaronse en esta valle Amaranta con Jacinto* (Lope, Verd. am. 2), en port. *eu co o grão Macedonio e co o Romano Demos lugar ao nome Lusitano* (Lus. 1, 75) etc. Puis en ital. *chelidri, jaculi e farree produce e ceneri con anfesibena* (Enf. 24, 87), en franç. *lui rendre Nicomède avecque ma couronne* (Corneille, Nic. 1596), en esp. *perdió el cetro con la vida* (C., D.), *edificaron á Almada, Villaverde, Arruda, Zambuyo, Castañedo con otros pueblos* (C., D.). Voici ce qui distingue ces tournures de celles dont il sera question au § 246 et ce qui justifie leur introduction ici. Dans une phrase comme p. ex. le vers tiré de Corneille, les mots réunis par *avec* (*cum*) ne peuvent aller ensemble qu'eu égard au verbe avec lequel ils sont mis en rapport : on exprime donc ainsi une action comme affectant l'un de ces termes aussi bien que l'autre; tous

deux se trouvent avec l'action dans la même relation. Mais on peut également dire *Nicomède avec ma couronne* sans qu'il existe aucun rapport avec un verbe, et alors quand cette expression est rattachée à un verbe, le verbe porte sur toute l'expression et non sur chacune de ses parties, car on n'attribue plus à chacune de celles-ci une existence indépendante.

(255) § 219. Le lat. *sive-sive* comme le simple *sive* (§ 213) s'est uniquement conservé en roumain : *sáva preutu sáva diacu* (C. B. 2, 53 : soit un prêtre soit un diacre); ailleurs on y a substitué en ital. *sia-sia*, *sia-o*, *ossia-ossia*, en franç. *soit-soit*, en esp. *sea-sea*, *sea-o*, *siguier-siquier*, en port. *quer-quer*, c.-à-d. à proprement parler d'abord les subjonctifs du verbe-substantif pris dans un sens concessif (p. 149), lesquels se présentaient, d'après le contexte et dans les premiers temps surtout, au présent ou au prétérit. L'ital. *ossia* doit naturellement se décomposer en *o sia*. On se heurte à plus de difficultés pour expliquer l'esp. *siquier* et le port. *quer*. La forme plus courte du portugais n'est pas non plus inconnue à l'ancien espagnol : *non puede seer mayor contrario ni mayor mal quier á los altos quier á los baxos* (Prov. 20, 10) etc., et de nos jours on peut la rencontrer chez des écrivains qui recherchent l'archaïsme comme Trueba (H. Cid 143); aussi n'est-il guère possible d'admettre entre *siquiera*, qui se dit également bien, et *siquier* le même rapport qui existe p. ex. en a.-franç. entre *ore* et *or* (I, p. 558-9). *Quier* est plutôt la 3<sup>e</sup> p. sing. de l'indicatif, et *si quier* signifie « si quelqu'un veut, si l'on veut »; *si quiera* s'explique par une imitation de *quienquiera*, *cualquiera* (II, § 570). Dès lors on pourrait peut-être rendre le simple *quier-quier* par « veut-on . . . ou ». Quelques exemples suffiront pour éclairer l'emploi des différentes formes. En ital. *a me bisogna tentare qualche cosa sia grande sia pericolosa, sia dannosa sia infame* (Machiavel, V.), *ordinò che a tutti, fossero cittadini o forestieri, si desse comodità e tempo di servirsi dei libri della biblioteca* (Manzoni, V.), en a.-franç. ordinairement *ou soit . . . ou soit* ou bien *ou fust . . . ou fust* : cf. *siure le me covient adés Ou soit de loing ou soit de pres* (Érec 255), *chascuns desresnier voudroit, Ou fust a tort ou fust a droit, Que cele qui li atalante Est la plus bele* (Érec

55) ou *ou soit* ... *ou* : *ou soit a certes ou a jeus Feites le prendre* (3392) etc., en franç. mod. *la fortune soit bonne ou mauvaise, soit passagère ou constante ne peut rien sur l'âme du sage*, mais on n'a plus *fût-fût*, en esp. *sea verdad o sea mentira*, *Aben-Alfanje fuese por miserable cálculo o fuese porque tocasen su corazon la inocencia y la ternura de su hermano alargó la mano* (Trueba, H. Cid 117), en port. *não nos faltarão recompensa quer da realza quer do povo* (G. de Amorim, Am. Patr. 147) etc.

§ 220. C'est avec un sens distributif bien prononcé que le latin emploie *partim* ... *partim*, *quā* ... *quā* et *modo* ... *modo*, celui-ci d'abord une valeur temporelle. Les deux premiers servent à associer les noms et les pronoms; le dernier s'emploie en outre avec les verbes. Le lat. *partim* survit-il dans l'ital. *parte* ... *parte*? La question est douteuse, car *parte* peut très bien être un emploi moderne du substantif italien *parte*, de même qu'il va sans dire que le franç. *partie*, dont l'usage est identique, n'offre aucun rapport avec *partim*. *Quā* ... *quā* a complètement disparu; *modo* ... *modo* remplit aussi, là du moins où l'adverbe s'est conservé, la fonction mentionnée ici : cf. p. ex. en napol. *ogne juorno cagna forma, mo comparenno da lupu mo da liono, mo da ciervo, mo d'aseno e mo da na cosa e mo da n'antra* (Basile 118); ailleurs, il s'y est substitué de nombreuses formes, mais il est remarquable qu'elles ne correspondent guère aux expressions latines de tout genre qui ont le même sens que *modo* ... *modo*.

Cf. pour le latin E. WÖLFFLIN : « *Was beisst bald-bald* », Arch. lat. lex. II, 233-255, 616.

§ 221. L'équivalent le plus exact du latin *partim* est le roum., ital., esp. *parte*. Voici comment on pourrait se figurer l'état de choses primitif au point de vue de la syntaxe : le substantif *parte* a été regardé comme sujet ou comme régime, puis on y a joint, pour l'expliquer ou l'élucider, un nom déterminé, de sorte donc qu'une phrase comme l'ital. *era governata allora Italia parte dal popolo parte dai principi parte dai mandati dallo imperatore* (Machiavel, V.) devrait se traduire par

« l'Italie était gouvernée alors une partie par le peuple, une partie par les princes, une partie par les mandataires de l'empereur ». Mais non seulement l'in vraisemblance d'une pareille hypothèse ressort du rapprochement d'expressions parallèles comme le lat. *partim* (en partie), en ital. *in parte : colpa in parte condizioni della sua famiglia e in parte l'indole sua* (De Marchi, Giac. id. 8); elle est aussi directement repoussée par des exemples comme *i burchi che parte sono in acqua e parte in terra* (Dante, Enf. 17, 19). Il s'agit donc plutôt ici d'un emploi adverbial du substantif. D'une manière analogue on a dans les autres langues : en franç. *les Mamertins ayant partie par menaces, partie par surprise chassé de la citadelle l'officier* (L.), Molière *fit un petit ouvrage, en partie pour se justifier devant le roi de plusieurs calomnies, et en partie pour répondre à la pièce de Boursault* (Voltaire, L.), en esp. *parte de palabra parte por escrito* (en partie de vive voix, en partie par écrit). Ensuite, parmi les expressions équivalentes, il faut d'abord citer en ital. *mezzo*, franç. *moitié*, esp. *medio* : en ital. *i montanari mezzo persuasi dalle ammonizioni mezzo commossi da quel grido* (Grossi, V.), en franç. *des murs moitié antiques, moitié modernes; moitié par adresse, moitié par force il se rendit le plus puissant*. À la même catégorie peuvent encore se rattacher l'a.-esp. *lo uno-lo al : muy grant pro sacaria d'ellos, lo uno para saberse mantener mejor en este mundo los dias que y fincase, lo al por ganar el otro* (Buen. Prov. 80, 10), puis l'a.-franç. *tant-tant : quant eles entrent el mostier Tot l'en veissies esclairier Tant por les pieres tant por l'or, Tant por la beauté Melior* (Parth. 10723) etc.

§ 222. Ensuite il faut mentionner, comme expressions remplaçant le lat. *modo-modo*, celles qui désignent soit un moment très rapproché dans le futur ou dans le passé, soit un moment indéterminé. En premier lieu vient *ora-ora* : cf. en ital. *con una spada in mano or questo or quel tagliando* (Bocc., Déc. 4, 4), *com' Amor la invita, or ride or piagne, or teme or s'assicura* (Pétrarque, Canz. 17), en a.-franç. *or est avant et or ariere, Or est desus or est desos* (Parth. 3296), *or fait juer et or fait rire, or done joie et or done ire* (Fl. Bl. 2521), en esp. *ora entreabria sus labios la sourisa, ora los contraia el enojo* (Trueba,

H. Cid 111). Ensuite en ital. *talora . . . talora, a volta . . . a volta : a volta amava stringerli in treccie lunge, a volta gli scioglieva sulle spalle* (Barrili, Nott. Comm. 395), en a.-franç. *donc : juste Seigne ala tant musant, E dunc ariere e dunc avant* (Rou 3, 2031), *puis : il fiert la ou il peust atteindre puis sur l'un, puis sur l'autre* (Mon. Guill. pr. 9, 9), *maintenant : maintenant l'un maintenant l'autre* (Mén. 1, 220), *sovent : en cel tens tint Hoilas la terre, sovent en pais, sovent en guerre* (M. France, G. 27; de même en prov. *soen vai dins, soen defora* Flam. 1045), en franç. mod. *tantôt : tantôt silencieux, tantôt poussant des cris sauvages*, en esp. *ya : cazar ya con red ya con liga y esparta* (J. Valera, Com. Mend. 31), *á veces, á las veces : á las veces entrava en las lides de cavallo e á las veces de pié* (Cast. e docum. 3, 23 ap.C.). Le roum. *maï* aussi peut être ici mentionné : *maï se intoarse în dreapta, maï la stânga* (Basmé 255, 2). Enfin presque toutes les langues romanes emploient *quando* au sens indéfini étudié à la p. 100 : en roum. *el căuta când la împăratul, când la fratele împăratului* (Basmé 277, 21), en ital. *sorgono di tempo in tempo quando uno quando altro* (Leop., V.), et de même en espagnol et en portugais.

§ 223. Une dernière classe est constituée par ceux des pronoms indéfinis dont la forme est identique à celle des relatifs (p. 100). Ce sont au masc. en ital. *chi . . . chi*, franç. *qui . . . qui*, esp. *quienes . . . quienes*, au neutre *che . . . che*, ou bien en ital. *quale* etc. : cf. *gli altri monti quale d'un verde scuro quale d'un verde trasparente azzurognolo leggero* (De Marchi, Giac. id. 29), en franç. *ils étaient dispersés qui çà qui là*, en prov. mod. *quau uno remo, quau l'ancro d'esperanço, quau un Criste, quau un cor aflama s'ero fa faire* (Mistral, P. R. 246), en esp. *hombre, el que más, el que menos tenemos la nuestra levadurilla de herejia* (Galdós, L. Roch 1, 106), *los soldados se habían tenido en aquel campo quiénes al abrigo de las tiendas, quiénes solamente al de los arboles* (Trueba, H. Cid 27), en port. *qual vai dizendo . . . qual em cabelo* (Lus. 4, 90). Ensuite vient le neutre en a.-ital. *donolle che in gioje e che in vasellamenti d'oro e che in denari quello che valse meglio d'altre diecimila dobble* (Boccace, Déc. 2, 9), en prov. *cascus dels auçels chantava que aut que bas*

(Choix V, 342), en a.-franç. *bien en ont XXX que mors que confondus Et bien L que pris que retenus* (R. Cambr. 3898), en a.-esp. *que enfermos que sanos cadieron* (Berceo, S. Mill. 244). Bien que ce *que* soit pour le sens absolument identique au lat. *qua*, il n'est pourtant pas possible d'établir entre eux une connexion phonétique : *que* est plutôt, ici également, le lat. *quid* dans l'emploi indéfini de « un peu, quelconque », de sorte donc que la première des phrases citées, au sens tout à fait littéral, voudrait dire « il lui donna quelque chose en pierres précieuses, une certaine quantité en vaisselle » etc. Au même ordre d'idées se rattache enfin la tournure *d'ellos (d'ellas)* . . . *d'ellos (d'ellas)* usitée en ESPAGNOL et en PORTUGAIS jusque dans le xv<sup>e</sup> siècle : *et mandó guarnecer muchas espadas dellas con oro et dellas con plata las vainas y las cintas* (Cron. Alf. 99, C.).

§ 224. Lorsqu'il s'agit d'UNIR ENTRE EUX PLUS DE DEUX MEMBRES, on peut alors employer *et*, *aut*, *nec* et leurs représentants (en roum. *și* etc.) soit devant chaque membre, soit uniquement entre les deux derniers. En fait, dans le langage populaire ou négligé l'on préfère d'habitude la répétition plus détaillée; au contraire, les personnes qui s'expriment avec plus de soin, se bornent à une seule particule copulative; elles disent donc *le soleil, la lune et la terre*. Il y a par conséquent, au point de vue du style, une différence entre les deux façons possibles de s'exprimer. Pour la grammaire, il y a peut-être encore lieu de considérer que, dans les langues où *et* et *nec* sont équivalents (p. 255), il est permis dans les énumérations de passer de l'une à l'autre : cf. en prov. *quam petit val Encontr'amor negus avers Ni gen ni forsa ni sabers, Ardimens ni cavallaria, Enseinamens ni cortesia, Beutatz e sens e gentilesa, Parent e amic e proesa* (Flam. 3331), ou bien dans une phrase négative : en obw. *chei seigien nagina persuna oravon, ne umens ne femnas e veilgs* (Barlaam 262, 1 : qu'aucune personne ne soit là, ni hommes ni femmes ni vieillards) etc.

§ 225. Lorsque deux ou plusieurs des groupes étudiés aux § 210 sqq. s'unissent entre eux, il se produit des altérations de toute espèce. Une d'elles, la plus importante, a déjà été examinée au § 155. Là nous avons montré que, dans un groupe de mots et

surtout dans les premiers temps, l'article défini ne se présente pas dans des cas où le mot isolé en aurait exigé l'emploi. Mais alors il reste encore une autre question à discuter : l'article, un pronom, un nom de nombre ou un adjectif peut-il se rapporter à plusieurs substantifs coordonnés? Qu'un de ces déterminatifs PUISSE être joint à chaque membre du groupe, c.-à-d. répété devant chacun d'eux, la chose va de soi et n'a pas besoin d'être autrement attestée par des exemples. De même il va sans dire qu'il y a des cas où cette répétition est absolument nécessaire, notamment avec les noms de nombre, car « trois enfants et vieillards » signifie tout autre chose que « trois enfants et trois vieillards ». Mais, indépendamment de cela, il arrive aussi que le déterminatif n'est exprimé qu'une seule fois, et alors l'accord en nombre aussi réclame un examen plus approfondi.

§ 226. Il semble qu'à l'origine il suffisait d'énoncer une seule fois le déterminatif, surtout l'article et les pronoms, et cela sans s'inquiéter de savoir si les divers mots du groupe sont de genre et de nombre identiques ou différents; alors, naturellement, selon que le déterminatif précède ou suit les mots déterminés, c'est sur le premier ou le dernier de ceux-ci que se règle le choix du genre et du nombre : on dira donc en roum. *ostrovul și palăturile sînt ale tale* (Basmé 282, 25 : l'île et le palais sont les tiens), *de cuvente și de numere și de legiea voastră* (Cod. Vor. 1, 4 : de vos paroles et noms et religion), en obw. *sias guottas e marti* (C. Mem. 215, 49 : ses clous et (son) marteau), *della paisch e ruaus* (299, 16 : de la paix et (du) repos), en ital. *i processi e opere del duca d'Atene* (Vill. 12, 6), *altro desiderio e speranza* (Leop. 175), *vincolata anima e corpo* (Seräo, Ad. Am. 96), en franç. *mon nom et armes perpétuer* (Rab. 3, 9), *son vouloir et entreprise* (3, 18), cette tournure étant fréquente; au XVI<sup>e</sup> sièc. on dit *la cure et soin, le mauvais ordre et injustice* etc., en esp. *el ventero y cuadrillero* (D. Quich. 1, 17), *las ansias y agitacion* (ibid.), *la cena y camas* (17), *toda la cabeza y cuello* (27), *la mayor afrente y peligro* (Amadis 13 b), *le tenia la lanza y escudo y el caballo* (12 b), *renunció el vino, sizra, carne e pez* (Berceo, Sil. 55), *con eterno nombre y vida, toda su parentela y criados*, en port. *vestindo a forma e gesto humano* (Lus. 1, 77), *se informava Da*

(260)

*India toda e costas que passava* (1, 96) etc. Comme on le voit, ce sont les langues de l'Ouest qui usent le plus largement de cette tournure, tandis qu'en italien et en français, et la règle est encore plus rigoureuse ici que là, on ne peut se borner à énoncer une seule fois le déterminatif, surtout dans la période moderne, que si les deux substantifs sont tout à fait intimement unis entre eux, que ce soient des synonymes ou qu'ils constituent par leur association un tout nouveau, comme en franç. *son neveu Loth est établi dans la ville ou bourg de Sodom* (Voltaire, M.), *l'école des arts et métiers*, en ital. *le angoscie e consolazioni* etc. Une particularité du français consiste à mettre l'article au pluriel quand deux substantifs sont réunis pour former un tout : *les père et mère* au sens de *les parents*.

§ 227. Lorsque DEUX ou plusieurs ADJECTIFS s'ajoutent à UN SEUL SUBSTANTIF pour désigner les différentes espèces qui constituent le genre exprimé par le substantif, ou bien l'article est répété devant chaque adjectif, ou bien le substantif est mis au pluriel : en ital. *la nazione spagnuola e la portoghese* ou *le nazioni spagnuola e portoghese*, en franç. *les puissances végétale et animale, les bons auteurs du dix-septième et du dix-huitième siècle* (cependant avec les noms abstraits *l'âge de la première et seconde enfance*, et non *enfances*), en esp. *las lenguas castellana y portuguesa*, en port. *as esquadras portugueza e russa* etc. A l'inverse, un seul adjectif se réfère-t-il à deux substantifs, on peut se borner à l'exprimer une seule fois, mais alors il est mis au pluriel : en ital. *un padre e una madre morti* (Serao, Ad. Am. 156), en franç. *la langue et la littérature espagnoles*, en esp. *la lengua y literatura españolas*, en port. *a lingoa e litteratura portuguezes*.

§ 228. Reste enfin à examiner le cas où DEUX DES GROUPES composés d'éléments homogènes QUI DOIVENT ÊTRE ÉTUDIÉS AUX § 229 sqq., sont associés l'un à l'autre. Si le terme subordonné se rapporte en même temps aux deux groupes, il n'est alors exprimé qu'une seule fois : on dira donc *la casa e il giardino del padre*, mais à la rigueur aussi *la casa del padre e il suo giardino*. Lorsque le substantif déterminé se rapporte à la fois aux deux groupes, il n'arrive pas souvent qu'il soit répété :



ou bien l'on y ajoute simplement le second terme introduit par *de* ou bien on le remplace par un pronom déterminatif. Naturellement la règle reste la même quand, au lieu d'un substantif de possession, l'on a un pronom possessif. La simple adjonction est le procédé le plus ancien : en ital. *l'amico mio e non della ventura* (Enf. 2, 61), *il loro vituperio e dei loro mariti* (Serc. 367), *le tue faccende e del padrone* (Arioste, Cass. 2, 9) et même *cagione delle nostre morti e delli altri nostri amici* (Serc. 356), en prov. *que m'arma sia salva e de mon parentor, Del paire e dela maire* (S. Reue 64), en a.-franç. *le message son seigneur et aux autres barons* (Villeh. 123, 8), en esp. *besaron las manos del rey e despues de mio Cid* (Cid 3435). Plus souvent, et c'est le procédé général dans la période moderne, on recourt au déterminatif, que ce soit le simple *ille*, dont nous avons donné des exemples p. 96, ou la forme composée : en ital. *quello*, franç. *celui*. L'exemple espagnol cité en dernier lieu se traduirait donc en ital. par *baciarono le mani del rè e poi quelle di mio Cid*, en franç. *ils baisèrent les mains du roi et puis celles de mon Cid*.

## II. Subordination

### a) Mots homogènes

§ 229. La forme la plus ordinaire de la subordination de mots homogènes est en latin le génitif. Il en est resté des débris de toute espèce, surtout dans les parlers de la France au moyen âge; mais en général, dans les temps préhistoriques déjà, la préposition *de* a pris la place du génitif; ce sont des faits que nous avons déjà exposés aux p. 53 sqq., où nous avons aussi montré comment il faut les expliquer. Ici il nous reste à rechercher quels sont les substantifs susceptibles d'être associés l'un à l'autre au moyen de ce *de*, si d'autres prépositions et lesquelles servent également à rattacher aux termes déterminés des déterminatifs homogènes et enfin quelle est la signification de tous ces groupes de mots.

(262)

§ 230. Conformément à leur nature, tous les substantifs sont susceptibles d'être associés à d'autres par *de*; toutefois on

peut remarquer que les diverses langues et les diverses périodes de leur développement n'observent pas toujours la même distinction entre la subordination au moyen de *de* et la subordination sans particule étudiée aux § 122 sqq. Sous ce rapport, si on le compare au latin comme au germanique, le roman manifeste avant tout une certaine prédilection pour son *de*, c.-à-d. qu'il l'emploie dans une proportion assez étendue pour unir l'IDÉE PARTICULIÈRE À L'IDÉE GÉNÉRIQUE. Cette observation s'applique surtout aux termes génériques de géographie, à *mensis*, *dies*, *nomen*, *vox*, *titulus*, puis aux termes de quantité et en outre à une série de cas où une propriété est exprimée par *de* au lieu de l'être par la tournure appositionnelle.

§ 231. En latin déjà *urbs Romae* s'employait à côté de *urbs Roma*, et toutes les langues romanes ont fidèlement conservé cet usage : en roum. *cetatea Jerosolimului* (C. B. I, 361, 22), *orașul Jașilor*, en obw. *igl marchau de Veniescha* (Viadi 155, 31), en ital. *la città di Roma*, en franç. *la ville de Paris*, en esp. *la ciudad de Madrid*, en port. *a cidade de Lisbõa*. Nous avons d'autres termes analogues dans le roum. *lunca Barladului* (Gaster I, 71, 16), *mănăstirea Bistriței* et *mănăstirea de Bistrița*, *țara Franței*, *împărăția de Egipt* (C. B. I, 348, 36), en obw. *il grofschaft de Claven* (Viadi 154, 20), *ilg cumin de Muster* (158, 15), *la isola de Carfun* (158, 27), en ital. *il regno d'Italia*, *il ducato di Monaco*, *l'isola di Cipro*, *la commune di Fiesole*, en franç. *le royaume de France*, *le duché de Monaco*, *l'île de Chypre*, en esp. *el reino de España*, *el pueblo de Palos*, *el estado de Tejas*, *la isla de Mallorca*, *el desierto de Sabara*; de même en portugais. Avec les noms de fleuves l'usage est hésitant. A côté de la juxtaposition pure et simple des deux termes (§ 123), on dit en roum. (263) *apa Birladului*, *riul Prutului*, en ital. *il fiume del Danubio*, en franç. *la rivière de Seine*, en esp. (vieilli) *el rio de Guadalquivir*. Les noms de montagnes ensuite admettent *de* tout au plus lorsqu'ils sont étrangers, comme en franç. *le mont de Parnasse*, en esp. *el monte de Sinai* et autr. sembl.; toutefois le roumain dit aussi *muntele Ciablăului*.

§ 232. Parmi les indications de temps, *mensis* exige toujours *de* : en roum. *luna lui mai* (C. B. I, 405, 19 : le mois de

mai), *lui decembrie* (Gaster II, 52, 30), en obw. *il meins de maitg* (C. M. 203, 17) à côté de *il meins zercladur* (217, 28), en ital. *il mese di maggio*, en franç. *le mois de mai*, en esp. *el mes de mayo*, en port. *o mes de maio*. Les noms des jours de la semaine sont pour la plupart des génitifs pétrifiés avec ou sans *dies* (v. II, p. 627). Lorsqu'on y ajoute encore une fois *dies* (*diurnum*), alors on emploie *de* : en roum. *intr'o zi de vineri* (C. B. I, 405, 20 : en un jour de vendredi), en esp. *el dia del jueves*, en port. *o dia de quarta feira*, et il va sans dire qu'on dit aussi en ital. *un giorno di pasqua*, en franç. *un jour de pentecôte*. Vis-à-vis de *hodie*, les langues se comportent de façon diverse. Si le vieux français dit *au jour d'hui* et les parlers actuels *au jour d'aujourd'hui*, si l'espagnol dit *el dia de hoy* et le portugais *o dia de hoje*, d'autre part l'italien se contente de *oggi giorno*, l'ancien français aussi connaît *oi cest jur* (Rol. 2751) et l'ancien espagnol *hoy dia*. Enfin, pour *annus*, le millésime pouvait, autrefois surtout, lui être uni par *de* : en ital. *l'anno di 1897*, franç. *l'année de 1897*, esp. *el año de 1897*, port. *o anno de 1897*; toutefois l'omission de *de* est le procédé le plus fréquent (v. § 140).

§ 233. Après *nomen*, *vox*, *titulus*, on emploie en latin le génitif, en roman *de* : en ital. *il nome di Francesco*, en franç. *une picarde du nom d'Elise Rouquet*, en esp. *el nombre de Juan*, port. *o nome de João* (cf. aussi en ital. *hai nome del più ricco Arioste*, Cass. 5, 4); en ital. *la voce di vendetta*, franç. *le mot de vengeance*, le terme de verbe, esp. *la palabra de venganza*, port. *a palavra de vengança*; en ital. *il titolo di re*, franç. *le titre de roi*, esp. *el titulo de rey*, port. *o titulo de rei*. A cette catégorie appartiennent aussi l'ital. *il numero dell' uno* et autres expressions semblables.

§ 234. Enfin les NOMS PROPRES OU DÉSIGNATIONS PERSONNELLES à leur tour peuvent être associés par *de* à un SUBSTANTIF OU ADJECTIF exprimant le plus souvent un blâme, rarement un éloge et qui désigne l'espèce à laquelle on rattache au moment où l'on parle la personne ainsi dénommée. Cette tournure, dont on aurait peine à trouver des exemples en français dans les premiers temps, est assez fréquente, surtout (264)

quand on parle sous l'empire d'une émotion : cf. en roum. *sgriporoaică de Scorpie* (Basmé 6, 6), en ital. *il cattivello di Calandrino* (Bocc., Déc. 8, 7), *quella poveretta della sua damigella di compagnia* (Serao, Ad. Am. 65), en franç. *la coquine de Toinette*, en esp. *aquel fementido de Eugenio, el pobre de Juan, la mal criada elegante de mi prima* (Caballero, Cuentos 8) et de même en portugais. L'espagnol fait un emploi tout particulièrement étendu de cette tournure : cf. *del bueno de Appollonio* (Appoll. 96), *la buena de Maritornes, el bueno del arriero, el apuñeado de Don Quijote* (D. Quich. I, 16), en port. *o bebedo de commissario* (Amorim, Am. Patr. 89), surtout dans l'exclamation : *desdichado del padre que me engendró* ou bien avec un pronom en second lieu : *pobre de mi! triste de ti!* etc. Chose à remarquer, le roumain concorde ici avec les langues de l'Ouest : *fericit de tine*.

CUERVO (Dicc. de 16a) conçoit la chose un peu autrement que nous venons de le faire. En effet, comme point de départ il admet *guay de mi* (malheur à moi), auquel il rattache *pobre de mi!*, puis la dernière étape serait *el pobre de Juan*, et il place sur le même pied que celui-ci le phénomène étudié au § 240. Mais cette explication est contredite par ce qui se passe dans les autres langues : partout en effet l'on y rencontre les équivalents de *el pobre de Juan*, mais non ceux de *pobre de mi*, de sorte donc que la première tournure, étant la plus répandue, doit être aussi la tournure originale. *Guay de mi!*, qui possède aussi des équivalents en France, doit au contraire être classé tout autre part (voy. § 276); toutefois on admettra naturellement que la parenté de forme et de sens entre *guay de mi!* et *pobre de mi!* ait effacé dans l'esprit des Espagnols la différence qui les séparait.

(265) § 235. Ensuite, pour unir un substantif avec un TERME DE QUANTITÉ, le latin recourt le plus souvent au génitif, le roman à *de*. Ces termes de quantité sont ou bien de purs substantifs comme *pars, multitudo, pondus* et autr. sembl., ou bien des pronoms au neutre comme *multum, paucum* etc., ou bien enfin ce sont les noms de nombre. Dans ce cas, *de* est à l'origine un pur locatif : il indique hors de quoi ou, plus exactement, hors de quel endroit une quantité d'objets a été prise. Donc *pondus auri* annonce tout simplement une détermination plus précise de *pondus* au moyen de *auri*, mais il laisse sans l'exprimer le

comment de cette détermination, tandis que *pondus de auro* signifie originairement que hors de l'or une livre a été enlevée. Cet emploi de *de* remonte très haut. Lorsque Cicéron, In Verr. II, 1, 12, 32 dit *Date hoc et concedite pudori meo ut aliquam partem de istius impudentia reticere possim*, on voit facilement que de son temps déjà, quand la clarté l'exigeait, *de* pouvait être employé au sens partitif au lieu du génitif. D'autre part, aussi longtemps qu'il employa le génitif, le latin put faire une différence entre les cas où l'on détachait d'une quantité donnée une de ses parties sans la déterminer davantage et ceux où l'on en détachait un individu déterminé. Cicéron écrit *hominem certum misi de comitibus meis* (Ep. ad Att. 8, 1, 2 : j'ai envoyé un homme sûr pris parmi mes compagnons) et il n'aurait pu dans ce cas employer le simple génitif déjà pour la raison qu'à cette forme eût pu s'attacher une autre idée, celle de l'appartenance. L'extension de *de* fit disparaître cette distinction que l'on observe aussi en allemand.

§ 236. En première ligne il faut donc examiner les SUBSTANTIFS QUANTITATIFS : en roum. *cățime, multime, parte, număr, oaste, armata*, ital. *quantità, infinità, moltitudine, parte, numero, schiera, fila, armata, stuolo* etc., franç. *quantité, foule, masse, partie, nombre, troupe, armée, flotte, monde* etc., esp. *cantidad, muchedumbre, copia, nubada, número, tropa, parte, ejército, armada*, port. *quantidade, multidão, número, tropel. banda, parte* etc. Viennent ensuite les termes qui désignent un troupeau : en roum. *turmă*, ital. *branco, gregge*, esp. *hato, ganado, grey*, port. *rebanho, fado, gado* etc. En outre il y a tous ceux qui indiquent la quantité, le poids, la capacité, la longueur : en roum. *cot* (aune), *stânjin* (toise), *put* (tonneau), *părechie* (paire) etc., ital. *libbra, quarto, tazza, bicchiere, barrile, stajo, braccio, pajo*, franç. *livre, kilo, verre, tonneau, setier, muid, bras, paire*, esp. *libra, copa, taza, tonel, barril, vaso* etc., port. (266) *copo, tonel, barril, covado, alno* etc.

§ 237. Avec les NOMS DE NOMBRE DÉTERMINÉS, il y a différents cas à distinguer. La liaison se fait au moyen de *de*, c'est une règle absolue, quand il s'agit d'exprimer des rapports partitifs, c.-à-d. lorsqu'on doit indiquer que, d'une quantité

connue ou de toute l'espèce à laquelle ils appartiennent, un nombre déterminé d'individus doit être détaché; grammaticalement, ces rapports se marquent d'ordinaire aussi par l'adjonction d'un pronom au substantif. Ainsi p. ex. en ital. *uno dei miei amici* (un de mes amis) par opposition à *un mio amico* (p. 243, quelqu'un qui est lié d'amitié avec moi), *tre di questi alberi* etc.; de même en franç. *un de mes amis*, *trois de ces poires*, en esp. *uno de mis amigos*, *tres de estas peras*, puis aussi *ha de comer el señor gobernador un ciento de cañutillos de suplicaciones* et autr. expressions sembl., et de plus en roum. *întru una de zile* (Gaster I, 178, 21 : « un des jours », puis simplement « un jour »), en ital. *da l'uno dei lati* (Serc. 12), où la particule copulative peut sembler étonnante et superflue en ce que l'idée du « côté » n'a pas besoin d'une délimitation numérale et où, conséquemment, l'article aussi n'est pas précisément nécessaire. Indépendamment de cela, c'est évidemment sous l'influence du parler latin que le vieux français, le provençal et l'espagnol emploient *de* avec le pluriel de *mille* : cf. en a.-franz. *XV milie de Francs* (Rol. 3019), en prov. *X milliers de cavaliers* (Flam. 8), en esp. *con L veces mil de armas* (Cid 1626). Le ROUMAIN prend une place d'exception. En effet, les noms des nombres 1 à 19 y sont traités comme des adjectifs, 20 et les suivants comme des substantifs : on y dit donc *trei oameni* mais *douăzeci de oameni*, *o sută de oameni* (un cent d'hommes), mais *o sută doi oameni* (102 hommes). Il est vraisemblable qu'ici nous avons affaire à une influence slave. Les exceptions qui pourraient se rencontrer doivent encore être l'objet de recherches : le macéd. *trei drome*, *patrudzats di frundzã* (Weigand, Arom. II, 9 : trois rameaux, quatorze feuilles) atteste une extension de *di* plus considérable que ne le permet la règle du valaque. Une autre particularité du roumain, c'est que *de* s'unit aux ordinaux : *cel dintâiu* (le premier), *smeul de al treilea* (Basmé 86, 33 : le quatrième des géants) etc. Comme on dit *ântâiul om* et *cel ântâiu om*, *om ântâiu*, *om cel ântâiû* et *cel dintâiû om*, *om dintâiû*, *om cel dintâiû*, mais non *dintâiul om*, il est vraisemblable que *dintâiû* était à l'origine adverbial au sens de « d'abord » comme dans les expressions qui seront étudiées au § 492, mais qu'ensuite il a passé aux

adjectifs comme les expressions quantitatives (§ 140) et l'ital. *di molto* (§ 492), puis qu'il a entraîné à sa suite *de al doilea* etc.

§ 238. A côté de la simple adjonction au substantif sans particule copulative (§ 128), les DÉSIGNATIONS NUMÉRIQUES GÉNÉRALES (p. 68) peuvent également s'unir à lui avec *de*, ce qui se faisait en latin déjà pour les neutres *multum, paucum, plus, plurimum, minus, minimum, nihil, tantum, aliquantum, quid* etc. Au reste, les diverses langues n'ont pas des procédés tout à fait identiques. Une préférence nettement tranchée pour l'emploi comme substantif se manifeste en FRANÇAIS et en PROVENÇAL, dans ce sens qu'on n'y dit pas seulement *beaucoup de*, prov. *ganré de*, ensuite *assez, rien, combien*, mais encore en franç. *peu, tant, plus, moins*, en a.-franc. *alques d'argent* (IV Livr. 29), *moul, prou* (celui-ci encore chez Molière), *gaires : ainz que passast gaires de teus* (Ben., Chron. 31915), *cant*; le prov. a des formes correspondantes, puis aussi *en un petit de pergami* (Diät. 27; cf. p. 69), *en breu de temps* (Appel, C. 119, 108) etc. En même temps, dans une partie des expressions, l'on rencontre aussi la valeur adjectivale (voy. § 140). Au t. II, p. 652, nous avons essayé de donner une explication de cette particularité. En ITALIEN, les deux tournures s'emploient dans le rapport inverse : on dit naturellement *molto di male, un poco di vena poetica, in poco d'ora, niente di bello, tanto di buon gusto, quanto di noja, troppo di pane, alquanto di luce, assai di gente*, mais en même temps la tournure adjectivale est plus fréquente (v. § 128); enfin l'a.-ital. a *guari di : nè guari di spazio proseguì ragionando* (Bocc., Déc. 4, 7). Parmi les phénomènes dialectaux, on peut se borner à mentionner le sic. *poçu*, souvent employé comme substantif, mais (ce qui est remarquable) au féminin : *passati n'atra poçu de mesi* (Fiabe 71), et alors d'une manière analogue *dupo na piccaredda di jorna* (Bibl. III, 71). On trouve moins encore à l'EST et à l'OUEST : cf. p. ex. en roum. *după atâta mare de timp* (Basmé 296, 23 : après autant de temps), *atâta de multa bucurie aveau* (297, 28 : tant ils avaient de jouissance), *de atâți mari de ani* (272, 36 : depuis autant d'années) et aussi *tot așa de frumos și de cuminte* (Basmé 245, 34 :

(268) tout aussi beau et sage), en esp. *asaz de locura seria intentar tal empresa* (D. Quich. 2, 11), *con asaz de discretas y comedidas razones* (2, 28) etc. Enfin doivent aussi trouver place ici l'ital. *qualche cosa di bello*, le franç. *quelque chose de fâcheux, rien de beau*, mais encore chez Molière *il n'est rien plus certain* (Ét. 1192), l'esp. *algo bueno* et *algo de bueno, hay algo en los héroes españoles de macizo* (C.) etc. Naturellement, quand le substantif est plus exactement déterminé, *de* s'impose : ital. *assai di questo vino*, esp. *más de mi pan* etc. Concernant *de* partitif avec la négation, v. Chap. 5.

§ 239. Or il peut aussi se produire une fusion entre cette tournure et celle qui est étudiée au § 128, c.-à-d. que le terme de quantité adopte la forme adjectivale et s'accorde par conséquent en genre et en nombre avec le substantif qui le suit, bien que cependant il lui soit uni par *de*. Le cas se présente assez souvent en ancien italien, rarement en vieux français, plus fréquemment en provençal et surtout en espagnol et en portugais. Pour l'ITALIEN, on peut se borner à citer *troppa d'arte* chez Dante (Purg. 9, 124) et en a.-mil. *in pochi di tempi* (Bonv., B 639), ensuite *un pochi di malfattori* (Fatti di Cesare 28) et encore aujourd'hui *tanti d'occhi* (Giusti, Epist. 1, 480), *i più degli scrittori* (Leop. 180). Puis alors en PROVENÇAL *motas d'autres bestias* (S., D. 346), *moutas de partidas* (362), *tanta de frejor* (367), en prov. mod. *maisses de livres*, en ESPAGNOL *poca de la carne* (Caza 61, 21), *en pocos de años* (Berceo, Sil. 110), *poca d'hora* (Appoll. 137), *muchas de yentes* (240), *umas pocas de demandas* (503), *la más de la gente* (Nov. ej. 53), *con algo de más descanso* (Amadis 5 a) et même *á las de vezes* (Berceo, Sil. 28; Hita 72) etc., en PORTUGAIS *a pouca de hora* (Grael 80), *uns poucos de datilles* (Rom. IX, 378), *umas poucas de creanças* (Diniz, Pup. 42), *lbe talhou mea da loriga* (Grael 51), en outre *asaz de desdichosa es la persona* (D. Quich. 2, 33), *asaz de claro está* (1, 43), ce qui nous amène aux cas étudiés au § 490.

§ 240. Enfin rentrent aussi dans cette catégorie des locutions comme le lat. *scelus hominis* (un scélérat d'homme), où de nouveau l'on détache de la masse entière un individu isolé, mais où le terme partitif est remplacé par un substantif ou un



adjectif qui caractérise en face de tous les autres individus celui qu'on a détaché. Cette tournure jouit d'une faveur égale (269) en latin et en roman : cf. en roum. *așă frumușete de pasăre* (Basmé 269, 22 : un aussi bel oiseau), *dimonul de dascal* (274, 31), en ital. *quell' asino di barcajuolo* (Fogazzaro, Picc. Mondo 10), *una buona pacchierona di bottegaia o d'ostessa* (Barrili, Nott. Comm. 198), en a.-franç. *chetive d'ame* (G. Coincy 47, 797), *sa vielle de mère* (278, 108), *ces lasses d'ames* (Barb. Méon I, 279, 276) et de même en franç. mod. *le fripon de valet* et autr. sembl. (*chef-d'œuvre* aussi appartient à cette catégorie), en esp. *este miserable de carcelero*, et ici également avec cette extension déjà signalée p. 278 : *por malos de pecados* (Appoll. 100).

Cf. A. TOBLER, *Beiträge I*, 113-115, qui explique d'une manière analogue le franç. mod. *prudomme* par *prou d'homme* (une bonne pâte d'homme) et qui fait ressortir pour la première fois la différence entre ces formations et celles qui ont été examinées au § 234.

§ 241. En ce qui concerne les RAPPORTS DE SIGNIFICATION DES SUBSTANTIFS RÉUNIS AU MOYEN DE *de*, ils sont encore plus complexes que les rapports exprimés par le génitif latin, car il va sans dire que *de*, en s'introduisant dans les fonctions du cas latin, n'a pas pour la cause abandonné sans aucune exception ses applications antérieures. Le cas où le sens le plus ancien de *de* se manifeste le plus clairement, c'est celui où le substantif qu'il associe à un autre indique l'ORIGINE, la PROVENANCE, le PAYS ORIGINAIRE : en roum. *cețățeani din București* (les citoyens de Bucarest), en ital. *i marmi di Carrara*, *i cittadini di Firenze*, en franç. *les soieries de Lyon*, *les citoyens de Paris*, en esp. *los mármoles de Paro*, *los ciudadanos de Madrid*, en port. *os mármoles de Paros*, *os cidadãos de Lisbõa* etc., ensuite en ital. *la divina commedia di Dante*, en franç. *les fables de Lafontaine*, en esp. *las comedias de Calderon*, en port. *as poesias lyricas de Camões*, ou quand le déterminatif désigne un des points cardinaux : en ital. *i venti del norte*, en franç. *les peuples du midi* etc. Au pays d'origine se rattache le LIEU OÙ S'EXERCENT LES FONCTIONS : en roum. *împăratul de Germania*, en ital. *il re d'Italia*, *il sindaco di Firenze*, en franç. *le roi de Prusse*, *le maire de Paris*, en esp. *el rey de España*, *el alcalde de Zalamea*, en port.

(270) *o rei de Portugal, o juiz de Coimbra*, puis les LOCALITÉS DÉNOMMÉES D'APRÈS LEUR SITUATION : en ital. *Reggio di Calabria*, en esp. *Alcalá de Henares*. Enfin, étant donné le transfert qu'on ne cesse de constater du sens local au sens TEMPOREL, il faut mentionner en ital. *la rivoluzione del 48, i successi del 70*, en franç. *les guerres de 1812, les événements de 1871*, en esp. *la guerra de 1808, los sucesos de 1878*, en port. *a revolução de 1848, os sucessos del 1873* etc. Un deuxième groupe émane de l'idée de MATIÈRE : en roum. *cruce de aur* (croix d'or), *casă de de lemn* (maison de bois), en ital. *porta di ferro, calze di lana, fil d'oro*, en franç. *porte de fer, maison de bois, bas de laine*, en esp. *puerta de hierro, medias de lana, filo de oro*, en port. *porta de ferro, meias de lâ, fio d'onuro* etc., et cette tournure est si recherchée, ainsi qu'on l'a déjà remarqué p. 13, qu'elle s'est entièrement substituée aux adjectifs latins de matière. Dans les cas ci-dessus mentionnés, le nom de la matière est le plus général, celui de l'objet qui en est tiré le plus restreint; au contraire, on a plutôt le rapport inverse dans le roum. *lemn de stejar* (bois de chêne), *frunză de plop* (feuille de peuplier), l'ital. *legno di quercia, foglio di pioppo*, le franç. *bois de chêne, feuille de peuplier*, l'esp. *madera de quejiga, boja de choço*, le port. *madeira de carvalha, folha d'alamo*. A la place de l'idée de matière on peut indiquer un caractère extérieur ou une idée abstraite, ce qui permet alors d'exprimer une PROPRIÉTÉ ou la CAUSE efficiente, des DÉTAILS circonstanciels ou même la FORME par où un objet se distingue en face des autres de même nom : cf. en roum. *om de treabă* (homme de travail) etc., en ital. *uomo di peso, persona di riguardo, cosa di rilievo, lagrime di pietà, giorno di festa, frutti di forma ritonda* etc., en franç. *un homme de génie, une personne de grande estime, une chose d'importance, des larmes de pitié, un jour de vacances, des fruits de forme ronde* etc., en esp. *un labrador de buen talle, un hombre de venerable rostro, de prudencia, el hombre de las lanzas* (D. Q. 2, 24), *el caballero de la triste figura, lagrimas de piedad, día de pescado, carreta de mulas, una boca de espuerta* (une bouche en forme de cabas, une grande bouche). La qualification peut également être remplacée par les termes « nation » ou « profession » : en ital. *Italiano di nazione, sartore di mestiere*, en franç.

*Français de nation, tailleur de profession*, en esp. *Turco de nacion, de profesion teólogo* ou bien consister en des indications numériques relatives au temps, à l'espace ou au prix : en roum. *cale de două ciasuri* (chemin de deux heures), en ital. *un fanciullo di tre anni, un cammino d'un quarto d'ora, un abito di 30 lire*, en franç. *un siège de 13 ans, la guerre de 100 ans, un chemin de cinq heures, un habit de 30 francs*, en esp. *un rapaz de quince años, una pieza de dos piés, un gaban de veinte duros*. — Ensuite le substantif associé désigne l'INSTRUMENT ou le CONTENU : en ital. *un colpo di fucile, atto di vendita*, en franç. *coup de fusil, signe de tête, acte de vente*, en esp. *colpo de mosqueta, señal de la cabeza, acto de venta* etc. Comme on le voit, dans ces catégories *de* est déjà presque partout le représentant du génitif latin; à plus forte raison encore en est-il ainsi quand le substantif associé désigne UN TOUT DONT ON A DÉTACHÉ UNE PARTIE : en roum. *un pahar de apă* (un verre d'eau), *un vas de miere* (un tonneau de miel), *bucată de pine* (une bouchée de pain), en ital. *un bicchiere di vino, un pezzo di carta*, en franç. *un verre de vin, un morceau de pain*, en esp. *un vedro de vino, una pieza de pan*. A cette catégorie appartiennent aussi l'esp. *una pieza de á cuatro jornadas* et les autres exemples cités p. 166 pour l'esp. *de á*. Même des idées abstraites peuvent être envisagées comme un tout divisible : c'est ici que se rangeront le mieux l'ital. *cinque uomini della mia conoscenza*, l'esp. *cién hombres de su confidencia* et autr. tournures sembl. On hésite à y joindre l'ital. *una flotta di 30 navi*, franç. *une flotte de 30 vaisseaux*, esp. *una armada de trenta navios*, parce que dans cet exemple le substantif associé par *de* désigne les objets qui constituent, qui composent la flotte. En revanche il est hors de doute que *de* indiquant le CONTENU avait à l'origine une valeur partitive : en roum. *un vas de vin* (un tonneau contenant du vin), en ital. *una tazza di birra, un barrile di vino, un libro di poesie* etc., en franç. *une tasse de lait, un baril d'olives, un volume de poésies lyriques*, en esp. *dos barriles de vino, un libro de cavalleria* etc. — Un autre groupe enfin exprime le RAPPORT DE POSSESSION, aussi bien actif que passif; en d'autres termes la langue ne possède pas d'expressions distinctes pour indiquer si c'est le nom du possesseur qui est uni à celui de l'objet pos-

sédé ou si c'est le nom de l'objet possédé qui est uni à celui du possesseur : en roum. *casa tataluî* et *domnul casei*, en ital. *la casa del padre* et *il padrone della casa*, en franç. *la maison du père* et *le maître de la maison*, en esp. *la casa del padre* et *el dueño de la casa*. Il faut sans doute aussi regarder comme chose possédée en roum. *ziîna de sfînta Vineri*, en ital. *il giorni di S. Giovanni Battista*, en franç. *le jour de S. Nicolas*, en esp. *el dia di san Domingo*, bien qu'on ne doive pas perdre de vue, il est vrai, que le roumain, qui d'ordinaire exprime au moyen de son datif les rapports de possession, recourt ici à la préposition. De l'idée de possession se dégage celle d'APPARTENANCE : en ital. *il braccio di Pietro*, *il panno dei vestiti*, *la porta della casa*, en franç. *le bras de Louis*, *le cuir des bottines*, *la porte de la maison*, en esp. *el brazo de Lorenzo*, *el cuero de los zapatos*, *los umbrales de su palacio* etc. et avec une formation un peu différente *el señor del sombrero*, en port. *o pastor da flauta*; vient ensuite la PARENTÉ au sens propre et au figuré : en roum. *copila părintelui*, en ital. *il padre del fanciullo*, *gli amici del re*, *gli scolari di Platone*, en franç. *le père de l'enfant*, *les amis du roi*, *les élèves de Platon*, en esp. *el padre del niño*, *los amigos de Antonio*, *un discípulo de Platón* etc. Quand la possession est envisagée comme simplement passagère ou comme simplement éventuelle, le rapport de possession est remplacé par l'idée de CONVENANCE, de DESTINATION et, quand il s'agit d'hommes, d'OCCUPATION : en roum. *caine de venat* (chien de chasse), *peană de scris* (plume à écrire), en ital. *cane di caccia*, *casa di forestieri*, *mulino di cioccolatte*, *libriccino di memorie*, *consiglio di guerra*, *uomo di penna*, en franç. *chien de chasse*, *habit de ville*, *couverture de chevaux*, *homme d'épée*, *homme de plume*, en esp. *cane de caza*, *casa de huespedes*, *consejo de guerra*, *molino de aceite*, *rueda de molino*, *hombre de mar*, *gente de pluma* etc. Le but enfin peut être remplacé par l'EFFET, le RÉSULTAT : ainsi l'esp. *cosa de espanto* signifie non pas « chose qui doit inspirer de l'épouvante », mais « chose qui inspire de l'épouvante »; il en est de même pour l'ital. *cosa di risa* etc. Enfin de sert à unir aux NOMS ABSTRAITS VERBAUX soit l'auteur de l'action, soit l'être qui est l'objet de l'action : cf. en roum. *jubirea de adevar* (l'amour de la vérité), *dorință de jubire* (le

désir de l'amour), puis aussi *sete de* (soif de quelque chose), en ital. *l'amore di Dio* (l'amour de Dieu; l'amour pour Dieu), *un tocco di campana* (un coup de cloche), *l'invidia dell' amico*, *l'avidità di lode*, *l'appetito di nuovi cibi*, *la paura del padre*, *l'orror della morte* etc., en franç. *l'amour de Dieu*, *l'horreur d'un mari vertueux* (Corneille, Hor. 1645), *le respect des autels*, *l'espérance des promesses*, *la sortie de prison*, *au retour de ses expéditions* etc. (cf. aussi *mout grant peur Ot mes sire Yvain a l'antrée De la chambre* Ch. Lyon 1950), en esp. *la ida de Francia*, *alcanzar la perfeccion de la caballeria* (D. Quich. 1, 25), *la huida de los moros* (la fuite des Maures; la fuite devant les Maures), *la adoracion de los magos*, *la concepcion de Nuestra Señora*, *la destreza de las armas* etc. Enfin il y a une différence essentielle entre les groupes étudiés jusqu'ici et le dernier, où *de* marque l'ÉLOIGNEMENT et offre en conséquence le sens le plus ancien. Il est représenté par des exemples comme le franç. *cing lieues de Paris*, esp. *siete leguas de Madrid*, port. *oito legoas da cidade* etc.; s'il peut occuper la dernière place, c'est qu'il est originairement issu d'une locution plus complète, en ce sens que *de* se rapporte à un adjectif, à un adverbe ou à un verbe renfermant l'idée d'éloignement.

§ 242. Une question qui n'a pas reçu toujours ni partout la même solution, c'est celle qui est relative au NOMBRE DU SUBSTANTIF DÉTERMINATIF dans les expressions discutées ci-dessus. Les grammairiens du français moderne surtout l'ont beaucoup agitée, et ils ont formulé toute espèce de règles, chose d'autant plus compréhensible que le pluriel n'existe guère en français que sur le papier, que la langue n'a pas la perception nette de son existence, ce qui laisse à ses interprètes le champ libre. A ce propos, l'on devra distinguer d'abord si le substantif déterminé se trouve au singulier ou bien au pluriel, et puis si le pluriel est absolument nécessaire chez le déterminatif à l'expression exacte de la pensée. Lorsque c'est le dernier cas qui se présente, on a le plus souvent en vue non pas l'être en soi, mais un ou plusieurs êtres déterminés, connus, et c'est pourquoi l'on aura aussi recours à l'article : cf. en ital. *la novella delle pere mezzze* (la nouvelle des poires pourries). D'une façon tout à fait générale on pourrait peut-être

(274) dire que le déterminatif, lorsqu'il est accompagné de l'article, conserve une valeur tellement indépendante qu'il exige la distinction entre le singulier et le pluriel : en ital. *la punta del piede* : *le punte dei piedi*, franç. *la pointe du pied* : *les pointes des pieds*, esp. *la punta del pié* : *las puntas de los piés*. Le cas est naturellement le même quand le déterminatif acquiert par l'adjonction d'un adjectif attributif une indépendance plus grande. Mais, en dehors de cela, on pourra peut-être dire qu'en règle générale, avec un mot déterminé au singulier, le déterminatif se met au pluriel lorsqu'il a un sens qui réclame ce nombre : c'est ainsi que Daudet écrit *le premier grincement de roues* (Jack 198) parce qu'en réalité toutes les roues du char grincent; on s'expliquera de même l'esp. *veas por vista de ojos* (D. Quich. 1, 18); on s'étonne déjà plus de *una vida de perros* et l'on ne comprend plus l'a.-prov. *en lo temps de semensas* (P. Joh. 38, 13). Quand le mot déterminé se trouve au pluriel, le nombre du déterminatif dépend de la stabilité de leur association. En français moderne, on écrit sans difficulté non seulement *des caprices de femme*, car il peut en réalité s'agir des caprices répétés d'une seule et même femme, mais aussi *des bochements de tête*, même quand il y a plusieurs têtes secouées; on dit *une gelée de pomme* ou *de pommes*, parce qu'ici l'on peut en effet prendre le singulier pour un nom de matière (p. 29) de même que dans *les peaux de cheval*; on parle de *clignements d'œil* et *d'yeux*, *un article de journal* et *des articles de journaux*. Dans les autres langues qui ont ici de l'importance, des exemples comme l'ital. *scrosci di risa* (Verga, Nov. 163), l'esp. *tendrá dos otras coronas de reinos que dar á su escudero* (D. Quich. 1, 16), *cuentos de encantamientos* (Caballero, Cuentos 8), le port. *tesouros de affectos* (Diniz, Pup. 75), *cadeira de braços* (95) montrent encore avec quelle facilité le pluriel s'introduit chez le déterminatif.

Pour le français, cf. J. VISING, *Mélanges Wahlund* 69-73.

§ 243. Ainsi que l'établissent les exemples des paragraphes précédents, le roumain rend le *de* des autres langues et le génitif du latin tantôt par son datif, tantôt par la préposition *de* ou *din*. Quant à l'emploi respectif de ces trois tournures dif-

férentes, nous avons déjà montré p. 52 sq. que le datif n'est généralement usité que là où se présente ou peut se présenter un sens possessif; mais partout ailleurs on se sert de *de*. Dans quelques locutions l'usage est indécis, p. ex. dans *timp iernei* et *timp de iarnă* (temps d'hiver), qui s'emploient encore simultanément; cf. aussi *pre mijlocul mațelor* (Cod. Schei. 39, 9), tandis que Coresi dit *de mați*. En somme, avec les noms abstraits à thème verbal, on regarde comme possessif le rapport entre le sujet et l'idée verbale : *frica cânelui* (la crainte du chien) et même on peut avoir en ce cas le sens objectif : *dorul vinului* (désir de vin); toutefois on dit plutôt *frica de câne* (la crainte pour le chien); dans d'autres cas aussi *de* prend de l'extension : *fiul de împărat* désigne le fils d'un roi, un fils de roi; *fiul împăratului* est le fils du roi. On a plus de peine à marquer la différence entre *de* et *din*. Dans le Cod. Vor. on lit *diin nesciuta cetate cetățeanu* (36, 5 : citoyen d'une cité inconnue), *deaci chiamă Pavelu urulu diin sutași* (51, 6 : alors Paul appela l'un des chefs), *Aristarbu Machidoneanulu di in Solunu* (83, 9 : Aristarque, le Macédonien de Solon), autant de cas où *de* pourrait tout aussi bien être de mise, mais où il est clair que *din* exprime plus nettement l'idée de lieu « hors de, de là ». Or c'est également ainsi que s'expliquent encore aujourd'hui *mândrulita lui din sat*, *Cu trei maci din trei grădini*, *Cu apă din trei fântâni* (Doine 15, 6 : son trésor hors du village, avec trois têtes de pavots hors de trois jardins, avec de l'eau hors de trois fontaines) et beaucoup d'autres cas, de sorte donc que la distinction que fait l'allemand entre « aus » et le « von » qui supplante progressivement le génitif, est beaucoup mieux marquée par le roumain que par le reste des langues romanes. Il est vrai pourtant qu'on peut signaler des exemples établissant que *din* aussi prend petit à petit le chemin où *de* s'est déjà engagé avant lui : cf. *cum e bradul nalt din munte Așa-i badea meu de frunte* (Doine 85, 11 : comme le sapin de la montagne est haut, ainsi est en comparaison mon bien-aimé), *țucu-i ochi ș'o sprânceană și cerceul din urechie* (Strig. 145, 2 : je lui baise les yeux et les sourcils et la boucle d'oreille) et surtout aussi *inima din tine crește* (Doine 65, 12 : l'âme de toi croit) etc.

§ 244. D'autres prépositions que *de* servent également à unir deux substantifs. Comme c'est peut-être *ad* qui joue le rôle le plus important, il peut aussi prendre la première place. Comparativement au latin, *ad* a reçu une extension considérable de sens, en ce qu'il ne désigne pas uniquement la proximité et le rapprochement dans l'espace ou dans le temps, mais qu'il marque aussi le but, puis avec une acception abstraite l'intérêt et l'intention; par conséquent, ainsi que la remarque en a déjà été faite p. 59, il assume la plupart des fonctions du datif latin. Or, comme le génitif possessif latin a pris sa source dans le datif possessif (p. 57), on peut également attendre un *ad* possessif, qu'en fait on trouve d'ailleurs en PROVENÇAL ET EN VIEUX FRANÇAIS surtout : cf. en prov. *fraire al rey* (Appel, C. 6, 9), *lo avers al fol* (85, 54) etc., en a.-franç. *la geste au roi, icil ert frere al rei Marsiliun* (Rol. 1214), *la robe a la dame* (Mér. 3337) etc. (v. § 41) et même *la venue au chevalier* (Mér. 1978), expressions que Marot même connaît encore, mais que plus tard la langue littéraire n'a conservé que sous une forme stéréotypée dans *filz-à-putain, chape à l'évêque, barque à Caron* et avec le pronom (§ 74); au contraire, dans le parler populaire, *la femme à Jacques, la fille au bedeau* etc. sont des tournures encore tout à fait courantes aujourd'hui. Dans les autres langues, il semble que pareil usage soit plus rare. En ITALIEN, *Guglielmo il regge, al re minor figliuolo* (Tasse, Jér. 1, 44) correspond exactement à la tournure du vieux français. En ESPAGNOL, la langue populaire paraît être assez prodigue de *a*; c'est ainsi du moins qu'on s'expliquerait le mieux que certains poètes comme Moratin en offrent de nombreux exemples : *la luz huyendo al dia* (Ode 12), *la corriente rigue al Eufrate* (Epist. 7) etc. Le vieux portugais en fournit des exemples : *a cima aa montanha* (Gaal 68), et de nos jours on dit tout au moins *em casa a Joanna* (Diniz, Pup. 95). En dehors de là, *a* marquant exclusivement LE LIEU ne se trouve d'abord guère qu'en ITALIEN dans *Porta a Pisa, Porta a Roma* (la porte vers Pise, la porte vers Rome), puis dans des locutions désignant un lieu comme *in fondo al mare, in mezzo alla campagna, in cima a travi minori* (Annunzio, Tr. M.



390); cf. aussi *siede Parigi in una gran pianura, nell'ombelico a Francia* (Arioste, Rol. 14, 104), puis déjà dans les premiers temps *a ppiede ad uno albore* (Trist. ricc. 364, 10), pour désigner le temps : *in capo a tre mesi*, ensuite dans les dialectes : en napol. *ncoppa a no letticiello* (Basile 32), *mbraccia a la mammana* (34) etc. En revanche on ne dit pas *il fondo al mare*, l'emploi de *a* étant plutôt limité aux cas où le substantif désignant le lieu est accompagné de *in* et se trouve en conséquence être un locatif. C'est ce qui nous amène à conclure que *ad* n'est pas à proprement parler une particule de liaison, mais qu'à l'origine on avait ici deux membres coordonnés dont le second servait à déterminer davantage le premier : « au fond, à la mer; au pied, à un arbre » etc. C'est sans doute également ici qu'il faut placer *infino a* : cf. des exemples comme *incominciano quello giuoco insieme che infino a l'loro vita lo giucarono volentieri* (Trist. ricc. 100, 13), ce qui signifiait donc (277) primitivement « jusqu'à la fin dans leur vie », puis à la suite d'une interversion entre le commencement et la fin qu'on observe ailleurs aussi : *Beltramo di Rossiglione il quale infine nella mia puerizia io cominciai ad amare ed ho poi sempre somamente amato* (Bocc., Déc. 3, 9). En FRANÇAIS, on ne peut guère citer que des noms de lieux comme *Pont-à-Mousson* et en ESPAGNOL des exemples comme *una ventana á la calle* (une fenêtre sur la rue) et *hacia* (p. 159).

§ 245. En ITALIEN, *da* sert à joindre entre eux deux substantifs dont le second indique l'usage, la destination du premier : cf. *bicchiere da vino, molino da grano, veste da camera, abitazione da uomini, polvere da caccia, pietra da fuoco, cavallo da carrozza, ragazza da marito*. Comme nous l'avons dit p. 169, *da* contient *ad* dans sa deuxième partie et, de fait, il possède absolument le sens qu'on attribue au franç. *à* dans les mêmes circonstances. Le *d* a proprement une valeur partitive, ce que nous avons déjà démontré p. 169 et ce qu'établit la concordance avec l'esp. *de á* (p. 168). Mais il reste encore une autre fonction à signaler. Dans *colpo da maestro* (coup de maître), *azione da principe, giubilo da ragazzo, capriccio da fanciulli* l'on distingue encore très nettement le *de* partitif et l'*a* intro-

duisant le nom de la personne apte à une action; c'est à peine s'il existe une différence entre *ragazza da marito* et *capriccio da fanciulli*. Mais on est plus surpris de rencontrer *il cavaliere dalla trista figura*, *Federigo dalla guancia morsa*, *l'uomo dalla cappa nera*, où *da* introduit une propriété caractéristique, bien qu'il n'y ait pas plusieurs personnes qui possèdent le même signe distinctif, ce qui exclut donc entièrement la valeur partitive qui différencie originairement *da* de *a*. Par conséquent, on pourra peut-être considérer le phénomène comme un transfert de fonction analogue à celui qui s'est accompli dans *ragazza da marito* etc. Plus remarquable encore est l'emploi de *da* en vénitien : cf. *lo primo da li imperadori* (Cron. Imp. 17 b), *a la possanza da li cristiani* (72 b), *le corne de un cervo* (7 b); même emploi dans *contra da ello* (25 b), *coverti da ferro* (71 a) ou chez Calmo *el conscio da Jesolo*, *pescaor da grançi* etc. Ici donc *da* a complètement usurpé la place de *de*.

(278) § 246. Nous avons ensuite *CUM* à examiner. Sauf en Gaule, le lat. *cum* s'est maintenu partout; mais en gallo-roman, et déjà dès les premiers temps, ainsi que l'attestent les inscriptions et les écrivains originaires de la Gaule, il est remplacé par *apud* : en a.-franç. *od*, prov. *ab*. En même temps que *od*, l'a.-franç. emploie l'adverbe *avuec*, qui assume progressivement le rôle de *od*, en franç. mod. *avec*. Par un procédé qui reste encore à éclaircir, le Sud de la France a modifié *ab* en *am(b)*, et c'est sous cette forme qu'il apparaît en provençal moderne et en catalan. On s'explique aisément comment *apud* a passé au sens de *cum*. *Apud* désignait à l'origine la proximité dans l'espace : or si, à la place d'un objet, par un emploi figuré, c'est une personne qui apparaît comme étant l'être dans le voisinage, auprès duquel il se produit quelque chose, alors surtout se dégage facilement l'idée qu'elle assiste dans le même temps à un événement; ensuite, par une substitution de l'action à l'état passif, naît l'idée d'activité simultanée, puis de participation à l'action. On peut donc étudier simultanément l'ital. *con* et le prov. *ab*, a.-franç. *od*. Tout d'abord, *cum* s'unit à des noms d'êtres vivants pour marquer leur étroite corrélation, et cet emploi va souvent si loin que *cum* s'assimile à

une conjonction copulative; cf. là-dessus p. 263. Des noms de choses aussi peuvent être unis de la sorte : en roum. *ceriul cu stelele*, ital. *il cielo con le stelle*, franç. *le ciel avec les étoiles*, esp. *el cielo con las estrellas*, mais alors *cu* indique ordinairement le contenu : en roum. *un vas cu vin*, *sal cu bisearică* (un village avec une église), en ital. *un bicchiere con vino*, *un portafoglio con cento biglietti di 10 lire*, en franç. *une bourse avec 100 louis*, en esp. *un vaso con agua*, *una bolsa con cien ducados*. Nous devons peut-être encore une mention au roum. *ună scorpie soră cu Gheonoaea* (Basmе 5, 29 : un scorpion, sœur de G.), *somn sor cu moartea* (374, 21 : un sommeil semblable à la mort), *un om cu minte* (un homme d'esprit) etc.

L'extension géographique de *apud* remplaçant *cum* suggère l'hypothèse d'une influence gauloise. En réalité, le cymr. *cant* et ses représentants en cornique et en armoricain présentent le double sens de « près » et « avec », mais on peut d'autant moins tabler sur l'existence en gaulois déjà de ce double sens que le mot en tant que préposition manque à l'irlandais; aussi n'est-il pas possible de savoir si *cant* avait déjà durant la période gauloise la signification de *cum* ou s'il ne l'a prise que plus tard. Au surplus, ce même déplacement de sens se rencontre souvent : c'est ainsi que l'ombr. *asa ku* (près de l'autel) se trouve avec le lat. *cum patre* exactement dans le même rapport que le lat. *apud aram* avec l'a.-franç. *od le pere*. (279)

§ 247. L'opposé de *cum*, le lat. *SINE* : en ital. *senza*, franç. *sans*, esp. *sin*, port. *sem* (en roum. *fără* de *foras*) sert également à unir deux substantifs dont le second indique quelque chose qui manque au premier : en ital. *una fronte senza rughe*, franç. *un front sans rides*, esp. *una frente sin rugas*, port. *uma fronte sem rugas*. Il faut peut-être encore mentionner le port. *semsabor* (sans saveur, fade), dont les dictionnaires font un adjectif, mais qu'on doit naturellement décomposer en *sem sabor*.

§ 248. Enfin il reste encore à citer *pro*; lui aussi, comme parfois *ad* et l'ital. *da*, unit à un autre un substantif indiquant le BUT, la DESTINATION. Les formes sont en roum. *pentru* (p. 165), en ital. *per*, en franç. *pour*, en esp. *por* et *para*, en port. *por*, anciennement aussi *pera* : cf. en roum. *pabar pentru vin* (verre à vin) etc., en ital. *panno per un vestito*,

*stanze per gli amici*, en franç. *journal pour les enfants*, en esp. *agua para las manos*, en a.-port. *agua pera as mãos* (Rom. IX, 441). C'est seulement en roumain que cet emploi de *pentru* a pris quelque extension; dans les autres langues, au contraire, il est généralement limité aux cas où il s'agit d'une destination passagère.

§ 249. Les SUBSTANTIFS ABSTRAITS À THÈME VERBAL peuvent être unis au substantif qui dépend de l'idée verbale au moyen de *de* ou de la préposition que requiert le verbe ou du moins qui convient à sa signification. La première tournure est souvent équivoque : cf. le lat. *amor dei* (l'amour de Dieu pour... ; l'amour pour Dieu); aussi préfère-t-on l'éviter : c'est ainsi p. ex. que le roumain distingue entre *teama cânelui* (la crainte qu'éprouve le chien) et *din câne* (la crainte qu'on a du chien; p. 285), distinction qu'il est du reste obligé d'observer, étant donnée la valeur possessive du génitif roumain (p. 52). Qu'on rencontre des cas tels que le port. *novo temor da moura lança* (Lus. I, 6), la chose va de soi; mais en général (280) on constate une tendance marquée à se servir d'une tournure plus explicite : cf. en roum. *doriia pentru Aretusa* (Gaster II, 178, 14 : l'amour pour A.), en ital. *innalzamento a Dio* (Neera, Sogno 3), *adorazione a* (9), *la vita all'aria aperta* (8), *speranza in Dio*, *partenza per Parigi*, *i congedi con la madre*, *abborrimento da ogni opera industriosa* etc., en franç. *l'achat au marchand*, *le voyage à Constantinople*, *la haine contre la religion*, *le séjour à Paris*, *le retour à la ville*, *la répugnance au mariage*, *la tendresse pour les enfants*, *l'aversion pour la vie de campagne*, en esp. *temor à la muerte*, *odio ou horror à alguno*, *heredero en mucha cantidad de hacienda* (D. Q. I, 12), *la propension à todo lo malo*, *apelacion para otro tribunal* (Nov. ej. 62), *la salida del baño*, *mi amor por Don Carlos* (J. Valera, Com. Mend. 213), en port. *ba piedade a seu filbo* (Graal 49).

§ 250. Il peut également arriver qu'un groupe de mots soit constitué par DEUX SUBSTANTIFS ACCOMPAGNÉS DE PRÉPOSITIONS. Le cas le plus important à considérer ici est celui où, pour marquer l'extension dans l'espace ou dans le temps, on indique le point de départ et le point d'aboutissement. Alors le pre-

mier terme est précédé de *de*, la préposition marquant le point de départ, et le second de *ad*, qui désigne le point d'aboutissement; mais on peut également renforcer de toutes les façons aussi bien *de* que *ad* et parfois même leur substituer d'autres mots. C'est ainsi que le ROUMAIN emploie *dela*, dont la traduction absolument littérale est « de près » et qui est donc pour le sens identique au *da* que l'italien emploie toujours avec cette valeur à la place de *di*; avec le second terme, indépendamment de *la*, figure aussi *până la*, où l'on reconnaît le lat. *paene*. En ITALIEN, à côté de *a*, se présente également *fino a*, qui doit être issu de l'ancienne expression *infine*, examinée p. 287; on y trouve en même temps *sino a* et aussi dans l'ancienne langue *disino a*, d'origine inconnue. Le FRANÇAIS, pour marquer le point de départ, possède *des*, lequel se trouve aussi, mais seulement pour marquer le temps, en provençal; puis l'a.-esp. et l'a.-port. ont également *des*, lequel, joint à *de*, est devenu *desde*. Pour ce *des*, que les patois français de l'Est, conformément à la règle énoncée au t. I, § 112, ont remplacé par *dois* etc., l'étymologie la plus sûre est peut-être *de ipso*, de sorte que *de ipso casa* signifierait « précisément de la maison »; ce serait donc une formation analogue à celle de l'ital. *lunghezzo* et autr. sembl.; seulement il faut admettre que le prov. *des a* d'abord été une forme usitée devant les consonnes : cf. *medesme* de *metipsimu* à côté de *eis* de *ipse*. L'a.-franç. *enjusque*, plus souvent *jusque*, qui sert à renforcer *ad*, est manifestement tiré de *indeusque*; pareillement *trosque* et en prov. *tro*, *entro*, *trosque* remontent à *intro*, c.-à-d. *intro (u)sque ad* (dedans jusqu'à). Il est plus difficile de s'expliquer *tresque*, qui ne doit pas être un affaiblissement phonétique de *trosque*, mais qui renferme une contamination avec *tres* de *trans*, puis *dusque* qui, semblablement, doit représenter une forme *jusque* influencée par *des*, enfin *de ci a*, *de ci au* et aussi *de ci que*, littéralement « d'ici jusque », qui aura subi à son tour l'influence de *jusque*, de sorte donc que le premier membre est rappelé devant le second par une tournure pronominale. Finalement dans l'OUEST on rencontre l'esp. *hasta*, port. *fasta* (jusque), qui sont tirés de l'arabe, et le port. *té*, *até*, où l'on doit reconnaître le lat. *tenus*. Quelques exemples seulement : en roum. *dela bisearecã până la*

*scoală* (de l'église jusqu'à l'école), *din vârș până la tulpină* (Doine 528, 4 : du sommet jusqu'au tronc), en ital. *da Firenze a Roma, dal detto al fatto c'è un bel tratto, dal capo fino ai piedi, da oggi fino alla fine del mese*, en franç. *de Paris à Lyon, de la tête jusqu'aux pieds, dès aujourd'hui jusqu'à la fin du mois, depuis le matin jusqu'au soir*, en a.-franz. *des le chief de Calabre de ci an Costantin* (Sax. 2, 65), en prov. *des orient entro · l solelh colgan* (Appel, C. 77, 25), en esp. *desde la casa de Caifas hasta la casa de Pilato, desde abajo del ojo izquierdo al colorillo, desde de infancia hasta la edad madura* etc. Il y a lieu de remarquer en a.-ital. les tournures *mettere pace da mme a lo cavaliere* (Trist. ricc. 96, 16), *la battaglia da llui a Blamor* (94, 2) et de nos jours *da lui a me, da lei a me*, en franç. *de vous à moi*, en ital. *da trenta a quaranta anni*, en franç. *de trente à quarante ans*, esp. *de trenta á cuarenta años*, comme indication approximative d'un nombre.

(282)

C'est A. TOBLER, A. H. 94, 462 qui a proposé de tirer *jusque* de *indeusque*. Généralement, *des* est donné comme représentant *de ex*, étymologie qui peut, il est vrai, se justifier phonétiquement aussi bien que le prov. *des* tiré de *de ipso*; mais ni la signification, ni la morphologie ne s'en accommodent. Comme *ex* fait complètement défaut à toutes les langues romanes, sa disparition doit s'être produite d'assez bonne heure dans le latin populaire : c'est donc uniquement à l'époque latine qu'on pourrait rapporter un renforcement de *ex* par *de* destiné à marquer bien nettement le point de départ, et qui aurait ensuite laissé des traces dans la littérature. De plus, le roum. *dela*, l'ital. *da* et les autres formes signalées p. 164 établissent que des renforcements de ce genre ne se font point en combinant des prépositions synonymes. La prononciation *dēs* en provençal moderne n'est naturellement pas une preuve décisive en faveur de cette étymologie. A côté de l'ancienne interprétation de *de ci que* reproduite ici, il en est une autre que beaucoup ont proposée : *des i que*, ce qui pourrait se justifier par la présence de *desi* dans des manuscrits qui autrement distinguent *e* et *s*. Mais l'*i*, qui est toujours atone, n'est guère admissible après une préposition, et *deschi* dans les textes picards est tout à fait décisif en faveur de *ci*. Il est vrai que *des* a pu influencer *deci*.

§ 251. Enfin il reste encore à parler du REDOUBLEMENT. Il se peut en effet qu'à la différence du phénomène étudié p. 169, le mot répété soit accompagné d'une préposition, laquelle est géné-

ralement *ad*, ensuite *per* ou *pro*; puis il y a aussi les prépositions examinées au § 250 ou celles qui leur correspondent et parfois même d'autres prépositions. L'ITALIEN offre peu de redoublements; *a* notamment lui manque presque entièrement; mais comme, dans les tournures correspondantes, la préposition aussi est répétée (voy. p. 170), on pourrait se demander si *navigar riva riva* (naviguer le long de la rive), *rimaner testa testa* ne sont pas prononcés *riva rriva*, *testa ttesta*, en d'autres termes si la prép. *a* ne s'est pas fusionnée avec l'*a* final de *riva*, *testa*. Avec *per*, les exemples sont fréquents : *pezzo per pezzo*, *ora per ora*, *anno per anno*, *uno per uno* etc., puis vient *di . . . in* : *di mano in mano*, *di casa in casa*, *di stanza in stanza*, *di punto in punto*, *di giorno in giorno*, *d'ora in ora* et aussi *di quando in quando* (*quando* étant ici adverbe indéfini, voy. p. 100), *da solo a solo* (seul à seul) et enfin *accumulando duolo con duolo* (Enf. 28, 110) etc. En FRANÇAIS, les exemples sont très nombreux à toutes les époques : en a.-franç. *l'ève de mer gote a gote* (Érec 6761), *les estoiles tire a tire* (6763), *uns nains les ot coe a coe noez* (Ch. Lyon 4104) etc., en franç. mod. *brin à brin*, *face à face*, *jour à jour*, *main à main*; *coup pour coup*, *jour pour jour*, *parole pour parole*; *jour par jour*, *page par page*; *coup sur coup*; *d'âge en âge*, *d'année en année*, *de bouche en bouche*, *d'heure en heure*, *de main en main*, *de part en part*, *de point en point*, *de temps en temps*; *d'homme à homme* etc., en ESPAGNOL *man á mano*, *paso á paso*, *gota á gota*, *hoja á hoja*, (283) *uno á uno*, puis *poquito á poco* (Coloma, Pequeñ. 23), *parte por parte*, *de parte en parte*, *de trecho á trecho*, *desafiarse de persona á persona*, *se hizo la guerra de rey á rey*, en port. *de mais a mais* (Diniz, Pup. 51, 87) etc. Les premiers exemples de ces tournures remontent à l'époque antéromane, ainsi que l'atteste d'abord l'absence de l'article indéfini et ensuite le fait que, dans la combinaison *de . . . in*, l'italien emploie encore l'ancien *di* et non le moderne *da*, de même aussi que le roumain dit *de zi în zi* (de jour en jour), et non *dela* comme dans les cas étudiés p. 291.

Pour le français, cf. S. SCHAYER, p. 98 sq. du travail cité à la suite du § 199.

§ 252. Mais l'association d'un substantif avec un autre substantif au moyen d'une préposition peut également s'opérer de telle sorte que la LOCUTION PRÉPOSITIONNELLE ne soit pas RATTACHÉE immédiatement au substantif à déterminer, mais D'ABORD à UN PRONOM DÉMONSTRATIF qui se rapporte à ce dernier : cf. en a.-franç. *Gautier cel de Vimeu* (Rol.) et tout à fait de même *Joyouse la Kallon* (G. Viane 2893), en prov. *Folquets cel de Marselha*, *Elena sill de Troia*, en a.-esp. *mio Cid el de Bibar*, *Ebora la de Portugal* (Mon., Hist. Esp. 4, 13) etc. Les exemples sont plutôt propres à l'ancienne littérature, bien qu'il soit encore possible aujourd'hui d'employer cette tournure explicite. Le rapport entre *Folquets de Marselha* et *Folquets cel de Marselha* est le même qu'entre l'attribut et l'apposition : les deux membres restent indépendants l'un en face de l'autre et, entre les deux, il s'écoule une pause. De là prend alors naissance en ROUMAIN une forme spéciale de juxtaposition attributive; nous avons montré comment à la p. 194.

(284) § 253. Reste encore à discuter la question de savoir ce que deviennent ces tournures quand PLUSIEURS substantifs unis PAR LA MÊME PRÉPOSITION se rapportent à UN SEUL terme. Nous avons expliqué à la p. 270 comment le déterminatif se comporte en pareil cas; ici nous avons encore à rechercher si la préposition est ou non répétée. Une première remarque à faire, c'est que le VIEUX FRANÇAIS et le PROVENÇAL, quand ils peuvent choisir entre le cas régime et la préposition *ad* (p. 49), mettent le premier terme au cas régime et font procéder l'autre de la préposition : en a.-franç. *le message son seigneur et aus autres barons* (Villeh. 123, 8); voy. d'autres exemples à la p. 59. Il en est de même en ROUMAIN : *am făcut tot rele înaintea maicăi mele și la surorile mele* (Doine 272, 6 : j'ai agi très mal devant ma mère et devant mes sœurs). A cela près, les langues se comportent assez librement. La règle fondamentale est ou était que la préposition ne s'exprime qu'avec le premier mot; cependant il a toujours été permis de la répéter quand l'exigeait le besoin de s'exprimer avec plus de force ou de clarté; *de* et *ad* surtout sont ordinairement répétés lorsqu'ils sont unis à des substantifs déterminés qui diffèrent par le genre ou par le



nombre : en ital. *la morte del padre e della madre*, franç. *la mort du père et de la mère*, mais *il est parti avec le père et la mère*. La même règle est appliquée en général aux autres prépositions qui se fusionnent avec l'article (II, p. 137); toutefois le portugais au moins ne recule pas devant *no paço porem e a ampla quinta* (C. Castello Branco, Paç. Nin. 10) et autr. tournures sembl., en faisant complètement abstraction de *rodeado pelo pac, irmão e criados* (Diniz, Pup. 66), où la non-répétition de l'article conformément au § 226 détermine aussi la non-répétition de la préposition. Au surplus, la grammaire de chaque langue en particulier et notamment celle du français présente, dans l'emploi des différentes prépositions et dans les différentes associations de substantifs, bien des particularités dans le détail desquelles nous ne pouvons pas entrer ici.

## C. ÉLÉMENTS HÉTÉROGÈNES

§ 254. Dans la plupart des cas, l'association d'éléments hétérogènes a un caractère attributif, ce qui revient donc à dire qu'elle s'opère simplement par juxtaposition; mais cependant il peut aussi se produire une copulation, et cela par 'des procédés différents. Quelquefois, en effet, l'un des mots sort de sa sphère, se rapproche de celle d'un autre ou bien y pénètre presque entièrement et doit dès lors, au point de vue syntaxique, lui être assimilé. C'est le cas p. ex. lorsqu'on associe (285) l'infinitif ou les démonstratifs avec des substantifs (§ 258). Il se peut aussi que le déterminatif ne soit pas de sa nature apte à remplir un emploi attributif, que le terme à déterminer soit lui-même attributif, que sa signification soit dès lors limitée par un autre mot qu'on pourrait, il est vrai, juxtaposer en qualité d'attributif, tandis qu'on préfère pour des raisons de clarté recourir à la copulation. C'est notamment la règle pour la copulation d'adjectifs avec des substantifs (§ 262). Un autre cas est celui où le déterminatif exprime une de ces déterminations généralement locatives que le roman est forcé de rendre par des prépositions; c'est à cette catégorie qu'appartient la copulation d'adverbes avec des substantifs (§ 269). Comme dernier cas, nous avons enfin les comparaisons, qui

sont le résultat de façons de penser assez compliquées et variées. Elles constituent le groupe de mots le plus riche et qui offre le plus de points de contact avec la proposition; aussi convient-il de les reléguer à la fin de ce chapitre.

§ 255. Tout d'abord il faut consacrer au ROUMAIN quelques observations préliminaires. Dans ce qui suit on verra deux fois l'INFINITIF jouer un rôle essentiel comme terme déterminatif. Or le roumain a presque entièrement abandonné l'infinitif (p. 26); aussi se demandera-t-on comment il se tire d'affaire dans ces cas. Nous l'avons montré au t. II, p. 572 : le roumain a conservé les noms abstraits latins en *-us*, *-ūs* et peut, dans une mesure illimitée, faire de chaque verbe un substantif correspondant, et il va de soi que ce substantif peut se présenter dans toutes les fonctions et combinaisons dont les substantifs sont susceptibles, mais que tout particulièrement après les substantifs et les adjectifs il joue le rôle de l'infinitif des autres langues. C'est ainsi qu'à l'ital. *degno di vedere* correspond en roumain  *vrednic de văzut* (digne en ce qui concerne l'action de voir); à *facile a portare* répond  *ușor de purtat* (facile par rapport au transport). Mais si des associations de cette espèce se comprennent sans plus, il en est d'autres où l'on observe un éloignement assez considérable du sens primitif et qui ne peuvent guère s'expliquer que par un affaiblissement de celui-ci. Ainsi l'on dit  *casă acastă este de vindut* (cette maison est à vendre). Il est vrai qu'ici la préposition est peut-être plus (286) surprenante que *vindut*, car on conçoit à première vue que le participe futur passif latin puisse être rendu par le nom abstrait tiré du verbe au lieu de l'être par l'infinitif, ce qui se constate aussi p. ex. dans l'esp. *no es para contado* (Galdós, L. Roch. I, 7 : ce n'est pas à raconter). Mais en même temps l'on a *n'am vreamă de perdut* (je n'ai pas de temps à perdre, proprement : je n'ai pas de temps pour ce qui est de perdre), *aceea ce ai de spus* (Basme II 7, 22 : ce que tu as pour ce qui est de parler, ce que tu as à dire), *el venise atunce vreamia Troianilor de perit* (C. B. I, 353, 38 : il était venu alors le moment pour les Troyens de périr), et l'on voit par là comment *de* suivi d'un substantif abstrait à thème verbal peut en arriver à exprimer ce rapport

d'une action avec un substantif, un adjectif ou un verbe qui ailleurs est rendu par l'infinitif accompagné de différentes prépositions.

§ 256. En première ligne il faut mentionner la copulation de SUBSTANTIFS AVEC LE PRONOM PERSONNEL. Comme on l'a déjà fait observer p. 91, au lieu du pronom possessif on peut avoir le pronom personnel accompagné d'une préposition, ce qui supprime la juxtaposition attributive : *anima mea* est donc susceptible d'être remplacé par la tournure copulative *anima de me*, d'où en roum. *inima din mine* (Basmé 128, 24), *viața din sine* (128, 25), *e stingere de tine* (278, 27), en a.-franç. *la fins de toi est aproismie* (Brut M. 699), *par la salveté de tei* (IV Livr. 155), *le sens de nus* (Ph. Thaon, Comp. 574), *l'arme de mi* (P. L. 16, 13). Cette tournure, particulièrement fréquente dans le Psautier lorrain, est rare en moyen français et en français moderne, sauf peut-être quand la clarté l'exige : cf. *l'enterrement d'elle* (Rab. 2, 3), mais aujourd'hui *son enterrement à elle* (p. 91). Pour rendre le génitif objectif surtout, on préfère *de* : en ital. *per amor di te, senza alcuna noia e fatica di voi* et autres expressions analogues.

§ 257. Ensuite on peut se servir de *ad* pour joindre un ADJECTIF à un PRONOM PERSONNEL qui représente la personne à laquelle est attribuée la propriété exprimée par l'adjectif. Cette tournure est ITALIENNE et limitée en outre à l'exclamation : *misero a me* (malheureux que je suis), *povero a lui* (le pauvre), *lasso a me* (Bocc., Déc. 10, 3); elle est notamment très recherchée en lombard, où déjà elle se rencontre chez Bonvesin et s'est maintenue jusqu'à nos jours : cf. *o poer a mi* (Fogazzaro, Picc. Mondo, 109). Le point de départ a dû être *guai a me*; alors *a me* etc. s'est aussi conservé lorsqu'à la place de l'interjection indéterminée exprimant la douleur s'introduisit l'adjectif qui exprimait avec plus de précision l'état de l'âme. (287)

§ 258. Certains PRONOMS DÉMONSTRATIFS sont unis par *de* à un SUBSTANTIF lorsqu'on doit indiquer la provenance ou un caractère distinctif d'une personne ou d'une chose qui n'est pas autrement désignée et spécifiée que par le pronom et le

substantif en question : en roum. *cee de trup spurcat* (Gaster I, 12, 25 : celui avec un corps impur), *cei de față* (Basme 283, 20 : les assistants), en ital. *quelli de Firenze, quelli dei danari* (Nov. 76), en franç. *ceux de Paris*, fréquemment surtout en espagnol : *lo del lion* (Cid 3330 : l'histoire du lion), *el del bosque* (Nov. ej. 263), en port. *o do olbo britado* (Castello Branco, Paç. Nin. 8); nous avons cité d'autres exemples avec *ille* p. 96, avec *eccuille* p. 98.

§ 259. L'INFINITIF se joint aux substantifs de la même manière que les substantifs eux-mêmes, c.-à-d. surtout au moyen des prépositions *de*, *ad* et *per* (*pro*). L'infinitif avec *de* remplace le génitif du participe futur passif latin, absolument comme *de* avec un nom remplace le génitif d'un substantif : il s'emploie donc surtout après les désignations de temps et les mots abstraits, p. ex. en roum. (avec *de a* d'après ce qui a été dit p. 26) : *timpul de a prânzi* (le temps de déjeuner), *pofta de a trăi* (le désir de vivre), *invățătură de a face cerneală de scris bună* (Gaster 2, 46, 1 : recette pour faire de bonne encre à écrire), *nu măi era chip de a o dreage* (Basme 152, 25 : il n'y eut jamais moyen de la redresser), en ital. *il tempo di andare, il giorno di partire, l'ora di essere a casa, la voglia di studiare, la speranza di ottenere grazia, il modo di vivere, l'arte di far la guerra* etc., en a.-franz. *nen unt pōur ne de murir dutance* (Rol. 828), *la noise de monjoie escrier* (2151), en franç. mod. *le temps de s'en aller, l'heure de mourir, la force de régner, l'art de parler, l'impossibilité d'obtenir la victoire, la force d'achever cet ouvrage, la manière de vivre*, en esp. *el tiempo de andarse, el deseo de ver, el ocasion de hablar, el modo de vivir*, en port. *hora de ceiar, pavor de sseer chagado* (Gaal 115), *esperança de obter gracia, tanta maa aventura de taaes dous homems se matarem* (Gaal 58), *por dos grandes maravilhas, que nunca homem vio de leões guardarem cervo* (139) etc. Mais, tandis que l'italien et le français en restent là, les langues de l'OUEST étendent cet emploi et ont ensuite aussi recours à *de* lorsque l'infinitif exprime la POSSIBILITÉ ou la NÉCESSITÉ ou le BUT : en esp. *yerro de emendar* (une erreur à corriger), *una cosa de envidiar, vestido de caminar* (vêtement de voyage); il en est de même en portugais. Cf. là-dessus le § 328.

§ 260. Accompagné de *ad*, l'INFINITIF marque la NÉCESSITÉ ou la POSSIBILITÉ, mais il n'y a que le FRANÇAIS qui connaisse cet emploi; l'ESPAGNOL et le PORTUGAIS, comme on vient de le voir, se contentent de *de*; l'italien, ici de même qu'avec le nom (p. 287), recourt généralement à *da* : cf. en a.-franç. *il nen at lengue a parler* (S. Lég. 29), *li plus balz lieus a faire sacrefises* (IV Livr. 234) et aussi *doux Dieu qui Toutes choses scez et congnois Et aussi ceulz a venir vois Com les presentes et passées* (Mir. N. D. 9, 2), d'où le subst. *avenir* et par le même procédé *affaire* (II, p. 618), en franç. mod. *une maison à louer, un avis à suivre, un verre à boire, un homme à tout oser*; puis avec des noms abstraits tirés d'adjectifs *la promptitude à agir, l'habileté à parler*, avec des substantifs qui expriment un sentiment, où *ad* est presque un locatif et introduit le verbe indiquant l'action dont l'accomplissement fait naître ce sentiment : *le plaisir à obéir, la honte à mentir* et enfin naturellement après des noms abstraits à thème verbal quand les verbes dont ils sont issus exigeraient également à : *l'exhortation à combattre, l'empressement à le servir* etc. En italien, *a* se montre après les noms abstraits tirés d'adjectifs qui réclament *a* (§ 265) ou bien après les substantifs abstraits formés de verbes indiquant la direction : *prontezza a agire, disposizione a parlare, tendenza a esagerare, aspirazione a regnare* et autr. sembl., et aussi *il credere ingiustamente è strada ad ingiustamente operare* (Manzoni, V.), par conséquent toujours quand *a* possède un sens presque locatif. Sinon, c'est *da* qu'on rencontre : *aghi da ricamare, acqua da partire, stanza da studiare, tabacco da fumare, l'età da prender marito, una casa da vendere, è donna da tener parola* etc. En ROUMAIN, *a* n'est pas rare : *vine zilele a plodi* (Phys. 9, vient le jour d'être fécond), *vremea a merge la răsboiü* (Basmé 169, 25 : le temps de partir à la guerre) etc.

§ 261. Enfin *pro* (*per*), de la même manière qu'il unit (289) entre eux deux substantifs (§ 248), peut également unir un infinitif à un substantif : cf. en macéd. *filigén ti a beare jin* (Weigand, Arom. 19, 8 : tasses pour boire du vin) avec *ti* au lieu de *pro*, en ital. *la falsa coscienza trova più facilmente pretesti per operare che formole per render conto di quello che ha*

*fatto* (V.), en général beaucoup moins fréquent, il est vrai, que *da*, en a.-franç. *n'en fait musgode por son cors engraissier* (Alexis 51), *vileins pur sa terre arer e pur ses blez seer e pur ses armes forgier e ses curres agreer* (IV Livr. 27), en esp. *bestias por domar e domadas* (Berceo, Sil. 452), en port. *o tempo pera eu conprir o que prometi* (Rom. XI, 375).

§ 262. Dans une proportion considérable, les ADJECTIFS S'UNISSENT AUX SUBSTANTIFS AU MOYEN DE *de*, plus rarement à l'aide d'autres prépositions. Ici il faut distinguer deux classes. La première embrasse les adjectifs qui, pour exprimer tout leur sens, doivent être complétés par un substantif désignant l'objet qui, par le rapport où il se trouve avec le substantif déterminé par l'adjectif, communique à ce substantif la propriété renfermée dans l'adjectif. Tel est p. ex. le cas pour l'ital. *un uomo pieno di pregiudizi*, franç. *un homme plein de préjugés*, où l'adjectif n'énonce rien en lui-même et n'acquiert au contraire de valeur réelle que grâce au substantif qui le suit, mais marque en même temps dans quel rapport réciproque se trouvent les deux substantifs. Quant à donner une règle générale déterminant quels adjectifs ont besoin d'être ainsi complétés, la chose naturellement n'est pas possible, car elle est subordonnée à la signification de chaque adjectif en particulier et à la signification des substantifs auxquels il s'attache. Tandis qu'on admettrait à peine *un uomo pieno*, *un homme plein*, on pourra très bien dire *una borsa piena*, *une bourse pleine*. En d'autres termes, quand l'idée exprimée par le substantif est telle qu'il ne peut y avoir aucun doute sur l'idée qui complète l'adjectif, cette dernière peut n'être pas formulée. Autre cas : l'ital. *degno*, franç. *digne* exige d'ordinaire un complément, et cependant on dit *un degno uomo*, *un homme digne*; si l'on peut s'exprimer ainsi, c'est que l'adjectif a quelque peu modifié sa signification. A l'origine, il indique que des propriétés quelconques, en général plus ou moins abstraites, peuvent être attribuées à un homme; mais, comme les cas sont plus nombreux où ces propriétés sont dignes d'éloge, cette valeur laudative déteint sur l'adjectif lui-même; et plus celui-ci attire à soi le sens du substantif, plus facilement il peut se

passer de ce dernier. Or, dans ces cas, tandis que le latin recourt à son ablatif ou à son génitif, le roman se sert de la préposition *de*; mais on ne saurait pas établir avec certitude si l'emploi de *de* dans ces tournures est toujours déterminé au fond par ce même point de vue. Certes, on peut sans peine partir partout de *de* au sens de « par rapport à une chose » (p. 57), et cette valeur est peut-être la seule admissible pour les locutions qui seront discutées au § 264. Mais, dans un cas comme le roum. *plin de galbeni*, ital. *pieno di danari*, franç. *plein d'argent*, esp. *lleno de plata*, port. *cheio de prata*, il est permis de considérer aussi le *de* comme partitif, de même que le génitif latin est probablement partitif dans *plenus numerorum*. C'est encore au rapport partitif que ferait penser l'obw. *plein daners*, exemple qui concorde entièrement avec les phénomènes étudiés p. 161, où l'on a sans conteste une construction partitive; mais, comme il s'agit là d'un germanisme, on n'en peut tirer aucune preuve. D'autre part, le latin dit aussi *plenus aliqua re*, le roumain *covătea era plină cu galbeni* (Basmé 280, 17 : la cruche était pleine d'argent), ce qui atteste alors qu'on a vu là un complément plutôt instrumental. Autre cas : l'ital. *vuoto di ragione*, franç. *vide de raison* renferme peut-être un *de* privatif, et l'on ne devra pas comprendre autrement l'ital. *privo, nudo di* (privé, dénué de). Il semble donc que *de* soit arrivé par des procédés divers à servir de particule employée pour unir aux adjectifs les substantifs qui en complètent le sens. Voici maintenant une série d'exemples. En roum.  *vrednic de cinste* (digne d'honneur), *nevrednic de cunună* (indigne de la couronne), *harnic de faptă rea* (capable d'un fait coupable), *plin de mânie* (plein de colère), *vesel de fericierea alruî* (heureux de la félicité d'autrui), *vinovat de nelegiuire* (coupable du crime) etc., en ital. *abbondante, pieno, ricco, liberale, scarico, digiuno, parco, povero, scarso, vuoto, scevro, privo, nudo, reo, innocente, colpevole, partecipe, certo, incerto, dubbio, sicuro, pratico, invidioso, geloso, avido, desideroso, contento, avvezzo, capace, degno, felice* etc., en franç. *plein, riche, libéral, fort, pauvre, faible, vide, privé, libre, quitte, coupable, innocent, certain, incertain, sûr, avide, désireux, curieux, ambitieux, envieux, affamé, jaloux, content, joyeux, capable, inca-* (291)

*pable, absent, éloigné* et par analogie son contraire *proche, digne, heureux, ravi, enchanté, triste, affligé, désolé* etc., en esp. *lleno, harto, rico, pobre, desnudo, libre, vacío, abundante, reo, inocente, cierto, seguro, goloso, ávido, sediento, capaz, digno, distante, suspecto, fugitivo* etc.

§ 263. En même temps que de l'on trouve aussi d'autres prépositions, notamment en franç. *en* : *fertile, stérile, riche, expert, savant*, en esp. *con* : *contento, alegre con esta nueva, rico con los despojos, ciego con el enojo* à côté de *ciego de enojo* et en outre *en* : *guarnida en toda bondat* (C. Baena 69), *experto en las leyes, capaz para toda* etc.; enfin le port. *conhecedor em bellezas* (Diniz, Pup. 73) peut également être classé ici.

Sur l'esp. *igual de*, voy. p. 317.

§ 264. Dans une deuxième classe de combinaisons entre adjectifs et substantifs, le substantif-complément désigne la partie de l'être déterminé à laquelle doit être attribuée la propriété exprimée par l'adjectif; *de* remplace donc ici l'ablatif latin : cf. en roum. *bun de cap* (bon de tête, intelligent), *îute de picior* (leste de pieds, rapide), *tare de braț* (fort de bras), *slab de stomac* (faible d'estomac), *gros de obraz* (gros de visage) etc., en ital. *grande, gagliardo della persona, del corpo bellissimo, pronto di mano, brutto di viso, forte di braccio, fievole di salute*, en a.-franç. *maladieux de nez* (Aniel 47), *gente de cors et de vis bele* (Ch. Lyon 974 var.), *de blanc sablon i fu biaux et grans li graviens* (Aye d'Av. 59) etc. et de même en franç. mod. *le chameau est haut de jambes, il est bien fait de sa personne, perclus d'un bras, faible d'esprit, doux et humble de cœur, grand de nom* etc., en esp. *menguado del vestido* (Appoll. 114), *aliviado del cuerpo, sordo de un oido, enfermo del pecho, una madre corta de vistas, un cuarto triste de luz, bajo de techo, alto de cuerpo, blanco de rostro, bien puesto de barba, enjuto de rostro* etc. Il en est de même en portugais. Dans ce cas aussi l'on trouve certaines autres prépositions, du moins en ROUMAIN : *îute la picior, frumos la chip* (beau de figure), *gros la ceafă* (gros de nuque; mais on ne dit ni *bun la cap*, ni *gros de ceafă*), puis *curat cu sufletul* (pur d'âme).



§ 265. Ensuite *AD* sert de lien entre adjectifs et substantifs. Le latin emploie tantôt le datif, tantôt *ad* avec l'accusatif pour unir aux adjectifs l'objet auquel se rapporte la particularité qu'ils indiquent, qui exprime le but de l'adjectif, et surtout il met aussi au datif le nom de la personne au profit ou détri-  
 ment, dans l'intérêt de laquelle s'exerce cette particularité observée dans un objet. En roman, *ad* s'est naturellement introduit partout; c'est seulement avec le pronom atone qu'a persisté une distinction entre personne et chose de même qu'en d'autres cas (§ 377), et le roumain, fidèle à l'usage latin, a conservé *folositoriü tuturor* (utile à tous), *trebuitoriü oamenilor* (nécessaire aux hommes). Ailleurs donc voici à peu près les cas qui se présentent : en ital. *pronto alla vendetta, vicino alla morte, amico, perpetui nemici al nome Romano, ostile, contrario, rubello, fidele et infidele, grato, ingrato, riconoscente, utile, buono, vantaggioso, salutare, nocevole, nocivo, rovinoso, piacevole, spiacevole, aggradevole, caro, odioso, dolce, amaro, convenevole, sconvenevole, proprio, atto, necessario, interessante, simile, uguale, disuguale, pari, incomparabile, conosciuto, superiore, inferiore, posteriore, ulteriore, anteriore*, en franç. *prêt, enclin, porté aux vices, exposé, ennemi, contraire, fidèle, reconnaissant, utile, bon, avantageux, nuisible, dangereux, ruineux, agréable, plaisant, cher, odieux, doux, amer, convenable, propre, nécessaire, intéressant, semblable, égal, supérieur, inférieur, postérieur* etc., en esp. *cercano, vecino, amigo, contrario, agrio, útil, bueno, blando, provechoso, odioso, aborrecible, conforme, semejante, igual* etc. Il en est de même en portugais.

§ 266. Enfin il faut encore faire mention des combinaisons de TERMES INDIQUANT UNE DIMENSION AVEC DES ADJECTIFS QUI LA DÉTERMINENT : en ital. *alto di due dita, questo bastone è lungo di tre piedi*, en franç. *ce bâton est long de trois pieds, un fossé large de six pieds, un mur épais d'un mètre*, en esp. *aqueste baston es largo de tres piés*, puis en ital. *questa camera è di cinque piedi più larga che quella* et avec toute espèce d'adjectifs au comparatif : *di gran lunga più alto, di gran lunga migliore* etc., à quoi l'on peut comparer l'a.-franc. *il n'estoit hon vis Si biaux d'asses con cil estoit* (Chev. II esp. 1527). (293)

L'emploi de *de* est quelque peu surprenant; mais, ce qui l'explique peut-être le mieux, c'est que le terme de mesure est considéré comme la distance qui existe entre le commencement et la fin, comme l'espace compris entre le point de départ et le point d'aboutissement, ce qui entraîne donc aussi l'emploi de la préposition marquant l'éloignement, la différence.

Il en est tout autrement de la tournure souvent réunie à celle que nous examinons ici et à laquelle elle est d'ailleurs étroitement apparentée pour le sens, à savoir en ital. *due piedi di alto*, en franç. *il y a de la neige deux pieds d'épais*, en esp. *cuatro dedos de alto*. L'adjectif possède ici la valeur substantive étudiée à la p. 10; ce qui suffit à le prouver, c'est qu'on peut aussi bien dire *due piedi di altezza* etc., de sorte donc que *de*, ici comme dans les cas mentionnés à la p. 280, introduit le terme qualificatif.

§ 267. La combinaison d'un INFINITIF AVEC UN ADJECTIF s'opère également au moyen de *de* ou *ad*; dans des cas déterminés, elle se fait aussi au moyen de *par*. On pourrait supposer que la répartition des deux prépositions citées en premier lieu est ici la même que lorsqu'un substantif s'unit à un adjectif; cependant cette attente ne se réalise qu'en partie, et ce qui l'explique déjà, c'est que l'infinitif s'emploie beaucoup plus souvent que le substantif comme complément d'un adjectif. Le latin recourt en certains cas à son supin passif : *facile portatu* (facile à porter). Mais cette forme, après l'amuïssement de l'*m*, coïncidait avec un trop grand nombre d'autres, et c'est peut-être pour ce motif qu'elle a été abandonnée. A sa place on se sert de l'infinitif avec *de*, et en fait *de* semble avoir été, dans le roman primitif surtout, la préposition d'ordinaire employée dans les combinaisons de ce genre; c'est seulement par degrés que *ad* paraît avoir étendu son emploi, comme le montre notamment en a.-franç. *prest de tencier* (Mér. 1403), qu'on trouve encore chez Molière à côté de *prêt à*, plus récent et seul en usage aujourd'hui. Nous l'avons vu p. 296, le ROUMAIN se sert d'une tout autre tournure, mais où la préposition *de* apparaît de nouveau; cependant on trouve aussi des traces de l'infinitif : (294) cf. *treaba i lesne de a o face* (Doine 499, 7 : le travail est facile à faire), *dătoriiu de a plăti* (obligé à compter), *harnic de a face acceasta* (capable de faire cela) etc. avec une double préposition,

conformément à ce qui a été exposé p. 26. Sinon, comme on vient de le dire, on ne trouve guère l'infinifif avec *di* en ITALIEN que lorsqu'un substantif serait également introduit par *di* : *avido di guadagnare, capace di dire delle bugie, degno di sapere, bisognoso di gridare, sicuro di non ingannarmi* etc. Il en est de même en FRANÇAIS : cf. *heureux de vous voir, désireux de rejoindre ses compagnons, las de perdre sa peine, il dit au comte Piper qu'il était plus flatté de donner que de gagner ses royaumes* etc. Les langues de l'OUEST poussent plus loin cet emploi de *de* : sans compter les cas correspondants aux exemples mentionnés, elles s'en servent aussi quand l'infinifif est destiné à spécifier la propriété renfermée dans l'adjectif : en esp. *sabroso de oír* (Berceo, Sil. 335), *fruto bueno de comer, hermoso de ver, oscuro de entender* etc., en port. *facil de contentar, por ventura he fraca ou he cara cousa de fazer a Deus qualquer cousa* (Rom. XI, 364).

§ 268. L'infinifif avec *ad* s'emploie dans les mêmes conditions qu'un substantif avec *ad*, mais surtout quand il exprime l'activité dans la manifestation de laquelle se révèle la propriété renfermée dans l'adjectif; en ce cas les langues de l'Ouest seules préfèrent *de* (§ 267). En ROUMAIN, les exemples sont rares : cf. toutefois *gata a se ivi* (Cod. Vor. 139, 7 : prêt à se montrer), *inima ei este pornită a se planisi cuiva* (Basme 234, 11 : son cœur est prêt à s'abandonner à n'importe qui), *putearnic a laudă* (puissant à louer), *tare a și înfrără totu trupulu* (Cod. Vor. 122, 12 : fort à serrer la bride autour de tout le corps), *mândri simtă a face rău* (Gaster I, 141, 25 : ils sont habiles à faire mal) et aussi *lesne a găsi* (Gaster I, 126, 12 : facile à trouver); en ital. *atto a portare spada, pronta a venire, disposto a andarsene, contento a fare* (Serc. 396), *necessario a voler mantenere una città* (Mach., Disc. 29) etc., puis *la cosa è facile a sapere, ottimo a fare, pomi ad odorar soavi e buoni* (Purg. 22, 132), *molte altre cose leggiadre e bellissime a riguardare vi vidi per diversi luoghi dipinte* (V.) et aussi avec *da* : *facile da concepirsi, difficile da raccontarsi* etc.; en franç. (295) prêt à partir, disposé à venir etc., facile à comprendre, bon à manger, affreux à raconter et aussi en prov. *leu ad entendre*,

*greu a sufrir*, bien qu'en même temps, dès la période primitive, on trouve aussi p. ex. en esp. *clar d'entendre* etc., tournure qui tend de plus en plus, à l'époque moderne, à s'employer exclusivement. — Parfois PER fait concurrence à *ad* : cf. en roum. *frumos pre căutat* (Gaster I, 37, 23 : beau à examiner) et surtout en VIEUX FRANÇAIS : *ne fut unc tels prophete Pur lei tenir e pur humes atraire* (Rol. 2256), *vassals est bons pur ses armes defendre* (3785), *pur hanstes fraindre, pur escuz peccier, E pur osbercs derumpre e desmailier E pur pruzdumes tenir e conseilier, E pur glutuns veintre e esmaier En nule terre n'out meillur chevalier* (Rol. 2210) et aussi *pruzdume i out pur sun seigneur aidier* (26) etc., en esp. *presto para oir, necesario para vivir, asqueroso para mirarse* et autr. sembl., et surtout avec les adjectifs dont la valeur est renforcée par *troppo* : en ital. *troppo vecchio per prender moglie*, en franç. *trop jeune pour entrer en charge* et autres locutions semblables.

§ 269. Certains ADVERBES peuvent être unis à des SUBSTANTIFS ou à des PRONOMS par des PRÉPOSITIONS et ensuite en arrivent facilement, en restant unis à ces prépositions, à prendre à leur tour la valeur d'une préposition simple. Sous ce rapport, ce sont les prépositions *de* et *ad* qui nous intéressent : cf. en lat. déjà *usque ad* et autr. sembl. Une combinaison probablement aussi antéromane, c'est *foras de* : cf. en roum. *afară de*, obw. *ord*, ital. *fuor di*, franç. *hors de*, esp. *fuera de*, port. *fora de*. Pour les autres, on constate une grande divergence entre les différentes langues, de sorte qu'il y a lieu de les examiner chacune à part. Le ROUMAIN présente *înainte de* et l'a.-roum. dit aussi *ainte de* (avant) au sens temporel, *de parte de* (loin de) et par analogie avec celui-ci *aproape de* (proche de), *asupra de* (sur). Avec *départe* et *asupra de*, de indique à toute évidence le point de départ, de sorte donc que *asupra de* signifie « en haut, considéré de ce point-là » ; mais *înainte de tine* (plus tôt que toi, avant toi) à côté de *înainte tine* (devant toi) est étonnant au premier abord. Toutefois cette différence s'explique d'une manière indiquée déjà dans la traduction. En effet, en même temps que *înainte* et *ainte*, le vieux roumain avait aussi *mainte de mai ainte*, où dès lors l'emploi

de *de*, d'après ce qui sera dit au § 283, est entièrement justifié. Lorsque *inainte* a le sens temporel, il s'établit donc une comparaison avec le présent; au contraire, quand il a le sens d'un locatif, semblable comparaison n'est pas possible; c'est pourquoi dans le premier cas le nom ou le pronom se présente comme le second terme d'une comparaison.

§ 270. En ITALIEN, nous avons un état de choses particulier. Effectivement, suivant les prescriptions des grammairiens, *appo*, *dopo*, *tra*, *senza*, *verso*, *inverso* s'unissent aux substantifs comme prépositions; au contraire, ils restent adverbes et par conséquent exigent *di* après eux quand ils sont associés à un pronom : donc *senza il padre*, mais *senza di te*. Cette différence de traitement est frappante; d'ailleurs, l'arbitraire a peut-être contribué quelque peu à la faire naître, car *senza te*, *senza lui* au moins sont extrêmement fréquents dans l'ancienne langue. Mais, en faisant même abstraction de cela, on a peine à comprendre pourquoi c'est précisément avec les adverbes cités qu'on trouve *di*, pourquoi l'on dit *fra noi* mais *tra di noi*, *fra loro* mais *tra di loro*, et cependant aussi *ruminare tra me una bella predicuccia* (V.). S'il est vrai que *dopo* etc. s'emploient du reste aussi comme adverbes, l'observation ne s'applique pourtant pas à *appo* et *tra*, de sorte qu'on pourrait peut-être voir dans *appo di* une formation analogique sur *dopo di*, tandis que *tra* reste entièrement isolé. En dehors de cette particularité qui attend encore une explication, nous devons en outre observer que, sans qu'on ait à tenir compte de la nature du mot suivant, *avanti*, *davanti*, *circa*, *sopra*, *sotto* sont également susceptibles d'être employés comme adverbes; nous négligeons entièrement *intorno*, qui n'est pas un adverbe proprement dit, mais un substantif combiné avec une préposition.

En revanche, ce n'est pas ici qu'il faut ranger *su d'un*, qu'emploie constamment p. ex. Barrili. Le *d* n'est pas ici la préposition *di*, mais le *d* supprimant l'hiatus dont il a été question au t. I, § 633. Ce qui prouve à toute évidence qu'il en est ainsi, c'est qu'à côté de *su d'un albero* l'on dit toujours *su questo albero* et non *su di questo albero*. On expliquera de même la présence de l'*n* dans *sun una tavola* (De Marchi, Giac. id. 125), où l'on ne peut pas voir non plus la prép. *in*; même interprétation encore pour le sic. *cu d'idda* (Fiabe 32, avec elle) etc.

(297) § 271. Le FRANÇAIS prête à peu d'observations. L'a.-franç. *pres de Drewea a chevauchié* (Rou 3, 1460) à côté de *pres* employé comme préposition (p. 251) a peut-être subi l'action analogique de *loing de*, de même que le franç. mod. *près de la maison*, *proche de la maison* s'est indubitablement formé sous l'influence de *loin de la maison*; en outre, on peut citer des exemples comme *lors de* et les locutions substantives *au-dessous*, *au-dessus*, *au-devant*, *auprès*, *au long*, *autour*, *au travers*, *environ*, *vis-à-vis de*, mais l'a.-franç. connaît aussi *environ* comme préposition : *et Baudouins sa gent environ soi ralie* (Saisn. 2, 126). En somme donc, dès le début le français est opposé à la combinaison d'adverbes avec des substantifs, plus même que le provençal, qui se sert encore aussi de *de* pour unir à leur complément *prop* et le substantif *latz* employé adverbialement.

§ 272. EN ESPAGNOL, rien que déjà à cause de la concordance avec le roumain (p. 306), il faut citer en première ligne *ante* et *enantes* : *ante de poco rato* (Berceo, Sil. 448), *yré a la cort enantes de iantar* (Cid 3051), mais en espagnol moderne *ante la noche*, puis en a.-esp. *antes de la noche en Burgos del entró su carta* (Cid 23) à côté de *antes testigos* (C., D.); de nos jours, supprimant la distinction entre temps et lieu, on dit aussi *antes de la ciudad*. Tandis qu'en a.-esp. *de ante* est uniquement adverbe, que *de ante dia* donc est probablement une altération phonétique de *de ante d(e) dia*, que *delante* s'applique exclusivement à l'espace et s'emploie ensuite comme préposition, Montemayor ne fait aucune différence entre *delante de la puerta* et *delante mis ojos*, et aujourd'hui cette forme n'est plus guère qu'un pur adverbe. En outre, il faut citer l'a.-esp. *apres de* (près de) : *apres son de Valencia* (Cid 1559), *apres de los alvares* (Alex. 409), que la langue a remplacé plus tard par *cerca de*, et naturellement l'a.-esp. *luēne de*, esp. mod. *lejos de*. Viennent ensuite *despues de* (après) marquant le temps et le lieu à côté de *despues jueves* (depuis jeudi), *detras de* (derrière) et *dentro de* : *el agua que cae dentro de la gruta* (J. Valera, Com. Mend. 63) et puis naturellement *debajo*, *encima*, *enfrente*, *al rededor*, où l'on reconnaît assez facilement des substantifs primitifs, enfin *encontra* : *el pueblo está tan dispuesto contra de*

*Almudafar* (Trueba, H. Cid 120), où l'on a peut-être également une substantification de *contra* : cf. encore *encontra mia* (p. 95). Le PORTUGAIS présente le même état de choses : cf. notamment *depois de minba morte* (Graal 14), *os ladridos de dentro della sayam* (59) etc.

§ 273. *Ad* aussi sert parfois à unir des adverbess à des substantifs. Tout d'abord il faut commencer par rappeler un phénomène déjà signalé p. 52, à savoir qu'en ROUMAIN une série de prépositions composées s'unissent au datif. Pour le reste, il faut mentionner en ITALIEN *presso, vicino, circa, contro, oltre, sopra, dietro, dentro, sotto, avanti* et *dinanzi, fino* (p. 291), ensuite *intorno, dintorno, in mezzo a*, dont on peut rapprocher les exemples donnés à la p. 286 ; en même temps il faut également citer *da*, surtout dans les premiers siècles : *Firenze dentro dallo cerchio primajo* (Par. 15, 97), *dentro dal loro seno* (Bocc, Déc., Introd.) et autres exemples fréquents, *dinanzi da* encore aujourd'hui, *intorno dala città* (Trist. ricc. 221, 3), *di sotto da* etc. Dans les autres langues, il n'y a pas grand'chose à signaler ; nous ne parlons pas des formes renforcées de *ad* déjà étudiées p. 291, à propos desquelles on peut cependant encore observer, pour être complet, que le PROVENÇAL emploie *tro a* et *tro* avec une entière équivalence : cf. *en aquel flum ac motas animas cabussadas, las unas tro als ginbols, las autras tro las aurelhas, las autras tro las lavias, las autras tro als sobrecilhs* (Appel, C. 117, 21). En ESPAGNOL, on rencontre parfois *dentro á* : *una centinela de los Turcos bien dentro á la mar descubrió seis velas latinas* (Nov. ej. 56), puis *junto á* et finalement *bacia*, qui renferme également dans sa finale la préposition *á* (voy. p. 159).

§ 274. Il ne faut pas confondre avec les groupes étudiés jusqu'ici la combinaison d'un ADVERBE AVEC UN SUBSTANTIF ACCOMPAGNÉ D'UNE PRÉPOSITION EXPRIMANT LE MÊME RAPPORT. Une attention toute spéciale est due ici à l'obw. *enten en la cuort* (Alig 230, à l'intérieur de la cour), à l'a.-ital. *dentro nella terra* (Trist. ricc. 293, 14), à l'a.-franç. *enz en cest mond* (Og. Dan. 7574), *enz el bore que ce fu fait* (Ben., Chron. 40860), à l'esp. *aqui les pongo plazo de dentro en mi cort* (Cid

3480) et de nos jours encore *dentro en*, au port. *dentro na egreia* (Rom. XI, 375). Viennent ensuite l'ital. *insieme con*, l'a.-franç. *ensemble od : chevalciez el premier chief devant*, *Ensemble od vus XV milie de Francs* (Rol. 3018), puis l'a.-ital. *poi dopo : poi dopo la morte* (après la mort). Le procédé est le même partout : on exprime d'abord au moyen d'un adverbe une indication de lieu ou de temps, comme si l'idée de lieu ou de temps était déjà énoncée ou connue; mais, comme tel n'est pas le cas, cette idée est alors introduite à la suite de l'adverbe, qu'elle vient expliquer après coup, au moyen de la préposition correspondante.

§ 275. Dans le groupe étudié p. 291, *de* et substantif + *ad* et substantif etc., l'un des deux substantifs ou même tous les deux peuvent être remplacés par des adverbes. Déjà dans les Serments de Strasbourg on lit *d'ist di en avant*; l'adverbe français *dorénavant* se décompose en *d'or en avant* etc. On dit donc de même en ital. *da qui a pochi giorni*, *da Parigi fino qui*, en franç. *d'ici à Paris*, *de Paris jusqu'ici* etc., en a.-esp. *end a pocos de dias* (Berceo, S. Mill. 289), *desende a delante* (Sil. 461) etc. Sur cet emploi, la grammaire n'a presque rien à observer; un seul point mérite une mention, c'est qu'en ESPAGNOL la prép. *á* se confond avec l'*a* initial de l'adverbe *alli*, *acá* : *desde su casa acá* et non *á acá*.

§ 276. Enfin il faut encore étudier la combinaison de L'INTERJECTION EXPRIMANT LA DOULEUR, LA MALÉDICTION AVEC UN NOM OU UN PRONOM SUIVANT. Cet emploi est particulièrement clair dans les langues de l'Ouest : en esp. *ay de mí*, port. *ay de mim*, puis aussi lorsqu'à la place ou à côté de l'interjection se présente un adjectif : en esp. *ay desdichado de ti*, *ay sin ventura de aquelle*, en port. *coitado de mim* et autr. sembl. Le PROVENÇAL aussi connaît cet usage : *ay dieus de l'alba tantost te* et l'on trouve en VIEUX FRANÇAIS une construction semblable, même avec suppression du premier membre : *filz Alexis, de ta dolente medre* (Alexis 80); enfin il y a encore le roum. *vai de voi, bogatilor* (Gaster I, 9, 7 : malheur à vous, riches). Comme le latin, dans les exemples correspondants, n'emploie pas le génitif, on ne doit pas non plus considérer le



*de* roman comme un représentant du génitif; c'est plutôt le *de* qui introduit le nom de l'objet touché par l'action : « malheur par rapport à moi » etc. Lorsque l'interjection est remplacée par un adjectif, le cas se rapproche beaucoup de la tournure étudiée au § 234.

§ 277. Le dernier groupe de mots est constitué par les COMPARAISONS. Ici nous avons à distinguer quatre procédés différents, qui peuvent être représentés par les exemples latins (300) suivants : *puella ut rosa*, *puella pulchra ut rosa*, *puella pulchrior quam rosa*, *puella efflorescit ut rosa*. En d'autres termes, un substantif peut être purement et simplement comparé à un autre; ou bien cette comparaison peut porter sur une propriété qui lui est commune avec un autre, soit qu'il possède cet attribut au même degré, soit qu'il le possède à un degré supérieur ou inférieur; ou bien enfin elle peut se rapporter à une action qui est commune à tous deux ou qui leur est attribuée en commun. Dans le dernier cas, on peut admettre une phrase abrégée : *puella efflorescit ut rosa efflorescit*, de sorte donc qu'il faudrait seulement s'en occuper au § 480; mais, en tant que le procédé auquel recourt la langue pour exprimer cette comparaison reste le même que dans les autres classes, ce cas peut être rattaché ici. Plus grande est la différence entre le deuxième et le troisième procédé : on le voit d'ailleurs par le fait que les exemples ci-dessus ont une particule de comparaison distincte. Il est vrai qu'il y a entre eux plus d'un point de contact : ainsi *quam* introduit aussi bien la comparaison d'égalité que la comparaison d'intensité, et même ailleurs qu'en latin on trouve parfois la même particule pour les deux cas, de sorte que jusqu'à un certain point il est loisible et même nécessaire de les réunir dans une étude commune. En outre, il est à noter que les pronoms qui marquent l'identité et la diversité, c.-à-d. *ipse* et *alter* notamment, et parfois aussi *primus*, sont mis sur le même pied que les adjectifs au comparatif. Quand on compare des groupes de mots composés de deux substantifs unis l'un à l'autre et que le mot déterminé leur est commun, au lieu de répéter celui-ci, on se sert de la tournure plus courte déjà étudiée à la p. 270; ainsi, pour ne donner

qu'un exemple français : *l'odeur du vin ó combien est plus douce que d'huile* (Rabelais I, 6), ce qui devrait naturellement se dire aujourd'hui *que celle d'huile*. En ce qui concerne les particules de comparaison, *ut* a disparu sans laisser de trace; *quomodo* en revanche s'est maintenu sous une forme qui donne à supposer \**quomo*; de même *quam* a persisté; en outre, *quantum* a pris en partie la place de *quomodo*. Pour rendre la comparaison d'intensité, à côté de *quam* les Romains employaient aussi le simple ablatif et, dès les premiers temps de l'époque impériale, la préposition *de*. Dans la tournure *puella pulchrior de rosa*, dont on trouve des équivalents en grec moderne, en hébreu et ailleurs, il ne faut probablement (301) pas voir une locution sémitique répandue par l'Église chrétienne et sa littérature : elle se rencontre en effet p. ex. chez Végèce; c'est plutôt une création spontanée, exactement correspondante à l'ancienne expression *pulchrior rosa : de* indique comme l'ablatif le point de comparaison à partir duquel un objet apparaît à un degré plus élevé doué d'une propriété. Ce *de* a persisté à côté de *quam*; en outre, *quam* se trouve parfois remplacé par *quid*, plus rarement par \**quomo*. D'autre part, en roman, à la tournure *plus bella quam rosa* on peut également substituer *bella supra rosa* et autres analogues. Les particules ici mentionnées sont en partie des adverbes, en partie des prépositions; toutefois, pour les langues qui n'ont pas la déclinaison nominale, il n'y a pas lieu de tenir compte de cette distinction : en effet, comme on l'a déjà signalé p. 254, il y règne une tendance bien marquée à traiter d'une manière uniforme, même avec les pronoms personnels, les différentes particules.

§ 278. Le latin QUOMODO s'est maintenu en devenant en roum. *cum*, ital. *come*, a.-franç. *com*, esp. *cuemo*, port. *como*. Parmi ces formes, l'ital. *come* au lieu de *como* est également remarquable en ce que la consonne initiale du mot suivant est redoublée : *grande come tte* (I, p. 543), de même en romain *come nnoi* etc., ce qui donne à penser que *come* ne peut pas être une simple modification phonétique de *como*, car il n'y a rien non plus dans *como* qui soit de nature à provoquer un tel redoublement, mais qu'il faut le décomposer en *com'e* « comme

aussi », *e* provenant donc du lat. *et*. Il y a une deuxième forme, qui embrasse la Sicile et la majeure partie de l'Italie méridionale jusque près de Rome; c'est *coma* : cf. en sic. *bedda comma ma suoru* (Fiabe 57, belle comme ma sœur), en napol. *russo comm'a gammaro* (Basile 24, rouge comme une écrevisse), *fattose la bella fata comme a vampa de fuocu* (24, la belle fée étant devenue comme un feu brillant) etc. Dans le Nord également se rencontre une forme analogue : en prov. *ab tan le reis s'en es intratz coma savis es essenbatz* (Flam. 920), *atretam pauc coma d'un rossinhol entent la gens de mon chantar que · s di* (Appel, C. 78, 35), en outre dans les sermons dits gallo-romans, enfin dans le galicien : *testarrudo coma un burro*, *pegañoso coma visgo* etc., en port. chez Gil Vicente; et ainsi l'a.-esp. *guioles como á padre* (B. O. 94) peut donc aussi se rattacher à ce groupe. L'explication de ces formes soulève de graves (302) difficultés. Tout d'abord il n'est pas absolument certain qu'elles se soient toutes produites de la même manière; le manque de continuité géographique autoriserait même à admettre plutôt que, dans chacune des trois régions, la substitution de *coma* à *como* s'est opérée d'une manière indépendante. Il y a peut-être à ce point de vue une indication dans l'exemple ancien-espagnol. Dans les langues où le régime personnel était introduit par *a*, lorsqu'on possédait déjà p. ex. *como ti* à côté de *tu*, on a pu d'après *amo á ti* p. ex. créer aussi *como á ti*, d'où l'on tira ensuite purement et simplement *com'á ti*, *com'á padre* etc. On pourrait trouver notamment dans le calabr. *quanto a mmia* (voy. p. 75) une confirmation de cette hypothèse; cependant, ce qui est étonnant, c'est qu'elle présuppose le transfert aux êtres inanimés, et dans une proportion considérable, d'une construction usitée où il s'agit d'êtres animés, et de plus c'est précisément là où *a* s'emploie le plus généralement pour introduire le régime, en espagnol, que *coma* semble être le plus rare. En tout cas, le prov. *coma* à côté de *com* doit en être séparé et probablement s'expliquer par la coexistence de *ara* et *ar* etc. Ensuite il faut citer aussi l'a.-franç. *comme*, qui a graduellement éliminé de tous ses emplois l'ancienne forme *com*; au reste, il apparaît déjà dans l'Alexis : *il la receut cume li altre fredre* (24), *espede ceindre cume tui altre per* (83), dont

la meilleure explication sera peut-être la même que pour l'ital. *come* représentant *cum et* « comme aussi ». Enfin le PORTUGAIS présente *como que* à côté du simple *como* : *passava-lhe pelos olhos como que uma nuvem de fogo* (Diniz, Pup. 186), probablement par assimilation à *do que* (p. 317). À côté de cette forme développée, il en existe encore une plus abrégée : *quo*, dont le principal domaine est le réthique et qui, sous la forme *co*, figure même en engadin dans la comparaison d'intensité : *la kina šplendūra plü kler ko las štailas*, mais on rencontre aussi dans le provençal au moins *aissi quo* : *aisso quo · l sers, que . . . , aissi torn'ieu* (Appel, C. 29, 52). Faut-il y voir *quod* ou, ce dont le sens ne s'accommode guère, *quo* ou une contraction de \**quomo*? En ce qui concerne la signification, tout ce qu'on doit observer, c'est que *quomo* sert en première ligne et presque exclusivement à introduire la comparaison d'égalité, mais qu'il y a partout des exemples isolés de son emploi dans celle d'intensité également : pour le premier cas, cf. les exemples cités p. 221 sqq.; pour le second, outre l'exemple engadin, cf. en a.-franç. *ne puet avoir honor greignor cou de morir* (Ren. 1, 200), en prov. *mas non es hom en tot lo mon pietz aya com selh cui ditx quascus paya me paya* (Appel, C. 94, 17), en esp. *en otro como el que habian llevado* (D. Quich. 1, 21). Il est à noter qu'en vieux français et en provençal on a affaire à des propositions négatives.

Pour *coma*, *comme*, cf. J. VISING, Tobl. Abhandl. 113-123; pour *quo*, J. JEANJAQUET, La conjonction *que*, p. 37 sq.

§ 279. Si *QUOMODO* indique la manière, *quantum* exprime d'abord un rapport de dimension : cf. en roum. *cu inima cât un purice* (Basmé 281, 27 : avec un cœur aussi grand qu'une puce, c.-à-d. pusillanime). Mais bientôt cette distinction s'efface, et l'on dit en italien non seulement *bella quanto il sole* (Serc. 361), *ignorante quanto me* (Alfieri, Vita 3, 6), mais aussi *sagace quanto alcun altro* (Lasca 95) et puis même *più utile quanto* (Mach., Disc. 20) etc. Dans la même acception que *cât*, le roum. se sert de *de cât*, avec le *de* qui sera étudié au § 283.

§ 280. Mais les particules comparatives examinées dans les deux paragraphes précédents peuvent encore être renforcées par

des adverbes démonstratifs, emploi dans lequel il faut encore une fois distinguer deux cas. D'abord, en effet, les deux adverbes peuvent s'unir directement l'un à l'autre, comme on le voit notamment par l'ital. *siccome*, obw.-eng. *ško*. Ces deux formations sont absolument identiques, tandis que le tyrol. *šek* (p. 224) semble plutôt composé de *si che*. Le français, dans sa période moderne surtout, se sert de *ainsi que* : *l'odeur s'épaississait ainsi qu'une fumée*; de même en prov. *las nuegz enaissi cant aquist verge vellava* (Appel, C. 119, 30). Mais il arrive plus souvent que la particule démonstrative est placée devant l'adjectif de comparaison : en ital. *ella è sì bianca come la neve*, et aussi *così . . . come*, en a.-franç. *aussi blanche come une noif*, tournure encore en usage durant la période classique, mais remplacée aujourd'hui et déjà dès le xv<sup>e</sup> siècle par *aussi blanche que la neige*, en prov. *tan . . . can*, où l'on doit peut-être voir simplement le lat. *tam . . . quam* : *el mon tan laia malautia non a, senber, can gilozia* (Appel, C. 5, 429) et de même en esp. *tan* ou *tanto . . . como*, en port. *tão . . . como*. Le roumain fait un emploi analogue de *atât . . . ca*.

§ 281. Quant au lat. QUAM, le ROUMAIN est la seule des langues romanes écrites qui l'ait conservé, et encore son emploi latin n'a-t-il persisté dans la Valachie que dans les patois : *vorba ta e mai dulce ca mierea*, sans compter qu'on peut en outre se demander si cette tournure est ancienne; plus souvent *ca* est usité dans la comparaison d'égalité, et nous en avons donné de nombreux exemples à la p. 222. Le point de départ de cette altération de sens se trouve peut-être dans le lat. *tam . . . quam*. En dehors de là, *quam* a persisté après un comparatif d'intensité dans le VIEUX SARDE *plus . . . cha* (Arch. Glott. XIII, 40, § 99, f<sup>o</sup> 22), dans les ANCIENS PARLERS DU NORD DE L'ITALIE : en a.-vén. *plu cha* (Ex. 29, 24), lomb. *altro cha* (Chrysost. 9, 33), a.-gén. *pezo ca* (Arch. Glott. X, 162), encore en usage aujourd'hui dans le vénitien populaire. Ensuite on a dans le VIEUX PORTUGAIS : *pele mais ca mim amar* (Denis 172) et de nos jours encore dans la langue populaire du Portugal aussi bien que de la Galice.

(304)

§ 282. Mais, à part ces cas exceptionnels, l'ital. *che*, franç.-

esp.-port. *que* a pris la place de *quam*. Il est probable qu'il ne s'agit pas ici d'une substitution directe à *più bella ca la rosa* de *più bella che la rosa*, mais d'un procédé un peu plus compliqué. En latin, quand le second terme d'une comparaison est constitué par toute une proposition, c'est aussi la simple conjonction *quam* qui sert à introduire cette proposition : *ditior est quam credunt*. Mais, en roman, c'est *quid* qui sert d'ordinaire en ce cas de conjonction, de sorte donc que cette phrase latine devient en ital. *è più ricco che non si crede*, en franç. *il est plus riche qu'on ne croit*, en esp. *es más dichoso que no creen*. Du moment que *che* s'était trouvé employé dans ces cas et autres analogues à la place de *quam*, il put bientôt élargir davantage son emploi, surtout que dans nombre d'autres combinaisons *quam* avait également été remplacé par *que*. Il n'est pas nécessaire de donner des exemples pour *que* après les adjectifs au comparatif; nous pouvons nous contenter de citer quelques cas où il n'y a pas de comparaison dans la forme : en ital. *le parole sonavan altro che pur voce umana* (Pétr., Sonn. 69), *l'epopea primitiva non fu altro che storia, questo libro contiene lo stesso che quello*, en a.-franz. *bien trois tans soumes que li crestianté* (Enf. Og. 606), en franç. mod. *l'épopée primitive n'est autre chose que l'histoire*, en prov. *totz primiers creset en dieu que nulhs reis* (B., D. 217, 1), en esp. *otros premios que aquellos, la doncella con quien primero que con Isabela tenian concertado de casar á Ricaredo* (Nov. ej. 137) etc.

§ 283. En latin déjà, comme il a été dit, se rencontre une juxtaposition au moyen de *de*, laquelle a persisté dans toutes les langues romanes, bien que cependant dans une proportion inégale. En ROUMAIN, *de* s'emploie sans aucune restriction : *de multe pasări măi bunī seți voi* (Math. 10, 31 : vous êtes meilleurs que beaucoup d'oiseaux), *nu sînt măi multe de cincî* (ils ne sont pas plus de cinq), *este măi mare de tine* (il est plus grand que toi), puis aussi avec *cât* (*quantum*) pour le renforcer : *ești măi avut decăt el* (tu es plus riche que lui). Il en est de même en ITALIEN : *sono più grande di te, niuna nuova potrebbe esserci più cara di questa, lo farà meglio e più presto del padre* etc.; *di* est surtout très fréquent avec le pronom personnel et de règle avec les noms de nombre : *più di cinque*;

on trouve également *de* dans la plupart des patois : cf. p. ex. en napol. *na cosella chiù mellese e morbata de lana* (Basile 35). Il faut encore remarquer *tu non dubiti che non abbiano le stesse qualità e gli stessi casi dei tuoi popoli* (Leop. 151), *non è parso d'impiegar contra al duca di Ferrara altre forze di quelle che sono state dette* (V.). En FRANÇAIS, au contraire, on peut noter un recul considérable de *de*. Tandis que la vieille langue n'hésite pas à dire *n'onques encor ne fist nature De li plus bielle creature* (Rich. 3715), *de touz les autres plus jolis* (Watr. 8, 33), *se tu le trueves ainz de moi* (Mér. 2554), puis *l'autrui de moi fëissiez mesagier* (Enf. Og. 1694) et continue à s'exprimer ainsi jusqu'en plein xv<sup>e</sup> siècle, de nos jours *de* n'est employé qu'avec des désignations numériques : *il a fait plus de quatre lieues, moins de la moitié, il y a plus de quinze jours* et autr. sembl. L'ANCIEN PROVENÇAL aussi suit cet usage : *non es lo sers maier de so senior* (B., C. 9, 39), *lo dia del dimenge maior es de totz los autres dias* (Appel, C. 117, 1) etc. Quant aux langues de l'OUEST, elles tiennent sous ce rapport le milieu entre l'italien et le français, c.-à-d. qu'à l'époque actuelle elles relèguent de plus en plus l'emploi de *de* dans le langage relevé, poétique et quelque peu archaïque, tandis que jadis elles en faisaient un usage illimité : cf. en a.-esp. *de quanto nos decimos el mucho mejor era* (Berceo, Sil. 48), *otros de ti mejores* (S. Mill. 315), *es de la ley vieja la nueva más complida* (Mis. 106); cf. encore *de quantos oi viven tienes mejoría* (Alex. 47), puis *el spiritu sancto que egual d'ellos posa* (Berceo, Sil. 1), *en la misma cuerda de la cera* (Amadis 5 b), *otro hombre de los que* (D. Quich. 1, 8 : un autre homme que ceux qui), en port. *que mi queredes peior d'outra rem* (Denis 696), *porque vos fez Deus melhor de quantas fez* (795), *pois que al de mal nunca Deus em vós quis peor* (58) et actuellement encore *da mesma alegria de José das Dornas* (Diniz, Pup. 67 : avec la même allégresse que José). A cet emploi se rattache alors une tournure plus explicite qui, surtout à l'époque moderne, prend en PORTUGAIS la place du simple *de* ou se range à côté de lui, *do que* : *peor do que o chorar* (Diniz, Pup. 1), *era obrigada a relêr, mais do que uma vez, os mesmos livros* (40), *se fazer apreciar mais do que pelos olhos* (30), *se tu moreres primeiro do que en* (Gomes de Amorim, Am.

Patr. 37) etc., expressions qui font présumer à l'origine l'existence de toute une proposition : *peor do que é o chorar* etc.

§ 284. Enfin nous avons encore à citer les cas de copulation avec *supra* et *autr.* sembl. En ITALIEN, l'on emploie surtout *sopra* et *fra* en les faisant suivre de *altro* : *ostinato sopra tutti gli altri* (Arioste, Supp. 2, 3), *li dimoni mi piacciono sopra tutte l'altre cose* (Nov. 25), *voi che avete li cori gientili e nobili fra gli altri* (Nov. 3), *lo re prese una pietra tra l'altre molto bella* (8), *homo fortissimo oltra che gli altri* (Nov. 70). En VIEUX FRANÇAIS, on trouve la forme correspondante avec *sur* suivie de *tout* : *sur els tuz plus halt parut* (IV Livr. 35), *mout millour sur toute vie* (P. L. 62, 3), *tu es de tres belle forme sur tonz les fil des homes* (44, 2), *seur toutes la plus belle* (Watr. 1, 231), *seur toute riens melodieuse* (15, 29); il en est de même en ESPAGNOL : *esto sobre todas cosas me traye mas afincado* (Hita 637), *sobre todos el mayor* (C. Baena 1, 61), *cuanto mas bella se para De las estrellas la luna Tanto vuestra linda cara Se nos muestra perla clara Sobre las fermosas una* (J. Mena 3), où l'on doit particulièrement remarquer les exemples où l'adjectif apparaît sous la forme du comparatif.

---



## LA PROPOSITION

---

§ 285. On a souvent discuté sur l'essence de la proposition sans que cette question ait encore reçu une réponse de tout point satisfaisante. La principale difficulté réside en ce que, suivant l'observation déjà faite p. 3, le terme « proposition » est emprunté à la logique et que, par conséquent, il s'agit ici du transfert d'une catégorie de la logique à des phénomènes linguistiques. Or la langue et la logique n'ont entre elles que des rapports très éloignés, et les règles de la seconde sont directement violées par la première dans un nombre infini de cas. Il en résulte donc qu'une étude sur la langue envisagée au point de vue de la logique serait sans doute très intéressante, mais qu'elle ne peut pas fournir le véritable critérium pour saisir les procédés de la langue et pour en faire un exposé. Si l'on reste purement et simplement sur le terrain de la grammaire, on pourra dire que le mot et le groupe de mots sont, comme les sons et les syllabes pris à part, des abstractions conçues par le grammairien et qui ne se rencontrent pas séparées de la sorte dans la langue parlée, tandis que la proposition est un mot ou un groupe de mots qui apparaissent formant un tout dans la langue parlée, qui se présentent comme une communication de celui qui parle à un autre individu. Personne ne dira « ton frère », sauf peut-être dans une interrogation provoquée par la surprise ou dans l'exclamation ; mais en ce cas quelque chose a précédé qui rattache encore après coup à « ton frère » ce qui existe dans la pensée de celui qui parle ou bien à qui l'on parle, sans que la chose soit for-

(308)

mellement exprimée. Au centre de la grande majorité des manifestations linguistiques se trouve un verbe à un mode personnel; c'est pourquoi l'on peut dire que la proposition se compose d'un verbe à un mode personnel ou d'un groupe de mots qui se constitue autour d'un verbe de cette espèce. Certes, il existe en roman de nombreuses locutions qu'on pourrait considérer comme des propositions bien qu'elles ne renferment pas de verbe à un mode personnel. Beaucoup peuvent être considérées tout simplement comme des propositions abrégées sous le coup d'une émotion; c'est ce qui sera exposé en détail au § 440. Mais il en est d'autres qui rentrent dans une autre catégorie. Les proverbes offrent souvent une forme prégnante, se bornant à opposer entre eux d'une manière presque antithétique les éléments nominaux les plus importants, sans indiquer le rapport réciproque de ces divers éléments : en franç. *point d'argent, point de Suisses*. Il ne s'agit pas ici de produits spontanés du langage familier, mais d'un raccourcissement intentionnel, avec dédain de la forme ordinaire, et qui a pour but de produire plus d'effet et de propager plus facilement la pensée. Ce sont des tournures qui ne ressortent pas de la grammaire, mais bien de la stylistique et de l'étude esthétique de la langue.

§ 286. Toute communication par le langage est soit une simple énonciation, soit une exclamation, soit un désir, soit un ordre, soit une interrogation; or, comme les langues romanes, pour rendre ces nuances diverses, disposent aussi de procédés divers d'expression, on est tenté de baser là-dessus un principe de classement. Il est vrai que, seules, l'énonciation et l'interrogation sont nettement distinguées, et encore pour celle-ci y a-t-il des cas où, si l'on fait abstraction de la ponctuation, la langue écrite supprime cette distinction. L'ital. *viene*, franç. *il vient*, esp. *viene* peut être aussi bien une énonciation qu'une interrogation, mais alors c'est l'intonation qui est différente. En effet, tandis que dans l'énonciation la voix tombe à la fin de la proposition, marquant par là que celle-ci est terminée, elle se maintient dans l'interrogation à la hauteur où elle s'élève d'ordinaire à l'intérieur de la proposition, et cela parce que précisément l'interrogation suppose une réponse, par conséquent quelque

chose qui n'est pas achevé. Des rapports beaucoup plus étroits unissent l'énonciation, le désir et l'ordre. Tandis que les cas où par sa forme l'interrogation ne se distingue pas de l'énonciation, sont de beaucoup les moins nombreux, nous constatons au contraire combien souvent est supprimée cette différence de forme entre l'énonciation (indicatif), le désir (subjonctif) et l'ordre (impératif) : ainsi l'ital. *vieni* a le premier et le troisième sens, *venga* le deuxième et le troisième, *andiamo* tous les trois, et nous avons montré p. 147 sqq. avec (309) quelle facilité la forme du désir notamment peut prendre la place de celle de l'ordre. De plus, assez souvent, p. ex. en français au singulier des verbes de I, l'indicatif et le subjonctif sont complètement identiques, de sorte que le désir ne peut plus se distinguer de l'énonciation que par l'intonation. Mais, un fait particulièrement important, c'est que la structure d'une proposition dont le sujet est exprimé et qui indique un désir, ne s'écarte pas de la forme normale tandis que, lorsqu'elle est interrogative, elle revêt de plus en plus une forme spéciale. Enfin la forme de l'exclamation présente, il est vrai, plus d'un point de contact avec celle de l'ordre; mais, rien que déjà par la faculté qu'elle a de pouvoir beaucoup plus facilement se passer de verbe, elle constitue cependant une catégorie tout à fait à part. En se basant sur ces considérations, il faudrait distinguer les propositions énonciatives, les interrogatives et les exclamatives. Mais, en même temps, l'on doit encore tenir compte de toute espèce d'autres particularités. Le verbe au mode personnel, pour commencer par là, peut être formé d'un seul ou de plusieurs membres : en ital. *canto* — *voglio cantare*, franç. *je chante* — *je veux chanter*. Sans doute, il est permis de dire que, dans le dernier cas, *cantare* est le régime de *voglio*; mais l'histoire de la langue montre qu'ici et dans d'autres cas l'union entre le verbe et l'infinitif-régime est beaucoup plus étroite que d'ordinaire, si étroite même qu'il se produit parfois une fusion complète. Il en est de même avec *l'ai chanté*. Si l'on peut à première vue mettre une proposition comme *il a bu le vin* sur le même rang que *il a les cheveux gris*, cependant la place des mots entre autres démontre encore une fois qu'entre le verbe et l'adjectif verbal il existe un rap-

port particulièrement étroit. Mais la plupart des propositions ne se composent pas uniquement d'un verbe à un mode personnel : ainsi, tout d'abord, elles renferment encore au moins un sujet, qui peut alors être un nom ou un pronom ou un infinitif. De plus, le verbe reçoit des compléments adverbiaux, c.-à-d. des mots ou des groupes qui expriment le lieu, le temps où, la manière dont une action ou un état se produit. Tandis que ces additions sont communes à tous les verbes sans distinction, aux propositions énonciatives aussi bien qu'aux interrogatives, il nous reste encore un allongement de la proposition qui suppose une division des verbes en deux ou trois catégories. D'abord, en effet, parmi les verbes, les uns désignent un état, les autres une action; les premiers peuvent s'adjoindre un mot qu'on appelle en grammaire un prédicat et qui constitue une détermination plus précise de cet état, les seconds peuvent étendre leur activité à n'importe quel être : un être peut être produit, atteint par cette activité, y être intéressé, il peut en être l'objet direct ou indirect. De plus, que le complément soit adverbe, prédicat ou régime direct, il faut faire une nouvelle distinction entre nom, pronom et verbe. Et maintenant, par rapport à la proposition qui, partie d'un simple mot, se développe ainsi progressivement en une construction très compliquée, qu'advient-il de la différence établie au début entre énonciation et interrogation? La différence essentielle consiste en ce que, dans l'interrogation, le membre de la phrase sur lequel porte l'interrogation, occupe la première place et que, quand ce n'est pas le verbe, on emploie des termes interrogatifs spéciaux, tandis que dans l'énonciation le verbe occupe le plus souvent la seconde place : cf. en franç. *il vient* — *vient-il*; *lui vient* — *qui vient*; *je le sais* — *que sais-tu*; *je connais cette maison* — *quelle maison connais-tu*; *il viendra demain* — *quand viendra-t-il*; *il est chez lui* — *où est-il* etc. Cela étant, on n'hésitera pas à examiner tout d'abord l'énonciation sous toutes ses formes et ensuite l'interrogation. Il en est autrement avec le désir et l'ordre. A l'énonciation *il viendra demain* correspond l'ordre *viens demain*, et de même *il achète ce livre* — *achète ce livre*; *il va chez lui* — *va chez toi* etc. : il en résulte donc que, même à considérer les choses de ce point de vue, on peut maintenir

le groupement établi plus haut entre énonciation, ordre et désir et la division en énonciation, interrogation et exclamation.

L'idée de « proposition » a rencontré chez les grammairiens des interprétations parfois différentes : cf. p. ex. H. PAUL, *Prinzipien der Sprachgeschichte* (3<sup>e</sup> éd.), p. 99; B. DELBRÜCK, *Vgl. Syntax der indog. Sprachen I*, p. 73; H. SCHUCHARDT, *Littbl.* 1893, p. 420.

## A. L'ÉNONCIATION

### I. Le Verbe personnel

§ 287. La forme la plus simple de la proposition est représentée par le verbe à un mode personnel : en lat. *canto* (je chante), *pluit* (il pleut) et de même en roum. *cînt*, *plouae*, ital. *canto*, *piove*, a.-franç. *chant*, *pluet*, esp. *canto*, *llueve*, port. *canto*, *chove*. Mais en même temps on trouve aussi, (311) dans presque toutes les langues romanes, avec un sens plus ou moins identique, le verbe à un mode personnel accompagné du pronom personnel correspondant : en ital. *io canto*, franç. mod. *je chante*, esp. *yo canto*, port. *eu canto*. Cette tournure se justifie tout d'abord quand on veut insister particulièrement sur le sujet, de la même manière donc qu'en latin on ne dit à l'origine *ego canto* que là où celui qui parle doit attirer l'attention sur soi; cependant presque partout le pronom s'est affaibli jusqu'à un certain point, et il est surtout devenu le compagnon indispensable du verbe lorsque, par suite de l'application des lois phonétiques qui régissent les finales, la personne n'est plus exprimée par le verbe lui-même : c'est p. ex. le cas en français moderne, où *chante* (*šât*) est très équivoque et où *je chante* seul représente entièrement un verbe à un mode personnel. Avec le français concordent les patois du Nord de l'Italie, à cette différence près qu'ici la réduction du pronom est encore poussée beaucoup plus loin (v. II, § 80). Si donc, au point de vue moderne, le franç. *šg-šât* correspond exactement au latin *canto*, il nous faudra pourtant, tenant compte du développement historique, renvoyer au § 335 l'examen plus détaillé de ce type, et cela surtout aussi parce qu'à la 3<sup>e</sup> p. sing. *i-šât* n'est pas

encore devenu tout à fait l'équivalent de *cantat*, étant donné que *homo cantat* ne devient pas *l-om i-sât*, mais *l-om sât*. On pourrait donc tout au plus dire que le simple verbe à un mode personnel possède en français une double forme, suivant que le sujet est un nom ou un pronom, forme dans le premier cas plus courte ou simple, dans le second plus longue ou à sujet préposé. A part cela, il n'y a rien à dire sur les propositions constituées par une forme simple du verbe à un mode personnel. Nous devons accorder d'autant plus d'attention à celles qui renferment une forme composée. Elles se divisent en trois classes, selon que le verbe principal est un participe, un gérondif ou un infinitif. Les deux membres sont le plus souvent juxtaposés; c'est seulement avec l'infinitif que, concurremment avec la juxtaposition, on doit aussi tenir compte de la copulation.

a. Combinaisons avec un participe

§ 288. Parmi les combinaisons avec un participe, la plus importante est de beaucoup celle qui contient HABERE. En latin déjà l'on rencontre de bonne heure des expressions comme (312) *remotum habere* (tenir éloigné), *clausum habere* (tenir fermé), *constitutum habere* : *ibi castellum Caesar habuit constitutum* déjà presque au sens d'un parfait : « il posséda un château qui était érigé là — il avait un château érigé là », puis *cognitum habeo*, qui est l'équivalent de *mibi cognitum est*. C'est précisément avec les verbes qui expriment une activité intellectuelle que s'accomplit le plus facilement le passage à l'idée de parfait, c.-à-d. à l'idée de l'état résultant de cette activité : en effet, le sujet du participe est alors le même que celui du verbe personnel, ce qui d'ordinaire n'est pas le cas avec *scriptum habeo*. A côté de *cognitum habeo*, de bonne heure on rencontre notamment *compertum habeo* et l'expression équivalente *mibi compertum est*, puis aussi déjà *dictum* : *de Caesare satis hoc tempore dictum habeo*, dit Cicéron (Phil. 5, 52); et l'on rencontre encore isolément quelques tournures de cette espèce, mais — chose assez surprenante — au cours de l'époque impériale elles tombent plutôt en désuétude, jusqu'à ce que avec le VI<sup>e</sup> siècle cette tournure prenne tout d'un coup sa plus large extension, avec

cette restriction toutefois que même alors elle reste encore limitée aux verbes à régime. Le dernier pas, consistant à dire aussi *\*habeo venutum*, *\*habeo demoratum* etc., paraît avoir été franchi un peu plus tard encore, mais cependant toujours avant les débuts de notre littérature romane.

Cf. PH. THIELMANN, *Habere mit dem Part. Perf. Pass.*, Arch. lat. lex. II, 372-423, 509-549.

§ 289. Comme nous venons de l'indiquer, à côté de *habere* prend place *esse*. La différence qui existe entre ces deux tournures est jusqu'à un certain point la même que le latin établit entre l'actif et le passif, c.-à-d. que l'être auquel on attribue la propriété exprimée par le participe est avec *habere* l'objet, avec *esse* le sujet de l'action, ou bien que par *esse* on indique l'état où se trouve l'auteur de l'action, par *habere* au contraire une activité. Dès lors on comprend que tout participe, dès qu'il s'agit précisément d'indiquer un état, soit susceptible d'être joint à *esse*; une autre conséquence, c'est qu'un seul et même verbe peut se construire avec *habere* et avec *esse* lorsque sa signification lui permet d'exprimer tantôt une activité, tantôt un état. Ainsi le franç. *il a chanté* exprime donc une activité; *il est chanté* désigne donc un état. C'est ainsi qu'on distingue entre *avoir dormi* et *être endormi*; l'anc. français, à côté de *il a tant alé*, dit *il est alex* (il est allé), où l'on ne considère donc pas tant l'action d'aller que l'état qui en est le résultat, le fait de se trouver quelque part. Cela étant, l'on peut dire que les verbes dont l'activité s'étend sur un être, c.-à-d. les verbes transitifs, sont susceptibles d'être unis en toute circonstance avec *habere* et *esse*; et ils le seront avec le premier s'il faut dire que cet être est atteint par cette activité ou mis par elle dans l'état dont l'idée contenue dans le verbe constitue un signe caractéristique, avec *esse* si l'on doit indiquer qu'il se trouve déjà dans cet état : *Ravaillac a tué Henri IV — Henri IV est tué*. A côté de ces verbes qui tolèrent les deux constructions, il s'en trouve un petit nombre qui n'admettent que *habere* ou que *esse* : ce sont d'une part ceux dont l'activité est proprement le fait d'un seul être sans qu'un second en soit aucunement atteint (en franç. *dormir* : *j'ai dormi*), de l'autre ceux qui

indiquent seulement un état ou le fait de se mettre dans un état comme en franç. mod. *mourir* : *il est mort*, *aller* : *il est allé* etc. Quels sont maintenant les verbes qui appartiennent à la première classe et ceux qui appartiennent à l'autre ou, pour mieux dire, dans quels cas une idée verbale nous représente-t-elle un état, et dans quels cas nous représente-t-elle une action ? Cela dépend jusqu'à un certain point de la façon dont nous concevons individuellement les rapports linguistiques et c'est, rigoureusement parlant, la tâche de la lexicologie plutôt que de la syntaxe d'indiquer, en se fondant sur le sens de chaque verbe en particulier, la classe à laquelle il appartient. Mais il existe pourtant une série de phénomènes généraux qu'il est permis d'examiner à cette place. En effet, l'on peut dire que les langues romanes ont une tendance décidée à simplifier les trois classes (1<sup>e</sup> *habere* et *esse*, 2<sup>e</sup> *habere*, 3<sup>e</sup> *esse*) de manière que la troisième disparaisse au profit de la seconde. Faut-il y voir une différence de conception, une prépondérance décisive de l'idée d'activité, ou bien avons-nous là plutôt une assimilation mécanique, qui aurait fait descendre de plus en plus *habeo cantatum* au rang de forme temporelle analogue à *cantabam*, *cantavi*, entraînant ensuite une formation autant que possible identique chez tous les verbes ? C'est une question qui n'est pas encore résolue.

(314)

§ 290. La situation du ROUMAIN est tout à fait particulière. Il ne connaît en général que *avea* : il dit donc non seulement *am cîntat*, mais aussi *am venit*, *am fost* etc., et si dans les premiers temps on rencontre des propositions comme *voao datu.easte* (Math. 13, 11), *el era urîtû tuturorû* (C. B. I, 359, 9), *el fu cunoscut de Priam* (352, 17) et autr. sembl., il y a peut-être lieu de se demander si tel est vraiment l'usage du roumain parlé. Mais lorsque, dans la langue moderne, *fi* se présente avec le participe, l'idée d'état est tout à fait manifeste : cf. en macéd. *noï hiim venits diu Lunga* (nous sommes originaires de Lunga, nous provenons de L.) à côté de *noï avem venito din L.* (nous sommes venus de L.). On s'étonne d'autant plus et l'on s'explique difficilement que *am cîntat* ait pour subjonctif *să fi cîntat*, chose étonnante aussi pour cette autre raison que ce *fi* n'a de flexion qu'en vieux rou-



§ 290.-292. *Habere, Esse* + PARTICIPE EN ROUM., RHÉT., ITAL. 327

main et de nos jours dans certaines parties du Banat; sinon, à aucune personne absolument il ne subit de modification. Non moins étrange est *am fost cîntat*, qui appartient à son tour plutôt à la langue des livres, où elle remplace *aveam* ou *avuïù cîntat*.

§ 291. En RHÉTIQUE, *esse* ne s'emploie généralement qu'avec les verbes indiquant le repos et le mouvement : cf. en obw. *ei stans* (il a été; il s'est trouvé), *venius* (est venu), *ius* (allé), *turnaus* (retourné), *restaus* (resté), *daventaus* (devenu), *vivius* (a vécu) et *morts* (est mort), *sgulaus* (a volé), *suondaus* (suivi), *comparius* (paru), puis naturellement *ei disaus* (Barlaam 259, 3 : il est habitué), *jan seigi obligaus de servir a ti* (259, 37 : que je sois obligé de te servir), *mi ei commendau dil reig* (264, 39), *sum pinaus* (259, 39 : je suis prêt) etc. De même en engadin : cf. *es muvantó* (R. C. 35, est issu), *tumó* (49, tombé), *gratagió* (1, réussi) etc. Si, à côté de l'expression précitée *ei turnaus* (il est retourné), figure dans le Barlaam *ha turnaus a patertgiar* (264, il a recommencé à discuter), le mieux est peut-être d'expliquer la chose d'après le § 296.

§ 292. En ITALIEN, *essere* s'emploie dans une proportion assez considérable, notamment avec les verbes indiquant le mouvement et la stabilité, comme *andare, venire, arrivare, entrare, uscire, camminare, giungere, tornare, sortire, campare, passare, fuggire, scendere, salire, levare, montare, calare, cadere, correre, cavalcare; essere, stare, rimanere, restare, dimorare, cessare, giacere* et aussi *vivere*. En outre, on rattache encore à *essere*, comme verbes exprimant le mouvement ou l'état, *divenire* et *diventare* (devenir), *apparere, sorgere, scoppiare, smarrire, spirare* et finalement *mancare*. Viennent ensuite les verbes unipersonnels, et tout d'abord ceux qui désignent des phénomènes de la nature : *è piovuto* (antérieurement *ha piovuto*), *è nevicato* etc., mais on trouve pourtant *ha tirato vento*, puis *accadere, occorrere, bisognare, convenire, calere, valere, bastare, parere, rincreocere, piacere*, aussi *giovare* et finalement *sonare* en parlant de l'heure sonnante : *è sonato mezzo giorno*, où l'on voit que la construction originaire de *sonare* (p. 116) est entièrement oubliée. Sont directement dérivés du latin *è nato, morto*. Sou-

(315)

vent on constate une certaine hésitation dans l'emploi. On comprend sans peine que *sono fuggito* se rencontre en même temps que *ho fuggito la morte* ou bien *sono passato* en même temps que *Cesare ha passato il Rubicone*; à ce propos du reste il faut observer qu'avec le dernier verbe il se produit parfois un croisement des deux tournures : *fummo passati la Paglia* (Cellini 34). Mais même avec d'autres verbes on trouve *avere* : c'est ainsi qu'on dit *ho vissuto* à côté de *sono vissuto*, puis *ho camminato*, *corso*, *dimorato*. Les patois présentent un état de choses partiellement différent : c'est ainsi par exemple que le sicilien emploie toujours et partout *aviri*, et que même le Sud de la péninsule suit cet usage dans une proportion qu'il reste encore à déterminer avec plus de précision. Dans les Abruzzes règne une liberté presque complète : on dit *a pyvute*, *nengute*, *ayye štate*, *męnute* et, inversement, *so vute* (*ho avuto*), *fatte*, *dittę* etc.

§ 293. Dans le FRANÇAIS, l'usage ancien offre une assez grande différence avec le moderne. La plupart des verbes de mouvement exigent à l'origine être : ainsi *il est alex*, *venuz*, *couruz*, *issuz*, *saliz*, *entrez*, *repairez*, *galopez*, *levez* et *couchiez*, *montez*, *avalez*, *descenduz*, *passiez*, *partiz*, *rentrez*, *tournez*, *eschapez*, *fuiz*, *nagiez* etc., sauf naturellement les cas où ils ont un complément direct : *ses braz a levez* et autr. sembl. ; il en est de même des verbes indiquant le fait de se mettre dans un état : *il est endormiz*, *esveilliez*, *changiez*, *afebliz*, *esclarciz*, *desvoiez*, *esloigniez*, *baissiez*, *avanciez*, *desjeunez* etc., auxquels se rattachent aussi les verbes marquant la rupture : *est brisiez*, *crevez*, *croissiez*, *fenduz*, *franz*, *froissiez*, *rompuz*. Viennent ensuite les verbes de repos, c.-à-d. dont le sens est « se trouver, rester dans un état » : *est reposez*, *demorez*, *sejornez*, *remes*. Il faut aussi mentionner *est comenciez*, *feniz*, *periz*. Mais en même temps avoir se rencontre également avec plusieurs de ces verbes lorsqu'ils sont unis à *tant*, *guaires* et autr. sembl. : *est alex*, mais *tant a alé*, et de même *couru*, *venu*, *nagié*, *fui*, *targié*, et même cette condition n'est jamais requise pour *cheminé*, *chevauchié*, *erré*, *siglé*, *wancré*, qui ont toujours cet auxiliaire. Pour les premiers, on peut voir dans le terme de quantité *tant* une sorte de régime ;

mais les autres réclament une explication différente. Les trois premiers de ceux-ci sont dérivés de substantifs, et de telle manière que le mot simple désigne par rapport au dérivé le moyen ou l'objet de l'action : *cheminer* veut dire « faire un chemin », et c'est ainsi que *cheminer* peut produire l'impression d'un verbe transitif. Quant à *sigler* et *waucrer*, ce sont des emprunts récents, avec lesquels *avoir* s'est alors employé dès le début parce qu'il a toujours été d'un usage plus fréquent. A titre de particularités on pourrait encore rappeler que *est morz* et *est nez* se maintiennent comme étant la continuation de *mortuus est* et *natus est*, mais que *vivre* en revanche ne se rattache pas aux verbes qui lui sont apparentés par le sens, car dès l'origine il réclame *avoir*, par lequel *est* mise en relief l'idée d'activité. De même on dit toujours *a gëu, mes, sis, veillié* et *esté*. Le dernier est particulièrement frappant; il s'explique pourtant dans une certaine mesure par le fait que *esté* appartient originairement, non à *esse*, mais à *stare*, et alors, de même que dans *seoir* (être assis), *gesir* (être couché), on considère plutôt dans *ester* (se tenir) l'action que l'état. Puis, lorsque *esté* eut assumé la fonction d'un participe de *estre*, la tournure *a esté* se maintint sans subir de modification. Si maintenant il existe une différence entre les verbes simples et les composés : *a veillié*, — *est esveillié*, *a geu* — *est ageuz*, *a dormi* — *est endormiz*, *a sis* — *estas sis* etc., elle s'explique d'elle-même par le changement de sens qui s'est introduit dans les composés. — Mais au cours des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles il s'est opéré peu à peu une transformation dont le résultat fut que *être*, sauf naturellement dans la première classe et avec les verbes réfléchis (§ 295), perdit pied sur une très grande partie de son domaine. On dit aujourd'hui *j'ai couru, sailli, sauté, déjeuné, crevé* etc., mais on conserve encore *je suis allé, venu, sorti, parti, entré, arrivé, tombé, retourné*; cf. pourtant chez Voltaire : *où serais-je, grand Dieu, si ma crédulité eût tombé dans le piège à mes pas présenté* (Orphelin de la Chine II, 3); pour *échappé*, les prescriptions des grammairiens diffèrent, et pour beaucoup d'autres on peut même encore actuellement, suivant le sens du verbe, employer les deux constructions : *il a demeuré trois ans à Paris* en même temps que *mon cheval est demeuré en chemin; le cortège a passé sous mes fenêtres* et *le cortège est passé et*

(317)

autres exemples mentionnés par les grammairiens et dans lesquels *être* indique l'état, *avoir* l'action. On pourra donc dire que le français tend à unir tous les participes avec *avoir* et à réserver *être* pour les cas où l'emploi de cet auxiliaire lui permet d'exprimer une autre nuance de sens qu'avec *avoir*. Mais pour le moment l'évolution n'est pas terminée : il s'est même conservé des débris d'une période antérieure où entre autres la plupart des verbes de mouvement exigeaient *être*.

Cf. F. HOFMANN, *avoir und estre in den umschreibenden Zeiten des altfranzösischen intransitiven Zeitworts*, Berlin 1890.

§ 294. Dans les premiers temps, l'ESPAGNOL et le PORTUGAIS se trouvent au même point que les autres langues ; *ser* notamment y est usité avec des verbes d'activité sans complément : *eran esforçados* (Cid 171, ils s'étaient efforcés), *non era puesto el sol* (416), *quando fueredes yantado* (1039), *es levantado* (2219), *eran rrepentidos* (3557), *sedes osado* (Cr. Rim. 11), *son por matarte jurados* (Alex. 1527), *furon cenados* (Berceo, Mil. 353) et même *la maor parte de la mar eran pasados* (Alex. 243). De plus, *ser* est l'auxiliaire ordinairement employé non seulement avec *muerto*, mais aussi avec les verbes de mouvement : on a donc *ser venido, entrado, pasado, tornado, arrivato, partido, llegado, salido*. Mais déjà au XIV<sup>e</sup> siècle *haber* s'introduit de plus en plus, et au XVI<sup>e</sup> *ser* se restreint aux verbes de la première classe : on dit donc aujourd'hui *ha venido, andado, muerto, nacido, ha cantado* et *es cantado* ; *he pasado* (j'ai passé) mais *la sierra es pasada* (la montagne est franchie) etc. Mais alors il faut encore observer que *haber* à son tour cède de plus en plus la place à *tener*. Tandis que le Poème du Cid ne paraît pas encore en offrir d'exemple, on lit dans le Roman d'Alexandre *esso que tu dizes tenia yo asmado* (1840), et cet usage s'est progressivement étendu au point que de nos jours avec les verbes transitifs *tener* a presque entièrement supplanté *haber*, surtout dans les significations primitives de ce dernier (v. § 306). Même état de choses en portugais. Camoëns connaît encore *ser chegado*, mais déjà il dit aussi *ter vindo*, et après lui l'emploi de *ser* se restreint aux mêmes proportions qu'en espagnol. En ce qui concerne la substitution de *ter* à *haber*, le

portugais va encore plus loin, car aujourd'hui il ne connaît plus que le premier.

Cf. A. H. FONTAINE, *On the history of the auxiliary verbs in the romance languages*, University Studies of Nebraska I, 1, 1886, où l'auteur a rassemblé notamment pour les langues de l'Ouest des matériaux précieux pour l'histoire de la question, mais où il a présenté pour la résoudre des vues en partie insoutenables et dont F. HOFMANN déjà a entrepris la critique dans la dissertation citée comme référence au § 293.

§ 295. Une place à part revient AUX PARTICIPES DES VERBES RÉFLÉCHIS. Il va sans dire que dans l'Ouest et dans l'Est ils se construisent avec *habere*, et l'emploi prépondérant aussi en italien de cet auxiliaire s'explique sans difficulté par le fait que les verbes réfléchis peuvent être considérés comme des verbes transitifs. Mais le FRANÇAIS MODERNE, lui, présente toujours *être* : *il s'est éloigné, il s'est tué* etc. Voici comment s'explique cet emploi. Étant donné le sens du participe, tel qu'il a été déterminé p. 14 sqq., il n'est pas absolument nécessaire qu'il soit accompagné du pronom réfléchi : *esloigniez* signifie « éloigné », « quelqu'un chez qui l'on constate l'action de s'éloigner » ; *esloigniez est* veut donc dire « il est éloigné », sans qu'on prenne égard à celui qui a réalisé l'éloignement. Cet *esloigniez est* peut alors, aussi bien que *il s'a esloigné*, s'employer pour marquer une opposition formelle avec *il s'esloigne*; en d'autres termes, la langue se trouve libre d'employer les deux tournures qui sont possibles avec tous les verbes transitifs, lorsque sujet et régime désignent une seule et même personne. En réalité, le vieux français offre les deux tournures : cf. *fiere escremie s'ont rendue* (Troie 16225), *lui cui joie s'a tolue* (Ch. Lyon 2795) etc., mais il est vrai que les premiers textes ont plus souvent *estre* : cf. *cascuns des encantés est de son faus aniel vantés* (Aniel 166), *et par destrece en sunt tel mil en mer feru, Se toute ne le boivent, noïé sunt et perdu* (Alix. 91, 6). Lorsqu'ensuite au cours des temps, par analogie avec *s'esloigne, s'esloignoit, s'esloigna, s'esloignera*, le pronom réfléchi eut également pénétré dans les formes composées, *estre* n'en subsista pas moins : ainsi *esloigniez s'est*, d'où alors le franç. mod. *il s'est éloigné*. Tandis que le français moderne en est

arrivé à une rigoureuse régularité, l'italien présente une certaine hésitation. Il est vrai qu'à tout prendre il préfère *essere* : *mi sono ferito, egli si è vantato* etc., mais en a.-ital. on lit *gli occhi rivolgersi alle luce che promessa tanto s'avea* (Par. 8, 43). Parmi les modernes, Goldoni, Foscolo, Manzoni, Pellico préfèrent *avere*, lequel s'est d'ailleurs toujours employé quand le pronom réfléchi est régime indirect : *avevasi recato lo fanciullo in braccio* (Bocc., Déc. 7, 3) etc.

L'explication du franç. *il s'est éloigné* est due à A. TOBLER, N. Schweiz. Museum III, 241 et Beiträge II, 56-57. Pour l'a.-franç. *soi avoir esloigniè*, on trouvera des exemples dans A. TOBLER, Vrai Aniel, Rem. à 166, W. FÆRSTER, Chev. II esp., Rem. au vers 3742, K. VOLLMÖLLER, Brut de München, Rem. au vers 190.

§ 296. Les verbes auxiliaires du mode examinés au § 322 exigent en général *habere*, c.-à-d. donc que l'infinitif est régime du verbe, lequel est transitif. A cette règle l'ITALIEN fait exception. Il dépouille complètement de son individualité le verbe auxiliaire du mode et règle son choix entre *avere* et *essere* sur le verbe principal : il dira donc *sono voluto venire, è potuto andare*, mais *ha voluto cominciare, ha potuto farlo*. Dans le domaine FRANÇAIS également on rencontre parfois un usage analogue : cf. *plus ne me sui vouluz tenir* (Mon. Guill. pr. 14, 23), *sou lieu n'est peut estre trouveiꝝ* (P. L. 36, 36), *sur l'asnesse est volu monter* (Mist. Pass. 16135), *vous estes volue apparoir* (Mir. N. D. 1, 460), *les Dieux se sont voulu venger* (Garnier, Cornélie 274), *et Mignot aujourd'hui s'est voulu surpasser* (Boileau, Sat. III, 124) etc., exemples dont la date déjà nous interdit de songer (320) à une importation italienne; au reste, le PROVENÇAL aussi connaît la construction correspondante : *com era pogut intrar* (Choix 5, 9). C'est également ici que se place l'a.-franç. *mult l'ai alet querant* (Voyage Charlemagne 279).

D'autres exemples du français sont donnés par A. TOBLER, Beitr. II, 37 sq. et A. RISOP, H. A. 95, 316.

§ 297. Il va de soi que toutes les formes de *habere* et de *esse* peuvent être unies au participe, même les formes composées : *habere habeo* (§ 319). Une remarque est due à *\*habui cantatu* et à *\*habeo habutu cantatu*. En général, tous deux ont leur place

marquée dans l'étude du groupe de propositions et seront par conséquent examinés plus tard. Toutefois il faut observer ici qu'ils sont souvent l'équivalent du simple *cantavi* : cf. en obw. *ad igl darditur vet dau ad els in' anzenna* (Alig 178, et le traître leur fit un signe), *a igls survients a fumelgs venau faig in feug enta mietz la Cuort, stevan a sa scaldaven* (256, et les domestiques et valets firent un feu au milieu de la cour, se mirent autour et se chauffèrent); tel est surtout le cas en ITALIEN : *guardando nella fonte ebbe veduta questa anguilla* (Sacch. 209), *uno de' signori con uno carbone nella minore audienza ebbe dipinto nel muro proprio Dino* (87), *e così tutti gli ebbono divelti e portati i capi e lasciati i gambi nel luogo loro* (91), mais il se présente aussi dans les autres langues : en prov. *e quant hac assaz remirat la tor . . . el leg si mes, un pauc travala, Et en dormen ac recordat So qu'el jorn ac vist e pensat* (Flam. 2654), en a.-franç. *li quens Bougars de Valence qui sa guerre avoit a furnir ne s'oublia mie, ains ot mandé ses homes a pié et a ceval si tratst au castel par asalir* (Auc. 8, 2). — Quant à *habeo habutu cantatu*, il a son principal domaine dans les patois qui ont remplacé *cantavi* par *habeo cantatu* (p. 129); ainsi p. ex. dans le sursilvain : cf. *Victor, che ha giu faitg scavazar Sointg Placi* (C. Mem. 201, 8 : Victor, qui a fait décapiter saint Placide), *suenter Ursacin ei staus vegnius en enconoschienscha* (201, 8 : lorsque Ursacin eut appris), *il beau Victor ha giu regiu la Claustra entochen 980* (203, 33 : le bienheureux Victor a dirigé le couvent jusqu'en 980), *havend el giu mess e restabiliu enten in bien stand la Claustra* (211, 7 : ayant mis et rétabli en bon état le cloître), *suenter haver giu mess en pei ina armada* (208, 17 : après avoir mis sur pied une armée) etc., *il schredau ha fatg sco femna veglia ha giu detg ad el* (Märch. 3, 36), *ei era in prinzi, il qual ina nauscha stria haveva giu midau en ina siarp* (14, 39 : il était un prince, lequel une méchante sorcière avait changé en un serpent) etc.

(321)

§ 298. En ce qui concerne la SIGNIFICATION de la locution *HABEO CANTATU*, il y a d'abord à citer quelques cas où le sens primitif de *habere* « avoir, posséder » apparaît encore clairement. On lit chez Sacchetti *in sul mattino levandosi il lavoratore ed andando proveggendo le sue terre, ebbe veduto appiè d'un burrato*

*questa botte* (17), ce qui signifie évidemment « il aperçut ». D'autre part, on rencontre en vieux français des exemples comme *faites me, Sire, fait il, tant d'amistié, Se il vos plaist et il vos vient a gré, K'a Karahuel eusse un pou parlé* (Enf. Og. 3446 : « que j'obtienne de parler à Karahuel », tout simplement dans le sens de « que je puisse parler »), *je m'esmay forment de l'emprise comment l'aie bien a chief mise* (Cléom. 17 : comment j'obtiendrai de conduire l'entreprise à bonne fin), sans tenir aucun compte de cas comme *plus de cent homes i ot manois noiez* (Jourd. 2162 : il y eut plus de cent hommes immédiatement noyés). Et même, encore aujourd'hui, l'on dit en sic. *mi lassassi jiri ca haju li porci nchiusi* (Bibl. IV, 142 : laisse-moi aller, que j'obtienne d'enfermer les porcs).

§ 299. A cette tournure s'en rattache très étroitement une autre qui se rapproche beaucoup pour le sens du passif latin et dans laquelle, étant donné qu'il ne s'y trouve pas de sujet énoncé, *habere* peut être purement et simplement remplacé par *esse*. Le VIEUX FRANÇAIS surtout emploie très couramment des tournures comme celles-ci : *encor a fait li enfes autre ban recrier Que il n'i ait en l'ost ne tolu ne amblé* (G. Bourg. 296), *mes dites moi dont estes, que il n'i ait menti* (441), mais ensuite aussi avec un sujet déterminé : *qu'il n'ait le chief copé* (674), en outre *j'ai tous enflés les jambes e les piés* (720), emploi qui se retrouve dans le franç. mod. *j'ai le dos tourné* (G. Sand, Consuelo 3, 194). On le rencontre également ailleurs : cf. en obw. *il fav ha lu stoviu rir ton denavon ch'il ha giu scarpau il tgil* (Märch. 19, 8 : la fève a alors dû rire si fort qu'elle a eu le cul éclaté), en sic. *lu pannieri appi tagghyata la testa* (Bibl. 4, 275 : le boulanger eut la tête coupée), en a.-port. *ay eu querria aver a cabeça talhada* (Grael 99).

§ 300. Si, dans les types mentionnés jusqu'à présent, il ne peut pas encore être question d'une signification temporelle de *habeo cantatu*, il existe cependant, en vieux français de nouveau, de nombreux cas où la tournure a la valeur d'un présent TERMINATIF. Il est vrai que c'est le plus souvent dans les groupes de propositions qu'on doit les chercher : ils ne devront donc être examinés que dans le prochain chapitre ; toutefois, même dans



la proposition simple, ils ne sont pas entièrement inconnus. On lit dans *Amis et Amiles* : *Sire compains, ne soiez esperdus, ostez vos dras, aiez les miens vestus* (1031); cf. en outre *or tost, dist Bauduins, et si gies mengiet, et buvez liement* (B. de Seb. 9, 655), *s'il a bon sanc en lui, si les ait secourus* (18, 731) et la formule épique particulièrement fréquente *ne m'aies celé*. Un deuxième groupe d'exemples présente, avec les verbes auxiliaires du mode, *avoir chanté* au lieu de *chanter* : cf. *à la gent qui est de Dieu haie veut la bataille tempore avoir coumencie* (Enf. Og. 4963), *tot mon roiaume vorroie avoir perdu* (4887), *ensemble voeilt ses gens avoir tenus* (B. de Seb. 24, 19), *car certes se cent iex avoie Miex les vourroie avoir perduz Qu'ainsi demourasse esperduz Que ja mais je ne la veisse* (Mir. N. D. 13, 1422), *bien quidierent Nerbonne par force avoir conquise Mais Nerbonnois les ont recëus en tel guise Que bien lor doit sambler k'en aus n'a coardise* (B. Comm. 1642), *le jour que ele dut sa voie avoir emprise s'est devant le roi Floire, son pere, a genols mise* (Berte 169), *cel jour meisme s'ert li rois conseilliés Coument paiens puist avoir damagiés* (Enf. Og. 2487) et encore, pour finir, *je la feray de cuer constrict pour plus tost en avoir destruit mes vanitéz* (Mir. N. D. 17, 218). Comme on le voit par ces exemples, il est toujours question d'une chose désirée, projetée, possible et qui est présentée non comme s'accomplissant, mais comme exécutée, terminée, exemples avec lesquels concordent donc aussi ceux qui seront donnés au § 303. En ce qui concerne l'origine de cette tournure, on peut se demander si le point de départ doit être cherché dans le cas étudié au § 303 ou bien s'il faut la rattacher aux tournures connues du latin comme *non potes probasse nugas* (Plaute, *Aulularia* 5, 1, 19), *nolito edepol divellisse* (Pœnulus 4, 2, 50) etc., c.-à-d. que *avoir chanté* serait une continuation directe d'un lat. *cantasse*. Ce qui rend invraisemblable cette dernière hypothèse, c'est que la tournure latine a disparu de bonne heure dans la langue populaire et que c'est uniquement par les poètes grécisants qu'elle a été temporairement réintroduite dans la langue écrite. De plus, l'infinif passé du latin semble plutôt se rattacher à l'idée d'action momentanée, tandis que la construction romane exprime un tout autre sens. À moins donc que la tournure en

soi ne nous offre un développement purement spontané, il faudra y voir une assimilation à *vult estre venuz* (§ 303), et cette hypothèse est peut-être d'autant mieux fondée que, dans tous les temps, le latin a connu des phrases comme *justam rem et facilem esse oratam a vobis volo* (Plaute, *Amphitryon*, Prol. 33).

Cf. sur cette question et sur le § 303 A. TOBLER, *Jahrb.* XV, 249 et *Beitr.* I, 131 Rem., TH. ENGWER, *Über die Anwendung der Tempora perfectae statt imperfectae actionis im Altfranzösischen*, Berlin 1884.

§ 301. Mais la signification de loin la plus fréquente, attestée en latin déjà, et la plus employée dans tout le domaine roman, c'est celle d'UNE ACTION COMPLÈTEMENT ACHEVÉE AU MOMENT ACTUEL, celle donc du parfait latin, si tant est d'ailleurs que ce dernier soit un véritable parfait (p. 131) : cf. en roum. *feaceră acolo războiū mare și multă sânge s'au vrăsat și mulți fără număr au perit* (C. B. I, 402, 18 : il se fit là une grande guerre et beaucoup de sang s'est versé et beaucoup d'hommes ont péri), *multu se cutremură pământul și multe cetăți s'au răsipit și mulți oameni au perit* (361, 11 : beaucoup trembla la terre et beaucoup de cités se sont écroulées et beaucoup d'hommes ont péri); de même, en parlant des empereurs morts, on dit toujours *au domnit* (il a régné durant tel ou tel temps) et les contes commencent en général par *a fost o dată* (il fut une fois, mais aujourd'hui cela n'est plus), en obw. *scheit a gli bab da casa, igl meister ha gig ilg miu temps ei nau tier* (Alig 22 : dites au maître de maison, le maître a dit, mon temps est là), *saveits tgei jau bai faig cun vus* (55, savez-vous ce que j'ai fait avec vous?), *scha jau, vies segnur a meister, bai lavau vos peis scha doveits era vus lavar in gliauter els vos peis* (56 : comme moi, votre seigneur et maître, j'ai lavé vos pieds, ainsi devez-vous aussi vous laver les uns aux autres les pieds), en ital. *lo condussi in casa vostra e l'ho nascosto e sta li, gli ho scritto ieri sera; signore, io non ho mai ingannato alcuno e tutti mi danno dell'ingannatrice* (Pellico, *Pris.* 59), *nondimeno io ho sempre avuto in costume camminando di dir la mattina un paternostro* (Bocc., *Déc.* 2, 2) etc. (cf. aussi *ha dormito? Non dormiva* (Serao, A. A. 61), où la question est faite au point de

vue du présent, tandis que la réponse se réfère uniquement à un état appartenant au passé), en a.-franç. *or ai trové co que tant avons quis* (Alex. 71), *li cuens Rollanz mie ne s'asöuret, Fiert del espiet tant cum hanste li duret, A XV colps fraite l'ad e perdue, Trait Durendal* (Rol. 1321), en franç. mod. *jamais femme n'a conservé plus longtemps sa beauté* (cf. aussi *j'ai été son amant, Monsieur, je ne l'étais plus* Belot, Une affolée d'amour 64), en esp. *el caballero buésped le pide al cabo de algunos dias que ha estado en su corte licencia para ir á servirle* (D. Quich. 1, 116), *Pepita Jimenez, á quien muchos han visto nacer, á quien vieron todos en la miseria, viviendo con su madre, á quien han visto despues casada con el decrepito y avaro Don G., hace olvidar todo esto* (J. Valera, Pep. Jim. 53), en port. *não me mintas Gerinaldo, Que nunca me tens mentido* (Rom. port. 1, 103), *Margarida se sentia triste, sem que lbe acudisse á ideia tudo quanto havemos dito* (Diniz, Pup. 25) etc. En ce qui concerne le rapport de cette forme composée avec le parfait simple, qui continue à s'employer très couramment dans les deux langues de l'Ouest (p. 133), il est à noter qu'en portugais la première est d'un usage en général plus rare et qu'en espagnol *ha cantado* se rapporte d'ordinaire au moment le plus récent ou à un moment tout à fait vague et laissé dans l'indétermination, sans que cependant pareille distinction soit toujours rigoureusement observée.

§ 302. Mais alors, par le fait qu'on renonce à établir une relation de l'action avec le présent, le parfait devient TEMPS HISTORIQUE, et il exprime, notamment par rapport au prétérit de durée, toutes les modalités diverses de l'action dont l'existence a été attestée par des exemples chez l'ancien parfait latin (p. 132 sqq.). Ce changement de valeur s'est surtout accompli dans un très grand nombre de patois, mais il se manifeste souvent aussi (325) dans les langues écrites, et il a peu à peu fait disparaître entièrement l'ancien parfait, phénomène sur lequel nous avons déjà donné à la p. 129 les indications essentielles. En ROUMAIN, il se montre surtout dans la Moldavie et le Nord-Ouest du Banat, où *am cîntat* et *cîntai* se disputent vivement la prééminence; c'est ainsi qu'une ballade des Cânt. Mold. p. 293 commence

avec le présent, mais ensuite continue ainsi : *Saicu 'n sama n'au bagat, iear cïobani au bucïumai, S'aşa tare au bucïumat, bucïumaşul au crapat* (S. n'a pas fait attention, mais les bergers ont sonné de la trompe, si fort ils en ont sonné que le souffleur a crevé) et ce temps est conservé pendant tout le reste du poème. D'ailleurs, déjà dans l'ancienne traduction de l'Évangile selon S. Mathieu (11, 7), *mersetu* et *márs-aşî* sont employés avec une entière équivalence. Au Sursilvain nous emprunterons un bel exemple, qui montre clairement le rapport entre le prétérit de durée et le parfait : *in fav et ina viaspra maven in di a şpas del in pleun ora et ein vegni tier in dutg; mo ne in ne l'auter vulevan ira tras l'aua. La viaspra ei ida per in strom* (Märch. 19, 1 : une fève et une guêpe allèrent un jour se promener à la campagne et sont venues à un ruisseau; mais ni l'une ni l'autre ne voulaient aller à travers l'eau. La guêpe est allée par un brin de paille). En Italie, la langue écrite un peu soignée et même celle du peuple, telle qu'on la trouve par ex. dans les *Delizie del volgar toscano* de Giuliani, en offrent vraiment peu d'exemples. Aussi, quand nous voyons Goldoni repousser résolument le parfait historique au profit du parfait ordinaire, il faut probablement l'attribuer à une action régressive de sa langue maternelle, qui était le vénitien, et de même pour d'autres écrivains qui manifestent une préférence analogue, on recherchera aussi tout d'abord quel est l'usage suivi par le dialecte de leur pays d'origine. Tout autre est la situation en FRANÇAIS. A travers toutes les périodes de son histoire, cette langue maintient entre *chantai* et *ai chanté* une entière équivalence d'emploi et de sens, laquelle est même un caractère spécifique de l'ancienne langue poétique : cf. déjà dans l'*Alexis* *ne l reconirent ne ne l'ont enterciet* (25), en outre *Alixandres ist del chastel Contre le roi cui mout fu bel, Si li a le conte randu. Et li rois n'a plus atandu Que lors ne face sa justise, Mais mout loe Alixandre et prise* (Cligès 2201), *li rois lava, tuit ont lavé* (Mér. 5082) ou bien, à côté du présent historique : *Cornix et Nerius se pasment, Au revenir lor vies blasment, Et Parmenides desor toz A ses chevos detreiç et roz* (Cligès 2077). L'ancienne prose, en revanche, connaît un peu moins cet emploi, et le xvi<sup>e</sup> siècle semble y répugner complètement, tandis que chez les classiques

il n'est pas précisément rare : en passant par devant la chambre d'Angélique, j'ai vu un jeune homme avec elle qui s'est sauvé d'abord qu'il m'a vue (Molière, Mal. im. 2, 10) et à l'époque moderne, ainsi qu'on l'a déjà indiqué p. 130, c'est lui qui l'emporte de beaucoup, même dans la littérature. En ESPAGNOL, la langue épique est d'accord avec celle du français : *grado exir de la posada e espidios de amos. Exido es de Burgos e Arlançon a pasado : Vino pora la tienda* (Cid 200), *tomó una espada y rodela Y de secreto se ha ido, Vido al conde paseando Y estas palabras le ha dicho* (Rom. Cid 11). Cet usage se perd avec l'épopée, mais il réapparaît dans les tout derniers temps, évidemment d'une manière absolument indépendante, surtout quand il s'agit de reproduire un discours parlé; c'est ainsi qu'il se trouve à chaque pas dans *Pepita Jimenez* de J. Valera, puis chez Caballero : *Dolores, qué es esto? Manuel es un pobre enfermo. Tu madre ha querido recogerlo. Yo me opuse á ello, pero su merced quiso* (Gaviota 17) etc. Quant au portugais, c'est à peine s'il a adopté cet emploi.

Pour les § 301-303, cf. J. VISING dans le travail cité au § 114.

§ 303. *Esse* AVEC LE PARTICIPE EN -t indique qu'on se trouve dans un état provoqué par une action : en franç. *il est porté, il est venu*. Conformément à la définition du parfait donnée à la p. 131 et qui enseigne que ce temps désigne un état résultant d'une action antérieure, on peut de prime abord s'attendre à voir la locution dont il s'agit pouvoir assumer les fonctions du parfait et participer en outre à tous les changements de signification qui ont été observés chez *habeo cantatum* aux § 301 et 302. C'est aussi ce qui arrive en réalité partout où la propriété qu'exprime le participe en vertu de sa signification, au lieu d'être inhérente au sujet, est précisément à son tour le résultat de l'action que le sujet accomplit ou, pour mieux dire, dont il est l'objet. Ainsi *l'homme est venu* se distingue de *la maison est fermée* (327) en ce que l'état résultant de l'action n'ajoute au sujet aucun caractère nouveau, tandis que dans la seconde proposition, *la maison est fermée*, apparaît un caractère que la « maison » ne possédait pas antérieurement. Cela étant, les locutions en question se partagent donc en deux classes, qui sont avec *habeo cantatum* la seconde en opposition formelle et la première en conformité

parfaite. Pour ce parallélisme et notamment pour l'emploi de *il est venu* comme parfait et comme temps historique, il est superflu de donner des exemples; mais peut-être faut-il encore entrer ici dans l'examen détaillé de la seconde extension de l'emploi qui a été attesté pour *habui cantatu* au § 301. Il se trouve parfois en italien : cf. *una sera ebbono il comandamento di essere mossi la mattina* (Sacch. 31), mais il est surtout fréquent dans le vieux français : *a nostre loi doivent estre atorné* (Enf. Ogier 2448), *au Borignon vueil estre retornés* (Mitt. 254, 27), *je veul estre partis, plus ne puis maintenir l'estat que j'ai enpris* (H. Capet 37), *a sa moillier Rose se voilt estre partis* (B. de Seb. 19, 1083), *pour ce s'en vorroit estre aléz* (Cléom. 12027), *ne quiert estre retornés Dusqu'a tant que de cele emprise Ait aucune nouvele aprise* (12334), *a Romme cuidai bien estre demoré* (B. de Seb. 16, 271) etc., où l'on voit que c'est toujours l'état qui est exprimé à la place de l'action, en a.-esp. *tenien que ayna podrie seer passado* (Berceo, S. Mill. 126). Pour saisir le rapport étroit entre les deux tournures, on peut comparer *ou bois de Lorion sont an devant alé*, *Au pas ou li gloton durent estre passé* (Aye d'Avignon 882) avec *el bois de Lorion, Par ou devoit passer Amauguin et Senson* (ibid. 892), alors que les deux passages se rapportent au même fait. Il s'agit ici, comme on le voit clairement, d'une différence non entre les moments de l'action, mais entre les façons dont elle s'accomplit. Ensuite il y a conformité parfaite avec les tournures mentionnées à la p. 335 dans l'a.-franç. *vus ja ne seiez muine renduꝝ ne adubeꝝ*, *Vus estes juefnes hom si poez vivre aseꝝ* (Rou 1, 1798), *or me di verité, si n'en soies mespris* (B. de Seb. 17, 844), enfin *bien matin soit no gens fors dou chastel issue, S'ocirons par la vile cele gent mescreüe* (B. de Comm. 1281).

- (328) § 304. La deuxième classe de combinaisons formées par *esse* avec le participe en *-t* se rapproche du passif latin et de la combinaison de « werden » en allemand avec le participe passé, sans que cependant il y ait entre ces constructions identité complète. En effet, le passif latin de même que la tournure allemande expriment l'entrée dans un état, tandis qu'en roman, sauf avec le prétérit inchoatif, la locution indique le fait de se trouver dans cet état : *il fut porté*, qui est l'exact équivalent de l'alle-

mand « er wurde getragen » de même que le simple *il fut roi* doit être rendu par « er wurde König » (p. 136), tandis que *il était porté* signifie « er war getragen ». De même *il sera porté* se rapproche beaucoup de « er wird getragen werden », bien que littéralement il signifie « er wird getragen sein » ; mais surtout *il a été porté* est identique à « er ist getragen worden » et au lat. *portatus est*. Le fait est assez étonnant, car la valeur primitive de *il a été* a toujours été d'indiquer exclusivement un état : aussi ne faut-il peut-être pas y voir un développement spontané, mais un résultat de l'influence exercée par l'étroite parenté entre *il fut* et *il a été* (p. 337). Quelques exemples empruntés au français le plus récent pourront suffire à élucider la signification de notre tournure : *depuis que les enfants gagnent leur vie à part, les vieux Dumont sont quelquefois tentés de dire qu'il y a trop à la maison pour eux seuls* (About, R. Br. Homme 4), *sa famille était vieille, établie de temps immémorial, et estimée de tout le pays* (9). *Rappelle-toi, à Mousseaux, en pleine saison des fruits, quand Samy n'était pas là, les pruneaux qu'on nous donnait à dessert. Et pourtant, il y en a des vergers, des potagers ; mais tout est vendu sur les marchés de Blois, de Vendôme* (Daudet, L'Immortel 17). *J'étais littéralement enflammé par la fièvre d'émulation* (About, R. Br. Homme 42) etc. Mais *Napoléon fut vaincu à Leipzig ou elle fut obligée de le tirer en arrière violemment* (Daudet, L'Immortel 291), où le dernier exemple, il est vrai, ne permettrait guère en allemand « wurde », etc.

DIEZ conçoit les choses un peu autrement. Dans sa Grammaire III, 186-7 (traduction), il partage les verbes en perfectifs et imperfectifs, attribue à cette deuxième classe ceux qui signifient « aimer, haïr, louer » etc., lesquels expriment une action qu' « on ne commence pas avec l'intention de l'achever » et traduit la proposition *il est aimé de tous* par *amatur ab omnibus*, en allemand « er wird von allen geliebt ». Mais cependant l'ital. *è temuto da tutti* se laisse parfaitement bien rendre par « er ist bei allen gefürchtet, il est redouté par tous », *è odiato* par « er ist verhasst, il est haï », de sorte qu'il faut chercher du côté de l'allemand plutôt que du côté du roman une différence dans la manière d'envisager les rapports.

(329)

§ 305. Cet emploi de *est cantatus* étudié au § 304 est inconnu au PARLER DU CANTON DES GRISONS d'un côté, de

l'autre au ROUMAIN : celui-ci s'en tient à la tournure réfléchie (§ 382); celui-là dit en général *venit cantatus* (voy. § 308). Pourtant des textes sursilvains et engadins contiennent aussi la tournure commune aux autres langues romanes, et l'on doit soumettre à un examen encore plus approfondi la question de savoir s'il faut y voir une locution véritablement propre à cette région ou bien au contraire une simple imitation de l'italien. Il est vrai que des cas tels que l'obw. *la abadessa cum il num Gutta, la quala ha voliu esser nummada per igl avegnir ina magistra dilig norden de Sointg Augustin* (C. Mem. 210, 1 : l'abbesse avec le nom de G., laquelle a voulu être nommée pour l'avenir une maîtresse de l'ordre de saint Augustin), *sut quest avat ei igl onn 759 vegnida faitgia quela mervegliusa arca, enten la quala ei vegniu mess en e conservau las sointgas reliquias de Sointg Placi e Sointg Sigisbert, e la quala denter tontas ruinas e berschamens ei entochen ussa sin quest temps adina stada conservada* (202, 10) semblent attester l'existence d'une distinction profonde entre la manière d'exprimer l'action d'entrer dans un état (*venire*) et le fait de se trouver dans un état (*esse*); or de pareils exemples se rencontrent en très grand nombre. Mais les suivants sont plus étonnants : *sin la fin de quest sez onn, suenter la mort de Buchardus ei la administraziun della claustra dal Papa Innocentius, il quart, vegnida surdada en maun ad in Spiritual de Milaun, il qual era Caplon tier Sia Sontgadat, e fuva da Buchardus staus rogans* (206, 27 : sur la fin de cette même année, après la mort de B. l'administration du cloître a été remise par le pape Innocent IV aux mains d'un ecclésiastique de Milan, lequel était chapelain près de sa Sainteté, et avait été sollicité par B.) ou bien *haveva faig u schau ira ora in decret, che tutts ils Christgiauns fussen persequitai* (Barlaam 256, 3 : il avait fait et promulgué un décret que tous les Chrétiens fussent persécutés) etc.

§ 306. A côté de *habeo cantatum*, la PÉNINSULE IBÉRIQUE nous offre *TEXEO CANTATUM*. Bien qu'on puisse observer déjà (330) chez les écrivains latins de l'Espagne les débuts de cette locution, les anciens textes espagnols et portugais attestent pourtant d'ordinaire un emploi prépondérant de *habere*; c'est seulement



peu à peu que *tenere* s'introduit et, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, les deux tournures sont usitées en ESPAGNOL, mais avec cette restriction que l'emploi de *tener* est limité aux verbes à régime, c.-à-d. donc qu'on dit *tengo escrita la carta* et à la rigueur aussi *le tengo escrito sobre esa materia*, pourvu qu'on ait dans la pensée un régime direct; sinon, l'on dira *he escrito* et uniquement *he sido, he venido* etc. Autre est l'usage en PORTUGAIS, où déjà chez Sá de Miranda et Camoëns l'emploi de *haber* est tout à fait rare et où depuis le XVII<sup>e</sup> siècle *ter* est seul usité.

Cf. le travail de A. H. FONTAINE mentionné au § 294.

§ 307. L'ANCIEN ITALIEN DU NORD est seul à connaître FIT CANTATUS au sens du passif latin : cf. *dal corpo tanto fizo abataliadhba ke mai ni di ni noge in pax no fio laxadhba* (Bonv. E 15), *e s'el me smenaven ke fia perzo brusadhba, ni anc per quel no segue k'co debla fi blasmadhba* (H 85), *quando illi fon a quela cità ke Betleem fi anomà* (Besc. 521), *querir trop alte cose... soperbia fi tegnuda* (Pateg 41), *elo corente pesse si fi preso* (Panf. 85) pour traduire *piscis deprehenditur, fi dito* (Cron. imp. 56 a), *se le stao da mi paxuo, pu grevementi fi venzuo* (Rim. gen. 14, 711) etc.

Un grand nombre de passages sont donnés par ASCOLI, Archiv. Glott. III, 270.

§ 308. *Venire* avec le participe se rencontre sporadiquement en ESPAGNOL et en PORTUGAIS, plus souvent en ITALIEN, et avec une abondance toute particulière dans le PARLER DES GRISONS. Dans l'Ouest, c'est à peine si le sens fondamental en a été modifié : cf. en esp. *me arrojó por la ventana un pañuelo, donde venian atados cien reales* (D. Quich. 1, 27), *la malleta venia cerrada con una cadena* (1, 23), *los paños en que venia envuelta mostraban ser de ricos padres nacida* (Nov. ej. 287) et aussi *las manillas de los piés y manos asimismo venian llenas de gruesas perlas* (65), en port. *o frade descen á camara, onde vinha alojado* (G. de Amorim, Am. Patr. 77), *vinha corada* (Eça de Queiroz, Padre Am. 6). Cette combinaison est plus fréquente en italien, et ici l'on doit observer qu'elle exprime volontiers, surtout avec les noms de choses, l'idée accessoire que l'événement est fortuit : cf. *al cavaliere venne veduto un torchio, la cui cera non* (331)

era sei once (Sacch. 69), a Guasparri venne veduto quella cosa alzarsi (Lasca 185, 7), se una rosa ti vien veduta, mela saluta pour traduire cette phrase de Heine : « wenn du eine Rose siehst, sag ich lass sie grüssen », e venneli fatto (Sacch. 125), tengo per certo che il massimo numero dei suoi lettori e lodatori non iscorge ne' poemi suoi più che una bellezza per ogni dieci o venti che a me viene pur fatto di scoprire (Leop. 184). Si donc, comme il résulte des exemples cités, c'est précisément *viene veduto*, *viene fatto* qui sont particulièrement fréquents, il y a pourtant d'autres locutions encore : *gli venne pensato un modo* (Bocc. 3, 4), *le venne sentita una novella* (3, 9), *si venne abbattuto a una storia* (Sacch. 66), *questo favore mi veniva concesso* (Fogazzaro, Fedele 208). Puis sans idée d'événement fortuit : *io vengo rovinato*, *Bulicame viene nominato uno stagno*, *qual sarà il mio coraggio*, *se scampato dal fuoco verrò condotto a morte* (Pellico, V.). Cette tournure est surtout recherchée en ancien vénitien : cf. *uarda ço qe te ven dato* (Caton 308) pour traduire *serva datum*, *per la arte si ven levado lo grande encargo* (Panf. 84) pour traduire *arte levatur bonus*, *lo sol che luse alo mondo e e compagno dela luna vien continuamente vardado dal' altro sol* (Brandan 30 r 2) etc., où l'on voit que l'idée d'événement fortuit fait également défaut. Cet emploi est encore beaucoup plus étendu dans le PARLER DES GRISONS, où *venire* avec le participe est presque la seule façon de rendre le passif latin : *cantor*, *cantaris*, *cantatur* etc. deviennent donc en obw. *veng*, *veinš*, *vein kuntaus*; cf. encore en obw. *quel ei anno 1203 dils religius einheligamein vegnius tschernius ora per lur avat* (C. Mem. 205, 29 : celui-là a en l'an 1203 été choisi par les religieux unanimement pour leur abbé), *sil suenter aber ei quela baselgia dils fideivels pli a pli vegnida enrihida* (211, 32 : mais dans la suite cette église fut enrichie de plus en plus par les fidèles), *ei veng legiu en historias veglias* (Barlaam 256, 1 : on lit dans de vieilles histoires), en eng. *in Dardetz iina bella giufna dalg mel Spert gniva tanteda* (R. Chr. 209 : à Dardetz une belle jeune fille fut tentée par le mauvais Esprit), *per tuolt lg muondt vain ditt* (337), *chi la ratschun et giusticia smantingia ingnaelmaing Chia nun vingia ne surfat ne manchianto* (608) etc. Plus à l'Est, dans le TYROL, la tournure est rare, et c'est au futur qu'elle apparaît encore le

plus souvent; le Frioul ne la connaît pas; cependant on ne peut guère douter de l'existence d'un rapport avec l'ancien vénitien, bien qu'il reste à déterminer avec plus d'exactitude encore comment s'est établi ce rapport.

§ 309. *ANDARE* aussi s'unit au participe en *-t*. En ITALIEN, cette tournure implique ordinairement une idée de nécessité : *far la castellana come andava fatto* (Verga, Nov. 119), *un altro modo diremo da far figure che vadano gettate di bronzo* (Cr.), *il mercurio anderebbe ricevuto in un cappello di terra invetriata* (Cr.). Dans l'ancienne langue, au contraire, elle exprimait simplement une idée de durée : *d'ira e di cruccio fremendo andava disposto di fargli vituperosamente morire* (Bocc., Déc., Cr.), *poi mostra a dito ed onorata andresti Fra le madre latine e fra le spose* (Tasse, Jér. 6, 77). Au contraire, le franç. *s'en aller* fait marque l'achèvement : *la conjuration s'en allait dissipée* (Corneille, Cinna 953 : était en train d'être dissipée), *comme ce rôti s'en allait cuit, arrive un autre homme à cheval, pour dîner dans ce cabaret* (Saint-Sim., L.), *la carême s'en va finie* etc.; en espagnol et en portugais réapparaît comme en ancien italien l'idée de continuité : en esp. *el caballero andaba cansado, la casa va vendida, ir desmayado, perdido*, en port. *eu ando muito enganado* (Diniz, Pup. 72), *muitas vezes na mão que estendia ao pulso ia escondida a esmola* (68), *quem levar a Margarida não vai mais mal servido* (99); cf. aussi *andava mais amarello* (34), tournure très étroitement apparentée, comme on voit, au passif latin et aux constructions examinées au § 308. D'autres verbes de MOUVEMENT s'emploient de même en espagnol, ainsi *traer* : *lo que traía vestido* (D. Quich. 1, 27), *me trae perdido el cuerpo* (Amadis 7 a), *llevar* : *llevamos dicho* (Fray Ger. 1, 3, 3), *seguir* : *nuestras manos seguian unidas aun* (J. Valera, Pep. Jim. 104).

§ 310. L'OUEST notamment présente encore d'autres verbes avec le participe en *-t*, et tout d'abord ceux qui signifient « RESTER » : en esp. *está enamorado, ocupado* pour exprimer un état passager, *lo que quedaba concertado* (D. Quich. 1, 27), *quedó admirado* (ibid.), *aquellas razones que quedan referidas* (22), *quedó vencida* (Trueba, H. Cid 20), *se quedó el cuento* (333)

*imperfecto como la historia lo deja contado* (D. Quich. 1, 27), *finca redes remanida* (Cid 281), *destruye el regno e finca muy robado* (R. P. 518); cf. aussi *coydó ser vencedor et fincó el vencido* (Hita 230), *dejo sentado*, (j'ai établi), *lo que dejó dicho en la primera parte* (ce qu'il a dit dans la première partie), *atándome está las manos Su hermano para que aquí No le deje castigado De este atrevimiento* (Solis ap. C., D.) etc., en port. *esta ocupado* etc., *ficarom causados* (Graal 108), *Jorge III pareceu ficar satisfeito* (G. de Amorim, Am. Patr. 295), *deixamos referidos os acontecimentos* (155) etc.

§ 311. Pour finir il faut citer, en SICILIEN, la copulation de *vuliri* avec le participe : *vuggyu impristatu lu porcu* (Fiabe 6 : je veux le porc en prêt), *vosi chiamatu lu re* (68 : il voulut qu'on appelât le roi), *chi vuliti purtatu* (70 : que voulez-vous qu'on vous porte), *ntra termini vintottu jorna vogghiu fabbricatu di tuttu puntu un palazzu ... e lu vogghiu fattu n facci nmi staju io* (Bibl. 4, 75).

## 2. Constructions avec le Gérondif

§ 312. Lorsqu'il faut appuyer spécialement sur la durée d'une action, un verbe exprimant l'état comme *esse*, *stare* ou le mouvement comme *ire*, *venire* peut être uni à un gérondif ou bien aussi, dans l'ancienne langue, à un participe de durée (§ 15). En ce qui concerne l'emploi respectif de ces deux formes du verbe principal, la première seule est encore en usage aujourd'hui; mais l'ancienne langue, à un *est cantans*, opposait régulièrement un *stat*, *vadit*, *venit cantando*. On peut attribuer cette différence à la signification respective de *cantans* et *cantando* et conséquemment traduire par « il est chantant », mais « il est occupé à chanter, il va ou vient en chantant » : on pourrait donc dire qu'aux verbes à signification déterminée s'attache un complément adverbial et que le verbe-substantif au contraire exige un adjectif; que si l'on voulait invoquer là-contre *c'est bien*, qui se dit comme *cela va bien*, l'objection serait sans valeur, car *c'est bien* représente un lat. *bene est*, qui repose sur une acception plus concrète de *est*. Néanmoins l'explication n'est guère fondée, car elle n'est pas confirmée par les données

historiques. En effet, en latin déjà, *est cantans* était de toute ancienneté très employé, tandis qu'une tournure comme *stat, it, venit cantans* ne se rencontre pas encore à l'époque classique, du moins avec la même valeur qu'en roman. Il en résulte que *est cantans* représente une tournure passée du latin en roman, tandis que les autres locutions nous montrent des créations nouvelles du roman, peut-être déjà du bas-latin. Mais *cantans* n'est pas une forme romane vivante : il a plutôt cédé sa place à *cantando* (p. 21) et c'est par conséquent aussi ce dernier, et non celui-là, qui est employé dans les locutions postérieures.

§ 313. L'emploi de *EST CANTANS* est limité aux anciens textes et semble entièrement inconnu au roumain. On lit donc en a.-ital. *io sono saccente* (B. Lat. 26) et *sono temente, è ferente* et autres locutions semblables chez les plus anciens poètes; la tournure est fréquente dans l'ancienne épopée française, où les exigences de la rime ont évidemment contribué aussi à la répandre : *querés la val mon oncle en Aliscans En mi l'estor u il est combatans; Por Dieu li dites k'il me soit secorans . . . Tant com el poing me puist durer li brans, Vos serai jou vers Sarrasins aidans . . . Paiens nel voit ki n'en soit esmaïans* (Alisch. 199) et ainsi durant toute la période du vieux français et encore chez Marot, S. Gelais, Ronsard et son école, mais cependant on ne la trouve plus chez Montaigne; en prov. *totz lo mons n'era tostempz lauzans* (Appel, C. 58, 15), *eu suy mercyans* (58, 48), *d'aital toza deu amaire fort esser dezirans* (65, 33), *no suy ges acordans* (65, 38); en a.-esp. *mereçientes crades de seer enforcados* (Berceo, S. Mill. 276), *yo desto soy creyente* (Hita 130) etc. Chose remarquable, en ANCIEN ROUMAIN l'on rencontre parfois le gérondif : *jireași ascultându voi* (Cod. Vor. 1, 2 : je vous écouterais), *unde se va fi mărturisindu evglie ačasta* (Math. 26, 13 : où cet Évangile sera annoncé) etc.

§ 314. *STAT CANTANDO* manque au français, qui a d'ailleurs abandonné *stare* relativement tôt, mais on le rencontre souvent dans toutes les autres langues romanes. Il exprime naturellement la DURÉE, mais il s'y joint cette nuance que, pendant l'accomplissement de l'action, quelque chose d'autre arrive ou intervient, ce qui équivaut donc à peu près à la tournure fran-

çaise « il est en train de chanter » : cf. en ital. *stava il cardinale discorrendo con don Abbondio sugli affari della parrocchia* (Manzoni, Pr. Sp. 25), en prov. *estauc cantan*, en esp. *estoy escribiendo, estaba comiendo*, en port. *chegou ao pé dos tenentes Brandão e Oliveira que tendo acabado de jantar, estavam conversando* (G. de Amorim, Am. Patr. 32).

§ 315. Plus étendu encore est l'emploi de IT CANTANDO, qui exprime également la durée : en ital. *sono un povero Islandese che vo fuggendo la Natura; e fuggitala quasi tutto il tempo della mia vita per cento parti della terra, la fuggo adesso per questa* (Leop. 174 : je suis un pauvre Islandais qui vais fuyant la Nature) etc., *fra sognare e fantasticare andrai consumendo la vita* (Leop., V.), en a.-franç. *as eschies e as tables se vunt esbanciant* (Voyage Charlemagne 270), *tiennent lur amis si se vunt deportant* (274), *mult l'ai allet querant* (279), *chevalchet l'emperere, ne se vail atarjant* (282) etc., tournure à son tour très recherchée à cause des besoins de l'assonance et d'ailleurs se rencontrant souvent même après la décadence de l'épopée, notamment au XVI<sup>e</sup> siècle chez les écrivains de la Pléiade, mais abandonnée au XVII<sup>e</sup> siècle, en prov. déjà dans le Boèce *trastota dia va la mort reclaman* (118), en esp. *habia ido cerrando la noche* (Trueba, H. Cid 29), *dejemos de andar buscando aventuras* (D. Quich. 2, 13), *los que esta regla guardan sin andar dudando y vacilando, estan llenos de una grande y profunda humildad* (C. D.), *se va haciendo tarde* (il se fait peu à peu tard), en port. *van sendo horas* (Diniz, Pup. 179), *andava correndo os dois bórdos do navio* (G. de Amorim, Am. Patr. 32) etc.

§ 316. VENIT CANTANDO à son tour est plus rare et ne semble usité qu'en ITALIE et dans l'OUEST : cf. en ital. *lo ciel venir più e più rischiando* (Par. 23, 18), *e più direttamente esaminando vegnendo ogni particolarità* (Bocc., Déc. 3, 9), en esp. avec le sens de « vouloir » : *venirse durmiendo* (vouloir dormir), *venirse cayendo* (vouloir tomber), en port. *vinha servindo como capellão do navio* (G. de Amorim, Am. Patr. 16) et autres locutions semblables.

§ 317. L'ESPAGNOL et le PORTUGAIS possèdent encore d'autres (336) combinaisons exprimant pour la plupart la DURÉE, comme en

a.-esp. *seer* : *seyense consejando* (Cid 122), *vassallos de mio Cid seyen se sonrrisando* (2532), aujourd'hui *seguir* : *siguió hablando* (J. Valera, Com. Mend. 116; cf. en ital. *seguirò dicendo* Lasca 53), *quedar* : *la penitencia que queda haciendo* (D. Quich. 1, 26), en port. *principiar* : *principiou dizendo* (Diniz, Pup. 168), *ficar* : *se ficou armando* (Castello Branco, Paç. Nin. 11), *em pouco tempo ficou sendo esse laço o unico pelo qual ella parecia prenderse ainda ao mundo* (Diniz, Pup. 34), *o gageiro era talvez o unico homem da marinbagem, que não me tinba zanga, agora tambem me fica detestando* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 23), *continuaram cantando* (Diniz, Pup. 73) etc.

### 3. Constructions avec l'Infinitif

§ 318. Dans la combinaison d'un verbe avec un infinitif, celui-ci remplit d'ordinaire à l'origine le rôle de régime : aussi cette particularité soulève-t-elle en toute première ligne la question de savoir quelle est la limite entre les cas où l'on doit considérer la locution comme un verbe personnel composé de deux éléments et ceux où l'on doit y voir un verbe personnel simple avec un verbe comme régime direct. Il est impossible de répondre avec précision à cette question, rien que déjà pour le motif que cette limite n'a aucun caractère de fixité. Certes, il ne peut y avoir un instant de doute sur la façon d'interpréter l'ital. *canterò*, franç. *chanterai* et même l'esp. *ver-lo-he*, uniquement déjà pour la raison que la place des mots y est contraire à celle qu'occupent d'ordinaire par rapport l'un à l'autre le verbe et son régime; mais en revanche il est très difficile d'assigner une place certaine au franç. *il veut chanter*, car pour la forme il ne se distingue d'abord en aucune façon de *il desire chanter*, et pourtant on ne prétendra pas ranger ici cette dernière locution. Avec plus de raison l'on peut établir pour le franç. *il peut*, *il ose*, a.-franz. *sieut chanter* une catégorie à part : en effet, ces verbes ont ceci de commun que non seulement ils ne peuvent pas s'adjoindre comme régime un nom de chose, mais qu'ils exigent toujours un verbe ou bien que, dans les cas où ils sont employés absolument, l'idée d'un verbe est sous-entendue : *il peut*, *il ose* n'est possible que s'il a déjà été question d'un fait qui est ajouté mentalement à l'idée exprimée par « pouvoir,

oser ». Il s'agit donc ici de verbes qui n'ont pas d'existence indépendante, mais qui servent uniquement à rendre la manière dont s'accomplit l'action marquée par d'autres verbes. (337) Or il va de soi que, par suite de déplacements de sens, des verbes originaires attributifs peuvent descendre au rang d'auxiliaires du mode, ce qui détermine une impossibilité de tracer entre eux une délimitation précise. C'est ainsi p. ex. que le verbe « vouloir » appartient aux deux catégories : dans *je veux la paix* il est verbe attributif, tandis que dans *je veux venir* et plus manifestement encore dans le roum. *veni voiû* (§ 322) il est auxiliaire du mode. A *velle*, *posse*, *debere*, *solere* on peut encore adjoindre *ausare*; en effet, dans des patois du moins, il a pris une forme analogue à celle des premiers (II, p. 166); mais en revanche il faut en séparer les verbes qui signifient « devoir », puis *dignari* (daigner) et indistinctement tous les verbes de désir proprement dits. Mais on doit peut-être encore, outre *habere*, prendre en considération *ire* et *facere*. A tous ces verbes l'infinitif se juxtapose simplement, tandis qu'aux autres, et parfois aussi parmi eux *habere* et *debere*, il s'unit au moyen de prépositions, de sorte donc qu'on peut ici distinguer comme plus haut entre juxtaposition et copulation. Pour ce dernier cas, les mêmes questions se représentent naturellement : jusqu'à quel point le verbe personnel conserve-t-il sa valeur attributive, et ici aussi la délimitation est dans une certaine mesure arbitraire.

#### a. Juxtaposition

§ 319. On peut accorder la première place à *cantare habeo*. Déjà au t. II, § 112 nous avons exposé que cette combinaison fut appelée à prendre la place du futur latin sur une grande étendue du domaine linguistique roman, et de fait les débuts de ce phénomène apparaissent déjà au iv<sup>e</sup> siècle. Parmi les différentes formes de *habere*, celles de l'indicatif entrent seules en ligne de compte : le présent se retrouve partout; des deux prétérits, la France et la péninsule ibérique ont adopté *habebam* et l'Italie *habui*, bien que celle-ci connaisse aussi une flexion mélangée, sur laquelle nous avons donné au t. II, § 322 les indications indispensables. Mais, tandis que dès les tout



premiers textes dans l'italien *canterà* et le français *il chantera* le verbe attributif et l'auxiliaire du mode se sont fusionnés en une forme fixe, qu'on peut au fond placer sur un même rang avec *cantava* et *chantait*, il a été loisible à l'espagnol jusque vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle et il l'est encore actuellement au portugais d'en séparer les deux éléments au moyen d'un pronom-régime : en esp. *veer-lo-ha*, port. *vel-o-ha*, et même l'ancien provençal présente des cas analogues : *dir vos ai un pauc* (B., C. 190, 39). Cela suffirait à montrer que dans ces langues *cantarà* ne constitue pas encore une unité; mais on le voit encore plus clairement quand on considère que l'ancien espagnol et le portugais peuvent dire *ha cantar*, phénomène qui (nous l'avons montré plus en détail au t. II, p. 152) peut aussi s'observer notamment dans les anciens textes du Nord de l'Italie. Sur la place respective des deux membres, voy. Chap. VI. Une autre question à examiner ici, mais dont la solution est difficile, c'est celle de savoir si, dans ces régions qui ne connaissent pas la combinaison de *habere* avec l'infinitif, on est en présence d'un état de choses primitif ou secondaire. Cette question n'intéresse que le Sud de l'Italie. Un fait qui plaide peut être en faveur de la seconde hypothèse, c'est que le futur du passé (conditionnel) est connu dans des parlers comme p. ex. ceux de Campobasso, Lanciano, Gessopalena, Teramo et qu'à Lanciano p. ex. la 3<sup>e</sup> p. sing. du futur du présent (f. simple) aussi revêt une forme où l'on pourrait difficilement voir un emprunt, à savoir une forme avec *rr* : *kantarró*. De plus, Teramo connaît une deuxième et une troisième pers. sing. et plur.; il évite seulement la première, ce qui nous ramènerait encore à penser plutôt que *cantare habeo* s'est perdu, vraisemblablement parce que les autres personnes disposaient d'une variété de sens plus étendue que la première.

(338)

§ 320. En ce qui concerne la SIGNIFICATION DU FUTUR DU PRÉSENT il n'y a que peu d'observations à faire. Tout d'abord il désigne une action ou un état encore à venir; parfois cependant il peut également s'employer à propos d'un événement qui est au fond actuel, à savoir lorsqu'on veut éviter d'être trop précis dans l'expression de sa pensée; il est donc usité notamment dans

un ordre atténué ou dans une interrogation respectueuse : cf. en ital. *li suoi risponsi serberrete et aviserete la corte sua* (Nov. 5), *va mettilo nella cassa mia e domattina il porterai alla Lapa* (Sacch. 83), *mentre che ella bada a irsene al letto, voi entrerete que e aspetterete la* (Lasca 197), *prenderai quel cuor di cinghiare e fa che tu ne facci una vivandetta* (Bocc., Déc. 4. 9), en a.-franç. *traïson vers nelui ne ferez Ne orfelin son fié ne li toldrez* (Cour. Louis 66), *beaus chevaliers direz me vos Qui vos estes* (Mér. 4842), en esp. *nunca quieras ser juez de los otros nin judgarás* (Enx. 485, 11) etc. Mais il se peut aussi que le futur exprime un fait dont on n'est pas entièrement sûr, un fait dont l'exactitude ne se manifestera complètement qu'à la suite d'informations ultérieures : en ital. *avrà venti anni; s'accomodi, sarà fatigato*, en franç. *il aura vingt ans; asseyez-vous, vous serez fatigué*, en esp. *esto es, señores, lo que sabré deciros de lo que me habeis preguntado* (D. Quich. 1, 23). En portugais, tel est de loin l'emploi le plus répandu de cette forme. En VIEUX FRANÇAIS et en PROVENÇAL, le futur destiné à formuler une affirmation avec réserve est usité notamment aussi lorsqu'on rapporte une action accomplie non pas simplement comme accomplie, mais qu'on porte sur le degré de réalisation où elle se trouve un jugement personnel dont on attend pour ainsi dire de l'avenir une nouvelle confirmation : cf. en a.-franç. *Kalles a grant vertu, Mult Parai hui el premier chief veu* (Og. Dan. 848), *crien, ne vos en anuit, tant vos avrai penés* (Alix. 276, 10), en prov. *or sai veramen Que es complit so que desirat Aurai tant e cobezeiat* (Jaufr. 171 b). Naturellement on recourt également au futur quand il s'agit d'événements qui par eux-mêmes appartiennent au passé, mais qui se trouvent au futur par rapport à d'autres qui, tout en se rapportant de même au passé, ont revêtu la forme du présent : en franç. *le combat cesse d'un commun accord et la paix est conclue : les deux peuples ne formeront qu'un seul, le deux rois se partageront le commandement*; on s'en sert également quand il s'agit d'événements qui sont aussi passés, mais qu'on envisage comme devant se réaliser de la même manière : en franç. *Laya, celui qui aura le courage, trois ans plus tard, de faire jouer l'Ami des lois, Laya se préoccupe du sort des comédiens*. On emploie plus rarement, et au fond à tort, le futur

quand les événements antérieurs sont racontés sous la forme propre au passé : *y avait-il alors une patrie italienne? Deux cent cinquante ans plus tard elle n'existera plus.* — Un dernier phénomène à signaler, c'est le très fréquent usage qu'on fait, surtout dans les premiers temps, de \*volere habeo au sens de \*voleo : en ital. *quando da me vorrete sapere più il chiaro, io vel dirò altra volta* (Sacch. 121), en a.-franç. *l'amor nest en l'esgarder Et por ce s'en voudra garder* (Mér. 1213), *en nom de dieu . . . Vorrà a rimoiier entendre* (Cléom. 1), en prov. *sener per benvenguda volrai que vos mi des un do* (Flam. 2630), en esp. *si querras ir* (Amadis 12 a) etc.

Cf. A. TOBLER, Beitr. I, 207-212; II, 124-128 et pour l'a.-franç. (340)  
*venir voudra* E. WEBER, dans la dissertation (pp. 24-27) signalée  
 au § 326.

§ 321. Les divers sens du FUTUR DU PASSÉ donnent également lieu à des observations. A l'origine, il est avec le futur du présent exactement dans le même rapport que tout prétérît avec chaque présent; à *nox venit, homines dormire habent* correspond *nox veniebat, homines dormire habebant* ou *nox venit, homines dormire habuerunt* : cf. en lat. *mergere mox habuit* (sujet *naufragium*) *cunctos rapiente periculo* (Ven. Fort. 6, 8, 27), et il en est encore absolument de même aujourd'hui en ital. *moriva l'agosto, finivano le lezioni. Tutte le fanciulle, dopo le vacanze di settembre e ottobre, sarebbero rientrate pel San Carlo* (Serao, Fantasia 38), en a.-franç. *purpensa sei cument la cité salvercit, Hasteins l'aveit destruite e Rou la destruireit* (Rou 2, 411), en franç. mod. *elle aimait, elle aimait de toute son âme. Où la mènerait cette passion?* (Desnoiresterres ap. Tobler II, 127), *Il faisait très chaud, une poussière fine montait du plancher, on étoufferait* (Zola, Œuvre 152), en esp. *Contro esto se rebelaba el orgullo de D. Luis con titánica pujanza. Que se diria de él y sobre todo qué pensaria él de sí mismo* (J. Valera, Pep. Jim. 160), en port. *a noticia não podia ser indifferente a Jorge. A boa solução d'esta demanda facilitaria os seus projetos economicos* (Diniz, Casa mour. 2, 105) etc. Quant à la manière dont le futur du présent et celui de l'imparfait se comportent ici l'un par rapport à l'autre, on le voit p. ex. dans Rou III, 10473 sqq. : *Tant ont dit e tant ont preié*

*Et tant ont al duc conseillié Que chascuns se met en l'esgart Des barons de chascune part. Par lor conseil s'acorderont E en lor esgart se metront . . . Establi fu par covenant . . . Altresi li dus li fereit,* où l'on voit que *feroit* se trouve avec *fu* dans le même rapport que *s'acorderont* avec *se met en l'esgart*. Que *feroit* ait une valeur impérative, le fait est ici d'importance secondaire, puisqu'aussi bien cette valeur se trouve souvent contenue dans le futur (p. 352). Nous avons donc en ce cas un parallélisme complet avec le futur du présent; mais l'ESPAGNOL et le PORTUGAIS seuls nous offrent un second parallélisme avec cet *il sera fatigué* qui a été discuté p. 352 : on dit en esp. *tres cuartos de legua hebrían andado, cuando descubrieron á Don Quijote* (D. Quich. 1, 29), en port. *bateram devagar dez horas. Que faria ella áquella hora, pensava* (Eça de Queiroz, Cr. A. 171). Or, par suite d'un singulier déplacement de sens, on trouve le futur du passé également avec cette valeur alors qu'il n'est pas précédé d'un prétérit : en esp. *pues quién el hombre seria? El mismo diablo habrá sido* (Calderon, Mag. Prod. 3, 390), en port. *parce me que alguma coisa conseguiria* (Diniz, Casa mour. 2, 114 : que j'obtiendrais quelque chose), tournure qui exprime donc tout simplement l'indétermination, l'incertitude, et où l'on constate cette tendance observée aussi p. 128 à substituer le prétérit au présent lorsqu'on ne veut pas mettre trop en évidence son opinion personnelle. A côté de cet emploi qui paraît limité à l'Ouest, on en remarque un autre, propre à tout le domaine et qui lui est assez étroitement apparenté pour le sens. Le futur du passé prend en effet la place du présent quand on rapporte une chose avec circonspection, quand on l'affirme avec réserve : en ital. *avrebbe vissuto fin' ad un' età avanzata*, en franç. *il pourrait avoir raison; est-ce qu'il serait malade?*, en esp. *podría haber razón; sería enfermo?*, en port. *podria haver razão; seria enfermo?* Le point de départ de cet emploi se trouve dans les propositions conditionnelles : « Si ce qu'on assure était vrai, il aurait vécu jusqu'à un âge avancé. » Seulement il va de soi qu'on n'a plus présente à l'esprit une pareille phrase : le futur du passé est usité dans la proposition indépendante même comme il l'était à l'origine uniquement dans la phrase. Quelques types jouissent d'une vogue particulière

comme formes de politesse : en ital. *vorrei*, franç. *je voudrais* ou bien en franç. *je ne saurais vous répondre* et autres semblables.

Cf. A. TOBLER, Beitr. II, 127-137, où les exemples espagnols et portugais cités en dernier lieu sont interprétés différemment; H. SCHUCHARDT, Littbl. 1891, 124-127; O. BURGATZKY, *Das Imperfekt und das Plusquamperfekt des Futurs im Altfranzösischen*, 1886.

§ 322. VOLO CANTARE (je veux chanter) ne donne lieu en général à aucune observation. Dans la péninsule ibérique et en Sardaigne, *velle* a dès l'époque préhistorique cédé la place à *quære* : en esp. *quiero*, port. *quero*, logoud. *kerro* (mais en campid. *bozu*, sass. *bolu*); cf. aussi en a.-franç. *ja mes ne quier dire mon non* (Mér. 4844). Mais, un fait important, c'est que dans différents domaines *volo cantare* a pris le SENS DU FUTUR; avant tout, on le trouve en roumain, comme on l'a déjà dit II, § 112, mais ensuite aussi dans l'ancien sursilvain et dans certains patois italiens et français : cf. en obw. *vi jau vardar* (Barlaam 259, 28 : je verrai), *jau vi vignir* (261, 39 : je viendrai) etc., en abruzz. *vo vedé se tte le po da* (je verrai si je te les puis donner) et autr. expressions sembl. En ce qui concerne le ROUMAIN, voici à peu près les remarques qu'il y aurait encore à faire. Le futur du présent y offre en somme les mêmes emplois caractéristiques que le type issu de *habere* dans les autres langues (§ 320); il sert donc à exprimer un ordre : *te rog să străngi pe toți boerii . . . și apoi vei porunci să-mă taie capul* (Basmé, 117, 19 : je te prie que tu convoques tous les grands et après tu ordonneras qu'on me coupe la tête), puis à rendre un présent indéterminé, surtout avec le verbe *fi* : *așa va fi n-a fi așa* (cela sera, cela ne sera pas). De plus, on rencontre aussi la locution composée *va vrea* ou *va vorî* (il veut) au lieu du simple *va* : cf. *adecă corabiia cătă fiind și de jute bintu o adăpostim întorcându-se cu mică crâmiță cum va vrea să o pörnenscă dereptăz-o* (Gaster I, 9\*, 27) pour traduire 3, 4 de la lettre de S. Jacques, *cine va vrea să știe ce feal de oameni au fost* (78, 22 : qui voudra savoir quelle sorte d'hommes ce fut), *dacă vei voi să mă ascultî pină în sfârșit vei afla că solia mea are să-ți aducă veselie* (Basmé, 288, 17 : si tu veux m'écouter jusqu'à la fin, tu trouveras que mon ordre peut te porter bonheur).

§ 323. Au FUTUR DU PASSÉ des autres langues (§ 321) correspond ici *volbam*, qui en macédonien se comporte exactement comme le présent (v. II, p. 152). Dans les autres dialectes, la forme complète ne se rencontre plus qu'isolément à la 3<sup>e</sup> p. sing. dans *vrę*, à la 3<sup>e</sup> plur. dans *vrer* conservés dans le Banat; plus souvent le *v-* a disparu sans laisser de traces, de sorte qu'on est en présence des paradigmes suivants :

	roum.	ban.	istr.
	-reași	-ręș	-ręș
	-reai	-ręi	-ręi
	-rcare	-rę	-rę
(343)	roum.	ban.	istr.
	-ream	-ręm	-ręn
	-reași	-ręts	-ręts
	-rcarü	-rę	-rę

Quant à expliquer le *-și* qui se montre partout à la première personne du singulier et le *-re* qui est propre au valaque à la troisième, on peut provisoirement réserver cette question. Mais, un fait surprenant et en contradiction apparente avec cette explication, c'est la présence dans les plus anciens textes déjà, en même temps que *cintareashi*, *cintareai*, *cintareare* etc., de *aș cîntá*, *ai cîntá*, *are cîntá*. Or, comme (bien que rarement, il est vrai) la forme plus développée de l'infinitif est attestée aussi par des exemples (cf. *ară putcare*, Cod. Vor. 28, 4), on pourra expliquer cette décomposition erronée en l'attribuant à une époque où *cîntare* et *cîntá* existaient encore à côté l'un de l'autre, de sorte donc qu'à côté d'une forme *aș cîntare* avec l'inf. *cîntare* il a pu facilement s'en produire une autre *aș cîntá* correspondant à l'inf. *cîntá*. En ce qui concerne la signification, elle est absolument identique à celle du futur du passé des autres langues (p. 351); on trouve notamment ici aussi *vreareashi* (je voudrais).

La bonne explication de cette forme a été donnée par G. WEIGAND, voy. Rum. Jahrb. 3, 139-161. Ainsi tombe naturellement ce qui a été dit à ce propos au t. II, § 114, bien que cependant certains détails, p. ex. l'ę de la première personne du singulier, attendent encore une interprétation plus sûre.

§ 324. *Ire* AVEC L'INFINITIF acquiert une valeur inchoative : il indique l'introduction, le commencement d'une action. Cette tournure est commune au français, au provençal, à l'espagnol et au portugais; il faut ajouter que sa fréquence augmente à mesure qu'on s'avance vers l'Ouest. Dans les exemples français les plus anciens, *aller* conserve encore assez bien sa valeur concrète et matérielle : *ensemble en vont li dui pedre parler* (Alexis 9), *filz quer l'en vai colchier* (II) etc. et peut-être également encore *tut par seit fel qui ne s'vait envair* (Rol. 2062); mais cet emploi prend une extension toujours plus considérable, accompagnée d'un affaiblissement du sens, d'où il résulte qu'en français moderne on trouve la tournure avec la valeur du futur : *il va mourir, tu vas être prisonnier, tu demandais ce que j'allais faire* etc. En provençal, *anar* avec l'infinitif est souvent presque l'équivalent du verbe simple : *pueis lo proxom teulier va dir* (B., C. 386, 25), *e l maistre de la tencharia anet dir a sa companhia* (Appel, C. 9, 16), *s'en van anar* (25), *l'escola vai li sonar e pueis el li vai demandar* (53) et de même dans beaucoup de textes plus récents. Le CATALAN pousse encore plus loin cet emploi. D'assez bonne heure déjà on lit *e comensaren a cavar E tantost van l'aver trobar* (Sept Sages 2193), où son équivalence avec *comensaren* montre que le présent de *anar* avec l'infinitif a assumé le rôle d'un prétérit historique. Ici aussi l'on doit probablement prendre comme point de départ la signification inchoative; mais, tandis qu'en français celle-ci se développe dans le sens du futur et que par conséquent ce qui n'est pas terminé est regardé comme n'existant encore en aucune façon, au contraire en catalan une action dont on met le début particulièrement en relief, est représentée par celui qui parle comme postérieure au moment où il le fait. Quant à la modification de forme déterminée par ce changement de fonction, il en a été question au t. II, p. 295. En ESPAGNOL, *andar* n'est usité que dans de rares locutions : *andar buscar* (correspondant au franç. *aller chercher*), *ir morir* et quelques autres; mais il reparait avec une fréquence extraordinaire en PORTUGAIS, où il a tout d'abord le sens inchoatif : *o vento entrava em correntes impetuosas pelo tubo da chaminé, indo inteiriçar os membros regelados da desditosa creança* (Diniz, Pup. 34), puis il a sou-

vent presque la valeur d'un futur : *a não ser a ti, a quem queres que eu vá dar toda esta amizade* (86), *vou ter um commando e dentro em pouco serei almirante* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 33) ou bien ici encore avec un affaiblissement de sens un peu différent *não vás agora ralhar com a Margarida* (Diniz, Pup. 78 : ne va pas à cette heure te fâcher avec la M.), *se vierz aqui D. Pablo, diga-lhe que vá panar um bocado de noite commigo* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 254).

§ 325. Les trois VERBES AUXILIAIRES DU MODE *posse, velle, debere* appellent encore une observation par rapport à leur forme et à leur signification. En ce qui concerne la première, nous avons déjà observé p. 332 que l'union de ces verbes avec l'infinitif peut être tellement étroite que, dans les temps composés, c'est ce dernier qui détermine le choix de l'auxiliaire et qu'ainsi l'on peut dire en ital. *ho voluto cantare*, mais aussi *sono voluto venire*. Voici un second cas : s'agit-il de présenter comme accomplie au moment présent l'idée de vouloir, de devoir, (345) de pouvoir, la tournure correcte serait (et c'est aussi la tournure habituelle) *\*habeo volutum*; pas n'est besoin d'en donner des exemples. Mais en même temps l'on dit aussi *\*volo habere cantatum*, c.-à-d. que la notion de volonté etc. s'est tellement affaiblie que l'action exprimée par le verbe principal apparaît comme accomplie : cf. en eng. *scodlün hum da bain s dess hauair truppagio* (R. Chr. 134 ; tout homme de bien aurait dû avoir honte, mot à mot : devrait avoir eu honte), en ital. *volendo esser andati a trovare modo d'averne, si convenia al bujo passar Rubicone* (Sacch. 210), en a.-franç. *Tolue ne li vorrois avoir s'on-nour* (Cléom. 3883), *la raison Vous en dirai et l'ochoison Comment ce puet estre avenu* (12907), *je serai chevaleresse Se de ceens puis estre issue* (Mir. N. D. 7, 399) et encore chez Commynes *de là tira le roy vers S. Germain . . . avec tout ce qu'il pouvoit avoir finé de gens* (7, 16), en a.-esp. *oviera Alexandro deste logo oido, yo lo querie aver de su grado veido* (Alex. 1127), *nunqua cueidó seer en tal porfazo caido* (Berceo, S. Mill. 270), en port. *deviamos ter ido* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 162), *muitos navios que podiam ter acompanhado a esquadra para o Rio, deixaram-se ficar no Tejo* (153) etc. — Un troisième cas nous présente



à l'inverse en français moderne une étroite liaison entre *devoir*, *pouvoir* et l'infinitif qui en dépend : c'est ainsi p. ex. qu'au lieu de *il doit être venu, il peut l'avoir oublié*, on y dit *il a dû venir, il a pu l'oublier*. La première tournure est la plus exacte au point de vue logique et sans aucun doute aussi la plus ancienne en date, mais cependant la seconde est la plus naturelle à concevoir : celui qui parle s'attache surtout à exprimer l'état qui résulte de l'action, et ce n'est qu'après coup ou subsidiairement qu'il veut faire observer que l'existence réelle de cette action est purement vraisemblable ou possible.

Sur *il a dû venir* au sens de « il doit être venu », cf. A. TOBLER, *Beitr.* II, 32-39 et H. SCHUCHARDT, *Ljtbl.* 1891, 126; sur *je veux avoir chanté*, cf. TH. ENGWER p. 11 et p. 20 de son travail signalé à propos du § 300 et où il prouve notamment que cette tournure a disparu de la langue écrite avec le XVI<sup>e</sup> siècle, mais s'est maintenue jusqu'à nos jours dans la langue populaire.

§ 326. En ce qui concerne le sens des verbes auxiliaires du mode, la syntaxe n'a que peu de chose à signaler, la plupart des observations étant du ressort du dictionnaire. Tel est le cas p. ex. quand on emploie *debere* pour exprimer un événement qui selon toute vraisemblance s'est accompli, mais que cependant on ne connaît pas avec une certitude suffisante pour le poser tout simplement en fait, comme dans le franç. *on a dû la tuer* (tous les indices tendent à prouver qu'elle a été tuée), ou bien quand *posse* laisse supposer qu'un événement peut s'accomplir, peut se présenter de telle ou telle façon : *il peut arriver demain, ce garçon peut avoir dix ans* (cf. en a.-franç. *XI. milie chevalier poent estre Rol.* 3063) etc. — C'est plutôt ici le lieu de dire qu'en VIEUX FRANÇAIS surtout *voloir* accompagné d'une négation dépouille souvent presque toute signification : *jusc'au palais Hugon n'i vorrent arrester* (Rom. Past. I, 58, 78), *jusqu'à Cortrai ne se vorrent targier* (Mitt. 39, 7); cf. aussi sans négation *il se voloit molt pener De s'anor et de son servise* (R. Charr. 3568). Dans ces cas, *voloir* indique un état : c'est la volonté de quelqu'un qu'un événement se réalise grâce à lui; de là vient que *voloir* avec l'infinitif peut exprimer directement ce qui s'est réellement passé. Mais, un phénomène plus important et tout particulièrement propre à la syntaxe,

c'est l'emploi de *debere* au sens du futur. Déjà au t. II, p. 153 nous avons exposé que le sarde rend le lat. *cantabo* par *depo kantare*. Mais dans d'autres domaines aussi l'on trouve les débuts de cette tournure : cf. en ital. *Padre, da che tu mi lavi Di quel peccato ove mo cader deggio, Lunga promessa con l'attender corto Ti farà trionfar nell' alto seggio* (Enf. 27, 108), *maravigliosa cosa è ad udire quello che io debbo dire* (Bocc., Déc. 1, 67), en a.-franç. *nostre avoir ja departi ont Et si nous doivent au souper A càscun la tieste coper* (Rich. 3350), *ne cuidoit pas que a nul jor Deüst an cest vergier antrer Vassans qui me poïst outrer* (Érec 6092), où *deüst antrer* remplace le futur passé du subjonctif qui n'existe pas, en franç. mod. *soyez sûr que je me les rappellerai tant que je dois vivre* et particulièrement souvent avec l'imparfait : *déjà ma jeune amie avait disposé de ma journée : elle devait me faire voir la fameuse « côte sauvage », puis nous irions visiter le Fort* (Rev. pol. litt. 1887, 397), *homme d'esprit, beau diseur, écrivain élégant, il avait promis, il se promettait et il devait promettre toute sa vie de faire un livre sur les droits de son chapitre* (Sand, Consuelo 77) et naturellement *j'ignorais que vous düssiez venir*, en prov. *si tu as bon dreg, cant o aurei proat, cobraras ton castel aisi co l'as lhiurat, e si la santa gleiza te recep per dampnat, tu deus trobar mercé, si Deus l'a espirat* (Appel, C. 7, 180); la tournure est plus rare à l'Ouest : en port. *as medidas que por ventura devian regenerar a su casa* (Diniz, Casa mour. 2, 141).

(347)

Cf. E. WEBER, *Über den Gebrauch von DEVOIR, LAISSIER, POOIR, SAVOIR, SOLOIR, VOLOIR im Altfranzösischen*, Diss. Berlin 1879; pour *il DEVOIT venir*, cf. A. TOBLER, *Beitr. I*, 132-135.

§ 327. Pour finir il reste à signaler *facere cantare* au sens du simple *cantare*, périphrase qui n'est pas rare en VIEUX FRANÇAIS : cf. *devers senestre cola li brans d'acier, Tout son escu li fait jus reoignier* (R. Cambr. 2922), *ne soi quant me rendras chen que l'ai fet prester* (Gaufr. 106), *si soëf porte le danzel com fait li lox porter l'aigniel* (Fl. Bl. 222), *je vei dous chevaliers, si sunt dous chiens od els mener* (M. France, Fables 61, 23) etc. Dans quelle mesure ce phénomène se rencontre-t-il ailleurs? C'est une recherche qu'il reste encore à faire; il est étonnant que le VÉNITIEN MODERNE, qui possède un emploi analogue de

*fare*, le présente uniquement avec les verbes accompagnés d'une négation : il dit donc *el kanta*, mais *no el fa kanta* etc.

Pour l'a.-franç., cf. A. TOBLER, Beitr. I, 19-22.

#### b. Copulation

§ 328. *Habere ad* est commun à toutes les langues romanes : ce doit donc être une création préromane. *Habeo ad dicere* (j'ai à dire) a d'abord pour objet d'indiquer le but, mais ensuite il se rapproche très fort du sens plus général du futur et même, comme on l'a déjà dit au t. II, p. 152, cette tournure devient tout simplement l'équivalent du futur en roumain, en sarde et ailleurs : cf. en a.-roum. *cu auzulu auziți și nu aveți a înțeleage și văzându prăviți și nu aveți a vedea* (Cod. Vor. 104, 4 : avec l'ouïe vous entendez et vous ne comprendrez pas, et voyant vous apercevez et vous ne verrez pas), *a veni amu are fiul omenescu* (Math. 16, 17 : maintenant viendra le fils de l'homme), *are a chinui* (17, 12 : il souffrira) etc. Cependant il faut observer qu'à côté de la forme périphrastique ordinaire du futur avec *voiï* (p. 355), celle-là dans les traductions correspond le plus souvent au slave *imami* avec l'infinitif et que par conséquent elle doit être une imitation servile d'un modèle étranger. (348)

Dans les autres langues, le sens fondamental se déplace et tend à exprimer une nécessité subjective ou objective : cf. en ital. *che diavol n'hai tu a pigliarti si gran cura* (Arioste, Cass. 1, 2), *mandò loro un dolce sogno, dal quale ancora hanno a svegliare* (Leop. 165), *credere di avere a godere o di aver goduto* (171), *la felicità debbe in effetto esser piacere, da qualunque cosa ella abbia a procedere* (171) etc., souvent presque avec la valeur du futur : *crediamo noi che quelli che verranno abbiano a essere migliori dei presenti* (Leop., V.), en a.-franç. *ça ne sai je qu'a feire aiiez* (Érec 211), *tant con je aie a vivre* (3751), *a dire vos ai encor qu'il a an cest vergier un cor* (6141) etc. et de même encore aujourd'hui, en prov. *sembla · us ni · us par quez aia · n merce a cridar* (Appel, C. 22, 62), *qu'ieu m'en agues a tornar* (100, 168) etc., en esp. *que las limosnas aya sin grado á pedir* (Appoll. 132), *ovo de la horrura la dueña á porgar* (312), souvent presque au sens du futur : *habré algunas burlas aqui á enxerir* (Hita 35),

*fijo, se de bona ventura ovierdes de seer, O si en este sieglo algo as a valer, En muchas grandes coytas te avras a veer Et seso e esforcio te será mucho mester* (Alex. 67), en a.-port. *nunca pudi o coraçom forçar Que vos gram bem nom ouuess'a querer* (Denis 630), *aver sempr'a mort a desejar* (1387), *avia-lb'as o dem'a levar* (2781). En même temps, dans les deux langues de l'Ouest, *de* est usité dès l'origine (§ 329) et déjà au xv<sup>e</sup> siècle il l'a emporté sur *a*.

(349) § 329. A côté de *habere a* indiquant la NÉCESSITÉ se trouve avec le même sens *habere de*. En roumain, *am de scrie* à côté de la forme habituelle *am de scris* est surprenant et n'est peut-être pas tout à fait normal; l'italien présente *da* : *abbiamo da morire, lei m'ha da scusare* et autr. locutions sembl. Le français ne possède pas de tournure correspondante, mais L'ESPAGNOL et le PORTUGAIS n'en ont actuellement pas d'autre : en esp. *se ha de saber, le habia de entregar, tengo de escribir* et déjà en a.-esp. *ovo de passar* (Alex. 1131), *por su buena ventura quisol Dios prestar, Ovo en un madero chico las manos a echar, Lazdrado e mesquino de vestir e calçar A tierra de Pentapolin ovo de arribar* (Appoll. 112), *por muchas de maneras ovieron de pasar, Que quier que les abenga an lo de endurar* (135), puis plutôt avec l'idée de possibilité : *maestro albriga te tengo de demandar* (320) et en esp. mod. presque avec la valeur du futur : *se que V. está firme como un roble, por lo cual me prometo que ha de dar conmigo largos paseos á caballo y á pié y ha de acompañarme á caçar perdices, . . . A pesar de nuestra edad hemos de emplearnos todavía en algunas cosas harto infantiles* (J. Valera, Com. Mend. 31). En PORTUGAIS, cette tournure est encore plus fréquente et adopte encore davantage le sens du futur : cf. *agora onve door que nunca ha de aver fim* (Aleixo 8, 23), *este anno que ha de vir* (Rom. XI, 377), *eu vou fallar o boticario e hei de resolvel-o a esperar* (Diniz, Pup. 65), *em quanto João Semana fosse vivo, ninguem havia de poder fazer-lhe sombra* (96), *quem ha de dizer que é este o menino, a quem eu dava biscoutos* (96), *nunca nos ha de faltar quem nos governe* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 74), *será por isso, talvez . . . Pois porquê ha de ser* (73) etc. Nous avons montré au t. II, p. 306, comment ensuite certains dialectes avaient tiré de *he de* etc. une toute nouvelle flexion. Au surplus, l'idée de nécessité n'est pas non plus absente

actuellement dans cette locution : cf. *não me diras tu, Guida, o que hei de fazer a te vér rir* (Diniz, Pup. 43) etc. En PORTUGAIS, *ter* se construit absolument de la même manière, ce qui ne peut pas surprendre quand on considère l'empiètement de ce verbe sur le domaine de *haver*, comme on a pu l'observer aussi p. 343 : cf. *tens de me ouvir* (Diniz, Pup. 61), *o peor é ter agora de sabir* (94) etc. Un fait plus remarquable, c'est qu'en ESPAGNOL et en PORTUGAIS *debere* se construit d'après le *habere* qui a presque le même sens et que par conséquent, à côté de l'esp. *deber venir*, port. *dever vir*, on dit aussi en esp. *deber de venir*, en port. *dever de vir*, en a.-port. aussi *deve a poer culpa* (Graal 99), *e porem nom dev'eu a lazerar, senbor, nem devo poren d a morrer* (Denis 632) etc. Les grammairiens espagnols font entre *debe venir* et *debe de venir* cette différence que le premier marque une obligation, le second au contraire la vraisemblance.

§ 330. STARE et ESSERE PER indiquent une action sur le point de s'accomplir : cf. en ital. *pioveggina e par che sia per piovere più forte* (Sacch. 28), *è per entrare* (Arioste, Supp. 1, 3), *di che colore sia il nuvolo quando sta per nevicare* (Verga, Vita Campi 27), *fu per venirsi meno* (Lasca 56), *dalla qual cosa quanti e quali incomodi sieno per nascere* (Leop. 127), *stai per opporti* (Arioste, Cass. 4, 1), *stava per morire* (Lasca 37) etc. (350)  
C'est dans un sens un peu différent que la locution se trouve employée par Sacchetti lorsqu'il dit *non era per muoversi* (il ne pouvait pas se mouvoir), *e colui cheto com'olio e lascia dire Lapaccio quantunche vuole, chè non era ne per rispondere ne per tornar nel letto* (Nov. 48), *fossi per esser vilipeso* (Leop. 148). Faut-il voir un italianisme ou non dans la tournure correspondante de l'obw. *provident ch'ils Hunners fussen per rumper en la tiarra* (C. Mem. 200, 28 : prévoyant que les Huns allaient faire irruption dans le pays)? La question demande à être examinée encore de plus près. En FRANÇAIS, *être pour* n'est plus en usage; l'ancien français lui-même le connaît à peine, mais au XVI<sup>e</sup> siècle il est employé, notamment par Ronsard et son école, vraisemblablement par imitation de l'italien. Dans les langues de l'Ouest, en revanche, on rencontre de nouveau *estar por*, *para* avec un emploi tout aussi étendu qu'en italien : en esp. *estoy por hacer*, *estaba para venir*, en port. *estou por fazer*, *estaba para dezir* etc.

§ 331. Pour finir, il reste encore à signaler quelques groupements moins importants. Les verbes qui signifient « être » et les verbes de MOUVEMENT se joignent à l'INFINITIF avec *ad* pour indiquer la continuité d'une action ou exprimer une opinion subjective sur l'accomplissement d'une action : en ital. *io mi credo che le suore sieno tutte a dormire* (Bocc., Déc. 3, 1), *Poste era a sedere sur una piccola panca* (Manzoni, Pr. Sp. 14), *la giovane lo sta a mirare e niente dice* (Serc. 344), *non stette a dire* (Lasca 53) et même *altre anime stanno a sedere, altre stanno erte* (Enf. 34, 13), *andare a trovare* (aller trouver), *noi anderemo quivi ad aspettarvi* (Arioste, Cass. 3, 1), *voi vi andate a mutare* (Lasca 144, 23), *la conversazione venne a cadere sui libri* (V.) etc., en franç. *les bergers de la contrée étoient longtemps à se regarder* (Rab. 1, 25), *cet enfant est toujours à demander, les deux armées ont été longtemps à se regarder, si ce secret venait à être découvert*, en esp. *estoy á ver, fué á buscar, las seís van á dar, venir á ser cruel*, en port. *está-me a lembrar* (Diniz, Pup. 103), *estava Margarida á ler quando Clara foi ter com ella* (45), *Daniel ia a replicar* (103, D. allait répliquer), *vamos a ver o que tu querias* (42), *ia a sentarse* (91), *meu grande desejo é vir a ser regedor cá na aldeia* (97). Une tournure spéciale au français est *venir de* : *il vient d'arriver*. Pour finir, une remarque encore, à savoir que dans les ABRUZZES *tenere ad* a complètement éliminé le verbe simple : *yi teng a ffa* (je fais), *te a mnengue* (il neige), *yi me tene a vvestí* (je me vêtis) etc.

## II. Le Sujet

§ 332. Quand l'auteur de l'action est celui qui parle ou celui à qui l'on parle, en latin on n'a généralement pas l'habitude de le désigner par un terme spécial : *canto* (je chante), *cantas* (tu chantes); et même quand il est à la troisième personne, le simple verbe suffit lorsque toutefois il ne peut pas exister de doute sur le sujet. Mais, quand l'auteur est un être qui n'a pas encore été nommé jusqu'alors, il va de soi qu'on doit l'exprimer, et dans ce cas l'on a une proposition composée de deux termes, le sujet et le verbe à un mode personnel. Le sujet peut être un être ou une activité, c'est-à-dire un nom ou

un verbe. Lorsque, pour représenter le dernier, on fait choix d'un nom abstrait à thème verbal, celui-ci se trouve être alors l'équivalent du sujet nominal et ne requiert aucune autre observation. Mais il faut examiner plus en détail les cas où la langue se sert de l'infinitif. Quand le sujet est une première ou une seconde personne, ou bien quand c'est une troisième personne déjà citée, on peut ou même en beaucoup de langues on doit l'exprimer au moyen du pronom personnel; alors il peut en résulter parfois que le sujet se trouve exprimé deux fois, par un nom ou un verbe et par un pronom. Il va sans dire qu'il y a concordance pour le nombre entre le sujet et le verbe, que par conséquent un sujet singulier réclame aussi le singulier dans le verbe et un pluriel le pluriel; toutefois il se présente dans un sens et dans l'autre des violations de la règle, lesquelles s'expliquent le plus souvent par un conflit entre le sens et la forme grammaticale de bien des substantifs. Mais de plus le sujet peut aussi se composer d'un groupe de mots, et l'on doit alors se demander à quel nombre ou bien, quand le groupe est constitué par celui qui parle et celui à qui l'on parle ou par l'un des deux et un troisième individu, à quelle personne le verbe doit se trouver.

(352)

Nous devons ici faire observer expressément que « sujet » est employé dans un sens purement grammatical, c.-à-d. qu'il désigne l'auteur de l'action. Il est vrai que cette définition va à l'encontre de la valeur première de ce terme, qui est emprunté comme on le sait à la langue de la logique. Au point de vue de la logique (la remarque en a été faite à bon droit par A. TOBLER, Beitr. I, 191), dans la proposition *il arrive deux étrangers* il n'est pas douteux que *il arrive* est sujet, *deux étrangers* prédicat; mais, au point de vue de la grammaire, le rapport entre le nom et le verbe reste le même, que ce soit l'un ou l'autre qui précède. Grammaticalement parlant, *il arrive* dans l'exemple donné et *il pleut* se trouvent sur le même rang : dans les deux cas nous avons comme sujet le pronom de la troisième personne du singulier, le verbe qui en dépend est à cette même personne; la seule différence qui existe entre eux, c'est que la première fois, au contraire de la seconde, *il* reçoit encore après coup une détermination plus précise. Quant à bannir complètement de la grammaire le terme « sujet » parce qu'il y a reçu une acception tout autre que dans la logique, la raison ne me paraît pas suffisante; il suffit qu'on s'entende bien sur cette différence de sens et que, dans l'emploi des deux termes en question, l'on observe également avec soin la distinction entre la logique et la grammaire.

§ 333. Quand c'est un NOM, le SUJET prête à peu d'observations. Le latin, le vieux français et le vieux provençal ont pour le rendre une forme spéciale au nominatif; quant aux autres langues romanes, elles y ont toutes renoncé, et le plus souvent à la suite de transformations d'ordre phonétique : l'*s* caractéristique du nominatif dans la plupart des substantifs s'est amuïe, ce qui a provoqué la confusion du nominatif avec le cas régime. Une seconde cause, c'est que le nominatif du singulier est identique au cas oblique du pluriel et vice-versa; or, comme la différence des nombres est considérée comme plus essentielle que celle des cas, la première est alors fortement indiquée en ce que le pluriel se distingue du singulier par l'adjonction d'un signe spécial, de sorte donc qu'en espagnol la flexion *caballos caballo — caballe caballos* s'est simplifiée en *caballo — caballos*. En général, le sujet ne peut pas être accompagné d'une préposition, car les prépositions servent à exprimer le rapport réciproque de deux noms (§ 229 sqq.) ou la relation de temps, de lieu ou de manière dans laquelle un nom se trouve avec une activité. Néanmoins cette règle subit quelques exceptions, qui ont été déjà mentionnées à la p. 48. Conformément aux exemples latins et français qui y sont donnés, on dit aussi en ital. *fin le nostre donne non son curiose* (Manzoni, Pr. Sp. 7), en esp. *lo saben basta las piedras de la calle* (Caballero, Cuentos 29), en port. *se lhes desculpam até crimes* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 35) etc.; cf. encore § 418. Il faut spécialement observer qu'en ITALIEN et en FRANÇAIS, lorsqu'on doit indiquer que celui qui parle envisage seulement, comme auteurs de l'action, une partie des objets désignés par le substantif-sujet, celui-ci est accompagné de *de* : en ital. *si sono uccisi degli uomini* (Bocc., Déc., Intr.), *vi sono dei magnifici punti di vista, si videro di gran novità in tutta la sua condotta* (Manzoni, Pr. Sp. 10), en franç. *du pain me suffit, de l'eau vaut mieux que du vin, des étrangers sont arrivés ce soir, des cris d'enthousiasme éclatèrent de toutes parts* etc. En français, cet emploi est d'introduction récente; la vieille langue l'ignore encore entièrement; néanmoins il est aujourd'hui devenu beaucoup plus général qu'en italien, où cependant il semble être de date plus ancienne. Il n'est pas douteux qu'il faut en cher-



cher le point de départ dans le cas-régime; c'est pourquoi toutes les autres particularités seront seulement examinées aux § 370 sqq.

### 1. Sujet pronominal

§ 334. En latin, le sujet pronominal n'est exprimé que s'il doit être mis particulièrement en évidence : *tu venis* (toi, tu viens) ou quand, le verbe n'étant placé qu'à la fin d'une proposition assez longue, on veut néanmoins dès le commencement annoncer le sujet : *nos ut tristiores ad tam viles accessimus cibos* (Pétrone 88, 22), *ego illi jam tres cardeles occidi* (116, 10) etc. Parmi les langues romanes, c'est le roumain qui a conservé le plus fidèlement l'usage latin, en ce sens que même encore aujourd'hui les pronoms n'y sont généralement exprimés que si l'on doit attirer l'attention sur eux; on les exprime en tout cas à la 3<sup>e</sup> personne lorsqu'il est important de marquer la distinction entre les genres. Au contraire, en italien, en espagnol, en portugais et même dans les dialectes français du moyen âge, le pronom a déjà quelque peu étendu son emploi : sans doute il n'est encore obligatoire en aucune façon, il peut même être omis au gré de chacun; cependant il apparaît assez souvent et toujours davantage immédiatement à côté du verbe, même quand le contexte exclut l'hypothèse d'une insistance particulière. Il n'y a que l'IMPÉRATIF qui prenne une place à part. Nous en avons déjà fait la remarque, il repousse l'emploi du pronom et cela d'une manière très rigoureuse, même encore en français moderne, à moins qu'on ne doive précisément attirer l'attention d'une façon spéciale sur le sujet : on a donc en roum. *spune tu* (Cânt. Mold. 325), *voi auziți* (Math. 13, 18), en ital. *e tu ferma la speme* (Purg. 3, 66), *ora andiam noi* (Bocc., Déc. 10, 6), en a.-franç. *e reis celestes, tu nos i fai venir* (Alexis 67), usage particulièrement fréquent avec un impératif accompagné d'une négation, en franç. mod. *viens, toi — allez-vous-en, vous autres*, en esp. *tú finca en el campo* (Alex. 73), *haced vos* (Don Quich. 1, 20), en port. *tu mira, considerai vos* etc., exemples qui donnent lieu d'observer qu'ici *vos* a persisté dans l'Ouest à la place de la forme *vosotros, vosoutras* employée ordinairement comme pronom tonique (II, p. 103). La situa-

(354)

tion particulière de l'impératif peut s'expliquer par cette circonstance que l'émotion sous l'empire de laquelle un ordre est communiqué, nécessite l'emploi d'une tournure aussi brève que possible.

§ 335. En FRANÇAIS MODERNE, au contraire, les choses se présentent sous un aspect essentiellement différent. Ici, quand le sujet n'est pas autrement exprimé, le pronom accompagne constamment le verbe : donc *je chante, tu chantes, il chante*, mais *Poiseau chante*, et non *Poiseau il chante*. Cet état de choses s'est constitué au cours des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles. Chez Commynes, les pronoms-sujets peuvent encore être omis à volonté; chez Amyot et Montaigne, ceux de la première et de la deuxième personne sont presque toujours exprimés; toutefois on trouve notamment encore souvent l'expression quasi consacrée *ne sais*. Nous avons évidemment aussi une formule toute faite dans *gage qu'il se dédit* — *Et moi gage que non* chez Molière (Ét. 1029), tandis que dans le Tartuffe l'avocat Mr. Loyal se sert d'un archaïsme quand il dit *comme savez de reste* (1753). Les patois vont plus loin. L'emploi du pronom-sujet est aussi de règle en RHÉTIQUE et dans les parlers du NORD DE L'ITALIE, parfois sous des formes fortement abrégées (II, p. 107 sqq.); mais alors ces formes persistent même quand il y a des sujets nominaux : en piém. *ün om al avia doi fiöi* (un homme, il avait deux fils), mil. *el fiö el y a dit* (le fils, il lui a dit), romagn. *un om l'avea du finó*, frioul. *ün omp al vevê doi fis*, mais cet emploi ne se trouve plus dans le Tyrol et le canton des Grisons ni dans le vénitien. Il est connu dans certains patois du Nord de la France : en neuch. *on omu l'avê du valé, lè pèrè l'a partadzî lè bè* (le père, il a partagé le bien), en pic. *Agatō i s rapür* (Rev. Pat. Gall. 1, 109 : Agathon, il se remet), *nu òm i se me* (110 : notre homme, il s'assied), *še kartō il l'asit a ter* (111 : les charretiers, ils l'assoient à terre) etc. Cf. encore § 341.

§ 336. Les verbes UNIPERSONNELS (§ 98) occupent une place à part. On devrait d'abord s'attendre à les trouver sans pronom : en effet, leur sujet étant inconnu et d'autre part une confusion des personnes, comme p. ex. dans le franç. *sât*, ne

pouvant pas se produire, il n'est ni possible ni nécessaire d'exprimer le sujet sous la forme d'un pronom. Néanmoins on dit en ital. *egli piove* à côté de *piove*, en franç. *il pleut*, mais l'espagnol ne paraît avoir que *llueve*. Pour la forme, le pronom est presque partout identique au masculin, donc en ital. *egli*, franç. *il*; dans de rares cas seulement, comme l'exemple de l'allemand « es » pourrait le donner à penser, il représente le lat. *illud*. Divers patois, p. ex. ceux du Dauphiné et ceux du canton de Vaud, emploient le féminin : en dauph. *la plüä*, vaud. *la plou*; cf. encore dans la Nobla Leyczon *la non se troba en scriptura sancta* (Appel, C. 108, 24), phénomène particulier qui rappelle la substitution étudiée à la p. 103 du féminin au neutre. Toutefois la question réclame encore des recherches plus approfondies. En effet, à l'ital. *ella canta* correspond le vaud. *ile i canto*, à *egli canta* le vaud. *el a canto*, à *piove* au contraire *lā plou*; or *lā* est ordinairement la forme du féminin pluriel : cf. *lur lā çanteñ = esse cantano*. En soi il est bien possible que cet *a* soit le même qu'au masculin, et *la* pourrait bien être une forte réduction de *el a*; mais alors l'allongement de la voyelle reste obscur. Le choix du masculin en revanche est très facile à expliquer. Ainsi qu'on le verra tout à l'heure, le plus ancien roman emploie généralement sans pronom les verbes en question; or, à l'époque où l'on fit un usage plus fréquent du pronom, il ne subsistait guère que les deux formes distinguant les sexes, parmi lesquelles celle du masculin était de beaucoup la plus employée et par conséquent occupait dans la conscience linguistique la première place; aussi put-elle facilement s'introduire aussi dans les rares cas où il existait une forme spéciale du pronom neutre (p. 371). — Si nous examinons à présent les verbes dont il s'agit ici, ils se partagent en trois classes : ceux que nous avons étudiés aux § 99 sq., puis les combinaisons de *est* avec un adjectif prédicatif, enfin tous les verbes indistinctement dont le sujet n'est d'abord pas exprimé et n'est désigné avec plus de précision qu'après le verbe, p. ex. en franç. *il pleut, il est tard, il arrive des étrangers*.

(356)

§ 337. Le ROUMAIN n'offre que peu d'exemples, et encore semblent-ils n'appartenir qu'à la troisième classe : *el se rădică*

*un om* (C. B. 1, 377, 1 : il se présenta un homme), *când stătu Mahamet împărat, el era numărul ailor 6960* (405, 12 : quand M. devint empereur, le nombre des années était 6960), *el venise atunce vreamea Troianilor de perit* (353, 38 : alors était venu le temps pour les Troyens de périr) etc. Comment faut-il interpréter *și tu ce scameni, el nu iaste trupului să fie semănat* (Gaster I, 13, 33 : et ce que tu sèmes, il n'arrive pas pour le corps qu'il soit semé), où l'on pourrait rapporter *el* au *ce* qui précède? Ce point reste douteux. Mais dans tous les cas un pareil emploi de *el* est encore très rare. L'usage est le même en ESPAGNOL, où le neutre *ello* ne se présente aussi que tout à fait rarement et en cas d'accentuation spéciale : *sé os decir que no será ello con voluntad y consentimiento mio* (D. Quich. 2, 5), *ello es lo cierto* (J. Valera, Pep. Jim. 26) et autr. tournures sembl. — Le PARLER DES GRISONS pousse très loin cet emploi, et son *ei* est usité dans une proportion presque plus étendue encore que l'allemand « es » : cf. l'obw. *ei plöf* (il pleut), *ei gliei daventau* (Barlaam 273, 13 : il est arrivé), *paug eis ei muncau* (286, 21 : peu a-t-il manqué), *ei fo sera* (Alig 27, le soir était venu), *ei ei* (il est), d'où l'on en vient même à dire *da gliez temps era ei in niebel ritter* (S. Ulr. 61, 14 : en ce temps-là il était un noble chevalier), *ei compare* (357) *à gli in aungel* (Alig 165, il apparut à lui un ange), *schi baul sco cilg ei stau tilgian giu igl tgian agli ritter* (S. Ulr. 64, 27 : aussitôt qu'eut été coupée la tête au chevalier) etc. En ITALIEN également on a toujours employé *egli, ei* : *egli piove* (Lasca 38), *e' mi ti par conoscere* (Sacch. 135), *ei non mi pare fuor di proposito* (Mach., Disc. 1, 13), *e' portava pericolo* (Cellini 5), *e' non c'è vino* (Sacch. 20), *egli non è gran tempo* (216), *egli è notte buja* (61) et aussi *egli è mesi* (379), *gli era nel cuor del verno* (Lasca 25), *gli era legato il pazzo* (28), *egli ti debbe piacere l'unto* (53), *egli era una vedova* (Bocc., Déc. 2, 1) etc.; il est donc rare en somme avec la troisième classe.

§ 338. Le FRANÇAIS présente un intérêt spécial parce qu'il maintient assez longtemps une distinction entre les différentes classes. Dans le Roland on ne rencontre que *plaiſt, chaut, estuet* etc., mais en même temps *il nen est dreiz* (2349), *ja li corners ne nus avreit mestier, Mais ne purquant si est il asez mielz*

(1742), *il est jugiet que nus les ocirum* (884), *il est escrit en l'ancienne geste* (3742), *il nen i ad ne veie ne sentier* (2399) etc.; même on n'y trouve pas encore d'exemples de la troisième classe. C'est seulement dans la paraphrase des IV Livres des Rois qu'on rencontre *il te plaist* (6), *il pert* (261), *il ajurnad* (184), *il pluve* (262) et dans le Brut de Munich *il l'en est remeis uns filz* (2488), *il nel gari ses osbers blans* (1775), *il lo tesmoine nostre historie* (2739). Au cours du xv<sup>e</sup> siècle apparaissent ensuite plus souvent des tournures réfléchies comme *il s'agit*, *il se passe* et autr. sembl. qui, au xvi<sup>e</sup> siècle déjà, sont devenues tout à fait courantes. Mais de l'ancien usage ont encore persisté des débris de toute espèce. Chez Molière on trouve *suffit* (Ét. 823), *besoin est* (Tart. 1751) et autr. expressions sembl., et l'usage actuel a conservé *peu importe*, *qu'importe*, *n'importe*, *de là vient que*, *je m'en irai quand bon me semblera*, *que l'en semble*, *soit dit entre nous*, *à quoi nous sert*, *mieux vaut*, *autant vaut*, *bien lui fasse*, *à Dieu ne plaise*, *plût à Dieu*, sans tenir aucun compte de *soit*, *peut-être*, *pièça*, *naguère*, dont l'origine verbale est entièrement oubliée. La langue populaire connaît aussi *faut* et *y a* (à moins que ce dernier ne soit qu'une simple contraction de *il y a* par l'intermédiaire de *la*), puis *vaut mieux tard que jamais* (H. Monnier, Scènes Pop. 1, 542); en outre, le picard a *n'empeë* (Rev. Pat. Gall. 1, 109) au sens de *n'importe*. Il est à noter que presque en aucun cas le verbe ne commence la proposition, d'où il résulte que *il*, grâce à l'analogie des verbes à trois personnes, s'est introduit avec une facilité particulière dans les cas où le verbe n'est précédé d'aucun autre mot. Cet *il* est donc purement et simplement, surtout dans la première classe, dans *il pleut*, où l'on pouvait encore au xv<sup>e</sup> siècle l'omettre sans la moindre difficulté, une création due à l'analogie de *il chante*, *il vent*, *il arrive* etc. En dehors de cela, on peut trouver dans quelques cas isolés des points de contact plus déterminés. A côté de *fait jour* et *ajourne* apparaît *li jours ajourne*. Or si *li jours*, au lieu d'être exprimé, était seulement indiqué par le pronom : *il ajourne*, il devenait possible de dire également *il fait jour* et autr. expressions sembl. Mais le VIEUX FRANÇAIS, à côté de *il*, possède aussi un *el* neutre : cf. *qu'eu n'est c'un Deu* (Benoît, Chron. 1, 203), *qu'eu n'aveit joie*

*en negum leu* (1133), *qu'en n'a si bele* (2, 6377) et pareille nent dans des textes du Poitou et de la Saintonge, de même d'ailleurs qu'on dit encore aujourd'hui dans ces provinces du Sud-Ouest *a fo, al arrivq* etc. Le PROVENÇAL aussi distingue entre *el* masculin et *lo* neutre : cf. *si dreg mi fug, lo sera gran peccatz* (Dern. Troub. 64), *mentre anavo aisi parlan, lo venc N. S.* (Appel, C. 116, 8), *lo es un signor Dio* (108, 113). Il se manifeste donc ici une tendance à employer comme pronom-sujet, lorsque le sujet n'était pas connu, la forme du neutre qui s'était d'abord maintenue comme cas régime; cette tendance ne s'est toutefois généralisée que dans quelques dialectes.

Cf. A. HORNING, *Le pronom neutre il en langue d'oïl*, Rom. Stud. IV, 229-272; C. CHABANEAU, Rom. IV, 342; G. PARIS, Rom. XXIII, 163-166.

## 2. Sujet verbal

(359) § 339. Dans les cas où l'infinitif équivaut à un pur substantif (II, p. 481), son emploi comme sujet ne réclame aucun examen spécial. Cependant, lorsqu'il est uni à des verbes ou locutions unipersonnels, bien qu'il remplisse la fonction d'auteur de l'action, il apparaît encore souvent avec une valeur presque entièrement verbale; ce sont des cas auxquels il est nécessaire de s'arrêter un instant. La règle fondamentale est celle-ci : l'infinitif n'est employé que s'il n'a lui-même aucun sujet déterminé ou bien si ce sujet est exprimé avec le verbe personnel comme régime indirect : cf. en ital. *li piacesse darli termine* (Sacch. 3), *gli cadde nell' animo una fargliene* (Lasca 20), *parendogli aver meritato quanto Cammillo* (Mach., Disc. 1, 8), *basta non possedere centomila lire di entrata* (Verga, Vita Campi 5), *mi riucesce dare quelle povere bestie in mano al beccajo* (73), *egli è meglio risolversi* (Lasca 39), *è necessario fuggire questa sterilità del paese* (Mach., Disc. 1, 1), *mi è bisognato fuggire* (Leop. 176) etc., en a.-franç. *vos covandroit buen consoil prandre* (Ch. Lyon 1850), *son lion que li estuet Porter* (4653), *il le feroit buen aler querre* (6605), *mielz valt a Deu obèir* (IV Livr. 56), *mielz li venist avoir fait el* (Rou III, 5966) etc. Cet emploi n'a laissé dans la langue actuelle que de rares débris. En première ligne on doit citer *il faut : il faut venir* etc. (où l'on voit que *il faut*

est assimilé aux verbes auxiliaires du mode *il vent* etc.), puis *il fait bon, beau* : *il fait bon être protégé par elle, il me semble* : *il me semble avoir vu remuer cette porte*, enfin *il vaut mieux* : *il vaut mieux se taire que parler*, plus souvent *il vaut mieux se taire que de parler*, tandis que dans les autres cas on recourt à *de* (voy. p. 160). Pourquoi ces expressions se sont-elles soustraites à l'usage moderne ? Il est difficile de le dire. C'est peut-être avec la première que le fait se comprend le mieux, car *il faut* forme avec l'infinitif qui le suit un tout indivisible. — L'Ouest au contraire a conservé dans son intégrité le plus ancien état de choses : en esp. *les parecia ser bien conocerlo* (Nov. ej. 174), *me ha acontecido muchas veces soñar, que caia de una torre abajo* (D. Quich. I, 16), *es me forzoso decir yo tal vez las mias alabanzas* (2, 16), *seria posible salir* (2, 55) etc., en port. *cumpre-me confessar* (Diniz, Pup. 71), *não se importa fazel-o* (175), *basta ser pedido teu* (42), *é preciso tambem trabalhar* (84), *era quasi impossivel responder* (66). Mais le portugais dit aussi, même quand le sujet de l'infinitif n'a aucun rapport avec le verbe personnel : *mays me plas morrer meu cor que non faser ningunt pessar a quem me pode alegrar* (C. Baena 25 b), *é difficil fugirmos* (Diniz, Pup. 93) avec l'infinitif personnel ou fléchi (p. 25).

§ 340. Or, à côté de cela, l'infinitif-sujet apparaît également accompagné de prépositions, à savoir tantôt de *de*, tantôt de *ad*. Le fait n'est pas autrement étrange en roumain, où des phrases comme *maï ferice iaste maï vrătosu a da decătu a lua* (Cod. Vor. 23, 8 : il est plus heureux, plus vertueux de donner que prendre), *opu iaste tuturoru gata a fi* (137, 14 : il est nécessaire que tous soient prêts), *nu se cuviinre aceastea așă a fi* (125, 1 : il ne convient pas que cela soit ainsi), *cade-ne-se așă a ținea sâmbăta* (Gaster I, 24, 10 : il nous faut ainsi observer le sabbat) etc. se rencontrent souvent dans la période ancienne; il est vrai qu'aujourd'hui l'on emploie dans tous ces cas *să* avec le verbe au mode personnel, bien qu'on lise pourtant encore *li se urise a maï mănea* (Basmé 336, 9 : il se dégoûta de rester davantage). A propos de *la*, voy. p. 26. — En ITALIEN, en ESPAGNOL et moins en FRANÇAIS, *de* est dès l'origine en usage à côté de l'infinitif simple : cf. en ital. *parendole di dover*

(360)

*sperare tornare a casa* (Serc. 405), *m'occorse di dire* (387), *mi preme di vederla, don Abbondio non si curava di quei vantaggi per ottenere i quali facesse bisogno d'adoperarsi molto a d'arrischiarsi un poco* (Manzoni, Pr. Sp. 1); en vieux français, il est en somme rare : *mout li plëust d'acorcier l'an* (Mér. 1251), *mes de conter ne de retreire As janz qui je sui ne vos chaille* (Ch. Lyon 3728) et l'on a plus souvent *a* : *Sire, dist Guenes, me l'cuvient a souffrir* (Rol. 456), *grant angoisse l'en covient a souffrir* (Alisc. 174), *ravines ne vous chieit a cuveiter* (P. O. 61, 10), *bien fait a remaneir* (Rol. 3798), *s'il te plaist a oïr* (IV Livr. 282), *valt mielz a servir a mei* (296), *de plusurs choses a remembrer li prist* (Rol. 2377) etc. En ESPAGNOL, *á* n'apparaît qu'avec *convenir*; avec les autres verbes on a *de* : *me duele de oïr, me cuple de fazer, ovidabaseme de escribir, pesame de verle, placeme de conocerle*; l'ancien espagnol dit aussi *me cale de hacer* et autr. locutions sembl.; même chose en portugais. Le *de* est probablement celui de relation : par conséquent *de conter ne vos chaille* signifie « relativement ou par rapport à l'action de conter, ne vous inquiétez pas », de sorte donc que le terme qui devrait en vertu du sens être le sujet, devient grâce à sa forme un régime relatif : cf. notamment *ne me chaut del recorder* (Ch. Lyon 6775) avec les exemples cités au § 365. Il est moins facile de s'expliquer *ad*. Dans *s'il te plaist á oïr*, on pourrait s'en rendre compte en lui attribuant sa valeur locative : « si tu éprouves du plaisir dans le fait d'entendre » ou bien *ad* exprime le but : *prist li* « il en vint » *á remembrer* « jusqu'au fait de rappeler »; un sentiment de plaisir, de contrainte etc. saisit une personne au point de la porter à accomplir une action.

A propos du *de* qui introduit le sujet dans des propositions prédicatives, voy. § 409.

(361)

### 3. Sujet répété

§ 341. Dans certains cas, LE SUJET peut être exprimé DEUX FOIS, PAR UN NOM ET UN PRONOM OU PAR DEUX PRONOMS. Telle est la règle en italien et en français lorsqu'une première ou une deuxième personne est exprimée par un substantif ou un nom de nombre; au contraire, en espagnol et en portugais, le pronom n'y est ajouté, même en ce cas, que lorsqu'on doit le



mettre particulièrement en relief : cf. en ital. *noi tre rompemmo le catene*, franç. *nous trois nous avons brisé les chaînes*, mais en esp. *los tres rompimos las cadenas, los señores non preciades las gentes tanto como debes, los dos yd pora allá* (Cid 638) à côté de *nosotros los Almoradis y Almohades le hemos quitado la obediencia* (Guerr. Civ. 562 b), proposition qui se trouve avec la première dans le même rapport que *nosotros hemos* avec *preciades*. En outre, le français moderne exige l'emploi du pronom atone quand le sujet est exprimé par un pronom personnel tonique ou par un substantif et un pronom personnel, ou bien quand un sujet nominal, dans une proposition énonciative, n'est exprimé qu'après le verbe : *moi j'y pense, Roger et moi nous avons écouté en silence, il me vient une idée, elle n'est pas tarie la source de mes larmes* etc. Mais une certaine liberté ne lui est cependant pas interdite : cf. *toi-même avoueras* (Molière, Ét. 845) à côté de *vous-mêmes vous voyez* (824), *lui-même heureusement a découvert sa ruse* (1564); de nos jours on dit tout à fait couramment *lui était touché* (Zola, Lourdes 267), *vous pensez ainsi, mais lui pense autrement* etc. Cet usage existait déjà, quand le sujet était mis après le verbe, en ANCIEN PROVENÇAL : *et ilh las fant morir e dechazer Ist fals pastor* (G. Fig. 4, 26). Ensuite, à côté du pronom accentué, les patois du NORD DE L'ITALIE offrent souvent la forme atone : en vén. *mi e no vorave* (Calmo 94), *mi e son* (95) à côté de *tutto zo c'ho mi* (94). Mais, à part cela, le sujet nominal et le pronominal apparaissent quand il s'agit d'attirer l'attention sur le premier : en roum. *un fecior a împăratului anume Kostantin el muri* (C. B. 1, 390, 8 : un fils de l'empereur du nom de Constantin, il mourut), en obw. *igl ritter aber quel a protestau* (S. Ulr. 62, 24), en a.-franç. *mais saives hum il deit faire message* (Rol. 315), *li cuens Rollanz il est mult irascuz* (777), *li nies Marsilies il est venuz avant* (860), en prov. *can Nohe ins en l'archa ell si salvet* (Év. Nic. 2350), en port. *o marido esse adorava-a* (Eça de Queiroz, Cr. Am. 6) etc. (362) Il semble qu'on doit partout admettre une pause entre les deux sujets : on voit en effet, dans les exemples tirés de la Chanson de Roland, que la césure tombe toujours entre les deux.

§ 342. Quand le sujet se compose de plusieurs personnes différentes et qu'elles sont énoncées séparément, le VIEUX

FRANÇAIS peut employer une tournure qui lui permet de placer le verbe au singulier et de le faire suivre, en la lui donnant pour sujet, de la personne principale, puis il reprend encore une fois ce sujet au moyen du pronom personnel et il y unit avec *et* les autres personnes : *ceste parole ot escoutée Li seneschaus, il et ses frere* (Ch. Lyon 4412 var.), *pris est par force li riches reis Gaifiers, Il et sa fille et sa franche moillier* (Cour. Louis 350), *quant repozee fu et saine s'amie, Elle et ses fix, dont ne s'atarja mie, Vers Romme droit ont leur voie acuellie* (Aub. 2020). Le cas se produit encore plus facilement quand le sujet précède le verbe : cf. en prov. *lo vescoms de Bezers estec el pabalhon Del comte de Nivers, el e sei companhon* (Albig. 745), et même en pareil cas c'est une règle absolue de reprendre le sujet au moyen de *ille*.

Cf. A. TOBLER, Beitr. I, 187-189.

#### 4. Sujet et Verbe

§ 343. Si c'est une règle fondamentale de faire accorder en nombre le sujet et le verbe, il faut pourtant signaler de part et d'autre de remarquables exceptions. On emploie le VERBE AU PLURIEL AVEC UN SUJET AU SINGULIER quand celui-ci est un collectif ou un nom de nombre général, surtout quand ce terme numéral est lui-même accompagné d'un déterminatif au pluriel précisant les êtres qui constituent cette quantité. Donc, malgré la réunion d'une pluralité d'êtres en une idée unique et même exprimée grammaticalement au singulier, on éprouve si vivement l'impression que l'action a pour auteurs une pluralité d'individus que le verbe adopte la forme en harmonie avec cette pluralité. C'est ainsi qu'on dit en lat. *magna pars vulnerati aut occisi sunt* (Salluste, Jug. 58) et il en est de même en roman, où *gens* notamment présente presque partout, dans les premiers temps, le verbe au pluriel : en ital. *la gente piena di meraviglia diceano* (Sacch. 175), *gente assai si raunarono in Firenze* (Vill. 7), en a.-franç. *sa gent le sivoient* (Cléom. 835), *que ne nos aperçoivent la gent* (G. Bourg. 3893), *sa genz l'oent* (Brut M. 845), en esp. *la gente que oia coidaban* (Hita 89), en port. *a gente cabirão* (Lus. I, 80). En outre, cf. en roum. *toată cetate eşiră* (Math. 8, 34 : toute la cité sortit), *mulți prinsără vii pedestrime*

(Gaster I, 71, 24 : l'infanterie en prit beaucoup vifs), en obw. *ina part aber devan schlaffadas en sia vista* (Alig 275 : mais une partie lui donnaient des coups au visage), *sfarfatgia mataschaglia sepatruneschban onn per onn dad ellas* (Märch. 17, 13 : la méchante troupe d'enfants s'empare d'elles année par année), *cheu staten la glient del vitg* (17, 6 : là se tiennent les gens du village), en ital. *la brigata non seppono* (Sacch. 81), *dissono* (Serc. 5), *rispuoseno* (6) et autres exemples fréquents, mais naturellement aussi *la brigata rimase* (Sacch. 210), *tutta la brigata vi fusse* (Serc. 7), ensuite *un branco arrivano* (Capranica, Ol. Pamf. 48), *tutta Firenze andarono* (Sacch. 120), *il mal seme d'Adamo gittansi di quel lito* (Enf. 3, 115) et aussi *famiglia, pigliate costui* (Sacch. 195), en a.-franç. *li pueples de toutes pars Devant l'ostel sont assemblé* (Watr. 17, 466), *au port sont arrivet la dieu chevalerie* (Bast. Bouill. 6275), *se part la compagnie de l'ermite et vindrent a l'hostel* (C. N. N. 14), ensuite *assez voi souvent maint ribaut Qui de parler se font si baut* (Ruteb. 1, 337) etc., mais le français moderne ne connaît le pluriel qu'avec la *plupart* et *peu* : *la plupart pensent ainsi, peu avaient des fusils*, en esp. *entendio el pueblo que eran engannados* (Alex. 1038), *vieron la fuerça* (Cid 1002), *salieron consejarse la campanna lazdrada* (Alex. 1450), *pensaron de comer la companya* (Appoll. 462) et aussi *mucha dueña . . . andaban* (Berceo, S. Mill. 374), *vertieron muchas lagrimas mucho varon rascado* (Appoll. 283; cf. pour la signification de *mucho* p. 69), mais l'esp. mod. n'a conservé le pluriel qu'avec *la mitad* : *la mitad perecieron*, en port. *todo aquel linhagem se amavam* (Graal 24). — Puis on a en roum. *sint o multime de suflete* (Basmé 260, 20 : il y a une multitude d'esprits), en obw. *dils quals ina part eran alienai* (C. Mem. 206), en ital. *la più parte degli uomini impazzano* (Cellini 17), *quanto piccolo numero di persone sieno assuefatte* (Leop. 182), *la tondidura delli suoi capelli si vendiano a peso d'oro* (Nov. 43), *che* (364) *razza di pensieri passavano per la testa al suo compagno* (Manzoni, Pr. Sp. 23); en français, le pluriel est de règle absolue quand le sujet est un terme adverbial de quantité, catégorie où rentrent aussi *force*, *nombre*; le précepte est moins rigoureux quand ce terme est un substantif, avec les nombres fractionnaires et les collectifs, etc. : *beaucoup de gens pensent ainsi, nombre d'Athéniens*

avaient fui, tant d'infortunes nous annoncent que l'instant du bonheur est proche, force gens ont été l'instrument de leur mal, un grand nombre de chrétiens reçurent alors la palme du martyr, une multitude de sauterelles ont infesté nos campagnes, toute sorte de livres ne sont pas également bons etc.; en esp. *mas de trescientos infieles quedaban muertos* (Trueba, H. Cid 55), *salieron hasta una veintena de hombres* (40), *parecieron una cantidad de cabras* (D. Quich. I, 23), *andaban una manada de hacas* (I, 55), *multitud de aves comenzaron* (Trueba, H. Cid 3), *la larga fila de mulos siguiendo se unos á otros andaban* (Caballero, Nov. I 12), en port. *morreram gran peça delles* (Gaal 18), *aquí dos Scythas grande quantidade vivem* (Lus. 3, 9). Enfin, parmi les TERMES DE QUANTITÉ INDÉTERMINÉS, ce qui explique peut-être l'esp. *nadi* dans *nadi nol diessen posada* (Cid 25) à côté de *que non gela abriese nadi* (34), c'est que ce mot est à l'origine un pluriel, même pour la forme : sa véritable place n'est donc pas ici. En outre, les représentants de *quisque*, eux, n'ont pas de règle fixe. A la vérité, l'ital. *somo celebrati ciascuno d'essi* (Mach., Disc. I, 10), à cause du *d'essi* qui suit *ciascuno*, se comprend aisément et se trouve en relation très étroite avec le groupe qui vient d'être étudié; mais un exemple plus sûr est *vanno a vicenda ciascuna al giudizio* (Enf. 5, 14), *come ogni uomo desinato ebbero* (V.) et il en est de même pour l'a.-esp. *cada uno por si sos dones avien dados* (Cid 2259); dans le vieux français, il faut citer ici : *mainte dame en remaint sans mari* (Gar. Loh. I, 119) à côté de *mainte dame remeisent sans maris* (Og. Dan. 7021). Le conflit entre la forme et la signification qui se manifeste dans ce phénomène n'a trouvé de solution qu'en français moderne, en ce sens qu'on y a pris pour règle de mettre le verbe au singulier quand le collectif est déterminé : *la foule des affaires l'accable* à côté de *une foule de gens croient aux influences de la lune*, sans que toutefois dans le premier cas le pluriel soit absolument exclu.

- (365) § 344. LE VERBE AU SINGULIER AVEC UN SUJET AU PLURIEL est, à tout prendre, un phénomène plus rare. Quand Cervantès écrit : *si las nubes del polvo que levantaban no les turbara y cegara la vista* (D. Quich. I, 18), c'est évidemment *polvo* qui a déterminé le singulier, et dans l'ital. *le gran cose che mi venne fatte*

(Cellini 13), *ella è una femmina che ne va poche per dozzina* (Lasca 195, 28), la double valeur de *che*, sous le rapport de la forme, a pu faciliter l'emploi du singulier pour le verbe. A part ce cas, l'on peut dire en général que le verbe apparaît seulement au singulier lorsqu'il occupe la première place. En d'autres termes voici ce qui arrive : on n'a d'abord aucune idée précise par rapport au nombre des auteurs de l'action; on s'en tient par conséquent au singulier, nombre qui ne préjuge pas celui du sujet, et alors seulement l'on introduit après coup le sujet sous une forme qui, à la rigueur, n'est pas appropriée au verbe. En somme, les exemples appartiennent plutôt à la langue plus négligée de la conversation qu'à la langue plus soignée des écrivains; c'est ainsi qu'en italien on pourra les trouver en très grand nombre notamment chez Malespini ou chez Cellini et même chez Villani : cf. *era moltissime persone* (Cellini 14), *venne alquanti soldati* (15), *intorno era sette tondi nei quali era intagliato e commesso di avorio e osso nero le 7 Virtù* (10), *comparse molti Spagnuoli* (46), *era uscito fuori tutti li vicini* (46) *su tutta la Salonia non è venuta tre dita di erba* (Verga, Vita Campi 73) etc., puis aussi *qui si potrebbe morir tutti* (De Marchi, Giac. id. 200). Mais, si Dante va jusqu'à dire *fuor della bocca a ciascuno soverchiava d'un peccator li piedi* (Enf. 19, 22), il faut observer que le sujet ne vient pas immédiatement après le verbe, circonstance qui augmente encore l'indétermination de ce qui va venir. Le singulier est particulièrement fréquent en italien, même chez de bons écrivains, avec les expressions presque consacrées *c'è*, *vi è* (il y a), *manca* (il manque), *viva* (qu'il vive) : *gli era in un chiassetto stretto alcune tavole confitte* (Bocc., Déc. 2, 5), *non vi fu più per me nè divertimenti nè amici* (Alfieri, Vita 3, 13), *non manca osterie in Milano* (Manzoni, Pr. Sp. 15) ou bien quand le sujet est introduit par *di* (p. 366) : *si trova, come negli uomini, dei cavagli che hanno poco animo* (Mach., Disc. 2, 17), *mi tocca dei rimproveri* (Manzoni, Pr. Sp. 2) ou bien enfin avec la tournure réfléchie : *si prese l'armi* (Mach., Hist. 2, 72), *si pone in le repubbliche infiniti pericoli e danni* (Disc. 1, 52). Ces cas diffèrent de *ascoltatori non ne mancava* (Manzoni, Pr. Sp. 14), *soldati non ne verrà certamente* (29), ainsi que *ne* le montre. Dans le verbe est contenu un sujet avec lequel le

substantif placé au commencement de la proposition se trouve dans un rapport partitif. — Assez nombreux sont les exemples en VIEUX FRANÇAIS : *contreval le moustier pendoit bien chent lampiers* (R. Clary 85), *vint fées plenté* (Bast. Bouill. 3655), *avecques li ala puceles* (Mousk. 771), ensuite avec les énumérations distributives : *li covenant et li segrei E tuit li fait et li otrei Est en l'autre* (Troie 27595), *trois generacions cheñ En enfer et en terre aussi* (S. Graal 2101), *ne remest en la ville ne chauf ne chevelu Ne moine ne abé ordené ne rendu* (Berte 3337) etc. Dans la langue moderne on ne rencontre plus guère cet emploi. Il faut y noter la tournure réfléchie : *il se trouve des hommes ; selon lui, il est des oiseaux chastes qui se reproduisent sans s'unir* etc. — L'OUËST ne semble offrir que rarement cet emploi, car la tournure réfléchie en espagnol au sens de « on » ne rentre pas dans cette catégorie : en effet, le substantif qui y figure est considéré comme régime (p. 111). En dehors de là, il faut entr'autres cas mentionner : en esp. *ha acaecido grandes cosas* (Amadis 34), *legó grandes poderes* (Alex. 1140). En portugais, on doit signaler l'expression consacrée *é que* : *julgas acaso que as leis da tua igreja é que prenderão ao teu o meu cor* (Gomes de Amorim, An. Patr. 36), *os Portuguezes é que pagam* (165) et aussi *eu é que não me esqueço* (385).

Cf. A. TOBLER, Beitr. I, 189-197.

§ 345. Quand le sujet est constitué par l'un des groupes étudiés § 210 sqq., le verbe se comporte fort diversement. Lorsqu'il y a COPULATION AU MOYEN DE *et* ENTRE SUBSTANTIFS AU SINGULIER, le verbe est mis au pluriel ou au singulier selon qu'on attribue l'action à chacun des sujets considéré individuellement ou bien au contraire à tous les sujets ensemble envisagés comme un tout : on a donc en roum. *toată curtea și toată împărăția era plină de jale* ou *erau pline de jale* (toute la cour et tout l'empire étai(en)t plein(s) d'affliction), *tatal și muma muriră* (père et mère moururent), en ital. *misericordia e giustizia gli sdegnà* (Enf. 3, 50), *tosto che il duca ed io nel legno fui* (8, 28), *il romore e il tumulto era grande* (Mach., Hist. 2, 90), mais *la giovinezza e la fatica erano state più forti dei pensieri* (Manzoni, Pr. Sp. 10), *il padre e la madre morirono,*

(367)

en a.-franç. *vis li fu qu'en un liu il et li reis esteit* (S. Thom. 3941), *mais dieus et droiz aida a Bernier* (R. Cambr. 322) etc., plus tard encore chez Rabelais : *ma costume et mon stile est les nommer presages femmes* (3, 84), ensuite avec une fréquence particulière et (cela se comprend) quand le sujet vient après le verbe : *ça jus en est li cristals e li ors* (Rol. 2296), *mult fu granz li orages, la neif et li gresilz* (Voyage Charlemagne 378), mais naturellement aussi avec le pluriel *il et Rollanz el champ furent jostez* (Rol. 2779) etc. La grammaire actuelle exige le singulier quand les mots en copulation se trouvent au singulier et n'éveillent pas l'idée d'une totalité ou d'une pluralité : *sa piété et sa droiture lui attirait ce respect; son courage, son intrépidité étonne les plus braves; un seul mot, un soupir, un coup d'œil vous trahit* etc., mais *l'ambition, la soif de l'or, l'esprit de rivalité ne dictèrent aucune de ces actions* etc. Voici un exemple provençal : *el jovens e la forsa l'a laissat* (S. Reue 307) et un espagnol, où le sujet vient après le verbe : *ordenó la suerte y el diablo* (D. Quich. 1, 15); cependant le pluriel est en tous cas plus fréquent : *la espada y daga que traia, eran un ascua de oro* (Nov. ej. 10), *la naturaleza y la fortuna le habian favorecido á competencia, causaron (ou causó) á todos admiracion la hora, la soledad, la voz y la destreza del que cantaba* etc. Une mention particulière est encore due à *unus et alter*, locution qui peut également être suivie du verbe au singulier ou au pluriel : en ital. *l'una e l'altra gente è diretata* (Purg. 14, 108) à côté de *l'una parte e l'altra avranno fame di te* (Enf. 15, 71), *l'uno e l'altro di loro morirano* (Mach., Hist. 1, 11) etc., en franç. *l'un et l'autre est venu et sont venus* (cf. aussi l'a.-franç. *li uns vers l'autre brochent* Thèb. 5347), en esp. *el uno y el otro viene ou vienen* etc.

§ 346. Quand la copulation s'opère au moyen de *nec* ou de *aut*, avec *NEC* on a plus souvent le singulier : en ital. *nè io nè altri crede* (Enf. 2, 33), en a.-franç. *murs ne citet n'i est remes a fraindre* (Rol. 5), en franç. mod. *ni l'or ni la grandeur ne vous rend ou ne vous rendent heureux*, donc faculté d'employer les deux nombres, en général cependant avec une distinction nettement marquée entre eux selon que la négation porte sur les sujets considérés comme un ensemble ou comme des indi-

(368) vidus distincts : *ni le roi ni le prince royal ne présidera le conseil des ministres*, mais *ni le roi ni le prince royal n'ont assisté à la bénédiction de notre église*; en espagnol et en portugais, c'est le pluriel qui domine : en esp. *non podien dar consejo nin hembra ni varon* (Berceo, Sil. 538), en port. *não iam a rainha nem o regente* (G. de Amorim, Am. Patr. 164). — Avec *aut*, le roumain, l'italien et le français se servent du singulier, l'espagnol du pluriel : cf. en roum. *orî Dumnezeu orî dracul i-a dat în gînd astă noapte* (ou Dieu ou le diable lui a donné dans l'esprit cette nuit), en ital. *Pambizione o Pira lo muove*, en franç. *la peur ou la misère lui a fait commettre cette faute, l'un ou l'autre viendra*, mais en esp. *el miedo ó la miséria le han hecho cometer este crimen*. L'espagnol exige également le pluriel dans *tanto la madre como el hijo fueron arrojados* etc. On remarque en port. *eram esta ou aquella a parede do quarto em que D. Sancha deu á luz o britador e mergulhador de donzeis* (Castello Branco, Paç. Nin. 8).

§ 347. Enfin, avec *cum*, le verbe peut être mis au singulier, et alors ce n'est pas une véritable copulation de deux substantifs qui est exprimée, mais une action accomplie en communauté avec une seconde personne : *le père vient avec la mère*, où la place des mots déjà révèle une façon différente d'envisager leur rapport; mais le verbe peut aussi se présenter au pluriel, et dans ce cas la phrase exprime une action identique accomplie par plusieurs êtres : outre les exemples cités au § 218, cf. encore en roum. *smeoăică cu smeul nu erau a casă* (Basmé 194, la géante avec le géant n'étaient pas à la maison), *Dafin împărat și cu doamna Chiralina plînseră* (118, 35), exemple où le *și cu* au lieu du simple *cu* atteste d'ailleurs une copulation encore plus étroite, en ital. *messer Pino con un altro vennero* (Sacch. 79), *Amerigo col precettore e con un suo compagno si partirono* (Lasca 20), *il ditto messer P. con alcuno parente se n'andonno* (Serc. 355), *io cogli altri vorremmo* (341), *la donna con la sua compagnia si misero in via*. (Bocc., Déc. 5, 7) etc. à côté de *il mugnajo con non so quanti contadini là corse* (Lasca 92, 10), où sans doute il y a un repos entre *mugnajo* et *con*, de même qu'il se produisait un changement d'intonation. En français, les exemples paraissent être plus rares; mais en espagnol, au témoignage



des grammairiens, le pluriel est le seul nombre admis. — Il faut distinguer de ces cas ceux où l'un des sujets n'est exprimé que dans le verbe (en français, naturellement, il est indiqué par le pronom atone) et où le second, introduit par *cum*, vient le plus souvent après le verbe; alors également le verbe est mis au pluriel : « nous avons été avec lui » dans le sens de « moi et lui avons été ». Les plus anciens exemples sont peut-être l'esp. *pesó al conde Garcia y mal era irado, con X de sus parientes aparte davan salto* (Cid 1860), le port. *como se combateron com Lionell* (Graal 129); en revanche, les dialectes français du moyen âge paraissent ignorer complètement cette tournure, tandis que de nos jours, en français et en italien notamment, même chez des écrivains châtiés, elle est loin d'être rare : cf. en roum. *deacii se rădică Baiașet beg, feciorul lui Murat, de se loviră cu Lazăr, domnul srăbesc* (C. B. 1, 402, 23 : alors se leva B., le fils de M., et avec L., le chef des Serbes, ils en vinrent aux mains), en ital. *nel burrone, dove solevano andare insieme con Ranocchio* (Verga, Vita Campi 119, où il allait avec R.), *appena furono soli colla ragazza* (66, à peine fut-il seul avec la jeune fille), *con Brandati erano stati compagni all' università di Pavia* (De Marchi, Giac. id. 188), en franç. *nous avons toujours été ici avec défunt mon père tous les deux tout seuls* (Droz, Les Étangs 226).

Cf. A. TOBLER, *Nous chantions avec lui*, Zs. XVIII, 410-412.

§ 348. Si le SUJET se compose de DIFFÉRENTES PERSONNES, le verbe se met au pluriel, à la première personne quand l'un des sujets est celui qui parle, à la seconde quand ce sujet est celui à qui l'on parle et que celui qui parle ne figure pas au nombre des sujets : ainsi en lat. *ego et pater meus venimus*, roum. *eu și tatal meu venim*, ital. *io e mio padre veniamo*, franç. *moi et mon père nous venons*, esp. *yo y mi padre venimos*, port. *eu e meu pay vimos* et de même pour *tu et ille venitis* : en ital. *tu ed egli venite* etc. Il se présente rarement des exceptions : cf. p. ex. *io e molti altri vidono* (Sacch. 34), en a.-franç. *je ne mi home ne p'ierent mais aidant* (R. Cambr. 696) et même avec le verbe au singulier : en a.-franç. *e Deus et vos m'a mon resne salvé* (Og. Dan. 12789).

### III. Le Régime

(370) § 349. Le sujet et le verbe ou bien, pour nous en tenir uniquement à la forme, un verbe à un mode personnel et un nom ou pronom au nominatif peuvent alors se voir adjoindre un second nom ou pronom à l'accusatif ou au datif : en lat. *pater amat filium, filius obædit patri*. Tous deux complètent l'idée du verbe, et l'on met au régime accusatif ce qui est l'objet de l'action, au régime datif ce qui en est le but. Comme les langues romanes n'ont guère conservé la distinction des cas, on peut, en se plaçant au point de vue de la forme, qualifier l'accusatif de régime médiate et le datif de régime immédiat; en effet, dans le premier le nom est juxtaposé au verbe, dans le second il y a entre eux copulation au moyen de la préposition *ad* : en franç. *le père aime le fils, le fils obéit au père*. Il est vrai que cette observation ne s'applique pas au vieux français et au provençal, car ces langues peuvent souvent encore se passer de *ad* (voy. p. 49), et cette terminologie ne convient pas toujours non plus à l'espagnol et au roumain, qui souvent introduisent le régime accusatif au moyen de prépositions (v. § 350 sqq.). — Si l'on se place au point de vue du sens, la meilleure distinction possible sera entre RÉGIME PASSIF (direct) et RÉGIME DIRECTIF (indirect). Mais, à côté de ces cas, il en existe encore un autre, qui est représenté par le lat. *reminisci alicujus rei*. Le régime direct ne revêt pas ici la forme de l'accusatif, mais celle du génitif, et ce génitif pourrait être considéré comme partitif. Ici comme ailleurs le roman recourt à sa préposition *de*; mais, en même temps, il s'en sert encore d'une tout autre manière également pour introduire le régime : cf. p. ex. en franç. *menacer quelqu'un de quelque chose*, exemple où l'on ne peut reconnaître aucune trace d'un rapport partitif; c'est plutôt une façon d'unir au verbe au moyen de *de* l'objet relativement auquel se produit quelque chose. Les deux régimes dont il vient d'être question pourraient s'appeler régime PARTITIF et régime RELATIF; mais, étant donné qu'ils s'expriment en roman identiquement sous la même forme, on ne saurait établir entre eux de distinction rigoureuse. — Une différence essentielle entre le régime direct et le régime indirect

consiste en ce que le premier peut aussi se présenter comme auteur de l'action : en franç. *on vend la maison — la maison se vend*; *on a vendu la maison — la maison est vendue* etc. (cf. § 304). La même observation s'applique également au régime partitif et par conséquent aux cas où le sujet est introduit par *de* (p. 366), tandis que le régime relatif n'est pas susceptible d'une pareille transposition, ce qui démontre clairement l'étroite parenté qui existe entre le régime partitif et le régime direct. Comme pour le sujet, on peut aussi pour le régime distinguer d'après les classes de mots entre régime nominal, pronominal et verbal, mais ici aussi la première classe ne donne lieu à aucune espèce d'observation; d'un autre côté, que ce soit un nom ou un pronom, le régime direct et le régime indirect se comportent de la même façon, de sorte donc que, pour établir une division, ce n'est pas la nature du mot qui entre d'abord en ligne de compte, mais bien le rapport entre le verbe et le régime.

(371)

### 1. Le Régime direct

§ 350. EN ESPAGNOL, LE RÉGIME DIRECT EST INTRODUIT PAR *á* lorsqu'il désigne un être vivant ou, pour mieux dire, l'espagnol fait en grammaire comme en psychologie une distinction entre les catégories de l'animé et de l'inanimé : il considère les êtres appartenant à la première comme intéressés à une action, et ceux de la dernière comme subissant cette action. Quand le sens du verbe est tel qu'il se rapporte toujours ou généralement à des êtres animés, *á* reste employé même quand par hasard c'est un régime inanimé; et le contraire se produit aussi. On dit donc *temer al agua* (Caballero, Nov. 60), *llaman al oro vil metal* (1110), *las aves saludan á la aurora, en tanto gozo á mis deseos ha puesto* (Amadis 4 a) ou bien inversement *la escuela de la guerra es la que forma los grandes capitanes, desbalijar á la balija* (D. Q. 1, 23). Or ce fait est d'une grande importance pour le sens de bien des verbes. Ainsi *perder* signifie « perdre » au sens propre et au figuré, c.-à-d. donc aussi « gâter, détruire ». Comme le second emploi est réservé exclusivement aux personnes et le premier généralement aux choses, on distingue entre *ese hombre ha perdido sus hijos* (cet homme a

perdu ses fils) et *ese hombre ha perdido á sus hijos* (il a gâté, corrompu ses fils). Il est vrai que cette règle n'est pas absolue et que Fernan Caballero écrit *las opiniones y los principios son los que han perdido á España* (Nov. 5) à côté de *las opiniones y principios han perdido la España* (16). Nous avons dans *querer* un autre exemple de même espèce : *querer un criado* (désirer un domestique), *querer á un criado* (aimer un domestique). On trouve aussi *fueron á buscar á un médico estrangero que gozaba de una grande reputacion* à côté de *f. á. b. un medico experimentado que conociese bien las enfermedades del país* : dans le premier cas, nous traduirons *buscar* par « appeler », dans le second par « chercher », c.-à-d. que *á* s'emploie uniquement lorsqu'on envisage un individu déterminé, etc. En d'autres cas, le même verbe se construit des deux manières parce qu'il peut se rapporter également à des êtres animés et inanimés : *abandone su tierra, su casa y á sus padres* (Caballero, Cuentos 7) ou *he visto dos hombres* (11) à côté de *lo primero que vi, fué á tu conócido Pedro de Torres* (Nov. 104). On voit qu'ici le régime directement uni au verbe se passe encore de *á*; c'est aussi le cas dans *vió los donceles y al doncel de la mar* (Amadis 8 a), *llevaréis este cavallero y á su muger* (13 a), *llevaban la dueña falsa e al caballero su marido* (17 b), *mas amades vuestra amiga que á vos* (19 a), sans toutefois que cet usage exclue l'emploi de *á* placé immédiatement après le verbe : *veas á la doncella* en même temps que *vió la doncella* (30 b); en réalité, d'ailleurs, il faut signaler une certaine hésitation, surtout dans l'ancien temps : cf. *dejé hijos y muger* (D. Quich. 1, 20) à côté de *dejando al jumento y á Rocinante* (1, 15), *maldecir la muger* (Amadis 5 b), *estos doncellas ama tu* (38 b), *este os digo que ameis mas que á otro caballero* (20 a). S'il règne une certaine liberté dans l'emploi de *á*, elle s'explique peut-être aussi par le fait qu'on rencontre parfois la préposition non pas quand le sens du verbe ou celui du nom la requiert, mais bien là où sa présence est justifiée par une certaine recherche de clarté : *unos anteojos que hacen parecer oro al cobre y á la pobreza riqueza* (D. Quich. 2, 19). A l'inverse, *á* manque naturellement dans des cas comme *envío el hijo al padre, antepongo el Ariosto al Taso*, puis souvent après une troisième personne du singulier terminée en *-a* : *mira aquella*

*señora, adora un ángel* en même temps que *adorar á un Jimio*, où la préposition *á* s'est fusionnée avec l'-*a* du verbe, comme aussi dans *acá* qui se dit au lieu de *á acá* (p. 310). Enfin, pour ce qui concerne l'âge de cet *á*, les exemples en sont déjà nombreux dans le Cid : cf. *veré a la muger* (228), *a todos guias* (241), *con tan gran gozo reciben al que en buen ora nasco* (245), *a ella e a sus hijas e a sus dueñas sirvades las est año* (254; cf. *mys dueñas de quien so yo servida* 270), *a las sus hijas en braço las prendia* (275) et aussi *commo a la mi alma yo tanto vos queria* (279) etc., mais *quinze moros matava* (472), *seños moros mataron* (724). En dehors de l'Espagne on rencontre *a* en SICILE, en CALABRE, à LECCE, dans les ABRUZZES et à ROME : cf. en sic. *illu ceca lu homu si ki illu non canosci a si* (Libr. Viz. 16), *l'aviti vistu a me frati* (Fiabe 47), en calabr. *piyya a fratetta, kyama a Maria*, en abruzz. *a tte te piglia* (Trad. 57), en rom. *sentiteme a me* (Belli 2, 8), *me konoše a mme* (ils me connaissent) etc. Cependant l'extension de cet emploi doit être l'objet de recherches encore plus approfondies. A ces régions se rattache à l'Ouest le PORTUGAL, bien qu'il aille aussi moins loin que l'Espagne, c.-à-d. que beaucoup d'écrivains n'emploient *ad* que si le régime direct est un pronom : cf. *vença o sogro a ti e o genro a este* (Lus. 3, 73), *o velho, a quem tinham já obrigado os trabalhosos annos ao socego* (80) et, exemple particulièrement probant, *a vós, a mi e o mundo todo doma* (6, 30). Ensuite on trouve aussi *lia Alexandro a Omero* (5, 96), *os applaudo como a verdadeiros patriotas* (Amorim, Am. Patr. 189), *sou o Charrôco, a quem vossa senhoria fez mestre* (224), *os malos que tanto os atormentam a elles* (236), *é como a gente chama por aqui á todos que veem de fóra* (246), *á isto é que se chama ter patria* (248), *o odio implacavel precipitou-te no barathro da infamia como ao anjo caído* (399), *aquelle a quem amo* (429) à côté de *a tripulação da corveta que o amava como pae* (440), *louvou a todos* (444), *dava se á si como exemplo* (Castello Branco, Paç. Nin. 13), *uns quasi servos de gleba que o temiam como os outros da idade media temiam a seu decimo segundo avô* (13). Ici aussi les exemples sont très anciens : *vos mate ou vos a mim* (Grael 131). Jusqu'ici nous sommes en présence d'une continuité géographique qui s'étend de la pointe Sud-Est de l'Italie jusqu'à l'extrême Ouest du

domaine linguistique roman ; mais voici maintenant que nous trouvons aussi cet emploi entièrement isolé dans l'ENGADINE et la vallée de Münster : *amar a Dieu sur tottas chiasas e al prossem sco a nu*, et ici encore surtout avec le pronom.

(374) § 351. A l'espagnol *a* correspond en ROUMAIN *pre*, du lat. *per*. Le procédé est donc ici le même : la forme exprimant l'intérêt remplace celle du régime simple. Ce qui étonne d'abord en ceci, c'est que le roumain n'ait pas fait choix du datif qu'il a pourtant conservé, qu'il dise donc non *jubesc fratelui*, mais *jubesc pe frate* (j'aime le frère); mais ce phénomène étonnant s'explique en ce que, pour cette nouvelle fonction, on n'a pas eu recours à l'ancienne tournure plus ou moins pétrifiée et servant surtout à marquer le rapport de possession, mais à une tournure nouvelle, plus claire et dont on sentait plus vivement la conformité au génie de la langue. Ensuite il faut remarquer que les deux textes les plus anciens, le manuscrit de Voronetz et le Psaltirea Scheiana et même d'autres vieux documents ne connaissent pas encore *pre*, que même Coresi dans le dernier quart du xvi<sup>e</sup> siècle paraît l'éviter, tandis que d'autre part, dans la version de 1574 de l'Évangile selon S. Mathieu, on rencontre pourtant déjà *da va frate prea frate pre moarte și tatalū feciorul* (13, 14 : un frère livrera le frère à la mort et le père l'enfant), *de va goni dracul pe drac* (12, 26 : si le diable chassera le diable) et *împărăția cerinului nevoaște-se și nevoitorii răpescu pre ea* (11, 12 : le royaume du ciel souffre violence et ce sont les violents qui l'emportent); aussi se demande-t-on si l'absence de *pre* est un signe d'ancienneté ou si elle doit s'expliquer par une imitation servile d'un modèle slave employant l'accusatif sans préposition. En ce qui concerne l'emploi respectif des deux tournures à une époque postérieure et dans des textes non imités, on peut dire d'une façon générale que c'est quand le régime suit immédiatement le verbe qu'il est le plus rare de rencontrer *pre*; en revanche (et il va de soi que c'est uniquement avec les noms d'êtres vivants ou avec les pronoms qui en tiennent lieu) il s'emploie toujours quand le régime est éloigné du verbe ou bien lorsqu'à cause d'un attribut ou pour une autre raison il ne constitue plus un ensemble fixe avec le verbe : de là *pentru*

*tine gonește domnul pre acela drac* (C. B. 2, 285 : par toi le Seigneur chasse ce diable) etc. ; mais ensuite on rencontre aussi immédiatement à côté l'un de l'autre, sans aucune distinction de sens, *să petreci cerbul* (Basmé 116, 24) et *petrecu pe cerb* (116, 29). Que des êtres autres que des personnes puissent aussi être précédés de *pe*, comme p. ex. *pe ochi negri s'au spalat* (Cânt. Mold. 316), le fait s'explique de même que pour l'*á* correspondant de l'espagnol. Mais on est plus surpris de trouver une phrase comme *fiecare individ are uzul său, fiecare timp pre al său* (Philippide, Ist. 6), où cependant *pre* s'explique de nouveau par le même besoin de clarté que dans un des exemples espagnols. (375)

ST. STINGHE, *Die Anwendung von PRE als Akkusativzeichen*, Rum. Jb. III, 183-197 et IV, 228-249.

§ 352. Après ces considérations générales, il n'y a plus rien à observer sur les rapports de forme entre le verbe et le régime ; mais la question de sens sollicite d'autant plus l'attention. Tout d'abord on doit se demander QUELS VERBES EXIGENT UN RÉGIME DIRECT. Si l'on passe en revue toute la série des verbes, on voit de suite qu'il existe une classe qui réclame ordinairement ou toujours un complément de cette espèce, et une autre qui s'en passe de même ordinairement ou toujours ; en d'autres termes, il est des verbes dont l'action en général s'étend sur un deuxième être, et d'autres dont l'action reste limitée au sujet : cf. pour les premiers en franç. *avoir, faire, bâtir, vendre, acheter* etc., pour les seconds *être, aller, pleurer, croître* etc. Mais il n'est pas possible de tracer une délimitation rigoureuse entre ces deux classes, qu'on peut appeler VERBES TRANSITIFS et VERBES INTRANSITIFS, car des déplacements continuels s'opèrent entre elles, de sorte qu'il serait permis de dire que chaque verbe en particulier a son histoire à part. Il en résulte donc que l'exposé de ces faits est plutôt aussi du ressort du dictionnaire ; la grammaire doit se borner à traiter certains points de vue généraux.

§ 353. Sont à l'origine INTRANSITIFS entre autres les verbes dérivés de noms où le primitif se trouve avec le verbe dans la relation de régime (II, p. 655) : en roum. *incălică*, ital. *cavalcare*, franç. *chevaucher*, esp. *cabalgar* (monter un CHEVAL), et c'est seulement quand s'est effacée l'idée du « cheval », essen-

tielle à l'origine, et que seule domine celle de « monter » qu'on peut dire en ital. *cavalcare un cavallo, cavalcare un asino*, en esp. *cabalgar á un caballo, á una mula* et aussi en a.-franç. *ne mul ne mule que puissier chevalbier* (Rol. 480), usage que le français a toutefois laissé tomber en désuétude. Autre exemple : le franç. *hiverner* signifie « passer l'hiver ». Mais, quand Bourget écrit *ceux qui ont hiverné une saison sur la Corniche* (Id. trag. 1), c'est que l'idée d'*hiver* s'est déjà tellement effacée qu'elle n'indique plus assez nettement le régime du verbe et qu'à cet affaiblissement de sens on a suppléé en transformant le verbe intransitif en transitif. Si l'on assimile *hiverner* à l'expression *passer l'hiver*, on aura dans *hiverner une saison* à peu près le correspondant de *passer une saison d'hiver*, c'est-à-dire d'un verbe suivi d'un régime composé. Or, d'une manière générale, les langues romanes, surtout en comparaison de l'allemand, ont une très grande facilité à joindre à n'importe quel verbe d'activité un régime direct. Ainsi l'on peut adjoindre à *attendere* (faire attention) l'objet sur lequel se porte l'attention en expectative; le mot est devenu synonyme de *expectare* et présente alors une construction analogue : en ital. *attendere soccorso*, franç. *attendre secours*. Ensuite *consentire* (être du même sentiment), *consentire bellum* (consentir à la guerre), d'où viennent donc en ital. *consentire*, franç. *consentir*, esp.-port. *consentir*; *dominare* (dominer), mais en ital. *dominare*, franç. *dominer*, esp.-port. *dominar* (dominer, régner sur); le lat. *tacere* (se taire; taire) et de même en roum. *tăcea*, ital. *tacere*, franç. *taire*, esp. *callar*, port. *calar*; le lat. *fugere* (fuir; éviter), en roum. *fugi*, ital. *fuggire*, franç. *fuir*, esp. *huir*, port. *fujir*; l'ital. *guerreggiare*, a.-franç. *guerroyer* (faire la guerre; combattre); puis l'ital. *beffare* (se moquer; railler), *discorrere* (discourir) et *discorrere il nascimento suo* (Mach., Disc. 1, 1 : discuter sa naissance), *parlare* (parler; discuter) : *con uno si può parlare ogni cosa* (3, 3), *pensare* (penser; penser à quelque chose) : *pensare il rimedio* (2, 15), *scrivere* (écrire; décrire) : *Procopio che scrive la guerra che fece Belisario* (2, 8); l'a.-franç. *crier* (s'écrier) et *cil de fors fuïrent Pur le reis kis criout* (Ph. Thaon, Comp. 683), *conseillier* (conseiller; délibérer) : *Danuledicus la consaut* (Berte 652), *sermoner* (prêcher) et *li apostoiles sermona les Chrestiens*



(Enf. Og. 4913), sens qui se retrouve dans le franç. mod. *prêcher les chrétiens* etc., et il n'en est pas autrement dans le français moderne, où l'on peut se borner à citer encore *panser* (proprement penser, prendre soin de quelqu'un), l'esp. *crear los libros* (accorder croyance aux livres), *vivir una casa* (habiter une maison) etc. Cette liste pourrait être allongée à l'infini; qu'il nous suffise ici de mentionner encore que, indépendamment des classes à examiner dans les §§ 354 et 355, ce sont surtout les verbes de mouvement formés au moyen d'un préfixe qui (377) passent facilement à l'état de transitifs, procédé de l'ancien latin qui s'est conservé avec les verbes tirés du latin et qui a été transféré à d'autres encore : tel est en lat. *prevenire aliquem* et de là en ital. *prevenire*, franç. *prévenir*, esp. *prevenir*, port. *previr*; de même alors en ital. *sormontare*, franç. *surmonter*, en ital. *assalire*, franç. *assaillir*, esp. *asalar*, port. *assaltar*, en ital. *contrastare*, esp. *contrastar* et autr. sembl. Ensuite il faut encore ranger ici l'ital. *ecco*, a.-franz. *ex* du lat. *eccum*, *ecce*, qui sont assimilés aux verbes transitifs : en ital. *ecco mi*, a.-franz. *ex-le vos* etc.

§ 354. Comme catégorie spéciale, il faut particulièrement citer les verbes exprimant un MOUVEMENT DE L'ÂME, auxquels s'adjoint, en qualité de régime direct, l'être lui-même qui provoque ce mouvement et qui est alors, par conséquent, l'objet de la manifestation de ce mouvement. C'est ainsi qu'on dit déjà en latin *lacrimare*, *plangere*, *plorare aliquem* (pleurer, plaindre quelqu'un), *suspirare*, *gemere aliquid* (déplorer quelque chose), *ridere aliquid* (rire de quelque chose), *tremere aliquid* (redouter quelque chose) et autr. locutions sembl. Il n'en est pas autrement en roman : cf. en roum. *plînge*, *deplînge* (plaindre), *ride* (rire) etc., en ital. *lacrimare*, *piangere*, *compiangere qualcheduno*, *sospirare la perdita dignità*, *ridere una cosa* (rire de quelque chose), *tremare*, en franç. *plaindre*, *pleurer*, *lamenter*, *soupirer*, autrefois aussi *gémir*, puis *rire*, en esp. *plānir*, *llorar*, *lamentar*, *reír* : *rieron todos la agudeza del monarca* (Coloma, Peq. 38), en port. *temblar*, *planher*, *chorar*, *suspirar*, *gemer*, *rir*. Il est à remarquer que de nos jours le franç. *plaindre* n'est même presque plus usité que transitivement, tandis qu'anciennement l'emploi intransitif était tout aussi répandu. Dans

tous ces cas, le régime direct est auteur et objet de l'action, ce qui explique son emploi; mais, à côté de cela, dans la locution *trembler la fièvre* qui se rencontre déjà en ancien français, *fièvre* n'est — chose étonnante — que la cause de l'action de *trembler*. Souvent, au surplus, le régime direct, où nous ne devons peut-être voir une survivance de la forme transmise par le latin, a cédé sa place au régime relatif (v. § 365).

(378) § 355. Les verbes de MOUVEMENT reçoivent comme régime direct le terme désignant l'ESPACE PARCOURU ou bien aussi le BUT FINAL où tend ce mouvement. En latin déjà l'on emploie *ambulare maria*, *currere aquam*, *migrare terram*, *natare freta*, *navigare aquas*, *intrare regnum* etc., et le roman étend encore davantage cette tournure : cf. en roum. *a îmbla mări și țeri* (parcourir mers et terres), en ital. *non ti poterono arrivare* (Leop. 152, ils ne te purent pas atteindre), *camminare il mondo*, *cavalcare il mare*, *correre la città* (Mach., Disc. 3, 3), *girare monti e valli*, *intrare la città*, *montare il Vesuvio*, *navigare il Reno*, *passeggiare i contorni di Firenze*, *perchè non sali il diletto monte* (Enf. 1, 77), *saltare un fiume*, *viaggiare l'Italia*, en a.-franç. *tant vait li ost le pui e la champaigne* (Asprem. 39), *se tu veulz cheminer de haute honneur la sente* (Watr. 11, 11), *puis si chevalchent par mult grant cuntencun La terre Certaine e les vals e les munz* (Rol. 855), *corir une voie herbose* (Rom. Past. I, 57, 52), *Gaifiers s'en fuit et munz et vals* (Brut M. 1808) *puier les monz*, *sigler les mers*, *entrer une cité* etc. (en français moderne, l'emploi se restreint parfois un peu en ce que p. ex. *aller* n'a conservé sa valeur transitive que dans la locution *aller le droit chemin*; mais, à part cette restriction, l'on dit *avalier*, *descendre*, *monter les degrés*, *courir les rues*, *sauter un fossé*, *passer une rivière* etc.), en esp. *andar montes y valles*, *anduvo todo el aposento* (Nov. ej. 173), *corrie la tierra* (Cid 958), *entrar la ciudad*, *navegar largos mares*, *saltar las paredes* etc., en port. *correu todos os apartamentos*, *desceu a calçada dos clerigos* etc. Au sens d'espace parcouru se rattache celui de TEMPS ÉCOULÉ : en ital. *turnare a vivere tutti i mesi del noviziato* (Ferruggia, Fasc. 39), *le notti eran grandi ed ella non le poteva dormire tutte* (Bocc., Déc., C.), en franç. *ils ont vécu vieux ans* (About, R. Br. H. 4), *les heures qu'il avait vécues*

(Zola, Lourdes 37), *dormir la grasse matinée, les nuits que j'ai veillées*, en esp. *cuanto fué de pesadumbre para Sancho no llegar á poblado, fué de contento para su amo dormir la á cielo descubierto* (D. Quich. I, 10), en port. *dormindo as suas noites* (Diniz, Pup. 28) etc.

§ 356. Dans une autre classe, nous voyons se présenter sous la forme du RÉGIME DIRECT UN NOM QUI EST CONSIDÉRÉ COMME RÉALISANT L'ACTIVITÉ exprimée par le verbe, tandis que le sujet ne fait que la provoquer, l'occasionner, mais ne l'accomplit pas lui-même. Dans cet emploi, le latin est encore assez réservé, mais le roman y a recours avec d'autant plus de liberté : cf. en roum. *și începură a scădea putearea creștinească* (C. B. I, 402, 16 : et ils commencèrent à renverser la puissance chrétienne), en ital. *calare* et *scendere* (caler, descendre; faire descendre), *cessare* (faire cesser), *crescere* (croître; accroître), *disperare* (désespérer, mettre au désespoir), *fuggire* (fuir, éviter), *perire* (périr, détruire), *scolare* (faire écouler, égoutter), *sonare* (jouer, proprement : faire résonner) etc., en a.-franç. *apprendre* (enseigner) : *molt avoit bon doctriencour qui moult volentiers l'aprenoit* (Dol. 1382), *cheoir* (faire choir, tomber) : *de cel poindre trois en chei* (Cléom. 760), *croître* (accroître) encore au XVII<sup>e</sup> siècle, *périr* (faire périr), *tomber* (renverser) jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, où Vaugelas et Ménage le rejettent, *voler* (faire voler) : *a la terre l'a jus volé* (Rich. 4724) etc., en franç. mod. *courre le cerf, descendre* (faire descendre), *désespérer* (mettre au désespoir), *entrer* (faire entrer), *monter* (faire monter), *passer* (faire passer), *pâlir* (faire pâlir), *sonner* (jouer), *sortir* (faire sortir), *tourner* (faire tourner), en esp. *admirar* (mettre dans l'admiration) : *lo poco ó nada que Avendaño comia admiraba á Carriazo* (Nov. ej. 220), *correr toros, ciervos* (courir des taureaux, des cerfs), *crecer su precio* (accroître son prix), *luzir* (faire luire) : *campanillas, mosquetas, violetas moradas y blancas, lirios y margaritas, abren allí sus cálices y lucen su hermosura* (J. Valera, Com. Mend. 57), *llegar* (approcher), *pujar, subir* (élever), *pasmar* (faire pâmer) : *cuya estraña liberalidad pasmó á todos* (Nov. ej. 240), *volar* (faire sauter) : *la minaron por tres partes, pero con ninguna se pudo volar lo que parecia ménos fuerte* (D. Quich. I, 40). Il en est de même en portugais.

Ce n'est pas ici qu'il faut placer *mori*. On dit en ital. *l'ho morto* et dans les premiers temps toutes les langues romanes s'expriment de même; mais cela ne signifie jamais que « je l'ai comme mort » et, si pour le sens cette tournure se rapproche beaucoup de la tournure « je l'ai tué » p. ex., elles ne sont pourtant pas équivalentes, et l'a.-franç. *il se laissoient morir* (Watr. 18, 155) n'est pas non plus démonstratif à cet égard. Cf. A. GASPARY, Zs. IX, 425-428; H. ANDRESEN, XIV, 206. Le premier suppose que le point de départ de cet usage nouveau se trouve dans *il a descendu la malle* (il a la malle comme une m. descendue) et autr. locutions sembl., le participe ayant ici le sens dont il a été question pp. 16-17.

(380) § 357. En ce qui concerne les rapports de sens entre le verbe et le régime direct, on peut distinguer si le régime est simplement l'objet de l'action, ou s'il en est le produit, ou s'il en forme le contenu. On peut dans le premier cas appeler le RÉGIME EXTERNE, et dans les deux autres INTERNE. Si au point de vue de la forme il n'existe aucune différence entre ces deux espèces de régimes, peut-être faut-il toutefois noter que c'est uniquement avec les verbes constituant la première classe, et non avec ceux de la seconde, que l'action peut atteindre le sujet même : cf. en franç. *nourrir un enfant* et *se nourrir*, mais *enfanter un enfant*. Or, tandis que le régime externe ne prête à aucune autre espèce d'observations, il y a bien des particularités à signaler sur le régime interne.

§ 358. Il n'est guère possible de tracer une délimitation rigoureuse entre les deux catégories de régimes internes. S'il n'existe aucun doute sur la place à assigner d'une part au franç. *la terre produit des fruits* et de l'autre au franç. *parler politique*, en revanche il se présente une série de cas où l'on peut avoir sur la question d'attribution des vues différentes. Dans *conspirer la mort*, incontestablement *la mort* exprime le contenu de la conspiration, mais en même temps elle en est aussi le but final et partant le résultat; il en va de la sorte avec *menacer ruine* et des expressions analogues. Or, en ce qui concerne d'abord le RÉGIME DE RÉSULTAT, les verbes en question se divisent en deux classes, les uns d'une valeur générale comme l'ital. *produrre*, *creare*, *generare*, franç. *produire*, *créer*, esp. *producir*, *criar*, port. *produzir*, *crear* et autr. sembl., les seconds dérivés de noms et qui, en vertu de leur origine nominale, renferment

déjà en eux-mêmes le régime de résultat, tels l'ital. *cantare*, franç. *chanter*, esp.-port. *cantar* (chanter, produire un chant). Tandis que les premiers exigent presque toujours un régime à titre de complément nécessaire, le cas n'est pas tout d'abord le même avec ceux de la seconde classe : l'ital. *cantare un canto*, franç. *chanter un chant* ne dit au fond rien de plus et rien autre que le verbe simple. Mais, quand le régime est spécifié d'une manière plus précise, en ital. *cantare un bel canto*, en franç. *chanter un beau chant*, il n'indique plus seulement le résultat en général, mais la qualité du résultat ou bien en conséquence un résultat d'une nature tout à fait déterminée. On peut donc dire qu'avec un verbe et un nom de radical identique le régime de résultat est ordinairement un régime composé, bien que naturellement cette règle n'ait aucun caractère absolu; en revanche, quand les radicaux sont différents, le plus souvent cette condition n'a pas de raison d'être. Pour donner une idée de ce qu'on appelle la « figura etymologica », qui du reste outre le régime de résultat comprend encore maint autre phénomène, il pourra suffire de citer ici un petit nombre d'exemples, car leur examen détaillé appartient plutôt à la stylistique qu'à la grammaire. En roumain, l'on rencontre surtout fréquemment le type « rêver un rêve » : cf. *un vis am visat* (Cânt. Mold. 286), *am visat niște vise* (Basmе 65, 15 : j'ai rêvé certains rêves), *și se veseliră veselie îngerească* (70, 34 : ils jouissent d'une joie anglaise), *urmând urma celor buni* (Gaster I, 118, 28 : suivant les traces des bons), *cându-ș-au sămănată sămînța* (1, 119, 33 : quand ils ont semé leur semence) etc., en ital. *donare grandissimi doni* (Bocc., Déc. 1, 71), *sonarono diversi suoni* (207), *vivere una vita oscura* (Leop. 175); en somme, les exemples y sont plutôt rares, mais ils sont d'autant plus fréquents en vieux français : *por Dieu, me donnés un don* (Chev. II esp. 6075), *ot entes entées* (Rich. 193), *noif negier*, locution souvent usitée, *empristrent une emprise* (Chardry, S. D. 771), *il orrunt corner les corz* (Benoît, Chron. 5791), *un val avale* (Alisc. 4782), *si doi conter un conte* (4829), *songai un songe mout avenent* (Aiol 360), *hauz criz crient e angoissus* (Benoît, Chron. 1, 1727) etc.; en français moderne, le phénomène s'est très fortement restreint : *on a joué un jeu d'enfer*, *vivre une vie heureuse et tranquille* etc.,

(381)

toujours d'ailleurs avec un attribut; puis en prov. *donava sos dons als grans et als paucz* (B., C. 358, 25), *anet chantan un chan noel* (269, 31), *dizens pecx ditz ses valensa* (G. Riq. 94, 60) etc., en esp. *yerran muy grandes yerros* (Caza 53, 10), *caçar todas las caças* (66, 15), *morimos muerte supitania* (Enx. 87, 32), tournure qui se présente aussi dans Appoll. 256, *esta peticion que vos á mi pedides* (Appoll. 412), *ganar tal ganancia* (583), *enseñavanles todo buen enseñamiento* (Buen. Prov. 8, 14), *sospira sospiro grande* (65, 10), *visco con ssu muger vida dulce e sabrida* (Appoll. 650), plus rarement sans attribut : *si non perdiessen perdidas* (Appoll. 136) et autr. tournures sembl.; il en est de même en portugais : cf. seulement *morrer morte de valente* (Rom. Port. 1, 72). Parmi les autres régimes internes ne présentant pas un thème identique à celui du verbe, il y a peut-être encore à mentionner en franç. *les honneurs que lui a valus cette action*, où la forme du participe montre que l'accusatif-régime *que* n'est pas ce débris d'ablatif signalé p. 61 qui accompagne les verbes d'évaluation, tel qu'il réapparaît il est vrai (le participe invariable le prouve) dans *la somme qu'a valu il y a dix ans ce domaine*; le cas est le même dans *la peine que lui a coûtée ce travail*, et il ne faut pas oublier que, dans les deux cas, le verbe d'évaluation est employé au sens abstrait. Naturellement, c'est ici qu'on doit citer également des expressions comme l'ital. *dormir un breve sogno*, esp. *dormir un sueño* et autres semblables.

Cf. F. LEIFFHOLDT, *Etymologische Figuren im Romanischen*, 1884.

§ 359. Voici des exemples de régime indiquant le contenu sans qu'il y ait identité de thème : en roum. *a visat o femeie* (Basme 119, 5 : il a rêvé d'une femme), *adormi Adamu somnul cel amar* (C. B. 1, 346, 31 : Adam dort le sommeil amer), en ital. *sognare la polenta* (De Marchi, Giac. id. 27 : songer la polenta), *il pensare la sua miseria* (55), *l'Adda doveva correre vin di Piemonte* (26), *stillavano acqua* (Leop. 157), *respirare sangue e morte* etc., en a.-franz. *ont le vostre mort jurée* (Rich. 4861), *ou corna l'aigue* (Enf. Og. 1370) etc. et de même en franç. mod. *parler politique*, *causer religion*, *conspirer la mort*, *crier merci*, *menacer ruine* et expressions analogues, dont une partie reparaissent dans les langues-sœurs, en prov. *parlar*

*entendensa* (B., D. 25, 20), *major colp cairas* (197, 3). A l'Ouest, il n'y a à mentionner que l'esp. *correr sangre*, port. *correr sangue*.

§ 360. En fait de RÉGIMES INTERNES, il nous reste à examiner les ADJECTIFS qui s'attachent au verbe sous la forme masculine et dès lors désignent facilement la manière dont s'accomplit l'action. En l'occurrence, il n'est pas toujours possible de dire si l'on est vraiment en présence d'un adjectif ou bien au contraire d'un adverbe, ou si l'adjectif ne doit pas être considéré comme un prédicat. Ainsi dans l'ital. *mirandol io fiso* (Pétrarque, Canz. 24, 3), *fiso* peut être rapporté à *io* ou bien être le régime interne de *mirar*, et c'est seulement quand on met en regard *la mente mia mirava fissa* (Dante, Par. 33, 98) qu'on peut se décider avec certitude pour la première hypothèse. Autre cas : dans le franç. *il parle trop vite*, il est permis de prendre *vite* aussi bien pour un adverbe que pour un adjectif, et c'est seulement la tournure correspondante *il parle trop lentement* qui donne la solution de la difficulté. Sont donc seuls décisifs les cas où le sujet est au féminin ou au pluriel et ceux où l'adverbe est différent de l'adjectif. Voici de ces expressions dont il s'agit ici : en ital. *sudar freddo, veder chiaro, ed io eterno duro* (Enf. 3, 8), en franç. *sentir bon, mauvais, coûter cher, chanter faux*, en prov. *del cor sospiret preon* (B., C. 51, 9), *vos puese dir segur* (B., D. 145, 27), en esp. *el campeador fermoso sonrisava* (Cid 923), *tan velido fabló* (1368), *se bolgaron infinito* (Nov. ej. 285), *érais necesario hablar gordo à aquella gentuza* (Coloma, Pequeñ. 126), *en el Petit-Club se juega gordo* (154) et autres semblables.

(383)

§ 361. Avec la même facilité qu'ont certains verbes primitivement dépourvus de sujet de s'adjoindre un régime (p. 389), inversement des VERBES TRANSITIFS aussi peuvent devenir INTRANSITIFS, que le régime direct soit laissé de côté parce qu'il s'entend de soi-même, comme dans le franç. *le cœur bat*, ou bien qu'il soit passé sous silence parce qu'il est inconnu, comme dans *je lis* et autr. sembl. A cette classe appartiennent p. ex. en ital. *doppiare* (s'augmenter), *giungere* (arriver), *sanare* (se guérir), *rovinare* (tomber en ruines), *muovere* (se mouvoir), *gonfiare* (se gonfler), *impaurare* (prendre peur), *seccare* (se

sécher), *piegare* (se plier), *inaridare* (devenir aride), *invecchiare* (devenir vieux) et quantité d'autres verbes formés d'adjectifs et de la prép. *in*, et de même *raffreddare* (devenir froid), *rassottigliare* (décroître) etc., en a.-franç. *couvrir* : *tant i a barges et granz dromons, tote mer cuevre* (Og. Dan. 2339) et même encore en franç. mod. *le héros à ce discours flatteur sentit couvrir le front d'une noble rougeur* (Voltaire, L.), *enfler de mantalant e d'ire* est une formule épique recherchée, *mouvoir* : *mais je sai bien que ce muet par envie* (Enf. Og. 3512), *remuer* : *del mantalent qu'il ot tous li sans li remue* (Aiol 5210; cf. encore à présent *ne remuez pas de là*), *sevrer* : *apres ce que des François sevrà* (Enf. Og. 4909) etc., et il n'en est pas autrement avec le franç. mod. *amender* : *le malade n'a point amendé depuis sa saignée*, *coucher*, *éteindre*, *vider*, *plier* : *je plie et ne romps pas* etc., en esp. *alzar* (se lever), *colgar* (être suspendu), *mover* (se mouvoir), *mudar* (se changer) : *el tiempo muda*, *partir* (s'en aller), *vestir* (se vêtir) etc., en port. *estourar* (crever). Ici aussi la grammaire doit se contenter d'indiquer le phénomène et de l'éclairer par quelques exemples. Beaucoup de ces verbes peuvent se présenter sous la forme réfléchie et alors garder par conséquent leur caractère transitif; mais, et cela va de soi, il n'en résulte pas (384) que la forme réfléchie ait existé partout comme étape historique intermédiaire entre l'emploi transitif et l'intransitif : on dira plutôt que la langue indique le caractère intransitif d'un verbe ou bien d'une manière négative en ne le faisant suivre d'aucun régime direct ou d'une manière positive en recourant au pronom réfléchi.

## 2. Régime partitif et Régime relatif

§ 362. Comme on l'a déjà dit (p. 384), en roman le régime partitif et le régime relatif sont unis au verbe d'une manière identique au moyen de la préposition *de*; aussi ne peut-on pas toujours avec certitude tracer entre eux une délimitation rigoureuse. Indépendamment de la signification, il est vrai que le latin nous fournit dans une certaine mesure un moyen de distinguer à quelle classe il faut rattacher les différentes espèces de régimes avec *de* : en effet, pour la tournure partitive il emploie le génitif, pour la tournure relative l'ablatif; mais ce



critère manque naturellement pour les tournures qui n'ont jamais existé en latin. Pour compliquer les choses encore davantage, à cette difficulté s'ajoute qu'en latin on met à l'ablatif et qu'en roman l'on introduit également par *de* l'objet dont s'éloigne celui qui parle : en lat. *fugere aliquā rē*, ital. *fuggire di*, franç. *fuir de* etc., de sorte donc que la même construction indique en roman trois rapports de sens différents. Mais il va de soi que le dernier nommé n'a pas à trouver place ici et, en ce qui concerne le régime relatif, dans la majorité des cas on le trouve en même temps combiné avec un régime direct, question qui pourra seulement être examinée aux § 395 sqq.

§ 363. Parmi les types dont il s'agit ici, les VERBES EXPRIMANT LA SOUVENANCE et L'OUBLI peuvent être cités en première ligne parce qu'avec eux on n'a pas affaire à des créations romanes, mais à un simple héritage du latin, sauf que *de* tient ici la place du génitif de cette langue. Nous devons une attention particulière au roum. *ăș aduce a* ou *la minte de* correspondant au lat. *in mentem venire alicujus rei* : *adu-ți a minte de moarte* (Gaster I, 96, 28 : pense à la mort), *pe drum ăș aduse aminte de merișor* (Basmé 77, 18 : en chemin il se souvint des pommes) etc., tandis que *uita* exige le régime direct : *pe mine n'ăi uitat* (m'as-tu oublié), plus rarement *locuitorii începușeră a uita de fiul împăratului* (Basmé 297, 27 : les habitants commencèrent à oublier le fils de l'empereur) et toujours *se uită de* (§ 375). En italien, la règle romane s'est généralement introduite : ou bien le nom de chose est au régime direct ou bien ce régime direct désigne une personne et alors le nom de chose est au régime relatif, p. ex. *mi ricordo di una cosa* ou *ricordo una cosa* etc., et l'usage est le même dans les autres langues. (385)

§ 364. Dans ces cas, en latin, nous avons probablement le génitif partitif; mais, en roman, avec les verbes qui expriment une PERCEPTION DES SENS : VOIR et ENTENDRE, puis avec SAVOIR, avec les verbes qui indiquent une COMMUNICATION : DIRE, DEMANDER, enfin avec PENSER, AVOIR SOIN, le régime peut être introduit au moyen de *de*, partie également au sens purement partitif, partie au sens plutôt relatif, emploi que peut

d'ailleurs avoir *de* en latin avec les verbes signifiant « parler ». La chose est tout à fait claire avec « ENTENDRE » : cf. p. ex. en roum. *prăseala auzînd de toate acestea, nu puțin s'a întristat* (Basmе 91, 10 : le plus jeune, en entendant parler de tout cela, s'est un peu attristé), *când auzi dascălul de fuga copiilor* (276, 26 : quand le maître d'école entendit parler de la fuite des enfants), ensuite *împăratul ascultă de vorbele împărătesei* (246, 3 : l'empereur écoute les paroles de l'impératrice), exemples qui excluent tout sens partitif, puis aussi *când află de fuga copiilor* (276, 32 : quand il s'aperçut de la fuite des enfants), en a.-franç. *plaist vos oïr d'une estoire vaillant* (Cour. Louis 2), et dans une construction un peu différente *voiez dame de chel enfant, con le voi biel et avenant* (Rich. 713), *vez de Raoul, com il m'a justicié* (R. Cambr. 3042) etc., où le régime est représenté par une action ou par une propriété d'un être laquelle apparaît dans une proposition subordonnée, c.-à-d. qu'ici encore on envisage une partie de l'être et non l'être tout entier. Avec « VOIR » aussi, la différence entre le régime direct et le régime avec *de* est claire dans des cas comme *ia-ți un argat care să vază de ei* (Basmе 281, 13 : prends un valet qui veille sur eux), en ital. *lui solo intento a spiare della femmina tolta* (Arioste, Cass. 4, 1), où l'action de voir ne se rapporte pas non plus directement à l'être en question, mais à ce qui lui appartient ou dont il a besoin ou qui est l'indice de sa présence, etc. De même l'ital. *cercare di una cosa* trouve encore sa place ici. Dans ces exemples on aperçoit clairement le passage au complément relatif en train de s'accomplir; la chose est faite avec PARLER : en ital. *parlare*, franç. *parler*, esp. *hablar*, port. *fallar de* ou bien avec PENSER, AVOIR SOIN : en ital. *pensare di*, franç. *penser de*, esp. *cuidar, curar de* (prendre soin de), en a.-esp. aussi *pensaron de la dueña* (Appoll. 322) à côté de l'esp. mod. *pensar el cuartago* (Nov. ej. 255), en a.-port. *bem lhe pensarom das chagas* (Gaal 126), mais en franç. mod. *panser les blessures*. Parmi les verbes qui signifient « dire », il faut aussi compter en ital. *giudicare, discorrere, ragionare*, en franç. *juger, causer*, en esp. *juzgar*, en port. *julgar* et autr. sembl.; à *pensare* se rattachera aussi l'ital. *dubitare*, franç. *douter*, esp.-port. *dudar*. Enfin il faut encore citer \*SAPERE DE « connaître quelque chose, s'y entendre », qui se

rencontre fréquemment, surtout en VIEUX FRANÇAIS : *une femme qui s'oust de sorcerie* (IV Livr. 109), *sachans d'armes* (Durm. 7552) et aussi *chevaliers qui des armes conissoient* (6885), de même en esp. *sabia del arte della música* (Lemcke I, 123), *de todo sabian y ban de saber los caballeros andantes* (D. Quich. I, 18), puis avec le sens habituel : *nin su madre nin padre non sabien de su toca* (Berceo, Sil. 293) et même *si queredes del nomne de la duenna saber* (613) et pareillement en port. *os medicos novos teem o mau costume de desejarem saber das doenças do coração* (Diniz, Pup. 18), *não sei d'outra sabida* (234); cf. *bem sei tambem do que ha de ser isso* (236).

Cf. A. TOBLER, Beitr. I, 16-19.

§ 365. Un autre groupe est formé par les verbes qui expriment un MOUVEMENT DE L'ÂME, avec lesquels *de* s'emploie pour introduire l'être qui provoque cette émotion et sur lequel s'étendent par conséquent aussi ses effets. Nous avons montré plus haut (p. 391) qu'on peut employer avec le même sens un régime direct; nous montrerons p. 413 qu'un grand nombre de ces verbes peuvent recevoir un régime direct de personne, ce qui a donc pour résultat de faire de n'importe quel nom de chose régime un complément relatif. Aussi peut-on se poser la question de savoir si, dans les cas où des verbes non-réfléchis de cette catégorie se présentent avec un régime relatif, on n'a pas affaire à un croisement de deux constructions, c.-à-d. si p. ex. le franç. (xv<sup>e</sup> siècle) *plaindre de quelqu'un* n'est pas le produit d'un mélange entre *plaindre quelqu'un* (387) et *se plaindre de quelqu'un*. Un coup d'œil jeté sur les verbes dont il s'agit permettra de résoudre la question par la négative. En effet, nous avons en ital. *ridere, trionfare, godere, piangere, arrossire, disperare, temere*, en franç. *trionpher, railler, jouir, plaindre, pleurer, gémir, souffrir, frémir, rougir, désespérer, trembler*, en esp. *gozar, llorar*, en port. *escarnecer* (railler) et autr. sembl., dont plusieurs ne connaissent absolument pas le régime direct réfléchi. En outre, avec quelques-uns d'entre eux le latin déjà fait usage de *de*, alors que cependant il ne connaît pas encore dans la même proportion que le roman l'union qui sera étudiée au § 375 entre le régime direct et le régime rela-

tif. — En dernier lieu doivent être cités, comme étant d'un emploi étendu, les verbes qui indiquent la JOUISSANCE, notamment aussi l'ital. *vivere*, franç. *vivre*, *user*, *abuser*, *profiter*, esp. *vivir*, *abusar de*. A ces catégories s'ajouteraient encore beaucoup d'autres verbes isolés, comme l'ital. *cambiare*, franç. *changer*, esp. *mudar* : en franç. *changer de toilette*, *les honneurs changent les mœurs* à côté de *il change de mœurs en changeant de fortune*, où l'on voit de suite et clairement la différence dans l'emploi de l'un et de l'autre régime : avec le régime relatif le verbe a presque la valeur d'un intransitif; on exprime un fait en ne le rapportant d'abord qu'à l'auteur de l'action; c'est seulement après coup qu'on énonce par un nom une seconde idée par rapport à laquelle se produit le fait; mais cette idée nominale est une idée générale, absolue, de sorte qu'elle se rapproche du complément adverbial, ce qui fait que le substantif se présente sous la forme dépourvue d'article. Et il y aurait ainsi encore bien des particularités à signaler.

(388) § 366. Les compléments nominaux des verbes examinés jusqu'ici tantôt occupent une place intermédiaire entre le régime partitif et celui de relation, tantôt ils remplissent cette dernière fonction. Au contraire, on a des régimes nettement PARTITIFS dans tous les cas où le régime direct peut être simplement juxtaposé s'il est envisagé comme un tout, où donc son introduction par *de* est facultative ou ne se produit par conséquent que si l'on veut parler formellement d'une de ses parties. Sous ce rapport les diverses langues présentent certaines dissemblances. En ITALIEN, l'usage varie avec les époques. L'ancienne langue accuse une préférence décidée pour la tournure partitive : *tu hai di belle femine* (Nov. 62), *fece fare di bei lavori* (Sacch. 117), *trovare di buoni uomini* (129); cf. *fu dato d' un buonissimo vino* (31), *mangio di buone confezioni* (Serc. 305), *fece venire di buon vino* (400), *mangiare del buono*, *cogliere, prendere, dare delle cerage* (375), *cogliesse dei frutti* (374), *comprasse di quelle cose che fusseno di bisogno* (374) etc.; elle est surtout affectionnée par Boccace, puis plus tard par Cellini : *brontolando di pazze parole* (17), *far delle parole e non dei fatti* (24), *fare delle sue coglionerie* etc., par Lasca *ho dei pippioni*,

delle pollastre (55), ebbe di sconce e di strane parole (45) etc.; elle est entièrement toscane, ainsi que le prouve son emploi assez fréquent dans les proverbes : *non dar del pane al cane ogni volta che dimena la coda*, où d'autres dialectes la poussent d'ailleurs encore plus loin : cf. le vén. *chi dorme non pia del pesce* (Calmo 89) à côté du tosc. *chi dorme non piglia pesce*. En revanche, chez les écrivains modernes, le partitif est plutôt un peu moins abondant que dans l'ancienne littérature; cependant on le rencontre assez souvent chez Manzoni ou chez le sicilien Verga : cf. même chez ce dernier *dar peso a delle sciocche storielle* (Nov. 166) et en changeant le régime en sujet alors placé après le verbe : *si sono udite di queste cose* (164) etc. Les exemples cités jusqu'ici présentent tous cette particularité que d'une idée collective on détache un certain nombre d'individus; mais l'emploi du régime partitif peut également signifier que d'une idée individuelle on isole un caractère spécifique déterminé, caractère qui n'est pas exprimé, mais qui est indiqué précisément par la tournure partitive. Tel est notamment le cas après *avere, tenere, fare* : cf. *avea dell' uomo di corte* (Sacch. 194) et de même *avere del soldato, del galantuomo, quell' ingrato popolo maligno, Che tiene ancor del monte e del macigno* (Enf. 15, 61), *fare del cittadino, del rustico, del padrone*, mais en même temps *fare il cittadino* etc. n'est pas moins employé. — A l'inverse de l'ancien italien, le VIEUX FRANÇAIS ne fait pas encore souvent usage du régime partitif. On lit pourtant déjà dans le Roland *si deit hum perdre del sanc e de la char* (1119), dans les IV Livres des Rois *pristrent de l'eeve* (213), et cette dernière tournure est particulièrement ancienne et répandue même en dehors de la France, ensuite *et laissierent o lui de la chevalerie* (G. Bourg. 3073), *plus hisdos om ne puet de pain mangier* (Cour. Louis 510), mais la locution la plus employée est *avoir de tiens* : *s'i ot de teus cui mout greva* (Chev. Lyon 44), *de tels i a qui la chose oent* (153 var.) etc. C'est seulement en moyen français et dans le moderne qu'apparaît ensuite une révolution complète et aujourd'hui, abstraction faite de nombreuses locutions consacrées, comme *demandeur pardon, avoir peur* etc. (§ 178), la tournure partitive est partout en usage quand il s'agit d'une quantité indéterminée, illimitée, et que par conséquent on ne peut pas

employer *un* : *voilà du vrai courage* etc. Il en va de même en provençal : cf. *de pan e de peysson li autre li an dat* (Appel, C. 8, 211), *avia · n i de groex et de vermelhs* (9, 11) etc., tandis que la langue actuelle en est assez bien au même point que le français moderne. C'est l'Ouest qui étend le moins cet emploi, car on n'y connaît guère que *del agua* et autr. termes sembl. : cf. en esp. *dandos del agua* (Cid 2798), *cogio del agua* (2801), *del agua beneita echó por el casar* (Berceo, Sil. 332) *trasquiessen del vino* (307) et autr. locutions sembl., en port. *bevi d'angua* (Rom. XI, 370), puis *comia das ervas* (370) et aussi, en ancien espagnol, *ovo de bonos omnes que lo empiadaron* (Berceo, Sil. 600), *prestalde de aver lo que sea guisado* (Cid 118). Dans une période plus récente il y a peut-être lieu de remarquer *buscaba de todas hierbas para hacer ensalada* (D. Quich. I, 41).

Cf. aussi, pour le français, le travail de S. SCHAYER cité à la suite du § 199 et aussi, pour le provençal, C. APPEL, Provenz. Chrestom., Glossaire sous *de*.

§ 367. Le nom qui est régime partitif adopte peu à peu, notamment en français, une forme spéciale qui se place en opposition prononcée avec le terme absolu *pain* et le déterminé *le pain*, tandis qu'au pluriel elle se trouve avec l'indéterminé *un pain* dans le même rapport que *les pains* avec *le pain*. Ce qui le montre également, c'est qu'elle s'emploie comme sujet (p. 366) et après toutes les prépositions, sauf après *de* et *sans* : on dit donc *j'ai un ami* : *j'ai des amis*, *voilà de ces traits qui rafraichissent l'âme*; *je l'obtiendrai avec de l'argent*; *je puis, dit-il, être condamné à de la prison* et autr. locutions sembl., mais naturellement *ils ont causé d'affaires* et non *de d'affaires*, ce qui va de soi, et *il est mort sans héritier*, ou bien *avec de l'argent je l'obtiendrai, sans argent jamais*, ce qui s'explique probablement par le fait que *sans* renferme l'idée d'une exclusion totale et non de (390) l'exclusion d'une partie. Mais une remarque spéciale est nécessaire par rapport à l'emploi de l'article. On dit en franç. mod. *j'ai des amis, il a mangé du pain blanc*, mais *il a mangé de bon pain, il a dit de gros mots* et plus familièrement *des gros mots*. Tandis que le français n'observe cette règle que si un adjectif précède le substantif, le provençal moderne l'applique en toutes

circonstances : cf. *i an carga de post, de talagiugno, de fais de dougo e de rondau de cieucle* (Mistral, P. R. 64 : *l'on y a chargé des planches, des poutrelles, des douves en botte et des cerceaux en roue*), *avie de perle d'or à sa grand piénche* (210 : elle avait des perles d'or à son grand peigne) etc. Il paraît hors de doute que le provençal conserve ici l'état de choses originaire : en effet, par le fait même que *de perle*, en vertu de sa signification, se met de plus en plus en opposition nettement marquée avec *uno perle*, l'article est exclu, d'où il résulte qu'en français *de perlè* pour *dè perlè* n'est pas une forme mieux déterminée du nom employé comme régime partitif, mais un phénomène morphologique, une façon d'exprimer le pluriel rendue possible par le fait que *lè* servait de pluriel à *lè*. Ainsi s'explique aussi que *de gros mots* soit éliminé par *des gros mots*. En ce qui concerne les substantifs déterminés, voici probablement ce qui en est : dans *j'ai mangé de bon pain*, *pain* est suffisamment spécialisé par *bon*, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de le spécialiser davantage encore au moyen de l'article; *de bon pain* et *du pain* se trouvent à l'égard de *de pain* dans le même rapport. Mais, quand l'adjectif vient seulement après le substantif, on l'indique déjà, comme en d'autres cas (p. 193), par l'emploi de l'article.

### 3. Le Régime indirect

§ 368. Le complément indirect consiste, dans la majorité des cas, en une désignation personnelle; en d'autres termes, le roman se sert de *ad*, le latin et le roumain du datif, le vieux français et le provençal du cas oblique issu du datif pour unir au verbe la personne vers laquelle se dirige l'action, qui en est le but, personne qui par conséquent est intéressée à l'action qu'exprime le verbe; c'est pour cela qu'on aura aussi désigné le datif sous le nom de cas de l'intérêt. Mais cette dernière signification, avec sa valeur abstraite, n'est que secondaire; à l'origine on a plutôt un locatif : c'est ce que montre entre autres le développement de la forme en roman, c.-à-d. cette circonstance que la préposition *ad* (à), comme on l'a déjà observé p. 59, a repris les fonctions du datif. Étant donné que le régime indirect désigne ordinairement une personne, il en

résulte presque nécessairement qu'avec les verbes à régime (p. 389), à savoir p. ex. ceux qui signifient « dire, écrire, annoncer, donner, montrer » etc., un régime de personne, qui peut quelquefois se présenter à côté du régime direct, apparaît sous la forme du complément indirect. Mais, quand la signification d'un de ces verbes se modifie de telle sorte qu'un régime de chose n'est plus nécessaire et même qu'il n'est plus seulement admissible, alors la désignation personnelle peut aussi devenir complément direct. En outre, aussitôt que l'on compare entre elles différentes langues ou périodes d'une même langue, on constate immédiatement une certaine hésitation. C'est ainsi qu'au lat. *minari alicui* le roman oppose plutôt en ital. *minacciare qualcheduno*, en franç. *menacer quelqu'un*, évidemment parce que le lat. *minari*, dont *minae* n'est que le substantif verbal, ne renferme pas en soi d'une manière aussi précise que le verbe roman dérivé de *minaccia*, *menaces* l'idée du régime direct. Il peut également arriver qu'un seul et même verbe soit accompagné d'un régime direct de chose ou d'un régime indirect de personne, tel *credere*, en latin déjà *credere aliquid* (croire quelque chose), *credere alicui* (croire à quelqu'un) et de même alors en roman : ital. *lo credo* et *gli credo*, franç. (xvi<sup>e</sup> siècle) *je le crois* et *je lui crois*. Si en même temps l'on dit également en ital. *credo un dio*, l'idée abstraite de Dieu a pu évidemment dans cet exemple être d'autant mieux assimilée aux régimes de chose, c.-à-d. que le régime direct en vertu de sa signification est un régime interne (p. 394). Nous sommes plus étonnés de trouver en franç. mod. *croire les médecins, croyez-vous cet homme? qui des deux croire?* etc. à côté de *croire aux médecins* etc., où l'on voit que *croire* est devenu un pur verbe transitif, de même qu'on dit également en roumain *te cred*. Il existe alors, cela va de soi, quantité d'autres cas où se présente le même changement, mais ici encore il s'agit d'un phénomène appartenant non à la syntaxe, mais à la morphologie; aussi pourra-t-il suffire de citer quelques exemples. Le ROUMAIN laisse voir une certaine prédilection pour son datif : cf. *ajută-le* (aide-les), *auzi domnul plângeriei meale* (Cod. Schei. 6, 9 : le Seigneur entende mes plaintes) à côté de *auzi domnul ruga mîa* (10 : le Seigneur entende ma



prière), *vence mișeiloru* (9, 31 : il vainc les misérables), *minti cui-va* (mentir à quelqu'un), et cela abstraction complète étant faite des réfléchis (p. 424). Aux autres langues nous nous contenterons d'emprunter quelques exemples répandus sur plusieurs domaines. Tandis que le roum. *se închină* (s'incliner, saluer) présente le datif de la personne et que, même sans le pronom réfléchi, le vieux français dit *a icel mot l'unus al altre ad clinet* (Rol. 2008), le provençal, lui, étend davantage le sens du verbe et recourt au régime direct : *descendet tost e pois la clina* (Flam. 819). Il y a beaucoup d'hésitation, comme en latin déjà, avec les verbes qui signifient « aider, être utile ». Ainsi l'ancien italien dit plutôt *ajutare a qualcheduno*, la langue actuelle *ajutare qualcheduno*; de même le vieux français préfère le datif avec *aidier*; c'est seulement par degrés que s'introduit l'accusatif. Les verbes qui expriment la prière, pour l'ancienne époque en français et à l'Ouest, sont également à ranger ici. Le vieux français dit uniquement *jo li pri*, sauf quand *prier* signifie « adorer »; c'est seulement au xv<sup>e</sup> siècle qu'apparaît *je le prie*, qui peut finalement rester seul parce qu'on ne joint plus de régime de chose à prier. En provençal, on a *prec li que tenha car s'amor* (B. Born 37, 30) à côté de *ou mais la prec, peitz s'en capté* (P. Vidal 5, 36); en portugais, *pedir a*, *rogar a* sont tout à fait courants, surtout dans les premiers temps : *pediolhe d'augua* (Rom. IX, 438), *rogava a a minha guiador* (XI, 376), ensuite aussi sur ce modèle *ora pro mim a nosso Senhor* (379). *Servire alicui* est latin; au contraire, *servire aliquem* prédomine résolument dès l'origine en roman; toutefois le roumain disait *serbi cui-va* à côté de *a serbi pre cine-va* et ne dit que *slujesc lui mamona* (je sers Mammon); au Nord de la France *a*, rare avant et après Froissart, n'est très fréquent que chez lui; l'ancien provençal au contraire lui donne la préférence : cf. *seignors e dompnas guerpira S'a lei plagues qu'eu li servis* (M., R. 8, 8). Mais, quand on indique en quoi consiste l'action de servir, le verbe devient intransitif et par conséquent la personne devient le point d'aboutissement de l'action : en ital. *gli serve di scudo*, franç. *il lui sert de bouclier* etc. Il y aurait encore bien des particularités à signaler dans chaque langue. Si l'on dit en

(393)

ital. *danneggiare a*, cette construction peut être due à l'analogie de *nuocere* ou de *ajutare*; derrière *compassionare a* se cache peut-être *aver compassione a*; l'un et l'autre sont en outre des verbes dont l'activité se rapporte exclusivement à des personnes. Si Barrili place côte à côte *benedicendo a suo figlio* (Notte Comm. 341) et *malediceva in cuor suo la smania di darsi per amico di tutti i valentuomini* (387), il est possible que dans le premier exemple le sens de dire soit demeuré plus sensible que dans le second. Est également remarquable le franç. *survivre à quelqu'un* alors que l'ancienne langue disait aussi *survivre quelqu'un* (p. ex. Garnier, Marc Antoine 621), où c'est probablement encore une fois, comme nous l'avons dit, le fréquent emploi intransitif du verbe qui a déterminé le changement de régime, etc.

§ 369. Avec les VERBES UNIPERSONNELS, la personne chez qui se manifeste l'action exprimée par le verbe, se présente au régime indirect, surtout en ITALIEN : *gli pesa, duole, rincresce, aggrada, giova, cale, importa, tocca, occorre, riguarda, riesce, conviene, lece* etc., plus rarement en français, où l'on doit citer p. ex. *il importe, convient, faut, fâche, démange*, tandis que *touche, regarde* exigent un régime direct, ensuite *prendre : cela lui avait pris* et aussi *la fièvre lui a pris*, de plus en a.-franç. *avient, de s'amie li sovient, mult li pesa* etc., en prov. *li tanh*, en port. *lhe cumpre* et autr. sembl. Mais il n'est pas certain que tous ces verbes doivent être placés sur le même pied. Il est hors de doute qu'il y en a quelques-uns qui, dans leur emploi primitif et à toutes les personnes, prennent aussi une désignation personnelle comme régime direct, tels p. ex. le franç. *peser* (accabler) ou l'ital. *toccare* (toucher), sans tenir aucun compte de *fallere* (tromper). Il se pourrait donc bien que nous eussions affaire en partie à des assimilations. *Licet mihi* est déjà latin, de même *placet mihi*; c'est sur eux qu'ont pu se régler l'ital. *giova* et autr. sembl. Dans *opus est*, le datif se justifie également en latin, de même dans l'ital. *è d'uopo, è bisogno*; puis leur exemple aura entraîné des expressions de sens analogue, si bien qu'on finit par se persuader que les verbes unipersonnels doivent avoir un régime indirect, ce qui alors détermina cet emploi même avec des verbes comme en franç. *penser, démanger*.

§ 370. Souvent en italien, plus rarement dans les autres langues, quand la direction de l'action est exprimée par un ADVERBE DE LIEU, on trouve un régime indirect avec N'IMPORTE QUEL VERBE : cf. en roum. *nu avea nime puteare să le stea înainte* (394) (C. B. I, 402, 17 : nul n'avait le pouvoir de leur faire face), en ital. *venerli inanzi* (Nov. 37), *gli andava dietro* (42), *la moglie li venne incontro* (70), *misese lo coperchio sotto* (30), *non voglio esserli impiccato appresso* (Arioste, Cass. 4, 9), *gli apparecchiavano qualche cosa contro* (Leop. 104), *giratisi intorno* (152), *te la condurrò avanti* (169) etc., en a.-franç. surtout *corre sovre* : *il li queurt sovre* (il lui court sus) et aussi *il lor vont seure* (Fl. Bl. 89), *li vavasors contre li cort* (Érec 384), en prov. *ren c'on li fezes entorn* (Appel, C. 119, 68), en esp. *el mundo entero se le venia encima* (Coloma, Pequeñ. 135), *dos o tres gatos tan mansos y sociables que sele ponian á uno encima* (J. Valera, Pep. Jim. 27) etc. L'italien manifeste ici une propension marquée à la tournure adverbiale, en ce sens qu'il s'en sert aussi quand l'objet vers lequel se dirige l'action est une personne déjà nommée, laquelle est indiquée par un pronom. Or, tandis qu'en pareil cas, à part quelques exceptions, les autres langues ont recours à la tournure prépositionnelle et par suite au pronom tonique, l'italien s'en tient au pronom atone, entièrement suffisant au sens, l'emploie sous la forme du régime indirect et peut ainsi conserver l'adverbe de lieu.

§ 371. Dans une proportion assez étendue, on rencontre le régime indirect avec les verbes les plus divers pour exprimer que soit le sujet, soit le régime ou une détermination adverbiale se trouve en étroite connexion avec une personne, souvent même pour marquer purement et simplement le RAPPORT DE POSSESSION. Le phénomène a déjà été indiqué au § 75, mais il se présente ici avec une extension un peu plus considérable. Cette tournure est très recherchée en ROUMAIN : cf. *deacă i văzură Rumleaniū viatā porcească* (C. B. I, 359, 10 : dès que les Romains lui virent la vie ignominieuse), ce qui pourrait d'ailleurs être également expliqué d'après le § 375, *le sparse cetățile* (361, 21 : il leur détruisit les cités), *deacă luară Turcii cetatea dela Greci, ei le*

*tăiară imperatul* (405, 29 : dès que les Turcs eurent pris les cités aux Grecs, ils leur tuèrent l'empereur), *eü iață sint gata a-mă da vicață pentru tine* (Basmé 12, 12 : je suis prêt à donner ma vie pour toi), *așă mi-a fost triștea* (33, 17 : ainsi me fut le destin), *de ți-i dor să-ți fin muiere* (Cânt. Mold. 294 : si tu as le désir que je devienne ta femme), puis on a le régime absolument au sens du possessif et détaché du verbe : *când mă uit la sinu-i plin, m'apucă dor și suspin, Când văz pâru-i de mătasă, Dorul e tare m'apasă* (Doine 65, 5 : quand je vois son sein plein, me saisissent désir et soupirs; quand je vois sa chevelure de soie, un grand désir me pousse vers elle) etc. Nous avons signalé p. 92 un emploi analogue pour le macédonien. — En ITALIEN l'on trouve : *le passava da casa* (Lasca 75), *cercargli la casa* (Arioste, Cass. 2, 1), *la cassa gli troveremo in casa* (2, 1), *gli abbi veduto un pajo di bellissime giovani in casa* (1, 2), *esser veduto loro in compagnia* (5, 2), *gli vedeva il viso trafelato* (Verga, Vita Campi 118), *pareva che gli fosse entrato il diavolo in corpo* (99), *l'animo gli usciva del corpo* (Leop. 131), *m'è grande amico* (Arioste, Cass. 3, 3), *mi sii sorella* (Leop. 135), *Jeli si sentiva tremare le ginocchia* (Verga, Vita Campi 87), *le si vedevano i denti bianchi e tutto l'oro che avea indosso le sbatteva e scintillava sulle guance e sul petto* (87), *ti sentirai balzellare il cuore* (Leop. 169) etc. et de même dans les patois, p. ex. en abruzz. *ma esse mme le sapave ca chille ye ye le friyete* (Trad. 2, 1 : mais elle ne savait pas que ceux-là sont ses frères) etc. En français, au contraire, ce genre de construction est assez rare, et la langue actuelle notamment, comparée à celle du xvi<sup>e</sup> siècle, atteste une diminution marquée de son emploi, en ce sens qu'elle ne recourt plus au datif que s'il se rapporte à un régime et non au sujet : *il lui prend les deux mains, il lui serre vivement la main, je m'attachais à me perfectionner le goût, on lui frappait sur l'épaule* etc., mais il ne dit plus guère *le visage leur reluisoit* (Rabelais, 2<sup>e</sup> Prol.) et autr. expressions sembl. L'espagnol aussi ne pousse pas bien loin cet emploi : cf. p. ex. *me duele la cabeza, me pongo los zapatos, se quita los guantos* et autr. locutions sembl. ; mais le portugais les offre en d'autant plus grand nombre : *viulhe o rosto luzir* (Aleixo 6, 26), *desarmaromlbe a cabeça* (Graal 125), *quis lbe beijar o pee*

(123), *lbe matou o cavallo* (125), *lbe pensarom das chagas* (126), *vieram apertarlbe o coração* (Diniz, Pup. 109), *eu lbes interrompo a conversa* (248), *ao perceberlbe o movimento* (75), *para lbe evitarem a visinbança* (153), *facialbe realçar o rosto* (30), *o favor de me accitarem o serviço* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 15) etc.

§ 372. Pour finir, il faut encore citer le DATIF MARQUANT EN latin LE BUT, à part les considérations qui doivent être réservées pour le § 455. Le latin peut mettre au régime indirect un substantif qui exprime la direction au sens figuré, le but d'une action : cf. *non scolae sed vitae discimus*. Le roman s'écarte ici de la conception de la langue-mère, en ce sens qu'il recourt d'ordinaire à la préposition indiquant le but : roum. *pre*, ital. *per*, franç. *pour*, esp.-port. *por*. C'est *ad*, l'équivalent habituel du datif latin, qui remplit le plus souvent cette fonction en FRANÇAIS, surtout aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, où l'on rencontre des phrases comme *il est tout généreux et tout né à la gloire* (Malherbe, Lettre à Racan), *réserve ton courroux tout entier au besoin* (Corneille, Clit. 120), *puisque tu la bais tant, pourquoi la gardes-tu? Au bien de mes enfants* (Médée 869). L'ESPAGNOL aussi nous offre quelques traces d'un usage analogue de *á* : *nacer á la virtud*, *velar á la vengança* et autres cas semblables. (396)

#### 4. Combinaison de Régimes différents

§ 373. Lorsqu'un verbe accompagné d'un régime direct de personne reçoit encore un régime direct de chose, il y a trois manières possibles de s'exprimer : ou bien les deux régimes restent côte à côte, ou bien la désignation personnelle devient régime indirect, ou bien le nom de chose devient régime relatif. Le premier cas est le plus rare : cf. p. ex. en ital. *ascoltarlo cento parole* (Lasca 29), en a.-franc. *li uns le fiert grant coup* (Joinv. 549 e), *l'assena un coup* (Mon. Guill. pr. 22, 16), en prov. *fer el tal colp* (Appel, C. 3, 262), en esp. *vistieronlo paños* (Hita 43), *la santa paz lo saludó* (Mar. Ég. 1157).

§ 374. On emploie beaucoup plus souvent la seconde construction : RÉGIME DIRECT DE CHOSE ET RÉGIME INDIRECT DE PERSONNE. A cette classe appartiennent p. ex. en ital. *insegnare, ammaestrare qualcheduno* mais *insegnare qualche cosa a qualche*

(397) *luno* et de même en franç. *enseigner*, esp. *enseñar*, en outre en ital. *assicurare*, franç. *assurer*, esp. *asegurar*, en ital. *celare*, franç. *celer*, *cacher*, esp. *celar*, en ital. *consigliare*, franç. *conseiller*, esp. *consejar*, en ital. *chiedere*, *dimandare*, a.-franz. *doucement li prie le premier coup* (Gayd. 150) et de même *querre*, *rover*, franç. mod. *demander*, esp. *pedir*, *querer*, *rogar*, *preguntar*, en ital. *invidiare* : *invidiava al suo amico la tasca* (Verga, Vita Campi 29) et de même en esp. *envidiar*, *agradecer alguna cosa á alguno* (remercier quelqu'un de quelque chose), *impedir* (empêcher), *ganar* (gagner) et beaucoup d'autres dans toutes les langues. Méritent encore d'être mentionnés les verbes qui expriment une perception des sens ou de l'esprit : *videre*, *cognoscere*, *audire* et autr. sembl. Eux aussi peuvent se rapporter également bien à une chose et à une personne; avec eux aussi, quand les deux régimes se présentent simultanément, celui de personne est introduit ici par *ad*, là par le datif : cf. en ital. *la pietà che gli vedeva*, *il dottore mi trovò febbre*, *gli hanno scoperto una ferita*, en franç. *je lui vois un chagrin*, *on lui trouve bon visage*, *je lui connais de bonnes qualités*, en esp. *solicita que te vean esa espada* (Calderon, Vida Sueño 1, 384), *no le ballaron ninguna herida* (D. Quich. 1, 5), *las lisonjas que os escucho* (Calderon, Vida Sueño 1, 503), *la cadena que debe de conocerme*, en port. *ouvido tinho aos fados, que viria Huma gente fortissima* (Lus. 1, 31). Cf. encore § 391.

§ 375. La troisième tournure, RÉGIME DIRECT DE PERSONNE et RÉGIME RELATIF DE CHOSE, est presque plus fréquente encore que la seconde. Un grand nombre de verbes les admettent même toutes deux, tels l'ital. *assicurare qualcheduno di qualche cosa* et de même en franç. *assurer*, esp. *asegurar*. Ensuite on a donc en ital. *frodare* (frustrer quelqu'un de quelque chose), *lodare* : *lodollo di grande savere* (Nov. 20), *chiedere*, *domandare*, *congratulare*, *consigliare*, *minacciare*, *ringraziare* etc., en franç. *bénir*, *louer*, *féliciter*, *applaudir*, *blâmer*, *menacer*, *informer*, *envier*, *haïr*, *aimer* dans des phrases comme *je l'aimerai toute ma vie du courage qu'il a eu* etc. et de même en a.-franz. *croire* : *se jos en creid, il me trairont a perte* (Alexis 41); cf. en prov. *per qu'ieu dic c'om non los deu creire del mal qu'en dizon* (B., D.

7, 25) etc.; il en est de même dans les langues de l'Ouest, où l'on peut signaler entre autres cas l'a.-esp. *sanola de la mano* (Berceo, Sil. 621 : il le guérit de la main) et *fu oida de lo que demandaba* (625), qui présuppose une tournure *oir la de*. Le *de* qui accompagne les verbes signifiant « saisir, empoigner » pour y rattacher l'objet qui est saisi, peut également se ranger ici dans des cas tels que *tiró el uno del cabestro á su asno y el otro de las riendas á su rocino* (D. Quich. 1, 19), *tomando de la rienda á Rocinante* (20) et autr. sembl. Puis on peut encore mentionner ici les verbes réfléchis qui expriment un mouvement de l'âme : en ital. *lamentarsi, lagnarsi, godersi, rallegarsi, beffarsi di*, en franç. *se repentir, se plaindre, s'étonner, se réjouir, se moquer, se railler*, en esp. *burlarse, reirse* etc. Mais d'autres réfléchis se rattachent également à cette catégorie : le franç. *s'apercevoir de* à côté de *apercevoir quelque chose* est facile à comprendre; le roum. *se uita de*, l'ital. *ricordarsi et dimenticarsi*, le franç. *se souvenir de*, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles *s'oublier de*, l'esp. *lembrarse, olvidar de*, le port. *lembrarse, esquecer de* sont peut-être des continuations du génitif latin (cf. p. 399), mais on pourrait aussi bien y voir des formations nouvelles. (398)

§ 376. Une autre combinaison encore, c'est celle d'un RÉGIME RELATIF et d'un RÉGIME INDIRECT; elle se présente surtout avec les verbes unipersonnels qui, comme on l'a montré au § 369, peuvent recevoir comme régime indirect une désignation personnelle et auxquels alors peut en outre s'adjoindre comme complément relatif le nom de l'objet qui détermine le phénomène exprimé par le verbe. C'est ainsi qu'on dit en ital. *mi duole di* (il me peine de), *mi sovviene, mi importa di*, en franç. *il me faut de, il me souvient de*, en a.-franz. *del cors qu'il voit que l'an anfuet Li poise* (Chev. Lyon 1341) et de même *chant me de*, en outre *plus li est de la bonte qu'il n'est de la colée* (Aye d'Av. 517), en esp. *plogo a myo Cid d'aquesta presentaja* (Cid 522), en port. *de vossa vinda me praz muito* (Grael 122) et autr. locutions sembl. Les termes ici unis au verbe par *de* peuvent aussi pour le sens être considérés comme désignant l'auteur de l'action; s'il est introduit sous la forme du régime indirect, c'est que l'impression du sentiment sur celui qui parle est si forte

qu'il ne pense absolument pas à un auteur de l'action : il se borne à formuler après coup, pour compléter sa pensée, la cause de son impression sous la même forme qui est également en usage avec les verbes à trois personnes qui expriment un mouvement de l'âme. C'est probablement par analogie avec ces verbes unipersonnels à régime indirect que d'autres verbes sans régime sont également construits avec *de*, p. ex. en a.-franç. *or i parra de la vostre justice* (A. A. 1330).

### 5. Le Régime pronominal

(399) § 377. Au sujet pronominal s'oppose, sous les formes mentionnées au t. II, § 74 sqq., le régime pronominal. Il faut encore observer qu'en français moderne le pronom indéterminé *on* que nous avons examiné p. 107, ne se présente pas au régime sous une forme telle que *homme*, ainsi qu'on aurait à l'attendre si l'on se plaçait au point de vue étymologique; c'est *vous* qui s'emploie dans ce cas : cf. *on prend facilement en goût un homme qui vous a tiré d'un mauvais pas* (Cherbuliez, S. Brohl 70), phénomène qui s'explique par l'équivalence, étudiée p. 106, de *on* et de *vous* quand il s'agit de désigner un sujet général. Mais il y a un autre phénomène plus important. Dans notre aperçu du t. II, p. 112 sqq., et dans nos recherches sur la signification des mots à flexion (III, § 55 sqq.), nous avons déjà fait observer que, dans une proportion tantôt plus, tantôt moins étendue, le pronom atone revêt au régime direct une forme autre qu'au régime indirect, à savoir dans le premier cas celle de l'accusatif, dans le second celle du datif. Nous avons aussi déjà remarqué qu'en italien dans les premiers temps *lui*, *lei*, *loro* toniques servent encore de régimes indirects, mais que bientôt cependant s'introduit *a lui* etc., ce qui se comprend d'autant mieux que ces premières formes étaient également employées comme régime direct et comme sujet. La même observation s'applique au vieux français, où l'on trouve non seulement *lui*, mais également assez souvent *moi*, *toi* pour la tournure actuelle *à lui*, *à moi*, *à toi* : cf. encore au XIV<sup>e</sup> siècle *ce nous va, moi et mon petit fils, assez petitement* (Froissart 2, 29). Il va de soi que cet emploi du datif et de l'accusatif pronominal est dans l'ensemble identique à celui du



régime indirect et du régime direct; il ne s'en présente peut-être une extension que dans le « DATIVUS ETHICUS », qui se rencontre aussi dans d'autres langues, c.-à-d. dans l'emploi du pronom de la première ou de la deuxième personne avec n'importe quel verbe pour indiquer un rapport intime entre l'action et la personne à qui l'on parle ou bien celle qui parle, sans que d'ailleurs la valeur du verbe en soit d'aucune manière modifiée ou complétée : ainsi p. ex. en ital. *uccidetemi il mafattore*, en franç. *regardez-moi la mine de ce gaillard*, en esp. *me le dieron una buena felpa al ladrón* etc. Mérite surtout ici une mention le roum. *iatăți împăratul*, ital. *eccoti l'imperatore*, a.-franç. *es-vous l'empereor*, prov. *vec-vos l'emperador*, a.-esp. *afevos el emperador*. Enfin, une dernière question à examiner, c'est le rapport entre les pronoms-régimes et les adverbes de lieu. Le *ad* du roman remplit deux fonctions différentes : d'une part il introduit un régime indirect, de l'autre une détermination de lieu; mais avec le pronom atone on distingue d'abord entre le datif : en ital. *gli*, a.-franç. *li*, franç. mod. *lui*, esp. *le* et l'adverbe : en ital. *ci*, franç. *y*, a.-esp. *i* ou, lorsqu'il s'agit de personnes, en ital. *a lui*, franç. *à lui*, esp. *a elle*; on dit donc en ital. *gli credo*, franç. *je lui crois*, esp. *le creo*, mais ital. *ci vo*, franç. *j'y vais*; en ital. *penso a lui*, franç. *je pense à lui*, esp. *pienso à elle*. En ce qui concerne le rapport entre *ci* et *a lui* etc., nous avons déjà donné p. 83 les indications nécessaires. Mais il se pose maintenant une autre question : l'identité de tournure quand le complément est un nom, telle qu'on l'a dans l'ital. *credo al padre*, franç. *je crois au père*, esp. *creo al padre* et dans l'ital. *vo a Parigi*, *penso al padre*, franç. *je vais à Paris*, *je pense au père*, esp. *voy á Paris*, *pienso al padre*, n'amène-t-elle pas à conclure que parfois le datif du pronom personnel est employé même dans les cas qui renferment, à proprement parler, la signification locative de *ad*? La grammaire résout catégoriquement cette question par la négative; toutefois une enquête plus attentive montre que la langue n'observe pas toujours la limite entre les deux formes : cf. en ital. *ritornatagli* (Bocc., Déc. 3, 10 : retournée à lui), *pensami alle undici* (d'Annunzio, Trionfo della Morte 19 : pense à moi à onze heures) et probablement aussi *di lontan*

(400)

*salutollo e con gran feste Gli corse* (Arioste, Rol. 23, 10), à moins que l'écrivain n'ait eu dans l'esprit une tournure *gli corse incontra* (p. 409). Le vieux français nous offre un exemple analogue dans *il li chevauche et cil a lui* (Thèbes 5742).

§ 378. Le FRANÇAIS présente encore une autre particularité. Dans l'ancienne langue, surtout du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, à se trouve très souvent avec le pronom tonique même en des cas où le pronom ne porte aucun accent spécial : cf. *il sembloit à lui que* (Froiss. 2, 12, 200), *et aloient à euls dire que* (2, 73), *que vos à lor commandoiz vostre comandement* (Villeh. 106), *tels con à lui convient* (132), *il manda au seigneur d'Aimeries que à lui fust deffendu de partir* (Comm. 4, 12), *qu'elle peut asservir à soy les cœurs des brigands* (Amyot, Th. 21), *la pitié servit à elle de juste excuse* (Hept. 1, 345) etc. C'est avec *parler* que cet usage a persisté le plus longtemps, car au XVII<sup>e</sup> siècle encore à *toi parler* est plus fréquent que *te parler*. En français moderne, (401) il s'est perdu à son tour, mais à sa place à *moi* etc. doit être rigoureusement employé quand le régime direct est *me, te, se, nous, vous*; en d'autres termes, le datif *me* etc. est uniquement admissible lorsqu'au verbe ne s'adjoint pas en même temps un pronom à l'accusatif, à moins que ce ne soit celui de la troisième personne. Cette règle doit avoir été déterminée par cette circonstance que, dans l'association de deux formes dépourvues de la différenciation casuelle, il pouvait facilement se produire une équivoque : en effet, *me, te* peut aussi bien signifier « à moi toi » que « moi à toi », tandis que avec *me* le pareille amphilogie se trouve exclue par le fait que *le* ne peut être qu'un accusatif. Un emploi plus remarquable est celui qu'on rencontre en moyen français de à *lui* tenant lieu de l'atone *lui* etc., emploi qui est en rapport avec l'élimination de l'atone *li* par *lui* (II, p. 115); peut-être a-t-il aussi pour point de départ l'identité phonétique au féminin du datif atone *li* et du cas régime tonique *li*, circonstance qui a pu avoir pour effet d'affaiblir le sentiment de cette distinction, ce qui s'est manifesté dans le fait que *a li* a pris alors également la place de l'atone *li*.

§ 379. Il peut arriver que FASSE DÉFAUT UN RÉGIME PRONOMINAL DIRECT qu'on attendrait. C'est notamment le cas lorsque

les verbes signifiant « dire, montrer, entendre », plus rarement d'autres verbes, se rapportent à une idée déjà formulée, lorsque donc, en vertu des prescriptions rigoureuses de la grammaire, un pronom rappelant le substantif-régime serait nécessaire. Cette omission, du reste déjà connue en latin, s'explique par le fait que l'idée qui vient d'être formulée est encore si bien présente à l'esprit qu'il ne paraît pas nécessaire de la rappeler expressément. C'est un procédé particulièrement fréquent que l'omission de ce pronom-régime quand le verbe est en même temps accompagné d'un pronom au datif, p. ex. en a.-franç. *dist li* au lieu de *dist le li*; dès lors on ne risque guère de se tromper en admettant que ce phénomène, certes syntaxiquement possible en soi, doit son apparition particulièrement fréquente à des raisons d'euphonie. Voici quelques exemples : en roum. *fratele împăratului, Năsdravanul, simțind că are să vie tatăsău la judecată, spuse frăține-său* (Basmé 277, 12 : le frère de l'empereur, N., apprenant que son père viendra devant le tribunal, le dit à son frère), *și-î arătă* (C. B. 1, 368, 7 : et il le lui montra), *el nu crezu* (Basmé 261, 30 : il ne le crut pas), *deacă auzi Abilei și Thetid și alții* (C. B. 1, 353, 16 : lorsque l'entendirent A. et T. et les autres), en ital. *non dicesse loro* (Sacch. 117 : qu'il ne le leur dit pas), *io dirò* (Arioste, Cass. 2, 1 : je le dirai) et de même encore aujourd'hui dans les patois : en abruzz. *tu me di* (Finamore, Trad. abr. 1, 64 : toi, dis-le moi), en a.-franç. *por co vos di* (Alexis 3) et souvent, comme encore en franç. mod. *je lui ai dit* (G. Sand, Consuelo 3, 101), puis avec d'autres verbes : *je seroie pres de monstrier* (G. Bourg. 2158), *pausez des dames et faites enorer* (287), *un cerf unt pris et retenu, En quatre parz vuelent partir* (M. de France, Fables 11, 31), *u ele ot prise tele espee Et ki li ot ensi moée* (Ch. II esp. 1399; cf. aussi en français populaire *le savait-elle? J'y ai appris* et autr. expressions sembl.), en port. *nunca foy cavaleiro que acabar podesse* (Gaal 40), *é provavel que seja assim. D'aquí a pouco saberemos* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 113) etc. Mais il va de soi qu'en ancien français l'emploi du pronom-régime est tout aussi répandu.

Pour l'a.-franç., cf. G. EBELING, Auberée, Rem. au vers 655, où l'auteur donne d'autres indications bibliographiques.

§ 380. Si l'auteur de l'action en est en même temps l'objet, on recourt au PRONOM RÉFLÉCHI, dont la forme à la première et à la seconde personne est identique à celle du pronom personnel, mais qui à la troisième est *se* pour le singulier et le pluriel; seulement, quand celle-ci est accentuée, elle est souvent remplacée par le pronom personnel (voy. § 67). Or un cas remarquable de généralisation se présente dans les GRISONS, où *se* s'emploie pour toutes les personnes : ainsi p. ex. *jau se fida, ti se fidast* etc. Chez Da Sale, on ne le rencontre qu'au pluriel et pas au singulier; toutefois, autant que la chose est jusqu'à présent connue, des textes plus anciens ne nous offrent pas cette différenciation, de sorte qu'on n'est pas sûr qu'il ne s'agisse pas ici d'une distinction arbitraire du grammairien. Les formes *me, te* se rencontrent concurremment avec *se* à toutes les époques. En dehors des Grisons s'observent les débuts d'un phénomène analogue. Pour le Frioul, on donne comme paradigme *mi uârdi, ti uârdis, si uârdi, si uardin, si uardi, si uârdâin*, donc *si* généralisé seulement au pluriel, ce qui est tout à fait conforme à la règle donnée par Da Sale. Un emploi analogue existe-t-il ou a-t-il existé dans le Tyrol? C'est une recherche qui reste à faire. Plus encore vers l'Est, dans des textes de Veglia, on lit *jai me se piars in palaure* (Testi vegl. 68, « *ci siamo perduti in parole* »), *se leourme* (377, « *ci leveremo* »), *se justurme nojiltri doi* (115, nous nous accorderons nous deux), puis avec la 1<sup>re</sup> p. sing. *se j'ai spusuot* (195, je me suis marié), *ju se jai mais a lavorur* (127, je me suis mis à travailler), mais aussi *me metara* (420, « *mi metterò* »). En qualité de réfléchi, spécialement à la 1<sup>re</sup> p. pluriel, *se* se rencontre dans toute la Haute Italie, notamment dans la Lombardie, où le Chrys. le présente déjà, et dans l'Émilie; peut-être même le lucquois *noi si alziamo* en est-il le dernier représentant, à moins qu'il ne se soit formé sous l'influence de *noi si alza* (p. 111). À Rome aussi *se damo* n'est pas inconnu. À l'italien septentrional se rattache le provençal du Sud : en niç. *si seuten tuplen fotigat* (nous nous sentons tout plein fatigués); ainsi en est-il aussi dans la vallée inférieure du Rhône et même en Béarn, au moins en cas d'enclise : *anemse* (allons-nous), *que bouloum amassás* (nous voulons nous assembler). Il

est difficile de dire si tous ces phénomènes se tiennent, c.-à-d. si les motifs de la substitution de *se* à *nos* sont les mêmes partout. En Béarn, il n'est pas impossible que *-s* soit une réduction phonétique de *-ns*, et *-se* aussi peut à la rigueur avoir la même origine. En faveur de cette hypothèse parlerait ce fait que le phénomène se produit seulement à l'enclise. Dans les Grisons et le Frioul aussi, il ne serait pas davantage impossible que *-s* dérivât de *nos*, *vos* à l'enclise et même à la proclise, c'est-à-dire donc que p. ex. une *-s* antévocalique ou postvocalique issue de *nos*, *vos*, *se* aurait également entraîné devant les consonnes l'introduction de *se* au lieu de *nos* etc. Mais, pour le parler de Veglia, cette hypothèse est inadmissible, et si l'on veut ici — chose qui n'est pas précisément vraisemblable — penser à une influence slave, on ne peut alors en aucun cas se rendre compte des phénomènes propres au Nord de l'Italie. À son tour, l'expression vénit. ou gén. *se damo* pourrait bien être adéquate à celle du tosc. *ci diamo*, mais il n'en serait pas ainsi pour le lombard-émilien-toscan *se* ou *si*, pas plus que pour le provençal, où la diffusion considérable de la forme interdit d'y voir une imitation de la tournure génoise. Par conséquent, il a dû se produire ceci à la 1<sup>re</sup> p. pluriel, au moins dans une partie de ce domaine et peut-être d'abord quand on exprimait un ordre : l'idée de personne dans le verbe réfléchi se sera affaiblie à tel point que la simple indication du sens réfléchi par *se* aura été jugée suffisante.

Cf. ASCOLI, Arch. glott. VII, 456, Rem.; H. SCHUCHARDT, Slavo-Deutsches und Slavo-Italienisches 105-107; C. SALVIONI, Studi fil. rom. VII, 195.

§ 381. Une autre particularité remarquable dans l'emploi du PRONOM RÉFLÉCHI, c'est qu'à l'origine il ne s'adjoint qu'au verbe personnel : il peut donc ÊTRE OMIS avec les PARTICIPES, avec le GÉRONDIF et avec l'INFINITIF. C'est en vieux français que les exemples de ce cas se rencontrent le plus souvent : cf. *de la fontaine est aprochiés* (Rich. 944), *d'une fresce robe est viestis et celi dont est desviestis au couchier son oste donna* (1121), *et de ce est elle moult plainte* (1884), *apoignant vint par me le pre La ou erent josté li Gre* (Thèbes 6735) etc., *ne soiez mie pour ce desconfortans, Ne en vo cuer de riens desconfisans* (Enf. (404)

Og. 2529), *li jur vunt aluignant et les nuiz acurçant* (Ph. Thaon, Comp. 379) à côté de *se vunt aluignant* (388), *vers la vile se traient deffendant par la pree* (B. Comm. 468), *quant j'oi lo pastourel si durement correcier* (Rom. Past. 2, 21, 11), *les paiens arreer laisseroit* (Enf. Og. 7222) etc. De cet emploi le français moderne conserve encore quelques restes dans *et si du bon chemin on l'a fait écarter* (Molière, *Éc. d. F.* 818), exemple à propos duquel Despois croit toutefois nécessaire d'observer : « *pour on l'a fait s'écarter, ellipse constante avec faire* » ; l'absence du réfléchi dans des cas comme *les mauvais traitements pour jamais de la cour me feroient retirer* (*Ét.* 661), *la volonté fait mouvoir les autres facultés*, s'explique entièrement par cette considération que *faire* avec l'infinitif équivaut en réalité presque à un verbe transitif. Mais de bonne heure déjà, bien que l'emploi en soit d'abord encore peu répandu, l'on trouve le pronom réfléchi en usage également avec les participes et avec le gérondif et l'infinitif, évidemment par analogie avec les formes du verbe personnel, et cette tournure, qui est encore l'exception en vieux français et en vieux provençal, paraît dès l'origine devenir de loin la plus usitée dans les autres langues, bien qu'elle n'y soit pas précisément de règle. Néanmoins on peut parfaitement regarder l'étape du français comme étant l'étape primitive, car on comprend mieux une extension du réfléchi qu'une limitation de son emploi, et cet usage du français s'expliquera par cette raison que, dans ces formes du verbe avec lesquelles le sujet n'est pas formellement exprimé, on n'a pas besoin non plus de recourir à un pronom qui se serait rapporté à ce sujet ; de plus, le verbe possède une signification tout à fait générale et c'est uniquement avec cette valeur qu'on l'envisage ; mais sa relation avec le sujet se dégage chaque fois du contexte, tout aussi bien que sa relation avec le temps ou le rapport actif et passif (§ 14 sqq., p. 24), sans devoir être explicitement formulée.

§ 382. La tournure réfléchie joue en roman un rôle très important, qu'elle doit en partie à la variété de sens dont elle est susceptible, en partie à l'existence des nombreux verbes ayant valeur de réfléchis avec lesquels il est difficile d'admettre

à l'origine l'emploi d'un pronom-régime. Il va de soi, sans qu'on ait d'ailleurs besoin d'en donner aucune preuve, que tout verbe transitif, qu'il admette un régime direct ou un régime indirect, peut également prendre la tournure réfléchie : en franç. *il se trompe* comme *il me trompe*, *il se dit* comme *il me dit*. Mais, un fait essentiel, c'est que le PRONOM RÉFLÉCHI employé comme régime direct peut assumer tout simplement le rôle du PASSIF latin et que le lat. *domus venditur* devient en roum. *casa se vinde*, ital. *la casa si vende*, franç. *la maison se vend*, esp. *la casa se vende*, port. *a casa se vende*. Nous avons montré ci-dessus (§ 94) que cette même construction s'emploie aussi quand le sujet est indéterminé, général, et que par conséquent *casa se vinde* etc. correspond également à la tournure française « on vend la maison ». En réalité, le sens est exactement le même dans les deux cas : chaque fois, il s'agit d'un objet qui est atteint par une action, sans que l'auteur de cette action soit alors déterminé d'aucune façon dans l'esprit de celui qui parle. Dans ces conditions, l'objet en question peut passer lui-même pour auteur de l'action, mais seulement si la langue possède précisément un moyen d'indiquer qu'il subit en même temps l'action. L'emploi du réfléchi avec cette valeur ne se rencontre point partout dans la même proportion. En ce sens le ROUMAIN va très loin : il offre notamment cette différence essentielle avec les langues-sœurs que son réfléchi lui sert aussi pour le passif de la première et de la seconde personne : *mă bat*, *te bați* répond au lat. *ferior*, *feriris*; peut-être est-il permis de voir là une influence slave, puisque dans les langues slaves également le réfléchi prend à toutes les personnes la valeur passive. Le rhétique, qui peut former le passif avec *venire* (§ 305), ne recourt que rarement à la tournure réfléchie, mais il en est tout autrement de l'italien, comme aussi l'on doit s'y attendre après la constatation faite au § 94 : cf. *i tuoni non si sariano potuto udire* (Bocc., Déc. 2, 1), *mai di lui alcuna cosa si sentio* (Serc. 388), *oltra vivanda non si mangerà per me* (340), *sapendosi per ognuno* (Lasca 87, 11), *si rinvenne una delle scarpe* (Verga, Vita Campi 108), *rimpiccolirsi le scarpe non si potevano* (110) etc.; mais il ne l'emploie avec un nom de personne comme sujet que si

toute équivoque est impossible : *laddove Cristo tutto di si merca* (Par. 17, 51), *perchè si de punir donna* (Arioste, Rol. 4, 66), *uno che non s'era mai visto* (Verga, Vita Campi 120) et même *si che veder si potean tutti quanti* (Enf. 4, 117), mais on ne dit guère *il poeta si loda* et autr. locutions sembl. Le FRANÇAIS est encore plus rigoureux, car il repousse en général la tournure réfléchie quand le sujet est une personne et ne l'admet qu'avec un nom de chose : *la langue française se parle dans toute l'Europe* etc., mais non *où Jésus-Christ se vend chaque jour*. En ESPAGNOL, c'est seulement au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle que la langue présente l'emploi du réfléchi étendu aux cas où le sujet est une personne : *se mataban los cristianos, se degollaron los catalanes* et encore aujourd'hui l'on continue à s'y exprimer de même quand le sujet est indéterminé : *se buscan criados, se nombraron alcades* etc. En même temps, on peut rencontrer le verbe au singulier et le substantif sous forme de régime, ainsi que nous l'avons déjà montré au § 94.

§ 383. La tournure réfléchie sert ensuite à exprimer la RÉCIPROCITÉ. L'ital. *si battono*, franç. *ils se battent* a le double sens de « chacun se bat soi-même » et « les uns battent les autres ». Or cette ambiguïté de sens a pour résultat d'entraîner l'adjonction au simple réfléchi de toute espèce de locutions destinées à dissiper l'équivoque. L'une des personnes peut y être rattachée par la préposition qui marque l'accompagnement : en ital. *si batterà con me*, franç. *il se battra avec moi*, ou bien la pluralité des personnes est exprimée par *unus* et *alter* : en roum. *nu se vedea unul cu altul* (Gaster I, 71, 15 : ils ne se voyaient pas l'un avec l'autre), en ital. *vedi quanti spiriti riempiono questa riva e come si calcano l'un l'altro* (V.), en franç. *ils s'aiment l'un l'autre*, en esp. *miráronse unos á otros*; cf. encore d'autres exemples p. 193. L'ITALIEN recourt également à *fra* suivi du pronom personnel : *amiamoci fra noi, si batterono fra se* ou *fra loro*. Enfin, ce qui est essentiellement FRANÇAIS, c'est la tournure *s'entr'aimer* etc., c'est-à-dire l'association d'un pronom réfléchi et d'un verbe composé avec *entre*; cf. là-dessus II, p. 679.

§ 384. Dans les cas examinés jusqu'ici, l'emploi du pronom



réfléchi correspond absolument à celui du régime nominal. Mais il existe un très grand nombre d'autres cas où, le verbe étant transitif, le rapport avec ce verbe du pronom qui représente le sujet est autre que celui de régime, ou bien dans lesquels le réfléchi se joint tout simplement à des verbes intransitifs sans que ceux-ci (chose qui certes serait possible en soi, p. 389) deviennent pour cela transitifs. Sous ce rapport entrent surtout en ligne de compte les verbes qui désignent un PHÉNOMÈNE qui s'observe dans un être, phénomène par lequel l'être en question subit une modification dans son état, de sorte donc qu'en fait il peut être aussi le régime direct d'un verbe actif. C'est ce qu'on voit tout à fait clairement p. ex. dans le franç. *évaporer un liquide* et *le liquide s'évapore*. D'une part, il est question d'une activité qui s'exerce sur un objet et qui a pour conséquence une modification de cet objet, sans que cependant ce résultat se trouve autrement exprimé dans la phrase que par la signification intrinsèque du verbe. Dans l'autre cas, on a seulement le phénomène sous les yeux, et l'on pourrait certainement l'exprimer en employant le verbe *évaporer* comme intransitif (cf. des exemples analogues p. 397); mais l'idée que ce phénomène est le produit d'une activité, domine encore au point que l'on conserve la forme du verbe transitif, bien qu'en fait le sujet n'accomplisse pas (ou ne le fasse que dans une mesure restreinte) l'activité qu'il subit. C'est ainsi que la tournure réfléchie nous conduit à ce sens passif exposé p. 421; mais on peut également imaginer une extension de son emploi dans une autre direction. Si des verbes originaires transitifs admettent la double construction intransitive et réfléchie, toutefois il a dû y avoir, au moins pendant un certain temps, une différence de sens, laquelle a vraisemblablement consisté en ce que, à la forme réfléchie, celle donc qui marquait davantage l'activité, se joignait l'idée de durée, de modification graduelle. Mais, quand le réfléchi eut reçu cette signification secondaire de durée, il n'y eut naturellement plus aucune raison d'en limiter l'emploi aux verbes transitifs; au contraire, son transfert aux intransitifs s'offrait presque de lui-même. Et, en effet, l'on trouve précisément en grand nombre parmi les réfléchis, en roman, les verbes qui indiquent un état

ou la modification d'un état, c.-à-d. les verbes de mouvement. Le ROUMAIN prend en ce cas également une place à part. En effet, si *a deșteptá* (éveiller) et le synonyme *a trezi* ont pour correspondants au réfléchi *a se deșteptá*, *a se trezi* (s'éveiller), cela n'est pas autrement étonnant, après ce qui vient d'être exposé, qu'on trouve ensuite simultanément *plec* (j'arrive) et *mă plec*, *tem* (je m'effraie) et *mă tem*, cela s'explique aussi; de plus, *mă uit* (j'oublie) correspond au franç. mod. *je m'oublie*, à l'esp.-port. *me olvido* et peut passer pour un verbe marquant un état. Mais des formes surprenantes sont *rog* « je prie quelqu'un » ou « je demande quelque chose à quelqu'un » à côté de *mă rog* (je prie) ou *joară*, *subîrîco*, *bîne*, *Că tu n'ai altu pe nîme Să ți fie drăguț ca mine* (Doine 503, 10 : jure bien, chérie, que tu n'en as aucun autre qui te soit aussi cher que moi) à côté de *și ncepu a se jura* (18, et elle commença à jurer), où l'on voit que des verbes transitifs, lorsqu'ils ne reçoivent pas de régime, deviennent réfléchis bien que leur action ne se rapporte en aucune manière au sujet. Il semble qu'on se trouve ici en présence d'une assimilation purement mécanique à des cas comme *duc pre cine-va* (je mène quelqu'un) : *mă duc* (je vais) etc. — En ITALIEN, l'emploi du réfléchi est très répandu. On trouve des verbes de mouvement comme *andarsi*, *venirsi*, *fuggirsi*, *uscirsi*, des verbes d'état comme *giacersi*, *sedersi*, *starsi*, *essersi*, *rimanersi*, *viversi*, *dormirsi*, *tacersi*, abstraction complète étant faite d'inchoatifs comme *addormentarsi*, *ammalarsi* etc.; même état de choses en VIEUX FRANÇAIS, où à *soi aler*, *soi venir*, *soi fuir* qui ont persisté jusqu'à nos jours, se joignent encore entre autres *soi gesir*, *soi seoir*, *soi ester*, *soi estre*, *soi remanoir*, *soi vivre*, *soi dormir*; *se taire* est encore en usage aujourd'hui, de même que *s'endormir*, *se mourir* et autr. sembl. Une mention revient à *se coucher* (à côté de *coucher*) parce que, comme nous avons déjà pu le remarquer pour une raison différente p. 138, il présente manifestement le sens inchoatif qui est un développement du sens de durée. L'Ouest aussi se comporte de même : cf. en esp. *irse*, *venirse*, *fuirse*, *quedarse*, *dormirse*, en port. *sahirse*, *virse* etc. — Dans les verbes réfléchis examinés jusqu'ici, il est hors de doute que le pronom réfléchi représente à l'origine un régime direct; le roumain nous en fournit

d'ailleurs aussi la preuve en disant *a se veni, sui, culcă, omori*, et non *și*; il y a cependant d'autres verbes avec lesquels on pourrait plutôt être tenté de voir dans le *se* le régime indirect : ce sont tous ceux qui sont accompagnés d'un régime direct de chose et par conséquent avec lesquels, conformément au § 375, un régime de personne doit alors prendre la forme du régime indirect, comme p. ex. dans *je me promets quelque chose*. Et dans cette classe on peut également ranger l'ital. *pensarsi, credersi*, a.-franç. *soi penser*, et l'on n'expliquera pas autrement l'ital. *dirsi, farsi*, a.-franç. *soi dire, soi faire* au sens de « dire » ou l'esp. *creerse, saberse* : cf. *por las razones que ellos se sabrian se contentaron con levantar unas treinta cosas* (Fray Gerundio I, 1, 1). Sans doute, il n'est pas possible de tracer ici une délimitation rigoureuse : en effet, puisque tout réfléchi marquant plus ou moins la durée et issu de l'accusatif peut entrer dans n'importe quelle catégorie d'intransitifs, on ne voit aucune raison qui l'empêcherait de se ranger aussi dans les transitifs, étant donné que son sens originaire s'est manifestement effacé. Malheureusement, le roumain ne paraît offrir aucun cas tout à fait identique; cependant il y faut quand même noter des tournures comme *eu de-aici că l'am luat și-ntr'alt loc mi l'am mutat* (Doine 435, 11 : je l'ai enlevée d'ici (la couche) et dans un autre lieu je me la suis changée), *de mi te-oi lăsa eu* (534, 10 : si je t'abandonne), *astă vară mi-am vărat Sub o cetină de brad* (145, 1 : j'ai passé cet été sous une branche de sapin), *mă uit pe la surori, Doară mi văd batăr ună* (431, 7 : je regarde après les sœurs; peut-être en verrai-je au moins une), exemples où il serait peut-être difficile de prétendre voir le datif éthique.

Cf. GESSNER, Jahrbuch XV, 201-220 et A. TOBLER, Beitr. II, 61-69, où se trouve tranchée la question relative au cas du réfléchi ou bien, pour mieux dire, où se trouve discuté à fond et résolu dans le sens exposé ci-dessus le point de savoir par quelle voie les verbes intransitifs ont passé en si grand nombre dans la classe des réfléchis.

§ 385. Si des verbes intransitifs peuvent, sans grande différence de sens, s'employer tantôt avec, tantôt sans le pronom réfléchi, on pourrait de prime abord s'attendre à voir aussi les verbes réfléchis issus de transitifs conserver la signification intransitive qu'ils adoptent dans l'emploi de réfléchis, mais

pouvoir se passer du pronom réfléchi. Prenons un exemple : à côté de l'ital. *muovere* (mettre en mouvement) se place *muoversi* (se mettre en mouvement, partir) et alors, comme *andarsi* (s'en aller) s'emploie concurremment avec *andare*, le simple *muovere* peut également se placer, avec le même sens, à côté de *muoversi* (partir) : ainsi p. ex. *mosse per allontanarsi* (Ferruggia, Fasc. 44). La chose est possible ; mais il arrive tout aussi bien, comme nous l'avons montré p. 397, que le transitif *muovere* devienne intransitif sans passer par la tournure réfléchie. Lorsqu'un pareil changement de fonction se produit dans un verbe, quand le réfléchi joue-t-il et quand ne joue-t-il pas ce rôle d'intermédiaire ? C'est ce qu'on ne peut pas formuler dans une règle générale ; il faut plutôt étudier l'histoire de chaque mot en particulier et déterminer si et dans quelle mesure c'est un emploi réfléchi qui se présente. Ainsi, à côté de l'a.-franç. souvent cité *soi lever*, on trouve aussi *Samuel chalt pas leva* (IV Livr. 11) ; de même en prov. *levet sus* (Flam. 1395 : il se leva), en port. *levantou* (Rom. XI, 372) ; ou bien à côté de *soi pener* l'on rencontre également *dont penera chascuns* (Watr. 11, 48) et, à côté de *soi reconforter*, aussi *reconfortés, ma bielle fille* (Rich. 445) etc. A tout prendre, cette catégorie-ci doit contenir principalement les verbes avec lesquels peut se produire une influence du sujet sur l'action qui le concerne, mais pas ceux avec lesquels une influence de ce genre est inadmissible, tel p. ex. *jonchier : de braz, de testes et de mains Jonche toz li païs entor* (Mér. 4128).

## 6. Le Régime verbal

§ 386. Quand le régime est un verbe, on emploie soit l'infinitif, soit le gérondif, bien que ce dernier ne se rencontre que rarement et dans des cas empruntés au latin (voy. § 392), tandis que le premier est usité dans une mesure assez considérable, mais pas aussi considérable que dans la langue-mère. A côté de la diminution assez forte que subit l'emploi de l'infinitif par la disparition des propositions infinitives, se présente à notre examen un élément tout à fait nouveau et de création directement romane, l'union de l'infinitif avec le verbe déterminatif au moyen de la préposition *de* : en lat. *spero venire*, mais en

ital. *spero di venire*, franç. *j'espère de venir*, esp. *espero de venir*. Dans l'emploi de ce *de*, chaque langue suit des voies très différentes : ainsi l'Ouest connaît par exemple en esp. *debe de venir*, port. *deve de vir*, tandis qu'en italien la seule tournure possible est *deve venire*, en français *il doit venir*; en outre, au cours du développement historique, l'emploi de *de* paraît n'avoir pas cessé de prendre de l'extension. En ce qui concerne le rapport de l'infinitif avec la proposition infinitive, généralement en roman l'emploi de l'infinitif se limite au cas où son sujet est le sujet ou le régime du verbe déterminatif, comme en lat. VULT VENIRE : en ital. *vuole venire*, franç. *il veut venir*, esp. *quiere venir*, port. *quer vir*, VIDET ME VENIRE : *mi vede venire*, *il me voit venir*, *me ve venir*, *me ve vir*, mais VULT TE VENIRE : *vuole che tu venghi*, *il veut que tu viennes*, *quiere que vengas*, *quer que venhas*. Toutefois la tournure latine n'est pas sans avoir laissé des traces (voy. § 388).

§ 387. Le SIMPLE INFINITIF COMME RÉGIME se rencontre encore dans une assez large proportion, bien que *de*, moins souvent *ad* lui fasse une forte concurrence. À tout prendre, la tournure manifeste une tendance à se restreindre à la simple juxtaposition; c'est pourquoi, si parfois le contraire se présente, il doit y avoir à cela des raisons particulières. Ces raisons sont assez évidentes dans le franç. *il a failli être noyé*, où l'on disait jadis et où parfois l'on dit encore aujourd'hui *d'être noyé* et *à être noyé*. *Penser* peut avoir le même sens que *faillir* : en effet, une proposition comme *il a pensé être noyé*, qui s'est employée ainsi de tout temps, peut également arriver à prendre le sens de « il a été sur le point de mourir » et a dès lors entraîné avec elle le synonyme *faillir*. Un fait plus étonnant, c'est que Villani, Compagni et les prosateurs italiens qui leur ont succédé donnent au simple infinitif une extension beaucoup plus considérable que les écrivains de la première moitié du quatorzième siècle, qui ont une préférence marquée pour *di*, usage où l'on ne peut guère méconnaître un rapprochement avec le latin. En ce qui concerne les verbes qui présentent encore tantôt plus, tantôt moins le simple infinitif, la première place revient naturellement aux AUXILIAIRES DU MODE : en ital. *volere*, *potere*, *sapere*,

(412) *dovere, solere, osare et lasciare, fare*, franç. *vouloir, pouvoir, savoir, devoir* et anciennement *souloir, oser, laisser, faire*, esp. *querer, poder, saber, deber, soler, dejar, hacer*. Il n'est certainement pas nécessaire d'en donner des exemples. En italien, *solere* a pour synonyme *usare* : *i bravi di mestiere usano portarsi un lungo ciuffo* (Manzoni, Pr. Sp. 3); de même en esp. *usé venir* (Hita 550); le portugais dit *costumar* : *costuma dizer* (Diniz, Pup. 103). Il faut également citer ici le ROUMAIN, qui disait dans les premiers temps : *nu me poate da* (Cod. Vor. 67, 13 : il ne me peut donner), *să poată merge* (C. B. I, 227 : qu'il puisse aller), *nu se poate treace* (352, 19 : il ne s'en peut aller) etc. et de nos jours *ști* s'emploie en Transylvanie avec l'infinitif : *să știu cînta ca cucul* (Doine 301, 1 : que ne puis-je chanter comme un oiseau), *nu știe mulge oile* (Strig. 207, 4 : elle ne peut pas traire les brebis) etc. On se sert beaucoup plus fréquemment avec les deux verbes de l'infinitif avec *a*; toutefois, étant données les observations formulées à ce sujet p. 26, les exemples peuvent être cités également ici, au lieu d'être renvoyés au § 390. On disait donc autrefois : *voi a vă mîntui nu puteți* (Cod. Vor. 91, 13 : vous ne pouvez pas vous sauver), *nu poate nime a lăcui în cîastă lume fără apă* (Gaster I, 118, 23 : nul ne peut vivre en ce monde sans eau) et l'on dit encore aujourd'hui *daca vru a ști* (Basmé 278, 23 : comme il voulait savoir), *să-î lase a pîndi și ei* (Basmé 73, 10 : qu'il les laisse épier eux aussi); toutefois dans tous ces cas on emploie plutôt une proposition introduite par *să*. Sont ensuite à signaler les verbes DÉSIRER, AIMER, SE PROPOSER, PENSER, S'EFFORCER, ESPÉRER, DÉCRÉTER, DÉCIDER, DAIGNER, OSER : en roum. *dorește a vedea om* (Phys. 21 : elle désire voir un homme), *jubescî în ulițe pre cale stîndu a se ruga* (Math. 65 : ils aiment, se tenant dans les ruelles et dans la rue, de prier), *cutez a stărui în rugăciunea mea* (Basmé 297, 8 : j'ose insister sur ma demande), en ital. *desiderando avere* (Sacch. 8), *intendo dire* (Leop. 125), *pensarono con un bello consenso passare tempo* (Serc. 4), *spero trovarlo oggi, ardiscono farlo, non isdegnò rispondermi* etc., en franç. *désirer, souhaiter, penser, se figurer, s'imaginer, se persuader, se rappeler, aimer, prétendre, entendre, oser, espérer, daigner* et en a.-franç. aussi *coveitier* : *ce qu'elle coveite savoir* (M.

de France, Yonec 270 var.), *querre : celer ne le vous quier* (Enf. Og. 2127) et *cuidier : ne cuide pas oir male novele* (Rom. Past. I, 3, 9), en esp. *pensamos saber* (Amadis 9 a), *quando omne se cuida mas seguro estar* (Alex. 2230), *ansiaba adquirir honra* (J. Valera, Com. Mend. 22), *essa vida fiçieron la que yo fer cobdiçio* (Berceo, Sil. 53), *amó à la gloriosa siempre façer servio* (Mil. 462), *decidiò no intervenir* (J. Valera, Com. Mend. 158), *non se treven ganar* (Cid 57), *la merced e la gracia que me deñesti fer* (Berceo, Mil. 545), en port. *tratal-os brandamente determinan* (Lus. I, 96), *resolvi obedecer-lhe* (Diniz, Pup. 196), *tomara ver-me em terra* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 29) etc. — Un autre groupe comprend les verbes CROIRE, CRAINDRE, DOUTER, HÉSITER : en roum. *nu te teame a priimi Mariea muierea ta* (Math. I, 20 : ne crains pas de prendre Marie pour ta femme), *nu maĩ cruțai a da* (Gaster I, 33, 24 : je n'hésitai jamais à donner), usage du reste rare, en ital. *i soldati temevano esser attaccati, non dubitarono donare* (Leop. 124), en a.-franç. *il crient sa painne avoir perdue* (Chev. Lyon 892), *se correcier ne vos dotasse* (145), qui se rencontre encore au xvi<sup>e</sup> siècle, mais plus aujourd'hui, *je crois avoir raison*, en esp. *temió mesturado ser* (Hita 515), *su aver non dubdan con los pobres partir* (Alex. 2072), en port. *temo me desobedecer* (Rom. XI, 359), *receiasse ser observada* (Diniz, Pup. 85), *o tenheiro não duvidou encetar os estiradissimos capitulos da sua longa historia morbida* (106). — Viennent ensuite COMMENCER, ESSAYER, CESSER : en roum. *incepu a podobi ceriul* (C. B. I, 345, 25 : il commença à orner le ciel), *inceape a curge* (Basme 149, 21 : il commence à courir), *prinseră a întreba* (180, 33 : ils commencèrent à demander), *n'au incetat a arăta voința* (Gaster 2, 54, 20 : il n'a pas cessé de manifester sa volonté), en ital. *comincia pigliare* (Sacch. 41), *cerchi consumare* (Arioste, Cass. 5, 2), en esp. *comenzaron jugar* (Appoll. 144), *empezó en los clérigos fazer grant crueldat* (Berceo, Laur. 26), *lograron salvarse* (J. Valera, Com. Mend. 22), *procuré estorbarle* (D. Quich. I, 140), *non cessaré nunca gracias à ti render* (Berceo, Mil. 345), en port. *começou fugir* (Rom. XI, 369), *tentou dizer* (Diniz, Pup. 95), *cada qual procure decifrar o que vai comer* (93) etc. Pour finir, il reste à citer les verbes signifiant

DIRE, AJOUTER, ORDONNER, REFUSER, JURER, PROMETTRE, PRÉ-TENDRE, PRIER : en roum. *să poruncească a-î face și a-î aduce la odoare a furcă cu caerul și fusul cu totul de aur* (Basme 91, 13 : qu'il ordonne qu'on lui fasse et qu'on lui amène comme cadeau de noce un rouet avec fuseau et quenouille d'or), tu *mie îngânduși a face rău* (C. B. II, 229 : tu m'as permis de faire mal), en ital. *ha disposto la potenza di Dio mandar di que' segni* (Serc. 4), *giuravano la detta cammella non aver mai veduta* (Serc. 12) etc., en franç. *il disait se connaître aux pompes de l'Orient, il témoignait avoir envie de vous servir, il jura ne l'avoir jamais vu, il déclare avoir entendu dire que* etc., mais pas après les verbes de commandement, tandis que l'ancienne langue n'hésite pas à dire *sa pucele comande aler Isnelement a lui parler* (Érec 153), *se vos contenez a mon sans Si con je vos lo contenir* (Chev. Lyon 1314), en esp. *me mandó aguardar* (D. Quich. 1, 27), *fingia ausentarse* (1, 24), *juraria de esto non la fallar* (Berceo, Sil. 427), *rebusaba entrar* (D. Quich. 1, 26), en port. *prometeulhe voltar* (Diniz, Pup. 68). Dans des cas comme l'ital. *dammi bere* (Nov. 22), *da mangiare* (Sacch. 220), l'esp. *dió yantar á las gentes* (Berceo, Mil. 257), *dare* occupe une place à part en ce qu'ici les infinitifs, en vertu de leur signification, se rapprochent plus des substantifs que dans les autres cas. Mais l'a.-franç. *se Dieus me donne arriere retourner* (Enf. Og. 847) présente également avec *donner* au sens figuré la construction propre aux verbes exprimant une volonté. Comme on le voit par les constructions qui viennent d'être citées, les langues ne suivent pas des voies absolument identiques; toutefois ici aussi l'on doit renoncer à entrer dans plus de détails. Finalement, il faut encore observer que les EXPRESSIONS COMPOSÉES comprenant un verbe et un substantif-régime peuvent se construire de la même manière que les verbes simples dont ils sont les synonymes : cf. en roum. *n'aveți voe a vă mai arăta* (Basme 158, 10 : vous n'avez pas envie de plus vous montrer), en ital. *ho bisogno parlargli* (Arioste, Supp. 5, 1), *aveva speranza interrompere* (1, 3), *lei aver volontà ritornare* (Serc. 398), *dato l'ordine trovarsi* (Serc. 327), *prese pensieri voler tutto sapere* (14), en a.-esp. *avie cobdicia fallar* (Alex. 1825), *non avie essi tiempo uso la clereçia deçir ningunas oras* (Berceo, Mil. 332), *avielo en costume non fablar* (143) etc.



§ 388. Dans les locutions citées jusqu'ici, ou bien le sujet de l'infinitif n'est en aucune manière exprimé, ou bien il est le même que celui du verbe personnel, ou c'est un régime indirect. Or le latin, comme on le sait, va plus loin et peut, après les verbes indiquant une perception ou une énonciation, employer l'infinitif même quand le sujet de ce dernier ne se trouve avec le verbe principal dans aucun des rapports ordinaires. Ce sujet revêt alors la forme de l'accusatif. Quant à savoir comment s'est constituée la tournure de l' « infinitif avec l'accusatif », c'est une question qui relève de la grammaire latine; celle du roman a seulement à rechercher dans quelle mesure il en est resté des traces. Mais cette recherche est rendue singulièrement difficile par le fait que certains écrivains italiens notamment se sont parfois manifestement efforcés de transporter la tournure latine dans leur langue maternelle, de sorte que seules des études spéciales extrêmement attentives permettraient de séparer l'élément populaire de l'imitation étrangère. D'un autre côté cependant les parlers vulgaires paraissent tenir à la forme traditionnelle avec une ténacité que ne connaît aucune des langues littéraires. Ainsi, avec *velle*, un infinitif n'est possible que si le sujet est commun aux deux verbes; or à Rieti l'on dit *lo ranu lo olo esse pagatu*, littéralement « le grain, je le veux être payé », *l'akkyesia lu prete la o esse rispettata* « l'église, le prêtre la veut être respectée », *le olea esse kuçite pe ddimani le tre kkamiçe* « elle les voulait être cousues pour demain, les trois chemises » etc. Si la première phrase répond exactement au latin *granum solvi volo*, le rapport entre l'expression latine et l'italienne n'est cependant pas tout à fait aussi simple qu'il pourrait le paraître. En effet, le lat. *te venire volo* n'a pas son correspondant dans *te olo eni*; il s'agit plutôt simplement de *esse* avec le participe. Cela nous fait immédiatement penser aux expressions tirées du sicilien au § 311, et il ne peut y avoir hésitation que sur le point de savoir si, dans les premières, on a omis *essiri* ou dans celles-ci ajouté *esse*, ou bien si *solutum volo*, qui est d'un emploi tout à fait fréquent en latin, n'a gardé de l'ancien infinitif avec accusatif après *velle* que la seule tournure qui se rapprochait le plus de lui sous la forme romane. Si nous nous tournons vers les

langues écrites, nous voyons que le ROUMAIN tout d'abord prend une place à part. On trouve notamment à l'époque ancienne l'infinitif souvent employé après *ști* (savoir), *grăi* (dire), *mărturizi* (attester) etc. : *știindu aceaieași diintru pătură-tari in lume a face frați* (Cod. Vor. 164, 2 : sachant que vos frères souffrent les mêmes tourments dans le monde), *grăea* (416) *dumnezeu acela a fi* (97, 3 : ils disaient qu'il est un dieu), *mărturisescu aceasta a fi deadevăru* (164, 14 : j'atteste que cela est vrai), *nu poctu răbda hitleanii și blapii și nemilostivii a fi în cinstea ta* (C. B. 1, 372, 24 : je ne puis pas supporter que les traîtres et les misérables et les cruels soient en honneur auprès de toi), *acesta nici că bănuia măcar a fi argatul de la grădi-nărie* (Basmе 241, 10 : il ne se doutait pas même que celui-ci était le garçon jardinier), puis *să poruncească a se aduce de față găinăreasă* (Basmе 301, 23 : qu'il ordonne qu'on amène la jeune fille), *să ceură a-i se face trei rânduri de baie* (308, 11 : qu'elle exigeât que vos trois robes fussent faites). Il est de toute évidence que ces derniers exemples sont issus de ceux qui ont été étudiés au § 387. On pourrait aussi bien dire *să porun-cească a aduce* etc., car il s'agit d'un cas où le sujet de l'infinitif n'est pas exprimé. Mais, comme en pareil cas le roumain recourt à la tournure réfléchie (p. 421) et que donc il peut dire *sa se aducă găinăreasa* au lieu de *să aducă pe găinăreasă*, dès lors le réfléchi s'introduit aussi dans la proposition infinitive, sans autre changement dans l'ordre des mots. Il s'agit donc ici d'une tournure qui doit être absolument indépendante de la tournure latine, tandis que dans les autres cas il faut peut-être voir des dérivés directs de l'accusatif avec l'infinitif. En ITALIEN, comme nous l'avons déjà montré, après les verbes signifiant « voir, observer, dire, savoir », l'infinitif s'emploie très fréquemment, et non seulement après les verbes transitifs comme *lo vedo venire*, mais aussi après ceux qui sont plus ou moins intransitifs comme *dire : avea ditto la cammella esser con l'occhio manco* (Serc. 12), *dissero messer Ridolfo aver ben detto* (Sacch. 7), *gli disse bastargli l'animo* (Verga, Nov. 170), après *indovinare* et verbes analogues : *s'indovinò la cosa aver avuto effetto* (Lasca 59), *conobbe quello esser il precettore* (21), *stimai tal cammella aver meno un occhio* (Serc. 12), *pensò lei aver volontà di*

*ritornare al primo mestiere* (398), *giudicare dover esser gli uomini poco pronti* (Leop. 124) et quantité d'autres exemples, surtout chez Machiavel et Leopardi, écrivains qui subissent peut-être ici l'influence du latin. En FRANÇAIS MODERNE, abstraction faite des propositions relatives, les seuls verbes à considérer sont ceux qui marquent la perception : *je le vois venir, on entend chanter les oiseaux, je l'ai ouï prêcher, il sentit la diligence pencher*, et encore uniquement lorsqu'il s'agit d'une perception matérielle : on ne dira donc pas *je le vois être ainsi*, mais *je vois qu'il est ainsi*. L'ancienne langue aussi, du moment qu'elle ne subit pas l'influence du latin, ne s'exprime guère autrement : aussi des phrases comme *je ne veux l'innocent souffrir pour le coupable* (Garnier, Juifves 1091) sont-elles à leur tour des latinismes manifestes. Les langues de l'OUEST, en revanche, étendent plutôt davantage cette construction : cf. en espagnol non seulement *vidieronla ser desamparada* (Berceo, Mil. 279), mais encore *habia conocido ser aquel mismo* (Nov. ej. 178), *declaro la dueña ser dicha Castilla* (Baena 40 a), *creo ser verdaderos los dichos estrelleros* (Hita 117), *he probado mi signo ser atal* (144). Voici un exemple du portugais moderne : *uma agua misteriosa, que o barbeiro lhe vendera por bom preço, afirmando-lhe possuir a virtude de tornar brancas as mãos escuras africanas* (Diniz, Pup. 111). (417)

§ 389. Dans toutes les langues, l'infinifit-régime peut ensuite être également uni par *de* au verbe dont il dépend. Les débuts de cet usage remontent à la période préhistorique; toutefois, dans le vieux français, *de* n'a pas encore beaucoup étendu son emploi. Le point de départ doit sans doute en être cherché près des verbes auxquels on peut attribuer indifféremment un régime direct ou l'indication de l'origine, ainsi p. ex. « commencer » et « cesser » : cf. déjà dans l'*Alexis ou que il seit de Deu servir ne cesset* (17) à côté de *requistrent Samuel que il ne cessast pur els Deu preyer* (IV Livr. 25) ou chez les verbes accompagnés d'un régime direct de personne et d'un régime relatif de chose : cf. *magestres . . . qui · l duystunt beyu . . . de fayr estorn* (Alexandre, Fragm. 12) à côté de *l'altre · l duyst . . . senz fallenti altet ferir* (14), *li quarz lo duyst corda*

*toccar* (15). Partant de cas de ce genre, *de* semble avoir ensuite élargi peu à peu son domaine et s'être même introduit, à côté de l'infinifitif-régime pur, dans des phrases où logiquement il n'est plus guère possible de justifier sa présence. En ROUMAIN, les exemples sont peu nombreux. D'abord il faut citer *încetá* (cesser) : *deaca au încetát monarbul de a suspiná* (Gaster 2, 54, 25 : dès que le monarque eut cessé de soupirer), *lása de a se închiná lui dumnezeu* (39, 29 : il laissa de s'incliner devant le Seigneur) etc., toujours avec *de* au sens clairement locatif, et même *se încercá de a se aruncá* (Gaster 2, 291 b, 20 : il chercha à s'arracher), à côté de *se încercá a* beaucoup plus fréquent, (418) aura été déterminé par l'idée de commencement. Tout autre est la situation de l'ITALIEN, où *di* peut s'employer après la plupart des verbes exprimant une volonté ou une perception : cf. *di veder questa cosa desiderava* (Bocc., Déc. 2, 1), *ellessero di morire* (Leop. 164), *giurare di non abbandonare* (Mach., Disc. 1, 11), *procurando di avanzare il mio stato* (Leop. 175), *ho in animo di narrare* (181; cf. aussi *non mi proposi altra cura che di tenermi lontano* 175), *cessando di fare* (Lasca 37), *istituire, deliberare di, credo di saperlo* (Arioste, Cass. 1, 2), *disperando di potersi curare i difetti* (Leop. 138), *si vedrà di poterlo guarire* (Lasca 12), *disse di voler credere* (Nov. 77). Il va de soi qu'on met *di* avec *finire* et *cominciare*, de même qu'avec *fornire*, qui possède en ancien italien le même sens que *finire* : *fu fornita di recitare* (Lasca 20); cf. enfin *hai caro d'intrattenermi* (Leop. 152) à côté de *avrei caro sapere* (152); de même alors *di* s'emploie en outre avec les verbes qui signifient « penser, croire, craindre espérer », avec « oser, aimer » et même avec « avoir coutume » et « daigner » etc. Le FRANÇAIS ne pousse pas aussi loin que l'italien l'emploi de la préposition. Dans l'ancienne langue, *de* n'est tout à fait fréquent qu'avec *finer* et *parfaire*; c'est seulement vers la fin de cette période primitive qu'il se manifeste une préférence bien marquée pour la préposition : ainsi Commines s'en sert avec *conseiller, consentir, deslibérer, promettre, craindre, mander, chercher* et même avec des verbes réfléchis : *se deslibérer, s'attendre, s'accorder* etc., et la langue actuelle pousse encore plus loin dans cette voie, car elle dit même *désirer, souhaiter, préférer de* et distingue entre *on devait l'en-*

*tendre et on lui devait de l'entendre*. L'Ouest est encore un peu moins prodigue de la préposition; toutefois on ne trouve pas seulement dès l'origine en esp. *conpeçó de guerrear* (Cid 1090), *comenzó de llorar* (Appoll. 154) et autr. locutions sembl., mais aussi *pensemos de yr nuestra via* (Cid 380), *asmó de ser clerigo* (Berceo, Sil. 34), *juraron de dar todas sazones a San Millan tres pipiones* (S. Mill. 461), *le fuese otorgado de ir a correr monte* (Hita 123) et même *señor, si tu quisieses, yo mucho lo querria de vevir solitario* (Berceo, S. Mill. 105). Dans le portugais, on peut se contenter de signaler *amava de vir* (Rom. XI, 384). Au sujet de l'esp. *deber de*, voy. p. 363. Comme il s'agit ici d'une construction non pas latine, mais romane, il n'y a par conséquent pas non plus de phénomènes correspondant à ceux qui ont été traités au § 388. Si donc on lit en sic. *si ricurdau la giuvina di una zia sua aviri cci datu una pezza* (Bibl. 4, 192), il faut probablement y voir une contamination entre deux tournures. On veut parler *di una zia che cci avia datu*, mais on est induit par le *di* à mettre simplement l'infinitif. Que les verbes qui exigent leur régime avec *de* (§ 362 sqq.) se joignent aussi par *de* à l'infinitif, la chose va de soi. Une mention est peut-être due encore à l'a.-esp. *dar de comer* (Caza 60, 16) à côté de *dar a comer* (61, 7), a.-port. *dar de comer* (Aleixo 1, 6; Graal 12) etc., exemples où cependant *de* doit probablement être considéré d'abord comme partitif.

(419)

§ 390. Enfin l'on doit encore citer l'infinitif avec *ad*. Bien qu'à tout prendre il soit plus rare qu'avec *de* lorsqu'il s'agit d'introduire de simples régimes, il se laisse pourtant expliquer avec moins de difficulté. Comme *ad* indique la proximité dans l'espace, il en arrive sans peine, avec les verbes de mouvement, à exprimer la direction, la fin et même le but; mais l'idée du but se renferme souvent dans un verbe qui est dans la dépendance d'un autre : une phrase comme « je demande à boire » peut sans peine avoir le sens de « je demande quelque chose, dans l'intention de le boire ». A cette circonstance s'ajoute ensuite qu'avec les verbes qui signifient « commencer » *ad* peut présenter le sens purement locatif. Le roumain, dont l'*a* avec l'infinitif est équivoque (p. 26), n'entre pas ici en

ligne de compte. L'ITALIEN emploie assez souvent *ad* avec les verbes exprimant une perception des sens : *essa vuol per certo vedermi a morire, il marchese che udimmo tanto a criticare la spedizione* (Capranica, Ol. Pamf. 52), *mi pare d'aver inteso a nominarlo* et autr. tournures sembl., puis avec les verbes qui marquent le commencement d'une action : *cominciare, principiare* etc. et ceux qui signifient « enseigner » : *insegnare a*; cf. en outre aussi *non ardivano ad ajutarlo* (Bocc., Déc. 2, 1). Dans tous ces cas, les verbes dont il s'agit sont intransitifs ou du moins ne sont accompagnés que d'un régime de personne, et par l'infinitif on dit en quelle circonstance ultérieure l'action principale s'accomplit, de sorte donc que l'infinitif n'est pas à proprement parler un régime; il en est seulement très rapproché par la raison qu'une idée analogue peut être exprimée par l'infinitif-régime. Mais le vénitien va plus loin : cf. *desidra a menar segura vita* (Caton 19 v, 16), *tu prepone a ti a temere tuti li anemali* (21 r, 19), *no te dobitaras a donar le piçole cause* 9 v, 16), *dio a impromeso a dar* (Brandan 30 r, 1), où se manifeste une tendance encore plus fortement marquée en d'autres cas à unir toujours l'infinitif au moyen de *a*. En FRANÇAIS, *ad* est d'un emploi un peu plus étendu qu'en italien. Sans tenir aucun compte de *comencier, cesser* et autr. sembl., on rencontre déjà dans les plus anciens textes *querre, desirer, covetier, amer, crembre, penser, cuidier, douter, oublier, comander, loer, jurer, menacier, enseigner, aprendre, laisser* (omettre de) et même *savoir a* : *je ne te sai a dire* (Chev. Lyon 391) etc. La tendance à remplacer l'infinitif-régime par l'expression d'un dessein, d'un but est si prononcée que l'infinitif avec *à* devient ici, dans une proportion plus élevée qu'en italien, l'équivalent de l'infinitif-régime. Mais il est à noter que la langue actuelle, comparée à l'ancienne, atteste un recul de *à* au profit de l'infinitif simple ou de *de*. — A l'OUEST aussi l'on rencontre *da* après « commencer », puis en esp. *pidió a beber* (Berceo, Sil. 306), *non me trevo a dezir* (Hita 638), *nos denne a emparar* (Alex. 2205), en port. *cuidei a ver* (Graal 86), *esperando a achar* (Rom. XI, 369), *desejei a ssaber* (Graal 36), *e porque os que me ouvirem d'aqui aprendam a fazer feitos grandes* (Lus. 6, 42), *te avisamos que é tempo que já mandes A receber de nós tributos*

*grandes* (4, 73), et dans ce dernier exemple apparaissent de nouveau avec une évidence particulière les points de contact que présentent le but, le dessein et le régime.

§ 391. Ainsi que nous l'avons montré ci-dessus (p. 411), quand un régime de chose et un régime de personne se rencontrent avec le même verbe, le second est d'ordinaire introduit par *ad*. Or, quand le régime de chose est remplacé par un infinitif, il n'y a d'abord rien de changé à la construction. Tel est notamment le cas après les verbes « voir, entendre, laisser » : en ital. *vedere, udire, lasciare, fare*, franç. *voir, entendre, laisser, faire*, esp. *ver, oir, dejar, hacer*, port. *ver, ouvir, deixar, fazer*. En conformité parfaite avec les observations formulées p. 411, on dit donc en ital. *gli vedo pingere, ho udito dire ai vecchi del contado che . . ., lascia far a me* (laisse-moi faire), *gli fecero passare il ponte dei sospiri, segretamente ad uno buono maestro ne fece fare due altri* (Bocc., Déc. 1, 3), *a Chiodio avea fatto macinare nel suo mulino* (Sacch. 206), en a.-franç. *a mil en vëissiez plorer* (421) (Troie 26344), *ne ge ne lor en oi parler* (Joufr. 2490), *li uns lest a l'autre respondre* (Ren. 17928), *ce li faisoit un poi parler* (Thèbes 6239 A), en franç. mod. *je n'ai qu'à laisser faire à son mauvais destin* (Molière, Éc. d. femmes 3, 5), *rien ne lui pouvait faire regarder à ses pieds, le courage qu'on leur voyait déployer, je le lui ai entendu dire, Alexandre laissa prendre haleine à ses troupes, c'est moi qui le lui ai fait connaître*, en port. *ao senhor chautre ouvi dizer* (Eça de Queiroz, Cr. Padr. 72), *lbe vio tal dô fazer* (Gaal 92) etc. Il en est de même pour l'espagnol et, si nous ne l'invoquons pas davantage ici, c'est uniquement parce qu'en général il introduit par *á* le régime de personne (p. 385). Si l'on examine les exemples, on observe de suite que ceux de l'ancien français sont les seuls qui présentent aussi cette construction avec les verbes intransitifs; au contraire, les exemples italiens, portugais et même pour la plupart ceux du français moderne ne la présentent qu'avec les verbes transitifs, et encore cela n'arrive-t-il guère que si le régime est exprimé. Or on peut admettre avec quelque certitude que le vieux français a conservé l'état de choses originaire, mais qu'il s'est accompli partout, bien que plus lentement en France qu'ailleurs,

une transformation qui mit l'infinitif en rapport plus étroit avec le verbe, de sorte qu'il forma avec lui une sorte d'unité nouvelle, et alors ce nouveau groupe put, comme le verbe simple, recevoir comme régime direct une désignation de personne. On a donc à l'origine

*je le vois*, mais *je lui vois pleurer* comme *je lui vois des pleurs*,  
puis

*je le vois* comme *je le vois-pleurer*, mais *je lui vois des pleurs*,  
et alors

*je le vois-pleurer*, mais *je lui vois-verser des larmes* comme *je lui vois des pleurs*.

En ce qui concerne les deux dernières étapes de ce développement, ce sont en somme les étapes où sont parvenues toutes les langues modernes. C'est ainsi donc que le français actuel dit *on voit étudier ce poète* et laisse à l'auditeur ou au lecteur le soin d'apprécier si c'est un poète qui étudie ou si ce sont les œuvres d'un poète qu'on étudie; mais, si l'on ajoute encore un régime direct, il modifie aussitôt la tournure : *je lui vois étudier ce poète* ou *je vois étudier Homère à ce poète*. Mais la langue peut encore aller plus loin et, de même que dans une période antérieure elle a si étroitement uni le verbe et l'infinitif qu'il ne se produisait plus de réaction sur le régime de personne, elle peut alors procéder de même façon quand l'infinitif possède encore un régime direct : ainsi *je le vois verser des larmes*. Par conséquent on a l'une à côté de l'autre trois tournures : d'abord l'infinitif intransitif avec régime indirect de personne ou, forme plus récente, avec régime direct de personne; ensuite l'infinitif transitif avec régime indirect de personne; en troisième lieu, forme plus récente, l'infinitif transitif avec régime direct de personne : pour ce dernier cas, cf. en ital. *in quei sogni sembravami d'udire la madre consolare gli altri* (Pellico 45), en franç. *il m'a demandé de la laisser faire son portrait* (H. de Balzac, Corresp. 1, 296), en port. *um ruído que o fez voltar a cabeça* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 227), *vi-o perder um navio* (23).

Cf. A. TOBLER, Beitr. I, 167-176 et A. JOHANSSON, *Étude syntactique sur le verbe « faire » en français moderne*, Mélanges Wahlund 95-107.



§ 392. Pour finir, il faut encore observer qu'après les verbes signifiant VOIR et ENTENDRE, moins souvent après d'autres de sens plus ou moins analogue, un régime verbal peut être aussi rendu par le GÉRONDIF, et par là le roman continue simplement le latin, mais avec la différence déjà signalée à la p. 21, à savoir la substitution de la tournure adverbiale à la tournure adjectivale. De même donc qu'on dit en latin *Catonem vidi in bibliotheca sedentem*, on dit alors en roum. *văzu un om . . . durmind pre pămîntul gol* (C. B. 1, 388, 29 : il vit un homme dormant sur la terre nue), *n'auzi ciobani buciumînd* (Cânt. Mold. 293 : il n'entendit pas les bergers sonnant de la trompe), *nu ştie cetatiea Efeseïasca spre despusu fiindu marie Artemidi* (Cod. Vor. 12, 1 : il ne sait pas que la cité d'E. est le domaine de la grande A.), en obw. *udir ligient* (Gen. 1, 8 : entendre lire) et de même après « entendre, observer, trouver », souvent d'ailleurs avec *a* devant le gérondif : *vasend quelas a vegnend il cavalier* (Oct. 334, 39), en italien assez rarement après *vedere* et *udire*, souvent après *trovare* : *lo trovai giocando*, en franç. *je le vois lisant, je l'ai trouvé lisant*, en esp. *ved á la familia del de Vivar sustentandose con la limosna de los monjes de Cardeno* (Trueba, H. Cid 96), *le hallaron leyendo*, en port. *achou jazendo* (Rom. IX, 438) et même *entreviam se vestidos claros de senhoras passeando* (Eça de Queiroz, Cr. Padr. 13).

(423)

### 7. Régime répété

§ 393. Dans une large mesure un régime nominal peut être repris après coup ou indiqué d'avance par un pronom. En ceci les langues ont des procédés qui ne sont pas absolument les mêmes : les unes se comportent plus librement, les autres observent des règles plus rigoureuses, le parler populaire aime mieux que la langue écrite le régime deux fois exprimé. C'est le piémontais qui pousse le plus loin ce procédé : en effet, dans la combinaison de *habere* et *esse* avec le participe en *-t*, le pronom qui précède le verbe y est encore une fois exprimé après le participe, auquel il est attaché : *mi i ò vdiulo* (je l'ai vu), *s'era perdusse* (il s'était perdu), *l'ö tornalo a trové* (je l'ai retrouvé), *a n'e stane vsin* (il en a été voisin), *y a diyé* (il lui a dit) etc. Où faut-il chercher les raisons de cette particularité? Peut-être

dans le fait qu'à la 3<sup>e</sup> personne du singulier le pronom-sujet atone a pour forme *al* et par là se confond avec l'accusatif atone *l*, de sorte donc qu'au tosc. *egli l'ha veduto* et *egli ha veduto* correspond indifféremment *al a vdü*; c'est ce qui entraîne d'abord en ce cas, puis par analogie aux autres personnes ou avec d'autres formes pronominales l'adjonction du pronom-régime au participe, même quand celui-ci a déjà été exprimé devant le verbe principal. Quand la forme verbale est simple, cette répétition ne se produit pas : *i v servo* (je vous sers), *to fardel lo kerdia mort* (ton frère je le croyais mort) etc. Abstraction faite de cette particularité, l'on peut dire en général que, si le régime précède le verbe, sa répétition au moyen d'un pronom devant le verbe est très en usage et qu'elle est même de règle en français moderne; au contraire, quand le régime vient après le verbe, il est plus rare qu'on le rappelle au moyen d'un pronom; enfin, dans un cas comme dans l'autre, cette répétition pronominale du régime est plus ordinaire quand celui-ci est déterminé que s'il est indéterminé.

(424) § 394. EN ROUMAIN, quand le régime PRÉCÈDE le verbe, sa répétition par un pronom n'est pas précisément une règle sans exception, mais elle est cependant très fréquente : cf. *Isusu lu cunoscu* (Cod. Vor. 5, 8 : Jésus je le connais), *pre J. X. l'au răstignit Obreaniü* (C. B. 1, 358, 19 : Jésus-Christ les Juifs l'ont crucifié), *oare cui i fu mila* (1, 358, 12 : à chacun lui fut compassion), *painrea noastră sățioasă dă-o noao* (2, 123 : notre pain donne-le nous à satiété), *pământul l'au împărțit lor* (Gaster 2, 50, 7 : la terre il la leur a partagée), *lui Sem i-s'au venit părțile ce caută spre răsărit* (50, 9 : à Sem elles lui sont venues les parties qui regardent vers l'Occident), mais *nuntă bună și viață drăgostoasă vor dobândi* (51, 17 : ils obtiendront un bon mariage et une vie pleine d'amour), *pe murg de frîn l'au luat* (Cânt. Mold. 293 : le brun il l'a pris par le frein), *tîrlile mi le-ai prădat* (295 : les brebis tu me les as dérobées), mais immédiatement avant : *turmele ai împrăștiat* (les troupeaux tu as dispersé), *pe al mieu stăpîn l'omori negru pagîn* (295 : un noir païen tua mon maître). — EN ITALIEN, cet usage est beaucoup moins répandu. Sans doute, on trouve là aussi des

exemples comme *questo dono lo ricevea* (Sacch. 2), *non credea si possa . . . quelle inimicizie tollerarle* (Mach., Disc. 1, 8), *debbono i principi i fundamenti . . . mantenerli* (33), *il suo pane se lo buscava* (Verga, Vita Campi 100), *quelle scarpe le teneva appese ad un chiodo* (110), *a mio padre gli dicevano Bestia* (100), *di venti sei, sedici no furono ammazzati* (Mach., Disc. 1, 10), *di questi miracoli . . . ne fu assai* (12) etc.; il y a donc possibilité de faire la répétition, mais on peut à son gré profiter ou non de cette faculté. Il n'y a peut-être que *tutti gli amo* qui soit seul en usage à l'exclusion de *tutti amo*. Même état de choses en VIEUX FRANÇAIS, où l'on peut en effet dire *ceste bataille bien la puum tenir* (Rol. 1238), *Et orfelin son fié ne li toldrez* (Cour. Louis 67), mais aussi *cels qui ci sunt devum avoir mult vils* (1240) etc.; c'est seulement le français moderne, avec ses constructions fixes, qui en arrive ensuite, ainsi qu'on l'a déjà dit, à réclamer le pronom dans presque tous les cas. L'ESPAGNOL se trouve à peu près au même point que le roumain : quand le substantif est déterminé, à l'époque moderne il présente presque toujours le pronom, mais dans l'ancien temps il en use avec plus de liberté : cf. *a la salida de Valencia mis fijas vos di yo* (Cid 3261) à côté de *el a las niñas tornó las a acatar* (371), *ambas estas femnas, que eran tan dannadas, Sanó S. Domingo* (Berceo, Sil. 678), *bien sabie a sus carnes tenerlas so su rienda* (Mil. 705). Ensuite on rencontre également ici *á amas las cubrió* (Cid 2817), *todo lo sé* (Trueba, H. Cid 40). Le PORTUGAIS se trouve dans une situation analogue : cf. *ao do olho britado ainda lhe succedeu peior* (Castello Branco, Paç. Nin. 8) etc.

(425)

§ 395. Il est beaucoup plus rare que le PRONOM ANNONCE UN RÉGIME PLACÉ APRÈS LE VERBE. Il apparaît assez régulièrement quand ce régime est *totus* ou *ambo* : en ital. *gli ama tutti*, franç. *il les aime tous*, esp. *les ama á todos*, port. *os ama todos* et en ital. *gli ama ambedui*. Autrement, il n'y a que le pronom personnel accentué qui soit annoncé avec quelque régularité par sa forme atone devant le verbe ou, pour mieux dire, on se sert du pronom-régime atone et l'on attire après coup l'attention sur lui en l'exprimant encore une fois : en roum. *rugándulu el* (Cod. Vor. 2, 10), *nu le place lor* (C. B. 1, 111,

2 : il ne leur plaît pas, à eux), *aşa ni-i zisă noao* (2, 124 : ainsi nous a-t-il été dit, à nous) etc. ; de même en ital. *ti odio, te*, franç. *je te hais, toi* etc. En italien, il arrive aussi d'ailleurs que, dans l'idée qu'un objet est déjà connu des autres, on se sert du pronom, mais qu'ensuite, s'apercevant de son erreur, on énonce encore le substantif : *Malpelo se li lasciava sulle gambe quei calzoni di fustagno* (Verga, Vita Campi 110) et particulièrement souvent avec *ne* : *ne avevano più cura di quella* (Mach., Disc. 1, 13), *il fidanzato della sorella non ne aveva volute di scarpe del morto* (Verga, Vita Campi 110) etc. Il en est de même en vieux français : *seignur barun, cui i enveierun En Sarrauce al rei Marsiliun* (Rol. 244), *que nes veoir tu ne me les Celui qui si est pres de moi* (Chev. Lyon 1216), *j'en ai servi vingt de ces chercheurs de proie* (Molière, Éc. d. M. 323), tournure devenue rare ; elle est plus fréquente en vieux provençal : *si · l reis ingles li fetz don ni larguesa al rei Felip* (B. Born 31, 22), *se · n gara d'avolesa* (Appel, C. 3, 90) et plus encore en espagnol : *grant iantar le fazen al buen campador* (Cid 285), *eranle estas nuevas al diablo muy pesadas* (Berceo, Sil. 17), *vos non me lo devedes esto a mi celar* (Alex. 34), *quitarle à un caballero andante su dama* (D. Quich. 2, 32), *los monges que i viven en essi çimiterio* (Berceo, Mil. 317). À noter *contólis al coviento* (Berceo, Mil. 301), où le pluriel *lis* se rapporte au singulier *al coviento*. — EN FRANÇAIS MODERNE, en partitif est surtout très fréquent : *en voilà, des idées* ; *j'en ai supposé, des choses* etc., mais ensuite aussi, par un remarquable oubli du sens réel : *en voilà une, de chance*, où l'on attendrait *chances* ; mais, étant donnée l'absence de pluriel dans la langue parlée, on adopte la forme unique au singulier, ce qui entraîne en outre une tournure comme *en voilà une chance*.

Dans cette accumulation des pronoms-régimes, comme aussi dans celle des pronoms-sujets (p. 374), le roman se rencontre dans une certaine mesure avec le celtique ; aussi a-t-on songé à un rapport entre eux, notamment ASCOLI, Arch. Glott. VIII, 107 et H. SCHUCHARDT, Zs. IV, 150-153. Mais, pour les pronoms-régimes, si l'on s'en réfère à l'usage suivi en roumain, l'influence gauloise devient plus que douteuse, sans compter aucunement que le celtique moderne, au point de vue syntaxique, ne présente avec le roman que des rapports très généraux. L'accumulation des pronoms-sujets pour-

rait bien, dans les deux rameaux linguistiques, être une conséquence de leur affaiblissement phonétique considérable; en tout cas, entre l'usage respectivement suivi avec les pronoms-régimes et avec les pronoms-sujets en roman, ainsi que le montre déjà leur différence absolue en roumain, l'on ne peut admettre aucune relation. Au sujet de *en* annonçant en français un nom placé après le verbe, cf. A. TOBLER, Zs. XVIII, 414-416.

#### IV. Le Prédicat

§ 396. Un nouveau développement de la proposition est le prédicat, c.-à-d. un nom qui est tantôt simplement juxtaposé au sujet ou au régime, tantôt uni à eux par un adverbe de comparaison ou par une préposition, et qui a pour fonction d'exprimer l'aspect sous lequel un être se présente, la particularité grâce à laquelle cet être nous apparaît comme auteur ou comme objet de l'action. Il y a connexion très étroite entre le prédicat et l'attribut; en apparence même, dans bien des langues, ils ne sont pas distingués : ainsi le lat. *Vergilius poeta* peut, d'après l'intonation, signifier « le poète Virgile » ou « Virgile est un poète ». Toutefois, même indépendamment de l'intonation, il existe encore une grande différence entre les deux locutions : en effet, dans le premier cas, *Vergilius poeta* est une partie séparée d'un tout par le grammairien pour la commodité de l'analyse et qui ne se rencontre guère dans la langue parlée, tandis que dans le second cas nous avons affaire à une véritable entité linguistique. Mais, en faisant même abstraction de cette distinction, il existe au point de vue du sens une différence profonde entre la tournure attributive et la prédicative. Si nous comparons par exemple les deux propositions « je connais cet homme heureux » et « je connais cet homme comme heureux », nous constatons dans le premier cas un régime direct composé, dont les diverses parties se trouvent avec le verbe dans un rapport identique; l'idée « homme heureux » est vis-à-vis du verbe une idée une : le seul point de contact qu'elle ait avec l'action de connaître, c'est que le substantif est encore plus exactement déterminé, délimité par un adjectif. Il en est tout autrement dans le second cas. Le fait qu'on connaît un homme est tout à fait indifférent en soi : ce qui est important,

(427)

c'est l'aspect extérieur sous lequel on le connaît. Quand le prédicat se rapporte au sujet, il se rapproche du complément adverbial : il y a même de nombreux cas où la tournure adverbiale et la prédicative s'emploient côte à côte avec une valeur presque identique, attendu qu'on peut suivant les cas attirer l'attention sur la manière dont l'action s'accomplit ou bien au contraire sur l'aspect extérieur de l'auteur de cette action (cf. § 399). Il faut maintenant signaler encore une différence importante. Dans « je l'ai vu comme roi », l'aspect extérieur exprimé par le prédicat est un aspect que possède réellement le régime; au contraire, dans « il a vécu comme roi », il est dit que le sujet nous apparaît comme quelqu'un qui possède l'aspect extérieur exprimé par le prédicat. On aperçoit de suite l'étroite parenté des deux classes; une autre preuve, c'est qu'en français elles ne se distinguent pas dans la forme. Le roumain possède diverses formes pour rendre le prédicat de comparaison. Du moment qu'il recourt à la particule ital. *come*, franç. *comme*, il n'y a rien de plus à signaler ici à ce propos; mais on a d'autres tournures plus importantes, celles qui étaient à l'origine prépositionnelles ou constituées par toute une proposition. Le roumain nous offre un mélange des deux espèces de prédicats lorsque, à côté de *a avea de profesor*, il dit également *a avea ca profesor* (avoir comme professeur). (428) Indépendamment de la question de savoir quels sont les verbes qui exigent un prédicat et quelle est la forme de ce prédicat, se présente ensuite surtout l'examen des rapports entre le sujet et le prédicat, et ici l'on doit d'abord considérer que le sujet peut quelquefois adopter dans les propositions prédicatives une forme autre qu'avec les verbes transitifs et les intransitifs; ensuite il faut tenir compte de l'accord en cas, en genre et en nombre. Quand les deux membres sont de nombre différent, il faut naturellement rechercher aussi avec lequel des deux le verbe s'accorde.

### 1. Verbes prédicatifs

§ 397. De la même manière que chez les verbes transitifs (p. 389), on peut aussi distinguer chez les prédicatifs entre ceux qui exigent ordinairement un prédicat et même qui

ne se conçoivent guère sans, et ceux qui peuvent suivant les circonstances être accompagnés d'un prédicat ou employés seuls. À la première classe appartiennent avant tout, parmi les verbes intransitifs, les VERBES QUI MARQUENT UN ÉTAT, et aussi bien ceux qui signifient « se trouver » que ceux qui veulent dire « entrer dans un état », à savoir les VERBES QUI SIGNIFIENT « ÊTRE, DEVENIR, APPARAÎTRE, PARÂÎTRE ». Pour traduire « être », *esse* s'est conservé partout : le lat. *DOMUS MAGNA EST* devient donc en roum. *casa este mare*, ital. *la casa è grande*, franç. *la maison est grande*, esp. *la casa es grande*, port. *a casa é grande*; toutefois, en espagnol et en portugais, *estar* s'est introduit dans une assez large mesure à la place de *ser*, sans compter aucunement que, dans les premiers temps surtout, certaines formes de *seer* (*sedere*) se sont mélangées avec celles de *ser* : cf. encore aujourd'hui le subj. prés. port. *seja* (II, § 215) et l'a.-esp. *mas alegre seyo* (Appoll. 515), *señor, disso, e padre que siedades encerrado* (Berceo, S. Mill. 146) etc. Pour rendre « devenir », on dispose de différents verbes. Sans doute, le lat. *fieri* s'est perdu ou bien a modifié sa signification (voy. II, p. 296 et III, § 307); mais pour le remplacer on a introduit d'abord *se facere* : cf. en roum. *se fă doftor*, ital. *si fa medico*, franç. *il se fait médecin*, esp. *se hace médico*, port. *se faz medico*, ensuite en roum. *esî*, en ital. *venire, divenire, diventare, rinscire*, en franç. *devenir*, en esp. *venir, salir, ejir, volverse*, en port. *sabir, volverse*, tous exemples où « devenir » est considéré comme exprimant un mouvement, puis en ital. *rendersi*, franç. *se rendre*, qui d'abord était aussi verbe de mouvement, mais ensuite a pris davantage le sens de « faire ». Quand il indique un retour dans un état antérieur. « devenir » a pour représentants en ital. *tornare*, esp.-port. *tornar*, en a.-franz. *retourner*, en franç. mod. *redevenir*. Il est plus rare que des verbes exprimant purement un état aient leur sens affaibli à ce point, notamment « rester », qui compte parmi les verbes à prédicat facultatif, mais qui dans des cas comme le port. *os rochedos que ficam tão proximos do seu quintal* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 237) s'est déjà très considérablement éloigné de sa signification, en tant qu'il se dit d'objets qui ne possèdent pas cette faculté de se mouvoir qui est cependant inhérente

à l'idée de « rester ». — Pour traduire « paraître » et « se montrer », *videri* et *praebere* ont le plus souvent été remplacés par *parere* et *se monstrare* : en roum. *părea*, ital. *parere*, franç. *paraître*, esp.-port. *parecer* et en ital. *mostrarsi*, franç. *se montrer*, esp.-port. *mostrarse*. A côté de *paraître*, le français se sert aussi de *sembler*, l'ital. de *sembrare*, emprunté au français, qui signifie proprement « faire semblable », c.-à-d. qu'à l'origine il est transitif et par là se rattache aux verbes étudiés au § 398. Naturellement, le participe est également prédicatif dans les combinaisons avec *esse* examinées au § 303. Or, comme ces combinaisons peuvent s'intervertir avec les verbes transitifs, il arrive parfois aussi, quand c'est un verbe avec régime à prédicat (§ 398) et par suite du changement du régime en sujet, que le participe prédicatif soit accompagné d'un double prédicat du sujet : en franç. *on le proclame roi : il est proclamé roi, il est censé complice* etc. Enfin l'on peut aussi qualifier de prédicat du sujet celui de verbes réfléchis comme le franç. *il s'est rendu prisonnier*. Bien qu'une analyse strictement logique montre que *prisonnier* se rapporte à *se*, les langues qui distinguent le nominatif de l'accusatif prouvent cependant que, dans notre esprit, c'est le rapport de sens avec le sujet qui domine (voy. § 36).

(430) § 398. Parmi les verbes PRÉDICATIFS À RÉGIME DIRECT, la place la plus importante est prise par ceux qui signifient « faire, désigner, choisir, commettre quelqu'un pour quelque chose, nommer quelqu'un, tenir quelqu'un pour quelque chose », tels en roum. *a face*, ital. *fare*, franç. *faire*, esp. *hacer*, port. *fazer*, puis également en ital. *rendere*, franç. *rendre*, avec cette différence que *fare* s'emploie quand le prédicat est un substantif, *rendere* quand c'est un adjectif : en ital. *lo fecero re* mais *rendere felice*, franç. *ils le firent roi* mais *rendre heureux*; toutefois, en français, au XVII<sup>e</sup> siècle encore la distinction n'est pas rigoureuse, et l'italien dit même aujourd'hui, du moins dans les proverbes : *il ventre pieno fa la testa vuota*. Viennent ensuite en roum. *a aleage*, ital. *scegliere, eleggere*, franç. *élire*, esp. *elegir*, port. *eleger* et alors toute espèce de verbes plus spéciaux comme en ital. *incoronare, dichiarare, pronunziare, proporre, confermare,*



*creare, istituire, lasciare* etc., en franç. *couronner, sacrer* (l'a.-franç. disait *enoindre*), *déclarer, proclamer, saluer*, en a.-franç. *adouber chevalier*, en esp. *coronar, declarar* etc. En outre, il y a en roum. *chemá*, en ital. *nominare, chiamare*, en franç. *nommer, appeler*, en esp. *nombrar, llamar*, en port. *nomear, chamar*, enfin en ital. *credere, giudicare, riputare, stimare, tenere*, en franç. *croire, estimer, juger, réputer, tenir*, en esp. *creer* etc. A ces verbes s'en ajoutent encore dans chaque langue un grand nombre d'autres. Dans cette classe aussi l'on rencontre souvent « l'action de faire » présentée comme un mouvement, p. ex. en esp. *reduzir, tornar* : *que la tornase sana* (Berceo, Sil. 564), *volver, sacar, traer* et de même en port. *tornar, trazer*. En ce qui regarde la signification, l'on peut encore signaler le fait que souvent l'esp. *hacer* avec le participe en *-t* équivalait presque à un verbe simple : *yo te biciera vengado* (D. Quich. I, 18). Jusqu'à quel point ces verbes introduisent-ils le prédicat du régime au moyen d'une préposition? C'est ce que nous exposerons dans les § 403 sqq.

§ 399. Tout autre verbe transitif ou intransitif, quel qu'il soit, peut aussi recevoir un prédicat : en ital. *nacque gentil-uomo, morì cristiano, cadde ammalato, lo conobbe giovane, veggendol mercatante* etc. Seuls, quelques cas remarquables méritent une mention spéciale. Comme on l'a déjà montré p. 445 par un exemple portugais, le verbe « rester » se présente particulièrement souvent avec un prédicat : en ital. *non cesserò dall'interrogare finchè io non rimanga capace*, en a.-franç. *E France dulce cum boi remendras guaste* (Rol. 1985), *ci rout si doleros contenz Dunt toz li chans remist sanglenz* (Ben., Chron. 16294), en franç. mod. *demeurer, rester* etc. L'italien emploie de même *stare*, non pas avec le sens de *essere* comme l'espagnol, mais pareillement avec celui de « persister » : *io rigido e duro stava ai tuoi conforti* (Bocc., Déc. 2, 2), *starò fermo, star seduto* etc. Dans le FRANÇAIS, on ne peut mentionner que *il a passé maître*, *il est monté capitaine*. L'usage est le même avec les verbes transitifs. Il est particulièrement fréquent dans les combinaisons formées avec l'ital. *lasciare*, franç. *laisser*, esp. *dejar*, port. *deixar*, p. ex. en ital. *lo lasciò orfano* et autr. sembl. ; viennent

ensuite les verbes de perception : en ital. *lo vedo principe, conoscendo le colui parole verissime* (Lasca 194, 5), *lo trovo gran poeta*, en franç. *je le vois bon fils, je le sais bonnête homme*, en esp. *la vi deidad, lo halló verdad* et de même en portugais. Appartiennent encore à cette catégorie les combinaisons ital. *gli occhi ha vermigli* (Enf. 6, 16), *stanco ha il destriere* (Arioste, Rol. 2, 38), franç. *il a les cheveux noirs* etc. (voy. p. 198), en outre les locutions ital. *aveva i capelli piantati così bassi* (Fogazzaro, Picc. Mondo 142), franç. *il porte la barbe longue*, esp. *larga trae la barba, los perros lleva cansados* et autr. sembl. Mais une mention toute spéciale est due aux VERBES DE MOUVEMENT. La manière dont s'exécute un mouvement peut être exprimée par un adverbe; mais elle peut aussi l'être de telle façon que le mode spécial de mouvement nous est représenté comme un aspect particulier du sujet. Dans ce cas, lorsque le sujet est un masculin singulier, on ne peut pas toujours distinguer avec certitude si l'on est véritablement en présence d'un adjectif prédicatif ou d'un adverbe de forme identique à l'adjectif ou d'un complément interne (p. 397). Indépendamment des verbes de mouvement, il s'en présente encore isolément d'autres, même transitifs, avec lesquels peut donc aussi se rencontrer un prédicat du régime. À cette classe appartiennent donc p. ex. en ital. *la nave corse superba, le ruote correvano silenziose* (Fogazzaro, Picc. Mondo 280), *la neve cadeva grossa* (261), *le idee le si arruffavano impetuose* (Serao, Ad. Am. 159), *l'ombra si allontanava melancolica* (Verga, Nov. 154), *si avventò al fanciullo e li lo bezzicò animosa sul capo* (Barrili, Nott. Comm. 31), *le sue lagrime corsero più facili* (Manzoni, Pr. Sp. 18), en outre *guardandolo scura* (Fogazzaro, Picc. Mondo 240), *disse sarcastica* (Ferruggia, Fascino 111), *improvvisa ebbe la certezza* (42) etc.; les cas sont moins nombreux en français : *les rares moments que vous dérobez à ceux qui vous entourent passent si rapides et si tourmentés* (Dumas, M.), *les larmes lui coulent faciles* et autr. sembl.; en esp. *l'agua corrie tan fresca* (Alex. 838), *la niña recorria con los ojos suelo, muebles y paredes tan serena y tranquila como si ...* (Pereda, Sotilezas 26), *la sangre le salia mucha* (Amadis 22 b), *salióse corrida y asendercada* (Nov. ej. 38), *ansiosas trabajaban*

(Coloma, Peq. 28), *tan bravos se hirieron* (Amadis 22 b) à côté de *hirieron se tan bravo* (16 b) et *bravamente* (16 b), en port. *caminhava silenciosa* (Diniz, Pup. 162), *ia direita* (243), *o sangue giravalhe abundante* (2), *a visinbança toda affluio curiosa às portas* (66), *sentiu mais amarga a sua orphandade* (34). — L'italien possède une autre tournure digne d'attention : *la cassa mi fu data pegno* (Arioste, Cass. 4, 5), où l'on voit que le datif prédicatif latin (*dono dare*) a été simplement remplacé par le régime-prédicat.

## 2. La Forme du Prédicat

§ 400. À cette fonction de prédicat se prêtent naturellement toutes les formes nominales; toutefois le français moderne repousse les possessifs : il ne dit donc pas *je suis tout vôtre*, tournure encore entièrement courante au xvii<sup>e</sup> siècle, mais *je suis tout à vous* (cf. p. 216). Les prédicats les plus fréquents sont naturellement les adjectifs et les substantifs employés comme adjectifs, puis aussi les autres substantifs, parfois les adverbes, qui dans cet emploi peuvent alors passer facilement aux adjectifs. L'ital. *è bene*, franç. *c'est bien* etc. occupe une place à part, étant la continuation du lat. *bene est* au lieu de *bonum est*, où l'adverbe n'est pas à proprement parler un prédicat, car *esse* y possède encore une signification assez pleine et n'est pas un pur verbe prédicatif : « la chose se comporte bien ». Quand le prédicat est un substantif, alors se produisent ces combinaisons si extraordinairement importantes pour l'expression des rapports de temps et qui ont été l'objet d'un examen détaillé aux § 288 sqq. À côté des mots simples apparaissent aussi des groupes de mots, particulièrement *de* avec un substantif, lequel *de* est le plus souvent partitif, de sorte donc que le substantif prédicatif se présente à nous comme un tout dont on détache la partie qui constitue la marque distinctive du sujet : en ital. *sono del numero, egli è dei nostri amici*, en a.-franç. *de ma maisnie demorés* (Durm. 9726), en franç. mod. *il est du nombre, je suis de vos amis, il fut des premiers à réclamer*, en esp. *todas cosas quantas son de viandas*. La locution correspondante au lat. *opus est* nous apparaît aussi construite

(433) de même : en roum. *este de trebuintă*, obw. *es da bazõh*, ital. *è d'uopo*, *è di necessità*, prov. *es d'ops*, en outre en roum. *văzu acel pămînt cum iaste de dulceață* (Gaster 1, 36, 14), en a.-ital. *è d'usanza* (Sacch. 71) et autr. locutions sembl. Dans d'autres cas, *de* indique la provenance, l'origine, comme dans le franç. mod. *cet homme est de basse condition*, ou la matière : *cette table est de marbre* etc. La tournure est plus caractéristique dans l'ital. *sono d'opinione*, franç. *je suis d'avis*, esp. *soy de parecer* et pourtant, malgré la dissemblance des substantifs, étant donnée déjà l'absence de l'article, elle doit remonter à l'époque antéromane : aussi pourrait-on peut-être y voir le représentant direct du génitif prédicatif latin. Il va de soi que, pareillement aux adverbes, les locutions adverbiales sont aptes à jouer le rôle de prédicats. C'est ici qu'il faut citer le franç. *être debout* ou le roum. *împărăția este departe cale de ziceți ani* (Basmé 117, 34 : l'empire est éloigné d'un voyage de dix ans) etc.

§ 401. Comme nous l'avons déjà montré au t. II, p. 80 sq., seuls le vieux français, le vieux provençal et d'une manière différente le parler des Grisons font une DISTINCTION DANS LA FORME ENTRE L'ADJECTIF ATTRIBUTIF ET LE PRÉDICATIF. En ce qui concerne d'abord les langues de la Gaule, elles n'emploient la forme issue du neutre latin que si le sujet est un pronom neutre ou une proposition. Déjà les anciens grammairiens provençaux donnent comme exemple : *mal m'es, greu m'es, fer m'es, estranh m'es qu'el aia dit mal de me* (Uc Faidit 5, 26), *bel m'es qar m'avetz honrat, mal m'es qar m'avetz tengut, bel m'es aisso, bon m'es aisso* (R. Vidal 73) et de même aussi en a.-franç. *tant qu'il lor sambla que bon fu* (Cléom. 8901) etc., puis en prov. *car vezat era en aissi* (Flam. 578, c'était l'habitude ainsi). Mais de bonne heure on rencontre déjà aussi le masculin : cf. en a.-franç. *cunseilz d'orguill n'est dreiz que a plus munt* (Rol. 228), *c'est voirs* (Mér. 1231) etc.

§ 402. Dans le SURSILVAIN, L'ANCIENNE FORME DU NOMINATIF s'est maintenue pour L'ADJECTIF PRÉDICATIF ET LE PARTICIPE : on y dit donc *in saun hum* (un homme sain) mais *qui hum ei sauns* (cet homme est sain), *igl prau ei verds* (le pré est vert), *el ei staus* (il a été), *el veng legius ora* (il est élu), *el ei venius*

*legius ora* (il a été choisi), *el ei staus vegnius* (il a été venu), *el mava zops* (il alla en boitant), *malsauns igl hum schischeva en el letg* (malade l'homme gisait dans le lit) et de même avec le possessif : *jou sun tes* etc. Quand le sujet est un neutre, l'-s n'apparaît naturellement pas : ainsi *igl ei cauld* (c'est chaud), *igl ei cunischent* (c'est connu), *tut ei fatg* (tout est fait), *quci ei ver* (c'est vrai), *nuot ei schi zupau che vegn buca palesau* (rien n'est si caché qu'il ne vienne à être connu) etc. Lorsque le véritable sujet vient après le verbe, le pronom-sujet a également valeur de neutre (p. 370) : *ei gliei stau un brav hum* (ç'a été un brave homme); il en est de même avec l'infinitif : *giginar ei sanadeivel* (jeûner est sain), mais non avec les adjectifs substantifiés : *quci tgetschen ei pli clars* (ce rouge est plus clair); cf. là-dessus p. 12. Reste encore une série de particularités à signaler. Que le prédicat, avec les verbes réfléchis, reste au nominatif : *el ei se plazaus* (il s'est placé), le fait étonne aussi peu que *ti eis declaraus dalla regenza per suspendius* (tu es déclaré par le gouvernement comme suspendu); cf. p. 48. Mais c'est réellement méconnaître l'usage primitif que de dire *jeu hai anflau el durmentaus en* (je l'ai trouvé endormi), *tegn uagin per fli fleivals che tetez* (ne tiens personne pour plus faible que toi-même), *mi lascheis persuls* (laissez-moi seul). Inversement, la forme en -s disparaît ou, pour mieux dire, le neutre s'emploie quand on a l'ordre suivant : verbe, prédicat, sujet. On dit donc, il est vrai, *ludaus sei Jesus Christus*, mais *sei benediu tiu num, sil fiat ei compariu in um ner* (tout d'un coup est apparu un homme noir), *quella sera ei stau las nozzas* (ce soir-là ont eu lieu les noces) et même *en quci moment ei curiu neu tier ina lieu e curdada morta avon ils peis del giuven* (en ce moment est accouru un lièvre et il est tombé mort devant les pieds du jeune homme). On ne commence donc la phrase par le verbe que lorsqu'on veut constater un phénomène, un événement sans tout d'abord prendre attention à l'être qui peut-être produit ce phénomène ou en est l'objet. Pour finir, il nous faut encore observer que seul le prédicat-adjectif, et pas le prédicat-substantif, présente l'-s : ainsi *el ei ignorants*, mais *el ei in ignorant*; il y a seulement *ei gis* (il fait jour), *ei basengs* (il est nécessaire) qui constituent des exceptions aisément explicables. Au pluriel, des textes

(435) assez anciens comme le Viadi offrent également *-i* avec l'adjectif prédicatif, *-s* avec l'attributif; mais aujourd'hui l'on n'emploie que *-s* avec les adjectifs, et inversement avec les participes *-i* s'est introduit partout. L'usage que le parler des Grisons a conservé jusqu'à présent se rencontre au sortir du moyen âge dans quelques textes provençaux, ainsi dans un fragment de la Bible : *ell fill de Dieu sera trabitx, tu que iest vengutz* (Rom. XVIII, 436).

Cf. E. BÖHMER, *Prädikatskasus im Rätomanischen*, Rom. Stud. II, 210-226, ASCOLI, Arch. Glott. VII, 426-428, 430; pour le provençal, P. MEYER, Rom. XXVII, 162, qui signale d'autres travaux sur la question.

§ 403. Dans une mesure assez étendue, le PRÉDICAT DU RÉGIME est introduit PAR DES PRÉPOSITIONS. Il s'agit ici de *ad*, *pro*, *in*, *de*. Le latin ne connaît que *pro*, *in* qui s'emploient ainsi; puis on peut en rapprocher le datif prédicatif, tel qu'il se présente dans *dono dare*; le roman, lui, va beaucoup plus loin et suit en partie des voies totalement différentes. Lorsqu'un régime direct accompagné d'un prédicat prépositionnel devient sujet, le prédicat peut, en dépit de la préposition, se mettre au nominatif: il se produit donc en faveur du sens un manquement à la logique analogue à celui qui peut se rencontrer avec les verbes réfléchis (p. 464). Des exemples de nominatifs employés en pareil cas après des prépositions ont été donnés p. 48.

§ 404. La première place revient à *ad*. En ITALIEN, on dit *eleggere a re*, *avere a rappresentante*, *Virgilio appare a Dante e glisi offre a guida* et même en a.-ital. *rendettossi a monache* (Nov. 38); cet emploi est assez répandu en vieux français : *Vivien ting jou au plus hardi* (Alisch. 221), *s'il ne se sent au plus hardi* (Mér. 1338), *Osmunt cunnt le rei a felun e a dur* (Rou 2, 2302), *Deus te enuignst a rei* (IV Livr. 55), *eslire a roi*, *prendre a oissor* et encore chez Commines *il avait eu à espouse la femme du dit roi* (7, 11), mais de nos jours on ne trouve plus que *prendre à témoin*, qu'on peut aussi, étant donné le caractère originellement abstrait de *témoin* (p. 159), rattacher à la classe suivante; il en est de même en provençal, où l'on rencontre

notamment aussi *conoisser a*, puis déjà dans le Boèce *nol volg a senor* (47); l'usage est à peine connu dans l'Ouest, où *á* sert d'ailleurs à introduire le régime de personne. Dans tous les cas signalés jusqu'ici, le prédicat se rapporte à une personne; mais il existe une seconde classe, où il se rapporte à des choses et où *ad* est alors plus fréquent. Un fait intéressant à ce point de vue est la distinction que fait Cervantès entre *se tuvo por sano* et la tournure employée quelques lignes plus loin *tuvo á milagro la mejoria de su amo* (D. Quich. I, 17). C'est ici la place d'expressions comme le roum. *nu i a bine, este a reñ*, l'ital. *avere a schifo, a sdegno*, le franç. *tenir á honneur, á injure*, l'esp. *haber á maravilla* déjà dans le Cid (2302), *tener á mal, á merced* et de même en portugais, l'ital. *pigliare, prendere a lode, recare ad ingiuria, tornare ad onore*, le franç. *tourner á mal, á déshonneur*, l'ital. *venire a fastidio*, le franç. *venir au secours, á souhait, imputer á péché* et autr. sembl. Si l'on embrasse d'un coup d'œil les deux classes, on s'aperçoit aussitôt que la seconde a son prototype dans le latin *auxilio venire, laudi ducere*, et l'on n'hésitera pas à voir dans le *ad* roman comme en d'autres cas (§ 391) le simple représentant du datif latin. Mais on reste incertain sur l'origine de la première classe. Il faudrait peut-être partir de l'a.- franç. *doner a oissour*, qu'il est permis de rapprocher du lat. *dono dare* et auquel se serait rattaché *prendre a oissour* ou comme on dit en a.-ital. *sposare a moglie*, puis alors aussi *tenere a* avec d'autres désignations personnelles. Qu'il s'agisse ici de l'empiètement d'une construction sur un domaine qui lui était originairement étranger, c'est ce que peut aussi contribuer à établir le fait que nulle part ailleurs cet *ad* avec des désignations personnelles n'a pris autant d'extension. (436)

§ 405. Une préposition d'un usage plus fréquent et plus ancien est *PRO*. De l'idée de remplacement qu'elle exprimait à l'origine, s'est dégagée en latin déjà celle du caractère extérieur : *nonnulli ab insciis pro noxiis conciduntur*, ce qui ne signifie plus « au lieu des coupables » mais « comme coupables », *pro infecto habere* (tenir pour non-avenue), *se pro cive gerere* (se conduire en citoyen) etc. Et cette valeur se retrouve en roman : en ital. *andare per podestà, essere per guida, avere uno*

*per amico, dare per servitore, eleggere per padre, per tagliaborse era preso* (Bocc., Déc. 2, 1), *lo reputo per santo*, puis *credere per vero, avere per miracolo*, en franç. *connaître quelqu'un pour honnête homme, je le tiens pour bonhomme, on l'a choisi pour chef, prendre pour femme, compter pour rien*, en esp. *a vos lama por sennor e* (437) *tienes por vuestro vassallo* (Cid 1847), *yo a este non adoro nin cato por sennor* (Alex. 1113), *judgades me por muerto* (850), *toiose por lozano* (Sil. 42), *preçiavanse ambos por bonos cavalleros* (Alex. 2037), *a las otras cidades fue por cabeça dada* (Alex. 1070), *tener por maravilla* etc., en port. *ser conhecido por un preção* (Lus. 1, 10), *aver por nada* etc. L'espagnol étend même d'une façon caractéristique la combinaison prédicative de *por* avec un adjectif pour indiquer le motif en vertu duquel une action arrive ou ne se réalise pas. Dans *vos alaban por señora de las cibdades de España* (C. Baena 35 a), *por santo debiera ser canonisado* (57), on reconnaît encore le sens originaire assez intact ; toutefois l'expression *por santo* se rapproche déjà beaucoup de cette autre : « à cause de sa sainteté ». Mais alors on dit aussi *si primero no parecian por pequeños y encogidos, ahora no los podemos alcanzar por grandes y levantados* (Nov. ej. 362), *entonces no dormia por pobre, ahora no podia sosegar de rico* (186) et par conséquent aussi *por que pecados iba de tan mala guisa. El respondiò que por enamorado . . . si per enamorados echan á galeras, dias ha que pudiera yo estar bogando en ellas . . . este va por canario : digo que por músico y cantor. Pues como, repitiò Don Quijote, por músicos y cantores van tambien á galeras* (D. Quich. 1, 22).

§ 406. IN aussi est déjà latin, mais à son tour il a pris en roman une forte extension, et notamment il a maintes fois assumé les fonctions du datif prédicatif latin. Dans des expressions comme *in lucro esse, in auxilio esse* etc., il est indubitable qu'il se trouve tout d'abord une conception locative, laquelle se rencontre même encore dans *in odio esse*, base du franç. *ennui*. Mais ici déjà où un substantif abstrait se substitue à un substantif locatif, on constate la possibilité d'un déplacement dans le sens du caractère extérieur. Tel est aussi le cas avec les verbes transitifs. Dans une proposition comme le lat.



*cohortes in fronte constituit, reliquarum signa in subsidio collocat*, l'expression *in subsidio* (dans l'arrière-garde) se trouve très proche par le sens de « comme arrière-garde », et c'est ainsi que nous rencontrons en roman une série de cas où *in* finit par être purement prédicatif, par ex. dans l'ital. *dare, chiedere in dono, portare in voto* et aussi *fu eletto in luogo del concilio Costanza* (Mach., Hist. 1, 38), *volere in isposo, destinare alcuna in moglie* et autr. expressions sembl., l'a.-franç. *tenir en gab* (Rol. 2113), *rendre en baillie*, qui peut encore provenir du sens originellement locatif de *baillie*, puis *en fied* (Rol. 3593), *en ostage* (3950) etc., le franç. mod. *donner en don, livrer en proie* etc., l'esp. *dar en don* (Cid 196), *haver una cosa en venganza, dar, pedir en albricias* etc. Le FRANÇAIS va alors encore plus loin, en ce qu'il introduit aussi par *en* le PRÉDICAT DE COMPARAISON : *il a vécu en honnête homme, agir en soldat, parler en ami* et aussi déjà en a.-franç. *aler en messagier*, probablement aussi en prov. *anc mais en savini en fol no · m passet la boca ni · l col aisso qu'ie · us dirai ara* (Appel, C. 3, 619). Il s'agit ici d'une extension de l'*en* qui exprime une qualité.

(438)

§ 407. La dernière des prépositions à citer est *DE*. EN ROUMAIN, l'on dit *a avea pe cine-va de profesor* (avoir quelqu'un comme professeur), *a luà pre cine-va de martur* (prendre quelqu'un à témoin); en ITALIEN, *da* s'emploie avec les prédicats de comparaison : *vivere da gentiluomo, non le rispondo da medico, ma bensì da suo buono amico, giuro da cavaliere, è morto da buon soldato* et beaucoup d'autres; le français moderne a *de* p. ex. dans *traiter quelqu'un de fourbe, servir d'interprète*; l'espagnol et le portugais s'en servent à leur tour dans une proportion considérable : en esp. *es loado de músico, pasa de embajador*, particulièrement avec des adjectifs, dans un sens analogue à celui de *por* (p. 454) : cf. *iba de triste* (D. Quich. 1, 22), *muere de celoso* (14), *no querria que se me pudriessen de guardadas* (17), en port. *Apollo de torvado a luz perdeo* (Lus. 1, 37), *e n'istode mimosa o rosto banba em lagrimas ardentes* (2, 41), *ja foge o escondido de medroso* (1, 89); cf. aussi *fugindo a setta o Mouro vai tirando Sem força, de covarde e de apressado* (91) etc. Ici aussi, en tant qu'il s'agit du simple *de*, on pourra partir du *de*

indiquant la manière (§ 469); le *da* italien, au contraire, si l'on s'en rapporte à son origine, désigne quelque chose de plus : *vivere da gentiluomo* au sens rigoureux signifie « vivre conformément à ce qui est d'usage chez un gentilhomme ».

(439) § 408. Enfin l'on trouve en provençal et en vieux français que : en a.-franc. *li reis i fist que traître* (Rol. 201), *jo fereie que fols* (1053), *il dist que courteis* (Voyage Charlemagne 716), *c'est li noms qui plus droit se nomme Que li tuens* (Mér. 4574), en prov. *mout i dises que pros* (Appel, C. 3, 330), *que malvatx fai* (67, 9) etc. Dans l'expression très recherchée en vieux français et qui ne s'est restreinte aux cas avec *c'est* que dans le cours du XVII<sup>e</sup> siècle : *c'est un grand trésor que la santé*, le *que* est le pronom relatif neutre employé comme régime d'un verbe sous-entendu parce qu'il a déjà été formulé immédiatement avant, de sorte donc que *il fist que traître* représente à proprement parler une phrase \**il fist que traître fait*.

Cf. A. TOBLER, Beitr. I, 11-13.

§ 409. Le PRÉDICAT VERBAL est introduit tantôt par *de*, tantôt par *ad* : cf. en roum. *smeul nu este de temut* (Basmé 259, 30 : le géant n'est pas à craindre), *aceasta îi fu de ajuns a şti* (75, 27 : cela lui fut superflu à savoir), donc avec le substantif verbal abstrait au lieu de l'infinitif conformément au § 255, et à côté de cela *este de a se temea*, en ital. *è da credere*, en franç. *il est à croire*, en a.-esp. *ya lo vieron que es a fer los yfantes de Carrion* (Cid 2995), *si en estas tierras quisieremos durar, Firme mientre son estos a escarmentar* (1120) à côté de *el que las almas juzga, esse es de temer* (Berceo, Sil. 153) et de même aujourd'hui *es de creer*, en port. *é de crer* et déjà en a.-port. *aventura que de contar seja* (Grael 66), par conséquent exactement la même construction qu'avec *habere* suivi de l'infinitif (voy. p. 361 sqq.). Il peut d'ailleurs aussi se rencontrer des emplois isolés d'autres prépositions : cf. en port. *muito para apreçiar é a placidez* (Diniz, Pup. 79) etc.

### 3. Sujet et Prédicat

§ 410. En ce qui concerne le sujet dans une proposition composée d'un sujet, un verbe et un prédicat du sujet, il faut

observer qu'en VIEUX FRANÇAIS et en PROVENÇAL, quand le verbe est *estre* ou *sembler* et le prédicat un substantif, le sujet peut être introduit par *de* : cf. en a.-franç. *de vostre mort fust grans damages* (Rich. 2871), *del mangier fu nus deduiz* (Chev. Lyon 3468) et encore chez Rabelais *de ma chair eust été fort malvaise viande* (2, 14) et en intervertissant le sujet et le prédicat *mout est grans cose de preudomme* (Rich. 2691), *noble ordene est de chevalerie* (J. Cond. I, 71, 1), *poivre cose est de mortel vie* (265, 1). Quand le sujet vient après le verbe, il est assez souvent annoncé par l'emploi de *çou* : *c'est touz reviaus de leur enfance* (Watr. 18, 311) et encore en franç. mod. *c'est un étrange fait du soin que vous prenez* (Molière, *Éc. d. M.* 1, 57). Quant à l'interprétation à donner à cette tournure, il ne peut y avoir de doute là-dessus : le *de* marque la relation (p. 384) et par conséquent les premiers des exemples ci-dessus doivent être traduits tout à fait littéralement : « par rapport à votre mort ç'aurait été grand dommage », « par rapport au manger il n'y eut nulle joie » etc. ; en d'autres termes il se rencontre des propositions dépourvues de sujet, des constatations d'impressions subies, et l'on introduit sous la forme du régime relatif ce qui provoque ces impressions, c.-à-d. ce qui pourrait au fond être l'auteur de l'action, comme c'est le cas en français moderne dans la tournure *la santé est un grand trésor*. Il est plus rare que la même construction se présente avec le prédicat du régime : cf. toutefois le prov. *del fiel deu no volg aver amig* (Boèce 45). Le français moderne a renoncé à cette tournure, à part quelques faibles traces comme dans *qu'est-ce de ce langage, qu'est-ce de lui* et autr. sembl. Il faut citer enfin un croisement de cette construction avec celle dont nous avons parlé p. 438 dans *c'est une merveille à entendre que de ses sez* (Mér. 1868), tournure anciennement très en usage, mais à peine encore employée depuis le xv<sup>e</sup> siècle.

Ce n'est pas ici qu'il faut placer l'ital. *non gli fu necessario dell' autorità* (Mach., Disc. 30); quant au port. *ter precisado de alguma cousa* et autr. sembl., il faut plutôt y voir une tournure influencée par *aver bisogno, ter mester* et autres semblables.

§ 411. Quand UN INFINITIF EMPLOYÉ COMME SUJET est POSTPOSÉ AU VERBE, cet infinitif peut tantôt jouer complète-

ment le rôle d'un substantif, mais tantôt aussi se joindre à des prépositions. Le premier cas est assez fréquent en italien : cf. *intra le più necessarie cose è stato costituire una guardia alla libertà* (Mach., Disc. I, 5), *non è la salute di una repubblica avere uno principe* (11), *mi fu forza chinargli* (Lasca 128, 17) et toujours notamment quand le prédicat est un adjectif : *è necessario venire, è difficile rispondergli* etc., en a.-franç. *n'est mie petite chose estre gendre le rei* (IV Livr. 72) et aussi *per me non vos est obs plover* (Pass. 66), mais le français moderne n'a plus que *il fait beau voir*, en esp. *serate, sancto padre, por grant yerro tenido Tu entrar en tal çena, yo fincar desffamnido* (Berceo, S. Laur. 67), *pero bien me semeja raxon e aguisado Descubrir la raxon* (S. Mill. 365) etc., en port. *isto é d'uma pessoa morrer com riso* (Diniz, Pup. 244), *o peior é ter de sabir* (94) etc. Mais en même temps l'on trouve de bonne heure l'infinifit avec *ad* : en ital. *a voi sare' stato poco a donarmi* (Nov. 9), *cortesia era a rimandallo* (Nov. 49), *gli era bene a dormir solo* (Lasca 187, 3), *sarà loco facile cosa a mantenere la loro repubblica religiosa* (Mach., Disc. I, 12), *è pazzia a porre cura* (Lasca 126, 28), *è vano a pensare* (Leop. 175), en a.-franç. *bone chose est a annoncer la tue misericorde* (P. O. 91, 2), *car n'i est pas li vostres biens a demorer en cest rivage* (Perc. 8822); cet usage n'existe plus en français moderne et il est également très rare dans l'Ouest : cf. p. ex. *a ver rossas flores en el mes nombrado non es maravilla* (C. Baena 208 b). Le point de départ de cet *ad* pourrait se chercher auprès d'adjectifs comme *è facile a tradurre*, où l'infinifit dépend de l'adjectif (p. 305) et n'est pas le sujet proprement dit. À côté du neutre *facile* se présente l'expression presque synonyme *facile cosa*, qui peut alors prendre la place du premier sans que pourtant le reste de la tournure subisse de modification. Il s'agit par conséquent ici d'un changement du sens, d'un emploi abusif de *ad*, qui n'a d'ailleurs pour ainsi dire pris pied qu'en italien. Le VIEUX FRANÇAIS le remplace en ce cas par *de*, ce qui ne peut pas surprendre après les observations présentées à propos des substantifs au § 410 : cf. *granz deporç est de veoir* (R. Charr. 5977), *grant viulance est de ferir fame* (Érec 1018), *bone chose est d'aprandre* (Dolop. 8900) et en intervertissant les termes *De beisier fu li premiers jous* (Érec

2101), puis *ceo est lur dreiz de mesparler* (M. France, G. 18), *voilà que c'est d'offenser l'Éternel* (Garnier, Juifves 67) et de même encore aujourd'hui *force m'est de me taire, il est utile de le faire*; mais, quand c'est *ce* qui fait office de sujet et être de verbe, la langue actuelle et déjà celle du XIV<sup>e</sup> siècle recourent à la tournure plus explicite avec *que* : *c'est une belle chose que de garder le secret*, en a.-franç. *car c'est trez bon office que d'estre bontillier* (H. Cap. 2217), tournure qui est donc en parfaite conformité avec nos observations relatives au nom p. 455. Dans l'Ouest aussi l'on rencontre *de* : en esp. *assaz es grant pena de nunca veer omne la faz del criador* (Alex. 2257), *a tal señor es bueno de servir e rogar* (Berceo, S. Mill. 445), en port. *me parece necessario de dizer eu* (Rom. IX, 367), *sera vosa honrra de o fazerdes* (Gaal 2), *non vos he prol de me tal rrogo rogardes* (31), où l'on peut voir un procédé semblable à celui du français, mais peut-être aussi (étant donnée la prédilection de l'Ouest pour *de*, p. 305) une nouvelle extension, comme en italien, de la construction adjective. (442)

Cf. pour les § 410-411 A. TOBLER, Beitr. 1, 5-15, qui a le premier ouvert la voie à l'interprétation exacte des tournures françaises. Il assigne à *de* sa valeur habituelle, d'après laquelle il marque le point de départ et « ajoute au verbe *estre* un sens encore un peu plus concret », traduisant donc *de vostre mort fust grans damages* par « de votre mort serait sorti grand dommage ». En effet, le franç. *de*, par opposition notamment à l'ital. *di* et au roum. *de*, a conservé pleinement son ancien sens locatif; dès lors il n'est pas contraire à la vraisemblance d'admettre que, même avec des tournures nouvelles et étrangères au latin, il ait pu également être employé dans ce sens. Mais il est tout aussi certain qu'à l'époque latine déjà et plus encore dans la période romane il a pris une série de significations abstraites, notamment celle de relation, qui par la fréquence de leur emploi auront supplanté le sens purement locatif; par conséquent, il nous paraît plus logique de partir, pour ces tournures nouvelles, de ces significations abstraites.

§ 412. En ce qui concerne le CAS DU PRÉDICAT, il va de soi que sujet il se met au cas-sujet, régime au cas-régime. Toutefois le vieux français et le vieux provençal font une exception pour les verbes réfléchis, avec lesquels ils rapportent le prédicat, non au pronom réfléchi, mais au sujet qu'il représente, et par conséquent peuvent l'employer au nominatif : ainsi en a.-

franç. *plus se fait fiers, mires se fist* et autr. cas sembl. (cf. p. 48). Un fait plus important est la présence même avec *esse* d'un prédicat au cas oblique : cf. en a.-franç. *ce fu ge lui le premier homme au desfendre que Meraugis* (Mér. 5298), puis en franç. mod. *c'est moi* et de même en ital. *è me* à côté de *sono io* : cf. déjà chez Sacchetti *fai ragione di esser me* (206) à côté de *io sono stato io* (206), en port. *eu se fosse à ti* (Diniz., Pup. 149). Si l'on a déjà pu citer pour le nom à l'accusatif un exemple pris à la période du vieux français, en revanche *c'est moi* ne paraît pas avoir pris avant le xv<sup>e</sup> siècle la place de l'ancienne expression *ço sui jo*, de manière qu'on peut se demander si *moi* n'est pas déjà la forme tonique usitée comme nominatif par opposition à la forme atone *je*. Mais, étant donné que *c'est moi* est si récent, il n'y a que l'italien *è me* qui réclame une interprétation, qu'il faut peut-être chercher dans la direction suivante. À la question *chi è*, on donne comme réponse *è lui*, *è lei*, *è il padre* etc. Or, si la personne interrogée, moitié en pensant à une réponse de ce genre, moitié par un écho mécanique des mots entendus, adopte le *è* qui figure dans la question, elle peut alors, pour éviter la contradiction qui se produirait entre le verbe, le prédicat et le nom par l'emploi de *è io*, recourir à une tournure où le pronom revêt la forme qui lui est également habituelle en d'autres cas après un verbe à la troisième personne. Cf. encore p. 81.

§ 413. Il y a plus d'observations à faire sur les RAPPORTS DE GENRE ENTRE LE PRÉDICAT ET LE SUJET. Et d'abord il va sans dire, bien entendu, que le second entraîne le premier lorsqu'il est constitué par un mot qui distingue les genres : on dit donc en roum. *casa este frumoasă*, ital. *la casa è bella*, franç. *la maison est belle*, esp. *la casa es hermosa*, port. *a casa é fermosa*. Mais il y a une première exception en italien pour *cosa* qui, lorsqu'il a la signification générale de « quelque chose », reçoit un prédicat au masculin (originellement au neutre) : *ogni cosa era finito* (Sacch. 269) et surtout dans l'interrogation : *cos' è stato? che cosa era avvenuto di lui dopo quel colloquio?* (De Marchi, Giac. id. 281), puis *tutta la guisa li fu contato* (Nov. 15) et cf. là-dessus p. 173 ; vient ensuite en franç. mod. *personne*

*ne sera si hardi, rien n'est bon, on m'a dit quelque chose qui est très plaisant* et de même en provençal pour *re* etc. Mais il y a encore d'autres cas. Dans l'ital. *è fatto notte* (Arioste, Cass. 4, 2), *notte* est originairement régime (p. 116), de sorte donc qu'on devrait dire *ha fatto notte*. Mais alors, comme le participe des verbes unipersonnels prend *essere* comme auxiliaire (p. 327), on adopte *è fatto notte*, sans que pour la cause cette modification soit exprimée dans le participe. La tournure *gli fu dato moglie* (Lasca 103, 9) étonne davantage; toutefois ici aussi le point de départ doit être une expression *gli hanno dato moglie*, ou bien même il faut prendre *dar moglie* comme une espèce de tout. Mais voici un autre cas : avec l'esp. *fué preciso toda la autoridad* (Trueba, H. Cid 36), on se trouve en présence d'une locution dépourvue de sujet, laquelle a été complétée après coup par l'adjonction d'un sujet qui tout d'abord n'était pas encore présent à l'esprit. On s'explique sans peine que, dans les cas où le verbe bien qu'il ne se rapporte qu'à UNE SEULE personne se trouve au pluriel (p. 111), le prédicat reste au singulier et qu'on dise donc en ital. *voi siete arrivato*, franç. *vous êtes arrivé*, esp. *Usted es rico* etc. Toutefois un Italien, même lorsqu'il parle de lui seul, dit *noi siamo convinti*, tandis que les Français disent *nous sommes convaincu*. (444)

§ 414. Quand le SUJET est un PRONOM DÉMONSTRATIF, ou bien ce pronom se trouve au neutre ou bien son genre est déterminé par celui du prédicat. Ici les langues suivent des voies différentes. Le FRANÇAIS dit seulement *c'est ma mère, ce sont des bêtises* et, dès la période la plus reculée, il s'exprime de la sorte : *ço fut granz dolz* (Alexis 21) et il en est de même en provençal; à une époque assez ancienne, l'italien n'ignore pas non plus des tournures comme *ciò sono Ungheri*; en portugais moderne, on trouve *isto é alguma charrua de carga* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 29). En revanche, on dit en roum. *aciastă este muma mea*, ital. *questa è mia madre*, esp. *aquesta es mi madre* et aussi en port. *aquesta é minha mãi*. Quand il s'agit de qualifier au moyen d'un prédicat une idée antérieurement émise ou une action antérieurement accomplie, on rencontre également dans l'Ouest le neutre pour les repré-

senter : en esp. *esto es verdad*, en port. *aquillo é cousa que se faça* (Diniz, Pup. 243). En ce qui concerne les rapports entre *il* et *ce* en français, nous avons déjà formulé p. 102 les observations les plus importantes. À tout prendre, *ce* possède même encore aujourd'hui un sens plus marqué que *il*; aussi s'emploie-t-il surtout quand on doit attirer l'attention sur une chose qui précède : *la gloire de l'Anglais, c'est sa patrie* ou bien quand, dans des propositions prédicatives, le sujet formé par un infinitif ne vient qu'après le nom-prédicat : *c'est faiblesse de craindre la philosophie des païens* etc. Au surplus, cet usage ne s'est constitué que lentement : cf. chez Molière *quoi que je puisse dire, il doit m'être permis* (Tart. 1371), *voulons-nous nous assoier? Il n'est pas nécessaire* (Mis. 878) etc.

(445) § 415. Lorsque le prédicat est exprimé par un PRONOM ATONE représentant un être animé, on a coutume d'employer le masculin au sens du neutre : cf. en ital. *è madre? lo sono*, franç. *êtes-vous mère? je le suis* et de même en espagnol et en portugais. Dans ce cas, le provençal recourt à son *o*. La prédilection particulière qu'ont les langues de l'Ouest pour ce pronom-prédicat atone est attestée par des propositions comme l'esp. *el día que estaba demal humor, se impacientaba, pero el día que lo estaba de bueno, le daba lastima* (Clemencia 26), le port. *uma viuva que o era d'um fidalgo* (Castello Branco, Paç. Nin. 10). S'agit-il d'un individu, l'italien renonce à la tournure prédicative, le français recourt au pronom variable : ainsi en ital. *è lei la madre di questo bambino? Sono la madre* ou *sono io*, rarement *la sono*, mais en franç. *je la suis*.

§ 416. Pour le prédicat du régime, le seul emploi important est celui où le terme-prédicat est un PARTICIPE et le verbe *habere*. On dit originellement *litteras scriptas habeo* ou *habeo scriptas litteras*; toutefois, par suite de l'étroite fusion du participe avec le verbe, de l'assimilation de la tournure *habeo cantatu* à un temps, il s'est produit à la longue un phénomène de pétrification, et la flexion du participe a été réduite ou complètement abandonnée. Ce sont le roumain, l'espagnol et le portugais qui poussent le plus loin cet emploi vu que, dans toute circonstance, ils conservent *habeo cantatu*; telle est aussi la situation



des patois français modernes, tandis que la langue littéraire doit aux grammairiens un édifice de règles très artistiquement construit, que l'italien laisse régner une certaine liberté et que l'espagnol avec *teneo cantatu* (p. 342) exige toujours l'accord. On dit donc en ital. *aveva rubati danari* (Mach., Disc. 1, 8) à côté de *aveva vinto una impresa* (ibid.), *abbiamo discorsi gli effetti* (1, 6), *avendo tolta la via, avendo prese le leggi* (ibid.) etc., mais *quelle che . . . abbiamo veduto* (Leop. 160), *più luoghi ho veduto* (176) etc.; toutefois, en général, quand le régime précède le verbe, l'accord est plus usité. Il n'y a rien à objecter contre la distinction établie entre *l'ho veduto pingere* et *l'ho veduta pingere*, parce que c'est seulement dans le dernier cas que *la* est régime de *vedere*, tandis que dans le premier il dépend de *pingere*. Cependant, avec *fare* et *lasciare*, des exceptions comme *mia nave che io ho fatta apprestare* (Bocc., Déc. 5, 1) ne sont pas inconnues. Avec les verbes réfléchis transitifs, l'accord doit être de règle, tandis qu'avec les réfléchis intransitifs (p. 425) il y a hésitation : la grammaire exige *noi ci siamo immaginato*, mais cependant il se présente parfois des infractions à cette règle. En FRANÇAIS, pendant longtemps il a régné une grande liberté, avec cette restriction toutefois que, dans les plus anciens textes, l'accord l'emporte de beaucoup et même qu'il est presque de règle dans le Roland. C'est dans l'anglo-normand qu'apparaissent le plus tôt les infractions; ensuite l'ancienne règle se maintient naturellement plus longtemps dans la disposition : verbe, régime, participe que dans celle de verbe, participe, régime; ou bien l'accord peut disparaître quand le régime est séparé du participe par plusieurs mots : *la reregarde avez sur mei jugiet* (Rol. 754), exemple où le verbe, qui est d'ordinaire intransitif ou du moins exige un régime de personne, est en outre employé contrairement à la coutume. Il est à noter que déjà dans l'Alexis *fait* peut rester invariable : *malvaise garde l'ai fait* (79) et de même dans le Roland : *Guenes li fel en ad fait traïsun* (844), *li nostre deu i unt fait felunie* (2600) etc., tandis qu'inversement, il est vrai, l'accord a lieu même dans des cas tels que *Carles en ad l'amure, mercit Deu! En l'orie punt l'ad faite manuvrer* (2505). Cette indifférence de *fait* à l'égard de l'accord, laquelle se poursuit à travers toute

la période du vieux français et qu'on peut encore rencontrer parfois même chez Corneille, trouve probablement son explication la plus naturelle dans la valeur générale du verbe *faire*, qu'on exprime tout d'abord sans songer au régime qui va suivre. Parmi les autres exceptions de la vieille langue, des exemples comme *un quartier de la coiffe li a parmi copé Et des chaveus du chief grant partie rasé* (Fierabras 1470) et autr. sembl. ne sont pas autrement surprenants, parce que *grand partie* est traité comme un neutre, de même que *rien* et autr. termes sembl. (voy. p. 460). Pareillement les deux tournures *molt i ont de vostre gent tué* (H. Bord. 8211) et *de lor gent ont molt perdue* (Troie 9774) ne réclament aucune autre explication. Avec le xvi<sup>e</sup> siècle disparaît ensuite l'accord quand le régime vient après le verbe; son emploi devant le verbe, à moins que ce ne soit un pronom, devient toujours plus rare; la différence phonétique entre le féminin et le masculin se perd chez le participe à finale vocalique, comme elle s'est perdue entre le singulier et le pluriel; les grammairiens se sont emparés de la chose, et jusqu'aujourd'hui les règles sur l'accord ou le non-accord ont fait le tourment de tous ceux qui écrivent en français. En ce qui concerne les verbes réfléchis, on comprend sans peine après les observations formulées p. 331 que la vieille langue dise *esloigniez me sui*. Quand le pronom réfléchi se trouve au datif, le participe ne s'en met pas moins au nominatif : *granx cox se sont doné* (Ch. Saisn. 2, 33), *cilz quatres con loiaus amis Foi et amour se sont promis* (Ys. Lyon 286); il ne s'accorde donc pas avec le régime auquel à proprement parler il sert pourtant de prédicat, ce qui prouve combien est considérable la force de l'analogie qui, sur le modèle du type si fréquent *je me sui esloigniez*, crée également le type *je me sui pensez* et le conserve alors d'une manière absolue. En VIEIL ESPAGNOL, l'accord se présente encore assez régulièrement : *vos seis cientos e yo treinta he ganados* (Cid 207), *las puertas dexadas an abiertas* (461), *los cavalleros que el Cid le avie dados* (1051), *cercados nos han* (1119), *vencida avedes esta batalla* (3668), *ovo leidas las cartas* (Alex. 129) et même *avie muertos con ella mucha barba ondrada* (Alex. 1205), où il faut voir une construction d'après le sens analogue à celle dont il a été

question au § 343. À côté de nombreux exemples de l'accord, on trouve alors aussi *aquesta rriqueza que el Criador nos a dado* (Cid 811), *esta batalla que han arrancado* (2485), *avien una fijuela que lis avie Dios dado* (Berceo, S. Mill. 342), *as iervas bebido* (Mill. 340), *aviale Dios dado los regnos* (Alex. 2164), et au xv<sup>e</sup> siècle on devait être à peu près arrivé à l'état de choses actuel. En PORTUGAIS, nous avons un état de choses analogue; la vieille langue présente des exemples de l'accord sans toutefois en faire une règle; celle d'aujourd'hui ignore complètement cet usage, même avec *ter cantado*, qui a tout à fait usurpé, comme on sait, la place de *baver cantado*. Enfin il faut encore observer que dans l'ASTURIEN, qui distingue -o et -u, le participe se termine en -o : *tengo sio* (j'ai été).

Cf. BONNARD, *Le Participe passé en vieux français* 1879, K. NYROP, *Nordisk Tidsskrift for Filologi* IV, 106-135, A. MERCIER, *De l'histoire des participes français* 1879; sur la Chanson de Roland, cf. A. MUSSAFIA, *Zs.* IV, 104-108 et sur le pronom réfléchi A. TOBLER, *Beitr.* 2, 56-61.

§ 417. QUAND LE SUJET ET LE PRÉDICAT NE S'ACCORDENT PAS EN NOMBRE, le verbe peut suivre tantôt l'un, tantôt l'autre. (448)  
On dit en ITALIEN *i cittadini sono la difesa del paese, i Romani furono un popolo bellicoso, istrana cosa è bellezza di femina* (Nov. 25), mais en même temps l'on trouve *la vera nobiltà sono le virtù ed il temere Iddio* (Lasca 99, 8), où peut-être on pourrait considérer *la vera nobiltà* comme prédicat. Dans *al quale parve molto strano i 25 fiorini* (Lasca 139, 6), le singulier peut aussi s'expliquer par le fait que le sujet vient après le verbe (voy. p. 379). Voici d'autres exemples : *non c'è nessuno, non si può esser buoni cristiani* (De Marchi, Giac. id. 104), *quando si è stati una volta i padroni del mondo* (243), *si era allegri e matti* (10) etc. — En FRANÇAIS, on constate tout d'abord la même règle, surtout aussi avec *il* employé comme sujet neutre : *il mourut deux mille hommes* etc., mais elle souffre cette restriction que *être* avec *ce* comme sujet et un prédicat pluriel se met au pluriel : *ce sont mes amis, ce sont des bêtises*, bien qu'on trouve aussi *c'est des bêtises* (Zola, Lourdes 200) et déjà chez Commynes *c'estoit les frontieres* (1341), de même d'ailleurs qu'aujourd'hui encore *c'était, ce serait* s'emploient

fréquemment même avec un prédicat au pluriel. Nous avons un usage tout spécial quand le prédicat est un pronom personnel. À *c'est moi, c'est toi* (p. 460) correspondent *c'est nous, c'est vous*, tandis que *ce sont eux* persiste à côté de *c'est eux* et que jusqu'en plein XVI<sup>e</sup> siècle *ce sommes nous* a été usité : cf. en a.-franç. *c'estes vous* (Berthe 2502) etc. En ESPAGNOL et en PORTUGAIS, au contraire, l'accord entre le prédicat et le verbe est plus fréquent : cf. *la litera eran andas* (D. Quich. I, 19), *le cuerpo eran huesos* (19), *todos los encamisados era gente medrosa y sin armas* (19) et même *quello que aqui parecen no son gigantes, sino molinos de viento* (8) etc. L'exception n'est qu'apparente dans *no son cosa mayor, pero, al fin, son calzones* (Pereda, Sotilezas 19), où il est vrai qu'avec *cosa* comme prédicat le verbe est au pluriel, mais uniquement parce que *cosa* représente un pluriel qui a déjà figuré dans l'exposé de celui qui parle. En revanche, dans *lo que suelen hacer es algunas misturas* (D. Quich. I, 22), *hacer* pourrait bien avoir exercé une influence qui aurait fait prendre *algunas misturas* pour le régime de *hacer* et non pour le prédicat de *es*. Enfin voici des exemples portugais : (449) *quanto cuidava, eram tudo memorias* (Lus. 3, 121), *isto são por força espiões* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 212), *são tudo pastores* (Eça de Queiroz, Cr. Padr. 55) etc.

## V. Le Complément adverbial

§ 418. Reste encore un dernier développement de la proposition, le complément adverbial, c.-à-d. (comme son nom l'indique) une détermination qui du moins à l'origine est ajoutée au verbe pour exprimer les circonstances dans lesquelles une action s'accomplit et par conséquent avant tout le temps, le lieu, la cause, le moyen, la manière. Le complément adverbial peut se présenter sous trois formes : en effet, ce peut être soit un simple nom, soit un adverbe, soit un nom uni au verbe par une préposition, de sorte donc qu'ici encore on peut distinguer entre les cas de juxtaposition et ceux de copulation. Il est vrai que, du moment qu'on embrasse un espace de temps assez considérable, la délimitation est encore plus difficile à fixer ici qu'avec les parties de la proposition examinées jusqu'à présent.

En effet, conformément à leur origine et en tant du moins qu'on reconnaît leur étymologie, les adverbes ne sont autre chose que les formes d'un nom ou des combinaisons de prépositions et de noms telles que, suivant la période linguistique qu'on étudie, on doit les attribuer tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces classes. Ainsi l'a.-franç. *a ceste heure* est incontestablement un substantif combiné avec une préposition, tandis que l'*asteure*, *asture* qui en est issu et qui est assez fréquent dans la langue écrite du xvi<sup>e</sup> siècle, doit être avec non moins de certitude compté parmi les adverbes. Autre exemple : le franç. mod. *aujourd'hui* se décompose encore actuellement pour qui-conque a le sens étymologique en *au jour d'hui*; néanmoins la langue moderne pourrait le considérer comme un pur adverbe, de même aussi que le lat. *hodie* malgré sa connexion évidente avec *dies* a dû être déjà pour Cicéron un véritable adverbe. Dans ces conditions, pour faire un exposé historique, la meilleure façon de procéder sera de distinguer les cas, non suivant qu'il y a juxtaposition ou copulation, mais selon la nature des mots : il faudra donc prendre pour base la tripartition exposée ci-dessus. Naturellement les compléments adverbiaux pourraient, eux aussi, se partager en nominaux, pronominaux et verbaux; toutefois le complément adverbial pronominal n'a d'importance que lorsque c'est un adverbe, non quand c'est une locution prépositionnelle; quant à ce qui correspond p. ex. aux substantifs adverbiaux en fait de formes pronominales, il y en a si peu qu'on peut rattacher celles-ci à ceux-là, d'autant plus que selon toute vraisemblance il se trouve au fond, non une substitution du pronom au nom, mais une élimination du nom dans un groupe formé primitivement d'un nom et d'un pronom. Mais le complément adverbial verbal, lui, joue un rôle si particulier et si important qu'il peut recevoir une place à part. D'un autre côté, à l'intérieur des trois premières classes, on ne peut guère baser que sur le sens le classement ultérieur, car il ne se produit pas de différences essentielles dans la forme quand on combine les divers éléments avec le verbe et les autres parties de la proposition, tandis que leurs significations diverses sont précisément pour la proposition de la plus grande importance. Les catégories de sens qui devront être étudiées ici, ce sont, ainsi que

nous l'avons indiqué plus haut, celles de lieu, de temps, de cause, d'instrument et de manière. Naturellement, bien que les mêmes moyens d'expression servent parfois pour plusieurs de ces catégories, il n'y a pas lieu de les réunir en un tout; au contraire, en ce qui concerne précisément l'étude de la vie du langage, il est intéressant de rechercher dans leur ensemble les procédés psychiques qui ont déterminé cette diversité d'emplois.

§ 419. Pas plus qu'entre l'adverbe et la locution prépositionnelle, il n'y a de LIMITE fixe ENTRE L'ADVERBE ET LA PRÉPOSITION; c'est ce que nous avons déjà montré aux § 206 sq. par toute une série d'exemples. D'une façon générale, les langues romanes peuvent avec une grande facilité unir un adverbe à un nom de la même manière qu'une préposition, ainsi qu'on le verra dans la suite par de nombreux exemples, tandis que le procédé inverse est plus rare. En ITALIEN, il faut p. ex. citer *senza* : *la fante bisogno gravissimo aveva di marito e, senza, potrebbe incorrere in qualche strana infermità* (Lasca 18), *voleva quattro anni stare senza* (87, 10) et autr. cas sembl.; il est vrai qu'étant donnée l'incertitude où l'on est de l'étymologie de *senza*, la chose n'est cependant pas tout à fait sûre. Même observation par rapport au FRANÇAIS *quand on l'a contre soi, bonsoir les combinaisons, mais quand on l'a pour, les sottises mêmes vous réussissent* (Richepin, La Glu 247), car ici le *soi* qui est dans *contre soi* exerce encore son action après coup. C'est pour une  
 (451) autre raison que *avec* n'est pas probant dans des cas comme *il a pris son manteau et s'en est allé avec*, car *avec* est à l'origine un adverbe; enfin, dans *il restait juste de quoi se couler autour* (Loti, Pêcheur d'Islande 2), *autour* n'est par étymologie ni adverbe, ni préposition; aussi la tournure adverbiale ne peut-elle pas être rattachée à la tournure prépositionnelle comme on la trouve dans *autour de la maison*, où elle ne l'est d'ailleurs qu'à demi, mais bien à la locution substantive *au tour*. Seules, les particules qui rendent le sens du latin *usque ad*, se rencontrent avec l'emploi adverbial dans un domaine étendu, mais avec cette restriction, il est vrai, qu'en conformité avec leur origine elles ne s'éloignent généralement pas du substantif : cf. p. 366 et en ital. *la mia piccola celebrità letteraria era nota*

*al custode, a sua moglie, alla figlia, ai due figli maschi e persino ai due secondini* (Pellico, Pris. 23), en esp. *hasta de don Casimiro me ballo indigna* (J. Valera, Com. Mend. 155), en port. *até o senhor Moraes Soares teria que aprender com elle* (Diniz, Pup. 1), *praticando jovialmente até com o mais novo dos seus criados* (152), *a familia Esquina, até sem excepção do elemento masculino, sorriulhe cordialmente* (111), *até d'ella tomara o appellido* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 48) et alors on y dit même *não sei até* (36, je ne sais pas encore). A l'inverse, en ne disant pas simplement *jusque* mais *jusqu'à*, le français conserve presque entièrement le caractère prépositionnel, sauf peut-être avec les substantifs au régime : *je veux laisser de vous jusqu'à votre mémoire* (Racine, Mithr. 1092).

§ 420. LE PASSAGE DE LA PRÉPOSITION AUX FONCTIONS D'ADVERBE est donc à tout prendre un phénomène inconnu aux langues romanes; mais on y trouve les commencements d'un procédé plus ou moins morphologique pour tirer cette dernière espèce de mots de la première. En ce qui regarde le VIEUX FRANÇAIS, nous avons déjà consigné au t. II, § 626, les formes ici en question : *aveuc, senuec, poruec*. Leur origine et leur emploi se révèlent immédiatement par des exemples comme *rois sui d'Espagne, si en aras tou don Et Gloriande avoques te donrons* (Og. Dan. 1931), *par foi, bien en estes senuec Et des deniers et de l'amie* (Barb. Méon, 1, 370), *il n'en vendra mie senoec Si com je pens et adevin* (Th. franç. 192), *Charlos refu tost pouroec envoiés* (Enf. Og. 1853), *et quant puroec ala, mut aveit demoré* (S. Thom. 2043), *jou irai pruec, certes, se vous volés* (H. Bord. 10299) etc. Un fait plus frappant, c'est que dans la PÉNINSULE IBÉRIQUE *inde* remplit la fonction dans laquelle en France on rencontre *boc* : cf. en esp. *ficiele Dios por ende en cielo parcionero* (Berceo, Sil. 26), en port. *nom sei quando os ar veerei e poreu vos quero dizer* (Denis 214) et ici il se rapporte même à des noms de choses : en a.-port. *vos receberedes por ende* (à savoir l'épée) *o mayor golpe ou chaga, onde averedes pavor de morte* (Graal 8). On a d'autres formations analogues dans l'a.-esp. *desende* : *del testamento viejo quiero luego hablar, Desent tornar al nuevo* (Berceo, Mis. 2), puis

*aquende* (de ce côté-ci) et *allende* (de ce côté-là), dont le premier est aujourd'hui vieilli, en port. *aquem*, *alem*. Ces deux derniers étant immédiatement explicables, puisqu'on dit *allá*, *acá de alguna cosa*, il est peut-être permis d'admettre qu'ils ont servi de modèle pour *desende* et *porende*. Au lieu de *desende*, le portugais emploie *desi* : *Dom Galvam ho jurou primeiro e dessi Lançarot* (Graal 21), *e sabem que nunca cousa coma vos amei*, *Desi sabem que nunca vos errei* (Denis 821), où de la signification « à partir de là », « là-dessus », « en outre » s'est finalement dégagée celle de « aussi ».

### 1. Substantifs adverbiaux

§ 421. Les SUBSTANTIFS À VALEUR ADVERBIALE sont en partie des ablatifs latins pétrifiés, en partie des formations nouvelles du roman. La meilleure base de classification est peut-être leur signification. Il n'est resté que de faibles traces de L'ABLATIF DE LIEU. Il faut mentionner p. ex. PARTE en France : cf. p. 50 et l'a.-franç. *la terre ert mult fructifiable Et totes parz bien gaeignable* (Brut M. 1849), *plusurs parz s'en turnout* (Comp. 675), *cele part se trait* (966) etc. Ajoutons-y NULLO LOCO : en a.-franç. *dient as mariniers, s'il truevent Tere nul lieu la entor pres* (Mér. 3396) et *loco* (sur le lieu), appliqué au temps « aussitôt » : en a.-franç. *lues*, esp. *luego*, port. *logo* et aussi en a.-ital. *loco* « là-même » et « aussitôt ». Beaucoup plus nombreux sont les restes de L'ABLATIF DE TEMPS et, ce qui leur donne une importance particulière, c'est que souvent en roman des substantifs encore tout à fait en usage peuvent être employés purement et simplement comme compléments adverbiaux de temps, c.-à-d. que la différence fonctionnelle observée en latin entre (453) *dies* (le jour) et *die* (au jour) n'est plus exprimée dans la forme. Les substantifs dont il s'agit ici sont ceux qui désignent les moments de la journée, les jours de la semaine, les termes qui signifient « heure, jour, année », les saisons de l'année, plus rarement les noms des mois : cf. en roum. *zuoa și noaptea* (Cod. Schei. 1, 2 : jour et nuit), *demaneafa* (Gaster 1, 15\*, 27 : le lendemain), *seara* (Basmé 61, 21 : le soir), *a doa zi* (le deuxième jour), *acesti an* (cette année-ci), *iarna* (en



hiver) etc., en ital. *stasera, stamane, verrà sabato sera, la mattina seguente intesi la cagione dell' incendio, quel giorno più non vi leggemo avante* (Enf. 5, 138), *un giorno* (un jour), *ogni giorno, chi cavalca la notte convien che posi il giorno, talora, ognora, tutt' ora, tutto tempo, l'inverno* (l'hiver), *la state* (l'été) etc., puis aussi *va a lavorar: che tu non perdi il novembre quel che sapevi in agosto* (Barrili, Nott. Comm. 24) etc., en a.-franç. *la nuit luist la lune* (Comp. 301), *il venqui cel meis sun enemi* (782), *je sui en mes las cheuz cest premier an* (Rust. 2, 48), *l'endemain matin cil de Azote truverent Dagon* (IV Livr. 17) et de même encore aujourd'hui : *il viendra ce soir, il est parti lundi, un jour, chaque jour*, la locution pétrifiée *toujours, je connais ces dames, je les rencontre l'hiver dans les salons les plus distingués* (Zola, Lourdes 13), *je compte y retourner cette année* etc., en prov. *la batalha renguero lo divenres mati* (Appel, C. 6, 1), *cant lo jorn per lo trebaill non podia orar, la nueg apres ill esmendava* (119, 4) etc., en esp. *otro dia mañana melense a andar* (Cid 2878), *esta noch yagamos* (71), *tal ora viniestes* (Appoll. 295), *un oficio que era essi tiempo usado* (Berceo, Sil. 254), *el invierno* (l'hiver), *aqueste año* (cette année-ci) etc., en port. *vespera de pinticoste foy grande gente asunada em Camaalot* (Graal 1), *manhãa ora de comer seeredes aqui* (ibid.), *aquella seraão souberom os mais da casa del rei Artur que era Galaaz filho de Lançarot* (22) etc. Dans ces cas, il s'agit d'indiquer le moment de l'action; mais un espace de temps peut également être exprimé par le simple substantif; seulement ici il n'est pas toujours possible de dire si l'on se trouve en présence d'un complément adverbial ou d'un régime (p. 392): cf. en roum. *merseră zi de vară pînă seară* (Basmé 113, 17 : ils marchèrent un jour d'été jusqu'au soir), *toată ziua la munciră gândurile* (231, 41 : toute la journée les pensées le préoccupèrent), en ital. *andarono tutto il giorno*, en franç. *j'ai dormi toute la nuit*, en esp. *tres dias e tres noches pensaron de andar* (Cid 970) et aussi *estovieron todo el comer casi fuero de sentido* (Amadis 2 a) etc. La notion de durée se trouve ordinairement exprimé dans *totus* ou dans un nom de nombre. Enfin l'on peut encore ranger également ici les expressions déjà mentionnées p. 68 et qui indiquent combien de fois une action est répétée : cf. notam-

ment en roumi. *și fiind ca acesta se născuse odată cu fiul său* (Basme, 161, 7 : et se faisant que celui-ci naquit en une fois, c.-à d. simultanément avec son fils), en ital. *l'ultima volta che io lo vidi*, en franç. *la dernière fois que je l'ai vu*, en esp. *la primera vez*, en port. *tarefa que raras vezes lhe permittia sabir de casa* (Diniz, Pup. 73). A ces tournures s'en ajoutent alors encore toute espèce d'autres plus ou moins consacrées, comme l'a.-franç. *tempre* (à temps), qui rend directement un ablatif latin *tempore*, puis l'ital. *ora*, franç. *ore* et toute la série des termes qui lui sont apparentés (voy. § 484), HOC ANNO conservé dans l'ital. *uguanno*, a.-franç. *ouan*, prov. *ogan*, a.-esp. *ogaño*, a.-port. *oganno*, HAC NOCTE : en a.-franç. *anuit*, prov. *anueit*, esp. *anoche* et, avec le sens de « hier », en prov. *hontem*; dans les autres langues, il signifie ici « cette nuit », là également « hier », ce dernier sens étant surtout répandu dans la France du Sud et en Espagne; HAC HORA : en esp.-port. *agora*, lomb. *issa* « à cette heure » de *ipsa*, sous-entendu *hora* (voy. § 484). Enfin doivent encore être cités quelques ablatifs de MANIÈRE ou D'INSTRUMENT. Abstraction faite des adverbes en *-mente* (II, § 620), appartiennent à cette catégorie les tournures du vieux français comme *mon vuel* etc. déjà mentionnées p. 50, puis les indications de prix avec les verbes d'achat etc. (p. 61), ensuite celles de quantité, telles qu'on les a dans l'ital. *si scostò tre passi di me, erano un quarto di braccio larghe* (Sacch. 34), *voi siete ringiovanito dieci anni* (41), *dista cinque miglia*, l'a.-franç. *un piet li met sa lanche u cors* (Rich. 3131), *li cuers li souzlieve plain doit* (5108) et autr. sembl., puis aussi l'a.-franç. *chalt pas* (à pas précipités), *grant piece* et autr. sembl., le franç. mod. *reculer un pied*, l'esp. *distá cuatro leguas* et sans doute aussi l'a.-port. *disse alta voz* (Grael 46) etc. Au contraire, dans l'esp. *tarde* : *cerca o tarde* (Cid 76, tôt ou tard), le port. *tard'ou toste* (Denis 1631), il faut voir l'adverbe latin *tarde*, et non le substantif hispano-portugais *tarde* (le soir).

(455) Des formes comme l'ital. *uguanno*, prov. *ongan* ne doivent pas, ainsi que le montre déjà le *g*, être ramenées à *hunc annum*; au contraire, elles s'expliquent d'après I, § 588. Le port. *hontem* doit son interprétation exacte à J. CORNU, Rom. XI, 91. Sur l'extension de *ha nocte* au sens de *beri*, cf. E. LANGLOIS, Rom. XX, 285. Au lieu de *ha nocte*, comme l'établit H. SUCHIER, Zs. I, 432, G. PARIS pré-

fère *ad noctem* (Rom. VI, 629), ce qui ne va guère pour le sens, car *ad noctem* ne peut jamais signifier que « de nuit » et non « cette nuit-ci ». L'a.-port. *alva* « de bonne heure, à l'aube » doit probablement être considéré comme une contraction de *a a alva*, correspondant à l'ital. *all' alba* : il n'est pas donc tout à fait de même nature que les exemples ci-dessus mentionnés.

§ 422. Enfin l'ABLATIF ABSOLU latin, c.-à-d. la combinaison d'un SUBSTANTIF AVEC UN PARTICIPE pour exprimer en général des rapports de temps, a également laissé en roman des traces de son existence. Déjà à la p. 61 nous avons signalé que certaines tournures consacrées notamment, comme le franç. *cela fait, cela dit*, se sont maintenues. Mais il est à noter que l'ancien italien et l'ancien français surtout sont assez pauvres en combinaisons de ce genre et que c'est seulement à l'époque moderne qu'elles apparaissent dans un emploi presque illimité; aussi n'est-il pas inadmissible qu'au temps de la Renaissance, parfois même déjà plus tôt, des écrivains qui savaient le latin aient prêté, sous l'influence de celui-ci, une importance plus grande à une tournure qui n'était pas précisément étrangère à leur langue, mais qui cependant y était rare. C'est ainsi du moins qu'on s'expliquerait le plus facilement qu'il s'en trouve précisément chez Joinville beaucoup d'exemples : cf. *quand j'arrivai en Chipre, il ne me fu demouré du remenant que 12 vins livres de tournois, ma nef paiée* (90 d), *et la vérité seue, il me delivra la garde* (456 d) etc., tandis que l'ancienne poésie fournit à peine quelques cas et qu'en outre les xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles poussent plus loin cet emploi que la période ultérieure, que Boccace et surtout Machiavel et plus tard Leopardi recourent dans une large proportion à cette tournure; Machiavel forme même des phrases comme *la qual cosa udita, il console disse* (Disc. 1, 14) etc. Dans chaque langue à part, voici à peu près ce qu'il faut remarquer. Les Roumains connaissent à peine le participe absolu. En ITALIEN, des exemples comme *Lucia, tornatele alquanto le forze e acquietandosele sempre più l'animo, andava intanto assettandosi* (Manzoni, Pr. Sp. 24), *il Griso prese il lume, e augurata la buona notte al padrone, se n'andò in fretta* (33) sont absolument conformes au latin; au contraire, *il cavaliere, veduto la bellezza della fanciulla, si uccise* (Mach., Hist. 2,

46), déjà par le non-accord du participe, atteste une certaine perturbation de la règle, et la différence est encore plus accentuée dans des phrases comme *il quale, picchiato all' uscio e entrato dentro, se n'andò in camera* (Lasca 153, 21), *e così detto senza altro dette la volta indietro* (153, 25), *ora, venuto in sulla terra e cominciato a conoscere di presenza, contristò le menti degli uomini* (Leop. 128) etc., phrases qui montrent clairement qu'il s'est opéré dans l'esprit de la langue italienne une modification complète : en effet, les participes absolus y ont été identifiés aux combinaisons de *esse* et *habere* avec le participe. Il y a encore un autre phénomène par lequel une altération se fait aussi remarquer : c'est que, dans le cas où le pronom de la 1<sup>re</sup> ou de la 2<sup>e</sup> p. sing. s'ajoute à un participe absolu, ce pronom ne se présente plus comme en latin et dans l'italien primitif au cas oblique, mais au nominatif : *arrivato io, arriverà egli ancora* etc. En FRANÇAIS, l'emploi du participe absolu est un peu moins étendu. Sans doute, on y dit parfaitement *le jour venu, Philippe entra avec son remède; il ne sera pas dit que, moi parti, vous rirez de la dupe que vous venez de faire*, mais l'usage ne permet pas de dire *frappé à la porte, il entra*. L'OUËST manifeste dès l'origine une grande prédilection pour la construction participiale absolue : en esp. *la oracion fecha luego cavalgava* (Cid 54), *las arcas aduchas prendet seyes cientos marcos* (147), *hecha la cuenta y pagado al huesped se salieron de la posada* (Nov. ej. 263), exemples remarquables en ce que le substantif, comme on le voit, s'y trouve réellement à l'accusatif, ensuite *lo cual oido por su amo, le respondiò* (D. Quich. 1, 15), *no le alcanzó más que la Extremauncion. Muerta y soterrada los dos gemelos volvieron à la casa de sus padres* (Galdós, L. Roch 1, 82), où l'on voit que le substantif ou le pronom qui se rapporte au participe n'est pas exprimé. Un emploi analogue du PARTICIPE en *-nt* était tout à fait ordinaire en latin, mais en roman il se restreint à la plus ancienne période, et encore y est-ce peut-être un latinisme. D'ordinaire, ainsi que nous le montrerons plus en détail au § 498, il a été remplacé par le gérondif.

(457) § 423. Parmi les FORMATIONS NOUVELLES DU ROMAN, tout d'abord des expressions comme le franç. *il demeure rue de Seine*

et leurs correspondantes dans les autres langues appartiennent sans doute à l'origine aux formules de suscription : ce ne sont donc pas à proprement parler des créations spontanées de la langue ; mais elles ont pu s'y acclimater parce que *rue de Seine* en ce cas n'est pas considéré comme un appellatif auquel se rattache une idée déterminée, comme celle de rue conduisant vers la Seine et caractérisée par quelque signe particulier, mais parce qu'il apparaît tout simplement comme une indication de lieu, comme un terme locatif, tandis que l'appellatif correspondant est *la rue de Seine*. Parfois un locatif se trouve employé même avec d'autres verbes qu'avec ceux de séjour : cf. *l'argent était rare rue des Panoyaux* (Daudet, Jack 686). Semblablement, c'est à la langue des chemins de fer qu'aura été pris *nous partirons trois heures vingt*, d'où provient alors aussi *vous n'avez plus su que penser, depuis hier quatre heures* (Zola, Lourdes 480), tandis que *quel jour sommes-nous aujourd'hui?* (137) doit sans doute être considéré plutôt comme le résultat d'un mélange avec *quel jour avons-nous aujourd'hui?* — En dehors de là, le ROUMAIN présente *față* (en présence de) : cf. *eram și eu față la acele întâmplări* (Basme 305, 25 : j'étais moi aussi présent à ces événements), *frații mei remaseră în mirare văzându-se față cu noi* (303, 1 : mes frères restèrent dans l'étonnement en se voyant en présence de nous), où l'on attend à vrai dire *în față* ; vient ensuite *fuga*, proprement « en fuite », puis « rapidement » : *și fuga se repezi de î aduse și o bîrdacă de apă* (Basme 263, 29 : et vivement il se hâta et apporta aussi une cruche d'eau ; cf. *cu fuga* Gaster 1, 262, 4), enfin *casă* (à la maison) souvent à la place ou à côté de *a casă*. L'omission des prépositions dans le premier et le dernier cas peut s'expliquer à la rigueur par un abrègement (I, § 634) ; dans le second, l'explication fait difficulté ; toutefois l'emploi de l'article avec *fuga* montre qu'il a été précédé de *cu fuga*, où l'article est entièrement justifié (§ 179). — On est frappé de l'abondance des cas en SURVILVAIN, où tantôt on emploie particulièrement souvent les anciennes tournures, tantôt on en crée sur leur modèle de nouvelles : cf. *el ei vegnius quei medem onn, il meins de September* (C. Mem. 212, 33 : il est venu cette même année, au mois de septembre), *in de ses spirituals, il qual figiess leu certs dis digl*

(458) *onn ils divins uffecis* (210, 16 : un de ses ecclésiastiques, lequel célébraît là à certains jours de l'année les offices divins), *quels que massian per quei ault e perigulus cuolm, temps de malaura ne freid, stovessen buca pirir* (210, 13 : ceux qui iraient sur ce haut et périlleux sommet, par le mauvais temps ou le froid, ne devraient pas périr), *iou ai igls dis da mia vitta mai giu in mal patertgiamen tier vossa Grova* (S. Ulr. 62, 21 : je n'ai les jours de ma vie jamais eu une mauvaise pensée à l'égard de votre comtesse), *quei Groff ei la enciatta vivius cum sia Grova enten tutta pasch* (61, 9 : ce comte, au commencement, vécut avec sa comtesse en toute paix). L'ITALIEN offre au contraire peu de chose à citer. Il faut y remarquer *andar fondo* (aller au fond) et *scambio di* pour *in iscambio di* : *io voglio, scambio di ridere, farvi colla mia favola meravigliare* (Lasca 70), *scambio della chicchera, il signor Commendatore si trovò fra le mani un pezzo di carta* (Barrili, Nott. Comm. 20), *scambio di strillare, si avventò al fanciullo e li lo bezzicò animosa più volte sul capo* (31), où cependant on doit probablement voir un abrègement phonétique. Pour le FRANÇAIS, sont à ranger ici l'a.-franç. *fin de compte* : *et fin de compte se ferma Guillaume* (Mon. Guill. pr. 2, 12), qui doit peut-être s'expliquer de la même manière que l'italien *causa* examiné p. 160, puis *faute de*, qui se rencontre déjà dans les derniers temps du vieux français, et par analogie à partir du XVII<sup>e</sup> siècle *manque de*, enfin *crainte de*, substantifs qui indiquent tous trois le motif. Leur union constante avec *de* semble avoir peu à peu fait naître le sentiment que *faute*, *crainte* sont une manière de prépositions ou d'adverbes de cause; leur pleine valeur de substantifs s'affaiblit, et la conséquence en fut un amoindrissement de leur forme matérielle, en ce sens que la préposition (*par*, *de*) fut laissée de côté comme superflue, ce qui communiqua aux substantifs une valeur adverbiale. Dans le vieux provençal on ne peut mentionner que *temps*, qui dans la locution avec *tart* : *tart o temps* (tôt ou tard) a pris la place de *tempore* (en a.-franç. *tempre*, p. 472). En ESPAGNOL, indépendamment de *cabo*, *frente*, *hacia* et du gal. *cara* (p. 159), on rencontre *ribera* comme substantif locatif : *andar por el mercado ribera de la mar* (Appoll. 201), *lindo amor siempre bive sin pavor riberas del su grant rrio* (C. Bacna 34), *la*

*campiña que se estende ribera del Henares hasta Guadalajar* (Trueba, H. Cid 29) et pour indiquer la dimension : *la envidia y la justicia lucharon largo rato* (26), *el raso que se estendia largo trecho* (48), cas à propos duquel il faut d'ailleurs observer de nouveau, notamment dans le premier exemple, l'étroite parenté avec le régime déjà signalée à la p. 471.

§ 424. Mais une combinaison particulièrement importante est celle d'un ADJECTIF ET D'UN SUBSTANTIF pour indiquer les circonstances accessoires qui accompagnent une action. Tout d'abord le substantif en question est le nom d'une partie du corps, d'une pièce du vêtement ou de l'équipement, bref d'un signe distinctif observé chez un être, surtout chez une personne, et qui frappe les regards, sous une forme déterminée et rendue par l'adjectif, en même temps que l'être lui-même. Or, au lieu d'exprimer la simultanéité au moyen de la préposition *cum* (§ 246) ou la relation entre la personne et le signe caractéristique à l'aide de *ad* (§ 245), on se contente d'énoncer isolément les caractéristiques en question, de les présenter, par anacoluthie, tels qu'ils s'offrent à nous, et de laisser au lecteur ou à l'auditeur le soin d'établir le rapport. On dit donc en ital. *io era ritto sul finestrone, le braccia tra le barre, le mani incrocicchiate* (Pellico, Pris. 34), *nudo ciascuno il piè calca il sentiero* (Tasse, Jér. 3, 7), *come la voce aver potè Issabella, Non bene asciutta ancor l'unida guancia, Sol de la molta cortesia favella* (Arioste, Rol. 23, 69), en franç. mod. *il s'est retiré les mains vides, il s'en alla le regard farouche, il vient les bras nus*, locutions extraordinairement fréquentes dans l'ancienne épopée, puis aussi *trait ses crignels pleines ses mains ansdous* (Rol. 2906), en prov. *s'en levon boca dejuna* (Flam. 531), en esp. *recibiolo el Cid abiertos amos los braços* (Cid 203), *las espadas desnudas a la puerta se paravan* (608) etc. Naturellement il n'y a rien de changé quand la place d'un adjectif est occupée par une indication de lieu : en franç. *il était assis la main à la bouche*, en esp. *cavalgó Minayà el espada en la mano* (Cid 756) etc. Dans les premiers cas, l'on peut certes encore songer à l'ablatif de manière du latin; toutefois la grande faveur dont jouit cette tournure et l'étendue du

(460) domaine où nous venons de la voir en usage prouvent que nous ne sommes pas en présence d'un phénomène pétrifié, immobilisé, mais d'une construction dont les langues romanes ont entièrement conservé le sentiment et dont l'explication doit sans doute être cherchée dans la signification donnée au début. Mais on peut encore joindre à ces cas le franç. mod. *Paul Astier file bon train* (Daudet, Immort. 37), bien que le rapport entre le substantif adverbial et le sujet soit essentiellement différent; car ici, ce qui est exprimé par le complément adverbial, ce n'est pas un signe distinctif du nom, mais la manière dont s'accomplit l'action. Le rapport est identique dans le franç. mod. *venir le galop*, a.-franc. *venir, aler les sauz menuz, les sauz, le trot, le cors, chevauchier l'ambleure*, locutions qui se distinguent aussi des autres par l'absence de l'adjectif et qu'il est peut-être plus exact de considérer comme des compléments internes (p. 394 sqq.). Mais elles peuvent être mentionnées également ici parce que notre esprit se les représente aisément comme des compléments adverbiaux.

Dans ce qu'on appelle accusatif grec, quelquefois employé par les poètes italiens : *l'anime sante, dipinte di pietade il viso pio* (Arioste, Rol. 14, 74), faut-il voir une imitation d'une langue étrangère? Ce qui rend la chose un peu douteuse, c'est qu'on lit chez Giuliani, *Delizie del volgar toscano* 1, 239 à propos d'un estropié de Volterra la phrase suivante : *gittate un quatrinello a me poverino, tutto storpiato le gambe*. Des exemples tirés des écrivains sont donnés par DIEZ III, p. 112-113 (traduction française) et par VOCKERADT § 187, 7.

§ 425. Les emplois absolus, étudiés dans les paragraphes précédents, de groupes de mots dont un des éléments constitutifs est un substantif et qui sont destinés à exprimer une propriété, touchent de près à l'emploi purement adjectif de substantifs tel qu'il a été signalé au § 125, et les deux phénomènes ensemble peuvent, lorsqu'ils se rencontrent sur une grande échelle, déterminer graduellement un certain affaiblissement dans la distinction entre l'énonciation adjectivale (prédicative) et substantive (possessive) d'un caractère distinctif. On dit *c'est une fille de vingt ans* ou *cette fille a vingt ans*; mais on peut aussi exprimer absolument le caractère distinctif et dire *\*une fille vingt ans*. Ce genre de tournure apparaît assez souvent



en FRANÇAIS MODERNE et en PORTUGAIS MODERNE, mais cependant encore avec cette restriction que le plus souvent la locution substantive absolue se trouve comprise dans une série d'expressions adjectives. Il y a relation très étroite entre les phénomènes déjà examinés et le franç. *il s'assit sur le fer de la pioche, bannière au poing, superbe, face au public* (Daudet, Tart. Alp. 260), mais alors aussi *M. Sabathier était un homme d'une cinquantaine d'années, trapu, la tête grosse et bonne* (Zola, Lourdes 10), *madame Vignerot était petite, le visage long et blême* (52), *une très belle fille, grasse et blonde, vingt ans à peine* (483) et à l'inverse : *il venait d'avoir trente ans, pâle, mince, avec un large front* (2). Il en est de même en port. *um sujeito dos seus quarenta a quarenta e cinco annos, vestido de preto, gordo, baixinho, barrigudo, cachaço de touro, cara rapada e rubicunda, beiços grossos e sensuaes, nariz grande e anacarado, olhos vivos e pequenos* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 16), *alto de estatura, grosso, feições vulgares e grosseiras, tinha estampado no rosto o cunho da sua mediocre intelligencia* (46).

D'autres exemples français sont cités par TH. KALEPKY, Zs. XX, 298 sq.

## 2. Les Prépositions

§ 426. Sur la façon dont le complément adverbial prend naissance par la combinaison de prépositions avec des substantifs, il n'y a en général rien à dire. Tandis que le latin après certaines prépositions fait figurer le nom à l'accusatif et après les autres à l'ablatif, le roman, ayant entièrement abandonné l'ablatif et presque entièrement l'accusatif, ne connaît plus de distinction qui y corresponde. On peut seulement rappeler encore une fois que le roumain, après un certain nombre de prépositions, se sert du datif (p. 52) et que souvent des adverbes avec *de*, plus rarement avec *ad*, sont extraordinairement rapprochés des prépositions (p. 306). Il faut séparer des phénomènes roumains signalés l'olymp.-val. *dedu lukrile la doilor* (124, je donnai les choses à tous deux), où le datif flexionnel est en outre muni de la préposition qui en d'autres cas a le sens du datif : nous avons donc ici deux tournures combinées. Ensuite il est à noter qu'en italien, surtout

(462) dans les premiers temps, certaines prépositions sont renforcées par l'adjonction de *esso* invariable : *conesso*, *lungnesso*, *sovresso*, *sottesso*. Dans ce phénomène git peut-être aussi l'explication du *sa* qui se présente à Pesaro et à Urbino avec le sens de *cum* : en pes. *el la sfugheva sa lu sal fei vergogna* (egli la sfogava con lui con fargli vergogna), *sa tutt el rigor* (avec la dernière rigueur), *sa la rabbia* (avec la rage), *dventó un diavol sa tot* (il devint un diable avec tous) etc., qui doit provenir de *con esso*, lequel aura d'abord été fléchi en *conessa*. — Si donc nous n'avons pas ici à nous arrêter à l'examen de la forme des combinaisons, en revanche celui de la nature et de l'origine des prépositions est d'autant plus important. En effet, à côté des prépositions latines, dont un assez grand nombre ont persisté, il s'en est introduit beaucoup de nouvelles, qui se sont formées par les procédés les plus divers, et celles-ci aussi bien que les anciennes présentent souvent dans leur signification des modifications très étendues. Indépendamment des composés mentionnés au § 131 sq. et des adverbes, peuvent encore donner naissance à de nouvelles prépositions des substantifs, des participes, des pronoms et même des conjonctions. Les éléments constitutifs des prépositions, en tant du moins que leur étymologie est claire, doivent donc être exposés en premier lieu, puis seront examinés au moins les traits les plus essentiels des modifications de sens.

#### a. Les Sources des Prépositions

§ 427. Parmi les prépositions latines se sont conservées les suivantes : AD devenu en a.-roum. *a*, eng. *a*, ital. *a(d)*, franç. *à*, esp. *á*, port. *a*, ANTE : en obw. *ont*, eng. *aunt*, esp.-port. *antes*, plus ordinairement ABANTE, DEANTE sous les formes citées p. 164, APUD : en ital. *appo*, prov. *ab*, a.-franç. *od* (p. 288), CONTRA : en roum. *cătră*, eng. *kunter*, ital. *contra*, franç. *contre*, esp.-port. *contra*, en outre INCONTRA (voy. p. 164), CUM : en roum. *cu*, eng. *kun*, ital.-esp. *con*, port. *com*, DE : en roum. *de*, eng. *da*, ital. *di*, franç.-esp.-port. *de*, EXTRA : en prov. *estra*, a.-franç. *estre*, IN : en roum. *în*, eng. *an*, ital. *in*, franç.-esp. *en*, port. *em*, INFRA : en ital. *fra*, prov. *efra*, INTER : en roum. *între*, franç.-esp.-port. *entre*, INTRA : en

roum. *întră*, ital. *tra*, JUXTA : en ital. *giusta*, prov. *josta*, a.-franç. *joste*, PER : en roum. *pre*, eng. *per*, ital. *per*, franç. *par*, a.-esp. *per*, port. *por*, POST : en a.-ital. *poi*, a.-port. *pos*, ailleurs *depost* et les autres formes mentionnées à la p. 164, PRO : en franç. *pour*, esp.-port. *por*, PROPE : en prov. *prop*, SECUNDUM : en ital. *secondo*, a.-franç. *selonc* tiré de \**seont* (a.-franç. *sum*) sous l'influence de *lonc* (p. 250), SINE : en eng. *saintsa*, ital. *senza*, franç. *sans*, esp. *sin*, port. *sem*, SUB : en esp. *so*, port. *sob*, SUPER : en a.-ital. *sor*, a.-franç. *soure*, franç. mod. *sur*, prov. *sobre*, esp.-port. *sobre*, SUPRA : en ital. *supra*, TEXUS : en sard. *te*, port. *até*, *té*, USQUE : voy. p. 291, TRANS : en eng. *tres*, a.-franç. *tres*, esp.-port. *tras*, ULTRA : en ital. *oltra*, franç. *oultre*, VERSUS : en ital. *verso*, *ver*, franç.-prov. *vers*. — A cette liste il faut encore ajouter celle des prépositions composées (p. 164 sqq.). On peut se demander si l'ital. *senza* représente vraiment *sine*; le franç. *sans*, prov. *senes* à côté de *ses*, a.-esp. *sines*, *senes* donnent à supposer qu'il existait déjà en latin un \**sines*. Il va de soi que l'a.-franç. *soure* peut aussi bien remonter à *supra* qu'à *super*; mais, comme le prov. *sobre* ne peut provenir que de cette dernière forme, c'est aussi elle qu'on a admise comme base pour le français. (463)

§ 428. Parmi les prépositions NOUVELLES, ce sont celles qui proviennent d'ADVERBES qui occupent la plus large place. Au reste, il en a déjà été question p. 249 sqq. À ce que nous y avons dit, nous devons d'abord ajouter ici quelques observations complémentaires. Le lat. *illac* a pris la place de *ad* non seulement en roumain, mais aussi jusqu'à un certain point à Teramo, où l'on dit *yi vake lla ta kasa* (je vais à ta maison); toutefois, comme en même temps l'on rencontre *a*, l'extension de cet usage réclame encore une étude plus précise; *la* se trouve ensuite dans le Frioul, avec un caractère plus adverbial : *o larai la di mo pari* (j'irai près de mon père), *al tornà la di so pari* (il retourna près de son père), *la di me* (près de moi), *la del plovàn* (près du curé) etc. Il est assez difficile de dire comment s'est opéré le passage de *illac* au rôle de préposition. Le frioul. *la di mo pari* aurait à la rigueur pour correspondante une tournure ital. *là, da mio padre* et par conséquent le roum. *la* est peut-

être aussi contracté de *la a(d)*, hypothèse qui, pour le roumain, pourrait encore être appuyée de cette considération que *lá* monosyllabique, d'après I § 221, et *la* atone, d'après I § 349, auraient dû devenir *lä*, tandis que le changement de *lä-a* en *la* est tout à fait correct : cf. *casa* venant de *casă-a*. Mais le FRANÇAIS MODERNE présente encore d'autres prépositions tirées d'adverbes, à savoir *sitôt* et *aussitôt* : cf. *elle avait, sitôt arrivée, écrit et fait porter le billet* (Bourget, Id. trag. 134), *et sitôt le serrement des mains, elle se remit à marcher* (Daudet, Tart. Alp. 267), *il était là depuis quelques jours, mort presque aussitôt leur arrivée à Montreux* (271), *aller ensemble à Lorette aussitôt leur mariage déclaré* (Bourget, Id. trag. 29) etc. Le point de départ pour ce nouvel emploi si étonnant des deux adverbes doit être cherché dans la combinaison avec des participes, telle qu'on la voit dans le premier exemple et telle que nous l'étudierons dans une autre subdivision au § 453.

Cf. A. TOBLER, Zs. XX, 53-55.

§ 429. Nous avons montré p. 176, par l'exemple du franç. *excepté, hormis* etc., comment des PARTICIPES donnent naissance à des prépositions. De même le prov. *trait* (excepté) et *mest* (entre) appartient probablement à cette catégorie. Ensuite il faut citer quelques participes en *-nt*, notamment l'ital. *durante, pendente, mediante, non ostante*, le franç. *durant, pendant, suivant, joignant, nonobstant, touchant, attenant, concernant*, l'esp. *durante, mediante*, to us mots qui, en partie déjà par leur forme trahissent leur caractère étranger à l'ancien vocabulaire : ils sont pour la plupart empruntés à la langue du palais et de la chancellerie, où ils sont peut-être des imitations de l'ablatif latin. En revanche, il est vrai, on devine une origine populaire à l'ital. *rasente* et plus encore à l'eng. *ardaint*, vén.-pav. *arente, arent*, bergam. *aredet*, émil. *areint* et aussi au vén. *rente*, napol. *rente*, p. ex. en eng. *ümma fraschkia funtauna ardaint la chiäsa sia* (Sus. 14 : une fraîche fontaine à côté de sa maison), en a.-vér. *arente la cità* (Cath. 91) etc., formes dialectales qui se ramènent à *radente* et qui sont donc à proprement parler des participes attributifs avec leur régime rapportés au substantif, mais qui partie à la suite de la modification de leur sens,

partie à la suite de la disparition des participes en *-nt* n'étaient plus compris comme des participes. Le port. *rente do chão*, *rente da terra* (au rez-de-chaussée) s'est formé de la même manière, sauf qu'il n'offre pas de régime direct, mais une copulation avec *de*, comme dans les cas étudiés p. 401.

L'explication exacte de *rente* etc. a été donnée par B. WIESE, Glossaire à son édition de la légende en ancien lombard de Sainte Marguerite, sous *radent*. Elle est assurée pour la forme par celle de l'engadin et pour le sens par *rasente* et par la comparaison du port. *rente do chão* avec le franç. *rez-de-chaussée*. En ce qui concerne l'âge de *pendant* etc., H. NEHRY a montré, dans la dissertation citée à la suite du § 38, p. 56 sqq., que ces locutions n'apparaissent pas avant le XIII<sup>e</sup> siècle et que par conséquent il n'est guère possible de les rattacher directement, avec K. DZIATKO, Zs. VII, 125-130, au lat. *praesente nobis* et autres expressions analogues.

§ 430. Parmi les PRÉPOSITIONS ISSUES DE SUBSTANTIFS, ON (465) trouve des catégories qui diffèrent par l'âge, mais qui se distinguent aussi par la forme les unes des autres. Les plus anciennes présentent un substantif sous sa forme normale directement uni à un second substantif : ainsi en a.-franç. *chez*, *lez*, en prov. *latz*, *part*, en esp. *cabe*, *frente* etc. (cf. les exemples énumérés p. 158); chez les plus récentes, au contraire, le substantif est le plus souvent accompagné d'une préposition et rattaché au second par *de* ou *ad*; mais ensuite, au cours des siècles, il s'est modifié si profondément dans son sens, parfois même aussi dans sa forme, que cet état de choses primitif ne se laisse plus que difficilement reconnaître. Parmi les prépositions ainsi constituées qui sont assez répandues, il faut surtout citer AD PEDE, qui dans le Nord de l'Italie et en Portugal prend le sens de *apud* : en a.-gén. *ze se ne a' ssetar ape de lo fogo* (Testi liguri 33, 3 : il s'en alla s'asseoir auprès du feu), en a.-milan. *ste a grande asio ape del fogo* (Besc. 2121), en a.-bergam. *ol did ch'e ape del gros* (Gloss. berg. 109) pour traduire *index*, en a.-véron. *el demora sto prevedhe . . . a pe d'una capella* (Cath. 90) et il en est de même en ancien padouan et en ancien vénitien; puis on a donc en port. *não quer que eu me sente ao pé de si?* (Eça de Queiroz, Cr. Am. 97), *estavam conversando ao pé do homem do leme* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 32) et même en galic. *o pé de douscentos* (près de 200) etc. Conformément à

l'observation faite au § 179, la tournure portugaise avec l'article, si on l'oppose à la locution sans article du Nord de l'Italie, se révèle comme étant de date plus récente. A côté de *ad pede* se rencontre *im pede* (au lieu de) : en vén. *impé*, triest. *impeh*, frioul. *impih*, tyrol. *empé*, eng. *impé*. Ensuite *per amore de* (pour l'amour de, à cause de) n'est pas étranger à la langue écrite de l'Italie, mais il est surtout répandu dans les patois du Nord : vénitien, véronais, lombard sous la forme écourtée *per mor de*, et de même en obw. *paramur de* et simplement *murt* ou bien aussi *mur tei* (à cause de toi), puis dans le Sud de la France, surtout en béarn. *premu de*, enfin en galic. *por amor de*. En outre, indépendamment de bien des formes déjà signalées à l'occasion, il faut encore citer en ital. *accanto a*, *intorno a*, *invece di* etc., en franç. *autour de*, sans faire état de *au lieu de*, parce que le sentiment de sa valeur étymologique doit s'être encore pleinement conservé, en niç. *ako de* « chez », mais proprement « dans la maison de » etc. Il peut alors également arriver que cette classe plus récente de prépositions issues de substantifs soit assimilée à l'ancienne et cela de deux manières; ou bien la première préposition disparaît : outre l'obw. *murt* déjà cité, cf. encore l'obw. *caud* « après », proprement « à la fin (*cau* = *caput*) de » : *vos saveis ca caud dus gis ei sei Paschyias* (Alig 2, vous savez que dans deux jours c'est Pâques), *iau vi caud treis gis lavar si* (554, je ressusciterai au bout de trois jours), phénomène par conséquent analogue à celui de l'ital. *scambio* (p. 476); ou bien le *de*, *a* copulatif est omis : cf. en ital. *in faccia a sua maestà*, mais à Grimaldi (Calabre Citérieure) *eu nun viehu mpaççe la maistate soi*.

Sur *per amore de*, cf. A. MUSSAFIA, *Monumenti Antichi*, p. 17 et ASCOLI, Arch. Glott. I, 25 Rem.

§ 431. Enfin restent encore les prépositions qui sont issues de CONJONCTIONS. Il s'agit ici des représentants de *ubi*, c.-à-d. donc que, dans une proposition relative déterminant un lieu, le verbe n'est pas exprimé parce qu'il s'entend de lui-même, que par conséquent le sujet se trouve avec la conjonction dans une corrélation aussi étroite que celle qui unit d'ordinaire l'une à l'autre la préposition et le nom et que finalement cette corréla-

tion, par suite du sens locatif qu'elle exprime, est entièrement assimilée à la tournure habituellement usitée pour marquer les rapports de lieu. Ici entrent en ligne de compte la Sicile, l'Italie méridionale et la Galice; ainsi UNDE : en mess. *si mi' annau umm' iddu* (elle alla à lui), en marsal. *eu veihu uni vošenza* (je viens à votre Excellence), en regg. cal. *pinsau mi vai ndu re* (elle pensa à aller au roi), donc en Sicile et dans la Calabre Ulérieure, puis aussi à Saponara di Grumento, tandis que dans la Calabre Citérieure c'est DE UBI qu'on rencontre, ainsi à Castrovillari : *vuggyu i addi' stu re, iu no bengu addi' tia* et du reste aussi plus au Sud à Catanzaro : *quanti gienti duve pâtremma hanno pane, vaju duve pâtremma* et au Nord aussi à Bénévent et à Naples, à l'Est à Senise dans la Basilicate et à Ariano di Puglia. — Ensuite donc en Galice : *estaba ond' a-y-outra* (il se tenait à côté des autres), *volveus ond' o pai* (il retourna à son père), *marchou-se d'ond' o sogro* (il se sépara de son beau-père), *pasou por d'onda min* (il vint vers moi).

## b. Le Sens des Prépositions

(467)

§ 432. C'est au dictionnaire et non à la grammaire qu'il appartient d'exposer les nuances diverses et souvent très fines que présentent dans leur sens les prépositions même dans les cas où ces mots servent non pas à former des groupes de mots (§ 229 sqq.), mais à unir au verbe des déterminations adverbiales. La grammaire doit se borner à montrer les procédés par lesquels s'accomplissent les modifications de sens, à signaler dans quels rapports réciproques se trouvent les diverses prépositions, de quelle manière se sont opérés les changements de fonctions, etc. Il en résulte que dans les pages suivantes nous nous occuperons surtout des cas qui présentent une préposition sortie de sa sphère d'emploi primitive pour passer dans une nouvelle. Que le choix soit ici jusqu'à un certain degré arbitraire, la chose va de soi, mais cet inconvénient ne peut être évité. Le classement s'indique de lui-même d'après les catégories de sens établies p. 468.

En dehors des chapitres particuliers que leur consacrent les grammairiens, les prépositions sont la plupart du temps examinées

en détail dans les grands dictionnaires et avant tout, pour l'espagnol, par CUERVO dans son *Diccionario de Construcción y régimen de la lengua castellana*, qui jusqu'à présent n'est cependant arrivé qu'à la lettre D. Après cela, comme études spéciales, il faut citer G. RAITHEL, *Die altfranzösischen Präpositionen*, 1875, 1881. Pour le roumain, le glossaire de J. U. JARNIK au *Doine și strigature din Ardeal* et, pour le provençal, le glossaire de K. APPEL à sa *Chrestomathie* fournissent des matériaux abondants et intelligemment disposés.

### 2. Les Prépositions de Lieu

(468) § 433. Si les sens exprimés par le verbe personnel se divisent en état et activité, on peut aussi, dans les rapports de l'action avec le lieu où elle s'accomplit, distinguer entre repos et mouvement, c.-à-d. entre le lieu où quelque chose arrive et celui vers lequel tend l'activité ou bien d'où elle prend son point de départ. Mais, tandis qu'en latin classique ces trois rapports sont nettement distingués l'un de l'autre, le latin vulgaire confond déjà le second avec le premier, de sorte donc p. ex. qu'aux expressions *in urbe esse* et *in urbem ire* correspondent en français *être à Paris* et *aller à Paris*. Il n'est pas facile d'indiquer d'où provient ce manque d'aptitude à les distinguer, lequel n'est pas précisément favorable à la clarté. Sans doute, on peut dire que la disparition de l'ablatif avec *in* et *sub* a effacé la différence de forme qui distinguait le mouvement et le repos; mais après tout la langue n'a jamais manqué, quand il le fallait, de moyens propres à fournir à deux catégories d'idées une expression différente dans la forme et en outre les adverbes *ubi* et *quo*, *ibi* et *eo* etc. offraient cette distinction dans une mesure plus que suffisante; mais ici aussi, comme l'atteste l'exemple connu d'Apulée : *ubi ducis asinum istum* (Met. 9, 39), à l'époque latine déjà l'on recourt aussi à l'expression du repos pour marquer le but final du mouvement. Tout ce qu'on pourrait dire, c'est que, chez les Romains, quand il s'agissait d'indiquer le lieu vers lequel tendait un mouvement, l'arrivée et le repos qui la suivait dans ce lieu se seraient représentés à leur esprit avec plus de vivacité que le mouvement exprimé par le verbe lui-même. Il ne reste donc plus que les catégories « où » et « d'où », du repos et du point de départ. Mais dans celles-ci il faut établir plusieurs subdivisions, où l'on



tiendra surtout compte du rapport qui unit le point où s'accomplit l'action avec l'ensemble du lieu ou le point de vue de celui qui parle. C'est ainsi que, pour « où », l'on doit distinguer si le point où se produit l'action se trouve dans l'ensemble du lieu ou bien auprès (et dans le premier cas l'intérieur peut à son tour être mentionné spécialement, et alors on exprime l'extérieur pour marquer l'opposition), ensuite si la proximité est immédiate, si donc c'est un contact, ou si elle n'est qu'approximative, si le mouvement est hostile, etc. En ce qui regarde le rapport avec celui qui parle, il faut s'occuper surtout, pour la direction horizontale, de « derrière » et « devant », pour la direction verticale de « sous » et « sur ». Une place spéciale revient à l'idée « à travers ».

§ 434. L'idée générale de la préposition *in*, c.-à-d. donc celle (469) que le point où s'accomplit l'action se trouve à l'intérieur de l'ensemble du lieu, est rendue d'abord par *in*, puis aussi par *intro*, *intus*, et même ces deux dernières prépositions, qui originellement servent surtout à désigner l'intérieur, ont souvent fortement restreint, voire presque supprimé, l'emploi de *in*. Tels sont les faits qu'il s'agit donc d'examiner en première ligne. En ROUMAIN, les plus anciens textes attestent une équivalence presque absolue de *în* et *întru* : cf. *întră în gloată* (Cod. Vor. 9, 5 : il entra dans la foule) et *vrûndu se între întru gloată* (10, 6 : en voulant entrer dans la foule), *porniră-se în zboriște* (10, 1 : ils se précipitèrent vers le théâtre) et *se nu și întru zboriște* (10, 11 : qu'il n'aille pas au théâtre) etc. ; mais plus tard, comme nous l'avons déjà dit p. 250, l'usage s'est régularisé de telle sorte que *întru* s'emploie seulement devant les voyelles : *în cetate* mais *într'o cetate*, *în tîrg* mais *într'un tîrg* etc. et aussi *într'atâta*, *într'adevăr* (vraiment) à côté de *în adevăr*, mais rarement *într'acest* etc. Si donc en valaque *în* a de nouveau pénétré presque partout, s'il est en istrique aussi de beaucoup le plus employé et même s'il est seul en usage à Meglen, en revanche le macédonien se sert sans distinction aucune de *în* et de *tru*, *tu*, sauf que le premier y est de plus en plus restreint aux locutions consacrées : cf. notamment *trekundu unu kâne un râu ku karne in gură și vidzundu tru apa umbra a*

lui (Rum. Jb. 2, 34 : un chien traversant un ruisseau avec de la viande dans la gueule et voyant dans l'eau son ombre), et il en va de même chez les Olympo-Valaques. Dans les GRISONS, l'obw. *en* (de *in*), *ent* ou *enten* (de *intus*) et, comme nous l'avons déjà montré par un exemple p. 309, *enten en* se font concurrence; dans le Tyrol *inte*, *te*, *t* a même entièrement supplanté *in* et dans le Frioul *in* est restreint à des locutions plus ou moins adverbiales, tandis que *int* apparaît surtout devant les voyelles : *al lé vie int un país lontan* (il s'en alla dans un pays lointain), *lu mandá intai siei kamps* (il l'envoya dans ses champs), mais *turnad in se stess* et peut-être *in kel país* (dans ce pays) qui peut, il est vrai, avoir également passé par *int kel*. Si donc l'Est et le Centre du domaine rhéto-roman sont arrivés à faire une distinction entre les deux prépositions, dans les Grisons en revanche il paraît à peine subsister une différence entre les trois formes; *en* surtout semble y jouir encore d'une grande vogue : cf. en obw. *cuer en preuls* (C. Mem. 238, 27 : cuire dans des pots), *en turnau en lur Claustra* (240, 17 : ils s'en retournèrent dans leur cloître), *ira en la vita perpetua* (Barlaam 271, 2 : aller dans la vie éternelle), *el ha voliu star oig dis en il Pallaz en sia compagnia* (13, il a voulu séjourner huit jours dans le Palais en sa compagnie), *ei era ina isanza en glez reginavel* (40, c'était un usage dans ce royaume), *ei vegnins ella cort* (335, 27 : il est venu à la cour) etc., mais *il quolm de S. Maria enten la Val Bleing* (C. Mem. 238, 8), *vegnir enten mauns* (tomber entre les mains), *quest semischedar e seprender en digl Avat enten faitgs seculars* (239, 26 : cette immixtion et ingérence de l'abbé dans les faits séculiers), *tormentaus a S. Gaigl enten ina schesa* (240, 12 : rapporté à S. Gall dans une voiture), *instruiu ton enten la regla sco enten las scienziias* (241, 1 : instruit dans la règle comme dans les sciences), puis *mess en uorden* (2) à côté de *mess enten merveglius uorden* (10), ce qui paraît une fois de plus indiquer que *en* a petit à petit limité son emploi aux tournures fixes. Le simple *ent* est rare et il ne s'unit guère qu'à l'article; une autre forme, usitée uniquement devant les substantifs dépourvus d'article, est *enta*. Dans l'Engadine aussi l'on trouve à peine *aint*, et *aint in* s'y rencontre dans une proportion sen-

siblement inférieure à celle de la Vallée du Rhin : cf. *Dieu aint in tshiel* (R. Chr. 320, Dieu au ciel), *cu'ls cavaliers a maisa Volet il raig s'chatter, Aint in la richa sela Chi guarda sün il mer*, ainsi que Caderas traduit la quatrième strophe du Roi de Thulé, *aint nel let muziel, ma chera, Te aunch hoz vö eau porter* (Notas rimas 82 : dans le lit nuptial, ma chère, je veux encore aujourd'hui te porter), *Cur ch'eau vegn cun ma spousina Aint in let, stust tu soter* (85, lorsque je viens avec ma fiancée au lit, tu dois danser), *aint nel cour d Leonora trema D vit'e mort combattimaint* (86, dans le cœur de Léonore tremble le combat entre la vie et la mort), *ma figlia, la chera, ais aint nel vasché* (89 : ma fille, la chère, git dans le cercueil) à côté de *Ah pchò ! cha loveda l'ho mort nel vasché* (89 : ah malheur ! que la mort t'a mis au cercueil) etc., où l'on voit manifestement que *aint* est employé comme adverbe augmentatif et plus guère, ainsi que l'obw. *enten*, comme préposition. — Enfin, pour ce qui regarde l'ITALIE, suivant l'observation déjà faite p. 252, *in* (471) et *intu* semblent s'être réparti le domaine de la même manière que dans le Frioul ; or cette répartition remonte haut, car déjà les textes du moyen âge comme Bonvesin, le *Crisostomo*, les vieilles poésies génoises etc., la connaissent. Elle s'étend sur le Nord et le Centre de l'Italie, à la seule exception de Florence, n'est pas non plus inconnue à Rome, mais ne paraît plus se présenter dans les Abruzzes et à Naples, bien qu'on la rencontre de nouveau à Senise. Il est surprenant que *intus* ne s'emploie que joint à l'article ; le fait ne peut guère non plus être rapproché de l'usage français, où l'on dit sans doute *en ville* à côté de *dans la ville*, mais aussi *dans cette ville*, *dans chaque ville* etc. Dans les langues où l'article prend au masculin la forme *il, el*, sa combinaison avec *in* peut parfaitement donner *il, el*, de sorte donc que dans bien des régions *el giardino* était aussi bien une forme de sujet et de régime qu'un locatif, et alors on comprend parfaitement que, pour distinguer le locatif, on ait eu recours à *intus*. Mais, outre que cette règle n'est applicable qu'au singulier du masculin, sur une grande étendue du domaine de *intus* l'article est *lo, lu* : cf. p. ex. en a.-lomb. *im lo templo* (Besc. 1384, dans le temple) à côté de *lo mundo* (29) etc. En même temps, comme en roumain, l'on trouve aussi *intro* ou *inter* : cf.

en a.-vén. *non avé vui leto intro la bibia* (Brand. 111, 1), en a.-lomb. *inter l'inferno* (Bonv., D 113) *entro la casa si entron* (Besc. 637), *la Madelena entro l'orto era* (1844) etc. — Un état de choses entièrement différent se présente en FRANÇAIS. Dans sa période la plus ancienne, *enz*, *denz* et *dedenz* s'emploient concurremment avec *en*, mais de telle sorte que *enz* est rare, *denz* presque inconnu et que tous deux conservent la plupart du temps leur sens primitif, tandis que la forme extraordinairement fréquente *dedenz* offre souvent une signification identique à celle de *en* : cf. *la pucele Qui est anclose an la chapele* (Chev. Lyon 4003) à côté de *del lion Qui est dedanz la chambre anclos* (5577) et autr. exemples sembl. C'est seulement à partir du XVI<sup>e</sup> siècle que *denz* étend de plus en plus son emploi (Ronsard y recourt très fréquemment) et que *dedenz* recule lentement ; toutefois ce n'est qu'à la suite des prescriptions de Vaugelas, Th. Corneille et Ménage qu'il a été mis hors d'usage en qualité de préposition. Vu l'apparition tardive de *dans*, l'on se demande (472) s'il faut y voir l'ancien *denz* ou une abréviation de *d(e)denz* qui s'expliquerait aisément par l'absence d'accent sur la préposition. Comme *en le*, *en les* étaient devenus *ou*, *es* (II, p. 139), il semble que dans ces cas notamment on ait préféré *dans le*, *dans les* : cf. *en l'état* mais *dans le monde* ; *dans le* entraîna bientôt *dans la* et finalement aussi *dans l'* ; en revanche, *en* a d'autant mieux pu se maintenir dans les locutions dépourvues d'article qu'un très grand nombre d'entre elles avaient déjà revêtu un certain caractère adverbial immuable. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle l'emploi de *en* fut ensuite entièrement borné à des locutions consacrées de ce genre, et la grammaire rigoureuse du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle n'en autorise plus que de très rares comme *en l'air*, *en l'état*, *en mer* ; à peine les tolère-t-elle avec *en la*, *en les* et elle les interdit complètement avec *en le*. Mais il est à noter que, dans ces dernières années, *en le* lui-même a retrouvé sa vogue même auprès de bons écrivains, et cela non seulement auprès des poètes, auxquels il pouvait parfois être précieux pour les besoins de la mesure, vu qu'il leur était loisible d'employer *en le* au lieu de *dans le*, mais aussi chez les prosateurs, sans qu'on aperçoive le motif de ce retour à l'ancien usage. En provençal, l'évolution est la même. Dans les pre-

miers temps, *en* et *dins* sont presque équivalents : *jauzirai joi en vergier o dins cambra* (Appel, C. 26, 6), *trametz los dins la ciutat* (121, 25).

Sur l'extension de *intus* en Italie, cf. B. BIANCHI, *Il dialetto e la etnografia di Città di Castello* 37, E. G. PARODI, Rom. XVIII, 621, C. SALVIONI, Arch. Glott. XIV, 247 ; sur *inter*, *intro*, outre SALVIONI, voy. aussi E. KELLER, *Die Sprache der Reimpredigt des Pietro da Barsegapè* 30. Dans le sienn. *intur un*, castell. *intor un anno*, je ne verrais pas avec Parodi un primitif \**intun un*, à cause de la difficulté qu'il y aurait d'interpréter le redoublement de *un*, mais plutôt un *into-r-un*, qui se forma à côté de *intel* comme *su-r-un*, *pe-r-un* se trouvait ou se trouve parfois encore à côté de *sul*, *pel*. La forme *indel* au lieu de *nel* ou *intel* etc. qui se rencontre à Sienne, Volterre, Pise, Lucques, puis aussi en Corse, est expliquée d'une manière plausible chez Bianchi par une influence de *del* ; toutefois il subsiste encore quelques doutes, notamment pour le corse, qui dit *indé u* etc. Je n'ose émettre aucun jugement sur *indel* dans certains anciens textes de l'Italie méridionale (A. MUSSAFIA, Reg. San., p. 46). Le *nti* de Caltanissetta est également douteux, car il signifie *ad* et, à vrai dire, répondrait par conséquent mieux à *unde* (p. 485) : *pinzani di yir a rikurriri nti lu rreni*. — Sur le français, cf. aussi A. DARMESTER, *Reliques scientifiques* II, 177-187.

§ 435. En ce qui regarde LA SIGNIFICATION DE *in*, voici à peu près ce qui est d'une importance générale. Sa fonction première s'est conservée partout, sous les réserves qui seront formulées au § 436 ; aussi est-il superflu d'en donner des exemples ; *in* indique donc le fait de se trouver, de séjourner, de se mouvoir à l'intérieur d'un endroit et celui de pénétrer dans un endroit. Comme exemple de transfert dans le domaine intellectuel on peut mentionner celui-ci : avec les verbes signifiant CROIRE, ESPÉRER, AVOIR CONFIANCE, PENSER et autres semblables, l'objet vers lequel tend l'activité intellectuelle exprimée dans le verbe y est rattaché au moyen de *in* : l'action de croire etc. est donc considérée comme un mouvement vers un lieu. Partout en roman l'on rencontre *credere*, *fidare* et *sperare*, ce qui est d'autant plus explicable qu'il s'agit d'expressions déjà connues du latin et que l'on trouve souvent chez les Pères de l'Église : ainsi donc en roum. *a crede în Dumnezeu*, ital. *credere in Cristo*, franç. *croire en Jésus-Christ*, esp. *creer en Cristo*, port. *crer em Cristo*, en roum. *se* (473)

*incede in frate*, ital. *fidarsi, confidarsi nei suoi amici*, franç. *se confier en ses amis*, esp. *confiar en la misericordia divina*, port. *confiar na Providença*, en roum. *nădăjduęște în dumnezeu*, ital. *sperare nei Dei*, franç. *espérer en Dieu*, esp. *esperar en Dios*, port. *esperar em Deus*. Mais quelques langues vont alors plus loin. Pour l'ancien français, il faut citer ici le *in* qui figure après certaines locutions exprimant l'amour : cf. *qui dēust son cuer et s'antante Metre an pucele bele et jante* (Chev. Lyon 5725), *en la serve avoit mis cuer et cors et desir* (Berte 1545), dans lesquelles il est vrai que le *en* était appelé par le verbe *mettre*, puis alors aussi *amer en si hault lieu* (Afr. Lied. 18, 12), où *lieu* exige à son tour presque nécessairement *en*. Ensuite au XVII<sup>e</sup> siècle on trouve aussi *songer, penser en*. Plus importante encore est l'extension de *en* dans l'ESPAGNOL, où l'on ne dit pas seulement *pensar, cuidar*, mais aussi *hablar, preguntar, mirar, dudar* et même *enterar en* : *la imposibilidad á su parecer de tal suceso no le dejaba enterar en la verdad* (Nov. ej. 312), puis *les fixo jurar que en lo que el les preguntase verdad le dijese* (Amadis 6 a) etc. Il en est de même en portugais. Malgré ce transfert dans le domaine intellectuel, *in* n'est cependant pas ici sorti du cercle auquel il appartient originairement. Mais le cas se produit lorsqu'il (474) s'emploie pour désigner un point qui se trouve à la superficie d'un objet, ainsi dans des expressions comme le lat. *in collo, in capite, in humeris portare, in equo sedere, Deus mortuus est in cruce* etc. Le roman en a conservé de toute espèce, bien que le français moderne notamment préfère *en* général recourir à une tournure plus claire et plus précise : cf. en roum. *avea inel în deget* (il avait un anneau au doigt), *stă cu căciula în cap* (il se tient avec le bonnet sur la tête), *focu 'n vatră l aprindeaú* (Doine 375, 13 : ils allumèrent le feu dans le foyer), *nu m așteaptă nime în lume* (personne sur la terre ne m'attend), en obw. *ca saseias ent ils throns* (Alig 205, que vous soyez assis sur les trônes), en ital. *la zuppa è in tavola, Roma vinse in mare ed in terra, la reina mise la corona in capo a Dioneo* (Bocc., Déc. 6, 10), *mettre un anello in dito* etc., en a.-franç. *lur helmes clers unt fermeç en lur chiefs* (Rol. 3865), *cil qui l'anel an son doi a* (Ch. Lyon 1033), *siet el cheval* (Rol. 1528), *home ne feme ne troverent es rues* (Ch. Lyon 903), *par amistiet l'en baisat en la*

*buche* (Rol. 1487), *au tanz leus estoit plaiez* (Ch. Lyon 4559), *être assis dans le trône* est l'expression courante au xvii<sup>e</sup> siècle, Regnard dit *elle mit en mou cou ses braz* (L.), *dans la rue, Jésus est mort en croix* a persisté jusqu'aujourd'hui, *il porte l'anneau au doigt* peut, conformément à ce qui sera dit p. 496, être ramené à *el doi*; en dehors de là, il est vrai, c'est à *sur* qu'on a recours le plus souvent (p. 510); en prov. *eu testa porton capel* (Appel, C. 115, 201), *cilh frug qu'en l'albre estan* (225), *pendre en la crotz* (118, 58), en esp. *la comida está en la mesa, en la calle, en el puente, traer una corona en la cabeza, sentarse en una cadera, en la puerta tocaron* (Amadis 3 b), *tocar en instrumentos* (C. Baena 213), *en la boca l saludó* (Cid 2040) etc. Enfin on a renforcé *in*, pour indiquer l'intérieur, en créant IN MEDIO, a.-franç. *en mi* : *ammi la cort au vavassor pandoit une table* (Ch. Lyon 211), *il oï ammi le gaut un cri* (3343) et de même en prov. *en miei*; on peut également citer ici l'ital. *in mezzo a*, qui tantôt apparaît sous sa forme complète : *in mezza strada* (Purg. 22, 131) et *in mezzo alla strada*, tantôt sous la forme proclitique abrégée *in me*; et de même *ma* à Montefiascone : *arrivata ma Cipro* (arrivé à Chypre), à Orvieto : *le tuorte fatte me lue propio* (les torts faits à lui-même) peut venir proprement d'un *in medio ad*, lequel présente alors le passage (475) de *in* à *ad* qui sera discuté au § 437 et qui se trouve d'ailleurs aussi dans le *ta* signalé p. 250.

Sur *ma*, cf. B. BIANCHI, *Il dialetto di Castello*, p. 38.

§ 436. Si l'on a pu, à propos de *in*, constater un certain transfert dans le domaine de AD, le contraire va maintenant se présenter pour celui-ci, mais dans une mesure beaucoup plus considérable. Sans doute, dès l'origine *ad* exprime la proximité ou le rapprochement dans l'espace; mais souvent, au lieu d'un point particulier de cet espace, on envisage l'espace tout entier par rapport auquel un point isolé est regardé comme s'y trouvant renfermé. Mais, avant de pouvoir entrer dans l'examen des rapports entre *ad* et *in*, nous devons citer quelques autres prépositions qui ont usurpé la place de *ad*. L'une est ROUMAINE, et il en a déjà été question p. 481. Le remplacement de *ad* par *la* remonte plus haut que les débuts de la littérature

roumaine, car non seulement il est connu de tous les parlers roumains, mais il est déjà accompli dans les plus anciens textes : cf. *tremeaseră la elu* (Cod. Vor. 10, 10 : ils envoyèrent vers lui), *lacuimu întru o zi la diinușii* (26, 6 : nous demeurâmes un jour chez eux), *săvira la margiivri* (95, 2 : ils sautèrent sur la rive) etc. En même temps l'ancien *ad* s'est encore maintenu chez certains écrivains des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles; ainsi l'on trouve chez Dosofteiu *esind a vinat* (allant à la chasse), *mersa in pădure a lemne* (il alla au bois chercher du bois) etc.; actuellement encore *ad* vit toujours dans des expressions consacrées comme *a casă* (à la maison), *pe alocurea* (par endroits), *alătura* (à côté de), *a lua aminte* (faire attention à) et la locution *a-și aduce aminte* mentionnée p. 399 et autres semblables. — Dans les GRISONS aussi *ad* a beaucoup perdu de son extension devant l'obw. *tier*, eng. *tiers*, *ter* de *\*entu viers*, donc une formation correspondant à peu près à l'ital. *inverso* (p. 165) : cf. en obw. *els juvenals een y tier Jesum* (Alig 15, les disciples allèrent chez Jésus), *jau vi far paschgias cun mees juvenals tier tei* (23, je veux faire la Pâque avec mes disciples chez toi), *chel turnas tier Diu* (41, qu'il retourne à Dieu), *Annas ba tarmess Jesum ligaus tier Caiphas* (228, A. a envoyé J. lié à C.) et aussi *schet Jesus tier sees juvenals* (1, Jésus dit à ses disciples) à côté de *ad el schet a sees juvenals* (166) etc.; de même en eng. *upœia chell nun haves ter se una matella* (R. Chr. 194 : à moins qu'il n'eût auprès de soi aucune jeune fille), *üna bella giuffna da Zuarda es bgear anns fautschella steda ter Jan Raschler* (293, une belle fille de Z. a été beaucoup d'années servante chez J. R.), *morta et yda ter Dieu* (341, morte et allée à Dieu), *ter lg filg Adam Clo marideda* (398, mariée au fils d'A. C.), mais à tout prendre il y est plus rare que dans l'Obwald. Comme on le voit par ces exemples, la nouvelle préposition répond aussi bien au lat. *apud* qu'à *ad*, mais elle est loin d'avoir aussi restreint l'emploi de ce dernier avec son sens locatif originaire dans la même proportion que le roum. *la* l'a fait pour l'ancien *a*; avec les noms de lieu, *a* est notamment encore d'un usage tout à fait courant. Un autre terme a vu limiter considérablement son emploi, c'est *vi* : en obw. *cura che Jesus ei staus morts vid il len della Sointgia Crusch* (Barlaam 270, 17 :

(476)



quand Jésus fut mort sur le bois de la Sainte Croix), *e ba el voliu satisfar a far avunda vid il len della Crusch* (267, 10 : il l'a voulu réparer et réconcilier sur le bois de la Croix), *ligiar vid ina peggia* (269, 14 : lier à une colonne), *nagina persuna . . . che havasen enqualche malsognia vid la persuna* (262, 1 : aucune personne qui n'eût quelque maladie dans son corps) et aussi *patertgiar vid la mort* (258, 33 : penser à la mort) : il indique donc toujours le contact. Au point de vue étymologique, *vi* doit être identique à l'adverbe *vi* (vers), qui est issu du lat. *via*. L'engadin possède un emploi analogue dans *vi alla kasa* ou *vi dalla kasa*, de sorte donc qu'à l'origine *vi* n'a peut-être servi qu'à renforcer la préposition, le contact étant marqué par *ad*. — En ITALIEN, *da* a pris dans une mesure assez considérable la place du locatif *ad* : cf. *sono stato da lui, viene da me* (il vient chez moi), *lo mandò dal padre* etc. ; son emploi se borne à introduire des compléments de personnes avec les verbes *essere, stare, andare, venire, entrare, mandare* et autr. sembl., puis on trouve aussi *passare dalla casa* (passer près la maison), *i Milanesi comincian a sentir alla fine da che parte stia la giustizia* (V.) etc. Si dans ce dernier cas *da* s'appuie sur des analogies de toute espèce (p. 507), les autres cas en revanche nous étonnent et ne s'expliquent probablement que par une confusion entre l'action et l'état résultant de cette action : à une expression comme *vengo da lui* s'en rattache une autre *sono stato da lui*. Ensuite il faut citer le FRANÇAIS *chez* et l'a.-franç. *lez*, qui sont les prépositions ayant le moins étendu leur signification primitive : c'est ainsi que *chez* notamment sert encore aujourd'hui à introduire exclusivement les compléments de personnes. Enfin une forme particulière est le BÉARN. *enda, enta, nta, ta* « dans », « à l'intérieur de », « vers », puis aussi « pour » : cf. *que courri tau barbe* (je cours chez le barbier), *tornatz enta vostres maysoos* (retournez dans vos maisons), *puya entaus cens* (il monta au ciel), *courre nta la bile* (courir à la ville), *exin de Egipte entau desert* (ils sortirent d'Égypte pour entrer dans le désert), *qui l'embia ta la so meterio, ta guarda lous bitous* (qui l'envoya dans sa métairie pour garder les porcs), *aco qu'ey enta tu, mes asso qu'ey ta you* (cela est pour toi, mais ceci est pour moi). Si la terminaison renferme *ad*, il est en revanche

(477)

difficile de dire comment il faut expliquer *ent-*, surtout aussi à cause de la forme parallèle *end*, qui déjà est attestée au XIII<sup>e</sup> siècle : *end arrademption de totz sos peccadz e per so anime* (Luch. 293, pour la rédemption de tous ses péchés et pour son âme). Peut-être faut-il partir de *en (inde)*, c.-à-d. que *tornatz ent a vostres maysoos* devrait proprement se décomposer en *tornatz-ent a*.

Sur l'ital. dial. *ta*, voy. p. 250, *ma* p. 493, *sa* p. 480.

§ 437. En ce qui concerne les RAPPORTS ENTRE *in* ET *ad*, une première remarque est à faire pour le FRANÇAIS MODERNE : c'est que la grande ressemblance phonétique entre *ou* (de *en le*) et de *au* (de *a le*) a fréquemment provoqué la substitution de *au* à *ou*, d'où résultent alors des différences d'expression comme il s'en est produit dans *croire en Jésus-Christ* à côté de *croire au S. Esprit*. Il faut ensuite citer ici *se confier* : cf. chez Amyot *la sagesse nous desfend de nous confier ou glorifier aux biens de ce monde* (Solon 58) à côté de *se confiant en eulx plus qu'à nuls autres* (Timol. 2), où à doit être un *à nul* mal compris, *se confiant en ce qu'ilz estoient forts* (31), *espérer à* : cf. *vous avez mis vostre espérance en la calomnie et au tumulte* (Pascal, Prov. 307), puis *jeter le bras au cou* etc. Abstraction faite de ces cas, l'on constate un empiètement considérable de *ad* qui est surtout propre aux patois des ABRUZZES, où *in* locatif est même presque entièrement sorti de l'usage : cf. *sta a la kase* (il est à la maison), *a kaskat a lu pottse* (il est tombé dans le puits), *e nnat a lu Vaste* (il est né à Vasto) etc. Dans les langues littéraires, l'ancien *in* ou le locatif, surtout avec les NOMS DE LIEUX, est remplacé par *ad*. Toutefois il n'est guère possible de formuler une règle précise. Le ROUMAIN emploie *in* avec les noms de pays, *la* avec ceux de villes : *staū in Rumănia*, *sint la Ruma*, *merg in Egiptet* et *la București*, mais la règle n'est pas absolue, car on peut dire aussi *staū in Jași*. En ITALIEN, l'on trouve chez Manzoni *arrivato in Milano* aussi bien que *arrivato a Milano* (Pr. Sp. 18) ; on lit : *stare a Roma* et *in Roma*, *andare a Napoli*, *giungere in Venezia* et autr. expressions sembl. ; toutefois dans l'ensemble *a* paraît être le plus fréquent et *in* ne se maintenir que devant des noms propres à initiale voca-

lique, surtout devant *a* : *passerò la primavera in Arco, in Asti, in Ancona*, où ce sont donc des raisons d'euphonie qui déterminent le choix de *in*. Que *in* persiste devant les noms de pays, cela se conçoit. Le FRANÇAIS a partout introduit *à* devant les noms de villes; il hésite avec les noms de pays : *en France, en Suisse, en Chine* à côté de *au Japon, aux Indes, au Mexique* et même, chez La Fontaine, *à l'Amérique* (Fables 11, 8), tandis qu'aujourd'hui l'on dit *en Amérique*, de même que *à la Chine* est aussi de plus en plus remplacé par *en Chine*. Si l'on considère qu'à l'origine, après les prépositions, l'article faisait généralement défaut (p. 229), on en conclura que *en France* etc. était la locution anciennement en usage, mais qu'avec des noms propres plus récents *en le* ou bien *ou* et dès lors également *à* furent de même employés, soit par suite de la confusion entre *ou* et *au*, soit par analogie avec les noms de villes. Alors, avec des noms de pays moins connus, cet *ad* plus récent fut conservé; mais, à mesure que les relations avec ces pays devinrent plus actives et que le nom en fut plus usité, la forme *en*, qui était plus fréquente, prit de nouveau le dessus. Du reste, avec les noms de villes aussi, *en* est dans les premiers temps de beaucoup le plus employé : cf. *en Rome* (Alexis 60), *en Alsis* (32), et chez les poètes classiques il est encore tout à fait courant; mais d'un autre côté l'on rencontre *à Londres* déjà dans la Vie de S. Thomas (816) et ailleurs. A l'OUEST, les noms de pays préfèrent *in*, les noms de villes *ad* : en esp. *voy à Cartagena*. Ensuite il y a encore quelques appellatifs à citer. Le roum. *a fi, a umbla a casă* (être, aller à la maison) a déjà été mentionné; on dit en ital. *andare, stare a casa, a teatro, a letto, all' albergo, alla posta*, en franç. *être à la ville, à la maison, au théâtre, à l'église, au lit, à l'hôtel, au palais* et, comme pendant à la première locution citée, *à la campagne*, puis *à la cour*, tandis que l'ancien français disait encore *en curt a rei mult i avez estet* (Rol. 351), en esp. *al castello entrava* (Cid 98), *fuè llevado à la carcel, se arrojó al algua* etc. Cette façon d'indiquer l'intérieur d'un lieu en exprimant la proximité dans l'espace doit avoir pris son point de départ avec les verbes de mouvement. Lorsqu'il s'agit d'objets déterminés et surtout d'objets déterminés nécessitant un espace assez étendu, l'on

(479)

peut d'autant plus facilement se contenter d'indiquer sans préciser davantage la direction, le mouvement, et non le point d'aboutissement, qu'on ne sait peut-être encore aucunement si ce point d'aboutissement est situé à la périphérie ou à l'intérieur, qu'il est possible que tout d'abord on ne se fasse encore aucune idée nette de ce point d'aboutissement, que celui à qui l'on parle et qui demande le renseignement se contente de cette simple indication de la direction. Dans le cas où manque une distinction de forme entre les deux sens de « dans » et « vers », le dernier peut alors être exprimé par la même tournure que le premier. Mais on peut également admettre qu'une expression comme *je demeure à Paris*, qui signifiait à l'origine « je demeure près de Paris », a suivi, pour en arriver à signifier « je demeure à Paris », la même voie que *villa* (la propriété rurale) pour passer au sens de « ville » (I, p. 3). Avec *ad casam* etc., il a pu en être de même, c.-à-d. qu'une expression comme *\*sto ad casam* a pu se modeler sur *vado ad casam*. Ajoutez à cela que, lorsqu'un complément de personne prend la place de *casa*, *in* est impossible ; c'est plutôt *ad* qu'on employait dans la période ancienne, comme on dit encore aujourd'hui en espagnol : *quiere estar encubierto Hasta que llegue la ropa Por no ir á su padre en cueros* (C., D.), et dès lors *ad* a pu s'introduire avec une facilité toute particulière auprès de *casa*. Ainsi peut s'expliquer aussi, avec un complément de personne, le roum. *intrând la tatul său* (entrant chez son père); on s'étonne en revanche devant le prov. *a la cambra intret* (Flam. 252). À l'inverse, il est vrai qu'on trouve aussi l'a.-franç. *en l'arcevesque est la croce salve* (Rol. 1670), pour lequel on a dû avoir à l'esprit l'idée des mains qui tiennent la croix.

(480) § 438. Abstraction faite de ce qui précède, *ad* désigne en latin comme en roman la proximité dans l'espace ou la direction d'un mouvement vers quelque chose, puis aussi le point d'aboutissement d'une extension ou d'un mouvement, ensuite la personne chez laquelle s'observe un état, un phénomène, dans le voisinage de laquelle arrive quelque chose et enfin la contrée où se trouve un objet, et dans ce dernier cas il entre de nouveau en contact avec *in*. Toutes ces acceptions ne se rencontrent pas

également partout : ainsi l'espagnol dira *con malencónico semblante entró á su amo* (D. Quich. 1, 37) et le portugais s'exprimera de même; le correspondant roumain est comme d'ordinaire *la*; mais dans ce cas l'italien recourt à *da*, le français à *chez*. En dehors de là, comme on l'a dit, c'est le point d'aboutissement, la limite d'un mouvement qui se trouve exprimé dans l'ital. *appoggiarsi al muro*, a.-franç. *vait s'apuier suz le pin à la tige* (Rol. 500) et de même encore au xv<sup>e</sup> siècle, mais *sur* à partir du xvi<sup>e</sup>, esp. *arrimarse á la pared*, dans l'ital. *toccare*, franç. *toucher*, esp. *tocar á*, ensuite aussi, avec un sens plus abstrait, dans l'ital. *far una cosa a piú non posso*, esp. *hazer á mas no poder* ou *á no poder más*. C'est ainsi que *ad* se rencontre après les différents verbes signifiant « s'étendre » et par conséquent surtout aussi « s'approcher » : en ital. *avvicinarsi*, a.-franç. *apochier* (mais en franç. mod. *s'approcher de*, p. 507), puis en franç. *atteindre*, *s'étendre* etc., puis alors avec le terme opposé *se borner*. C'est le but final aussi qui est exprimé dans l'a.-franç. *a XX milliers les chevaliers preisierent* (Rol. 3029) et, avec une tournure un peu différente, dans *d'iluec apres a 12 lieues soit la citez de Rodestoc* (Villeh. 415). En vieux français, des personnes jouent fréquemment le rôle de but, et nous en avons conservé *se battre*, *se combattre à* et aussi *les troupes marchent à l'ennemi* (Acad.), exemple où cependant l'idée de personne a dû s'effacer dans *ennemi*. L'ancien français fait un emploi tout à fait ordinaire de *a* dans diverses tournures : *a sa fille ne trueve amor* (Fl. Bl. 3114), *als reis fu prisiez* (Brut M. 425), *a soi meisme pleure* (Rich. 2925) etc. Enfin la tournure déjà connue du latin *situs ad dexteram, ad sinistram esse* s'est maintenue et a produit quelques rejets nouveaux : en ital. *posto a tramontana*, franç. *situé au nord, à gauche*, esp. *la dejava a mano derecha* (Cid 233), *al frente, á la parte del sur, á todas partes* etc. En français, cet usage a pris une extension particulière : *se tenir à une distance respectueuse, la lanterne s'arrête à deux pieds de profondeur* et déjà en a.-franç. *a bien petit que il ne pert le sens* (Rol. 326), *a po li cuers ne li manti* (Ch. Lyon 872), *arivames a un port qui estoit a deus lieues d'un chastel* (Joinv. 436), puis aussi en franç. mod. *il était roi au titre près, à peu près* etc. et de même en esp. *á dos palmos se hallaba agua* (D. Quich. 1, 39).

- (481) § 439. Lorsqu'on doit exprimer simplement la DIRECTION VERS, sans idée de but à atteindre, on se sert de VERSUS, INVERSUS, en ital. *verso*, *inverso* et aussi *ver*, *inver*, en franç. *vers*, *envers* et aussi en a.-franç. *devers*, en prov. *ves*, *enves*, *deves* et de plus en a.-franç. *endroit*, prov. *endreit*, en esp. *hacia*, galic. *cara*, qui proprement signifient « en face de », qui excluent l'idée de contact immédiat et par conséquent éveillent ensuite uniquement, par opposition à cette idée de contact, celle de proximité, ce qui permet alors de les employer pour exprimer, non seulement le repos, mais aussi le mouvement. Comme on l'a montré p. 494 à propos de l'obw. *tier*, *versus* finit par se confondre avec *ad*. A côté de *versus* figure *contra*; or ces deux prépositions se sont parfois différenciées dans leur signification de telle sorte que *contra* indique un mouvement hostile : cf. le franç. mod. *envers* et *contre* tous. Mais cette idée d'hostilité n'était pas renfermée à l'origine dans *contra* et ne s'est aucunement introduite partout : cf. en roum. *veînremu cătră ei întru Troada* (Cod. Vor. 15, 6 : nous vinmes vers eux dans la Troade), *Pavelu grăiiea cătră ei* (15, 11 : Paul parla à eux), *se apropie cătră mițașu* (44, 8 : il s'approcha du colonel), *chiesariu spreziți, cătră chesariu se mergi* (68, 3 : tu t'en rapportes à l'empereur, tu iras trouver l'empereur) et de même aujourd'hui *toate lemnele se pleacă cu capul cătră pământ* (Doine 337, 2 : tous les arbres se plient avec la tête vers la terre), *zis'a mândra cătră mine* (489, 1 : ma bien-aimée a dit à moi) etc., *cătră* comme l'obw. *tier* se rapprochant donc beaucoup de *ad*. L'ancien italien aussi disait de même *dire contra* (parler avec quelqu'un); autrement, *contra* exprime d'ordinaire l'hostilité, tandis que l'a.-franç. *contre*, *encontre* indique un mouvement de bienveillance à l'égard d'une personne : *quant el l'oi, mut en fu liee, Cuntre lui s'est apareillie* (M. de France, Éliduc 957), *l'emperere le vit, s'ist encuntre levez* (Voyage Charlemagne 145), *Sebile la roïne, qui tant ot de biauté, Ancontre le roi vient* (Saisn. 2, 154) et aussi *parler encontre*; en français moderne, *contre* exprime tantôt l'hostilité ou du moins l'opposition, tantôt c'est plutôt un locatif « vis-à-vis de » : *depuis peu ce damoiseau poli s'est venu loger contre moi* (Molière, Dand. 1), *place-toi contre ce logis* (Sicil. 2); en ESPAGNOL enfin domine le sens de direction : *esta*

*habitacion está contra el norte; deteneos, dijo Juliano, alargando contra Sabina la mano* (C., D.), *contra cuerdos y contra locos está obligado cualquier caballero andante á volver por la honra de las mujeres* (D. Quich. I, 25), puis aussi surtout chez Montemayor *dezir contra alguno*; toutefois cette locution passe pour portugaise. (482)

§ 440. UN MOUVEMENT HOSTILE s'exprime aussi par *super*. C'est le ROUMAIN qui va le plus loin dans cette voie : cf. *și sări spre ei omulu ce era întru elu dubulu hitleanu* (Cod. Vor. 5, 11 : et il sauta sur eux un homme dans lequel était l'esprit mauvais), *și se întărirea spre ei* (5, 14 : et il usa de violence contre eux), *fu spre elu sfadă dela Judei* (14, 6 : il y eut contre lui querelle des Juifs), *curse spre ei* (34, 4 : il courut sur eux), *acesta ieastă omulu acela ce spre oameri și spre leage și spre loculu acesta toți toți tutindirea învată* (32, 12 : c'est cet homme-là qui les instruit tous, tous et partout contre le peuple et contre les lois et contre ce lieu-ci), puis aussi *asupra* : *și spusă lui arbiereii și înmătânii Judeiloru spre Pavelu* (65, 1 : et comparurent devant lui les souverains sacrificeurs et les premiers d'entre les Juifs contre Paul), mais *și arătară lui arbiereulu și cei măi defrunte ai jidoviloru asupra lui Pavelu* dans la version de 1628, *deșchiseră spre mere rostul său* (Cod. Schei. 21, 14 : ils ouvrirent contre moi leur bouche), *că mânia se sprinse Dumnezeu* (17, 8 : car le Seigneur se courrouça contre eux) etc. Dans les autres langues, *supra* se rencontre surtout en combinaison avec des verbes qui expriment un mouvement hostile : en ital. *correre, venirsene sopra uno*, en a.-franç. *reis Gaifiers sur lui venoit* (Brut M. 1570), ensuite *molt avoit le cuer sor lui iré* (Enf. Ogier 1327), *sur nus sunt espris* (Ph. Thaon, Comp. 76) et alors aussi *sur le defens* (533, malgré la défense), *il vuelt passer mer sur Herolt* (Rou 3, 6705), en a.-esp. *quantas ontas fiço sobre la yent ebreá* (Alex. 944), *cuemo sobrel rey fiço grant crueldade* (945), *Narbonezes e Bessus traedores provados ambos sen sobre ty sen dulda assembrados; cuenta que son sobre ty por mata r<sup>t</sup> jurados, andan con sus poderes sobre ty assembrados* (1527).

§ 441. LA PROXIMITÉ DANS L'ESPACE sans l'idée accessoire de contact était exprimée chez les Romains par *apud* et *juxta*. L<sup>c</sup>

(483) premier a persisté en italien, où il est d'ailleurs rare; le second s'est conservé avec son ancienne signification dans le prov. *josta*, a.-franç. *jouste*. Les termes qui les suppléent sont en partie des substantifs comme l'ital. *costa*; prov.-catal. *costa*, qui est rare, le prov. *latz*, a.-franç. *lez*, l'a.-esp. *cabe*, franç. *chez*, termes qui d'ordinaire assument les fonctions de *ad*, en partie des adjectifs et des adverbes, qui ne se présentent que rarement dans un rôle purement prépositionnel comme le roum. *lângă*, ital. septentr. *rente*, ital. *rasente* (p. 482), a.-franç. *pres* à côté de *empres*, *depres*, prov. *lone* et qui sont plus souvent combinés avec des prépositions comme l'ital. *appresso*, *vicino di* et *a*, a.-franç. *pruef*, prov. *prop de*, franç. mod. *près de*, *auprès de*, *proche de*, esp. *cerca de*, *junto á*, port. *junto de* et *a*, *perto de*.

§ 442. Pour indiquer le BUT FINAL DU MOUVEMENT, on emploie *usque ad*. À sa place, ainsi que nous l'avons déjà montré p. 290 sqq., toute espèce d'autres mots se sont introduits, surtout dans la combinaison avec la préposition qui indique le point de départ. Pour compléter ce que nous avons dit à cet endroit, nous devons y ajouter ici les observations suivantes. Dans l'OBWALD, la forme la plus ancienne est *antroqua*, *antroqua a*, puis sans *r* *entocca*, *entochen* : *entochen Veniescha* (Viadi 153, 1 : jusqu'à Venise), où l'on doit voir *intróque ad*, le but final étant donc considéré comme ayant le sens de « jusqu'à l'intérieur ». Au contraire, dans l'a.-tosc. *di qui a*, *da qui a*, *da chi a*, a.-lomb. *de qui a*, a.-vér. et a.-lomb. *de qui en*, littéralement « d'ici à », le point d'aboutissement est exprimé, de la même manière que dans le vieux français *deci a* (p. 291), par la mise en relief du point de départ. En même temps, le padouan-vénitien emploie aussi *inchin a*, en istr. *incheint*, qu'il faut sans doute considérer comme un mélange de *de qui* avec *in fine*. Des éléments analogues constituent le galic. *deiká* (jusqu'à), qui doit probablement être décomposé en *d'eiqui a acá* (d'ici à là).

Cf. A. MUSSAFIA, *Monumenti Antichi*, p. 18, Beitrag p. 67.

§ 443. Enfin nous devons encore examiner l'EXTENSION SUR UN ESPACE. Le latin l'indiquait au moyen de *per*, sans s'inquiéter de savoir si, pendant l'extension, il y avait ou non un obstacle



à surmonter. En roman, la signification s'est généralisée. Tout d'abord *per* apparaît aussi pour indiquer la situation dans un lieu : en ital. *mi ritrovai per una selva oscura* (Enf. 1, 2), en a.-franç. *par tot cest pais set l'an Comant ele traï sa dame* (Ch. Lyon 4464), *dont oissiez par l'ost itele melodie* (G. Bourg. 4360), chez Commines même *porter armes par la ville* (7, 8), en esp. (484) *grandes son las ganancias que priso por las tierras do va* (Cid 548), *burgeses et burgesas por las finiestras son puestas* (60). Le double sens de mouvement et repos que nous avons ici peut également s'exprimer chez les ROUMAINS par la double préposition *prin* : *se nu învătu voi înmître oameri și prin case* (Cod. Vor. 19, 6 : que je ne vous enseigne pas parmi les hommes et dans les maisons), *propoveduescu leagea Domnezeului mîcu și prin toate satele, și în toate cîtățile* (C. B. 2, 146 : que j'annonce la loi de mon Seigneur et par tous les villages et dans toutes les cités) etc. Mais en retour le simple *pre* perd peu à peu l'essentiel de sa signification, l'extension sur un espace, et indique aussi un point à la surface : *veț un comit pre ceriū* (je vois une comète au ciel), *sez pre cal* (je suis assis sur le cheval), *n'oi muri pre perine* (Doine 416, 2 : je ne mourrai pas sur des coussins), *pe iarbă s'așezau* (623, 8 : ils s'assirent dans l'herbe), *daca mi-i înșela Jurămînt ce-oi jura Pe capul tău va cădea* (503, 15 : si tu me trompes, le serment que je jurerai tombera sur ta tête) etc. ; cf. aussi le franç. *nous étions par 30 degrés de latitude*. Une autre extension de sens commune à toutes les langues romanes se rattache au lat. *pendere per pedes*, où l'on voit que *per* indique la place à laquelle un objet est retenu, et de même alors en roum. *prinde pe cap* (prendre par la tête), en ital. *menare per la mano* ; *i monatti lo presero, uno per i piedi e l'altro per le spalle* (Manzoni, Pr. Sp. 33), *la moglie del custode l'afferrò pel collare* (Pellico, Pris. 18), en a.-franç. *maintenant par le braz le sache* (Ch. Lyon 1964), *l'escu a pris par les enarmes* (2244), *par mains le pendent desur une culumbe* (Rol. 2586) et aussi en franç. mod. *prendre par les cheveux, tenir par la main*, en prov. *li un pendian per los pes e ·ls autres per las mas e ·ls autres per los cabels e ·ls autres per las lengas e ·ls autres per las aurelhas e ·ls autres per los brasses* (Appel, C. 117, 7), en esp. *ensartados como cuentos en una gran cadena de hierro por los cuellos* (D. Quich. 1,

22) etc. — Rarement *trans* a le sens de *per* : cf. p. ex. en prov. *be veiria tras una paret* (Appel, C. 125, 41); en vieux français, il est assez souvent employé avec *deci* qui le suit et qui indique le terme final du mouvement : *donné li a si grant colée Que tres le chief li est coulée L'espee desi en la terre* (Viol. 1830), puis surtout dans la locution *tres parmi*. C'est seulement dans le canton des Grisons que l'obw. *tras*, eng. *tres* (485) s'est introduit dans une proportion considérable à la place de *per*, et cela de telle sorte que *per* signifie plutôt « par-dessus », *tras* « à travers » : en obw. *ira per ls praus* (aller par les prés », *tras la kazg* (à travers la maison). — Un renforcement de *per* apparaît notamment en français : *parmi*, proprement « par le milieu », déjà en a.-franç. *parmi la porte sont entré* (Ren. Mont. 109, 2), *Marsilie vint parmi une vallée* (Rol. 1449), *e trouai un chemin a destre par mi une forest espesse* (Ch. Lyon 180), puis aussi *li rois fist ses homes loger parmi ces prés floris* (G. Bourg. 3242), et ce sens se conserve jusque dans le xvi<sup>e</sup> siècle; mais aujourd'hui il s'est modifié (voy. p. 509). Avec un sens analogue on emploie en prov. *par miei*, plus rarement en ital. *per mezzo*, esp. *por medio*.

§ 444. Une des formes de la proximité dans l'espace est l'ACCOMPAGNEMENT, donc les rapports exprimés en latin par *cum*. Il est certain qu'au fond nous avons ici aussi un rapport, non de temps, mais de lieu, ainsi que le montre entre autres l'équivalent franç. *od*, prov. *ab* de *apud* (voy. § 246 et Rem.). Il est à remarquer qu'en VIEUX FRANÇAIS notamment *atout* et *otout*, de *apud totu*, sont employés entièrement au sens du simple *ad* : *il s'en vaut atout moi fuir* (Chev. II esp. 7313) et de même encore au xvi<sup>e</sup> siècle, en partie jusqu'à nos jours dans les patois, spécialement avec un régime instrumental (§ 461). Voici des exemples qui expriment clairement, non la communauté dans l'action, mais la juxtaposition dans l'espace : en ital. *quanti obblighi Roma abbia con Cesare* (Mach., Disc. 1, 10), *scolparmi con tuo padre* (Leop. 133), *non volse rimanere con lui et andò ad albergare con un altro suo castellano* (Nov. 36), *si scusi coi suoi concittadini* (Leop. 180), *parendole ottimo modo a ricoprire il suo fallo col marito* (Lasca 53) et naturellement en

français et en provençal : cf. en a.-franç. *od els est Carlemagnes* (Rol. 3092), *par amor lor prea ke od lui berbergassent* (S. Thom. 2240), *o moi vodrai gesir anquenuit* (Floov. 1646), *les douze pers a o sei apelez* (Otin. 394), *ab nos albergara lo reis desbateiatz* (Appel, C. 7, 435), puis en esp. *dejó con ellos la mitad de su alma* (Nov. ej. 216), *haceme bien quisto con ella* (316), *cuan poco valian con el sus lágrimas* (D. Quich. 1, 20). — Une certaine extension du sens locatif se manifeste dans les patois des ABRUZZES, où *ngę*, qui d'ordinaire remplace *con*, correspond souvent à l'*in* italien, ainsi que le montre en effet la traduction en parler de Teramo du second vers de l'Enfer : *m'artruvivę ngę nę selva skurę*.

(486)

Au sujet de *atout* dans les parlers actuels, voy. D. BEHRENS, Zs. XIII, 410.

§ 445. Pour exprimer le contraire de *ad* et *in*, le roman recourt à *de*, qui dès la période antéromane a pris la place de *de*, *ex* et *ab*. Par là, on a cessé d'exprimer la distinction qui existe notamment entre *de* (loin de) et *ex* (hors de) ou, en d'autres termes, la distinction entre l'action de s'éloigner d'un point situé à la périphérie et, d'autre part, celle de sortir d'un endroit. Toutefois il se manifeste au moins en roumain avec *de* et *din* ou *de la*, en italien avec *di* et *da* une tendance à rétablir une distinction entre les deux nuances de sens. En ROUMAIN, *de* a une valeur générale ; *din* indique l'intérieur d'une chose, *dela* sa périphérie : cf. *și-i goni diin giudecătoare* (Cod. Vor. 1, 8 : et il les chassa de la salle d'audience), mais dans les versions postérieures *și-i scoase pre ei dela scaunul giudecătii* (et il les arracha du siège des juges). Voici d'autres exemples, qui montrent clairement la signification de *din* : *descitnse diin Judei prorocu* (Cod. Vor. 27, 1 : il descendit de Judée un prophète), *și priinseră Pavelu de lu trăgicia afară di în băsearecă* (33, 10 : et ils prirent Paul et le trainèrent hors du temple) etc. et de même aujourd'hui : *pare c'am căzut din nori* (Doine 381, 7 : il paraît que je suis tombé des nues), *c'un cuțit de o-ai tăia N'ar curge sânge din ea* (407, 6 : quand on la coupe avec un couteau, il ne s'en écoule pas de sang) etc., puis surtout dans des cas comme *apă din fântână* (eau de la fontaine) etc. (voy. p. 285) et alors parfois aussi avec un

sens à son tour déjà affaibli : *două flori*, *Amindouă intr'o tulpină Crescute din rădăcină* (163, 3 : deux fleurs, toutes deux crues d'une racine à une tige) etc. Au contraire *de la* : *slujba ceaăea ce preemiū dela domnulu Isusu* (Cod. Vor. 20, 8 : le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus), *argintu sau auru sau veșmente nece dela urul n'amu jeluitu* (22, 14 : je n'ai désiré ni l'argent ni l'or ni les vêtements de personne) etc., presque uniquement en combinaison avec des désignations personnelles, où *în* encore une fois ne peut naturellement pas s'employer. Par exception, l'on trouve aussi *se nesciūre de voi rătăcīeasca dela deadevāru, și lu va înntoarce elu nesciūre, se sue, că ciūre înntoarce păcātosulu diū rătăcīrea caiei lui, mântui-va sufletulu lui diūtru moarte* (135, 12 : si quelqu'un de vous s'est écarté de la vérité et que quelqu'un le redresse, qu'il sache que celui qui détourne un autre de son erreur, sauvera une âme de la mort). Mais plus tard *de la* gagne du terrain et remplit parfois la fonction de *din*, notamment avec les termes qui, même lorsqu'il n'y a pas de mouvement, peuvent aussi présenter *ad* au lieu de *in* (p. 497) : *holircă adusă de la potică* (Doine 507, 5 : eau-de-vie apportée de la pharmacie), *de unde vii ? De la niște vii pustii* (Strig. 259, 1 : d'où viens-tu ? de certaines vignes du désert) et de là par conséquent aussi *cucul dela pădūră* (l'oiseau de la forêt) etc. Au roum. *din* correspond le macéd. *dit*, de *dintru*. En ITALIEN, *di* et *da* n'ont pas nettement délimité leur sphère d'emploi respective. Boccace dit aussi bien *io son di Costantinopoli* (3, 7) que *questo giovane non è da Cremona nè da Pavia, anzi è Faentino* (5, 5), et la même hésitation se manifeste avec *partire*, *venire*, *tornare*, tandis qu'avec *dilungare*, *scostarsi*, *allontanarsi*, *separare* et autr. verb. sembl., *da* est la forme usuelle.

§ 446. Les applications de *de* sont assez variées. Tout d'abord il introduit l'indication du lieu où prend naissance un mouvement et par conséquent s'emploie avec tout verbe général de mouvement pour exprimer le point de départ : en franç. *il vient de Paris* etc. Puis il apparaît notamment après les verbes de séparation et d'éloignement avec lesquels l'italien, comme nous l'avons montré au § 445, se sert de *da*. Sont à

remarquer p. ex. le lat. *cessare ab aliqua re*, l'ital. *cessare da*, l'a.-franç. *il cessent de lur labur* (Ph. Thaon, Comp. 294) et de même encore chez Rabelais, tandis qu'aujourd'hui et déjà chez Amyot le verbe est transitif, l'esp. *no por esto cesaban ellos de su risa y de su obra* (D. Quich. 1, 17), mais aujourd'hui *cesar* s'emploie plus souvent avec *en* ou transitivement; vient ensuite le roum. *se apropiá de*, a.-prov. *apropchar de*, franç. mod. *approcher de* d'après l'analogie de son contraire *éloigner de*, tandis que (nous l'avons déjà dit p. 499) l'ancienne langue emploie *a*, *vers*, *devers* et que le xvi<sup>e</sup> siècle même avait encore *à*. En outre, il faut citer les verbes signifiant « garder, guérir, dérober à la vue de quelqu'un », qui renferment donc en vertu de la conception romane l'idée d'éloignement, les verbes qui signifient « dépouiller, déposséder » et autres. — (488) Un fait plus remarquable, c'est que *de* indique aussi parfois le POINT DE REPOS. Il s'agit ici notamment des termes qui signifient « partie », « côté » : en roum. *stau de o parte și de alta* (ils se tiennent d'une part et de l'autre), *stá unul de a stânga și altul de a dreapta lui* (l'un se tient à sa gauche et l'autre à sa droite), en ital. *questa è Megera dal sinistro canto, quella che piange dal destro è Aletto* (Enf. 9, 46), *da un lato il monte Vesuvio, dall' altro i campi Elisei le presenteranno dei punti di vista singolarissimi* (V.), en franç. *ils fortifièrent l'entrée du Delta du côté du désert d'Arabie, les autres passèrent du côté des Perses, j'ai trouvé cela de part et d'autre*, en esp. *estaban de una y de otra parte* etc., expressions exactement correspondantes p. ex. au lat. *habere aliquem a fronte, a latere* etc. et par conséquent continuations probables de la tournure latine. Ensuite, avec les verbes signifiant « saisir » et les verbes analogues, on peut introduire par *de* le nom de la partie qu'on saisit sur un objet : en roum. *prinse calcul de frîn* (il prit le cheval par le frein), *apoi legá pe țigancá de coadcle cailor* (Basmé 71, 3 : puis il lia la tsigane aux queues des chevaux); cf. là-dessus p. 413.

§ 447. Concernant les INDICATIONS RELATIVES DE LIEU, il y a peu de chose à dire. Pour traduire DEVANT et DERRIÈRE, on emploie respectivement *abante* etc. et *deretro* ou *post*, *depost* :

en ital. *dopo le spalle*, en a.-franç. *puis*, en français moderne aussi *après*, du moins lorsqu'il s'agit d'une énumération : *après ce vestibule est un salon*. Il est à noter qu'en VIEUX FRANÇAIS, en PROVENÇAL et dans la PÉNINSULE IBÉRIQUE le lat. *trans* (au delà de) a pris la signification de DERRIÈRE : cf. en a.-franç. *dunc s'esteit la vieille levée, Triers une cortine est alée* (M. de France, Yonec 267) et aussi *detries* : *Rou regarde detries lui* (Rou 2, 767), en prov. *tras* : *e · l vilans ditz tras l'araire* (B., C. 54, 35), en esp. *iba tras el*, en port. *tras os montes* etc. — Les termes qui traduisent DEHORS ne donnent lieu non plus qu'à peu d'observations. À côté de *extra* : en prov. *estra*, a.-franç. *estre*, on rencontre *foris de* : en roum. *afără* etc. (voy. p. 306). Une mention est due à l'emploi figuré, tel qu'il se trouve dans le prov. *estra mon grat* (contre mon gré), mais surtout à l'emploi dans l'acception de *praeter*, c.-à-d. à l'indication de l'exclusion hors d'un tout, de l'exception : cf. en (489) ital. *tutti ci sono andati fuor solamente due o tre*, en franç. *ils y sont tous allés hors deux ou trois* ; de même en espagnol et en portugais. Toutefois il est à noter que, dans cette dernière acception, la plupart des langues recourent aussi à d'autres expressions, comme en ital. *salvo, eccetto*, franç. *sauf, excepté*, esp. *excepto*, puis en obw. *auter che* : *els possien magliar de tutts fregs del Paradis, auter che d'in pumer* (Barlham 266, 24 : ils peuvent manger de tous les fruits du Paradis, à l'exception d'un pommier), *figei che ei seigi nagina autra persuna con el en il Pallaç, auter che questas Giufnas* (283, 34 : veillez à ce qu'il n'y ait aucune autre personne avec lui dans le Palais, à l'exception de ces jeunes filles), en ital. *fuorchè* (où *che* se trouve sans doute au sens de *quam* comme dans *altro che*) et *tranne* (qui doit être à proprement parler l'impératif de *trahere*), en a.-franç. *estre*, franç. mod. *hormis* (p. 176), en esp. *amen de*.

§ 448. L'idée opposée « DEDANS » est importante parce qu'elle touche de près à celle de « ENTRE » : c'est ainsi que *inter* et *intra* sont souvent confondus l'un avec l'autre ; le SURSILVAIN emploie même *denter* et l'ancien vénitien *dentro* (ce dernier renfermant une confusion de *inter* et *intro*) : cf. en obw. *denter quests aungels ha el scaffiu in pli bi dils auters* (Barlaam

266, 8 : parmi ces anges il en a créé un plus beau que les autres), en a.-vén. *abiando partito el regno dentro suoi filgioli* (Cron. imp. 47 b), *dentro el pomo e l'elço la spada pià* (Bovi 1016). Dans l'Engadine, c'est *traunt*, *traunter* qui rend cette idée : *un giuven de Bgonio es traunt las chesas de Bernina e Pontresina d'fraidt prieu* (R. Chr. 265 : un jeune homme de B. a péri de froid entre les maisons de Bernina et Pontresina), *traunt Andrea Tschavarit et filia Jan Schlarer de Schanff es sant-ijnicia fatt Chia traunt els matrimuni nun saia fatt* (269 : entre A. T. et la fille de J. S. de S. il a été décidé qu'entre eux aucun mariage n'aurait lieu), *dabats chi traunter els era craschieu* (429, débats qui entre eux s'étaient élevés). Si le groupe initial constitue une forme correspondante à l'ital. *tra*, donc *intra*, il semble bien que la deuxième partie, si tant est que la forme la plus courte soit la plus ancienne, renferme *intus* et que par conséquent le mot signifie « entre-dans ». En ITALIEN, dès l'origine il y a complète identité de sens entre *fra* et *tra*, c.-à-d. qu'ici comme dans l'allemand « unter » la chose intérieure est considérée non comme une chose entourée, mais (490) comme une chose couverte. En FRANÇAIS MODERNE, *parmi* a repris en partie la fonction de *inter* : *parmi les hommes*. En PROVENÇAL, une mention est due à *mest*, proprement *mixtus* : *vuelh c'om las apel mest nos tostemps mais Castia-gelos* (Appel, C. 5, 441).

§ 449. Le latin SUPER, SUPRA s'est en général conservé partout, mais il présente dans sa signification bien des modifications vraiment remarquables, sans compter qu'il subit la concurrence de toute espèce d'autres mots. En ROUMAIN, à côté de *supră*, qui sert encore comme adverbe, on emploie *spre* (*super*), *despre* (*desuper*), *inspre* (*insuper*), *prespre* (*per super*), ce dernier devenu par dissimilation *prespe*, *preste*, abrégé à son tour en *peste*, macéd. *pisti*. En ce qui concerne la signification, il faut observer que *prespre*, conformément à son origine, exprime la répartition sur quelque chose plus clairement que l'un des deux mots simples : ainsi *și adecă oase multe foarte preste față câmpului și seci foarte* (Gaster 1, 215, 4 : et voilà des os en très grande quantité sur la face du champ et

fort secs), *prespre leage treci* (Cod. Vor. 116, 11 : tu passes par-dessus la loi), en macéd. *pisti ubor s me aruk* (Weigand, Arum. 2, 1 : que je m'élançe par dessus les murs), ensuite avec un sens restreint : *legati preste mâni si preste picioare* (Gaster 1, 188, 30 : liés aux mains et aux pieds), ce qui rappelle l'emploi de *per* mentionné p. 503. Le simple *spre* montre encore en vieux roumain sa primitive signification : *și-și puse Pavelu mârule spre ei* (Cod. Vor. 3, 1 : et Paul posa les mains sur eux), *spre lăinșgezi purta măreștergura de sudorile* (4, 8 : sur les malades il posait des linges pour la sueur), *și năpăzi frică spre toți ei* (6, 5 : et il tomba une peur sur eux tous), *stătu Pavelu spre spită* (36, 9 : Paul se place sur l'escalier), *întru amiază și străluci lumiră multă de năprasnă spre meînre* (38, 11 : vers midi brilla une vive lumière soudainement sur moi), *și căzuu spre pământu* (38, 14 : et je tombai sur le sol), *căută Pavelu spre zboru* (46, 1 : Paul regarda sur l'assemblée) etc. Dans le CANTON DES GRISONS, *sper*, *spera*, *daspera(s)* pourraient bien reposer également sur *super*, *desuper*. Il est vrai que leur signification est « près », « tout près », mais le posch. *da sper* est traduit par *dietro*, *alle spalle*, de sorte que peut-être, en tant que sens applicable au plus grand

(491) nombre de cas, c'est « sur » qui convient le mieux. On a donc en obw. *cura che in veng en sper el altar* (Viadi 168, 14 : quand on vient à l'intérieur à l'autel), *satterrar tei sper tiu compoing Barlaam* (Barlaam 295, 41 : t'enterrer près de ton compagnon Barlaam), en eng. *lg landvogt Luzi Gugelberger in lona de Langart ditt Spera la punt da lg Zoll es er stytt* (R. Chr. 155 : le gouverneur L. G. est noyé dans la Langart près du pont de la douane), *un chianzalyr dalg imperadur fichg grandt numno S'ho in Turich spera l'hubustaria dala Speda vers lg laech stanxanto* (147, un célèbre chancelier de l'empereur s'est logé à Zurich à l'hôtel de l'Épée près du lac). Dans les autres langues, il est à noter que *super* a souvent étendu son emploi aux dépens de *in* : ainsi l'on dit en ital. *montare sopra il cavallo*, en franç. *être mis sur le trône*, *porter sur les épaules*, *grimper sur l'arbre*, en esp. *subir sobre asno* et autr. expressions semblables, dans lesquelles le latin et surtout le roman primitif préférèrent *in* (voy. p. 492). Nous avons montré p. 501



comment *super* arrive en outre à exprimer un mouvement hostile; de plus, il indique la supériorité : voy. p. 318 et l'a.-franç. *sur Brunamon avez conquis tot le meilleur destrier* (Enf. Ogier 4274), *nostre est li champs sor les Engleis* (Rou 3, 8314). Par supériorité l'on peut également entendre qu'on possède entièrement un sujet, qu'on l'embrasse d'un coup d'œil et conséquemment qu'on est en état de se prononcer sur lui et de le traiter : de là l'a.-franç. *Pitiés m'enseigne qu'en cho me deduisse Que jo sor ma matire die* (J. Bodel, Congé 3), l'espagn. *quiero vos sobre Paris hablar* (Alex. 323) etc. Reste à examiner le rapport entre *supra* et *susum* : ce dernier implique l'idée d'un contact immédiat, comme en ital. *stare su una tavola, seder sulla pietra*, mais *la finestra metteva sopra una galleria*, sans que d'ailleurs la distinction soit rigoureuse : cf. *Marsilia è in Provenza sopra la marina posta* (Bocc., Déc. 4, 3) à côté de *siede la terra dove nata fui, sulla marina dove il Po discende* (Enf. 5, 97) et *Francoforte sul Meno* etc.; de même en prov. *fo trobatz en durmen sus un cheveau* (Appel, C. 39, 5), *sus la crotz en volc penden murire* (74, 12) etc., tandis que le franç. mod. *sur* a précisément ce dernier sens et que *au-dessus de* a repris celui de *supra*. Le terme opposé ital. *sotto*, franç. *sous* et son équivalent esp. *bajo* ne réclament ici aucune autre observation.

### β. Les Prépositions de Temps

(492)

§ 450. S'il est vrai que, pour exprimer les rapports de temps, c.-à-d. les rapports plutôt figurés, la langue a le plus souvent recours aux prépositions de lieu, qui sont des moyens d'expression plus concrets, si donc il existe une étroite connexion entre l'espace et le temps, les rapports de temps sont toutefois beaucoup plus simples et moins variés que ceux de lieu. En réalité, on peut seulement distinguer entre indication de temps absolue et indication relative, et dans le premier cas entre le moment et la durée, dans le second entre ce qui précède et ce qui suit; il n'y a pas d'autre catégorie possible. Il est vrai qu'à propos de l'indication de temps relative on devrait également examiner la simultanéité : « il parle au repas » ou « pendant le repas »; mais pour rendre

cette nuance de sens les langues romanes n'ont aucun moyen spécial d'expression : elles recourent en général, comme dans le second exemple ci-dessus, à la tournure qui marque la durée (cf. § 453).

§ 451. Pour indiquer le MOMENT de l'action, à côté de l'ablatif les Romains avaient déjà la préposition *in* également : *in pueritia*, *in praesenti* etc. (p. 60), usage que les Romains ont continué en étendant davantage encore l'emploi de *in* ou de ses représentants (p. 487 sqq.). En même temps, le latin possède *ad* pour exprimer l'accomplissement d'une action à un moment déterminé : *expectare ad vesperum* etc., et *ad* aussi s'est conservé en roman, où il est employé conformément au changement de signification de *ad* locatif. Pour ce qui concerne le rapport réciproque entre *in* et *ad*, on pourrait dire que l'emploi de *ad* implique plutôt l'idée d'un moment spécial dans un certain espace de temps, *in* plutôt celle de l'espace de temps tout entier ; c'est ainsi que *ad* apparaît p. ex. quand on veut indiquer l'heure : en roum. *la noă ceasuri*, ital. *alle nove*, franç. *à neuf heures*, esp. *à las nueve*, port. *às nove*. Le roumain emploie donc *la*, comme pour marquer les rapports de lieu (p. 493) ; toutefois l'ancienne préposition *a*, bien qu'on n'ait plus conscience de sa présence, a persisté dans *amiază*, *amiazăzi* (le midi), proprement « à midi ». À part ce cas, on dit donc en roum. *va veni la primă vară* (Doine 298, 7 : elle viendra au printemps), *să trecem mägura neagră* (*La sfîntitul soarelui* (143, 1 : traversons la montagne noire au coucher du soleil) etc., mais alors on dit également, avec une remarquable modification de sens, *nu vii seara la mine*, *Batăr la donă*, *trei zile* (499, 2 : tu ne viens pas le soir chez moi, du moins depuis deux, trois jours), en ital. *allo spuntar del sole*, *a prima vista*, *a sua vita*, *a tempo* (au temps fixé) et aussi en a.-ital. *a questa volta* (Enf. 8, 20), *a pochi giorni* (Trist. ricc. 97, 12 : après quelques jours) et autr. locutions sembl., en franç. *aujourd'hui*, *le 14 au soir*, *à tout moment*, *au premier signal*, *au commencement de l'été*, à moins que *au* ne soit ici mis pour *en le*, et même chez Commynes *il avoit prins son père prisonnier à un soir* (4, 1), à en effet étant d'ailleurs plus

fréquent aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles qu'aujourd'hui et le xvii<sup>e</sup> disant encore tout à fait couramment à *ce soir*, en esp. *á la exida de Bivar ovieron la corneja diestra* (Cid 11), *vayamos nos al matino* (72), *ellos vinieron a la noch* (644), *a los mediados gallos pienssan de cabalgar* (324), *volverá á mediodia* etc. Mais en même temps l'on trouve *in* : en roum. *te ai scula în miez de noapte* (Doine, 618, 10 : tu te lèveras au milieu de la nuit), *când il vâz în sârbători* (187, 7 : quand je le vois aux jours de fête), *moarte mi fac cu mâna mea În ziua Crăciunului* (559, 10 : je me donne la mort de ma main au jour de Noël), *în deseasă ajunse într'un codru* (Basmé 262, 20 : au soir il arriva dans une forêt), puis aussi *sa fiarbă în șapte zile și în șapte nopți* (C. B. 2, 149 : qu'elle bouille sept jours et sept nuits) au sens de « durant 7 jours et 7 nuits », en ital. *in questo mese, in un momento, io intendo di raccontare cento novelle, raccontate in dieci giorni* (Bocc., Déc., pr.), *nel 1899, in otto giorni* (en 8 jours) au sens de « au bout de 8 jours », en franç. *en été, en hiver, en automne, mais au printemps*, où nous aurions donc avec certitude au issu de *en le, la terre y peut donner jusqu'à deux ou trois récoltes dans un an, en trois jours, il arrivera dans trois jours, en 1899, nous sommes dans l'hiver, on a démoli la maison dans mon absence* etc., avec un emploi encore plus étendu de *en* en vieux français : *a la pentecoste en esté* (M. de France, Lanval 11), *an toz tans la fuelle li dure* (Ch. Lyon 384), *hui an cest jor* (2575), *el tens des Wanles* (Grég. 111, 14), *en lonc tems vëu ne l'avoient* (Cléom. 456), en esp. *hoy en este dia* (Cid 754) à côté de *cras a la mañana* (547) avec une différence manifeste entre *en* et *a*, *non sé si entraré y mas en todos los mis dias* (220), *en el mes de Enero*, en port. *em este dia d'oje te vinra a mayor maravilha e hourra que se nunca veeo* (Gaal 14), *em hũu domingo acabadas as missas soon em na egleſia hũa voz do ceo* (Aleixo 5, 25) etc.

(494)

§ 452. La véritable fonction de *de* est d'indiquer le moment de l'action. En latin déjà, *de nocte venire, multa de nocte profectum esse, de die, de mense decembri navigare* etc. sont d'un usage tout à fait courant. En italien, cet emploi a reçu une extension considérable, surtout dans les premiers temps : cf.

*fu del mese di maggio* (Sacch. 17), *trovandom' io in Genova di quaresima* (71), *così avess' elli fatto come fe quell' altro d'uno di questi di* (13), *prima non poteva che dell' altra settimana* (Lasca 195, 17), puis aussi *di molto tempo stette la cosa che non si seppe* (Lasca 57) et aujourd'hui *di giorno* (de jour), *di notte, di state* etc. En revanche, dans les autres langues, *de* est peut-être plus rare dans ce sens : cf. p. ex. en roum. *de seară* (le soir), *de noapte* (de nuit), *de dimineață* (le matin), en obw. *il pauper um vegn de miez di en in viig* (Märch. 1, 4 : le pauvre homme arrive à midi dans un village), où l'on ne peut guère voir une imitation de l'allemand « mittags », en franç. mod. *nous partîmes de nuit*, en prov. *que mais li pot en sol un jorn servir* *Que nul paupre non ferie d'un an* (B., C. 234, 29), puis aussi pour exprimer la durée : *baizera lh la boca en totz sens, si que d'un mes hi paregra lo sens* (Appel, C. 18, 40), en esp. *de noche la lieven* (Cid 93), *ella me acorra de noch e de dia* (222), *desta sazón los otros quierolos fer esquivos* (Berceo, Sil. 352), en port. *lembrou se d'essa vez de perguntar por ella* (Diniz, Pup. 73). Il s'agit donc à tout prendre de locutions consacrées, locutions d'ailleurs identiques au lat. *de nocte*, qui date de l'époque où *de* avait encore la signification plus générale de « près » et non celle de « de », qui n'est issue que de son union avec le cas marquant le point de départ, l'ablatif.

Sur *de* préposition de temps dans les propositions négatives, voy. Chap. V.

(495) § 453. La DURÉE s'exprime en latin au moyen de *per* : *incendium per duas noctes tenuit*, *per illa tempora* (au cours de ces temps), *per somnium* (durant le sommeil), donc pour indiquer aussi bien le temps pendant lequel une action se prolonge que celui dans les limites duquel elle s'accomplit. Dans ce dernier sens apparaît concurremment *inter* : *inter noctem, canit inter opus*; en même temps *inter* est également employé quand il s'agit d'indiquer deux moments entre lesquels se produit un événement : *facito inter nonas et idus Martias*. Le roman présente ici plus de variété dans les moyens d'expression, ce qui lui permet d'établir des distinctions plus délicates entre les divers rapports. Le simple *per* a persisté; mais à côté de son ancienne acception, telle qu'on la retrouve dans l'ital. *tu sai*

*che in Alba fece sua dimora Per trecent' anni* (Dante, Par. 6, 37), l'a.-franç. *par quinze jors chele joie dura* (B., C. 91, 7), emploi qui ne s'est pas conservé dans le français moderne, il a d'abord adopté celle de moment indéterminé : en roum. *pre seară* (au soir), en a.-franç. *cele revint par matin* (Ch. Lyon 1785), *a Sebile vint tout droit par un mercredi* (Cléom. 4041), en esp. *le hablé por la mañana*, en port. *por fins de agosto era um tal entrar de carros de milho* (Diniz, Pup. 1). Mais il arrive aussi qu'au lieu d'indiquer véritablement le temps, il exprime les circonstances de temps : en roum. *mult, bade, te-am așteptat Aseară pe înoptat* (Doine 319, 1 : longtemps, mon amour, je t'ai attendue hier soir à la tombée de la nuit), *aseară pe vremea cinii* (Strig. 1, 11, 1 : hier soir pendant le temps du repas), *pe la sfințit* (Doine 515, 5 : au coucher du soleil) et de même alors surtout en français : en a.-franç. *si pooit estre an grant esmai Pucele an bois et sanz conduit Par mal tans et par male nuit* (Ch. Lyon 4850), en franç. mod. *voyager par la pluie, rentrer par un beau temps* etc. *Per* n'a donc conservé son ancienne valeur que dans une faible mesure ; d'autre part, pour marquer la prolongation dans le temps, le plus souvent sa place a été prise par les participes de durée : en ital. *durante*, franç. *durant, pendant* etc., dont il a été question p. 482. Le roumain seul, avec *prespre* formé de *per-super* (p. 509), reste très rapproché de l'ancien usage : cf. *cu voi prespre totu anulu fuñu lucrându domnulū* (Cod. Vor. 18, 11 : avec vous durant toute l'année je fus à travailler pour le maître), *dătoriu iaste a posti miercurca și vinerea prespre tot anul* (Gaster 1, 88, 25 : il est obligé de jeûner le mercredi et le vendredi durant toute l'année) et aussi *luară Pavelu prespre noapte întru Antipatriđă* (Cod. Vor. 55, 13 : ils portèrent Paul pendant la nuit dans A.), aujourd'hui *peste : peste și săl giñgulesc* (Doine 274, 11 : que pendant le jour je le caresse). L'espagnol enfin recourt à *mientras*, le portugais à *mentes*, qui sont issus de *dum interim* et par conséquent sont à l'origine adverbes. — Les représentants de *ijter* ne sont guère employés que dans le cas où il s'agit d'indiquer les deux points extrêmes ; il n'y a que l'italien qui dise aussi *fra otto giorni* (huit jours après) et *fra giorno* (pendant le jour) et l'espagnol : *dentro de hora y medio volveria* (D. Quich. 1, 53), *murió dentro de ocho dias de las heridas* etc.

§ 454. Les autres rapports de temps ne donnent lieu qu'à peu d'observations. Le commencement d'une action durable est exprimé par le roum. *dela*, ital. *da*, franç. *dès*, esp. *desde*; sa fin l'est par les mots dont il a été question p. 290 et p. 502. Pour indiquer l'ANTÉRIORITÉ, on se sert de *ante* et de ses dérivés (p. 164), en français moderne spécialement de *avant* par opposition au locatif *devant*; pour exprimer la POSTÉRIORITÉ, au contraire, il s'est parfois introduit des formations différentes de celles qui servent à marquer la succession dans l'espace : *retro* notamment n'a guère passé parmi les prépositions de temps; c'est plutôt *post*, *depost* qui ont persisté dans cet emploi : en roum. *după*, en ital. *dopo* et aussi en a.-ital. *poi*, en a.-franç. *puis* : *puis mon deces en fusses honorez* (Alexis 81), ce dernier plus fréquent en ancien français de même qu'aujourd'hui *depuis* pour désigner l'espace de temps qui s'est écoulé depuis une époque antérieure jusqu'au moment de l'action : *puis icel tens que Deus nos vint salver Nostre ancisor ourent cristientet* (3), en esp. *despues de*, port. *depois de*. Mais il arrive aussi que les expressions marquant la succession dans l'espace servent à l'indiquer dans le temps : l'italien emploie assez rarement *appresso*, mais le français moderne toujours *après*. La SIMULTANÉITÉ est naturellement exprimée par *cum*, qui en italien marque aussi les circonstances accompagnantes : *con questo cattivo tempo non uscirò di casa*, la PROXIMITÉ par *versus* (p. 500) et en espagnol aussi par *sobre* : *venir sobre tarde*, le moment considéré comme BUT par *per*, *pro* : en roum. *pe seară să te gătești* (Strig. 26, 1 : pour le soir prépare-toi), en ital. *sono invitato per domani sera*, franç. *je suis invité pour demain soir* et de même à l'Ouest *para*.

(497) § 455. Il faut encore mentionner ici un CROISEMENT caractéristique DE TOURNURES PRÉPOSITIONNELLES ET ABSOLUES. Nous avons montré p. 473 qu'un participe en *-t* seul ou en combinaison avec un nom peut s'employer comme complément adverbial de temps. Or on trouve de ces participes marquant le temps unis en outre à une préposition, surtout aux représentants de *post* : en ital. *dopo cenato*, *dopo ricevuto la tua lettera*, *dopo cotai parole fatte* (Enf. 2, 111), *c'è voluto tutto l'ingegno di*

*qualche scrittore coi fiocchi per farli (i Werther) piacere dopo morti* (Barrili, Nott. Comm. 417) etc., puis *al padre racconteremo tutto a cose fatte* (Manzoni, Pr. Sp. 6), en franç. *après ces affaires réglées, ensuite dès la nuit tombée, Marie fut prise d'impatience* (Zola, Lourdes 281), *pour moi jusqu'à plus ample informé le crime a été commis à la suite d'une querelle* (Belot, Une affolée d'amour 31), en esp. *dónde pondremos à este asno, que estemos ciertos de hallarle despues de pasada la refriega* (D. Quich. 1, 18), *le arrancó despues de difunta un estrepitoso estornudo* (Coloma, Pequeñ. 145), *à pocas calles andadas encontró con el paje* (Nov. ej. 15), en port. *depois de tudo novamente largo e caçado e o navio a caminho estava satisfeitissimo* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 107), *uma noite, depois de dormido o primeiro somno, ergueuse Pedro* (Diniz, Pup. 184). D'accord pour le sens avec les expressions mentionnées jusqu'ici, le galicien doit cependant avoir un point de départ différent lorsqu'il dit *de acabado o jantar separaronse todos* (après le repas achevé, ils se séparèrent tous), *un home, de enfadado, fai calquera cousa* (un homme, lorsqu'il est irrité, fait n'importe quoi). Le second exemple appartient à la catégorie de ceux qui seront examinés au § 469 et constitue ainsi la transition pour passer au premier. Ensuite il faut rattacher ici le franç. mod. *aussitôt arrivé* etc. (p. 482), exemples qui n'ont dû arriver à prendre le caractère de locutions prépositionnelles qu'après avoir été précédées des locutions formées avec *après, dès*.

### γ. Les Prépositions de Cause et de But

§ 456. Le motif, la cause et le but se touchent de si près qu'ils peuvent à bon droit être unis dans une même étude. Le nombre des prépositions ici en question est assez restreint; aussi présentent-elles un état de choses plus simple que dans les combinaisons examinées jusqu'à maintenant. Si l'on part de ce principe que la plupart des sens abstraits sont le développement d'un rapport de lieu, on pourra de prime abord, quand il s'agira d'indiquer la cause, s'attendre à la préposition qui marque le point de départ, pour indiquer le but à celle qui marque le terme final, par conséquent à *de* et *ad*. Toutefois, bien qu'elle

ait même un modèle dans le datif latin de but, cette dernière forme est en somme assez rare : cf. p. ex. en ital. *condannare alla morte*, *ferir a morte*, en franç. *condamner à mort*, en esp. *morir al mundo*, *nacer à la virtud*, tandis que dans le franç. *venir au secours*, si l'on en juge par *venir en aide*, le *au* a comme en d'autres cas (p. 496) pris la place de *en le, ou*. Sur l'ital. *all' arme* et autr. expressions sembl., voy. § 527; sur certaines locutions prédicatives apparentées, voy. p. 455. Mais en latin déjà *per* et *pro* ont dû s'introduire, le premier pour indiquer l'instrument, le moyen (§ 465), puis le motif, le second pour indiquer la substitution, l'intention.

§ 457. En tout premier lieu, il faut observer que *pro* s'est confondu souvent avec *per*, notamment d'une part en roum. *pre*, eng.-ital. et a.-prov. *per* et d'autre part en esp.-port. *por*, tandis que le français conserve en général une distinction entre *pour* et *par*. Toutefois ce n'est aussi que d'une façon générale, car certains documents de l'Est appartenant au moyen âge accordent notamment à *por* dans une proportion assez considérable la place de *par*, c'est-à-dire donc qu'il s'y manifeste une tendance à suivre l'usage de l'Ouest roman : cf. *por ici pasai* (Floov. 330), *prist le roi por le pié* (136), *j'amaiz por vostre cors ne saira securuz* (819) etc. Cette confusion de deux prépositions qui pour le sens ne se rapprochent que dans peu de cas, n'est pas très facile à expliquer. Dans les régions du français de l'Est où *e* entravé devient *o* (I, p. 122), *por* pourrait être phonétiquement issu de *per*, au moins devant les mots à initiale consonnantique; le port. *por*, d'après I, p. 308, admet aussi une interprétation phonétique. Mais la chose n'est guère admissible en espagnol, et il est tout aussi difficile de tirer *per* de *por* en roumain, en italien et en provençal. L'équivalence entre la préposition ombrienne *per* et la préposition latine *pro* (ombr. *fratrus per* = lat. *pro fratribus*) peut certes peser dans la balance, mais cependant dans une mesure très restreinte. On ne devra donc pas repousser l'hypothèse que l'absence complète d'accentuation aurait eu pour conséquence une réduction de *per* et *pro* à *pr*, d'où seraient alors résultés dans certaines régions *per* et dans les autres *por*. Il est vrai qu'en cette hypothèse un point



reste obscur, à savoir pourquoi le Nord de la France distingue (499) *per* et *por*. À l'Ouest, à côté de *por*, on rencontre également *para*, dont le second élément renferme *ad* et qui indique ainsi plus clairement le but dans l'espace, la direction. Conformément à ces données, *para* exprime plutôt l'idée de but, *por* celle de cause, bien que cette distinction ne soit pas observée avec une rigueur absolue.

§ 458. *Pro* sert avant tout à marquer le BUT, la DESTINATION : en ital. *questa lettera è per tuo fratello*, franç. *cette lettre est pour ton frère*, esp. *esta carta es para tu hermano*, et il y apparaît particulièrement avec les verbes de MOUVEMENT pour indiquer le BUT FINAL ou, dans un sens purement locatif, le POINT D'ABOUTISSEMENT d'un mouvement : cf. en obw. *ira per quella yerta* (Märch. 1, 3 : aller pour cet héritage), en ital. *chi ha buona cantina in casa non va pel vino all' osteria, io verrò per voi, è partito per Milano*, en a.-franz. *si apela la dame et li dist qu'ele alast por Aucassin son ami* (Auc. 40, 37), usage qui n'existe plus actuellement, mais on dit encore *il est parti pour Paris*, en esp. *por Rrachel vayades* (Cid 89), *ydes pora las yentes* (176), *por Burgos aguijava* (51), mais aujourd'hui avec les noms de choses et de personnes on emploie *por*, avec les noms de lieux *para*, en port. *ir por agua* (Rom. IX, 441), *vinda para a aldeia* (Diniz, Pup. 73). L'ital. *domandare per uno*, l'esp. *preguntar*, port. *perguntar por* (demander après quelqu'un) appartiennent également à cette catégorie. — Aussi fréquemment que le but, l'ital. *per*, esp.-port. *por* exprime le MOTIF, la CAUSE, mais le français choisit naturellement ici *par* : *fece per viltate il gran rifiuto* (Enf. 3, 60), *per vergogna quasi mutolo divenuto niente dicea* (Bocc., Déc. 2, 9), *ora stendeva il braccio per collera, ora l'alzava per disperazione, ora lo dibatteva in aria come per minaccia* (Manzoni, Pr. Sp. 31), en a.-franz. *sert son seïnor par bone volentet* (Alexis 32), *par sun orguill cumencet mortel rage* (Rol. 2279), *par la joie l'antroblic* (Ch. Lyon 6807 var.), en franç. mod. *toute femme est coquette ou par raffinement ou par ambition ou par tempérament, faire quelque chose par crainte, par mégarde* etc.

§ 459. *De* indique la CAUSE IMMÉDIATE d'une action : en roum. *plînge de durere* (pleurer de douleur), *suferi de foame*

(500) (souffrir de faim), en ital. *lagrimare di gioia, perire di freddo, morire di fame, ridere di piacere, tremare di paura* etc., en franç. *pleurer de joie, périr de froid, mourir de faim, rire de plaisir, trembler de peur*, en esp. *llorar de gozo, perecer de frio, morir de hambre, veir de contento*; il en est de même en portugais et en roumain, et cette dernière langue n'adopte pas *din*, mais conserve l'ancien *de*. Ici aussi se présente avec une fréquence particulière le complément interne ou figura etymologica : en a.-franz. *amoit d'amor folle* (Rich. 5128), *endormi dou someil de la mort* (Ps. lorr. 40, 8), *mourir de male mort* (imprécation qui se rencontre souvent en vieux français), en franç. mod. *il est mort d'une mort soudaine, vivre d'une vie tranquille* etc. Ce *de* causal touche de près au *de* partitif et au *de* relatif (dans les cas exposés § 365 et 375) et peut-être aussi au *de* instrumental (§ 464). Le vieux français pousse très loin cet emploi en ce que, avec n'importe quel verbe, il introduit par *de* la cause immédiate de l'action : cf. *de ma grant guerre m'as tu aidie* (Jourd. 2027) et du reste même encore en franç. mod. *je l'aimerai toute ma vie du courage qu'il a eu*.

### 2. Les Prépositions d'Instrument

§ 460. Moins qu'en d'autres cas, l'ablatif latin de moyen a été supplanté, dans la période latine déjà, par des prépositions; mais cependant il a dû, lui aussi, à l'époque antéromane encore, perdre du terrain : en effet, il a même laissé moins de traces que l'ablatif de lieu et celui de temps. Les idées concrètes qui servent de base à l'expression du moyen, sont très diverses. Les plus faciles à comprendre sont l'idée d'accompagnement, à savoir *cum*, et l'idée de point de départ, *de*; il est plus difficile de s'expliquer l'idée d'espace parcouru, *per*; enfin dans *ad*, qui originairement désignait aussi le lieu, cette valeur n'est que secondaire, c.-à-d. qu'elle est issue de l'idée déjà abstraite de manière. Au lieu de *per*, les Grisons emploient dans une large mesure, tout à fait avec la valeur de l'allemand « durch » et peut-être en partie sous l'influence de l'allemand, en obw. *tras*, en eng. *tres de trans*, de même au reste que *trans* a aussi supplanté *per* locatif dans son sens propre (p. 504). À

l'idée de moyen et d'instrument se rattache très étroitement celle de matière, ce qui nous autorise à l'examiner en même temps ici, et la matière, envisagée comme une quantité étendue, donne naissance à une autre préposition, à *in*. Il nous faut donc dans les pages suivantes étudier surtout les rapports (501) réciproques de ces diverses prépositions.

§ 461. En latin déjà l'on dit *clamare cum voce maxima*; le roman va plus loin dans cette voie, car il emploie *cum* pour exprimer le moyen aussi bien que l'instrument : cf. en roum. *strigă cu glas mare* (il cria à haute voix), *a priimi cu brațele deschise* (recevoir à bras ouverts), *ăl luă cu amîndouă mânele* (il le prit avec les deux mains), *ară cu plugul* (Doine 554, 2 : il laboure avec la charrue) etc., puis aussi *nu te duce, că te aștept cu gura dulce* (231, 7 : ne t'en va pas, car je t'attends avec une bouche douce), *vorbi cu sânge rece* (il parla avec sang-froid), où *cu* passe au rôle de préposition de manière, enfin *cumpăra cu 7 lei* (acheter pour sept francs). En ITALIEN, *cum* se rencontre surtout avec les noms d'objets : *Lucia asciugavasi gli occhi col grembiule* (Manzoni, Pr. Sp. 3), *con uno spillo mi forai il dito, leggere cogli occhi, chiamare col nome di*; il en est de même en FRANÇAIS, a.-franç. *od* : puis *od les ewes lavat les prez del sanc* (Rol. 1778), *si cunquerrai Durendal od la meie* (988), *od sun espriet l'anme li getet fors* (1202), franç. mod. *couper avec un couteau, bâtir avec du bois, l'invasion ne se repousse pas avec de l'or mais avec du fer*, en esp. *lo que he contado lo vi por mis propios ojos y lo toqué con mis mismas manos* (D. Quich. 2, 23), *con esta arma pelearon* et de même en portugais. Rarement le nom de la personne qui sert de moyen se trouve introduit par *cum* comme en ital. *ordinò con una sua fanta* (Bocc., Déc. 7, 1), en esp. *llamólos Cornelia con el amo* (Nov. ej. 10). On rencontre plutôt ainsi, surtout en espagnol, des IDÉES ABSTRAITES, dans lesquelles alors l'instrument, le moyen se confond facilement avec la cause : cf. *espantada con el sueño* (Alex. 326), *quebrantaban los caballos con grant cansadura* (Alex. 1530), *el sobresalto que recibí con su vista* (Nov. ej. 16) et ensuite aussi par analogie *alborotarse, desesperarse, holgar, alegrarse, gozarse, placer* : *plogo á Alejandre con esta alegría* (Alex. 247), *aver plazer, admirarse,*

(502) *pagarse con*, puis avec les verbes marquant le commencement et la fin, où toutefois c'est par un oubli complet de l'état de choses primitif qu'on dit ensuite aussi : *el agua acaba con los caminos reales* (Caballero, Nov. 10 : l'eau vient à bout même des routes royales). *Cum* accompagnant les verbes qui signifient « pourvoir » a également sa place ici : en franç. *remplir, se nourrir avec* etc., bien qu'avec eux *de* ait généralement la préférence (cf. § 464).

§ 462. *DE* est d'une importance beaucoup plus grande. En premier lieu, on le trouve, avec la valeur du latin *AB* ou de l'ablatif, pour introduire l'AUTEUR d'un état, ainsi surtout avec les participes en *-t* et dans les tournures réfléchies. L'idée d'origine dans l'espace est à la base de cette signification, comme cela résulte déjà du fait que le roumain recourt à *dela*, l'italien à *da* : ainsi l'on dit en roum. *este laudat dela toți*, ital. *è lodato da tutti*, franç. *il est loué de tout le monde*, esp. *es alabado de todos* et en roum. *fiul se laudă dela tată* (le fils est loué par le père), ital. *le conoscenze si lodano da tutti*, esp. *de nadie si no de su prima sabiase su falta* (Nov. ej. 10), port. *o mar que só dos feos phocas se navega* (Lus. 1, 52), mais non en français, car en général la langue moderne n'y admet *de* qu'avec les verbes indiquant le mouvement dans l'espace : *être suivi, précédé, accompagné de* et avec ceux qui désignent une activité intellectuelle : *il est respecté de tout le monde, être connu de* et par analogie *inconnu* etc., tandis que la vieille langue est beaucoup plus libre et que Pascal dit encore *l'évangile est cité de plusieurs auteurs de siècle en siècle* (1, 179). Mais, dans les premiers temps surtout, *de* n'est pas limité à ce genre de cas : il se joint aussi à des noms de choses et, étant donné que l'objet qui produit un état se présente le plus souvent comme un instrument, il arrive ainsi que *de* se présente alors entièrement avec le sens instrumental dans l'a.-franç. *de sa main destre sis benëist* (Rol. 3066), *si li donnai de mon glaive* (Jourd. 231), *del sanc luat sun cors e sun visage* (Rol. 2276), *ja de m'espée ne le quier atouchier* (Cour. Louis 661), *les enclost de mur de pere* (Chardry, S. Dorm. 1527), *jouer des eches* (Fl. Bl. 1872) etc. et de même encore en franç. mod. *frapper du pied, tuer d'un coup de pistolet, il ne*

sait que faire de son temps etc. Dans les autres langues, *de* prend moins souvent ce sens. Il est vrai que l'italien en offre des exemples comme *traendo di ballestro* (Sacch. 93), *dette della mano in sul letto* (Lasca 197, 18), mais ce sont peut-être des gallicismes. De même l'ital. *rispondere di sua bocca*, franç. *dire de bouche*, esp. *de la su boca compeçò de fablar* (Cid 1456) pourrait tout au plus servir de point de départ à un emploi plus étendu du *de* instrumental, mais il n'y a pas de doute qu'on ait là tout d'abord un sens purement locatif. Cette observation s'applique aussi naturellement à l'a.-esp. *de los sos ojos tan fuerte mientre llorando* (Cid 1), et sans doute à *non vedie de los ojos mas que cou el pulgar* (Berceo, Sil. 597). Mais alors on trouve aussi *avie la mano seca, la lengua embargada, Nin prendie de la mano ni podie fablar nada* (606) et *non podie de las manos travar* (676), *andar de sus pies* (547), c.-à-d. en tout cas un acheminement vers le *de* instrumental qui pourrait bien se rattacher précisément à *de boca, de ojos*. (503)

§ 463. Pour indiquer la MATIÈRE, les Romains se servaient de l'ablatif ou de *ex*, plus tard aussi de *de*, et ce *de* s'est maintenu jusqu'aujourd'hui : en ital. *la croce fu fatta di ferro*, en franç. *la maison est bâtie de bois*, en esp. *los calzones son de lienzo*. Cette tournure persiste quand il s'agit d'exprimer le passage d'un état dans un autre : en ital. *fare d'amante amico*, en a.-franç. *de ta fille as fait ta mere* (Rich. 2056), en prov. *guerra fai de vilan cortes* (B. Born 22, 13), en esp. *de señora hacer esclava* et dès lors naturellement aussi en ital. *divenir d'amante amico* etc. À cet emploi se rattache ensuite l'ital. *non sapea che fare del pane ch'io gli gettava* (Pellico, Pris. 7) et autres locutions semblables.

§ 464. Enfin il reste encore à signaler les cas où *de* désigne originairement soit la matière, soit une partie d'un tout et de là en arrive à indiquer le moyen ; en réalité, il fait aussi une forte concurrence à *cum* (§ 461). À ce point de vue il faut surtout examiner les verbes signifiant « pourvoir, munir, aider », puis ceux qui ont le sens de « réjouir, affliger » etc. Mais, en tant qu'ils peuvent avoir un régime de chose et qu'ils ne l'introduisent par *de* que lorsqu'il s'y joint encore un régime de per-

sonne, ou bien en tant que ce *de* est clairement partitif, ces verbes ne doivent pas être rangés ici, car ils ont déjà été examinés p. 401 et 413 et il n'est pas toujours possible de dire à laquelle des diverses classes appartient chaque mot en particulier. C'est pourquoi il suffira aussi de n'en citer ici que quelques-uns. Il s'agit notamment des verbes roum. *implea* (remplir), *sătura* (rassasier), ital. *empiere*, *gonfiare*, *fornire*, *guarnire*, *bagnare*, *vestire*, *munire*, *cignere*, *soccorrere*, *pagare*,  
 (304) *contentare*, *saziare*, franç. *remplir*, *fournir*, *baigner*, *vêtir*, *munir*, *ceindre*, *secourir*, *payer*, *contenter*, *rassasier*, esp. *henchir*, *guar-  
 necer*, *bañar*, *vestir*, *ceñir*, *pagar* etc.

§ 465. PER dans le rôle d'instrumental manque au roumain; dans les autres langues, on le trouve d'abord avec le participe en *-t*, puis avec les réfléchis, enfin aussi avec les verbes d'action; il fait d'ailleurs une forte concurrence à *de* (§ 462) et même il le supplante souvent : cf. pour les deux premiers emplois en ital. *intanto voce fu per me udita* (Enf. 4, 79), *fur l'ossa mie per Ottavian sepolte* (Purg. 7, 6), *per la reina e per tutti fu un gran romore udito, che per le fanti e famigliari si faceva in cucina* (Bocc., Déc., 6 pr.), en a.-franç. *par cel saint home sont lor anemes salvedes* (Alexis 121), *dulce France ne seit par nus hunie* (Rol. 1927), *que ja par toi n'iert reconté* (Ch. Lyon 5135), *que ja par aus soit defandue la fontainne* (6596), usage devenu toujours plus fréquent au cours des siècles, en esp. *por malos mestureros de tierra sodes echado* (Cid 267), *el mundo fué hecho por Dios* etc. Puis aussi avec les verbes d'action : en ital. *sperava per lui domeneddio dover molti miracoli dimostrare* (Bocc., Déc. 1, 1), *prendere per forza*, *spegnere fuoco per fuoco*, *conoscere per teoria*, *sapere per udita* etc., en a.-franç. *ja par moi nus nel savra* (Ch. Lyon 745), *Deus del ciel li mandat par sun angle* (Rol. 2319), *par la main d'un suen chapelain* *Prise a la dame de Landuc* (Ch. Lyon 2768), *par avisiun li ad anunciet une bataille* (Rol. 2529), *onques ne fist par Durandart Rolanz des Turs si grant essart* (Ch. Lyon 3235 var.) et de même encore de nos jours *je lui ai fait dire cela par mon ami*, *écrire par sa main*; ensuite on le rencontre avec une valeur plus abstraite et conséquemment dans un sens causal : en a.-franç. *Franceis sunt mort par vostre legerie* (Rol.

1726), *qui pert sa joie e son solaz par son mesfet et par son tort* (Ch. Lyon 3542), *il me prendront par pri ou par podeste* (Alexis 41), en esp. *que si non la quebrantas por fuerça que non gela abriese nadi* (Cid 34). Il va de soi que ces trois emplois de *per* sont unis entre eux de la façon la plus étroite, bien qu'ils se rencontrent dans des proportions assez inégales : ainsi en Italie notamment le premier est plus rare que les autres, tandis qu'en France tous trois se présentent avec une fréquence extrême. Nous avons une tournure propre au latin dans *per judicem damnari, quae domi gerenda sunt, ea per Caecilium transignantur*, principalement avec les désignations de personnes qui éveillent l'image de la voie à suivre, du moyen à employer : cf. en franç. (505) *c'est par le ministre qu'on arrive au roi*. Il faut encore rattacher ici *per* dans les serments, emploi qui est déjà latin : *per Jovem, per Deos jurare* etc. et qui s'est conservé partout en roman : en roum. *jur pre Dumnezeú*, ital. *giuro per Dio*, franç. *je jure par Dieu*, esp. *juro por Dios*, port. *juro por Deus*, puis naturellement en ital. *per la santa croce, per mia fé, per l'amore di Dio* etc. et de même dans les autres langues.

§ 466. *AD* a surtout pour domaine le FRANÇAIS. Déjà dans Eulalie on a *ad une spede li roveret tolir lo chief*, puis *a l'une main si ad sun piç batud* (Rol. 2368), *bien le batirent a fuz e a bastuns* (1825), *a granz bastuns le batent* (2588), *a ses armes tanz baruns calunjant* (3376) etc. à côté de *od* : *tu vienx encuntre mei od espée, a lance e a escu* (IV Livr. 67) et ainsi encore au XVI<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui dans des locutions plus ou moins fixes comme *fouler aux pieds, toucher au doigt, poursuivre à coups de pierre, aller à voile et à rames, tirer à poudre, traverser à la nage* etc., souvent avec une nuance de manière : ainsi cf. notamment *crier à haute voix* ou *travailler avec la même aiguille* à côté de *travailler à l'aiguille*, cette dernière expression renfermant actuellement en soi tout à fait l'idée de manière et non celle d'instrument; cf. *prier à mains jointes, recevoir à bras ouverts*. De même en ital. *batteansi a palme* (Enf. 9, 50), *un orto che lavorava a sue mani* (Bocc., Déc. 8, 2), *chiudere a chiave, mostrare a dito, cacciare a calci, stare a testa china, pregare a mani giunte, parlare a sangue freddo*, en esp. *quien á hierro mata á*

*bierra muere, hablar á boca llena, dar á manos llenas, hacer á ojos cerrados, á dientes las tomó* (Cid 2022) etc., expressions où le roumain emploierait parfois *cu* et où souvent *ad* paraît d'ailleurs avoir eu tout d'abord le sens instrumental. En considérant ces exemples, il ne peut y avoir aucun doute sur la manière dont l'a.-franç. *à* doit se comprendre dans les phrases citées en premier lieu et alors aussi dans des groupes de mots comme l'a.-franç. *Berte as granz piez* etc.; toutefois il n'est pas très facile de dire par quelle voie *ad* est arrivé à cette valeur instrumentale. Peut-être y aurait-il une indication dans un exemple latin comme *ad unum gladii ictum caput desecare* (Orose 5, 46), où l'on voit que *ad* joint avec le sens locatif à un substantif abstrait indique la circonstance concomitante. Par une extension ultérieure de sens, on a pu dire ensuite aussi *ad gladium* au lieu de *ad ictum gladii*.

(506)

§ 467. Finalement il faut encore citer *in* instrumental. On doit partir de compléments de matière comme en franç. *payer en or, bâtir en pierres*, esp. *pagar en oro* (Cid 186). Sur ce modèle alors on dit aussi en franç. *sa demeure était en bois de sapin, il n'y a rien qu'on ne fasse avaler lorsqu'on l'assaisonne en louanges* (Molière, Av. 1, 1), en esp. *compró una casa en doce mil ducados* (Nov. ej. 188), *habiendola dotado primero en veinte mil ducados* (187) etc.

### ε. Les Prépositions de Manière

§ 468. Comme dernier point, il reste les rapports de manière, que le latin exprime en recourant de nouveau tantôt à l'ablatif, tantôt à des prépositions. Il s'est conservé toute espèce de traces de l'ablatif, comme nous l'avons montré p. 472; parmi les prépositions, sont à examiner celles qui désignent le point de départ, la cause et les prépositions d'instrument. Car on peut en réalité considérer tout d'abord comme formant une des trois catégories d'idées que nous venons d'énumérer, les conditions matérielles et morales dans lesquelles une action s'accomplit, qui en caractérisent l'exécution, qui indiquent la manière dont elle se produit. Au surplus, le concept de modalité étant de nature assez générale, il est permis d'y faire rentrer



aussi l'idée de grandeur dans l'indication d'un état ainsi que la façon d'indiquer qu'une action se présente, régulièrement répétée, dans des objets différents qu'on assimile.

§ 469. Comme DE introduit le point de départ aussi bien que la raison d'être d'une action (§ 445 et 462), il peut facilement arriver, dès que ce qui était à l'origine point de départ ou raison d'être apparaît comme signe caractéristique, qu'il introduise également les compléments de manière. En réalité, le fait s'est produit en latin et s'est ensuite répandu sur tous les domaines romans dans une proportion si considérable que la grammaire doit se contenter d'en citer un petit nombre d'exemples. Tout d'abord on peut mentionner les ADJECTIFS. En latin déjà l'on dit *de plano*, *de longo*, *de improviso*, *de integro* etc. presque avec le sens des adverbes correspondants, et conformément à cet usage on trouve en roum. *adurmiră de greă* (C. B. I, 353, 41 : ils dormirent profondément), *băiatul așa de încet și ușor lucrăse, încât fata nu simți nimic* (Basmă 256, 12 : le jeune homme avait si lentement et facilement opéré que la jeune fille ne sentit rien), *cereai păbarul cu vin Jo-ți dam buzele de plin* (Doine 538, 5 : tu demandais le verre avec du vin, je t'en donnai plein les lèvres), *doar nu-s cară de ajuns* (Strig. 25, 4 : peut-être qu'il n'y a pas de chars suffisamment), en ital. *di rado*, *di nascoso*, *di subito*, *d'improvviso*, *di leggieri*, *di certo*, *di sicuro* etc., en franç. *ja qui de luintz sereit, le cirge ne verreit* (Ph. Thaon, Comp. 2563), aujourd'hui *de loin*, en outre *de biaux*, *d'ordinaire*, *de présent*, *tout de beau* etc., en esp. *de firme*, *de falso*, *de ligero*, *de recio*, *de vacío*, anciennement *devero* etc., en port. *de certo*, *de leve*, *de manso* etc. Plus fréquentes encore sont les LOCUTIONS SUBSTANTIVES : cf. en ital. *dar di mano alla spada*, *dar di petto*, *dar dei remi*, *dar di cozzo*, *andar di passo uguale*, *andar d'accordo*, *fare q. c. di buona voglia*, *parlar di viva voce* etc., en franç. *faire q. ch. de bon cœur*, *marcher d'un pas ferme*, *manger de bon appétit*, *il cria d'une voix terrible*, *il fut élu d'un consentement unanime*, *traiter d'une manière humaine* etc. et tout particulièrement dans l'OUEST : en esp. *bincar de rodillas*, *caer de cabeza*, *estar de pié*, *estar herido de muerte*, *la vi junto á la dehesa de pecho sobre su cayado*, *y de esta manera estuvo gran*

(507)

*pieza antes que me viesse* (Montemayor ap. C., D.) et même *van de por fuerza y no de su voluntad* (D. Quich. I, 22) etc. Du PORTUGAIS on ne peut mentionner que *o sol encontrava-o sempre de pé* (Diniz, Pup. 1), *pôz-se de mãos nos bolsos a passear no adro* (21), *era Daniel que, de braços abertos, caminhou para ella* (95).

§ 470. Tout aussi facilement ou presque plus facilement encore, AD en arrive à exprimer la manière, surtout là où il s'emploie pour indiquer le moyen et l'instrument (p. 525), et même, en pareils cas, précisément parce que l'idée d'instrument n'est qu'un développement de celle de proximité, la combinaison avec *ad* peut avoir un sens plus général, moins déterminé et par conséquent exprimer la manière. Ici aussi se présentent des locutions ADJECTIVES comme le roum. *a marunt* (séparément), *a tot* (tout à fait), l'ital. *a cheto*, *a pieno*, *a voto*, *al solito*, le franç. à présent, à travers, l'esp. à duro, à menudo etc.; on les trouve tout particulièrement avec un adjectif féminin pourvu d'article, donc avec *maniera*, *guisa* sous-entendu : cf. en ital. *alla cieca*, *alla francese*, *alla meglio*, en franç. à la légère, à l'italienne, en esp. à la española, puis même à la *Henri IV* etc. Plus fréquentes encore sont des tournures SUBSTANTIVES comme l'ital. *correre a tutta carriera*, *stare a occhi aperti*, *a capo chino*, *piangere a caldi occhi*, *pregare a mani giunte*, *a chiome sciolte*, *a caso*, *a ventura*, *a maniera*, *a foggia*, *a guisa*, ensuite *a ginocchioni* etc. (II, § 621), le franç. *uns chevaliers vint a si grand bruit* (Ch. Lyon 813), *a loi de*, le franç. mod. à genoux, à merveille, à peine, à tort, à foison, à dessein, *voyager à pied* etc., l'esp. *morir á cuchillo*, *correr á rienda suelta*, *á guisa de*, *á uso de*, *á ley de* etc. Ici doit probablement trouver place aussi l'ital. *vendere a caro prezzo*, franç. *vendre à bon marché*, *à vil prix*, *au prix de* etc. et dès lors les tournures analogiques ital. *vendere a trenta scudi*, franç. *prêter à 4 %*, *à usure*, esp. *vender á cien reales*.

§ 471. PER passe également de l'emploi d'instrument à celui de manière, et le fait se constate en latin déjà comme aussi par la suite en roman : en ital. *per avventura*, *per caso*, *per sorte*, *per verità*, *per minuto* et autr. locutions sembl., en a.-franz. et

*parole par couverture de la prison où il iert mis* (Ch. Lyon 1938), *einsi par aventure asane au chastel* (4880), *par hasard*, en esp. *por ventura*. Il en va de même avec le CUM instrumental et ses représentants : en ital. *parlare con prudenza, con civiltà*, en a.-franç. *et li Turs li revint o l'ire qu'il ot grant* (G. Bourg. 2023), *puis lor ad respundu od grant humilité* (S. Thom. 1722); tel est aussi l'usage en français moderne et dans les langues de l'Ouest. Enfin, comme dernière préposition, on peut encore mentionner le IN locatif : en ital. *in vano, in breve, in ascoso, in ristretto, in questo modo, in nessuna maniera, in fretta, in piè, in croce, parlare in tuono minaccioso*, en a.-franç. *en comunel, en basset li escrie* (G. Bourg. 3303), *en haut parla, en es le pas, vaigne donc tost cleement e en repost* (Ch. Lyon 1900), *et de la pierre, queus ele est, vos dirai je tot an apert* (2602), en franç. mod. *en vain, en vérité, en effet, en croix* etc., en esp. *en vano, en balde, en órden, decir en voz alta* etc.

§ 472. Les adjectifs qui contiennent des INDICATIONS DE QUANTITÉ sont joints au verbe par *de*, surtout dans les propositions prédicatives. Le ROUMAIN va particulièrement loin dans cette voie : cf. *câta au fost corabie lui Noe de lat, de lung, d, inalt* (Gaster 2, 61, 18 : combien a été l'arche de Noé large longue, haute), *am văzut cât sînt de frumos și bogat împodobite* (Basme 50, 1 : nous avons vu combien ils sont bellement et richement ornés), *câtu-i zîulica de mare, toarcem* (49, 86 : autant que le jour est long, filons), *câtu-i fânațul de mare* (Strig. 77, 1 : autant que le pré est grand), puis aussi *un bărbat ca un brad de frumos* (Basme 60, 25) etc. — L'italien ne présente pas grand'chose à citer ici, mais bien le VIEUX FRANÇAIS : *bien plaine paume ot l'espee de large* (Jourd. 1065), puis aussi avec des substantifs : *plus balt parut de l'espalle* (IV Livr. 35), *il ne pot parler d'une lieue e demie* (R. Mont. 22, 13), *tonniaus de vin que il avoient achetei de deux ans devant que li rois venist* (Joinv. 86 sq.), le prov. *es de 30 coudes de aut* (S., D. 381), *pres de Borbo de XV legas* (Flam. 1810), l'esp. *la lonja deve scer de luengo tanto quanto pueda el falcon del un poyo en el otro* (Caza 49, 9). À vrai dire, il s'agit peut-être dans tous ces cas du *de* partitif.

§ 473. Une dernière question à traiter est celle de la signification DISTRIBUTIVE, au sujet de laquelle c'est surtout *per* qu'il faut considérer : en roum. *mănânc o dată pre zi* (je mange une fois par jour), en ital. *una volta per giorno, una migliaia per giorno infermano* (Bocc., Déc., Intr.), *un mezzo bicchiere per uomo, vender per pezzi* (vendre par pièces), en a.-franç. *par un e un i ad pris les baruns* (Rol. 2190), *païen sont par X foiz XXX mil* (Otinel 188), *si ke par pieces jus tut ses cors dechai* (S. Thom. 3795), en franç. mod. *une fois par jour, un franc par tête, couper par morceaux*, en esp. *una vez por año, trescientos reales por mes, por grados* (par degrés). Si l'on fait abstraction de l'exemple emprunté à la Chanson de Roland, dans tous les autres cas le sens distributif n'est pas d'abord réellement exprimé : *per* introduit uniquement l'idée d'espace de temps, puis au sens figuré d'autres idées également sur lesquelles s'étend l'action, de sorte donc que p. ex. l'ital. *mangio una volta per giorno* signifie uniquement « je mange une fois en un jour ». Grammaticalement, l'idée que la chose se répète chaque jour, n'est absolument pas exprimée; mais le lecteur ou l'auditeur le comprend par l'ensemble du contexte.

### 3. Les Adverbes

(510) § 474. Les adverbes se comportent en partie à l'égard des substantifs employés adverbialement ou joints à des prépositions de la même manière en général que les pronoms à l'égard des substantifs, c.-à-d. qu'ils sont très fréquemment usités quand l'idée nominale ne doit pas être énoncée parce qu'elle est inconnue ou déjà connue. Conformément à cela, on peut s'attendre à une très grande concordance entre les adverbes et les pronoms, et en réalité l'on n'est pas non plus trompé dans cette attente. Mais, d'un autre côté, pas plus ici que pour n'importe quel autre phénomène de la vie du langage, on ne peut naturellement supposer une régularité absolue. En ce qui concerne la signification des adverbes, on doit examiner les mêmes catégories que pour les prépositions, toutefois avec des différences essentielles dans la fréquence et l'importance des diverses formes. Ensuite, pour ce qui regarde la situation respective du

latin et du roman au point de vue des formes, il est à noter que le chiffre des formations nouvelles est beaucoup plus élevé que pour les prépositions et que la source de ces formations nouvelles se trouve dans les substantifs, adjectifs, pronoms employés seuls ou joints à des prépositions, mais guère (autant que la chose est connue jusqu'à présent) dans les conjonctions, si l'on fait abstraction de *quando* (quelquefois, p. 100), qu'on ne peut pas d'ailleurs considérer sans plus comme une conjonction. Quant à examiner spécialement ces procédés de formation, nous pouvons d'autant mieux nous en dispenser ici que la partie la plus essentielle de ce sujet a déjà été traitée au t. II, § 619 sqq.

#### a. Les Adverbes de Lieu

§ 475. Les adverbes n'ont naturellement pas échappé au phénomène déjà indiqué p. 486 de la disparition de termes distincts pour rendre « où » et « vers où », et il en est résulté une certaine simplification. Mais d'autre part il se présente en quantité considérable des différences entre les termes qui traduisent « ici » et « là ». À ce propos, il faut tout d'abord citer le lat. *hic* et *ibi*, tous deux conservés, mais presque uniquement sous la forme atone, remplissant au point de vue du sens toutes les fonctions que servent à exprimer les locatifs *ad* et *in* et jusque dans une certaine mesure remplaçant même dans ses fonctions le datif (p. 83 et 415) : en a.-ital. *i*, franç. *y*, prov. *i*, a.-esp. *hi* (l'esp. mod. n'a plus que *hay*), a.-port. *hi* et en ital. *vi*, peut-être aussi le lomb. *ge*, sarde *bi* (Rem. au § 65). L'ital. *ivi*, étranger au langage familier actuel, est cependant encore usité dans la langue littéraire et jadis était très répandu : il est issu de *ibi* avec la voyelle du *qui* que nous allons avoir à citer. Partout *hic* a cédé la place à des formes renforcées qui correspondent exactement à celles que nous avons observées chez le démonstratif (II, § 564). À côté de *hic* on rencontre déjà en latin *hac*, sans qu'il se soit développé entre eux une différence de sens bien déterminée, et en roman aussi presque partout ces deux formes s'emploient concurremment sans différence marquée dans la signification ; seul le roumain se contente de *alcî*, *alcea*, en transylv. *aci*, le premier remontant sans doute à *hicce*. Ailleurs donc on trouve

(511)

en sard. *igúe* (cf. *igusto* = ital. *questo*), h.-eng. *ko*, b.-eng. *kwi*, *ka*, ital. *qui*, *qua* et à l'atone *ci*, franç. *ici*, *cà*, esp. *aquí*, *acá*, port. *aquí*, *cá*. Au tosc. *ci* correspond dans presque tout le Nord de l'Italie *tsa*, *ča* et de même en h.-eng. *ašó*. Inversement le vieux français, à côté de *ci* et *ici*, connaît également *iqui*, *enqui*. Comme autre forme se rattachant à *bic*, il faut encore citer l'esp.-port. *abi*, où l'on doit voir *bic* avec l'*a* de *aquí*, *acá*, de même que l'a.-gén. *coci* doit son initiale à *colà* et que le roum. *incoace* s'est constitué sous l'influence de *incoló*. Quant à la signification, il faut observer que la forme en *-a* est en somme plus générale, plus indéterminée, mais peut-être aussi d'accentuation plus faible, ainsi que le prouvent notamment le franç. *çà* à côté de *ici* et le port. *cá* à côté de *aquí*. En engadin, la différence consiste en ce que *qui* se rapporte à l'endroit où se trouve celui qui parle, *ka* à l'endroit où se trouve celui à qui l'on s'adresse : cf. *ve sū kwi sū* (viens ici au-dessus), auquel on répond par *ne posse ir sū ka sū*. De même, en espagnol et en portugais, *abí* désigne le lieu où se trouve celui qui parle, *aquí* celui où l'action s'accomplit et où se trouve la personne interpellée. — Pour marquer une opposition manifeste avec *bic* etc., on se sert en latin et en roman des adverbes tirés du thème *ill-* : *illíc*, *illác*, *illóc*, qui ont persisté tous trois, les formes en *-i* et en *-a* réparties un peu autrement qu'avec *bic* et le radical étant parfois renforcé de la même manière qu'avec lui : cf. en macéd. *aná*, h.-eng. *alló*, *lo*, b.-eng. *la*, ital. *li*, *là*, *colà*, sard. *iguđđae*, franç. *là*, esp. *allí*, *allá*, *acullá*, port. *alli*, *la*, plus anciennement aussi *alá*, *acolá*, en outre en macéd. *auátse*, ital. *lici*, qui renvoient à *illace*, *illice*. Enfin *illoc* a souvent adopté la voyelle tonique de *loco*; parfois il présente aussi à l'initiale cet *i-* qui en français apparaît surtout chez les démonstratifs (II, p. 646) : cf. en sic. *đđoku*, calabr. *đđuoku*, napol. *lloke*, abruzz. *loke*, a.-mil. *illo*, *illoga*, a.-franç. *iluec*, *ilueques*, puis aussi en a.-franç. *iciluec* et la forme correspondante en a.-pad. *liveló*, *inveló* (*inve* de *ibi*), ensuite en roum. *acoló*. En ce qui concerne la signification, il est à noter que les formes macédoniennes désignent le lieu où se trouve celui qui parle : *viú aná* (je suis venu ici), tandis que *acoló* et le macéd. *aklotse* veulent dire « là, là-même ». En italien, en espagnol et en

portugais, il existe entre la forme en *-i* et celle en *-a* la même différence qu'avec *qui* : *li* etc. est plus précis, *là* plus général. Cette différence est particulièrement claire en portugais, où *cá*, *lá* ne servent souvent qu'à attirer l'attention et surtout fréquemment dans *eu cá* (moi de mon côté) : *eu cá emtendo* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 36), *quem sabe lá do que é capaz uma noite d'estas* (65). Enfin *istic*, *istac* ne se sont maintenus qu'en italien sous la forme *costi*, *costà*, se rapprochant par leur sens de *cotesto* etc. (p. 95).

En ce qui concerne les formes en *-i* et en *-a* et spécialement en ce qui concerne l'opposition entre *ci* et *là*, H. SCHUCHARDT, Zs. XV, 119, fait cette observation : « Lorsqu'on a constaté en combien de langues du monde le démonstratif de proximité est caractérisé par la voyelle plus claire, celui d'éloignement par la voyelle plus sourde et comment même les formes port. *aquí*, *acá* et *ali*, *alá*, conformément à cela, modifient leur signification dans les parlers créoles, on verra dans *ci* et *là* un cas de sélection ». — Je n'arrive pas à déterminer avec certitude l'origine de l'obw. *lɛu*, *kɛu*, orthographié *lau*, *cau*, où ASCOLI (Arch. Glott. I, 10) voit *qua ibi*; mais il manque un exemple identique de la vocalisation de *b*. H. SCHUCHARDT, *Über einige Fälle des bedingten Lautwandels*, p. 42, avait pensé à *illoc* etc., ce qui d'ailleurs, au point de vue phonétique, ne présente pas moins de difficultés.

§ 476. Les adverbes de lieu peuvent aussi être unis à la préposition de lieu. Si l'ital. *in qua* (de ce côté-ci), *in là* (de ce côté-là), *in giù*, *in su* etc. expriment le mouvement, la direction au lieu de la simple situation dans un lieu, et si l'obw. *neu*, h.-eng. *innó*, b.-eng. *na* (de ce côté-ci), frioul. *inna* (de ce côté-là) et aussi le vén. *inà* de *inhac* présentent la même signification, en revanche le comasque rustique *inoga* (là), milan. *ihoga*, logoud. *inoge*, campid. *innoi* (ici), qui remontent tous à *in hoc*, le logoud. *innie*, campid. *inni* (ici) de *inibi*, le logoud. *inkue*, campid. *inguni* (ici; cf. *igite* § 475), le logoud. *inkuddae*, campid. *ingoi* (là) montrent la combinaison nouvelle entièrement confondue dans sa signification avec l'ancienne. (513)

§ 477. Des adverbes qui marquent le lieu « d'où » l'on vient, l'italien en a conservé le plus grand nombre : *quindi*, *quinci*, *costinci*, d'ailleurs influencés tous trois dans leur voyelle par *qui*.

On rencontre aussi le simple *indi*, surtout dans les premiers temps : *poder di partirs' indi a tutti tolle* (Enf. 23, 57), *indi m'han tratto co li suoi conforti* (Purg. 23, 124) etc. En ROUMAIN, *unde* (issu de *inde*, voy. p. 83) se trouve au sens de « là, là-même » : *cum ajunse ĩapa la nșa grajdului, unde ninchează* (Basme 77, 3 : quand la cavale arriva à la sortie de l'écurie, là elle hennit). On emploie beaucoup plus souvent *inde* comme ADVERBE-PRONOMINAL ATONE dans toutes les fonctions qui, lorsqu'elles sont toniques, sont exprimées par *de* et un nom ou un pronom ; ajoutons cependant que, lorsqu'il se rapporte à une personne, son emploi est quelque peu limité (cf. p. 82). C'est ainsi donc qu'on trouve en eng. *and*, ital. *ne*, franç. *en*, prov. *ne*, a.-esp. et a.-port. *ende*. On comprend facilement cet emploi, en vertu duquel cette particule de lieu exprime même des rapports plus ou moins abstraits : en franç. *je n'en sais rien* et, pour montrer qu'il sert à rappeler le régime ou bien aussi, conformément à l'usage étudié p. 441 des pronoms-régimes atones, à l'annoncer, pas n'est besoin de citer d'autres exemples. Mais, en revanche, il faut signaler un emploi qui se rattache à son tour à la toute première signification locative. *Inde* s'ajoute d'abord aux verbes de mouvement pour indiquer le point de départ de ce mouvement, son commencement, puis il arrive par degrés à exprimer l'idée d'éloignement : en ital. *andarsene, venirsene, tornarsene, uscirsene, fuggirsene*, dont l'analogie a déterminé *starsene*, ensuite *elle si partiranno e voi ve ne potrete scendere e tornarvene a casa* (Bocc., Déc. 8, 7) et aussi *portarne* (emporter), *mandarne* (envoyer) etc. Le français va beaucoup plus loin dans cet emploi : cf. d'abord le franç. *s'en aller, s'enfuir*, dans lequel *en* par suite d'une confusion avec le préfixe *en* (de *in*) s'est fusionné avec le verbe, *s'en venir*, ensuite *emporter, emmener* etc. (II, § 608) ; mais surtout l'ancienne langue ne se borne pas à dire aussi *en eissir, en eschaper, en repairier* et autr. sembl. : elle unit d'ordinaire *en* à tous les verbes possibles pour indiquer d'une manière absolument générale un rapport avec autre chose qui a été pensé ou dit, sans que ce rapport puisse être clairement reconnu, ou pour exprimer le commencement d'une action. C'est ainsi qu'il est particulièrement fréquent avec les verbes signifiant « adresser



la parole » : *deu en apelent andui parfitement : E reis celestes* (Alexis 5), *quant ele ot piece iluec esté, a sa cumpaigne en a parlé* (M. de France, Fabl. 9, 15) etc. Plus tard se produit une certaine limitation; la langue actuelle n'a conservé que des locutions relativement peu nombreuses, mais dans lesquelles alors, grâce notamment aux prescriptions de Vaugelas, l'emploi de *en* est strictement requis : cf. *s'en tenir à, n'en pouvoir plus, en venir aux mains, aux reproches, je m'en rapporte à vous, il ne sait où il en est, il n'en est pas ainsi, en vouloir, en avoir à qqn, j'en ai fini, je n'en crois que mes propres yeux, il m'en a donné à garder, c'en est tout ainsi de moi* etc. et dans lesquelles il est naturellement difficile de déterminer si *en* contient plutôt sa signification locative ou relative ou partitive. Le prov. *ne* s'emploie d'une manière analogue.

§ 478. Pour rendre l'idée « d'où », on a coutume d'unir de aux adverbos marquant la situation dans un lieu : en roum. *de acolò, de aci, dincoace*, en ital. *di qui, di lì, di costì, di qua, di là*, en franç. *d'ici, de là*, en esp. *de ahí, de aquí, de allí*, en port. *d'ahi, d'aqui, d'alli*. Sont à noter les formes composées avec *inde* : en macéd. *dinde*, avec le sens « de ce côté-là », en obw. *davent* « loin » : *figend ira sin cavaigl eis el jus ord il marcan duas miglias davent* (Barlaam 262, 39 : le faisant aller à cheval il est sorti du hameau deux milles loin), *ira davend* (s'en aller), *convertir ne trer davenda da nossa legge e dils deleigs carnals el* (Barlaam 259, 8 : le convertir et tirer loin de notre loi et des plaisirs charnels), *de Veniescha davent po in mai survegnir nagina aua fresca* (C. Mem. 159, 33 : de Venise ne peut plus arriver aucune eau fraîche), *in eremit, che steva oig uras daven* (Barlaam 295, 31 : un ermite, qui se trouvait huit heures loin). À côté de *davent* figure avec le même sens *navend*, qui s'est formé soit par assimilation, soit par un mélange avec *in*. Vient ensuite l'esp. *dende* : *entonces se mudò el Cid al puerto de Alucant, Dent corre myo Cid a Huesca* (Cid 951), *pasó á Berberia para traer dende nuevas gentes*, emploi aujourd'hui considéré comme vieilli. Le vieux portugais aussi connaît *dende*. (515)

§ 479. Si à l'origine *inde* indique la direction vers celui qui parle et par conséquent répond à la question « d'où », il a

cependant au cours des temps affaibli sa signification en ce sens qu'il ne retient plus que l'idée du mouvement, de l'éloignement et que le rapport avec celui qui parle est laissé de côté. C'est ainsi que l'ital. *andarsene*, le franç. *s'en aller* ont pris directement leur sens actuel. Mais en même temps l'ITALIEN et le RHÉTIQUE possèdent encore un adverbe spécial qui exprime l'éloignement, à savoir en ital. *via*, obw. *vi*, eng. *via*, provenant du substantif latin *via* : en ital. *andar via*, *portar via*, *gettar via*, *cacciar via* etc. L'obw. *vi* a quelque peu modifié sa valeur : *vi e nau* signifie « çà et là », *de lau d'envi* (Barlaam 291, 41 : loin de là), *ira vinavon* (293, 7 : aller de là en avant), *fuss dada per terra vi* (Oct. 299, 15 : qu'elle fût tombée par terre) et aussi *fressi ella per terra via* (301, 32 : qu'il la frappât contre terre) et autr. locutions sembl. ; *via* devient ensuite aussi préposition de direction (voy. p. 494). Le tyrol. *ia* s'emploie de la même façon : cf. *ia e ca te so pic let tres se straogeola* (Stories 1, 543 : çà et là dans son petit lit toujours elle se roulait), *odés sun chiaval blanc cavalir sporoman Travers i Plans a sura l'ega ia de sbof* (2, 5 : oyez sur un cheval blanc un cavalier s'éloigner en hâte à travers Plans et sur l'eau de ce côté-là avec élan) etc. Jusqu'à un certain point donc *via* a remplacé le lat. *porro*, qui a continué de vivre dans l'a.-franz. et prov. *por*, surtout dans la locution a.-franz. *geter por*, *traire por*, prov. *getar por* : *tost en mi'escala salbi e puget en una bestor, e pueys gitet l'escala por* (Appel, C. 5, 312), puis en s'appuyant pour le sens sur *foris*, de sorte que *geter*, *getar por* et *geter*, *getar fors* sont presque identiques, ce qui alors a pour résultat en vieux français, par analogie avec *fuers* : *fors* (I, p. 541), de faire naître aussi *puer* : *por*.

(516) § 480. Les ADVERBES DE LIEU RELATIFS, qui indiquent un point par rapport à ce qui l'entoure ou à celui qui parle et sont en général identiques ou du moins apparentés aux prépositions, se sont assez bien conservés, sauf naturellement qu'ici aussi les distinctions entre « où » et « vers où » ont disparu ; il en résulte que, pour *intra* et *intro*, il n'a persisté qu'une seule forme, qui est la dernière, sans compter qu'elle a encore été souvent éliminée par *intus* : cf. en roum. *în lontru* ou

*inlăintru*, ensuite *inăuntru*, ce dernier signifiant probablement « là-dedans ». Dans l'Obwald, on a *en*, *ent* et aussi *anen*, puis les formes composées *lient*, *lauent*, en eng. *lo aint*. En ITALIEN, *dentro* se présente à côté de *entro*, ce dont on a des équivalents dans le franç. mod. *dedans*, a.-franç. *enz*, qui disparaît avec le xvi<sup>e</sup> siècle, et les formes plus claires *saienz*, *laienz*, qui existaient déjà dans la période préhistorique, car elles présupposent encore le *c* de *ac*, mais qui ne se sont produites qu'à une époque où ce *c* devant *e* ne se changeait plus en *s*; on a de même en prov. *ins*, *dins*, *laïns*, *saïns*, mais à l'Ouest réapparaît l'esp.-port. *dentro*. En revanche, le terme opposé *extra* ne s'est conservé nulle part, ayant été éliminé par *foris*, *fora* : en roum. *afară*, probablement avec l'a- des autres adverbes de lieu, obw. *ora*, *oras*, ital. *fuori*, *fuora*, *difuori*, franç. *dehors*, a.-franç. aussi *fuers*, esp. *fuera*, *defuera*, port. *fora*. — *Supra* est demeuré : en roum. *de asupra*, ital. *sopra*, a.-franç. *sore*, prov. *de sobre* et en même temps *sursum* : en roum. *dinsus*, obw. *sî*, obw.-cathol. *kisé*, ital. *suso* et *sù* à côté de *quassù*, *lassù*, a.-franç. *sus*, franç. mod. *dessus*, *là-dessus*, a.-esp. et a.-port. *suso*. De même *infra* a été éliminé par *deorsum* : en roum. *dingios*, obw. *gi*, eng. *go*, ital. *giuso*, *giù* et *laggiù*, *quaggiù*, a.-franç. *jus*, *la jus*, a.-esp. *ayuso*, a.-port. *juso* ou par *subtus* : en roum. *de supt*, ital. *sotto*, *di sotto*, franç. *dessous*. ULTRA s'est presque entièrement perdu ; il a été remplacé par des formes composées de *de* et des adverbes de lieu simples : en roum. *dincoace*, ital. *di qua*, franç. *deçà* et en roum. *dincolò*, ital. *di là*, franç. *delà*, mais en a.-esp. *aquende*, port. *aquem* et *allende*, *alem* (p. 470). À la place de *ante*, l'on se sert des formes composées dont il a déjà été question p. 164 : en roum. *înainte*, ital. *davanti*, *dinanzi*, *immanzi*, franç. *avant*, *devant*, esp. *delante*, *adelante*, port. *diante*; *post* a été remplacé par le simple *retro* : en esp. *redro* ou par des formes composées : en ital. *dietro*, *indietro*, franç. *derrière*, *arrière*, esp.-port. *detras*, *atras*. Le roumain conserve *apoï*, *dinapoï*, l'Obwald dit *anavos*, mais le Frioul *davous*, les formes roumaines se rattachant à *post*, les autres à *avorsus*. Enfin doivent encore être citées les expressions qui indiquent la mesure de l'éloignement dans l'espace; ce sont le lat. PROPE : en roum. *aproape*, a.-ital. *a*

(517) *provo*, a.-franç. *pruef* à côté du prov. *propi*, franç. *proche*, qui tous deux ne peuvent avoir d'autre origine que \**propeanu*; en outre, on trouve en ital. *vicino*, *presso*, en franç. *près*, *de près*, en prov. *pres*, en esp. *junto*, *cerca*, en port. *perto*. Le terme opposé LONGE persiste dans l'ital. *lungi*, franç. *loing*, prov. *luenh*, a.-esp. *luēne*, port. *longe*, mais l'espagnol moderne l'a remplacé par *lejos* de *laxus*, l'italien aussi par *lontano*.

§ 481. Pour finir il faut encore citer les FORMES COMPOSÉES AVEC *ali*. *Aliubi* continue à vivre dans le roum. *aiurca*, a.-esp. *allubre*, port. *albur* avec son sens latin; en même temps on trouve en port. *algures* (quelque part; ailleurs), qui est donc un représentant de *alicubi* et auquel s'ajoute le tyrol. *invalgó*; *aliorsum*: en prov. *albor*, *alhors*, franç. *ailleurs*, a.-port. *albur*, port. mod. *albures*, tandis que l'eng. *inlur*, bien qu'il appartienne à la même catégorie, signifie « quelque part »; *aliunde*: en prov. *albons* et *albondres*. En dehors de là, le plus souvent il s'est introduit des formes nouvelles composées avec *alter*: en ban. *oltundzε* (d'ailleurs), eng. *utroie*, ital. *altrove*, *d'altrove*, *altronde*, franç. *antrepart*, *d'autrepart*, esp. *en otra parte*, *de otra parte*. À noter encore les formes a.-eng. *allgur* (n'importe où ailleurs), qui représente donc *aliorsum* modifié sous l'influence de *alter*, obw. *vigliur anter* (ailleurs).

Sur *alio*- dans les Grisons, cf. Ascoli, Arch. Glott. VII, 538, 539, Rem.; sur *-orsu* et le frioul. *davor*, cf. Zs. XXIII.

§ 482. Une observation particulière est due à l'emploi des adverbes de lieu DANS LES GRISONS. Tout d'abord on y rencontre une accumulation extraordinaire. Doit-on p. ex. exprimer qu'un endroit est situé plus haut ou plus bas et en même temps à droite ou à gauche, on dit en obw. *keu ore si sum* (là dehors dessus tout en haut), *keu en ε du dim* (là dedans dessous tout en bas), *keu si εd en ε si sum* (là par en haut dessus tout en haut). Lorsqu'un endroit se trouve derrière une éminence, on indique d'abord la direction jusqu'à cette éminence, puis alors la direction à partir de cette éminence: *keu-vi-εd-or ε-si-sum devos-vi-εd-or εd du* (là de l'autre côté dessus tout en haut derrière dehors en bas). Voici un fait plus important. LA COMBINAISON D'UN VERBE QUELCONQUE AVEC

UN ADVERBE DE LIEU POUR FORMER UNE LOCUTION FIXE EST certes propre à toutes les langues romanes (cf. les exemples qui ont été invoqués p. 409 pour *correre sopra* et autr. locutions sembl.), mais dans les Grisons elle est si largement répandue qu'on peut presque avec certitude songer à une influence allemande : cf. *el ha priu si* (all. übernommen) *il segneradi* (Barlaam 287, 26 : il s'est chargé du pouvoir), *jan vi tei bucca tener serraus en pli* (all. eingeschlossen) (287, 31 : je ne veux plus te tenir enfermé), *el ha faig dar en* (all. angeben) *en scret* (288, 2 : il s'est fait déclarer par écrit), *ch'el fussi partius ora* (all. ausgeteilt) (6, qu'il fût partagé), *aschia ha Giosafat termess ora* (all. ausgeschickt) *per quindish dils emprims baruns* (11, ainsi a Josafat envoyé après quinze des premiers barons), *che ragiseschi ora* (all. ausrotte) *el* (30, que je le déracine), *gl'auter di ha Giosafat faig dar ora* (all. austeilen) *tutt il scazi* (290, 9 : l'autre jour Josafat a fait distribuer tout le trésor), *ed ha faig ruinar e better entuorn* (all. umwerfen) *tutt ils tempels* (12, et il a fait ruiner et renverser tous les temples) et de même *legger ora* (all. auswählen, élire), *laschar tier* (all. zulassen, permettre), *laschar sura* (all. überlassen, céder), *destadar ora* (all. aufwecken, éveiller), *prendre si* (all. übernehmen, se charger de) et quantité d'autres locutions. Les parlars tyroliens étendent presque aussi loin cet usage. (518)

b. Les Adverbes de Temps

§ 483. Avec les adverbes de temps, les modifications de forme aussi bien que de sens sont beaucoup plus considérables qu'avec ceux de lieu. Les plus fréquents de tous, comme *nunc*, *mox*, *statim*, *adhuc*, *saepe*, *quondam*, *diu* etc., ont disparu sans laisser de traces ; d'autres, comme *tunc*, *aliquando*, traînent une existence pénible. Néanmoins les langues modernes sont plutôt plus riches en adverbes de temps que le latin ; il est vrai qu'il ne faut pas ici perdre de vue que, parmi les formations nouvelles, il s'en trouve qui remontent jusque dans la période latine et que, si elles ne sont pas attestées, c'est peut-être uniquement par l'effet du hasard. Cette observation s'applique p. ex. à *\*dunque*, qui a donné naissance à l'ital. *dunque*, franç.

*donec* et *qui*, par rapport au *dunc* uniquement attesté en latin par les inscriptions, mais comme \**dunque* inconnu au reste de la littérature, se comporte comme *atque*, *neque* vis-à-vis de *ac*, *nec* etc. Ici aussi l'on peut distinguer entre adverbes absolus et relatifs, c.-à-d. entre ceux qui désignent un moment en soi et ceux qui le désignent par rapport à un autre moment. Ces derniers sont étroitement apparentés aux conjonctions qui servent à unir les propositions; souvent même ils ont passé tout simplement aux conjonctions. Néanmoins, comme ils se présentent cependant encore le plus souvent dans des propositions relativement indépendantes, on pourra ici déjà les étudier en général. Au reste, il faut renoncer à énumérer complètement tous les adverbes et locutions adverbiales et à exposer toutes les nuances de signification; on doit se borner à traiter les points qui sont d'une importance générale, notamment ce qui permet de reconnaître dans quel sens s'opèrent les changements de signification.

Cf. W. ZEITLIN, *Die altfranzösischen Adverbien der Zeit*, Zs. VI, 256-289 et VII, 1-22.

§ 484. La coïncidence d'une action avec l'énonciation de cette même action s'exprime en latin au moyen des adverbes *nunc* ou *modo*; le dernier indiquait à l'origine un moment suivant ou précédant immédiatement, mais de bonne heure il prit une signification identique à celle du premier et même détermina peut-être aussi sa disparition. Et, en réalité, *nunc* est presque entièrement inconnu en roman, tandis que *modo* sous la forme *mo* était, surtout autrefois, répandu dans l'Italie entière; mais de nos jours il paraît, même dans les patois, être rare avec cet emploi; cependant il est encore aujourd'hui d'un emploi tout à fait courant dans la forme renforcée *eccumòdo* devenue en macéd. *amó*, istr. *acmó*, avec l'accentuation *eccumòdo* en valaq. *acim*, abrégé en *acù*, enfin dans un croisement entre *acù* et *amó* d'où est sorti *acmù*, *amù*. Les termes qui ont remplacé *nunc* ont pour origine des manières de voir diverses. Il y a tout d'abord ceux qui se rattachent au lat. *hora*. Bien que dans l'esp.-port. *agora* l'on reconnaisse directement *hãc hõra* et qu'il ne soit pas absolument interdit de tirer l'a.-esp. *ahora* de *agora*, cet

*ahora* peut cependant aussi provenir de *ad horam*, comme c'est indubitablement le cas pour le prov. *aora* et les formes abrégées a.-franç. *or*, *ore*, *ores*, prov. *ar*, *ara*, *aras* (I, p. 147). Il y a complète identité de sens entre *or* et le prov. *er*, *era*, *eras*, qui se retrouve avec une autre valeur, celle de « aussi, encore », dans l'obw. *er*, eng. *eir*, mais il est possible que ces formes n'aient aucune espèce de rapport avec *or*, *ar* (cf. § 495). Ensuite on rencontre le simple *hora* devenu en ital. *ora*, esp.-port. *hora*. C'est à *hac hora* que fait penser l'a.-esp. *essora* : *de missa era exido essora el rrey Alfonso* (Cid 1316), lequel nous conduit à l'a.-ital. *issa*, que Dante p. ex. (Enf. 23, 7) emploie dans le même sens que *mo* et qui, sous cette forme *issa*, a persisté jusqu'aujourd'hui notamment en lombard ; mais en même temps déjà chez Bonvesin l'on a *ista* et de nos jours la forme plus pleine *instora*, avec l'*n* dont il a été question au t. I, § 588. Si en lombard *i* peut se justifier par sa position à la proclise, en revanche en toscan il est aussi peu expliqué que l'*u*, *uo* dans les synonymes obw. *ussę*, eng. *uossę*. Enfin nous avons une forme plus jeune que les précédentes dans l'a.-franç. *asteur(e)*, *astur(e)*, contraction de *a ceste heure*. En second lieu, le sens de coïncidence dans le temps dérive du sens de succession immédiate, c.-à-d. que les mots qui originellement signifient « également, immédiatement », sont utilisés pour rendre « maintenant », tels en tosc. *avale (aequale)*, *adesso* (p. 545), franç. *maintenant*, qui est ainsi employé depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. On trouve isolément le port. *por emquanto* (pour le moment). Sur *jam* au sens de *nunc*, voy. § 485.

Sur *issa*, *ussa*, cf. aussi ASCOLI, Arch. Glott. VII, 533.

§ 485. Le rapport entre un moment donné et les circonstances qui l'ont immédiatement précédé ou suivi se rend en latin comme aussi dans le roman primitif au moyen de *jam* : cf. en a.-franç. *en ceste terre ad estet ja set anz* (Rol. 2736). Puis cette signification se spécialise bientôt pour exprimer qu'une chose arrive contrairement à notre attente, c.-à-d. qu'un événement se produit plus tôt que nous ne l'attendions : cf. en a.-franç. *comant? fet ele, quant vandra Mes sire Ivains? Ceanz est ja* (Ch. Lyon 1898). Il s'agit ici de la simple continuation

d'un emploi déjà latin, qui reparait aussi dans les autres langues; mais le rapport avec un moment antérieur ou postérieur, rapport qui était à l'origine le point essentiel, peut alors reculer à l'arrière-plan et le rapport avec le moment déterminé de l'énonciation apparaitre comme le plus important, ce qui rapproche *jam* de *nunc* et même l'identifie presque avec lui : ainsi en a.-franç. *ja avrons la bataille* (Cour. Louis 902), *mult bele enor i avroiz ja Quant sanz bataille s'an ira Cil qui si vos a asaillie* (Ch. Lyon 6571), surtout donc avec le verbe au futur, en esp. *ya me exco de tierra* (Cid 155), *ya he variado de opinion* (J. Valera, Com. Mend. 152). Mais à l'inverse il se peut aussi que le rapport avec le passé prédomine à tel point que le rapport avec le présent disparaisse presque entièrement : en ital. *già* (jadis). À côté de *ja* se présente en France à partir du XIII<sup>e</sup> siècle *desja* pour marquer tout d'abord le futur immédiat : *Fame sui si ne me puis taire Ains voil desja tout reveler* (Rose 19419), avec insistance particulière sur le point de départ, puis s'introduisant petit à petit entièrement à la place de *ja*. De même on dit en ital. *di già* à côté de *già*.

§ 486. Indiquer un MOMENT DÉTERMINÉ DANS LE PASSÉ OU LE FUTUR, telle est la fonction de *tunc* ou *dunc* (p. 539). Au premier correspond l'esp. *entonces*, *estonces* et *entonce*, a.-port. *entom* : *quer que eu maior pesar nom podesse veer de que entom verrei* (Denis 89), de nos jours *então*; le second a particulièrement bien conservé son ancienne valeur en vieux français, où l'on rencontre aussi les formes *idonc*, *adonc* : cf. *sainz Innocenz ert idonc apostolies* (Alexis 61) et ainsi jusqu'en plein XVI<sup>e</sup> siècle; on a de même en prov. *non a aver ni amic ni parent e dunc apella la mort* (Boèce 128), tandis qu'en italien *dunque* s'emploie dès l'origine pour unir des propositions (§ 558). En fait de formations nouvelles, la plus importante est l'ital. *allora*, a.-franç. *lors* : *Bateit la reine de France ki lores ert de grant puissance* (Rou 1, 340) et aussi en moyen français, où se rencontre notamment la locution *puis lors*, mais de nos jours on ne trouve plus que *dès lors* et *pour lors*, qui a d'ailleurs été éliminé par *alors*; l'a.-esp. aussi avait *allora*. Enfin la France du moyen âge est seule à posséder une locution formée avec *tantum* (tant) :



en a.-franç. *a tant*, prov. *ab tant*, qui signifie « en ce moment-là, alors » : *atant as vus Guenes e Blanchandrins* (Rol. 413), *et encore ne cessa point atant li dis messires Hues de enorler le roi* (Froissart, Chron. 2, 24), encore en usage au xvi<sup>e</sup> siècle, en prov. *ab aitant venc I cavalier denan l'emperador* (Appel, C. 118, 79), formes généralement employées toutes deux par rapport à un événement qui précède immédiatement, de sorte qu'il faut plutôt les considérer comme des conjonctions. — Une place à part est occupée par le *tando*, *tandu*, *tannu* qui est si largement répandu en Sardaigne, en Sicile, au Sud de l'Italie et qui a manifestement été formé sur le modèle de *quando*.

§ 487. Pour indiquer un moment indéterminé, l'on emploie *aliquando* ou, quand il s'agit d'un rapport avec le passé ou avec le futur, *olim* et *quondam*. Tous trois sont inconnus en roman dans les propositions affirmatives. *Aliquando* a été remplacé par le simple *quando*, surtout dans les locutions consacrées (p. 100) et aussi en roumain par *oare când*, *când va*, qui représentent une locution lat. *\*volet quando* (II, p. 649). Les équivalents les plus usuels sont les locutions formées avec *dies* : en ital. *un giorno*, franç. *un jour*, esp. *un día* et *un tiempo*, port. *algum dia* ou avec « fois » : en roum. *o dată*, obw. *ina gada*, ital. *una volta*, franç. *une fois*, esp. *una vez*, surtout lorsqu'il s'agit d'un moment du passé, enfin en eng. *intsabura* (je ne sais à quelle heure). Le passé est encore indiqué plus clairement dans le roum. *alte date*, ital. *altre volte*, franç. mod. *autrefois*, *jadis*, qui paraît se décomposer en *ja a dis*, ou dans l'ital. *peraddietro*, franç. *ci-devant*, prov. *sai en reire*. Jam aussi présente ce sens, notamment en italien et en vieux français : en a.-franç. *Saul ki ja estoit li esliz nostre seignur* (IV Livr. 20), bien qu'il puisse également annoncer un futur : *de deu le dreiturier Seit confonduz et morz Qui ira ja cest message noncier* (Cour. Louis 366). Lorsqu'à l'idée d'indétermination s'adjoint celle de répétition, de nouveau l'on se sert de locutions analogues : cf. en ital. *alla volta*, franç. *parfois*, port. *à vezes* et autr. sembl. Mérite peut-être encore une mention l'obw. *enduras*, qui doit proprement signifier « aux heures ». Sur le prov. *anc* (jamais), a.-franç. *ainc*, voy. § 495. (522)

§ 488. Une ACTION PASSÉE PAR RAPPORT À UNE AUTRE était exprimée en latin par *ante*, *antea* et l'est de même en roman par *ante* ou *inante*, en tant d'ailleurs que ces mots ont persisté (p. 537). À cet effet, l'italien se sert de *anzi*, le vieux français de *ainz*, *ainçois* et, quand il s'agit d'un rapport avec un passé tout à fait immédiat, de *orains* : *je cuidai bien de vos orains que ce fust mes sire Gauvains* (Durm. 5849), le prov. de *anz*, *anceis*. Ces particules aussi, le français les a perdues plus tard et les a remplacées par d'autres expressions plus claires, comme *anparavant*, *tout à l'heure* etc. En italien, si *anzi* se rattache de quelque manière à *ante*, il reste encore à trouver une interprétation pour ce *testè* qui, dans les premiers temps surtout, par analogie avec *gih* : *giuso*, *su* : *suso*, présente aussi la forme secondaire *testeso*. Enfin l'ital. *pria* est issu du lat. *prius*, mais il a adopté la voyelle finale de *poscia* (§ 489).

(523) § 489. L'idée opposée à *ante*, *antea* est marquée par *POST* et *POSTEA*, employés pour indiquer la SUITE. Ces adverbes aussi ont persisté : en roum. *apoï*, *după*, ital. *poi*, *poscia*, franç. *puis*, prov. *poissa*, esp. *despues*, port. *despois*. À côté de ces formes, il s'en présente alors encore toute espèce d'autres. D'abord, surtout pour exprimer une suite absolument immédiate, on peut rencontrer un renforcement de *magis* : en roum. *mai apoï*, en ital. *oramai*, *ormai* et plus clairement encore en français moderne avec indication du point de départ : *désormais*, bien que les premiers temps aient aussi connu le simple *mais* : *Or seras mais Looyz provendiers* (Cour. Louis 1103) ou *hui mais*, locution où par conséquent l'idée exprimée par *hodie* s'est entièrement perdue : *que hui mes nule rien contasse* (Ch. Lyon 146) et avec les deux termes dans l'ordre inverse : *dame, dit la maistresse, arons nous mes hui pes* (Br. Mont. 1081), de même en ital. *omai*, qui ne provient pas de *ormai*, mais de *oimai*, en prov. *oimais* : *s'oimais lais-s'en fat Richart, pos en sa preizon es, lor esquern en faran Engles* (Appel, C. 69, 30), puis souvent pour indiquer une complète simultanéité : *d'aquest avetz assatz ausit, que lor mesatge an furmit, e laissem los oimais estar* (3, 1). Mais on dit aussi, par une tournure plus explicite, en roum. *de aci inainte*, ital. *da qui innanzi*, franç. mod. *dorénavant* et de même aussi en obw. *de lau d'envi* :

*aschi ei la kaisera de lau d'envi stada cum ruau* (Oct. 313, 40 : ainsi l'impératrice a dorénavant été en repos). Que l'ital. *appresso*, franç. *après*, autrefois aussi *empres*, *en après* soient employés comme adverbess de temps, le fait n'est pas autrement étonnant; il faut mentionner seulement la locution *puis* fréquente dans les derniers temps du vieux français. Mais *après*, une remarque est due encore à l'a.-gén. *lantor* : *pocho tempo andera apresso e poa me veyrey e lantor si ve allegrarey* (Testi lig. 30, 29), où l'on doit probablement voir en réalité *la intorno*, donc encore une fois une idée de lieu. Et finalement se présente aussi l'esp. *luego* pour indiquer une action qui se rattache immédiatement à une autre : *fincava la tienda e luego descavalgava* (Cid 57), *á el mismo cortaron la lengua y le ataron luego por los cuatro ramos á otro tantos caballos* (J. Valera, Com. Mend. 24).

§ 490. Pour rendre l'idée d'une ACTION IMMÉDIATE s'offrent à nous, dans *statim* et *ilico*, des adverbess de lieu semblables aux expressions allemandes « stehenden Fussess », « auf der Stelle ». Tous deux se sont perdus en roman, mais ils ont été remplacés en partie par des termes entièrement analogues : en roum. *de loc*, dans les dialectes aussi *dolok*, a.-ital. *loco*, a.-franz. *lues*, esp. *luego*, port. *logo*, puis en franç. mod. *sur-le-champ* et, (524) formes un peu différentes, en ital. *immantenente*, en franç. *maintenant*, en a.-franz. aussi *de maintenant*. D'autres formes proviennent de l'idée de mouvement : en roum. *reapede*, ital. *ratto*, a.-franz. *tost* : *enz enl fou la getterent com arde tost* (Eul. 19), *errant*, *erramment*, *chalt pas*, *en es le pas*, *de prim saut*, *isnelement*, *delivrement*, en prov. *baten* et aussi en a.-franz. *viaz*, prov. *viaz* de *vivacius*. À des idées de temps se rattachent l'a.-franz. *tempre*, *temprement*, *en es l'heure*, le franç. mod. *tout à l'heure*, l'esp. *á la hora*, l'ital. *in sull' istante*, le franç. *à l'instant*, puis l'ital. *adesso*, a.-franz. *ades*, prov. *ades*, a.-esp. *adieso*, où l'on doit sans doute voir *ad ipsum*, *ad id ipsum tempus*, pourvu qu'on admette seulement que la voyelle a été influencée par *ad pressum* (p. 545). C'est dans une autre direction que nous conduit l'a.-franz. *sempres*, prov. *sempre*, *desembre*, le premier souvent réuni à *de maintenant*. L'idée

d'action immédiate est ici un développement de celle de permanence, de réalisation subite chaque fois que la chose est possible ou nécessaire, et par conséquent de chose accomplie sans retard. Il en est de même pour l'a.-franç. *entresait*, prov. *a trasag*, qui d'abord veut dire « sans entrave, sans plus » et par conséquent peut ensuite, appliqué au temps, indiquer l'accomplissement immédiat d'une action. Il ne faut pas entendre autrement l'a.-franç. *a estrous*, prov. *ad estros*, proprement « vers l'extérieur, sans réserve ». Plusieurs formes sont d'étymologie obscure, telles l'a.-franç. *manois*, *de manois*, le prov. *manes*, *demanes*, *ancsé*, *dessé*. À l'idée « aussitôt » se rattache étroitement celle de « bientôt »; souvent même un seul et même mot sert pour toutes deux. Dans le franç. *tôt*, *bientôt*, ital. *tosto*, nous voyons l'idée de temps se développer de celle de mouvement rapide; il en est de même dans l'ital. *subito*, *chetto*, esp.-port. *cedo* etc.

DIEZ a conjecturé que le prov. *-se* vient du lat. *semper*, hypothèse que P. MEYER appuie pour le sens, Rom. XIV, 579; A. THOMAS y cherche *semel*, Rom. XIV, 577; toutefois les deux hypothèses soulèvent de graves difficultés phonétiques. Pour *exin*, on comprend mieux *exinde*, que propose G. GRÖBER, Misc. fil. ling. 44.

§ 491. Le lat. *SEMPER* s'est conservé, sans modification de sens, dans l'ital. *sempre*, prov. *sempre*, esp. *siempre*, port. *sempre*, tandis que l'a.-franç. *sempres* ne se rencontre ainsi que dans les plus anciens monuments; plus tard, il a été introduit dans une autre catégorie (§ 490). En vieux français, on l'a remplacé par *ades* : *une teche en son cuer manoit Tele que ades li sambloit* (525) *Qu'il ne pouoit trop honorer Les bons* (Cléom. 133), qui montre, comme la forme française du Nord-Est *adies* : *Robiers, ki mout s'est travillies Por le loi Dieu et essillies ki adies a esté entiers* (Aniel 409), qu'il est identique à l'*ades* dont il a été question p. 545, de sorte donc que nous avons ici l'inverse du développement de sens qui peut être observé dans *semper* en vieux français. Le provençal emploie dans ce cas *jassé*, avec le *sé* déjà examiné au § 490. Une création caractéristique apparaît dans le roum. *tot de auna*, obw. *adina*, puis avec un autre sens dans l'esp. *am* (aussi, encore), qu'on pourrait peut-être ramener

à *ad unum, ad una* et qui aurait par conséquent signifié d'abord « tout d'un coup, aussitôt, à présent ». Indépendamment de ces formes apparaissent ici aussi des substantifs sans article comme en ital. *ognora, ognolta, tutto di, tutto tempo, tutta via*, en a.-franç. *touz jourz, touz dis, touz tems*, en franç. mod. *toujours*, en esp. *toda ora, todo dia, toda via* et autres semblables.

§ 492. La répétition s'exprime au moyen de *SAEPE, DENUO* ou bien à l'aide du préfixe *re*. Par l'emploi de *saepe*, l'on indique la répétition sans avoir égard à l'accomplissement antérieur de l'action; par celui de *denovo* et plus encore de *re*, l'on attire surtout l'attention sur cet accomplissement. *Saepe* est à son tour entièrement inconnu en roman. Sa place a été prise par l'obw. *savents*, ital. *sovente*, franç. *souvent*, prov. *soen*, où l'on reconnaît le lat. *subinde*, qui présente déjà cette signification, puis aussi par l'a.-franç. *souvantes foiz* et autr. expressions sembl. (voy. p. 178). Viennent ensuite l'ital. *spesso* (épais) et les formes équivalentes en roum. *ades, adesea, adese ori*, tirées du lat. *densus*. Avec une acception différente à son tour on a le tyrol. *gonot* de l'a.-h.-alle. *ginôt*, proprement « exactement », et avec le même sens l'esp. *á menudo*, port. *a miude*; il y a enfin l'ital. *molte volte*, esp. *muchas vezes*, port. *muitas vezes*. À la place de *denovo* s'est introduit tantôt l'ital. *di nuovo*, franç. *de nouveau*, esp. *de nuevo*, port. *de novo*, qui lui est absolument identique, tantôt le substantif *caput*, qui signifie « commencement » : en ital. *da capo*, franç. *derechef*, obw. *darkau*, frioul. *darkea*, vén. *derekao*. *Re* s'est maintenu comme préfixe et il a, surtout en vieux français, ainsi que nous l'avons montré en détail au t. II, § 613, largement développé sa signification. Ici nous devons seulement observer que ce *re* du vieux français, avec son correspondant *ar, er* en vieux portugais, a passé complètement dans la classe des adverbes et que, si parfois il conserve encore son ancienne fonction, c'est uniquement quand il se présente IMMÉDIATEMENT DEVANT le verbe : cf. en a.-port. *er sabe mui bem* (Denis 78), *quan'eu, fremosa mba senbor, de vos receei* (526) *a veer, nuit'er sei que não ei poder de m'agora guardar* (82) etc., tout à fait avec la diversité d'emplois du vieux français *re*. — Pour finir, on peut encore mentionner l'obw. *puspei*, propre-

ment *post pedem* : *nies segner ei comparius denter els puspei* (Barlaam 270, 30 : notre seigneur est apparu au milieu d'eux).

Sur le port. *ar, er*, cf. J. CORNU, Rom. IX, 580-589.

### c. Les Adverbes de Manière

§ 493. Avec la classe des adverbes de manière encore plus qu'avec les autres classes, la syntaxe doit se limiter aux phénomènes les plus généraux et principalement n'examiner que les changements de fonction. En effet, les sources d'où découlent les formations nouvelles qui ont remplacé les éléments latins, sont ici particulièrement variées. Le passage du préfixe au rôle d'adverbe, tel que nous l'avons indiqué au § 492 pour l'a.-franç. *re*, port. *ar*, se représente encore pour l'a.-franç. *par* (§ 494) et commence à se montrer légèrement dans l'a.-franç. *entre*, en ce sens qu'à côté de *si se sont entre assailli* l'on peut aussi dire *si s'entre sont assailli* et même *si s'entre sont entre assailli* (Mér. 708). Mais ensuite il y a jusqu'à des formes verbales qui peuvent s'immobiliser dans un emploi adverbial, comme on le voit par le roum. *poate*, franç. *peut-être*, esp. *quizá* de *qui sabe* (peut-être). D'autre part, ainsi que nous l'avons déjà montré pp. 248 et 448, la délimitation n'est pas toujours bien tranchée entre l'adverbe et l'adjectif. Cette observation s'applique notamment aussi aux noms de nombre absolus et prépositionnels, spécialement à « premier » et « d'abord » : cf. l'obw. *emprim* (en premier lieu), puis aussi comme *davos* (p. 249) avec fonction d'adjectif : *sigl' emprim gi* (Alig 14, au premier jour), le roum. *d'ântâiñ* (p. 276) et inversement l'a.-franç. *premiers* comme adverbe dans des cas où l'on aurait pu tout aussi bien employer l'adjectif : *premiers a parlé l'ainsnée* (Rom. Past. 2, 24, 9), *mais tot premiers l'orent Bretun Trestot en lor possessiun* (Brut M. 73) à côté de *Bretuns ki premerains la tindrent* (69), particulièrement à l'Ouest : cf. en port. *foi ella a que primeiro sentiun a necessidade de pôr termo a esta situação* (Diniz, Pup. 203). On n'interprétera pas autrement l'ital. *di molto*, si fréquent surtout dans les premiers temps et qui apparaît trop souvent pour qu'on puisse y voir simplement le (527) *di molto* partitif (§ 366) : cf. *e incominciò allegare di molto belle*

*pietre* (Nov. 6), *ha di molti inganni* (Lasca 60), *me darebbe di molte busse* (34), *diedi di molte pugna* (24), *guadagnò di molta roba* (190), *la Mante aveva intorno di molti vagheggini* (105) et de nos jours encore *il danno è stato di molto* (Giuliani, Del. 1, 240). Il faut partir d'un *di molto* adverbial signifiant « de beaucoup » et dans lequel *di* indiquait à l'origine la mesure de la différence (§ 266), p. ex. *è di molto più bello* ou *è più bello di molto*, équivalant pour le sens à *è molto più bello*, de sorte que *di molto* put alors s'employer aussi dans d'autres cas au lieu de *molto*.

§ 494. Parmi les adverbes de manière, la place la plus importante est occupée par les ADVERBES DE QUANTITÉ. Ici aussi, comme on l'a déjà montré au § 202, la situation du roman est essentiellement différente de celle du latin. La plupart des termes cités dans ce paragraphe s'attachent aussi directement au verbe; on peut même dire en général que l'adjonction au verbe est le procédé primitif et que l'adjonction à l'adjectif étudiée plus haut lui est postérieure. Le fait se produit en ANCIEN ITALIEN notamment avec *molto* et *troppo* : *molto fecero grande guasto* (Ist. Pist. 135), *molto fue ricevuto per li detti signori lo detto legato allegramente* (437) etc. et de même dans les dialectes : cf. en a.-gén. *troppo aveiva grande doglio* (Testi lig. 29, 14), en VIEUX FRANÇAIS avec *molt*, *trop* : *molt unt önd e peines e ahans* (Rol. 267), *trop avez mal talant* (288), *trop avez tendre coer* (299) et surtout avec *par*, sans qu'alors on rencontre aucun autre ordre dans les mots : cf. *or par sui vedve, sire, dist la pulcele* (Alexis 99), *David cui deus par amat tant* (2), *mult par ert pesmes e orguillus e fiers* (Rol. 2550), *li veoirs li demore et tarde Del vilain qui tant par est lez* (Chev. Lyon 710) et d'ailleurs aussi avec *tant*, *bien*, *plus* : *ad un des porz qui plus est pres de Rome* (Alexis 40) etc.; il en est de même en PROVENÇAL : *trop l'ac dih mala novela* (Flam. 906), *tant i ac comtes e comtors* (194), *mout duret lonc temps* (Appel, C. 122, 9), *aissim donas leugeramen* (Flam. 276), en a.-port. *stranbamente vos fez deos fremosa creatura* (Graal 3), *sobejo sodes fremosa* (3), *sobejamente me parto envidos* (29), *muito era ledo* (16) et même *muito eram ambos muy bons cavalleiros* (125) et alors en

(528)

même temps aussi *tanto lbe feꝛ de honra* (51) et pareillement en espagnol : *tanto echava de lumbre* (Alex. 87), *tal era de legal* (D. Quich. I, 94), *tanto estaba de bien atada* (107) etc., où l'on a, comme on voit, un mélange avec la tournure étudiée au § 238. Parmi ces adverbes, le seul à remarquer est l'a.-franç. *par*. On ne peut guère contester que *par est granꝛ* ne corresponde à un primitif latin *permagnus* et, comme la formation du comparatif de l'adjectif au moyen de *per* s'étend plutôt en bas latin, l'on pourra sans hésiter admettre une transmission directe au vieux français. Certes, le passage du préfixe au rôle d'adverbe n'est pas non plus un procédé sans exemple (p. 547, 548), mais il est étonnant que le *par* français s'unisse toujours, le *per* latin jamais au verbe. Peut-être cette différence résulte-t-elle en partie du changement dans l'ordre des mots : *ille homo permagnus est* devient en français *li uem par est granꝛ* (cf. Chap. VI). Ensuite il faut ici rappeler encore une fois l'emploi de *totus*, *solus* et autr. adjectifs sembl. déjà étudiés au § 137. On dit en sarde *appo vistu sas femnas todu* (j'ai vu les femmes entièrement), mais en ce cas l'adverbe « entièrement » ne se rapporte pas à l'accomplissement de l'action en soi, mais à sa relation avec le régime. Il en résulte donc aussi, du moment que le régime est au pluriel, que tous les êtres désignés par le substantif-régime sont atteints par l'action du verbe; en d'autres termes, *totus* adopte le sens de *omnis* et peut alors passer aux adjectifs. On emploie ensuite comme adverbes en roum. *cu totul*, ital. *del tutto*, a.-franç. *del tout* : *la berbîꝛ plus ne vesqui*, *Sis sire del tut le perdi* (M. de France, Fabl. 4, 34), prov. *de tot*, esp. *del todo*. Si nous avons là le *de* relatif, en revanche le roum. *cu* étonne davantage. S'il rappelle tout d'abord l'a.-franç. *atout*, *otout*, prov. *ab tot*, ital. *con tutto* (p. 504), la signification ne s'accommode pourtant pas de ce rapprochement, car l'a.-franç. *atout*, même lorsqu'il est adverbe, reçoit l'intonation sur l'*a* : *par un e un i ad pris les baruns*, *Al arcevesque en est venuꝛ atout* (Rol. 2190); de même l'esp. *con todo*, port. *com tudo* (avec ou malgré tout cela) s'écarte du roumain par le sens; aussi peut-on admettre une imitation du bulg. *sŭ vsemitŭ*. La forme qui a été préférée en franç. mod. *tout à fait*, ital. *affatto* ne réclame aucune autre explication.



§ 495. Parmi les autres adverbes, ceux qui remplacent le latin ETIAM et ADHUC doivent seuls encore être examinés ici. (529)  
 Ils indiquent que, indépendamment de ce qui a été exprimé ou de ce que l'on suppose connu, allant de soi-même, il s'ajoute encore à l'idée contenue dans un verbe quelque chose qui ne s'entend pas ainsi de soi-même. S'il agit alors d'un rapport de temps, on choisit *adhuc*, dans d'autres cas *etiam*, en français « encore » et « aussi » : cf. « le père vient aussi » et « le père vient encore ». Par conséquent, on aurait encore pu étudier au moins *adhuc* et ses représentants avec les adverbes de temps; mais, à regarder les choses de plus près, on s'aperçoit qu'il n'existe pas de distinction rigoureuse entre les deux termes et que dès lors il serait peu pratique de les examiner séparément. Ni *etiam*, ni *adhuc* ne s'est maintenu. Parmi les termes qui les ont remplacés, on peut tout d'abord citer \**anque* : en roum. *încă*, obw. *aunk*, *aunka*, ital. *anche*, a.-franç. *ainc*, prov. *anc*, astur.-galic. *anque*. En ce qui concerne la signification, il faut noter que le roum. *încă* a tout à fait le sens de *etiam*, de même que l'ital. *anche*, surtout dans la langue écrite, tandis que le langage courant de la Toscane l'emploie aussi pour *adhuc*, et c'est le seul sens que possède l'obw. *aunk*; pareillement, le galic. *anque*, le prov. *anc*, l'a.-franç. *ainc*, à moins qu'ils ne soient accompagnés de la négation, ont une valeur temporelle tout à fait générale : *ben se dec Dieus meravilhar Car anc mi poc de lieys partir* (Appel, C. 21, 29). De plus, en vertu de sa composition avec *hora*, l'ital. *ancora*, franç. *encore*, prov. *ancar*, *encar* est adverbe de temps : il correspond donc à *adhuc*, bien que l'ital. *ancora* manifeste une tendance à s'approprier le sens de *anche*. Si donc le parler des Grisons ne connaît pas \**anque* avec la signification de *etiam*, il a remplacé ce dernier terme par l'obw. *er*, *era*, eng. *eir*, qu'on ne voudra pas séparer du prov. *era* (à présent, maintenant, p. 541) et auxquels se rattache encore le roum. *iar(ă)* « de nouveau ». Le rapport de sens entre *iară* et *eir* se retrouve dans l'a.-franç. *re-*, port. *er*, *ar* (p. 547); le prov. *er* s'en éloigne davantage et a peut-être été déterminé par *ara*. En outre, pour rendre le sens de *etiam*, on se sert aussi du lat. *sic* : en roum. *și*, franç. *aussi*, ital. *altresi*, a.-franç. *autresi*, prov. *atresi*, où le *al*, *altre* indique qu'une

action en provoque une autre pareille. Une place à part revient à l'ital. *pure*, qui notamment dans les patois du Sud remplacé le *anche* qui s'y trouve inconnu; même observation pour l'obw. *pir*, prov. *pur*. Le sens le plus ancien et qui se rapproche le plus de l'étymologie lat. *pure* (purement) est « uniquement » :  
 (530) *volevi tue uccider mee overo Tristano? Ed ella disse che no lo vollea fare, nè mica uccidere lui. E dunqua volei tue uccidere pur T.? Ed ella disse allora che pur per lui l'avea fatto* (Trist. ricc. 12, 10), en prov. *pur l'una fremna qui vers la terra pent, no comprari om ab nil liuras d'argent* (Boèce 192), donc avec l'idée d'exclusion qui s'est ensuite développée en celle d'insistance. Une autre formation encore apparaît dans l'ESP. *aun* (aussi, encore), qui doit se rattacher au type *ad unum, ad una* mentionné p. 546 et qui par conséquent exprime tout d'abord la simultanéité. Enfin le port. *ainda* ou *inda* « encore » et *indagora* (précisément maintenant) semblent également se trouver entre eux dans le même rapport que l'ital. *anche* et *ancora*. Si *indagora* comme l'a.-franç. *enjusque* (p. 291) peut renfermer *inde*, si donc le moment où s'accomplit une action peut être indiqué par le terme qui exprime le point de départ, auquel cas aussi, à l'initiale atone, *i* pour le lat. *i* se justifie (I, § 357), on devrait peut-être voir dans *inda* une forme qui a seulement été tirée après coup de *indagora*. — Le franç. *aussi bien*, l'esp. *tambien* et le port. *tambem* s'expliquent d'eux-mêmes.

En ce qui concerne le sens fondamental et l'origine de \**anque* et \**i*ra, l'on ne peut rien affirmer de certain, car la théorie qui rattache le premier à *atque* (L. HAVET, Rom. VIII, 93) et le second à *hora* se heurte à de sérieuses difficultés phonétiques. Si l'on considère qu'aux diverses spéculations étymologiques sur l'ital. *dunque* etc. la preuve de l'existence du lat. *dunc* a coupé court en un coup, l'hypothèse la plus plausible est peut-être de regarder aussi *anque, era* comme des adverbes latins qui provisoirement ne sont pas attestés par des exemples, surtout parce que le lat. \**era* répondrait bien, pour la forme et le sens, au cypr. ἔρα, grec ἔρα, lit. *ir* (et, aussi). Et \**anque* pourrait, au point de vue formel, être avec *an* dans le même rapport que *ac* avec *at*, que *nunc, dunc* avec *num, dum*, avec ce développement du *c* adverbial en *que* dont on a donné des exemples au t. II, p. 691 et qu'on doit d'ailleurs également admettre pour l'ital. *dunque* à côté du lat. *dunc*. Le point de départ devrait alors être cherché dans l'interrogation. Comme on dit *an id joco dixisti*, on aurait pu dire \**anque hodie* (en a.-franç. *ancui*) *veniet* etc.

§ 496. Pour finir, il faut encore signaler un cas d'ACCUMULATION D'ADVERBES ET DE LOCUTIONS ADVERBIALES. Parmi les adverbes de temps, il y a notamment à citer ici la combinaison déjà mentionnée au § 232 de *hodie* avec le représentant de *dies* et qui répond manifestement à un besoin de clarté : cf. en esp. *oi en este dia* (Cid 754), puis *siempre cada dia* (Berceo, L. S. 68), *siempre toda sazon* (Misa 54), *por siempre jamas* (L. S. 169), *luego de la primera* (S. Mill. 407). Ce phénomène est surtout fréquent en vieux français : *moult très grandet de joie li faisoient* (Cléom. 455), *tant par avoit biauté fine* (266) etc. là encore en franç. mod. *par trop grand*, *par trop difficile* etc. ; de même en prov. *molt par foron de bel et de subtil* (Boèce 187) etc. (531)

#### 4. Compléments adverbiaux tirés de Verbes

§ 497. Le roman possède deux façons d'exprimer un complément adverbial verbal : ce sont le gérondif (II, § 152), qu'on peut qualifier simplement d'adverbe verbal, et l'infinitif. Du premier se rapproche le participe latin de durée (§ 15), et même celui-ci, dans le parler roman non-influencé par le latin post-classique, a été complètement supplanté par lui. Mais d'un autre côté le gérondif aussi, dans une mesure considérable, a cédé la place à l'infinitif, de sorte donc qu'avant tout il faut examiner les rapports réciproques de ces trois formes. Deux d'entre elles, le gérondif et l'infinitif, peuvent s'employer d'une manière absolue ou jointes à des prépositions, de façon donc qu'ici encore on doit faire la distinction entre la juxtaposition et la copulation. Mais l'emploi respectif de ces deux tournures syntaxiques est différent, car avec le gérondif c'est la construction absolue, avec l'infinitif la construction prépositionnelle qui est de loin la plus usitée.

##### a. Le Gérondif

§ 498. Tout d'abord il faut étudier les RAPPORTS DU GÉRONDIF ET DE L'INFINITIF. Comme on le sait, ces deux formes se complètent en latin de cette façon que le second remplit la fonction de nominatif et d'accusatif, le premier celle des autres cas et que,

surtout dans la langue du peuple, celui-ci aussi s'emploie dans une proportion illimitée après les prépositions : ainsi *cantare, cantandi, cantando, cantare, cantando, ad* ou *inter cantandum, de* ou *cum* ou *sine cantando* etc. De cet usage les parlars de la France (532) conservent encore de nombreux vestiges : cf. en a.-franç. *eust grant peor de la teste perdant* (Jérus. 143), qui répond exactement à une tournure lat. *timor perdendi, al terme de son moriant N'ot li reis ou nul enfant* (Brut 5390), *desi a l'ajornant* (R. Mont. 78, 3), *a cel eve passant* (Rou 2, 3806), *pas pour pas a prentant escont S'en est derier l'autel venue* (Chev. II esp. 810), *par pais faisant en a sa foi plevie* (Mitth. 235, 25), *j'ai mort celui sor mon cors deffendant* (H. Bord. 1189), puis les tournures fréquentes *saillir en estant, parler en oiant* etc. et encore en franç. mod. à *son corps défendant, sur son séant, de son vivant*, en prov. *se levar de sezen, al mieu viven, ses saben*. Ces formes se distinguent de celles du latin en ce que, au moins quand le gérondif n'a pas de régime, elles peuvent s'adjoindre aussi un pronom possessif, plus rarement un pronom démonstratif ou l'article : cf. pour ce dernier cas *il le fist cancheler et en che canchelang Trouva deriere lui une piere pesant* (B. Seb. 9, 288), *del remanant* (Brut 10093), ou bien en ce qu'elles peuvent jouer tout à fait le rôle de substantifs : *a l'entrant de mai L'autrier chevauchoiè* (Rom. Past. 2, 71, 1). En ce point donc le gérondif s'identifie avec l'infinitif, par lequel il a d'ailleurs été généralement supplanté au cours des siècles, de même que le dernier a toujours été seul usité lorsqu'une forme verbale indéfinie accompagnée d'un régime était pourvue de l'article : *n'i ot que de l'avalier le pont* (Ch. Lyon 4165), *soleient faire festival al tondre de lur brebiz* (IV Livr. 97) ou lorsque, conformément à une disposition des mots plutôt romane, le régime suit le verbe. Comparé à l'infinitif, il résulte donc que le gérondif est une forme en train de s'éteindre, qui n'apparaît plus que dans certaines locutions plus ou moins fixées par la tradition, tandis que partout où la langue crée des tours nouveaux reposant sur une conception tout à fait différente, par conséquent là surtout où elle modifie l'ancien ordre des mots, c'est l'infinitif qu'on choisit à titre d'élément encore vivant. Il est vrai que dans un cas l'on constate une reformation, mais une reforma-

tion qui confirme la manière de voir qui vient précisément d'être exposée. En effet, le gérondif prépositionnel peut aussi être accompagné du sujet, et alors le sujet se place également entre la préposition et le gérondif : *a prime sonnant* (R. Cambr. 8399), *devant midi sonnant* (3226), *après l'aube aparant luisoit la lune clere* (Berthe 552), *il vinrent a Sebile a soleil levant* (Cléom. 5412), *tresqu'a none passant* (Rou 3, 4918), *a chest esté entrant* (Gaufr. 1129), *al coc cantant* (Brut 995) et (533) *ançois les cos chantant* (Mitth. 37, 26), *a mes ieus voiant l'a chi tué* (Aiol 4435) etc. Ces tournures sont dans le rapport le plus étroit avec l'ancien participe en *-nt*, et même, si l'on fait abstraction des exemples cités en dernier lieu avec le sujet au pluriel, il est impossible de distinguer, au point de vue de la forme, quelle désinence renferme originairement le *nt*. Lorsque Benoît écrit *apres le nofme duc regnant* (Chron. 2, 7858), on peut sans hésiter prendre pour point de départ *li dus regnanz* (le duc régnant), et *a la lune luisant* (Gayd. 4529) signifie sans aucun doute « quand la lune luit ». Mais dans la majeure partie des cas il n'en va pas ainsi. Certes, *a mes ieux voiant* correspond à une expression allemande « vor meinen sehenden Augen » et *ainz soleil levant* a bien l'air d'être l'équivalent de *ainz soleil levé*. Mais la traduction en allemand est d'autant moins probante que cette langue ne connaît pas de forme qui soit exactement adéquate au gérondif, et les deux exemples mis en regard l'un de l'autre, à les considérer du point de vue historique, sont de composition entièrement différente. Comme nous l'avons dit p. 517, *ainz soleil levé* etc. est un développement de l'ancien ablatif absolu, qui s'était également maintenu en vieux français dans bien des tournures. En revanche, dans ce genre d'ablatifs absolus avec participes en *-nt*, dès l'époque antéromane le gérondif a pris la place du participe : cf. en a.-lomb. *abasando lo sol* (Besc. 2440) et p. 556, de sorte donc qu'une expression comme *soleil levant* (Rou 3, 4197) correspond sans doute au lat. *sole levante*, mais cependant est en réalité la continuation de *sole levando*, de même d'ailleurs que *voiant toz* traduit évidemment, non *\*videntes totis*, mais *\*videndo totis*. Pareillement donc, si *des soleil levant* devait d'une façon analogue être rattaché à une tournure absolue, celle-ci pourtant contien-

drait précisément le gérondif. Or, si l'on songe qu'un infinitif prépositionnel avec sujet préposé est une tournure tout à fait courante en vieux français, on peut parfaitement admettre que, par analogie avec la construction : préposition + gérondif, préposition + régime + gérondif, on a également employé celle de préposition + sujet + gérondif pour la raison que, avec l'infinitif, toutes les trois constructions étaient admises par l'usage. L'extension de la construction préposition + sujet + gérondif a été facilitée dans une certaine mesure par une série de cas où une préposition avec un substantif accompagné d'un

(534) participe attributif en *-nt* était employée de la même manière comme complément adverbial. — Dans les langues-sœurs, il faut citer la tournure italienne aujourd'hui vieillie *con alcuna cosa dandogli* (Bocc., Déc. 10, 5), *senza avendo nissun riguardo*, en a.-vén. *a ochi vedando* (Calmo 46).

Cf. A. TOBLER, Beitr. 1, 45 et A. STIMMING, Zs. X, 526-553. Le dernier attribue à la forme en *-ant* avec sujet le caractère d'un gérondif, tandis que le premier y voit un participe de durée. Pour les autres cas où se présente encore en vieux français le part. en *-nt*, l'on peut se contenter ici de renvoyer à Stimming. L'examen de ce qui se passe dans les autres langues, où l'on ne rencontre guère des cas de l'espèce, permet de supposer que parfois il ne s'est produit qu'après coup une transformation de la finale non-fléchie *-ant* (*-ando*) en la finale fléchie *-anz* (*-ante*) ou que la forme *-ant* (*-ando*), en vertu de sa valeur adverbiale, s'est adjoint l'*-s* adverbiale. Ce qui affermit la répugnance à reconnaître l'authenticité des formes en *-anz*, ce sont des cas comme *od le fais des armes pesanz Si remaignent as sunz gisanz* (Ben., Chron. 21529).

§ 499. Si nous faisons abstraction de ce qui précède, le gérondif est par sa forme un ablatif et par sa signification, dans une large mesure, le représentant du participe latin de durée. Par là nous arrivons donc aussi à sa signification fondamentale, en vertu de laquelle il désigne sous une forme verbale les circonstances qui accompagnent une action : *docendo discimus* (c'est par l'enseignement, pendant que nous enseignons, durant le temps que nous enseignons que nous apprenons). Il se trouve donc ici un ablatif d'instrument qui peut adopter toutes les nuances de sens que nous avons observées p. 520 dans les compléments

d'instrument, outre qu'il exprime encore le moment de la durée, car les phénomènes qui accompagnent une action ont toujours, relativement à cette action, un caractère de durée. Par là nous indiquons également quels sont les rapports du gérondif et de l'infinitif entre eux. L'infinitif exprime l'idée verbale sans tenir compte du moment de l'action ni de sa modalité : il lui manque donc avant tout d'indiquer le caractère de durée, qui appartient en propre au gérondif. Mais, ici comme partout ailleurs, on rencontre aussi des domaines où les deux expressions sont presque ou complètement équivalentes. Jean Valera en vient à écrire *no con ispirar trivial afecto á todo el mundo sino ispirandole muy vivo á los pocos que el queria* (Com. Mend. 27) et il peut s'exprimer ainsi parce que dans la préposition *con* réside précisément ce qui donne au gérondif, en regard de l'infinitif, sa raison d'être; il en est de même en a.-franç. *vous m'en avez fet confort et en parler et en chantant* (Viol. 2417). De cette détermination du sens il résulte de soi-même que le gérondif n'a pas de sujet, à moins que ce ne soit le même que celui du verbe personnel. Mais en même temps il se présente aussi assez bien d'exemples avec un sujet propre, exemples qui correspondent aux locutions absolues étudiées p. 473 : cf. en roum. *roagându-vă să nu grăiți rău* (C. B. 2, 120 : en priant ne dites rien de mauvais), puis *și prânzînd ei, unul gustă scalină* (C. B. 1, 354 : et, pendant qu'ils mangeaient, quelqu'un goûta du céleri), *ea prefăcându-se a plânge și a fi bolnavă, Smeul se căi* (comme elle feignait de pleurer et d'être malade, le dragon se repentit), *voind Dumnezeu vom reuși* (si le Seigneur le veut, nous réussissons) et même avec le pronom joint au gérondif quoique le sujet soit le même que celui du verbe principal : *mergându ea pre cale, tâmpină altu împărat* (C. B. 2, 151 : en allant par la rue, elle trouva un autre empereur), en ital. *salvando se salverà anche voi* (Manzoni, Pr. Sp. 5), *il più interessato sono io lasciando stare che sono il più accorto* (2), *sperava che don Rodrigo non vedendomi non si curerebbe di me* (3), *che amor quest' occhi lagrimando chiuda* (Pétr., Canz. 14, 2), *essendo attori eccellenti, essendo le cose da essi recitate per lo più ottime, io con tutto ciò vi andava provando una freddezza di tempo in tempo che mi lasciava mal soddisfatto* (Alfieri, V.), *la mia prigione*

*essendo così alta, gli nomini laggiù mi parevano fanciulli* (Pellico, Pris. 23) et d'une manière étonnante en a.-vén. *nient voler tu creere a tua mugler lamentando se deli toi servi* (Caton 5 v 20), *eli vete tui quelì omeny de quela vila eser tal chom quello barbaro corando alo lido* (Brandan 19 r 1), où le gérondif désigne le caractère distinctif d'un être, c.-à-d. donc qu'il remplit la fonction d'un adjectif ou d'un participe en *-nt*. En VIEUX FRANÇAIS, l'on rencontre le gérondif se rapportant au sujet aussi bien qu'à d'autres membres de la phrase ou même employé d'une manière absolue; plus tard, la langue ne le tolère plus que dépendant du sujet : cf. en a.-franç. *asez est mielz que muriun combatant* (Rol. 1475), *de si qu'a Amiens les menerent fuiant* (Rou 2, 3544), *veant mes iauz l'ocist* (Ch. Lyon 4914), *s'est plainz oiant toz* (Cligès 6511) etc., *restant seulement une maison, y mit le feu dedans* (Rab. 2, 24), en franç. mod. *il prit ce parti, son ami s'obstinant à se taire; Louis XIV, tout en condamnant la conduite des émigrés, ne voulut pas donner son adhésion aux mesures prises contre eux*. À l'Ouest, la règle est de nouveau moins absolue : en esp. *non se hace así el mercado sinon primero prendiendo e despues dando* (Cid 139), *dijo suspirando, más vale el pájaro en mano que buitre volando, les hallaron roucando* (D. Quich. 2, 14), *pasando per la roperia, le dijo una ropera* (Nov. ej. 5), *sangriento trae el brazo por el cobdo ayuso la sangre destellando* (Cid 788), *nos dormiendo, sus discipulos vinieron* (Berceo, Loor. 114), en port. *elles em esto fallando virom entrar pella capella uma mãao* (Graal 105), *elles esto dizendo, aquí veem dous cavalleiros* (50), *a ignorancia e brutalidade de Faria desmoralisaram marinheiros e soldados, cbegando a corveta a Goa em vergonhoso estado* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 51) etc. En ce qui concerne le rapport de sens entre le gérondif absolu et le verbe personnel, c'est à l'origine un rapport de simultanéité, et tel est encore aujourd'hui le cas le plus fréquent; cependant, comme il arrive assez souvent, de cette idée de simultanéité peut se dégager celle d'opposition, ce qui a lieu en français moderne, où *tout* exprime cette opposition, mais d'abord ne sert particulièrement qu'à indiquer la simultanéité. Il arrive aussi, comme dans le dernier exemple portugais, que c'est la conséquence qui est exprimée par le gérondif, etc.



§ 500. Souvent, et surtout en français, le participe en *-it* tient la place du gérondif. On peut, lorsqu'à l'époque ancienne on rencontre des exemples de cet emploi, songer à une influence postérieure du latin ; mais ce n'est plus le cas lorsque, au xv<sup>e</sup> et au xvi<sup>e</sup> siècle, ces exemples se présentent en très grand nombre ; il doit plutôt s'agir ici d'une imitation du latin : cf. *je ne sçay quel plaisir vous avez prins voyans les Lyons* (Rab. 2, 308), *elle s'excusait alleguante que ce n'avoit esté de son consentement* (2, 98), *adjoustans le tesmoignage que l'apostre ameine, nous ne pouvons dire que cela ne compète à un seul Dieu* (Calv. 179), *en les compaignans aucunes foiz a faire collacions en leurs chambres, le tiers fut d'elle espriz d'amour* (Hept. 51). Nous avons un cas différent dans le passage de l'usage adverbial à l'usage adjectif, tel que nous l'avons montré p. 558 par deux exemples du vieux vénitien et tel qu'on peut le confirmer par de nombreux exemples modernes : ainsi en franç. mod. *des bateaux de vivres appartenant aux Romains, une fenêtre donnant sur une petite rue, la maison portant le numéro 40*, en esp. *este animal que llamamos hombre, previsor, sagaz, dotado de tantas facultades, teniendo el espíritu lleno de razon y sabiduria, ha sido de una manera inefable y magnífica engendrado por Dios* (C.), emplois que les grammairiens dénoncent pour incorrects de même qu'ils blâment *las ranas pidiendo rey*, tandis qu'ils ne font aucune difficulté d'admettre *ardiendo*, p. ex. *echó á su hijo en un horno ardiendo*, en port. *entreviam-se vestidos claros de senhoras passeando* (Eça de Queiroz, Cr. Padre 13). Au fond, il s'agit ici d'un emploi attributif de certains adverbes, tel que nous l'avons déjà rencontré souvent (p. 548).

(537)

Pour le rapport de sens entre l'infinitif et le gérondif et pour *la maison portant le numéro 40*, cf. aussi TH. KALEPKY. Zs. XX, 277-304.

§ 501. Enfin il est à noter que parfois le GÉRONDIF ACCOMPAGNÉ D'UNE PRÉPOSITION EST L'ÉQUIVALENT DU GÉRONDIF SIMPLE. Avant tout, c'est le FRANÇAIS qu'il faut citer ici. Dans les premiers temps, *en* apparaît d'abord dans son sens propre : *qui herbe voelt, il la prent en gisant* (Rol. 2535), mais déjà il est parfois employé dans un sens plus général pour désigner les circonstances qui accompagnent l'action : *si lor conte s'avanture*

tot an plorant (Ch. Lyon 2916), s'en fuint nuir, je mourai recreant (Og. Dan. 6405) et même se rapportant à un régime : son pere ocist par puison en buvant, Dous de ses freres estrangla en dormant (Gayd. 5265), a lions le fera devorer en menjant (Jérus. 6599), mult me desdaigne en mervillant Et me merveil en desdegnant (Brut 10923), et plus tard son emploi n'a cessé de s'étendre; aujourd'hui, d'après les prescriptions des grammairiens, il est usité lorsqu'il se rapporte au sujet : j'ai vu le roi en montant à cheval, si c'est celui qui parle qui monte le cheval, mais j'ai vu le roi montant à cheval, et cette distinction trouve une certaine justification dans la tendance du gérondif simple à s'employer comme attribut, ainsi que nous l'avons indiqué au § 500, mais elle n'est encore entrée d'aucune manière dans le génie de la langue. — En italien, les exemples sont rares; à l'OUEST, ils sont bien encore étrangers aux plus anciens textes aussi, mais par la suite ils deviennent toujours plus fréquents; de nos jours, cet emploi s'est de nouveau quelque peu limité à l'expression des rapports purement temporels, et il est surtout courant lorsqu'il s'agit d'énoncer une action immédiatement antérieure : cf. *perecia de riso la duquesa en oyendo hablar à Sancho* (D. Quich. 2, 32), *en rebuznando yo, rebuznaron todos los asnos del pueblo* (2, 27), *en cenando yo los llevaré à vuestra casa*, mais plus anciennement il a dû avoir aussi plus d'extension : *mandolo matar su muy amado y muy obedescido señor el rey, el cual en lo mandando matar, se puede con verdad decir se mató à sí mismo*. Dans les mêmes conditions, on trouve en SURSILVAIN *ad* : cf. en obw. *ei lura gleiti suenter vegniu lau speras vi a currend in liun* (Oct. 309, 18 : aussitôt après est arrivé là en courant un lion), *udent el a tucont il zen de miez di* (C. Mem. 230, 13 : en entendant sonner la cloche de midi) etc., et aujourd'hui il est d'un usage tout à fait courant surtout avec le gérondif-régime (p. 439). Ensuite on le rencontre en VÉNITIEN, pas encore, il est vrai, dans les plus anciens textes, mais bien chez Calmo et plus tard. — Enfin l'on peut encore citer dans ce paragraphe le MACÉDONIEN *purtindaluï* au lieu de *purtind* : *a giungindaluï în prădure, se dispartiră* (Texte Macédon. 1 : en arrivant dans la forêt, ils se dispersèrent), *amirădulu vizundaluï ună price abăt mușată, ăl fu myilă* (2 : le

roi, voyant un si bel animal, eut pitié) etc., tandis que les autres parlans ne présentent rien d'analogue. *Luī* est sans aucun doute le signe du datif : cf. *aburbi sã ăl zicã a amirăiului* (83, il commença à dire au roi) et même *alui* peut être à la rigueur la finale du datif pourvu d'article; toutefois on ne voit pas bien comment le gérondif est arrivé à prendre cette finale.

## b. L'Infinitif

§ 502. Bien que de par son origine et son emploi le gérondif soit à proprement parler un véritable adverbe verbal, il fait souvent l'impression d'une forme fixe qui tend de plus en plus à se pétrifier et qui n'existe encore que dans certaines tournures traditionnelles; en revanche, l'infinitif est d'autant plus vivace. Il se présente tantôt seul, tantôt avec des prépositions, à savoir avec toutes les prépositions qui expriment des rapports de temps, d'instrument, de manière ou de cause, tandis qu'il va de soi que celles qui marquent uniquement le lieu, sont exclues de cet emploi. À tout prendre, on peut donc s'attendre à un état de choses correspondant assez exactement à celui qui a été exposé p. 485-529, de sorte qu'il faudra porter principalement notre attention sur les points divergents. Parmi ceux-ci, le plus important est sans doute l'élimination en français moderne de *en chanter* par *en chantant*, élimination qui s'explique par le fait que l'idée renfermée dans *en* est précisément celle qui distingue le gérondif de l'infinitif (p. 554). Il est à noter qu'avec les prépositions en vieux français l'infinitif manifeste une tendance décidée à s'unir à l'article : cf. *s'ot moult grant talent de dormir*, *Mais moult ot plus grant del oir Les merveilles* (Perc. 20235), *tens est del herbergier* (Rol. 2482), *si n'i ot que de l'avalier Le pont* (Ch. Lyon 4165). Et même l'article est de règle quand *a* avec l'infinitif désigne le moment de l'action : *au partir totes li anclinent* (Ch. Lyon 5799), *a l'antrer anz ont tuit loé le bel sanblant le roi Evrain* (Érec 5566), *a l'asanbler lor lances froissent* (Ch. Lyon 6108), *ne cuit que tel esfrois feist Que li jaianz fist au cheoir* (4246) etc. Cette dernière observation concerne aussi les autres langues : cf. notamment en port. *sentia*

*ao ouvil-a reviver todo o meu passado* (Diniz, Pup. 209), *sorriam entre si ao verem o embarço em que todos ficaram* (153).

Au sujet de l'infinitif on a beaucoup discuté, et naturellement à ce propos l'on a aussi examiné les points qui ont déjà été étudiés antérieurement ici. Les travaux les plus importants sont ceux de F. A. WULFF, *L'emploi de l'infinitif dans les plus anciens textes français*, 1875 ; A. LACHMUND, *Über den Gebrauch des reinen und präpositionalen Infinitivs im Altfranzösischen*, 1878 ; H. SCHILLER, *Der Infinitiv bei Chrestien*, 1883 ; R. OTTO, *Der Infinitiv bei Camoëns*, Rom. Forsch. VI, 299-398. Bien que les plus anciens de ces travaux surtout défendent l'opinion que l'infinitif latin était à l'origine un datif, dans l'exposé qui va suivre il n'en a été tenu aucun compte ; car, abstraction complète étant faite de la question de savoir si cette manière d'interpréter l'infinitif latin est fondée, déjà dans l'esprit de la langue latine l'infinitif renfermait l'idée verbale dépouillée de l'idée de personne et de temps et sans aucun rapport avec n'importe quel cas.

(540)

## z. Juxtaposition

§ 503. En latin déjà, l'infinitif peut indiquer le BUT : *habeo cantare* « j'ai à chanter, je dois chanter ». En roman, cette tournure s'est généralement conservée dans un sens un peu différent (§ 319), tandis que pour la remplacer dans sa valeur primitive on a choisi *habeo de* ou *a* (§ 328 sq.). Ce n'est qu'isolément qu'on trouve, pour y correspondre, l'esp. *morir tenia* (Silva 271) etc. En revanche, la combinaison *it visere, venit speculari*, qui était également déjà latine, s'est non seulement conservée (sauf en Roumanie et en Italie), mais a complètement supplanté le supin usité dans le même sens : cf. § 324 et en a.-franç. *il vait avant la maison aprester* (Alexis 65), *vait s'apuier suz le pin a la tige* (Rol. 500), *en Sarraguce vus vendrat asegiar* (476) et ainsi avec *aller* et *venir* durant toute la période de l'ancien français, mais pas, dans les plus anciens textes, avec d'autres verbes de mouvement ; toutefois le fait se produit plus tard : *sel mena seoir an un lit* (Ch. Lyon 1040), *Vivien voit si le keurt embracier* (R., Alisc. 152), *cele faint qu'ell' anvoit querre mon seignor Yvain* (Ch. Lyon 1879), *puis l'emporterent entierer* (Perc. 727) et aussi *desor le verde herbe menue Se couca mes frere dormir* (27478), *vers les Kenteis ferir s'esmurent* (Rou 3, 8790) et de même alors en français moderne avec *aller*,

*venir, arriver, courir, retourner, monter, descendre, rentrer* et aussi *passons toujours prendre le café* (Daudet, Tart. Alp. 300) et après des verbes transitifs : *envoyer, mener*, en outre *nous avons été visiter notre navire, nous fûmes chasser dans les prairies*; il en est de même en provençal, où l'on peut citer *es tornatz dormir* (Appel, C. 3, 232), en esp. *esta mugier non quiso a la eglesia ir Commo todos los otros las viesperas oir* (Berceo, Sil. 559), *alguna aiuda te venimos pedir* (362), *entró á la iglesia rogar* (409), *subió al coro prender la bendicion* (118), *enbió al buen padre fergelo entender* (331), *tornó a su eglesia servir al criador* (S. Mill. 288); tel est aussi l'usage en portugais, où de nouveau *andar, ir* sont presque les seuls verbes à considérer. En dehors de là, l'infinitif sert rarement à marquer le but. L'ital. *Amore, il quale io sono disposto, rimovendo tutti gli altri, lasciare nel consorzio umano* (Leop. 128) est d'autant plus remarquable que la langue italienne n'offre pas même d'exemples avec les verbes de mouvement; les exemples a.-esp. *que tu non te trabajes tanto me perseguir* (Berceo, Sil. 696), *esfuercense fazer buenas obras* (Baena 41 a) se rattachent à *andar*; plus étonnant est *guardate sobre todo mucho vino beber* (Hita 502). (541)

### §. Copulation

§ 504. Comme nous l'avons montré p. 433, la préposition *DE* sert dans une mesure assez considérable à joindre l'infinitif au verbe personnel. En revanche, *de* se présente d'autant plus rarement avec les compléments adverbiaux. On peut à la rigueur ranger ici l'ital. *finire di*, franç. *achever*, esp.-port. *acabar de* et cf. aussi en roum. *deaca au incetat monarbul de a suspina* (Gaster 2, 52, 25 : depuis que le monarque a cessé de soupirer), tournures où *de* relatif a presque adopté la valeur instrumentale (cf. p. 522), bien que cependant il soit également susceptible d'une autre interprétation (p. 433). Mais, ce qui est remarquable, ce sont des cas comme le franç. *ne pense point mentir de dire que* (Commines 15, 9), *j'étais une bonne fille de retourner à Lourdes* (Zola, Lourdes 67), *qu'est-ce qu'il nous veut de nous examiner comme ça* (Daudet, Tart. Alp. 244), l'esp. *en esto llegó Sancho y de ver á los dos en aquel traje no pudo tener la*

*risa* (D. Quich. 1, 27), le port. *eu no sei como me possa vingar milhor d'elles ca de os matar* (Graal 123), où *de* relatif se présente avec une valeur très générale, indéterminée.

§ 505. Beaucoup plus fréquente est la copulation de l'infinitif au moyen de *AD*. Les acceptions assez variées de cette tournure peuvent facilement se ramener aux deux catégories fondamentales représentées par *ad* : la proximité dans l'espace et le but, d'où il résulte alors que la première exprime les circonstances concomitantes, la seconde l'intention. Ainsi on lit en ital. *a lavorare dovrete essere* (Serc. 350), *a stregghiare cavalli lo fate stare* (359), en a.-franç. *il s'esleechat sicume gaianz a curre sa veie* (P. O. 18, 6), *tel presse ont a Herout ocire ke jo ne sai ki l'ocist dire* (Rou 3, 8859), en franç. mod. *il passe cette nuit à se promener* (Daudet, Jack 198), où *à* se rapproche beaucoup du sens instrumental, en port. *os moços da lavoura estavam todos a olhar para cima* (Diniz, Pup. 126), puis aussi *viu a lua a sumirse* (128). De l'idée de circonstances concomitantes s'est ensuite dégagée facilement celle de condition, ce qui arrive surtout, mais nullement d'une manière exclusive, lorsque l'infinitif est accompagné d'une négation : en ital. *a dirti il vero, non ne so nulla*; *la cosa è facile a saperla fare*; *fareste meglio a tacere*; *a voler esaminare questo, è necessario ricorrere a quelle repubbliche le quali sono state lungamente libere* (Mach., Disc. 1, 6) et aussi *questo è ruba, a volerlo tollere* (Nov. 31), en franç. *à vous entendre, on croit que vous avez raison*; *cette fête, à vous dire, était séduisante*; *du reste, à ne considérer cette démarche que sous son rapport politique, elle était imprudente*, en esp. *sabia hacer una jaula de pájaros, que solamente a hacerlas pudiera ganar la vida* (D. Quich. 2, 38), *à no saber que es de gentiles hombres españoles, el temor de perder mi honestidad me hubiera quitado la vida* (Nov. ej. 291), en port. *a não ser a ti, a quem queres que eu vá dar toda esta amizade* (Diniz, Pup. 36). Nous voyons encore une autre nuance du sens locatif apparaître dans l'ital. *fareste bene a non vi ritrovar più alle nostre cene* (Lasca 35), qui rappelle l'*ad* instrumental, ainsi qu'on l'a vu par un exemple français, cet emploi se présentant d'ailleurs assez souvent précisément dans cette langue : cf. *il conçut qu'il*

*aurait plus d'avantage à combattre le ridicule qu'à s'attaquer au vice* (Victor Hugo, M.) etc. Enfin, pour terminer, on peut mentionner l'emploi absolu de l'infinifif PORTUGAIS qui s'observe dans *que é isso? dizia José das Dornas, meio a rir meio despetado* (Diniz, Pup. 153), *por tantas vezes e a sorrir tenho dado passos na vida, que fazem receiar os mais audazes* (209) etc., où l'*a* avec l'infinifif prend la place du gérondif. — Enfin l'INTENTION et le BUT se trouvent exprimés par *ad* suivi d'un infinitif tout d'abord avec les verbes de mouvement : cf. pour l'italien § 331, puis en a.-franç. *de ces qui aled furent a escurre la preie ad David* (IV Livr. 117), en esp. *vino la a veer* (Berceo, Sil. 331), *entró una manna a la missa decir* (346), *a dubdar non te muevas* (213) et cet usage est aujourd'hui tout à fait général : *alzad á oirme la cabeza* (C., D.), *á no volver buyen las horas* ; il est plus rare avec d'autres verbes : en ital. *si fermò in un boschetto a mangiare un po di pane* (Manzoni, Pr. Sp. 33), *come si fa ad arrampicarsi* (Verga, Vita Campi 22), en a.-franç. *od ces ki al herneis garder remeindrunt* (IV Livr. 117), *treze anz mist a faire sun palais* (267), *pur ço le już a pendre e a murir e sun cors metre el camp pur les mastins* (Rol. 3831), *conjurad le pople que tant n'entendirent a mangier cum sei de lur enemis vengier* (IV Livr. 48).

§ 506. La préposition la plus apte à exprimer LE BUT, L'INTENTION ET LA CAUSE est *pro*, en roumain *spre* : *şi i-a dat poruncă că să-i deschiżă toate tronurile cu haïne spre a-şi alege fiul său* (Basmе 3, 23 : et il lui a donné l'ordre qu'il lui ouvre toutes les garde-robres pour que son fils fit son choix), *fraţii tăi n'au putut să facă nimic spre a aduce acea pasăre* (296, 34 : tes frères n'ont rien pu faire pour apporter cet oiseau), en ital. *l'ombra d'un trono è grande per coprir delitti, per vincere con gloria o morire senza vergogna presero le armi, lo so di certo per averlo sentito dire io*, puis aussi dans un sens concessif : *poco eravam iti, Che il suon dell' acqua n'era sì vicino Che per parlar saremmo appena uditi* (Enf. 16, 91), bien que, pour indiquer le but, on se serve aussi de *da* : *aspettate d'esser quindici o venti da condurni via insieme* (Manzoni, Pr. Sp. 29), en a.-franç. *ferez, paicn, pur la presse derumpre* (Rol. 1500), *en France irai pur*

(543)

*Carle guerreier* (2681) et ainsi très souvent et surtout, conformément aux observations formulées p. 519 à propos du nom, après certains verbes de mouvement, puis aussi *pour bien ferir l'emperere nus aimet* (Rol. 1092), ensuite avec un singulier déplacement de sens : *nel consentissent pour les membres couper* (Enf. Og. 2616), où l'on voit que l'infinitif avec *pour* renferme la conséquence du refus exprimé par le verbe personnel. Pour l'OUEST, il y a deux formes à considérer, *por* et *para*. Comme la dernière contient *ad* dans sa seconde partie, le but et par conséquent l'intention finale se trouve rendus par là d'une manière plus précise, tandis que le simple *por* indique d'une façon plus générale l'intention et la cause : cf. en esp. *no lo querie nul hombre por derecho julgar Por tu dormir con ella nos aqui lo lidiar* (Alex. 445), *entraron en Estremadura por ser tierra rica* (Nov. ej. 27), *por salvar las almas dejaron los poblados* (Berceo, Sil. 60), *metien bien so estudio por mucho li onrar* (S. Mill. 307), mais *non vos pidré gran cosa pora vos me la dar* (Hita 561), *iban pora oirlas las yentes aguisadas* (Berceo, Sil. 558), *teniela el buen mne non pora cavalgar mas pora a los mezquinos lenna acarrearo* (S. Mill. 272), mais aussi avec une valeur causale : *para ir luenga jornada Ya me duele la rodilla* (Baena 65), en port. *até agora tinha razão para não me importar com ellas por me não julgar culpada* (Diniz, Pup. 175), *dá graças a Deus por te não haver abandonado a tua boa estrella* (196), *nom vollo digo por me hi ajudardes* (Graal 85), *e por esto veo deos a sa capella que nom fezera elle por entrarem hi pecadores* (113), mais *jazia para finir* (Rom. XI, 389), *enviar pera me traerem um freire* (XI, 360), *eu não trabalhei para a perder* (Diniz, Pup. 175), *basta ser pedido teu para elle o approvar* (Diniz, Pup. 42) etc.

§ 507. On ne fait qu'un usage restreint de *per* INSTRUMENTAL : cf. p. ex. en a.-franç. *cument purrad il a sun seigneur plasir mielz que par noz testes trencher* (IV Livr. 112) et de même encore plus tard *la chambriere emporta la punition par en avoir congié* (Hept. 9) et aujourd'hui encore *commencer* et *finir par*, puis à la suite d'une confusion entre *par* et *pour* (p. 518) : *arriere ne l'an puet chacier Por ferir ne por menacier Mes sire Yvains* (Ch. Lyon 4539) *quand je vi que por proier ne por prometre juel ne la porroie plaixier* (Rom. Past. 2, 17, 36) etc.



§ 508. IN aussi est peu usité : il a même entièrement disparu en français moderne (p. 561); dans les autres langues, il sert à désigner les circonstances au milieu desquelles s'accomplit une action : en ital. *questa ee la reina Eliabell, la quale ee morta in parturire figliuolo* (Trist. ricc. 6, 8), *in cosi dire s'alzò* (Manzoni, Pr. Sp. 38), en a.-franç. *en quel chose amende juvencels sa veie? En garder les tues paroles* (P. O. 118, 9 pour traduire *in custodiendo*), *si a teus qui larrons les claimment, Qui en amer vont faunoiant* (Ch. Lyon 2730, var.); en espagnol, il est un peu plus répandu même avec l'idée de but : *en fer a Dios servicio metie toda femencia* (Berceo, Sil. 326), *tenie en requirirlas el oio bien abierto* (22), *disteme de mantener en amar e obedecer* (C. Baena 54), *el modo que tenie en guardarlas* (Nov. ej. 191) et aussi *en semejar fiijo al padre non es cosa tan nueva* (Hita 705), en port. *em caer quebroulbe a lança* (Graal 69), *es muito boa em não me abandonares* (Diniz, Pup. 42), *que escrupulos podes ter em mandar ensinar teus filhos* (4) etc.

§ 509. En ce qui concerne les prépositions dont il n'a pas encore été question, il y a peu de chose à dire. Partout on emploie SINE, même en roumain : *atunci și fiul împăratului fără a mîi zăbovi nici o clipă scoase paloșul* (Basmé 261, 9 : alors aussi le fils du roi, sans plus tarder même un instant, tira le glaive) et même emploi dans les autres langues. Une mention revient au port. *sancto Deus, se eram já altas horas e tu sem chegares* (Diniz, Pup. 165). Le terme opposé *cum* est usité en italien au sens instrumental, mais pas très souvent; en revanche, il est assez répandu en espagnol : cf. *templóse esta furia con pensar de poner aquella misma noche por obra lo que puse* (D. Quich. 1, 28), *el quiere engañarte con hacer que no le tengas por demonio* (1, 47), *con mirarte he suspendido el furor que me incitaba* (Calderon ap. C., D.), puis au sens conditionnel : *que á cada uno quedase su hacienda con pagar cierto tributo* (C., D.), enfin avec valeur adversative, surtout dans *con ser* : *decia mucho bien del gigante Morgante porque con ser de aquella generacion gigantesca, que todos son soberbios e descomedidos, el solo era afable y bien criado* (D. Quich. 1, 1); il en est de même du port. *com*. Viennent ensuite les prépositions de temps *ante*,

(545)

*post, usque ad* : en franç. *avant de partir, après être parti, jusqu'à mourir* et aussi jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle *avant partir*; les mêmes locutions se retrouvent dans les langues-sœurs, même en roumain; le vieux français avait aussi *ains* : *assaillir fait ains la tierce passer* (Gar. 1, 198). Finalement, on peut encore mentionner l'a.-franç. *je te defenc sour les membres coper* (H. Bord. 3723) et, dans un autre sens, l'esp. *sobre ser culpado todavia es insolente*.

§ 510. Pour finir, une remarque est encore à faire : c'est qu'EN VIEUX FRANÇAIS ET EN PROVENÇAL, QUAND LA PRÉPOSITION, SURTOUT *pour, sans, de*, EST SÉPARÉE DE L'INFINITIF par un nom, *a* se présente DEVANT L'INFINITIF : cf. en a.-franç. *les attendent pour eus a detranchier* (Aiol 4676), *sanx nous a parjurer* (Enf. Og. 4345), *de traïson a faire n'est pas la vielle lente* (Berte 2300); de même en prov. *en ben a far non tardet pauc ni gaire* (Dern. Troub. 42, 20), *de ben a far tant cant n'aura vigor* (43, 57) etc. Ce phénomène, qui est naturellement tout à fait distinct du *para* espagnol, pourrait s'expliquer de la manière suivante : en vertu de l'accentuation de la phrase en vieux français, la préposition et le mot suivant n'ont qu'un seul et même accent, ce qui détache alors à son tour la préposition de l'infinitif, avec lequel à proprement parler elle se trouve dans le rapport le plus étroit. Et alors comme, abstraction faite des cas dont il a été question p. 562, l'infinitif n'est pas employé seul en vieux français, on lui adjoint la préposition la plus générale dans sa signification.

§ 511. Jusqu'à quel point l'INFINITIF ADVERBIAL peut-il avoir UN SUJET qui ne se trouve pas en relation étroite avec le verbe personnel? Cette question est déjà résolue par les exemples des paragraphes qui précèdent. Tandis que le français moderne et en général aussi l'italien moderne n'admettent la construction infinitive que si le sujet de l'infinitif est sujet ou régime de toute la phrase ou si celui qui parle ne se fait aucune idée de ce sujet, plus anciennement ces langues et encore aujourd'hui l'espagnol et le portugais se comportent beaucoup plus librement. Indépendamment des exemples déjà mentionnés à l'occasion, cf. en a.-franç. *ce vousis souffrir Por le tuen poeple*

*a raençon venir* (Alisc. 984), *lors por revenir sa color* *Le comancierent a beignier* (Érec 5220), *il vous donna le pierre sans vous moustier cheïr* (B. Seb. 12, 383). Quand le sujet est un pronom, il va de soi qu'à l'Ouest il se trouve au cas-sujet, donc au nominatif. Mais en vieux français, où beaucoup de noms distinguent à l'instar du latin l'accusatif du nominatif, c'est l'accusatif qui se présente : *nous aroit amené maint nobile serjent* *Pour Garin et Doon estre hors de tourment* (Gaufr. 5401), *costume estoit de commencier quascun lo sien mestier* (Brut M. 3544). Comme les tournures en question n'ont pas de modèles directs, mais qu'elles ont en partie au moins pris la place de constructions gérondives, voici comment pourra s'expliquer l'emploi du cas oblique : dans la disposition première des termes, en vertu de laquelle il précède l'infinitif ou le gérondif et par conséquent se trouve immédiatement après la préposition, le nom adopte la forme qu'en d'autres cas il revêt toujours après les prépositions.

Cf. d'autres exemples du vieux français chez A. TOBLER, *Beitr.* 1, 73-77 et A. STIMMING, *Zs.* X, 534-536.

## B. INTERROGATION ET EXCLAMATION

§ 512. Dans l'énonciation, il s'agit d'une communication qu'un individu fait à un autre sans attendre en retour une déclaration directe ou du moins sans que l'attente d'une réponse soit exprimée par la tournure employée. Au contraire, l'interrogation appelle justement cette réplique, en sorte donc qu'on peut considérer question et réponse comme une proposition partagée entre deux personnes ou, ce qui en résulte immédiatement, considérer la question seule comme une proposition incomplète en dépit du verbe personnel. Or comment s'exprime dans le langage ce caractère incomplet? En ce que l'intonation à la fin de l'interrogation n'est pas le ton déclinant, détendu de l'énonciation, mais le ton coupé net, encore maintenu à une certaine hauteur qui n'apparaît dans l'énonciation que dans le cas où l'on est interrompu au milieu de son discours; il semble même que, dans l'interrogation, le ton est encore un peu plus élevé que dans l'énonciation interrompue. Cela étant, il peut donc y

avoir, ainsi qu'il a déjà été dit p. 320, des phrases interrogatives qui, dans notre notation écrite, ne se distinguent des phrases énonciatives que par la ponctuation. Mais la langue ne s'en tient pas à cet état de choses rudimentaire, qui se représente encore maintenant : par différents procédés elle crée une différence plus marquée entre l'interrogation et l'énonciation. L'on connaît en latin les termes interrogatifs *num*, *-ne*, qui sont regardés comme ayant pour fonction principale de faire connaître le caractère interrogatif d'une phrase. Or, s'il est vrai que ces deux particules n'ont pas été conservées en roman, on y constate cependant au moins une tendance à former d'autres particules destinées à jouer un rôle analogue. Ensuite, ainsi qu'on l'a montré p. 322, le roman s'est toujours davantage imposé un ordre fixe pour les mots de l'énonciation et un ordre différent du premier pour ceux de l'interrogation. Enfin, pour les cas où la question ne porte pas sur le verbe personnel par rapport à l'un des autres membres de la proposition, mais où l'interrogateur désire être renseigné sur l'un de ces autres membres, il existe des pronoms et des adverbes spéciaux : cf. « le père vient-il ? » mais « qui vient ? », « quand vient le père ? » etc. Quand l'idée exprimée par le verbe personnel est inconnue, on emploie comme terme interrogatif le pronom neutre, qui sert alors de régime direct au verbe « faire » : « que fait-il » se trouve avec « il dort » dans le même rapport que « quand vient-il » avec « il vient aujourd'hui ». On peut, en partant de là, diviser l'ensemble des interrogations en deux classes :

(548) CELLES QUI PORTENT SUR TOUTE LA PROPOSITION ET CELLES QUI PORTENT SEULEMENT SUR UN DE SES MEMBRES; toutefois la grammaire ne devra tenir compte de cette distinction qu'autant que l'étude des termes interrogatifs intéresse la seconde classe et l'étude de la réponse la première; car, en roman du moins, l'ordre des mots dans les deux cas est identique, et même les particules augmentatives s'emploient dans les interrogations portant sur toute la phrase de la même manière que dans celles qui portent seulement sur un de ses membres.

IMME, *Die Fragesätze, nach psychologischen Gesichtspunkten eingeteilt und erläutert*, 1879, 1881 et A. SCHULZE, *Der altfranzösische direkte Fragesatz*, 1888. Sur ce dernier travail, cf. A. TOBLER, *Litbl.* 1888,

353-356 et D. BEHRENS, Gött. Gel. Anz. 1889, 507-533. Pour la terminologie, observons qu'à l'instar de B. DELBRÜCK on appelle la première classe celle des « interrogations confirmatives » (*Bestätigungsfragen*) et la deuxième, à l'exemple d'IMME, « interrogations explicatives » (*Verdeutlichungsfragen*); toutefois H. PAUL, *Prinzipien der Sprachgeschichte*<sup>3</sup>, 121 Rem., fait là-contre des objections fondées; il mentionne aussi les expressions mieux appropriées de FEUSSNER : « interrogation portant sur la proposition entière » ou « sur un seul de ses termes » (*Satz- et Wortfrage*).

§ 513. Aux interrogations portant sur un membre de la proposition, l'EXCLAMATION est si étroitement apparentée que la langue a souvent recours à la même tournure pour exprimer ces deux nuances de sens : cf. « quelle espèce d'ami m'as-tu procuré », « où as-tu encore une fois été », « qui vient là » et autr. exemples sembl. Le caractère commun à l'interrogation et à l'exclamation, c'est que, sous l'empire de l'émotion qui provoque l'étonnement joyeux ou irrité, l'on est incapable de donner à ce qui a déterminé cette émotion la tournure grammaticale qui lui conviendrait; on s'exprime au contraire comme si l'on voulait seulement apprendre d'un autre cette tournure. Mais les interrogations propositionnelles peuvent également, à l'occasion, tenir la place d'une exclamation : « l'enfant est-il grand! » L'on doit probablement voir ici tout d'abord une interrogation oratoire, c.-à-d. une question à laquelle on attend sans le moindre doute une réponse affirmative, mais qu'on pose néanmoins pour augmenter encore, par la confirmation venue d'un autre, le degré de certitude. Dans la suite, surtout quand on parle sous le coup d'une émotion, l'on n'attend absolument aucune réponse; finalement, comme l'émotion domine, on n'a même plus conscience de l'interrogation, et seule l'ancienne tournure est conservée. Il peut également se faire que l'interrogation oratoire et dominée par une émotion renferme le sens d'une négation : « qui doute? » peut demander quelqu'un en attendant précisément pour (549) réponse : « personne ». Enfin l'on doit encore dire que même une EXHORTATION peut se formuler sous la tournure interrogative. Si la langue, pour exprimer un ordre, dispose avec l'impératif d'un moyen spécial, une question comme « viens-tu? » peut cependant aussi facilement être émise avec

l'intention que la personne interpellée, à moins qu'elle ne veuille se mettre en opposition directe avec le désir de celle qui lui parle, soit forcée de répondre par un « oui ». C'est ce que le portugais exprime clairement, même dans la langue écrite, en cas d'EXCLAMATION : *Cabo de marinheiros? Venha a bandeira franceza* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 88), *Jacinto? corre ao paiol* (89), *senbor immediato? Tome nota de quem são os auctores da insubordinação* (92), *Fiel? Arria a bandeira portugueza e o pavilhão. Cabo de marinheiros? Iça a ré a bandeira franceza. Tambor, rufa; Pifano, toca. Guardião, apita a visita de officiaes superiores* (94). La différence établie dans le dernier exemple entre l'exclamation interrogative et l'impérative, semble être celle-ci : on adopte la première quand celui qui ordonne ne voit pas immédiatement à côté de lui la personne à interpellé, mais qu'il en est encore à la chercher du regard. — Dans ce qui va suivre, les formes de l'exclamation qui sont identiques à celles de l'interrogation, seront également étudiées avec les propositions interrogatives, puis nous nous occuperons de celles qui n'ont rien d'analogue dans l'interrogation.

### I. Les Termes interrogatifs

§ 514. LES TERMES INTERROGATIFS destinés aux mots isolés sur lesquels porte une question sont en partie des pronoms, en partie des adverbes; ceux-là posent la question par rapport au substantif, au régime et le plus souvent par rapport au prédicat, ceux-ci par rapport au complément adverbial. Les pronoms interrogatifs ont été rassemblés au t. II, p. 143; dans le nombre, il y en a particulièrement deux : *qui, quid* et *qualis, quale*, sur les rapports réciproques desquels il faudra s'expliquer ici. Les adverbes se sont moins fortement éloignés de leurs correspondants latins qu'on ne pourrait, après les § 474 sqq., s'y attendre. Parmi les ADVERBES DE LIEU, *ubi* s'est naturellement aussi chargé de marquer la direction : en ital. *ove*, franç. *où*, prov. *o*, a.-esp. *o*, a.-port. *ou*. En outre, chose à noter, *unde* a pris la place de *ubi* : en roum. *unde*, port. *onde*, a.-franç. *ont*, surtout dans certains textes de l'Ouest, prov. *on*, ou même il s'est pro-

duit une combinaison de *ubi* avec *de* : en ital. *dove*, esp. *donde*. Cf. sur ce point p. 491. Autre est la constitution du logoud. *inùe*, corse *induve*, le premier représentant clairement *in ubi*, le second étant formé avec le *ind* pour *in* dont il a été question p. 490. On devra s'expliquer de même l'obw. *nua*, h.-eng. *inua* et voir dans le vén. *indove*, *andove*, frioul. *dulá*, *indulá* un composé de *in* avec *dove*; en outre, le frioulan comme le tyrol. *dolá*, *iolá* montre une assimilation à *kulá* (là). — Le lat. *unde* n'a probablement conservé nulle part son ancienne signification; peut-être sa place a-t-elle été prise d'abord par la forme plus claire *deunde* : en roum. *de unde*, ital. *donde*, frioul. *dontre*, franç. *dont* jusqu'en plein xvi<sup>e</sup> siècle, prov. *don* et aussi en a.-esp. et a.-port. *donde*; par conséquent, l'obw. *nunder*, le h.-eng. *inuonder*, autrefois aussi *induonder*, remontent sans doute également à *de unde*, mais dans leur initiale ils ont été, eux aussi, assimilés aux représentants de *ubi*. Dans les langues qui ont remplacé *ubi* par *de unde*, parfois aussi ailleurs, ou bien on trouve une forme renouvelée avec *de* : en obw. *danunder*, esp. *de donde*, ou bien l'origine (d'où) est marquée par une forme tirée de celle qui indique le repos (où) : en franç. mod. *d'où*, logoud. *da inue*. — La situation est encore plus simple avec les termes interrogatifs DE TEMPS. Le seul dont il s'agisse est QUANDO, qui s'est conservé et est devenu en roum. *când*, ital. *quando*, franç. *quand*, prov. *quan*, esp. *cuando*, port. *quando*, sauf que dans les Grisons il a été remplacé par *kurç* de *qua hora*, que l'on a aussi dans le provençal, à côté de *quan*, sous la forme *quora*. — Enfin, parmi les interrogatifs DE MANIÈRE, CUR a été complètement éliminé par une forme nouvelle composée de la préposition *per*, *pro* et du pronom : en a.-roum. *derep ce*, roum. mod. *pentru ce*, eng. *par ké*, ital. *perché*, franç. *pourquoi*, prov. *per que*, esp. *porqué*, port. *porque*. En même temps, on trouve encore en macéd. *kätsé*, transylvan. *kăc*, qui dans les premiers temps n'était pas non plus inconnu au roumain écrit, sous la forme *căcî*, et qui provient sans doute de *quod* (parce que) avec l'adverbe relatif *ce*. Ce qui explique son emploi comme interrogatif, c'est que les interrogatifs et les conjonctions qui sont composées d'une préposition et de l'adverbe relatif, sont également en d'autres cas identiques par le sens; c'est ainsi qu'une conjonc-

tion d'abord uniquement relative peut ensuite être employée aussi comme interrogatif. En dehors de là, on dit encore en roum. *de ce* (par rapport à quoi) ou *la ce* (pourquoi). En provençal, on trouve encore parfois QUARE dans cet emploi : morç  
 (551) *a me quar no ves* (Boèce 130), *frans reis, car no l'en fuis que no t trobo aissi* (Appel, C. 6, 42) etc., peut-être aussi dans le plus ancien français : *e de ta medre quer n'aveies mercit* (Alexis 88). Enfin l'on se contente, comme en latin, du simple *quid* : en roum. *ce toi căntî la noi pe şură* (Doine 264, 2 : que chantes-tu toujours près de notre grange?), en ital. *che non ti fai tu insegnare quello incantesimo?* (Bocc., Déc. 9, 10), en franç. *que tardez-vous?*, en esp. *qué vas temiendo las nuevas?*, plus souvent avec un sujet pronominal qu'avec un nominal. Le *quid* doit peut-être à proprement parler être considéré comme un régime direct qui indique le motif d'une action de la même manière que dans le franç. *trembler la fièvre* (p. 392). — QUOMODO s'est conservé : en roum. *cum*, ital. *come*, a.-franc. *com*, *come*, *coment*, prov. *co*, *com*, *comén*, esp.-port. *como*. S'il est vrai qu'en français *com*, *come* et *coment* ne sont pas à l'origine distincts dans leur signification, vu qu'en effet *coment* notamment n'est qu'un allongement de *com*, *come* produit par l'adjonction du suffixe adverbial *-ment* (II, p. 687), il s'est pourtant établi en français moderne une différenciation qui consiste en ce que, pour l'interrogation, *coment* est resté seul en usage. Un renforcement particulier du simple *com* apparaît dans le prov. *cossi* : *Domna, dis el, leu lo veires. Cossi leu?* (A., C. 3, 428), qui n'a dû s'employer d'abord que dans le cas où, comme dans l'exemple donné, l'interrogateur veut être renseigné sur le comment d'une chose déjà dite : « comment puis-je le voir ainsi que tu dis ». Cette forme ancienne apparaît clairement dans l'esp. *cómo así* : *pero Virgilio, dice, siguió las huellas de Homero y se quedó á larga distancia. Cómo así? Hay por ventura en la Iliada ni en la Odisea alguna cosa comparable al cuarto libro de la Eneida?* (C., D.). En ce qui regarde la signification, il faut encore observer que *quomodo* s'introduit facilement dans la sphère de *cur*, c.-à-d. que l'interrogation relative au comment d'une action est regardée aussi comme relative à sa cause : en ital. *come non fai tu festa a Tedaldo?* (Bocc., Déc. 3, 7), en franç.



*comment vous êtes-vous avisé de venir ici?*, en esp. *hijo don Diego, como estás desta manera? qué traje es esto?* (Nov. ej. 250). À la place des adverbes on peut naturellement trouver des substantifs avec le pronom et une préposition : en ital. *per qual cagione, di che maniera* etc. Mérite seule une mention une tournure absolue employée pour *quomodo* : en frioul. *te mîd* et de même dans les parlars de l'Italie septentrionale, forme où naturellement on ne doit pas voir le lat. *quomodo* avec déplacement d'accent, mais une création nouvelle comprenant le terme interrogatif roman *que* et le substantif *modo*. Enfin dans certains textes NORMANDS ANCIENS l'on rencontre *quenement, queiement* : *la terre grant e riche e bele Cui laisseras ne quenement* (Ben., Chron. 31612), où l'on doit voir une dérivation du *queien* mentionné au § 517, de même que l'A.-OMBR. *quegnamente : quengnamente sono uperte ei tuoi occhie ch'eran chiuse* (Riv. fil. rom. II, 54), ancon. *chignamente sciate stato* (Dante, Vulg. Eloq. I, 11) se rattache à *quegno*. (552)

§ 515. Comme PRONOMS INTERROGATIFS, nous avons dit qu'on se servait de *qui* et *qualis*. Le premier ne s'emploie que substantivement, ne distingue ni le genre ni le nombre, mais possède une forme neutre, qui provient de *quid*. Que dans la forme d'un terme interrogatif assimilé aux substantifs on distingue uniquement entre personnes et choses, cela va de soi, car une forme distincte pour le masculin et le féminin ou pour le singulier et le pluriel présupposerait déjà une certaine connaissance de l'être sur lequel la personne interrogée doit seulement nous renseigner; on est plus étonné de constater, dans le développement historique de la langue, que, si le lat. *quid* a persisté, le lat. *quis* au contraire a été remplacé par *qui*, lequel avait en latin une valeur adjectivale : cf. notamment « *quis fuit igitur?* » « *Iste Chaerea* ». « *Qui Chaerea?* » « *Iste ephebus frater Phaedriae* » (Térence, Eunuq. 823). On pourrait peut-être voir dans la préférence accordée à *qui* un effort pour obtenir une différence phonétique bien marquée entre les formes du pronom selon qu'il se rapporte à une personne ou à une chose, différence qui est encore plus accentuée dans les langues où *quem* : en roum. *cine*, esp. *quien*, port. *quem* occupe la place de *quis* ou bien où, comme

en italien et en espagnol, la place de *quid* peut aussi être prise par *che cosa*, abrégé même en italien en *cosa*. Concernant l'emploi des pronoms, voici les observations qui sont encore à faire. L'ancien datif *cui* n'a conservé sa fonction primitive qu'en roumain; il l'a quelque peu élargie en s'employant comme cas oblique en général dans l'ancien italien : *onde foste e cui figliuolo* (Bocc., Déc. 5, 7) et dans le vieux français : *o filz cui ierent mes granz hereditéz* (Alexis 81), *cui i enveieruns En Sarraguce al rei Marsiliun* (Rol. 245), d'où provient alors le franç. mod.

(553) *qui*, de sorte donc que nominatif et cas oblique sont, par voie phonétique, devenus identiques; ce n'est donc pas une élimination de l'un des cas par l'autre qui s'est produite. Il est d'autant plus étonnant que, dans le Frioul, *kui* ait à l'inverse adopté aussi la fonction de nominatif; toutefois, ici encore, on peut attribuer le phénomène à la différence plus marquée entre *kui* et *ke*. Relativement à la FORME NEUTRE, il y a encore pour le FRANÇAIS quelques particularités à signaler. À côté de l'ancien *que*, qui n'a jamais cessé d'être en usage, on voit exceptionnellement en vieux français, plus souvent depuis le xvi<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, apparaître aussi *qui* comme sujet : *qui te rend si hardi de troubler mon breuvage* (La Fontaine, Fabl. 1, 10) etc., donc tendance frappante à supprimer la distinction entre personne et chose. En outre, dans les interrogations introduites par *que*, le français moderne a coutume de répéter le sujet : *qui est arrivé*, mais *qu'est-il arrivé*, ce qui était déjà possible anciennement, mais pas nécessaire, ainsi que le prouvent d'ailleurs aussi *que vous en semble* et autres expressions analogues conservées jusqu'aujourd'hui. Sur les rapports entre *que* et *quoi*, voy. Chap. VI. À la Sardaigne et à la péninsule ibérique est limité l'emploi de l'INTERROGATIF POSSESSIF correspondant au lat. *cujus -a* : en sarde *kuyu -a*, esp. *cuyo -a*, port. *cujo -a*, qui était autrefois d'un usage illimité : *chya culpa ha sido? en chyo servicio empleaste lo que yo compré tan caramente?* et qui de nos jours ne sert plus guère que de prédicat à *ser* : *quiên eres, de dónde eres, cómo te llamas, chyo eres, qué hiciste, qué delitos cometiste, porqué aquí fuiste traído y á las bestias echado* (C., D.).

§ 516. Dans les cas examinés jusqu'ici, l'on interroge à propos d'un être dont le nom forme un membre de proposition. Or il

existe une seconde classe d'interrogations, dans laquelle l'être en question est connu, mais où celui qui interroge désire connaître la condition spéciale de cet être ou bien où il veut savoir, parmi tous les êtres de même nature, celui ou ceux qui sont mis en rapport avec un acte donné : cf. en franç. *quel temps fait-il aujourd'hui? quel capitaine commandait ce jour-là?* La seconde espèce d'interrogations suppose ordinairement déjà un discours antérieur dans lequel l'être sur le compte duquel celui qui interroge désire avoir des indications plus précises, a déjà été nommé ou du moins désigné par le contexte, tandis que la première espèce peut commencer le discours. Mais de part et d'autre les formes qui servent à les exprimer sont à peu près les mêmes, à savoir les PRONOMS-ADJECTIFS. La première place peut être accordée à *que*, qui est en roum. *ce*, eng. *ke*, ital. *che*, esp.-port. *que* : cf. en roum. *ce timp e afară* (quel temps fait-il dehors?), *ce hasnă de tine, ce hasnă, că tot slujești și nimic n'agonisești* (Strig. 169, 2 : quel profit a-t-on de toi, quel profit, si tout le jour tu sers et rien ne gagnes?), *ce lună și ce bine* (Doine 217, 1 : quelle lune et quel bonheur!), en eng. *che boesch ais aquel sto, suot lg quael tū ls haest chiato?* (Sus. 1246 : quel buisson a-ce été sous lequel tu les as vus?), *o vae, o vae, o pourra me! Che granda inguoscha ais mae que* (336 : o malheur, o malheur, o pauvre moi! quelle grande angoisse est-ce!), en ital. *che tempo fa? che peccati hai tu fatto?* (Bocc., Déc. 7, 5), en esp. *que tiempo hace? que hombre es este?* etc. Le rapport de ce *qui* ou *que*, étranger à ce qu'il semble aux langues de la Gaule, avec le latin *qui quae quod* n'est pas tout à fait clair. *Qui* étant en roman pronom-substantif, on peut comprendre qu'il n'ait pas été employé comme adjectif; *quem* et *quae* auraient donné *que*; *quam*, malgré l'appui qu'il trouvait dans l'article, aurait été abandonné, car précisément avec le pronom interrogatif adjectif il n'y avait aucun besoin d'exprimer le genre. La généralisation du *que* provenant de *quem* et *quae* peut avoir été facilitée par l'existence de l'adverbe relatif *que* (§ 613).

(554)

§ 517. À côté de ces pronoms s'en rencontrent d'autres encore. Le lat. *QUALIS* à l'origine interroge spécialement sur la qualité d'un être, mais ensuite il descend au simple rôle de pronom interrogatif adjectif, ce que les observations faites au

§ 515 permettent de comprendre facilement. Ainsi *qualis* apparaît sur tout le domaine roman, le canton des Grisons excepté : en roum. *care om ar putea suferi* (quel homme pourrait souffrir cela?), en ital. *qual uomo è costui?*, en franç. *quel temps fait-il?* et aussi *quelle heure est-il?*, en prov. *qual pro y auretç, s'ieu m'enclos tre?* (Appel, C. 12, 25), en esp. *cuál hombre hay tan loco y fuera de razón que no huelgue de ser visitado?* (Célest. 18), *cuál su alegría fué!*, en port. *qual culpa tendes?* etc. En somme, avec *qualis*, en vertu de son origine, le sens de manière est encore plus ou moins fortement exprimé, sauf dans les langues où, comme (555) en français, *que* ne se rencontre pas. Le français moderne fait encore une distinction entre *quel* adjectif et *lequel*, qui est plutôt substantif; il ne dirait donc plus avec Molière *j'en ai vu, moi qui vous parle, un effet merveilleux. Et quel?* (Don Juan 3, 1), mais plutôt *lequel*. — Puis on rencontre en Italie *chente* : *chente fue la torta* (Nov. 33), *chente v'è paruta questa vivanda* (Bocc., Déc. 4, 9), en a.-vén. *el zudese no de vardar solamente a quel ke l'omo a facto ad un ponto, ma quente e stado* (Fra Paol. 80, 21), en a.-lomb. *quente pagura, quente stremimento e questo* (Testi lomb. 3, 18), *quentre e qual personna e quella chi la porta* (Chrys. 96, 1) etc. Le toscan et le vénitien présentent clairement *chente* dans le sens de *quomodo*, de sorte donc qu'il faut y voir une formation qui est avec *che* dans le même rapport que le franç. *comment* avec *com* (p. 574), mais qui ensuite est devenue adjectif. — Dans le VIEUX FRANÇAIS de l'Ouest, on trouve en outre *queien* : *le forfet revint au deien, si refet plor ne sei queien* (Ét. Foug. 967), qui semble être une dérivation faite au moyen de *-anus*, EN PROVENÇAL *quîn, quina* : *quins hom es Karles mayne* (Ferabr. 880), *Baros e quinas gens es vos* (Appel, C. 5, 333), peut-être issu de *quinam*, bien qu'en même temps on ait aussi *quinh, quinba*. L'on doit avoir la même forme dans le savoy. *quint, -a*, sauf qu'elle a été refaite sur *quant*, et *quan, quanba* également : *quanba differencia Nos fay entre lo naissemen davan dig e · l proceçimen* (Breviari 1328) pourra être considéré comme un croisement entre *quinh* et *quan* ou *qual*. Enfin l'a.-ombr. *quegno* contient peut-être le suffixe étudié au t. II, § 509.

Pour des exemples de *chente*, voy. Arch. Glott. XII, 425, où sont données d'autres indications bibliographiques. L'explication de *queien* énoncée ci-dessus provient de W. FÖRSTER, Rev. l. rom. XIII, 95.

§ 518. Quand, au moyen du pronom interrogatif, un individu particulier doit être extrait d'un plus grand nombre d'individus semblables, le vieux français et le provençal ont coutume d'employer *qualis* avec l'article, c.-à-d. donc d'opérer la séparation au moyen de la classe de mots qui sert en général à marquer la séparation : cf. en a.-franç. *li queus est li nies Karle, don tant parlames ier* (Saisn. 1, 102) et par conséquent surtout dans le Jeu-parti : *lequel doit estre plus blasmez, ou il ou elle?* (B., C. 343, 7), en prov. *n'Eble, or chauzetz la melhor ades segon vostr'es cien : lo quals a mais de pensamen . . . selh que . . . o selh que?* (Appel, C. 96, 1) et de même aussi de nos jours *voici deux chemins, lequel faut-il prendre? J'attendais pour te dire une chose. Laquelle?* En même temps, le français moderne offre en ce cas le *qui* substantif : *qui sont-elles, ces trois opérations de l'esprit?* (Molière, Bourg. Gent. 2, 4), *qui de nous ne se souvient pas de ces tragiques aventures?* Il n'en est pas ainsi dans les autres langues, auxquelles suffit le simple *qualis* : en roum. *care dintre voi merge a casă* (lequel d'entre vous va à la maison?), en ital. *quale è il maestro di voi tre* (Nov. 36), *qual sarebbe il più iniquo dei due, uno che ama e dice « non sono cristiano », ovvero uno che dice « son cristiano » e non ama?* (Pellico, Pris. 37), en esp. *cuál es más loco : el que lo es por no poder menos o el que lo es por su voluntad* (D. Quich. 2, 15), *cual hizo más de los dos?* etc., et même en vieux français l'on peut rencontrer le neutre *quel* : *quel d'ure devum . . . aler u non aler* (IV Livr. 337), surtout dans la locution fréquente *quel le ferai?*, p. ex. *di, quel le feray? Respondras tu a chen ou je m'en tournerai?* (Doon 7584), ensuite avec d'autres personnes et vous, *quel le ferés? Vendrés vous a merchi ou vous vous combatrés* (7584), *quel le ferons?* (Ren. Mont. 119, 11) etc. Si on lit aussi en français moderne *quel des deux voulez-vous, ou mon cœur ou ma cendre? Quelle des deux aurai-je, ou la mort ou Cassandre* (Rotrou, Venceslas 2, 2) et autr. locutions sembl., c'est sans doute un italianisme. — Mais, si l'on dit également en ESPAGNOL *Dios mío, la que me espera mañana* (Galdós, Fort. Jac. 4, 14), *ay*, il y a là naturellement un tout autre phénomène que l'emploi du franç. *lequel*, car nous avons un transfert d'une tournure en usage dans les propositions relatives et les interrogations

indirectes. Mais il pourrait bien y avoir conformité avec l'espagnol dans le français de l'Est *a meç efā, suk ā ryé, suk ā ryé* (Rev. Pat. Gall. 4, 259 : o mes enfants, ce qu'on riait, ce qu'on riait!) et naturellement dans le PORT. *se elle faltasse o que seria dos pobres!* (Diniz, Pup. 97), *o que é necessario?* (121).

(557) § 519. Souvent on se sert, pour introduire une phrase interrogative, de PARTICULES qui, s'écartant de leur sens habituel, n'ont d'autre destination que d'APPUYER plus fortement SUR L'IDÉE D'INTERROGATION ou, d'autre part, d'EXCLAMATION, d'augmenter encore la différence de tournure entre l'interrogation et l'énonciation. Le caractère commun à toutes ces particules, c'est qu'à l'origine elles servent purement à la copulation, de sorte donc que l'interrogation se présente à nous comme la conséquence d'une déclaration antérieure et, lui étant ainsi plus étroitement rattachée, apparaît en opposition d'autant plus marquée avec l'énonciation. Mais dans le détail les langues suivent des voies différentes. En ROUMAIN, il faut d'abord citer *oare* : *veç o pârumba. Oare nu i din țeara mea* (Doine 379, 2 : je vois une colombe. Est-ce qu'elle n'est pas de ma terre?), *oare auzi ce zic acestea* (Gaster 1, 233, 14 : est-ce que tu entends ce que disent celles-ci?), *pentru nepriiatinii noștri oare trebue să ne rugăm* (2, 101, 19 : pour nos ennemis est-ce qu'il faut que nous priions?). Si *oare*, comme il y a toute apparence, est vraiment le pluriel de *oară* (heure), son emploi suppose qu'on a dans la pensée une expression comme « demandé-je » : « à cette heure demandé-je : n'est-elle pas de ma terre ? ». Ensuite *și* : *și te-ai culcat* (t'es-tu couché?) peut être comparé avec l'a.-ital. *e*, a.-franç. et prov. *et*, esp. *y*, *decî* : *decî te lepezi* (rejettes-tu donc?) avec le franç. *donc*, car *decî* signifie en premier lieu « là-dessus, après cela ». Enfin doivent être cités *au* de *aut* et *dar* : *au nu ați cetit nice odinãoare, că din gura cuconilor și a sugărilor săvrășit-ai lauda?* (Gaster 1, 233, 14 : n'avez-vous jamais lu que de la bouche des enfants et des nourrissons tu as préparé l'éloge?), *mai badișo, badișor, Dar de mine nu-ți-i dor* (Doine 154, 2 : eh! chéri, petit chéri, de moi n'as-tu pas regret?). L'équivalence des deux particules ressort d'une comparaison entre les deux traductions de Job 26, 1 sqq.,

imprimées chez Gaster 1, 267 et 2, 158, où l'une introduit les interrogations plutôt avec *dar*, tandis que l'autre, plus récente, emploie *au*. Pour expliquer les deux particules, *au* et *dar*, il faut partir d'abord des cas où celui qui interroge rattache ses paroles à quelque chose d'antérieurement exprimé et veut y ajouter sa question comme continuation, comme opposition, comme alternative : cf. *mi-a fost calea Pe la ușa maică-ta. Dară maica ce lucra* (Doine 379, 5 : mon chemin a été devant la porte de ta mère. Mais ma mère qu'a-t-elle fait?), de sorte donc qu'ici aussi nous avons de nouveau une concordance absolue avec l'a.-franç. *et*. — En ITALIEN se présente d'abord *mai* : *chi mai sarà?*, *dove mai si va a fissare il diritto?*, *cosa si è questo mai?* etc. ; toutefois le sens de ce *mai* diffère quelque peu de celui des particules roumaines ; il généralise, signifie que celui qui interroge doute qu'il puisse jamais être répondu à ce qu'il désire savoir, que dans le premier exemple il puisse y avoir n'importe qui, etc. Il faut donc probablement partir du sens temporel de *mai* (jamais), tel qu'il s'est développé dans les propositions négatives et tel qu'il apparaît aussi dans *ormai* etc. (p. 544). Mais il faut certes citer *e* et *dunque* : *rispose l'abate . . . il signore è per dar mi la mala ventura, se io non lo fo chiaro di quattro cose, che Salamone nè Aristotile non lo potrebbe fare. Il mugnajo dice : E che cosa son queste* (Sacch. 4), *sarebbe dunque loro speme vana* (Purg. 6, 32) ; on trouve encore plus souvent *o* : *Ben tegli darò. Il messo comincia a dire : Oimei ! o è questa mercanzia da dire, io tegli darò* (Sacch. 52), *dice l'oste : o fatti freddo* (48) etc., *or* : *or sei tu quel Virgilio* (Enf. 1, 79), *mo* : *mo come può essere ? mo sei sicuro?*, en vén. *mo no ve vuol ben la zente de ogni condition* (Calmo 91), mais aujourd'hui l'on ne dit plus que *xe-eli mo?* (est-ce eux?), *or* et *mo* concordant tous deux pour le sens avec l'a.-franç. *or*. Et au franç. *donc* correspond l'obw. *po* (*post*) : *tgi ha po mai aschi malhonestamein mei entardiu* (Oct. 302, 3 : qui m'a donc jamais si malhonnêtement trahi?), l'ert. *šares-i pu komé vif me pôre kanái* (seraient-ils donc encore vivants, mes pauvres petits?), le greden. *k iğ pä kašt* (qu'est-ce donc ?), *dong-l pä* (donne-t-il donc ?) etc. — En VIEUX FRANÇAIS, *et* est assez fréquent : *par touz les lieux u jo passai od les fiz Israel, e parlai jo nule feiz a aucune des lignées de Israel* (IV Livr. 143), et qu'est ce

*ci?* (Mir. N. D. II, 180), *et dont venez vos belle niece* (31, 2393), *sire pere, fait il, e vus que m'en loez* (S. Thom. 1479), *Hieu guardat vers la fenestre, vit la dame si dist : E ceste dame ki est* (IV Livr. 378) etc. S'il est vrai qu'à l'origine cet *et* n'était de mise que dans les cas où se produisait une véritable copulation, comme dans *si nos contez comant vos estes si dontez?* — *Dame, fet il, An cest voloir m'a mes cuers mis. Et qui le cuer, biaux douz amis? Dame, mi oel. Et les iauz qui?* (Ch. Lyon 2014), il apparait cependant aussi en cas de liaison moins étroite lorsqu'à une énonciation est rattachée une interrogation : *mult est pesmes Rollanz, Qui tute gent voelt faire recreant, E tutes terres met en chalengement. Et par quel gent quiet il espleiter tant?* (Rol. 392). Par la nature de son contenu, l'interrogation dans ce dernier exemple équivaut à l'expression d'un doute : Blancandrin est d'avis que Roland n'est pas en état d'accomplir ses desseins. Il s'exprime alors de la même façon que s'il voulait à la première énonciation en ajouter encore une seconde, mais il revêt ensuite celle-ci de la forme interrogative. Même observation pour *tu ne ses que je te dirai, Compains! Je me marierai. Et qui prendras tu?* (Mont., Fabl. 2, 164). Celui qui interroge doute de l'exactitude de ce qu'on lui a déclaré : il relève donc cette déclaration, il a dans la pensée une expression comme « *et, si tu fais cela, qui? . . .* » ; cependant il l'émet d'autant moins réellement qu'il parle sous l'empire d'une émotion, d'une surprise qui est un refus de croire. Plus rarement que *et* on emploie *si* : *ne sai. Coment, si ne savez* (Mér. 2793), *je cuidai que vous m'amissiéz. Plus que rien qui ou monde fust . . . Si est ore si tost desrous Cil boins voloirs* (Chev. II esp. 4956) etc. Le caractère particulier des interrogations introduites par *si*, c'est que celui qui interroge entend parler d'un fait qui l'étonne à tel point qu'il veut, par sa question, se convaincre encore une fois de la réalité de ce fait. C'est ce qu'il exprime en résumant, au moyen de l'adverbe *si* (ainsi), le fait ou plus exactement la manière dont il s'accomplit ; *si* a donc sa signification primitive comme adverbe pronominal. En troisième lieu doit être cité l'adverbe de temps *donc* (ensuite, alors). Si de la succession dans le temps qu'indique d'abord *donc* peut facilement se dégager l'idée de la conséquence logique, ce qui précisément se ren-



contre avec une extrême fréquence dans l'énonciation et l'interrogation, il se produit alors aussi un nouveau développement, qui consiste à employer également *donc* quand celui qui interroge veut obtenir confirmation de ce qu'il vient d'entendre : *Beaus sire, est donc ce veritez? Erec li filz Lac estes vos* (Érec 666 var.), *donques estes vous mes parens?* (Chev. II esp. 11644). Ici aussi l'interrogation est la conséquence d'une déclaration antérieure ou d'une pensée de celui qui interroge, et précisément parce qu'il veut encore avoir ses apaisements sur la nature de cette déclaration, de cette pensée, il accompagne sa question de la particule de conséquence. Mais alors, en mettant une conséquence sous la forme interrogative, on peut la considérer sans plus comme inexacte, invraisemblable, impossible. C'est ainsi que *donc* apparaît alors dans des interrogations portant seulement sur un membre de la proposition interrogative, surtout quand celle-ci se rapporte à une négation ou à une interrogation : *ce ne vuel je pas que vous la vendez. Dame que ferai je donc?* (Mén. Reims 439), *apelerai le par son nom Ou par ami?* (560) *Ami. Je non. Coment donc?* (Clig. 1395). De là vient que *donc* se présente aussi volontiers dans les interrogations oratoires. Enfin le dernier adverbe à citer est *ore*, qui se réfère de la même façon que *sic* à ce qui vient d'être dit, sauf qu'au lieu de la manière on envisage alors le moment de l'action : *veez vos or Celui a cele bande d'or* (Chev. II esp. 5773), où perç peut-être encore le sens temporel, puis il entre souvent dans les interrogations indignées : *dame, est ce ore avenant Que si de duel vos ociez* (Ch. Lyon 1666) ou dans l'exclamation d'étonnement : *Et que est ore devenuz Yvains?* (2199). Nous avons des cas différents et qui doivent être réunis au roum. *oare* (p. 580) dans les exemples où la phrase commence par *ore* : *ore, biau filz, voudrez vous estre Voulentiers mire?* (Mir. N. D. 22, 62) et autr. sembl. — En PROVENÇAL entrent surtout en ligne de compte *e* et *donc* : *et auzist o* (Flam. 4494), *digatz, e que avez avut* (Appel, C. 5, 169), *ailas que faras? E voletz m'ausire?* (49, 14) etc. Enfin en ESPAGNOL se rencontrent de nouveau *y* et *pues* : *tengo dada la palabra de casarme en llegando allá. Y es hermosa la dama à quien se la diste?* (D. Quich. I, 41), *y cuando te vás?* (ibid.), *pues quién lo duda?*

## II. La Réponse

§ 520. En latin, pour RÉPONDRE aux interrogations propositionnelles, le procédé ordinaire est la répétition du verbe : *venitne pater? Venit* ou *non venit*, et le roumain de nos jours l'a presque entièrement conservé. Dans toutes les autres langues, il s'est d'abord introduit une simplification, en ce sens que, si la réponse est NÉGATIVE, on ne répète pas le verbe : on a donc en eng. *nu*, ital. *no*, franç. *non*, esp. *no*, port. *não*; toutefois, quand la clarté l'exigeait, le pronom personnel au moins pouvait encore s'y ajouter : en ital. *avete voi pensato il modo come voi vi volete trovare la prima volta con esso seco? Ditemi. Non io ancora* (Lasca 139, 28), en a.-franç. *Garin, car me di ore, garde ne me celer, Se tu es enz el cors ne ferus ne navres. Naje, dist Oliviers* (Fier. 514), *si ne t'ara Turnus? Nen il* (B., C. 116, 2), *puis m'en cumbatre a Carle et a Franceis? Guenes respont : ne vus* (Rol. 507) et aussi avec interversion des deux termes : *apelerai le par son non Ou par ami? Ami? je non* (Cligès 1394), *e sont icelle gent creant Ou is sont onquors paiens? Crestiens? font s'il, sire, is non* (S. Grég. 503), en prov. *cuidatz qu'ieu m'en dnoilla? Non ieu* (Arn. Dan. 16, 30), *ausist o tu Margarideta? Donna eu non* (Flam. 4474), *sener, fai el, jairai eu sai? Amicx vos non* (3784) etc. Aujourd'hui, cet usage a complètement disparu; on se contente de la simple négation, qui se rencontre déjà d'ailleurs dans les premiers temps : cf. en a.-franç. *vachiers, connois me tu? Et li preudom a respondu : naje, sire . . . Ne connois tu l'empe-reor? Non, sire* (G. Pal. 467), *ja ne l'an vuel je tolir rien. Tolir? Non voir, ce ne faz mon* (Cligès 905), où l'on voit qu'elle implique d'abord une protestation plus énergique. *Nenil* est déjà employé erronément chez Chrétien de Troyes : *cuidiez vos ore recover vostre seignor por feire duel? Nenil, fait ele* (Ch. Lyon 1600); cependant il s'est maintenu jusqu'à nos jours dans le parler populaire et dans beaucoup de dialectes, et parfois alors, en regard de *non*, comme forme plus polie.

§ 521. Pour la RÉPONSE AFFIRMATIVE, les langues s'écartent davantage l'une de l'autre. Il va de soi que partout et à toutes

les époques l'affirmation énergique surtout peut s'exprimer par la répétition du verbe : « viens-tu ? » « Je viens ». Mais ordinairement, au lieu de cette répétition, on a d'abord une tournure comme *sic facio*, *hoc facio* et peut-être aussi *sic sum*, *sic habeo* ou bien *sic facit* etc. : cf. en a.-franç. *ne sai don la dolors m'est prise. Ne sai? Si faz* (Cligès 665), *voulez vous riens plus dire? Haro! si faisons* (Mir. N. D. 1, 1328), *n'a point ci Alexis esté Avecques vous? Si a certes* (40, 874 etc.), et alors on n'exprime le pronom que si celui qui répond veut marquer qu'il approuve ce qui précède : ainsi *delivrez-m-ent. Si ferons nous* (Mir. N. D. 6, 1155), *sire, vos ne me devez pas haïr. . . Dame, dist li emperere, non faz ge* (Mark. Rome 29c 4) etc. La réponse au moyen de *si faz* se maintient jusqu'en plein XVII<sup>e</sup> siècle et a laissé dans la langue littéraire une dernière trace avec *si fait*, qui est donc la 3<sup>e</sup> personne généralisée. Mais plus fréquente est dès l'origine la suppression du verbe : en ital. *si*, esp. *si*, port. *sim*, en France avec le pronom-sujet *o je*, *o il* etc. : en a.-franç. *ene conissies vos que je vos ai pris? Sire, o je* (Auc. (562) 10, 74), *coment, dant Renart, refusés vos Le corone? Lupart, o nos* (Cour. Ren. 2560) etc. et de même en provençal. Mais, tandis que plus tard le provençal a supprimé complètement le pronom et qu'il dit donc simplement *oc*, en français (et ce phénomène apparaît déjà chez Chrétien de Troyes) on a généralisé la forme qui primitivement n'était usitée qu'avec la 3<sup>e</sup> personne masc. sing. et plur., à savoir *oil*, en franç. mod. *oui*, apparemment parce que cette forme *oil* se présentait de loin le plus souvent. À l'italien *si* correspond parfois aussi en ROUMAIN *aşá*, notamment dans le Banat et en Transylvanie. C'est de l'allemand que paraît provenir l'eng. *hai*, ert. *ei*.

L'explication exacte de *oui* est due à A. TOBLER, Zs. vgl. Sprachf. XXIII, 423, Beiträge 1, 1-4, et la distinction entre *si faz* et *si faz jo* à A. SCHULZE, Zs. XX, 404.

§ 522. Mais il y a encore d'autres adverbes qui servent à rendre l'affirmation ou la négation, bien qu'ils n'aient eu d'abord pour objet que de la renforcer. En ROUMAIN, il faut citer *ba* : *oare nu-i din țeara mea? Ba eu nu-s din țeara ta* (Doine 379, 3 : n'est-elle pas de mon pays? Non, je ne suis pas de ton pays),

*morî tu, merlă, morî tu, dragă?* *Ba eu, cuce, n'oi muri* (Doine 11, 4 : meurs-tu, merle, meurs-tu, cher ? Non, coucou, je ne veux pas mourir) etc., mais ensuite aussi *Ce-i mai rêu ca urât?* *Ba, zéu, mai rea i dragostea* (6, 2 : y a-t-il rien de plus mauvais que la haine ? Oui, vraiment, plus mauvais est l'amour), *dar de mine nu ti-i dor?* *Ba mi-i dor* (134, 2 : mais ne te tarde-t-il pas de me voir ? Sans doute il me tarde) etc. ; il s'emploie donc après des interrogations négatives. Le sens originaire de ce mot issu du slave est « en vérité, certainement, même », et son emploi n'est pas non plus limité en roumain à la réponse. En ITALIEN, il faut d'abord signaler *già*, qui tantôt seul tantôt redoublé exprime l'assentiment avec un peu moins de décision que *si* et où l'on ne doit peut-être voir qu'une articulation accompagnant le geste de l'assentissement, donc une espèce de création spontanée. Les autres particules d'affirmation sont *sicuro*, *certo*, *davvero* et *mai si* : cf. *come, disse Ferondo, dunque sono io morto?* (563) *Disse : mai si* (Bocc., Déc. 3, 8), où *mai* a peut-être d'abord, comme dans l'emploi examiné p. 581, encore une fois sa valeur temporelle et se rapporte au présent. Ensuite il faut citer *anzi* et *altro*. Le premier marque l'opposition, se rencontre d'abord à côté, puis au lieu de *no*, et est plus énergique que le second : *vi piace questo quadro?* *Anzi mi è antipatico quanto mai*. Au fond, *anzi* ne fait que renchérir sur l'ensemble de la phrase, et la négation n'est aucunement exprimée par là. Au contraire, *altro* renforce l'affirmation : *vi siete divertito?* *Altro ; è vero questa cosa? eh altro* etc. Le point de départ de cet emploi doit être cherché dans des cas où l'idée exprimée sous forme d'interrogation est susceptible d'une gradation, laquelle contient en même temps une rectification, p. ex. *lo crede?* *altro che credere, lo so*. — En VIEUX FRANÇAIS, *voire* se présente comme confirmation d'une question réitérée telle que *Don estes vos? De Grece somes. De Grece? Voire* (Cligès 367), parfois même avec *oil* : *preudom, reconnessies me vos? Conissons? voire sire oil* (G. Pal. 9395); *voir* en revanche sert simplement à renforcer : *et doit me ele ami clamer? Oil voir* (Ch. Lyon 1457); il en est de même pour *certes*, *vraiment*, *voirement*, *bien* etc. À l'ital. *anzi* correspond *ainz* : *sont il, dist il, en mer neez?* *Ainz sont a glaive destrenchiez* (Rou 3, 1171). Sur la négation ren-

forcée, cf. aussi Chap. V. L'Ouest offre peu de chose à remarquer; on y trouve aussi en esp. *cierto*, *por cierto* et autr. termes sembl. Comme dernier point l'on peut encore rappeler que, lorsqu'on veut répondre avec plus de politesse, notamment quand on s'adresse à des supérieurs, au simple « oui » et « non » l'on joint au moins encore un appellatif de politesse : en ital. *sissignore*, franç. *oui*, *monsieur*. Mais, à la suite d'un très fréquent emploi, on peut alors ici aussi en arriver à méconnaître entièrement les faits et aboutir à des locutions comme l'abruzz. *gnornó*, *le signore mé*, *gnorsci*, *signore me* (Trad. abr. 1, 12). Dans quelle mesure des considérations de politesse, précisément dans l'interrogation et la réponse, influent-elles encore autrement sur la manière de s'exprimer? C'est ce que nous n'avons pas à rechercher davantage ici.

§ 523. Mais on peut bien examiner encore un cas de réponse affirmative quand on s'adresse à soi-même. Que chacun puisse se poser à soi-même une question et y donner la réponse appropriée, la chose est naturelle, et il ne l'est pas moins qu'on peut, sous forme d'interrogation, engager un autre à faire quelque chose et en même temps appuyer sa propre exhortation par une réponse affirmative, comme c'est p. ex. le cas dans le prov. *volés o vos donna? Nos hoc* (Flam. 4479). Toutefois il peut également arriver que celui qui parle, au milieu de sa communication, conçoive des doutes sur l'exactitude de celle-ci, mais qu'il les laisse immédiatement tomber à leur tour sans les formuler réellement, se bornant à les exprimer dans sa phrase par un « oui » confirmatif, qui est un dernier reste du travail qui s'est fait dans son esprit. C'est ainsi qu'on pourrait expliquer la faculté d'exprimer l'insistance que possède *sí* en ESPAGNOL et qui s'observe dans des phrases comme : *tu sí que has llegado tarde* (Trueba, H. Cid 58), *en su propia persona se notaba poco esmero y aseó; pero en el traje sí se descubrían el cuidado y la pulcritud* (J. Valera, Com. Mend. 119), *en esto no he variado, sino para juzgarme aun ménos mercedora. En lo que sí he variado es en reconocer que* (156), *yo no comprendo à Ud. Lo que sí comprendo es que* (Caballero, Novelas 110), *no sé el tiempo que bay. Lo que sí sé es que* (271) etc., phrases dont la

première représente de la façon la plus claire l'état de choses primitif, tandis que les autres nous en montrent une altération graduelle.

### III. L'Exclamation

§ 524. Sur l'EXCLAMATION et l'ORDRE il reste encore à faire les observations suivantes. Des particules comme nous en avons rencontré dans l'interrogation (p. 580 sqq.) se retrouvent ici aussi, et ce sont généralement les mêmes, ainsi en roum. *da*, qui doit être identique à *dar* (mais) : *da 'ndrăznește* (Doine 101, 3 : prends donc courage), franç. *viens donc*, ital. *venite dunque* etc. *Or* particulièrement est répandu au moyen âge : en ital. *o muse, o alto ingegno or m'aiutate* (Enf. 2, 7) et avec *dunque* : *or di a fra Dolcin dunque che s'armi* (Enf. 28, 55), en a.-franz. *or te tais* (IV Livr. 164), en prov. *ar aujatx* (Appel, C. 5, 44). En outre *car*, en vieux français, est très recherché : *kar fust mes sires od le prophete* (IV Livr. 361), *Sire, car nus menez* (Rol. 357), *l'olifan car sonex* (1059) etc. L'évolution du sens est analogue à celle de *donc* etc.; *car* désigne d'abord le désir et l'ordre comme étant la conséquence, le résultat de quelque chose d'antérieur. Il en est tout autrement avec *va*, (565) qui dans les premiers temps s'unit souvent, dans sa pleine signification d'abord (§ 532), à un impératif, puis s'est affaibli : *va car me di* (Ch. Lyon 328), *di moi, va, cui est cil escus* (Durm. 3839) et dont le sens doit être, à proprement parler, qu'il faut abandonner toute préoccupation, ne pas se soucier de tous les empêchements qui pourraient entraver l'exécution d'un ordre. En même temps l'on rencontre aussi *diva*, qui existe encore aujourd'hui sous une forme abrégée dans *ouida, nennida*, proprement *di va* (dis, va), lequel au début réclame une réponse à une question, puis s'est également affaibli.

Sur *donc*, cf. aussi A. TOBLER, Beitr. 2, 150-157.

### C. PROPOSITIONS INCOMPLÈTES

§ 525. Nous avons désigné p. 320 comme étant l'élément le plus important de la proposition le verbe à un mode personnel : il faut donc regarder comme propositions incomplètes toutes

celles qui n'ont pas de verbe personnel et par conséquent aussi celles qui ne renferment qu'un infinitif. Diverses sont les raisons de ne pas exprimer précisément ce qui en apparence et dans beaucoup de cas est en réalité la chose essentielle. Au sujet de l'antithèse, notamment dans les proverbes, nous avons déjà formulé nos observations p. 320. Là le rapport entre les éléments du discours juxtaposés sans verbe prête si peu à l'équivoque qu'il n'est pas exprimé. Il en va de même avec le style télégraphique moderne, qui parfois passe ensuite aussi dans la langue de la conversation, surtout chez les personnes qui veulent éviter tout détail superflu, tout ornement. Ainsi ce ne doit pas être par hasard que Bourget fait dire justement à un Américain : *impossible de vous accompagner* (Id. trag. 114) ou qu'il dit de lui : *pour le potentat de Marionville, être dans une voiture et ne pas la conduire soi-même, — croiser sur un yacht et ne pas le conduire soi-même — autant n'avoir ni voiture ni yacht* (172). — D'autres tournures correspondent jusque dans une certaine mesure à ces abrégements de mots qui ont été examinés au t. I, § 634. Ainsi la formule complète de salutation *je vous souhaite le bon jour, à Dieu vous commande* est abrégée en *bon jour, adieu*; c'est aussi une formule de politesse que *mille pardons* pour *je vous demande mille pardons* et toute sorte d'expressions analogues qui se rencontrent dans les langues-sœurs. Un autre cas peut se présenter, surtout lorsqu'il y a demande et réplique : le verbe peut ne pas être exprimé dans la réplique parce qu'il résonne encore dans la mémoire et dans l'oreille après la question posée, quand même la forme ne serait pas complètement la même : *Mes sire Yvain, Quel siegle avez vos hui eu? Tel, fet il, qui mout m'a pleu* (Chev. Lyon 1548). Mais le fait se présente avant tout quand on parle sous l'empire d'une émotion et qu'alors on est trop ému pour revêtir de la forme explicite usitée dans l'énonciation paisible le sentiment qui nous agite et qu'on veut exprimer par des paroles. Il nous suffit d'indiquer l'objet, l'activité, le phénomène dont on est préoccupé, et à la rigueur aussi de faire connaître dans quels rapports on voudrait voir mettre la personne à qui l'on s'adresse avec ce qu'on exprime; mais tout le reste est laissé de côté. La conséquence en est que la majeure partie des propositions incomplètes dont il

(566)

nous reste encore à parler, appartiennent à la catégorie de l'EXCLAMATION; quant à celle-ci, elle est ou bien sujet, et alors elle marque le plus souvent l'étonnement, ou bien régime, et alors elle indique le plus souvent un ordre, une exhortation.

§ 526. L'EXCLAMATION-SUJET prête à peu d'observations. Dans cette catégorie rentrent des phrases comme l'ital. *grazia a Dio, io fare il diavolo! io ammazzare tutti i signori! Un fascio di lettere, io!* (Manzoni, Pr. Sp. 17), *Quello si volta, riconosce il giovane, che gli dice : son qui. Un oh! di sorpresa, un alzar di braccia, un gettarle al collo scambievolmente* (ibid.), *l'abbracciò, la baciò e via di corsa* (De Amicis, Vita militare 252) etc. Ainsi peut-on naturellement s'exprimer partout, et c'est affaire à la stylistique de montrer quand la langue de la littérature se sert de tournures de l'espèce. Quand l'exclamation se compose seulement d'un nom, nous avons déjà dit et expliqué p. 571 qu'on lui adjoignait le pronom interrogatif. À ce propos, il faut seulement observer pour le vieux français que même des textes qui autrement conservent rigoureusement la flexion, mettent le substantif au cas oblique : *deus, quel damage!* (Reimpr. 117), *Deus, quels dous manages!* (96) etc. Ici se range également le *chè, quoi, qué*, qui exprime l'étonnement : cf. déjà en a.-franç. *quei, fet li lous, est il issi qu'aler ne pues fors por merci?* (M. France, Fabl. 26, 33).

(567)

Sur l'a.-franç. *quel* employé comme cas oblique, cf. H. SUCHIER, Zs. VI, 445 sq.

§ 527. Pour l'exclamation-RÉGIME, il y a surtout à citer les EXHORTATIONS LOCATIVES, c.-à-d. les locutions désignant un objet sur lequel l'auteur de l'appel veut attirer l'attention d'autres personnes, vers lequel il désire que d'autres personnes se rendent ou transportent quelque chose, ainsi p. ex. en ital. *all' arme*, en a.-franç. *or tost as armes* (Percev. 7291), *au feu, au secours*, en esp. *este que se sigue es Florismarte de Hircania, dijo el barbero. Al corral con él y con esotro, señora ama* (D. Quich. 1, 6), *en ballandole, á la nave con el y amarrenle á un banco* (Hartzenbusch, La madre de Pelayo 3, 2) et autr. locutions sembl. Viennent ensuite naturellement aussi certains adverbes : en obw. *nau cun mei* (Oct. 300, 27 : « ici avec



moi », tout simplement au sens de : « viens avec moi »). Ici se place également l'a.-franç. *or sus, or tost* : *or sus, fet ele, bele fille! Si en irons a Saint Cornille* (Auberée 433), *amis, or tost si dites bien* (Blancandr. 4273). On peut probablement comparer cet *or* avec celui dont il a été question p. 588, car la combinaison du verbe personnel avec *si* (§ 547) montre clairement que *or tost* équivaut dans notre esprit à une proposition. Nous avons de nouveau un cas un peu différent dans le franç. *vite, un flambeau* et autr. locutions sembl. — Enfin il faut mentionner un abrégement encore plus considérable dans l'INTERPELLATION EN ESPAGNOL et en portugais. On peut laisser sans l'exprimer le nom de la personne interpellée : cf. en esp. *ah de mi castillo! gritó el Campeador con voz robusta, pero tampoco recibí contestacion alguna* (Trueba, H. Cid 3), *ah de mi casa! ah de mi casa! gritó el Cid* (6), en port. *gritou em inglez : Oh da fragata?*

§ 528. Les propositions qui ne comprennent qu'un INFINITIF se divisent en trois classes. La première est constituée par des PROPOSITIONS INTERROGATIVES : en ital. *ma io perchè venirvi?* (Enf. 2, 31), en franç. *pourquoi pleurer?*, en a.-esp. *irme yo con el?* (D. Quich. 1, 4) ou bien par des PROPOSITIONS EXCLAMATIVES : en ital. *io dir bugie!*, en franç. *moi, dire des mensonges!*, en esp. *yo decir mentiras!* etc. L'explication en est généralement simple. Il s'agit de déclarations oratoires, exprimant d'ordinaire l'indignation et qui ont la valeur d'une proposition négative : *pourquoi pleurer* équivaut, pour le sens, à une proposition comme « il n'y a aucune raison de pleurer ». Celui qui parle n'a pas pour l'instant en vue l'individu qui, par suite de quelque événement, pleure ou voudrait pleurer, mais uniquement la cause de ses pleurs. Or il ne se place pas non plus à son point de vue individuel : il veut seulement émettre l'idée que l'événement en question n'est pas de nature à provoquer des larmes. Il revêt cette idée de la forme de l'interrogation, mais le caractère général de sa façon de voir ne lui permet pas de donner au verbe une forme individuelle; c'est pourquoi il emploie celle qui n'indique aucune personne. — Un second cas est propre au VIEUX FRANÇAIS ; c'est l'emploi d'un

(568)

INFINITIF-IMPÉRATIF, mais seulement après la particule exhortative *or* et toujours avec l'article : *or del cerchier par touz ces angles* (Ch. Lyon 1127), *or dou bien faire* (Enf. Og. 1186), *or dou secorre* (Gaydon 224), *or de l'esrer* (Chev. II esp. 9420) etc. Que dans l'émotion qui accompagne l'ordre on omette de désigner la personne, la chose se comprend aisément et, sans être une règle, doit à l'occasion se présenter partout : cf. en a.-franç. *amis, fet il, or l'entremet qu'a m'amie poisse parler et de nostre conseil celer* (M. France, Milun 36), qu'on pourrait peut-être rendre par « et en ce qui concerne notre convention garder le secret » ; en espagnol, l'infinitif apparaît surtout dans le second membre : *paciencia y escarmentar* (D. Quich. 1, 23), *así que pardon y proseguir* (1, 24) ; mais la tournure française n'a manifestement rien à faire avec celle-ci : il faut plutôt y voir un *de* relatif et expliquer l'article d'après la p. 561. Sous le coup de l'émotion, celui qui parle n'exprime pas à proprement parler un ordre, une exhortation : il a devant l'esprit l'idée d'une activité par rapport à laquelle il voudrait se mettre lui-même ou mettre d'autres en mouvement : *or de l'errer* signifie donc en quelque sorte « à présent il s'agit de voyager », « à présent pensez à voyager », « à présent en voyage ». Dans un certain sens, cet impératif équivaut donc aux exclamations locatives (p. 590) ; il est seulement plus général, plus indéterminé encore en ce que celui qui parle n'a pas directement en vue un but, et c'est aussi pourquoi l'on choisit non la préposition de direction, mais celle de relation, qui est plus indéterminée.

(569) L'interprétation de *or dou* avec l'infinitif qui se rapproche le plus de la précédente est celle de G. PARIS, Rom. XVIII, 204 et XIX, 120 ; seulement, en partant de *or pensons (pensez) dou bien faire*, il suppose chez celui qui parle une activité intellectuelle plus déterminée. PH. MARCOU à la p. 24 du travail cité à la suite du § 529 et A. SCHULZE, Zs. XV, 505, y voient une assimilation à *or n'a que dou bien faire*, mais sans indiquer le point de contact entre les deux tournures.

§ 529. C'est enfin ici que se place l'INFINITIF HISTORIQUE. Dans une description animée d'événements historiques, le latin peut remplacer le verbe personnel par l'infinitif, mais cette

tournure paraît s'être perdue déjà vers la fin de l'époque impériale ou du moins n'être plus employée que par les écrivains qui s'attachaient à de vieux modèles comme Tite-Live. Si donc nous rencontrons en roman un usage analogue, il ne s'agit pas d'un héritage du latin, mais d'une tournure nouvelle, ce que confirme d'ailleurs aussi le fait que les diverses langues romanes suivent en ceci des voies sensiblement différentes. En ITALIEN, des écrivains du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle présentent l'infinifit avec *a* : *lo spagnuolo a rattenero ora Elia ed ora me* (Alfieri, Vita 3, 12), *lui non istava mai fermo; dentro e fuori del castello, sù e giù per la salita, in giro per la valle, a stabilire, a rinforzare, a visitar posti, a vedere, a farsi vedere, a mettere e a tenere in regola con le parole, con gli occhi, con la presenza* (Manzoni, Pr. Sp. 29) etc.

Le même usage se rencontre en ESPAGNOL : *preguntaban me algunas cosas, yo respondia con llaneza y descuido, luego les parecia les queria enseñar, y que me tenia por sabia; todo iba á mi confesor, porque cierto ellos deseaban mi provecho : el á reñirme* (C.-B.), *yo á pecar y vos á esperarme; yo á huir y vos á buscarme* (C., D.) et en PORTUGAIS : *por tal forma ia sendo o bondoso João Semana cumprimentado, interrogado e consultado, e elle a responder a tudo* (Diniz, Pup. 86), *quantas vezes estarias tu soffrendo, como eu nem penso que se soffra, e eu a rir-me* (266), *ora! e tu d'essa idade ainda a engulir todas as pilulas que te impingem* (253). Pour l'expliquer, on pourrait admettre que celui qui parle sous-

entend le verbe « commencer » : cf. en roum. *cînd oi începe a cînta, Frunza 'n codru a pica Si toată 'ngăitâni Pănaşul codrului a veni, şî nu ve veţi ptea 'nvoi* (Cânt. Mold. 303) ou en a.-franç. *dont se bouterent il ens de plains eslais, et commenchièrent a decoper cordes et paissons et a abattre et reverser tentes et tres, et a faire un tres grand desroy et François a yaus estormir* (Froissart, Chron. I, 131). — En FRANÇAIS, on trouve tout à fait isolément *et bon prestre à soy retirer* (C. N. N. 76); sinon, depuis le xv<sup>e</sup> siècle dans les Cent Nouvelles Nouvelles, puis plus tard chez Rabelais, Des Périers, chez La Fontaine, à l'époque actuelle (et même ailleurs que chez les écrivains naturalistes), on peut rencontrer fréquemment un infinitif historique avec *de* : *et bon chevalier de l'abandonner et à Monseigneur s'en retourner* (C. N. N. 9), *et bon mary de soy courroucer, qui dist* (38), lors

(570)

*chiens d'aller et de s'entrebattre l'un l'autre à belles dents* (Rabelais 2, 14), *grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes, grenouilles de rentrer dans leurs grottes profondes* (La Fontaine, Fables 2, 14); « *tes semblables? Ah ça, le cheval de Soubirat est donc ton semblable aussi. Au fait, il est un peu rétif* ». Et de rire (About, R. Br. Homme 27). Si, dans la plupart de ces exemples, l'infinitif est rattaché par *et* ou *lors* à ce qui précède, toutefois la phrase de La Fontaine p. ex. montre que ce *et* n'est pas absolument de règle. Mais cependant on pourrait dire que, dans le langage courant, d'où provient manifestement cette tournure, c'est d'abord uniquement lorsqu'il y a étroite union entre les idées et (ce qui parfois est la cause de cette étroite association) dans le discours rapide que le verbe personnel peut être remplacé par l'infinitif. En outre, il est à noter que, dans les premiers temps, on a toujours un nouveau sujet et qu'il n'y a qu'UN SEUL verbe à l'infinitif, le second, bien qu'il ait le même sujet, revêtant la forme personnelle : outre le premier des exemples ci-dessus, cf. *et le bon homme de soy saulver et dessous le lit se bonte* (C. N. N. 4). De là paraît résulter ce qui suit. Lorsqu'au cours d'un récit le narrateur doit exposer une action comme étant le résultat subit, rapide d'une chose qui s'est passée ou dite auparavant, il se contente d'indiquer simplement cette activité sous la forme de l'infinitif, mais il en montre le caractère subit par le fait même qu'il ne choisit pas la construction grammaticalement régulière; toutefois il ne recourt pas à l'infinitif simple, mais à l'infinitif avec *de* parce (571) qu'à l'époque où cette manière de s'exprimer a pris naissance, l'infinitif avec *de* était déjà beaucoup plus usité que l'infinitif simple, alors uniquement employé comme substantif ou dans des tournures de provenance assez reculée.

PH. MARCOU, *Der historische Infinitiv im Französischen*, Berlin 1888; A. SCHULZE, Zs. XV, 504-510; G. PARIS, Rom. XVIII, 204 et XXI, 120; TH. KALEPKY, Zs. XVII, 285-288. L'explication de ce dernier est presque identique à celle qui vient d'être exposée.

## CHAPITRE IV

### LE GROUPE DE PROPOSITIONS

---

§ 530. L'on peut de prime abord s'attendre à voir le groupe de propositions se comporter à l'égard de la proposition étudiée dans le chapitre troisième de la même manière que le groupe de mots étudié dans le chapitre deuxième se comporte à l'égard du mot, et de fait cette attente se justifie avec certains phénomènes à un degré tel qu'antérieurement déjà, comme exemple de groupe de mots, nous avons pu donner aussi un groupe de propositions (§ 210). Or, de la même façon, ce qui doit faire l'objet du chapitre quatrième est en connexion étroite avec la matière du troisième. En effet, ou bien le groupe de propositions peut se composer de propositions indépendantes, ou bien au contraire l'une des propositions peut être avec l'autre dans le même rapport qu'un membre de proposition avec un autre, et par conséquent en constituer le sujet, le régime, une détermination soit attributive, soit adverbiale. Conformément à ces données, on a distingué entre propositions principales et propositions secondaires ou subordonnées, et rien n'empêche de conserver ces dénominations, pourvu seulement qu'on n'y attache pas l'idée que la proposition principale renferme la chose principale et la proposition secondaire quelque chose d'accessoire. Il est peut-être plus exact de donner aux propositions secondaires le nom de propositions-parties de propositions (Satzteilsätze) ou plus brièvement propositions partielles (Teilsätze), et dès lors de distinguer en outre entre propositions-sujets, pro-

positions-régimes etc. Les propositions principales seraient alors, par opposition aux propositions partielles, des propositions complètes et, par opposition aux propositions-sujets etc., des propositions verbales parce qu'elles contiennent en tout cas un verbe à un mode personnel. Si la matière paraît devoir se répartir de la sorte, il est toutefois à noter qu'il se produit toute espèce de transferts de l'une de ces catégories de propositions dans l'autre, ce qui rend impossible une délimitation rigoureuse. D'autre part, il s'agit également, ici comme pour le groupe de mots, de distinguer entre juxtaposition et copulation, de sorte qu'il vaut mieux partir de cette distinction, puis séparer, au sein de ces deux grandes classes, les propositions complètes et les propositions partielles, et disposer ces dernières d'après leur signification, c.-à-d. d'après le membre de proposition qu'elles représentent. À la juxtaposition seront aussi rattachés les cas où la relation de sens entre les deux propositions est indiquée par l'ordre des mots (§ 543), procédé d'autant plus fondé qu'à l'origine l'ordre particulier des mots n'avait aucunement la valeur qu'on lui attribue parfois à présent. Quant à énumérer tous les différents groupements qui peuvent se rencontrer, il faut y renoncer ici, surtout que pour la juxtaposition le nombre en est presque infini.

## A. JUXTAPOSITION

### I. Propositions complètes

§ 531. Quand plusieurs propositions unies entre elles par le même sujet se suivent, on a coutume, quand on s'exprime avec calme, de recourir à la copulation au moyen de *et* (§ 545); toutefois il va de soi que partout et en tous temps se présentent, sous le coup de l'émotion, des tournures qui correspondent au latin *veni vidi vici*. Un fait remarquable, qui est d'ailleurs plutôt du ressort de la stylistique que de la grammaire, c'est la grande prédilection que montre le français littéraire le plus récent pour ce genre de constructions concises et rapides : cf. *elle se nommait Madame Maze, avait au cœur une inguérissable douleur* (Zola, *Lourdes* 7), *un gros monsieur s'approcha, toucha le bras de Pierre* (52), *Florez, ayant lu la*

*fiche, joua le jeu de son grand homme, acheta lui aussi pour son compte* (Argent 215), *il n'est pas très adroit de ses mains, ne sera jamais non plus qu'un médiocre ouvrier* (Coppée, Coupable 168), *mais l'enfant, toujours rudoyé, maltraité parfois, vivait dans la terreur, avait à chaque brusque appel de son soi-disant père un sursaut de tout le corps, levait le bras comme pour parer un coup* (110), puis avec une idée plus marquée d'opposition : *elle ne l'avait plus quitté, l'avait sauvé* (Zola, Lourdes 147) etc.

§ 532. Très souvent on a la juxtaposition de deux IMPÉRATIFS dont le premier exprime d'une façon tout à fait générale une exhortation à agir, tandis que le second indique d'une manière plus précise l'action qu'il s'agit d'accomplir : en ital. *va dormi* (Sacch. 54), a.-vén. *co cala la pecunia un zorno, vate provedi pur d'un altro forno* (Calmo 268) etc., ce qui d'une part nous conduit à l'a.-franç. *va, diva* discuté p. 588 et d'autre part nous rappelle *ire* avec l'infinitif (§ 324); d'ailleurs, en Italie précisément, il existe en même temps une tournure formée par copulation qui est encore plus fréquente (§ 548).

§ 533. Une mention spéciale peut encore être accordée ici à ce qui se passe à LECCE. L'Apulie appartient à ces régions qui ont fortement restreint l'emploi de l'infinitif (p. 27), ce qui alors a pour résultat une certaine prédilection en faveur de la juxtaposition : cf. *ehu te preu* (je viens, je te prie), *sta behu te šerku reparu* (je suis venu, près de toi je cherche secours), *lu ba troa* (elle va, elle le cherche), puis *nu putia se la skunta* (elle ne pouvait pas, elle l'oublie), *pentsau armenu se piggya šuku de stu re* (elle pensa au moins, elle joue un tour à ce roi), *ulia t'entulišu s'autru pernuettsu* (je voulais, je te joue cet autre tour) et même *te faci aprive li arrisi senta te nde kuri* (tu te laisses berner sans que tu en aies cure). Si les derniers exemples appartiennent peut-être au § 537, ils peuvent cependant, à cause de leur connexité avec les autres, être plutôt étudiés en même temps ici. Au fond, il s'agit évidemment partout du remplacement de l'infinitif par la construction avec un verbe personnel, et cela sans aucun intermédiaire, que la seconde action soit alors censée suivre immédiatement la première ou bien qu'elle fasse, par rapport à elle, office de régie. Parfois on

dirait qu'ensuite, d'une façon toute mécanique, la construction avec l'infinitif de la langue écrite s'est transformée en la tournure personnelle du patois, comme dans l'exemple avec *sentsa*.

Voy. dans l'Arch. Glott. XIV, 461, des exemples correspondants empruntés à des chants populaires de la Terre d'Otrante.

(575) § 534. Nous devons aussi faire connaître brièvement un emploi parallèle à celui du REDOUBLEMENT (§ 133). On s'en sert principalement pour produire un effet de style : cf. *de nouveau, disparu, il roulait, il roulait, dans la nuit noire, on ne savait où, là-bas...* *Sans conducteur, au milieu des ténèbres, en bête aveugle et sourde qu'on aurait lâchée parmi la mort, elle roulait, elle roulait* (Zola, Bête humaine 415) etc. et autres cas semblables. Mais, au point de vue de la grammaire aussi, il existe un redoublement intéressant, qui appartient au parler populaire de différentes régions : c'est celui p. ex. qui se rencontre dans le roum. *și se luară la luptă; și lupte-se și lupte-se, pînăce amîndoî obosiră* (Basmé 263, 18 : et ils se mirent à lutter; et on lutta et on lutta jusqu'à ce que tous deux furent fatigués), *se luară deci după dîra sîngelui și merse, merse pînăce eșiră la pustietate* (24, 7 : ils se mirent donc à suivre la trace du sang, et il alla, il alla jusqu'à ce qu'ils sortirent dans le désert) et ainsi souvent dans les contes, ou en lecc. *pentsau e pentsa pentsa, li passa nu pikka lu clenu de lu kore* (elle y pensa, et elle pense, elle pense, lui passa un peu le venin du cœur). Dans l'exemple tiré de Zola, la durée est exprimée par la répétition : de même dans ces phrases aussi réside l'idée de durée; mais la particularité grammaticale consiste en ce que le verbe répété ne revêt pas la forme exigée par le contexte, c.-à-d. une fois la 3<sup>e</sup> pers. plur., l'autre fois le parfait, mais bien la forme relativement indifférente de la troisième personne du singulier et, parfois du moins, celle du présent. Il y aura eu, du moins à l'origine, une pause et un affaiblissement de l'intonation devant le verbe redoublé. Le narrateur dit : « ils luttèrent », et alors il exprime la durée de la lutte en répétant à mi-voix et pour lui-même l'idée verbale sans tenir compte des circonstances particulières de l'action, tout en conservant cependant une forme personnelle, qui est plus expressive.



## II. Propositions partielles

§ 535. Mais, un phénomène infiniment plus important que ceux-là, c'est la juxtaposition de propositions partielles à des propositions verbales. À toutes les époques et dans toutes les langues, il est possible de juxtaposer aux propositions verbales, sans aucun intermédiaire, des propositions-sujets, des propositions-régimes, puis aussi des temporelles et des conditionnelles, plus rarement des relatives, donc de dire : « c'est vrai, il pleut », « je vois, il vient » etc., et c'est surtout dans le discours ému ou négligé qu'on y recourt avec une certaine prédilection. Toutefois (576) ce serait un tort de vouloir les refuser à des langues littéraires raffinées, car précisément le provençal accuse cette même prédilection pour *voil venga* (je veux qu'il vienne) et autr. locutions sembl. (§ 537), et notamment les tournures conditionnelles de ce genre sont, même en français moderne, d'un usage courant.

§ 536. Parmi les PROPOSITIONS-SUJETS, il faut distinguer deux classes différentes. Dans le franç. mod. *il est vrai, je partirai demain* et d'une manière plus évidente encore dans l'interrogation *est-ce que c'est vrai, tu partiras demain*, il se trouve deux communications, dont l'une se rapporte à quelque chose d'exprimé antérieurement et dont elle confirme l'exactitude, tandis que la seconde le répète ou le précise et contient bien, par conséquent, le sujet de la première, non toutefois parce que ce sujet n'est pas encore formulé, mais parce qu'il demande à être expliqué. Ici prennent place notamment des interrogations comme *n'est-ce pas, tu viendras demain?* La seconde classe au contraire est constituée par des cas où le sujet n'est réellement exprimé que dans la proposition partielle. En italien, méritent surtout une mention *parere, sembrare, convenire* et autr. verbes sembl. : *guarda quel grande che viene e per dolor non par lagrime spanda* (Enf. 18, 83), *la contentezza che appariva ne risultasse alla nostra vita* (Leop. 162), *ei sembrava non avesse altro spasso che di andare randagia per le vie degli orti* (Verga, Vita Campi 105), *converrà ci determiniamo a vivere per sognare* (Leop., V.), *è necessario supplisca la industria* (Mach., Hist. 2,

43), en a.-franç. *il puet bien estre en celle eve a esté* (Jourd. 2290), *put cel estre tis conseilz te dune que* (IV Livr. 408), *ce li fu vis tant eust gaaignié* (Jourd. 1338), *bien parut la dedans manfé i conversaissent* (R. Mont. 349, 27), en prov. *aissim coven tal cort fassam* (Flam. 118), *bem fora mielz estes desposa* (1108), en esp. *gran locura seria, por salvar una cosa sin provecho condenásemos á vos e á vuestro amador* (Amadis 5 a), *será bien nos entremos en esta venta* (D. Quich. 1, 26), *parece no ha perdido la gracia del bautismo* (Caballero, Nov. 69), *se conoce no es del oficio* (70). Ici se rattache aussi naturellement à l'origine le roum. *poate : poate m'aş fi înduplecat* (il se peut que je serais persuadé; cf. *poate să fie adevărat ceea ce spui tu* (Basmé 17, il se peut que ce soit vrai ce que tu dis) et le franç. *peut-être*, qui tous deux sont ensuite devenus des adverbes.

- (577) § 537. Plus fréquentes encore sont les PROPOSITIONS-RÉGIMES. Ici aussi, de la même manière qu'avec les propositions-sujets, on peut distinguer deux classes, bien qu'il soit moins facile de tracer entre elles une délimitation. Il est peut-être préférable d'examiner à part les phrases dans lesquelles la proposition verbale est intercalée. On en trouve partout des exemples; seul le français moderne, dans sa fixité, repousse presque entièrement cette construction tout à fait populaire. En ROUMAÏN, nous n'avons en somme à nous occuper que des propositions interrogatives subordonnées, lesquelles ne se distinguent alors en aucune façon des interrogations indépendantes : cf. *nu ştiū zilele mi-s rele Orī mā bat faptele mele; nu ştiū locu mi este reū Orī mā bat Dumnezeu* (Doine 414, 4 : je ne sais pas si mes jours sont mauvais ou si mes actions me frappent; je ne sais pas si ma position est mauvaise ou si le Seigneur-Dieu me frappe). Pour les autres langues, cf. en obw. *jau sai schon il kaiser vegn questa notg bucca tiers ella* (Oct. 301, 2 : je sais déjà que l'empereur ne vient pas cette nuit chez elle), en eng. *nus vulain chieramaing aruver, vus ns vōglias atadler* (Sus. 3 : nous voulons chèrement prier que vous nous vouliez écouter), en ital. *voi vedete questa è una bella e ben fornita camera* (Lasca 197, 12), *ne pur lascerà gli uccelli la possano vedere* (Arioste, Supp. 1, 3), *temendo no l mio dir gli fusse grave*

(Enf. 3, 80), *pregandolo glielo dicesse* (Bocc., Déc. 5, 9), *impose ad uno per un fiasco andasse del vin di Cisti* (Bocc., Déc. 6, 2), tournure fort en usage dans les premiers temps, de nos jours encore avec *volere*, *pregare*, en a.-franç. *or veit li patriarches Deus i fait vertuz* (Voyage Charlemagne 196), *or sai ge bien ge n'ai mais nus amis* (A. A. 2578), *quant Renaus entendi Carles le laidoia* (R. Mont. 51, 33), *et si vos mandet reis Marsilies li ber De l'agalise nel devez pas blasmer* (Rol. 680), *gardez de nos ne tornez le corage* (650), *je criem mon veu ne m'aient fait fauser* (Alisc. 857), *ne vosist por Orliens ne li fust avenu* (R. Mont. 134, 17), *ne puis laissier nel die* (Voyage Charlemagne 683), *ne puis muer nel plaigne* (Rol. 834) et alors aussi *niule cose non la pouret onques pleier, la polle sempre non amast lo deo menestier* (Eul. 9), en outre avec ce antécédent de la subordonnée : *veit ce ne porra pas durer* (Ben., Chron. 2, 20124) et aujourd'hui p. ex. encore avec *crois-moi*, *croyez-moi* : *crois-moi, il ne vivra plus longtemps*; *vous savez, il est très gentil*; *je l'avoue, je suis battu*, ce dernier cas prenant à cause de son *l'* une place à part, en prov. *sol dissés tan daus part lo comte la deman* (Flam. 218), *n'i feira semblan foss iratz* (739), *li reina non volgra jes Li cortz* (578) *duret ancar u mes, Car be · s cuja certanamen Le reis am Flamencha* (987), *deus vos gart non aguas mal* (827), *del senhor de Mirandol no crei ogau se revel* (B. Born. 28, 27), en esp. *vo con gusto estás ya adelantando los trabajos* (Caballero, Nov. 19), *habian pedido le alzase el destierro* (Trueba, H. Cid 9), *encargandoles tuviesen cuenta con regalarle* (D. Quich. 2, 1), *temo les buya sucedido mala ventura* (Trueba, H. Cid 57), fréquemment surtout dans les propositions relatives : *la cual causa te suplico me digas* (Nov. ej. 50), *el placer que me dices te ha causado mi carta* (Caballero, Nov. 24), *un caballero que se conocia era sacerdote* (3), *el Dios por quien dice va á pelear* (Trueba, H. Cid 34) etc. Il en est de même en portugais. La simple juxtaposition est particulièrement usitée quand la proposition verbale est intercalée dans ou vient après la subordonnée : cf. en ital. *voi stessi serbate, prego, ai prosperi successi* (Tasse, Jér. 5, 91), en a.-franç. *pour sa mere combatre l'estovra que l'on accuse a tort, bien le sait on piecha* (Doon 3440), *nous serons je cuit mort* (3394) et de même encore en franç. mod. *j'ai pu, vous le savez, vous laisser échap-*

*per; mon père, il m'en souvient, m'assura votre zèle*, où dans les deux cas la proposition-régime est annoncée par un pronom, en prov. *tardius sera, so · m cug, mos blatz* (Flam. 4679), en esp. *tú estoy seguro dirtas de ella lo que dirás de las iglesias viejas* (Caballero, Nov. 20). À cette classe appartient aussi l'a.-franç. ESPOIR (j'espère) : *ja lessames pas por paresse, espoir, que nos ne nos levames* (Ch. Lyon 80), puis il s'est entièrement immobilisé comme adverbe avec le sens de « peut-être » : *por dieu, puciele, or vous taisiez Qu'espoir a fole vos tenroit Aucuns qui vous escoute-roit* (Viol. 164), *quer aussi morust il espoir en chest esté* (Doon 96). Enfin, le verbe déclaratif ou interrogatif qui introduit ou qui suit le discours direct ou l'interrogation directe ou qui s'y trouve intercalé, ce verbe au fond n'est pas non plus autre chose que la proposition verbale dont dépend une proposition-régime. Finalement, comme on le montrera au § 575, le roum. *voü sä viü* (je veux venir), *rog sä viü* (je demande que tu viennes) rentre aussi dans cette catégorie.

§ 538. Ensuite il faut citer les PROPOSITIONS D'INTENSITÉ. L'ITALIEN primitif offre p. ex. *il più tosto potè, alla camera dei calonaci se n'andò* (Serc. 41), en a.-milan. *al plu tu poi, compriva la toa necessitate* (BONV., N 162), tournure peut-être créée par analogie avec celles qui doivent être examinées au § 539. (579) Ailleurs, en VIEUX FRANÇAIS et en PROVENÇAL, on emploie la simple juxtaposition quand, répondant à une des formes *tant, si, tel, plus* dans la proposition verbale, la proposition partielle exprime soit une comparaison, soit la suite, la conséquence : cf. en a.-franç. *a tel tristor atornat son talent Onc puis cel di nes contint liedement* (Alexis 28), *de nos pechiez somes si encombrét La dreite veie nos font tresoblider* (124), *il l'aiment tant ne li faldrunt nient* (Rol. 397), *tant atendi de lui sont esloigniez* (Otinell 1939), en prov. *ella · s tan bella reluž ent lo palaž* (Boèce 162), *tan li plac No · s pot tener que noil preses La ma* (Flam. 279) et en a.-franç. *plus le doutent ne fait heron l'ostour* (Enf. Ogier 5314), *plus te redoutent ne fait oue faucon ne que ne fait grue l'alerion* (5983), ce dernier exemple étant surtout remarquable en ce qu'avec la seconde comparaison, plus éloignée, il présente *que*, en prov. *mais am ieu la mia foleza non fas lo sieu sen* (Flam.

§ 538. 539. JUXTAPOSITION DE PROPOSITIONS D'INTENSITÉ 603  
 1238), *melhs conoissem beutat de domna non fabx vos* (556), *plus bellas son non es aurs fis* (1142) etc. Sans doute, au XVI<sup>e</sup> siècle déjà, on ne peut plus rencontrer ces deux formes; toutefois il se pourrait que la première fût encore aujourd'hui courante dans la langue du peuple; cf. dans les chants populaires: *elle y chante si clairement tout le monde l'entende* (Rom. VII, 60), *c'est d'une fille tant amoureuse Son père l'a mis dans la tour, pour lui empêcher de faire l'amour* (82), *elle est si belle ne savent pas qui la donner* (VI, 428) etc.

§ 539. On rencontre des PROPOSITIONS RELATIVES simplement juxtaposées en italien et, sous une forme un peu différente, en vieux français et en provençal. L'ITALIEN primitif (mais le fait ne se produit plus que rarement chez Boccace) peut notamment après *quello* employer ou omettre *che* tout à son gré: cf. *abbia quel vuole* (Sacch. 64), *e quello volete di me si fate* (Serc. 358), *quello vi piace farò* (353), *quello li dirò farai* (325), *io farò quello mi metterete in mano* (359), ensuite *a colui per la sua bontà avea guadagnato non donasti niente, e a colui per la sua follia avea perduto tutto donasti l'oro* (Nov. 20), *disegnato quello gli pareva* (Sacch. 64), *fanne quello ti pare* (Arioste, Cass. 5, 5), *dicendo che per quel giuramento avea fatto di non abbandonare il Consolo era obbligata a seguirlo* (Mach., Disc. 1, 13). Si Machiavel surtout manifeste une très grande prédilection pour cette construction, les écrivains postérieurs semblent entièrement l'éviter; c'est seulement Massimo d'Azeglio qui recommence à l'employer assez souvent, mais cependant sans trouver d'imitateurs, bien qu'elle soit franchement toscane: cf. *farete di me quello vi piace* (Giuliani, Del. 1, 267), *rifarlo di quello avea speso* (439), ensuite un peu différemment dans les chants populaires toscans: *verrò per essa un dì non ci sarai* (Tom. 362, 23), *quando sarà quel glorioso di anderemo dal prete di dire sì* (Tigri 1, 466). Il y a complète identité avec les exemples de l'italien littéraire dans l'ENGADIN *lg spill nus vulains far* (Sus. 8: le jeu que nous voulons faire), *l'imprumischün tū vainst cun me a faer, Poust eir cun lg fatt saimper salvaer* (138: la promesse que tu vas me faire, tu peux en fait toujours l'accomplir). Le point de départ de cette

(580)

tournure qui plus tard s'étendit mécaniquement à d'autres cas, doit sans doute être cherché dans des cas où la proposition partielle venait en premier lieu : *quello vi piace farò* (ce qui vous plaît, je le ferai). De même, l'exemple tiré du Novellino et les cas modernes empruntés aux chants populaires sont encore faciles à comprendre et montrent quels sont les types qui peuvent avoir servi de modèles.

§ 540. En VIEUX FRANÇAIS et en PROVENÇAL, on ne trouve de tournures analogues que pour les exemples qui passent dans la classe des propositions temporelles, comme nous en avons ci-dessus signalé des cas dans les chants populaires : cf. en a.-franç. *se cel enfant faisons morir, uns jors venra Nos sires s'en repentira* (Rich. 566), *jusqu'a cele bore ses peres l'ait trovée* (Jourd. 3356), *amis Raynaut, j'ai ja vëu cel jor, se passisoiz selon mon pere tor, dolanz fuissiez, se ne parlasse a vos* (R. Past. I, 1, 13), *ja mais n'iert jorz de tei n'aie dolor* (Rol. 2901). Mais ensuite on rencontre en outre *mais or morrons de faim comme leu, n'a rapine* (R. Mont. 347, 10) et tout particulièrement quand la proposition verbale est négative : *n'i vint enfers de nul enfermetèt, Quant il l'apelet, sempres n'aïet santèt* (Alexis 12), *n'i a paien ne · l prist ne ne · l adort* (Rol. 854), *n'i at celui n'ait poor de sa vie* (Aim. Narb. 1089), *ja mais n'iert hum, plus volentiers le serve* (Rol. 2254), *dedans la ville n'a home remasu As murs ne soient por desfendre venu* (R. Cambr. 1445), où l'on remarquera le pluriel du verbe ainsi que dans les cas qui seront signalés au § 627, *en tote France n'at plus bel bacheler Ne mieus sëust une pierre jeter* (Alisc. 3391), *je ne cuit k'ains nus hom vëist nul si bien lit ne tant vausist* (Cléom. 3047), plus rarement lorsqu'elle est affirmative : *tel i ara ferai dolent* (Trist. 1, 61). Le caractère commun à tous ces cas, c'est que soit grâce à la négation, soit par quelque autre moyen l'attention est si fortement attirée sur le terme antécédent que l'on ne juge pas nécessaire d'y insister une seconde fois par l'emploi d'un mot spécial, que ce terme ainsi mis en relief demeure encore si exclusivement fixé dans notre mémoire et celle des auditeurs qu'on y rapporte sans plus, et rien qu'à lui, la suite de la phrase. Le phénomène apparaît ensuite dans les imprécations : *mal ait, por ceu vos arait*

*en viltè* (G. Viane 753), *mal dabé ait, ja mais te proisera* (Alisc. 243), *mar des putains, tant en ont chaelez* (500), où l'émotion détermine une façon de parler rapide, mais cependant intelligible. Dans des cas tels que *la fors a mult grant jant, se tudent la lor tres* (R. Mont. 336, 14), il n'y a pas de connexion étroite entre les deux propositions. Le PROVENÇAL offre un état de choses analogue : *banc no fo hom ta gran vertut agues* (Boèce 92), *n'y a ram no s'entrasenh* (Uc Brun. 1, 3), *res non es Amors non ensen* (Flam. 4340), *ben pauc ne sai gelos non fossen* (1193), *tals la cujen bailia tener non a mas l'ufana* (B., C. 52, 20), *m'azauta sos aibs de tal non am* (B., D. 40, 7), ces deux dernières propositions rappelant celles dont il a été question p. 602.

§ 541. Avec les PROPOSITIONS TEMPORELLES, il y a deux cas différents à examiner. Souvent une forme personnelle *facit, habet* etc. accompagnée d'une indication de temps qui en est le régime ou bien aussi *est, stat* avec la même indication lui servant de sujet est ajouté à une proposition complète pour exprimer depuis combien de temps dure l'action rendue par cette proposition : cf. en ital. *sedici anni fa* ou *sono sedici anni, io era in Italia; ti rissovieni di quella giovinetta che quattro anni fa villeggiava appiè di queste colline* (Foscolo, V.), en a.-franç. *bienle sait on pieç'a* (Doon 3440), *je le sai grant pieç'a* (Berte 320), *la grant perde qu'il ot recin n'ot gaires* (Jourd. 1532), en franç. mod. *j'ai été à Paris, il y a douze ans*, en prov. *non dormi tres sers avia ja passatz* (Flam. 219), en esp. *falcon que estaba 15 dias non dormia* (Caza 61, 15), *soy una desdichada doncella, á lo menos una que lo fué no ha ocho dias* (Nov. ej. 258). Dans le franç. *pieça*, qui de nos jours est sorti de l'usage, et dans *naguères*, les anciennes propositions ont été complètement méconnues et sont devenues des adverbes. L'ital. *poco fa* (582) semble être aussi sur la même voie : cf. *l'immagine di Battista gli richiamò alla mente una promessa che aveva fatta in cuor suo poco fa a tavola alla mamma* (De Marchi, Giac. id. 208); il en est de même dans le PORT. *estava ba muito namorada do padre Amaro* (Êça de Queiroz, Cr. Padre 153). Le second cas se produit quand une proposition le plus souvent négative, qui d'ordinaire renferme un adverbe de temps, est suivie d'une

autre proposition dont l'action est déjà commencée avant que celle de la première ne soit achevée : cf. en roum. *bine voarba n'au sfârșit Trei păgâni ca au venit* (Cânt. Mold. 310 : à peine il a achevé les mots que trois géants sont venus), en a.-franç. *se dieus garist Aiol, l'enfant, ja n'iert li mois passés ni acomplis, Tel cembel li fera en son païs* (Aiol 4162), *ja ançois nen ert vespres ne la nuit aconplie, avra paor de mort et tel besoing d'aie Ainc mais n'en ot si aspre* (6538), en prov. *ja mais no finara, Frances aura trobatz* (Ferabr. 587).

Sur *pieça, nagnères*, cf. A. TOBLER, *Beiträge* 2, 1-5.

§ 542. La proposition partielle d'une phrase indiquant le BUT est une proposition optative : aussi des exemples comme l'a.-franç. *en Alisclans Guillaume querre alon Son enemi Tiebaut le presenton A son plaisir en praigne vengoison* (Alisc. 388), *les bonnes armes porta en sus de lui, Par mesprison ne l'en eust feru* (A. A. 966) et autr. sembl. sont-ils faciles à comprendre. On est plus frappé, à cause de leur tournure plus explicite, par des phrases analogues de l'ESPAGNOL comme *bajaron los tres custodiando al padre, no fuese que intentase quitarse la venda* (Caballero, Cuentos 38), *dème vuestra Paternidad permeso para marcharme esta madrugada á un puerto de mar . . . no sea que lo piensan mejor y me cuelgen á mí el milagro de San Francisco* (39). Et il est à noter que l'ITALIEN annonce une proposition de but du même genre au moyen de *accìò* : *solevano orare e far libazione a Mercurio conduttore dei sogni accìò ne menasse loro di quei lieti* (Leop. 170).

(583) § 543. Enfin doivent encore être citées les PHRASES CONDITIONNELLES. Ici aussi, le procédé est le même, c.-à-d. qu'on exprime d'abord un désir ou une exhortation et qu'ensuite on y ajoute immédiatement ce qui arrivera si ce désir ou cet ordre s'accomplit : cf. en a.-franç. *Tierris car te recrei, Tes hum serai* (Rol. 3892), *seignors, ceo dist reis Karles, deviegne Rou mis hum, Deviegne chrestiens, mut sa lei e son nun, Ne consente en sa terre robëur ne larrun, Femme li dorrai gente* (Rou 2, 1105), *seit qui l'ociet, tuit pais puis avriumes* (Rol. 391). On s'est écarté de l'usage primitif dans les cas où la proposition optative renferme une négation : *ne fust l'aubers qui iert fort a treslis, Tout*



*l'eust mort* (A. A. 1581). Mais alors, à côté de ces cas qui restent toujours clairs et qui reviennent partout, il y en a d'autres encore, plus compliqués. Tels sont en ital. *questo, Lucia non l'avrebbe fatto mai, non foss' altro, per rispetto a Franco* (Fogazzaro, Picc. Mondo 241), *non volle mai più darvi un colpo di zappa, gliela dessero a lui sul capo, la zappa* (Verga, Vita Campi 109). On voit par la ponctuation comment il faut interpréter le second exemple : c'est encore une fois une proposition optative, qui dans ce contexte spécial exprime une possibilité. Le premier, au contraire, est sans doute analogique, car un désir ainsi formulé n'est guère admissible. À la seconde phrase italienne est identique le franç. *et réellement, la tête de la légende païenne eût été là, vivante, devant Hautefeuille, il n'eût pas été plus épouvanté que par les simples mots de ce billet* (Bourget, Id. trag. 127). Mais ensuite on comprend de nouveau sans difficulté des propositions interrogatives qui ont toujours pu, en FRANÇAIS surtout, être juxtaposées à une seconde proposition par rapport à laquelle elles jouent le rôle de conditionnelles. *Sire, volez plus en fasson? Il le vos covient dire* (R. Mont. 439, 38) nous montre la forme la plus ancienne, *estioient or La ens tel II cent compaignon Com je vos nommeroie, Ne doteroient l'ost le vallant d'un boton* (145, 17) la première altération, *fust chrestiens, asez oust barnéz* (Rol. 899) le passage complet au sens conditionnel, et alors on crée nombre d'autres combinaisons, négatives surtout, où l'on ne peut plus trouver des interrogations : *ne fust la lance que li brise, ices l'eust geté de vie* (Gorm. 147), *ja alast jus, ne fussent li estrier* (Alisc. 161), *nous fussiens piech'a mort, ne fust l'ermite* (Aiol 125) et de même encore aujourd'hui : *sont-ils en présence d'une situation vraie et d'un devoir positif, c'est une volte-face subite* (Bourget, Id. trag. 165), *la femme d'un archiduc, même morganatique, ne se décommande pas comme un simple boscard, fût-on aussi démocrate que le ranchman de l'ouest* (17). Enfin de tels groupes de propositions peuvent aussi renfermer un sens CONCESSIF : c'est ce qui résulte à l'évidence de cette étroite parenté qui règne entre le désir et la concession dont il a déjà été question p. 148 sq., et c'est ainsi qu'on trouve effectivement en ital. *fosse il cielo torbido o sereno, si raccontasse di fortune o di miserie, si spargesse la gioia o il*

*dolore nella famiglia o ne' circoli, sempre la stessa nube era sulla sua fronte* (Carcano, V.), en a.-franç. *doinst li vint livres seulement, Il l'en fera gaagnier cent* (Rou 3, 5655), *deist li reis ço que voldreit, il fereit ço qu'a faire avreit* (5838) et de même encore aujourd'hui *eût-il été bien plus fort et bien plus habile, il fût tombé de même*. Plus souvent encore on peut rencontrer ce sens concessif dans les alternatives : cf. *il cielo, opera sua fosse o fosse altrui, celolla* (Tasse, Jér. 2, 10) et naturellement aussi en vieux français, puis également à l'Ouest : *respondió que el pagaria, viniese o nó buesped alguno* (Nov. ej. 254) et de même en portugais. Mais alors il s'est produit ici un COMMENCEMENT DE COPULATION en ce sens qu'assez souvent on ajoute à la proposition partielle un adverbe d'intensité ou de temps qui est destiné à la faire ressortir, qui par ce moyen augmente son opposition avec la proposition verbale et par conséquent peut facilement avoir l'air de renfermer en soi l'idée de concession et par là d'exprimer le rapport réciproque des deux propositions. Il s'agit ici de termes comme en a.-ital. *tutto, ancora* et aussi aujourd'hui *in caso* : *lo mondo non era anche fatto tutto fosse ella indel suo eternale consilio* (Brun. Lat. 58), *io ti conosco, ancora sia lordo tutto* (Enf. 8, 39; cf. en a.-milan. *anc sia piceneta, co sont de grand valor* Bonv. G 23), *in caso non fosse impazzito, la sua roba ricade al pubblico* (Leop. 162), en a.-franç. *tant, tout, encore, ja* : *nel poroit dire nuls clers, tant soit letrez* (Alisc. 5251), *altresi est mis cors luisanz come est li tuens, tut seit il granz* (M. de France, Fabl. 14, 21), *car ne velt en nule maniere Qu'en sa prison li facent pis, Encor soit il lor anemis* (G. Pal. 7004), *ja n'aiez vos avoir ne terre, Mais que sol vostre cors tot blos, S'iert ele bien messe en vos* (Joufr. 3460), *ja soit çou malgré aus, si les convint aidier* (Alixand. 145, 37), où l'opposition est encore renforcée par *si* (cf. p. 614), en esp. *ahora-ahora, ora-ora, ya-ya* : *yo me doy por tu esposa, respondiô Quiteria, ahora vivas largos años, ahora te lleven de mis brazos á la sepultura* (D. Quich. 2, 21), *ora trate de paz, ora de guerra, Todo cuanto yo miro, escucho y leo Del celebrado Pedro de Padilla Me causa nuevo gusto y maravilla* (Cervantes, Gal. 6) etc.

Sur les § 531-543, cf. G. DUBISLAV, *Satzbeordnung für Satzunterordnung im Altfranzösischen*, 1888.

## B. COPULATION

### I. Propositions complètes

§ 544. Étant donné que les propositions complètes équivalent en un certain sens aux mots isolés, on peut s'attendre à voir leur copulation s'opérer au moyen des mêmes éléments que la copulation de mots isolés. En réalité, l'attente se justifie jusqu'à un certain point; toutefois, d'un côté il manque quelques-unes des particules qui jouent un rôle important dans la copulation des groupes de mots, d'autre part les groupes de propositions présentent un état de choses infiniment plus varié et par conséquent une diversité plus grande dans les moyens d'exprimer la copulation. À côté de *et*, *nec*, *aut* ou de leurs représentants romans, tels qu'ils ont été consignés dans les § 210 sqq., se présentent encore avant tout à notre examen la copulation adversative et la copulation consécutive, pour lesquelles on se sert en latin de *sed*, *autem*, *tamen* et *ergo*, *nam* et qui, en roman, ont été complètement remplacés, à part le logoud. *tame(s)*, par des mots nouveaux. D'après cela, les groupes de propositions formés par copulation de propositions absolues se partagent pour le sens en trois classes, selon que la seconde proposition est simultanée, identique de forme à la première, ou qu'elle se trouve en opposition avec elle, ou qu'elle constitue une conséquence temporelle ou logique de la première. Il est vrai qu'on ne peut pas ici non plus s'attendre à une délimitation tout à fait rigoureuse. De même, en effet, que la simple juxtaposition peut souvent avoir le sens de conséquence, des propositions unies par *et* peuvent aussi devenir facilement propositions de conséquence et, par le procédé inverse, des propositions de conséquence aussi peuvent souvent admettre presque le sens de simples propositions unies par *et*. Cependant le besoin de clarté nous engage à conserver la tripartition et alors, les types douteux, une grammaire historique les rangera dans la classe à laquelle ils appartiennent originairement. En outre, nous n'aurons à nous occuper que de copulations entre propositions et non de copulations entre propositions et membres de proposition, comme il s'en trouve d'une manière particulière-

(586)

ment remarquable en ROUMAIN : *păsărire dânduse la el, să-l sfișie, iară el apărându se* (Basme 76, 2 : les oiseaux voltigeaient autour de lui pour le déchirer, mais lui se défendant) et en ESPAGNOL : *el niño rompía el pescuezo mirando para los balcones y usted atormentándole con su ausencia* (Galdós, Fort. Jac. 4, 93), *no se enteraba de la persecucion y yo pasando la pena negra* (99), où l'on voit qu'un adverbe verbal (p. 553) est copulé par *et*, tandis que d'ordinaire les adverbes sont juxtaposés.

§ 545. La seule conjonction employée pour unir entre elles des propositions de même nature est donc *et*, ainsi que nous l'avons dit, en roumain *și*, et aussi, dans les langues du moyen âge, *et*. Toutefois il est à noter qu'en roumain du xv<sup>e</sup> siècle et même encore aujourd'hui en macédonien, *et* est en usage à côté de *și*, mais cependant presque uniquement quand deux propositions ayant des sujets différents sont unies entre elles, c.-à-d. donc dans le cas où le *și*, lat. *sic*, exprimant une similitude quelconque, est le moins de mise. Mais même de cette dernière position *et* peut d'autant plus facilement être éliminé qu'il y perd facilement sa signification d'abord purement copulative et que, adoptant un sens provoqué par la différence de sujet et de verbe, il exprime alors une légère opposition. Cependant, quand on ne voulait pas indiquer l'opposition, l'on se contentait aussi de la simple juxtaposition ou plus tard, quand il fut devenu purement copulatif, de *și*; quand on voulait faire ressortir l'opposition, la langue disposait de toutes sortes d'autres moyens d'expression (§ 550). Dans les traductions du grec, l'a.-roum. *e* correspond généralement au εὐ grec. Voici des exemples du vieux roumain : *inceputul făcu domnezeu ceriul și pământul e pământul era puștin și în deșert* (Gaster 1, 33, 28) pour rendre le début de la Genèse, *adu-ți aminte că ți-ai luat tu dulceața ta în viața ta, e Lazăr ajiderea rău* (1, 31, 2 : rappelle-toi que tu as pris ta douceur en ta vie et Lazare de son côté du mal). La signification adversative apparaît clairement dans les phrases où se produit seulement un changement de verbe et non de sujet : *să amu breți lăsa oamenilor greșalele lor, lăsa va și voao tatăl vostru de în ceru greșalele voastre, e să nu vreți lăsa* (28, 24) etc. pour traduire S. Mathieu 6, 14 ou

dans celles où Coresi remplace l'*e* du Psaltirea Scheiana par *iară*, p. ex. 5, 9 : *e cu mulția milustineei tale întraiu în casa ta*, (587) chez Coresi *iară eu în mulția mesereriei tale întra-voiu în casa ta*. En macédonien aussi, la signification adversative est évidente : cf. *seste kă te lipseaște karne, lasi yină basaplu . . . e seste kă te lipseaște lână, lasi yină barberlu* (Rum. Jb. 2, 30 : s'il te manque de la viande, fais venir le boucher; mais, s'il te manque de la laine, fais venir le barbier), *răulu adutsea dao oale, ună di tserină, e alantă di aramă* (34 : le fleuve amenait deux pots, un d'argile, mais un autre de cuivre), *după aista dzit'e a vulpili să le împartă; e ia le la și le false unu stogu* (30 : après cela il dit au renard qu'il le partage; mais celui-ci le prend et en fait un tas). Si en même temps l'istrique emploie aussi *e* tout à fait avec la valeur du latin, on ne risque pas de se tromper en admettant une influence italienne.

§ 546. Les propositions unies entre elles par *et* peuvent être de nature très diverse. Le cas le plus ordinaire, celui où deux actions sont (doivent être, ont été) exécutées en même temps ou du moins dans une succession tout à fait immédiate par plusieurs ou aussi par un seul et même sujet, ce cas ne donne lieu à aucune autre observation. Que le sujet en général ne soit pas répété, qu'on dise donc en franç. *il va et vient*, non *il va et il vient*, la chose va de soi. On rencontre moins souvent la copulation d'une EXHORTATION et de l'EXPRESSION D'UNE INTENTION : en ital. *sostieni la pietra et io entro* (Serc. 41), en a.-franç. *va a la vile et jo al bois* (M. de France, Fabl. 26, 40), ce qui se comprend d'ailleurs facilement, car les deux propositions, sinon par leur forme grammaticale, au moins par leur contenu, sont de nature identique. La diversité n'est aussi qu'apparente quand un IMPÉRATIF ou un PROHIBITIF est uni par *et* à un FUTUR qui le suit : cf. en ital. *va e dirai*, en a.-milan. *vu lo pià e si l tegneri* (Besc. 1326), en a.-franç. *tort ne luxure ne pechiè ne mener ne traïson vers nelui ne ferez* (Cour. Louis 65), en esp. *no pienses y no temerás nada* (Galdós, Fort. Jac. 4, 27), en tant qu'à l'origine du moins la deuxième proposition exprime une action qui s'accomplira après l'exécution de l'ordre, mais non plus un ordre direct, comme on le voit tout à fait clairement dans

(588)

l'exemple espagnol notamment. Une copulation plus étonnante est celle d'une INTERROGATION avec une ÉNONCIATION : cf. en a.-franç. *vus estes vifs diables, El cors vus est entrée mortel rage. E qui serat devant mei en l'ançgarde?* (Rol. 744). *Mult est pesmes Rollanz, Qui tute gent vuelt faire recreant E tutes terres met en chalengement. E par quel gent quiet il espleitier tant?* (392). Voici évidemment ce qui s'est passé dans les deux cas : sous l'empire d'une émotion, ce qu'on veut énoncer comme un nouveau fait négatif en soi, on le présente en la forme de l'interrogation oratoire, c.-à-d. qu'on abandonne la première construction. On pourrait peut-être admettre qu'à l'origine au moins il se produisait un repos entre *et* et le pronom interrogatif qui le suit. Il est possible aussi que *et* unisse deux propositions dont l'une se trouve à l'égard de l'autre dans un rapport conditionnel ou concessif (cf. p. 606) : en ital. *gli dessero la sua parte ed egli se ne sarebbe andato fuori de' piedi* (De Marchi, Giac. id. 183), *lo troverò e fosse egli alla fine del mondo*, en a.-franç. *se le mien chevalier ne le rent tout maté Et lui et le sien frere et soient bien armé, Si me giet on u feu* (Doon 1153), en prov. *am mais morir de lai e fos mia Alamanba* (Choix 4, 114). On le trouve enfin entre deux propositions de gradation : en a.-franç. *plus a et plus il convoita* (Cléom. 154) et de même encore aujourd'hui : *plus j'y pense et moins je puis douter*. Après ce que nous avons dit p. 599 sqq. sur la signification des propositions juxtaposées, toutes ces significations diverses des copulations au moyen de *et* ne sont pas autrement étonnantes, car la connexion étroite indiquée par *et* ne peut naturellement exercer aucune influence sur la signification. C'est ainsi donc qu'on peut aussi mentionner ici, comme pendant aux constructions qui seront étudiées au § 555, le franç. *à peine Pierre avait-il eu le temps de respirer cette odeur, qui lui rendait Ely si présente, et la seconde porte s'était ouverte* (Bourget, Id. trag. 154). Certains patois poussent particulièrement loin cet emploi : cf. p. ex. en reat. *bolò e ffaççi esto* « je veux et fais cela » au sens de « je veux que tu fasses cela », *il' mpo e èçe aye* (dis-lui un peu qu'il vienne), *e ttantu bellu e mme nne mōro* (il est si beau que j'en meurs) etc., où *e* paraît équivaloir directement au tosc. *che*, mais naturellement n'a rien à faire avec lui.

E. PLÖGER, dans le travail cité à la suite du § 559, donne de nombreux exemples pour montrer que les ouvrages de traduction rendent par le franç. *et* le lat. *aut, vel, autem, sed, vero, ergo, igitur*; toutefois on ne peut guère en conclure qu'à une certaine négligence des traducteurs, qui ne s'appliquaient pas à rendre les finesses de l'expression latine. (589)

§ 547. À côté de *ET*, le VIEUX FRANÇAIS, le VIEUX PROVENÇAL, rarement l'ANCIEN ITALIEN, où c'est d'ailleurs peut-être un gallicisme, présentent également *si*; toutefois, à l'inverse de ce qui s'est passé en roumain (§ 210 et 545), il a dû lui aussi céder graduellement le terrain à *et* et paraît ne plus se rencontrer au XVII<sup>e</sup> siècle. En ce qui concerne les rapports réciproques de *et* et *si*, voici à peu près ce qu'il y a à dire. En vertu de sa primitive signification, *si* attire l'attention sur la manière dont s'accomplit une action et qui est indiquée par quelque chose qui a précédé ou quelque chose qui suit; il n'introduit donc pas d'abord comme *et* une proposition équivalente, mais une explicative : *volt lo seule laszier, si ruovet krist* (Eul. 24 : elle voulait quitter le monde, à cet effet elle pria Jésus-Christ), *l'egue li getent, si moilent son liçon* (Alexis 54 : ils versent l'eau sur lui, ainsi ils mouillent sa couche), *vunt en avant, si derumpent la presse* (173) etc. Naturellement les deux propositions peuvent être unies aussi par *et* : *plorent si oil e si getet granz criç* (88) ou bien à une époque plus récente : *tu l'espouseras, quoy que tu puisses faire, Et si tu l'aymeras* (Mairet, Silv. 1181) au sens de « et de plus », en a.-ital. *andò e si gli aperse* (Bocc., Déc. 2, 2). Puisque des propositions copulées par *si* peuvent, sans changement dans leur signification, l'être aussi par *et si*, cela revient à dire que *si* peut adopter la signification de *et*. En d'autres termes, bien que le rapport entre les deux propositions soit à l'origine un rapport de succession, leur connexion est cependant si étroite qu'elles se distinguent à peine de deux propositions absolues de même nature; c'est pourquoi la particule introductive de la seconde peut facilement être regardée comme simplement copulative. Aussi en réalité lit-on : *soef l'apelet si li at conseiliet* (Alexis 68) et durant toute la période primitive on peut rencontrer *si* dans cet emploi, le plus souvent toutefois pourvu que les deux pro-

positions aient le même sujet, rarement dans des cas tels que *de la dolor que demenat li pedre Grant fut la noise, si l'entendit la medre* (85), où d'ailleurs *si* a probablement de nouveau une signification plus entière, *un fil lor donet, si l'en sourent bon gret* (6), *cinsi li avint que la reïne le detint, Si demora tant delez li* (590) *qu'il s'oblia* (Ch. Lyon 49), *ceo gart que Deus li a doné si li suffise en leialté* (M. de France, Fabl. 54, 29). Comme *si* n'est donc pas dès le début purement copulatif, mais qu'il indique un rapport de signification entre les deux propositions, il est alors employé dans des cas très variés. À ce propos, il faut citer avant tout le sens ADVERSATIF, tel qu'il se trouve dans *de çaus i a qui ce qu'il öent N'antandent pas et si le loent* (Ch. Lyon 153), *il fut mult sages bom, si dist il grant folie* (G. Bourg. 77) ou bien après des propositions négatives : *n'i poi plus feire de demore Si fis lues son comandemant* (251), *ja n'istront de cel resne, si esteront pendu* (Élie 838), ensuite *après soper itant me dist Li cavassors qu'il ne savoit Le terme puis que il n'avoit Herbergié chevalier errant . . . S'an avoit il maint herbergié* (Ch. Lyon 256) et de même encore au XVII<sup>e</sup> siècle : *je ne cognois que trop qu'elle fuit ma rencontre ; si faut-il que le soir enfin elle se montre* (Mairet, Silv. 134), où *si* pourrait peut-être se traduire par « et cependant ». Lorsque le rapport entre les deux propositions est tel que la seconde contient la conclusion de l'action exprimée dans la première, *si* peut alors adopter directement le sens de « jusqu'à » : cf. *ains le jor ne finerent si vinrent a Orlens* (Aiol 4859 : ils ne finirent pas le jour jusqu'à ce qu'ils vissent à Orléans), *si tost comme Alexis entendit la novele, Onquez ne s'aresta si vint a la chapelle* (Alexis IV, 61) etc., cas où la première proposition est toujours négative et signifie donc « ceci ou cela ne cessa pas, ainsi c.-à-d. en conséquence il arriva ceci ou cela, et cette deuxième action a fait cesser la première ». La pensée finale n'est pas exprimée parce qu'elle va de soi ou bien aussi parce qu'elle ne se précise même pas entièrement dans l'esprit. Plus souvent, en pareil cas, on préfère le futur au temps du récit : *n'istront mais de prison, s'est Aiols retornés* (Aiol 5176), *ja mais n'avra repos, s'ert aquité* (552), *ja ne le lera mais, si ert veue* (1337). Or, comme la première proposition renferme une chose qui ne s'accomplira pas et la seconde une chose qui s'ac-



complit, et que *si* exprime un rapport de cause entre les deux propositions, on a pu facilement s'imaginer que la réalisation de l'acte exprimé dans la seconde proposition ferait disparaître l'obstacle qui empêchait la réalisation de la première, de sorte donc que ce *si* équivalait alors pour le sens à une tournure comme « jusqu'à ce que » ou « avant que » : cf. *ja mais n'ere jeo lies s'en cre aseurés* (Aiol, 10559), puis après un impératif : *ne crees chose si l'aies esprovée* (Mitt. 87, 20) et alors aussi après le simple présent : *bien savés que valés ne escuiers Ne doit aporter armes s'est chevaliers* (479). Le français moderne a renoncé à tous ces emplois; il n'a conservé que *si* adversatif dans le dialogue : *est-ce que vous n'allez pas à Paris? Si, j'y vais*. En VIEUX PROVENÇAL, l'emploi ADVERSATIF est assez fréquent : *ni muer ni viu ni no garis, ni mal no m sent e si l'ai grant* (Appel, C. 13, 36), *mais regina vera ne sai el mon e si n'ai mainta quista* (24, 28), *per pauc me tenc quar ieu vas lieys no cor, si feira ieu* (18, 21) etc.; en ANCIEN ITALIEN, comme nous l'avons dit, c'est l'emploi TEMPOREL : *mai ristette si fu in Firenze* (Bocc., Déc. 3, 9). L'espagnol aussi connaît la signification adversative : *no murió entre las damas Ni meuos estando bolgando si en defensa de Zamora* (Rom. Cid 91).

Cf. E. GESSNER, Zs. II, 572-583; pour l'italien, cf. aussi A. GASPARY, Zs. II, 95-99. Nous n'avons pas mentionné l'obw. *tgei leits a mi dar, scha vi jau igl metter a mauns a vns* (Alig 10 : ce que vous voulez à moi donner, ainsi veux-je le mettre en mains à vous), car il est évident que nous avons là un germanisme.

§ 548. *Atque* ne s'est conservé qu'en ITALIE, sous la forme *a*, avec redoublement de la consonne suivante, donc d'abord sous la forme *ac*, et surtout quand l'impératif d'un verbe de mouvement est uni à un second verbe attributif, donc dans les cas qui correspondent à la tournure sans conjonction attestée p. 597 par un ancien exemple. Cellini dit *vatti a riposa*; on rencontre souvent *vattel a pesca*; on cite aussi comme toscanes *va a dormi, vatti annega, vall'a vedi, vall'a credi* etc. En dehors de la Toscane, on emploie notamment à Rome *va a trova, vie-cc a trova, va a ccerca, vattel'a mmagna, vall'a indovina* et autr. tournures sembl.; tout le Nord aussi connaît *vatel a cerca* et autres constructions analogues avec *va*. Mais, à mesure

qu'on s'avance vers le Sud, apparaît alors une extension remarquable de cet emploi. En effet, dans le sicilien, à côté de l'impér. *vacci a canta* (Fiabe 92), *mamma a chiama* (Bibl. 4, 175), on trouve alors aussi la 1<sup>re</sup> p. sing. *vayu a viyu* (204 : je viens et vois), la 2<sup>e</sup> p. sing. *mi veni a chiama* (Fiabe 119), la 3<sup>e</sup> p. sing. *va a cerca* (67), la 3<sup>e</sup> p. plur. *venunu a capitanu a mia* (131), où l'on doit probablement voir, non une formation nouvelle, mais l'état de choses originaire. Mais alors on méconnaît évidemment la valeur du second verbe lorsqu'à Rome on dit aussi *annatevelo a trova*, *se le vadino a magna*, *lo verrò a trova* etc., où l'on voit que le *trova* de la locution *va a trova* a été mis sur le même pied que l'infinitif de l'autre locution de sens identique *va a trovare* (p. 364). — Un transfert inverse pourrait bien avoir eu lieu dans la Terre d'Otrante. Ici, en effet, devant n'importe quelle personne du verbe on peut placer un *sta*, *va* invariable; on dit donc *sta behu* (je viens), *sta turnaa* (elle retournait) à Arnesano, *sta kaminu* (je chemine) et autr. expressions sembl. à Lecce, en outre *se ba mira* (il se mire), *tu te ba piggya* (tu prends) etc., dans lesquelles on doit sans doute aussi voir *sta a*, *va a*, comme le montrent notamment le *b* dans *behu* et le lecc. *siu e sse impussessau* (il s'empara), *ae e lu ba troa* (elle le trouve). Il est vrai qu'en soi une simple juxtaposition serait, précisément ici, également admissible (cf. p. 597).

ASCOLI, *Un problema di sintassi comparata dialettale*, Arch. Glott. XIV, 453-468. A. GASPARY, Zs. III, 257-259, a vu dans *vattel'a pesca* un mélange de *va*, *pesca* avec *va a pescare*, ce qui n'est pas impossible mais, en présence des formes siciliennes, peu vraisemblable.

§ 549. L'ALTERNATIVE, ainsi que nous l'avons déjà montré au § 213, est rendue au moyen de AUT simple ou répété. En ce qui concerne l'étude des propositions, voici ce que l'emploi de cette particule présente encore de remarquable. En ITALIEN, la seconde proposition est souvent introduite par *che* : *o questo non può star insieme o ch' io non l' intendo* (Arioste, Supp. 1, 1) et aussi avec omission du premier *o* : *tu mi dirai il vero o ch' io ti romperò quante ossa tu hai nella persona* (5, 6) ou bien avec *che* déjà après le premier : *o che tu me lo dica o che tu faccia conto che questa porta stia sempre per te chiusa* (5, 2). En VIEUX FRANÇAIS,

parfois encore aujourd'hui, se présente également un traitement différent des deux membres, c.-à-d. que le premier se trouve à l'impératif dans les exhortations, au subjonctif dans les cas de doute, tandis que le second se trouve à l'indicatif, le pronom étant placé avant le verbe; d'autre part, le second membre, dans les INTERROGATIONS DILEMMATIQUES, est introduit par *ou se* : cf. *faim' ent tel compaignie com doit faire frans hom, ou tu passes cele eve* (R. Mont. 207, 4), *o face bien o jo follei Coucheraï mei o lui* (Thèbes 4467), *aves les vos occis o jes averai prisons?* (593) (R. Mont. 213, 22), *ies tu, va, crestiens de le malvaïse geste U se crois Mabomet* (Élie 385), cette dernière tournure se retrouvant à toutes les époques de la langue : cf. *est-ce un sujet fameux comme la terre et l'onde, Pour estre absolument cognu de tout le monde, Ou si je dois avoir le don de deviner?* (Mairet, Silvanire 114) et aujourd'hui *dois-je l'intimider Ou si par la douceur il vaut mieux procéder?* (Augier, Un homme de bien II, 8). Ce passage de l'ordre ou du doute à la simple énonciation que présentent les exemples français cités en premier lieu, s'explique par le fait que, si la première alternative ne se réalise pas, la seconde apparaît à celui qui parle comme une chose tellement certaine qu'il ne recourt plus à la forme de l'ordre ou du doute; mais, en revanche, dans l'ital. *o . . . o che* et le franç. *ou . . . ou si*, l'on a affaire à un procédé intellectuel un peu plus compliqué. Le second membre est exprimé avec hésitation, indécision; il renferme quelque chose que l'on tient pour invraisemblable ou dont on ne désire pas la réalisation, et de là vient qu'en italien on lui prête la forme d'une proposition sujet ou régime sans proposition verbale exprimée, et qu'en français on le présente comme une proposition interrogative subordonnée.

Cf. A. TOBLER, Beiträge I, 22-24 et A. SCHULZE, Fragesatz 137-141.

§ 550. Comme nous l'avons dit p. 609, les termes employés en latin pour marquer l'opposition se sont perdus presque complètement et ont été remplacés par d'autres termes dont l'un au moins, si l'on en juge par sa présence dans les textes les plus anciens et par son extension sur tout le domaine roman à

l'exception de la Roumanie, peut être considéré comme antéroman; c'est *MAGIS* : en obw. *mo*, ital. *ma*, franç. *mais*, prov. *mais*, *mas*, esp.-port. *mas*. La signification de ce *magis* est double : il indique l'OPPOSITION et la RESTRICTION. Ces deux sens coïncident souvent et se rencontrent dès l'origine, de sorte qu'on ne peut pas déterminer avec certitude si le premier est un développement du second ou s'il s'est constitué en suivant la voie prise par toute espèce de locutions apparentées (§ 551). Quant au *magis* restrictif, il faut en chercher le point de départ dans les propositions négatives. Si l'on trouve p. ex. chez Dante : *questa bestia, per la qual tu gride, Non lascia altrui* (594) *passar per la sua via, Ma tanto lo impedisce che l'uccide* (Enf. 1, 94), c'est que primitivement le *ma* a peut-être appartenu à la première proposition : « elle ne laisse plus passer personne, elle vous empêche si bien qu'elle vous tue » ; mais, plus tard, méconnaissant l'état de choses originaire, on l'a rattaché à la seconde, et dès lors on a pu dire même dans les propositions positives : *a bene sperar mi era cagione Di quella fera alla gajetta pelle L'ora del tempo e la dolce stagione, Ma non si che paura non mi desse La vista che mi apparve d'un leone* (Enf. 1, 41). Ici également l'on constate encore une certaine restriction en ce que le contenu de la première énonciation reçoit dans la seconde une atténuation ; mais le rapport entre les deux propositions apparaît tout différent dans l'exemple suivant : *questi non vide mai l'ultima sera, Ma per la sua follia le fu sì presso Che molto poco tempo a volger era* (Purg. 1, 58). Ici, en effet, la seconde proposition introduit quelque chose qui se substitue au contenu de la première ; aussi faut-il probablement admettre que *magis* s'y trouve dans le sens de « plus », « à un degré plus élevé ». Mais il peut également arriver que la première énonciation ne soit pas du tout exprimée : cf. *da me non venni ; Donna scese dal ciel, per li cui preghi Della mia compagnia costui sovvenni. Ma da ch'è tuo voler che più si spieghi Di nostra condizion, com'ella è vera, Esser non puote il mio che a te si nieghi* (1, 52). Par *sovvenni*, Dante donne la réponse à la question de Caton. Mais alors, au lieu que Virgile s'en contente, il se déclare disposé à poursuivre son exposé et, comme son interlocuteur ne l'attend pas, il l'introduit par *ma*. De la sorte, *ma* perd naturellement une partie essentielle de sa valeur et peut

s'employer comme particule copulative même lorsqu'il s'agit uniquement d'indiquer, sans la préciser, une modification : cf. *e canterò di quel secondo regno Ove l'umano spirito si purga E di salire al ciel diventa degno. Ma qui la morta poesi risurga* (1,4) etc. Il va de soi que ce double développement du sens de *magis* se présente aussi dans les autres langues : ainsi p. ex. en a.-franç. *il ne deit faire a clerç n'a iglise defeis Ne tolir rien del lur, mes mettre i pot acreis* (S. Thom. 58), puis *danç Alexis l'esposet belement, mais de cel plait ne volsist il nient* (Alexis 10 d) etc. Nous ne pouvons ici pousser plus loin l'examen de cette question ; mais il y a peut-être encore un point qui mérite une mention : c'est qu'en espagnol et en portugais le sens de remplacement obtient chez *mas* la préférence sur celui de restriction (tandis qu'en italien c'est plutôt le contraire qui se présente) et que partout *magis* aime à s'unir à \**por hoc* (§ 552), de sorte que la seconde énonciation, bien que marquant l'opposition, doit pourtant être représentée comme une conséquence de la première : cf. en ital. *lo caldo sghermitor subito fue, ma però di levarsi era niente* (Enf. 22, 142), en a.-port. *elle lbe disse ña peça, mas pero nom lbe disse, ca era filho de Lançarot* (Gral 23). Parfois aussi *mas pero* redescend ensuite au sens du simple *mas* : cf. en prov. *anc pos lo guitz de Deu frais, non auxim pois l'emperador creisser de pretz ni de barnat ; mas pero s'oïmais laïss'en fat Richart, pos en sa preïson es, lor esquern en faran Engles* (Appel, C. 69, 27). — À *ma però* correspond aussi en ital. *ma pure* (cf. sur *pure* p. 552 et 621) et en prov. *pero si* (Appel, C. 59, 20).

Cf. A. TOBLER, Zs. XX, 64-70.

§ 551. Le ROUMAIN suit une voie à part. À côté de la forme *e* (de *et*, p. 610), qui n'est plus actuellement employée, c'est *iară* qui est surtout en usage (ses rapports avec les autres langues ont été exposés p. 551), ensuite *însă* : *aciastă cetate va fi cap a multe limbi, însă cu spata și cu vrăsare de sânge* (C. B. 1, 356, 18 : cette ville deviendra la tête de beaucoup de peuples, mais avec l'épée et avec effusion de sang), *maï nainte însă de a veni ceasul nașterii* (Basme 2, 2 : mais avant que ne vint l'heure de la naissance), *de la o vreme încoace însă nu știu ce avea că era tot galeș* (20, mais depuis quelque temps je ne sais pas ce qu'il avait qu'il était tout

triste) etc. Il va de soi que cet *însă* remonte au lat. *ipsa*, bien qu'il semble qu'on ne doive point partir de la signification latine « même », mais de celle du roman « cela ». Dans le Cod. Vor., en effet, *însă* se rencontre encore employé deux fois pour exprimer simplement l'insistance : *să fie așa cumu și eu sântu, însă fără de legăturile aceastie* (81, 11 : qu'il devienne comme je suis, cela sans ces liens) et *nu știu ce mi se va tănplă inntr'ăsu, e însă cumu dubulu sântu priinn toate cetațile mărturisește* (19, 13 : je ne sais ce qui va m'arriver là même, mais cela (sais-je bien) comment le Saint-Esprit par toutes les cités rend témoignage). Par conséquent, c'est seulement de l'idée d'insistance telle qu'elle apparaît clairement dans le premier exemple surtout, que s'est ensuite dégagé le sens adversatif. Une quatrième forme, qui semble originairement restreinte à la seule interrogation, est *dară*, plus tard aussi *dar* : cf. *dară noao creștinilor cadene-se a ținea așa sâmbăta cajidovilor* (Gaster 1, 24, 9 : mais à nous chrétiens convient-il de tenir ainsi le sabbat comme des Juifs?), *in ce kip vâm dară noi sârba dumineca* (16, de quelle manière observerons-nous pourtant le dimanche?), *nu zeace se curățiră?*, *dară noao unde-su* (27, 10 : dix ne seraient pas guéris?, mais les neuf où sont-ils?), puis dans l'exclamation : *cum te-aș bate ! Dar mi-s mânele legate* (Doine 161, 1 : comme je te battrais ! Mais les mains me sont liées) etc. Dans ce *dară*, le mieux semble être de voir *da* (p. 588) *iară*. Enfin le MACÉD.-MEGL. *ma*, *ama* pourrait être le terme synonyme du grec moderne *μαζ, μαζ*, qui provient de l'a.-grec *μαζ*. — Dans le SURSILVAIN comme ici, un mot étranger s'est également introduit, l'allemand « ABER » : cf. *il grof aber quel era ordadora* (Gen. 62, 94 : mais le comte il était dehors) etc.

§ 552. Mais il existe une deuxième série de particules adversatives qui, pareillement au latin *tamen*, introduisent une énonciation qui se trouve en opposition avec ce qu'on est en droit d'attendre comme conséquence d'une première énonciation : en franç. *tous les hommes recherchent les richesses, cependant on voit peu d'hommes riches heureux*. Comme nous l'avons dit p. 609, le lat. *tamen* ne s'est conservé qu'en sarde ; *nihilominus* a persisté avec d'autres termes de négation romans dans l'ital. *nondimeno*, *nientemeno*, franç. *néanmoins*. Les mots qui les suppléent

partent surtout de deux conceptions différentes : ou bien, comme c'est d'ailleurs le cas avec *nihilominus*, on insiste sur l'idée que la seconde énonciation s'accomplira sûrement : en ital. *tuttavia*, a.-franç. *toutes voies*, altéré dans le français moderne en *toutefois*, esp.-port. *todavía*, en ital. *tuttavolta*, en roum. *totuși* (tout à fait), en esp. *sin embargo*, port. *sem embargo* (sans obstacle, cependant). Ou bien au contraire on indique, au moyen d'une locution adverbiale, le fait que la première énonciation subsiste, mais ensuite on y ajoute la seconde qui est contraire à ce qu'on attend et par laquelle l'opposition s'imprime plus fortement dans l'esprit : en franç. *cependant*, ital. *con tutto ciò*, esp. *con todo esto*, port. *con tudo isso*. En même temps, il faut encore citer l'ital. *pure*, obw. *pir* (aussi; voy. p. 552), qui, sous une des formes les plus vagues, indique la réalisation simultanée de l'objet de la seconde énonciation. A la différence de ces particules, l'ital. *però*, prov. *pero*, *empero*, esp. *pero*, a.-port. *pero*, actuellement *porem* (p. 469) de *pro hoc*, \**poroc* avec dissimilation de *o-ó* en *e-ó* (I, § 558) ou par suite de la confusion exposée p. 518 de *per* et de *pro*, marque alors réellement l'opposition, car le sens fondamental est « pour cela », « au lieu de cela » : cf. en ital. *che per l'effetto de' suoi pensieri, Fidandomi di lui, io fossi preso E poscia morto dir non è mestieri. Però quel che non puoi aver inteso, Udirai* (Enf. 33, 16), où le sens de substitution est tout à fait manifeste, ensuite avec un sens nettement adversatif : *piangevan elli; ed Anselmuccio mio Disse: « Tu guardi sì! Padre, che hai? ».* *Però non lagrimai nè ripos' io Tutto quel giorno* (Enf. 33, 48) etc. En provençal et dans l'Ouest, le nouvel emploi se rencontre presque exclusivement dès l'origine : cf. seulement en prov. *lo reis lo pres de felni'a reptar . . . Pero Boeci anc no venc e pesat* (Boèce 70).

(597)

§ 553. Une troisième classe de particules adversatives est celle qui est représentée par le lat. *potius*. Elles introduisent le plus souvent, après une énonciation négative, quelque chose de positif et, ce fait positif, elles le présentent comme se produisant à un degré supérieur ou pour mieux dire, en le considérant dans le temps, comme arrivant plus rapidement, par conséquent plus tôt. Ainsi nous avons en ital. *anzì*, en a.-franç. *ainz*,

*ançois* : cf. *ne sui pas Dius, ains sui un bon carné* (H. Bord. 10376) et de même jusqu'à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, où il est remplacé par le terme plus général *mais*, en prov. *anz*, *anceis* : *non i mes foiso, anz per eveia lo mesdren e preiso* (Boèce 27), en esp. *antes* : *yo no soy con él ni le doy á ello ayuda; antes os desengaño y declaro su maldad* (Mend., Lazar. 5), en port. *ante* : *nom ouve bi tal que podesse fallar por hũa gram peça; ante syam callados* (Graal 17). En même temps, on trouve également en ital. *piuttosto*, franç. *plutôt*, qui provient de la même conception, puis en roum. *mai mult*, qui se rattache étroitement au lat. *potius*. Sur le franç. *non pourtant*, esp. *sino* etc., cf. § 703.

(598) § 554. La SUCCESSION de deux actions se produit ou bien DANS LE TEMPS ou bien DANS LA PENSÉE. Le second cas peut facilement se dégager du premier et, de fait, l'étymologie des particules en question montre que la langue tire souvent la conclusion interdite par la logique *post hoc ergo propter hoc*. À la succession dans la pensée se rattache ensuite de très près la conséquence, c.-à-d. la cause et le motif, lesquels conduisent aux propositions partielles; car, ainsi qu'on le verra dans un cas qui sera discuté plus tard (§ 585), leur délimitation est presque entièrement ou même entièrement effacée. Il est à remarquer qu'ici aussi le roman présente un état de choses essentiellement différent de celui du latin. Seul *postea* s'est conservé dans un domaine étendu; *vix* et *deinde* n'ont laissé que de faibles traces; *ergo*, *igitur*, *ideo*, *propterea* paraissent avoir entièrement disparu. Les mots qui les suppléent sont d'origine très diverse; la plupart sont issus de prépositions romanes combinées avec des adverbes romans; plus rarement, ils proviennent d'éléments exclusivement latins et assez souvent d'autres conjonctions par suite d'un changement de fonction. Les rapports temporels étant les plus concrets, ils peuvent prendre la première place; la seconde sera donnée aux particules qui, après avoir exprimé la succession dans le temps, servent à l'exprimer dans la pensée; et celles qui sont uniquement réservées à cet emploi figuré recevront la dernière place.

§ 555. Lorsqu'il y a succession DANS LE TEMPS, il faut distinguer si deux actions se suivent d'une façon tout à fait



immédiate ou si la question, après qu'un certain espace de temps s'est écoulé entre elles, est laissée en suspens. Dans le premier cas, on recourt au lat. *vix*, qui s'est conservé dans l'obw. *ves*, dans l'a.-esp. *aves*, où il s'est combiné avec *ad*, peut-être aussi dans le roum. *abia*. Ailleurs, \**ad pœna* l'a remplacé : en ital. *mi venne incontra, appena mi raffigurò* (De Marchi, Giac. id. 6), en franç. *à peine avaient-ils jeté leurs lignes dans cette eau tranquille et froide, ils les relevèrent avec des poissons lourds* (Loti, Pêcheur d'Islande 12), en esp. *apénas salieron de la ciudad, comenzaron à unirsele caballeros* (Trueba, H. Cid 110), *habian salido de Cardena, apénas despuntó el alba* (44), en port. *apenas chegara a Lisboa, impacientava-se com a demora em terra* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 32) ou d'autres tournures comme en esp. *no avie el prior el cimbalo tañido, Un trotero del rey fo a ellos venido* (Berceo, Sil. 456), *no bien comenzó la hueste à subir la cuesta, se oyó una gran voceria en los muros de Alcocer* (Trueba, H. Cid 53), en port. *mal o escaler voltou, foi Brandão, com o tenente Sepulveda, agradecer a visita* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 191) etc. En (599) outre, ainsi que nous l'avons montré p. 612, les deux propositions peuvent aussi être unies par *et*.

§ 556. Le lat. *DEINDE* a pour représentant le plus direct l'a.-esp. *desend* : *entró, al cuerpo sancto fixo so oracion, Desend subiò al coro* (Berceo, Sil. 118); cependant il est possible que *desend* soit non une forme nouvelle composée de *des* et *ende*, mais une altération de *deinde* où la particule inintelligible *de* a été remplacée par une plus claire *des* (p. 291). Mais d'ordinaire c'est *post* qui se rencontre : en ital. *poi*, franç. *puis*, esp. *despues*, port. *despois* (voy. § 557). En dehors de cela, il faut faire encore à peu près les observations suivantes. En ROUMAIN, *dece, deace, deaci*, plus tard *deci, deacia* se trouvent déjà dans les plus anciens textes : *și puse Pavelu mârule spre ei; deaci veinrea dubu sântu spritnși* (Cod. Vor. 3, 1 : et Paul posa les mains sur eux; ensuite vint le Saint-Esprit sur eux) etc., *elu lu luo și lu duse la miiășulu, deaci-i țise* (51, 10 : il le prit et le conduisit au capitaine, ensuite il lui dit), où les versions postérieures ont le simple *și*. Ici encore, ainsi qu'il arrive si souvent, la valeur temporelle a eu pour point de départ le sens locatif : *deace* se décompose en *de*

*ace* (d'ici, de là). — En SURSILVAIN, la particule usitée est *suenten*, issu de *sequenter* : *ad ha faig talmein gesligiar che il saung plueva ord la carn. Suenten ha el faig vestgir de purpur* (Barlaam 269, 14 : et il l'a fait tellement fouetter que le sang pleuvait hors de la chair. Ensuite il l'a fait vêtir de pourpre); on a de même en eng. *suvainter*. — En ITALIEN, à côté de *poi* etc., il faut également citer *appresso* : *poi uscì fuor per lo foro d'un sasso, E pose me in su l'orlo a sedere; Appresso pose a me l'accorto passo* (Enf. 34, 87) ou *indi, quindi* : *dissemi : quì con più di mille giaccio . . . Iudi s'ascose* (10, 121), *un . . . mi disse . . . quindi storse la bocca* (17, 74). Le français présente dans les premiers temps plusieurs particules qui paraissent être absolument synonymes : cf. *trois fois le dist, lors s'a pasmé Ains qu'un seul mot n'eust parlé. Apres s'assist li damoiseil Desor la pierre del tomblel. Durement commence a plorer, Pois en plorant prist a parler* (Fl. Bl. 713), puis *ensuite* (dans la suite) : *il s'agit premièrement de pourvoir au nécessaire, et puis au superflu; ensuite viennent les délices* (J. J. Rousseau, L.). Enfin il faut mentionner comme la particule la plus faible, laquelle perd souvent tout à fait le sens temporel et n'indique plus que la copulation, l'ital. *ora*, franç. *or*, *maintenant*.

(600)

§ 557. *Post* n'a en latin d'autre emploi que celui de préposition ou d'adverbe : *post quinque dies, quinque diebus post*; comme conjonction, c'est *postea* que l'on a. Mais en roman, et cela déjà à l'époque préhistorique, donc pour mieux dire en latin postclassique, *post* a pris aussi la place de *postea*, ce qui doit peut-être s'expliquer de la manière suivante. À l'origine, on distinguait entre *post festum* et *post adventum*, de même qu'entre *postea* ou plutôt en latin vulgaire *postja venit* et *post(ea) evenit*, *post(ea) intravit*, *postja advenit*. L'identité de forme dans la plupart des cas où les deux termes étaient antévocaliques et la parenté de sens déterminèrent alors une confusion entre *post* et *postea* et ensuite une simplification des différentes formes, laquelle se produisit comme suit. La Roumanie, la Rhétie et l'Italie en restèrent à *pos* : en roum. *poi*, obw. *pia*, eng. *pöia*, ital. *poi*. C'est de *postja* que dérivent le franç. *puis*, probablement aussi l'esp. *pues*, port. *pois*, de *postea* enfin l'ital. *poscia*. Quant au sarde *pustis*, on ne saurait pas dire avec

certitude s'il remonte à *post* ou à *postj* ou à *postja*, parce que *t* peut être issu de *ti* (I, § 509) et que *-is* est en tout cas d'origine ultérieure. En ce qui concerne l'emploi, il est à remarquer que l'ital. *poscia*, conformément à son origine, introduit une action dont l'accomplissement est postérieur à une autre : *io mi raggiunsi con la scorta mia*; *Poscia con pochi passi divenimmo Là ove scoglio della ripa uscia* (Enf. 18, 67) et que ce sens, et celui-là seul, s'est conservé jusqu'aujourd'hui. Il n'en est pas de même avec *poi*, *puis* etc. Certes, ici aussi l'emploi temporel est la fonction originaire et s'est maintenu partout; mais en même temps l'on rencontre aussi, dans une proportion tantôt plus, tantôt moins étendue, l'emploi figuré. En ROUMAIN, *apoï* se présente presque uniquement pour unir des propositions interrogatives : *cîi nu poçii celi rumânește. Cum! apoï dar ce înveçi tu* (je ne puis pas lire en roumain. Comment? Mais alors, qu'apprends-tu?), *fost açi cu drum de fier? Eï apoï ce mă țiceçi?* (ont-ils été avec le chemin de fer? Eh bien, qu'en disent-ils?), mais aussi avec des énonciatives : *nu poate se vie? apoï atuncî m'oïu duce cî la dînsul* (il ne peut pas venir? Eh bien, alors je me rendrai chez lui). — Le sursilvain *pi*, *pia* conserve à peine encore l'ancienne valeur temporelle : cf. au XVIII<sup>e</sup> siècle *ei han era dau a nus pelagrins ina da quellas candelas et pi han faig ira nus en la processinn* (Viadi 157, 1 : ils ont aussi donné à nous pèlerins un de ces cierges et puis nous ont fait aller dans la procession); plus souvent il a une valeur conclusive « donc » : *neschin pia bucca tutti ils umens sauns* (Barlaam 263, 10 : tous les hommes ne naissent-ils donc pas sains?), *Giosafat pia, essend de quindisch ons vegls, voleva pli bein ad in de quels giuvens che a tutts ils auters* (260, 35 : J. donc, étant âgé de quinze ans, aimait mieux un de ces jeunes gens que tous les autres), où *pia* descend encore davantage au rang d'adverbe presque purement copulatif. — Tandis que l'ital. mod. *poi*, franç. *puis* ne donne lieu à aucune observation, l'A.-ITAL. *poi*, PROV. *pues*, ESP. *pues*, PORT. *pois* présente un changement de fonction très étendu. C'est ainsi qu'on le trouve pour introduire une énonciation dont l'accomplissement en précède une autre, par conséquent dans le sens de *poichè* : cf. en ital. *poi giunti summo all' angel benedetto, Con lieta voce disse* (Purg. 15, 34) et avec une valeur causale *pregollo che, poi verso Toscana andava,*

(601)

*gli piacesse d'essere in sua compagnia* (Bocc., Déc. 2, 3) etc., de même en prov. *e pus lo temps si melbura, elh s'an lor joya conquista* (Appel, C. 14, 6), *qual d'aquels deu amar enan donna, pos la destreinb amor* (95, 8), puis également ici pour marquer le même rapport causal : *e pueis vei que ta voluntatz es que · t vols tan ab me combatre, si · t pueisc de ton caval abatre, laisar m'as al pueis dormir* (3, 247), *e pus en joy vuelh revertir, ben dey, si pueisc, al mielhs anar* (11, 3) etc. ou bien, reprenant sa valeur temporelle, il introduit un événement depuis l'accomplissement duquel un second s'est produit : *anc tan volentiers non anei E negun loc, pos mi nasquei* (Flam. 262) etc. Voici quel pourrait avoir été l'état de choses primitif : quand la proposition introduite par *pos* vient en second lieu, c'est que le *pos* appartenait originellement à la première proposition et que la seconde s'y juxtaposait simplement sans particule de liaison. Et de la même manière les propositions commençant par *e pos* contiennent tout d'abord quelque chose qui, par comparaison avec ce qu'on a dit précédemment, paraît en être la suite, mais à quoi en même temps on ajoute encore une seconde conséquence temporelle ou logique. En espagnol, *pues* apparaît d'abord avec un sens purement déductif, mais qui s'est fortement affaibli : *con eso seguro pues dijo el primero* (Nov. ej. 58), *dias ha que no le he visto, y no lo hace bien ; pues á fe que si no se enmienda, que yo le deshago la corona* (113) ou bien aussi comme en provençal : *socorreme, pues por tantas vias te tengo obligado* (Nov. ej. 257) ; il en est de même en portugais, où un exemple à l'appui du second emploi peut suffire : *e pois entrarom no campo, dise Boorz a Gal-laaç* (Grael 73).

Cf. là-dessus A. TOBLER, Zs. XX, 66.

§ 558. DUNC (§ 486) a suivi les mêmes voies que *post*. Originellement temporel, il a, en ITALIEN et en FRANÇAIS, délaissé complètement cette ancienne signification pour devenir purement déductif. Chez Dante, *adunque* est encore temporel : *rispose adunque* (Enf. 23, 133 ; 33, 118 : il répondit ensuite) ; mais déjà l'interprétation de *facenmo adunque più lungo viaggio* (31, 82) reste douteuse, et *per lo suo amore adunque a noi ti piega* (Purg. 1, 82) exprime purement la conséquence. Mais le

simple *dunque* peut tout au plus occuper une place à l'intérieur de la proposition : cf. *e l maëstro mio volse la faccia : Domanda, disse, ancor . . . Lo duca dunque: Or di?* (Enf. 22, 61); sinon, il se joint surtout aux interrogations et aux exhortations (cf. p. 581 et 588). Plus tard, la langue continue à présenter l'emploi déductif: *io non poteva essere ad un tempo vassallo et autore; io dunque prescelsi di essere autore* (Alfieri, Vita 4, 6). Il en est de même en français à partir du XVI<sup>e</sup> siècle : *le premier donques que il desfeit, fut un voleur nommé Periphetes* (Amyot, Thés. 10) et de nos jours *vous avez fait une faute, il faut donc la réparer* ou *je pense, donc Dieu existe* (La Bruyère, L.) pour introduire une conséquence directement logique. D'une manière analogue, le provençal emploie *doncx* : *per dieu, so ditz lo coms, ara doncx o veiretz* (Appel, C. 7, 292), *e · l malautes que soven recaliva, garis mout greu, ans mor, si sos mals dures; doncs sui eu mortz, s'enaissi · m renovela aquest dezirs* (24, 21), tandis que le correspondant espagnol *luego*, port. *logo*, bien qu'il s'écarte par la forme des mots cités, a cependant subi, conformément à son origine (p. 470), la même modification de sens.

§ 559. Pour indiquer le MOTIF, les Romains recouraient au locatif *inde*, auquel correspond l'ital. *quindi*, mais plus souvent, pour le motif comme pour la CAUSE, on se sert en roman de la préposition *pro* (p. 519) et l'on rappelle au moyen d'un démonstratif la proposition qui donne lieu à la seconde énonciation. Ainsi l'ital. *però* (pour cela) est tout à fait courant, surtout dans les premiers temps : *quinci non passa mai anima buona E però se Caron di te si lagna Ben puoi saper omai che il suo dir suona* (Enf. 2, 127) etc., mais plus tard, peut-être à cause de l'autre *però* (p. 597), il recule devant *per ciò* et *per tanto*. Parfois *per lo che* aussi s'emploie de même : *non fu andato due passi che s'avidde, colando Gian Simone tuttavia, che egli doveva aver piene le calze; perlochè rivoltosegli disse* (Lasca 146, 16), ce qui est donc précisément une copulation relative. Le VIEUX FRANÇAIS aussi connaît *poro* : *e poro fu presentede Maximien* (Eul. 11) et *por ceo* : *mult suventes feiz mordreie e a plusurs riens mesfeveie, que mis sires vuelt garantir, por ceo me fait lié tenir* (M. France, Fables 26, 27), en franç. mod. *pourtant, pour*

(603)

*cela* et sous une forme plus explicite *c'est pourquoi* à la place de la locution plus ancienne *par coi*, qui est usitée au xvi<sup>e</sup> siècle, et *c'est pour cela que*, où l'on retrouve donc encore la forme des propositions partielles. Le provençal a pour correspondant *per so: anc vos autres non demandetz veniansa de la mia mort, per so siatz a mal mes* (Appel, C. 74, 28). Enfin l'a.-esp. *poro* indique manifestement le motif : *metistet tras el escaño de myo Cid el Campeador, poro menos vales oy* (Cid 3332); il est aujourd'hui remplacé par *por eso* et, pour indiquer plutôt la cause, par *por tanto*; il en est de même en port. *porém, por isto, por tanto*. Nous avons une forme isolée dans l'a.-franç. *gier(e)s* : *gierres senz achaisun justifiat le mien cuer e lavai entre les numuisanz les meies mains* (P. O. 72, 13), *giers mult devons estre sonious, ke pau ne soit de noz biens* (Job 305, 1) etc., généralement employé pour traduire *ergo* et où l'on doit peut-être voir *de ea re*. Tous ces termes, conformément à leur signification première, expriment clairement le rapport des deux propositions entre elles; mais alors il peut également arriver qu'un simple mot indiquant qu'il y a équivalence entre la première et la seconde énonciation, suffise à marquer un rapport de conséquence. C'est notamment le cas pour le franç. *aussi* : *ces étoffes sont belles, aussi coûtent-elles beaucoup* et pour la forme correspondante en esp. *así*.

(604)

Pour les § 544-559, cf. K. WEHRMANN, *Beiträge zur Lehre von den Partikeln der Beiordnung im Französischen*, Rom. Stud. V, 383-444 et E. PLÖGER, *Die Partikeln im Allthöhringischen*, Diss. Halle 1890; ce dernier travail renferme aussi des matériaux pour le paragraphe qui va suivre. Quant à l'a.-franç. *gier(e)s*, H. SUCHIER, Zs. I, 131, le dérive de *de ha re*, ce qui est naturellement tout aussi possible, sauf qu'il présuppose une forme latine qui n'est pas absolument certaine, \**ha* au lieu de *hac*. L'interprétation de J. CORNU, qui le tire de *igitur* (Rom. X, 399), soulève de grosses difficultés phonétiques, et de plus on ne doit pas négliger sans plus le fait que *igitur* se rencontre à peine et *gier(e)s* presque toujours au début de la proposition, que par conséquent *igitur* est atone et *gier(e)s* tonique.

§ 560. Le ROUMAIN dispose à son tour d'une particule qui lui est propre, *de*, laquelle doit à l'origine avoir exprimé tout à fait la conséquence, bien qu'on puisse aussi la traduire fréquemment par « et ». À ce point de vue, une comparaison entre le Cod. Vor. et les versions postérieures de 1648 et 1688

est très instructive en ce que deux verbes de l'ancien texte unis par *de* sont le plus souvent remplacés dans les plus récents par un gérondif : cf. *auzi sutaşul şi se apropie cătră miiaşu de spuse* (44, 7 : le capitaine l'entendit et s'approcha du colonel et dit), mais en 1688 : *şi auzindü sutaşulü mergindu spuse miieaşulni ; deaci şi adesu tremitea de bäsăduiia cu rusulu* (64, 5 : c'est pour-quoi aussi souvent il l'envoyait et s'entretenait avec lui), en 1688 : *pentru aceeaia şi mai adease pe elu chemindulu grăiea cu elu ; şi se deluingă de ei, de-şi alease ucenicî* (3, 12 : et il s'éloigna d'eux et il en écarta les disciples), en 1648 : *depărtându-si dela ei despărţi pre ucenicî* etc. Dans la suite aussi, *de* présente le même sens : cf. *atuncea aduse Dumnezeu cătră Adam toate vitele şi toate fierile . . . de se închinară lui Adam* (C. B. 1, 346, 25 : alors Dieu conduisit à Adam tous les animaux et toutes les bêtes sauvages, et ils s'inclinèrent devant Adam), *şi se atinse ziditoriul cătră coastele lui şi luo os de-i feace soî* (346, 31 : et le créateur lui toucha les côtes et lui prit un os et lui fit une compagne), *a şaptea zi odihni de toate, şi le puse leage lor de le zice* (36, au septième jour il se reposa de tout et leur imposa leur loi et leur dit) etc. Aujourd'hui, *de* se rencontre surtout pour unir deux impératifs comme dans *du-te la mândră de-î spune* (Doine 21, 2 : va trouver la bien-aimée et lui dis), *tu rămăi de mi spală haine* (617, 2 : toi, reste en arrière et me lave les vêtements), *şi vin la noi de me cere* (108, 6 : viens chez nous et demande-moi), *da' ndrăzneşte de grăeşte* (101, 3 : prends courage et parle) et alors dans les propositions énonciatives pour exprimer bien nettement la conséquence « de sorte que » : *eapa era albă, avea căpăstrul aurit şi împodobit cu pietre nestemate de lumina ca soarele* (Basmе 76, 32 : la jument était blanche, avait le licou d'or et orné de pierres inestimables de sorte qu'il brillait comme le soleil). Cf. encore sur *de* marquant le but § 589 et la condition § 644.

D'après H. SCHUCHARDT, Litbl. 1892, p. 204, dans des cas comme *veni vreamе de născu pruncul* (il vint le temps où naquit l'enfant), *am voit de o am făcut de isnoavă* (j'ai voulu le faire de nouveau), *de* serait un mélange du lat. *de* et du slave méridional *da* avec le sens de ce dernier « que » ; cependant on ne voit pas bien comment ce mélange a dû se produire. L'emploi du lat. *de* ne se justifierait que dans les cas où la première proposition renferme une locution verbale composée

d'un verbe et d'un nom ; or ces cas ne sont guère assez nombreux pour avoir pu déterminer une transformation de sens aussi surprenante ; de plus, on devrait bien rencontrer encore quelque part le slave méridional *da*, qui au point de vue phonétique n'est d'ailleurs pas très rapproché de *de*. Pour le sens, on admettrait plutôt le turc *de* (et, aussi) qui, d'après G. MEYER (Alb. Wb., s. v. *de*), doit être également la source de l'alb. *ede*, *de*. Enfin il n'est pas impossible que la particule albanaise ait des rapports avec le sanscr. *ha*, le grec  $\gamma\epsilon$ , le slave *že* et les autres formes que cite encore B. DELBRÜCK (cf. Syntax II, 498 sqq.), qu'ensuite donc le roum. *de* soit un emprunt à l'albanais ou une survivance du thrace-dacique.

§ 561. Quand des PROPOSITIONS COPULÉES ONT EN COMMUN CERTAINS MEMBRES, il suffit souvent de formuler ceux-ci une seule fois. Tout d'abord la chose se comprend d'elle-même avec un sujet ou un régime nominal, et pas n'est besoin d'en donner des exemples. Mais la façon dont se comporte le SUJET PRONOMINAL EN FRANÇAIS mérite peut-être quelque attention. Quand il y a copulation par *et*, la grammaire moderne recommande de répéter toujours le pronom de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>e</sup> personne, et de ne le faire pour celui de la troisième qu'au cas où les deux verbes se trouvent à des temps différents. Mais l'ancienne langue en dispose beaucoup plus librement ; elle dédaigne la répétition avec *et*, *si*, *ou*, *ainz*, mais elle en connaît l'emploi avec *mais* : *que tu preignes la croix et sequeures la terre d'outremer* (Villeh. 38), *nos ne venimes mie por vos mal faire, ainz venimes por vos garder* (146), *mais je sui vialz hom et febles, et avroie mestier de repos et maaigniez sui de mon cors, mais je voi que* (Villeh. 65) et chez Molière encore on lit *je vais et vous dirai* (Ét. 557), *je suis devenu là-dessus savant à mes dépens et connois le style des nobles* (G. Dand. 1). Avec un RÉGIME PRONOMINAL, la règle est de n'employer qu'une seule fois le pronom lorsqu'il précède le premier verbe ou qu'il suit le second : ainsi p. ex. en a.-franç. *forment les aime et honore et tient chiers* (Jourd. 2931), franç. mod. *il les traite et gouverne à sa fantaisie* (Molière, Ét. 452), ce qui toutefois n'est plus permis de nos jours ; en prov. *per la ma · l pren e fai seser el fenestral* (Flam. 827) et en espagnol même avec un régime nominal : *el espada tomo e recibo* (Cid 3198). Mais, à côté de la non-répétition, il va de soi que la répétition est permise, et que même c'est l'usage habituel



dans les langues modernes. Rare est la non-répétition quand le second régime est à un cas différent du premier, comme p. ex. en a.-franç. *chascuns l'ama e porta fei* (Troie 7378), prov. *vestit l'aves e dat manjar* (Alexis 808). — La non-répétition du VERBE, même quand il y a différence dans le nombre, n'est pas un phénomène inconnu : cf. en a.-franç. *Carles est fiers e si hume vaillant* (Rol. 3515). Nous ne pouvons pas ici nous engager plus loin dans cet ordre de choses ; mais peut-être une mention revient-elle à ce fait qu'en sursilvain, lorsque s'unissent deux PARTICIPES dont l'un est prédicat du sujet de *esse*, l'autre prédicat du régime de *habere*, il n'y a que le premier verbe qui soit exprimé : cf. *quel ci en gliez om da Diu vegnius clomans tier la vetta perpetna et stoviu ceder la plazza della Abazia a Rudolfus II* (C. Mem. 210, 20 : mais en la même année il a été rappelé par Dieu vers la vie éternelle et (a) dû céder la place d'abbé à Rodolphe II), *essen vegni a Muster et lauten la Claustra faitg las nossas devoziuns* (153, 8 : nous sommes venus à Dissentis et là, dans le cloître, (nous avons) fait nos dévotions) etc. ; il en est de même en prov. *li sant se sont mudat e fach alcun viaje* (Honor. 63), en a.-franç. *a li se sunt tourné et lor dame oubliée* (Gaufr. 310), où l'on trouve aussi *quant il en orent asses joué et esbatu* (S. d'Angl. 173).

Cf. A. TOBLER, Beitr. I, 88-90.

## II. Propositions partielles

### 1. Les Conjonctions

§ 562. Le rapport des conjonctions romanes avec celles du latin est de nature très spéciale. Précisément quelques-unes de celles qui étaient le plus importantes et le plus répandues en latin ont disparu sans laisser de traces, ainsi *ut* et *cum* ; parmi (607) celles qui ont persisté, il en est qui ont gardé presque intacte leur sphère d'activité, tandis que d'autres l'ont restreinte dans une mesure très considérable. Si l'on fait abstraction des pronoms relatifs, qu'on peut en effet ranger aussi parmi les conjonctions et que nous aurons à examiner en détail dans les § 612 sqq., les adverbes relatifs *ubi* et *unde* se sont conservés à peu près dans la même proportion que les adverbes interrogatifs

correspondants, naturellement aussi avec des transferts analogues de l'idée de mouvement à celle de repos (p. 531) : ainsi en roum. *unde*, anciennement et aujourd'hui dans les dialectes *iue*, obw. *nua*, ital. *ove*, franç. *où*, a.-franz. aussi *ont*, esp. *onde*, port. *onde* pour indiquer le repos et en roum. *de unde*, obw. *munder*, ital. *donde*, a.-franz. *dont*, franç. mod. *dont* et *d'où*, esp.-port. *de donde* pour marquer le mouvement. En ancien espagnol, *ado* est tout à fait fréquent et a pour correspondant *addove* dans les patois du Sud de l'Italie (cf. § 431). Ont également persisté QUANDO : en roum. *când*, ital. *quando*, franç. *quand*, esp. *cuando*, port. *quando*, mais en obw. *kure ke* (§ 565), QUOMODO : en roum. *cum*, ital. *come*, franç. *comme*, esp.-port. *como*, SI avec une voyelle surprenante (I, p. 539) : en a.-roum. *se*, aujourd'hui *să*, ital. *se*, a.-franz. *se*, franç. mod. *si*, prov. *se*, esp. *si*, port. *se*, DUMINTERIM : en ital. primitif *domentre*, aujourd'hui *mentre*, a.-franz. *dementre(s)*, *endementre que*, prov. *domentre que*, *domens 'que*, a.-esp. *demientras*, esp. mod. *mientras*, port. *mentres*, QUARE : en franç. *car*, a.-franz. aussi *quer*, prov., a.-esp. et a.-port. *car*, QUASI : en ital. *quasi*, prov. *cais que*.

§ 563. Parmi celles dont il nous reste à parler, c'est la conjonction représentant le lat. *ut* et *quod* qui occupe la place la plus importante. Dans les langues littéraires, on a QUE : en ital. *che*, franç., esp. et port. *que*. À côté de *que*, dans de nombreux emplois propres aux dialectes et plus anciennement aussi aux langues littéraires de l'Ouest se place *ca*, conservé jusqu'à nos jours dans le roum. *că*, *ca*, enfin sur un espace étroitement limité *cu*. En ce qui concerne l'emploi respectif de ces trois formes et l'origine de *que*, voici ce que l'on peut observer. Comme nous l'avons dit, c'est *cu* dont la sphère d'action est la plus restreinte. Il se rencontre surtout dans la Terre d'Otrante : cf. à Lecce *ieu nu su de la frankata ku mme le surkyu* (je ne suis pas de telle nature que je l'avale), *tutti te 'i nkummi sentsa ku te rrunki* (tu prends tout sur toi sans que tu tombes dessous), *mo ci ai ku mangi* (à présent tu dois manger), en tarent. *no veño ku ti çerke vinnette* (je ne viens pas pour te chercher vengeance), *ti preye ku mmi mpare çe faci tune ku sueffre quid ci ii kapisk ka ti faciini a teie* (je te prie que tu m'enseignes ce que tu fais pour

que tu souffres ce que j'entends qu'ils te font à toi), à Muro Leccese : *iddra skarmanata sentisa ku pottsà avire quarke konsultatione, li venne a mente ku basa e ku se setta alli pedi de lu re ku aġġa ġustitsia* (celle-là irritée sans qu'elle puisse avoir quelque consolation, il lui vint à l'esprit qu'elle aille et qu'elle se jette aux pieds du roi pour qu'elle ait justice), à Brindisi *lu rrei no s'inkarikava ku vvendeka l'uffesi di la ġenti* (le roi ne se chargeait pas qu'il vengeât les offenses des gens), *voggyu ku saċċu komu li suffri* (je veux que je sache comment tu les souffres), *questa ċi aġġu riċiouta, Diu lu sapi, ċi in ku ttuttu lu kori no tti la dava ku tti la kariki* (celle-ci que j'ai reçue, Dieu le sait que moi avec tout mon cœur je te la donnerais pour que tu t'en charges), *kumintsau di sta sihura ku vvëndaka tutti li mmali criantsi* (il commença avec cette dame à venger toutes les incongruités) etc. À ce *cu* moderne correspond *co* dans le document de 960 : *sao ko kelle terre per kelle fini que ki contene trenta ami le possette parte sancti benedicti* (Rom. XX, 386) et de même dans celui de 964 (ibid. 389). Toutefois on constate entre eux cette différence que *ku* aujourd'hui ne se présente plus guère que là où la langue écrite et les patois limitrophes emploient l'infinifit; mais de là s'ensuit uniquement que *ku*, dans les cas où il avait à côté de lui *ke* ou *ka* temporel ou locatif, a peu à peu été supplanté par ce *ke* ou *ka* et qu'en revanche il s'est maintenu là où il n'a pas eu pareille concurrence à subir. Sur le terme qui lui correspond exactement en Calabre : *mu, mi*, voy. § 569. — Plus considérable est l'extension géographique prise par *ca*, lequel est un produit de la fusion de *quam* et *quia*. Il se rencontre en ancien espagnol et en ancien portugais, puis en Corse, en Sardaigne, en Sicile et dans tout le Sud de l'Italie, Rome y compris, mais non en Toscane et beaucoup plus rarement en vieux lombard. Étant donné qu'il tire son origine d'un mot à finale vocalique, les consonnes initiales qui suivent *ca* ne sont pas redoublées. Partout ailleurs et parfois aussi dans le domaine de *cu* et *ca*, on trouve *que* à côté de *cu* et *ca* : en ital. *che*, franç., esp. et port. *que*; dans les premiers temps, devant les voyelles on trouve aussi en ital. *ched*, a.-franz. *qued*, prov. *quez*, en italien avec redoublement de la consonne suivante. Dans ce *qued*, on peut reconnaître le *quid* latin, qui par le

procédé qui doit être exposé dans la suite a pris peu à peu la place de *quod*, après que celui-ci de son côté eut éliminé l'ancien *ut*. Une circonstance qui facilita cette substitution de *quid* à *quod*, laquelle ne paraît avoir eu lieu que peu de temps avant l'apparition des plus anciens monuments du roman, c'est que *quia*, avant l'époque où se produisit la contraction en *qua*, avait perdu son *-a* devant les voyelles et par conséquent était devenu *qui* : cf. p. ex. au VI<sup>e</sup> siècle *deinde confidenter petit, ne a mandatis dei appellatur, qui eum toto corde perquirat* (S. Hilaire de Poitiers 372, 12), *ideo itaque et in mandatis omnibus dirigitur, qui ea super terrena desideria diligit* (105, 17). Ce *qui*, qui se confondait souvent avec *quod*, pourrait même avoir survécu dans bien des emplois du *que* roman.

Cf. J. JEANJAQUET, *Recherches sur l'origine de la conjonction « que » et des formes romanes équivalentes*, 1894. C'est à lui que revient le mérite d'avoir reconnu et démontré la parenté de *ca* et *quia*. Pour *que*, il s'en tient à l'identité avec le relatif, mais il y voit non *quid*, mais *quem* (cf. § 613). La dérivation de *que* = *quia* est établie par G. RYDBERG, *Zur Geschichte des französischen q* (II, 357-379). Comme il y démontre que l'*i* fermé, qui explique le changement du lat. *ille* en le franç. *il*, donc la forme *illi*, s'est produit devant les voyelles, on attend aussi pour *qui* tiré de *quia* un *i* fermé, donc en a.-franz. *qui*; la reduplication des consonnes en italien demeure également inexplicée. Indépendamment de l'interprétation donnée dans le texte, il ne serait pas absolument impossible que, de même que *ut* a été remplacé par *quod* et celui-ci par *qui(a)*, ce dernier l'ait été par *qued* à une époque encore plus récente, de sorte donc que le *quod* roman serait dans un rapport aussi peu direct avec le *qui* moyen-latin que celui-ci avec le *quod* postclassique et celui-ci avec le *ut* du latin classique; toutefois cette explication est moins vraisemblable, et cela parce que, si l'on en juge par les textes en moyen latin, il ne s'est pas produit une élimination aussi complète de *quod* par *quia*. À part la difficulté de rendre compte de l'*i*, on pourrait se contenter pour le *que* roman d'admettre un croisement entre *qui* de *quia* et *quod*.

§ 564. Le domaine où s'emploie *que* est très étendu et surtout, ainsi que nous le montrerons en détail ci-dessous, il ne cesse de s'étendre toujours davantage. Mais ici déjà peut être (610) examiné un phénomène tout à fait caractéristique qui se présente en MOLDAVE et en GASCON. Dans les chants MOLDAVES apparaît souvent *cã* immédiatement devant le verbe de proposi-

tions complètes, pourvu qu'on ait affaire à une énumération : *mama frumos l'au gătit și la drum că l'au pornit . . . Una poarta-i deșchidea, Una'n casă mi-l vîra, Una găină-i frigea, Una masa că-i punea* (Cânt. Mold. 297 : la mère l'a bien paré et en chemin l'a mis; l'une lui ouvrait la porte, l'une le conduisait par la maison, l'une lui rôtissait une poule, l'une lui mettait la table), *stoian la maică mergea și pe Vidră c'o cerea* (362, Stoian allait trouver la mère et demandait après Vidra), *Voicū bea benchetuește, De grea cale se gătește Si la drum că se pornește și cu cîuma sã 'ntîlnește* (308 : Voicu boit, banquette, se prépare pour un chemin difficile et se met en route et se rencontre avec la peste), *ș'acolo că sînt trei cai* (309, et là sont trois chevaux), *mîncei albe sufleca, Pânea că-mi-o frămînta, în cuptior că mi-o punea, și la car mi-o ducea, Stoian după boi mergea* (302 : elle retroussait ses manches blanches, me pétrissait le pain, me le mettait dans le four et me le portait au char; St. allait derrière les bœufs) etc. Et le gascon actuel, dans les propositions complètes qui sont affirmatives, fait en général précéder de *que* chaque verbe à l'indicatif et au subjonctif : cf. p. ex. en béarn. *u homi qu'abé dūs billhs; lou mey youen que diçou au son pay : lou me pay da-me lous bees qui debi abe per la mio part. E et qu'us be lou partatye deu sou bee* (Luch. 256) etc. et déjà dans un document de 1387 : *Perarnaut que s'en es exit de l'ostau*, tandis que dans les propositions impératives, dans les négatives et dans les partielles on ne rencontre pas ce *que* : cf. *lou me pay, da-me lous bees qui debi abe per la mio part; poutat lou biste la suo prümerö raubö* etc. Dans le moldave, voici comment il faut peut-être envisager la chose : lorsqu'une phrase contient deux propositions partielles de même espèce, c.-à-d. introduites par la même conjonction, ou quand la conjonction *que* est séparée du verbe par l'intercalation d'un groupe de mots, *que* peut être répété devant la seconde proposition ou devant le verbe (cf. § 654); et ainsi *que* a pu ensuite aussi s'introduire abusivement dans les énumérations et se placer immédiatement avant le verbe quand la première proposition était une proposition complète. Une extension plus considérable encore de cet emploi abusif se présente en gascon, à moins que (hypothèse qui ne paraît pas être vraisemblable) on n'ait affaire à une influence ibérico-basque ou que peut-être le

que ne soit aucunement la conjonction, mais l'adverbe relatif, auquel cas nous aurions alors une extension de la tournure dont il sera question au § 660.

On s'explique encore moins un *que* introduisant en espagnol le discours direct, notamment la réponse : cf. *señor, respondiò Sancho, que el retirarse no es huir ni el esperar es cordura, quando el peligro sobrepuja à la esperanza* (D. Quich. I, 23); cf. d'autres exemples chez A. TOBLER, Beitr. I, 218.

§ 565. Un autre emploi où se manifeste la faveur dont jouit QUE, c'est sa combinaison AVEC certaines des AUTRES CONJONCTIONS citées p. 632, sans que la signification de ces conjonctions en soit modifiée d'aucune façon. C'est ainsi qu'on trouve tout à fait couramment en SURSILVAIN *nu ke, nuę ke, kurę ke, kur ke* (écrits *nu ca, nua ca, cur ca, cura ca*) au lieu des simples *nuę* (où), *kurę* (quand) : cf. *nu ca jau vom, pudeits vos bucca vegnir* (Alig 105 : où je vais, vous ne pouvez pas venir), *cura ca la fiasta da Paschgiar fo nautier* (1, quand la fête de Pâques fut arrivée) etc. D'une manière absolument identique, cf. en ITALIEN *onde che* : *quel mio Firenzuola primo ebbe a fare gran quistione con questo Arrago, onde che io ripresi le parole in defensione del nuovo maestro* (Cellini 27), *dove che* : *si buttò in terra, dove che un di quelli arrovellati disse* (33), en a.-vén. *parete vegnir dala parte de l'isola o ch'el'iera stadi con la nave* (Brand. 15 t 2), puis *solo che* : *te ne puoi certificare adesso adesso, solo che tu voglia torre questa sulla mano* (Leop. 131), *quasi che* à côté du simple *quasi* : *quasi che ella volesse celare tutto l'interno strazio* (Serao, A. A. 155), *quanto che* : *di te mi dole, di me guata quanto che me ne fiede la donna mia traverso* (G. Cavalcanti, Sonn. 14, 9), *mentre che* à côté de *mentre*. Si nous passons au FRANÇAIS, l'ancienne locution *dementres que* ne rentre pas à proprement parler dans cette catégorie, car *dementres* est un adverbe; pareillement la locution actuelle *même que* : *c'est moi qui portais les lettres à son hôtel, même que j'y suis allé hier* (Belot, Affolée d'amour 22) est d'une composition un peu différente, car *même* n'est pas à vrai dire une conjonction; mais l'ancienne langue, elle, connaît *ou que*, surtout au sens temporel (§ 597). Le PROVENÇAL *cais que* se rapprocherait plutôt de l'a.-franç. *dementres que* que de l'ital. *quasi que*, car *cais* tout seul est adverbe; en ESPAGNOL, il faut remar-

*quer quanto que* : *rretovo dellos quanto que fue algo* (Cid 111), *prisieron Cebola e quanto que es y adelant* (1150) etc., en outre *tanto más agradecidas quanto que tan apreciabiles eran para ellos las salutations* (Trueba, H. Cid 6) et *sino que* : *el estudantillo no es de esos que . . . sino que es un caballero* (J. Valera, Com. Mend. 112). — Il n'est pas certain que le port. *desde muito que te queria fazer esta pergunta* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 24) doive se ranger également ici, car il pourrait bien aussi y avoir là un mélange avec *ha muito que* (§ 571).

§ 566. Ensuite on crée en grande quantité de nouvelles conjonctions au moyen de certaines PRÉPOSITIONS QU'ON FAIT SUIVRE DE *que*. Dans cette classe, il faut distinguer différents cas. Dans l'ital. *poichè*, franç. *puisque*, prov. *pois que*, esp. *pues que*, port. *pois que*, nous avons probablement une simple modification du lat. *postquam*; l'ital. *posciachè* viendrait de *posteaquam* et, comme *poi* etc. subsistait encore comme préposition, il était d'autant plus facile de former des conjonctions de sens apparenté comme l'ital. *dacchè*, *finchè*, franç. *dès que*, a.-port. *ja ca* (§ 587). Elles entraînent les suivantes, plus éloignées par le sens : en ital. *perchè*, *senza che*, *con che*, *secondo che*, *eccetto che*, en franç. *pour que*, *pendant que*, *selon que*, *excepté que*, *outré que* et aussi chez Corneille et Molière encore *cependant que*, en esp. *para que*, *sin que*, *hasta que*, *según que*. Des formes étonnantes sont en a.-franz. *par coi* à côté de *par que*, *pour coi* à côté de *pour que*, plus tard aussi *de coi* à côté de *de que*, car avec la dernière citée, la plus récente, on comprend bien pourquoi l'on a choisi, sur le modèle des relatifs (§ 581), une forme de la conjonction à voyelle pleine, mais non avec les deux premières; dès lors, il ne serait pas non plus admissible de faire remonter leur origine à une époque qui a précédé la séparation des formes atones et des toniques. Il est vraisemblable qu'on est simplement en présence de créations analogiques. Sur le modèle des différents cas où *que* interrogatif et *coi* alternaient entre eux, et notamment aussi sur le modèle de *pour quoi*, *par coi* dans la proposition interrogative subordonnée, on crée aussi à l'occasion, à côté de la conjonction *pour que*, *par que*, une forme *pour quoi*, *par coi*. Nous avons des formations différentes de ces dernières

(613) dans celles où figure l'ADVERBE RELATIF *que*. Ici doivent d'abord être de nouveau citées certaines prépositions qui sont suivies du neutre du déterminatif et alors d'un relatif qui s'y rapporte : en obw. *pergei che* (Gen. 62, 67 : parce que) correspondant pour la forme à l'ital. *per quello che*, en ital. *perocchè*, qui renferme encore l'ancien *hoc*, *acciocchè*, *perciò che*, *in ciò che*, en franç. *à ce que*, *de ce que*, *par ce que*, *jusqu'à ce que*, *en ce que*, autrefois aussi *avant ce que*, *devant ce que*, *des ce que*, *selon ce que*, *sans ce que* encore tout à fait commun au xv<sup>e</sup> siècle, *pour ce que* encore chez Rabelais. Il arrive aussi que l'adverbe relatif s'ajoute à un adverbe issu d'un substantif : en ital. *allorchè*, franç. *lorsque*, en esp. *luego que*, port. *logo que*, en ital. *affinchè*, franç. *afin que* etc. Une fois ces dernières formes créées, il était alors naturel de rattacher aussi dans tous les autres cas possibles un *que* à un adverbe, c.-à-d. de créer des locutions comme l'ital. *tosto che*, *subito che* etc., pour lesquelles de nombreux exemples se rencontreront dans la suite.

§ 567. Un état de choses essentiellement différent se présente en ROUMAIN. On y dispose de quatre conjonctions, dont les fonctions ne sont pas toujours nettement délimitées vis-à-vis l'une de l'autre; ce sont *ca*, *că*, *să* et *de*. La première correspond à l'*ut* latin de but et doit être identique à *ca* (comment) tiré du lat. *quam*, ainsi qu'on le montrera au § 590; elle peut aussi être unie encore à la préposition *pentru* pour signifier « afin que ». À côté de *pentru ca*, l'on ne s'explique pas entièrement *deca* (dès que), plus tard aussi *deaca* ou bien avec assimilation *daca*, enfin *deacă*, *daca*. La plus ancienne accentuation, à moins que le mot ne fût absolument atone, pourrait avoir été *decá* et, bien qu'on ne rencontre plus *\*poscă* dans les textes roumains conservés, l'ensemble doit peut-être s'expliquer par une assimilation à *postquam*. La deuxième forme, *că*, proviendrait de *quod* : cf. *după* à côté de l'ital. *dopo*, *fără* de *foras* et autr. formes sembl. Ce *că* se présente aussi après la préposition *pentru*, avec laquelle il signifie « pour ce que, parce que » et où l'on voit que l'idée contenue dans *că* (parce que) est encore exprimée par la préposition synonyme de la même manière que dans *pentru ca* (pour que). Au contraire, dans *deacă*, *dacă*, il faut voir non



la conjonction *că*, mais un affaiblissement de l'ancien *a* en *ă* par suite du changement d'accentuation, et *de vreamă că* (depuis le temps que) dans son isolement se révèle clairement comme une assimilation à *deacă*. — La forme la plus remarquable est *să*, plus anciennement *se*, qui est donc évidemment le latin *si*, usité notamment dans les propositions dépendant de verbes qui expriment le désir : *voiu să cânt* (je veux chanter), *rog să taci* (je prie que tu te taises), puis en général avec le subjonctif (p. 150). Le point de départ doit donc être cherché dans certaines propositions conditionnelles incomplètes : « si tu te taisais ! je t'en prie ». Un phénomène plus étonnant est un transfert comme *fiul împăratului, în loc să asculte rugăciunea, dete drumul ogarului* (Basmă 296, 13 : le fils du roi, au lieu qu'il écoute la prière, lâcha le levrier), qui s'explique sans doute en ce que la copulation avec *să* est la moins étroite et par conséquent aussi celle qui se présente le plus facilement. Cf. encore § 570. Enfin *de* est la particule dont il a déjà été question p. 628. Un passage de l'adverbe relatif au rôle de conjonction, tel que nous l'avons signalé p. 636 pour les autres langues, se rencontre également en roumain, mais assez rarement. *De vreamă ce* (au temps que) et *îndată ce* (dès que) présentent des substantifs auxquels *ce* se rapporte ; seul *după ce* (après que) fait exception : il ne paraît d'ailleurs pas se rencontrer dans les premiers temps, de sorte donc que *ce* n'est probablement qu'une formation erronée sur le modèle de *de vreamă ce*.

(614)

§ 568. On peut se demander si des CONJONCTIONS peuvent aussi provenir d'ADVERBES OU D'AUTRES MOTS sans aucun changement dans la forme. L'ENGADIN *siand* se présente avec le sens de « parce que » : cf. *siand tu eist freschel et morthel, Sür la moart d'ün oltar nun t cunfurter* (Caton 1 : parce que tu es faible et mortel, sur la mort d'un autre ne compte pas), *siand tu eist giuven, stó in peis gugiendt* (Sulp. 16 : aussi longtemps que tu es jeune, reste debout volontiers), où l'on peut clairement reconnaître un croisement entre *siand freschel* et *cura eist freschel* etc. Le passage au rôle de conjonction est complet quand la première proposition renferme un verbe d'activité : *siand Dieu v'ha craio ün nüd infaunt, Schi saiaist in tuotta puarthed patz-*

*chiaint* (Caton 3 : puisque Dieu t'a créé un enfant nu, sois en toute pauvreté patient). — L'ital. *mentre*, transformé dans les dialectes p. ex. à Grimaldi en *intramente*, l'esp. *mientras* n'entrent pas en ligne de compte, attendu qu'ils proviennent de *dum interim* et par conséquent sont dès le début des conjonctions; *mentre che* et autr. sembl. sont des formations secondaires (p. 636), mais peut-être faudrait-il citer la conjonction marquant le point d'aboutissement, p. ex. en roum. *până* (p. 291) : *sta acolo până să se gătească mâncarea* (Basmé 296, 9 : il resta là jusqu'à ce qu'on préparât le repas) et de même en a.-lomb. *tanfin tu e' vivente facem li deo servisiŷ concordievemente* (Bonvesin E 63) à côté de *aspegiarò tan fin ke l to tempo ha venir* (128), en a.-franç. *ne l reconnoissent usqu'il s'en seit alex* (Alexis 58), *ne devez pas laisser Monflor, Jusqu'en aiez les murs fonduz* (Thèbes 2891), en prov. *tro : m'amor a perduda qui parlara d'aici avan, tro aia dig tot son talan* (Appel, C. 32), en catal. *tro : no deu hom altru ocir tro sapia la veritat* (7 Sages 573). Il est vraisemblable que, dans l'état de choses primitif, l'adverbe appartenait à la première proposition et que par conséquent, dans le premier exemple du vieux français, le sens était : « ils ne le reconnaissent pas aussi longtemps, il peut entretemps s'en être allé ». Il n'y a pas grande différence avec l'italien *acciò*, qui est synonyme de *acciò che*, mais ne présente pas la chute du *che* (voy. p. 606). Si ensuite l'a.-ital. *poi*, esp. *pues* apparaît parfois avec le sens de *poichè*, *pues que* : cf. en ital. *e ppoi l'ebe veduto alo splendore dela luna, e disse* (Trist. ricc. 74, 2), ici aussi *poi* doit toutefois être employé avec une valeur purement adverbiale : « et puis il le vit au clair de la lune et dit ». Des cas particulièrement frappants sont l'esp. *según* et l'ital.-esp. *conforme* : *según dicen* « selon qu'on dit » ; toutefois cet emploi peut avoir sa source dans l'assimilation de *según* à *como* également observée p. 254.

§ 569. Très caractéristique est la conjonction *MI* dans certaines régions de la SICILE, p. ex. à Messine et dans la plus grande partie de la CALABRE SEPTENTRIONALE; au SUD, on y dit *mu*. Ce *mi*, *mu*, que le verbe suit toujours au présent de l'indicatif, est employé à la place de l'infinitif : il introduit donc

notamment des propositions-régimes et des propositions indiquant un but : *pinsau mi si ndi vae e mi si laha* (Pap. 157 : elle pensa à y aller et à se plaindre), *era sfacili mi si kačča u kurriuu* (158, il était difficile de chasser le courroux), *vi pregu mi mi dičite* (158, je vous prie de me dire), ensuite aussi *pensau komu mi poti punğari la minkyunaria di stu re* (159), *yiri davanti o re mi nci kunta i so ražuni* (ibid., aller au-devant du roi pour lui conter ses raisons), *non veħu pe mu aspettu vinditta* (160, je ne viens pas parce que j'attends vengeance), *li fu dittu ko kissu era lu stessu ka mi pista l'akkwa nta lu murtaru* (164, il lui fut dit que c'était la même chose que broyer l'eau dans le mortier), en catanz. *kominčau mu a bbisoħu* (il commença à être dans le besoin), *nu ssiħu kkyu ddiħu mu siħu kyamatu fiyyu tue* (je ne suis plus digne d'être appelé ton fils), en regg. *vinisti mi mi vidi* (Cant. regg. 7, 1 : tu es venu me voir), ensuite aussi *peħmu, peħmi* pour indiquer le but. Quant à dire ce qu'est à l'origine ce *mi, mu*, la chose est difficile. Dans son emploi, il est identique à l'apulien *ku* (p. 632) et jusqu'à un certain point au roum. *să*, en ce sens qu'il se présente également dans les cas où les autres langues se servent de constructions infinitives; on rencontre même des combinaisons comme *sentsa mu, prima mu* etc. À moins qu'il ne s'agisse peut-être d'une conjonction non-latine, la forme qui se prêterait le mieux est (*co*)*mo*, dont l'*-o* devrait se changer en *u* et qui conviendrait aussi pour le sens (cf. notamment pour la signification intentionnelle § 590). Dans *mi*, il faut peut-être voir une modification de *mu* sous l'influence de *ki*, forme qu'a revêtue dans ces régions l'ital. *che*.

L'hypothèse émise dans le Grundriss I, 551 et exposée également par J. JEANJAQUET, *La conjonction que* p. 28, hypothèse d'après laquelle *mu* serait issu de *modo*, n'est guère soutenable, pour la raison que *modo* se présente sous la forme *mo* dans les domaines de *mu* et qu'après *mo* l'initiale consonantique suivante devrait être redoublée.

## 2. La Proposition

### a. Les Propositions-Sujets

§ 570. LES PROPOSITIONS-SUJETS se rencontrent surtout après les verbes unipersonnels et après des locutions unipersonnelles

composées du verbe indiquant l'état et d'un adjectif prédicatif, plus rarement d'un substantif prédicatif. Sous le rapport de la forme, les PROPOSITIONS PRÉDICATIVES sont absolument identiques et par conséquent ne doivent pas être examinées à part : cf. en franç. *il est sûr que la paix ne durera pas* et *ma conviction est que la paix ne durera pas*. Le latin tantôt nous offre l'infinitif avec un sujet à l'accusatif, tantôt il emploie des propositions introduites par *ut* ou *quod* : *nunc opus est te animo valere* (Cicéron, ad Fam. 16, 14, 2), *mibi quoque opus est ut lavem* (Plaute, Truc. 2, 3, 7), *Quintum pœnitet quod animum* (617) *tuum offendit* (Cicéron, ad Att. 11, 13, 2). En roman, l'infinitif n'a persisté que quand son sujet est en même temps régime du verbe personnel ou quand il n'est pas exprimé : cf. en franç. *il me faut y aller* et *il faut y aller*, mais *c'est dommage que tu ne puisses venir*, et même dans le premier cas l'on pourrait avoir une proposition introduite par *que*. Avec certains verbes exprimant un sentiment de l'âme comme *pœnitet*, *piget*, *mirum est* et autr. sembl., ce qui est à proprement parler le sujet peut être considéré comme le motif de l'action (cf. p. 519) et par conséquent, au lieu de *ut* ou de *quod*, on peut employer aussi *quia*; conformément à cela, en Sicile, dans l'Italie méridionale et jusque près de Rome on trouve *ka* : cf. p. ex. encore à Anagni *suçesse ka na lustrissima de Guascoña se ne yesse pellegrina a yu Santo Sepolkro* (Pap. 391), sans que d'ailleurs *che* soit entièrement exclu dans ce domaine, ainsi à Reggio di Calabria *suççidiu ki na sihura de Guascoña yiu an pilligrinağgiu o Sipurkru di Nostru Sihuri* (161) etc. De même le prov. *car*, dans des cas comme *mout me sap bon car tals honors vos creïs* (B. Born 1, 2), montre le passage de *quare* à cet emploi (cf. § 585). Dans les autres domaines, même en provençal, on se sert de *que*, dans lequel on pourra voir de nouveau *qui* tiré de *quia* ou bien aussi *quid* au lieu de *quod* d'après l'analogie des propositions-régimes (§ 573); on a donc en ital. *accade spesso che l'uomo s'inganna*; *è vero ch' egli è morto*, en franç. *il arrive souvent qu'on se trompe*; *il est vrai qu'il est mort*, en esp. *acaece à menudo que el hombre se abuse*; *es verdadero que es muerto*. Le roumain, au contraire, a recours à *să* : *nu ți-o fi, bade, păcat Să mă lași aicca 'n sat Cu sufletu sfașiat* (Doine 527, 7 : ne te fait-

il pas, chère, de la peine que tu me laisses ainsi au village avec le cœur déchiré?), *nu ți-ar fi, bade, rușine Să te lași acum de mine* (527, 14 : ne te serait-ce pas, chère, une honte si tu t'éloignais ainsi de moi ?), *trebuiește să vie* (il faut qu'il vienne), *e timp să îmblâm* (il est temps que nous allions). Sans doute, dans les deux premiers cas, le *să* pourrait facilement s'expliquer par *și*, et les autres seraient alors des tournures imitées de celles-là; mais cependant, si l'on considère ce qui se passe avec les propositions-régimes (§ 575), on doit préférer une autre explication. Dans des exemples avec *că* comme *și mi-e friică că s'o pierde* (Doine 118, 3 : et j'ai peur qu'il ne se perde), il s'agit évidemment d'une assimilation aux verbes transitifs *a teme* (craindre) et autr. sembl.; en outre, *părea* (paraître) : *parcă* (il paraît que) suit des analogies semblables. — On trouve donc alors des propositions-sujets après tous les verbes et locutions signalés aux § 100 et § 337 sq., en outre après *POTEST* en roumain : *poate să vine* (peut-être qu'il vient), en espagnol : *usted puede que no sea viejo* (Caballero, Cuentos 46), après *peut-être* : *peut-être qu'il viendra*, bien que cependant la simple juxtaposition soit plus souvent employée (p. 600), après les indications de temps comme en franç. *il y a longtemps*, esp. *tiempo ha*, port. *ha muito que* etc., puis aussi en ital. *sono tre giorni che non ti ho veduto*. C'est seulement en apparence que la règle qui veut que la proposition verbale n'ait pas de sujet, est violée dans des cas comme l'esp. *semejaron que eran palabras afirmadas* (Appoll. 179; cf. en ital. *Stella Martini con la sua scialba e floscia fisonomia, che le lacrime antiche parevano avessero vuotata* (Serao, Add. Am. 68), car ici nous avons évidemment une attraction exercée par le second verbe.

§ 571. En français, les propositions-sujets ont une importance particulière. Il faut d'abord y noter qu'on peut annoncer la proposition partielle au moyen du pronom démonstratif, et alors ou bien ce pronom occupe la place du sujet, c.-à-d. qu'il se met avant le verbe, ou bien il précède immédiatement la proposition partielle, c.-à-d. qu'il est plutôt déterminatif : cf. pour ce dernier cas *mout lor est bel, cui qu'il amuit, Ce qu'il s'en vont en Normendie* (Escoufle 4054), *n'i a un seul cui mout ne plaise Ce que li rois faisoit del conte* (666), *mout*

*li greva voir, ce cuit, Ce qu'il aloit seuls* (G. Dole 909) etc., pour le premier *ço est grant merveille que pitiet ne t'en prist* (Alexis 88), *ço lor est vis que tiengent Dieu medisme* (108), *ço peiset mei que ma fin tant demoret* (92) et de même encore en franç. mod. *c'est dommage que vous n'ayez point appris cela plus tôt*. Ce cas se présente alors notamment quand le verbe *être* a le sens prégnant de « il se trouve », « il arrive » et qu'on y ajoute, en l'introduisant sous la forme prédicative ou au moyen d'une préposition, un terme sur lequel on veut attirer spécialement l'attention. Ainsi, au lieu de *je parle à vous*, on peut dire *c'est à vous que je parle*. L'emploi de cette tournure est encore plus étendu dans l'interrogation que dans l'énonciation : on dit en effet aujourd'hui beaucoup plus souvent *est-ce que vous partez* que *partez-vous*, ou dans une énonciation explicative : *si je ne vais plus chez vous, c'est que je crains de rencontrer votre cousin*. Quant (619) à l'époque où remontent ces façons de s'exprimer, on en rencontre déjà des exemples au moyen âge : cf. *c'est sa merci qu'il nos consent l'honor* (Alexis 73 d), *sire, est ce ore en mauvais usage Que je n'emploie* (M. N. D. 11, 56) et ils sont particulièrement fréquents et anciens dans les interrogations circonstanciées : *ecumment est ce dunc que Adonias regne e reis se fait* (IV Livr. 222), où *est* a de toute évidence le sens de « arriver, se faire ». Voici un ancien exemple provençal : *es que non serez gelos* (Flam. 875). Peu à peu, ce *c'est, est-ce* devient une particule invariable. Le rapport entre *être* et le terme à faire ressortir étant exprimé sous la forme exigée par le verbe de la proposition-sujet, ainsi *c'est contre le socialisme qu'on a voté cette loi, c'est de l'empereur qu'il a parlé* etc., déjà ce fait atteste une certaine atténuation de la signification de la proposition verbale; mais sa nature particulière apparaît en toute évidence dans les cas où l'exactitude de l'expression exigerait *c'était* : cf. *jolis, ses livres! S'imaginait-il, par hasard, qu'ils lui avaient valu l'Académie? Mais c'est à elle seule qu'il le devait, son habit vert* (Daudet, Immortel 374), *l'étrange petite créature entrain dans les fureurs. Est-ce que ça n'allait pas finir?* (Daudet, Numa R. 114) etc. — La plupart des propositions interrogatives commençant ainsi par *est-ce que*, il peut alors résulter en outre de ce fait que l'on considère *que* comme un élément essentiel de toute interrogation, et de là viennent

ensuite les tournures dialectales *pourquoi donc que l'y mets une cage d'osier au museau de ton veau* (Huysmans, *En Rade* 97), *je compte coucher à l'étable, quoi que l'en dis* (93), *quoi qu'il a à faire* (96) etc. — Jusqu'à quel point trouve-t-on ailleurs pareil phénomène? C'est une question qu'il reste encore à étudier; à la tournure franç. *où est-ce que* correspond exactement le sic. *unn'è chi l'aviti a mettiri* (Fiabe 138 : où est-ce que vous devez la mettre?). Cf. encore § 632.

Sur *est-ce, c'est que*, cf. A. TOBLER, *Beiträge* 2, 6-14.

§ 572. L'ESPAGNOL aussi donne lieu à certaines observations. Quand le contenu de la proposition-sujet se rapporte à quelque chose qui est déjà connu, qui vient d'être énoncé, on peut alors attirer là-dessus l'attention par l'emploi de *lo* ou *aquello*, mais en ce cas la proposition-sujet ne s'attache pas immédiatement à ce pronom; on l'y joint plutôt au moyen de *de* : cf. *no está muy conforme con la verdad todo aquello de que el viejo rabadan no puede ya con sus huesos, ni baila, ni corre* (J. Valera, *Com. Mend.* 53), *por amor de Dios que no se le escape á Usted lo de que D. Carlos está enamorado de mi amiga y lo de que ella es Clori* (54). Évidemment, nous avons ici une assimilation à la construction étudiée au § 258, c.-à-d. que la proposition introduite par *que* est traitée exactement comme un substantif. — L'espagnol peut ensuite, avec plus de facilité peut-être que les autres langues, remplacer un sujet quelconque par toute une proposition : il assimile donc aussi dans ce cas à un substantif la proposition introduite par *que*; mais il le montre en introduisant cette proposition au moyen de l'article masculin : cf. *en la mente imparcial y filosófica del bermejino se presentaba como un contrasentido espantoso el que su gobierno tratase de afogar en sangre aquella rebelion* (J. Valera, *Com. Mend.* 23) et *el que le gustan los versos non se opone á que puedan gustarle los poetas* (52).

Sur l'a.-ital. *con ciò sia cosa che*, qui au fond est aussi la proposition verbale dont dépend une proposition-sujet, cf. § 588.

#### b. Les Propositions-Régimes

§ 573. Aux différentes espèces de régimes correspondent différentes espèces de propositions-régimes, qui jusqu'à un certain

point se distinguent les unes des autres dans la forme de la même manière que les régimes; il est vrai toutefois qu'il se manifeste une tendance tantôt plus, tantôt moins clairement exprimée à opposer aux régimes prépositionnels, au lieu de propositions prépositionnelles, des propositions simples. Ici comme avec les propositions-sujets, le latin se sert aussi tantôt des constructions infinitives, tantôt des propositions introduites par *ut* et par *quod* : *volo venire, sentit animus se moveri, Orpheum poetam docet Aristoteles nunquam fuisse* (Cicéron, Nat. Deor. 1, 107), *Orgetorix, Casticus et Dumnorix totius Galliae sese potiri posse sperant* (César, Bell. Gall. 1, 3), *salvum te advenire gaudeo* etc. à côté de *gaudeo quod te interpellavi* et *ut domi meae te adservarem rogasti* (Cicéron, Cat. 1, 19), *volo ut mihi respondeas* (Cicéron, Vat. 17), *vos moneo ut forti animo sitis* (Salluste, Cat. 58, 8) etc. Vis-à-vis du latin, le roman présente une diminution considérable dans l'emploi de l'infinitif et, au lieu de la double

(621) série de propositions avec *quod* et *ut*, la seule conjonction *que*, au Sud de l'Italie *ca*; il n'y a que le roumain qui ait *să* et *ca*. Le point de départ de *ca* doit naturellement être cherché dans son emploi avec les verbes qui expriment un mouvement de l'âme : « je me réjouis de ce que tu viens »; cf. § 365 et § 570. Le même phénomène paraît de nouveau s'accomplir actuellement en calabrais dans une proportion qui n'est pas encore exactement établie : cf. *ti pregu pemmi mi insihi* (Cant. regg. 290 : je te prie que tu m'enseignes) et il se manifeste aussi avec *car* dans une mesure restreinte en vieux français et en provençal (voy. § 585). Nous avons dans *como* une nouvelle conjonction, qui d'ailleurs n'étend pas non plus beaucoup son domaine. Nous devons maintenant examiner avant tout le rapport de ces différentes tournures entre elles; puis nous étudierons la forme des propositions-régimes prépositionnelles.

§ 574. Ainsi que nous l'avons déjà dit p. 427, l'infinitif est employé seul avec les verbes POUVOIR, DEVOIR, OSER, AVOIR COUTUME et, quand les deux verbes ont le même sujet, avec VOULOIR. Le ROUMAIN prend une place à part. Dès les tout premiers temps déjà, *voïŭ* avec l'infinitif n'y est plus employé que dans le rôle de futur (p. 355); avec *putea*, il y a hésitation



dans les plus anciens textes : cf. p. 428 et *nu putea se protivească-se ventului* (Cod. Vor. 87, 4 : il ne pouvait pas résister au vent), *iară dumnezeu poate să-lu stringă iarăși într'una* (Gaster 1, 138, 7 : mais le Seigneur-Dieu peut le réunir de nouveau), surtout quand la proposition partielle est séparée de la proposition verbale : *pâne poate da său se gbetază masa* (Cod. Schei. 77, 20 : peut-il donner du pain ou préparer la table?), *poate vedea și să cunoască* (Gaster 1, 114, 7 : il peut voir et reconnaître), *au doară poate de întru o fântână de în același izvor, să izvorască dulce și amar?*, *doară poate, frații miei, smochinulă masline să facă . . . Așa nece unul izvor sărat și dulce nu poate face apă* (1, 10, 12 : ou est-ce qu'il peut hors d'une fontaine de la même source couler doux et amer?, est-ce que le figuier peut, mes frères, porter des olives? Ainsi une source ne peut non plus donner de l'eau salée et douce). Avec *cuteză* et *îndrăzni* (oser) aussi, les plus anciens textes laissent voir une certaine hésitation, tandis qu'avec *vrea* et *trebui* (devoir) dès l'origine on ne rencontre guère que des propositions. Ensuite il faut encore insérer ici *avem să ți aducem* (nous avons à te porter). Au roumain se rattachent, ainsi que nous l'avons déjà dit p. 27, les parlers de la Terre d'Otrante, de la Calabre et certains parlers de la Sicile, notamment celui de Messine, et la conjonction employée est à l'Est *ku*, à l'Ouest *mi*, *mu* (p. 640). Si l'accord de l'Est roman, auquel se joignent aussi le grec moderne, l'albanais, le bulgare et une partie du serbe, dans le fait négatif d'avoir rejeté l'infinitif, rend très vraisemblable l'idée d'une influence réciproque ou d'une origine commune, il est néanmoins étonnant que la forme qui a remplacé l'infinitif diffère à ce point d'une contrée à l'autre. En effet, dans le grec moderne, on se sert de *νᾶ*, qui est bien issu de la conjonction intentionnelle *ἔνν*, mais qui dans l'extension de son emploi correspond au *que* roman, et de même le bulgare et le serbe avec *da*, l'albanais avec *të* présentent un traitement de ces propositions identique à celui des anciennes propositions-régimes, tandis que le roumain *să*, l'italien du Sud-Est *ku*, celui du Sud-Ouest *mu*, *mi* sont bornés dans leur emploi à se placer après les propositions exprimant une intention (voy. p. 632, 639, 640). La question peut donc pour le moment continuer à demeurer ouverte.

(622)

Si l'on trouve aussi dans l'ancien français *por cele haschie Ne veunt mie qu'ele renchiee en tel dolor* (Mér. 5315), et *jou tot ensemment Woeil que de chant et d'amour les retraie* etc., on ne pourrait guère, avec G. EBELING, Rem. à Auberée 529, qui cite ces exemples et d'autres encore, assimiler cette tournure à celle dont il vient d'être question, et ce déjà parce qu'il s'agit d'un emploi, ici sans exception et là occasionnel, qui doit être attribué à ce fait que *voloir*, dans ce cas-ci comme ailleurs en vieux français, peut également s'employer comme verbe transitif presque au sens de « désirer », c.-à-d. qu'il se présente alors non comme verbe auxiliaire du mode, mais comme verbe attributif.

(623) § 575. Si l'on fait abstraction de cela, le latin et, parmi les langues romanes, le roumain nous offrent un traitement qui varie avec la signification des verbes : c'est ainsi qu'en latin les verbes qui expriment un MOUVEMENT DE L'ÂME comme « se réjouir, plaindre, regretter, espérer, craindre, s'étonner » sont unis dès les tout premiers temps et déjà, comme on l'a vu par un exemple à la p. 646, à l'époque du vieux latin à des propositions introduites par *quod*, propositions qui doivent sans doute à l'origine être considérées comme indiquant la cause (voy. p. 646). Plus tard suivent ensuite les verbes qui signifient PENSER ou qui expriment les MANIFESTATIONS DE LA PENSÉE, ainsi « penser, croire, comprendre, savoir, admettre, se rappeler, dire, écrire, assurer, répondre, proposer, raconter » etc. et les verbes exprimant une PERCEPTION, ainsi « voir, entendre, percevoir, reconnaître, apprendre » etc. Ici *quod* se rencontre surtout quand l'expression du régime vient en premier lieu : *quod veniet scio* ou lorsqu'on n'a d'abord aucunement l'intention de l'énoncer, parce qu'on le suppose connu, et qu'on veut seulement l'indiquer par un pronom : *hoc scio quod veniet*, tournures qui sont également très anciennes et reposent évidemment sur une fonction primitive et antélatine de *quod*, et qui fournissent alors le moyen d'étendre davantage l'emploi de *quod*. Dans ces deux classes, le roumain avec son *că* (p. 638) a conservé l'expression latine. Mais en troisième lieu se présentent ensuite les verbes EXPRIMANT UNE VOLONTÉ : « vouloir, exiger, prier, ordonner, permettre, défendre, empêcher, essayer, s'efforcer » etc., qui sont suivis en latin de propositions introduites par *ut* et qui, chose remarquable, même dans les textes postclas-

siques, lesquels dans l'emploi respectif de l'infinitif et des propositions avec *quod* se trouvent très rapprochés de l'usage roman, conservent encore leur *ut*. Conformément à cela, nous trouvons donc aussi en roumain la conjonction *să*, plus tard *ca să*. Bien que ce *să*, en a.-roum. *se*, représente indubitablement le lat. *si* (p. 639), on s'étonne pourtant de le voir employé précisément avec la manifestation d'une volonté, car on devrait plutôt l'attendre avec les verbes qui expriment un mouvement de l'âme : « je me réjouis si tu viens ». Ceci donne à penser que *să* n'est pas à l'origine une conjonction copulative de propositions, mais (comme on l'a déjà dit p. 639) qu'il introduit une proposition conditionnelle, qui est alors en même temps une proposition-régime. Une locution roumaine comme *te rog să vii* correspond donc plus exactement au lat. *rogo venias* qu'à *rogo ut venias* et au fond nous avons, ici comme dans les cas examinés p. 600, une juxtaposition plutôt qu'une copulation. La tournure plus récente *ca să* a probablement sa source dans les propositions de but (§ 590). — En ce qui concerne le *que* des autres langues, si l'on ne veut pas admettre comme base *qui(a)* (p. 634), voici comment les choses pourraient s'être passées. Il y avait (624) en latin des points de contact entre *quod* et *quid* d'abord dans les propositions interrogatives subordonnées, où la langue classique distinguait entre *habeo, non habeo, reperio quid* et *nihil habeo quod, illud nescio quod* à côté de *nescio quid*, puis d'une manière un peu différente *sibi autem mirum videri quid in sua Gallia, quam bello vicisset, aut Caesari aut omnino populo Romano negotii esset* (Bell. Gall. I, 34). Si alors le type *hoc credo quod* prend de l'extension dans le latin postérieur (p. 648), d'autre part le *quod* relatif est remplacé par *quid* (§ 613), ce qui eut nécessairement aussi pour conséquence le changement de *quod* en *quid* dans les tournures qui viennent d'être citées, et de là résulta la possibilité d'une élimination graduelle de *quod* par *quid* dans les autres positions également.

À propos de la tripartition\* des verbes transitifs, cf. J. JEANJAQUET, *La conjonction que*, p. 7-25. Sur le rapport de sens de *que* avec *quod*, il ne s'explique pas d'une façon tout à fait claire p. 52; en revanche, on trouvera la même interprétation qu'ici dans le texte chez G. RYDBERG, *Zur Geschichte des französischen* t II, p. 352.

§ 576. En ce qui concerne le RAPPORT ENTRE L'INFINITIF ET LA PROPOSITION INTRODUITE PAR *que*, il est impossible de formuler une règle absolument rigoureuse. Une proposition avec *que*, à part l'exception signalée au § 574, est toujours possible : cf. en franç. *je le vois venir* et *je vois qu'il vient*, tournures entre lesquelles il est vrai qu'il y a cette différence que, dans le second cas, l'on insiste principalement sur le verbe, alors que dans le premier c'est d'abord dans *le* qu'on sent le régime de *voir*, ce qui fait qu'il reçoit une certaine accentuation. En dehors de cela, on peut dire que l'infinitif s'emploie quand son sujet est aussi le sujet du verbe principal ou lorsqu'il remplit, par rapport au verbe principal, la fonction de régime direct, ainsi en franç. *j'espère vous voir prochainement, je le vois venir, je l'entends chanter*, mais non lorsqu'il est régime interne (p. 394), ainsi *il a raconté l'histoire de Guillaume Tell*, mais non *il a raconté l'histoire de Guillaume Tell être une légende* ou *je le sais malade*, mais non *je le sais être malade*, où en réalité le régime composé constitue également le contenu du verbe *savoir*. Quand, avec les verbes exprimant une volonté, la personne à l'égard de laquelle se manifeste cette volonté, joue le rôle de régime indirect, l'emploi de l'infinitif est également possible : *il lui commande de s'en aller* etc. Il est vrai que, du moment qu'on entre dans les détails, on remarque dans l'espace et dans le temps maintes divergences, dont la plupart s'expliquent par ce fait que la prédilection du roman pour les propositions avec *que* continue à lutter avec la tradition latine qui réclame l'infinitif. Nous ne pouvons pas ici approfondir cette question ; il ne nous reste plus qu'une chose à signaler : c'est que, dans le cas où le latin n'a pas de proposition infinitive, le roman arrive difficilement à l'employer. On serait p. ex. en droit d'attendre, comme pendant à *je le crains*, une proposition *je le crains venir* de même que *je le vois* a pour pendant *je le vois venir*. Mais, au lieu de cela, on dit uniquement *je crains qu'il ne vienne*, comme en latin *timeo ne veniat*.

§ 577. Parmi les propositions-régimes, il faut aussi comprendre le DISCOURS INDIRECT ET L'INTERROGATION INDIRECTE. Il est à remarquer à ce propos que, comme en latin déjà, le pas-

sage à la tournure indépendante n'est pas rare : cf. en roum. *zise că va intra în cetate și voiui lua cetatea voastră* (C. B. 1, 403, 28 : il dit qu'il entrera dans la cité et je prendrai votre cité), en ital. *giuravano la ditta cammella non avere mai veduta, posto che noi abbiamo contati i segni* (Serc. 12), en a.-franç. *si li dient qu'il iront querre Joie, ne nul respit requerre Ne volons de ces espousailles* (Manek. 642), en prov. *li mandet pregar mout avinemens qu'el per la soa amor se degnes alegrar, qu'ieu vos fatz de mon cors e d'amor presen* (Mahn, Biogr. 119), en esp. *respondioles que el amanecer Dios y el rodealle seis hijos pequeños pidiendole pan la cual necesidad me puso la ganzua en la mano* (Cerv., Pers. 3, 14). Indépendamment de cela, au sujet des propositions interrogatives SUBORDONNÉES, en tant qu'il s'agit de PROPOSITIONS INTERROGATIVES PARTIELLES (portant seulement sur un membre de phrase), voici ce qu'il faut encore noter. Comme le pronom qui les introduit est le même que pour l'interrogation indépendante, on ne constate d'abord aucune différence de forme : cf. en ital. *non sanno che fanno*, en a.-franç. *ne savent que font* (Alexis 54), en esp. *no saben que hacen*. Toutefois, quand le pronom est un neutre, il peut être annoncé dans la proposition verbale au moyen du démonstratif : cf. ital. *dimandò la detta madonna Porzia quel che lei quivi faceva* (Cellini 35), *disse quello che far dovesse* (Lasca 54), *non so quel che farò* (De Marchi, Giac. id. 54), *staremo a vedere quel che stamperanno le gazette questa volta* (626) (64); c'est même la règle en français moderne, bien que cependant chez Molière encore on ait aussi *vous savez déjà qui m'amène en ces lieux* (Dép. Am. 840) et aujourd'hui *je ne sais que faire* (§ 676); en port. *diga lá o que é isto* (Diniz, Pup. 129); cf. aussi ce titre de chapitre que l'on doit considérer comme une phrase incomplète (§ 658) : *o que era o paço e quem estava n'elle* (Castello Branco, Paç. Nin. 1). L'ESPAGNOL suit des voies spéciales. La locution *lo que*, où *lo* se rapporte à la proposition et où *que* est un interrogatif, étant identique au *lo* employé comme déterminatif se rapportant à un *que* relatif, il en résulte que, dans la proposition subordonnée, tout pronom interrogatif peut tout simplement se décomposer en un déterminatif et un relatif : *cual elegirán?* devient *no sé el que elegirán*, et ainsi *di lo que es, no sé lo que dice, preguntarle qué tal estaban, no sabe lo mucho*

*que la quiera*, ou bien même simplement *lo que* pour *cuanto* : *ya ves lo pronto que pasan* et dès lors, au lieu de *sé el blanco á que tiras* comme pendant à *á que blanco tiras?*, on trouve aussi *sé al blanco que tiras, mira de la manera que se hila un copo de lana en un torno*. Si de plus on rencontre en même temps *darte á entender, Panza, en el error en que estás* (D. Quich. 1, 15), *vió del modo que trataban á su compañero* (1, 8), *no saben la mala que es y la mesquina que me tiene* (Galdós, Fort. Jac. 4, 22), il faut y voir une ignorance plus grande encore de l'état de choses primitif (cf. § 624). Dans l'espagnol antérieur, *que* s'emploie aussi quand même on a déjà un autre terme interrogatif : *demandó que cual era ell' infante venturado* (Appoll. 224), *preguntóle que adónde habia comprado ó en qué modo habia venido á su poder aquella cristiana* (Nov. ej. 66), *preguntónos que cuál parte desta sierra era la más áspera* (D. Quich. 1, 23), où l'on voit que l'identification des propositions interrogatives subordonnées avec les autres propositions-régimes est complètement accomplie. Enfin l'équivalence entre les pronoms interrogatifs et les relatifs conduit à des phrases comme *di nos presto á lo que vienes y qué aquello de que más gustas* (D. Quich. 1, 14); pour *lo que* es employé comme relatif, cf. § 622.

(627) § 578. Certaines PROPOSITIONS INTERROGATIVES SONT au contraire introduites la plupart du temps par *si* : en ital. *non so se posso venire*, franç. *je ne sais pas si je pourrai venir*, esp. *no sé si puedo venir*, port. *não sei se podó vir*. Le roman s'éloigne ici de l'usage du latin classique, lequel recourt à *an, ne, utrum*; mais déjà le latin populaire se servait de *si* dans cet emploi qui plus tard est devenu général. Le point de départ ne s'en trouve pas dans l'imitation d'une tournure grecque, mais plutôt dans certaines propositions optatives exprimées sous forme de conditionnelles et dont la réalisation est mise en question par un verbe de doute qui probablement suivait tout d'abord : « s'il venait ! J'en doute » ; « si c'était vrai, je ne le sais pas » et autr. exemples sembl. Il y a peut-être lieu de signaler encore l'esp. *trató de meterle los dedos en la boca para salir de duda respeito á si habia ó no alguna cantidad de manos de su amante* (Galdós, Fort. Jac. 4, 73), où l'on voit que la proposi-

tion interrogative subordonnée est rattachée à la principale par *respeito á* (cf. là-dessus § 581). Vient ensuite l'interrogation dilemmatique : en port. *julgareis qual é mais excellente Se ser do mundo rei se de tal gente* (Lus. 1, 73). — Parfois on rencontre d'autres conjonctions, p. ex. *come* : en ital. *per vedere come era drento danari* (Lasca 38), qui n'est pas difficile à comprendre. — Le ROUMAIN se rattache dans les premiers temps à l'usage général du roman : cf. *spuinnremi se Rimleanu esti* (Cod. Vor. 44, 12 : dis-moi si tu es un Romain), mais plus tard il recourt à *de*, ce qui amène encore une fois l'identification avec la forme des propositions conditionnelles (cf. § 644).

§ 579. De même, le DISCOURS DIRECT PEUT ÊTRE INTRODUIT PAR *que*, ainsi en roum. *ei raspunseră că : ară fi măi bine ce va naște, să-l aruncă în foc* (C. B. 1, 352, 2 : ils répondirent que : il serait mieux que celui qui naîtra, tu le jettes dans le feu), en a.-franç. *et dist Jordains que : g'estoie malades De la colée qu'avant ier me donnastes* (Jourd. 997), *et dist que par sainte esperite, Bons rois, nel tenes a despit* (Fergus 280, 12), *fet l'empereres : Se ce vient D'orgueil ou de melancolie Que tu bez tant ma compègnie* (G. Dole 644), souvent surtout avec des impératifs : *mes docement te voil prier Que de tot co riens n'oblier* (Troie 1745), *je te requier qu'en guerredon D'un de ces cierges me fai don* (G. Coincy 316, 42), *je te conjur sur l'ame que me di verité* (Par. Duch. 1452). Si l'on fait abstraction de l'exemple tiré de Jourdain, l'on voit que le sujet et le verbe sont séparés du *que* par d'autres mots. Celui qui parle veut donc employer le discours indirect, mais il passe ensuite au discours direct.

Cf. A. TOBLER, Beitr. 1, 216-221 et 25.

§ 580. À côté de *que* et surtout après les verbes déclaratifs, (628) plus rarement avec d'autres qui leur sont apparentés par le sens, on trouve aussi *como* : cf. en roum. *giurară cumu nece se măntrance nece se bea* (Cod. Vor. 52, 13 : ils jurèrent qu'on ne mange ni ne boive) etc., en ital. *dicendo come quel giuramento s'era dato al Consolo morto* (Mach., Disc. 1, 13), *trovarono i Romani come Apollo e certi altri responsi dicevano che* (ibid.), *fecero rispondere come alla città soprastavano pericoli* (ibid.), *tra l'altre cose che diceva, era come il tesoro era stato usurpato dei*

*privati cittadini* (8), *intendendo come egli era andato in villa, si maravigliarono como egli non avesse loro detto nulla* (Lasca 181, 3), en franç. *lui escripvoit comme le roi partoit* (Commines 1, 2), *il receut lettres comme la duchesse d'Austrische estoit morte* (6, 7), en esp. *un paje le avie dicho como e' conde ya venia* (Silva 268), *olvidabaseme de decir como Grisóstomo el difunto fué grande hombre de componer coblas* (D. Quich. 1, 12), en port. *mas o velho Sabendo como o filho esta cercado Em Santarem do Mouro povo cego, Se parte diligente da cidade* (Lus. 3, 80). Plus anciennement, l'italien employait également *si come* : *ed egli si gli disse si com' egli era di Cornovaglia* (Trist. ricc. 355, 7), *mostrerò gli per forza d'arme si come noi no lo dobbiamo pagare* (35, 10), *vide si come la cittade iera tutta quanta presa da ongne parte* (223, 19), *trovasi scritto in nelle croniche si come si vede la città di Fiorenze fatta a imitazione della bella città di Roma* (Cellini 8), où l'on doit voir une de ces fusions du déterminatif et du relatif analogues à celles qui seront étudiées dans les § 621 sqq. La substitution de *como* à *que* s'explique facilement par le fait qu'on a devant l'esprit, non pas précisément l'action en elle-même, mais plutôt d'abord la manière dont elle s'accomplit. Mais alors, au lieu de *cum*, le ROUMAIN actuel connaît *cum că* : cf. *îi spuseră cum că de marea dragoste ce avean pentru darurile lui, se dusese și cu ogarul și cu găina la un argintar* (Gaster 2, 355, 32 : ils lui dirent comment, à cause du grand amour qu'ils avaient pour ses présents, ils étaient allés aussi bien avec le lévrier qu'avec la poule chez un orfèvre), où se trouve contenue une fusion des deux tournures possibles. Au contraire, la locution franç. *comme coi*, qui ne se présente qu'au xvi<sup>e</sup> siècle, semble être issue d'une interrogation directe sans verbe. — La voie que *como* prend ici, *quam* paraît l'avoir prise à une époque plus reculée encore : cf. en a.-port. *nom lbe disse ca era filho de Lançarot* (Gaal 23), *vio ca se avia de partir delle* (3) etc.

§ 581. Certains régimes peuvent également être UNIS AU VERBE PAR DES PRÉPOSITIONS, et la question se présente de savoir comment se comportent les propositions-régimes correspondantes. Ici l'on peut bien donner au terme de régime un sens un peu plus large qu'on ne l'a fait jusqu'ici, et cela en y rattachant



aussi les cas où le verbe principal se compose du verbe substantif et d'un adjectif ou de n'importe quel verbe et d'un substantif-sujet dont la réunion prend la valeur d'un verbe transitif. La règle en vertu de laquelle en pareils cas la proposition-régime a la même forme exactement qu'un substantif simple, n'est observée qu'en ESPAGNOL, où l'on dit *esta señal nos confirmó en que alguna cristiana debia de estar cautiva en aquella casa* (D. Quich. 1, 40), *su madre consiente en que venga conmigo de paseo* (J. Valera, Com. Mend. 54), *estoy seguro de que he de bailarle mejor que cuando mi padre mi hizo que la bailara á látigos* (53), *en señal de que le agradecemos* (D. Quich. 1, 40), *llegó la nueva á Lima de que habíamos hecho la paz con Inglaterra* (J. Valera, Com. Mend. 28), *de esta heterogeneidad de las tres caras vino sin duda la maliciosa versión de que los tales eran hijos de diferentes padres* (Galdós, Fort. Jac. 3, 8), *dar cuenta de quiénes eran sus moradores* (Caballero, Novelas 249), *me ha obligado á que yo no le encubra* (Nov. ej. 3) etc. Sinon, le FRANÇAIS, surtout après *de*, a l'habitude d'annoncer la proposition-régime au moyen du PRONOM NEUTRE : cf. en a.-franç. *filz le cunte, ki de ço se vantat ke icele grant eve que bruit a icel val, k'il la ferait eissir tute de sun canal* (Voyage Charlemagne 763), *os mismes reprannent de ceu k'il unt a tort dit* (Ezéch. 9, 40) et de même en franç. mod. *je suis fort aise de ce qu'il écrive si bien, il se plaint de ce qu'on le calomnie, je suis fâché ou heureux de ce que, je me souviens de ce que* etc. À côté de *de*, après les verbes indiquant un mouvement de l'âme, l'ancienne langue présente aussi *dont*, lequel prend alors un sens qui touche de très près au sens causal, attendu que régime et cause sont ici très près de se confondre (v. p. 646), p. ex. *moult nos esmervellons Dont nos le veons tant peser A pentecouste a son disner* (Perc. 15931), *iriez en sui et repentanz Dont gie onques en fui edanz* (Troie 19568) et encore au xvi<sup>e</sup> siècle *il avoit grande pitié dont elle n'estoit autrement aimée du roy* (Hept. 1, 44). Ce *dont* paraît employé dans le sens de « d'où, à cause de quoi ». Nous avons un sens différent dans *de quoi*, qui ne devient assez fréquent qu'au xv<sup>e</sup> siècle et qui doit avoir supplanté *de que* par analogie avec d'autres cas où l'on avait *quoi* tonique après les prépositions (p. 637) : cf. *je me sens bien heureux de quoi mon petit*

(630)

*Loir est si près de la Sarthe* (Ronsard, Sonn. div. 81), *je ne m'étonne plus de quoi je gagne tant* (Corneille, Gal. Pal. 4, 13), *l'effet de quoi des chrétiens j'ai reconnu le dieu* (Rotrou, S. Genest 3, 4).

A. TOBLER, Beitr. 1, 134-139.

§ 582. Mais, le cas de loin le plus fréquent, c'est l'introduction par le simple *que*, en roum. *să*, c.-à-d. que la proposition partielle adopte, en vertu de sa signification, la forme habituelle de la préposition-régime, sans tenir compte que le verbe de la proposition principale exigerait non un régime simple, mais un régime prépositionnel : cf. en roum. *niçi doresc de codru verde, doresc maicuta să vie și să mi deie ajutor* (Cânt. Mold. 286 : je ne désire pas non plus la forêt verte; je désire que la mère vienne et qu'elle me donne aide), en ital. *voi m'avete stimolato che io d'amare questa mia amica rimanga* (Bocc., Déc. 5, 8), *si rammaricarono che egli debba rimanere lor signore*, en a.-franç. *es vos l'essemble par trestut le pais Que cele image parlat por Alexis* (Alexis 37), *Garin de Rome en dirai la novele Qu'encontre moi sont les portes ouvertes* (Cour. Louis 1619), en franç. mod. *Chimène se plaint qu'il ait tué son père, je m'étonne qu'il ne voie pas le danger, je suis fâché que vous ne m'ayez pas prévenu, je suis sûr qu'il viendra etc.*, en prov. *que et car*, celui-ci surtout dans des cas comme *meravilhas ai quar desse lo cor de dezirier no · m fon* (Appel, C. 17, 7).

#### c. Les Propositions de Cause

(631) § 583. Parmi les propositions de cause, le latin distingue entre celles qui sont introduites par *quod*, *quia*, *quare* et celles qui le sont par *nam*. Les premières, il les qualifie de propositions accessoires, les secondes de propositions principales. La différence la plus importante entre elles consiste à l'origine en ce que *nam*, étant indépendant, est tonique et qu'au contraire *quod*, *quia*, *quare* sont atones, ou bien donc en ce qu'une preuve introduite par *nam* est séparée par une pause de la proposition à motiver. En d'autres termes, quand celui qui parle a déjà de prime abord l'intention d'ajouter à une énonciation qu'il a

en vue de faire une preuve sous forme de proposition, quand en même temps que cette énonciation se présente également à son esprit la nécessité d'en donner la preuve, de sorte qu'il considère aussi celle-ci comme partie intégrante de sa communication, alors la tournure qu'il emploie consiste à introduire sa preuve au moyen de *quod*, *quia*, *quare*. Au contraire, quand il ne sent qu'après coup le besoin de justifier aussi ce qu'il a dit, alors il recourt au terme indépendant *nam*, qui primitivement se rapporte uniquement à quelque chose d'antérieur. Sont ensuite apparentées aux propositions introduites par *nam* celles qui le sont par *enim*. Elles aussi renferment des preuves énoncées après coup, lesquelles toutefois se rapportent non à toute une proposition, mais seulement à un de ses membres; aussi apparaissent-elles fréquemment sous forme d'incidentes, qui interrompent l'exposition commencée, ce qui fait qu'en général elles sont aussi faiblement accentuées, comme quelque chose d'accessoire, de subordonné : cf. *Gajum venientem vidi, hoc enim illi nomen est*. On comprend que cette distinction basée avant tout sur la rapidité plus ou moins grande de la pensée peut aisément disparaître : aussi, en réalité, ne s'est-elle conservée qu'en français, à côté d'ailleurs d'autres façons de s'exprimer ; les autres langues romanes l'ont abandonnée. En effet, le lat. *nam* lui-même a disparu, et de même *enim*; *quod* ne s'est maintenu dans ce sens qu'en roumain; *quia*, *qua*, au contraire, à côté de beaucoup d'autres sens, a pris aussi la valeur causale; *quare* a pénétré en français et en provençal à la place de *nam*; en outre, des créations nouvelles se sont introduites de diverses manières; ici aussi l'on trouve notamment le *que* roman employé dans une large mesure. — Une autre différence dans la signification des propositions de cause demande encore un rapide examen. La raison donnée peut servir soit plutôt à expliquer, soit plutôt à motiver une action. Dans le premier cas, celui qui parle suppose que cette raison n'est pas connue; dans le second, elle est au contraire attendue et se comprend d'elle-même. Ici encore, la ligne de démarcation se déplace facilement et, bien que ce soient surtout les conjonctions causales issues de conjonctions temporelles, notamment l'ital. *poiché*, franç. *puisque* etc. (§ 587), qui indiquent généra-

(632)

lement le motif, elles ne le font pourtant aucunement d'une manière exclusive : c'est ainsi p. ex. que l'a.-ital. *perchè*, prov. *car* exprime souvent le motif.

§ 584. Le lat. QUOD se présente sous la forme *că* en ROUMAIN (p. 638), QUIA sous celle de *ca* non seulement dans le Sud de l'Italie, qui est en somme le domaine propre de *ca*, mais encore notamment en VIEIL ESPAGNOL et en VIEUX PORTUGAIS, et tous deux s'emploient surtout dans les cas de copulation moins étroite, par conséquent au sens de *nam* et *enim* : cf. en roum. *iară Dumnezeu i-cruță, că-i găsi unu porcariu* (C. B. 1, 355, 16 : mais le Seigneur-Dieu l'épargna, car un porcher la trouva), *și feace bine, că-i duse a casă-și* (355, 17 : et il fit bien, car il les porta dans sa maison), *acesta dēnlăiu-l chema Serbie, iară romaneaste șerbū, că nascuse d'entr'o roabă* (356, 7 : celui-ci d'abord s'appela Servien, mais en latin esclave, car il naquit d'une esclave) etc. ; en même temps, on emploie aussi *căce, căci* (p. 573) : *nimea de între voi no va cuteza rădica arma pre vrăjmașul său, căce au înblat ipotriva mea* (Gaster 1, 5, 36 : personne d'entre vous n'osera lever les armes contre son ennemi, car vous êtes allés contre moi) ; puis en a.-esp. *sospiró myo Cid, ca mucho avie grandes cuidados* (Cid 6), *ascondense de myo Cid, ca nol osan dezir nada* (30), *esta noch yagamos e vayamos nos al matín, ca acusado seré de lo que vos he servido* (77), *cata que non las pierdas quando las has ganadas, ca quiere el diablo avertelas furtadas* (Berceo, Sil. 238), *non se las oyeron frayres de sus compañanas, ca celudas las tovo dentro en sus entrañas* (248) etc., en port. *recebeoa muy bem e abraçoua, ca aquella era huma das donzellas que moravam na insoa da lediça* (Grael 1), *sobejo seria gram damno e gram malla ventura de nom seerdes bõo cavaleiro, ca sobejo sodes fremoso* (3), *armamos nos por nos tornar com vos, ca por al nom* (5) etc. Les anciens textes lombards aussi connaissent *ca* au sens du lat. *nam* ; ceux de l'ancien sarde l'ont même encore au sens de *quia, quod* : *et ca non di furunt issus sigurus de custa dadura kerfirunt mindi beridadi* (Tola 325 a : et, comme ils n'étaient pas sûrs de cette donation, ils me demandèrent la vérité là-dessus).

82. De plus, il attire (p. 31) l'attention sur le fait que, dans le Cod. Schei., *ca* se présente assez souvent à la place de *cā*. Si on lit aussi dans le Cod. Vor. 11, 8 *urulu glasu fu dela tofi; ca inn doao ceasure strigarā* (une seule voix fut de tous, car deux heures durant ils crièrent), il doit y avoir là une méprise. La traduction de 1688 écrit *ca strigāndū*, présentant donc *ca* au sens de *quam*, en grec *ὡς*; (comme criant, comme des gens qui criaient).

§ 585. QUARE se trouve presque uniquement en FRANCE et en CATALOGNE. Dans le NORD DE LA FRANCE, dès l'origine il présente le sens de *nam* : *bons fut li siecles al tens ancienor, Quer feit i ert e justise e amor* (Alexis 1), *ja mais ledice n'avrai, quer ne pot estre* (99) etc., d'où plus tard son emploi fréquent dans les exhortations (p. 588). Sa signification s'affaiblit souvent en la valeur purement explicative « à savoir » : *je croi que ce sont les noveles Qui mout li devront estre beles; car ma dame s'est acouchié* (Manek. 3043); aussi, est-on quelque peu surpris de rencontrer au xv<sup>e</sup> siècle *car* avec le sens de « parce que » : *du nom de fortune on le baptise ou por deffault de vivement entendre et cognoistre la raison, ou car le bruit de fortune est trop en cours* (M. le Franc, Estrif de Fortune 67). En PROVENÇAL, au contraire, *car* devient une conjonction justificative, surtout après les verbes indiquant un mouvement de l'âme : *ella o fai car mais no pot* (Appel, C. 118, 54), *si ren i tais o i fas errada, pot si ben avenir per oblit o qar ieu non ai ges vistas ni auxidas totas las causas del mon* (13, 8), *grant honor nos fai so · us afi, Car per moillier peure la deinna* (Flam. 52), *Archimbaut a cui mout peçava De Robert, car tant demorava, E · l cavalier n'auran bon grat, Car tan ben t'i an ajudat* (74), *mout me sap ben, car tals honors me creis* (B. Born 1, 2), *meravillas ai, quar dessé lo cor de desirier no · m fon* (Appel, C. 17, 7), puis aussi *per so quar ieu, Raimonz Vidals, ai vist et conegut que . . . voill eu far aquest libre* (Appel, C. 123, 1). Par un autre développement de sens, *car* peut alors prendre directement la place de *que*, comme c'est notamment le cas en CATALAN : cf. *e deurian o comprar car, car vos au volgut abontar* (7 Sages 432), *tu pensa be d'aquest pauc pi, car sera pus alt e pus bell que no aqnest qui ja es veyll* (175), *per dret ne deus esser raptat, car tan foylament as errat* (728), *irat ne son dins en mon cor, car vos vey en tanta error* (893), *com de l'aver* (634)

*assats aurem, nos manera hi tindrem car per res nos conexera* (1203) etc. Il est à noter que, dans le vieux français de la dernière période aussi, *car* présente un développement analogue; seulement, comme son emploi dans la période la plus ancienne est autre qu'en provençal, le point de départ en doit être un peu différent. Assez fréquemment l'on trouve *tant . . . car, tel . . . car, si . . . car* : *tant est mauvais et requis car je n'i ose plus estre* (Rom. Past. 2, 67, 22), *tant estoit belle et douce car si en fu surpris Ly noblez chevalier qui sen cuer y ot mis, Qu'i le fist demander* (H. Capet 58), *li vens leva si forz et si horribles car il nous batoit a force sur l'ille de Cypre* (Joinv. 630), *la maniere de lour vivre estoit teix car il ne mangeoient point de pain* (187). *Car* apparaît ensuite à la place de n'importe quel *que*, même pour le relatif, dans Baudouin de Sebourg et dans le Bastart de Bouillon, mais uniquement devant des mots à initiale vocalique : *li roys Bauduins prioit car on l'assaille* (Bast. Bouill. 289), *tant car on savera* (3326), *riens n'i a qu'amender Fors che car il ne voelt nostre loy aourer* (1196), *plus tost car onques pot* (4834), *queroit le bastart car il n'amoit noient* (5048), abstraction complète étant faite de *pour ce les mist li roys devant a ce jour la, car il vaurra savoir s'en iaus loiautet a* (2992) etc. On rencontre à l'origine des propositions d'intensité qui sont alors suivies d'une seconde proposition renfermant la raison pour laquelle celui qui parle fait ressortir une propriété à un degré particulièrement élevé. Pareille proposition peut être simplement juxtaposée (§ 338); elle peut également être copulée au moyen d'une conjonction correspondante à l'adverbe d'intensité (§ 608); elle peut enfin comme ici revêtir la forme d'une justification énoncée après coup. Étant donné que, dans ces conditions, *tant . . . car* et *tant . . . que* et autr. sembl. étaient devenus complètement équivalents, certains poètes ont pu, pour la facilité de la versification, employer *quar* au lieu de *que* partout où, devant un mot à initiale vocalique, ils avaient besoin de faire compter la conjonction pour une syllabe. — En ce qui concerne le rapport entre le sens latin et le sens roman, il faut probablement partir de l'emploi, déjà signalé chez Cicéron, Salluste, Horace etc., de *quare* au sens de « pour cela, à cause de cela ». Certes, par là on exprime tout d'abord la conséquence d'une action, de sorte

que la conjonction se rapporte à ce qui précède; cependant, comme le caractère originairement relatif est seul perdu, elle peut également annoncer ce qui va suivre et n'introduire qu'après coup l'action qui constitue la cause d'une autre action, ainsi : *pluit . . . quare domi maneo; domi maneo . . . quare . . . pluit.* (635)

Sur ce développement de sens, cf. aussi K. WEHRMANN, Rom. Stud. V, 436 et A. TOBLER, Zs. XX, 66, qui tous deux partent de *quare?*, donc p. ex. *domi maneo. Quare? Pluit*, hypothèse à laquelle on ne peut faire qu'une objection, à savoir qu'alors non seulement la nature du rapport indiqué par *quare* est modifiée, mais aussi, ce qui paraît difficile à admettre, que l'intonation interrogative se perd; au contraire, le développement proposé ci-dessus trouve dans l'alem. *drum* invoqué par Tobler un excellent parallèle. Sur *car* remplaçant *que*, cf. A. TOBLER, Zs. vgl. Sprachf. XXIII, 413, lequel voudrait y voir *que* avec *r* pour supprimer l'hiatus, A. SCHELER, Bast. Bouill., Rem. au vers 289, J. JEANJAQUET, *La conjonction que*, p. 83-85, qui tient pour l'identité des deux *car* et cite encore quelques autres exemples qui ne sont pas complètement sûrs, mais ne s'explique pas clairement sur l'évolution du sens.

§ 586. Enfin *quid* se présente dans une proportion considérable tantôt à la place de *quod*, surtout dans les premiers temps, tantôt au lieu de *nam*, particulièrement dans la période moderne. Du reste, sous ce rapport, les diverses langues ne vont pas toutes également loin. Son emploi dans les Grisons réclame encore des recherches; voici un exemple SURSILVAIN : *quels paders eran tuts dus vegls, che ei vevan ilg tgian tut alf* (C. Mem. 166, 24 : ces pères étaient tous deux vieux, car ils avaient la tête toute grise). — En vieil ITALIEN, *che* (parce que) est assez fréquent; de nos jours, il a le sens de « en effet » et alors, pour le distinguer de *che* (que), on l'écrit *chè*, graphie que, dans les anciens textes, on introduit même dans les cas où sans aucun doute il équivaut à « parce que » (en ital. mod. *perchè*, § 588) : cf. *cacciârli i ciel per non esser men belli, Nè lo profundo inferno li riceve Chè alcuna gloria i rei avrebber d'elli* (Enf. 3, 40), *io anima trista non son sola, Chè tutte queste a simil pena stanno* (6, 55), mais alors déjà l'on trouve aussi *or puoi, figliuol, veder la corta buffa De' ben' che son commessi alla fortuna Per che l'umana gente si rabbuffa. Chè tutto l'oro ch'è sotto la luna, Non potrebbe farne posar una* (7, 61) et d'un autre côté pour introduire une raison (636)

qui va de soi : *sol si ritorni per la folle strada ; Provi se sa, chè tu qui rimarrai* (8, 91), puis aussi *deb fussi pur io nel tuo grado. . . , chè non anderei per Dio cercando altro mezzo che me stesso per satisfarmi* (Arioste, Cass. 1, 5). — Le VIEUX FRANÇAIS présente le sens intermédiaire entre le *que* causal et le *que* régime dans *mult sui dolent que jo ai sa haor* (S. Thom. 1593); en français moderne, il n'apparaît plus que dans la seule proposition interrogative : *qu'avez-vous donc que vous ne mangez point?* et dans la comparaison introduite par *autant* : *à votre place, je n'irais point, d'autant que rien ne vous y oblige*. À part cela, on trouve en a-franç. *jel di por ce que volentiers Le font, que bien lor en vendra* (Mér. 1376), *ja fust ne sai li queus vaincuiz, Qu'il ne pëussent plus durer, Mes la Pucele oi conter Que* (732), *mes onques fin n'i porent metre Non, que* (var. car) *Gorcains dit entreset Que* (678), *P'en sot ja par tot voirement Que li rois seroit a Noel A Cardueil, que* (var. car) *tuit li hostel Erent ja pris* (842) etc., en prov. *laissem los oïmais estar Que de Janfre deven parlar* (Appel, C. 3, 3), *de lieis amar fora lieus mos acortz, s'il ames mi, qu'aitals es mos conortz* etc. et surtout aussi au commencement d'une phrase nouvelle : *enquer me lais Dieus viure tan C'aia mas mans soz lo mantel. Qu'eu non ai soing de lor lati, que m parta de mon Bon-Vexi* (10, 23) etc. Enfin *que* est tout à fait fréquent en ESPAGNOL : *el invierno es exido, que el março quiere entrar* (Cid 1619) *tuyas son las coronas, ten, que las has ganadas* (Berceo, Sil. 243) et aujourd'hui *apresuremonos á salir de Burgos, que si aquí permanecemos algunos instantes más, tan hospitalarios y buenos son los burgaleses que. . .* (Trueba, H. Cid 7), *aquellas son más fáciles de hacer, que no obligan á lidiar con gentes tan de armas tomar como las del Cid* (39), *este es vino de cristianos, que los moros no pueden haber hecho cosa tan buena* (62), puis pour marquer une copulation très peu étroite : *estas bonras. . . conviertalas en otras cosas que me sean de más cómodo y provecho, que estas, aunque las doy por bien recibidas, las renuncio para desde aquí al fin del mundo* etc. Il en est de même en portugais. — Ce *que* remplace pour le sens le lat. *quod*. Il pourrait provenir de *quia* devant une voyelle, bien qu'il puisse très bien avoir une origine syntaxique et avoir eu son point de départ après les verbes exprimant un mouvement de l'âme, avec lesquels, ainsi que nous l'avons souvent observé,



les catégories formées par les compléments directs et ceux de cause pénètrent facilement l'une dans l'autre.

Si l'on admet l'interprétation de *car* (en effet) donnée par A. TOBLER (Rem. au § 585), on peut également dans *chè* (en effet) voir tout d'abord le pronom interrogatif *che*. Cependant, s'il est vrai que pareille explication peut convenir également pour l'espagnol, elle ne serait plus guère admissible pour le français, où l'on devrait attendre *quoi*, à moins toutefois qu'on ne veuille supposer que le passage du *que* interrogatif au *que* justificatif ne soit plus ancien que la différenciation entre voyelles toniques et voyelles atones, hypothèse qui, sous plus d'un rapport, rencontrerait de très graves difficultés.

§ 587. Si, dans les cas examinés jusqu'ici, l'on peut encore parler de la survivance d'éléments latins, le fait s'est produit dans une proportion bien plus restreinte dans les cas où des RAPPORTS DE TEMPS REÇOIVENT UNE SIGNIFICATION CAUSALE, phénomène que nous avons déjà pu observer dans les § 554 sqq. Souvent les propositions de conséquence qui proviennent de là renferment l'idée accessoire de chose qui va de soi. L'ITALIEN présente notamment *giacchè*, qui peut s'interpréter par « à présent que » et qui par conséquent indique d'abord uniquement le temps : cf. *giacchè io non ci era, non mi nominare*; viennent ensuite *poichè* et *poscia che* : *poichè la carità del natio loco Mi strinse, rammai le fronde sparte* (Enf. 14, 1), *perchè ardire e franchezza non hai, Poscia che tai tre donne benedette Curan di te?* (Enf. 2, 123), *dacchè* : *dacchè tu vuoi saper cotanto dentro, Dirotti brevemente, mi rispose, Perch'io non temo di venir qua entro* (Enf. 2, 85), plus rarement *quando* : *così stimo quando a lasciare il campo è stato il primo* (Arioste, Rol. 1, 67) et *siccome*. — En VIEUX FRANÇAIS, au contraire, le simple *quand* est d'un emploi tout à fait fréquent dans ce sens : *quand n'ai ton fil, ensemble od tei vuol estre* (Alexis 30), *tant mar vous vi, quand pour ma mort nasquistes* (L. Ccy 9), *grant folie est sulum vos diz De trop duter u loinz u pres, Quant tuz portent memes le fes* (Chardri, P. P. 374), puis *comme* : *comme notre héros se voit près d'achever, c'est peu pour lui de vaincre, il veut encor braver* (Corneille, Hor. 4, 2), *comme ses raisons paraissaient bonnes, on s'y rendit* et surtout *puisque*, dont il se rencontre déjà des exemples dans la dernière période du vieux français : *nul recouvrier n'i a puis*

(638) *qu'est ocbis* (H. Bord. 8418). — Dans le PROVENÇAL, on peut signaler un exemple de *si com* : *Frances si quon es abdurat sobre totz e li plus prezat, paresca qu'us non remanha companh que · l reis aja mandat que ja mais no seretz prezat, si non etz en la mesclanha* (B. Born 14, 55). L'ESPAGNOL également emploie d'une manière analogue son *ya que* et son *pues que*, bien que moins souvent ce dernier parce que le simple *pues* lui suffit (p. 626), puis *como* : *como me quieres bien, Sancho, hablas d'esta manera* (D. Quich. 2, 23), *y qué sé si me matava á mi (como era acelerado y loco) como hizo á aquella vieja que tenia yo por madre* (Célest. 17) et surtout dans les réponses *como que* : *es posible? Como que yo lo vi*, qui doit s'interpréter par *como? que yo lo vi* (comment? Certainement je l'ai vu). — Enfin, en PORTUGAIS, à côté de *ja que*, *pois que* et *como*, il faut tenir compte aussi dans les premiers temps de *ja ca*, dont le *ca* doit être considéré comme représentant moins *quia* que le *quam* de *postquam* (cf. p. 637) : cf. *mas os signaaes e as significanças do santo Graal non parecem ao pecedor nem a homem que he envolto nos sabores do mundo. E porem se vos nom mostram, ja ca vos sodes desleal pecedor* (Gaal 113). — Le ROUMAIN ne se rattache ici aux langues-sœurs que pour le sens, mais non pour la forme, car c'est de *vreama ce* (du temps que) qu'il emploie pour introduire le motif de l'action.

L'ital. *siccome*, franç. *comme*, prov. *si com*, esp.-port. *como*, étant donné qu'ils s'emploient pour marquer le temps (§ 594), doivent prendre place ici. Cependant il est possible qu'ils aient également d'autres points de départ : c'est ainsi en effet que CUERVO, Diccionario II, 934 place uniquement à la base la « *significación modal* ». De fait, les propositions indiquant le motif qui, comme celle que nous avons empruntée à la Célestine, expriment une propriété, pourraient bien avoir tout d'abord exprimé réellement la manière. Et pour montrer que, dans les propositions qui contiennent une réponse, *como* peut souvent faire pendant à un *como* interrogatif, CUERVO donne cet exemple de Rojas : *Cómo se entró vuestra alteza? Como no hay puerta al poder.*

§ 588. Ensuite il faut citer les COMBINAISONS PRÉPOSITIONNELLES usuelles qui jusqu'à un certain point correspondent aux prépositions étudiées dans les § 456 sqq., et avant tout PER : en roumain accompagné tantôt du relatif *ce*, tantôt de la conjonc-

tion cã, p. ex. *blăstemată să fie mânia lor, prin ce-i așa reapedă* (Gaster 1, 35, 30 : maudite soit leur colère, puisqu'elle est si violente), *ai gândit Că eu, pentru că-s negruță, Mă bucur să-ți* (639) *fiu drăguță* (Doine 494, 2 : tu as cru que moi, parce que je suis noir, je me réjouis que tu sois ma mie), en obw. *et a rugau igl Groff chel vegli schar ira quei suspet, pertgiei che ella agi mai ni viu ni udiu nagin plaid ner actiun malbonesta vida quei Ritter* (Gen. 66, 27 : et il a prié le comte qu'il veuille laisser aller ce soupçon, parce qu'elle n'a jamais ni vu ni entendu aucune parole ni action malhonnête contre ce chevalier), en ital. *perchè, però che, perciò che* (cf. p. 638) : *la cosa è notissima perchè è da molti scrittori celebrata, però che ciascun meco si conviene Nel nome che sonò la voce sola, Fannomi onore* (Enf. 4, 91) plus rarement *perciui*, dans la période actuelle surtout chez Fogazzaro : *Franco aveva una faccia poco incoraggiante, perciui la povera donna si accontentò di prendergli e scuotergli ambedue le mani* (Picc. Mondo 246), *teneva i registri di un grande negozio di ombrelli e di mazze in Via Nuova, perciui gli amici lo chiamavano il Fante di bastoni* (346), en a.-franç. *pour ce ke : pur ceo qu'il est d'estrage terre, aveit pœur, s'il li mustrast, qu'el l'enhaist* (M. France, Guig. 478), locution qui cependant, au xvii<sup>e</sup> siècle, cède absolument le pas à *par ce que*, qui se présente à partir du xvi<sup>e</sup>; en même temps, on trouve aussi dans l'ancienne langue et encore au xv<sup>e</sup> siècle *pour tant que, pour autant que*. En provençal, à côté de *per que* et *per so que*, il faut citer la contamination *per so car : avols hom non gara ren, qui · s voil, li di o mal o ben, per que son tuit abandonat, per so car no son ren presat, en avolesas far ni dir* (Appel, C. 3, 91). D'une manière analogue et concurremment avec la forme *com* particulièrement fréquente ici, le catalan présente aussi *per so com : mentre lo lebrer se fo linyat Per so com era greu siblat La serp sen puya al bressol* (7 Sages 640). Ensuite en espagnol *porque : no pude asistir, porque estaba malo* et aussi pour indiquer le motif *porque ya : A San Pedro de Cardeno voy, ganoso de abrazar a mi mujer y mis hijas, porque ya sabéis que ha mucho tiempo me lloran ausente* (Trueba, H. Cid 7), en port. *porque : estava confusa, porque cada hum os oucia fallar em sua propria lingua*, en même temps que *por quanto*, qui renfermait à l'origine une détermination de degré : *os puzerão em*

(640) *guarda por quanto ja era tarde* et en a.-port. même avec copulation purement relative : *o homem boo ouvio o porque a elle veerom* (Graal 109). Enfin il reste encore à mentionner certaines formes composées avec des PARTICIPES ou des SUBSTANTIFS NON-DÉTERMINÉS : en ital. *visto che*, franç. *vu que*, esp.-port. *visto que* ou en ital. *a cagione che*, franç. *à cause que* (aujourd'hui vieilli), esp. *à causa que*, port. *a cousa que*. Sur ces locutions, la grammaire n'a presque rien à observer ; mais la tournure italienne *con* (c.-à-d. *come*) *ciò sia* ou *fosse cosa che* et aussi sans *cosa* : *con ciò sia che* mérite ici une mention. De nos jours, elle est complètement hors d'usage, bien qu'elle ait été jadis très employée : cf. *nè se ne dee di voi maravigliare alcuno, con ciò sia cosa che io vivendo ogni ora mille morti sento* (Bocc., Déc. 4, 2), *estimando essere ottima cosa il cerebro con cotali odori confortare, con ciò fosse cosa che l'aere tutto paresse del puzzo de' morti corpi e delle infermitati e delle medicine compreso e puzzolente* (Intr.).

#### d. Les Propositions de But

§ 589. La conjonction latine *ut*, à partir du v<sup>e</sup> siècle, a été graduellement remplacée par *quo*, plus tard aussi par *quod* et finalement par *quid*. Peut-être s'agit-il dans une certaine mesure d'une substitution purement mécanique parce que, dans les cas étudiés dans les § 570 et 575, *quod* et plus tard *quid* avaient pris la place de *ut* ; toutefois la grande ressemblance phonétique entre *quo* et *quod* protoniques et devant une consonne a considérablement facilité l'extension de *quod*. En outre, sous le rapport du sens, il y a certainement entre les deux formes de nombreux points de contact. Le but est vis-à-vis de la cause dans le même rapport que l'exhortation, le désir, l'intention à l'égard de la simple énonciation : « je le dis afin que tu le saches » équivaut pour le sens à « je le dis parce que tu dois le savoir ». Or si, comme c'est d'ailleurs absolument le cas en latin et en roman, le but est exprimé par la manière (§ 669), on peut d'autant plus facilement employer comme particule de liaison une conjonction incolore, mais aussi du reste d'un emploi très fréquent. C'est le ROUMAIN qui montre le plus clairement l'étroite parenté qui existe entre la conséquence et l'intention,

car son *de*, qui est à l'origine purement copulatif (p. 628), renferme le plus souvent en soi pour les Roumains d'aujourd'hui l'idée d'intention, alors même que le mode employé est l'indicatif. Dans les autres langues, on trouve, plus souvent à l'époque ancienne qu'aujourd'hui, des exemples comme l'ital. *che non ti fai insegnare quello incautesimo che tu possa far cavalla di me* (Bocc., Déc. 9, 10), *guardava d'intorno dove porre si potesse, che a dosso non gli nevicasse* (2, 2), l'a.-franç. *si m'oci, que ces vassals ne m'ocient* (IV Livr. 118), *la nuit vois entour la maisun, Que n'i aprisment li larrun* (M. France, Fabl. 26, 32), le franç. mod. *approchez, que je vous parle*, le prov. *per la carn renovellar que no puesca envellezir* (Appel, C. 11, 35), l'esp. *guardanos de mal golpe e de mala caida Que las almas encabo ayan buena essida* (Berceo, Mil. 911). (641)

§ 590. Un deuxième groupe de langues recourt à *quomodo*, c.-à-d. donc qu'il exprime la manière dont une action doit arriver. Ainsi l'on trouve dans le plus ancien ROUMAIN : *voao lăsă obrazu, cumu se slediți urmeloru lui* (Cod. Vor. 149, 13 : il vous laissa un modèle pour que vous suiviez ses traces), *adunați-va într'una cum să spuți voao accia ce va veni* (Gaster 1, 35, 17 : réunissez-vous afin que je vous dise ce qui va arriver); par conséquent, le *ca să* qui le remplace plus tard et qui est seul en usage aujourd'hui vient probablement de *quam*. Si en même temps on rencontre aussi le simple *să* : *duce-mă-voiu iarăși într'altă cetate, să propovoduesc cuvântul lui Hs și să spuți lor că păgâni-su, cum să botează* (C. B. 2, 151 : je veux m'en aller de nouveau dans une autre cité, pour annoncer la parole de Dieu et pour leur dire qu'ils sont des païens, qu'ils se fassent baptiser), *să mi dea ajutor, ca să fac aripi să sbor, și să sbor la Cîmpul lung, Să măninc carne de Turc* (Cânt. Mold. 286 : qu'il me donne aide pour que je fasse des ailes pour voler, et que je vole vers Cimpulung pour que je mange de la chair de Turc), on pourra peut-être voir là une simple juxtaposition. Dans un tout autre domaine encore, en CATALAN et en ESPAGNOL, *com* et *como* s'emploient pour marquer le but : cf. en esp. *el le daría lugar y tiempo como á sus solas pudiese hablar á Camila* (D. Quich. 1, 33), tournure aujourd'hui peu en usage, mais autre-

fois plus fréquente : *armas levaba rreales El su cuerpo bien guardado Con palomas las sennales, Como fuese conocido* (A. O. 1755) etc.

(642) § 591. Enfin, comme formations complètement nouvelles, il faut encore citer certaines locutions PRÉPOSITIONNELLES, en partie aussi ADVERBIALES, qui correspondent aux tournures dont il a été question p. 516 sqq., p. ex. en roum. *pentru ca : să giuruiră toți boiarii să-ș giunge câte un fecior să înalte jertve bozilor, pentru ca să întărească cuvântul și pohta împărătească* (Gaster 1, 67, 9 : et tous les boïards jurèrent qu'il arrivât un fils de chacun et qu'il offrit un sacrifice aux idoles, pour que se confirmât l'ordre et le désir de l'empereur), en macéd. *ta s ou tra s* : cf. *mine nu ñ viñ tri ședeara, ma șkoatets nveasta ta s u mesku* (Weigand, Arom. 61, 32 : je ne vins pas pour m'asseoir, mais allez chercher la fiancée pour que je lui fasse des présents), en obw. *per quei che* et aussi *sin aquei que*, ce dernier étant une traduction évidente de l'allemand « auf dass » : cf. *aber ei temeien igl pievel a schenan bucca silla fiasta, per quei ch'ei vegnig bucca en ufrür denter igl pievel* (Alig 6 : mais ils craignaient le peuple et disaient non pour la fête, pour qu'il ne vînt pas un tumulte dans le peuple), en ital. *perchè* à côté de *perocchè* et *perciò che*, où *per* remplace l'ancien *pro*, *acciò che*, *affinchè*, en a.-franç. *pour que* et *pour ço que* : *Criz meismes montat en ciel ki en descendit pour ceu k'il tot a fait aemplisset* (S. Bern. 4, 30) et aussi *a ceu que* : *ne venrat il mais a ceu qu'il reliecet* (46, 30), enfin la locution généralement employée aujourd'hui *afin que*, en prov. *per que* et *per tal que* : *qui-s pessera que-s tondes Guillemes per tal que dompnejes* (Flam. 3816), en esp. *à fin que*, *à que*, ensuite *para que* et *por que* et aussi en prov., a.-esp. *por amor que* : *por amor que creades que vos digo verdad, quiero vos dar à esto una auctoridad* (Berceo, Sil. 261), en port. *paraque*, *porque* etc.

#### e. Les Propositions de Temps

§ 592. Avec la proposition comme avec le complément adverbial (p. 512), on peut distinguer entre le moment passer et l'espace de temps ou la durée; toutefois cette distinc-

tion n'est pas toujours rigoureusement observée, attendu que les conjonctions de moment passager renferment aussi très souvent en soi le sens de durée. Bien autrement importante est la différence des rapports respectifs de temps entre proposition verbale et proposition partielle : à l'égard de la première, la seconde peut se trouver dans un rapport de simultanéité ou du moins de succession immédiate, ou bien elle peut lui succéder ou la précéder dans le temps. Ici aussi nous voyons qu'une des conjonctions les plus importantes, *cum*, a totalement disparu et que, parmi les formations nouvelles, apparaissent en partie des conjonctions primitivement locatives, en partie et dans une large mesure des adverbes relatifs. (643)

§ 593. À la place de *cum* s'est introduit comme conjonction générale QUANDO, qui possède ordinairement en latin, comme conjonction copulative de propositions, une signification causale, mais qui cependant à l'époque classique déjà commence à pénétrer dans la sphère de *cum* et bientôt étend si largement son domaine qu'il acquiert en roman l'emploi le plus général. Il indique le moment passager aussi bien que l'espace de temps, la simultanéité, le passé et l'avenir : cf. en franç. *je sens ce que je perds quand je vois ce qu'il vaut* (Corneille, *Cid* 4, 2), *quand on voyage de Saint-Dizier à Mayence, on dit : c'est le cardinal de Fleury qui a donné toutes ces terres à la France; quand je revins à moi, il était nuit; quand il était au pouvoir, tout allait bien; j'irai vous voir quand je pourrai* etc. Il n'en est pas autrement dans les langues-sœurs, pour lesquelles il est superflu de citer des exemples. En provençal, comme dans l'interrogation (p. 573), à côté de *quand* se présente *quora* : *quora · m vi, fon privada* (Appel, C. 14, 39) et dans les Grisons, notamment dans l'Obwald, le *quand* ancien a été complètement éliminé par la forme nouvelle, qui est souvent encore unie à *que* : cf. p. 636 et en eng. *cur gnit si' ur'estrema, Als sieus el tuot laschet* (Caderas, N. R. 76 : quand vint son heure extrême, aux siens il laissa tout), *cur our d'el bavaiva Glüschiva di fö sieu ögl* (ibid. : chaque fois qu'il en buvait, son œil brillait de feu), où la répétition est naturellement exprimée, non par la conjonction, mais par le temps du verbe.

§ 594. À côté de *quando* se présente *quomodo*, dans lequel en latin postclassique déjà l'idée de similitude s'était développée en celle de simultanéité et de plus en celle de succession immédiate, ce qui permet ensuite à *como* d'indiquer en somme d'une façon presque aussi générale que *quando* des rapports de temps. Le mot se rencontre sous deux formes, *como* etc. et *co*, cette dernière en frioulan, vénitien et provençal : cf. en frioul. *ko tu veharás* (aussitôt que tu viendras), *ko te viod* (quand je te vois) etc., en vén. *no ve ama le done tanto che co le ve alde le se cava el cor e si vel dona* (Calmo 96 : les dames ne vous aiment pas tant que, lorsqu'elles vous entendent, elles s'arrachent le cœur et vous le donnent), *ma co no se puol adimpir i so' apetiti, se revolze el pensier en madona patientia* (93 : mais, quand on ne peut contenter ses appétits, on tourne sa pensée vers dame patience) etc., en prov. *co : qo venc Judas a nostre Seinor, deman-det li don venia* (Appel, C. 116, 61) etc. À côté de *co*, l'on a donc en ROUMAIN *cum*, souvent assimilé à *când* : *cum să leagănă iarba Când o taie cu coasa, cum o taie pică jos, și cum pică îngălbeneste* (Doine 188, 3 : comme balance l'herbe quand on la coupe avec la faux; quand on la coupe, elle tombe à terre, et quand elle est tombée, elle jaunit) etc. Même emploi pour *come* en ITALIEN : *come libero fui da tutte quante quell' ombre, io cominciai* (Purg. 6, 25), *come l'avremo in potestate, allora Di ch'esser de' si provi con le spade* (Arioste, Rol. 1, 20), *come che io vidi d'averla benissimo ferma, io mi volsi alla mia fornace* (Cellini 425); plus anciennement, la langue avait aussi *come . . . così* : *il fanciullo come sentito l' ebbe cadere, così corse a dirlo alla donna* (Bocc., Déc. 5, 10). Si *come*, dans tous ces cas, présente clairement le sens de succession immédiate, il se rapproche davantage de *quando* dans la phrase : *com' io tenea levate in lor le ciglia, Ed un serpente con sei piè si lancia Dinanzi all' uno* (Enf. 25, 49). Le FRANÇAIS *comme* aussi a adopté la signification temporelle : cf. *cum il le vit, a ferir le desiret* (Rol. 1663), *sun compagnun cum il l'at encuntret, Si · l fiert* (1994) et de même alors durant toutes les périodes de la langue française jusqu'à nos jours, avec cette restriction toutefois que *comme* se rapporte exclusivement au passé, et pas à l'avenir; mais dans cet emploi il indique aussi bien l'action durable que l'action momentanée : *comme ils étaient assemblés,*



on leur apporta des lettres; comme la jeune fille approcha, la malade fit un effort désespéré. À côté de *com*, l'ancienne langue avait également *si com*, ainsi *com* : *par main en l'albe, sicum li jurz esclai-ret, Guenes li cuens est venuz as herberges* (Rol. 667), *ensi cum li voiz sonat en l'aire, si descendit li sainz esperiz* (S. Bern. 133, 22). L'usage français se retrouve en PROVENÇAL : cf. déjà chez Boèce *cum el es velz, vai s'onors descaptan* (114), *cum jaz Boecis e pena charceral, plan se sos dolz* (158) etc., en catal. *tota dona ha bon sabrers, con veu cavallers bornar e cant veu homens deportar* (7 Sages 615). En ESPAGNOL enfin, *como* et *así como* se présentent côte à côte : cf. *como vino la noche tomola á cuestras*; (645) *como llegaron, luego el emperador dió á vela; así como legó á la puerta, falola bien cerrada* (Cid 32), *así como Don Quijote se emboscó en la floresta, mandó á Sancho volver á la ciudad* (D. Quich. 2, 10). Par les locutions *luego como* (p. 674) et *de como* (depuis), on voit à quel point *como* est ici devenu conjonction de temps. — Déjà p. 667 nous avons signalé l'étroite parenté entre *quomodo* et *quam* en ROUMAIN. Il s'en présente ici une preuve nouvelle dans le fait que *ca*, dans les premiers temps, s'employait aussi comme conjonction de temps : cf. *și ca fu a nă duce noao, zmulsemu-nă dela di inși* (Cod. Vor. 24, 5 : et, quand nous dûmes partir, nous nous séparâmes d'eux), *și ca vrea șapte zile a se șpări, ceia ce era diintru Asiiea Judeii văzură elu întru sfântutoare* (32, 6 : et, quand les sept jours eurent pris fin, les Juifs d'Asie le virent dans le temple), *și ca multe zile prebândi acie, deaci Fistu spuse lu împăratu ce e de Pavelu* (68, 8 : et, quand il eut séjourné là beaucoup de jours, alors Festus exposa à l'empereur ce qui en était de Paul).

Dans la forme *co*, l'on pourrait admettre le lat. *cum*, mais cette hypothèse est contredite par la voyelle ouverte et par le fait que *co* est également employé pour la particule comparative *como* (p. 314). L'a.-franç. *com* non plus ne peut guère, avec Darmesteter-Hatzfeld-Thomas, Dict. gén. sous *comme*, être ramené à *cum*, car *ja* de *jam*, *ne* de *non* atone à côté de *non* = *non* tonique, \**so* de *sum* atone montrent que *-m* dans les monosyllabes atones peut disparaître et, d'autre part, il n'existe aucune nécessité de séparer ce *com* de la particule de comparaison. Tout au plus peut-on, avec J. JEANJAQUET, *La conjonction que*, p. 39, songer à une influence exercée par *cum* sur *quomo*.

§ 595. Ensuite il faut citer les LOCUTIONS RENFERMANT UN ADVERBE RELATIF : en ital. *allora che*, *allorchè* et, le substantif étant déterminé, *l'ora s'appressava Che il cibo ne soleva essere addotto* (Enf. 33, 44), en franç. *lors que*, *alors que*, ce dernier en usage au xv<sup>e</sup> siècle, rejeté par Vaugelas et maintenant poétique, le premier absolument équivalent à *quand*, ce qui ressort à l'évidence de passages comme *si tu m'aimais, Phœdime, il fallait me pleurer Quand d'un titre funeste on me vint honorer Et lorsque, m'arrachant du doux sein de la Grèce, Dans ce climat barbare on traîna ta maîtresse* (Racine, Mithr. 1525), *Et qui s'honorait de l'appui d'Agrippine, Lorsque Néron lui-même annonce ma ruine, Lorsque de sa présence il semble me bannir, Quand Burrhus à sa porte ose me retenir?* (Brit. 275). Puis on a également ici *le jour que cela arriva* et autr. locutions sembl., et de même en esp. *al tiempo que estaban las cosas en paz* etc. Quant à s'étendre davantage sur cette question, la grammaire peut s'y refuser; toutefois on peut encore signaler le germanisme que renferme l'obw. *aschia ei questa magra e famada et misirabla Grova vignida manada en, grad che ei eran amiez igl gentar* (Gen. 67, 21 : ainsi est cette maigre et affamée et misérable comtesse introduite juste comme ils étaient au milieu du repas). Il se peut alors aussi qu'une LOCUTION tout à fait RELATIVE devienne conjonction de temps, tel l'ital.-prov. *qualora*, ou bien il se peut que la place de *que* dans certaines des locutions ci-dessus mentionnées soit prise par *quando*, ainsi notamment dans l'ital. *allorquando*. C'est ici qu'il faut sans doute aussi mentionner le prov. LANQUAN, qui pourrait s'être formé par assimilation de *lors quan* à *tan quan* : *lanquan fuchbon li boscatge m'es belhs dous chanx per l'ombratge* (Appel, C. 14, 1).

§ 596. Parfois aussi le SIMPLE *che* suffit, notamment quand l'une des deux propositions est négative : en ital. *non fu prima giorno che andò* (Lasca 17), où la présence de *prima* peut encore faire penser à une comparaison, puis *non mi partirò di questa terra ch' io lo ritornerò meco* (Arioste, Supp. 4, 3), *giunse in sul bonte alla Carraja che colui ancora non era a mezza via* (Lasca 184, 4), en outre *non vi fui così tosto dentro che la candida colomba ed il tetro corbo se ne girono per l'aria volando* (Lasca

127, 31), *Gian Simone non ebbe così tosto desinato ch'egli se n'andò in Santa Maria Novella* (142, 18), en franç. *je n'étais pas sorti de la ville que j'ai entendu galoper sur mes traces; je n'ai pas fait cent pas que je suis plus brisé que si j'avais fait dix lieues*, en outre à peine était-il sorti que la maison s'écroura, et l'on roule déjà qu'on croit encore marcher; on leur parle encore qu'ils sont partis; vous croyez avoir résisté jusqu'au sang et remporté la victoire qu'il faut recommencer la guerre; maintenant que je le sais, je m'explique tout, en port. *não andarão mucho que cbegaram* (Graal 3), plus rarement après les propositions affirmatives : *Guasparri fu forzato a partire che era mezza notte* (Lasca 183, 26). En ce qui concerne l'interprétation à donner à ce que, il faut sans doute prendre comme point de départ des cas tels que *aujourd'hui qu'il est puissant, chaque fois que, du moment que, pendant quarante ans que je l'ai fait, depuis hier qu'il nous a quittés* etc., où que est, comme dans *lorsque* etc. (p. 672), un adverbe relatif. (647)

§ 597. Enfin il faut examiner ici aussi le TRANSFERT DES CONJONCTIONS DE LIEU DANS L'EMPLOI TEMPOREL (cf. § 450); mais il semble que ce phénomène était plutôt propre à la période primitive : cf. en ital. *e lla ov' egli ierano in tale allegrezza, e lli ambasciadori tornarono* (Trist. ricc. 35, 1), *si frange il sonno ove di butto Nuova luce percuote il viso chiuso* (Purg. 17, 40), en a.-franz. *ou qu'il voit nos François, si se va merveillant* (G. Bourg. 3632), *ou qu'il voit le paumier, si l'en a apelé* (353), en prov. *el dia del iudici ou tuit serem intrat* (Appel, C. 7, 213), en esp. *do sedien en el campo, fabló el rrey Alfonso* (Cid 3595), *bien así acaesce de todos tus contrallos, Do son de si sennores, tornanse tus vasallos* (Hita 197), en port. *e hu sya así pensando, deu hũa voz* (Graal 6). Il est à noter qu'en français cet où adopte parfois le sens adversatif : *Mais ceux-là, Silvanire, estoient présomptueux Où le mien est tout sage et tout respectueux* (Mairet, Silv. 1025).

§ 598. Parmi les RAPPORTS RELATIFS DE TEMPS, on peut citer d'abord ceux qui sont exprimés en latin au moyen de *cum primum, simul atque*. Leur valeur est celle-ci : ce qui est énoncé dans la proposition verbale ne peut se réaliser qu'après l'accomplissement de ce qui est exprimé dans la proposition partielle,

mais alors le plus souvent il se réalise aussi immédiatement. Au latin *cum primum* correspond l'ital. *come pria, come prima* : cf. *deliberarono che, come prima tempo si vedessero, di rubarlo* (Bocc., Déc. 2, 2), *come pria si scopre, il suo splendor si gli occhi assalta* (Arioste, Rol. 3, 64) etc. Pour le reste, il s'est introduit diverses formations nouvelles. La proposition verbale renferme un adverbe qui exprime l'idée de la rapidité, et l'on y rattache alors une proposition comparative ou une proposition avec *que* introduite par l'adverbe relatif. Pour le premier cas, qui correspond à l'allemand « sobald als », cf. en obw. *schì baul sco eilgiei stau tilgiau giu igl tgiau agli Ritter, sche ei quei mal misericoordeivel Groff ius vitier la Grova* (Gen. 64, 28 : aussitôt qu'on eut coupé la tête au chevalier, ce comte sans miséricorde est allé trouver la comtesse), en ital. *si tosto come il vento a noi li piega, mossi la voce* (Enf. 5, 79), en franç. *aussitôt que, sitôt que* et aussi en a.-franz. *si tost com, tantost que* : *si tost cum il ovriront l'us, les surizz fuient as pertus* (M. France, Fabl. 9, 31), en prov. *tantost can, aitant tost co* : *tantost can los avien avutz, els los aucizian* (Appel, C. 118, 105), *aitant tost co · l jorns faillis e · l auzel se · n venon* (3, 34), en espagnol simplement *así que* : *subirán de Guadalajara en ayuda de los de Castejon, así que sepan que les hemos puesto cerco* (Trueba, H. Cid 30), en port. *atam toste que comeron, preguntou el Rey* (Graal 12) etc., puis donc avec un adverbe simple : en ital. *subito che, tosto che*, en a.-ital. *ratto che*, en a.-franz. *manois que, demanois que, lues que, soudain que, incontinent que, aparmeimes que*, enfin *d'abord que* encore chez La Fontaine et Molière : *je lui parlerai d'abord que je le verrai* (Méd. vol. 11), en esp. *luego que* et *luego como*, ce dernier présentant donc une immixtion des indications générales de temps : cf. *luego como llegaron conocieran à Auri-stella y à Persiandra* (Cervantès, Pers. 3, 14). Plus étonnant est le port. *tanto que* : *e Galaaz, tanto que foe no meo do paaço, disse* (Graal 11), où l'on voit qu'une locution qui autrement indique d'ordinaire le but, le terme final (§ 602), sert à exprimer l'espace de temps qui vient de s'écouler. — Il se peut aussi que la proposition partielle soit introduite par une conjonction de comparaison, laquelle est suivie d'un adverbe de rapidité : en ital. *come tosto vidde per gli spiragli della finestra*

*essere apparito l'alba, si levò* (Lasca 125, 21), en prov. *can tost si movia, li corda la tirava* (Appel, C. 119, 27). Il se peut enfin que la proposition verbale soit négative : en ital. *non fu prima in camera ch' ei cominciò quasi piangendo a dire* (Lasca 154, 18), *non vi erano appena giunti che il conte volgendosi alla figlia le diceva* (Grossi, V.), auquel cas se rattachent ensuite l'ital. *appena . . . che*, le franç. *à peine . . . que, à peine . . . lorsque*, l'esp. *á penas . . . cuando* (cf. § 596).

§ 599. Lorsqu'il y a SIMULTANÉITÉ, il faut distinguer si le contenu de l'une des énonciations ne correspond que d'une façon générale avec la durée de l'autre, ou si toutes deux ont la même durée. Bien que la langue ait divers moyens d'exprimer cette distinction, il est cependant à noter que, dans le parler un peu négligé, très souvent la forme de la première des deux possibilités est également adoptée pour la seconde. Le cas se présente déjà avec le lat. *dum* et non moins avec ceux de ses représentants romans dont il a été question p. 632 : cf. en ital. *mentre ch' io parlo, il tempo fugge et sempre di gran virtù e da molto, mentre visse, fu reputata* (Bocc., Déc. 2, 9), en a.-franz. *dementiers qu'il li enseignot, vers le lou tuz jurs esguardot* (M. France, Fabl. 30, 17), *vaigue donc tost Celeemant et an repost Demantres qu'avuec moi n'est nus* (Ch. Lyon 1899), en prov. *dementre qu'el es sas e saus deuria anar al lavador* (Appel, C. 72, 14), en esp. *mientras yo trabajaba, tú te divertias, dezítmelo demientre avedes la memoria* (Berceo, S. Or. 172), *demientre que el visco todo lo propusieron* (Sil. 286), en port. *servamolho e bourremollo mentre for antre nos* (Graal 13) etc. En même temps se rencontrent alors toute espèce de formations nouvelles, dont les unes se rattachent aux prépositions correspondantes (§ 453), et dont les autres attirent plutôt l'attention sur le terme final : cf. en roum. *pre când se gândeá și se plângea dinsul, auzi un țipet* (Basmé 89, 14 : pendant qu'il réfléchissait et se plaignait de lui, il entendit un cri), en ital. *frattanto che, in tanto che, in quello che*, probablement aussi le locatif *dove che* et pour appuyer sur le but final *tantochè, finchè*, auxquels s'ajoute le croisement a.-mil. *tansin kum se il mundo, se tu vò' fa pur mal, e mi e ti tradisci* (Bonv., E 137 et cf. p. 640), en a.-franz. *tant que, tant*

*cum* : tant *cum* il fist ceste ureisun, sun cheval emblent li larrun (M. France, Fabl. 54, 7), *ço n'iert, dist Guenes, tant cum vivet mes nies* (Rol. 546), *entrelant que* et aussi *si loinz cum*, puis naturellement *pendant que*, jadis et encore au xvii<sup>e</sup> siècle *pendant que, tandis que*, qui a maintenant, il est vrai, le sens adversatif, en prov. *quandin que* comme dernier reste de la conjonction latine dans le Boèce : *nos jove omne, quandius qu'e nos estam De gran follia, per folledat parlam*; sinon, l'on a *tan que, tan con, aitan que* etc. À l'Ouest, il faut notamment citer *en quanto* : cf. p. ex. en port. *nom onve hi tal, que saisse da seeda, em quanto esto duron* (Gaal 11). — En outre, l'obw. *entrocca che* signifie proprement « au dedans de ce que » : cf. *entrocca chel plidava aung, scha pernet Judas cum el ina gronda cumpagnia* (Alig 173 : tandis qu'il parlait encore, Judas prit avec lui une grande compagnie). — Enfin l'on doit encore citer l'a.-franç. *que que, quoi que*, le neutre du relatif de généralisation (§ 630), qui est devenu, par un procédé qu'on n'a pas encore clairement expliqué, une conjonction déterminant le temps : (650) cf. *que qu'ele se demante ainsi, Uns chevaliers del bois issi* (Érec 2795), *quoi que li feste estoit plus plaine, et Aucassins fu apoiés a une puie* (Auc. 20, 12) etc.

Sur l'a.-franç. *que que*, cf. A. TOBLER, Zs. XVIII, 408 à 410.

§ 600. La PRIORITÉ de l'action énoncée par la PROPOSITION VERBALE est exprimée par *antequam, priusquam*. Ce dernier se retrouve un peu modifié dans l'ital. *prima che*, a.-franç. *primes que, premier que* encore au xvi<sup>e</sup> siècle, esp. *primero que*. Sinon, il s'est introduit d'autres conjonctions, mais analogues dans leurs éléments : cf. en roum. *mai nainte de ce*, donc avec une conjonction purement relative, et en même temps en ancien roumain une forme très explicite : *și noi ainte păînără cându nu se voru apropià de elu, gata semu a lu ucide elu* (Cod. Vor. 50, 14 : et nous auparavant jusqu'à ce qu'ils s'approcheront de lui, nous sommes prêts à le tuer), *se dea vru omu spre perire ainte, păînără nu clevetnicii vina între feațe pure-i voru* (69, 4 : qu'ils livrent un homme pour périr auparavant jusqu'à ce que les calomniateurs lui diront en face sa faute), où se montre entre la priorité et le terme final une étroite relation

qui est en soi facile à comprendre, mais qui cependant ne s'exprime pas ailleurs aussi nettement dans le langage, en a.-franç. *ainz que* : *ainz que Rollanz se seit aperceuz, Mult granz damages li est apareuz* (Rol. 2035), *ainz ne verrat passer cest premier meis* *Que je · l siurai od mil de mes fedeilz* (83), ensuite *avant que* et *devant que*, dont le second, encore employé franchement p. ex. par Molière, a plus tard été rejeté par les grammairiens, mais est maintenu par Littré, en prov. *anz que* : *farai chanso-neta nueva Ans que vent ni gel ni plueva* (Appel, C. 12, 1), en esp. *antes que*, autrefois aussi *enantes que yo muera* (Cid 302), *ante que entre la noch* (2788), en port. *antes que*.

§ 601. Ainsi que nous l'avons déjà montré p. 637, la conjonction qui sert en latin à marquer la POSTÉRIORITÉ de l'action exprimée par LA PROPOSITION VERBALE, à savoir POSTQUAM, POSTEAQUAM, s'est conservée en roman avec de légères modifications. Toutefois, précisément l'ital. *poichè*, franç. *puisque*, esp. *puesque*, port. *poisque* a échangé, dans la période moderne, sa signification temporelle contre une valeur causale (p. 663). Voici des exemples pour l'emploi primitif : en ital. *lui sempre l'ha fatto, poichè con esso noi lo metteste* (Serc. 359), *Filogono da Catania vi sarà, poichè tu ne averai aperto* (Arioste, Supp. 4, 4), en a.-franç. *tutes les ouvraiges que fait ont puisque jos menai hors d'Egypte* (IV Livr. 27), *puis qu'il sera morz, ja n'en eschaperons* (R. Mont. 184, 29), en prov. *Dombredieus no · m azir tan qu'ieu ia pueis viva jorn ni mes, pus que d'enneg serai repres* (Appel, C. 16, 13). On emploie plus souvent en roum. *după ce*, ital. *dopoche* et aussi *di poi che* et *posciachè*, ensuite en envisageant aussi le point de départ *dappoichè*, franç. *dès que*, *depuis que*, plus anciennement *depuis ce que*, esp. *despues que*, port. *depois que*, en outre en franç. *après que* et aussi en a.-franç. *apres ceu que*. Enfin le roum. *după cum* présente un croisement remarquable entre le *cum* ancien et le *după ce* plus récent. (651)

§ 602. De même, les conjonctions employées pour indiquer le POINT DE DÉPART et le POINT D'ABOUTISSEMENT ou le TERME FINAL correspondent exactement aux prépositions de même sens (voy. § 454) : on dit donc en roum. *de când* (depuis que), *până când* (jusqu'à ce que), p. ex. *de când maica m'a făcut, Zile*

*bune n'am avut* (Doine 45, 1 : depuis que la mère m'a enfanté, je n'ai eu aucun bon jour), *așteptă până când se duse Menelas oare unde* (C. B. 1, 352, 24 : il attendit jusqu'à ce que Ménélas se rendit n'importe où), en ital. *dacché* et *da quando* (depuis que), *finché*, *sinché*, *fino a tanto che* et autr. locutions sembl., en franç. *dès que* et aussi en a.-franç. *despuis que* : *despuis qu'ele ot de vous la nouvele escoutée, Ne fu ainc plus baitie* (Berte 2004), puis *jusqu'a tant que*, *de ci a tant ke* : *ne li hiretaiges ne serat de ci a tant reparilliez ke li bon seront retroveit* (S. Bern. 30, 36) et aussi simplement *jusques* : *je vos defent que n'i adeist nuls hum jusques Dieus vueille qu'en cest camp revengum* (Rol. 2438), remplacé aujourd'hui par la tournure explicite *jusqu'à ce que*, en prov. *dessé que* (depuis que), *tro que* (jusqu'à ce que) et aussi *daus que* : *a comtat Guillems qui es ni consi venc, Ni en qual guisa si captenc Dans que fo vengutz a Borbo* (Flam. 5931), en esp. *desde que* et *hasta que*, le premier étant aussi remplacé dans les premiers temps simplement par *de que* : *Maria la clamaron de que fo baptizada* (Berceo, Sil. 622), *avie muy enfermo, de que morió, guarido* (S. Mill. 322), en port. *desde que* et *té que* et aussi en a.-port. *ataa que* : *nom me partirey de vos ataa que a ventura nos parta* (Gaal 73). En même temps, le terme final peut également être exprimé par la tournure d'intensité, et dans ce cas il peut se produire un contact entre l'idée de durée et celle de terme final : cf. en a.-franç. *tant a beu que il creva* (M. France, Fables 58, 13), où l'on peut se demander si l'on a réellement encore un rapport de temps, mais ensuite *tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise*, et en disposant autrement les deux membres : *versez, versez toujours, tant qu'on vous dise assez* (Molière, Bourg. Gent. 4, 1); même construction en provençal : *e plora tan que lassa n'es* (Appel, C. 3, 142), puis aussi *el lo socot e l'enpeint tant entro que residat l'a* (240) et *dormi tant tro l'escudier ac aportat al cavallier armas* (233). L'italien aussi, particulièrement dans les premiers temps, connaît *tanto che* dans ce sens.

§ 603. Enfin l'on doit encore citer les expressions marquant la RÉPÉTITION. L'ital. *ogni qual volta che*, *in ogni ora che*, le franç. *chaque fois que* etc. ne sont pas autrement remarquables, mais



l'esp.-port. *cada que* est peut-être à signaler, car *cada* apparaît encore ici avec sa pleine valeur de préposition, ce qu'il a été à l'origine (II, p. 651), de sorte donc que *cada que*, en vertu de sa formation, se trouve sur la même ligne que *antes que* etc. La conjonction peut déjà se rencontrer dans les anciens textes : cf. en esp. *cada que vuestro nombre yo le estó desiendo, Oteame e sospira* (Hita 785), *el omen de mal seso todo tiempo sin mesura Cada que puede quiere faser esta locura* (64), en port. *as novas desta besta que me agora dissestes me confundem, cada que as ouço e me nembro d'ella* (Graal 84).

#### f. Les Propositions de Manière

§ 604. Les propositions de manière sont dans le rapport le plus étroit avec les propositions comparatives, et même au fond la comparaison n'est qu'une forme spéciale de la manière. On peut donc de prime abord s'attendre à une certaine concordance avec les phénomènes examinés aux § 277 sqq. ; il y a toutefois cette restriction que bien des faits entrent en outre ici en ligne de compte qui ne jouaient là aucun rôle, et que certains autres qui avaient là grande importance, n'occupent ici qu'une place secondaire. Le latin, pour exprimer les rapports de manière, dispose de cinq conjonctions : *ut*, le *quem ad modum* relatif, *quasi*, *quomodo* et dans les comparaisons *quam*, auxquelles s'ajoutent encore une série de pronoms et adverbess relatifs en rapport avec les démonstratifs correspondants. Le roman a renoncé aux deux premières de ces conjonctions et n'a conservé *quasi* et *quam* que dans une faible proportion (p. 681); il a suppléé à leur absence en concédant à *quomodo* le rôle principal; il a remplacé partiellement *quasi* par une locution *quomodo si* renfermant dans sa seconde partie le même élément; il a généralement conservé les pronoms et adverbess relatifs. Sous le rapport du sens, on peut distinguer entre la réalité de la manière, la possibilité, la comparaison et la gradation. (653)

§ 605. La forme la plus usuelle pour indiquer la RÉALITÉ et la CONFORMITÉ est la copulation de la proposition partielle au moyen de *como*; quand il s'agit de marquer la conformité, on emploie *secundum* avec l'adverbe relatif et aussi, en esp.-port.,

*secundum* seul (p. 640) : cf. en roum. *secați din rădăcină* *Cum plâng eu dela inimă* (Doine 444, 6 : desséchés loin de la racine comme je regrette de tout mon cœur), en ital. *giri la fortuna la sua rota come le piace* (Enf. 15, 95), *se tu fossi femmina si come le altre, io non ti parlerei come io ti parlo* (Nov. 70), en franç. *que la fortune tourne sa roue comme il lui plaît ; si tu étais une femme comme les autres, je ne te parlerais pas comme je te parle*, en esp. *Fortuna torne su rueda como le place ; si tu fueses hembra como las otras, no te hablaría como te hablo* etc. La façon dont s'accomplit une action peut quelquefois représenter son contenu, comme dans l'incise ital. *come si sa*, franç. *comme on sait*, esp. *como se sabe*, et finalement ces propositions introduites par *como* peuvent, ainsi que nous l'avons montré p. 653, devenir tout simplement des propositions-régimes. Une forme caractéristique est l'a.-esp. et a.-port. *en como* : cf. en a.-esp. *sepan en como pasaron las cosas en tiempo de los reyes sobredichos* (Cron. Alf. X ap. C., D.), en a.-port. *vos veed en como será* (Denis 724), où l'on voit que la conjonction est en outre unie à la préposition de manière (§ 471). Puis on a donc en ital. *egli è morto secondo che affermano*, en a.-franz. *la dame n'ot pas assez de vesteure Selon ce qu'ele ert joene et teure creature* (Berte 1013), en franç. mod. *selon que vous serez puissant ou misérable, Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir* (La Fontaine, Fables 7, 1), en esp. *el es muy rico segun creo*. En français, à côté de *selon que*, s'emploie avec la même valeur *suivant que*. — Mais parfois suffit même le simple *que*, et c'est surtout quand la proposition partielle introduit une circonstance accessoire qui se produit en même temps que l'action de la proposition verbale, et que cette action est généralement considérée comme n'existant pas en réalité, mais comme ne s'accomplissant que si les circonstances accessoires se réalisent également : ainsi en franç. *je ne l'écoute jamais qu'il ne me fasse peur, je l'aurais oublié que tu me le rappelleras bien vite, je lui parlais encore que le soleil était déjà levé* et autr. phrases sembl. ; il en est de même dans les langues-sœurs. Les propositions du genre de la première sont en contact avec les conditionnelles ; celles du genre de la dernière nous ramènent aux temporelles, car *encore que* peut naturellement

(654)

être assimilé sans difficulté à des locutions comme *lorsque, au moment que* etc.

Sur ces dernières phrases, cf. A. TOBLER, *Beitr.* 2, 112-123.

§ 606. Quand la manière est seulement représentée comme une COMPARAISON POSSIBLE, à côté de l'ital. *quasi (che)*, prov. *quais que* l'on adopte ou le simple *quomodo* ou *quomodo si*, donc une proposition conditionnelle, sauf que le roumain comme particule comparative présente *ca* et le fait suivre d'une proposition temporelle, donc *ca când, ca cum*. À part cela, nous avons en ital. *io venni meno come s'io morisse* (Enf. 5, 141), *alcune volte mi è bisognato fuggire a tutta lena dai fiumi, che m'inseguivano come fossi colpevole verso loro di qualche ingiuria* (Leop. 176), en a.-franç. aussi avec *si . . . que : si gentement estoit taillié Que si on l'eust soubaidié* (Cléom. 269), *mist la al lit David e une pel de chievre al chief e de dras bien la cuvrid come ço fust David* (IV Livr. 75), *si l'at destruite com s'hon l'oust predede* (Alexis 29) ou *que si : ne l'out mie li dus meins chier Que s'il l'eust de sa moillier* (Rou 3, 2898), mais aujourd'hui uniquement *comme si*, en prov. *eix ne una flairors tan grantz Con si fos d'ins de paradis* (Appel, C. 3, 31), *aisy · s conten en magesteyr Cum trestot tegne ia l'empeyr* (2, 80), en esp. *de guisa va myo Cid como si fuese en montaña* (Cid 583) et guère le simple *como*, mais bien *cual si* : *cayó al instante en profundo sueño, cual si se tuviera bebido todo el láudano de la farmacia* (Galdós, Fort. Jac. 4, 15) et de même en portugais *como se* (cf. aussi § 636). Le simple *como* au lieu de *como se* en italien et en français, auquel s'ajoute encore en vieux français *plus que* au lieu de *plus que se* : cf. *nel conoisseie plus qu'onques nel vedisse* (Alexis 87), s'explique peut-être par le fait que l'ancienne langue, dans une proportion plus étendue que la moderne, préférerait à la copulation au moyen de conjonctions la simple juxtaposition et par conséquent pouvait à plus forte raison, dans des cas comme ceux qui nous occupent, s'en tenir également à la conjonction simple.

(655)

§ 607. Avec les véritables PROPOSITIONS COMPARATIVES, il faut noter en première ligne que très souvent la proposition partielle est annoncée par un adverbe démonstratif qui correspond au lat. *sic*. Cette particule est en roum. *aşa* : cf. *cum vî*

*semāna, aša veī secera* (comme tu sèmeras, ainsi tu moissonneras), en macéd. *aší*, de sorte que *aša* remonte probablement à *aši-a* avec *-a* servant à renforcer. *Aši* a pour base *sic* avec l'*a* dont il a été question au t. II, p. 646. En SURSILVAIN, l'on trouve *scha*, qui doit également provenir de *sic* avec réduction de *i* en *a* dans la position atone : *sco jau hai faig, scha figeits er vos* (Alig 56) et alors aussi en même temps *scha Dius ei clarificaus ent el, scha ven Deus er igl clarificar enten sasez* (100 : comme Dieu est glorifié en lui, ainsi Dieu le glorifiera aussi en soi-même), où l'on doit probablement voir une imitation d'une tournure allemande plus ancienne. L'italien *così* a peut-être emprunté directement sa première syllabe à *como* : *come quei che con lena affannata Uscito fuor del pelago alla riva Si volge all' acqua perigliosa e guata, Così l'animo mio si volse indietro* (Enf. I, 22). En vieux français, l'on rencontre deux formes, *issi* et *ainsi* : cf. pour la première *laissez les morz tut issi cum il sunt* (Rol. 2435) ; peut-être y a-t-il identité entre *ainsi* et le prov. *aissi* (cf. l'a.-franç. *aïuse*, prov. *aissa* de *anxia* et II, § 298) : *ges non promes sol pan et aiga Aissi con fan a l'ospital* (Flam. 1747). Que renferme la première partie de ces deux formes ? La chose n'est pas claire. L'espagnol et le portugais ont *así* comme le roumain : cf. en esp. *asi posó mio Cid como fuese in montaña* (Cid 10) etc. En même temps, l'on trouve en ital. *altrest*, a.-franç. *altresi*, *aussi*, prov. *alsí* (de même que). — En outre, il y a *tam como*, en esp. *tan*, port. *taõ* : cf. pour ce dernier le port. *nom soom atam bon como o que cuidades* (Grael 8), remarquable à cause de la copulation entièrement relative de la proposition partielle. Nous avons une fusion plus remarquable encore de deux tournures dans le port. *tans maaos lbe eram de tornar, asi quam maaõ seria a hũu homem mollentar hũa pedra muy grande* (Grael 42). Cf. encore le prov. *tan con si* (p. 681). — Il faut encore noter que, si la proposition partielle occupe la première place, l'emploi de la particule démonstrative est obligatoire : *siccome eterna vita è veder dio, così me, donna, il voi veder felice fa* (Pétr., Sonn. 158), en franç. *ainsi que le soleil chasse les ténèbres, ainsi la science chasse l'erreur*, bien qu'on dise aussi *comme . . . ainsi*, en prov. *si cum la nibles cobre · l jorn, si cobre avers lo cor* (Boèce 133) et de

même en esp. *así como . . . así*, en port. *assi como . . . tal* : *assi como a bonina, que cortada Antes do tempo foi, candida e bella, Tal está morta a candida donzella* (Lus. 3, 134) etc.

§ 608. Parmi les ADJECTIFS QUI SE CORRESPONDENT, les plus fréquents sont *talis . . . qualis* et *tantus . . . quantus*. Plus importantes que leur correspondance sont naturellement les déviations à la symétrie rigoureuse. Dans le roumain, où *tare* a pris la signification de « fort, rude », si toutefois ce *tare* provient réellement de *talis*, et où sa place a été donnée à *aşa, ást fel*, les seuls représentants de *tantus* entrent en ligne de compte. Cela étant, l'on doit y noter qu'à côté de *tát . . . cát* se rencontre aussi *mare . . . cát* : cf. *şi fu războiu mare câtu se întuneca şi nu se vedea vâzdubul de mulţimea săgeatelor* (C. B. 1, 402, 29 : et il y eut combat si grand qu'il fit sombre et qu'on ne voyait pas le ciel à cause de la multitude des flèches), puis aussi simplement *cát* sans aucune indication de quantité dans la proposition verbale : *şi lăsá oase de oameni cât nu-şi putea ara oamenii spre acci câmpi* (403, 14 : et il restait tant d'ossements d'hommes que les hommes ne pouvaient labourer sur ces champs). En ITALIEN, une remarque est d'abord due à *cotale* à côté de *tale* comme étant sans doute une assimilation à *cosi* ; ensuite, au lieu de *quale*, on trouve aussi le *chente* mentionné p. 578. À *cotale* correspond *cotanto*, ensuite *cignesi colla coda tante volte Quantunque gradi vuol che giù sia messo* (Enf. 5, 11), exemple qui étonne en ce qu'il n'existe ici aucun motif véritable d'employer un relatif de généralisation (§ 630). On trouve rarement *tanto como* et *tanto che*. En opposition avec l'usage italien, *tel . . . com* est de règle en VIEUX FRANÇAIS : cf. *ja mais n'iert tels com fut* (Alexis 1) et se maintient durant toute la période de l'ancien français jusqu'en plein XVII<sup>e</sup> siècle, où une prescription de Vaugelas assure définitivement à *tel que*, qui s'employait à l'époque primitive dans les textes du Nord, la prédominance exclusive. De même, on se servait dans les premiers temps de *tant . . . com*, *tant . . . que* : cf. *et si a restorée Sa terre et faite tant d'onnor Comme il puet ou siecle gregnor* (Chev. II esp. 10361) ; cf. encore chez Corneille *qu'il fasse autant pour soi comme je fais pour lui* (Polyeucte 912). (657)

Au lieu de *tant . . . que*, qui n'apparaît plus que dans les propositions négatives, s'est introduit *autant . . . que*. Le provençal aussi dit *tal com* : cf. *anc non fon mens mas sol l'espentz Que non sembles tal espaventa Con vila fan ab vestimenta Contra singlar* (Flam. 2451), tandis qu'il restreint l'emploi de *tal . . . que* aux propositions de résultat (§ 609); mais avec *tant* la forme habituelle est *quan*.

§ 609. Ensuite se rattachent à cette catégorie les PROPOSITIONS DE CONSÉQUENCE et les PROPOSITIONS DE RÉSULTAT, où comme ailleurs *ut* a depuis le IV<sup>e</sup> siècle cédé la place à *quod*. Le point de départ a peut-être été *sic puto ut* et autr. expressions sembl., qui par analogie avec *hoc puto quod* s'est transformé en *sic puto quod*. La proposition verbale renferme un adverbe d'intensité comme en ital. *tanto*, *intanto*, *talmente*, *si*, *così*, franç. *tant*, *tellement*, *si*, esp. *tan*, *así*, port. *tão*, *asim* ou *talis* adjectif ou enfin des locutions adverbiales comme en ital. *in guisa*, *in maniera*, *in modo*, franç. *de manière*, *de sorte*, esp. *de modo*, *de manera*, *de sorte*, port. *de maneira*, *de sorte* : ainsi p. ex. en ital. *si distende in circular figura, Intanto che la sua circonferenza Sarebbe al sol troppo larga cintura* (Par. 30, 103), *lo stato della società è più imbrogliato che disperato, talchè con un po' di pazienza se ne viene a capo* (V.), *ripresi via per la spiaggia diserta, Si che il piè fermo sempre era il più basso* (Enf. 1, 29), *questi pareo che contra me venesse Con la testa alta e con rabbiosa fame, Si che pareo che l'aer ne tremesse* (1, 46) etc., en a.-franç. *uns si tres grans tounoires lieve Et uns espars ke il li samble Ke ciels e tiere tout ensanle Doivent fondre e craventer* (Chev. II esp. 676) etc., en franç. mod. *tant que* et *si que*, mais seulement dans les propositions de résultat, en prov. *tal son a qu'ades va dormen* (Appel, C. 3, 15) et aussi *de part Boeci lor manda tal raizo que passen mar* (Boèce 55) etc., en esp. *así el vivir me mata Que la nuerte me torna á dar la vida* (D. Quich. 2, 68), *estaba así impaciente y enojado Que mirarle á la cara nadie osaba* (Ercilla ap. C., D.), en port. *por esto era aquel linhagem atam bonrrado e tam nomado que nunca fallavam d'ontra linhagem* (Grael 84) etc. Il y a lieu de mentionner un croisement entre la proposition de résultat et la proposition d'intention, tel qu'il

existe en a.-esp. *que pueda fer con ellas atal destruccion Porque saque a Grecia d'esta tribulacion* (Alex. 109). Un fait également à mentionner, c'est que les propositions de manière peuvent facilement adopter le SENS CONCESSIF, ainsi notamment en français : (658) en a.-franç. *si grant qu'il seit*, puis aussi en franç. mod. *tout jeune que vous êtes* (Sur ce développement de sens, cf. p. 608).

§ 610. Pour indiquer la COMPARAISON, les mêmes conjonctions sont à considérer que pour le groupe de mots (p. 312 sqq.); par conséquent, à côté de la particule habituelle *que*, l'on trouve aussi *como* : cf. a.-franç. *ainc n'oi greignor mestier d'aie com'or ai* (Rich. 3253), en prov. *dieus en cros noca fon anc plus treballatz ni plus feritz ni plus macatz con ieu lai fui* (Appel, C. 3, 349) ou *de* : en esp. *tengo mas bienes de fortuna de lo que necesito* (J. Valera, Com. Mend. 33). Mais il existe une série d'autres phénomènes qui a plus d'importance. Quand deux propositions introduites par *que*, notamment des propositions-sujets, sont comparées entre elles, la seconde devrait renfermer un double *que*. Or, au lieu de cela, on ne l'exprime qu'UNE SEULE fois ou, pour mieux dire, les deux *que* se fondent en un seul : cf. en ital. *meglio ee che io faccia assapere alo ree lo conventre de Tristan ch' egli sia distrutto* (Trist. ricc. 23, 5), en a.-franç. *mieux vous vaurroit k'alissiez souploier Devant Corsuble et la chose apaisier Que vos roiaumes eust tel destorbier* (Enf. Og. 2150) et aussi *de morir ont plus grant volenté Que il sans lui fussent de la torné* (6351), en prov. *mais voil que sia castellana E qu'ieu la veia la semana O · l mes o · l'an una vegada Que fos reina coronada Per tal que non la vis ja mais* (Flam. 19) et aussi *mais am rire e gabar ab mi donz que m'en somonha* (B. Born 39, 38), en esp. *mas quiero yo señora seer embergonzado que tanta buena dueña sea desamparada* (Berceo, Mil. 566). En revanche, quand la proposition-sujet peut également s'unir à l'autre au moyen de *com*, alors *que* s'introduit comme particule de comparaison : cf. en catal. *no valgra mes que la destrai agues taylat lo pinell que com es mort lo pi tan bell* (7 Sages 520). Ce qui caractérise cette tournure, c'est que, de deux particules consécutives, phonétiquement identiques et atones, l'une est absorbée, de la même manière que p. ex. l'esp. *liga gamba* est devenu *ligamba*,

et la chose a pu d'autant plus facilement se produire que, déjà en latin, la comparaison entre deux actions dont l'une arrive à exécution plus tôt que l'autre, est exprimée par le simple *quam* : *depugna potius quam servias* et que, dans des cas semblables à ceux qui viennent d'être signalés, l'infinitif aussi peut se trouver à la seconde place : cf. en ital. *fosti tu morto anzi che vivere* (Sacch. 113), *miglio è che noi moiamo essendo franchi che vivere istando servi* (Trist. ricc. 2, 16), puis *gridò piuttosto che dire* (De Marchi, Giac. id. 54), en a.-franç. *aincois voil estre morz que la teste couper* (G. Bourg. 232), en prov. *mielhs fora fossas campios que viure* (B. Born 24, 6), en esp. *primero me apaleaban que dar le un disgusto* (Galdós, Fort. Jac. 4, 30), en port. *mais quero que mates mim ca o veer malar ante mim* (Graal 128). Or, quand au lieu de l'infinitif il se présentait une construction avec un verbe personnel, on s'en tenait à la simple conjonction. Ainsi l'on a donc p. ex. dans la Chanson de Roland *mielz voeill morir qu'entre paiens remaigne* (2336) au lieu de *remanoir*, où l'on a renoncé à employer l'infinitif en vertu de cette tendance qui se manifeste également ailleurs de recourir à la proposition quand cet infinitif serait trop éloigné de la conjonction (cf. § 657).

Cf. A. TOBLER, Beitr. 1, 184-185, qui donne d'autres indications bibliographiques et cite d'autres exemples. Tobler identifie les propositions ayant le simple *que* équivalent au lat. *quam* avec celles qui ont été étudiées p. 681, et tel est assurément le cas pour le passage d'Érec (3320) allégué par F. BISCHOFF, Konjunktiv bei Chrestien p. 25 et modifié d'ailleurs par Fœrster : *mieux ameroie je fusse a nestre Ou en un feu d'espines arse Si que la cendre en fut esparsse Que je eusse de rien fausé Vers mon seignor*. En revanche, il paraît difficile d'admettre cette identification dans des cas comme *vous vorries mius assez Que mors fust mesire Gauvains Qui est vostre frere germaines Qu'il eust mal en son ostel* (Percev. 10398) : sans doute, dans certaines propositions-régimes, on constate le passage de la juxtaposition à la copulation, mais c'est à peine si le contraire se présente, à moins que la conjonction ne reste encore fixée dans la mémoire. Par contre, dans des cas comme le prov. *anc nos poc far major anta quan m'a assols* (B. Born 3, 1), le *que* n'est pas tombé comme A. STIMMING le pense ; il n'y a absolument pas là de proposition comparatioe exprimée.

§ 611. Enfin une question particulièrement importante est celle de la COMPARAISON PROPORTIONNELLE telle qu'elle existe



dans le lat. *homines quo plura habent, eo ampliora cupiunt; quanto superiores sumus, tanto nos geramus submissius*. De ces deux tournures, la seconde s'est assez bien conservée, tandis que la première a cédé la place à d'autres qui lui sont tantôt plus, tantôt moins étroitement apparentées. En ROUMAIN, l'on trouve *cu cât* : cf. *cu cât are, tot ar vrea să mai aibă* (Basme 269, 35 : plus il a, plus il voudrait toujours avoir), mais plus souvent il y a concordance absolue entre les deux termes : *cât mai . . . atăta mai* ou *cu cât mai . . . cu atăta mai*. Les ITALIENS restent encore plus fidèles à l'usage latin : *quanto maggiore era la mia debolezza nelle tenebre, tanto maggiori erano i miei sforzi durante il giorno* (Pellico, Pris. 46) ; mais en même temps l'on trouve aussi le simple *quanto* : *quanto la casa è più perfetta, più senta il bene* (Enf. 6, 107). On est plus étonné devant *più che . . . più : più ch' io gli do, più mi domanda*, qui s'explique sans doute par l'existence simultanée de *acciò* et *accioché*, *poi* et *poiché* et autr. termes sembl. (p. 640). — En VIEUX FRANÇAIS, l'on rencontre tout d'abord aussi la forme latine : *bien set, quant plus li cors marciest, L'ame tant plus en esclarcist* (Méon 2, 77, 2435) et comme en italien *quant plus est la chose amée, Plus est grieve la desevrée* (R. Alex., 107), puis *com plus* et *que plus* : *com plus liee l'avoit feite, Plus li poise et plus li desheite Quant il ne viaut plus demorer* (Ch. Lyon 3327), *que plus done et il plus a* (Chev. II esp. 97), forme plus récente en général que *com* et, ce qui est remarquable, presque toujours accompagnée de *et* dans la seconde proposition. En PROVENÇAL, à côté de *tant plus . . . quant plus* et *com plus . . . (e)plus*, qui lui sont communs avec le français, il faut mentionner la forme *on plus . . . plus*, qui lui est propre : *on hom plus n'ostaria garnizos, seria'n plus envejos* (B. Born 9, 42), où l'on a donc à proprement parler une proposition locative avec une valeur hypothétique ; vient ensuite aussi *on plus . . . on plus*, évidemment par analogie avec *plus . . . plus* et par un oubli complet de la nature de l'*on* : *las domnas on plus on prejadors, on plus cujon que* (G. Faid. 15, 17). L'OUEST à son tour présente la tournure latine : en esp. *cuanto más . . . tanto más*, port. *quanto mas . . . tanto mas* à côté de l'esp. *y por más que ponía piernas al cavallo, menos le podía mover* (D. Quich. I, 20) et *mientras más se llegaban mayores parecían* (I, 14).

Il est naturel que, dans le second membre, la comparaison puisse ne pas être exprimée, mais que grâce à cela la pensée aussi soit un peu différente : cf. en ital. *in questo suo desiderio era tanto più lodevole in quanto che, a sentirlo, avrebbe potuto maritare la sua Norma a fior de banchieri ricchi* (De Marchi, Giac. id. 145), en prov. *aissi cum chascus es plus cars, degra voler* (G. Born. 54, 38) etc.

- (661) Pour le vieux français, cf. A. TOBLER, Beitr. 2, 53-54, qui dans certains cas voudrait voir dans *quant* le lat. *quando*, opinion qui, en présence de l'exemple italien qui lui est presque textuellement identique, ne paraît ni justifiée, ni nécessaire ; A. EBELING, Auberée, Rem. au vers 360 ; pour le provençal, cf. A. STIMMING, B. Born, Rem. à 9, 42.

#### g. Les Propositions relatives

§ 612. Les propositions relatives, par suite de leur variété, constituent un chapitre particulièrement important de l'étude du groupe de propositions. D'après la forme des pronoms, on peut tout d'abord distinguer entre propositions avec pronom-adjectif et propositions avec pronom-substantif ou bien entre propositions relatives avec antécédent et sans antécédent. Le caractère essentiel de ces dernières consiste en ce que celui qui parle ne peut pas dire ou ne veut pas dire ce que sont les êtres dont, par la proposition relative, il met un ou plusieurs représentants en vedette, soit qu'il ne s'en fasse aucune idée précise, soit que ce qu'il veut dire se rapporte à tous les êtres d'une même espèce, mais qu'il lui paraisse plus clair ou même plus rapide, plus simple de n'en désigner qu'un seul ; ainsi en est-il dans les proverbes : en franç. *qui trop embrasse, mal étreint*. Il est vrai que cette distinction n'est pas absolument rigoureuse ; il existe tout au moins quelques exemples qui occupent une position intermédiaire entre les deux classes : cf. en a.-franç. *qui mult est las, il se dort cuntre terre* (Rol. 2494), *qui aime, il est en pourpans* (Chev. Lyon 2756) et quelques-uns des exemples invoqués dans les § 633 et § 639. Comme troisième classe, il faut citer les propositions avec un pronom de généralisation. Il n'y a pas moins de variété dans la signification que dans la forme, et notamment il se présente souvent un empiètement des propositions relatives sur d'autres groupes,

auquel nous devons accorder dans les pages ci-dessous une attention particulière.

Pour toute la partie qui va suivre, outre les travaux mentionnés au § 54, il faut encore tenir compte de A. GEIJER, *Historisk öfverblick af latinets qui och qualis fortsatta som relativpronomina i de romanska språken* 1897, C. PIETSCH, *Beiträge zur Lehre vom altfranzösischen Relativum* 1888, E. GESSNER, *Das spanische Relativ- und Interrogativpronomem*, Zs. XVIII, 449-497.

§ 613. Comme PRONOM RELATIF, le latin possède un pronom à flexion absolument complète et qui distingue même assez bien les trois genres : *qui quae quod*. En roman, ce pronom s'est conservé au moins dans son radical, mais sa diversité de formes, dans la période antéromane déjà, s'est réduite dans une proportion qui ne peut guère se constater, même pour le nom, qu'aux époques historiques plus récentes, et encore ne s'y observe-t-elle que dans un espace restreint du domaine linguistique roman. La distinction entre singulier et pluriel qui, abstraction faite du nominatif masculin et féminin, s'était rigoureusement conservée, est complètement étrangère au roman, et même la distinction entre masculin et féminin se peut à peine remarquer; le nominatif, le datif et l'accusatif sont loin d'être restés distincts dans la même mesure qu'ils le sont d'ordinaire précisément dans les pronoms et, comme en outre le masculin et le neutre se confondent souvent aussi, il a fini par s'introduire dans presque tout le domaine une forme qui ne varie pas en cas, nombre ni genre : *que*, forme qu'on peut qualifier à bon droit d'adverbe relatif. Si clair que soit ce développement dans son étape finale, qui a du reste été parcourue par les patois plus rapidement que par les langues écrites, il subsiste pourtant encore plus d'un point obscur dans la période antéromane. Autant que les inscriptions et les manuscrits permettent de s'en faire une idée, la première simplification a tendu vers ce paradigme :

<i>qui</i>	<i>cui</i>	<i>quod</i>
<i>que(m)</i>		<i>quod</i>
		<i>quae</i>

Les raisons qui ont déterminé cette simplification n'apparaissent pas bien clairement. Si la disparition de *quos, quas*

s'explique peut-être par le double sens de *qui*, *quae* et si l'équivalence entre *que(m)* et *quae* a pu favoriser une différenciation, l'on a toutefois peine à comprendre pourquoi l'on n'a pas d'après l'acc. *qua(m)* créé un nom. *qua(m)*, ce qui aurait établi une correspondance au moins approximative entre les deux paradigmes :

<i>qui</i>	<i>qua</i>	<i>ille</i>	<i>illa</i>
<i>que</i>	<i>qua</i>	<i>illu</i>	<i>illa</i>

(663) Or, s'il n'en est pas ainsi, l'on pourrait peut-être songer à une influence de l'interrogatif (p. 575). L'étape suivante, l'élimination de *quod* par une forme en *-e*, a peut-être en partie son point de départ dans le pluriel neutre, mais en partie aussi elle aura été facilitée par l'interrogatif : cf. notamment des cas comme *quid vult* — \**non sapio quid vult* — \**non sapio id quod vult*.

J. JEANJAQUET, *La conjonction que* p. 41-63, cherche à prouver que même le neutre *que* renferme l'acc. masc. *quem*, hypothèse inutile et peu vraisemblable ; cf. au contraire Litbl. 1895, 309.

§ 614. Maintenant, en ce qui concerne l'état des choses dans chaque langue en particulier, le ROUMAIN ne connaît depuis l'origine que *ce* : *celuia ce voru da cuvântu ce are gata a giudeca viiloru și morțiloru* (Cod. Vor. 158, 6 : à celui-là ils rendront compte qui est prêt à juger les vivants et les morts), *așa va fi in ce chipu zisă mi fu* (90, 2 : ainsi sera cela en quelle manière il me fut dit), *crediința ce e cătră domnulu nostru* (19, 10 : la croyance qui est en Notre Seigneur), *urii ce era diîntru Asia* (10, 8 : quelques-uns qui étaient en Asie). EN RHÉTIQUE, l'usage est le même : cf. en obw. *ke*, eng. *ka* (comme *da* issu de *de* I, § 352), frioul. *ke* ; toutefois, dans l'Est, il y a quelques exceptions à signaler. L'engadin, comme nominatif, connaît aussi *ki*. À Collina (Frioul), on distingue entre *ku* dans *la part dei bens ku mi toko* (la part des biens qui m'échoit), *lu glaud ku mangavin yu purçits* (les glands que mangeaient les pourceaux), *kest to fi, ku a stratsat dut kel ke al vevo* (ce tien fils, qui a gaspillé tout ce qu'il avait) et *ke* dans *kel ke : dut kel ke ai yo, al e to* (tout ce que j'ai, il est tien), où l'on voit que

*ku* se rapporte aux personnes et aux choses et que *ke* est neutre. Dans les autres localités du Frioul se présente *ka*, mais on ne voit pas clairement si ce n'est pas une simple variante phonétique; à Forni di Sopra l'on trouve même *ku* et *ka* employés sans distinction, de sorte qu'ici l'on doit encore attendre des renseignements plus précis. L'ITALIEN ÉCRIT offre comme nominatif et comme cas oblique *che*, mais en même temps pour le cas oblique il a aussi conservé *cui* : *molti son gli animali a cui si ammoglia* (Enf. 1, 100), *gli venne a memoria un ricco giudeo il cui nome era Melchisedech* (Bocc., Déc. 1, 3), *i migliori pensieri a cui era avvezza la mente di Renzo* (Manzoni, Pr. sp. 2), *colui cui tengon per Iddio* (Bocc., Déc. 2, 7), *sperando nell'impiego di cui gli aveva tenuto parola il suo direttore* (Fogazzaro, Picc. Mondo 251), *nel punto in cui un campanello suonò* (263). EN FRANÇAIS, on rencontre comme nominatif *qui*, comme cas oblique *que*, le premier également employé dans les premiers temps comme neutre : *ja li deist qui li pesast* (Troie 9763) et cf. encore aujourd'hui *voici qui me convient, qui pis est* et autr. expressions sembl. Comme cas oblique, on trouve aussi *cui*, qui se rapporte en général aux personnes, moins souvent aux choses, p. ex. *sun dragun portet a cui sa gent s'alient* (Rol. 1641), *quels est li esforz e la fiance en cui tu as esperance* (IV Livr. 408) etc.; plus tard, il ne s'emploie plus qu'après les prépositions et, à partir du xvi<sup>e</sup> siècle, presque exclusivement pour représenter des personnes. À côté de *qui* apparaît comme neutre *que* : *ço qu'estre deit, ne l'alez demourant* (Rol. 3519), au xvi<sup>e</sup> siècle encore beaucoup plus fréquent que *qui*. Mais en même temps, pour désigner des choses en vieux français, au xiv<sup>e</sup> et jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle pour représenter aussi des personnes se présente *quoi*, qui n'est plus actuellement usité que dans un sens général : *ce sont choses à quoi vous ne prenez pas garde; il n'y a rien sur quoi on ait tant disputé*, mais encore chez Molière *le grand secret pour quoi je vous ai tant cherché* (Dép. am. 132), où l'on a donc au point de vue phonétique un *quid* accentué, enfin comme en italien *que* non-fléchi : *le fust qued est plantèt dejuste les decurs des ewes* (P. O. 1, 3), *une partie de l'ost que Deus out tuched les quers* (IV Livr. 35), et même au xvi<sup>e</sup> siècle *que* est la forme habituelle au nominatif masculin;

(664)

pour le neutre, cf. encore aujourd'hui *advienne que pourra*. Même état de choses en PROVENÇAL : à côté du nom. masc. et fém. *qui*, du cas obl. *cui*, *que*. du neutre *que* figure aussi le nom. masc. et fém. *que*. Enfin les langues de l'OUEST ont *que* invariable, mais en même temps après des prépositions elles ont également *quien*, *quem* : cf. en a.-esp. *con aquestas mis dueñas con quien so yo servida* (Cid 270) à côté de *nuestro rey a que todos servimos* (Alex. 1167). Il est à noter que ce *que* employé comme régime direct, même quand il se rapporte à des personnes, ne s'adjoint pas actuellement d'*á*, c.-à-d. qu'il est tout à fait considéré comme un adverbe, tandis que l'ancienne langue dit aussi *de muchos á que matas non sé uno que sanes* (Hita 259). L'ancien *qui*, comme le *quien* actuel et le port. *quem*, se rapporte le plus souvent à des personnes, bien qu'on le trouve aussi, surtout après les prépositions, mis en rapport avec des choses : *il sepulcro glorioso De que manaba tanto miracolo precioso* (Berceo, Sil. 536). Dans ce dernier cas aussi apparaît plus tard *quien* : *la manta de la cama á quien tiene ojeriza* (D. Quich. I, 35). Enfin l'esp. *cuyo*, port. *cujo* se comporte comme l'interrogatif (p. 576); il remplace donc le possessif et parfois même dans une acception très étendue : cf. *Capitán de infantería á cuyo honroso cargo me subió mi buena ventura* (D. Quich. I, 39) etc.

§ 615. À côté de ces formes manifestement dérivées du relatif latin, au Sud de l'Italie et en Sicile, et dans une proportion qui doit encore être déterminée avec plus de précision, l'on trouve alors *ka*, ainsi p. ex. à Noto : *s'asciugava 'n santa paci chiddi ca ci facievunu a iddu, l'offisa ca mi hanu fattu, lu re ca sinu allura avia statu friddu, addivintau fieru pirsicuturi di tutti chiddi ca fièru offisa a la so cruna* (Pap. 449) et de même à Syracuse, à Catane, mais plus à Messine; sur le continent, il se rencontre dans une partie de la Capitanate et même encore à Matera, mais non à Senise ni dans l'Apulie méridionale et la Calabre et seulement d'une façon sporadique dans le napolitain. Ce *ka* est naturellement identique à la conjonction *ka* issue de *quam* et de *quia* (p. 633) et doit à son tour s'être développé tout d'abord dans des cas comme *diku ka boggyu* et

autr. sembl., ce qui proprement signifie « je dis comme je veux ». Au surplus, le phénomène doit être très ancien, car on lit déjà dans le *Contrasto de Cielo dal Camo tant'è la pena mia cad io patisco ognora Ca credo certamente cad io ne periria*.

§ 616. En fait de relatifs, il faut naturellement examiner aussi les ADVERBES DE LIEU *ubi* et *unde* sous leurs formes romanes : en roum. *unde*, ital. *dove*, *onde*, a.-ital. *dove entro* (Sacch. 4), franç. *où*, *d'où*, *dont*, a.-franz. aussi *ou enz*, a.-esp. *ado*, esp. mod. *donde*, *de donde*, port. *donde*; cf. d'autres formes p. 632. Un fait important, c'est qu'ils ne s'emploient pas seulement pour représenter des substantifs qui désignent un lieu, mais aussi n'importe quels autres substantifs, voire même des noms de personnes. Toutefois, les diverses langues ne poussent pas toutes cet usage également loin. En ITALIEN, *onde* peut servir pour tous les rapports exprimés par *di* : *se cosa appare ond'elli abbian paura* (Purg. 2, 127), *per l'incarco Della carne d'Adamo, ond'ei si veste*, *Al montar sù è parco* (11, 44), *ora a pena a Siena sen pispiglia*, *Ond'era sire* (111), *quei colori, onde fa l'arco il sole* (29, 77) et de même encore aujourd'hui : *muoiono senza rassegnazione straziate e taciturne nella grande ingiustizia onde sono colpite* (Serao, Add. Am. 156), *l'idea onde poco ella si era commossa in Valsolda, prendeva una realtà nuova nella sua mente* (Fogazzaro, Picc. Mondo 509) etc., d'où provient donc aussi le *onde* causal. Si la langue écrite présente à l'emploi de *onde* cette restriction qu'elle n'en use guère par rapport aux personnes, les patois ne connaissent pas cette restriction, au moins avec les représentants de *ubi* : cf. en sic. *tutti quiddi unni si truarini dinari faussi* (Fiabe 275 : tous ceux chez lesquels se trouvèrent des deniers faux). — En FRANÇAIS, les anciens textes emploient dans la plus large mesure *dont* pour *de que* et *où* pour *en que* : cf. *la terre dont ele fust amenée en cest païs* (Auc. 4, 5), *tant en retient dont son cors poet guarir* (Alexis 20), *une imagene dont il odit parler* (18), *une seule nef, Dunt Guigemar choisi le tref* (M. France, G. 152) etc., usages actuellement proscrits par les grammairiens quand le substantif uni par *dont* à un substantif de la proposi-

tion verbale, est en même temps régime prépositionnel ou complément adverbial du verbe de la proposition relative : ainsi *la maison dont il dut voir le pillage*, mais *la maison au pillage de laquelle il dut assister*; toutefois les infractions à cette règle des grammairiens ne sont pas rares, même chez de bons écrivains : cf. *lui dont à la maison Votre imposture enlève un puissant héritage* (Molière, Dép. am. 410), *l'ouvrage entier, dont la plupart des articles feront faire de meilleure musique, quand les artistes en sauront profiter* (J. J. Rousseau 9, 116) etc. En ce qui concerne *où*, dans les premiers temps son emploi n'est pas moins étendu : *tous jeus ou apertenoit force e vigour* (Cléom. 135), *la dame ou il n'avoit que respondre* (G. Bourg. 279), *li reis de France ou il out gregnour feit* (S. Thom. 4053) et dès lors il se conserve à travers tous les siècles, et même chez Racine encore pour représenter des personnes : *il ne reste que moi Où l'on découvre encore les vestiges d'un roi* (Alex. 2, 3), ce qui de nos jours n'est plus guère usité. — EN VIEIL ESPAGNOL, une mention revient à *por ond* : *fabló certanedad, por ond fo afirmada la su grant sanctidat* (Berceo, Sil. 261), *tu nos embia vito que sea aguisado, Porond este conviento non sea desmaiado* (451), remplacé de nos jours par *por donde*. Parfois dans l'ancienne langue on trouve aussi *onde* : *entiendan la tu gracia ond sean confortados* (303). Enfin, en VIEUX PORTUGAIS, *onde* est également assez usité : *aquelle onde profetizaron* (Grael 11), *aquelle cavaleiro onde me tanto fallon* (53), *entendeo que era Galvam tal homem onde se nam poderia vingar* (99) etc.

- (667) *Ubi* sert-il en roman, comme le grec mod. *ὅπου* ou le terme dialectal allemand « wo », à représenter tous les relatifs ? La question reste ouverte. Lorsqu'on lit en a.-franç. *vit un cheitif u se plegneit En la rue de la cité* (S. Gilles 102), on peut sans aucun doute remplacer *u* par *qui*, mais cependant, ici comme en d'autres cas (§ 632), le terme renferme évidemment encore un sens locatif. Sur *dont*, cf. A. TOBLER, Zs. XIX, 561-567.

§ 617. Comme pronom relatif, à côté de *qui*, le roman possède *QUALIS*. Servant à l'origine de corrélatif à *talis*, *qualis* renferme en soi l'acception de manière : il remplace les termes qui expriment un caractère distinctif et le plus souvent est de nature adjectivale, c'est-à-dire qu'il sert d'attribut à un substantif



ou de prédicat au verbe. Mais de bonne heure ce qui était proprement le sens principal se perd et *qualis* devient de plus en plus le synonyme de *qui*. Ajoutez à cela, comme seconde modification importante, que peu à peu il s'adjoint le déterminatif, qui devient son compagnon inséparable (§ 621). Aussi ne trouve-t-on réellement le simple *care* qu'en roumain : *ba, că tu ai fost cel d'intâiu, care ai beut* (Basmé 375, 15 : oui, tu as été le premier qui a bu), *o crăcătiță din care eșia un fel de glas* (255, 7 : un craquement duquel sortait une espèce de voix) et aussi en vieil italien : *una bulla cui manca l'acqua sotto qual si feo* (Purg. 17, 33), *mi accomodò di una parte della sua bottega, quale era in sul canto di Mercato Nuovo* (Cellini 29), en a.-esp. *Dios a qual solo non se encubre nada* (Berceo, Mil. 742), en français moderne avec valeur d'adjectif : *vous pourrez avec eux avoir quel mal il vous plaira* (Molière, Av. I, 5).

§ 618. Comme TERME DÉTERMINÉ par la proposition relative, on peut naturellement employer tout mot propre à recevoir un complément attributif, ainsi notamment tout substantif et tout pronom ou même une proposition entière. Il est à remarquer qu'en pareil cas un substantif peut être uni à l'article défini, même lorsqu'autrement il ne le prendrait pas, ou que, pour mieux dire, on annonce par un démonstratif la proposition qui va suivre, ainsi notamment en ROUMAIN : cf. *în odăea unde dormia* (Basmé 117, 10 : dans la chambre où il dormait), *în grădina ce avea* (Gaster 2, 178, 22 : dans le jardin qu'il avait), tandis qu'à l'ordinaire après les prépositions l'article est omis (p. 218), en ital. *a casa, in casa* etc., mais *giunsero alla casa di Socrate, la quale era non di grande vista* (Nov. 24), en a.-franç. *e edifia sicume unicornie le suen saint edifice en la terre que il funda en siecles* (P. O. 77, 75) etc. — Quand le terme à déterminer n'est pas exprimé, de nos jours on le remplace en général par *ecce*, en roum. *acel*, ital. *quello*, franç. *celui*, esp. *aque*, port. *aquelle*; en même temps l'on emploie partout à l'époque ancienne et actuellement encore dans l'Ouest le simple *ille*, usage dont on trouvera des exemples à suffisance dans les pages suivantes. Pareil déterminatif est rare quand le substantif est exprimé : cf. en ital. *allo nobile imperadore Federigho, a ccolui*

*che veramente fue specchio del mondo* (Nov. 4), *lo imperadore fece venire le tre pietre preziose, quelle che lo maestre desiderava di vedere* (6) et souvent ainsi dans ce texte, en esp. *temed la venganza de Aben Alfanjo, del que será vuestro rey* (Trueba, H. Cid 115).

§ 619. POUR LE NEUTRE DU DÉTERMINATIF se présentent différentes formes. Comme relatif se rapportant à toute une proposition, l'ITALIEN recourt à *il che*; bien qu'il dise certes aussi *per il che* pour éviter une confusion avec *perchè*, il se contente pourtant d'ordinaire, après les prépositions, du simple *che*. Lorsqu'au contraire la proposition relative représente un déterminatif destiné à préciser un prédicat neutre ou même le sujet, on recourt le plus souvent à *quello* : *è molto giusto quello che dite, era più di quel che si potesse domandare*; cependant *tutto ciò che* est seul en usage ou du moins il est de beaucoup le plus fréquent. Mais, dans les patois, cf. en sic. *sentiti zoccu vi dici* (Fiabe 129, écoutez ce qu'il vous dit), *dummandati nzoccu vuliti* (61, demandez ce que vous voulez) etc. En FRANÇAIS, on trouve *çon que* se rapportant à toute une proposition : *se ce volez tenir qu'avez convenancié* (S. Thom. 972) à côté de *qui fait que faire doit* (4050); cependant peu à peu *ce qui* entre dans l'usage et, si Madame de Sévigné écrit *elle fut admonestée, qui est une très légère peine* (Littré qui 17), cette tournure est déjà un archaïsme pour son temps. Que, dans les premiers temps déjà, l'on recoure au pronom notamment quand la proposition relative occupe la première place, la chose se comprend : cf. *ce pour quoi tel chose manda, ce fu pour la pitié qu'il a de sa gent* (Cléom. 391). — En ESPAGNOL, *lo cual* s'emploie de préférence à *lo que*, et c'est à peine si de nos jours *que* est encore usité, tandis que le portugais s'en tient à *o que*.

§ 620. Quand la proposition relative constitue le SUJET D'UNE PROPOSITION PRÉDICATIVE, on a dans la proposition verbale soit le neutre du déterminatif, soit au contraire le genre exigé par celui du terme-prédicat. Ce dernier usage est celui de l'ITALIEN : cf. *cotesta barba è quella che tanto pute* (Serc. 34), *ma è una crudeltà quella che egli commette* (Serao, Add. Am. 16) etc.

§ 621. Presque toujours le déterminatif se joint au *qualis* déjà signalé p. 694, et cela de manière à former avec le relatif une seule expression, c.-à-d. qu'il se règle sur le verbe de la proposition relative. Ce phénomène s'explique probablement par l'emploi attributif de *qualis*. En effet, dans une proposition comme en franç. mod. *deux cents francs, laquelle somme je lui rendrai dans deux mois, la quelle* a presque la même valeur que *la dite somme, la somme prêtée* et autr. expressions sembl., c.-à-d. que *qualis* équivaut à un adjectif et que *la* n'est pas à proprement parler le déterminatif, mais l'article qui s'adjoint au substantif plus exactement déterminé par un adjectif. Qu'il en soit ainsi, c'est ce qu'atteste aussi le roumain, qui dans ce cas dit *carele*, plaçant donc les mots dans l'ordre en usage avec l'article, mais non, comme le fait ressort clairement du § 622, avec le déterminatif. Pareillement, d'ailleurs, même dans les cas où le terme déterminé est répété dans la proposition relative, on trouve ce *qualis* adjectif et pourvu de l'article : cf. en ital. *ho visto un giardino, il qual giardino mi piace*. Si l'on examine chaque langue en particulier, on doit dire qu'en ROUMAIN l'on se sert pour représenter les personnes de *carele*, pour les choses de *care*, ce qu'il faut probablement expliquer par le fait que *carele* est plus précis, tandis que *care* est plutôt regardé, à l'instar de *ce*, comme un adverbe relatif invariable. Dans l'ancien ITALIEN aussi, *il quale* se rencontre en rapport surtout avec les personnes, et de nos jours encore on dit ou *la cui beltà* ou *la beltà della quale*, mais non *di che*, évidemment en vertu de cette tendance prédominante à exprimer le genre, comme du reste *il quale* se place en général dans les cas où *che* serait équivoque : *il figlio della donna, il quale ieri tornò dalla campagna* et autr. sembl. En FRANÇAIS, *lequel* acquiert une large extension au XIV<sup>e</sup> siècle; aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, il est d'un usage illimité, mais ensuite il recule de nouveau, fait presque entièrement défaut au XVIII<sup>e</sup> siècle et de nos jours s'emploie dans une proportion analogue à celle de l'ital. *il quale*, par conséquent surtout lorsqu'on désire établir la distinction de genre et de nombre et le plus souvent lorsqu'un relatif accompagné d'une préposition se rapporte à un nom de chose : *il y a une édition de ce livre, laquelle se vend fort bon marché; la chaise sur laquelle*

*je suis assis*; la langue à l'étude de laquelle je consacre mes loisirs, ensuite dans le cas exposé au § 616, où *dont* est proscrit par les grammairiens, bien qu'autrement on dise aussi : *c'est un homme duquel je vous réponds*. L'OUEST également présente un état de choses analogue. Dans les premiers temps, *qualis* y était très employé comme sujet et comme régime se rapportant aux choses aussi bien qu'aux personnes; plus tard, il apparaît surtout dans les cas où la clarté l'exige : *la vida del cuerpo sin la cual no vivimos*; on dit toujours *aquí jaz el carnero los dos cuernos del qual Quebrantó Alexandre* (Alex. 1640) et *por el cual* afin de le distinguer de *porque*, de même du reste que la grammaire moderne réclame en général *el cual* après les propositions bisyllabiques. Enfin, dans toutes les langues écrites, *ille qualis* est usité quand, suivant l'habitude du latin, une nouvelle phrase est jointe par un relatif à la précédente.

§ 622. On rencontre beaucoup plus rarement une FUSION correspondante DU DÉTERMINATIF avec le *que* non-fléchi. Sous ce rapport, le ROUMAIN entre ici en ligne de compte avec le masc. *cela ce*, fém. *ceia ce*, dat. masc. *celuia ce*, fém. *ceia ce* etc. : cf. *năpastile căceala ce mi se au tainplatu* (Cod. Vor. 19, 1 : toutes les calamités qui me sont survenues), *voi toți întru ceia ce înblău* (20, 13 : vous tous parmi lesquels je suis allé), *cela ce va tiînrea și va cesti și va posti cu curăție, aceluia se va da dulcăța raînului* (C. B. 2, 46 : celui qui fêtera et honorera et jeûnera comme il faut, à celui-là sera donnée la douceur du paradis) etc. *Il che* est rare en ITALIEN : cf. p. ex. *quel giovane Gherardo mi si gettò addosso, al cui io menai una pugnata al petto* (Cellini 32), *la moglie vedendomi sovente mi domandò se io era scultore o pittore, alla cui donna io dissi che ero orafo* (35), *domanda da quello che questo cane era buono* (Sacch. 39) et autr. tournures sembl. ; les langues de la France ne paraissent absolument rien offrir de semblable; au contraire, en ESPAGNOL, *el que* est une locution tout aussi fixe que *el cual* etc. : cf. en esp. *el rey al que Dios de bon poso* (Berceo, Sil. 268), *se organizan exterminadoras cacerías, en las que tu amigo se ha visto precisado á tomar parte* (Caballero, Nov. 22), *veamos por lo que se ha decidido* etc. et même *aquello per lo que somos vencidos* (Amadis 524 b).

§ 623. En revanche, *illa(c) ubi* au lieu du simple *ubi* a pris une large extension : cf. en ITAL. *alla carcere, la u è lo tuo figlio* (Nov. 21), *non manifestare la u sei stato* (Serc. 25), *vituperio della gente Del bel paese la dove il si suona* (Enf. 33, 79) et de même encore aujourd'hui *laddove*. En VIEUX FRANÇAIS se rencontre une expression correspondante *la ou*, qui de bonne heure est devenue monosyllabique et s'est transformée au Nord en *leu*, *leur* ou *lor*, notamment en picard : cf. *lor il n'a cat, soris revielle* (Rich. 3630) ou bien en wallon notamment en *la* : *Eve nous empetra l'avé Que le pechié d'Adam lava Et nous gete d'enfer, la va Qui n'en est purgiez ne lavez* (Watr. 3, 272), *a Cleomades en vint La nouvele, la il manoit* (Cléom. 420).

§ 624. Un fait qui mérite examen surtout pour les langues de la France qui conservent une déclinaison, c'est l'ATTRACTION EXERCÉE SUR LE TERME ANTÉCÉDENT PAR LE RELATIF et qui consiste en ce que cet antécédent adopte le cas du pronom sans avoir égard au rapport dans lequel il se trouve avec le verbe de la proposition verbale. On s'explique facilement *et cil qui diront beau lor est, Isnelement soiez tot prest De maintenant la teste prendre* (Claris 23107), mais on est plus surpris devant *Jure cil qui l'engendra* (Renart 24717), *la nuit l'ont richement garni con cil qui l'avoit deservi* (21682); *cil qui* spécialement est assez fréquent et se maintient jusqu'en plein XVI<sup>e</sup> siècle : *comme cil qui pardonne aux imperfections* (Regnier, L.), c'est-à-dire jusqu'à une époque où *cil* s'est perdu depuis longtemps, de sorte qu'on prenait *cil-qui* pour une seule expression; cf. en prov. *e · l major gang com' puese' aver, Es aquelz que om trai per ver de son cor be dir e faire* (Sordello 40, 457). Avec la locution de généralisation *li quiens que*, l'attraction est particulièrement fréquente : *li uns de nos ira, li ques que vos volrez* (R. Mont. 234, 30), *per le quel que soit le ferai comparer* (Alisch. 3167), *ja fust le chaple du quel que soit finez, Ne fust la presse qui les a deseurez* (Otinell 1171) etc. En dehors des langues de la France, il y a peu de chose à signaler. Des phrases comme l'espagnol *de la mayor riqueza y nobleza que ellos se preciaban era de tenerme á mí por hija* (D. Quich. 1, 28), *contó el cura las locuras D. Quijote y del artificio que habian usado para sacarle* (1, 37), *tú sabes bien de la manera que me entregué á toda tu*

*voluntad* (1, 36) ramènent à cette classe spéciale de propositions interrogatives subordonnées qui a été examinée p. 651. La même tournure se retrouve dans le franç. *voici de la façon que Descartes l'expose* (La Fontaine, Fables 10, 1). En ancien italien, on rencontre surtout *quegli che* comme cas oblique : *che non soccorri quei che l'amò tanto* (Enf. 2, 104), *io mi rendei Piangendo a quei che volentier perdona* (Purg. 3, 120).

Cf. A. TOBLER, Beitr. 1, 197-202.

§ 625. Quand le déterminatif se trouve avec le verbe de la proposition verbale dans le même rapport prépositionnel que le relatif avec celui de la proposition relative, on se contente alors d'EXPRIMER UNE SEULE FOIS LA PRÉPOSITION : cf. en roum. *intru noaptea ceaia ce-l prinsără* (Gaster 1, 52, 1 : dans la nuit qu'ils le prirent), en obw. *cun quei lenziel che els eran cinclai entiorn, han schigentau* (C. Mem. 166, 23 : avec le linceul qu'ils avaient ceint autour d'eux, ils ont essayé); en italien, la tournure s'emploie presque uniquement avec *che*, mais à peine avec *il quale* : *di quel che pasci Jacopina, tu pasci me* (Serc. 336), *domandandolo di quello che quelli abitatori viverebbero* (Mach., Disc. 1, 1), *amandoli del maggior amore che sei capace* (Leop. 145), *a molte cose che la ragione non t'induce, t'induce la necessità* (Mach., Disc. 1, 1), *vivere in quella vita che mai non si muore* (Lasca 109, 13) etc.; en franç. *de l'humeur que je sais la chère Marinette, L'hymen ne ferme pas la porte à la fleurette* (Molière, Dép. Am. 1777), en prov. *prega dieu quelh do certansa d'aquo que ilh es en doptansa* (B., D. 225, 36), en esp. *que le ayudase en el fecho que avia mucho menester mi ayuda* (Lemcke 1, 62). Par analogie, le simple *que* s'emploie alors aussi dans d'autres cas, notamment pour exprimer des rapports de lieu et de temps : en roum. *lângă locul ce stau corabii* (Gaster 1, 36, 10 : le long du lieu où se trouvent les vaisseaux), en ital. (673) *dopo dieci anni che era stata assediata* (Mach., Disc. 1, 13), puis en ancien vénitien surtout : *archui de li boni fruti de questa isola preziosa la qual dio ne a conduti* (Brand. 16 r 2), *vui ave perdudo molte ore, le qual vui non ave loldado dio* (1111) etc.; il en est de même dans les autres langues, et cet emploi nous conduit à cette conjonction *que* dont il a été question p. 638.

§ 626. QUAND UN PRONOM RELATIF SUJET SE RAPPORTE À UNE PREMIÈRE OU À UNE SECONDE PERSONNE, le verbe se met généralement à la même personne : en ital. *io che ti ho amato*, en franç. *moi qui l'ai aimé* (où l'on remarquera qu'on n'a pas encore de pronom-sujet atone), en esp. *yo que te he amado*, port. *eu que te hei amado*. Autre est la règle quand l'antécédent joue le rôle de prédicat. Alors le seul emploi correct serait celui de la troisième personne, et l'on dit en effet : en franç. *ce ne seroit pas moi qui se feroit prier* (Molière, Sgan. 68), *vous vous étonnez que ce soit moi qui s'oppose*, en esp. *seria yo la que está endiablada* (J. Valera, Com. Mend. 215). Mais, en même temps, partout et de bonne heure apparaît également une attraction exercée par le sujet de la proposition verbale : en ital. *vedi che son un che piango* (Enf. 8, 36), en a.-franç. *es tu ço qui paroles* (IV Livr. 95) et de même alors *c'est moi qui suis maître*, en esp. *nos otros somos dos caballeros que por agora no tenemos sino esas armas* (Amadis 78 a) à côté de *vos sois aquella que las mercedes puede hacer* (508 b).

§ 627. Quand le relatif se rapporte à un COLLECTIF, le verbe peut, dans les mêmes conditions que dans la proposition simple (p. 375 sqq.), se trouver au singulier ou au pluriel ; c'est ainsi qu'on lit p. ex. en a.-franç. *tante grosse lance qui les fers ont massis* (Bast. Bouill. 40) ou en esp. *la multitud de infieles que subirán de Guadalajara* (Trueba, H. Cid 30) etc. Le seul cas à signaler à part est celui où, par l'emploi de *unus* dans la proposition verbale, on détache un individu de toute une catégorie à laquelle on attribue par la proposition relative la propriété que possède aussi ou ne possède pas, dans la pensée de celui qui parle, l'individu ainsi mis en évidence. Sans aucun doute, en pareil cas le verbe devrait se trouver au pluriel, et de fait la grammaire moderne en prescrit l'emploi. Mais, dans le parler populaire, l'un des sujets peut s'avancer au premier plan et par là faire oublier le terme au pluriel qu'on veut déterminer de plus près, de sorte qu'on attribue à ce sujet seul le caractère propre à toute la catégorie : cf. en a.-franç. *il fu un de cels qui donc erent, Qui plus ama deu et servi* (Tob. 1421), où l'éloignement plus considérable de la proposition relative permet

encore d'expliquer sans difficulté l'irrégularité grammaticale, mais aussi *ce iert une des douloureuses journées qui onques fust* (Joinv. 486 f) et encore chez Boileau *M. de Soubise, dont je ne parle point, est un de ceux qui s'y est le plus signalé* (Ép. 4) etc., en esp. *una de las cosas que más debe de dar contento á un hombre virtuoso, es . . .* (D. Quich. 2, 3).

Cf. A. TOBLER, Beitr. 1, 195-197.

§ 628. Quand la proposition relative est introduite par *que*, il est impossible d'indiquer le rapport du pronom relatif avec le verbe de cette relative, à moins que ce rapport ne soit exprimé par une préposition; aussi, pour éviter l'obscurité qui serait résultée de cette impossibilité, a-t-on recours très fréquemment à un pronom personnel atone, et même cet usage s'est introduit alors aussi dans les cas où une préposition accompagnant le relatif pourrait remplir cette fonction. C'est là un emploi poussé très loin par le ROUMAIN : cf. *cela ce lu invence ispita* (C. B. 2, 124 : celui que le vainc la tentation), *o cetate mare ce o chema Antiochie* (146, une cité grande qu'on l'appelait Antioche), *fericatã limbã ce lui iaste Dommul Zeu lui* (Cod. Schei. 32, 12 : heureux le peuple que lui est Dieu le Maître), *uin giurelu ce i era numele Eotibu* (Cod. Vor. 16, 2 : un jeune homme que lui était le nom d'Eutyclus), *omul cela ce era intru elu dubulu* (Cod. Vor. 5, 12 : cet homme qu'était en lui l'esprit), *pomul cela ce diutr'insu mâncase Adam* (Gaster 1, 64, 31 : ce pommier que de lui avait mangé Adam) etc., en ital. *ombre che amor di nostra vita dipartille* (Enf. 5, 69), *tu hai un' altra cosa che non la ho io* (Bocc., Déc. 3, 10), *avea assai popolane che non le conoscea* (Sacch. 28), *rispose il giovane che gli parve il detto molto strano: Perché, signor mio* (40), *la giovine come colei che le stringevano i cintolini* (Lasca 75), *un uscio che D. ne avea la chiave* (Serc. 188), *quello che la natura ci inclina* (Cellini 19), *una botteguzza videro che vi stava uno di questi che mettono le punte alle stringhe* (Lasca 20), puis également avec le possessif : cf. *un gaglioffo sciagurato pedante fracido, che non val la vista sua due mani di noccioli* (Lasca 194, 2), *ha lo scudo mortal che, come pria si scopre, il suo splendor gli occhi assalta* (Arioste, Rol. 3, 67) etc., rarement



en a.-franç. : *fix l'empereur Kyrsac de Constantinoble, que uns siens freres li avoit tolu l'empire* (R. Clary 17) et avec pronom-sujet : *les beles dames cortoises, que eles ont deus amis ou trois avoc leur barons* (Auc. 6, 36), mais tout à fait couramment en PROVENÇAL MODERNE : *em uno tino contro, Que iè vesès testeja li tres moussi* (Mistral, P. R. 4 : « ayant près de lui la cuve, d'où l'on voyait émerger les têtes de trois mousses »), *l'antique barcarés d'ou flume Rose Que de pertout l'assauton Lou marridun e lou trigos de l'oundo* (173 : « l'antique batellerie du fleuve Rhône, qu'attaquent de partout la malignité, le cahot des ondes ») etc., en esp. *á esto me respondiò con escusas que yo las tuve por bastantes* (Nov. ej. 294), *un pagezico que más que á mi lo queria* (Silva 256), *una fermosa fortaleza, que en una torre d'ella parecian por las finiestras aquellas lumbres* (Amadis 31a), *Apelles que nul home mejor d'el non obrava* (Alex. 87), *tod'omme que el su sabor vence al su seso, cae en verguença* (Buen. Prov. 4, 10) etc. — Si la tournure est facile à comprendre avec *que*, l'on s'étonne en revanche de la trouver aussi, en ITALIEN et en ESPAGNOL, avec *il quale, el cual* : cf. *uno ser Antonio da Montagnone il quale gli era stato morto il padre* (Serc. 346), peut-être aussi *una giovane secondo il cuor mio assai presso di qui, la quale io intendo di torla per moglie* (408), puis même *cento fiorini li quali con questi mi potete maritare* (Serc. 32), en esp. *las cosas maravillosas de aquella insola, las cuales otras semejantes que ellas en ninguna parte del mundo se podrian veer* (Amadis 286a). Nous avons un phénomène différent dans les exemples ital. *qualche cosa onde io non poco dispiacere ne avea* (Arioste, Supp. 4, 3), *gente onde possa un nuovo campo farne* (Rol. 2, 25), *un grande scorpione, il quale loro non l'avevano veduto* (Cellini 8) et autr. sembl., en a.-franç. *une empeinte ont faite as patiens Dont bien en ont ochis deus cens* (Rich. 2511), *pluseurs femmes, cui ne leur chault ou elles s'abandonnent* (S. Sag. 31) et autr. cas sembl., dans lesquels un régime déjà exprimé est répété encore une fois par un pronom, comme dans les cas signalés p. 439 sqq.

§ 629. Pour rendre le PRONOM SUBSTANTIF, on se sert au neutre de la même forme que pour le pronom adjectif : en (676)

roum. *ce*, ital. *che*, franç., esp. et port. *que*; le masculin, au contraire, est en roum. *cine*, ital. *chi*, franç. *qui*, esp. *quien* et aussi en a.-esp. *qui*, port. *quem*, qui reposent naturellement sur *qui*, *quem*. Mais leur emploi n'est pas tout à fait le même qu'en latin. Il est bien vrai que la tournure lat. *qui tacet consentire videtur* se retrouve dans le roum. *cine n'are dor pe vale, Nu şti luna cât răsare* (Doine, 187, 1 : qui n'a pas regret de la vallée, ne sait pas quand la lune se lève), ital. *bene ascolta chi la nota* (Enf. 15, 99), a.-franç. *ne doit pas estre sanz peor qui ce m'a fait* (Clig. 6501), franç. mod. *qui prend s'engage*, esp. *quien teme ser engañado, bien merece serlo*, port. *quem não pede, não tem*; mais les langues romanes peuvent aussi employer leur pronom substantif quand il se trouve avec le verbe de la proposition verbale dans un autre rapport qu'avec celui de la proposition relative : cf. en roum. *să mi petrec cu cin mi-i drag* (Doine 23, 1 : que je vive avec qui m'est cher), *de cine mi-i mie sete, Nice-l vâd nice mă vede* (269, 3 : celui de qui j'ai soif, je ne le vois pas ni lui ne me voit), en ital. *ho compassione di chi piange, amate da chi mal riceveste*, en franç. *c'est l'excuse de qui n'en a pas de bonne, vous trouverez à qui parler*, en prov. *pustella en son uolb qui m'en partz* (B. Born 20, 19), *non troban a cui demandon via* (Flam. 1879), en esp. *non habéis de quien es ausente, yo odio de quien no puedo vengarme*, en port. *impedido por quem das cousas é ultima linha* (Lus. 6, 55), *ante os olhos morrer por quem vivia etc.*, puis aussi *por avermos conselbo, honde somos desaconselhados e por sseermos certos, honde somos em duvida* (Gaal 109). Étant donné son caractère général, le pronom substantif n'exprime pas le nombre; aussi, les langues romanes n'ayant pas de forme verbale spéciale pour marquer l'absence de nombre, est-il le plus souvent accompagné du singulier. Mais on peut aussi bien avoir le pluriel : cf. en a.-franç. *et ki ensi nen affoioient N'en teil maniere ne moroient Ne droite voie ne fuioient Es plus proïsmes aigues noioient* (Brut M. 885) et de même on pouvait indiquer après coup l'idée du pluriel par un pronom placé dans la proposition verbale quand elle venait en second lieu : *qui or s'an veut en France ariere retourner, Je lor doins bon congic* (G. Bourg. 175), *qui Dieu ne veut croire, tous les vont ociant* (677) (3438). — En ce qui concerne le neutre, il faut observer que

l'ancien *que* s'est conservé dans le ROUMAIN : *ce mi-î drag, nu mi-î urât De ar fi ca negru pâmint* (Doine 25, 1 : ce qui m'est cher, ne m'est pas laid, serait-il comme noire terre); les autres langues ne le présentent que dans des locutions comme en franç. *je ne sais que faire* (§ 676), *que je sache* (§ 638), a.-franz. *faire que sages* (§ 662) et les tournures analogues en italien et à l'Ouest; sinon, l'on dit en ital. *quel che, ciò che*, franç. *ce qui, ce que*, esp. *aquello que, lo que*, port. *aquillo que, o que*; on ne trouve qu'isolément dans les premiers temps en ital. *avvegna che può* (Bocc., Déc. 3, 3) et autr. tournures sembl. — Parmi les autres pronoms, *quantus* encore est employé substantivement : cf. en roum. *mulți de căți au crezut* (Cod. Vor. 6, 7 : beaucoup de combien ont cru), en ital. *che cosa è vero? Quanto è bello, è buono nella vita* (Feruggia, Fasc. 136), en esp. *nunca quantos y eran tan mal dia ovieron* (Alex. 842), en port. *quantos estavam na sala, o rodearam de atenções* (Diniz, Pup. 69); le vieux français le remplace par *quant que(s)* : *fols ies se tu creiz Pur vérité quan que tu veiz* (M. France, Fabl. 44, 15), *quanques vos dites rien ne vaut* (Chast. S. Gilles 25) etc.

§ 630. Une autre classe est constituée par les RELATIFS DE GÉNÉRALISATION. Le latin se sert de formes redoublées : *quisquis, quidquid* ou bien il a des allongements comme *quicumque, quilibet* etc. Les principales formes qui ont remplacé *quilibet* ont déjà été rassemblées au t. II, § 570. Indépendamment de cela, on peut dire en général que les pronoms et adverbes relatifs reçoivent, par l'adjonction de *que*, une signification plus générale : en ital. *chi che, che che, quando che, come che, ove che* et aussi *chente che* : cf. pour ce dernier l'a.-lomb. *de mi, quente k'eo me sia, no je fi compassion* (Bonv., A 23), en a.-franz. *qui que, cas obliq. cui que, neutre quoi que et que que* : *que qu'avaingne de la bataille, Gardez que l'an ne me conoisse* (Chev. Lyon 3730), *quels que* (de quelque nature que) : *il demanderoit la bataille Queus que an fust la defnaille* (2229) et les deux membres étant séparés : *quels venz que il i vente* (Alixandre 446, 18), puis également ici *où que*, enprov. *qui que, que que, qual que* : cf. pour ce dernier *dels santz, En qual que loc los atrobes, Prendia lo cors e la ossa* (B., D. 256, 30), ensuite *cossi que* (en quelque

(678) façon que), *on que* (où que), *can que* (quelque nombreux que); en espagnol, on a rarement le neutre *que que* : *comieron que que era cena o almorzar* (Berceo, Sil. 300), plus souvent *qual que* : *quales que foron de los primos o ermanos Fueron al padre sancto* (260) et comme adjectif *a qual parte que fueron, perfidia mantovieron* (Alex. 716), *quanto que* : *a maravilla lo han quantos que hi son* (Cid 2302), *cuemo que, onde que*, toutes formes d'ailleurs aujourd'hui vieilles et remplacées par *quien quiera que, cualquier que, como quiera que* etc. Il en est de même en portugais. En ce qui regarde la nature de ce *que*, bien qu'il soit séparé du relatif dans quelques-uns des exemples invoqués, on pourrait cependant le rattacher aux modèles latins, à *quisquis* etc.; seulement, il faut admettre qu'à la seconde place, au lieu de la réduplication, le roman emploie l'adverbe relatif. Cette hypothèse n'est pas du tout infirmée par la présence occasionnelle en a.-franç. de *qui qui*, dont l'isolement atteste précisément le caractère non-primitif. — L'ITALIEN forme aussi *chiunque*, déjà chez Dante *chiunque Tu se', così andando volgi il viso* (Purg. 3, 103), *qualunque, quantunque, dovunque, quandunque*; et il ne s'agit pas ici de latinismes, mais de formations qui correspondent exactement aux formations françaises que nous allons avoir à citer : c'est ce que montrent des formes dialectales comme *çinka* à Lecce, *çiunk* à Matera. Mais le FRANÇAIS affectionne encore davantage *onques*, c.-à-d. le renforcement de l'idée de généralité par l'adverbe qui indique un moment général, et cet *onques* se présente tantôt immédiatement après le relatif, tantôt après *que*, tantôt au beau milieu de la proposition : *cui k'il unkes en ataignoit, Trestut le cors li purfendoit* (Brut M. 1411), *tutes genz queles qu'unques tu feris vendrunt* (P. O. 8, 58), *queil unques jor que vos en mangerez* (Job 534, 14), puis un mélange des diverses constructions possibles donne même *an quel que leu qu'il onques aut* (Chev. Lyon 5803), dont un nouveau développement a déterminé le français moderne *quiconque, quelconque*.

§ 631. LA SIGNIFICATION DES PROPOSITIONS RELATIVES est infiniment variée. En ce qui concerne leur rapport avec l'antécédent, on peut les diviser en explicatives et en déterminatives, celles-ci

renfermant l'indication d'une particularité, d'une marque distinctive par laquelle l'antécédent se distingue dans le cas donné d'autres termes de même espèce, tandis que les premières déterminent plus exactement l'idée énoncée au sujet de l'antécédent dans la proposition verbale ou bien introduisent en outre un événement dont il est l'objet, etc. : cf. en franç. *j'allai trouver l'homme qui m'avait parlé de cette affaire; l'homme, dont l'estomac n'est pas d'une très grande capacité, ne pourrait vivre d'herbe seule; les Carthaginois remirent à Scipion cinq cents galères, qu'il fit aussitôt brûler* etc. Mais alors, à cette division en deux catégories, que les Français du moins distinguent par la ponctuation, s'ajoute encore cette particularité que les propositions explicatives jouent assez souvent le rôle de prédicat, particularité qui les rapproche ensuite à leur tour des déterminatives: *les voilà qui partent; des vaisseaux ennemis, ils en trouvèrent une partie vide et l'autre qu'on avait remplie à la hâte*. On conçoit que les propositions explicatives peuvent avoir toutes les significations possibles et qu'une langue qui affectionne la tournure relative, peut lui faire exprimer la cause, le but, la manière; c'est ce qu'on pourrait sans peine attester par de nombreux exemples : comparez seulement des phrases comme en a.-franç. *granz merciȝ, dist Rou, aieȝ Ki nostre dreit reconoissieȝ* (Rou 3, 3610), *et li Turs refiert lui desus l'iaume deriere Qui le cercle li trenche* (G. Bourg. 2577) etc. Des cas plus remarquables sont p. ex. des propositions POSSESSIVES qui souvent se rapportent à un mot déjà uni au pronom possessif, de sorte que nous avons alors des tournures pléonastiques analogues à celles dont nous en avons déjà cité des exemples p. 92 sq. L'Ouest en particulier pousse très loin cet emploi : cf. en esp. *estas digresiones que hago* (D. Quich. 1, 27), *con estas que daba al parecer justas excusas* (1, 12), en port. *seus olhos que tinha cheos de sangue* (Gaal 47), *o gram coração que avia de nom fazer covardice* (80), *de seu peccado que fez* (113) etc. Ou bien ce sont des propositions LOCATIVES qui remplacent un complément adverbial de lieu et qui peuvent alors, quand le verbe est omis, conduire directement au passage de la conjonction à l'état de préposition : cf. p. 484 et en esp. *buyendo do el rey estaba* (Amadis 20 b), *me enviase luego donde el rey estaba* (D. Quich. 1, 24) etc., ou des

propositions PRÉDICATIVES, notamment après les verbes qui expriment une perception « voir, trouver, entendre » et même après « être » : cf. en ital. *è ancora là che parla, parla* (D'Annunzio, Gioconda 121), *l'abbiamo visto un momento fa che remava come un barcaiolo* (Fogazzaro, Picc. Mondo 92), en a.-franç. *quant li Sarrasins voit son compaignon a tere, Qui fu mors et ocis* (Aiol 5331), *atant es vous Guion qui le tertre a monté, Et ses riches barnages après lui arouté* (G. Bourg. 3925), particulièrement souvent avec *ou* : *vez les là ou descendent* (B. Comm. 228), *voit tante enseigne ou ventielle* (Rich. 4694) et encore aujourd'hui *je l'ai vu hier qui se promenait avec son père, il est au jardin, je ne sais où, qui la suit, qui la guette*, en esp. *escontró su madre descalza que venia cautelosamente* (Coloma, Pequeñ. 130), ici aussi avec *ubi* : *afé Minaya do lega* (Cid 1325), *ven aquí do vuelve el estudiante* (Nov. ej. 101).

Cf. le recueil avec ses très nombreuses subdivisions de F. STROHMEYER, *Über verschiedene Funktionen des altfranzösischen Relativsatzes* 1892 ; sur les prédicatives, cf. A. TOBLER, Zs. XX, 55-58.

§ 632. Nous devons une attention spéciale, dans le FRANÇAIS et le PORTUGAIS surtout (le phénomène est moins fréquent dans les autres langues), aux PROPOSITIONS-RELATIVES PRÉDICATIVES dépendant d'une proposition verbale composée d'un sujet et du verbe « être ». Ces propositions sont dans le rapport le plus étroit avec les propositions-sujets dont il a été question p. 643 sq. ; leur emploi fréquent dans la période moderne a le même but, et même en beaucoup de cas ce genre de propositions relatives ne s'est produit que par suite d'une confusion déterminée par l'identité de la conjonction *que* avec le pronom relatif *que*. S'il est vrai que, dans le franç. *est-ce que vous cherchez quelqu'un*, il est impossible de se méprendre sur la nature de la proposition introduite par *que*, celle-ci ne change pas de nature quand l'interrogation portant sur toute la proposition est remplacée par une autre qui ne porte que sur un de ses membres : *qu'est-ce que vous cherchez* ou *qui est-ce que vous cherchez?* Mais ensuite, ainsi qu'on va le voir par des exemples, un travail se fait dans l'esprit qui pousse à considérer le *que* comme un relatif : *c'estoit à vous à qui veux m'excuser* (Rab. 3, 28), *c'est à sa table à qui l'on rend visite* (Molière, Mis. 626), et cette méprise

a pu d'autant plus facilement se produire qu'en vieux français déjà l'on disait *quei est-ço que faire devum* (IV Livr. 26). L'ITALIEN fournit à cette catégorie *dove soffriva era nelle lande* (Verga, Vita Campi 27) et l'ESPAGNOL *de lo que yo me reia fué de aquellas palabras que en poco toviste* (Amadis 6 b), *en lo que dutaba algo era en creer aqueello de la linda Dulcinea del Toboso* (D. Quich. 1, 13), *à lo que vengo es à pedir la su hija para mi muchacho* (Caballero, Nov. 106), *à la que hay que compadecer es à la pobre de su hija* (265), *doña Blanca es quien ha decidido el casamiento* (J. Valera, Com. Mend. 67), *en América era donde habia mas abusos* (22); vient donc enfin le PORTUGAIS, où *é que* est devenu une formule fixe et invariable : cf. *tu é que me devias agradecer* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 18), *os bons marinheiros é que fazem o mestre bom* (30) et autr. cas sembl., lequel *é que* d'ailleurs peut naturellement, à proprement parler, provenir à son tour et très facilement d'une proposition-sujet : cf. *é que o vento tem escasseado muito* (43).

(681)

§ 633. Il existe une série de propositions relatives qui sont composées de l'ADVERBE RELATIF ET DU VERBE *esse* et qui ont pour ANTÉCÉDENT UN ADJECTIF OU UN PARTICIPE. Ainsi l'on dit en roumain *iar tatăl său de drag ce-i era l'au ascultat* (Gaster 2, 178, 23 : mais son père, pour l'amour qui lui était, l'a écouté). Parmi les différents types, deux sont d'une importance particulière. UN PARTICIPE EN *-t* AVEC UNE PROPOSITION RELATIVE de ce genre adopte directement le sens d'une locution de temps : cf. en ital. *trovata che noi l'avremo, che avrem noi a fare altro senon mettercela netta scarsella?* (Bocc., Déc. 8, 3), *radunati che furono in quel luogo, il Griso spedì tre di coloro all' osteria* (Manzoni, Pr. Sp. 7) et aussi *in cucina che furono, il notaio fa un altro cenno ai birri* (15); il en est de même dans le français primitif et de nos jours encore en espagnol et en portugais : cf. en esp. *llegados que son à algun racimillo, mi tio encienda en la vela un puñado de estopa* (Caballero, Nov. 22).

§ 634. Mérite ensuite une mention le cas où la proposition relative se rapporte à un ADJECTIF OU SUBSTANTIF ATTRIBUTIF ACCOMPAGNÉ DE *pro* : en ital. *per bella che sia, non mi piace* et aussi avec un substantif adverbial : en ital. *non ti nocchia La tua*

*paura, chè, poder ch' egli abbia, Non ti torrà lo scender questa rocca* (Enf. 7, 4), en a.-franç. *por esmai qu'il en aient, N'ont mie talent que il se randent* (Cligès 1508), *pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes* (Corneille, Cid 157), bien qu'aujourd'hui cette tournure ne soit plus guère en usage, en esp. *ni su girifalte avia tantos guermezes que, por muchos quel sacaban, siempre tenia las llagas llenas* (L. Caza 5714), *no habia armadura, por fuerte y encantada que fuese, que se la parase delante* (D. Quich. 1, 18), ensuite avec l'assimilation habituelle entre l'adjectif et de avec substantif (p. 13) : *por de estado grande e señorío que fuese* (Amadis 4b) etc. Bien que la tournure soit dans sa signification clairement concessive, la préposition exprime cependant, ici comme ailleurs, le motif et indique ensuite, dans une proposition négative, la raison qui pourrait déterminer l'accomplissement de ce qui, conformément à la négation, ne s'accomplit pas. Qu'il se présente en ce cas une proposition relative, la chose est tout à fait accessoire : cf. en ital. *guarda quel grande che viene, E per dolor non par lagrima spanda* (Enf. 18, 83 : à cause de la douleur on pourrait attendre qu'il pleure — mais il ne le fait pas). Plus tard, il est vrai, l'on s'est mépris sur le rapport exprimé par ce *pro . . . que* etc., non seulement dans les langues où *que* est à la fois relatif et conjonction, mais encore en français, où l'on pouvait dans la plupart des cas maintenir une distinction entre les deux *que*, et cette confusion qui a fait passer la conjonction *que* à la place du relatif, aura été déterminée par les tournures de sens identique *si . . . que, tout . . . que* (p. 685).

Cf. A. TOBLER, Beitr. 2, 20-26.

§ 635. Certaines propositions relatives peuvent se rattacher à *talis, quantus*, puis à un ADJECTIF RENFORCÉ par SIC et autr. termes sembl., ce qui les rapproche des propositions de conséquence (p. 684). Cette construction est surtout usitée en vieux français : *jo nen ai host qui bataille li dunget Ne n'ai tel gent qui la sue derumpet* (Rol. 18), *chascun deit tel preiere faire ki a la gent ne soit nuisable* (M. France, Fabl. 55, 14), *en tel maniere que m'oex recorder fu la bataille* (Enf. Ogier 4096) etc.

§ 636. Ensuite il faut mentionner les PROPOSITIONS RELATIVES qui sont EN MÊME TEMPS des PROPOSITIONS COMPARATIVES :



cf. en ital. *con rimessa e vergognose ciglia, Come quella che tutta era modesta, rispose* (Arioste, Rol. 3, 13), en a.-franç. *il s'escondit com li hom qui nel set* (Alexis 65), plus souvent *come cil qui*, forme qui se conserve jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle : *je me suis tout seul offensé comme celui qui n'eust pensé que morte fust une deesse* (Rons. 1, 211), *delibera de l'entretenir comme celui qui la voloit espouser* (Hept. 1, 103) et souvent, comme ce second exemple, presque avec la valeur d'une proposition causale, en prov. *ac tant grant dolor que a pauc no forsenet, com cel que ac perdut la clau e la intrada de tota la terra de Egipte* (Appel, C. 121, 61), en esp. *como aquel que ha dado dos veces en sus manos* (Nov. ej. 9), *ruído de agua, come que de algunas grandes y levantados riscos se despeñaba* (D. Quich. 1, 20). Il est à remarquer dans cette tournure qu'avec la proposition comparative on n'introduit pas une seconde personne, mais que la première est caractérisée par la comparaison.

(683)

§ 637. En ce qui concerne les propositions relatives avec pronom SUBSTANTIF, il faut d'abord observer que le pronom a deux fonctions entièrement différentes à remplir, selon en effet qu'il remplace un nom déterminé ou bien au contraire qu'on lui attribue une signification tout à fait générale. L'exemple italien mentionné ci-dessus (p. 704) *bene ascolta chi la nota* peut signifier : « celui qui le remarque » ou « quiconque le remarque ». Ce dernier sens est particulièrement manifeste en vieux français dans des phrases comme *por ço deit l'en adevancier ses ennemis, qui fere l puet* (Ben., Troie 8321), *le foie en vit on, qui i regarda* (Doon 5152), *on doit cest siecle bien fuïr, ki de bon cuer velt Diu servir* (Barl. 98, 7) etc., où naturellement *qui* n'a pas d'antécédent, mais où cependant la valeur générale de l'expression est indiquée par *on*. Quand la proposition relative occupe la première place, celui qui parle peut, précisément encore une fois à cause de la généralité de l'idée, s'exprimer néanmoins dans la suite de son énonciation en termes plus déterminés, plus exacts; il peut donc introduire dans la proposition verbale un substantif ou un pronom auquel se rapporte pour le sens la proposition relative : *quis poroit un petit eslongier de lor gent Tant que cil fuisent mort et livré*

*a torment, Ja puis ne doubterons lor borgois de noient* (Aiol 7606). À l'inverse, il peut également arriver qu'après un nom exprimé auquel elle se rapporte vienne une proposition relative avec pronom substantif, quand l'idée qu'elle renferme est assez générale pour s'appliquer à n'importe quel être : cf. *vous orrez ja comment, qui oïr le voudra* (Doon 3874). Et même il peut se faire que la proposition verbale se trouve avec la relative en relation encore moins étroite ; on peut vouloir exposer que quelqu'un pourrait faire quelque chose sans déterminer par son exemple un autre à faire de même, ou bien pourrait accomplir une chose facilitée à son avis par son action. Mais, (684) par la forme adoptée pour exprimer cette pensée, on change en sujet de la proposition verbale ce qui devait en être le régime, de sorte donc qu'il se produit une complète anacoluthie : cf. en a.-franç. *mes qui bêust ne ne menjast Ne qui risist ne qui chantast, Laris ne boit ne ne manjue* (Claris 16330), *mes qui li donast cinc cenx livres, Ne voudroit il estre en tel point Con il a esté* (Ren. 1, 432, 1526) etc. Comme le sens renfermé dans ces propositions relatives est souvent conditionnel, on dit simplement que *qui* équivaut à la locution *si l'on*. On en trouve des exemples, particulièrement à l'époque primitive, dans presque toutes les langues romanes : cf. en ital. *era un chiuso di tavole vicino al piè della scala da riporvi, chi avesse voluto, alcuna cosa* (Bocc., Déc. 5, 10), *chi esaminerà bene la edificazione di Roma, sarà di quelle città le quali* (Mach., Disc. 1, 1) et encore à l'époque moderne : *chi non avesse idea della specie de' bravi, ecco alcuni squarci autentici* (Manzoni, Pr. Sp. 1) ; on peut encore emprunter au vieux français les deux exemples suivants, avec sens restrictif : *trovent le roi entalenté De enplir en leur volenté, Qui s'en plaigne ne qui s'en dueille* (Ben., Chron. 2, 145), *cui il en poist, elle crt a moi* (Rich. 5432), en prov. *qui e leis se fia, morx no · l es a doptar* (Boèce 175), *qui · n vezia plus en jos, toz lo mons n'agensaria* (B. Born 9, 46), *mais aic de joi que qui · m des Corrozana* (19, 38) etc. et ici aussi *cel . . . que : cel que la festa saber vol, al jorn que es dig lo sete el volc d'aquest mon traspasar* (Alexis 1109), en a.-esp. *esta es de grant forcia, qui la podies aver* (Alex. 1311), tournure rare ici comme en vieux portugais.

Cf. A. TOBLER, Beitr. 1, 99 et P. MARCHOT, Zs. XX, 525.

§ 638. Parmi les propositions avec PRONOM-SUBSTANTIF NEUTRE, deux types en particulier méritent une observation. Le premier existait déjà en latin, mais il a reçu en roman une certaine extension. Il consiste en ce qu'on intercale, dans une énonciation, une proposition relative introduite en latin par *quod*, en roman par *que* et dont le verbe exprime la vraisemblance subjective. Le cas le plus ordinaire est le lat. *quod sciam*, ital. *ch' io sappia*, franç. *que je sache*, esp. *que yo sepa*, port. *que eu saiba*, puis aussi d'autres verbes, comme en franç. *que je crois*, *que je pense*, a.-franz. *que mei membre*, *dont moi souveigne* etc. ou bien en port. *ninguem mais*, *que se prove*, *deu a menor demonstraçã de hostilidade aos inimigos* (Gomes de Amorin, Am. Patr. 153) etc. Sur le mode employé dans ces propositions, cf. § 672. (685)

Pour le vieux français, cf. A. TOBLER, Beitr. 1, 98-102.

§ 639. Voici le second cas. À une proposition verbale qui renferme une particule comparative se rattache une proposition relative avec le verbe « pouvoir » pour signifier que l'auteur de l'action exprimée par le verbe fait les plus grands efforts possibles pour accomplir cette action : cf. en ital. *fra pochi di gli avrebbe posto Più cavalieri in punto che potea* (Arioste, Rol. 8, 23), *ci andavano ognuno più in gala che potesse* (Manzoni, Pr. Sp. 31), *io lo porterò il meglio che potrò* (Sacch. 195), en vieux français surtout des expressions stéréotypées comme *plus tost qu'il pot*, *a l'ainz qu'il pot*, puis *n'ont cure de lor cos gaster* *Qu'au miauz qu'il pueent les anploient* (Chev. Lyon 840), *son affaire appareille, mains qu'ele puet detrie* (Berte 1715) et avec *savoir* : *loer la devons en tout teus Plus doucement que nos savons* (G. Coincy 690, 52), en prov. *mais que podia s'escondia* (M., R. 35, 47) etc. Ce qui distingue cette tournure de celle du français moderne, c'est que l'adverbe de comparaison y figure encore en général comme adverbe; toutefois l'exemple tiré du Chevalier au lion montre que la substantification, qui est aujourd'hui générale, se rencontre déjà dans les premiers temps. Au lieu de *plus (magis) quod* peut aussi se présenter *quantum* : en ital. *Lapaccio partì andando tosto quanto potea* (Sacch. 48), en esp. *llorando quanto más podia*, ensuite *como* :

en ital. *li abitatori come meglio poterono con le loro cose mobili, sopra molti scogli si rifuggirono* (Mach., Hist. 1, 31), en a.-franç. *a cel port l'arivera, Se diu plaist, con plus tost porra* (Fl. Bl. 1368), *faisoient Itel joie con greignor sorent* (Chev. II esp. 2471), en esp. *como el pudiera mejor*. Enfin il faut encore dire que l'italien se sert également ainsi de *quanto* pour désigner des personnes : *fate del bene a quanti più potete* (Manzoni, Pr. Sp. 29) et que parfois il remplace le neutre *che* employé substantivement par le *che* relatif avec valeur d'adjectif : *resegli quelle grazie che seppe migliori* (Grossi, V.), qu'on pourrait certes interpréter par « les faveurs qu'il sut être les meilleures », mais qui cependant n'est probablement qu'une extension abusive de la tournure *che seppe meglio*.

Cf. A. TOBLER, Beitr. 1, 143-147.

- (686) § 640. En ce qui concerne l'emploi des différentes formes du RELATIF DE GÉNÉRALISATION (§ 630), il faut dire tout d'abord que le franç. mod. *qui que*, employé avec *être*, est exclusivement prédicat : *qui que vous soyez, qui que ce soit*, tandis que l'ancienne langue ne connaît pas plus que l'italien semblable limitation : cf. en ital. *e questo chi che ti se l'abbia mostrato o como che tu il sappi, io nol nego* (Bocc., Déc. 4, 1), en a.-franç. *qui que remaingne a sejour, Il viaut estre jusqu'a tierz jor An Broceliande* (Ch. Lyon 695), *certes g'en mangerai, cui qu'en doie pesser* (Elie 1092), *a cui qu'on le fesist touchier, Tous maus li faisoit adouchier* (Aniel 51) etc. Un fait plus important est le singulier développement de sens de *quel que*. De même que tous ces pronoms attirent particulièrement l'attention sur une personne, une chose par rapport à laquelle on fait une concession, auquel cas la concession est exprimée par le subjonctif tout autant que par la forme générale du relatif, ainsi l'a.-franç. *quel que* s'emploie aussi quand il s'agit d'indiquer dans quel état se trouve un être : *mes sire Keus ot talant Qu'il demanderoit la bataille, Queus que an fust la defnaille* (Chev. Lyon 2228). Dans le cas où *quel que* joue le rôle d'attribut, le substantif peut se placer entre *quel* et *que* (cf. p. 705) : *a quel cief que il tort, tout le premier ferai* (Elie 2302) et de même encore parfois au XVII<sup>e</sup> siècle :

en quel bien que ce soit, je veux suivre tes pas (Molière, Fâch. 762). Certaines propositions relatives avec le verbe être peuvent, notamment quand ce verbe s'entend de soi, être facilement abrégées (cf. § 662), et c'est ainsi qu'on trouve en effet de bonne heure *quel que* employé en apparence comme pronom indéfini : *a quel qu'enui, a quel que paine, Ting cele voie* (Chev. Lyon 184), ce qui signifie à proprement parler : « avec quelque ennui, avec quelque peine que cela puisse même avoir été, je suivis ce chemin ». Finalement, par suite d'un mélange de cette tournure avec la construction plus ancienne, se produit ensuite celle qui déjà de bonne heure est attestée en vieux français, mais qui est seule en usage aujourd'hui, à savoir *quelque . . . que* : cf. en a.-franç. *quel que peril que vous veiez, n'aez pönr* (Brand. 976) etc. Quand au substantif auquel se rapportait un *quel que* attributif de ce genre s'ajoutait un adjectif attributif comme p. ex. *a quel que haut pris que il soient* (IV Livr. 201), le sens pouvait en être modifié de telle sorte que la concession se rapportait à l'idée adjectivale, et alors en effet (687) il était tout naturel qu'on dit déjà, bien que rarement, dans la période primitive et qu'on dise aujourd'hui en général avec le seul adjectif : *quiens que chatis que j'ai esté* (G. Coincy 335, 48). L'italien ne connaît que le premier degré de ce développement : *in qual parte che egli sia*, et encore cette tournure n'y est-elle pas très répandue. Le NEUTRE aussi présente un déplacement dans le sens de la conjonction concessive, déplacement qui consiste en ce qu'employé comme adverbe, il a d'abord indiqué un degré : « combien que ce soit ». Cet emploi adverbial s'explique par le cas oblique, particulièrement dans des exemples comme l'a.-franç. *quoi qu'il doie couster* par assimilation à *couster* avec l'indication du prix au cas oblique (p. 61), mais il apparaît aussi en d'autres circonstances : *coi k'ele soit atendant, Ja son cuer si felon n'ara Que mieus ne m'en soit en la fin* (B. Cond. 284, 481), *que qu'il me griet, Trestot me plest quanque-li siet* (Chev. Lyon 4599) etc., où domine encore clairement l'idée de quantité, comme d'ailleurs le plus souvent en vieux français, conformément au point de départ indiqué. La dernière étape, le passage du sens de quantité à celui d'état de choses, se trouve franchie dans le franç. mod. *quique*. L'italien *che che* reste sujet et régime; pour

déterminer la quantité, l'on se sert de *quantunque*, qui alors devient aussi, comme *quoi que*, purement concessif.

Sur *quelque*, cf. A. TOBLER, Beitr. 2, 7 sq. et sur *quoi que* Zs. XVIII, 402-404. Il est vrai qu'un fait demeure encore étonnant et inexplicé, à savoir l'invariabilité de ce *quel que* dans la période primitive déjà; on peut en dire tout autant de l'ordre des mots. De plus, il est difficile de séparer ce *quel que* de l'ital. *qualche*, avec lequel il a en partage l'absence de flexion. On a voulu tirer *quel que* de \**eccualiquid* : ainsi l'a proposé L. PIERI pour l'ital. *qualche* (Arch. Glott. XIII, 333 Rem.) et, quant au sens, cette étymologie pourrait aussi convenir pour le français; mais elle soulève des difficultés phonétiques, car *aliquid* en français devient *auques*. Peut-être on pourrait admettre qu'avant la syncope de l'*i* posttonique, par un procédé d'étymologie populaire, \**ualiquid* aurait été réuni à *qualis*, comme d'ailleurs il n'est pas douteux qu'à une époque postérieure le simple *quel* a exercé une influence sur le développement de *quelque* et l'a protégé, du moins dans la langue écrite, contre le changement régulièrement phonétique en *quieuque* qui s'est produit en bien des patois. S'il en est ainsi, il en résulte naturellement que les débuts du développement sont différents; mais l'évolution en demeure la même.

(688) § 641. Pour finir, il nous reste encore à étudier le CROISEMENT DE PROPOSITIONS RELATIVES AVEC DES PROPOSITIONS-RÉGIMES. Quand le pronom relatif est régime d'un verbe déclaratif, le roman évite, à l'époque primitive surtout, de faire suivre ce verbe déclaratif d'une proposition-régime; aussi le français a-t-il ici conservé la construction infinitive qu'en d'autres cas il a délaissée (p. 650) : cf. *Sphinx, monstre ingénieux que les poètes disent avoir eu le visage d'une femme*, et voilà pourquoi un si grand nombre des exemples invoqués p. 601 pour la simple juxtaposition des propositions-régimes en espagnol, appartiennent précisément à la catégorie des propositions relatives. Mais on trouve en même temps, surtout aussi après les verbes qui signifient « entendre » et « voir », une autre construction. D'abord se présente *que* relatif suivi d'une proposition-régime avec *que* : en ital. *colui ch'io credea che tu fossi* (Enf. 19, 77), en franç. *voilà des raisons qu'il a cru que j'approuvais*, en esp. *la arrogancia que dicen que suelen tener los Españoles* (Nov. ej. 286), en port. *aquellas grandes honras que sabeis que no mundo gaubei* (Lus. 6, 32). Il n'y a pas de doute possible sur la nature de ces deux *que* : le premier est issu du relatif

latin; le second est la conjonction romane *che*; et, s'il subsistait encore un doute là-dessus, il serait levé par des exemples empruntés aux régions qui emploient comme conjonction *ka* et comme relatif *che*, ainsi p. ex. en calabr. *chiji chi eu ntendu ca ti su fatti* (Cant. regg. 290 : celles (les offenses) que j'entends qu'elles te sont faites). La seule question qu'on puisse soulever est de savoir si le *que* est le cas oblique du pronom fléchi ou l'adverbe ou le neutre sans antécédent; or, si l'on s'en réfère au développement historique, qui nous apprend qu'il faut remonter au latin *quem, quam* etc. et non, comme pour le *quod sciam* correspondant au franç. *que je sache* (p. 713), à *quod*, on résoudra cette question au profit de la première des trois alternatives; ajoutons toutefois qu'il faut admettre de bonne heure une confusion, car il semble bien que, même là où d'ordinaire on connaît *cui* comme cas oblique (p. 691 sq.), c'est toujours et uniquement *que* qui se rencontre dans les propositions de ce genre. Mais en même temps il existe encore, au moins en français, d'autres tournures. De même que, dans *la maison dont je sais que vous êtes le propriétaire*, le *dont je sais que* n'exerce aucune influence sur la conformation de la proposition relative, on trouve aussi parfois des cas où le pronom est au nominatif: *l'enfant tue par la garde Qui velt qu'après resoit ocise* (Méon 2, 50, 1561). Il est vrai que ces cas ne sont pas de nature tout à fait identique, car le *dont* du premier se laisse expliquer par la règle énoncée p. 411 sur la copulation de deux régimes accompagnant un même verbe, de même d'ailleurs qu'on pouvait dire en vieux français: *cel angre dont il ne saveit pas que ce fust angres* (Serm. poit. 91) et pareillement en prov. *cella de cui m'es bel que ieu la repti* (B. Born 28, 42). Il y aurait donc avec la construction introduite par *que* ce rapport que celle-ci est celle qui dérive du latin, tandis que la construction avec *dont* répond plutôt à la tournure romane; il est vrai qu'elle n'apparaît que dans les cas où son emploi est justifié par la proposition relative également. Mais alors on emploie tout à fait couramment en vieux français la tournure avec *que* . . . *qui*: *ne dirai chose que je cuit Qui vos griet* (Cligès 5523), *les bestes que tu vois qui mostrent felouie Et que l'une vers l'autre porte si grant envie* (Alix. 507, 3), encore tout à fait usitée aux XVII<sup>e</sup> et

xviii<sup>e</sup> siècles, mais aujourd'hui disparue. De même, la copulation relative avec *ou* (p. 694) se présente sous cette forme : *l'avoir departirent a ceus qu'il sorent Ou il mieulz emploiez seroit* (Claris 7863). Et, en ce qui concerne l'interprétation de cette tournure singulière, voici peut-être ce qui en est. Dans tous les cas, nous avons affaire à des propositions relatives prédicatives, et même en beaucoup de cas, surtout avec le verbe *voir*, à des tournures qui ailleurs aussi sont d'un emploi très fréquent (p. 708). D'un autre côté, *que je crois* etc. est dans l'ensemble de la phrase une simple partie subordonnée, de sens peu marqué et qui modifie uniquement la communication proprement dite, partie qui ne touche pas aux faits en eux-mêmes, mais leur prête simplement une nuance de subjectivité. Cette circonstance est cause que celui qui parle s'exprime aussi de manière à laisser les faits corrélatifs apparaître sous la forme grammaticale habituelle et, ce qui leur donne un caractère de subjectivité, il le rend par une parenthèse qui n'exerce même pas d'action sur la forme grammaticale. Il pouvait le faire ainsi pour deux motifs, d'abord parce que *je le vois qui vient* notamment était une tournure fréquente et dont la nature était par conséquent présente à l'esprit, ensuite parce qu'il y avait une certaine répugnance à l'égard de *que . . . que*. — Enfin, un dernier cas possible à (690) mentionner, c'est que d'un verbe signifiant « dire, savoir » etc. peut dépendre également une proposition-régime. La chose ne se constate cependant qu'en vieux français, où des propositions comme *cil que tu dis que il sont Li mesage* (Mousk. 9987) se rencontrent assez rarement, ou dans des phrases comme l'ital. *Mingo che sai quanto egli sia intendente* (Lasca 16).

On s'est beaucoup occupé de la nature de ces propositions : cf. A. TOBLER, Beitr. 1, 102-110, où se trouvent aussi p. 109 d'autres indications bibliographiques, H. MORF, Littbl. 1887, 216-218, Ch. GEBHARDT, XX, Zs. 45-48 ; A. TOBLER regarde le premier *que* comme un neutre sans antécédent et voit ici l'étrangeté dans la disposition des propositions : *les bestes qui — que tu vois mostrent felonie* devient, en vertu d'une disposition qui peut s'observer ailleurs aussi, *les bestes que tu vois qui*, c.-à-d. *que*, dans la tournure :

proposition verbale—proposition partielle

proposition partielle—proposition verbale,

en latin et dans le roman primitif la seconde proposition partielle se



trouve entre les deux propositions verbales, tandis qu'en français moderne notamment la première proposition verbale n'est tout d'abord suivie que par la conjonction de la seconde proposition partielle, ensuite par la première proposition partielle, qui est en même temps proposition verbale (cf. § 784). À cela l'on peut objecter que l'ordre des propositions en vieux français est précisément déjà celui du latin; mais le développement historique montre qu'il devient de plus en plus étranger aux Romans et cesse de leur convenir; aussi est-il difficile de croire qu'il a été adopté pour des formations modernes. PLATTNER, H. A. 64, 355 et H. MORF prennent pour point de départ *l'homme que je vois mourant*, qui s'est transformé en *l'homme que je vois qui meurt*; ils regardent donc comme ayant seul déterminé le phénomène ce qui vient d'être considéré comme y ayant seulement contribué. Contre cette hypothèse on doit dire que vraiment elle accorde au type *que je vois qui* une trop grande influence sur la tournure, sinon plus fréquente, au moins tout aussi usitée *que je dis qui, que je sais qui*. E. KOSCHWITZ, Zs. f. Nfr. I, 165, parle de « propositions relatives coordonnées », mais on ne voit pas clairement ce qu'on doit entendre par là, car assurément la phrase « les bêtes que tu vois et qui montrent de la félonie » ne correspond pas à ce que veut exprimer celui qui parle. L'opinion qui se rapproche le plus de celle que nous venons d'exposer, est celle de CH. GEBHARDT.

b. Propositions conditionnelles et Propositions concessives

(691)

§ 642. La condition et la concession se trouvent l'une avec l'autre dans un rapport si étroit qu'on peut avec raison les réunir dans une étude commune. En effet, de part et d'autre l'existence de ce qui est exprimé dans la proposition verbale dépend de l'existence ou de la non-existence de ce qui est formulé dans la proposition partielle, mais avec cette différence que, dans le cas de proposition conditionnelle simple, l'un entraîne nécessairement l'autre : « s'il vient, je m'en vais », tandis que, dans celui de proposition concessive, l'accomplissement de la proposition partielle devrait, selon l'attente de la personne à qui l'on parle, rendre impossible celui de la proposition verbale : « bien qu'il vienne, je m'en vais ». Entre ces deux classes s'en place une troisième, celle où la réalisation de la proposition partielle est seulement possible, vraisemblable, conditionnelle, classe qui en réalité, pour la forme aussi, se trouve en étroite connexion avec les propositions conditionnelles : « si

même il vient, je m'en vais ». Ici le roman présente, dans ses moyens d'expression, une diversité beaucoup plus grande que le latin.

Pour la partie qui va suivre, cf. J. KLAPPERICH, *Historische Entwicklung der syntaktischen Verhältnisse der Bedingungssätze im Altfranzösischen*, Frz. Stud. III, 4; H. JOHANNSEN, *Der Ausdruck des Koncessivverhältnisses im Altfranzösischen*, 1884; E. GESSNER, *Die hypothetische Periode im Spanischen in ihrer Entwicklung*, Zs. XIV, 24-65.

§ 643. La conjonction de loin la plus usitée pour unir à la PROPOSITION VERBALE les CONDITIONNELLES, le lat. *si*, s'est conservée presque partout sous la forme *se* (I, p. 539) : en a.-roum. *se*, qui de nos jours encore n'est pas inconnu au parler populaire tandis que, il est vrai, la langue écrite emploie déjà *să* depuis le xvii<sup>e</sup> siècle, macéd. *si* avec changement régulier de *e* en *i*, ital. *se*, a.-franç. *se*, franç. mod. *si*, esp. *si*, port. *se*. Ajoutons seulement que, chez les Roumains de l'Istrie, le slave *neka* et *za* a complètement éliminé la conjonction latine. En ce qui concerne son emploi, comme les importantes et difficiles questions relatives au temps et au mode ne viendront en discussion que dans les §§ 680 sqq., tout ce qu'il faut dire ici, c'est que dans le roman primitif elle sert souvent à introduire les adjurations et les protestations : cf. en ital. *deh, se riposi mai vostra semenza, solvetemi quel nodo* (Enf. 10, 94), en a.-franç. *dist Auberis : dis tu voir, messagier ? O il, dist il, se dieus me puist aidier* (Mitth. 5, 29), *se deus voz benieie, Seignor baron, nel me celez voz mie* (A. A. 3345), en prov. *assi · m podetz ric far E mon dan restaurar Si dieus e sains m'ampar* (B. Born 21, 80), en esp. *oyd mesnadas, si vos vala el criador* (Cid 3128), *estó de priesa, si Dios de mal me garde* (Hita 958), *si Dios te faga á tu casa tornar, Que me digas el nombre* (Appoll. 173), en port. *se deos m'ajude, eu bo vingarey a meu poder* (Graal 92) etc. L'emploi du subjonctif atteste qu'entre le *si* et le verbe d'adjuration l'on sous-entend l'expression d'une volonté : « Si je veux, si je désire » ou bien dans le premier exemple « si vous désirez », que cependant, sous le coup d'une émotion, par le fait qu'elle se comprend d'elle-même et n'est pas essentielle, on n'exprime pas du tout ; en fait, c'est uniquement par la nature du mode du verbe essentiel

qui suit que son existence dans l'esprit de celui qui parle se trouve encore attestée.

L'interprétation exacte de cette tournure a déjà été donnée par DIEZ, Gramm. III, 329 (trad. franç.); A. GASPARY, Zs. XI, 136-137, l'a reprise en l'éclaircissant et défendue contre ceux qui l'avaient attaquée.

§ 644. Parmi les créations nouvelles, le ROUMAIN *de* peut prendre la première place. Déjà dans le Cod. Vor. il s'en trouve deux exemples; or ils sont de nature telle qu'en dépit de leur isolement on peut en conclure à un emploi très répandu de *de* dans ce sens. Le premier est donc : *e se Dimitrie acesta și ceiea ce sântu curusulu meșteri, de au cătră neștiinre curântu, neguțători sântu și antipati sântu* (12, 12 : et si ce Démétrius et les artisans qui sont avec lui, s'ils ont droit à quelqu'un, il y des jours d'audience et des juges), *vrcame de voin dobândi, chiema-te-voin* (64, 1 : si j'en ai le temps, je t'appellerai). Plus tard, *de* prend une forte extension et de nos jours il est devenu tout à fait l'équivalent de *să*. On ne peut guère douter que ce *de* ne soit originairement le même que celui dont il a été question p. 628 et que donc il s'employait d'abord uniquement quand la proposition conditionnelle venait en second lieu. En d'autres termes, deux propositions jointes l'une à l'autre par *de* sont ensemble dans un rapport de sens tel que la seconde, bien qu'elle soit unie à la première par une conjonction indifférente, contient pourtant au fond quelque chose qui passe pour une condition relativement à la première. Cf. un usage analogue avec *et* p. 612.

(693)

§ 645. En dehors de là, QUANDO surtout a pris presque partout un sens conditionnel, ainsi en roumain non seulement dans la langue écrite, mais aussi dans les patois, p. ex. en macéd. *kă voi să astu ună muțare, kindu s'aridă ȝ da soarile, kindu s plîngă, ȝ da ploaie, ș kindu ș nărcaskă s bibă kerolu urut* (Weigand, Arum. 120, 2 : car je veux trouver une femme telle que, quand elle rit, le soleil brille, quand elle pleure, qu'il pleuve, et quand elle est en colère, qu'il y ait mauvais temps). À côté de cette forme, on trouve en macéd. *anda* qui, sorti du grec mod. *ἄντα* (a.-grec *άντα*), a le plus souvent encore une signi-

fication purement temporelle, bien qu'il montre une forte tendance à adopter l'emploi conditionnel. À part cela, on dit donc en ital. *nè riparar si può ch' ella non pera Quando per lei non venga un guerrier forte Che tolga la difesa* (Arioste, Rol. 4, 59), *quando queste oppinioni fussero false, e' vi è il rimedio delle concioni* (Mach., Disc. 1, 4), en a.-franç. *mais, quant il desteiendreit, Li cirges s'i parreit* (Ph. Thaon, Comp. 2567), *ja puis Dius honour ne me donge Quant onques par el le laissai Et se de riens mespris en ai* (At. pér. 362), en franç. mod. *quand ou découvrirait votre démarche, on ne pourrait la blâmer*, en prov. *cant auria om cercat Tot est mon e pueis mentagudas Totas cellas que son nascudas, Non auria hom una trobada Tan bella* (Appel, C. 3, 116), en esp. *soy pecador e pleno de grant vicio, Quando tu non quieres, yo bevir non cobicio* (Alex. 1542) et de même en portugais.

§ 646. Du sens locatif aussi peut dériver celui de condition : cf. en ital. *io sono presto di farlo dove voi una grazia m'impetrate* (Bocc., Déc. 5, 8), *questa è colei ch' io voglio che sia mia moglie, dov' ella me voglia per marito* (Serc. 403), en esp. *lo habéis de defender, donde no, conmigo sois en batalla* (D. Quich. 1, 4) etc. On doit avoir aussi la valeur locative dans l'a.-franç. *in o quid* des Serments, dans l'ital. *in quanto che* et autres expressions semblables.

(694) § 647. Mais en même temps il existe encore toute espèce d'autres tournures. La condition est considérée comme une SUPPOSITION, d'où l'ital. *in caso che, posto che*, franç. *supposé que, pourvu que*, esp. *supuesto que, supuesto caso que*; de même le prov. *per tal que* (Flam. 23) peut être rangé dans cette catégorie. Il se peut aussi que la condition soit regardée comme une CIRCONSTANCE CONCOMITANTE, p. ex. en prov. *ab que : maiestres es de totz, Ab qu'un pauc esclarzis sos mots* (Appel, C. 80, 82), en esp. *licito es al poeta escribir contra la invidia y decir en sus versos mal de los invidiosos y así de los otros vicios con que no señale persona alguna* (D. Quich. 2, 15). Il se peut enfin que la condition soit en même temps une RESTRICTION, ce que le latin rend par *dummodo*, tandis que les langues romanes connaissent surtout les deux formes nouvelles avec *solus* et avec le *magis* restrictif : cf. en ital. *la donna benignamente*

*rispose se essere apparecchiata solo che ella potesse et onesta fosse* (Bocc., Déc. 10, 4) et aussi *pur che : tanto vogl' io che vi sia manifesto*, *Pur che mia coscienza non mi garra* (Enf. 15, 91), en prov. *ab sol qu'amar mi dens, ia per mentir ieu no serai atens* (Appel, C. 18, 55), en esp. *yo ti perdono con solo que mi prometas* (Nov. ej. 171), *solo que yo pudiese la tu mano besar, de toda esta coyta cuidaria sanar* (Berceo, Sil. 342). Le domaine principal de *magis que* est la France : cf. en a.-franç. *savoir i a, mais qu'il soit entenduz* (Rol. 234), *e li reis lur otrie, n'i a nule veëe, Mais que tant seit la chose Par respit demurée* (Rou 2, 2794), en prov. *volontiers te redra la ciutat, mays que l prenguas a merce* (Appel, C. 118, 53). Il va de soi que les propositions introduites par *que* sont à proprement parler des propositions optatives. À côté des formes précitées, l'espagnol emploie *como* : *ninguna es mala, como sea verdadera* (D. Quich. 1, 9), *como usted me trueque las papeletas, le trituro* (Galdós, Fort. Jac. 4, 25). L'idée de restriction doit ici résider dans le subjonctif et non, à vrai dire, dans la conjonction ; il se peut également ici que celui qui parle ait sur la langue l'expression d'un désir : « comme je désire qu'elle soit véridique », « comme elle peut être véridique ».

§ 648. Pour les propositions qui occupent une PLACE INTER-MÉDIAIRE entre la condition et la restriction, le latin possédait *etiam si*, pour la restriction proprement dite *quamquam*, *quavis*. Tous trois se sont perdus, mais ont été partiellement remplacés par des termes analogues. C'est ainsi que *quando* conditionnel notamment, seul ou généralisé, en ital. *quando che*, ou renforcé par un adverbe augmentatif, possède cette signification, en ital. *quand' anche*, franç. *quand même* : cf. en ital. *domna Olimpia saprà trarne profitto, quand' anco andassero deluse le sue speranze* (Capranica, Ol. Pamf. 3), en a.-franç. *je cuil que rien ne vaudroit Quant fet ocirre vos avroie* (Chev. Lyon 2006), *u queile chose soit faite meismes quant il ne vuellent* (Dial. Grég. 36, 12), aujourd'hui avec interversion des termes *quand même*. (695) Ensuite il faut citer les renforcements de *si* par *bene* : en ital. *sebbene*, prov. *si be*, esp. *si bien*, port. *se bem que*, ce dernier étant ainsi que l'obw. *schi bein ca* (Alig 207) un croisement

entre *se bene* et la locution *bene que* que nous allons citer. L'adverbe se rapporte naturellement tout d'abord au verbe : cf. en a.-franç. *Tere m'en voil a ceste feiz Si fust il bien resons et dreiz Que gie de la façon parlasse* (Ben., Troie 13800) ; par un procédé qui peut également s'observer ailleurs, on représente comme étant particulièrement bon, particulièrement sûr ce qui, d'après la conviction la plus intime de celui qui parle, donne lieu à des doutes, et c'est ainsi donc qu'à la simple condition s'ajoute une nuance de concession. À *quand'anche* équivalent l'ital. *se anche* et le roum. *de și* ; à *si be* se rattache le prov. *si tot : si tot nom platz ni m'abelis amor, jois e solatz mi platz* (Guilh. Lus. 4, 36). Enfin mentionnons encore ici le franç. *si ou tant habile que vous soyez, vous n'y réussirez pas*, dont le *que* est une conjonction de comparaison (p. 684), de sorte donc qu'ici également l'on a au fond affaire de nouveau non pas à un groupe de propositions au sens habituel de ces mots, mais à une détermination prédicative du sujet avec une proposition comparative se rapportant à celle-ci.

§ 649. Une seconde classe de conjonctions indique une affirmation ou une supposition dont l'existence n'empêche pas la réalisation de quelque chose qui semble y contredire. Ce sens est tout particulièrement clair dans l'ital. *avvegna che*, p. ex. *avvegna che molte volte le provincie romane assalissero, sempre non dimeno furono dalla potenza degli imperatori raffrenati* (Mach., V.). Ici nous avons donc au fond un groupe de propositions qui se compose d'une proposition verbale et d'une proposition-sujet, et qui est juxtaposé à une proposition complète, de même que nous avons rencontré plus haut (p. 607) deux propositions complètes. Il en va de même avec l'a.-ital. *posto che*, p. ex. *Ganfo, posto che fusse di grossa materia, con uno sottile ingegno stima lo bagnare le sue pelli non esser topi* (Serc. 20), esp. *puesto que*, port. *posto que*, avec l'ital. *dato que*, où un participe absolu prend la place de la proposition complète. Et l'on ne doit pas comprendre autrement l'ital. *benchè*, franç. *bien que*, esp. *bien que*, port. *bem que*, l'ital. *ancor che*, franç. *encore que*, esp. *aún que*, port. *ainda que*, l'ital. *solchè*, prov.-esp. *sol que*, l'ital. *pur que, tutto che* etc., autant de locutions conjonctives

où l'adverbe se rapporte à un *sit* sous-entendu dont le sujet est formé par la proposition avec *que*. Ce qui prouve qu'il en est ainsi, c'est l'a.-franç. *Encore soit ce que* (Ézéch. 125, 15) à côté du *encore que* plus fréquent, ou bien *ja soit ce que*, en prov. *jas-sia aïssu que*, et aussi, dans les premiers temps, suivant le contexte, *ja fust que*, mais plus tard mal compris et orthographié *ja çoit que*, du reste actuellement sorti de l'usage. En outre, l'idée de remplacement, d'insertion qui a été examinée p. 709, se trouve à la base de l'a.-ital. *perchè*, de l'esp. *por más que* et de l'a.-port. *pero que* : cf. en ital. *io non avrei visto dov' era Perchè io indietro rivolto mi fosse* (Enf. 15, 14), en esp. *por más que estén ya con un pié en el sepulcro, andan siempre galanteando y soliviantando á las hijas de los artesanos* (J. Valera, Com. Mend. 115), en port. *pero que eu mui long'estou Da mba senbor e do seu bem, nunca me dé Deus o seu bem* (Denis 366) et autr. exemples sembl. Enfin les conjonctions qui renferment un élément négatif comme l'ital. *non ostante che*, la locution si recherchée au xvi<sup>e</sup> siècle en France *néant moins que* ne réclament aucune autre explication; il en est de même de *malgré que* lequel, signifiant proprement « quelque mauvaise opinion qu'il en ait », se prête certes excellemment à l'emploi de conjonction concessive, et qui d'ailleurs a également passé de l'état de locution prépositionnelle avec relatif à celui de conjonction; en effet, en dépit de la défense des grammairiens, on dit assez fréquemment *malgré qu'il ait agi ainsi*; on dit aussi en a.-esp. *mal que* : *aver las bedes a servir, mal que vos pese a vos* (Cid 3451).

Cf. encore A. TOBLER, Zs. XVIII, 404-408.

### 3. Copulation double

§ 650. Dans les cas examinés jusqu'ici, la copulation de la proposition verbale et de la proposition partielle s'est opérée au moyen d'une conjonction placée en tête de la dernière. Mais, de même qu'avec les propositions relatives on peut souvent annoncer au moyen d'un pronom déterminatif la proposition partielle (p. 695 sqq.), on peut alors aussi dans beaucoup d'autres groupes et d'une manière analogue, à l'aide d'un pro-

(697) nom ou d'un adverbe placé dans la proposition verbale, rendre la copulation plus solide entre les deux propositions. À ce sujet, il y a différents cas à distinguer. Le plus simple, qui rappelle ce qui a été observé à propos de la proposition relative, consiste à annoncer par le démonstratif neutre une proposition-régime : en a.-franç. *quant il ço veit que · l volent honorer* (Alexis 38), *ce qu'ele plore et qu'ele list, Vosist qu'ele leissie eust* (Ch. Lyon 1420), *ço dist li pedre : filz, quer t'en vai colchier* (Alexis 11), particulièrement dans les incises : « *Seinors, que faites ?* », *ço dist li apostolies, « Que valt cist criz ? »* (101) ou avec un pronom atone : *bien le sachiez que Deus les ad a mort livrez* (IV Livr. 46) et encore chez Molière *on me l'avait bien dit* et autr. exemples sembl., en outre *j'en suis d'avis que ces penards chagrins nous vienment étourdir* (Molière, Ét. 61), mais l'une et l'autre tournure actuellement hors d'usage. Le même phénomène se rencontre dans les autres langues. Pareillement, avec les propositions qui INDIQUENT LE TEMPS, on trouve très souvent aussi dans la proposition verbale une particule temporelle : cf. en ital. *come tu mi senti, così tu li fa' entrare* (Bocc., Déc. 8, 8), en a.-franç. *quant veit li pedre que mais n'avrat enfant, Dunc se porpenset* (Alexis 8), *quant il le vit creu et grant, puis l'apela* (M. France, Fabl. 32, 7), en port. *des que entom vos vi, desi nunca coita perdi* (Denis 896) etc. Le fait se produit également dans certaines phrases conditionnelles : en a.-franç. *se vous voulez la serve par no conseil mener, Dont ne li faites mie dou cors la vie oster* (Berte 2313) et l'on pourrait ainsi signaler encore bien des emplois de l'espèce.

§ 651. Voici qui est plus important. Lorsque la PROPOSITION VERBALE occupe la seconde place, assez souvent on rappelle la proposition partielle, on la résume en quelque sorte encore une fois au moyen de *sic* (ainsi). C'est avec des propositions temporelles, avec des causales ou des conditionnelles, plus rarement avec des propositions-sujets et des propositions-régimes que le phénomène est particulièrement fréquent, mais dans tous les cas sans qu'on fasse aucune distinction selon que les deux propositions ont un sujet identique ou différent : cf. en roum. *deci-l birui, si iară se închiseră în cetate* (C. B. 1, 353, 23 : après



qu'il l'eut vaincu, alors de nouveau ils s'enfermèrent dans la cité), *după ce trecu afară de împărăția tatălui său, și ajunse în pustietate* (Basme 4, 14 : après qu'il eut passé hors du royaume de son père, alors il arriva dans le désert), *și de văzu cel împărat accealea, și mânie-să* (C. B. 2, 149 : et quand cet empereur vit cela, alors il se fâcha) etc., en obw. *cura ei plascheva a Nies Segner Jesus Christus, sche suenter cuort temps ei la regina vegnida purtonza* (Barlaam 356, 13 : lorsqu'il plaisait à Notre-Seigneur Jésus-Christ, alors après peu de temps est la reine devenue enceinte) et ainsi le plus souvent avec *cura* ; il en est de même dans les phrases conditionnelles : *bab, scha ti vol, scha preing navent quei calisch da mei* (Alig 164 : père, si tu veux, alors éloigne ce calice de moi), *scha jau hai plidau mal, scha dei pardetgia del mal, mo scha jau hai plidau andreg, scha pertgei mi pitgias* (226 : si j'ai parlé mal, alors donnez la preuve de ce mal ; mais, si j'ai parlé juste, alors pourquoi me frappes-tu?) etc., et cet emploi est de nouveau si fréquent et en concordance si complète avec celui de l'allemand qu'on ne peut guère se refuser à admettre qu'une tendance romane est parvenue ici, sous l'influence de cette langue, à une extension plus considérable que dans les autres domaines où cette influence ne s'est pas fait sentir. En ITALIEN, les exemples sont en effet plus rares : cf. *se ti piace, si ti piaccia* (Bocc., Déc. 9, 9), *oltre a quello che egli fu ottimo filosofo naturale, si fu egli leggiadrissimo e costumato* (6, 9) ; en revanche, le vieux français pousse l'emploi très loin : cf. déjà dans les Serments *in quant deus savir et podir me dunat, si salvarai eo; quant il veneit devant le rei, si li soleit li reis demander* (IV Livr. 107), *qui se viant, si l'voie* (Chev. Lyon 1447), *le quel ki vos plaira, si nos faites tuer* (Ren. Mont. 351, 37) ; il en est de même en prov. *cant auretẗ pro parlat e villentgut e menassat, sieus dirai yeu d'aquest afar* (Appel, C. 5, 91), *lay on se tanh, si s'estia* (64, 26) etc.

Pour l'a.-franç., cf. A. TOBLER, *Vrai Aniel*, Rem. au v. 77 et H. WEHRMANN, *Rom. Stud.* IV, p. 404.

§ 652. Dans le même emploi, l'on trouve à l'époque ancienne et : cf. en ital. *poich' ello l'ha fatto abate, e sei da più di lni, ed io ti voglio confirmare* (Sacch. 4), *meutre che Poste e Lapaccio*

*crauo a questo punto, ed un romeo giunge* (48), *come il messo s'ac-costava, e Sandro dicea* (52), *poichè tu così mi prometti, ed io la ti mostrerò* (Déc. 3, 4), *perchè tu vuoi, ed io il dirò* (2, 9), *se tu nol sapevi, e tu l'appura* (Sacch. 153), en a.-franç. *quant li rois l'ot coisie et tres bien devisee, Et a dit a ses homes* (Alix. 345, 29), *qui plus i met, et plus i pert* (Brut 1924), *quant que il dist, et Reniers li otrie* (Jourd. 796), *coi que chilz crie, et Richarz boit* (Rich. 959), *ke plus donna, et il plus ot* (Chev. II esp. 27) etc., en prov. *e quam l'efas lo vi, e el ac paor en se meteibs* (Mir. N. D. 101), *e car assaut ni cembel no vim, mais aura d'un an, e tenb m'o a gran affan* (B. Born 28, 3), en a.-esp. *quando los canes llegau a la grua quanto bien la toman en guardar los falcones qu'eles non fazen ningun mal, e es muy maravillosa cosa* (L. Caza 7, 29), *como los neblis son blancos, e son los barbaris entre bermejos e amariellos* (13, 25) etc., en port. *e quand el disse : ir-me quer eu deitar, E dix'eu : boa ventura ajades* (Denis 2722). Cet emploi de *et*, qui n'existe plus guère de nos jours, pourrait dans un cas comme *qui plus . . . et plus* s'expliquer par un croisement de *qui plus . . . plus* avec *plus . . . et plus* (p. 612); cependant cette interprétation ne rend pas compte de toutes les autres tournures dont certaines sont plus fréquentes. Si l'on pense combien était recherchée dans la langue du moyen âge la copulation de deux propositions au moyen de *et*, on ne voudra pas non plus considérer son emploi dans la copulation d'une proposition partielle et d'une proposition verbale comme un emploi différent de celui qui se rencontre avec deux propositions complètes. Dans les langues qui n'ont entre la proposition partielle et la proposition complète aucune autre différenciation de forme que celle de la conjonction, *et* peut facilement en arriver à joindre deux membres d'un groupe de propositions, sans qu'il soit tenu compte des autres rapports réciproques entre les membres.

Pour l'a.-franç., cf. aussi A. TOBLER, Zs. II, 142 ; pour l'a.-esp., cf. H. MORF, Littbl. 1881, 449.

§ 653. Par analogie avec les tournures de l'espèce, *sic* et *et* s'emploient alors également lorsqu'une proposition complète commence par un complément adverbial de temps et finale-

ment en général quand le verbe est précédé de plusieurs mots, parfois même entre le sujet et le verbe. Les langues littéraires modernes ne connaissent plus guère cet usage; mais les exemples en sont d'autant plus nombreux à l'époque ancienne. On comprend encore sans la moindre difficulté l'obw. *suentur esser turnai, sche per engraziamein als Ss. Patrurs en ei vegni cum processium a Muster* (C. Mem. 214, 25 : après être retournés, alors par reconnaissance aux Ss. Patrons ils sont venus en procession à Dissentis), *per dar a lur puncts, aschi mal gests tschentau si, ina colur ner umbriva de giustia, scha han els schau tier che, sch' enzatgi manegiassi d'entras lur puncts ne arteckels esser engrevegiaus, sche deigi quel poder metter avon sias raschuns* (218, 31 : pour donner à leurs prescriptions, si injustement établies, une couleur ou ombre de justice, alors ont-ils permis que, si quelqu'un pense par leurs ordres ni prescriptions être lésé, alors doit 'celui-là pouvoir présenter ses raisons) ou l'esp. *vos teniendo Valencia, e yo venci el campo* (Cid 1749). Mais on lit également en a.-ital. *da indi innanzi poco tempo e lo ree Marco andoe a cacciare . . . e cacciando in tal maniera e Pernam pervenne a una fontana . . . e lo ree Marco vedendo andare lo fratello ala fonte e vide Pernam* (Trist. ricc. 2, 19 sqq.) et de même à chaque instant, en a.-franç. *e puis si a a lui parlé* (M. France, Fabl. 26, 4), *lors si vaudra a vostre oes pis* (Chev. Lyon 6418), *a l'enfanter si rendi ame* (Rich. 110), *a ce chevalier soit rendue Et de par moi si le salue* (1549) etc., en prov. *et era vos, seinor, si deveit levar em pes* (Appel, C. 116, 49), *et tot so qu'ieu vos ai dich de lui, si me comtet e m dis lo vescoms n'Ebles de Ventedoir* (122b, 24) etc.

(700)

#### 4. Propositions partielles multiples

§ 654. Jusqu'ici il n'a encore été question que de l'adjonction à une proposition complète d'UNE SEULE proposition partielle. Mais il peut également arriver que PLUSIEURS PROPOSITIONS PARTIELLES s'unissent à UNE SEULE PROPOSITION COMPLÈTE, qu'elles soient de nature identique ou de nature différente. En ce qui concerne les dernières, le seul fait à signaler est celui-ci : lorsque dans une proposition avec *que* une seconde

proposition partielle est intercalée immédiatement après la conjonction, celle-ci peut être répétée lorsqu'on reprend la proposition ainsi interrompue : cf. en a.-franç. *samble Que cil qui a fet le romans Qu'il trovast toz les moz des chans* (G. Dole 26), en esp. *assi lo avien parado que, si non la quebrantas por fuerça, que non gela abriese nadi* (Cid 38), *e gelo avien jurado que, si antes las catassen, que fuessen periurados* (163), *violo myo Cid que, con los averes que avien tomados, que sis pudiessen yr, fer lo yen de grado* (1249), en port. *disse que, quem este torneio vencera, que nom avia gram bondade d'armas* (Graal 53), *rrogo vos que esta donzella que eu amey tam longamente e por que sofrí tanto trabalho, que ma dedes* (121).

(701) § 655. Lorsqu'on unit entre elles DEUX PROPOSITIONS INTRODUITES PAR LA MÊME CONJONCTION, celle-ci peut naturellement n'être exprimée qu'une fois; s'agit-il de propositions relatives de généralisation, il est permis en vieux français, au lieu de *ki ke . . . ki ke* ou du simple *ki ke*, d'employer aussi *ki ke . . . ki* : cf. *ki K'en parolt ne ki le voie, il descent* (Chev. II esp. 5632). Mais on peut aussi mettre *que* devant la seconde proposition : cf. en ital. *quando la mattina aprii le persiane e che il più bel sole entrò a illuminare la stanza, i vecchi mobili parvero risvegliarsi* (De March., Giac. id. 29), *ma come prima furono morti i Tarquini e che ai Nobili fu la paura fuggita, cominciarono a sputare contra alla Plebe quel veleno che si avevano tenuto nel petto* (Mach., Disc. 1, 3), en franç. *quand on s'était bien repu et qu'on approchait de l'ivresse, on appelait les gladiateurs; si vous le rencontrez et qu'il vous demande, abstraction complète étant faite d'exemples comme lorsque une grande nation est assemblée et qu'elle examine une question.*

§ 656. Un fait mérite encore une mention spéciale : quand des PROPOSITIONS RELATIVES s'unissent l'une à l'autre, on peut facilement donner à l'une des dernières la forme de la proposition complète, surtout en VIEUX FRANÇAIS. La chose se comprend aisément dans le cas où après le pronom relatif devrait venir l'adverbe de lieu relatif, p. ex. *une hulete i trova Qu'une soriz de bois fait a E sa viande i ot traite* (M. France, Fabl. 9, 6); mais ensuite ce changement de construction se présente

aussi dans le cas où après un relatif sujet ou régime devait venir un relatif prépositionnel : *chil qui dedans estoient qui veoient mort lor Capitaine et ne lor apparoit secours de nul costé, se doubterent* (Froiss. 3, 345), *j'en parle comme de celui que j'ai connu et beaucoup de choses traitiées avec lui* (Commines 7, 2); il en est de même en prov. *pois no · us pose trobar eugal Que fos tant bella ni pros ni sos rics cors tant jojos* (B. Born 12, 12), en a.-ital. *la figliola, la quale egli sposa e col padre di lei rimane in buona pace* (Bocc., Déc. 4, 4).

Cf. aussi A. TOBLER, Zs. XVIII, 408-410, où sont encore examinées d'autres « Nachlässigkeiten beim Zusammenziehen von Sätzen » (Négligences dans la combinaison des propositions entre elles).

§ 657. Pour finir, on peut encore rappeler que, dans le cas où les constructions avec l'infinitif et les propositions partielles sont équivalentes, souvent elles sont jointes l'une à l'autre, et alors l'infinitif vient tout d'abord, la proposition ensuite : cf. en roum. *pâne poate da sau se ghetază masă* (Cod. Schei. 77, 20 : il peut donner du pain ou mettre la table), *poate vedea și să cunoască* (Gaster 1, 114, 7) et autr. phrases sembl., en ital. (702) *è necessario presupporre tutti gli uomini essere cattivi e che li abbino sempre ad usare la malagnità dello animo loro* (Mach., Disc. 1, 3), en esp. *non semeja viva mas que era passada* (Berceo, Sil. 298). Quant à d'autres anacoluthes, telles qu'on les a p. ex. en a.-franç. *je te mesfie que tu ne me desfaces ainz me fai . . .* (Mon. Guill. pr. 13, 5), en a.-port. *rrogo que vos nom desconfortardes e que ajaaes doo de vos e nom catedes vosso gram dapno que vos hende veo e metede mentes em deos* (Graal 58) etc., nous n'avons pas à nous en occuper davantage ici.

### 5. Groupes de Propositions incomplets

§ 658. De même qu'il existe des propositions incomplètes (p. 588 sqq.), ainsi pouvons-nous parler également de groupes de propositions incomplets, et cela en deux sens. D'abord soit la proposition verbale, soit la proposition partielle peut être dépourvue de verbe personnel; en second lieu, une proposition peut être construite de façon à se présenter comme étant la proposition partielle d'un groupe, sans que cependant il y ait

une proposition verbale qui lui corresponde. Le plus souvent, dans toutes les trois classes, c'est qu'on s'exprime sous l'empire d'une émotion et alors, ce qui n'est pas absolument nécessaire à l'intelligence de la phrase, est omis ou bien même n'est exprimé que par un jeu de physionomie ou par l'intonation. Il en est ainsi, originairement du moins, avec le franç. *qu'il vienne*, qui est l'équivalent de la tournure complète *je veux qu'il vienne*, et l'on peut dire qu'il en est issu en ce sens que s'accomplit dans l'esprit de celui qui parle l'opération qu'il rend habituellement par *je veux*; seulement, dans certains cas, il ne va pas jusqu'à exprimer par des mots cette opération de l'esprit parce que pour lui elle se comprend trop bien d'elle-même ou qu'il serait trop long de l'énoncer. Il semble que, dans le développement de ces moitiés de propositions, deux procédés différents entrent en jeu, un procédé graduel et un procédé rapide. Ce dernier, conséquence d'une très forte émotion, en arrive directement à une tournure *qu'il vienne* à côté d'une autre *je veux qu'il vienne* où l'émotion n'intervient pas; le premier, généralement propre au discours précipité, à la tournure plus lente *je veux qu'il vienne* oppose une autre *je veux qu'il vienne*, c.-à-d. que par suite de l'affaiblissement de sa signification *je veux* est faiblement accentué, puis ne l'est plus du tout et finit par être entièrement omis. Le résultat final de ces deux procédés est naturellement le même. En outre, il va de soi que des constructions syntaxiques qui proviennent des tournures déterminées par l'émotion ou par la rapidité du débit peuvent aussi, dans des conditions déterminées, mais nulle part encore établies avec précision, devenir des tournures normales et ensuite, par analogie, en entraîner d'autres avec elles. Quant à examiner cette distinction au point de vue historique, c'est à dessein que nous avons omis de le faire dans les paragraphes qui suivent. Nous n'avons pas davantage essayé de donner l'indication complète de tous les types, et nous avons aussi laissé intentionnellement de côté les nombreux cas que le style actuel des affaires, les intitulés de chapitres présentent sous ce rapport (cf. l'exemple portugais cité p. 651) et aussi toute espèce d'autres particularités. Déjà dans ce qui précède, nous avons d'ailleurs examiné certains cas particuliers.

(703)

§ 659. Le VERBE DE LA PROPOSITION VERBALE fait notamment défaut dans les serments, les affirmations et les expressions dubitatives : cf. en ital. *per certo che queste non sono se non buone figure* (Lasca 65), *vero che si sente tranquilla nella sua coscienza* (Fogazzaro, Picc. Mondo 70), *veramente che Ghiacinto si può dire che per la prima una favola ci habbia raccontato* (Lasca 18), *per lo corpo di Anticristo che tu me lo saprai dire* (142, 14), *per Santa Maria che costei è una pratica femmina* (197, 17), *forse che ho fatto questa villa per te* (Leop. 178), en a.-franç. *certes que tretot çou fait ai* (Fl. Bl. 2826), *se dex m'ait, que tout ainsiz fu il* (A. A. 1424), *par le mien ensient que son dit faussera* (Gaufr. 219), en franç. mod. *peut-être que*, bien que cette locution, envisagée au point de vue historique, ne doit pas être rangée ici, puis *si j'ai pris celui-là pour ma figure, probable que j'avais mon idée* (Daudet, Immortel 12), *heureusement que vous croyez aux mains* (Bourget, Id. trag. 24), *apparemment que* et autr. locutions sembl., en esp. avec une fréquence particulière : *sin duda, señor, que este es el moro encantado* (D. Quich. 1, 17), *en verdad que creo que lo he bien menester ahora* (ibid.), *cierto que no lo extraño* (Trueba, H. Cid 96), *á fe que si no se enmienda, que yo le deshaga la corona* (Nov. ej. 113), *por Dios que no lo tardes* (Berceo, Sil. 324), *por tu vida que calles* (D. Quich. 1, 25), *por el alma de mi abuela que nos ha dado gran chasco el hallazgo* (Trueba, H. Cid 63), en port. *sobre toda minha creença e sobre toda honrra de cavallaria e pella sse que eu devo a meu Senhor e a meu irmão Lançarot que a nom matamos nos* (Graal 82), *em toda a aldeia de certo que não ha outro, que se lhe ponha a par* (Diniz, Pup. 79), *graças a Deus que não som alejados* (31), *creio no amor de minha adorada mãe e talvez que por elle quebrasse laços que me prendiam em India bem agradavelmente* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 17). Dans la plupart des cas, il s'agit d'une tournure amenée par l'émotion, où le verbe, parce qu'il s'entend de soi-même (c'est p. ex. *essere* ou un verbe déclaratif ou affirmatif), n'est pas exprimé. Cf. aussi en esp. *para mis barbas, dijo Sancho, si no hace muy bien Pentapolin, y que le tengo de ayudar en cuanto pudiere* (D. Quich. 1, 18), phrase un peu compliquée en ce que seule la seconde moitié *para mis barbas que* doit être rangée

ici, tandis que la proposition conditionnelle devrait encore avoir une proposition verbale qui de son côté serait parallèle à la proposition avec *que*. — À cette catégorie se rattache *que* après les particules d'affirmation et de négation : cf. en ital. *io non intendo di cimentarvi — Sì che lo intendete* (Avelloni, *Il barbiere di Gheldria* 2, 2) et aussi en esp. *vida de ricos homes, dices, hermano? repuso Alvar. Vida de emperadores sí que hacemos* (Trueba, *H. Cid* 57), *asaz tarde habéis llegado . . . tú sí que has llegado tarde* (58). — Une autre classe est constituée par le franç. *à peine si l'aide de camp put prendre congé des deux femmes, tant l'archiduc sortit avec précipitation* (Bourget, *Id. trag.* 146), l'esp. *apénas si se hablaron ya hasta volver á casa* (J. Valera, *Com. Mend.* 157). Ici l'on a manifestement un croisement de deux constructions. Celui qui parle a dans l'idée « c'est quelque chose d'extraordinaire, c'est surprenant, je m'étonne » ou quelque expression analogue marquant l'étonnement, le doute, mais au lieu de cela il commence par une locution adverbiale indiquant une faible vraisemblance et il continue comme s'il avait réellement commencé par l'expression d'un étonnement. Enfin il en est encore une fois autrement avec le roum. *pe semne că* (à telle enseigne que, évidemment) : *pe semne că Dumnezeu urea să fim tot împreună* (Basme 275, 8 : il est évident que Dieu voulait que nous soyons tous réunis), ce qui est peut-être une assimilation au *par că* qu'on ne comprenait plus.

Cf. A. TOBLER, *Beitr.* 1, 51-54.

(705) § 660. Il existe aussi des PROPOSITIONS RELATIVES dont l'antécédent n'est accompagné d'aucun verbe : cf. en a.-franç. *Makaires . . . Les en geta en l'aigue qui les quida perir. Et damel-deus de gloire qui les vaul garantir* (Aiol 10385), *mors fust li queus, mais fors dou chief torna; Et nostre sires ki le baron tensa* (Alisc. 1263), en prov. *li Frances s'en partiro, mas laichero i pens Mans mortz e mans perdutoz, e lor coms que n'es mens* (Crois. Alb. 8678), en catal. *per que plorats? Senyer, mon fyll que s'es navratz* (7 Sages 1267), en esp. *sabe hablar frances y no sabe rezar el rosario, y poca salud que tiene* (Caballero, *Cuentos* 18), y *Pepa que no está ahí* (Novelas 265), en port. *se dentro de uma hora não se desfizer o negrume que está na prôa, ainda hoje não*



*entraremos a barra. — E en que contava chegar a Belem antes do sol pôsto!* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 12). Ici comme d'ailleurs en réalité dans la plupart des exemples, peut-être s'agit-il aussi tout d'abord d'une exclamation, de la mention de l'intervention imprévue d'une personne dans une action, de l'énonciation d'un fait qui aggrave encore un événement désagréable qui a peut-être précédé. Alors on ne se contente pas de la simple copulation au moyen de *et* : on veut plutôt dire « et alors survient Dieu, qui », « et à cela s'ajoute le peu de santé que » etc. ; mais, dans l'émotion qu'on éprouve, on n'exprime absolument pas ce verbe *et*, seule, la structure ultérieure de la phrase atteste qu'il s'est accompli quelque chose qui n'y est pas exprimé.

Cf. A. TOBLER, Beitr. 1, 203–206, où sont mentionnés quelques exemples du français moderne.

§ 661. LA PROPOSITION VERBALE ENTIÈRE peut aussi faire défaut, et cette omission également se produit de nouveau surtout sous l'empire d'une émotion, en cas d'exclamation, en cas de désir et d'imprécation. À cette catégorie appartient notamment le franç. *qu'il vienne* mentionné au début; avec *les millions de son oncle, que cette fille achète un nom et un titre, comme elles font toutes* (Bourget, Id. trag. 146), le prov. *qu'il pois si sojorn ni s'engrais* (B. Born 2, 33), l'esp. *que seas buen cristiano, que reces á la Virgen de Regla, que te acuerdes de tu padre!* (Coloma, Pequeñ. 129), le port. *a gente que se viste* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 195), *o escrivão e o commissario que tragam os livros* (200), puis surtout, comme déjà en latin avec *ut*, quand on interroge avec indignation ou en repoussant une erreur : *noblesse, si comme dist le sage, Vient seulement du bon courage. En issirent il a cheval? Ou naissent sans faire travail, Ou que d'argent soient lour boel?* (Fauvel 1311); toutefois cette tournure apparaît si tard qu'on ne peut pas songer à un rapport direct avec le latin : *que* doit déjà être purement et simplement, sa nature originaire étant oubliée, la particule caractéristique du subjonctif. La proposition verbale dont dépendent les interrogatives peut également, sous l'empire d'une émotion, demeurer inexprimée : *ay mesquinos pueblos desamparados! Si*

*nos veremos nunca desti mal terminados* (Berceo, Mill. 393) et de même, quand celui qui parle est ému, dans les autres langues aussi. Le cas est différent quand la proposition verbale continue à vivre dans la mémoire, raison pour laquelle elle n'est pas exprimée, p. ex. en port. *o que é necessario é que a casa seja respeitavel, socegada, central; que a patrôa tenha bom genio e que não peça mundos e fundos; deixo tudo isto à sua prudencia e capacidade, e creia que todos estos favores não cabirão em terreno ingrato. Sobretudo que a patrôa seja pessoa accomodada e de boa lingua* (Eça de Queiroz, Padr. Am. 7).

§ 662. Parmi les PROPOSITIONS-COMPLÈMENTS DÉPOURVUES DE VERBE, il faut accorder la première place aux RELATIVES et AUX TEMPORELLES. Le verbe est omis, soit parce qu'on a encore dans l'oreille celui de la proposition verbale : en ital. *gli dirò tanta villania quanta ad asino* (Sacch. 54), en esp. *padece lo que nunca caballero* (Amadis 36a), *alcanzó tanta fama como el que más* (D. Quich. 1, 25), *usted no ha hecho lo que yo* (J. Valera, Com. Mend. 134), soit (et ce cas est encore plus fréquent) parce que le verbe de la proposition relative serait *esse*, lequel n'est pas exprimé comme allant de soi, qu'il soit alors contenu ou non dans la proposition verbale : cf. en roum. *cercându-le câte în lună și în soare* (Basmé 85, 17 : leur demandant tout ce qu'il y a dans la lune et dans le soleil), *parcă fusese acolo de când lumea* (304, 8 : il paraissait qu'ils fussent là depuis que le monde existait), en ital. *Minonna con tutto ciò fu a' peschi quand' eglino* (Sacch. 91), *entrò dove gli altri* (Sacch. 190), d'où provient d'ailleurs la préposition *dove* (p. 485), *montò in una collera che mai la maggiore* (Verga, Vita Campi 165), *a Roma quando pieno di virtù, egli era l'occhio destro dell' imperadore* (Grossi, V.), en a.-franç. *il a fait que gentius rois e que sages e que cortois* (Cléom. 15127), *d'orandroit ai je dit que sages* (Chev. Lyon 1435) et de même encore au xvii<sup>e</sup> siècle chez La Fontaine, puis *c'est li nons qui plus droit se nomme que li tuens* (Mér. 4574) et de même alors encore aujourd'hui *c'est un grand trésor que la santé* et dans l'interrogation *qu'est-ce que cela?*, ce qui nous ramène aux tournures dont il a été question aux § 408 et 411, en outre *qui ainç ainç*, en franç. mod. *à qui mieux mieux : des nefz sunt ki*

*ainz ainz issuz* (Rou 3, 1083), *et fuirent tuit, ki ainz ainz* (IV Livr. 15) etc., remarquable en ce que le verbe qui régit aussi bien la proposition relative que la proposition verbale, doit être suppléé d'après ce qui précède. Voici des exemples espagnols : *echarle del agua fria por la boca, quanto una cucharada* (Libro Caza 3, 29), *el mismo sabia algo que cuando mas mozo aprendia* (Amadis 4 a), *Currita estaba á Paris, cuando la abdicacion de la reina* (Coloma, Peq. 33). À cette catégorie appartient naturellement aussi le franç. *si j'étais que de vous* avec le *de* dont il a été question p. 457, l'esp. *si yo fuera que vos* (D. Quich. 1, 17). Ensuite se rangent encore ici le franç. *il y a de quoi*, le prov. *una marcha de non sai cui ac lassat el som de la lanza* (Flam. 798), l'esp. *el se balló cargado en la calle y sin saber de que* (Nov. ej. 287) et tant d'autres propositions interrogatives subordonnées dont le verbe est le plus souvent à suppléer d'après ce qui précède, particulièrement souvent après *non sapio*, et par conséquent ensuite ces pronoms indéfinis dont un certain nombre ont été mentionnés au t. II, p. 649. En fait de PROPOSITIONS-RÉGIMES, il faut particulièrement citer le franç. *je crois que oui* et déjà en a.-franz. *cil respundi que oïl* (IV Livr. 228; cf. en ital. *rispose che volentieri* Bocc., Déc. 1, 2); comme PROPOSITIONS COMPARATIVES, indépendamment des exemples cités p. 311, cf. aussi en ital. *in quanto a*, en franç. *quant à*, en espagnol simplement *en cuanto : así fuera en cuanto D. Quijote* (D. Quich. 1, 29). Il y a de plus l'a.-franz. *ainsi s'en va si dolanz que nus plus* (Enf. Og. 2976), où l'on peut aussi voir une PROPOSITION DE CONSÉQUENCE, de même d'ailleurs que l'expression *que merveille(s)* encore en usage aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles exprime aussi la conséquence : *il cuidoit tant estre en grace que merveille* (C. N. N. 33). Les PROPOSITIONS CONCESSIVES surtout prennent ici aussi une assez large place : cf. en ital. *fussino diventati d'animo popolare e sopportabili da qualunque ancora che infimo* (Mach., Disc. 1, 3), en esp. *mager en tierra agena, el bien faze lo so* (Cid 1326), *maguer de pocos dias era muy mesurado* (Berceo, Sil. 11), en port. *de aspeito, inda que agreste, venerando* (Lus. 4, 71).

\* Cf. aussi A. TOBLER, Beitr. 1, 84-86.

§ 663. Enfin l'on peut rencontrer, surtout dans le domaine des phrases conditionnelles, des PROPOSITIONS VERBALES CONSTRUITES de telle sorte qu'elles devraient être suivies d'une PROPOSITION PARTIELLE, ce qui cependant N'ARRIVE PAS. C'est ainsi que l'a.-franç. *ja la verroit Uns autre et je qui claim droit En li, ne verrai pas m'amie* (Mér. 4893), *Monbauz est forz, nus nel prendroit Par force* (5143), et *qu'en diroie?* (1270) et autr. locutions sembl. supposent dans l'esprit une tournure comme « si . . . voulait, pourrait ». Mais il faut également citer ici des propositions comparatives et des propositions de résultat. L'ital. *è tanto bello, è sì ricco* implique en réalité une proposition qui renferme une comparaison ou un résultat qu'annonce ce *tanto, sì*; et cette interprétation convient également à des phrases comme en a.-franç. *en la fin pert li bians, tant ne puet demorer* (Berte 3395), où le contenu de la proposition non-exprimée est déjà impliqué dans le *pert*. Et l'on aurait encore toute espèce d'autres faits à signaler.

Cf. aussi A. TOBLER, Beitr. I, 110-112, où d'autres détails encore sont mentionnés.

## 6. La Forme du Verbe

§ 664. Une importante question se présente encore, celle de savoir jusqu'à quel point le verbe admet dans le groupe de propositions une autre forme que dans la proposition simple, jusqu'à quel degré donc le choix du mode et du temps est déterminé par la division d'une proposition complète en une proposition verbale et une proposition partielle. La PERSONNE s'exprime en général de la même manière; toutefois il est à noter qu'en vieux français bien des écrivains, p. ex. Chrétien de Troyes, emploient le pronom-sujet dans la proposition partielle bien plus souvent que dans la proposition verbale. Un autre fait mérite une mention, à savoir qu'en vieux français également, dans la proposition relative qui est introduite par le *que que, quoi que* de généralisation (p. 705), *il* peut se présenter devant un verbe unipersonnel, c.-à-d. que le relatif est traité comme une conjonction : *et je la revuel li tenir, Que que il m'en doie avenir* (Ch. Lyon 5735), *compains, fait-il, quoi que il faille, Assés avons de la vitaille* (Rich. 4615) et encore au

xvii<sup>e</sup> siècle *quoi qu'enfin il advienne* (Mairet, Silv. 2449). Lorsqu'une phrase commence par un pronom relatif sans antécédent, depuis le xvi<sup>e</sup> siècle le sujet, lorsqu'il est le même que celui de la relative, n'est pas exprimé dans la proposition verbale, tandis que l'ancienne langue peut dire : *et ki ki onques n'est pas encor en ceste creandise fers, il doit senz doutance doneir foid aꝛ diꝛ des plus granꝛ* (Dial. Grég. 194, 19). Dans la proposition relative dont le pronom est sujet, on peut à l'occasion rencontrer le pronom-sujet, ainsi qu'il résulte de ce qui a été dit p. 702 sqq. À part cela, il n'y a rien à observer sur l'emploi des personnes; il y aura d'autant plus à dire à propos du MODE et du TEMPS et tout particulièrement sur ce qui se passe dans la proposition conditionnelle de non-réalité, où le mode et le temps se croisent d'une façon si caractéristique qu'il sera préférable de s'en occuper à la fin.

(709)

## a. Les Modes

§ 665. Il va de soi que la répartition de l'indicatif et du subjonctif dans le groupe de propositions est régie par les mêmes lois fondamentales que dans la proposition simple (§ 117 sqq.) et qu'en outre l'infinitif ne devrait avoir aucune place dans la proposition partielle; toutefois ce dernier point ne se réalise pas dans une mesure entièrement illimitée et, quant à l'emploi respectif de l'indicatif et du subjonctif, il faut observer toute espèce de modifications, dont la plupart ont d'ailleurs en latin déjà leurs débuts et leur raison d'être. Le roman se montre ici peu créateur; au contraire, il restreint plutôt l'emploi du subjonctif et pourrait bien, malgré certaines résistances passagères, se rapprocher du but que bien des patois ont déjà à peu près atteint, celui d'abandonner entièrement le subjonctif. Dans le parler populaire des Romains déjà, l'indicatif s'est introduit dans l'interrogation et le discours subordonnés, ce qui fit il est vrai disparaître, surtout dans les interrogations, la différence entre discours direct et indirect (cf. p. 651); or le roman ne connaît que l'usage du parler populaire de Rome. Nous avons donc un germanisme absolument incontestable et non une persistance inaltérée d'une tournure latine dans le SURSILVAIN : *e domondau enziḡei de magliar; el bagi aber bucca de pagar grad*

*ussa; el mondi en in auter vitg ad artar rauba; cul tuorni, vegli el pagar* (Märch. 1, 5 : et il demanda quelque chose à manger; mais il n'aurait pas pour payer tout de suite; il se rendrait dans un autre village pour recueillir un héritage; s'il revenait, il payerait), *el emparava adina sia mumma pertgei ella bragi cura ch'ella miri sin el* (2, 5 : il demandait à sa mère pourquoi elle pleure quand elle le regarde) etc. Au contraire, dans l'ital. *lo duca mio gli s'accostò allato, Domandollo ond' e' fosse* (Enf. 22, 46), nous avons un latinisme ou un subjonctif dubitatif. — L'IMPÉRATIF et l'INFINITIF ne devraient pas avoir de place dans la proposition partielle. Pourtant, ainsi que nous le montrerons aux § 676 sqq., le dernier s'y rencontre assez souvent; l'autre s'y présente par suite du passage du discours indirect au discours direct, phénomène dont il a été question p. 653 : cf. encore en a.-franç. *nous avons touz cause de joie, Si que chantez tant c'on vous oie* (Mir. N. D. 27, 2121) et en franç. mod. *c'est pourquoi, leur dit l'hirondelle, mangez ce grain* (La Fontaine, Fabl. 1, 8, 21), ce dernier exemple ne se rattachant d'ailleurs plus guère à cette classe, car *c'est pourquoi* s'est immobilisé presque entièrement avec la valeur d'un adverbe. Si maintenant il faut tout d'abord étudier l'emploi respectif de l'indicatif et du subjonctif, la première question qui se pose est celle de savoir comment se comporte la langue quand il n'existe pas de subjonctif, p. ex. au futur. En bien des cas, le présent du subjonctif et le futur sont presque équivalents, notamment dans les propositions partielles qui dépendent de verbes dont le sens indique le futur. Le subjonctif est le mode dubitatif; or l'élément dubitatif est aussi contenu dans le futur; donc un subjonctif futur est superflu. C'est ainsi donc qu'on dit en ital. *spero che lo vedremo, io sperava che oggi si sarebbe stati allegri insieme* (Manzoni, Pr. sp. 2) ou *che spero ch' egli possa fare?*, *temo che non verra più* à côté de *temo che venga*, en franç. *je doute si je partirai demain* à côté de *je doute qu'il vienne*, mais guère après « craindre » : cf. toutefois en prov. *paor ai que lo veira ben de Matafello* (B. Born 33, 39), en esp. *vos me sabéis dar todo aquello que me esté bien et que me será bien*. Mais il arrive aussi qu'on ait recours à des périphrases, particulièrement avec *debere* : cf. en franç. *je ne sçay que je doibve respondre a ce*

*probleme* (Rab. III, 31) et autr. sembl. Mais d'ordinaire, p. ex. dans les propositions intentionnelles, on s'en tient au présent.

On n'a guère d'exemples pour établir que la forme espagnole et portugaise issue du futur antérieur latin et dont l'emploi sera étudié au § 684, sert aussi comme subjonctif futur; du moins l'a.-port. *vos rrogo que vos nom desconfortardes e que ajades doo de vos e nom catedes vosso gram dapuo* (Gaal 58) se trouve tellement isolé qu'il faut probablement changer *que en de*.

§ 666. Les PROPOSITIONS-SUJETS nous offrent le subjonctif quand la proposition verbale renferme la manifestation d'une volonté ou une expression qui représente le contenu de la proposition partielle comme incertain, comme seulement possible ou impossible, ou bien quand elle détermine la valeur morale de la proposition partielle, et aussi assez souvent quand elle décrit l'impression que fait la proposition partielle, donc avec les verbes qui expriment un sentiment; toutefois, dans ce dernier cas, suivant la nuance plus objective ou plus subjective qu'on veut donner à une énonciation, l'infinitif aussi peut être employé. Au contraire, l'indicatif est le mode en usage après les expressions qui représentent le contenu de la proposition verbale comme existant en réalité. En ceci donc le roman se distingue du latin, qui en toutes circonstances recourt au subjonctif : cf. notamment en a.-franç. *manifeste chose est ke ceu appartient a laidange* (Haim. 608) pour traduire *quod ut ad vituperationem pertineat manifestum est*. Toutefois, si logique que soit la règle fondamentale du roman, il va cependant de soi que, dans chaque langue en particulier ou bien aux diverses périodes d'une même langue, il peut se produire avec bien des verbes un changement dans la façon d'envisager les choses. De même que le français moderne distingue entre *il semble que cela soit facile* et *il semble que cela est facile*, où dans le second cas celui qui parle est persuadé qu'une chose est facile à faire et dans le premier cas croit le contraire, et de même que d'une manière absolument identique on dit : *il me semble que tu as grandi*, ainsi déjà l'on trouve en a.-franç. *il sanbloit que jusqu'en abisme Deust fondre la forez tote* (Ch. Lyon 6538) à côté cependant de *si li sanbla que l'ot veue Autre foiee* (Érec 6239). Mais en italien le subjonctif est également usité dans des cas comme

*pare ai dotti che coloro che non sanno, errino sempre; all' incontro pare a' non dotti che i loro avversari vogliano sottillizzare in ogni modo* (V.), où l'on peut d'ailleurs dire encore une fois que la proposition-sujet exprime non une conviction, mais une impression qui ne correspond pas à la réalité. À part cela, on a donc le subjonctif en ROUMAIN après *se cade, trebue, se curvine* (il convient) : cf. *se cade preotului să fie nevinovat* (Gaster 1, 47, 5 : il convient que le prêtre soit innocent), *trebue să fie pe aici undeva* (il faut qu'il soit par ici quelque part), *se poate* (il se peut), *este drept* (il est juste), *greū* (difficile), *lesue* et *ușor* (facile), *este rușine* (c'est une honte), *este rău* (mauvais), *frumos* (beau), *păcat* (dommage), *place* (il plaît), *îm șede bine* (il me sied bien), *îm șede rău* (il me sied mal), *folosește* (il est utile) etc., en ital. (712) *conviene, bisogna, occorre, è uopo, necessario, importa, basta, può essere, è possibile, impossibile, è giusto, degno, facile, buono, peccato*, puis tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre mode : *piace, rincresce, è una vergogna, una fortuna, avviene, accade*, et alors il y a cette différence qu'on adopte le subjonctif quand on exprime son appréciation sur une chose dont l'accomplissement est encore possible, tandis qu'on emploie l'indicatif lorsqu'on veut caractériser un fait ou décrire l'impression qu'il produit sur nous. En vieux français, on trouve de même le subjonctif après *estuet, convient, afort, poise, monte, il est bien, miauz, avenant, plaist, siet, merveille est, vis est* et autr. termes sembl. ; toutefois ici aussi règne une certaine hésitation : cf. *ço lur est vis que tiegnent Deu meisme* (Alexis 108), *en l'esgarder li ert avis Qu'il veïst la color novele De la face s'amie* (Percev. 5587) à côté de *il n'est avis que vos poez aler* (3591), *ço peïset mei que ma fin tant demoret* (Alexis 92), *ço'st grant merveille que pitiet ne l'en prist* (88) et plus tard *il me desplaist que mon amie est seule* (C. N. N. 39), *c'est une chose admirable que tous les grands hommes ont toujours du caprice* (Molière, Méd. m. l. 1, 4) etc. Les langues de l'Ouest aussi présentent un état de choses analogue, à savoir le subjonctif surtout après l'esp. *es necesario, preciso, menester, conviene, es fuerza, bien, bueno, malo, justo, lástima* et autr. termes sembl., et aussi après *no es verdad* etc. Nous ne pouvons pas entrer ici dans l'examen d'autres particularités ; mais il y a peut-être lieu de mentionner le fait qu'en provençal des propositions-



sujets qui sont unies à la principale au moyen de CAR (p. 642), étant issues de propositions causales, présentent en vertu de cette origine toujours l'indicatif : cf. *be · m platz car trega ni fis non reman entre · ls baros* (B. Born 8, 1) à côté de *e platz mi dons que m'esclava ni que · m lais* (3, 5). Cf. là-dessus § 669.

§ 667. Les PROPOSITIONS-RÉGIMES se mettent au subjonctif d'abord après les verbes qui expriment une volonté ou un désir, et cela aussi quand la proposition verbale renferme un verbe de perception qui se trouve lui-même au subjonctif-impératif (p. 146) : cf. en ital. *veggiamo se io sapessi far meglio* (Lasca 163), ensuite après les verbes indiquant l'incertitude, donc après douter, espérer, craindre et après les verbes « savoir », « dire », « percevoir » accompagnés d'une négation ou au conditionnel, quelquefois même lorsqu'ils sont interrogatifs. Ici aussi l'on observe une certaine hésitation : c'est ainsi qu'après *credere* apparaît en roumain le subjonctif, et de même dans l'italien primitif : *credete Che non senza virti che dal ciel vegna Cerchi di soverchiar questa parete* (Purg. 3, 97); toutefois déjà l'on y dit aussi *io credo ch' ei credette ch' io credesse Che tante voci uscisser tra que' branchi* (Enf. 13, 25) et de nos jours c'est l'indicatif qui prévaut; en français, au XVII<sup>e</sup> siècle encore on peut rencontrer souvent le subjonctif, mais en même temps aussi déjà la distinction actuellement établie avec *croire* entre les propositions affirmatives et les négatives : *un homme ne veut point croire qu'il soit orgueilleux, ni lâche, ni paresseux, il veut croire qu'il a raison* (Bossuet, L.); en espagnol, c'est l'indicatif qui est généralement en usage : cf. notamment *no quiero creer que hicieron todas aquellas cosas que el arzobispo Turpín dellos escribe* (D. Quich. 1, 49); il est vrai qu'on y dit aussi *ese es otro error en que han caído muchos que no creen que haya habido tales caballeros en el mundo* (2, 1) et, quand le verbe a plutôt le sens de « penser, supposer » : *yo creo que te agrada, si le ves* à côté de *si me responde, como creo que me ha de responder*, deux exemples où l'on peut s'expliquer de suite la raison de la diversité du mode employé. De même donc on se sert du subjonctif après le roum. *voi* (vouloir) et *nevoi* (ne pas vouloir), *sili* (s'efforcer de), *durea* (désirer), *aștepta* (attendre), *cere, ruga* (prier), *lăsa*

(713)

(laisser), *permite* (permettre), *teame* (craindre), *se mira* (s'étonner), *cuteza, îndrăzui* (oser), *putea* (pouvoir), *nu ști* (ne pas savoir) etc., l'ital. *volere, consigliare, bramare, desiderare, pregare, scongiurare, chiedere, dimandare, aspettare, comandare, vietare, permettere, concedere, consentire, temere, dubitare, sperare, tremare, dolersi, godere, maravigliarsi, sdegnarsi, stimare, negare, ignorare* etc., le franç. *vouloir, désirer, aimer, souhaiter, prier, louer, blâmer, attendre, exiger, ordonner, souffrir, permettre, admettre, craindre, redouter, appréhender, regretter, admirer, se réjouir, se plaindre* etc., l'esp. *querer, desear, aconsejar, rogar, suplicar, pedir, permitir, conseguir, temer, esperar, alegrarse, estar admirado, no creer, no saber, negar* etc. Il en est de même en portugais. Si l'on prend les choses en détail, on peut encore faire les observations suivantes. Le subjonctif apparaît aussi après *dicere* accompagné d'une négation ou au conditionnel : en ital. *io direi che non mi fussi figlio* (Arioste, Cass. 5, 2), en a.-franz. *nel dirat de France l'emperedre Que sols i muerge en l'estrange cuntrede* (Rol. 448) ou bien après « voir » : *s'il veit que jo lui serve* (Alexis 99), en franç. mod. *on dirait Que ce démon brouillon dont il est possédé, Se plaise à me braver* (Molière, Ét. 1695) et il va de soi qu'il se présente aussi après de simples verbes déclaratifs dans les cas où la déclaration contient une exhortation : en ital. *dissegli che venisse*. Souvent la manière de voir change : ainsi l'on trouve chez Amyot *je crains que c'est un traître* (3, 5), en esp. *temo no ha de llegar el dia* (D. Quich. 2, 67), où *temer* exprime non une répulsion, mais une supposition. Ou bien si, à côté de la concordance régulière en prov. *non sai a que m'aia mestier* (B. Born 15, 32), on rencontre aussi *non sai de que m'ai fait chanso* (G. Born. 80, 43), en roum. *nu știu ce fel de împărat e acesta*, on a probablement ici cet affaiblissement de *nu știu* etc. qui lui permet finalement, accompagné du relatif, de passer aux indéfinis (II, p. 649). Enfin signalons encore la différence intéressante qui se trouve en français entre *je me plains qu'il ne soit pas venu* et *je me plains de ce qu'il n'est pas venu*, où l'on voit que la proposition relative conserve l'indicatif. Mais, par analogie, ici aussi l'on trouve déjà le subjonctif.

§ 668. Les PROPOSITIONS CAUSALES ont naturellement l'indicatif : cf. les exemples p. 656-666. Il n'y a que l'ITAL. *con ciò sia cosa che* qui puisse être suivi du subjonctif (cf. p. 666), probablement par suite d'une attraction exercée par le mode de la proposition comparative qui constitue à l'origine la proposition verbale dont dépend la proposition causale. On est plus surpris de rencontrer le subjonctif dans des propositions introduites au moyen de *como* (p. 663) en MOYEN FRANÇAIS, en ESPAGNOL et en PORTUGAIS : cf. en franç. *comme ils le priaissent de leur vouloir écrire des lois* (Amyot, Lucullus 4), en esp. *como los principios en cual quier negocio sean dificultosos, en los que tratan de amor son dificultosísimos*, en port. *como estas ordems se não executassem com a presteza que elle desejava, correu á grinalda* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 94) et aussi après *puesto que* : *puesto que cause admiracion ver dos Don Quijotes* (D. Quich. 2, 72). Il est probable qu'il s'agit ici d'une imitation savante des constructions latines avec *cum*.

§ 669. Au contraire, il va tout aussi bien de soi que les PROPOSITIONS DE BUT exigent, comme en latin déjà, le subjonctif : cf. des exemples p. 666-668. Mais il reste assez étonnant, ainsi que déjà nous l'avons observé p. 676, qu'en roumain l'indicatif apparaisse après le *de* de but. Voici comment s'explique sans doute cette remarquable dérogation à la règle commune des langues romanes. Le sentiment de l'existence du subjonctif s'est considérablement affaibli en roumain, attendu qu'en fait il ne subsiste plus que dans peu de cas une forme flexionnelle qui lui soit propre et que, dans la plupart des cas, l'emploi de *să* pour introduire la proposition différencie le désir de l'énonciation (p. 150). Dès lors, si dans la proposition partielle aussi le subjonctif avec *să* apparaît dans une mesure étendue, il s'agit partout d'une transmission directe de tournures déjà latines. Mais ici nous avons affaire à un cas tout nouveau. Deux actions sont unies entre elles, et peu à peu naît l'idée que la seconde est une conséquence de la première, ainsi que nous l'avons montré p. 629. Or cette conséquence peut être considérée comme existant effectivement ou seulement comme prédite, désirée par celui qui parle; mais, comme il n'exprime pas en réalité

dans sa phrase l'idée que la copulation n'implique ni identité, ni simultanéité, il ne marque pas, ou peut-être il ne le fait que par l'intonation, comment il faut interpréter la conséquence. Il se peut sans doute que *de*, par un développement ultérieur de sa signification de but, s'assimile aux autres propositions de but et se modifie en *de să*.

§ 670. Dans les PROPOSITIONS TEMPORELLES se présentent, par rapport au latin, des divergences essentielles. Comme le lat. *cum* est perdu (p. 671), après ses représentants *quando* et *como* s'observe aussi non le subjonctif, qui serait étonnant et difficile à expliquer, mais l'indicatif (cf. les exemples cités p. 670) et, si dans le français primitif, le provençal, l'espagnol et le portugais on rencontre parfois le subjonctif, on peut y voir, ainsi que dans le cas analogue examiné p. 745, un latinisme. Sans doute, dans les langues de l'OUEST on trouve aussi le subjonctif après QUANDO, mais seulement quand l'action de la proposition subordonnée doit être représentée comme une action encore en perspective, dont on doit éventuellement poursuivre l'accomplissement et qui n'est pas absolument certaine : *quando* se rapproche donc de la signification conditionnelle, qu'il adopte souvent (p. 721), c.-à-d. quand la proposition verbale se trouve au futur : cf. *los arroyos que me han de dar de beber cuando tenga gana* (D. Quich. 1, 2), *mañana, disfrazado, al tiempo cuando vaya el sol en mitad de su jornada, Vendrá á mi estancia* (C., D.) ou dans les exhortations : cf. en port. *quando a colera tenha tomado o auditorio, acrescenta-se, que tudo isto acontece porque os portuguezes querem* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 235). Ainsi nous avons déjà effleuré les cas où le subjonctif est usité dans toutes les langues romanes. Ce sont, comme en latin, du moins dans les commencements, les propositions de but, qui annoncent quelque chose qui arrive, et les propositions de priorité, car de part et d'autre l'accomplissement de l'action exprimée par la proposition partielle est non un fait, mais une possibilité. De même, les propositions mentionnées au § 598, étant donné qu'avec elles aussi il s'agit d'une réalisation conditionnelle de la proposition partielle, peuvent se présenter au subjonctif. Aux exemples donnés p. 674-677 et par lesquels on

voit clairement aussi que l'on emploie le subjonctif et quand, il y a peu de chose à ajouter. Dans le français et le provençal règne une certaine tendance à mettre l'indicatif dans des propositions de but qui expriment l'état résultant d'une action : en a.-franç. *jusques à ce qu'on n'en a plus voulu* (Rab. II, 17), en prov. *tro la demanda qu'a feita a conquesta* (B. Born 31, 7), et aussi dans d'autres cas, quand on est entièrement certain de l'accomplissement de l'action, l'on peut préférer la forme de la réalité : en esp. *yo no sosiego hasta que todo me lo explico* (J. Valera, Com. Mend. 151) etc.

§ 671. En ce qui concerne les PROPOSITIONS MODALES, tout d'abord le groupe étudié au § 606 présente absolument le même état de choses que les propositions conditionnelles de non-réalité (§ 686). Dans les propositions de conséquence et de résultat (§ 605 sqq.) apparaît le subjonctif quand la conséquence ou le résultat est chose encore intentionnelle (elles se rapprochent donc des propositions de but, § 669) ou seulement chose conditionnelle, attendue, admise et par suite aussi notamment quand la proposition verbale est négative : cf. en ital. *andate in maniera che nessuno s'arveda di nulla* (Manzoni, Pr. sp. 15), *costei fu dal padre tanto teneramente amata quanto alcuna altra figliuola da padre fosse giammai* (Bocc., Déc. 4, 1), en a.-franç. *qui purreit faire que Rollanz i fust morz* (Rol. 596) et de même alors en franç. mod. *placez-le de manière qu'il soit bien ferme, la victoire ne m'est pas si chère que je veuille paraître avoir vaincu pour moi seul, l'air est aussi beau qu'il s'en puisse faire* (Molière, Bourg. Gent. 1, 2), *je vous rends grâce autant qu'on puisse rendre de l'obligeant secours que vous m'avez prêté* (Sgan. 335) etc., en prov. *falba · m poders daras mon companhier de tal guisa que no · m posca ajudar* (B. Born 15, 13), *no es tan grans lo ronbos qu'en un sol morsel o en dos non l'enpasses* (24, 39), en esp. *non fuí tan simple que tomase el caminod e Toledo*, etc. À cette classe appartiennent aussi les propositions introduites au moyen de l'ital. *senza che*, franç. *sans que* (§ 710), lesquelles présentent le verbe au subjonctif quand elles excluent quelque chose qui existe seulement dans la pensée : en ital. *senza che alcuno o marinaio o altro se ne accorgesse*,

(717)

*una galea di corsari sopravvenne* (Bocc., Déc. 2, 6), en franç. *des dignités, des biens que jusqu'au bout du monde On suit, sans que l'effet aux promesses réponde* (La Font., Fables 7, 12); au contraire, elles l'ont naturellement à l'indicatif dans les cas où *sans que*, dans le FRANÇAIS du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, signifie « si ce n'est que » : *sans que mon bon génie au devant m'a poussé, déjà tout mon bonheur eût été renversé* (Molière, Ét. 433). Enfin le subjonctif est à noter dans les PROPOSITIONS COMPARATIVES (§ 610) en italien et en vieux français, plus rarement dans le français moderne : cf. en ital. *non fu meno coraggioso questo ambasciadore che fusse il cavalliere* (Sacch. 36), *il ribaldo tornò più presto che il suo padrone non se l'aspettasse* (Manzoni, Pr. sp. 20) etc., en a.-franç. *je vos aim plus que vus ne facies mi* (Auc. 14, 16), *plus est plaine de grace que ne soit la panthere* (B. Com. 98), en même temps d'ailleurs *que*, dans les premiers temps déjà, l'indicatif est également employé. Ici aussi le subjonctif exprime la concession.

Cf. A. HORNING, Zs. V, 386-391 et F. BISCHOFF, Zs. VI, 123-124.

§ 672. Les propositions relatives, conformément à la diversité de leur signification (§ 631 sqq.), présentent un état de choses très varié. S'il va de soi que l'indicatif est le mode le plus usité, le subjonctif est cependant requis dès que la proposition relative, au lieu de la constater simplement, exprime une propriété ou une activité qui est seulement désirée, exigée, admise, qui est subordonnée à certaines conditions ou suppositions, dont l'existence reste douteuse, qui renferme en soi un sens de concession, en d'autres termes quand la proposition relative contient quelque chose qui peut être rendu par une autre proposition partielle au subjonctif. Quelques (718) exemples pourront suffire : en roum. *leacurî care să ne faciă să avem copii* (Basmé 1, 23 : remèdes tels qu'ils nous fassent que nous ayons des enfants), en ital. *si mandarono in ronda birri che cacciassero gli accattoni al lazzeretto* (Manzoni, Pr. sp. 28), *non credi tu trovar qui chi battesimo ti dea* (Bocc., Déc. 1, 2), *vi prego che con altri lo mettiate che sia più esperto di me* (Serc. 358), *largo perdonatore è stato a ciascuno che bene gli abbia fatto* (Sacch. 22), *andazzi o non andazzi che sia* (153), *o mal*

*o ben che ti comandi* (Arioste, Cass. 1, 2) etc., en franç. *ils cherchaient un prince qui voulût les recevoir sous sa protection, il n'y a pas d'ennemi qui ne puisse nuire, apprenons autre chose qui soit plus joli, avez-vous un ennemi qui ne soit des miens, il est peu de sujets sur lesquels on ait tant écrit* etc., en esp. *el dia se acerca en que Saragoza sea castigada* (Trueba, H. Cid 1491), *yo le diré cosas que le admiren, no habré nadie que me conozca* etc. Une attention spéciale est due au cas où, par l'emploi de *plus (magis)* ou d'un comparatif avec article, on extrait de toute la masse des substantifs de même nature celui auquel revient à un degré particulièrement élevé la propriété concédée ou requise dans la proposition relative : cf. en ital. *costui era uno dei più stretti ed intimi colleghi di scelleratezze che avesse l'innominato* (Manzoni, Pr. sp. 20) et aussi *avete preso il solo partito onorevole che vi rimanesse* (10), en a.- franç. *au plus haut prince qui soit de mere nez* (Aym. Narb. 2418), en franç. mod. *c'était le meilleur argument qu'on pût employer, puis je ne vois que nous deux qui soyons raisonnables*, en prov. *la gensor qu'el mon sia* (B. Born 9, 50), *mon gang ai perdut el melhor rei que anc nasques de maire* (26, 4), en esp. *diciendole ser el más buen caballero que en ningun sieglo se hubiese visto* (D. Quich. 2, 41). Mais ici aussi l'indicatif apparaît quand la proposition relative contient quelque chose de réellement existant, et à ce propos il est encore à noter que le français moderne accuse plutôt une progression dans l'emploi du subjonctif : on a donc en ital. *Colico fu la prima terra del ducato che invasero quei demoni* (Manzoni, Pr. sp. 28), en a.- franç. *coms fut de Rome del mielz qui donc i eret* (Alexis 4), *des meilleurs qui el champ puedent estre* (Rol. 2121), où la concession est exprimée par le verbe *pouvoir*, et même *les mieux armés qui vindrent jamais en France* (Commines 4, 5) et naturellement aujourd'hui *c'est le plus grand qu'on a choisi pour chef*, en esp. *la paz es el mejor bien que los hombres pueden desear* et aussi *descubrí en el la mayor belleza que humanos ojos han visto* (Nov. ej. 189). — Enfin c'est encore le subjonctif qui apparaît dans les propositions relatives intercalées et SANS ANTÉCÉDENT, notamment en ital. *ch' io sappia*, franç. *que je sache*, esp. *que sepa*, port. *que saiba*, naturellement aussi avec d'autres personnes, ensuite avec d'autres verbes : en ital.

*per quello che si dica* (Bocc., Déc. 2, 1), en a.-franç. *que l'un oïst* (Rou 2, 2207), *ke li membrast* et autr. locutions sembl. Dans ces cas, la proposition verbale est presque toujours négative, de sorte qu'on peut ici reconnaître directement le caractère concessif du subjonctif. Si on le trouve aussi dans une proposition affirmative : en ital. *la chiesa, per quello che si dica, è si piena di gente che quasi niuna persona vi può entrare* (Bocc., Déc. 2, 1), il faut probablement y voir également une concession : « conformément à ce que pourrait dire l'un ou l'autre ». D'un autre côté, on peut naturellement recourir partout à l'indicatif, et d'ailleurs le français moderne dit uniquement *que je crois, que je pense*. Sur les propositions relatives concessives, cf. § 673; sur les conditionnelles, cf. § 688.

CF. A. TOBLER, *Beiträge* 1, 98-99 et 2, 14-20, TH. KALEPKY, *Zs. XVIII*, 159-169.

§ 673. Dans les PROPOSITIONS CONCESSIVES, on peut encore une fois, comme au reste en latin déjà, employer les deux formes verbales, selon que la concession renferme quelque chose de réel ou seulement quelque chose d'hypothétique. Mais, pour simple que soit cette règle fondamentale, on rencontre pourtant, si l'on entre dans les détails, des dérogations de toute espèce. En ROUMAIN, *macar* semble exiger toujours le subjonctif avec ou sans *să* (p. 150). Pareillement en ITALIEN c'est le subjonctif qui domine, même dans des cas tels que *io ti conosco ancor sie lordo tutto* (Enf. 8, 39); c'est seulement quand il s'agit de faits absolument certains qu'apparaît l'indicatif : *quantunque il rè Agramante non abbonda di capitani, pur ne finge* (Arioste, Rol. 14, 18), *dovunque l'ira e la grazia di Dio coglie l'uomo, quivi ed il bene ed il male gli convien sostenere* (Bocc., V.); au contraire, on a aussi le subjonctif avec les relatifs de généralisation : *che che sia* etc. (cf. p. 714). En FRANÇAIS, nous trouvons un état de choses plus caractéristique. Dans les premiers temps, conformément à la règle fondamentale, on rencontre souvent l'indicatif, notamment dans les propositions relatives de généralisation : *qui qu'onques en la chambre entreient, lor semblantes i esgardeient* (Troie 14643), *con bien que d'autre part se deut, Si li otroie quan k'il veut* (Chev. II esp. 7219) et aux xv<sup>e</sup>, xvi<sup>e</sup> et



xvii<sup>e</sup> siècles se manifeste une certaine prépondérance de l'indicatif non seulement après *quoique*, qui est en réalité issu d'une proposition relative de généralisation, mais aussi par analogie après *bien que*, *encore que* : cf. encore chez Molière *la mienne, quoique aux yeux elle n'est pas si forte* (Éc. d. F. 1345). Mais ensuite les grammairiens philosophes introduisent l'emploi rigoureux du subjonctif, de sorte qu'au xviii<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du xix<sup>e</sup> on ne rencontre presque plus l'indicatif. C'est seulement à l'époque actuelle qu'on se soustrait à une règle dont la forme routinière fait violence à la langue : cf. *ils étaient si fiers, bien qu'ils en riaient encore* (Zola), *malgré que je fus mal satisfait de mon arrestation, il y mit de la courtoisie* et souvent ainsi, du moment qu'il faut insister sur la réalité du fait. Au contraire, il est naturel qu'on ait toujours employé le subjonctif dans des cas tels que l'a.-franç. *mes qui qu'en fust liez et joianz, mes sire Ivains an fu dolanz* (Ch. Lyon 677) ou le franç. mod. *ces raisons, si bonnes qu'elles fussent, ne pouvaient convaincre les visiteurs* et autr. phrases sembl. L'ESPAGNOL reste fidèle à la règle fondamentale : cf. *lo que una vez promete un caballero, procura complirlo aunque le cueste la vida* (D. Quich. 2, 33) et *los vestidos, aunque no eran muy buenos, hacian mucha ventaja á los que dejaba* (1, 31). On comprend qu'avec *cuando* concessif on n'ait que le subjonctif : en effet, *cuando* a d'abord un tout autre sens, et la concession réside uniquement dans le subjonctif; aussi *cuando* ne peut-il être employé dans les cas où, malgré la concession, le verbe se trouve à l'indicatif.

Pour le français, cf. A. MALMSTEDT, *Studier i modern språkvetenskap utgifna af nyfilologiska sällskapet i Stockholm* I, 59-69 et une interprétation différente de A. TOBLER, *Zs. XVIII*, 408.

§ 674. Un dernier cas à signaler est celui-ci : quand DEUX PROPOSITIONS PARTIELLES de même nature et unies par *et* ou *aut* dépendent d'une même proposition verbale, la SECONDE peut se mettre au subjonctif : cf. en ital. *conosceva come spirava il vento . . . e di che colore sia il nuvolo* (Verga, *Vita Campi* 27), *aveva visto come il fattore aveva potuto prender di mira il puledro . . . e gli fosse bastato il cuore per tirare il colpo* (58), en a.-franç. *par ce que vos veez a plain Que je n'ai pas tort, se le plain, Et que ce soit*

(721) *sanx jugement Qu'il suefre cest escillement* (Ruteb. 26, 41), *se ne te vneus par amor rendre Et te pusses par force prendre, Ja n'i avra guardé parage* (Thèbes 2749), *se vus volez od mei venir e vus li vuieilliez obeir . . . , asez avrez plus viande que ne voldrez* (M. France, Fables 26, 13) et de même alors de nos jours encore dans les propositions conditionnelles : *s'il revenait et qu'il fit une réclamation, vous seriez fort embarrassé ; si aucun accusateur ne se présente ou que l'accusation paraisse calomnieuse, les parents quittent le deuil*, en esp. *y como siempre los malos son desagradecidos y la necesidad sea ocasion de acudir á lo que no se debe, y el remedio presente venza el por venir, Gines acordò de hurtar el asno á Sancho* (D. Quich. 1, 23). Le procédé inverse est plus rare : en ital. *io non so chi tu sie nè per che modo Venuto sei quaggiù* (Enf. 33, 10), en franç. *comme tous eussent soupé et qu'il y avoit largement gens qui* (Commines 1, 5), en port. *para ver se conforme á sua seja ou se são dos de Christo* (Lus. 1, 63). Dans les deux cas, il s'agit probablement d'une modification de la tournure projetée de prime abord. Dans le second, en effet, l'action exercée sur le mode de la proposition partielle par le verbe de la proposition verbale ou par la conjonction de la première proposition partielle pourrait bien avoir cessé de se faire sentir et l'on aura adopté la forme de la proposition complète ; dans le premier, par un procédé contraire, la condition ou l'incertitude qui se trouve exprimée dans la conjonction ou dans le verbe de la proposition verbale, surtout aussi quand il s'agit non d'un fait, mais de la perception de ce fait, aura été oubliée et simplement exprimée par le mode du commandement ou de l'incertitude.

§ 675. Pour finir, il faut encore mentionner un cas très remarquable où s'opère le PASSAGE DU SUBJONCTIF À L'INDICATIF. Le plus-que-parfait du subjonctif latin qui, dans les autres langues romanes, a été introduit dans la sphère de l'imparfait du subjonctif (§ 680), a conservé en ROUMAIN son ancienne signification de temps relatif, mais il s'emploie comme temps de l'indicatif : cf. *la locul unde se împetrise frate-său, păți ca dinsul* (Basmе 296, 19 : au lieu où avait été pétrifié son frère, il lui arriva comme à celui-ci), *împăratul se puseșe pe gânduri, când*

*fiul său cel mai mic îi zise* (296, 23 : l'empereur était devenu rêveur quand son fils le plus jeune lui dit) etc. Il est vrai qu'en même temps, à l'époque ancienne, il y a quelques traces de (722) l'usage commun aux autres langues romanes : cf. *nu-i cuteza mimenea că-l rugase* (C. B. I, 366, 7 : personne n'osait l'interroger), mais la langue actuelle paraît n'en avoir rien conservé. Le changement de mode qui se rencontre ici et qui n'a son pareil nulle part ailleurs dans le domaine roman, est très surprenant, mais peut-être s'explique-t-il par les propositions temporelles où *cum* en latin s'employait avec le plus-que-parfait du subjonctif, tandis que le roman après *quando* présente l'indicatif (p. 746), de sorte donc qu'en pareil cas la forme en *-sse* a pu devenir l'équivalente de la forme en *-ra*.

§ 676. Dans un domaine assez étendu, on voit L'INFINITIF se substituer au verbe personnel, surtout dans les PROPOSITIONS RELATIVES et dans les PROPOSITIONS INTERROGATIVES SUBORDONNÉES. Des textes de la moyenne latinité déjà et toutes les langues romanes, même le roumain, présentent cette singulière inexactitude d'expression après la locution NON HABEO QUOD : cf. en roum. *n'au ce mânca* (Math. 15, 17 : ils n'ont que manger), *n'au avut de unde strânger cărți* (Gaster 1, 69, 15 : ils n'ont eu d'où rassembler des documents) et de nos jours *n'au ce căuta p'aci* (Basmé 148, 14 : ils n'ont que chercher par ici), *n'am ce zice* (176, 6 : je n'ai que dire), *n'aveau după ce bea apă* (174, 3 : ils n'avaient d'où boire de l'eau), *n'avea unde pune piciorul* (195, 3 : elle n'avait où poser le pied) etc., en ital. *io non ho che fare nulla con la giustizia ; non aveva donde vivere* etc., en franç. *je n'ai que faire avec le gouvernement* etc. et cf. aussi en a.-franç. *n'i eüssiez que demorer* (Ch. Lyon 1626) et avec les formes unipersonnelles de *avoir* : *li peres fu cortois, n'i ot que ensegnier* (H., Alexis 167), puis on s'est mépris sur la nature du *que* et l'on y a joint le *de* dont il a été question p. 458 : *si n'i ot que de l'avalier* (Ch. Lyon 4165), *si n'i a mes que del monter* (2623) et la même méprise se retrouve en espagnol : *non havia que acabar* (Hita 129), *non les tenie que dar* (Berceo, Mill. 253), *non hay con quien tratar su rescate* (D. Quich. I, 40), en port. *não tendo a quem vencer na terra* (Lus. I, 48). Il est

beaucoup plus rare de trouver en roumain l'infinifitif avec *avea* affirmatif : *amu ce scrie* (Cod. Vor. 72, 14 : j'ai à écrire), *aveaî si cî pe ce pune ochiî in casa lor* (Basme 285, 19 : ils avaient eux aussi sur quoi poser les yeux dans leur maison), *să prindeți păsă-rele, ca să aveți ce mânca* (336, 1 : prenez des oiseaux afin que vous ayez de quoi manger). — L'ITALIEN va plus loin. Outre qu'il emploie l'infinifitif après *avere* interrogatif et affirmatif, p. ex. *domine, che hai tu che fare con cotesto villano?* (Lasca 53), *avevano ora di che lodarsi* (Manzoni, Pr. sp. 28), on y trouve encore *qui è questa cena e non saria chi mangiarla* (Bocc., Déc. 2, 2), *c'era che vedere e che ascoltare* (Verga, Vita Campi 27), *dar che ridire* (Lasca 21), *credi tu che mi manchi dove mangiare* (Arioste, Supp. 1, 2). En revanche, le VIEUX FRANÇAIS, lui, présente à peine une extension de l'ancien usage : il semble que Chrétien de Troyes n'a dit qu'une fois *se j'avoie sur coi monter* (Perc. 8335), donc dans la proposition conditionnelle, et *savoir s'il avoit que mengier* (G. de Dole 1068) se rapproche aussi beaucoup de *avoir* négatif ; le français moderne va plus loin : *cet obligéant amour a de quoi me confondre* (Molière, Femm. sav. 1477). Tout autre est la situation dans l'Ouest, où dès le début l'infinifitif s'emploie dans une large mesure : cf. en esp. *avemos que fablar* (Cid 744), *tant avien que veer* (Berceo, S. Mill. 210) et aujourd'hui *tuvo que guardar cama* (J. Valera, Com. Mend. 55), *tuvo que disculparme* (58), *ó habia que mentir ó habia que declarar que* (114), où l'on voit qu'on s'est fort éloigné de l'usage primitif, car ici *que* n'est plus pronom relatif, mais conjonction, et *tener* a pris le sens de « devoir », de sorte donc que *tuvo que* équivalait à la tournure *tuvo de* (p. 368), puis *daba que decir á todos* (D. Quich. 1, 24), *le dió que llorar* (Nov. ej. 167), *dijo como su señor se habia de poner en camino ó procurar como seer emperador* (D. Quich. 1, 26), *acudió Sancho á su asno para sacar de las alforjas con que limpiar se y con que curar á su amo* (18), *buscar adonde alojar* (1, 10), *por ver si hallaban puerta por do irse* (Nov. ej. 173), *hallaban alguna cepa vegetal, donde fijar y alimentar las raices* (J. Valera, Com. Mend. 62), *no me queda más que ver* (Caballero, Nov. 110), enfin *dar órden como sacar á vuestro amo de aquella inútil penitencia* (D. Quich. 1, 26). Même usage en PORTUGAIS : *hajam que retraer* (Gaal 14), *se*

*tivessem que far* (Rom. IX, 438) et cf. *jà do estio ba poucò que passar até o outono* (Lus. 10, 9), *achar no mundo qu'emendar nom é d'agora* (Ecl. 2, 169), *basta um frade ruim para dar que falar a um convento*, puis aussi *uma só palavra com que lhe agradecer* (Diniz, Pup. 85). Quant à l'explication de cette tournure, (724) on pourrait peut-être voir dans *non ho che mangiare* un croisement de *non ho che mangi* avec *non ho a mangiare* (p. 361) et son emploi particulièrement fréquent avec la négation tient peut-être à ce que le plus souvent cette déclaration de non-possession se fait sous le coup d'une émotion qui ne permet pas à celui qui parle de revêtir ce qui suit d'une forme rigoureusement grammaticale.

§ 677. On trouve de même l'infinitif, mais rarement en roumain, dans la PROPOSITION INTERROGATIVE SUBORDONNÉE après le verbe « savoir » employé négativement : cf. *nu mai ştiaû ce face* (Basme 294, 6 : ils ne savaient plus que faire), *ea nu ştia unde bate diavolul de smeû* (125, 32 : elle ne savait pas où battre ce diable de dragon); l'infinitif est plus fréquent dans les autres langues : cf. en ital. *non sapeva che si dire nè che si fare* (Lasca 62), en a.-franç. *que l'on ne le sèust ou querre* (Ch. Lyon 2786) et encore aujourd'hui *je ne sais que faire*, où l'on peut reconnaître une tournure immobilisée déjà par le fait qu'on ne dit pas *ce que* (cf. § 577), en esp. *no sé que hacer, no saben que se far* (Cid 1155; cf. *non sopo al que fer* Berceo, Sil. 331), *non sabemos do ir* (362) et aussi *ni el conocia en toda la ciudad persona adonde poder llevarla* (Nov. ej. 287), en port. *não sei que fazer*, puis avec un verbe au conditionnel : en a.-franç. *se il sèust Ou trouver mon seignor Gauvain* (Ch. Lyon 3914); ensuite, par analogie avec *ne savoir*, on a parfois aussi *ne pouvoir* : *je n'y puis que faire* (Molière, Femm. sav. 1486) et peut-être par un mélange avec *avoir que* : *beaucoup d'honnêtes gens en pourroient bien que dire* (Éc. d. Femm. 832). Pour expliquer cette tournure, comme elle est entièrement limitée à *sapere* négatif, on pourrait prendre seul en considération le point qui, pour la tournure apparentée avec *habere* (§ 676), ne vient que subsidiairement en ligne de compte. La perplexité de celui qui parle exerce sur lui un tel effet qu'il tient pour perplexe non

seulement lui-même, mais en somme n'importe qui, ce qui fait qu'il ne donne pas non plus à sa pensée une tournure individuelle, mais qu'il se borne à exprimer l'idée verbale sous sa forme la plus générale. Dès lors, une locution comme *non so che fare* ne serait donc pas l'équivalent de « je ne sais pas ce que je puis faire », mais de « je ne sais pas ce qu'on peut faire, ce qui est à faire ». On a allégé la tournure en disant, comme sous le coup d'une émotion, *che fare* ? (p. 591).

(725)

H. SCHUCHARDT explique *non so che fare* par un croisement entre *non so che faccia* et *non so fare (questa cosa)* (voy. Littbl. 1893, 200), mais dans cette hypothèse on ne comprend pas pourquoi ce croisement se rencontre précisément avec un verbe négatif ; de plus, on ne tient alors aucun compte de la différence de signification entre *non so che fare* et *non so che faccia*. Au sujet d'emplois de l'infinitif étendus beaucoup plus loin encore chez quelques anciens poètes italiens, cf. K. FÖRTH, Rom. Stud. II, 285-290. On a encore une fois un autre phénomène dans des exemples comme le franç. *ils tombaient à un tel point de misère que de s'adonner à séduire les hommes*, où se trouve un mélange de deux constructions : celui qui parle, comme s'il avait p. ex. commencé par *ils sont assez misérables pour* ou *ils sont misérables jusqu'à*, continue en mettant après *que* l'infinitif, qu'il emploie au lieu du verbe personnel, mais il l'introduit par *de* conformément aux nombreux cas dont il a été question p. 459.

#### b. Les Temps

§ 678. L'usage latin de faire concorder autant que possible la forme temporelle de la proposition partielle avec celle de la proposition verbale s'est dans ses grandes lignes également conservé en roman ; et particulièrement on y aime beaucoup à faire suivre un prétérit d'un autre prétérit, et ce n'est pas la moindre raison qui explique la création du futur antérieur : cf. des exemples comme en ital. *disse gli che avrebbe moglie* (Vill. 1, 14), en a.-franç. *a sainte Marie Vint l'anjles Gabriel, Dist le message bel, Que un fil cuncevreit, Ki Jesus Christ serreit* (Ph. Thaon, Comp. 870), en esp. *señor sancto Domingo que esto les dicie, Prophetaba la cosa que avenir avie* (Berceo, Sil. 284 ; cf. aussi en esp. mod. *la fuerza del ataque habia pasado y pronto vendria la completa serenidad* Galdós, Fort. Jac. 4, 28), en port. *que gente será esta ? em si diziam, Que costumes, que lei, que Rei*

*teriam* (Lus. I, 45), ce dernier exemple étant particulièrement instructif en ce qu'il présente le futur simple d'abord dans la proposition indépendante; mais, comme l'intercalation de *diziam* divise l'ensemble de la phrase en proposition verbale et proposition partielle, c'est le futur antérieur qui apparaît alors pour correspondre à l'imparfait de la proposition verbale. Il n'est guère nécessaire de donner d'autres exemples.

§ 679. Parmi les exceptions, l'on peut tout d'abord mentionner le ROUMAIN avec sa prédilection pour le PRÉSENT DANS LES PROPOSITIONS-RÉGIMES : cf. *văzu că nu poate fi Tzarigradul fără împărat* (C. B. I, 367, 32 : elle vit que Constantinople ne peut être sans empereur), *și-i întreba de împărăția lui Xs. unde-i și când va fi, ei răspunseră că va fi la sfrășeniia veacului și nu e de pre căastă lume* (360, 21 : et il demandait au sujet du royaume du Christ où il est et quand il sera; ils répondirent qu'il sera à la fin des temps et qu'il n'est pas de ce monde), *porunci să nu măi munciască pre creștini* (14, il ordonna qu'on ne poursuive plus les chrétiens) etc. La raison de cet usage est double. Le roumain ne possédant pas d'imparfait du subjonctif ou du moins n'employant ainsi que très rarement la forme qui y correspond dans les autres langues (p. 753), toutes les propositions partielles au subjonctif présentent donc dans tous les cas le présent, et c'est ainsi que, dans les propositions à l'indicatif également, l'imparfait a pu se perdre peu à peu. En second lieu, toutes les langues romanes, surtout après les verbes déclaratifs et interrogatifs, emploient volontiers le présent, c.-à-d. donc la forme des propositions indépendantes : cf. en franç. *un sage soutenait que la santé fait la félicité*, en prov. *sabia lo salvadre que la soa hora ve* (B., C. 9, 4). Peut-être un autre facteur encore entre-t-il ici en jeu. En Sicile, en Calabre et en Pouille, les propositions avec *mu*, *mi*, *ku* qui remplacent l'infinitif se servent toujours du présent (cf. p. 640), et dès lors il y a peut-être lieu de croire qu'en roumain les propositions correspondantes avec *să* offrent, elles aussi, la même particularité. Peut-être la raison de cet emploi pourrait-elle être cherchée dans le fait que voici : la correspondance des temps est une particularité du latin que ne connaissent ni le grec, ni les langues germaniques. Or si, comme cela en a l'air, la con-

struction « je veux que je vienne », « je voulais que je vienne » repose sur une base étrangère au latin, il serait bien possible que ce fût d'après la langue qui a donné l'impulsion à cette construction qu'on aurait non seulement employé les propositions partielles au lieu de l'infinitif, mais aussi le présent sans avoir égard au temps de la proposition verbale.

(727) § 680. Ensuite on trouve l'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF employé dans un large domaine et avec des valeurs diverses après un présent. Tout d'abord il se présente avec le sens du parfait : cf. en ital. *non so se morisse oppur viva* (Arioste, Supp. 1, 2), *guardate non fuggisse* (Sacch. 61), ce dernier exemple avec ce phénomène du remplacement de l'action par l'état qui en résulte dont nous devons nous occuper au § 682, *narrasi che tutti gli uomini fossero creati per ogni dove a un medesimo tempo* (Leop. 119), en a.-franç. *ne quit que eusses en un jor En leu plus joie ne honor Que cil dedenz li quident faire* (Ben., Chron. 14812), *ne quit pas que cil lor donaissent Ne que cil ainc la demandaissent* (Brut 11279), en prov. *non cuig que per mal o disses Quar ges non par tan mal apres Ques a vos disses vilania* (Flam. 4210), où le second *disses* doit s'expliquer de la même manière que le *fuggisse* du deuxième exemple italien, *mon gaug ai perdut el melhor rei que anc nasques de maire* (B. Born 26, 4) etc. Pareillement le plus-que-parfait latin de l'indicatif s'emploie à la place du parfait : cf. p. ex. en port. *tu daras cima a todallas outras maravilhas e aventuras, hu todollos outros fallecerem e fallerem* (Graal 3). Mais, même en dehors de ces cas, on trouve en a.-franç. *par amours vous pri e requier Que vus me donisiez m'amie* (R. S. S. 4549), *encore te loruns nus Que tut te tenisses a nus* (M. France, Purg. 1299), *ne vos voel plus loer la rue Que nel tenissies a falue* (Part. 859), en prov. *nous pose trobar engal que fos* (B. Born 12, 12), *no sai messatge tan cortes ni que melhs celes totas res* (Lettre d'Arn. Mar. 3, 22), *yeu te essenhi que fosses proms o pertal que, persoque, per amor que fosses bos homs; yeu te essenhi be solque o masque o volguesses retener* (Leys 2, 278). Ces exemples ne doivent pas tous s'interpréter de même. Dans la seconde classe, il est probable qu'il s'agit le plus souvent d'un désir irréalisable qui, comme c'est l'usage



(p. 148), revêt la forme de l'imparfait. Dans les exemples de la première classe, il doit y avoir une véritable substitution du parfait au plus-que-parfait du subjonctif, qui serait la forme normale, substitution qui a été facilitée par la multiplicité des sens du parfait latin. Mais, une fois la forme en *-sse* entrée en rapport avec une forme du présent de l'indicatif, elle a pu naturellement accompagner aussi bien l'imparfait du présent que le parfait.

Cf. des exemples provençaux chez A. STIMMING, Rem. à B. Born 12, 12.

§ 681. En ce qui concerne l'emploi respectif des temps HISTORIQUES et des temps DE DURÉE, il est à noter que les propositions partielles, surtout les relatives, montrent une certaine prédilection pour les seconds, parce qu'elles contiennent en effet le plus souvent, par rapport à la proposition verbale, une déduction, une explication : cf. en ital. *e vidi poi che nol vedea davanti Lo scender e il girar* (Enf. 17, 124), *conobbi allora chi era* (Purg. 4. 115), *dicendo che prendeva l'impresa sopra di sè* (Manzoni, Pr. sp. 251), en a.-franç. *le premier . . . Al soleil le dunerent E sun num li poserent Pur ço qu'enluminout Le munt e nuit chaçout* (Ph. Thaon, Comp. 425), *a ces defors sanblant mostrerent Que gueires ne les redotoient* (Cligès 1272), *cil qui venoient après Les orent seïz si de pres* (1957), en esp. *jamás tal creí de Rocinante que le tenia por persona casta y tan pacífica como yo* (D. Quich. 1, 15), *de repente sonó una voz que cantaba* (Caballero, Gav. 21), en port. *não o surprehendeu o espectáculo que presenciou, porque o esperava* (Diniz, Pup. 57), *sentiu que um braço a levantava* (39), *ouviu-se uma voz que bradava da rua : O reitor* (251) et probablement aussi *hñu dia vym a corte do rei Artur, quando elle começava a regnar* (Graal 85). En même temps, il est vrai, l'on trouve aussi le temps historique, surtout à la suite d'une ATTRACTION : en ital. *quanto potè più tacito uscì fuori* (Rol. Fur. 28, 23), en a.-franç. *si prist dras de lit et tonailles si noua l'un a l'autre si fist une corde si longe come ele pot* (Auc. 12, 13), en esp. *tornos el mandadero quanto pudo mas* (Cid 982), *servile en las jornadas que hizo* (D. Quich. 1, 39), en port. *ella tornou e cingio aredor de si como pode* (Rom. XI, 370) etc. et sans doute aussi quand celui qui parle veut donner au contenu de la pro-

position partielle une plus grande indépendance : cf. en esp. *no sé lo que pasó en mi* (J. Valera, Pep. Jim. 119) avec cet affaiblissement de *no sé que* dont nous avons déjà donné des exemples p. 737, en port. *o reino de Cambaia bellicoso dizem que foi de Poro, rei potente* (Lus. 7, 21).

(729) § 682. L'ITALIEN possède en propre l'usage de remplacer, surtout dans les propositions-régimes, l'action par l'état qui en résulte, c'est-à-dire d'effectuer un changement de temps caractéristique qui est apparenté à celui qui a déjà été signalé dans les propositions complètes aux § 300 et 303 : cf. *pensando che il ragazzo avrebbe potuto aiutarsi quando fosse rimasto solo* (Verga, Vita Campi 40), *tu vedrai che sarà tutto successo* (Arioste, Cass. 3, 4), *avrebbe richiesto qualcheduno di loro che lo avessero accompagnato* (Lasca 183, 21), *non dubitare che ti sia mancato di ragione, quando tu l'abbia* (Arioste, Supp. 4, 8), *acciochè il pedante non sospettasse, se ella non lo avesse guardato* (Lasca 195, 7) etc. En VIEUX FRANÇAIS, *eꝛ vous Charlon poignant parmi la pree Qui moult desire sa gent ait rassemblée* (Enf. Og. 1828), *ne lor plot k'ainsi fust Berte a sa fin alée* (Berte 1157) etc., présentent quelque chose d'analogue, mais qui, conformément aux cas étudiés p. 336, est limité aux propositions-régimes dépendant de verbes désidératifs.

Des exemples du vieux français sont donnés par TH. ENGWER dans le travail cité à la suite du § 300.

§ 683. Une attention particulière est due à la façon dont se marquent les RAPPORTS QU'ONT ENTRE EUX LES TEMPS DU PASSÉ. Lorsqu'une action se produit pendant l'accomplissement d'une autre, on adopte pour la première le parfait, pour la seconde l'imparfait : cf. en ital. *io era già da quell' ombre partito, E seguitava l'orme del mio duca, Quando diretto a me drizzando il dito Una gridò* (Purg. 5, 1), *quando gli altri monaci tutti dormivano, gli venne veduta una giovinetta assai bella* (Bocc., Déc. 1, 4), en franç. *hier main seideit l'emperere suz l'umbre, Vint i ses nies* (Rol. 383), *nous vivions ainsi dans la plus austère solitude, lorsqu'un matin il m'arriva une chose vraiment extraordinaire* (Daudet, Le petit Chose 10), en esp. *yazies en un escaño, durmie el Campeador. Mala sobrevienta, sabed, que les cuntio* (Cid 2280),

*quando mayor ardor le devoraba en aquella guerra de creencias religiosas, entró en su tienda la beldad más peregrina que Dios hubo creado* (Célticos 46), en port. *quando a triste innocente vinha abrigrarse á sombra do escudo do seu irmão, os infieis roubaram-ma* (Monast. 1, 103), *Daniel ia a replicar, quando um gemido do enfermo chamou Clara á alcova* (Diniz, Pup. 103). — Mais il arrive aussi que l'ACTION DE L'UNE DES PROPOSITIONS EST ACCOMPLIE QUAND CELLE DE L'AUTRE SE PRODUIT. Dans ce cas, le latin recourt aux temps du parfait, le roman à *habere* (*esse*) accompagné du participe. Toutefois il arrive souvent qu'en roman aussi l'on adopte le parfait ou qu'avec un prétérit dans la proposition verbale on n'adopte pas dans la proposition partielle le plus-que-parfait correspondant ou les formes qui le suppléent en roman, mais de nouveau le parfait. Ici différents cas doivent être considérés. Dans le roum. *iară Grecii deaderă atunce laudă lui dumnezeu, că-i izbăvi de vrajmași* (C. B. 1, 404, 20 : mais les Grecs rendirent alors grâces au Seigneur-Dieu de ce qu'il les avait délivrés des ennemis), la proposition partielle est regardée comme étant le contenu de la proposition verbale, d'où il est résulté qu'on n'a tenu absolument aucun compte du rapport de temps. A plus forte raison en est-il ainsi quand des propositions complètes sont unies entre elles comme en ital. *questi Longobardi furono di Sassonia, ma per soverchio di gente parte di loro si partirono di loro paese e presono Pannonia e poi si sterono in Ungheria* (Vill. 2, 7), en a.-franç. *ne · l vit ainz, mais si le conut assez* (A. A. 172) et autr. cas sembl. Mais ensuite, à côté d'exemples isolés de ce genre il faut citer notamment les PROPOSITIONS TEMPORELLES, et avant tout celles qui sont introduites par le roum. *daca*, peut-être aussi *după ce*, ital. *poiche*, a.-franç. *puis que*, après *que*, esp. *despues que*, port. *depois que* : cf. en roum. *deaca anzi aceastea Eva, numai cât se protivi sfatului șarpelui* (C. B. 1, 347, 8 : dès que Ève entendit cela, elle ne résista plus au conseil du serpent), *daca trecu de hotarăle tatălui său, stete să conacească într'o dumbravă frumoasă* (Basmе 296, 7 : lorsqu'il fut sorti des limites du domaine de son père, il s'arrêta pour passer la nuit dans une belle forêt), *după ce făcu focul, sta acolo* (9 : après qu'il eut fait du feu, il resta là), en ital. *egli passò per l'isola di Lenno Poi che le ardite femmine spietate Tutti*

*li maschi loro a morte dienno* (Enf. 18, 88), *e vedemmo a mancina un gran petrone, Del qual nè io ned ei prima s'accorse* (Purg. 4, 101), en a.-franç. *puis qu'il l'ad dit, mult s'en est aschiez* (Rol. 2665), *après que le connestable fut arresté, le roy envoya* (Commines 4, 12), *une imagene dont il odit parler* (Alexis 18), *lors prent l'escu sel vet porter Arriere la ou il pendoit* (Mér. 1576), ce qui ne se rencontre plus aujourd'hui, en esp. *grant fue el dia la cort del Campeador Despues que esta batalla venceron e al rrey Bucar mato* (Cid 2474), *habia entregado à Raquel y Vidas los seiscientos marcos que prestaron à aquel* (Trueba, H. Cid 116), *apénas le oyeron esto cuando todos lo tuvieron por loco* (D. Quich. 1, 13), en port. *despoyz que este disse, partiosse* (Rom. XI, 360), *como esto disse, monda o consagrado filho de* (731) *Maia à terra* (Lus. 2, 56), *assim qui o lavrador voltou costas, João da Esquina murmurou* (Diniz, Pup. 56). Comme le roman conserve simplement en ceci l'état de choses du latin, la grammaire romane n'a rien de plus à dire à ce sujet. Mais un fait est à noter, à savoir la tendance prononcée qui se constate à employer dans la proposition verbale le plus-que-parfait ou ses représentants, c'est-à-dire à exprimer aussi par la forme des verbes le rapport de temps qui existe entre les deux propositions : cf. pour le premier cas en esp. *fixo enbiar por la tienda que dexara alla* (Cid 224), tournure qui devient ensuite plus rare, que Cervantès évite, mais qui même de nos jours n'est pas sans exemples, en port. *Margarida que fôra a que abrira a porta, ao vér Daniel, retirouse* (Diniz, Pup. 74), *e então como depois que vivvára, manifestou sempre pelos filhos uma sollicitude* (2). Vient donc ensuite la tournure avec le parfait de *habere* (*esse*) et le participe : en ital. *poichè in lui pensando alquanto fisse* *Le luci ebbe tenute, al fin si disse* (Tasse, Jér. 3, 67), en a.-franç. *et quant ot lot son pansé fait, Vers ses compaignons se retireit* (Cligès 1835), en esp. *quando esto ove fecho, odredes lo que fablaba* (Cid 188). Cette dernière tournure est notamment usitée aussi après les représentants de *donec* : en ital. *qui il Griso a proporre, don Rodrigo a discutere, finchè d'accordo ebbero concertata la maniera di condurre a fine l'impresa* (Manzoni, Pr. sp. 82), en esp. *assentaron las tiendas fueras en el prado Fasta que fu el pueblo todo by llegado* (Alex. 433).

§ 684. Une extrême variété et une extrême complication s'observent quant aux RAPPORTS DES TEMPS ET DES MODES DANS LES PROPOSITIONS CONDITIONNELLES. Où les choses se présentent encore dans l'état relativement le plus simple, c'est dans les phrases conditionnelles exprimant la RÉALITÉ. La forme fondamentale, indicatif ou subjonctif d'imprécation, présent dans les deux propositions ou bien futur ou impératif dans la proposition verbale et présent dans la proposition partielle, est usitée à toutes les époques en latin et en roman et n'a besoin d'être attestée par aucun exemple. Que le futur dans les deux propositions soit rare en latin, cela se conçoit puisque la proposition avec *si* renferme dans tous les cas quelque chose qui, comparativement à la proposition verbale, se produit antérieurement, donc quelque chose qui se rapproche davantage du présent ou même qui est conçu en dehors de toute circonstance de temps. L'aversion du latin pour *si* avec le futur s'est d'ailleurs généralement conservée aussi dans le roman et est devenue, surtout en français moderne, une règle rigoureuse. Mais d'un autre côté l'on trouve également, par suite d'une attraction grammaticale tout aussi compréhensible, en ital. *alle qua' poi se tu vorrai salire, Anima fia a ciò di me più degna* (Enf. I, 121), en a.-franç. *se nous a Tornebrie poromes parvenir, Al fort roi Grasien . . . Par lui les porons bien de la mort garantir* (Aiol 9278) et de même assez souvent encore au xvi<sup>e</sup> siècle. Mais, lorsqu'une proposition conditionnelle n'est qu'un développement secondaire d'une autre proposition, alors le futur peut rester, ainsi avec *quando* conditionnel (p. 721) : cf. en a.-franç. *quant l'avrés faite, Si le me baillerés* (Vénus 305) ou dans les propositions relatives qui renferment une condition (p. 712) : cf. en a.-franç. *tut par seit fel qui nes vait envair E recreanz qui les lerrat guarir* (Rol. 2062) etc. — Les langues de l'OUEST occupent une place à part. Elles recourent à la forme issue du futur antérieur latin (II, § 310 et III, § 116) quand la proposition verbale se rapporte au futur, ainsi notamment quand la proposition verbale contient un futur ou un ordre, et telle est la règle aussi bien avec les pures propositions conditionnelles qu'avec les propositions relatives et même les propositions-régimes : cf. en esp. *si no lo consigüiere, no será*

*culpa mia; salga lo que saliere, le tengo de ayudar en cuanto pudiere, acomódate donde quisieres* etc., en port. *se a valor tiverdes Igual ao rei que agora alevantastes, Desbaratareis tudo o que quiserdes* (Lus. 4, 18), *se nom vierdes, nom vos terei por homem bõo* (Graal 55), *creer vos hemos ende mais quando a vermos* (20). D'une manière analogue, la même tournure s'emploie en vieux roumain.

§ 685. À côté du présent ou du futur dans la proposition verbale, on peut avoir dans la proposition partielle le PRÉSENT DU SUBJONCTIF, donc une tournure où l'incertitude qui se trouve déjà renfermée dans la condition, où la simple possibilité est en outre également exprimée par le mode. Ici aussi le roman suit l'usage latin : cf. en ital. *l'invidia respira più liberamente quando una bella riputazione sia macchiata* (Manzoni, V.), en a.-franç. *mis peres ne frad ne poi ne grant s'il ne m'ait muistré devant* (IV Livr. 77), *s'el cumenst en jenvier E el fint en fevrier, Neu iert pas de jenvier Ainç serrat de fevrier* (Comp. 2303) etc.

- (733) § 686. Plus grande est la complication dans les PROPOSITIONS CONDITIONNELLES DE NON-RÉALITÉ, qui ont comme types en latin *si haberem darem* quand elles se rapportent au présent, *si habuissem dedissem* quand elles se rapportent au passé. La première altération, qui remonte encore à l'époque latine, est une substitution du présent au passé : *si habuissem dedissem* prend la place de *si haberem darem*. Il y a là un changement de temps analogue à celui dont il a été question pp. 119, 120, 760 et que nous apprendrons à connaître encore mieux au § 687. Le procédé psychologique a peut-être été partout le même. S'il est vrai que les plus-que-parfaits à l'origine expriment toujours un rapport avec une action passée qui en a précédé ou suivi une autre, ils ont pourtant, comme tous les temps du passé, le sens d'action accomplie ou mieux d'état qui résulte de l'accomplissement de l'action. Ainsi donc *si tacuisses philosophus fuisses* est dit tout d'abord en considération de ce que la personne interpellée ne s'est pas tue antérieurement. Mais, comme *tacui* signifie aussi « je suis silencieux », de même *tacueram* signifie « j'étais silencieux » et *tacuissem* « je serais silencieux ».

Or, quand celui qui parle veut indiquer une condition comme n'existant pas, il peut d'abord le faire en n'envisageant que l'action seule; mais, allant encore plus loin, il peut aussi prendre encore en considération l'état qui en résulterait. De même, à l'optatif, *taceres* signifierait « te tairais-tu » et *tacuissem* « serais-tu silencieux ». Étant donnée l'émotion sous le coup de laquelle s'exprime la plupart du temps un désir devenu irréalisable ou bien une proposition conditionnelle de non-réalité, on s'explique facilement d'une part une exagération qui a pour effet d'anticiper déjà sur le résultat, de même qu'on s'explique d'autre part l'affaiblissement ultérieur de sens qui se produit surtout dans des tournures stéréotypées d'un usage fréquent comme *potuissem*, *voluissem* et autr. sembl. Si donc, pendant la période préhistorique du roman, *si habuissem dedissem* est usité dans un double sens, il n'y a — chose étonnante — parmi les langues romanes que le VIEUX FRANÇAIS et le rhétorique qui aient gardé cet état de choses : cf. pour le sens primitif en a.-franç. *sed a mei sole vels une feiz parlasses*, *Ta lasse medre si la reconfortasses Qui si'st dolente, chiers filz, bor i alasses* (Alexis 90), *ja si grant noise ne feissent*, *Se il de veir mort le veissent* (Rou 1, 652), *qui dunc oïst Munjoie demander*, *De vasselage li pōust remembrer* (Rol. 1181) et ainsi (734) durant toute la période du vieux français. En même temps, petit à petit on rencontre naturellement pour le passé la périphrase habituelle; mais cependant elle n'apparaît que graduellement. Durant la période de transition, il se présente d'ailleurs aussi des tournures mixtes comme l'a.-franç. *se cist ne fust alez*, *ja ne revenist ça* (Rou 2, 2072) et *se me leust*, *si t'ousse guardet* (Alix. 982), mais ensuite, bien qu'assez rarement encore à l'époque du vieux français : *e si refussent ublié S'il escrit n'eussent esté* (Rou 1, 63); cette tournure devient fréquente au XIV<sup>e</sup> siècle, très recherchée au XVI<sup>e</sup> et même de nos jours encore : *Minucius eût perdu toute son armée si Fabius ne fût accouru pour le sauver*. Ensuite donc avec le sens d'un imparfait : en a.-franç. *se tei ploust*, *ici ne volsisse estre* (Alexis 41), *de la joie assez vos contasse Se ma parole n'i gastasse* (Ch. Lyon 2393) et ainsi jusqu'en plein XVI<sup>e</sup> siècle, où la construction, usitée depuis le XII<sup>e</sup> siècle, avec des formes de l'indicatif (§ 688) a pris ensuite la prédominance exclusive. En dehors de

la France, on rencontre parfois aussi dans le VIEIL ITALIEN DU NORD la tournure latine : cf. *se vorresse dormi, tu me devise desvegia* (Testi lomb. 10, 3), et qu'il s'agisse ici d'une construction populaire, la chose ressort peut-être du fait que dans le domaine RHÉTIQUE, depuis les sources du Rhin jusqu'en Frioul, la tournure latine a persisté partout, de même d'ailleurs qu'en vénitien l'élimination du futur antérieur par l'imparfait du subjonctif aura également eu son point de départ dans les propositions conditionnelles : cf. chez Calmo *si no fosse le leze, sassemo al mondo tutti desriegolai* (171) et autr. phrases sembl. Lorsqu'un usage analogue se présente dans les autres langues, il y s'agit probablement de latinismes : cf. en a.-esp. *si dios por bien tuviese, el tal caso come este alli fuese librado* (R. Pal. 215) et dans la proposition relative : *el que estovies de dentro, devies seer seguro* (Alex. 1362).

§ 687. Dans le type de phrase dont il vient d'être question, en dépit du changement de temps, le caractère latin s'est conservé; mais il se présente dans le latin postclassique déjà, puis partout et toujours en roman une conception entièrement nouvelle qui consiste à employer soit dans les deux propositions, soit dans une seule un temps de l'INDICATIF. Le type le plus ancien et le plus répandu est en roman *SI HABUISSEM, DARE HABEBAM* : en ital. *se avessi, darei* dès l'origine, a.-franç. *s'eusse, dorreie*, p. ex. *se veissum Rollant ainz qu'il fust morz, Ensembl'od lui i durrium granz colps* (Rol. 1804), *pechiet fereit ki dunc li fesist plus* (240); il se rencontre également tout à l'origine en provençal et à l'Ouest et pareillement dans le ROUMAIN, qui ne possède pas d'imparfait du subjonctif, avec l'indicatif dans la proposition partielle : *de au vrut intru Sodom tãrie ce au fost intru voi, firarã fiind pãnã la zioa de astãzi* (Math. 11, 23 : si étaient arrivés à Sodome les prodiges qui sont arrivés chez vous, elle aurait subsisté jusqu'au jour d'aujourd'hui), en SARDE avec l'ancien imparfait du subjonctif : *dia mandigare se potere* (je mangerais si je pouvais). Après ce que nous avons dit p. 758, il va de soi que la proposition partielle a pu, surtout dans les premiers temps, prendre aussi le sens du passé; il est à noter que l'observation s'applique aussi



à la proposition verbale : cf. en ital. *e se non fosse che da quel precinto Più che dall' altro era la costa corta, Non so di lui, ma io sarei ben vinto* (Enf. 24, 34), en a.-franç. *por la dame que veoie Descendi de mon cheval; Car a nul fuer ne voudroie Que je li feisse mal* (Rom. Past. 1, 40, 19), en esp. *ni irie á la eglesia nin á ningun mandado Que el su nomme ante non fuesse aclamado* (Berceo, Mil. 102) ou bien dans une proposition relative : *qui al quisiese serie su ocasion* (Cid 3460), en port. encore aujourd'hui : *o que o satisfaria mais, seriam artigos tremendos n'um jornal* (Cr. Padre 318). En même temps on trouve alors dans un domaine étendu si HABUISSEM DEDERAM aussi bien au sens de *si habuissem dedissem* que de *si haberem darem*. Pour l'ANCIEN ITALIEN, cf. *chi volesse salir di notte, fora egli impedito d'altrui* (Purg. 7, 49); pour le VIEUX FRANÇAIS, on ne peut citer qu'un exemple et qui n'est pas même absolument sûr : *melz ti fura, non fusses naz* (Passion 38); en PROVENÇAL, l'emploi est plus fréquent : *reis dels cortes foretz, senher, si acetz mais viscut* (B. Born 26, 15), *tost l'agra · l reis joves matat, Si · l coms no · l n'aguess essenbat* (14, 7); dans le plus ancien ESPAGNOL, il se rencontre avec le sens originaire : *si ellos le viessen, no escapara de muert* (Cid 2774), *tanto no se lazdrassen, non se vieran vengados* (Alex. 721) et aussi de nos jours encore *si no temiere asustar á su prima, le hubiera dado un cuarto conato de vahido* (Galdós, Font. 288), plus rarement avec changement de temps : *mejores parecieran si fuesen bien pensados* (R. Pal. 1398) et aujourd'hui *no lo creo ni creyera á mis ojos si lo vieses* (Am. Ter. 3, 5). Même usage en PORTUGAIS : *sse vio chamar per seu nome quem o nunca vira nem bouvira, sselhe nom fosse demonstrado per nosso Ssenhor* (Rom. XI, 370), *se ella nom fosse, nom leixara el em nenhuma guisa que elle nom viesse a esta festa tam grande* (Grael 12) etc.

(736)

§ 688. Par un développement ultérieur, on rencontre alors une ATTRACTION du mode de la proposition partielle sur celui de la proposition verbale, phénomène qui se produit de deux façons différentes. À LA PLACE DU SUBJONCTIF SE PRÉSENTE L'INDICATIF, MAIS SANS QUE LE TEMPS SOIT CHANGÉ, OU BIEN DANS LES DEUX PROPOSITIONS APPARAÎT LA MÊME FORME VERBALE. Le

premier procédé est celui du FRANÇAIS : cf. en a.-franç. *Nuit est tute plenièr La u nen at lumiere, E tuz tens durereit Se li soleilz n'esteit* (Comp. 313), *se tu voloies aler Ci pres jusqu'a une fontainne, N'an revandroies pas sanz painne Se tu li randoies son droit* (Ch. Lyon 373); il n'est donc pas encore dans le Roland, mais au cours des siècles il a pris une extension toujours plus considérable, et il est seul employé dans le français moderne; il en est de même en PROVENÇAL : *anc paires tan gran mal no trais Per sa filla con ieu trairia S'enaisi tos tems la perdia* (Flam. 24); il n'est pas rare non plus en ITALIEN : *di certo mi avrebbe guidato a morte se l'aiuto vostro badava troppo a soccorrermi* (Lasca 168, 10), *se Lucia non faceva quel segno, la risposta sarebbe probabilmente stata diversa* (Manzoni, Pr. sp. 3) et il est remarquable qu'il s'emploie pour le passé. En revanche, l'Ouest dit SI HABUERAM DEDERAM, et c'est la construction habituelle en espagnol depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle; elle s'emploie avec une fréquence toute particulière au XVI<sup>e</sup> siècle, mais ensuite elle redevient plus rare : cf. *si de lo oculto hablar te pudiera, no fuera necesario altercar tan miserablemente estas razones* (Célest. 8), en port. *se mais mundo houvera, lá chegara* (Lus. 7, 14). Les propositions relatives qui renferment une condition (p. 712) se comportent naturellement de même, mais en outre c'est peut-être par suite d'une attraction dont on trouve ailleurs aussi des exemples précisément dans des propositions relatives : en franç. *qui le verrait, dirait*, en prov. *e qui · m diria m'en partís, Faria · m morir de era* (B., C. 44, 24). — Mais alors comment faut-il expliquer l'indicatif? On doit envisager ici deux choses. D'abord on peut exprimer la non-réalité en transportant simplement l'action dans le passé, sans qu'en même temps le mode de la non-réalité soit nécessaire (cf. là-dessus § 689). Ensuite il faut examiner la signification fondamentale de \**dare habebam*, car cette locution est déjà antérieure à l'époque romane, et ce n'est point p. ex. une forme ital. *daria* etc. fixée dans sa signification qui a pris la place de *dassi*. *Si habuissem, dare habebam* signifie « si j'avais, j'avais à donner, je devais donner ». Or, quand on dit cela, si l'on pense au fond en le disant « mais je n'ai pas eu », il en résulte purement et simplement ce rapport avec le passé qui a été,

(737)

notamment pour la période primitive, attesté par des exemples (p. 766). Mais le rapport avec le présent était déterminé par tout le déplacement de temps : l'expression *si habuissem*, ayant trait au présent, entraîna aussi *dare habebam* dans la sphère du présent. Donc, en opposition avec l'usage du latin comme avec celui de l'allemand, les Romains voient, dans le contenu de la proposition verbale de non-réalité, ou bien un fait du passé (en esp. *diera*) ou bien une chose dont la réalisation était d'une nécessité absolue, et non une chose qui n'existait que dans l'esprit, comme c'est le cas lorsqu'on adopte le subjonctif.

La tournure franç. *si j'aurais, je donnerais* n'a pas été mentionnée ci-dessus parce qu'il est plus que douteux qu'elle doive être admise : cf. A. TOBLER, Zs. XIX, 567-573, dont on peut appliquer également aux exemples espagnols cités Zs. XIV, 57 l'explication qu'il donne pour ceux du français.

§ 689. Assez souvent il arrive qu'on a dans la proposition verbale un temps de l'indicatif et dans la proposition partielle le subjonctif habituel : cf. en ital. *se n'andava al Bassà diritto a querelarsi se non l'avesse Caridoro ritenuto* (Arioste, Cass. 5, 4), *se fussi corso più che pardo, non potevi giungere a tempo* (4, 2), *s'io avessi avuto cento occhi, non mi bastavano* (Supp. 2, 1) etc., en a.-franç. *s'il i eussent toujours mis leur avis, S'ert l'uns de l'autre noblement envaïs* (Enf. Ogier 1777), en esp. *si eso fuese verdad, eso bastaba para triunfar en Roma de Numancia* (Cervantès, Num. 4, 2), *si pudiese andar tan vivo como ántes, la echaba á Vd. de cabeza á la calle* (Clém. 140), en port. *se eu estivesse no teu logar, nem trabalhava á janella* (Diniz, Pup. 166). Il est à noter que l'on a presque partout l'imparfait, parce que c'est le temps le moins déterminé. Au reste, le procédé consiste évidemment en ceci : celui qui parle, en transportant un événement dans le passé, le met en opposition avec la réalité du présent. « Une fois ou l'autre on aurait eu certaine situation, si telle ou telle chose se fût produite ».

(738)

§ 690. Plusieurs fois, dans ce qui précède, il a été fait mention de la phrase conditionnelle du passé : *si habuissem dedissem*. On ne peut pas contester que le roman, dans sa période primitive notamment, ne la distingue pas nettement de celle du présent *si haberem darem*, et c'est tout à fait naturel,

car le transfert de *habuissem* dans la sphère de *haberem* ne s'est pas accompli d'un seul coup; au contraire, assez longtemps encore *habuissem* a conservé aussi sa signification de plus-que-parfait. Ou disons mieux que, dans la langue des Romains, le sentiment de la différence entre une phrase de non-réalité dans le présent et le passé s'est effacé; on emploie pour tous deux les mêmes moyens d'expression, et on laisse à l'auditeur le soin d'établir le véritable rapport. Mais une langue plus raffinée devait s'efforcer de revêtir d'une forme différente la diversité de la pensée et c'est ainsi, comme on l'a déjà montré p. 766, que peu à peu l'on a créé un nouveau moyen d'expression. Il est étonnant qu'en ancien français l'on rencontre encore rarement la forme qui correspond à *si j'avais, je te donnerais*, à savoir *si j'avais eu, je t'aurais donné* : cf. *se il s'en est alez, si revendrait il ça* (Rou 2, 2295), forme qui d'ailleurs, même aujourd'hui, ne s'est pas encore entièrement généralisée. Ce sont les langues de l'OUEST qui éprouvent le moins le besoin de créer une forme nouvelle. Aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles précisément, l'espagnol manifeste à l'égard de *habria dado* etc. une répulsion plus forte qu'au xiv<sup>e</sup>, et il emploie presque toujours *si tuviera, diera*; c'est seulement vers la fin du xvi<sup>e</sup> que réapparaît la distinction, qui est de nos jours presque générale. — Quant à d'autres particularités, notamment aussi les combinaisons de différents types, nous ne pouvons nous y arrêter ici.

(739)

Sur les § 665-690, cf. K. FOTH, *Die Verschiebung lateinischer Tempora im Romanischen*, Rom. Stud. II, 243-336; sur les § 678-689, le travail de J. VISING cité à la suite du § 114; sur les § 684-690, J. KLAPPERICH, *Historische Entwicklung der syntaktischen Verhältnisse der Bedingungssätze im Altfranzösischen*, Frz. Stud. III, 4 et E. GESSNER, *Die hypothetische Periode im Spanischen in ihrer Entwicklung*, Zs. XIV, 21-65; sur les § 687-690, O. BURGATZKY, *Das Imperfekt und Plusquamperfekt des Futurs im Altfranzösischen*, 1886, A. TOBLER, Beiträge 2, 139-144 et A. SCHULZE, H. A. 77, 406, où l'on trouvera, pour justifier l'introduction du futur antérieur dans la proposition verbale, des explications en partie différentes.

---

## LA NÉGATION

§ 691. Dans sa façon de traiter la négation, le roman s'est plus éloigné du latin que sur beaucoup d'autres points de la syntaxe. D'abord la distinction si importante pour le latin entre *non* et *ne*, c.-à-d. donc entre la simple négation et la répulsion, s'est perdue et *ne* a été remplacé tout simplement par *non*. Ensuite le roman exprime dans tous les cas la négation en la joignant au verbe; au contraire, le latin l'unit au membre de la proposition qui est l'objet de cette négation : cf. le lat. *non venio, nemo venit, nihil video, nulli dixi, nunquam veniet, nusquam eum vidi* avec le roum. *nu vin, nu vine nime, nu vâz nemic, nu zisei nimeni, nu va veni mai, nu-l vâzui nicăiri*, ital. *non vengo, non viene nessuno, non vedo niente, non l'ho detto a nessuno, non verrà mai, non l'ho veduto in nessuna parte*, franç. *je ne viens pas, personne ne vient, je ne vois rien, je ne l'ai dit à personne, il ne viendra jamais, je ne l'ai vu nulle part*, esp. *no vengo, no viene nadie, no veo nada, no lo he dicho a nadie, no vendrá nunca, no le he visto en ninguna parte*, port. *não venho, não vem nenhum, não vejo nada, não o tenho dito a nenhum, não vira nunca, não o tenho visto em nenhuma parte*. Si donc *non* est à l'origine la seule véritable négation du roman, il s'y trouve cependant dès le début, en beaucoup plus grand nombre qu'en latin, des formes renforcées de la négation, particulièrement tirées de substantifs, et ces formes renforcées peuvent même parfois prendre la place de *non*. En ce qui concerne le rapport de la négation avec les différentes espèces de propositions et

- (741) groupes de propositions, méritent un examen spécial la défense, la copulation de propositions complètes négatives et adversatives, enfin la négation dans les propositions partielles.

Cf. SCHWEIGHÄUSER, *De la négation dans les langues romanes du midi et du nord de la France*, Bibl. éc. chart. XII, 131-172, 441-467 et F. PERLE, *Die Negation im Altfranzösischen*, Zs. II, 1-24, 407-418.

§ 692. La particule négative et les pronoms et adverbes qui se présentent particulièrement dans les propositions négatives ont déjà été examinés en différentes occasions (voy. I, § 613 pour les représentants de *non* et *nec* et II, § 568 pour ceux de *nemo*, *nullus*, *nihil* etc.). Pour compléter ces indications, voici d'abord ce qu'il faut encore ajouter ici. Parmi les adverbes négatifs latins, *nunquam* a persisté dans l'a.-franç. *nonques*, prov. *nonca* et *noca*, esp.-port. *nunca*. En outre, au sens des pronoms négatifs latins, voici quelles sont les formes qui se rencontrent surtout en roman, de préférence avec un verbe négatif. Il y a d'abord, pour suppléer *nullus*, *aliqu'umu*, devenu en ital. *alcuno*, surtout dans les premiers temps : *per alcuna persona non se ne dovesse cavare* (Sacch. 198), *non poter aver alcuna oca* (Serc. 39) et souvent à l'infini, mais aussi plus tard encore : *n'ho trovato cento nè te ne piace alcuno* (Arioste, Cass. 2, 1), *senza fallo alcuno* (Lasca 54), *alcuna provincia non fu mai unita* (Mach., Disc. 3, 34), *non si da voto alcuno* (Leop. 172), *non aveva motivo alcuno* (Leop. 172), en franç. *aucun*, dont il est superflu de citer des exemples, en esp. *alguno* : *non han tal dono acabado algunas que visten gonas* (C. Baena 1, 72); en même temps, l'on a en ital. *veruno*, dont la première partie renferme un *vero* confirmatif, et autres formes citées II, § 568, puis aussi en roum. *cine*, qui apparaît donc ici avec une valeur d'indéfini (cf. p. 100) : *nece talălă cine-lă ştie număi fiul* (S. Math. 11, 27 : et, le père, nul ne le connaît à part le fils), enfin en franç. mod. *pas un*. *Nemo*, lui, a été remplacé par *persona* non seulement dans le franç. *personne*, mais aussi parfois dans l'ital. *persona* : *senza esser stato veduto da persona* (Lasca 39), *non disse mai niente a persona* (57); à l'Ouest, on a l'esp. *nadie*, port. *nada*. Relativement au neutre, à ce que nous avons dit II, § 568, il faut encore ajouter qu'on emploie également au sens neutre *causa* et *res* : en ital.

*cosa*, franç. *rien*, plus anciennement *chose*, bien que plus rarement, prov. *re(s)*, plus rarement *causa*, esp. *cosa*, port. *cousa* et aussi en a.-port. *rem*, ce qui est probablement un gallicisme. Parmi les adverbes, l'eng. *ninglur*, port. *nenbures* (nulle part) (742) se rattache aux formes dont il a été question au § 481; *nunquam* est parfois remplacé par l'a.-esp. *alguandre*, où s'est conservé *aliquando* : cf. *una deslealtanza ca non la fizo alguandre* (Cid 1081); ailleurs, on a eu recours, pour le suppléer, à côté de l'a.-franç. *ne-ouques* et *ne-ainc*, à deux autres mots. Le lat. *magis* sert d'abord simplement à marquer la gradation, fonction qu'il remplit même en partie dans les langues où, pour les autres cas, il a été éliminé par *plus* : cf. en a.-franç. *dunc ne voldrent mes travaillier* (M. France, Fabl. 27, 7), mais ensuite il a été spécialement destiné à marquer le temps : en ital. *non . . . mai* (ne . . . pas plus longtemps, jamais); mais il arrive aussi qu'on se serve de l'adverbe de temps *jam*, en ital. *non . . . già*, a.-franç. et prov. *ne . . . ja* (jamais) et en même temps *ne ja . . . mais* (jamais plus), puis avec affaiblissement du sens en ital. *giammai*, franç. mod. *jamais* et avec un affaiblissement plus considérable encore en ital. *non . . . già*, prov. *no . . . ja*, esp. *no . . . jamas* (absolument pas). Enfin l'on peut également rattacher ici cette observation, que la place de *nisi* a été prise entièrement par *si* avec la forme habituelle de la négation, sauf que l'ancien espagnol présente également une forme abrégée *sin* : *de tres fijos tan buenos unol avie fincado, El que sin fues nado fuera bien aventurado* (Alex. 1242). — À la négation se rattache aussi, par la façon dont les Romains la conçoivent, d'abord la préposition *SINE*, et leur parenté consiste en ce que les substantifs introduits par celle-ci sont généralement accompagnés des pronoms négatifs : cf. en obw. *senza nagina canera* (Alig 13, sans aucun bruit), ital. *senza nissuna mancanza* (Nov. 5), franç. *sans aucun doute*, esp. *sin nulla despresura* (Berceo, Sil. 5) etc. Et la même observation s'applique aux propositions interrogatives et aux conditionnelles : cf. en ital. *c'è stato nissuno?* (personne n'y a été?), *con la mano corsi a cercarmi il lato se niente vi avessi* (Bocc., Déc. 4, 6), *se vi occorre nulla, ditemelo* et de même dans les autres langues. Relativement à la signification, il faut observer que les adverbes

de temps dépouillent souvent leur valeur temporelle et servent alors à renforcer la négation : outre les exemples ital. *non già* etc. cités plus haut, cf. particulièrement en prov. *nonca*, qui est même presque l'équivalent pour le sens de *no* : *dis que l'a presa, miia nonca la té* (Boèce 14), *ja per son frair mais sos homes non blanda, nonca · is fai el, anz asatga e · ls aranda* (B. Born 13, 27). En outre, le neutre se présente souvent dans un emploi adverbial avec le sens de « nullement » : cf. en ital. *nulla si mosse* (Arioste, Rol. 12, 83), *le faccende degli strani e che niente l'appartengono* (Arioste, Cass. 2, 2), en a.-franç. *est che nient uns a uns vers dras* (Th. Franç. 80), où l'affaiblissement de sens est encore plus accentué, comme d'ailleurs *re, rien*, dans le provençal et le français modernes, après avoir signifié « aucunement », ont adopté le sens de « ne . . . pas » : cf. à Dompierre (Fribourg) *avá vo rà ò galé laevru a me prepá?* (n'avez-vous pas un joli livre à me prêter?). De là viennent ensuite, en vieux français, ces combinaisons avec des adjectifs qui ont été mentionnées au t. II, p. 620 et dont on peut rapprocher en ital. *era di coraggio e forza niente inferiore all' aspetto* (Alfieri, V.) et en esp. *no nada apasionado* (D. Quich. 1, 40).

Sur *veruno*, cf. C. SALVIONI, Zs. XXII, 479; pour *niente* etc., G. KÖRTING, Zs. f. Nfr. XVIII, 253 propose *ne gente*, qui convient certes pour la forme, mais qui pour le sens n'est pas sans offrir des difficultés.

§ 693. Grande est l'importance des TERMES QUI COMPLÈTENT LA NÉGATION, c.-à-d. des substantifs qui indiquent la plus petite quantité et dont l'influence doit être niée par une action, donc des cas comme le franç. *pas* dans *je ne vais pas*, *point* dans *je ne veux point*. Le substantif, par rapport au verbe, joue le rôle ou de régime ou de complément adverbial; aussi peut-on se demander si le *pas* qui vient d'être mentionné indique l'espace parcouru (§ 355) ou la mesure (§ 421). D'après les circonstances, on aura affaire tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces significations. Les langues romanes ne poussent pas toutes cet emploi également loin; le ROUMAIN notamment paraît ne connaître que *mica*, qui a déjà été mentionné au t. II, § 568 et qui se rencontre aussi d'ailleurs dans l'ital. *mica*, lomb. *minga*, a.-franç. *mie*, encore aujourd'hui conservé notamment dans



l'Est, prov. *miga*. Dans les GRISONS, *gutta* surtout, le terme déjà mentionné également au t. II, § 568, jouit de la plus large extension; il est de même en usage au Nord de l'Italie notamment; ajoutez-y aussi l'a.-franç. *goutte*, aujourd'hui presque uniquement dans la locution *ne voir goutte*, le prov., esp. et port. *gota*. En même temps, il y a aussi *bucca* : en obw. *jau asfel bucca en mes cudischs* (Barlaam 237, 34 : je ne trouve pas dans mes livres), puis en eng. *brika*, d'origine inconnue. En ITALIEN, *punto* est d'un usage presque aussi général que *point* en français, tandis que le prov. *pont*, l'esp. *punto* sont plus rares; ensuite viennent particulièrement des noms de fruits et de plantes comme *fico*, *fava*, *grano*, *moco*, *cavolo*, en outre *fiore*, *mollica*, *pelo*, *frutto*, enfin *cavelle*, terme d'étymologie obscure, puis dans les dialectes l'a.-vér. *no g'a valor lo so regojo pur una sola gamba de cerfojo* (Mon. Ant., D 196), l'otr. *tante male parole ci nnu te cumbenane filu* (Pap. 477). Les mêmes termes se présentent en VIEUX FRANÇAIS. Ici l'on doit d'abord citer en a.-franç. *rien(s)*, de même en prov. *re(s)* et aussi en a.-port. *rem* : *non acabaria rem na demanda* (Graal 113), peut-être employé comme gallicisme, puis *genus* : en a.-franç. *giens*, prov. *ges*, *passus* : en a.-franç. *pas*, prov. *pas*, puis ici aussi des noms de fruits comme *alie*, *bouton*, *cenelle*, *fie*, *noïz*, *pomme* ou *ail* et *aillie*, *ceue*, *espi*, *festu*. Enfin, en ESPAGNOL, on peut citer *los otros pueblos non valdrien una pera* (Berceo, S. Mill. 407), *haba* (Mil. 591), *arvejas* (Hita 328), *figo* (349), tous employés exclusivement avec *valer*, *vuestros dichos non los preçio dos pinnonnes* (Hita 638), *non vos miento un grano* (Berceo, Sil. 262), *todas sus amenazas un pan non gelas preciaba* (Berceo, Loor. Señ. 161) et encore aujourd'hui *non vale un bledo*; ensuite on peut encore rattacher ici, comme exemple caractéristique isolé, l'esp. *de bien nin dixi nin fiçi un dinero valia* (Loor. Señ. 176 : de bien je ne dis ni ne fis un denier vaillant) et *non gelo preciò don Gimio quanto vale una nues* (Hita 358). Sur des locutions prépositionnelles comme l'ital. *in niun modo* etc., il n'y a pas lieu d'insister ici davantage. En ce qui concerne l'emploi de ces termes qui complètent la négation, il faut observer que, dans les cas où la négation n'est usitée d'une manière étrangère au génie des langues romanes qu'à la suite d'un croisement entre deux tour-

nures différentes ou d'une transmission latine, donc particulièrement dans les cas dont il sera question dans les §§ 706-711, ces termes n'occupent en général aucune place.

Cf. G. DREYLING, *Die Ausdrucksweisen der übertriebenen Verkleinerung im altfranzösischen Karlsepos* 1888.

(745) § 694. EN VIEUX FRANÇAIS, quand le verbe nié est accompagné par un des termes qui renforcent la négation mentionnés au § 693, un RÉGIME DIRECT qui en dépend peut être considéré comme partitif. Le phénomène se comprend parfaitement dans des cas comme *amis, fet le vilain, portes vous point d'argent* (Doon 2677) et partout où l'on a un objet dont on peut détacher une très petite quantité; au contraire, on méconnaît évidemment la tournure originaire lorsqu'on dit aussi de *s'espec ne volt mie guerpir* (Rol. 465), ce qui ne signifie pas « de son épée il ne voulut rien abandonner », mais « il ne voulut pas quitter son épée », *il nen at mie de Rollant sun neuld* (3182), *n'i choisi mie d'Auberi le guerrier* (Mitth. 89, 24) etc. En français moderne, cet usage a disparu à son tour. Sans doute, on dit encore *il n'a point de cheveux*, et l'on peut d'autant mieux le dire que, en cas d'énonciation affirmative aussi, l'on adopte la tournure partitive : *il a des cheveux*; à côté de *il n'a point d'amis* et *il n'a pas un ami*, on dit également encore *il n'a point d'ami* (il n'a aucun ami), ce qui est évidemment un singulier nouveau créé sur le pluriel *point d'amis*; mais on ne peut plus dire *il n'a point de son ami*. Toutefois, dans les INDICATIONS DE TEMPS doit avoir persisté un reste d'une tournure issue de ce même procédé. On dit en a.-franç. *onques de tout le jour ne but ne ne menja* (Doon 1891), où *de tout le jour* est clairement partitif, puis aussi avec la simple négation : cf. *volez en mais des gas, sire? dist Carlemaigne. Et dist Hugue le Forz : Ne de ceste semaine* (Voyage Charlemagne 799); cf. aussi à *peine de la nuit dormi* (Fl. Bl. 2281), d'où vient alors le franç. mod. *je n'ai pas dormi de toute la nuit*, qu'il faut sans doute distinguer du *de* dont il a été question au § 452. Jusqu'à quel point le même phénomène se rencontre-t-il dans les autres langues? C'est une recherche qu'il reste encore à faire. En tout cas, l'on doit peut-être ranger ici le prov. *si n'i a miga de vos que vulba al reis glorios servir* (B., D. 236, 30), *anc de cela*

*nuît non dormi* (Flam. 3806), le port. *nom possa eu d'al fazer* (Graal 40).

Cf. A. TOBLER, Beiträge, I, 46-51.

§ 695. Comme la particule négative, ainsi que nous l'avons dit p. 771, apparaît toujours à côté du verbe, il en résulte que, dans les cas où l'on y ajoute encore un pronom ou un adverbe négatifs, la négation a l'air d'être double. En réalité, il y a une tendance si prononcée à recourir précisément à ces adverbes ou pronoms quand le verbe est négatif que, dans les premiers temps du moins, des phrases comme l'esp. *una hora nunca de amarse dejaron* (Lemcke I, 88), *nunca pasó un tiempo tan mauna romeria* (Alex. 2360) constituent des raretés. Mais il est à noter que les formes commençant par *n* particulièrement conti- (746)  
nuent à exprimer la négation avec tant de force que le verbe, lorsqu'elles le précèdent, peut se passer de la particule négative. À côté de l'ital. *gente neuna non v' arrivava* (Nov. 55), a.-esp. *nenguno non osava* (Cid 21), *de nulla otra cosa el non avie aradura* (Berceo, Sil. 18), port. *nenhum o nom podia acordar* (Graal 6), on rencontre en italien beaucoup plus souvent, déjà dans les premiers temps, *nissun guardia face* (Dante, Enf. 10, 9), *nulla mancare a me, il sommo della beatitudine a tener reputava* (Bocc., Fil. 1) et c'est même aujourd'hui la seule tournure en usage; elle est tout à fait rare en prov. : *jamais a tota ma via per neguna causa del mon me partes* (B., D. 234, 1); en revanche, elle est plus fréquente en esp. : *vos nunca en Carrion entrariedes jamas* (Cid 2680), *nunca mejor consejo tomaron en un dia* (Alex. 2459), *ninguna palabra creo* et aussi *nadie ha venido*. Par analogie, on trouve ensuite aussi en ital. *ti priego che mai ad alcuna persona dichì di avermi veduto* (Bocc., Déc. 2, 7), *mai altro che stregghiare cavalli vorria che facesse* (Serc. 359), *mai mi scostai da lui* (Cellini 14), *mai aveva sentito con tanta pietà la tristezza dell'autunno morente e delle foglie che cadono* (De Marchi, Giac. id. 215) etc. Au contraire, le français à toutes ses époques exige *ne*, sauf avec *numquam* : cf. en a.-franç. *el li enortet, dont lei nonque chiel* (Eul. 13).

§ 696. Étant donné qu'en roman l'on dit généralement *non venit nullus*, peu à peu s'est alors développé le sentiment

que *nullus* signifiait non « aucun », mais « quelqu'un », et c'est ainsi d'ailleurs qu'en réalité nous trouvons plusieurs des adverbes et pronoms primitivement négatifs employés avec le sens indéfini. Sans doute, le franç. mod. à *jamais* dans des phrases comme *ses lèvres, à jamais, avaient gardé le goût glacé du dernier baiser* (Zola, Lourdes 30) ne peut guère être rangé ici, car *jamais* depuis l'origine est positif, mais bien l'esp.-port. *nunca* : *resucitaron todos quantos nunca morioron* (Alex. 1147), *todollos cavaleiros que nunca trouxerom armas* (Graal 3), puis l'ital. *ogni volta che niente sentite* (Serc. 355), *se il mio marito disse nulla* (Sacch. 28), avec une fréquence particulière comme ici dans les propositions conditionnelles, a.-gén. *ello si a usanza com li soy discipuli, che quando nissum de lor ven de fora che elli lo saluam* (Testi lig. 29, 44), l'a.-franç. *nulle chose qui chaens soit Tot a vostre commant seroit* (Durm. 4039), *se nule beste la perneit, sis enemis mortels serreit* (M. France, Fabl. 11, 23), *deables est cil veirement, Que nes o perres se desfent* (Thèbes 1636), le prov. *si m'escomet de nulla ren, ades li respondrai ab ben* (B., C. 247, 33), *mot soven neis maniant era tirada en dieu* (Appel, C. 119, 44), l'esp. *si se vuelve nulla otra civera* (Berceo, Missa 173), *seria yo deseal se le ocultase nada de lo que sienta* (J. Valera, Com. Mend. 155), le port. *se ninguem fora* etc. dans les cas apparentés à la négation et dont il a été question p. 773.

§ 697. Mais alors peut aussi se produire le développement inverse, à savoir que les PARTICULES EXPLÉTIVES EXPRIMENT LA NÉGATION et que *non* disparaisse entièrement. Abstraction faite de l'ital. *mai* devant le verbe, construction qui a sa raison d'être spéciale (p. 778), ce sont des exclamations et des réponses qui semblent se présenter d'abord : en franç. *plus de larmes ! croyez donc votre cœur et jamais votre esprit*, ou bien dans les réponses : *avez-vous été en Amérique ? Jamais ; qu'est-ce que vous avez vu ? Rien ; qui est venu ? Personne*. Ici aussi nous sommes en présence d'un cas spécial. Dans les deux catégories, en effet, il s'agit au fond de propositions dépourvues de verbes, et il n'est que naturel que le *ne* combiné avec le verbe presque au point de constituer une forme unique, fasse aussi défaut. Mais en revanche il arrive, il est vrai, également que, dans des propositions entières

rement correctes, le *no* affaibli par son absence d'accentuation en *ne*, *n*, soit à la fin complètement omis et qu'ainsi la négation soit uniquement exprimée par la particule explétive. Tel est notamment le cas dans le canton des Grisons, le Nord de l'Italie et dans nombre de patois du Nord et du Sud de la France : cf. en obw. *ella stgiava mai ira enten baselgia* (S. Ulr. 66, 12 : elle n'osait jamais aller dans l'église), *bucca ma els peis sondern era els mauns* (Alig 49 : non seulement les pieds, mais aussi les mains), *schevan bucca silla fiasta* (8, elles ne parlaient pas sur la fête) etc. En lombard, on peut se borner à noter que l'ordre actuel des mots dans *pôs no* (je ne peux pas) doit être issu d'un ordre plus ancien *no pös-nó*.

Mais, si l'on trouve avec la même valeur chez les classiques *avez-vous pas* et *n'avez-vous pas* et si le même emploi se présente en vieux français déjà dans l'interrogation, il s'agit alors, ainsi que A. SCHULZE, *Fragesatz* 27 sq., l'enseigne à bon droit, d'une différence de conception, c.-à-d. que dans le premier cas il ne s'agit absolument pas d'une interrogation négative.

§ 698. Quand deux propositions négatives sont unies l'une à l'autre ou qu'une proposition négative renferme deux membres unis au moyen de « et », le latin remplace *et* par *NEC*. Aux observations faites là-dessus p. 255-260, il faut encore ajouter les suivantes. Quand deux membres de la proposition sont unis entre eux par *nec*, il va de soi que le verbe est accompagné de *non* : cf. en ital. *lo imperadore nè sua gente non lo poteva vedere* (Nov. 6), *non resta nerwo ne vena* (Leop. 168), en a.-franç. *li reis David ne Salomon n'ot tal aigle* (Thèbes 2951), *que pour plueve ne pour gielee N'istera mais de celle pree* (Rich. 1753), *sans plus parler a uns ne a autres* (Mon. Guill. pr. 2, 20), en prov. *per qu'ieu ni nulhs hom avinens ni savis non es aculbitz* (B., D. 146, 12), *mas per metgias ni per artz ni per herbas . . . non tengron pro* (2229), en esp. *de dia nin de noch non les diessen arebato* (Cid 562), *a rico nin a pobre non querie fer enganno* (Berceo, Sil. 21), en port. *sem stamenba nunca elle era noite nem dia* (Gaal 77). La même observation s'applique aussi à *nec* répété : cf. en roum. *nici la prânz, nici la cină nu poate veni* (ni au diner, ni au souper il ne peut venir), en ital. *non voleva nè consiglio nè ajuto*, en esp. *nin por sol nin por pluvia non fue* (748)

*a cubierto* (Sil. 22). Au contraire, quand c'est deux verbes qui sont de la sorte unis entre eux, le simple *nec* avec le second est suffisant, sauf en français, et même avec d'autres mots il arrive parfois que le *non* soit supprimé : cf. en esp. *puso la tabla encima tan junta e bien calafeteada que agua ni otra cosa alli podia entrar* (Amadis 5 a), mais le procédé inverse se rencontre aussi, surtout dans la langue primitive : en ital. *non li fece motto niente nè non fece rispondere* (Nov. 9), en prov. *ni no · m badalb ni no · m sospir* (Choix III, 438). En même temps, il faut encore examiner une signification particulière de *nec*, d'ailleurs déjà connue du latin. Il peut en effet s'employer non comme copulatif, mais seulement comme augmentatif. En ITALIEN, ce sens augmentatif est encore renforcé par l'adjonction de *meno* : cf. *quasi niuno non chè il sapesse, ma nè suspicava* (Bocc., Déc. 3, 8), *non ci pensai, nemmeno per sogno*, en esp. *no lo conozco ni de vista*, ne port. *não quero ouvir nem uma palavra mais* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 68) et alors, avec un affaiblissement considérable, qui fait presque de *nem* l'équivalent de *não*, l'on dit aussi *inspirava-lh'as um sentimento de mal fundado brio ; mas nem sempre era bastante a força do seu caracter para briosamente as sustentar até ao fim* (Diniz, Pup. 190), *eu nem sei o que faça* (105), *parecia nem attender no que se estava dizendo* (204) etc. Ce *nec* (pas même) sert en outre de base au roum. *nici-un*, a.-franç. *ne-ul* et autres formes mentionnées au t. II, § 568, ainsi qu'à l'a.-franç. *neis*, prov. *neis* (pas même), qui ont ensuite adopté la signification de « même » (p. 778).

(749)

§ 699. Quand, de deux propositions complètes unies entre elles, la première est négative et la seconde adversative par rapport à elle, la plupart des langues se servent des particules adversatives dont il a été question p. 617. Le ROUMAIN fait exception avec *ci* : cf. *eū nu am venit să te întreb asta , ci daca ai ce-va leacuri care să ne facă sa avem copii, să-mi dai* (Basmes 1, 22 : je ne suis pas venu pour te demander cela, mais pour que, si tu as des remèdes tels qu'ils fassent que nous ayons des enfants, tu me les donnes), *blestemul părinților pe care nu-i asculta, ci îi tot necajia* (4, 24 : la malédiction des parents qu'elle n'écoute pas, mais qu'elle négligea tout à fait), *nu e*

*vina mea, ci-i vina măicuța-mea* (Doine 35, 15 : ce n'est pas ma faute, mais c'est la faute de ma mère), puis aussi *de-ar fi cucul voinicel, Făce-l-aș ibovnicel; ci e cucul păsărea* (551, 9 : si le coucou était brave, j'en ferais mon amant; mais le coucou est un oiseau). Au lieu de ce *ci*, les plus anciens textes présentent sans exception *ce* et, bien que *ci* apparaisse déjà depuis le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, *ce* s'est cependant conservé jusqu'en plein xix<sup>e</sup>, de sorte qu'il ne peut subsister aucun doute sur l'identité de ce *ci* avec le *ce* relatif. L'*i* doit provenir de la combinaison particulièrement fréquente *ci-i*. Ce *ce* est le même que l'a.-franç. *que* dans des cas tels que *or est il noienz De ta cort qu'el soit mes dotée, Non; que ta cort est escornée Dou meillor chevalier dou mout* (Mér. 1292). La même forme se présente aussi dans l'ANCIEN ESPAGNOL avec *ca* : *el uno es en parayso ca el otro non entró ala* (Cid 350), *besad las manos, ca los pies no* (2028), *el vos casa ca non yo* (2204), *as me buscado onrra non simple ca doblada* (Mil. 61) ou en cat. *car* : *ella no s pensava ges que axi li esdevengues, car bes cuydave ses faylir que ell degues anans morir* (7 Sages 1102). À l'origine donc, la raison d'être de cette tournure est que celui qui parle indique dans une seconde proposition le motif de la négation exprimée dans la première, et la seule particularité en roumain est que le *quid*, qui d'ordinaire n'est jamais employé comme conjonction, mais toujours comme relatif, prend ici la place de *cā* (*quod*); mais en même temps il a si complètement échangé sa signification primitive contre la nouvelle qu'on n'arrive à induire celle-là que de la comparaison avec les langues-sœurs. (750)

§ 700. Indépendamment de cela, l'ESPAGNOL recourt également aux termes qui expriment l'exclusion : cf. *en todas sus camaras non azen nunca flores Sinon espinas duras e cardos pounidores* (Alex. 2130), *non queria casarse con una solamente sinon con tres mugeres* (Hita 179), *yo no lo soy, sino un aficionado á la poesia* (Nov. ej. 15) ou pour introduire une proposition : *no fueron golpes sino que la peña tenía muchos picos* (D. Quich. 1, 16). À l'espagnol *sino* correspond en ANCIEN ITALIEN *se no* : *non si riccordo de la reina Eliabella nè di suo reame nè di suoi baroni sennoe de la damigiella che gli era davanti da sè* (Trist. ricc. 4, 7), en a.-

franç. *se . . . non : onques n'i pot antrer vilains Se dames non et chevalier* (Érec 6913), *je n'ai mie mains de toi se plus non* (Alisch. 707), exemples dans le premier desquels subsiste encore l'idée d'exclusion « mais seulement », tandis qu'elle a disparu dans le dernier, de même qu'en espagnol. En même temps, on trouve aussi l'esp. SALVO : cf. *tales caballeros non parecen regidores salvo lobos robadores* (C. Baena 60 a), *les non dexavan pulpa salvo coytas e dolores* (60 a). La seconde idée est donc présentée comme si elle formait une espèce particulière du genre exprimé par le terme nié ou comme si l'on niait non un genre, mais l'ensemble des idées, comme si « non » précédait. — Pour le cas contraire, à savoir quand UNE ÉNONCIATION AFFIRMATIVE EST SUIVIE D'UNE ÉNONCIATION ADVERSATIVE ET NÉGATIVE, de nouveau l'espagnol seul possède une forme spéciale : cf. *que corderò matasen maslo ca non cordera* (Berceo, Missa 146), *reina es honrada que non pobre romera* (Appoll. 275), *demandó a beber agua que vino non* (440) etc. Ici aussi le *que* introduit un motif.

(751) § 701. Déjà p. 620 nous avons fait observer que, dans les expressions employées pour marquer des rapports adversatifs, les négations aussi jouent un certain rôle, et nous avons cité notamment le lat. *nihilominus* et ses correspondants romans. Ici peut dès lors encore être mentionné l'a.-franç. *nequedent* : cf. *nekedent autrement puet l'om entendre* (Job 360, 15), *s'ame en enfer grant painne a : Nequedent la gent forsenee Cuident que el ciel soit montée* (Mahomet 1895), *ne porquant : ne porent a terre venir Ne en Normendie revertir. E nepurquant si pres se tindrent Ke en l'isle de Gesui vindrent* (Rou 3, 2775), *et ne pourquant il cultiverent nostre signur* (IV Livr. 404), *ne por nec : mais ne por huec mes pedre me desirret* (Alexis 42), *et ne por uec je nel di mie Solemant por son buen renom, mes por ce que Lunete a nom* (Ch. Lyon 2412), enfin *ne pour tant : isnellement le va li dus saisir Et non portant si fu il si laidis Qu'il ot senglant et la teste et le pis* (Garin 2, 37, 11). Dans cet emploi, abstraction complète étant faite de l'absence jusqu'à ce jour d'une explication satisfaisante pour la finale de *nequedent*, auquel correspond en prov. *ne que dont*, il y a deux particularités à relever, l'emploi de *ne* sans verbe et la signification. Il faut probablement prendre comme point de



départ les cas où *ne* a le sens de *nec*, mais où le verbe est séparé de la conjonction par un complément adverbial : *et lor mance de lor vie Ne por ce ne respondent mie* (Chev. II esp. 2058 : et il les menace au sujet de leur vie et pour cela ils ne lui répondent pas du tout). S'il est vrai que le sens adversatif, comme dans les cas indiqués dans les § 596 sq., réside d'abord dans *por ce*, on a cependant pu méconnaître le véritable état de choses et considérer le *ne*, qui à l'origine était purement copulatif, comme se rattachant à *por ce*, chose qui était d'autant plus facile que l'expression renferme l'idée qu'on nie ce qu'on devait peut-être attendre. En ce qui concerne *ne pour quant*, *quant* pourrait comme en d'autres combinaisons (p. 100) être pris pour un indéfini.

§ 702. Au moyen de la négation peut également s'EXPRIMER L'IDÉE D'EXCLUSION ET DE SÉPARATION. Il y a notamment deux tournures qui doivent ici être examinées : *non magis* ou *non quam* et *non si non*, mais en outre aussi certains croisements avec d'autres adverbes. En ROUMAIN, *numai* est la forme usitée : cf. *lepădarea sufletelor nece urulu nu va fi diintru voi numai corabia* (Cod. Vor. 189, 7 : « aucun d'entre vous ne perdra la vie, à part le vaisseau » ; la version de 1688 présente ici *afară den corabia*), *aruncară vraje și le se arătă că cu brăbăția nu vorii putea lua Troada nice cu sabiia, numai cu hitlenia* (C. B. 1, 353, 32 : ils jetèrent le sort et il se montra que avec courage ils ne pourront prendre Troie ni avec le sabre, mais seulement avec ruse) etc. À ce *numai* correspond en eng. *numé*, frioul. *nomé*, vén. *nomé*, lomb. *nomá*, *domá* et en a.-franç. *jo ne sai veirs nul hume*, *Ne mais Rollant, k'uncor en avrat hunte* (Rol. 381), *ne mais sol lui nus n'en estort* (Thèbes 1860) et avec une proposition positive : *tuit sunt ocis Ne mais seisante* (Rol. 1689). En même temps, parfois aussi l'on trouve en vieux français *ne . . . mais* : *tei que jo amoue si cume la mere son filz qui n'ad mais un* (IV Livr. 123), en outre *ne . . . mais que* : *n'est gaires de possession mais que une bone maison* (Barb. Méon II, 113, 4), *Franceis se taisent ne mais que Guenelun* (Rol. 217); toutefois la seconde tournure, à cause de son emploi moins fréquent, devra sans doute être regardée comme une formation secondaire. Et même, en se référant au

(752)

roumain et à l'italien septentrional et de plus en considérant que, dans le français lui-même, *ne mais* apparaît plus tôt que *ne . . . mais*, il peut rester douteux que ce dernier soit de formation primitive. Mais, relativement à *ne mes* ou bien donc, ainsi que nous pouvons dire, à *non magis* postclassique, il faut probablement partir du sens de « ne . . . plus », donc « avec courage et avec force ils ne pouvaient plus prendre Troie — avec ruse ». Donc une énonciation est niée par l'adjonction de *non magis* « ne . . . plus » jusque dans ses dernières conséquences, mais finalement toutefois se présente encore à la pensée de celui qui parle quelque chose qui pourrait en rendre possible la réalisation, et il l'ajoute d'abord sans doute sur un ton dubitatif-interrogatif ou sur le ton de satisfaction avec lequel on exprime la solution d'une difficulté, la découverte d'un moyen d'en sortir. Plus tard, il est vrai, comme on avait entièrement perdu de vue l'expression primitive et que l'intonation s'était modifiée, *non magis* a été rattaché au mot qui le suivait ou bien, en tout cas, la pause a été supprimée. En VIEUX FRANÇAIS, dès l'origine on trouve aussi le simple *ne . . . que*, qui de nos jours a seul persisté et dont le *que* correspond sans doute au lat. *quam* « comme » : *il ne fait que pleurer* signifie donc « il ne fait rien comme pleurer », avec la seule différence qu'en français le verbe nié se trouve sans régime. Quand le sujet en est séparé, dans les premiers temps on peut dire : *c'uns seus jugieres n'est* (B. Seb. 15, 1076), tandis que la langue moderne doit avoir recours à toute sorte de circonlocutions. Mais alors, un fait remarquable, c'est la suppression de *ne* aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, où l'on a donc une influence exercée sur *ne . . . que* par *seulement* : *a grand peine s'appercevoient-ils qu'il y eust jamais bien enchéri que le pain* (Commines 1, 8), *et qui nous damne que le corps* (Jodelle, Eugène 1, 3). Pour le PROVENÇAL, il pourra suffire de citer quelques exemples des différents emplois. Déjà dans le Boèce on trouve *ne que* : *ni noit ni dia no faz que mal pensar* (Boèce 90), ensuite donc *ges autres vergiers non fai fulhar mars ni febriers mas vos* (B. Born 16, 1), *ni mais us no m'agrada* (36, 42) et alors aussi par une tournure plus explicite *res de be noi falth mas quan mercès* (P. R. de Tol. 16, 43) *del tot lo · n tenh per enguanat mai quan de Johan ses terra* (B. Born,

14, 23). — Enfin l'on peut encore rappeler qu'un phénomène analogue à celui qui s'est opéré, à l'époque préhistorique déjà, avec *ne* . . . *que* commence à se produire en français moderne avec *rien que* : cf. *si la petite Chésy lui demandait le Kobinor, il prendrait la mer pour aller le lui chercher, rien qu'à cause de cette ressemblance* (Bourget, Id. trag. 121) etc.

§ 703. En même temps on trouve, conformément à ce qui se passe en latin avec *NISI*, une proposition conditionnelle négative sans verbe, et cela en vieux français et en provençal avec *non* accentué ou *si non* atone placés après le substantif : cf. en a.-franç. *a venimeus et a felon Ne doit l'an feire se mal non* (Ch. Lyon 3358), puis dans les interrogations, où l'on a quelque peu méconnu la valeur de *se* . . . *non* : *bergier, as tu se bien non?* (Rom. Past. II, 21, 17) ; le français moderne dit encore, en modifiant la place des mots, *si non* : *cette montagne mystérieuse où Jésus ne daignait parler aux riches sinon pour foudroyer leur orgueil* ; en moyen français, par analogie avec *ne* . . . *que*, on emploie parfois aussi *ne* . . . *sinon que* et de même en français moderne *si ce n'est* ; en prov. *ço no m'es pas bon que d'amor digaz si ben non* (Appel, C. 85, 9), en ital. *ajuto non avea se non d'una sua donna* (Cellini 167), puis au Nord par suite d'un croisement avec la tournure *non magis* : en vén. *el no se vede si nome liberi, componidure e quinterni e carte scrite* (Calmo 97), en esp. *rubieron las jitanillas todas sino lo grande que se quedó bajo* (Nov. ej. 16), ensuite par une complète assimilation de *sino* à *solo*, laquelle entraîne la suppression de la négation : *ha sido el parto tan secreto que le sabe sino Preciosa y yo y otra persona* (Nov. ej. 18), en port. *nom attendeu se nom vos* (Gaal 25). En même temps on rencontre aussi, en espagnol, une forme *son*, qui doit être le produit d'une assimilation, et par suite d'un croisement entre *otro ca, que* et *son* on trouve aussi \**sonca, soncas* ou *sonque* :

Pour les § 702 et 703, cf. A. TOBLER, Zs. XX, 581 à 591 ; sur les formes espagnoles, cf. C. MICHAELIS, Zs. IV, 602 sq. ; sur un type *não* . . . *nego, não* . . . *nega* synonyme de *sinon*, mais qui jusqu'à présent n'est attesté que chez Gil Vicente, voy. J. CORNU, Rom. XI, 89 ; J. JEANJAQUET, *La conjonction que*, p. 35. Ce dernier y voit *ni quod, ni quia* sans se prononcer sur la nature de la voyelle tonique.

§ 704. La négation de l'ordre, c'est-à-dire la DÉFENSE, la RÉPULSION, présente par comparaison avec le latin une modification essentielle. Bien que *ne* ait été remplacé par *non*, l'ordre et la défense ne se distinguent pourtant pas simplement par l'adjonction ou l'omission d'une négation; il serait plus exact de dire que, là où c'en est le cas, il s'est introduit des modifications dont une partie ne sont que postérieures. Nous trouvons en roman trois types, à savoir :

<i>non cantes</i>	<i>non cantare</i>	<i>non canta</i>
<i>non cantetis</i>	<i>non cantatis</i>	<i>non cantatis.</i>

Le premier, déjà latin, est propre à toutes les périodes linguistiques de la péninsule IBÉRIQUE : on dit encore actuellement en esp. *no cantes, no canteis*, en port. *não cantes, não canteis*, et dans tous les temps cela s'est dit ainsi. Le PROVENÇAL aussi suit cet usage pour le pluriel : *vostre cor non tengas cubert* (Flam. 2); quant à savoir s'il le fait également pour le singulier, la question est douteuse; enfin le vieil italien présente parfois des exemples comme *non lo crediate* (Serc. 12). Le second type est la forme habituelle en ROUMAIN, ITALIEN, RHÉTO-ROMAN, VIEUX FRANÇAIS et, pour la 2<sup>e</sup> pers. sing. au moins, en PROVENÇAL : ainsi en roum. *nu cîntă et nu cîntați*, eng. *nun kănter et nun kănté*, ital. *non cantare et non cantate*, a.-franç. *tort ne luxure ne pechié mener* (Cour. Louis 65), *ne te tamer* (IV Livr. 17, ne t'effraie pas), *ne murmurer pas* (Dial. an. rat. 16, 6). En vieux roumain et en engadin, il en est alors sorti une forme nouvelle qui est remarquable, c.-à-d. qu'à l'époque où *-re* n'était pas encore tombé, au singulier roum. *nu \*cîntare* on donna comme pendant un plur. *nu cîntareți* : cf. *nu mențireți* (Cod. Vor. 126, 1 : ne mentez pas), *nu vă teamereți* (132, 11 : ne vous effrayez pas), forme à côté de laquelle déjà ou bien encore au XVI<sup>e</sup> siècle on a également la forme plus courte *nu adaugeți* (Cod. Schei. 61, 11) et qui disparaît au XVII<sup>e</sup>. Et l'on trouve absolument la même chose dans le bas-engadin, qui forme sa 2<sup>e</sup> pers. plur. de l'impératif-prohibitif avec la désinence *-arai, -irai* et dit par conséquent *nu tumarâi* (ne craignez pas). Enfin le troisième type est celui du français moderne, qui manifestement, comme le prouve aussi l'histoire de la langue, est issu du second

sous l'influence de l'impératif. Au reste, il se rencontre également ailleurs, p. ex. dans le Nord de l'Italie déjà au moyen âge, ensuite en macéd. *nu ñ me krepã* (Weigand, Arum. 56, 5 : ne m'excite pas), de même qu'à l'inverse se présente ici une tournure macéd. *sã nu dzitsi* (32, 12 : ne dites pas) correspondante à l'esp. *no digais*. Peut-être y a-t-il encore lieu de rappeler que, précisément avec l'infinifit prohibitif, on aime tout particulièrement à employer le pronom personnel sujet : en roum. *nu te face tu* (Cânt. Mold. 324, ne fais pas semblant), ce qui arrive surtout fréquemment en vieux français.

§ 705. En ce qui concerne la négation dans les PROPOSITIONS PARTIELLES, on sait qu'en latin les verbes signifiant « craindre » ne sont pas suivis d'une proposition-régime, mais de la tournure exprimant la répulsion : *ne veniat, timeo* (qu'il ne vienne pas—je le crains). Dans ce sens, le roman a d'abord introduit l'emploi d'une proposition-régime avec *que*; mais au début il conserve encore la négation et, sous l'influence des grammairiens, le français littéraire exige encore actuellement *je crains qu'il ne vienne*. Mais, un usage plus conforme au génie des langues romanes, c'est d'assimiler à toutes les autres aussi les propositions partielles qui dépendent des verbes exprimant la crainte, et c'est ainsi en effet que dans le discours direct nous ne trouvons plus la négation. Tel n'est pas seulement l'usage dans la plupart des patois, p. ex. dans ceux des Grisons et du Tyrol, car il se présente également assez souvent dans les langues littéraires : cf. en ital. *noi ci concentriamo tutti in noi stessi, temendo che la nostra ventura possa diminuirsi* (Foscolo, V.) ou en a.-mil. *baver tema ke l'inimigo vorax te possa mai comprende* (Bonv., F 67), en a.-franç. *jo me crendreie que vos vos meslissiez* (Rol. 257), *criem qu'ele seit perdue* (Voyage Charlemagne 322) et ainsi encore en moyen français, et même au xvii<sup>e</sup> siècle cette tournure n'est pas inconnue chez les poètes classiques; l'espagnol et le portugais enfin ne connaissent absolument plus la négation dans ce cas; il est vrai qu'il se trouve pourtant chez Cervantès encore d'assez nombreux exemples de son emploi.

§ 706. Ensuite il faut citer une série de cas où le latin introduit le plus souvent par *ne* ou *quin* une proposition-régime et

où les langues romanes, également fidèles encore à l'ancien usage traditionnel, se servent de *que non*. Ce sont tout d'abord les propositions-régimes dépendant des verbes qui signifient NIER, DÉFENDRE, ÉVITER, EMPÊCHER : ainsi en ital. *negare, vietare, impedire, evitare, guardarsi*, p. ex. *negarono che tale parentado non si facesse* (Serc. 326), *guarda che per la vita tua da quinci innanzi simile novella non sentiamo più* (Bocc., Déc. 7, 8), en franç. *empêcher, éviter, prendre garde mais plus défendre*, tandis qu'on disait en a.-franz. : *jo vos defent que n'i adeist nuls hum* (Rol. 2438) et qu'on pouvait encore au xvi<sup>e</sup> siècle s'exprimer d'une manière analogue, mais on dit donc également de nos jours : *la pluie empêchait qu'on ne s'allât promener, évitez qu'il ne vous parle, prenez garde qu'on ne vous séduise*, en esp. *prohibir, defender, evitar, guardarse : prohibimos y defendemos que en el nuestro consejo . . . ninguno pueda ser abogado; era Erastro un rústico ganadero, pero no le valió tanto su rústica y selvática suerte que defendiese que de su robusto pecho el blando amor no tomase entera posesión* (Cervantès, Gal. 1), *por evitar que no se aumente la dura pestilencia* (Num. 3, 1), *guardaos que no descubrais vuestro secreto* et de même en portugais. Ensuite non seulement après les VERBES NÉGATIFS, INTERROGATIFS, CONDITIONNELS qui signifient NIER, EMPÊCHER, DOUTER, HÉSITER, mais aussi après ceux dont le sens est NE POUVOIR S'EMPÊCHER, NE PAS ÉVITER, NE PAS CHANGER : cf. en roum. *nu mă îndoesc că nu vâ* (je ne doute pas qu'il ne veuille), en ital. *io non dubito che voi non dobbiate vivere il più consolato signor del mondo* (Bocc., Déc. 10, 10), *io non posso negare che la fortuna e la milizia non fussero cagioni dell'imperio romano* (Mach., Disc. 1, 4), *chi mi vieterà dunque che io non prenda tutti i danari* (Lascà 38), *non posso fare che non mene dolga, non lascio che non vada*, en franç. *je ne nie pas, je ne doute pas que cela ne soit*, en a.-franz. *jo ne lenne pur tut l'or que Deus fist, Que ne li die* (Rol. 457), *n'alez ja plus delaiant Qu'au pié ne l'an ailliez cheoir* (Ch. Lyon 3976), *ne puet remaindre que grant estor n'i ait* (B. Ant. 1223), en prov. *ens Peire Gui nom poc laisser Que non l'avengues a plorar* (Flam. 3573) etc., en esp. *no niego que no pudiese hacerlo, no se pudo contener de no cortar la balija* (Nov. ej. 3) etc. Si facilement que puissent s'expliquer tous ces cas par un croisement de deux manières de penser,

il n'en est pourtant pas moins vrai qu'ici aussi l'on doit considérer la tournure romane comme étant principalement la continuation de la tournure latine puisque, par exemple, l'usage suivi après *difendre* en français ou des propositions comme le franç. *il ne faut pas douter que ce royaume eût porté de très grandes affaires* (Commines 4, 1), l'esp. *no podrán escusar que me ayan à leer* attestent une tendance vers un développement analogue à celui que nous avons pu observer au § 705 avec les propositions-régimes dépendant des verbes marquant la crainte.

§ 707. De plus, il faut mentionner les PROPOSITIONS-SUJETS dont la proposition verbale indique qu'elles se sont presque accomplies, qu'il s'en est fallu de peu, donc qui en réalité ne sont pas arrivées à exécution ; ensuite on les trouve également après le représentant de *vix*, ainsi en ital. *poco manca, per poco è, presso è*, puis *appoco, appena* : cf. en ital. *per poco è che teo non mi risso* (Enf. 30, 132), *questo nostro bambino il quale appena non ha quattordici anni* (Bocc., Déc. 4, 8), en franç. *peu s'en faut qu'on ne m'ait trompé*, en a.-franç. *a bien petit que il ne pert le sens* (Rol. 326), *par poi que l'os ne fut tote perdue* (Villich. 18, 89), *a paine que li langhe ne engieloit* (H. Val. 13, 563) etc. et de même en provençal *per pauc que no . . .*, en esp. *apenas quel pobre viejo falla ningund amigo* (Hita 1340), où il est vrai qu'on n'a pas une négation proprement dite.

§ 708. Dans les PROPOSITIONS TEMPORELLES relatives à un moment de la durée qui n'est pas encore arrivé, l'on emploie la négation, bien que le rapport de temps soit déjà exprimé dans la conjonction : « avant qu'il ne vînt » ou « jusqu'à ce qu'il vînt » équivaut à « tandis que, aussi longtemps qu'il ne vint pas », et c'est ainsi que se forme alors la tournure usitée en roman et qui se trouve attestée par des exemples comme en roum. *până a nu însera, ciobanul se furișe de ful de boer* (Basme 251, 1 : tant que le soir ne vint pas, le berger s'éloigna subrepticement du fils des Boyards), en obw. *avon che ne fussi determinau il Cusseigl* (C. Mem. 211, 23 : avant que ne fût décidé le Conseil), en ital. *né mai si voltò indietro fino a tanto che egli non fu arrivato in casa il Pilucca* (Lasca 185, 20), *prima che*

*nulla parola di ciò facesse* (Bocc., Déc. 10, 5), en franç. mod. *je serai morte avant qu'il n'entre dans la chambre* et de même en a.-franz. avec *ançois*, en esp. *non quiso el campo elli desamparar, Fasta que non exo ella á todo su pesar* (Berceo, Sil. 416), *matar-m-é yo antes que nunca sea en su poder* (F. G. 444), mais de nos jours avec *antes que* le plus souvent sans négation, en port. *ataa que de vos non aja vingança* (Grael 100) etc.

§ 709. De même, les PROPOSITIONS COMPARATIVES dont la proposition verbale n'est pas négative, présentent la négation, car ici aussi s'introduit l'idée que quelque chose N'EST PAS comme ce à quoi on le compare : cf. en ital. *spendo più ch' io non ho d'entrate* (Nov. 36), *giardino e palazzò facevano pensare più agli incantesimi di Armida che non alla sobrietà morale d'una famiglia di clericali* (De Marchi, Giac. id. 42) et naturellement aussi *Catella, per mostrarsi ben d'essere altra che ella non era, fecegli la festa grande* (Bocc., Déc. 3, 6), en a.-franz. *et voist plus tost que il ne siaut* (Ch. Lyon 1835), *plus blanche que n'est noif ou gelee* (B. Ant. 3099), *ainz me leissasse un des iauz treire* *Que hui mes nule rien contasse* (Ch. Lyon 144), mais cependant aussi *mielz voeill murir qu'entre paiens remaigne* (Rol. 2336), *plus piteux au peuple et moins aspres a punir qu'il avoit esté* (Commines 6, 12), en prov. *sabia plus que nuls joglars* (Flam. 1716) etc., en esp. *blanca soys señora mia más que no el rayo del sol* (Silva 242), *las infamias mejor es que se presuman y sospechen que no que se sepan de cierto* (Nov. ej. 298), *otros paños que non los que tiene* (10) et de même en portugais : *os ventos mais que nunca impetuosos* (Lus. 6, 37).

§ 710. Parmi les différentes propositions partielles négatives, on peut ici en examiner encore une. Une chose qui, d'après le contenu de la proposition complète, aurait dû arriver et en aurait été la conséquence, ne se produit pas, ce qui peut alors être exprimé d'une double façon. Ou bien la proposition partielle s'adjoint à la proposition complète au moyen d'un relatif et ce qui fait défaut, ce qui n'a pas lieu y est rattaché par la préposition de privation, c'est-à-dire par les représentants de *sine*, ou bien aussi la proposition de conséquence est introduite par *que* et niée d'une façon générale par *non*. En ce qui



concerne le premier cas, ce sont les langues de la France qui en présentent la plus ancienne forme : cf. en a.-franç. *or les vucus rendre sanz colee Qu'en aies prise ne donee* (Thèbes 3519), en prov. *tug n'aueron esfredat ses comjat qu'us no · n prendia* (B. Born 14, 35), ici toujours avec la négation, ou *li rois, sanz ce que nulz ne l'en prioit, nous dist* (Joinv. 423), dans les deux derniers cas avec l'indicatif déterminé par l'emploi de *ne*. En effet, quand celui qui parle exprime en outre la négation dans la proposition introduite par *sans . . . que*, il ne peut le faire que parce qu'il considère comme quelque chose de réel ce qui n'est pas arrivé, ce qui est exclu. En italien comme en français moderne s'est produite une tournure un peu différente en ce que la proposition introduite par *que* est directement rattachée à la préposition : *senza che*, en franç. mod. *sans que*. Pour le second cas, cf. en ital. *pensò non potere alcuna di queste tre leggi più l'una che l'altra lodare, che il Saladino non avesse la sua intenzione* (Bocc., Déc. 1, 3), en a.-franç. *il ont fait roi en France d'un cuivert pautonier qu'a vous n'a vo pooir n'en pristrent ains congié* (G. Bourg. 1098), *merveilleus cous se donent qu'il ne s'espargnent mie* (554), en franç. mod. *un joueur décaivé se brûlerait la cervelle à côté de lui que le coup de pistolet ne lui ferait point tourner la tête* (Bourget, Id. trag. 20), en prov. *Eneas aucis enaisi Dido ques banc non la feri* (Flam. 4612).

§ 711. Pour finir, on peut encore examiner un cas où le groupe de propositions est incomplet. Un *non* qui constitue le début d'une énonciation peut être suivi d'une proposition avec *que* et d'une proposition complète adversative. Comme proposition verbale gouvernant la proposition avec *que*, celui qui parle a dans la pensée un verbe signifiant dire, croire. La première proposition renferme une chose qu'on attend, mais qui n'arrive pas ; la seconde contient ce qui arrive réellement, ce qui donne à *non que* la valeur d'une négation fortement intensive : cf. en ital. *non che io faccia questo, ma se voi diceste che io dimorassi nel fuoco credendovi piacere, mi sarebbe diletto* (Bocc., Déc. 10, 7), *egli, non che si prendesse cura d'intrattenermi in alcun passatempo o di darmi alcuna comodità, per lo contrario appena mi facesse somministrare il bisognevole a sostenermi* (Leop. 178).

**ACCENTUATION ET ORDRE DES MOTS**

---

§ 712. Après avoir étudié dans ce qui précède, sinon tous les types de groupes de propositions qui se rencontrent, au moins tous ceux qui sont d'une certaine importance, il nous reste encore à rechercher quels sont les principes qui règlent l'ordre des mots pris en eux-mêmes. Mais ici il n'y a pas à tenir compte entre autres des tournures examinées dans les §§ 210 sqq., car ce n'est guère l'objet de la syntaxe d'établir quand p. ex. on dit *jour et nuit*, quand *nuit et jour*. La raison principale qui détermine l'ordre des mots, c'est qu'on exprime d'abord ce qui constitue pour celui qui parle le point de départ d'une énonciation, ce qui lui est le mieux connu, le plus facile à saisir ; c'est que le discours va du connu à l'inconnu et que par conséquent c'est la chose la plus importante ou du moins la plus récente qui occupe la dernière place. Mais cet ordre logique des mots est alors contrecarré par l'ordre grammatical, en vertu duquel certains groupes apparaissent disposés conformément à leurs rapports grammaticaux, ce qui leur assigne une place fixe ; il l'est ensuite aussi par l'accentuation respective des divers mots dans les propositions, en ce sens en effet que certains mots n'ont dans la proposition aucune individualité et que, par suite de l'amointrissement de leur signification, ils s'attachent à un mot qui précède ou qui suit et par là prennent aussi une place fixe. La différence la plus importante entre l'ordre logique et l'ordre grammatical est que l'un jouit d'une entière liberté, donc peut changer d'après les circonstances, tandis que l'autre

reste assez invariable, de sorte qu'on distingue aussi entre ordre occasionnel et ordre usuel. Pour n'en donner qu'un exemple, c'est se conformer à l'ordre grammatical en roman que de placer après le substantif un prédicat adjectif du régime : en ital. *ha i capelli neri*, franç. *il a les cheveux noirs* etc. (cf. les exemples cités p. 199); mais on peut aussi dire en ital. *ho care le rime del Petrarca* (Leop. 134), en esp. *tengo mala la memoria* (Trueba, H. Cid 39) lorsqu'on veut mettre l'adjectif particulièrement en relief. Cela étant, l'histoire de l'ordre des mots dans une langue aurait proprement pour objet d'exposer la lutte entre les trois facteurs qui le régissent, lutte qui trouve toujours un aliment nouveau dans le fait que des constructions à l'origine purement logiques, occasionnelles, par suite de leur fréquent emploi, deviennent grammaticales, usuelles. Mais alors il n'est naturellement pas possible d'exposer chacune des différentes étapes parcourues, et même la grammaire devra s'interdire de s'arrêter à l'étude de l'ordre logique; elle devra plutôt se borner à l'examen de l'ordre grammatical et à celui des phénomènes d'accentuation. Et même, en ce qui concerne ces derniers, il y a encore à faire une restriction. Le rythme dans la phrase, l'accentuation plus forte ou plus faible des divers mots et, ce qui en est le résultat, leur quantité, enfin les pauses entre les différents membres de la proposition à l'intérieur de celle-ci, voilà des choses qu'une grammaire historique ne peut pas exposer pour la raison déjà qu'elles ne sont pas fixées par l'écriture et que par conséquent pour les premiers temps elles échappent entièrement à notre connaissance. Et de plus, pour la langue vivante, il faudrait d'abord recueillir sur place, dans les pays romans, de nombreuses observations qui jusqu'à présent nous font presque entièrement défaut. Relativement à l'accentuation, ce qu'on peut indiquer ici, ce sont les phénomènes dont il est permis de constater l'influence dans la forme des mots ou dans leur disposition. En même temps que l'examen des MOTS ATONES, il y a donc lieu d'étudier ensuite les GROUPES FIXES, à propos desquels on peut encore distinguer entre groupes INSÉPARABLES et groupes INDÉPLAÇABLES, c.-à-d. entre ceux qui n'admettent pas de troisième mot entre leurs deux éléments, mais en per-

mettent cependant l'interversion (ainsi *ab* ou *ba* et *cab*, mais non *acb*), et ceux qui, tout en supportant une séparation, les maintiennent toutefois dans leur ordre (ainsi *ab* et aussi *acb*, mais non *ba*). Outre l'énumération et l'interprétation des groupes, il y a naturellement aussi à examiner les exceptions apparentes et réelles. Ensuite doivent être pris en considération l'ordre des membres de la proposition au sein de celle-ci, la proposition interrogative, la négation et enfin l'ordre des groupes de propositions.

Les travaux sur l'ordre des mots en français sont assez nombreux. Outre ceux qui doivent être cités à la suite des divers paragraphes qui vont suivre, il faut signaler LE COUTRE, *De l'ordre des mots dans Crestien de Troyes*, 1875 ; KRÜGER, *Über die Wortstellung in der französischen Prosaliteratur des XIII. Jahrh.*, 1876 ; H. MORF, *Die Wortstellung im altfranzösischen Rolandslied*, Rom. Stud. III, 199-294 ; G. MARX, *Über die Wortstellung bei Joinville*, Frz. Stud. I, 315 à 360 ; J. SCHLICKUM, *Die Wortstellung in der altfranzösischen Dichtung Aucassin und Nicolette*, Frz. Stud. III, 177-222 ; B. VÖLCKER, *Die Wortstellung in den ältesten französischen Sprachdenkmälern*, Frz. Stud. III, 449-500 ; R. PHILIPPSTHAL, *Die Wortstellung in der französischen Prosa des XVI. Jahrh.*, 1886. De plus, voy. encore PAPE, *Die Wortstellung in der provenzalischen Prosaliteratur des XII. und XIII. Jahrh.*, 1883.

## A. MOTS ATONES

§ 713. Parmi les mots atones, on peut distinguer entre proclitiques et enclitiques. Dans sa période historique, le latin ne présente clairement la PROCLISE qu'avec les PRÉPOSITIONS, et une preuve évidente qu'ici aussi à une époque préhistorique dominait l'enclise et que les PRÉPOSITIONS étaient originairement des postpositions, c'est l'existence de *mecum*, *quocum*, *quoad*. Le roman a naturellement conservé l'accentuation latine historique ; il traite donc les prépositions absolument comme des proclitiques : en ital. *in casa*, franç. *dans la maison*. Il va sans dire que depuis longtemps on n'a plus conscience du rapport primitif entre l'ital. *meco* et *con il padre* : c'est ce que montrent à l'évidence l'expression *con meco* fort répandue notamment dans les patois et le passage de *meco* à l'emploi

de forme prépositionnelle (p. 77). — C'est seulement en roman que sont devenus proclitiques les PRONOMS-SUJETS, notamment dans les cas où ils ont pris le rôle de compagnons plus ou moins fixes du verbe (p. 367). Ce fait se trouve en opposition directe avec l'usage du latin qui, au début de la proposition, dit *sedeo ego cantabundus* (Pétrone 154, 4), *accipimus nos* (84, 16) etc., de sorte donc qu'on pourrait croire à un renversement complet de cet usage. Mais, en réalité, voici comment les choses se sont passées. En latin, le pronom était exprimé quand le verbe ne venait qu'après coup, mais qu'on voulait déjà indiquer le sujet, en d'autres termes quand l'ordre logique, en vertu duquel on plaçait dans des circonstances déterminées le sujet en tête, entraînait en conflit avec l'ordre grammatical, qui plaçait le verbe à la fin : ainsi *nos jam ad triduum perveneramus* (Pétrone 78, 3). Or, l'habitude de placer le pronom au début de la proposition quand le verbe ne venait que plus tard se développant toujours davantage, peu à peu ce pronom perdit de sa plénitude de tonalité; mais il a néanmoins persisté lorsque, conformément à l'ordre roman des mots (§ 746), le verbe recevait la seconde place dans la proposition : ainsi de *nós jam ad triduum pervenerámus*, en passant par *nós jam pervenerámus*, on arrive à *nós pervenerámus* et dès lors tout naturellement à *nos-pervenerámus*. (763)

§ 714. Ensuite, encore une fois comme une création romane, il faut citer l'ARTICLE, qui est en général proclitique et n'est enclitique qu'en roumain. Le latin dit *ille homo* et *homo ille*, puis naturellement *homo ille bonus*, *domus illa regis* etc. On pouvait le placer en tête partout où le substantif ne se trouvait pas au commencement de la proposition, ce qui devait donc en réalité se produire dans la majorité des cas, et cette prédominance ensuite a finalement entraîné les autres cas après que *ille*, par suite de l'affaiblissement de sa signification et de son étroite corrélation avec le substantif, eut passé de son état primitif d'enclitique à celui de proclitique. Un phénomène plus surprenant, c'est la divergence qui se constate dans le roumain, lequel s'accorde en cela avec l'albanais et le bulgare, de manière qu'on ne peut s'empêcher d'admettre dans ce cas

(764) une influence réciproque ou une origine commune, sans que cependant jusqu'ici l'on ait réussi à établir avec quelque certitude le point de départ de cette singularité. Du reste, le vieux roumain présente aussi des exemples d'article préposé, et notamment le datif *lu(i)* en vieux roumain et de nos jours encore en Istrie et dans les Balkans se met devant le substantif et surtout devant les noms propres : *cu marule lu Pavelu* (Cod. Vor. 4, 7 : avec les mains de Paul), *zise lu Pavelu dubulu* (7, 4 : l'esprit dit à Paul), puis *ale lui Christosu strasti* (146, 14 : les souffrances du Christ), de sorte donc qu'originellement, suivant les cas, l'une ou l'autre tournure était possible. Mais il est à présumer qu'en roumain, avant que n'intervînt une solution dans le sens que présentent les autres langues romanes, l'exemple d'un peuple voisin aura fait pencher la balance en faveur de la postposition.

Sur les diverses interprétations de l'article postposé et sur d'autres cas encore, vraisemblablement plus récents, d'article préposé, cf. Zs. XIX, 505-509.

§ 715. En opposition avec les mots cités jusqu'ici, les PRO-NOMS-RÉGIMES, auxquels on peut naturellement rattacher aussi les adverbes *ibi* et *inde* (p. 82 sqq.), sont originellement ENCLITQUES. Quand le régime d'un verbe est déjà énoncé dans ce qui précède, il n'est pas toujours nécessaire de le répéter ; dans certains cas, en effet, il peut arriver qu'il se trouve encore si vivement devant nos yeux qu'il devient inutile de l'exprimer de nouveau comme régime d'un verbe qui suit. Mais on peut aussi, pour motif de clarté, rappeler ce régime par un mot qui sera atone précisément parce qu'il n'a pas de sens par lui-même, mot qui se place aussi avant que possible dans la proposition, car il doit exprimer la relation avec ce qui précède. C'est ainsi qu'on dit en latin *amo te* et non *te amo*, *per te Deos obsecro, quo tu me modo voles esse* etc. Cet ordre du latin s'est particulièrement bien conservé en VIEIL ESPAGNOL et en VIEUX PORTUGAIS, mais toutefois là dans une mesure plus restreinte qu'ici : en effet, chez Berceo p. ex. on n'en trouve presque aucune trace en dehors des usages communs à toutes les langues romanes (§ 716); mais le Cid, l'Alexandre,

D. Juan Manuel etc. en offrent de nombreux exemples, de même que plus tard encore l'Amadis; il est vrai qu'ici l'on pourrait songer à une influence de l'original portugais. On dit donc en a.-esp. *en guisa que la non pierda* (L. Caza 25, 10), *la caça como la el ordinó* (3, 7), *la cosa del mundo de que se ellos mas espantan* (16, 16), *si lo yo saber puedo* (Alex. 34), *desque se ombre vuelve con ellas una vez* (49), *quien se á el llegava* (112), *porque lo muy veyá onorado* (177), *veo que se non gabará elle d'êste mercado* (215), *si lo por bien toviesses* (291), *si lo yo hallo* (Amadis 18 b), *si te non otorgan* (22 b), *que lo yo fallé* (8 b), *que lo tan bien guardava* (8 b), *en la non conocer* (13), *si me Dios remedio no pone* (33), *de se mejor defender* (14 a) etc. L'emploi de l'enclise est donc encore plus prononcé en VIEUX PORTUGAIS : *lo filho que lhes Deus dava* (Aleixo 1, 13), *hum forno onde-o elle mandava* (Rom. XI, 382), *todas tristezas que lhe os teus servos faziam* (Aleixo 6, 23), *pois se el partia* (Graal 3), *se me Deus valha* (54), *como lhe nos faremos* (11), *quando vos Deus deu tal gracia* (16), *que se nom pode suffer de chorar* (3), *porque o assim avemos perdido* (Aleixo 3, 12) etc. Il est vrai qu'on constate ici aussi des tendances à joindre le pronom au verbe : cf. *asi Deus me conselhe* (Graal 52), *se Deus me ajude* (60) à côté de *se me Deus ajude* (24) et surtout avec un sujet pronominal : *que eu a descubro* (22), *que nos o achamos* (Aleixo 7, 4) et autr. cas sembl. Mais ils sont cependant en nombre notablement inférieur et, si le portugais dans son développement historique a subi peu à peu un changement qui dans les langues-sœurs était presque accompli déjà avant les débuts de la littérature, jusqu'aujourd'hui pourtant l'ancien ordre, sans toutefois être une règle, s'est maintenu notamment dans les propositions négatives avec *que* ou dans celles qui commencent par *e*, *já* : cf. *os dous irmãos não se achavam com mais animo do que ella para tentar conversa* (Diniz, Pup. 162) à côté de *uma lucta que o não deixou repousar* (162), *habito que se ganha de pequeno e se não perde mais* (41), *já se não repara n'essas cousas* (139) et aussi *como quem se não dava por satisfeito* (164), *que o irmão lhe não queria revelar* (164), *teve a prudencia de se não dar por entendido* (65), *queres que eu me não entretinha a ouvil-o*

(170), *até agora tinha razão para não me importar con ellas, por me não julgar culpada* (175), puis avec une disposition nouvelle *o que não o affligia demasiadamente* (165), *e não os podia justificar* (164).

(766) § 716. En dehors de ces cas, la règle pour toutes les langues romanes est que LE PRONOM S'UNIT IMMÉDIATEMENT AU VERBE, c'est-à-dire qu'il le suit quand le verbe commence la proposition ou qu'il est précédé de la conjonction *et*, *magis* (mais); sinon, le pronom vient en premier lieu. Ainsi, pour nous servir de termes latins, on dit en ancien roman : *pater me videt, non me videt, sic me videt, nunc me pater videt, potest me videre* etc., mais *videt me, vide me, et videt me, magis videt me*. Telle est la règle absolue en vieux roumain et en vieux français, sauf une exception qui va être examinée; elle est un peu moins rigoureuse en vieux provençal; nous faisons entièrement abstraction des langues de l'Ouest; or, la raison de cette règle, c'est précisément que les pronoms à l'origine sont toujours enclitiques, ce qui fait qu'ils ne peuvent pas non plus se placer en tête de la proposition. Si l'action exercée par *et* et *magis* est identique, la cause en est peut-être, pour *et*, dans les rapports d'accentuation (§ 726); pour *magis*, elle peut s'expliquer par le fait que, conformément aux observations formulées p. 618 sq., le membre de phrase se mettait primitivement derrière et non devant *magis*. On dit donc en a.-ital. *or n'ajutate* mais *ajutatemî, vedolo* mais *non lo vedo, sapetelo* mais *chi lo sa, viene e portalo, verrà e poi lo porterà, non lo so ma credolo* mais *detto melo hanno, ma non lo credo* etc., et il en est de même dans les langues-sœurs. Mais il est vrai que pour chacune d'elles il reste encore des cas divergents à examiner.

§ 717. En ROUMAIN, le pronom a conservé son ancienne place avec l'impératif et avec le subjonctif optatif; son caractère enclitique apparaît nettement lorsqu'il y a copulation entre deux impératifs : *prindeți-u de o legați* (C. B. 2, 147 : prenez-les et liez-les); *și* rend naturellement l'enclise possible (cf. § 726). Il est à noter que jusqu'aujourd'hui le PRONOM EST SÉPARÉ DU VERBE PAR *mai, prea* ET *tot* : *nu-l măi schimba* (C. B. 1, 358, 10 : il ne le changea jamais), *unde se măi auzise* (Basme



267, 21 : où s'entendit-il jamais), *acum te măi rog* (55, 36 : de plus je te prie), *și o prea îndrăgi împăratul* (366, 28 : et l'empereur s'éprit fort d'elle), *nu-i prea era bine* (264, 8 : il n'était pas très bien), *se tot întorcea pe lângă dînsul și se tot uita pe de toate părțile la el* (72, 9 : il tourna tout autour de lui et regarda de toutes parts après lui). Si d'après le § 745 on ne s'étonne pas autrement de trouver aussi *prea* et *tot* placés immédiatement devant le verbe, il y a pourtant lieu d'observer (767) que ces trois adverbess se sont combinés avec le verbe de manière à former directement avec lui des groupes fixes.

Cf. H. TIKTIN, Zs. IX, 590-596.

§ 718. De l'ancienne règle, l'ITALIEN aussi n'a plus conservé que l'enclise avec l'impératif, *dammi*; mais dans les premiers temps il l'avait généralisée de la manière indiquée au § 716, avec cette seule réserve que déjà chez Dante se présente parfois l'ordre suivant : *e* + pronom + verbe, auquel l'influence du provençal, qui est ici beaucoup plus libre (§ 719), n'est peut-être pas complètement étrangère. De même, lorsqu'une communication débute par une proposition partielle et qu'en tête de la proposition verbale figure le verbe avec un pronom-régime, alors dans la majorité des cas le pronom vient après le verbe, p. ex. *quando verrai, racconterotti tutto*, plus rarement *ti racconterò tutto*. La transformation de l'ancienne tournure en la nouvelle ou bien, en d'autres termes, le fait que les cas relativement rares où le verbe était placé en tête de la proposition ont été assimilés à la grande quantité de ceux où le verbe est à l'intérieur de la proposition, pourrait avoir commencé à se produire dans la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle et avait d'abord occasionné une période de confusion, période où le pronom s'unissait aussi à un verbe à l'intérieur de la proposition, jusqu'à ce que finalement l'enclise disparut complètement dans l'énonciation; c'est tout au plus si avec le réfléchi : *dicesi, trovansi*, elle traîne encore une pénible existence. Mais une mention spéciale revient encore à un cas particulier. Déjà chez Sacchetti on lit *essendosi adunche posti a tavola, il detto gonfalonieri in capo di tavola, il maestro Dino allatogli* (871), phrase où il n'y a pas de verbe, où le pronom suit comme

enclitique le mot avec lequel il est pour le sens dans la relation la plus étroite. On voit donc combien fort est encore le sentiment qu'on a de l'enclise, si fort même qu'on n'adopte pas la forme tonique usitée après les prépositions, ce qui cependant, étant donnée l'étroite parenté de l'adverbe avec les prépositions, aurait été assez naturel. Vu la faveur dont jouit en italien la construction ici en question (p. 409), les exemples de l'espèce doivent avoir été suffisamment nombreux pour qu'à une époque un peu postérieure le terme enclitique se soit appuyé sur l'adverbe même quand il y avait un verbe : cf. non seulement *Sergio, sempre pressole, e con le parole e coi fatti acconciamente le dava favore* (Lasca 165, 20), *di fatto trovò colui morto intornogli avviluppato* (92, 20), mais même *sempre seco stesso mulinava controgli* (25). Cet emploi a été poussé encore plus loin dans les patois du Nord : en effet, des adverbes comme *incontra, dietro, sopra, intorno* et autr. sembl. se combinent toujours avec le pronom atone là où la langue écrite dit *dietro a lui* etc.

Cf. A. MUSSAFIA, *Una particolarità sintattica della lingua italiana dei primi secoli*, Misc. fil. ling. 255 à 261.

§ 719. Le FRANÇAIS MODERNE se comporte comme l'italien, en ce sens qu'il ne conserve au pronom son ancienne place qu'avec l'impératif : *donnez-moi*, mais *ne le dites pas*, et aussi par analogie *taisez-vous et suivez-moi*; cependant, tout au moins dans la langue poétique, il est encore permis de dire : *prends ton luth et me donne un baiser* (A. de Musset, Poésies nouv. 37). Mais déjà l'ancienne langue présente ici une dérogation surprenante à l'usage primitif en ce qu'après *et* et *mais* elle tolère le pronom et que par conséquent dès le début elle dit *e me voit, mais le vueil* etc. Par là, elle se différencie aussi du provençal : cf. en prov. *e laissem los oïmais estar* (Appel, C. 3, 3), *es eix ne una flairors tan grantz* (31), *e a i domnas* (67), *e es s'en el vergier entratz* (156), *adonc si leva e seina si* (Flam. 2126) etc., mais alors cependant déjà *totz los vest e · ls encavalga* (1729), *fort lo prezica e-l salmona* (1796), *e la trais de Normandia e menet la · n en Englaterra* (Appel, C. 122 b, 19), puis *mais meravilhava si qui era* (Douc. 204, 39); toutefois avec *mais*

c'est le cas qui est de loin le plus rare. *Car* aussi permet l'énclise, bien que l'emploi du pronom tonique dans le passage *Charles, chevalche! car tei ne falt clartet* (Rol. 2454) puisse s'expliquer par une tournure *car—tei ne falt*, où l'on voit que le pronom apparaît accentué au début de la proposition : cf. *n'i ad celui n'i plort et sei dement* (1836), *tei covenist helme e bronie a porter* (Alexis 83). La place spéciale assignée en français au pronom trouvera son explication au § 750. Avec les groupes de propositions, l'usage est le même qu'en italien : cf. *sur l'herbe vert descent enmi un pred, Culchet s'en tere* (Rol. 2449), *s'en reregarde troevet le cors Rollant, Cumbatrat sei a trestute sa gent* (613). Le dernier exemple est surprenant à cause de la forme tonique du pronom. Il s'agit évidemment ici des premières traces de la tendance qui s'accuse dès l'époque ancienne, surtout avec l'impératif : cf. *escoute-moi* (Mér. 1283) (769) et qui s'est conservée dans le seul cas que connaisse la langue actuelle de pronom placé après le verbe : cf. en franç. mod. *donne-moi, corrige-toi*. C'est peut-être avec le singulier des verbes en *-a* que cet usage a pris naissance : dans \**donne-me*, p. ex., il y aurait eu deux syllabes atones après l'accent principal. — Quant au PROVENÇAL, il pourra suffire de citer encore deux exemples pour les groupes de propositions : *aquels que ne avian pro, donavo ne a sels que no · n avian* (Appel, C. 118, 21) et *quan lo vescoms s'en fo apercebutz, en estraingniet en Bernart de si* (122 b, 10). Une chose à noter, c'est qu'ici *sa, la* se comportent aussi comme l'y atone : cf. *digas li, non sa intre* (Flam. 6142), *s'a vos plaz, mudar la · nz em* (3521).

Pour le provençal, cf. ELSNER dans le travail (p. 38 sq.) signalé à la suite du § 54.

§ 720. EN ESPAGNOL a persisté jusqu'à nos jours une répugnance à se servir de pronoms atones au commencement d'une proposition. Comme particularités propres aux premiers temps, on peut encore signaler les suivantes. L'ordre des mots *pues faced me así mi doncel caballero* (Amadis 12 a), *pues fagamos lo por el* (ibid.) pourrait s'expliquer par la provenance de *pues* (p. 626); mais, comme on dit *pues te tu crees mejor* (34 b), il vaudra mieux voir là un transfert de la forme de l'impératif non-intro-

duit dans le domaine de l'impératif introduit. Dans *pero digoos* (8 b), l'ordre des mots observé après *más* a également été appliqué à *pero*. De même qu'en italien, une fois qu'on eut perdu le sentiment qui déterminait primitivement l'ordre des mots, il se manifesta une tendance décidée à rattacher le pronom comme enclitique au verbe : aussi ne peut-on guère prétendre expliquer p. ex. *los manteles alzados fuése el doncel* (Amadis 12 a), *á la mañana armóse* (12 b) par un repos plus considérable après le complément adverbial de temps. Mais alors, un fait plus remarquable et au fond vraiment étonnant, c'est que les adverbes a.-esp. *ende* et *i* viennent toujours après le verbe et parfois même reculent tout à la fin de la proposition : cf. les exemples cités p. 82 et *en guisa que la non pierda y* (L. Caza 25, 10), *no bestuvo i mucho* (Amadis 35 b), *fazerle albergar de noche y* (L. Caza 31, 8) etc., et c'est ainsi qu'on dit encore en esp. mod. *hay vis-à-vis* du franç. *il y a*. En (770) voici peut-être l'explication. Tandis que les pronoms atones proprement dits doivent à des raisons d'accentuation qui remontent à la période indo-germanique primitive, la place qui leur est attribuée aussi en avant que possible dans la proposition, l'adverbe locatif *hic* est à l'origine un mot accentué et pouvait donc se mettre n'importe où, au commencement ou à la fin, mais beaucoup moins facilement qu'ailleurs dans la partie la plus faiblement accentuée de la proposition, donc après le premier mot ou devant le verbe. L'affaiblissement de sens et par conséquent d'accentuation atteignit les deux mots à une époque où ils se trouvaient généralement placés derrière le verbe : ils devinrent donc des enclitiques suivant le verbe et ne revinrent que peu à peu aussi devant celui-ci, dans la proportion où ils se rapprochaient pour le sens des pronoms. Ce rapprochement s'est pleinement accompli en Italie et en France, mais seulement dans une mesure plus restreinte dans les langues de l'Ouest, d'où cette différence dans la place occupée par *inde* et *hic*.

§ 721. Le PORTUGAIS, après ce qui a été dit p. 797, ne donne lieu qu'à peu d'observations. Après certains adverbes de temps, un repos paraît s'être introduit, notamment après *entom* :

cf. *entom começoulbes de contar* (Aleixo 7, 4), *e entom levarõlha os diaboos* (Rom. XI, 385), *e entom apareccolhe Nosso senhor* (386) etc., mais aussi déjà *e entom lbe disse uma voz* (381) etc. Avec *ende* et *i* se présentent les mêmes particularités qu'en espagnol : cf. *el rey que era ende muy ledo* (Gaal 1), *se vos el ende nom rogase* (3), *tinha em suas mãaos hũas letras, que lbe cayrom ende* (6), *muito mal avera ende* (21), *eu sofrer-m-bey ende* (110) et aussi *que podera ende vir mal* (110), ensuite *avia gram pesar ende* (24). Il est vrai qu'il ne manque pas d'exemples de proclise après les premiers mots de la proposition : cf. *nom bouve hi tam ardidado que ende nom fosse spantado* (Gaal 11), *grande maravilha vos ende aveera* (19), *sabes que tanto mal end aveera* (29), *ca asaz ende as feito* (29), *o que ende eu vi* (99), *que me ende avera* (114) etc., *hũa donzella chegou hi* (Gaal 1), *aquelle sem falta nom era hi* (26), *que lbes porria conselho hi* (109), *vos levava hi sem falha* (103), *nom ha i al bem* (60), mais alors aussi *o milhor de quantos y havia* (26), *Parsival te hi atende* (132) et puis même *se hi seu hermaõ viesse* (Gaal 120), *fermosa aventura hi Deus deu* (12), *que ja me hi nom conheceram* (Aleixo 4, 21) etc.

§ 722. Il faut accorder une attention particulière au RAPPORT (771) DE CES PRONOMS AVEC L'INFINITIF, LE GÉRONDIF ET LE PARTICIPE. D'après ce qui précède, on attend *videre me*, *videndo me* mais *pro me videre*, *in me videndo*, tournures où le seul doute possible est de savoir si, dans ce cas, la préposition en général atone (§ 713) reçoit l'accent. Sur ce dernier point, le § 728 donnera plus de renseignements; ici il suffit de dire que l'état de choses qu'on suppose avoir existé en latin vulgaire se retrouve en réalité souvent dans le roman. D'abord en ROUMAIN, où l'on dit encore aujourd'hui *vãzãndu-te* (en te voyant), *vedeare-te-aş* (je voudrais te voir), mais *a te vedeã*; cf. déjà en a.-roum. *cade-se-a le prãzãmũ* (Gaster 1, 89, 39 : il faut qu'on les fête) ou *cã sãtura-se-vor* (38, 35 : qu'ils se rassasieront) à côté de *cand vã vor despãrũ* (9, 1 : quand ils vous sépareront). Jadis l'ESPAGNOL et le PORTUGAIS présentaient aussi l'ancienne règle : cf. en a.-esp. *conbidar le yen de grado* (Cid 21), *nos con visco la vençremos e valer nos ha el Criador* (1230), *non avien*

*conseio por seli amparar* (Berceo, Mil. 415), *non dexes de los levar* (Alex. 54) etc., en port. *matar me nom podedes* (Graal 107), *e mudar se ha* (142), *quero vos eu matar* (32), *pollo debrotir* (Rom. XI, 384), *de lhes dar algum filho* (Aleixo 1, 13) etc. Mais en même temps se rencontrent deux espèces de dérogations. Ou bien on généralise l'ordre adopté quand l'infinitif commence la proposition, c.-à-d. donc que le pronom est dans tous les cas rattaché au verbe; tel est l'usage déjà dès l'origine le plus souvent en italien, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle en espagnol et souvent, à côté de l'ordre antérieur, en portugais, les exemples dans ces deux dernières langues remontant d'ailleurs assez loin : cf. en a.-esp. *era por non mentirvos pavorosa carrera* (Berceo, Sil. 231), en a.-port. *para sacalla* (Graal 7) etc. Mais il arrive aussi que le pronom prenne, avec un infinitif prépositionnel, la forme qu'il revêt aussi d'ordinaire après les prépositions, à savoir la forme tonique, et alors se produit une généralisation de celle-ci. Les débuts de ce second développement, c.-à-d. donc la forme *pro me videre*, se rencontrent parfois en ancien italien : cf. *per lui campare* (Purg. 1, 61), *ne voler ad un' ora te privare* (Bocc., Corb. 262), puis dans certains textes du Nord de l'Italie, p. ex. dans un manuscrit de la légende de Sainte Marguerite, chez Uguçone etc.; toutefois dès l'origine l'enclise sur l'infinitif est plus fréquente, et bientôt elle est seule en usage. En FRANÇAIS, le développement s'est opéré dans l'ordre inverse. Par analogie avec *pour toi veoir* on dit *toi veoir*; l'ancienne langue ne connaît absolument plus *pour te veoir*, et *veoir te*, bien qu'il y en ait des exemples, est cependant beaucoup plus rare que *veoir toi*. Mais ensuite au cours du XIV<sup>e</sup> siècle s'accomplit un changement dans ce sens : la forme en usage devant le verbe personnel et qui, avec celui-ci, se présente aussi peu à peu au commencement de la proposition, c.-à-d. désormais la forme proclitique, apparaît également avec l'infinitif : *mestiers est que ses vivres gart Et qu'a les espargner esgart* (G. Guiart 1, 3858), tandis que dans un cas comme *vait le ferir* (Rol. 1660) le *le*, conformément au § 738, appartient comme enclitique à *vait*. Au reste, l'ancien emploi du pronom tonique devant l'infinitif se conserve encore jusqu'en plein XVI<sup>e</sup> siècle. La même règle est appliquée anciennement au gérondif et au

(772)

participe, et *soi-disant* et *soi-mouvant* sont en français moderne les derniers vestiges d'une tournure autrefois générale; mais il est étonnant qu'avec le participe on dise encore aujourd'hui : *les catéchismes à moi connus, le véritable culte national à nous légué par nos ancêtres, l'autorisation à nous accordée* etc. Le fait où il faut probablement chercher le motif de cette persistance étonnante de l'ancien usage, c'est que les participes présentent plus et surtout d'une autre façon que l'infinitif et le gérondif des combinaisons de prépositions et de pronoms; c'est qu'on dit *une erreur par lui commise, une figure de moi connue* et autr. tournures sembl., cas où la préposition unit au substantif un pronom accompagné du participe tandis que, dans *pour le voir* p. ex., le pronom est régime de l'infinitif et que la préposition sert de lien entre l'infinitif et le verbe. Ensuite, par analogie avec cette tournure, *à moi connu* etc. s'est ou bien conservé ou alors seulement a pris naissance. Le PROVENÇAL suit les mêmes voies que le vieux français : il dit donc *per volontat de lieis vezer el se crozet* (Appel, C. 122 a 4), *lo mals donx se fai per son pro, Quar lui suffreu conquer l'amor* (Brev. 2081) etc.

Cf. A. TOBLER, Götting. Gel. Anz. 1875, 1065 et Beitr. 2, 82-91.

§ 723. Dans ce qui précède on a complètement laissé de côté le RHÉTO-ROMAN, et la raison en est qu'il s'écarte absolument de l'usage des autres langues. Pour le SURSILVAIN, la règle fondamentale est que, dans tous les cas, le pronom vient après le verbe : cf. *lgei plughiava el* (Märch. 1, 21 : ce qui le tourmentait), *cura ch'ella vezi el* (2, 10 : quand elle le voit), *ha rogau el* (2, 10 : elle l'a prié), *vus saveits bucca legnar els* (3, 12 : vous ne pouvez pas les délier), *ha fatg sutlascriver els lur numis* (3, 14 : il leur a fait souscrire leurs noms), *ha priu si e mess el en sac* (15, 27 : il l'a pris et mis dans un sac), *per quei ha mia patruna volei neghentar mei* (20 17 : pour quoi a ma patronne voulu me noyer), *sche ti concedas ami enuc la suondonta grazia* (17, 18 : si tu me concèdes encore la suivante grâce). Ce qui détermine évidemment cette étonnante construction, c'est qu'il n'existe pas de formes atones proprement dites : *mei, ami, el* etc. sont les formes toniques, qui se placent très régulière-

ment après le verbe, alors que les formes à l'origine atones se sont perdues. Dans les cas où il s'en rencontre, elles suivent les mêmes règles qu'en français : cf. en eng. *Piglia 't be la paina D'am güder sün la spedla quaista laina* (Caderas, N. R. 64 : donne-toi donc la peine de me soulever sur l'épaule ce bois). Quant à dire quelle est, à prendre les choses en détail, la situation dans le langage actuel et dans les anciens textes et jusqu'à quel point se fait sentir une influence étrangère, c'est une question qui réclame encore des recherches plus approfondies.

§ 724. Sont également ENCLITIKES, en latin vulgaire et en ancien roman, CERTAINS VERBES et notamment *esse* et *habere* AVEC LE PARTICIPE EN *-t*, *habere* et *velle* AVEC L'INFINITIF. Il est vrai que Cicéron dit encore presque toujours *habeo cognitum* et que c'est seulement les écrivains postclassiques qui ont *cognitum habeo*; mais la cause de cette différence est évidemment liée au fait que, précisément dans le premier cas, *habeo* avait encore une valeur indépendante. Ainsi donc on prononçait d'abord *habeo cognitum* et puis, quand *habeo* eut affaibli de plus en plus sa signification, *istud habeo cognitum* ou *cognitum habeo*. Tout pareillement, *cantare habeo* était l'ordre habituellement adopté, d'où l'ital. *canterò*, franç. *chanterai* etc. C'est en ROUMAIN que s'est le mieux conservé cet ancien état de choses : au commencement de la proposition, seul le verbe attributif se rencontre, tandis que le verbe auxiliaire occupe toujours la seconde place : cf. *venit-am* (Math. 10, 35 : je suis venu) à côté de *nu vã pare cã am venit* (10, 34 : il ne vous paraît pas que je suis venu), *ciimpoeat-am voao și n'ați jucat, plãns-am voao și n'ați suspinat* (je vous ai joué des airs et vous n'avez pas dansé, je vous ai plaint et vous n'avez pas soupiré), *pune voiu dubul mieu pre elu* (12, 18 : je veux lui donner mon esprit), *veni-va bitleanul* (13, 19 : le méchant viendra), *duce-me-voiu iarasi intr'altã cetate* (C. B. II, 151 : je me rendrai de nouveau dans une autre cité) à côté de *cã au vrut fi tarie* (12, 21 : s'il y avait eu des merveilles), *de ați ști* (12, 7 : si vous saviez). Mais de bonne heure il se manifeste une tendance marquée à faire, dans tous les cas, l'enclise sur le verbe : cf. *la ce mãrs-ați* (Math. 11 :



où êtes-vous allés ?), *toate greşale erta-se-va* (12, 31 : tous les péchés seront pardonnés); toutefois elle n'a persisté jusqu'aujourd'hui qu'avec l'imparfait du futur : *dare-are Dumnezeu* (que le Seigneur-Dieu donne) et dans l'interrogation : *înţeles-ai* (as-tu compris ?). — Dans les autres langues, la situation est plus embrouillée. L'Italie et la France, dans la période préhistorique déjà, ont généralisé avec *cantare habeo* la position des termes qui est en usage au commencement de la proposition; mais dans les anciens textes de l'Ouest apparaît encore en partie la disposition régulière en tant que la forme *habeo cantare* ne se trouve pas encore au commencement de la proposition : cf. en a.-esp. *mucho de mayor precio a seer el tu manto* (Berceo, S. Laur. 70), *oy a seer el dia que le as de provar* (Alex. 1526), en port. *este avia dar cima aas maravilhosas aventuras* (Grael 12) etc.; cf. encore les exemples avec le pronom donnés p. 797. En ce qui concerne les locutions avec le participe, l'italien, le vieux français et le provençal présentent aussi au moins des traces encore visibles de l'enclise. Le Roland, au commencement de la proposition, observe une distinction rigoureuse entre *enquis ad mult la lei de salvetet* (126), *pris ai Valterne* (199), *oit l'aveç* (282) etc. et bien *ad oit* (1587), *e out preiet* (385) etc. ou bien entre *alez en est* (11) et *e est remes* (302); observons, il est vrai, qu'il ne résulte pas de là sans plus qu'il y a enclise, car le vieux français met en général le verbe à la seconde place dans la proposition (§ 746). Mais en revanche *menez sereç* (478) est démonstratif, car *ser-eç* en soi pourrait parfaitement se trouver au commencement de la proposition, et même il s'y trouve en réalité dans *sereç sis boem* (39). Étant donnée la rigueur avec laquelle on respecte l'ordre des mots en ancien français, on ne peut donc pas non plus s'étonner si d'autres auxiliaires encore suivent l'infinitif, si l'on dit *venir vueil* ou *or vueil venir*, mais pas, d'abord, *vueil venir*. L'usage est le même en provençal. (775) Mais, si l'on trouve également en italien, où l'ordre des mots est beaucoup plus libre, *giunte sou quattro donne* (Arioste, Rol. 10, 29), ici aussi nous sommes évidemment en présence de *sono* enclitique. Il est vrai que l'enclise est assez faible; en effet, déjà dans l'ancienne prose on rencontre à chaque pas *e ha detto* etc., tandis qu'en cas d'enclise complète, d'après le § 767,

on devrait attendre *e detto ha*. L'Ouest, au contraire, même dans ses plus anciens monuments, ne présente aucun point d'appui pour l'enclise.

§ 725. Un phénomène remarquable est la façon dont se comportent les POSSESSIFS, chez lesquels nous avons montré au t. II, § 86 qu'à l'époque latine déjà de doubles formes, atones et toniques, s'étaient constituées. Ici d'abord se pose la question de savoir si les formes atones sont enclitiques ou proclitiques et en même temps en quoi consiste leur emploi par rapport aux formes accentuées. En ce qui concerne ce dernier point, on pourrait peut-être dire en général que l'emploi des formes toniques est obligatoire quand le pronom se présente entre un autre pronom et le substantif, de sorte donc que les types primitifs seraient : en a.-franç. *li miens amis, uns miens amis* mais *mis amis*, en prov. *lo mieus amics, uns mieus amics* mais *mos amics*, en esp. *el mio amigo, un mio amigo* mais *mi amigo*. Comme d'autre part l'espagnol dit *amigo mio*, il en résulterait immédiatement que les possessifs atones sont proclitiques. Et, en réalité, cette conclusion s'applique aux langues de l'Ouest, au français, au rhéto-roman et à l'italien septentrional et se confirme en outre encore par l'ital. *madonna*, mais il en est autrement pour tout le Sud de l'Italie, pour la Sardaigne et aussi pour le toscan vulgaire avec son *padremo, mogliema*; cf. encore les formes mentionnées au t. II, p. 122. — Dans le détail, voici les observations qui sont encore à faire. En ENGADIN, le féminin seul distingue entre *mia* tonique et *ma* atone etc., et tous deux sont employés sans différence devant le substantif : cf. *ma chera val* (Caderas, N. R. 9, 13 : ma chère vallée), *ta valleda* (6, 9 : ta vallée), *al cler d sa lanternetta* (12, 8 : à la clarté de sa lanterne) à côté de *sper tia riva* (5, 9 : sur ta rive), *dschaiva a sia sour* (18, 2 : il disait à sa sœur) etc., mais après le substantif c'est toujours comme en espagnol : *la chera mia* (5, 12 : ma chère), *l'orma mia* (16, 13 : mon âme) etc. — Dans le plus ancien FRANÇAIS ne règne aucun usage absolument fixe. Les Serments présentent d'ordinaire les formes accentuées : *meos sendra, meon vol, sua part*, mais cependant aussi *sun fradre*; dans l'Eulalie,

on trouve *por souue clementia* (29), dans l'*Alexis par sue amur* ; les locutions consacrées *mien escient* et *mon escient*, *mien vuel* et *mon vuel* se rencontrent encore, même à une époque plus récente, à côté l'une de l'autre. En revanche, un empiètement en sens opposé de la forme atone sur le domaine de la forme accentuée ne paraît guère s'être produit. En provençal, au contraire, on observe une distinction rigoureuse entre *lo mieus amics* et *mos amics*. En ANCIEN ESPAGNOL, les deux formes paraissent être équivalentes devant le nom : on y dit toujours *mio Cid*, *mio* d'ailleurs étant en somme encore plus fréquent ici, tandis que cependant Berceo déjà préfère de beaucoup *mi* et qu'au xv<sup>e</sup> siècle, en position atone et proclitique, sauf dans la formule consacrée *mia fe*, on ne rencontre que cette dernière forme. L'omission ou l'emploi de l'article dans l'espèce est sans importance.

§ 726. Enfin restent quelques observations à présenter sur les CONJONCTIONS. Du moment qu'elles commencent la proposition, elles ne peuvent naturellement être que proclitiques ; au contraire, quand elles unissent entre elles des propositions, l'on peut se demander de quel côté elles penchent le plus, si c'est en avant ou en arrière. Or, à ce propos, on peut signaler en première ligne une tendance décidée que manifestent pour l'enclise les conjonctions adversatives et qui consiste en ce qu'elles se placent derrière le premier mot de la nouvelle proposition, ce qui se voit particulièrement en toute évidence avec le roumain *însă* (cf. les exemples cités p. 619), en outre avec l'ital. *però* et le port. *porém*. En ce qui concerne *et*, tout ce qu'on peut dire, c'est que conformément aux observations faites p. 798 et § 751 il est entièrement atone ; peut-être l'esp. y trahit-il même une enclise, car *padre y madre* se trouve avec *patre et matre* dans le même rapport que *ley* avec *lee* de *lege* (I, p. 272). En ce qui regarde les autres conjonctions déjà latines, on peut renvoyer au § 751 ; en revanche, ici doit se placer l'examen des conjonctions composées d'une préposition et de *que*. Pour exprimer le lat. *quid*, il existe en français deux formes, une accentuée *quoi* et une atone *que*. Celle-là n'est d'abord employée que dans des propositions sans verbe : *quoi ?* ;

celle-ci l'est aussi au commencement de la proposition : *que veu-tu?* dans la période ancienne et dans la moderne : cf. *que valt* (777) *cist criz, cist dols ne ceste noise?* (Alexis 101), à moins qu'on ne doive peut-être envisager *qué-valt*, soit donc en lat. *quid valet*, comme une unité, de sorte que *que* ne serait pas atone sans plus, mais une forme antéconsonantique, hypothèse en faveur de laquelle on ne trouve aucun point d'appui dans les textes qui nous sont parvenus. Quand alors ce *que* s'unit à une préposition, le même état de choses se présente qu'avec le pronom personnel (p. 811) : la préposition demeure atone, proclitique et le pronom reçoit l'accent : *por quei · t portat ta medre* (Alexis 27). La règle est la même avec le relatif. Mais alors, quand la conjonction *que* se combine avec une préposition, celle-ci en latin semble avoir porté l'accent, et de là viennent encore aujourd'hui l'esp.-port. *porque*, a.-franç. *pour que* « pourvu que », « de manière que ». Il est vrai que cette explication paraît contredite par l'ital. *perchè*; mais, si l'on considère que l'ancienne langue dit non seulement *perch' egli*, où l'on pourrait aussi bien supposer *perchè 'gli*, mais aussi *perch' ha* : cf. encore aujourd'hui le rom. *lo voi sapé pperch' ha ddu fiji matti* (Belli I, 65), on se trouve ramené à un *pér che* primitif, que plus tard l'influence du *perchè* interrogatif (cf. l'esp. *porque* employé comme interrogatif dans les propositions sans verbe) aura modifié en *perchè*. L'influence réciproque de la conjonction et du pronom se manifeste dans un ordre inverse quand, en vieux français, le relatif après les prépositions apparaît parfois sous la forme *que* : cf. *Rollanz me forfist en or e en aveir, Purque jo quis sa mort e sun destreit* (Rol. 3758), tandis que la forme également usitée en a.-franç. *pourquoi* « pourvu que » se trouve sur le même pied que l'ital. *perchè*.

§ 727. Jusqu'à présent nous avons discuté les cas où un mot proclitique ou un enclitique se rencontrait avec un mot accentué. Mais il arrive aussi que DEUX MOTS ATONES SOIENT UNIS ENTRE EUX, et l'on doit ici se demander comment, en ce cas, se comporte la langue. Quand deux enclitiques se rencontrent, à peine semble-t-il se produire une altération : tous deux restent atones; du moins c'est le cas pour les pronoms personnels, ainsi qu'il résulte clairement des exemples donnés au § 749.

Une espèce d'exception se présente seulement dans le français qui, à côté de *écoute-moi* (p. 801), place *donne-m'en*; toutefois elle s'explique par la même tendance qui a donné naissance à *écoute-moi*. Une véritable accentuation du premier des deux (778) mots proprement atones apparaît dans une proportion restreinte en sicilien avec *porta-mi-cci*, *leva-ti-llu*, où l'on doit probablement voir le résultat de cette loi rythmique qui a été signalée au t. I, § 610 pour le calabrais aussi en dehors de la combinaison de deux mots atones. Ensuite il serait bien possible que la conservation de l'*e* dans l'ital. *melo* etc. (II, § 84) impliquât l'existence d'un accent secondaire. En apparence, on a le phénomène contraire quand on emploie côte à côte en a.-franç. *mon ami* et *le mien ami* etc. (p. 808), attendu que des DEUX TERMES PROCLITIQUES le second est accentué. Ce qui peut expliquer cette singularité, c'est que l'article en toutes circonstances est atone; mais elle peut aussi provenir du fait que, dans ce cas, à l'origine du moins, le possessif était accentué pour le sens.

§ 728. Mais des transformations importantes se présentent quand des MOTS PROCLITIQUES et des ENCLITIQUES SE RENCONTRENT. En ancien latin, lorsqu'une préposition s'unissait à un pronom personnel, on avait coutume d'accentuer la première : *pro me*. Cet usage provenait de ce que le latin accentuait en général fortement les termes initiaux et de ce que les prépositions n'étaient pas encore proclitiques. Il en est autrement dans le latin postérieur et le roman. Ici, comme on l'a déjà dit p. 794, les prépositions s'appuyent sur le mot suivant; l'article aussi et un peu plus tard les possessifs apparaissent dans la même position, de sorte donc que l'ancien rythme descendant fut remplacé par un rythme ascendant. Or, comme d'autre part les pronoms personnels existaient sous une double forme, une atone et une accentuée, la forme pleine du pronom s'unit aux prépositions toujours atones, donc en ital. *per me*, franç. *pour moi*, esp. *por mi* etc. Nous avons montré p. 803 que cette circonstance est importante notamment pour le rapport entre le pronom et l'infinif.

Il n'est pas tout à fait certain que l'ital. *del* etc. remonte à *dè illo* : cf. Zs. XXI, 328-329.

(779)

## B. COMBINAISONS FIXES

## I. Combinaisons inséparables

§ 729. Parmi les combinaisons inséparables, SUBSTANTIF ET ADJECTIF prennent la première place. Car il est de fait que, moins que n'importe quel autre groupe, ils ne peuvent être séparés l'un de l'autre ; c'est notamment quand l'adjectif précède son substantif qu'il s'unit intimement à lui ; c'est d'ailleurs aussi pourquoi ce groupe de mots précisément fournit aux mots composés un contingent particulièrement élevé (II, § 543 et 544). En revanche, placé en second lieu, l'adjectif est un peu plus libre. Même en faisant complètement abstraction du roum. *omul cel bun* (§ 158), du franç. *Louis le Grand* (p. 194, 197), il est à noter que certains adverbes de gradation à leur tour peuvent s'unir si étroitement à l'adjectif que le groupe ne peut plus être rompu : en franç. *un homme très intelligent, la femme la plus aimable* etc. La contradiction n'est qu'apparente quand on a l'ordre suivi dans l'ital. *tutto il giorno*, franç. *tout le jour*, esp. *todo el dia*, l'a.-franz. *en pure ma chemise* (A. A. 614), l'esp. *con solo la imaginacion*, l'a.-franz. *par esse la chariere* (Ph. Thaon, Comp. 1433), *meisme le jour* (IV Livr. 16) et autr. locutions sembl. Partout il s'agit d'expressions qui étaient à l'origine adverbiales, donc qui se rattachaient au verbe, mais qui ensuite, étant donnés les étroits rapports de sens qu'elles avaient avec un substantif, se rapprochèrent de celui-ci, s'accordèrent aussi en genre et en nombre avec lui, tout en conservant au moins encore assez fortement l'empreinte de leur nature originelle pour ne pas se fondre avec le substantif en une locution inséparable. Au reste, l'ital. *solo* a aussi franchi ce dernier pas. Cf. encore p. 174. Plus étonnantes sont les indications numérales, notamment l'ital. *ambedue le mani*, a.-franz. *anz dans les costes* (Jourd. 1048) et de même en provençal, ancien espagnol et ancien portugais, puis l'ital. *una mezza mia figlinola* (De Marchi, Giac. id. 46), a.-franz. *pour demi le tresor de Rome* (G. Dole 64). Peut-être faut-il voir là une assimilation à la tournure avec *totus*, comme c'est indubitablement le cas avec l'ital. *ogni lor virtù*.

§ 730. Autant donc adjectif et substantif peuvent difficilement être séparés l'un de l'autre, autant est libre en latin déjà et non moins en roman leur position réciproque. Dans des circonstances en apparence identiques, tantôt l'un, tantôt l'autre mot a le premier rang, ainsi que le montrent clairement des formes stéréotypées comme celles qui ont été mentionnées au t. II, p. 628 ou des noms de lieux comme le franç. *Villeneuve* et *Neuveville*. Ici plus qu'avec n'importe quel autre des points qu'il nous reste à examiner de l'ordre des mots, la logique joue le rôle principal et se substitue à la grammaire. D'abord il faut sans doute partir du fait qu'un adjectif préposé au substantif forme avec lui une idée unique, du fait que l'on veut encore caractériser d'un côté le substantif qu'on est sur le point d'énoncer, sans que toutefois en ce faisant l'on pense à d'autres substantifs qui ne possèdent pas cette propriété, du fait que celle-ci se présente à notre esprit en même temps que le substantif. Au contraire, quand il est postposé au substantif, l'adjectif indique une propriété par laquelle le substantif se distingue d'autres substantifs pour le reste identiques; il l'individualise, tandis que devant le substantif il en complète l'idée. C'est ainsi qu'une ferme qu'on bâtissait quelque part pouvait être qualifiée de *neuve ville*, non par opposition à une ancienne ferme, mais parce que l'idée de nouveauté lui était en quelque sorte inhérente, alors qu'une « villa » qui devait être mise en opposition avec une ancienne « villa » déjà existante, était dénommée *ville neuve*. C'est ainsi qu'on dit *Civita vecchia*, *Fourvière*, *Murviadro*, *Pontevedra* et non *vecchia Civita* etc., parce que les localités en question ne reçurent leur épithète qu'à l'époque où elles furent mises en opposition avec de nouvelles localités de même nom, soit aussi lorsqu'elles se firent remarquer par leur ancienneté. Cette différence dans l'attitude de l'adjectif à l'égard du substantif se manifeste parfois dans sa forme et entre autres en ce que, dans le français, des adjectifs primitivement dépourvus de forme spéciale au féminin adoptèrent *e* quand ils suivaient le substantif plus tôt que lorsqu'ils le précédaient (II, p. 86); la différence de sens saute particulièrement aux yeux dans des cas tels que l'ital. *come se l'avesse ritrovata dopo una lunga assenza*,

(781) *dopo un' assenza lunga e dolorosa* (Ferruggia, Fasc. 279). Déjà de ce que nous avons dit jusqu'ici résulte que la prédominance ou le recul d'une conception individualisatrice due à un groupement linguistique dans des périodes déterminées, à certaines tendances du style, à certains écrivains peut également entraîner un changement dans la place de l'adjectif. Mais à cette considération s'en ajoutent alors encore toute espèce d'autres. Il peut arriver que certains adjectifs, en vertu de leur signification, aient une préférence spéciale pour une place déterminée, qu'ils s'y rencontrent presque sans exception et que parfois, quand par cette dérogation à l'usage habituel on doit obtenir un effet spécial, ils se présentent ensuite dans une autre position. Cette considération nous amène alors aux procédés de la stylistique, au chiasme, tel qu'on l'a par exemple dans l'ital. *la rumorosa brigatella continuava le sue rapide scomparse e le sue comparse birichine* (Ferruggia, Fasc. 97). Enfin le latin postclassique paraît avoir eu une prédilection décidée pour la préposition de l'adjectif au substantif, prédilection qui se manifeste même encore dans le vieux français et qui, dans le français de l'Est, non peut-être sans qu'il y ait eu influence de l'allemand, en est arrivée à se constituer en règle; dans le sursilvain aussi, elle prévaut d'une manière étonnante : cf. notamment *in cordialissim amitg* (C. Mem. 217, 20), *questa mortala vetta* (202, 15 : cette vie mortelle), *tardida manzogna et diabolica heresia e faulsa doctrina* (216, 11 : honteux mensonge et diabolique hérésie et fausse doctrine), *il tumaletg bun Vestg* (216, 25 : le timoré, bon évêque), etc. — À l'inverse, le ROUMAIN a une préférence tout à fait marquée pour l'adjectif POSTPOSÉ au substantif : cf. *um vecbiû, fet frumos, împărat mare, zioa bună, foae verde* etc.; cf. encore les exemples mentionnés au t. II, p. 628, ensuite *omul cel bun, puterea cea dumnezească* (Gaster I, 71, 17) etc. (cf. § 158) et aussi *fata cea măi mare* (Basmé 49, 25) à côté de *cea măi frumoasă împărăteasă* (3, 3), *cei măi frumoși armăsarii* (3, 7). Si *biet* (pauvre, malheureux) dans des cas tels que *biata fată* (Doine 193, 4 : pauvre fille), *biata maică* (Varia 3, 20), *bietul Paolin* (C. B. I, 367, 22) précède toujours le substantif et si *sarac* (pauvre) est hésitant, la cause s'en trouve encore une fois dans l'affaiblissement de la signification. Il est vrai qu'il se



rencontre aussi d'autres exemples isolés d'adjectifs préposés : cf. *și-i pierdea cu groznică morți* (C. B. 1, 365, 7 : et il la tuait d'une horrible mort), *cu marea sa mirare* (Basme 158, 16 : à sa grande surprise) etc.

§ 731. Après les considérations qui précèdent, il devient évident que l'impulsion individuelle joue un rôle si important dans la place assignée à l'adjectif que la grammaire doit se contenter d'exposer une série de cas typiques, particulièrement de ceux où paraît se constituer peu à peu un ordre grammatical des deux termes (p. 792); il s'agit donc tout d'abord de montrer quels sont les ADJECTIFS qui APPARAISSENT le plus souvent DEVANT LE SUBSTANTIF. D'abord on peut mentionner *sanctus*. Il précède toujours un nom propre : cf. les exemples donnés p. 196. En même temps, on trouve alors tout aussi régulièrement en ital. *la terra santa*, franç. *la terre sainte* etc. et de plus, pour nous en tenir uniquement au français : *l'écriture sainte*, *le lieu saint*, *l'huile sainte*, *l'eau sainte du baptême*, *la cité sainte* et aussi *mener une vie sainte*. Si l'on comprend cette différence, si l'a.-franç. *li cors sainz*, prov. *lo cor santz* (le saint) suit également la règle, on s'étonne cependant de rencontrer *le saint sépulcre* à côté de l'a.-franç. *sepulcre saint* (Pass. 324). — *Bonus* aussi précède le substantif. Si alors l'a.-esp. *hombre bueno* (Amadis 9 a), a.-port. *homem bõo* (Gaal 11) se présente avec le sens de « ermite », cet ordre est conforme à la règle, car *bonus* doit ici distinguer un homme des autres, doit indiquer une bonté spéciale, la bonté chrétienne, la piété : cf. en a.-port. *este homem boo* (Rom. XI, 357 : cet homme pieux). Mais si, dans la page citée de l'Amadis, on trouve immédiatement l'un après l'autre « *mucho me place* », *dijo el hombre bueno* et « *por su boca* », *dijo el buen hombre*, peut-être y a-t-il dans le second cas une réaction due à la place occupée par *buen* pris dans sa signification habituelle. L'esp. *mandó llamar todos los homes buenos de la tierra* (Amadis 9 a) se comprend aussi parfaitement, car les *homes buenos* forment évidemment une classe à part, et si Don Quichotte, voulant s'exprimer avec une tendresse particulière, dit *Sancho bueno* (1, 18), cette expression est de même nature que *Sancho amigo* (1, 20); l'adjectif est une apostrophe amicale qui ne vient

qu'après coup. — Ou bien GRANDIS a d'abord sa place marquée, même en vieux français, absolument devant le substantif; aussi, dans l'obw. *il fravi ha prin siu marti grond* (Märch. 17, 31 : le forgeron a pris son marteau, le grand), *marti grond* ne désigne-t-il pas en général un grand marteau, mais parmi les différents marteaux celui qui se distingue par une dimension particulière; de même *la baselgia gronda* (C. Mem. 215, 35) est « l'église cathédrale », et aussi la différence que le français moderne établit entre *un grand homme* et *un homme grand* provient de ce que la grandeur physique est considérée comme un caractère distinctif; de même *froid* dans *eau froide* est une propriété distinctive et dans *froide lumière* une propriété caractéristique, etc.; ou bien l'esp. *creyendo que cosa grande debia de ser la que la habia movida á escribirme* (D. Quich. 1, 27) désigne « quelque chose d'extraordinaire », tandis que *grande cosa* signifierait « chose importante ». — Autre cas : le franç. *haut* précède le substantif, mais *des fenêtres hautes* *laissaient tomber une froide lumière* (Zola, Lourdes) signifie des « fenêtres haut placées », *la ville haute* (la ville supérieure) etc., cette dernière expression employée clairement par opposition à *la ville basse* et la première aussi pour désigner une propriété distinctive et non une propriété qui appartient en général facilement à des fenêtres; pareillement, l'esp. *un pradecillo que al pié de unas altas peñas se hacía* (D. Quich. 1, 20) rentre entièrement dans la règle, à côté de quoi *vió D. Quijote, que estaba entre unos alcores altos, que eran castaños, que hacen la sombra muy oscura* (ibid.) s'explique par la description : l'essentiel, ce sont d'abord les arbres, puis ces arbres sont décrits de plus près selon leurs diverses propriétés. Et l'on pourrait ainsi alléguer encore bien des exemples. Une question plus difficile est de savoir quels sont donc en général les adjectifs qui dans le principe précèdent le substantif. Abstraction faite de considérations stylistiques comme celles que nous avons indiquées p. 781 par un exemple italien et comme probablement aussi celles qui ont déterminé le franç. *autrefois surtout, régnait un incroyable désordre . . . aujourd'hui, existait une organisation puissante* (Zola, Lourdes 118), on pourrait dire que ce sont ceux qui, par la nature de leur signification, expriment non une propriété distinctive,

mais une propriété inhérente, caractéristique; la place attribuée à l'adjectif est donc très étroitement subordonnée à sa signification et doit par conséquent pour chaque adjectif être étudiée dans l'histoire des mots. Par là s'explique en même temps qu'au cours des siècles il puisse se produire des déplacements, car un changement dans le sens de l'adjectif entraîne aussi un changement dans la place qu'il occupe.

Cf. A. TOBLER, *Zs. Völkerpsych.* VI, 167-171 et G. GRÖBER, *Grundriss* I, 214; voici l'explication de ce dernier : « das dem Substantivum vorangestellte Adjectiv attribuiert affektisch, das nachgestellte distinguert verstandesmässig » (Préposé au substantif, l'adjectif attribue une propriété sous l'empire du sentiment; postposé, il distingue par la raison un objet d'un autre) et c'est là-dessus que reposent les travaux de J. CRON, *Die Stellung des attributiven Adjektivs im Altfranzösischen*, 1891, et C. THIS, *Zs. f. Nfr.* XVI, 102-112, XX<sup>2</sup>, 193-200. Comme recueil précieux de matériaux, citons R. WAGNER, *Stellung des attributiven Adjektivs in altfranzösischen Prosatexten von Anfang des XIII. bis Anfang des XV. Jahrh.*, 1890, et comme résumé de tous les travaux, même de ceux qui ne sont pas cités ici, TH. SCHÖNINGH, *Die Stellung des attributiven Adjektivs im Französischen*, 1898. (784)

§ 732. Des considérations qui précèdent découle nécessairement la conséquence suivante : lorsqu'à un adjectif s'ajoutent encore d'autres déterminations, notamment donc lorsqu'il est uni à un adverbe de gradation, il se place après le substantif. C'est avant tout la position de l'accent qui l'exige, car nous avons déjà dit que, préposé au substantif, l'adjectif s'est étroitement soudé à lui et est faiblement accentué. En effet, l'on trouve en *obw.* *in grand diember de miraclas bein grandas* (C. Mem. 214, 12 : un grand nombre de miracles bien grands), *il temps il pli ruch* (205, 24 : le temps le plus rude), *ina velta la pli religiusa* (211, 30 : une vie la plus religieuse), en *ital.* *li suoi compagni più noti* (Enf. 15, 102), *queste parole così chiare*, en *franç.* *en prenant désormais des sentiments plus grands* (Voltaire, L.), *toujours un mont plus haut vient arrêter sa vue* (Masson, L.) etc., sans d'ailleurs que particulièrement avec *plus (magis)* l'ordre habituel soit exclu.

§ 733. Quand on attribue à UN SEUL SUBSTANTIF PLUSIEURS ADJECTIFS, ils viennent en général après lui; ils constituent

une explication ultérieure et distinctive du substantif : cf. en obw. *schì schandlis artickels* (C. Mem. 218, 25 : si honteux articles) mais *artickels schandlis e turpigius* (216, 35), en ital. *una originalità quasi signorile e ridente* (De Marchi, Giac. id. 7), *era dipinta un'Addolorata a colori grossi e sbiaditi* (13), *un vecchio dalla testa grossa e quadrata sopra un collo grosso e corto* (19) etc., en a.-franç. *gent mauvaise et amere* (Berte 558), *assaut grand et merveilleux* (Villeh. 134), en franç. mod. *vous êtes la créature la meilleure, la plus consolante, la plus fraternelle* (Zola, Lourdes 61) etc., en esp. *escudero fiel y legal* (D. Quich. 1, 102), *de los caballeros del mundo más vivo de corazon y mas acometedor en todas las afrentas* (Amadis 20b). Mais précisément (785) ici l'ordre inverse est tout aussi fréquent : cf. en ital. *con occhio irato mirava la sua gigantesca, magra, vecchia persona* (Pellico, Pris. 58), en a.-franç. *asez creues e enlinées dames* (Rol. 3983) etc., plus tard *les horribles et espouventables faitz et prouesses du tres renommé Pantagruel* (Rab.), en esp. *el sordo y confuso estruendo* (D. Quich. 1, 20), *esta gravísima, altisonante, mínima, dulce é imaginada historia* (22) etc. Dans des cas de ce genre, on veut de nouveau caractériser le substantif, non en distinguer les diverses propriétés, et celles-ci sont mieux présentes à notre esprit, mieux à sa portée que le substantif qu'elles désignent ; on ne veut donc pas le décrire seulement après coup. Nous avons une tournure intermédiaire entre les deux précédentes dans l'ital. *si passava sotto il portico, un rustico e sgangherato portico* (De Marchi, Giac. id. 13). Il y a naturellement un usage différent de celui-là dans l'a.-franç. *biax doux amis* (Auc. 26, 4) et autr. tournures sembl. Enfin celle où le substantif occupe la place du milieu, tournure générale et propre à toutes les époques : en franç. *le petit logement pauvre*, ne réclame aucune autre explication.

§ 734. Les POSSESSIFS aussi, qu'ils précèdent ou qu'ils suivent le substantif, s'attachent fermement à lui, surtout naturellement quand ils sont proclitiques (p. 808), et l'on n'a ici d'autre question à traiter que celle de savoir comment la langue se comporte lorsqu'un adjectif et un possessif se rapportent AU MÊME substantif. La disposition S. P. A. ou S. A. P. ne semble du reste pas se présenter, sauf au Sud de l'Italie, et

A. S. P. ou P. S. A. ne donne lieu à aucune observation. Mais les constructions A. P. S. et P. A. S., elles, se rencontrent côte à côte suivant que l'un ou l'autre mot s'attache plus étroitement au substantif : cf. en roum. *cu marea sa mirare* (Basme 158, 16 : à son grand étonnement), en ital. *il nuovo mio alloggio* (Pellico, Pris. 9), *caro mio amico* à côté de *mio caro amico* etc., en esp. *aquel gran su amigo* (D. Quich. 1, 12), *la dulce mi enemiga* (1, 13) à côté de *deste vuestro enamorado amigo* (1, 13) et *otro su grande amigo* (12). Dans les dialectes, il faut remarquer l'abruzz. *so la fijja bona te* (Trad. abr. 1, 12 : je suis ta bonne fille), où le possessif est fortement enclitique (p. 808).

§ 735. Les groupes examinés dans les § 229 sqq. sont en général inséparables; la chose va de soi. Il est vrai que les exceptions ne sont pas rares, mais elles rentrent dans le domaine des constructions occasionnelles, et seuls quelques points peuvent être ici mentionnés. Quand par l'emploi de *unus* on détache un individu de toute la série de ceux qui possèdent au plus haut degré une propriété, *unus* peut alors prendre sa place habituelle devant le substantif, et l'adjectif qui s'y rattache au moyen du *de* partitif et qui se trouve au pluriel peut, en vertu de l'indépendance qu'il acquiert dans ce cas, se présenter après le substantif : cf. en obw. *in religius dels pli nobels* (C. Mem. 211, 14 : un religieux des plus nobles), en ital. *una famiglia delle più nobili*, en franç. *une famille des plus nobles*, en esp. *una ciudad de las mejores* (D. Quich. 1, 24), en port. *uma familia das mais nobres* (Gomes de Amorim, Am. Patr. 458). Dans ces cas, peut-être celui qui parle n'a-t-il conçu l'idée de détacher p. ex. une famille des autres qu'alors que sa pensée *una famiglia nobile* était déjà prête à être exprimée. Mais, quand c'est l'idée de détacher un individu d'un ensemble qui lui vient d'abord à l'esprit, il dit alors *una delle più nobili famiglie* etc. L'explication est la même lorsqu'un substantif joint à un adjectif au moyen d'une préposition est séparé de cet adjectif par le substantif auquel l'adjectif sert d'attribut : cf. en ital. *bella donna di suo corpo* (Trist. ricc. 3, 12), *ella si mostra da lungi la più bella e rigogliosa città del suo*

*piccol sito* (Villani 3, 3), *queste contrarie oppinioni alla verità* (Mach., Disc. 2, 18), en esp. *estos tau remotos y apartados lugares del trato común* (D. Quich. 1, 27). Ici aussi l'on caractérise un substantif au moyen d'adjectifs déterminés, et ce n'est qu'après coup qu'on précise encore le sens de l'un de ces adjectifs. Si de prime abord déjà l'on a l'intention d'ajouter cette explication, l'on place l'adjectif après le substantif, renonçant donc ainsi à la troisième construction possible P. S. A. S. (laquelle a été adoptée entre autres par l'allemand), et cela parce que, dans l'esprit des Romains, l'adjectif attributif préposé au substantif forme avec lui une unité. Nous avons au contraire un fait d'une autre nature dans l'esp. *llena el alma de imaginaciones y sospechas* (D. Quich. 1, 27), où la place de l'article montre que l'on a affaire à une tournure prédicative, c'est-à-dire que *el alma* est un terme faiblement accentué et intercalé pour élucider l'adj. *llena*. Et nous avons encore une fois une tournure à comprendre autrement dans l'a.-franç. *il avoit plain poing de gros* (Érec 6875), *plein banap de vin* (G. Bourg. 2223), franç. mod. *une pleine bourse de louis*, car *de* se rattache tout d'abord à *poing*, *banap*, *bourse* et non à *plein*.

§ 736. Dans certaines conditions, il arrive que la PRÉPOSITION EST SÉPARÉE du mot qu'elle doit unir à un autre. C'est avec un infinitif que ce phénomène se produit le plus facilement, pour la raison que, conformément à l'ancien ordre des mots, le régime précède l'infinitif et constitue avec lui une combinaison fixe (voy. là-dessus § 744). En revanche, on s'étonne davantage de rencontrer des exemples, d'ailleurs limités au CANTON DES GRISONS, comme l'obw. *ha empermess ded en in onn vognir* (Märch. 9, 40: il a promis de venir dans un an), *perquei ha El aschia meritau de sinil di de lur fiasta era retscheiver per lur intercessiun la duida marschei* (C. Mem. 214, 5: c'est pourquoi il a ainsi mérité de recevoir aussi au jour de leur fête, par leur intercession, la récompense due), *anno 1456 ha Papa Calistus, il tierz, dau la commissiun a Georgio Haack, Uestg de Trient, de cun consentimen era digl Avat Johannes, cun Apostolica Auctoritat sparter e separar la baselgia de S. Martin enten Medel dalla baselgia parochiala de S. Gion Baptista a Muster*

(212, 26 : l'an 1456 le Pape Calixte III a donné la commission à G. H., évêque de T., avec le consentement aussi de l'abbé Jean, avec autorité apostolique de détacher et séparer l'église de S. M. à Medels de l'église paroissiale de S. Jean Baptiste à Dissentis). Bien que cette tournure ne soit pas non plus contraire au génie roman : cf. en ital. *di maggiormente adornarlo* (Leop. 127), en port. *não se lembra de, ainda ha dias, combinarmos dar uns passeios* (Diniz, Pup. 236), l'extension considérable qu'elle a prise a cependant pu être favorisée par l'allemand, lequel rejette l'infinitif à la fin. — L'ITALIEN intercale volontiers un complément adverbial entre la préposition *con* et le substantif : *questo andava dicendo in canto e con alquanto le gambe acconcie a ballare* (Serc. 339), *era una giornata piovigginosa con sparso nell' aria un brivido universale* (De Marchi, Giac. id. 157), *stando dietro le doppie vetriate delle finestre, con in testa un berellone* (233), et cet emploi est tout à fait ordinaire. La même construction se présente dans le français le plus récent : cf. *le pas était compliqué singulièrement, avec, de temps à autre, des bonds d'une vigueur prodigieuse* (Loti, Fig. et choses 145), *avec, sur son armure, Son grand col de dentelle, il vient faire le fier* (Rostand, Cyrano 4, 4), *l'automne méridional avec, partout, la mélancolie des feuilles rousses* (Loti, Fig. et choses 57). Avec d'autres prépositions, sauf peut-être avec *sans*, qui se conforme à l'usage de son contraire *avec*, rien de semblable ne paraît se rencontrer. Le phénomène peut s'expliquer par le mélange de deux constructions. L'idée qu'on est pourvu d'un objet peut, en italien notamment, être exprimée en nommant simplement, sans indiquer le rapport de possession, l'objet en question; on peut donc dire dans le premier exemple *questo andava dicendo in canto, le gambe acconcie a ballare* (cf. § 424) et dès lors naturellement aussi bien *alquanto le gambe a*. Or, *con le gambe a*. étant une expression complètement équivalente à celle-là, par analogie avec elle une tournure *con alquanto le gambe a*. a pu s'employer également. Il en va de même avec le français, où l'on peut aussi penser à l'influence de *ayant* et autres tournures semblables.

(788)

Cf. pour le français A. TOBLER, Zs. XXI, 170 à 172; plusieurs exemples italiens tirés de Manzoni sont cités par VCKERADT § 160, 2.

§ 737. Parmi les GROUPES VERBAUX, le plus résistant est CANTARE HABEO : en effet, en Italie et dans le Nord de la France, de tout temps il a été inséparable; mais en vieux provençal, en ancien espagnol et actuellement encore en portugais, comme nous l'avons déjà montré p. 351, il peut être coupé en deux par le pronom-régime dépendant de l'infinitif. Au contraire, c'est seulement au cours du développement roman que \*HABEO CANTATU et \*SUM VENUTU se sont fusionnés en un tout fixe. Quand le participe se trouve au commencement de la proposition, le verbe est enclitique et alors, dans les premiers temps déjà, il ne peut guère être séparé du participe que par un pronom atone. Autre est l'usage quand le participe suit le verbe. Dans ce cas, à l'époque ancienne, on peut placer après le verbe personnel non seulement des adverbes, mais aussi n'importe quel autre membre de la proposition : cf. en ital. *ebbe assai di questo cose riso* (Sacch. 138), en a.-franç. *messe e matines ad li reis escultèt* (Rol. 164), *li emperere est par matin levez* (163) etc., en esp. *à esta sazón habian ya las doncellas la puerta abierto* (Amadis 3 b), *mucho fué de lo ver maravillada* (8 a). Mais ensuite il s'établit peu à peu entre le verbe et le participe une union plus étroite et, de même que la construction V. P. devient toujours plus immuable, par là diminue aussi la possibilité de les séparer; ainsi en est-il surtout en français, où de nos jours il n'y a plus que les adverbes qui occupent encore leur ancienne place : cf. en ital. *questa cosa è molto ben fatta, ti ho tanto pregato*, en franç. *c'est très bien fait, je vous ai tellement prié*; il en est de même à l'Ouest. Le SURSILVAIN présente une dérogation plus forte à la règle : cf. *anno 613 ei Sointg Sigisbert vegnius a Mustér* (C. M. 199, 1 : l'an 613 est Saint Sigisbert venu à Dissentis), *igl atun hau ils nos, quei ci quels della Claustra cun siu pievel, denovamein atacau igl inimitg e quel battin et enten igl emprem Schlacht fugientau* (209, 8 : en août ont les nôtres, c'est-à-dire ceux du monastère avec leur peuple, de nouveau attaqué l'ennemi et battu et dans le premier combat mis en fuite), *aschia ha quest avat Martinus en quort temps de siu regimen cun grond laud fini sia vetta* (11, ainsi a cet abbé Martin dans le court temps de son administration avec grande louange fini sa vie), *in di ha la mumma cumondau als affous* (Märch. 6, 2 : un jour a la mère



commandé aux enfants), *la sera ha il buob degt a las femnas* (8, 8 : le soir a le garçon dit aux femmes), *il crucifix ha aber nuota respondi* (14, le crucifix n'a cependant rien répondu), *cun quel ha il retg serrau giu il contract, mo ha el madem temps detg* (9, 4 : avec celui-là a le roi conclu le contrat, mais il a en même temps dit), etc. Le verbe personnel peut donc être suivi par le sujet ou par un complément adverbial, tandis que les régimes n'apparaissent qu'après le participe. Il semble d'ailleurs qu'au cours des temps cet usage ait subi une restriction, en ce sens que ce n'est pas le sujet et le complément adverbial, mais seulement l'un d'eux qui s'intercale entre les deux éléments constitutifs du verbe; en d'autres termes, il s'opère ici également un rapprochement qui, à la vérité, étant donnée la prédilection extraordinaire pour la construction V. S., laquelle est propre au sursilvain (§ 753), ne conduira guère dans ce cas aussi rapidement à la jonction complète, et elle ne se produira pas davantage dans le cas V. A. P., où le parler du Canton des Grisons concorde avec les autres langues romanes.

§ 738. Ensuite la plupart des combinaisons d'un verbe avec un infinitif consignées dans les §§ 324-331 sont d'une fixité telle qu'un pronom-régime se rapportant par le sens à l'infinitif se joint au verbe personnel : cf. en roum. *nu se putură scula* (Cod. Schei. 36, 13 : ils ne se purent lever), en ital. *io te le vo' dare* (Serc. 39), *molte herbe mi hanno voluto divorare* (Leop. 176), *non ti posso dire* (Arioste, Cass. 1, 4), *ei mi ti pare conoscere* (Sacch. 214) et aussi *non vi credette mai rivedere* (112), *andatelo ad impicare* (41), *finiscimi d'uccidere* (Arioste, Cass. 4, 2) et puis, chose plus remarquable, avec séparation de l'infinitif et du verbe personnel au moyen d'un complément adverbial *ti verrò a casa del moro ritrovare* (ibid.) et par suite d'une tendance plus forte encore à joindre le pronom au verbe personnel *riavere non gli potea* (Sacch. 135), en a.-franç. *ne s poet garder* (Rol. 9), *s'en deit bien repairier* (36), *noble vassal vos i solt hum clamer* (352), *en cest país nus est venuz cunfundre* (17), *lors s'entre vont des poinz ferir* (Mér. 744), *ne l'i ruis pas aler por mei* (Thèbes 3673), *ne l'ot talent de laissier en sus de lui* (Cléom. 14669), *ne le faisoit que flatter* (Commines 6, 12), *je ne m'en suis pu taire* (3, 8), où le *suis* également est à signaler,

tournure actuellement rejetée par la langue écrite, mais encore bien connue du parler et de la littérature populaires, et qu'on peut aussi rencontrer chez Molière : *je crois qu'elle me vient de donner un soufflet* (Dép. am. 1092), en prov. *volgi Boecis metre quastiazo* (Boèce 22), *e podon las ben solassar* (Flam. 6472), *e tot suau la pres a cofortar* (M., R. 133, 79) etc., en esp. *non lo queria hacer* (D. Quich. 1, 27), *se podia ballar* (24), *se volvieron à poner en camino* (Caballero, Nov. 61), *les comenzò à decir* (Amadis 21 a), où dans la période primitive elle est de loin la plus usitée et même de nos jours encore parfaitement possible avec *poder, querer, deber, osar, saber, ir, llegar, salir, volver*; il n'en est pas autrement en portugais. Ensuite avec le GÉRONDIF : en ital. *lo va notando*, en a.-franç. *après le vait sivant* (Rol. 1160), en esp. *mager los estan lamando, ninguno non responde* (Cid 2305). Ce qui est vrai pour les pronoms l'est aussi pour les adverbes : cf. en a.-franç. *tant ne · l vus sai ne preisier ne loer* (Rol. 532), *bien les vunt ajustant* (3024) ou en port. *Esmerado tam fortemente viu chorar Panuncio* (Rom. XI, 364), *quando se ella assi sentio ferido* (Gaal 67), etc. Mais, en même temps, partout et à toutes les époques se présente aussi l'ordre exigé par la stricte logique et, comme nous l'avons dit, dans le français littéraire moderne, principalement sans doute à cause des grammairiens, il est devenu la règle : cf. en roum. *nu poate ascundese* (Dos. 5, 4), en ital. *vuol insegnarmi* (Arioste, Cass. 3, 1), *ave-ria potuto immaginarsi* (4, 1), en esp. *no quiere mi suerte darne otra cosa* (D. Quich. 1, 24), *lo que sabré deciros* (23), *deseaban tenerlo* (Amadis 6 a) etc.

## II. Combinaisons indéplaçables

§ 739. Parmi les groupes indéplaçables se rangent en première ligne ceux dont le premier élément est formé par les pronoms démonstratifs, y compris l'article, puis en général par des pronoms adjectifs, par des noms de nombre ou par des prépositions. Le roman se distingue essentiellement en ceci du latin, qui dans ces cas aussi jouissait d'une grande liberté. Cette différence considérable trouve peut-être sa meilleure explication dans les différences d'accentuation. Dans cette voie

où le vieux latin déjà s'était engagé en transformant en prépositions les anciennes postpositions, ainsi en disant *cum patre* au lieu de *patre cum*, la langue s'est avancée progressivement. Si jadis on accentuait encore *cúm patre*, plus tard cependant s'était introduit *cum pâtre*, et c'est ainsi qu'à côté de *bómo ille* put également se rencontrer l'accentuation *ille bómo*, c.-à-d. donc que les mots atones et faibles de sens sont d'enclitiques devenus proclitiques. Seul le roumain postpose aussi les démonstratifs renforcés par *-a*. Il ne faut pas considérer comme exceptions des cas tels que le franç. *Charles le Chauve*, parce que ce n'est pas l'article, mais l'adjectif qui occupe ici une place anormale (cf. p. 194). Des constructions exceptionnelles comme l'a.-franç. *une teche en son cuer manoit Tele que adés li sembloit Qu'il ne pouoit trop honorer Les bons* (Cléom. 131) ne sont pas non plus surprenantes, pas plus que *alter* au sens de « d'une autre nature, autrement formé », donc marquant une distinction : en franç. *son frère aîné, qui s'en était allé, acquis à des idées autres, depuis que son frère se destinait à la prêtrise* (Zola, *Lourdes* 29). Si l'on voit en outre chez Cervantès : *aún podría ser que me deparase la aventura aquella de Amadís* (D. Quich. 1, 18), la tournure ne réclame pas non plus d'explication ; mais on dit aussi de nos jours « *acabó V. Padre? preguntaban los desalmados aquellos* » (Caballero, *Cuentos* 18), *delgada, espiritual, ojerosa, con un corte de cara fino y de expresion romántica, la niña aquella habría sido perfecta beldad* (Galdós, *Fort. Jac.* 4, 32), où le pronom placé après le substantif précédé d'un déterminatif est manifestement destiné, en rappelant encore une fois l'attention sur ce substantif, à lui donner un relief particulier. Ce qui étonne déjà davantage, c'est la distinction partout introduite aujourd'hui, mais encore inconnue dans la période primitive, entre *alguna casa* (quelque maison) et (*no*) *casa alguna* (aucune maison), distinction que l'espagnol possède en commun avec le portugais : cf. en esp. *haber á mano alguna espada* (D. Quich. 1, 18), *aquí cerca debe estar alguna fuente* (20) à côté de *la escuridad de la noche no les dejó ver cosa alguna* (ibid.), *jamás habemos vencido batalla alguna* (ibid.), *sin duda alguna* (ibid.) ; au reste, chez Cervantès encore on rencontre aussi *sin alguna duda* (29). Il faut sans doute partir de l'em-

ploi commun, dans lequel *alguno* postposé avait une accentuation et une signification plus énergiques, par conséquent était en réalité mieux à même de servir pour exprimer après coup une négation. À l'appui de cette hypothèse, observons qu'on peut en italien aussi préposer ou postposer *alcuno, nessuno, niuno* et qu'en français de même il est permis de dire *sans malice aucune* (Bourget, Id. trag. 119). Et plus remarquable encore est le port. *tal* dans des cas comme *estas palavras taes chorando espalhava* (Lus. 3, 102), *estas sentenças taes o velho honrado Vociferando estava* (5, 1).

§ 740. Un examen spécial est dû aux POSSESSIFS. Ainsi nous l'avons montré p. 808, dans une partie du domaine roman ils sont enclitiques, dans une autre proclitiques. Mais ils peuvent parfois être aussi postposés là où d'ordinaire ils sont proclitiques, probablement dans les mêmes conditions que les adjectifs, donc lorsqu'ils marquent une distinction. C'est ce qui explique qu'en espagnol apparaisse en ce cas la forme tonique. Si l'on entre dans les détails, il faut observer que l'ITALIEN dit quand on s'adresse à quelqu'un : *padre mio, mamma mia, Erofilo nostro* etc., puis *l'amico mio e non della ventura* (Enf. 2, 61), *l'onore vostro e la salute mia* (Lasca 54), *da parte mia, dal canto suo* etc. et dans les premiers temps, probablement aussi sans intention de faire ressortir le possessif, *alli sud-diti miei* (Nov. 60), *l'animo mio* (65) etc. À l'Ouest, la situation est la même; cependant, en vieux portugais surtout, il semble qu'on rencontre très fréquemment la postposition du possessif sans qu'il soit vraiment accentué, alors que le port. mod. *senhora sua* (Diniz, Pup. 78) au sens de « maîtresse d'elle-même » n'est pas étonnant. À aucune époque le français n'a pratiqué (793) la postposition : si donc les poètes de la Pléiade, par opposition même à Marot, disent *les mains tiennes* etc., c'est une tournure qui, par le fait même qu'elle n'est employée que par une école de poètes raffinés, atteste son caractère étranger au génie du français.

§ 741. Ensuite *ipse* réclame une place à part. Après les observations formulées p. 812, on ne peut pas s'étonner qu'on

dise en ital. *l'autore stesso*, franç. *l'auteur lui-même* ; en effet, comme le pronom se rattachait primitivement au verbe, la construction : sujet ou régime + compléments adverbiaux + verbe était tout aussi possible que régime + compléments adverbiaux + sujet ou régime + verbe (cf. § 748). Mais, quand la place attribuée à *ipse* en fait purement un pronom ou un adjectif, comme en ital. *lo stesso autore*, franç. *le même auteur*, sa signification en est changée : il n'indique plus la manière dont une action s'accomplit, mais une particularité de l'objet qu'il détermine, et cette particularité, conformément au sens de *ipse*, ne peut être que l'identité avec un autre objet déjà cité : « le même auteur ». Si facile que soit donc à justifier chez *ipse* cette différence de signification d'après la place qu'il occupe, elle n'est cependant pas observée rigoureusement. Sans doute, l'italien et le français littéraire moderne la maintiennent fermement ; mais Corneille encore ne craint pas de dire *ce vieillard fut la même vertu* ; de même on dit en a.-prov. *aquesta eissa guerra* (Appel. C. 3, 152) ; à l'inverse, on trouve en ital. *la faute medesima* (Lasca 194, 10 : la même jeune fille), *il papero stesso* (54, la même oie), en a.-franz. *nuncierent vus cez paroles meismes* (Rol. 204). À l'Ouest, la construction *ipse* + S. est la seule qui se rencontre aujourd'hui, sans qu'on tienne compte de la signification.

§ 742. LES NOMS DE NOMBRE ORDINAUX aussi réclament encore une observation complémentaire. Si l'on dit couramment en ital. *Pio nono, capo secondo*, en franç. *Charles-Quint* ou bien, avec le nom de nombre cardinal (p. 66), *Louis Quatorze* et de même à l'Ouest, la postposition du nom de nombre s'explique par l'intention de marquer une distinction ; cependant on ne saurait nier, dans ces expressions, l'influence de la forme écrite, ce qui ressort notamment du fait que la construction : article N. S. n'est pas étrangère à l'ancienne langue. Le roumain seul recourt partout et toujours à la postposition : *în noaptea d'întâiü* (Basmé 153, 12 : dans la première nuit), *fiul lui dintâiü* (son premier fils). Si, dans le vieux français également, l'on rencontre *sa fille la seconde* (Brut M. 2824), c'est là, comme déjà l'atteste l'article, une explication donnée après

coup; mais on est plus surpris de trouver des exemples comme en franç. *les impressions premières du commissaire de police s'effaçaient peu à peu* (Belot, *Affolée d'amour* 41), *s'accusant d'être la cause première de la ruine* (Zola, *Lourdes* 37), en esp. *se vuelven en su ser primero* (D. Quich. 1, 18), *à su morada primera* (14), *la vez primera* (1, 13, 2, 7), *un hijo segundo* (1, 24), *tal fué el golpe primero y tal el segundo que* (1, 18) etc. Sans doute, dans les exemples français, on peut regarder *premier* comme ayant une valeur non pas numérique, mais figurée : ce sont les premières impressions par opposition non pas aux secondes, troisièmes etc., mais aux impressions ultérieures, d'autre nature, de sorte que *premier* se comporte ici de la même manière que le mot *autre* cité p. 825; mais cette explication ne s'applique pas aux exemples espagnols : ici les noms de nombre paraissent plutôt osciller entre la catégorie des pronoms et celle des adjectifs et ainsi changer de place selon que l'un ou l'autre caractère l'emporte. Ensuite on a pu utiliser la tournure pour produire des effets de style, ainsi que le montre *allí me dijo el que vió la vez primera à aquella enemiga mortal del linaje humano, y allí fué tambien donde la primera vez le declaró su pensamiento tan honesto como enamorado* (D. Quich. 1, 18).

§ 743. Aux groupes qui ne sont devenus fixes qu'au cours du développement roman se rattache la COPULATION DE DEUX SUBSTANTIFS AU MOYEN DE *de*. Lorsqu'on a notamment un rapport de possession, le parler roman, étant à cette première étape qui s'est conservée en vieux français et en vieux provençal, a tout d'abord coutume de mettre en avant le mot qui est au cas régime : cf. dans les Serments *pro deo amur*, usage qui se rencontre alors aussi plus tard, qui est le même en prov. *ses deu licencia* (Boèce 19) et qui ne diffère naturellement pas avec les pronoms, comme *l'autrui richebe, la cui merci*; on a de même en ital. *l'altrui probità, il colui consiglio, i coloro beni, un ricco giudeo il cui nome era Melchisedech* (Bocc., *Déc.* 1, 3), etc. Si, pour les pronoms, on peut songer à une influence exercée par la place des possessifs (p. 808), c'est à cette influence aussi qu'il faudra recourir pour le nom, et même on pourra dire que,

surtout dans les locutions plus ou moins consacrées et qui remontent au datif latin, l'ordre des mots autorisé en latin a pu être conservé parce que le sens de ces locutions les rattachait très étroitement aux pronoms possessifs, et qu'ensuite les formes romanes avec *de* et *ad* qui les ont remplacées (§ 40 sqq.) ont aussi gardé parfois la même disposition. Or il se fit un croisement entre cet usage et la tendance romane consistant, en présence de deux idées dépendantes l'une de l'autre, à placer en première ligne l'idée à déterminer comme étant connue et en second lieu l'idée déterminante comme étant nouvelle. Et, dans l'ancienne langue déjà, même quand il s'agit d'exprimer un rapport possessif ou partitif, ce nouveau genre de construction s'emploie aussi souvent que l'ancien; toutefois, même aujourd'hui, il ne l'a pas encore définitivement emporté.

§ 744. Enfin l'on peut encore toucher ici deux points qui nous font déjà empiéter sur le chapitre de l'ordre des membres de la proposition. Quand on doit unir à un verbe un régime et un infinitif, auquel cas le régime forme le sujet de l'infinitif, l'ordre naturel des mots est V. R. I. : cf. encore aujourd'hui en franç. *je vois le roi venir* ou en a.-franz. *fai l'home deu venir* (Alex. 35) etc. Si, en même temps, surtout dans la période primitive, on rencontre souvent aussi V. I. R., cela se comprend, et R. V. I. non plus ne réclame aucune explication. Mais, un fait remarquable, c'est qu'en présence de la construction manifestement la plus fréquente V. R. I. ou, ce qui revient au même, V.-Substantif I., on a peu à peu pris l'habitude de mettre généralement à la suite l'un de l'autre V. R. I., même quand le substantif ou son représentant est régime de l'infinitif, et la chose arrive également avec des verbes non-transitifs et aussi quand l'infinitif est joint au verbe par une préposition. Ce dernier cas est particulièrement intéressant quand le régime apparaît sous la forme indéterminée. La combinaison R. I. est inséparable, de sorte donc que la préposition se place devant le régime et qu'alors, quand elle se rencontre avec l'article, elle se fusionne avec lui aussi complètement que dans la construction préposition + article + substantif : cf. en a.-franz. *dou bien oïr* au sens de *d'oïr le bien*. Que des adverbes

et des locutions adverbiales présentent aussi la même disposition, la chose n'est pas autrement surprenante. On dit donc en ital. *veggendo la reina ciò fare* (Trist. ricc. 12), *per poter quelle pelli guastare* (Serc. 10), *a me fia di dovere le sue mancate cose ristorare* (25), *il pensiere della visita fare* (Buon., Tancia 1, (796) 14), *dei futuri Casi predir teneva il pregio* (Arioste, Rol. 44, 86), en a.-franç. *bien purrez vos soldeiers luer* (Rol. 133), *funt lur sumiers trusser* (701), *qui me destraint et me pelice pour l'enfant paistre* (Ruteb. 2, 57), *maint sage se sont congoi Dou bien oïr* (Vrai Aniel 5) et même *cil qui viendrent del bois venter Se sont d'une part tuit assis* (G. Dole 472), en prov. *s'esforsa e pòina Delz barons servir et onrar* (Flam. 7457), en esp. *pensó del gladio aguisar* (Appoll. 385) et cf. aussi *pavor me va tomando d'esti lugar pasar* (L. N. S. 53), *de miedo de la corte enojar* (Appoll. 254), *conveniente de al palacio tornar* (Ildef. 216), en a.-port. *quero todos teus feitos saber* (Gaal 3), *começou as lanças a britar* (15), *por quanto lha prouvera de ao seu poboo dar tal ajuda* (Aleixo 9, 17), *bonde ouvera tam asinha aguisado de atam gram companhia fazer tanto algo* (Gaal 29) etc. Mais alors, tandis que partout au cours des siècles cet ordre des mots a été délaissé au profit de l'ordre habituel I. R. et que de nouveau V. I. sont ainsi rapprochés, de sorte qu'on peut dire en franç. *je vois venir le roi*, les langues de l'Ouest, d'abord par analogie, ont aussi transporté à cette place le sujet d'un infinitif : en esp. *sin yo merecerle* (D. Quich. 1, 27), *sin yo pedilla* (14), bien que cette tournure soit ici exceptionnelle et que l'usage le veuille après l'infinitif, en port. *chegou a occasião da snra. Theresa julgar ter obtido uma grande alavanca* (Diniz, Pup. 116), *porque não o has de tu ter* (112), *que te hei de eu dizer* (46) etc. ; et cette construction a ensuite rendu possible ce singulier développement de *ha de* en une forme qui a été discutée au t. II, p. 306. Dans le roman primitif, on suit pour le gérondif le même usage que pour la construction S. I : cf. les exemples p. 554 sqq.

Sur la fusion de l'article avec le pronom, cf. A. TOBLER, *Vrai Aniel*, Rem. au vers 5.

§ 745. En ce qui concerne les adverbes, il n'y a que peu de chose à dire ici. Certains d'entre eux n'abandonnent pas leur



place fixe devant le verbe, ni surtout devant le participe, même quand le verbe est très étroitement uni à un autre verbe : c'est ce que nous avons montré p. 822. En outre, déjà nous avons également exposé que, dans l'ancien roman, certains adverbess d'intensité se mettent devant le verbe : cf. p. 549 et en a.-franç. *com fait mainte foie* (J. d'Amiens V, 2, 13) et encore en franç. mod. *combien je suis heureux, que vous êtes joli, tant dût coûter de peine Ce long enfantement de la grandeur romaine* (L.) (797) et même en prov. *prop a de 7 ans* (Appel, C. 3, 134), en esp. *mucho era mas blanca* (Alex. 97) etc. Quand la conception se modifie, l'ordre des mots change aussi; les adverbess en question s'attachent actuellement aux adjectifs, qu'ils renforcent alors, mais encore une fois le plus souvent en les précédant. D'une manière analogue on dit en français *si . . . que, tant . . . que*, conservant donc ainsi l'ancien ordre; l'italien, lui, unit l'adverbe à la conjonction : *sicchè, tanto che*. La place de ces adverbess est en somme tellement fixe qu'ils se déplacent avec l'adjectif : p. ex. *un homme très intelligent — un très intelligent homme*; il n'y a que le roum. *prea voinic bun* (un très bon guerrier) qui fasse exception; mais, vu la nature enclitique des adjectifs en roumain, la chose n'y est pas surprenante. Quand deux adverbess se rapportent à un même adjectif, le plus souvent ils restent placés devant lui, comme nous l'avons déjà montré au § 203. Des exceptions comme l'ital. *è più bella assai* (Lasca 64), *più ripieno assai* (126) peuvent être considérées comme des tournures oratoires, mais non grammaticales.

## C. ORDRE DES MEMBRES DE LA PROPOSITION

§ 746. Tandis que le latin aime à mettre le VERBE à la fin de la proposition, en roman s'est graduellement développée et de plus en plus accusée la tendance à lui accorder la seconde place dans la proposition et à grouper les autres membres de telle sorte que le sujet demeure aussi rapproché que possible du verbe. La conséquence nécessaire de cette règle est que, dans une proposition composée d'un sujet, d'un régime et d'un verbe, l'ordre habituel des mots sera S. V. R. ou R. V. S.; dans

celle qui est constituée par des compléments adverbiaux et les deux ou trois autres membres, il sera (les compléments adverbiaux étant mis en tête) A. V. S. ou A. V. S. R. Cette ancienne règle, appliquée avec une assez grande rigueur en français surtout, a été contrariée plus tard par une seconde règle, qui est à son tour particulièrement appliquée en français et d'après laquelle le sujet, dans l'énonciation, quelle qu'elle soit, doit précéder le verbe, de sorte donc qu'en français moderne la proposition *le fils aime le père*, malgré l'absence complète de flexion, est aussi peu équivoque qu'en latin *filius amat patrem*; ce qui s'exprimait dans une époque antérieure au moyen des terminaisons, c'est actuellement l'ordre des mots qui l'indique. (798) Ainsi l'objet des paragraphes qui vont suivre sera d'exposer le principe de la conception primitive dans ses détails, ainsi que les exceptions qu'elle subit et les vestiges qu'elle a laissés; or, le français étant la langue qui en présente l'application la plus symétrique, c'est lui qui doit ici recevoir la première place.

Le mérite d'avoir reconnu la place fixe du verbe et, conséquemment, son importance pour la structure générale de la proposition revient à R. THURNEYSEN (cf. ses développements Zs. XVI, 289-307). Peut-on, toutefois, concevoir avec lui la chose de telle sorte que le verbe aurait pris dans la proposition la place où l'accent se fait le plus faiblement sentir et serait par conséquent devenu en quelque sorte enclitique par rapport au mot le plus fortement accentué? C'est un point que je crois pouvoir mettre en doute. Il n'est pas permis de s'appuyer sur les pronoms-régimes atones, car avec eux le roman s'est borné à conserver ce qui était déjà d'usage en latin et même il s'en est peu à peu débarrassé, tandis que la place qu'il a donnée au verbe constitue une innovation. L'explication doit être tirée de lois grammaticales ou rythmiques, et non de la logique, ainsi que Thurneysen l'a justement mis en lumière; toutefois on ne pourra se prononcer là-dessus avec quelque certitude qu'après avoir fait des recherches plus approfondies sur l'état des choses dans les autres langues. C'est sur la manière de voir de Thurneysen que se base l'étude de ORLOPP, *Über die Wortstellung bei Rabelais*, 1887.

§ 747. Commençons d'abord par les PROPOSITIONS DE DEUX MEMBRES ayant pour type *li rois dist et voi l'homme*. Or, à ce sujet, il faut insister sur ce fait que précisément les plus anciens

textes, p. ex. la Chanson de Roland, sans exception avec les verbes déclaratifs suivis du discours direct, font venir le sujet en second lieu : *dist li paiens* (537), *respunt Rollanz* (255) etc. ; cet usage tient évidemment à ce que l'action de parler se présente la première à l'esprit, que la personne de celui qui parle est ce qu'il y a de neuf, par conséquent de postérieur et de plus important. Mais, si Marsile commence par *Bels sire Guenes* (563), la réponse à la question est introduite par *Guenes respunt* (567), ce qui confirme l'explication qui vient d'être donnée. En dehors de là, la proposition optative et l'impérative présentent naturellement le verbe en tête : *ait vos Deus* (Rol. 1865), *vienget li reis* (1744) ; de plus, dans l'énonciation, assez souvent les verbes intransitifs passent en avant, soit qu'on n'éprouve qu'après coup le besoin de nommer le sujet, soit qu'on veuille le mettre particulièrement en relief. Mais déjà au XIII<sup>e</sup> siècle l'ordre S. V. est le seul usité, sauf dans les cas qui ont persisté jusqu'aujourd'hui, et si au XVI<sup>e</sup> l'ordre V. S. regagne encore du terrain, on a peut-être affaire à l'influence du latin. Actuellement, il y a quelques verbes de mouvement comme *venir, entrer, apparaître, suivre, rester* qui se placent volontiers en tête de la proposition, surtout dans les énumérations : *vint ensuite le janissaire ; Démosthène se taisait, la poésie ne chantait plus, restaient les philosophes* (Lück.) et autr. phrases sembl., restes de l'époque ancienne qui ont pu se maintenir parce qu'en pareil cas on signale tout d'abord l'apparition de quelque chose de nouveau ou l'existence de quelque chose d'antérieur et, en n'indiquant cela même qu'après coup, on lui donne d'autant plus de relief. — Quant à l'ordre R. V., il se rencontre encore dans le Roland, mais il recule de plus en plus sous l'action de la construction normale S. V. R. qui a dû tout d'abord se produire avec les mots non-fléchis. La conséquence en a été qu'assez souvent, même dans l'énonciation, le verbe se met au commencement de la proposition. Mais, d'un autre côté, dans toutes les propositions composées de trois membres et plus, le verbe continua à prendre toujours la seconde place, de sorte que les propositions avec l'ordre V. R. se trouvèrent être avec les autres dans une opposition qu'on a pu facilement éprouver le besoin de faire disparaître. C'est aussi, en effet, ce qui est

(799)

arrivé le plus souvent, et cela en exprimant en avant le pronom-sujet, de sorte donc qu'à une tournure *et voi le roi, bien voi le roi* etc. correspond, dans la proposition non-introduite, cette autre *jou voi le roi*.

§ 748. LES PROPOSITIONS DE TROIS MEMBRES qui sont composées d'un sujet, d'un verbe et d'un régime, présentent la disposition S. V. R. ou R. V. S., cette dernière étant d'abord encore la plus fréquente; cependant on a compté que, dans les plus anciens monuments, 63 % de tous les exemples ont le régime en premier lieu, dans le Roland 42 % seulement, dans le Chevalier au lion 38 %, chez Joinville 11 %. La prose du xvi<sup>e</sup> siècle aussi, en dépit de ses latinismes, offre un état de choses qui ne diffère guère de celui-là. Mais alors c'est sur l'ordre R. V. S. que se règle aussi le verbe déclaratif ou interrogatif intercalé dans le discours direct ou venant après lui, et il a, à travers toutes les époques, conservé son ancienne place. En dehors de là, on n'en rencontre encore dans la langue actuelle qu'un reste qu'on ne comprend plus dans *tant vaut l'homme, tant vaut sa terre* et *autant vaut mourir*, tournures stéréotypées où le régime primitif paraît être un complément adverbial et l'ancien sujet un régime. — La construction S. R. V. se présente d'abord uniquement quand, après le sujet, se produit une pause, ainsi p. ex. dans la Chanson de Roland quand la césure tombe après le sujet : *e quatre cunte l'estrier li ont tenu* (2820), puis chez les prosateurs du xiii<sup>e</sup> siècle dans les propositions relatives dont le sujet est le pronom relatif : cf. encore aujourd'hui dans les proverbes *qui terre a guerre a* et *qui trop embrasse mal étreint*, où il est vrai que *trop* est, à son tour, bien près d'être un adverbe. Enfin la construction R. S. V. n'est guère possible dans une proposition indépendante qu'avec un sujet pronominal, où elle s'explique par le fait que le pronom-sujet et le verbe constituent presque une unité fixe, de sorte qu'il ne s'agit, à proprement parler, que de la disposition R. V. De bonne heure déjà et toujours à partir du xvi<sup>e</sup> siècle, en pareil cas on rappelle le régime qui précède au moyen du pronom (voy. p. 439 sqq.); cependant La Fontaine dit encore *puis en autant de parts le cerf il dépeça* (Fables 1, 6). — Les proposi-

tions de trois membres qui sont composées d'un sujet, d'un verbe et d'un prédicat, présentent un état de choses absolument identique. Dans ces propositions aussi, le verbe se place au milieu; conséquemment, quand le sujet a pris la première place, *opus est* a dû se transformer en *est opus*: en a.-franç. *estuet* (II, p. 306) et cf. aussi en a.-sarde *cussas iscripturas, incuntanente qui aeu esser opus, açes facher* (Stat. Sass. 5, 32). Enfin, lorsqu'il y a un complément adverbial, nous retrouvons en a.-franç. S. V. A. ou A. V. S., et cet ordre se maintient encore jusqu'en plein xvi<sup>e</sup> siècle; c'est seulement avec le xvii<sup>e</sup> que la construction S. V. A. ou A. S. V. devient de plus en plus la forme fixe, à part les exceptions conservées encore aujourd'hui: *aussi, encore, à peine, peut-être, au moins, toujours, ainsi*, pourvu que le sujet soit un pronom. On peut encore observer que, abstraction faite de ces cas, la disposition A. S. V. en général se rencontre plus tôt avec un sujet pronominal qu'avec un nominal, parce que le pronom se fond de plus en plus avec le verbe en une unité fixe.

Cf. aussi L. WESPY, *Die historische Entwicklung der Inversion des Subjekts im Französischen und der Gebrauch derselben bei Lafontaine*, Zs. f. Nfr. VI, 150-209.

§ 749. Beaucoup plus compliquée est la conformation des propositions composées de quatre membres, et parmi elles il y a surtout lieu d'examiner les combinaisons S. V. R. R., S. V. R. P., S. V. R. A. En ce qui concerne d'abord la première, où un même verbe reçoit un régime direct et un indirect, dans les premiers temps règne pour la place du nom une entière liberté: cf. *enchi rendrunt a paiens cest asalt Li colp d'Almace* (Rol. 2142) et *laschent les resnes a lur chevaux curanz* (3349) et, si plus tard le régime direct s'unit de plus en plus au verbe, parfois cependant la grammaire du français moderne permet aussi de le placer après le régime indirect. Mais, quand il y avait des PRONOMS-RÉGIMES, l'ancienne langue avait alors pour règle absolue de placer l'accusatif avant le datif: *nel me reproverunt* (Rol. 768), *e deus la nus otreit* (1008), puis *en i a plus de mil* (177), etc. La raison d'être de cette disposition, c'est peut-être que, dans la grande majorité des cas, le pro-

(801)

nom-accusatif se rapporte à une énonciation antérieure (cf. p. 796) et que le pronom-datif ne représente très souvent que la personne qui parle, celle à qui l'on s'adresse ou une troisième personne sur laquelle parfois on peut par un geste attirer l'attention. Au cours des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles s'accomplit alors un changement, et voici en quoi il consista :

a.-franç.	<i>il le me donne</i>	<i>donne-le-moi</i>
franç. mod.	<i>il me le donne</i>	<i>donne-le-moi</i>
a.-franç.	<i>il le li donne</i>	<i>donne-le-lui</i>
franç. mod.	<i>il le lui donne</i>	<i>donne-le-lui</i>
a.-franç.	<i>il le nous donne</i>	<i>donne-le-nous</i>
franç. mod.	<i>il nous le donne</i>	<i>donne-le-nous</i>

Cette modification, dont on peut trouver les premières traces dans les Cent Nouvelles Nouvelles et qui achève au XVI<sup>e</sup> siècle son évolution, a peut-être une cause grammaticale et une cause rythmique. La première est la place occupée par le régime direct immédiatement auprès du verbe, comme on le voit surtout clairement avec l'impératif et dans le changement de *le me* en *me le*. Quant au rythme, son rôle se fait sentir avec *le lui* : il consiste en cette tendance à accentuer <sup>~ ~ 4</sup> que nous avons déjà pu observer p. 811 et qui fait du *le* un proclitique par rapport au *lui* plus plein qui le suit. Il est vrai qu'alors cette tendance aurait pu maintenir aussi *le nous*, et de fait Amyot présente encore avec *nous, vous* beaucoup plus souvent que dans *le me* l'ancienne disposition; c'est seulement Vaugelas qui rejette définitivement *le vous*, de sorte qu'on pourrait admettre que *vous le* n'a été déterminé à son tour que par l'analogie de *me le*.

Pour la statistique des tournures anciennes et nouvelles au XVI<sup>e</sup> siècle, cf. JUNG, *Das Pronomen bei Amyot*, p. 8 à 10.

§ 750. Quand les propositions présentent l'ordre S. V. R. P. ou A. V. R. P., il faut distinguer si le prédicat du régime est un adjectif ou un participe. En ce qui concerne le second cas, il en a déjà été question p. 822; quant au premier, l'ordre moderne est R. P., ordre qui n'est pas non plus étranger à

l'ancienne langue; toutefois on emploie tout autant P. R. : *molt par out fier le vis* (Rol. 142), *qui mult ad grant le cors* (3215). Le triomphe de l'ordre R. P. aura été provoqué aussi par la place assignée aux adjectifs attributifs. Enfin c'est la place de l'adverbe qui est la plus variable de toutes. Rare est la disposition S. A. V. R. : cf. *Naines li dus puis establist la quarte* (3036), *mais li quens Guenes iloc ne volsist estre* (332); mais il est à noter qu'elle n'est usitée dans le Roland que si la césure tombe entre S. et A. ; c'est seulement vers la fin de la période du vieux français qu'elle devient plus fréquente; au xvi<sup>e</sup> siècle, elle est très employée par Rabelais, mais ensuite elle se perd bientôt entièrement. En revanche, la disposition S. V. A. R. est très en usage en ancien français : *e si li metent el col un caeignun* (Rol. 1827).

§ 751. Enfin, comme dernier cas, reste la disposition CONJONCTION, SUJET ET VERBE ou, ce qui revient au même, la disposition sujet + verbe dans un groupe de propositions formé par copulation. Or ici le vieux français présente un très remarquable état de choses. En effet, quand les deux propositions sont unies au moyen de *si*, l'on a V. S., ordre qui au contraire ne se rencontre pas dans les premiers temps avec *et*, *ni*, *mais*, *car* : on dit donc *e li rois vint*, *mais li rois vint*, *car li rois vint*, mais *si vint li rois*. La raison n'en est pas la même partout. Avec *et*, l'absence complète d'accentuation ou bien l'enclise sur le mot précédent, laquelle se présente également ailleurs (p. 809), exige un mot accentué et rend par conséquent le verbe impossible; *ni* se rattache à *et*; *mais* et *car* se trouvaient à l'origine, non derrière le membre de proposition, mais en avant (voy. § 550 et p. 661); il n'y a que *si* qui soit un adverbe, lequel se rattache à ce qui suit : il détermine donc la même disposition que tous les adverbes (p. 835). Comme *si* et *et* ont un sens identique en vieux français, les poètes notamment pouvaient, selon que la disposition S. V. ou V. S. leur convenait mieux, recourir à l'une ou à l'autre conjonction. Mais alors, chose remarquable, du xiv<sup>e</sup> au xvi<sup>e</sup> siècle on trouve très souvent l'inversion après *et* aussi, ce qui a lieu surtout et plus longtemps quand le sujet est un nom, plus rarement

quand c'est un pronom. Il s'agit évidemment ici d'une influence exercée par la disposition adoptée après *si*, influence qui provient sans doute de ce que *si* est éliminé de plus en plus par *et*, sans que cependant l'ordre des termes en soit modifié. En ce qui concerne ensuite les conjonctions des propositions partielles, *quand* est la seule qui semble autoriser l'inversion, mais sans l'exiger non plus rigoureusement : cf. *quant veit li pedre* (Alexis 8) à côté de *quant il ço veit* (38) avec un sujet pronominal, ensuite *quant l'ot Rollanz* (Rol. 1196) à côté de *quant Rollanz veit* (1110) et de même encore aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, de même d'ailleurs qu'en général, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, on aime beaucoup à mettre le verbe en avant dans les propositions partielles qui sont introduites par *où* ou par un pronom relatif. Il en résulte donc pour le vieux français cette très importante règle fondamentale que la place du verbe à l'origine dans les propositions partielles est tout à fait la même que dans les propositions complètes, et par là s'explique d'ailleurs peut-être aussi qu'en ce qui concerne les pronoms-régimes atones, les propositions introduites par *et* et celles qui le sont par *que* soient mises sur le même pied (p. 800). — Par rapport au FRANÇAIS MODERNE, il faut ici mentionner une étonnante inversion des termes : elle consiste en ce que, dans les PROPOSITIONS RELATIVES, contrairement à l'usage ancien, il emploie volontiers V. S. : *les Romains voulaient briser ce renom d'invincibles qu'avaient les Gaules d'Asie, on lui avait remis un bâton de berger sur lequel était gravé le nom de son maître, la place où s'était livrée la bataille resta commune* etc., donc quand la proposition, indépendamment du relatif, se compose de V. S., ce qui ferait reculer le verbe à la fin. Les premières traces de cette disposition remontent jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle; au XV<sup>e</sup>, elle est même en d'autres cas la disposition habituelle; plus tard se manifeste un retour à l'état de choses actuel, lequel aura été déterminé par un principe d'eurythmie.

§ 752. Il est vrai, après cela, qu'on ne trouve pas dans les autres langues une situation aussi parfaitement régulière. Seul, (804) le PROVENÇAL concorde en général avec le vieux français; il ne s'en écarte surtout qu'en un point : c'est qu'après *e* et *car* aussi



V. S. est l'ordre le plus fréquent, avec quoi s'accorde le traitement des pronoms atones après *e* (p. 804). Pour les autres langues, il est indubitable qu'on peut y observer aussi la tendance à éloigner le verbe de la fin et à le mettre à l'intérieur de la proposition, à lui donner la seconde place, et c'est ce qui fait que, dans les propositions introduites par une conjonction, le sujet vient à se trouver après le verbe. Avant tout, quand on intercale un verbe déclaratif, dans toutes les langues romanes on a l'inversion. En dehors de là, le ROUMAIN se comporte avec une entière liberté; toutefois, du moins après *și*, la disposition V. S. paraît être fort recherchée : cf. *și eșiră spini* (Math. 13, 7 : et sortirent des épines), *și se apropiară Turcii de zidul cetății* (C. B. 1, 402, 31 : et s'approchèrent les Turcs des murs de la cité), *și fu birnit Tsalapie* (404, 29 : et fut vaincu T.), *și peri Baiazet într'acela război* (404, 19 : et périt B. dans ce combat), *și periră atunce Turci mulți fără număr* (41, et périrent alors maints Turcs sans nombre), etc. Sont aussi conformes à la règle des exemples comme *într'una din zile se duse pustnicul pe marginea gârlei* (Basmé 146, 5 : un jour vint l'ermite au bord de la rivière), *cu struguri cresc copilul* (147, 2 : avec les raisins crut l'enfant), *dacă se măi mări copilul* (4, lorsque devint plus grand l'enfant), *cum îl văzură mesenii* (159, 16 : quand le virent les convives), *pe când se veseleau mesenii* (158, 24 : pendant que se divertissaient les convives) etc., *și atunci mânia să acelu împărat* (C. B. 2, 151 : et alors se courrouça cet empereur) etc.; *atunci el se sculă de la masă* (Basmé 159, 12 : alors il se leva de la table) présente ce traitement différent du sujet pronominal que connaît d'ailleurs aussi le français, mais *și atunci acelu împărat merse* (C. B. 2, 150) s'en écarte encore une fois. Si l'on peut, en outre, au moins aussi souvent que dans le plus vieux français, rencontrer le verbe au commencement, même quand le sujet est un substantif, d'autre part un procédé tout à fait courant consiste à faire passer le sujet avant la conjonction dans des cas tels que *împăratul deaca văzu că atât de mult se roagă fiică-sa, se îndupleca* (Basmé 158, 15 : l'empereur, quand il vit que tant priait sa fille, consentit), *împăratul după ce laudă pe fiică-să pentru alegerea sa cea bună, se dete jos din scaunul împără-*

(805) *tiē* (159, 19 : l'empereur, après qu'il eut loué sa fille pour le bon choix qu'elle avait fait, descendit du trône impérial).

§ 753. Si nous faisons abstraction du rhéto-roman, qui subit fortement l'influence de l'allemand surtout en ce que le sujet peut suivre le verbe dans tous les cas où le fait arrive en cette langue, et si nous considérons l'ITALIEN, nous le voyons présenter à peu près le même état de choses que le roumain, à savoir le verbe en second lieu, l'inversion du sujet lorsqu'un adverbe est en tête, et la construction R. V. S. en somme rare. Comme exemples tirés de l'ancienne prose, cf. *a tanto si chiama la reina Governale* (Trist. ricc. 99, 16), *e ppoi si si trasse Tristano* (98, 30), *allora disse Tristano allo ree* (98, 16), *allora disse lo ree* (98, 13), mais *e Tristano disse* (98, 19), *e lo ree Languis disse a Tristano* (98, 26), où l'on voit donc encore une fois *e* occuper cette place isolée que nous avons déjà observée p. 798 et p. 837. Si nous laissons de côté les autres particularités, nous n'avons plus à examiner ici que les pronoms atones. La grammaire actuelle exige l'ordre : datif-accusatif, par conséquent *telo do* aussi bien que *glielo do*, et dès lors *te ne darò* etc. Mais l'ancienne langue est d'accord avec le vieux français : cf. *io la ti dono* (Nov. 20), *ditelmi* (40), *se li fece innanzi* (35), et jusque dans ces derniers temps on rencontre des tournures de ce genre chez bien des écrivains. Mais d'un autre côté on lit aussi déjà chez Sacchetti : *Rinnuccio gli si gettava addosso* (159), *e' mi ti pare conoscere* (135) etc., puis *tornamelo a dire* (Serc. 363), *telo vò dare* (39), *voi me ne dare* (39) etc., de sorte donc que dès le début les deux constructions paraissent être possibles.

§ 754. En revanche, l'OUEST présente de plus grandes divergences : l'ancienne prose espagnole notamment et parfois aussi la prose actuelle jouissent d'une liberté qui fait qu'il est presque impossible d'établir des règles suffisamment générales. Ainsi l'on trouve p. ex. dans l'Amadis une tendance assez prononcée à assigner, dans les propositions partielles, la dernière place au verbe : cf. *si en adulterio se ballaba* (4 b), *la gran cuita e soledad en que su amiga dejaba* (4 b), *muchos reyes reinaron que esta ley sostuvieron* (4 b), *una cámara la cual por consejo de*

*Darioleta, Elisena á su padre e madre, para reparo de su mala disposicion e vida solitaria que siempre procuraba tener, demandó (4 b), tal lugar, que á su parecer antes allí que en otro alguno su peligro reparar podía (4 b), así que por ninguna guisa ella remedio para su vida hallaba (4 b), como si su hijo proprio fuese (5 b), porque en la barca, que era suya, á otras partes navegaron (5 b), para que aquel sueño le declarasen (5), pareciendole que toda la hermosura del mundo en ella era junta (3 b), cuando el su pensamiento de aquí más apartado estaba (4 a), aunque este mi cuerpo de vuestra presencia sea partido, el mi corazón junto con el vuestro quedará (3 b) et ainsi à chaque page se rencontrent des exemples en masse. Naturellement, à côté de ceux-là, il n'en manque pas non plus avec le verbe préposé au régime : cf. *cuando le absolvieron el sueño (9 a), una jura que no puede tener con derecho (14 a)* et autr. sembl., et notamment toujours *que había nombre X*. Cet usage de mettre le verbe à la fin diminue plus tard, tandis qu'au contraire, à travers toutes les périodes de la langue, paraît avoir persisté une certaine tendance à commencer les énonciations par le verbe : cf. *no le pareció mal al barbero la invencion (D. Quich. 1, 27), cayeron luego el ventero y la ventera en que el loco era su huésped (27), no consintió el cura que le tocasen (27), entróse Sancho por aquella quebrada de la sierra (27), estaba Cardenio entonces en su entero juicio (27) etc.* Dans les propositions partielles aussi se présente le même usage : cf. *apénas hubo salido de la venta, cuando le vino al cura un pensamiento (27)*. Mais en même temps, dans les propositions partielles, on trouve aussi le verbe au milieu et le sujet postposé au verbe : *cuando por ocasion del maestro Elisabed y puntualidad de D. Quijote en guardar el decoro á la caballería, se quedó el cuento imperfecto : aunque á Don Quijote se le llevase el diablo; así se profanaba ménos su dignidad; en esto llegó Sancho; maguer que tonto era un poco codicioso el mancebo; una quebrada por donde corria un pequeño y manso arroyo, á quien hacian sombra agradable y fresca otras peñas y algunos árboles que por allí estaban; cuanto importaba mi ausencia; de allí en poco salió de una recámara Luscinda; á esto le respondió el cura etc.*, et les propositions relatives surtout présentent fréquemment à l'époque moderne la disposition V. S. : *el agua en la cual se**

(807) *reflejaba el sol*. En ce qui concerne les pronoms, la langue actuelle prescrit que la première et la seconde personne doivent précéder la troisième, que *se* doit se mettre devant les autres pronoms et que, si la première et la deuxième personne se rencontrent, c'est à l'accusatif que revient la première place. Cette règle peut naturellement ne pas être primitive : il semble plutôt qu'à l'époque ancienne, sans qu'on ait tenu compte des pronoms, c'est tantôt le datif, tantôt l'accusatif qui a pris la première place : cf. *el rrey por su merced sueltas me vos ha* (Cid 1400), et même les formes *se lo* etc. (II, p. 116) indiquent que le datif se trouvait alors plus fréquemment à la première place. Ensuite, par analogie avec *se lo* etc., se seraient formés d'une part *se me*, de l'autre *me lo* etc., et *te se*, qui se rencontre à une époque antérieure, serait donc la disposition la plus ancienne. Aucune analogie ne s'exerçant sur *me*, *te*, ils ont suivi l'ordre pour ainsi dire logique. En PORTUGAIS, il y a peut-être à noter que, dans les premiers temps surtout, le neutre *esto*, employé comme régime, précède le verbe : *quando el esto vio* (Gaal 38), *el esto bouve contado* (39), *quando Melias esto vio* (46), *que esto aqui fizeram* (100), *esto hei feito* (124), abstraction complète étant faite de *ellos esto dizendo* (50) etc. Pour les pronoms-régimes, l'usage est identique à celui de l'italien et de l'espagnol : cf. *entam se lbe escondera* (Gaal 18) à côté de *Gallaaz lho outorgou* (Gaal 4), et l'on emploie de la sorte tout à fait couramment *lho*, *lha* etc.

#### D. L'INTERROGATION

§ 755. Conformément au principe exposé p. 792, en vertu duquel, dans le groupement des mots, ce qui nous est présent, ce que nous connaissons prend la première place tandis que le reste suit, on doit s'attendre à ce que, dans l'interrogation, le mot sur lequel on interroge commence la phrase. Dans « vient-il? », ce qui préoccupe surtout celui qui interroge, c'est le fait de venir ou de ne pas venir; c'est là-dessus qu'il veut être renseigné; c'est ce qui se place pour lui au premier plan, et c'est ainsi donc qu'il commence par le verbe. Sans doute, il peut également dire « le père vient? »; mais il ne le

fera généralement que si déjà précédemment il a été question de la chose, s'il rattache son interrogation à une énonciation déjà connue, et alors par conséquent, sous l'impression de ce qu'il a entendu, il placera aussi en tête un autre mot que celui sur lequel porte la question et ne marquera celle-ci que par l'intonation interrogative. En outre, dans la phrase, il se peut que ce ne soit pas tant le verbe que l'accomplissement de l'action qu'on mette en question précisément au moyen d'un sujet déterminé : « vient-il, le père ? » (avec l'accent sur « père »); mais là aussi l'ordre des mots ne peut être différent; l'intonation seule varie, de même d'ailleurs aussi que l'énonciation « le père vient » peut avoir l'accent sur « père » ou sur « vient ». Nous n'avons pas à nous arrêter là-dessus davantage et même, après tout ce que nous avons vu jusqu'ici sur l'ordre des mots en roman, il se comprend de soi que, si l'interrogation porte sur un membre de proposition, si donc un pronom interrogatif vient en tête ou si les interrogations verbales sont introduites au moyen d'une des particules étudiées au § 519, le sujet se place nécessairement derrière le verbe. Pour confirmer ces règles, on trouvera des exemples en abondance dans les § 514 sqq., de sorte que pas n'est besoin d'en donner d'autres ici; mais les exceptions doivent, elles, être examinées ici. (808)

Dans le livre (p. 157-245) cité à la suite du § 512, A. SCHULZE indique en vieux français toute espèce de particularités que nous devons ici passer sous silence.

§ 756. En effet, si nous laissons entièrement de côté les interrogations verbales sous forme d'énonciation, il peut arriver que, même avec des interrogations portant sur un membre de proposition, le TERME INTERROGATIF NE SE TROUVE PAS EN TÊTE de la phrase : cf. en ital. *quella che cosa è che io ti veggio?* (Bocc., Déc. 3, 10) et sans doute aussi *il padrone è egli in casa?*, en a.-franç. *ce que puet estre?* (Ch. Lyon 1111), *de chou que chaut, quant ne sont secouru?* (Alisc. 308), *mais ce que vaut?* (Ruteb. 2, 451), *qu'avez-vous? Vous qu'avez empensé?* (Doon 2564), en prov. *eu que farai?* (Flam. 2379), *e vos, en Estragnat, per que fazetz?* (G. Ross. 3520), *e tu qu'estas com fai ratz al pertus?* (B. Born 6, 19). Le caractère particulier de cette tour-

nure, c'est que celui qui parle ne veut d'abord aucunement poser une question, mais exprimer une idée sur un être, qu'il attire d'abord l'attention de la personne à qui il s'adresse sur quelque chose et que c'est seulement par rapport à cela qu'il pose alors une question. Or ici le français va particulièrement loin en ce qu'il met presque toujours le sujet en avant; mais, en le répétant au moyen d'un pronom rattaché au verbe, il crée toutefois entre l'interrogation et l'énonciation une distinction profonde qui nous conduit, ainsi que nous l'avons montré au t. II, p. 407, à un facteur morphologique entièrement nouveau. On dit donc *votre père, vient-il?*; *votre père, où est-il mort?* etc. : cf. déjà en a.-franç. *et la haine Donne rest ele tote aperte?* (Ch. Lyon 6014), *et mes sire Gauvain chaeles, Li frans, li douz, ou iert il donques?* (3698). Si ces exemples et aussi ceux du français moderne qui les précèdent peuvent encore être expliqués par l'anacoluthie qui vient d'être caractérisée, en revanche *où votre père est-il mort?* prouve qu'on a complètement méconnu le véritable état de choses.

Cf. A. TOBLER, Beitr. I, 55-56.

## E. LA NÉGATION

§ 757. Ainsi que nous l'avons exposé p. 771, en roman la négation appartient au verbe; par voie de conséquence, la particule négative se place immédiatement devant le verbe et est atone. Ils ne peuvent être séparés que par les pronoms-régimes et quand ceux-ci sont tout à fait proclitiques tandis que, s'ils sont enclitiques, la négation reste auprès du verbe (cf. p. 797). Il n'y a que l'ancien français qui ait constitué, avec *non* et *ne(n)*, deux formes différentes, l'une tonique et l'autre atone. S'il emploie la première dans des cas tels que *Sire, non iert il* (Ch. Lyon 4643), on peut se demander si c'est la pleine signification que renferme le verbe ou sa nature enclitique (p. 807) qui est en cause. Cette remarque s'applique également à *non faz, non ferai* (p. 585). Toutefois qu'on tienne compte de l'observation suivante. On rencontre simultanément *je non* et *naje*. Dans *je non* sont renfermées, à proprement parler, deux idées : *je? non*, tandis que *naje, nenil* pré-

sentent la négation atone et par conséquent présupposent une tournure *ne fáζ*. — Que, dans une période postérieure, les termes qui renforcent la négation suivent le verbe, qu'antérieurement, et même encore aujourd'hui dans les langues qui se laissent plutôt guider par le sentiment, ils puissent le précéder (cf. en a.-franç. *pas ne l'entent*, Durm. 1643), la chose se comprend également d'elle-même. Il n'y a que les rapports de la négation avec l'infinitif en français qui nécessitent une observation. En général, la règle actuelle est de mettre *pas* devant lui : *il parut ne pas savoir de quoi il s'agissait, il n'est indifférent d'écrire ou de ne pas écrire*, disposition à côté de laquelle cependant *n'écrire pas* n'est pas interdit. Il s'établit donc une tendance à assimiler la particule négative à l'adverbe *y* et aux pronoms atones (p. 800). Mais il est complètement interdit aujourd'hui de la placer comme dans *je vous supplie de ne me pas refuser et de me donner ce contentement* (Molière, Méd. vol. 15).

(810)

§ 758. Mais il arrive que la négation soit réellement SÉPARÉE du verbe, et c'est quand celui-ci constitue avec un mot proclitique un ensemble fixe. Sous ce rapport entre avant tout en ligne de compte le pronom-régime : en ital. *non lo vedo*, franç. *je ne le vois pas* etc. dès les tout premiers temps; il en est autrement à l'Ouest, où l'emploi enclitique des pronoms détermine un état de choses un peu différent : cf. les exemples p. 797. Avec le pronom-sujet, rien de pareil ne se produit en français : sur *je vois* se règle *je ne vois pas*, et l'on ne dit point *ne je vois pas*. Mais en vénitien et en frioulan l'on dit, pas encore certes au xvi<sup>e</sup> siècle, mais bien au xviii<sup>e</sup> et de nos jours d'une façon générale *no el vede* (il ne voit pas) etc. Comment en revanche expliquer le piém. *i soñ pi neñ deñ d'ése çamá vost fiöl* (je ne suis plus digne d'être appelé votre fils), *voliá pi neñ intré nt ka* (il ne voulait plus entrer dans la maison)? C'est un point qui n'est pas encore éclairci.

§ 759. Mais il arrive aussi que celui qui parle énonce quelque chose qui sera ou bien a été réellement exécuté, et qu'il repousse seulement certaines circonstances qu'on pourrait à la rigueur y associer, et dans ce cas la négation devrait se

joindre à ce membre de proposition dont on conteste le rapport avec le verbe. La chose est plus particulièrement claire dans des cas tels que le lat. *non scolae, sed vitae discimus*; toutefois une disposition comme *non discimus scolae sed vitae* ne pourrait pas, il est vrai, se justifier logiquement, mais (et c'est bien là d'abord le point important) ne serait pas équivoque, car de fait *sed vitae* est en quelque sorte une proposition indépendante dont le verbe n'est pas exprimé pour la raison que ce qui précède permet de le suppléer facilement. À la teneur indiquée du dicton latin correspond assez exactement le prov. *om per veltat non a lo pel chanut; o es enferms o à afan agut* (Boèce 107), sauf que le motif réel est introduit par anacoluthie. Si, ici non plus, il ne peut pas encore se produire de malentendu, bien que la place de *non* soit pourtant étonnante, en revanche dans un cas comme l'ital. *e non dopo molti giorni quello mandò che mandato avea per la fanciulla* (Serc. 405) l'adjonction de *non* au verbe donnerait un sens complètement différent. Mais en somme on peut cependant dire que les langues romanes associent la négation au verbe partout où un autre ordre n'est pas absolument nécessaire, que, même dans des cas comme le franç. *tout ce qui reluit n'est pas or*, n'existe pas pour les Romains cette manière de voir qui semble être la plus naturelle quand on recourt à l'analyse logique ou que l'on consulte le sentiment linguistique de ceux qui accordent à la négation une assez grande mobilité. Nous devons renoncer à faire ici un exposé plus détaillé de cette question; en revanche, on peut encore signaler un exemple du procédé inverse. Machiavel commence le chapitre 14 du premier livre de ses Discours par cette phrase : *non solamente gli augurii, come di sopra si è discorso, erano il fondamento in buona parte dell' antica religione de' gentili, ma ancora erano quelli che erano cagione del ben essere della repubblica romana*. Étant donnée la place attribuée à *non solamente* devant *augurii*, on s'attend à trouver un second sujet mis en opposition avec celui-là; or, au lieu de cela, c'est plutôt un verbe qui se présente. Cette faute contre la logique et, ce qui est certes plus grave, contre la tournure habituelle du roman s'explique par le fait que la proposition commence par un adverbe, mais ensuite arrive immédiatement le sujet, de

(811)



sorte donc que *non solamente* est assimilé à n'importe quel autre adverbe.

Cf. A.T OBLER, Beitr. 2, 159-166 et TH. KALEPKY, *Die Negation im Provenzalischen*, 1888.

## F. GROUPES DE PROPOSITIONS

§ 760. En ce qui regarde la formation des groupes de propositions, il peut y avoir, au point de vue du groupement, trois combinaisons à considérer. La formation de ces groupes peut avoir une influence sur la disposition des membres de la proposition, ainsi que nous l'avons déjà montré p. 837 en ce qui concerne le verbe notamment en français, p. 798 en ce qui concerne les pronoms-régimes pour les autres langues également. Ici aussi l'on peut ranger le cas où, dans deux propositions juxtaposées et se trouvant l'une avec l'autre dans un rapport conditionnel, le sujet dans la proposition partielle vient après le verbe : en a.-franç. *fust i li reis, n'i oussum damage* (812) (Rol. 1102); cf. d'autres exemples p. 606. Sans doute, à vrai dire l'ordre n'est pas ici déterminé par la nature du groupe; car, ainsi que nous l'avons montré plus haut, il s'agit à l'origine de propositions interrogatives ou optatives; mais, dans le génie actuel de la langue, c'est pourtant l'ordre des propositions qui exprime leur rapport réciproque. Ensuite la répartition des membres d'une phrase en proposition verbale et proposition partielle peut revêtir un autre aspect, et notamment le sujet de la proposition partielle peut être attiré sous une forme quelconque dans la proposition verbale. Enfin une proposition partielle peut à son tour se composer d'une proposition verbale et d'une proposition partielle, et l'on se demande alors de quelle manière s'accomplit le groupement des trois propositions. Ce sont les deux seuls points qui doivent encore être examinés ici.

§ 761. Dans un grand nombre de cas, le SUJET D'UNE PROPOSITION PARTIELLE est attiré dans la proposition verbale, et alors ou bien la première s'unit à la seconde comme à l'ordinaire en qualité de proposition-régime ou de proposition-sujet, ou

bien aussi c'est une proposition relative qui prend la place d'une autre proposition partielle. En ce qui concerne d'abord des cas comme le roum. *iară el nice darurile nu vru să le ie* (C. B. 1, 403, 27 : mais il ne voulut pas même qu'on portât les présents), peut-être s'agit-il simplement de ce fait que *vru să ie* est considéré comme une unité, et de même dans l'esp. *non quieras este pleito que caya en oblido* (Berceo, Sil. 324), *quiero de los thesoros que me dedes pitanza* (131), *otro creeo poder afermar que tomará una en Jaen* (Caballero, Novelas 14) il s'agit d'autres phénomènes. Dans les deux premiers exemples, en effet, celui qui parle veut d'abord juxtaposer simplement la proposition-régime et à cette fin, de la même manière que dans les cas examinés au § 537, il place en avant le régime ; mais ensuite il continue cependant par une proposition avec *que*. Le troisième cas est semblable à celui du roumain, en ce que *creeo poder afermar que* est une idée intercalée ou bien, comme on le voit, n'est pas non plus la continuation proprement dite de ce que celui qui parle avait commencé à exprimer avec *otro*. De même l'ital. *con chi sai tu che abbi a fare* (Arioste, Cass. 3, 6 : avec qui sais-tu que tu as à faire ?) est un exemple d'une nature spéciale à cause du croisement qu'on y constate entre deux interrogations. À part ces cas donc, après les verbes de perception on trouve le sujet de la proposition partielle faisant fonction de régime direct de la proposition verbale : en roum. *gazda l'am văzut că are o salbă de aur* (Gaster 1, 222, 13 : l'hôte, je l'ai vu qu'il a un collier d'or), en a.-franç. *quant Marcadigas son fill voit Comment les rens fremir faisoit* (Cléom. 859), *forche sai jeo mout bien que vous pas nen avez* (Doon 2616), en prov. *be sabetz lo vasal qui es* (Appel, C. 5, 42), *tu vees este conviento, de cual guisa mormura* (Berceo, Sil. 453), *qu'el guardase el yerno como tornase sano* (Appoll. 260), en a.-port. *bem sonbe elle cada hūu, quem eram* (Gaal 109), *o rei ja sabia a gente que era* (Lus. 1, 104). Plus souvent encore le sujet se présente en qualité de régime relatif : en roum. *vom auzi de soțul mieu ce s'añ făcut* (Gaster 2, 69, 23 : je veux entendre de mon compagnon ce qu'il a fait), en a.-franç. *de Vivien vous pri que li aidiez* (Cov. Viv. 1207), *Otes s'en escon dit mout fort Del message, que il nel pot* (Thèb. 3703), *de chascune dire vos dei Quans dras orent et*

(813)

*qual conrei* (3799), *il demanderent de la serour le roi de France se ele vivoit encor* (R. Clary 53), en prov. *del marit non es razos que sia del tot poderos* (B., C. 263, 11), en esp. *por entender de Dario se era allá tornado* (Alex. 1478), *todos temien del rey que era ya pasado* (1196). Ensuite avec une proposition relative : en a.-franç. *il est si iriez de son neveu ki est navrez* (Durm. 8662) etc., exemple auquel se rattachent ensuite les propositions relatives prédicatives dont il a été question p. 708. Le caractère commun de ces tournures est sans doute que l'être sur l'activité ou l'existence duquel la proposition partielle fournit des indications est d'abord plus directement présent à l'esprit de celui qui parle que cette activité même, et c'est pourquoi il nomme cet être en premier lieu. C'est surtout quand on parle sous le coup d'une émotion que cette forme se présente fréquemment, tandis que la langue strictement grammaticale l'évite plutôt. L'a.-franç. *car il n'oserent aler envers Coci Por les passages, qu'estoient bien garni* (Mort Gar. 64), le port. *choro por o mui bom mouro que mataste* (Rom. IX, 439) rentrent aussi dans cette catégorie. En revanche, l'ital. *in una zuffa che fece grandissima*, prov. *la paor qu'avia tan grant enantz* (Appel, C. 8, 162), esp. *la ganancia que han fecha maravillosa e grand* (Cid 1084) doit s'interpréter autrement. La proposition relative ici se trouve intercalée ; de par sa signification, elle est presque l'équivalent d'un possessif ; aussi n'exerce-t-elle pas d'influence sur la conformation ultérieure de la proposition, et l'adjectif se place comme d'ordinaire après le substantif, en second lieu. Quant à l'esp. *pero los soldados y caballeros ponemos en ejecucion lo que ellos piaen* (D. Quich. 1, 58), il présente une complète anacoluthie.

Cf. A. TOBLER, Beitr. 1, 17 et la bibliographie qui s'y trouve citée.

(814)

§ 762. Sur les PROPOSITIONS INTERCALÉES telles qu'on en voit dans l'ital. *attendi a quanto vo che si faccia* (Arioste, Cass. 2, 1), a.-franç. *je suis ce voiz uns chevaliers* (Ch. Lyon 358), prov. *vos avez ben so cuy auzit* (Flam. 49), esp. *usted puede que no sea viejo* (Caballero, Cuentos 46), *que ha mucho tiempo me lloran* (Trueba, H. Cid 7) etc., nous n'avons pas à nous étendre ici ; en revanche donc nous devons encore examiner le cas de la

proposition partielle combinée. Tandis que le français moderne notamment place après la première proposition verbale la conjonction de la proposition partielle, ensuite la seconde proposition partielle, puis seulement la fin de la première proposition partielle, l'Ouest dans les premiers temps et de nos jours encore intercale la seconde proposition partielle entre la proposition verbale et sa proposition partielle : cf. en roum. *se temea iară, sa easă măi la lumină,, ca să nu-l prinză vr'un om* (Basmе 281, 23 : mais il craignait, s'il sort jamais à la lumière, que quelqu'un ne le prenne), *nu se cade, cine poartă cătan mohorât, să graiască menționi* (C. B. 1, 168, 33 : il ne convient pas, celui qui porte le manteau violet, qu'il dise des mensonges), en ital. *io per me non veggo, se gli uomini sono il più perfetto genere dell' universo, come faccia di bisogno che sieno inciviliti* (Leop. 160), en a.-franç. *en la forest de Cardueil, si con je dire oi, ki tant par est aventureuse* (Chev. II esp. 2132), *et envoia por le conte, Si con la vent vive veoir, Qu'il viegne a lui* (Amad. 7032) et même encore en franç. mod. *on dirait, quand tu veux, qu'elle te vient chercher* (Boileau, Sat. 2, 7), en prov. *tant fort malaute non trobera Sol que · l pogues ren for trazir, non si duptava del guerir* (Diät. 18), exemple à citer également ici, bien qu'il présente une juxtaposition au lieu d'une copulation, *e dizon si · s n'eron tornat qu'uns mais d'elhs sai non venria* (B. Born 14, 47), en port. *ca bem sabia, se com os outros qui-sese sair, que nom leixara el rei Ferão ficar* (Grael 26). Dans ce cas aussi, il s'agit d'une tournure provoquée par l'émotion. Celui qui parle commence une phrase par une proposition complète; mais, avant qu'il n'exprime la proposition partielle, il se présente à lui une seconde circonstance qui semble devoir également être prise en considération pour la proposition partielle, et alors c'est elle qu'il formule tout d'abord, peut-être avec une intonation plus faible, pour ne reprendre qu'après cela le fil interrompu de son idée. Au contraire, quand on s'exprime avec calme, après avoir longuement réfléchi, et qu'on respecte autant que possible la structure grammaticale, on fait sentir au moins par l'emploi de la conjonction l'interruption de la proposition.

Pour le français, cf. A. TOBLER, G. G. A. 1875, 1078 et Beitr. 1, 107; pour le provençal, cf. A. STIMMING au passage cité de B. Born.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

(ix)

---

Page	2, ligne 14 :	lisez 244	au lieu de	239.
—	2, — 15 :	— 265	—	254.
—	2, — 16 :	— 368	—	350.
—	2, — 18 :	— 202	—	133.
—	2, — 19 :	— 205	—	138.
—	8, — 15 :	— 137, 413	—	132, 224.
—	13, — 32 :	— 212	—	251.
—	28, — 28 :	— Quinte-Curce	au lieu de	Curtius.
—	40, — 27 :	— NARES, <i>nari</i>	—	NAVES, <i>navi</i> .
—	42, — 31 :	— <i>i confini</i>	—	<i>le confini</i> .
—	48, — 29 :	— 240	au lieu de	237.
—	49, — 9 :	— 234	—	224.
—	49, — 12 :	— DU RÉGIME	—	DE L'OBJET.
—	52, — 18 :	— 231	—	217.
—	52, — 32 :	— 269	—	247.
—	54, — 20 :	— 243	—	227.
—	56, — 34 :	— <i>a</i>	—	<i>la</i> .
—	56, — 35 :	— <i>foglia</i>	—	<i>foglio</i> .
—	59, — 23 :	— 253	—	235.
—	61, — 35 :	— 422	—	390.
—	63, — 17 :	— 282	—	245.
—	64, — 8 :	— le mieux	—	le meilleur.
—	66, — 15 :	— 194	—	187.
—	66, — 17 :	— 192	—	182.
—	70, — 16 :	— 494	—	320.
—	72, Rem. au § 54 :	J. ELLINGER, <i>Syntax der Pronomina bei Chrestien von Troyes</i> , 1886.		
—	81, ligne 27 :	lisez 350	au lieu de	351.

\*

- Page 82, ligne 5 : lisez 412 au lieu de 325.
- 86, — 29 : — 351 — 352.
- 87, — 25 : — 179 — 156.
- 92, — 18 : — 371 — 270.
- 101, — 31 : — 222 — 209.
- 102, — 5 : — 397 — 300.
- 102, — 15 : — 414 — 400.
- 102, — 34 : — où l'on — où, l'on.
- 104, — 18 : — 336 — 280.
- 115, — 29 : — 369 — 390.
- 116, addition au § 98 : Les discussions des philosophes au sujet des verbes unipersonnels sont en majeure partie sans utilité pour la grammaire; aussi ont-elles été complètement négligées. Toutefois on peut renvoyer aux remarquables considérations de W. JERUSALEM, *Die Urteilsfunktion* p. 117 sqq., qui tiennent vraiment compte des faits grammaticaux.
- 120, ligne 29 : lisez 298 au lieu de 301.
- 158, — 2 : — 425 — 320.
- 164, — 32 : et aussi en a.-franç. *de tres*.
- 167, — 7 : H. MORF signale pour le dialecte de Bergell un phénomène analogue (voy. Göttinger Nachrichten 1886, p. 90). Pour l'espagnol, CUERVO mentionne : *él, saber, no lo sabe* (Gramatica, Notas p. 63). Dans le parler de Bergell, on trouve alors aussi, avec copulation, *par fêr ye l fadyêš* (je le ferais), et la même tournure apparaît dans le français populaire : cf. *pour véler a vélera, mais on peut pas savoir au juste quand a vélera* (Huysmans, En rade 23).
- 173, ligne 32 : lisez 413 au lieu de 350.
- 175, — 36 : — 422 — 421.
- 176, — 1 : — *portare* — *porare*.
- 180, — 38 : — *l'a ainsi* — *l'ainsi*.
- 200, — 13 : en a.-port. *hua fonte a mais fremosa* (Graal 105).
- 246, — 14 : lisez 284 au lieu de 400.

(x)

- Page 259, ligne 24 : lisez *ne voglio* au lieu de *ni voglio*.  
 — 281, — 24 : — *di mia* — *della mia*.  
 — 295, — 15 : — b. Éléments hétérogènes au lieu de  
**C. ÉLÉMENTS HÉTÉROGÈNES.**  
 — 306, ligne 4 : lisez PRO au lieu de PER.  
 — 311, — 19 : — 617 — 480.  
 — 324, — 16 : — 1. Combinaisons avec un participè.  
 — 327, — 28 : — *apparire* au lieu de *apparere*.  
 — 360, § 327 : supprimez depuis « il est étonnant » jusqu'à  
 la fin.  
 — 366, ligne 27 : lisez 419 au lieu de 418.  
 — 367, — 2 : — 366 — 370.  
 — 375, — 31 : — *Marsilie* — *Marsilies*.  
 — 376, — 14 : cf. en a.-port. *Estor caeo a terra, elle e o  
 cavallo* (Grael 97).  
 — 388, ligne 4. En istrique aussi l'on emploie cet *a* dans une  
 mesure encore à déterminer; il en est de même,  
 surtout avec le pronom, en béarnais, comme  
 l'établit A. THOMAS, *Essais de philologie romane*  
 p. 128; à l'Italie méridionale se rattache encore  
 l'Ombrie : BIANCHI, *Città di Castello* p. 55.  
 — 420, ligne 21 : cf. en a.-esp. *non las podien poner en somo  
 mager eran esforçados* (Cid 171).  
 — 498, — 29 : lisez « crosse » au lieu de « croix ».  
 — 573, — 2 : — 491 au lieu de 165.
-

	Pages
Avant-propos . . . . .	v
Abréviations et Ouvrages utilisés . . . . .	ix
Introduction . . . . .	i
Chapitre I : Les Mots à Flexion . . . . .	5
A. Le Nom . . . . .	6
I. Substantif et Adjectif . . . . .	9
II. Les Adjectifs Verbaux . . . . .	13
1. Le Participe en <i>-t</i> . . . . .	14
2. Le Participe en <i>-nt</i> . . . . .	20
III. L'Infinitif . . . . .	23
IV. Le Nombre . . . . .	27
1. Le Singulier . . . . .	28
2. Le Pluriel . . . . .	38
V. Les Cas . . . . .	47
1. Le Nominatif en Français et en Provençal . . . . .	48
2. Le Cas Oblique en Français et en Provençal . . . . .	49
3. Le Datif en Roumain . . . . .	52
4. Comment on a remplacé les cas latins disparus . . . . .	53
VI. Le Comparatif . . . . .	62
B. Les Noms de Nombre . . . . .	64
C. Les Pronoms . . . . .	71
I. Les Cas . . . . .	72
II. Le Pronom Réfléchi . . . . .	84
III. <i>Ille</i> et <i>Ipse</i> . . . . .	86
IV. Les Pronoms Possessifs . . . . .	89
V. Les Pronoms Démonstratifs . . . . .	95
VI. Les Pronoms Indéfinis . . . . .	99



D. Le Verbe.....	105	
I. Les Personnes.....	105	
II. Les Temps.....	119	
III. Les Modes.....	145	
Chapitre II : Le Groupe de Mots.....	151	
A. Juxtaposition.....	152	
I. Mots homogènes.....	152	
II. Mots hétérogènes.....	172	(xii)
B. Copulation.....	253	
I. Coordination.....	255	
II. Subordination.....	271	
1. Mots homogènes.....	271	
2. Éléments hétérogènes.....	295	
Chapitre III : La Proposition.....	319	
A. L'Énonciation.....	323	
I. Le Verbe personnel.....	323	
1. Combinaisons avec un Participe.....	324	
2. Constructions avec le Gérondif.....	346	
3. Constructions avec l'Infinitif.....	349	
a. Juxtaposition.....	350	
b. Copulation.....	361	
II. Le Sujet.....	364	
1. Sujet pronominal.....	367	
2. Sujet verbal.....	372	
3. Sujet répété.....	374	
4. Sujet et Verbe.....	376	
III. Le Régime.....	384	
1. Le Régime direct.....	385	
2. Régime partitif et Régime relatif.....	398	
3. Le Régime indirect.....	405	
4. Combinaison de Régimes différents.....	411	
5. Le Régime pronominal.....	414	
6. Le Régime verbal.....	426	
7. Régime répété.....	439	
IV. Le Prédicat.....	443	
1. Verbes prédicatifs.....	444	
2. La Forme du Prédicat.....	449	
3. Sujet et Prédicat.....	456	

V.	Le Complément adverbial . . . . .	466
1.	Substantifs adverbiaux . . . . .	470
2.	Les Prépositions . . . . .	479
a.	Les Sources des Prépositions . . . . .	480
b.	Le Sens des Prépositions . . . . .	485
α.	Les Prépositions de Lieu . . . . .	486
β.	Les Prépositions de Temps . . . . .	511
γ.	Les Prépositions de Cause et de But . . . . .	517
δ.	Les Prépositions d'Instrument . . . . .	520
ε.	Les Prépositions de Manière . . . . .	526
3.	Les Adverbes . . . . .	530
a.	Les Adverbes de Lieu . . . . .	531
b.	Les Adverbes de Temps . . . . .	539
c.	Les Adverbes de Manière . . . . .	548
4.	Compléments adverbiaux tirés de Verbes . . . . .	553
a.	Le Gérondif . . . . .	553
b.	L'Infinitif . . . . .	561
α.	Juxtaposition . . . . .	562
β.	Copulation . . . . .	563
B.	Interrogation et Exclamation . . . . .	569
I.	Les Termes interrogatifs . . . . .	572
II.	La Réponse . . . . .	584
III.	L'Exclamation . . . . .	588
C.	Propositions incomplètes . . . . .	588
Chapitre IV :	Le Groupe de Propositions . . . . .	595
A.	Juxtaposition . . . . .	596
I.	Propositions complètes . . . . .	596
II.	Propositions partielles . . . . .	599
B.	Copulation . . . . .	609
I.	Propositions complètes . . . . .	609
II.	Propositions partielles . . . . .	631
1.	Les Conjonctions . . . . .	631
2.	La Proposition . . . . .	641
a.	Les Propositions-Sujets . . . . .	641
b.	Les Propositions-Régimes . . . . .	645
c.	Les Propositions de Cause . . . . .	656
d.	Les Propositions de But . . . . .	666
e.	Les Propositions de Temps . . . . .	668

TABLE DES MATIÈRES	857
f. Les Propositions de Manière.....	679
g. Les Propositions relatives.....	688
h. Les Propositions conditionnelles et les concessives.....	719
3. Copulation double.....	725
4. Propositions partielles multiples.....	729
5. Groupes de Propositions incomplets....	731
6. La Forme du Verbe.....	738
a. Les Modes.....	739
b. Les Temps.....	756
Chapitre V : La Négation.....	771
Chapitre VI : Accentuation et Ordre des Mots.....	792
A. Mots atones.....	794
B. Combinaisons fixes.....	812
I. Combinaisons inséparables.....	812
II. Combinaisons indéplaçables.....	824
C. Ordre des Membres de la Proposition.....	831
D. L'Interrogation.....	842
E. La Négation.....	844
F. Groupes de Propositions.....	847
Additions et Corrections.....	851
Table des Matières.....	856

113  
2635











langues

26579

Meyer-Lübke, W. - Grammaire des  
langues romanes.

v. 3

PONTIFICAL INSTITUTE  
OF MEDIAEVAL STUDIES  
55 QUEEN'S PARK  
TORONTO 5, CANADA

26579 .

